



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE

CORRESPONDANT

140

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE
CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

140
TOME CENT QUARANTIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT-QUATRIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

1885

LE

CORRESPONDANT

LA MAJORITÉ DU TONKIN¹

Le 7 décembre, la question du Tonkin se posa de nouveau devant la Chambre, à l'occasion de la discussion du projet de loi portant ouverture au ministère de la marine et des colonies, sur l'exercice 1883, d'un crédit supplémentaire pour le service du Tonkin, et de l'interpellation de M. Clémenceau et de quelques-uns de ses collègues à ce sujet.

M. Armand Rivière prit le premier la parole, fit un long historique de la question et démontra que l'imprévoyance du gouvernement était injustifiable, car, depuis longtemps, les rapports de nos représentants auprès des cours de Hué et de Pékin le renseignaient sur les dispositions de l'Annam et de la Chine, également décidées à entraver notre établissement au Tonkin, et sur les moyens d'action dont disposait cette dernière puissance. Il devait donc avoir la franchise et le courage de proposer à la Chambre une expédition nombreuse et coûteuse pour l'occupation d'une contrée inconnue dans laquelle, au dire de l'amiral Jauréguiberry, « il n'y avait pas de débouché important pour nos produits, et dont les mines étaient l'objet d'évaluations fort incertaines », ou accepter les avantages inespérés que nous offrait le traité Bourée. M. Rivière dit en terminant qu'il ne saurait accorder sa confiance à un gouvernement qui avait refusé de faire connaître à la Chambre la véritable situation et qui s'était placé « dans la situation d'un joueur qui attend un atout »,

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1885.

lequel n'était pas venu. M. Francis Charmes succéda à M. Rivière; tout en se trouvant d'accord avec lui sur les prémisses, et en résumant une partie de son discours, il aboutit à une conclusion différente et déclara qu'il soutiendrait quand même le gouvernement, parce que l'occupation du Tonkin lui semblait le corollaire de notre établissement en Cochinchine.

M. Delafosse prit la parole, au nom de la droite, avec l'autorité que lui avait donnée son intervention dans les discussions précédentes. S'associant aux critiques des orateurs qui avaient occupé la tribune avant lui, il rappela que la politique du gouvernement, tissu de fautes, d'irrégularités et de dissimulations, était « une conspiration contre le droit parlementaire, contre la vérité et contre les intérêts du pays », et reprocha à la majorité de s'en être rendue complice en soutenant aveuglément le ministère. Puis, abordant la question de la politique coloniale, il montra que, pour pratiquer cette politique avec succès, nous manquions de l'élément le plus essentiel : des colons. En effet, tandis que l'émigration compte, d'après la dernière statistique annuelle, en Angleterre, 181 000 individus, et en Allemagne 103 000, la France n'est représentée que par le chiffre de 3754, dont les trois quarts sont allés aux États-Unis et à la Plata, 300 à peine en Algérie, aucun dans les autres colonies. Or les colonies fructueuses sont celles qui se fondent par l'initiative individuelle et où s'établissent des agriculteurs, des commerçants, des industriels : telle était l'Égypte, où la colonie française comptait 18 000 individus, et que la république a abandonnée à l'Angleterre. Telle n'est pas la Cochinchine, où le nombre des Français n'est que de 1642, presque tous fonctionnaires, lesquels coûtent à la France 4 700 000 francs, ce qui, défalcation faite du revenu de 2 millions que nous rapporte la Cochinchine, représente une dépense de près de 3 millions pour une colonie sans colons. Le commerce ne s'élève qu'à 90 millions, dont 6 millions avec la France; encore est-il en grande partie entre les mains des Anglais, puisque le dernier relevé des entrées du port de Saïgon indique cent quatre-vingt-quatre navires anglais et seulement quatre-vingt-quinze français. D'après le sort de la Cochinchine, où nous sommes établis depuis vingt-cinq ans, on peut deviner ce qui adviendra du Tonkin.

Le principal avantage du Tonkin était sa proximité de la Chine et la possibilité de s'ouvrir un marché qui deviendra le plus vaste du monde et dont le commerce extérieur se chiffre par la somme d'un milliard dans laquelle la France n'est d'ailleurs représentée que pour une faible part. Mais, pour arriver à ce résultat, il aurait fallu s'entendre avec la Chine, et c'est ce que le ministère a refusé

de faire; bien loin donc d'augmenter nos débouchés, il va, en soulevant un conflit avec la Chine, compromettre nos intérêts dans le Céleste-Empire, et spécialement l'exportation des soies pour l'industrie française, qui s'élève à 90 millions. M. Challemel-Lacour, en quittant le ministère des affaires étrangères (il venait d'être remplacé par M. Ferry), a reconnu qu'entre la Chine et nous existait un désaccord que les propositions chinoises rendaient insoluble : nous devons donc envisager l'éventualité d'une guerre. L'orateur examine quels seront nos moyens d'action vis-à-vis de l'empire du Milieu; le blocus est-il possible et pratique vis-à-vis d'un pays aussi étendu que l'Europe et qui, d'ailleurs, ne demande qu'à se renfermer en lui-même? Le bombardement des ports ne nuira-t-il pas surtout aux intérêts européens et spécialement aux intérêts français? Le gouvernement de la république va donc engager le pays dans une lutte dont il est impossible de prévoir les conséquences au moment où de graves complications vont peut-être surgir en Europe.

Il existe, il est vrai, au dire de M. Delafosse, une autre conclusion, c'est la retraite des ministres dont les successeurs, ayant toute liberté d'action, pourraient trouver une solution à la fois pacifique et honorable.

Tandis que de vifs applaudissements accueillent cette péroraison, M. Léon Renault, rapporteur de la commission, monte à la tribune et défend son rapport en homme dont le siège est fait, mais dont les déclarations optimistes, en dépit des nombreuses citations dont il les étaye, ne s'appuient sur aucun argument nouveau ni convaincant. Pensant pouvoir remplacer le bon sens par l'esprit, il cite, à l'appui de son assertion qu'il faut soutenir quand même le ministère, ce mot du président Lincoln : « On ne doit pas changer de chevaux au moment de passer le gué de la rivière », mais M. de Cassagnac réplique aussitôt : « Et si les chevaux sont couronnés ! »

A la séance suivante, le président du Conseil prit la parole. Après s'être livré à des récriminations rétrospectives contre la Chine, il déclara que si celle-ci ne consentait pas à retirer ses troupes et à proposer des bases de négociation acceptables, il ne serait pas possible d'arrêter le mouvement de nos troupes. — C'est la guerre, interrompit M. Clémenceau; il faut alors demander des soldats et des crédits, mais ne faites pas massacrer nos soldats un à un. — M. Ferry répliqua qu'il ne fallait pas désespérer du succès de l'action diplomatique, puis, revenant à la question militaire, il affirma qu'il n'avait en vue qu'une action limitée, localisée, circonscrite au Delta. « Nous croyons, dit-il, qu'une démonstration de cette nature est le préalable nécessaire de toute négociation

sérieuse, et nous sommes convaincus que la reprise des négociations en serait la conséquence immédiate, et non pas seulement la reprise, mais la conclusion de négociations sérieuses. » Poussant l'imprudencence ou l'impudence plus loin encore, il ajouta « jusqu'à ce que le soldat vigoureux et résolu qui commande le corps expéditionnaire nous ait manifesté le besoin d'avoir des renforts ou l'impuissance d'opérer, nous nous en tenons aux troupes que nous avons envoyées et au crédit que nous demandons ». On dut s'empressement de rappeler au ministre, en l'invitant à lire le Livre Jaune, que le général Bouet avait réclamé une division. Mais, sourd aux interruptions et voulant accentuer encore le caractère mensongèrement pacifique de ses déclarations, il termina son discours en affirmant que si l'esprit de sagesse ne l'emportait pas et ne mettait pas fin au conflit, *cela l'étonnerait profondément.*

M. Andrieux succéda à M. Ferry et exprima l'opinion que, si l'on désirait réellement une solution pacifique, il ne fallait pas prendre dans le conflit diplomatique dont il était question « une attitude telle que le renvoi brutal d'un ministre plénipotentiaire au moment où il apportait des bases de négociation qu'on serait heureux de retrouver aujourd'hui, renvoi qu'on se montrait plus préoccupé de justifier devant l'opinion qu'on ne l'avait été de pourvoir aux conséquences graves qu'il pouvait entraîner pour le pays. « Nous sommes peut-être à l'heure qu'il est, dit-il, en guerre avec la Chine, et le Parlement n'y a pas donné son consentement. Eh bien, la question qu'il faut résoudre en vue de l'avenir, en vue des garanties de nos institutions, en vue du sincère fonctionnement des libertés constitutionnelles, c'est la question de savoir si dans certaines mains le parlementarisme pourra être le masque du pouvoir personnel. »

M. Ribot, président de la commission, monta ensuite à la tribune; son discours est la fidèle expression de cette politique du centre gauche qui consiste à participer la mort dans l'âme à des fautes que l'on déplore et que l'on ne sait ni prévenir ni réparer. Tout en demandant à la Chambre de voter les crédits et de continuer sa confiance au cabinet, il se livre à une critique sanglante de la conduite de celui-ci. « L'erreur commise par un membre du gouvernement alors qu'il a désavoué les propositions de M. Bourée, dit-il, pèse encore sur la situation actuelle malgré tous les efforts de M. le président du Conseil... Qu'a-t-on fait? On a reçu des propositions, les a-t-on examinées? S'est-on demandé si elles étaient définitives ou non? On les a désavouées avec hauteur. Et l'imprudencence était aggravée, non pas par les maladroites du gouvernement, mais par celles de quelques-uns de ses amis bien compromettants

et que le gouvernement devrait désavouer plus sévèrement, de ceux qui disaient que la Chine était une quantité négligeable. Qu'a-t-on fait alors? Une politique de présomption, d'infatuation. Il n'y a rien de pire. »

Le discours de M. Clémenceau mit fin à cette longue discussion, car il est difficile de prendre au sérieux les banalités sentimentales de M. Gaillard. Le député de Montmartre adjura la majorité de se mettre en face de la réalité : les crédits actuels étaient insuffisants, dans quinze jours on serait obligé d'en voter d'autres. « Lorsque, dans quelques jours, dit-il, on viendra vous demander des hommes et de l'argent, il faut que personne n'ait le droit de dire : « J'ai « été trompé. » Le vote de confiance, c'est la déclaration de guerre à la Chine. Personne ici ne peut l'ignorer. »

A ces paroles prophétiques, la majorité républicaine répondit, on votant les crédits à une majorité de 373 voix contre 139. Avant le vote, M. le duc de Bisaccia déclara au nom de la droite qu'elle ne s'y associerait pas, ne voulant pas paraître approuver même de loin les fautes accumulées par le gouvernement.

L'ordre du jour de confiance, proposé par MM. Paul Bert et Phillipoteaux et accepté par le ministère, fut adopté par 308 voix contre 201. Il était ainsi conçu : « La Chambre, convaincue que le gouvernement déploiera toute l'énergie nécessaire pour défendre, au Tonkin, les droits et l'honneur de la France, passe à l'ordre du jour. »

En dépit de l'optimisme du gouvernement, partagé par la majorité de la Chambre, le gouffre tonkinois continuait à se creuser; comme si ce n'était pas assez des 44 millions mis à la disposition du gouvernement au mois de mai et le 10 décembre, M. Ferry déposa, dans la séance du 15 décembre, un projet de loi portant ouverture au ministre de la marine et des colonies d'un crédit extraordinaire de 20 millions sur l'exercice 1884. La déclaration d'urgence et le renvoi à la commission saisie du précédent projet de loi furent aussitôt votés. M. Léon Renault lut son rapport dans la séance du 17; il concluait au vote des crédits, destinés non seulement aux opérations engagées au Tonkin, mais aussi à notre action dans l'Annam, où le roi Hiep-Hoa, successeur de Tu-Duc, venait d'être assassiné à la suite d'une révolution de palais. La discussion commença le lendemain.

Elle s'ouvrit par un discours de M. Lockroy, qui rappela les déclarations faites précédemment par le président du Conseil sur la nécessité d'une action limitée. Dix jours à peine s'étaient écoulés, et le gouvernement sollicitait de nouveaux crédits destinés à envoyer des renforts dont il niait l'utilité la semaine précédente.

Que voulait-on donc faire? S'agissait-il d'une nouvelle expédition contre l'Annam et allait-on se trouver pris dans un nouvel engrenage? La Chambre devait être lasse, à la fin, de voter dans les ténèbres. La manière dont cette nouvelle demande de crédits se présentait était d'ailleurs bizarre; il s'agissait en effet de voter un crédit supplémentaire sur l'exercice 1884, c'est-à-dire sur un budget qui n'était pas encore voté : on chargeait à l'avance un budget de 20 millions de crédits supplémentaires pour six mois, c'est-à-dire de 40 millions pour une année; c'était là un expédient financier sans précédent. Tout était d'ailleurs irrégulier dans la manière de procéder du Cabinet : ainsi l'exposé des motifs visait les ministres de la guerre et de la marine, et la signature du ministre de la marine figurait seule au bas du projet de loi; on se trouvait en présence de virements qu'on ne se donnait même pas la peine de déguiser. Quant à la promesse du général Campenon de ne pas désorganiser notre système de mobilisation, elle n'était tenue que d'une façon indirecte, car le système qui consistait à prendre un volontaire par compagnie, devait avoir pour résultat d'envoyer dans l'extrême Orient les meilleurs éléments de notre armée, de sorte que si des complications se produisaient en Europe, elle se trouverait écrémée et énervée en face d'adversaires redoutables.

M. Ferry répondit à M. Lockroy, et, au milieu des applaudissements ironiques de l'opposition, il engagea la Chambre à pousser à l'extrême la logique de ses fautes en faisant en sorte que le vote du 10 décembre ne restât pas stérile. D'après ce singulier logicien, si le ministère demandait de nouveaux crédits, qui devaient toujours être les derniers, c'était pour suivre une politique purement défensive et pour fortifier simplement nos garnisons dans l'Annam, le roi Hiep-Hoa avait été soit égorgé, soit assassiné, mais notre résident entretenait des relations officieuses avec son successeur. Quand on songe aux événements qui se sont accomplis depuis, on croit rêver en lisant cet extrait du discours de M. Ferry : « Nous savons où nous allons, et nous l'avons dit; nous savons ce que nous voulons, et la Chambre le veut avec nous et nous vous disons aujourd'hui : les renforts que nous vous demandons ont été calculés de manière à nous conduire, dans le temps le plus court, au terme désiré de cette campagne, sans rien sacrifier de notre honneur ni de nos intérêts. Nous vous le disons de la manière la plus formelle : les renforts sont considérables et ils sont suffisants. » Le ministre annonça que l'amiral Courbet marchait sur Son-tay, mais il refusa, de crainte d'être entendu des Chinois, d'apporter des plans de campagne en pleine action; nous savons déjà que le mot action

était dans sa bouche un euphémisme du mot guerre, à l'aide duquel il se croyait autorisé à violer la Constitution, en faisant la guerre sans la déclarer.

Dans un discours solide et vigoureux, M. Périn montra le pays placé par l'imprévoyance et les fautes du ministère entre une humiliation et une guerre longue et difficile. Opposant la réalité des choses au lyrisme de M. Ferry, s'écriant : « Nous agissons en bon père de famille », — « Non, messieurs, dit-il, ce n'est pas agir en bon père de famille que d'agir ainsi. Et puisqu'on a parlé du bon père de famille, permettez-moi de vous demander en employant la même figure : appelleriez-vous bon père de famille celui qui, ayant déjà un domaine suffisamment étendu pour qu'il n'ait pu le mettre complètement en valeur et en tirer tous les fruits qu'il peut rendre bien exploité, songerait à l'accroître et à s'emparer de terres dont la possession contestée pourrait le jeter dans des procès qui pourraient absorber le meilleur de son temps et de son argent ? Non, je ne le crois pas. Telle est cependant la conduite du cabinet. » Et plus loin : « Quelle espèce de colonie aurez-vous au Tonkin ? Je ne saurais la mieux qualifier que ne l'a fait l'honorable M. Léon Renault : « un camp retranché » se peuple avec des soldats et non avec des colons, et je ne sache pas que cela crée de grands débouchés au commerce... S'établir dans le Tonkin, c'est obliger la France à des sacrifices considérables et hors de proportion avec les avantages qu'elle en pourra retirer. »

M. Chevreau exposa le véritable point de vue auquel se plaçaient l'immense majorité des députés de la droite. Il rappela que ses amis et lui avaient cru devoir s'abstenir de voter les crédits précédemment demandés et qui avaient trait à des dépenses déjà faites, « dans la crainte d'entraîner le pays dans une suite d'opérations mal engagées à l'origine et dont le but véritable n'a jamais été bien connu ». Les débats qui venaient d'avoir lieu ne pouvaient que les confirmer dans leur résolution ; certes, il ne s'agissait pas d'abandonner la Cochinchine, « station maritime nécessaire, indispensable dans l'extrême Orient pour le maintien de notre influence et la sécurité de nos vaisseaux », mais le véritable patriotisme leur paraissait consister, à l'heure présente, « non à disperser, mais à concentrer nos forces, et à se montrer encore plus économe du sang de nos soldats que des ressources du Trésor ». M. Laroche-Joubert trouva une formule heureuse pour qualifier cette politique sagement patriotique : « ni abandon ni extension ».

La Chambre vota les crédits à la majorité de 327 voix contre 154.

*
* *

Nous voici parvenus à l'épisode le plus extraordinaire de l'aventure tonkinoise, à celui qui a fait le mieux ressortir les deux traits principaux du parti républicain : l'horreur des voies régulières et l'oubli de l'axiome de la sagesse des nations : Chacun son métier. Le même gouvernement, qui avait méconnu les avertissements de son représentant à Pékin, diplomate de carrière, résidant depuis plusieurs années au cœur de la Chine et ayant étudié à fond la situation de ce pays, allait accorder aveuglément sa confiance à un officier de marine, homme de mérite sans doute, mais étranger à la politique.

Laissons le commandant Fournier nous raconter lui-même sa campagne diplomatique, et, à cet effet, consultons sa déposition telle qu'elle est consignée dans les annexes de la Commission du Tonkin. Son intervention dans les affaires de Chine eut pour point de départ ses rapports personnels avec Ly-hong-tchang, rapports si intimes, à l'entendre, que ce dernier lui avait offert le commandement de la marine chinoise, et ses relations avec un Allemand, M. Detring, commissaire des douanes chinoises. Ce dernier, retournant à son poste, eut une entrevue à Hong-kong avec M. Fournier, qui y commandait *le Volta* sous les ordres de l'amiral Lespès, et l'engagea à user de sa qualité d'ami du vice-roi pour chercher à aplanir le conflit dans lequel son pays se trouvait engagé, et qui causait de graves préjudices au commerce international. Muni de l'autorisation de l'amiral Lespès, M. Fournier répond à ces ouvertures, et, sans instruction de son gouvernement, il se lance, suivant sa propre expression, « en éclaireur diplomatique », tandis que M. Patenôtre, nommé ministre plénipotentiaire en remplacement de M. Tricou, s'acheminait vers son poste. Précédé à Tien-sin par M. Detring, il y arrive bientôt lui-même, s'abouche avec Ly-hong-tchang, et, avant même d'avoir reçu ses pouvoirs, commence à négocier avec le vice-roi. Les télégrammes s'échangent alors entre Paris et Tien-sin avec une rapidité vertigineuse. Le 8 mai, M. Fournier télégraphie au ministre de la marine qu'il y a urgence à signer le traité dont l'analyse lui a été transmise par l'amiral Lespès, et demande des pleins pouvoirs; ceux-ci lui sont envoyés le jour même. Le 11 mai, la convention est signée, et le 12, M. Ferry félicite chaudement son négociateur pour le prompt dénouement du conflit avec la Chine : celui-ci allait être bientôt nommé capitaine de vaisseau en récompense de ses services politiques.

Examinons cette convention de Tien-sin qui devait s'écrouler

encore plus rapidement qu'elle n'avait été élevée. Elle renferme cinq articles.

Par le premier la France s'engage à respecter et à protéger contre toute agression d'une nation quelconque les frontières de la Chine limitrophes du Tonkin. — Ou cet article ne signifie absolument rien, ou il établit avec la Chine cette solidarité tant reprochée au traité Bourée.

Dans le second article, le Céleste-Empire, rassuré par les *garanties* contenues dans l'article précédent, s'engage : 1° à retirer immédiatement sur ses frontières les troupes chinoises du Tonkin, 2° à respecter dans le présent et dans l'avenir les traités directement intervenus ou à intervenir entre la France et la cour de Hué.

Par le troisième article, la France renonce à demander une indemnité à la Chine « en reconnaissance de l'attitude conciliante du gouvernement du Céleste-Empire et pour rendre hommage à la sagesse patriotique de S. Ex. Ly-hong-tchang, négociateur de cette convention ». En retour, la Chine s'engage à admettre sur toute l'étendue de ses frontières méridionales limitrophes du Tonkin le libre trafic des marchandises entre l'Annam et la France d'une part, et la Chine de l'autre, réglé par un traité de commerce et de tarifs à intervenir. On ne peut s'empêcher de sourire en lisant les considérants sur lesquels s'appuie la renonciation à une indemnité de la part de la France; c'est assurément la première fois qu'un négociateur se décerne des éloges à lui-même dans le texte d'une convention, et il est fâcheux qu'on ait oublié de rendre également hommage à la sagesse de M. Fournier.

Le quatrième article porte que, dans la rédaction du traité qu'il va signer avec l'Annam et qui abrogera les traités antérieurs relatifs au Tonkin, le gouvernement français s'engage à n'employer aucune expression de nature à porter atteinte au prestige du Céleste-Empire. Cet article est aussi vide de sens que le premier, l'usage des négociateurs n'étant pas d'injurier ceux avec lesquels ils concluent un traité d'amitié, à moins qu'il ne signifie que la question de la suzeraineté de la Chine sur l'Annam sera réservée. Or c'était là précisément un des motifs qui avaient fait rejeter le traité Bourée.

L'article 5 spécifie que, dès que la convention aura été signée, les deux gouvernements nommeront des plénipotentiaires qui se réuniront dans un délai de trois mois pour élaborer un traité définitif sur les bases fixées par les articles précédents.

La convention du 11 mai avait donc un caractère provisoire; il est bon d'insister sur ce fait pour se rendre compte des difficultés

qui allaient bientôt survenir. Toutefois, dans la pensée du négociateur français, deux conditions étaient immédiatement exécutoires : la nomination des plénipotentiaires pour la négociation du traité définitif, et l'évacuation du Tonkin par les Chinois. Quelques jours après, M. Fournier partait pour la France, enchanté de n'avoir eu qu'à venir et qu'à voir pour tout arranger ; malheureusement il n'avait pas vaincu.

En effet, il n'était pas encore parvenu au terme de son voyage que déjà sa convention avait cessé d'exister. Le 26 juin, une dépêche du général Millot faisait connaître qu'une colonne française se rendant à Lang-son sous le commandement du colonel Dugenne, pour prendre possession de cette place conformément à l'article 2 de la convention, avait été attaquée à Bac-lé par quatre mille réguliers Chinois ; après une résistance acharnée, elle avait été contrainte de battre en retraite, laissant sept morts sur le champ de bataille et emportant avec peine ses quarante-deux blessés. C'est ici que l'histoire de la convention Fournier revêt les apparences d'un véritable roman qu'on pourrait appeler comique, s'il n'avait été teint du sang de nos soldats.

Le mot « immédiatement », inséré dans l'article 2 de la convention concernant l'évacuation des troupes chinoises cantonnées au Tonkin, paraîtra assez vague, si l'on songe que le théâtre de la guerre se trouvait à 800 lieues de Pékin, dans un pays dépourvu de télégraphes. Aussi M. Fournier avait-il fait connaître au gouvernement et au général Millot qu'avant de quitter Tien-sin, il avait remis à Ly-hong-tchang une note verbale destinée à en préciser le sens ; d'après cette note, il était convenu qu'après un délai de vingt jours, c'est-à-dire le 6 juin, nos troupes pourraient occuper Lang-son, Caobang, Chat-khé et toutes les places du territoire tonkinois adossées aux frontières du Kouang-tong et du Kouang-si, et qu'après un délai de quarante jours, c'est-à-dire le 26 juin, nous pourrions occuper Laokaï et toutes les places du Tonkin adossées au territoire du Yunnan. Ces délais expirés, nous devions procéder sommairement à l'expulsion des garnisons chinoises.

M. Fournier a avoué devant la Commission que, dans l'entrevue où il remit cette note au vice-roi du Tchély, il n'avait pas d'interprète, et qu'il dut s'en rapporter à celui de Ly-hong-tchang, ce dernier acquiesçant par des signes de tête ; il a confessé en outre que le vice-roi n'engageait que lui-même, n'étant pas autorisé par son gouvernement à recevoir cette note, bien qu'il fût permis de supposer que son influence la ferait prévaloir. Or, à ce moment même, le Tsong-ly-yamen apprenait que M. Patenôtre s'était fait

remettre par le gouvernement de Hué le sceau d'investiture de l'empereur de la Chine et en avait ordonné publiquement la destruction, mesure qui semblait assez peu conforme à l'article 3 de la convention de Tien-sin, par lequel nous nous engageons à ne pas porter atteinte au prestige du Céleste-Empire. Quoi qu'il en soit, lorsque M. Ferry se plaignit avec indignation au gouvernement de Pékin de ce qu'il appelait le guet-apens de Bac-lé, celui-ci répondit qu'il ignorait totalement l'existence de la note à laquelle se référait le commandant Fournier, et que, dans sa pensée, l'évacuation du Tonkin par les troupes chinoises ne devait avoir lieu qu'après la conclusion du traité définitif.

Assurément entre la parole d'un officier français et celle d'un mandarin chinois, nous n'hésitons pas à nous en rapporter à la première; mais, si la bonne foi de M. Fournier est hors de toute contestation, il n'en est pas de même de sa prudence et de son esprit politique. La note remise par lui au vice-roi du Tchély dans des conditions si étranges n'avait aucun caractère diplomatique, et cependant tout l'échafaudage de sa convention provisoire reposait sur l'évacuation du Tonkin par les troupes chinoises.

*
* *

Le 20 mai, tandis que l'amiral Peyron déposait sur le bureau de la Chambre une nouvelle demande de crédits de 38 millions, M. Ferry montait triomphalement à la tribune pour faire connaître à la Chambre l'historique des négociations et les clauses du traité de Tien-sin; il terminait sa communication par ces mots : « Nous soumettons avec confiance toute cette négociation au jugement des Chambres et du pays. La France s'est toujours fait honneur de ne pas poursuivre ses victoires à l'extrême; notre modération, hautement appréciée par l'opinion européenne, nous assure la meilleure solution pour le présent et la plus grande somme de sécurité pour l'avenir. » — Le 26 juin, la situation était bien changée, et M. Ferry, quittant ses airs victorieux, se voyait interpellé par M. Thénot au sujet de l'incident de Bac-lé, dont le télégraphe venait de transmettre la nouvelle. Il se contenta de répondre qu'il avait donné l'ordre à notre chargé d'affaires à Pékin de protester auprès du Tsongly-yamen, et à l'amiral Courbet de prendre sous son commandement les deux divisions de l'escadre et de se diriger vers le nord.

Ainsi le ministère, qui avait une première fois violé la Constitution en faisant la guerre à l'Annam sans consulter la Chambre, allait la violer une seconde fois en agissant de même à l'égard de

la Chine; mais par un procédé bien digne de gens pour lesquels l'habitude de l'hypocrisie semble devenue une seconde nature, il allait la faire sans la déclarer : l'occupation d'un ou de plusieurs points du territoire ennemi, le bombardement des ports, allaient avoir lieu sous le couvert d'un euphémisme qui mérite de prendre sa place dans le vocabulaire du droit international : « la politique des gages ». Le 9 juillet, M. Ferry faisait remettre au gouvernement chinois par M. Patenôtre, arrivé à Shanghai, l'ultimatum suivant : l'article 2 de la Convention du 11 mai devait être immédiatement exécuté, la Chine devait payer une indemnité de 250 millions de francs; si une réponse satisfaisante n'était pas donnée sur ces deux points, la France devait s'assurer directement les réparations et les garanties qui lui étaient dues. Le chiffre de 250 millions avait été lancé au hasard, car si M. Ferry s'était donné la peine de consulter une personne ayant de la Chine la plus légère idée, il aurait appris qu'en raison de l'état de ses finances, elle était absolument incapable de payer cette somme. Le gouvernement chinois accepta le premier point, et, le 18 juillet, le Tsong-ly-yamen informait M. de Semallé que l'empereur avait donné l'ordre aux commandants des troupes chinoises de se retirer en deçà des frontières de l'empire; mais il repoussa le second et se contenta d'offrir une somme de 3 millions et demi pour les familles des victimes de Bac-lé. Il semble alors que M. Ferry se soit proposé de donner à la Chine le temps de profiter de toutes nos tergiversations tout en irritant son amour-propre; d'une part, en effet, il recula jusqu'au 21 août les délais de son ultimatum et réduisit l'indemnité demandée au chiffre de 80 millions, mettant ainsi à nu le décousu de ses idées et permettant au gouvernement chinois d'espérer de nouvelles concessions; et, d'autre part, il commença avant l'expiration de l'ultimatum à pratiquer la « politique des gages ». Le 5 août, l'amiral Lespès bombarda les fortifications de Kélung, au nord-est de l'île de Formose, opération facile qui n'eut d'autre résultat que d'exaspérer les Chinois et de les rendre plus intraitables.

C'est dans ces conditions que s'ouvrit à la Chambre, le 14 août, la discussion sur la demande de crédits de 38 483 000 francs, déposée le 20 mai par le ministre de la marine. M. Ménard-Dorian, rapporteur de la Commission, fit ressortir combien la situation s'était modifiée depuis le moment où la demande de crédits avait été déposée, et, tout en réservant sa responsabilité, il déclara qu'il n'avait consenti à rédiger le rapport que parce que le président du Conseil avait affirmé que, malgré les événements accomplis, le gouvernement considérait que *les crédits étaient suffisants pour parer à toutes les éventualités.*

Prenant acte de ces déclarations, M. Raoul Duval, dans un discours empreint de cette éloquence lumineuse et sobre dont il a le secret, rappela à quel point les prévisions des orateurs de l'opposition et spécialement celles de M. Delafosse s'étaient trouvées réalisées et même dépassées par l'événement. Il fit justice des allégations dérisoires du président du Conseil : « Vous pouvez être certains, dit-il, qu'avant la fin de l'année de nouvelles demandes de crédits seront faites. » Se livrant à une étude rétrospective de la question, il fit ressortir l'augmentation constante des crédits, depuis la modeste somme de 845 000 francs, demandée en 1877 pour assurer l'exécution du traité de 1874, jusqu'à celle de 77 millions, qui forme le total de tous les crédits votés et dépensés jusqu'à ce jour. La Chambre s'est laissé prendre peu à peu dans l'engrenage, tout en se rendant compte qu'on l'entraînait dans une voie dangereuse, car, à chaque vote de confiance, la majorité obtenue par le gouvernement a été moins considérable; mais elle ne saurait se retrancher derrière le ministère, car on lui opposerait ce proverbe arabe : « Si tu me trompes une fois, c'est de ta faute; si tu me trompes deux fois, c'est de la mienne. » L'orateur qualifie sévèrement la conduite d'un gouvernement qui, après avoir fait reposer l'exécution d'un traité sur une note restée sans réponse, engage le pays sans l'autorisation de la Chambre dans une guerre avec la Chine, dont il est impossible de prévoir les conséquences.

M. Ferry répondit à M. Raoul Duval. Au dire de ce singulier ministre des affaires étrangères, toutes les précautions diplomatiques avaient été prises, il remplaça les bonnes raisons par des injures déclamatoires à l'adresse des Chinois, préconisa la fondation d'un empire colonial, qu'il déclara la grande pensée du régime républicain, et enfin, au lendemain du bombardement de Kelung, et à la veille de celui de Fou-tchéou, s'écria sans paraître se rendre compte qu'il se moquait de la Chambre et du pays : « Ne croyez pas, messieurs, que nous soyons avec la Chine en état de guerre, nous sommes en état de négociation! » Puis, comme si les fautes passées de la majorité l'obligeaient à en commettre de nouvelles, il l'adjura de ne pas se déjuger et de voter les crédits.

Ceux-ci furent en effet votés par 173 voix contre 50 et de nombreuses abstentions. La majorité républicaine semblait décidée à aller jusqu'au bout de l'impasse dans laquelle le ministre l'avait engagée.

Quelques jours après, au moment où les vacances parlementaires affranchissaient le gouvernement de tout contrôle, l'ultimatum expirait (21 août), et le gouvernement chinois n'ayant pas accepté nos propositions, l'amiral Courbet recevait l'ordre de détruire

l'arsenal de Fou-tchéou, dont la création était due à un officier de marine français, M. Gicquel. Déjà l'escadre, composée de neuf navires ou torpilleurs, et montée par dix-huit cents hommes, était entrée dans la rivière Min et s'était embossée devant l'arsenal, situé à 30 kilomètres de son embouchure. Le 23, l'amiral Courbet ouvrit le feu, et le 26, l'arsenal était complètement détruit; neuf navires de guerre chinois et douze jonques avaient été coulés. Prenant alors à revers les nombreux ouvrages échelonnés jusqu'à l'embouchure du Min, le commandant de l'escadre les détruisit successivement, et, le 29, il jetait l'ancre devant Matsou, où se trouve une des stations du câble télégraphique établi le long des côtes chinoises. Cette opération, hardiment conçue et vigoureusement exécutée, ajouta une belle page à nos annales maritimes; mais, au point de vue politique, elle fut absolument stérile, comme il était aisé de le prévoir. Étant données, en effet, l'étendue de l'empire chinois et sa puissante organisation qui concilie l'unité politique avec une large décentralisation administrative, les coups même les plus retentissants frappés aux extrémités font peu d'impression sur le gouvernement central; cette situation ne peut se comparer qu'à celle de l'empire romain, dont la masse n'était pas ébranlée par une défaite subie sur les bords du Danube ou sur les frontières de la Perse. Du moment où l'on se décidait à recourir à la force, le seul plan logique consistait à remonter droit au nord et à faire une démonstration énergique à l'entrée du fleuve Bleu ou du Peï-ho. Il est permis de penser que tel était le désir de l'amiral Courbet; mais les situations franches et les idées claires et nettes ne convenaient pas à M. Ferry. Étonné du silence du cabinet de Pékin, mais ne voulant pas avouer qu'il s'était trompé, il continua à pratiquer la « politique des gages » : après avoir attendu un mois au mouillage de Matsou les renforts qui lui étaient envoyés de Cochinchine, l'amiral Courbet, se conformant aux ordres reçus de Paris, occupa le 1^{er} octobre le port de Kélung, situé sur la côte orientale de l'île de Formose; mais, quelques jours après, faute de forces suffisantes, l'amiral Lespès échoua dans une attaque contre Tamsui, situé sur la côte occidentale. Cependant les Chinois se fortifiaient sur les hauteurs qui dominaient Kélung et où se trouvaient des mines de charbon dont nous prétendions nous assurer la possession. Ils allaient nous tenir assiégés pendant plusieurs mois, usant dans une série de combats sans résultats notre petit corps expéditionnaire, décimé par les fièvres, les fatigues et les privations de toute sorte. Le 20 octobre, il avait été notifié aux différentes puissances que la côte serait mise en état de blocus à partir du 23; le seul effet de cette mesure,

aussi peu réfléchi que les précédentes, devait être d'immobiliser notre flotte.

Notre situation au Tonkin n'était guère plus satisfaisante. Il est vrai que nous occupions les places de Sontay, de Bac-ninh et de Hong-hoa ¹; mais nous ne pouvions sortir du Delta sans nous heurter à des troupes chinoises chaque jour plus nombreuses et rendues plus hardies par notre retraite après la surprise de Bac-lé. La responsabilité de ce triste incident remontait pour une bonne part au général Millot, qui avait été appelé à succéder à l'amiral Courbet dans le commandement du corps expéditionnaire après la prise de Son-tay et au moment où l'amiral allait occuper Bac-ninh. Tandis que le commandant Fournier négligeait les précautions diplomatiques les plus élémentaires, le général Millot, au lieu de procéder avec prudence et d'envoyer vers le Nord des forces suffisantes pour parer à toute éventualité, avait lancé en avant la petite troupe du colonel Dugenne, avec autant d'insouciance que s'il s'était agi de fournir des étapes dans un pays depuis longtemps conquis. Peu de temps après ce triste incident, M. Millot que ses relations avec les chefs les plus avancés du parti républicain semblaient avoir principalement désigné pour le commandement important qui lui avait été attribué, demanda à rentrer en France en faisant valoir des raisons de santé. Il fut remplacé par le général Brière de l'Isle.

Les opérations militaires, suspendues durant la saison chaude, furent reprises dans les premiers jours d'octobre. Le commandant en chef donna l'ordre au général Négrier, un de nos brigadiers les plus intelligents et les plus énergiques, de marcher à la rencontre des Chinois qui pronçaient un nouveau mouvement en avant. Celui-ci se porta dans la direction de Lang-son, battit l'ennemi le 6 et le 8 à Lang-kep, et fut blessé dans cette dernière affaire. Le colonel Donnier poursuivit vigoureusement les Chinois et enleva les hauteurs de Chu dans les journées du 10 et du 11. Tous ces succès furent chèrement achetés, car les Chinois, trop nombreux pour que leurs pertes pussent contre-balancer les nôtres, bien armés d'ailleurs et commandés par des officiers européens, devenaient des adversaires redoutables; et, tandis que nous les refoulions péniblement vers le nord, ils nous débordaient à l'ouest et assiégeaient la place de Tuyen-quan, occupée par nous depuis le 4^{er} juin.

A la rentrée des Chambres, la politique des gages ayant complètement échoué, le gouvernement se vit contraint de déposer

¹ 16 décembre 1883, prise de Son-tay; 12 mars 1884, prise de Bac-ninh; 13 avril, occupation de Hong-hoa.

une nouvelle demande de crédits de 10 811 694 francs sur l'exercice 1884 pour le service du Tonkin, et, dans la séance du 20 octobre, la Chambre fut invitée à mettre à son ordre du jour la nomination d'une commission pour examiner ce projet de loi. En même temps, MM. Raoul Duval et Delafosse déposaient une demande d'interpellation, dont la discussion fut fixée au moment où aurait lieu celle des crédits. M. Rivière, appuyé par un grand nombre de ses collègues, saisit cette occasion pour demander que les membres de la Chambre pussent prendre connaissance des procès-verbaux rédigés par l'ancienne commission du Tonkin, nommée le 15 novembre de l'année précédente. Ceux-ci contenaient des révélations fort importantes, entre autres la déposition de M. Bourée, et l'on conçoit sans peine l'importance que le gouvernement attachait à ce que ces révélations restassent ensevelies dans un secret éternel. On se demandait toutefois quelles raisons pourraient invoquer, pour refuser ces communications, les hommes qui, à l'époque de l'expédition du Mexique, au moment de la guerre de 1870, s'étaient plaints si souvent que le gouvernement impérial se refusât à faire la lumière. Mais c'eût été mal connaître M. Ferry que de le croire à l'abri de semblables palinodies ; bien que les négociations eussent abouti au triste résultat que nous savons et que les faits accomplis rendissent le secret parfaitement inutile, il refusa de consentir à la communication des procès-verbaux : il est vrai qu'on y aurait trouvé les éléments d'une condamnation éclatante du ministère. La majorité préféra le rôle de complice à celui de juge et repoussa la proposition Rivière par 239 voix contre 185, avouant ainsi qu'à ses yeux le régime parlementaire n'était que l'hypocrisie du pouvoir personnel.

La lecture du rapport sur les crédits fut faite à la Chambre par M. Leroy dans la séance du 18 novembre ; ils s'élevaient à la somme de 16 147 368 francs, dont 1 885 368 francs pour le ministère de la guerre, destinés à la création d'un deuxième régiment étranger et d'un quatrième régiment de tirailleurs algériens. Le rapporteur concluait à l'adoption de crédits, rappelant à la majorité non sans raison, mais d'une manière peu faite pour lui être agréable, qu'elle s'était rendue solidaire de la politique du gouvernement par les nombreux votes de confiance qu'elle lui avait accordés. Il faisait entrevoir d'ailleurs une nouvelle demande de crédits relatifs à l'exercice 1885, devant, d'après les prévisions du ministère, s'élever à la somme de 40 millions.

A mesure que le chiffre des crédits s'élevait, il semble que le gouvernement et la majorité fussent moins disposés à s'éclairer et à éclairer le pays. Dans la séance du 21 novembre, M. Clémenceau demanda qu'une partie fort importante des procès-verbaux de la

séance de la commission des crédits du 6 novembre 1884, comprenant une question qu'il avait adressée au ministre des affaires étrangères et la réponse de celui-ci, fût publiée parmi les annexes du rapport de la commission; M. Ferry s'y étant opposé, la Chambre, après une discussion orageuse, lui donna raison à une majorité de 289 voix contre 204.

Enfin la discussion des crédits et des interpellations de MM. Raoul Duval et Delafosse d'une part, et Lockroy de l'autre, s'ouvrit le 24 novembre. M. Lockroy prit le premier la parole. Il montra les dangers des entreprises coloniales et insista sur la coûteuse inutilité de la « politique des gages », rappelant le jugement sévère que, sans s'en douter peut-être, M. le ministre de la marine avait porté sur elle quand il avait dit : « Je ne sais ce que coûtera l'occupation de Formose, mais notre installation dans cette île sera plus coûteuse que l'occupation du Tonkin. »

M. Delafosse occupa ensuite la tribune. Opposant aux roueries ministérielles une attitude franche et décidée, il déclara que le jugement que la Chambre était appelée à rendre devant le pays sur la politique du gouvernement et sur son existence serait le rachat d'une confiance mal placée ou sa propre condamnation. Il rappela les assertions mensongères d'un cabinet qui, après avoir lancé la France dans une aventure périlleuse en rejetant le traité Bourée, avait osé dire par la bouche de M. Challemel-Lacour (15 mai 1884) : « Il n'y a rien à conquérir chez un peuple où tout le monde nous est ami », et « quant à la Chine, nous croyons qu'elle n'a ni la pensée ni la volonté d'intervenir ». « Vous refusez de nous croire, s'écria l'éloquent orateur, non par inconscience ou par dédain volontaire de la vérité, mais par intérêt ministériel, parce qu'il ne vous convenait pas d'avouer au pays que, pour mener à terme votre entreprise, vous aviez besoin de lui demander 50 000 hommes et 300 millions. » L'orateur se livre à une critique minutieuse de la convention Fournier et de sa trop fameuse note, et montre sur la foi de quels engagements imaginaires on a exposé la vie de nos malheureux soldats. Il dit qu'il est temps de sortir de ces voies tortueuses dans lesquelles nous avons joué le rôle de dupes, et d'adopter enfin une politique claire et nette, la seule qui convienne vis-à-vis de gens aussi rusés que les Chinois. Il pense qu'un arrangement pacifique n'est pas impossible, mais il soutient que le cabinet actuel est le seul qui ne puisse pas y recourir, parce qu'il ne peut se dégager sans déshonneur pour lui et en même temps pour le pays. Il vous appartient maintenant de choisir entre le pays et lui.

M. Ferry monta à la tribune dans la séance du 26, et la Chambre dut entendre, encore une fois, le panégyrique de la politique coloniale par son principal inventeur¹; toutefois, le président du Conseil cherchait en commençant à rejeter la responsabilité de l'entreprise sur ses prédécesseurs. Mais bientôt son audace habituelle reprenait le dessus, il affirmait, sans rire, que tout s'était passé au grand jour, et, traitant l'histoire avec la même désinvolture que les procès-verbaux de la commission, il soutenait que les grands colonisateurs, les Colbert, les Dupleix, n'avaient pas procédé autrement que lui, c'est-à-dire qu'ils s'étaient laissé entraîner au gré des événements, sans savoir où ils allaient. On croit rêver quand, à la veille de cette marche sur Lang-son, qui devait aboutir à de si désastreux résultats, on entend le ministre des affaires étrangères, se réclamant de l'autorité du général Millot, déclarer que la possession du Delta nous suffit, qu'au-delà de Kep se trouve une région déserte que nous n'avons aucun intérêt à posséder, et que « notre situation est non seulement bonne, mais excellente, rassurante! » Viennent ensuite des renseignements fantaisistes sur le parti que nous pourrions tirer des richesses problématiques du Tonkin, puis des appréciations empreintes de cet optimisme officiel, sans cesse démenti par l'événement, sur le relèvement de notre influence dans l'Annam. M. Ferry refait à sa manière, au moyen d'affirmations gratuites, l'histoire du traité Fournier et de la surprise de Bac-lé, cite le *Times* qu'il accuse d'être favorable aux Chinois, et dont le correspondant a été fait, quelques années auparavant, officier de la Légion d'honneur par le gouvernement de la république, et, se livrant à un cours de casuistique politique, se justifie d'avoir violé la Constitution, en prétendant que les votes antérieurs de la Chambre l'autorisaient *implicitement* à faire la guerre; autant valait dire que l'article 9 de cette Constitution, en vertu duquel la guerre devait être déclarée *formellement et explicitement* par le parlement, n'était qu'un trompe-l'œil destiné à en imposer aux naïfs. Passant de la question de droit à la question de fait, le ministre insiste sur la valeur de Formose, considéré comme gage d'une paix prochaine, et estime que nous nous dédommagerons des dépenses que pourra nous occasionner l'occupation, en mettant la main sur le produit des douanes; mais un peu plus loin, il est obligé de reconnaître que le produit de ces douanes est engagé d'avance, pour une bonne part, aux créanciers du gouvernement chinois.

¹ En évaluant les ressources futures du Tonkin, cet austère républicain plaça en première ligne la régie de l'opium.

Après quelques lieux communs sur la part que la France doit prendre à la politique générale et sur la nécessité de ne pas trop se recueillir, le président du Conseil se décide à aborder le point délicat des interpellations : l'impossibilité pour le ministère actuel de conclure un arrangement pacifique et l'obligation morale qui s'impose à lui de céder la place à d'autres. Lorsqu'au lendemain des événements de 1815, un grand patriote, le duc de Richelieu, prenant le pouvoir à contre-cœur, avait sauvé l'indépendance nationale, arraché l'Alsace et la Lorraine aux convoitises prussiennes, et opéré à l'intérieur, par une politique élevée et loyale, la réconciliation de l'ancienne et de la nouvelle France, on avait dit de lui qu'il était de ceux auxquels « on ne fait accepter un honneur qu'en le leur faisant considérer comme un devoir ». Il était aussi de ceux qui avaient le droit de parler « des labeurs écrasants et des lourdes responsabilités du pouvoir », et de dire « qu'au lieu de recueillir ce qu'en d'autres temps on appelait les joies du pouvoir, on ne trouve en définitive qu'une lutte de tous les instants et ce qui, pour un cœur bien placé est la dernière de toutes les amertumes, la tempête des haines déchainées, les amitiés perdues, les calomnies inouïes que rien ne lasse ». Eh bien, le croirait-on, ces expressions sont tombées non de la bouche du grand ministre de la Restauration, mais de celle du politicien républicain qui, après avoir fait appel, pour conquérir le pouvoir, aux passions les plus violentes, n'avait signalé son ministère que par la violation des droits les plus sacrés de la conscience, par la répudiation de toutes les libertés qu'il réclamait jadis sur les bancs de l'opposition, par des excitations répétées à la haine des Français les uns contre les autres, et, enfin à l'extérieur, par une politique qui, de déception en déception, allait aboutir quelques semaines après à l'abaissement de notre drapeau devant la Chine. C'est pour arriver à ce résultat qu'avant de descendre de la tribune, M. Ferry soumit à la Chambre un nouveau projet de loi destiné à pourvoir aux opérations du premier semestre de l'année 1885 ; les crédits réclamés par ce projet de loi s'élevaient à la somme de 43 422 000 fr. « Ce ne sera qu'un acompte », s'écria M. Blin de Bourdon au milieu des protestations de la majorité. Ce nouveau projet fut renvoyé d'urgence à la commission qui, par l'organe de M. Leroy, déposa dans la séance du lendemain son rapport concluant derechef au vote des crédits demandés par le gouvernement.

La journée du 27 novembre vit la fin de cette longue discussion. M. Clémenceau prononça un discours dans lequel il démontra, avec une insistance que ses opinions républicaines ne sauraient rendre suspecte, que le gouvernement de la république était le jouet du

prince de Bismarck, dont la politique consistait à nous affaiblir en Europe, en nous engageant dans des expéditions lointaines; puis M. le duc de Bisaccia fit, au nom de la droite, une importante déclaration.

Après avoir rappelé les votes antérieurs de l'opposition de droite, si promptement justifiés par les événements, et montré le gouvernement « placé entre l'entraînement qui le pousse vers les expéditions lointaines et la crainte de compromettre par des mesures énergiques ses manœuvres électorales », il déclara que « l'état sans nom, qui n'était ni la paix ni la guerre, adopté par le gouvernement, était de nature à entraîner pour lui les responsabilités constitutionnelles les plus graves devant un parlement dont la majorité n'aurait pas abdiqué tout contrôle et toute indépendance ». « Il semble, dit-il en terminant, que le gouvernement n'ait eu qu'une pensée, cacher la vérité au pays et continuer à l'aide d'expédients une entreprise aussi mal conduite que mal engagée. Dans ces conditions, tout vote de crédit serait un vote de confiance. C'est pourquoi, si résolu que nous soyons en toute circonstance à faire les sacrifices nécessaires pour défendre l'honneur national que représente l'armée française, nous ne pouvons confier les ressources du pays à un gouvernement dont la conduite a toujours été sans prévoyance et l'attitude sans sincérité. »

Les crédits furent votés à une majorité de 299 voix contre 58; quant au vote de confiance, on dut le renvoyer au lendemain, un scrutin public à la tribune ayant été réclamé et un grand nombre de députés étant absents. Sur la proposition de MM. Sadi-Carnot et Spuller, la Chambre décida, par 302 voix contre 185, qu'elle continuait sa confiance au ministère; mais on pouvait dire en retournant un mot célèbre que c'était là une confiance qui se commandait, mais ne se gagnait pas.

L'année 1884 se termina sans qu'il fût permis de signaler aucun progrès au Tonkin; nous étions obligés de nous y tenir sur la défensive, et les forces qui nous étaient opposées devenaient chaque jour plus considérables. Quant au blocus de Formose, il semblait préoccuper médiocrement les Chinois, les moussons qui soufflent en hiver sur la côte de l'île en rendaient le maintien difficile, et notre petit corps expéditionnaire souffrait cruellement des privations et des maladies.

L'année 1885 s'ouvrit par un petit coup de théâtre ministériel : la démission du général Campenon, ministre de la guerre, et son remplacement par le général Lewal, avec cette circonstance aggravante que la direction des opérations du Tonkin était transférée du ministère de la marine au ministère de la guerre. Lorsque le

parlement reprit ses séances, après les courtes vacances du jour de l'an, M. Raoul Duval crut devoir interpellier le gouvernement sur la signification de ce changement. Il rappela les explications données par le général Campenon lui-même dans les journaux républicains, l'*Evénement* et le *National*; il se serait retiré parce qu'il ne voulait pas prendre la responsabilité d'immobiliser, du Tonkin ou ailleurs, un corps d'armée d'au moins vingt mille hommes; il ne voulait pas non plus accepter celle d'une expédition sur le territoire continental du Céleste-Empire. « Prenant texte du programme exposé par le président du Conseil lors du vote des crédits de 60 millions au mois de novembre, programme accepté silencieusement par le général Campenon et qui circoncrivait les opérations de terre au Tonkin et à Formose, M. Raoul Duval s'exprima en ces termes : « Je suis en droit de demander si on médite quelque chose de nouveau, si le gouvernement songe à opérer contre la Chine hors des limites par nous acceptées, c'est-à-dire hors du Tonkin et de Formose. »

Cette question claire et catégorique amena M. Ferry à la tribune. Le ministre des affaires étrangères, sentant qu'il n'avait plus de ménagements à garder vis-à-vis d'une majorité qui lui avait donné la mesure de son obéissance, laissa cette fois de côté toute équivoque. Contredisant ses déclarations précédentes sur la nécessité de limiter les opérations militaires, il s'écria, au milieu des exclamations et des rires de l'opposition : « Persister dans cette politique après le vote du 27 novembre, c'eût été, à mes yeux, manquer à la volonté de la Chambre comme au désir manifeste de l'opinion publique dans ce pays »; et, précisant sa pensée, il s'écria bientôt après, au milieu des applaudissements de la majorité : « L'exécution pleine et entière du traité de Tien-sin, c'est l'occupation pleine et entière du Tonkin jusqu'à la frontière chinoise. » M. Ferry termina son discours en disant qu'il avait fait tous ses efforts pour retenir le général Campenon, mais que celui-ci avait persisté dans son projet de retraite en disant : « Je n'ai pas dans l'extension que vous voulez donner aux opérations militaires du Tonkin une confiance suffisante pour les diriger. Appelez auprès de vous un autre officier général. » Puis le président du Conseil fit l'éloge du général Lewal, qui lui succéda à la tribune.

Les débuts du nouveau ministre ne furent pas heureux. Il commença par déplorer, lui aussi, le départ du général Campenon, dont il n'était, disait-il, séparé que par une nuance. L'euphémisme parut un peu hardi aux députés les plus ministériels; et l'opposition n'avait pas encore eu le temps de se remettre de son étonnement, quand l'orateur, faisant bon marché de la politique de recueille-

ment dont dépendait l'avenir de la patrie, déclara qu'à son avis l'armée ne devait pas rester immobile, accroupie et comme hypnotisée par la contemplation perpétuelle de la frontière. » Quelques lieux communs sur les difficultés que présentent les expéditions lointaines et sur la nécessité de ne pas abandonner le Tonkin n'étaient pas de nature à éclairer la Chambre sur les nouveaux projets du gouvernement. Mais celle-ci, pour employer l'expression chère au général Lewal, était depuis longtemps « accroupie et comme hypnotisée » en face du banc des ministres. Malgré une réplique vigoureuse de M. Raoul Duval, elle vota l'ordre du jour pur et simple à une majorité de 280 voix contre 225.

Le moment approchait où les avertissements que les orateurs de l'opposition n'avaient pas ménagés au gouvernement allaient recevoir des événements une cruelle confirmation. Pendant les premiers mois de l'année, le courage de nos soldats suppléa à l'insuffisance du nombre, et notre corps expéditionnaire put enregistrer une belle page militaire : la défense de Tuyen-quan par le commandant Dominé, qui, n'ayant avec lui que six cents soldats et enveloppé par des forces considérables, se défendit pendant dix-huit jours après l'ouverture d'une brèche dans la première enceinte et repoussa huit assauts. D'autre part, à la suite d'une marche hardie signalée par de nombreux engagements, les généraux Brière de l'Isle et Négrier occupèrent la ville de Longson, puis tandis que le premier se portait au secours de Tuyen-quan et dégageait l'héroïque commandant Dominé, le général Négrier s'empara de Dong-dang, position avancée la plus rapprochée de la frontière chinoise, et, atteignant celle-ci au poste de de Cua-ai, il fit sauter la porte de Chine. Malheureusement ces succès ne devaient pas avoir de lendemain ; attaqué par des forces considérables, le général Négrier, ayant épuisé les munitions de son artillerie, dut se replier sur Dong-dang, où il se vit sérieusement menacé.

Dans la séance du 26 mars, M. Delafosse, se faisant l'écho de l'émotion excitée dans Paris par ces fâcheuses nouvelles, crut devoir adresser une question au ministre des affaires étrangères. Il lui demanda de communiquer à la Chambre les renseignements qu'il devait posséder et de lui faire connaître les mesures qu'il se proposait de prendre pour faire face à une situation dont la gravité ne pouvait échapper à personne. M. Ferry monta à la tribune d'un air contraint et donna lecture d'une dépêche du général Brière de l'Isle, mentionnant l'échec éprouvé en avant de Dong-dang et avouant que le chiffre de nos pertes s'élevait à deux cents hommes tués ou blessés. Le président du Conseil se hâta d'ajouter que cet

échec serait bientôt réparé, grâce à l'arrivée de renforts considérables ; et, cherchant à s'affranchir de la lourde responsabilité qui pesait sur lui, il invita la Chambre à accorder sa confiance aux glorieux chefs de l'armée.

M. Delafosse prit alors de nouveau la parole, et, après avoir déclaré que les membres de la droite n'avaient pas attendu l'invitation du président du Conseil pour rendre à l'armée et à ceux qui la commandaient l'hommage qui leur était dû, il ajouta : « Ce qui fait précisément l'amertume de nos regrets, c'est que d'aussi braves gens, des héros comme ceux-là, soient sacrifiés à la plus criminelle et à la plus folle des entreprises. » Rappelant les assurances optimistes dont les ministres leurraient la Chambre depuis dix-huit mois, il montra les sacrifices du pays et le dévouement de l'armée n'aboutissant qu'à un seul résultat : « la diminution à chaque combat nouveau du nombre de nos soldats », tandis que la solution pacifique cherchée à Formose et à Lang-son nous échappait sans cesse. Après la clôture de l'incident, M. Granet déposa une demande d'interpellation sur les affaires du Tonkin ; la discussion fut fixée au surlendemain, 28 mars.

Elle s'ouvrit par un discours de M. Granet ; le député de l'extrême gauche critiqua amèrement la conduite du ministère qui, après avoir caché la vérité à la Chambre et violé la Constitution, n'avait réussi, par l'application de sa « politique des gages », qu'à éparpiller nos forces et à nous placer dans une situation telle, qu'un nouvel effort ne pouvait être tenté sans toucher à l'organisation de notre armée continentale. M. Granet montra la France placée par les fautes du gouvernement de la république « entre le déshonneur d'une reculade et les témérités d'une folie ».

M. Ferry se plaignit de voir diriger sans cesse contre sa politique les mêmes attaques et il y répondit par les mêmes affirmations gratuites. L'analyse de ce discours, rempli de lieux communs optimistes, ne présenterait aucun intérêt, mais il importe d'en détacher les assertions suivantes lancées impudemment à la face d'une Chambre aveuglée quelques heures avant que la nouvelle de l'évacuation de Lang-son ne se répandit dans le public, « non seulement Lang-son est bien gardée, mais toute la ligne de Chu à Lang-son est fortement occupée par nos troupes... Il est certain que le général de Négrier a dans la main les forces nécessaires pour tenir à Lang-son. Il est certain que de ce côté la pleine possession de la frontière tonkinoise nous est acquise, et que nous sommes dans la situation la meilleure pour traiter ». Toutefois, comme s'il pressentait que le crédit moral accordé depuis deux ans à son gouvernement allait bientôt se trouver épuisé, M. Ferry

n'osait plus solliciter directement un vote de confiance, mais il le réclamait indirectement en se retranchant derrière l'armée.

M. Raoul Duval répondit au président du Conseil et tout d'abord définit nettement la situation. « Nous avons, dit-il, en face de nous des adversaires que notre gouvernement a cherchés et que nous n'avons plus le droit de traiter en quantité négligeable, car ils sont légion, et, en les battant, nous leur avons appris à se battre. » Il fit ressortir la fausseté de l'allégation de M. Ferry que le seul but poursuivi par le gouvernement était l'exécution de la convention, purement provisoire d'ailleurs, du 11 mai 1884, puisque, dès le lendemain de l'incident de Bac-lé, la Chine avait proposé de l'exécuter, et que le ministère avait ajouté alors, à l'exécution pure et simple de la convention, la demande d'une indemnité formidable de 250 millions. Puis, s'appuyant sur les documents renfermés dans le Livre Jaune, il montra avec quelle légèreté le ministre des affaires étrangères avait dédaigné les avertissements de tous nos agents diplomatiques, et fit allusion à la conduite tenue à Hué par M. Patenôtre, lorsque, contrairement à un des articles du traité de Tien-sin, il avait fait détruire solennellement le sceau de l'empereur de la Chine : cet acte impolitique au suprême degré avait, plus encore peut-être que l'incident de Bac-lé, détruit toute chance d'une entente pacifique. Faisant allusion aux sinistres euphémismes du chef de cabinet sur la différence entre les guerres européennes et les guerres asiatiques, l'orateur s'écria : « On se bat sans trêve ni merci, il n'est fait aucun quartier; dès qu'un homme est blessé, si cet homme n'est pas enlevé immédiatement du champ de bataille, il est irrévocablement perdu pour la patrie et pour les siens. » Ces paroles étaient de nature à produire une impression d'autant plus grande qu'à ce moment même des lettres venues du Tonkin renfermaient des détails effroyables sur les supplices infligés à nos malheureux prisonniers : quelques-uns d'entre eux avaient été retrouvés enfermés dans des cages longues et étroites, garnies de toutes parts de pointes de fer, où il leur était impossible de se coucher ou de s'asseoir, et dans lesquelles on les avait laissés mourir de faim. « Le pays, continuait l'éloquent député du Calvados, applaudit à l'héroïsme de nos soldats malheureusement dépensé en pure perte, mais il gémit avec nous en pensant que tant de sacrifices douloureux sont faits uniquement pour parer aux besoins d'une politique intérieure singulièrement embarrassée. » Puis, faisant allusion aux détails navrants révélés par des journaux spéciaux, *l'Union médicale* entre autres, sur l'état de dénûment où on laissait nos malheureuses troupes, « c'est sans doute encore, ajoutait-il, une chose négligeable pour

M. le président du Conseil, mais pour nous elle pèse de tout le poids que nous attachons à l'existence d'un seul des enfants de la France¹ ».

Envisageant la question par rapport à notre situation européenne, l'orateur montra que si M. Ferry s'était vu enfin obligé de confesser l'état de guerre affirmé dans la circulaire à nos agents diplomatiques, c'est qu'il avait appris par nos agents consulaires à Hong-kong et à Singapoore que le gouvernement britannique ne croyait pas pouvoir permettre plus longtemps à nos navires de faire du charbon et de se réparer dans ses ports. Le cabinet de Londres n'avait même pas daigné avertir notre ambassadeur de cette décision; M. Waddington avait été traité comme une quantité négligeable. Voilà comment le gouvernement de la république avait été récompensé de sa condescendance vis-à-vis de l'Angleterre. « Depuis 1870, dit M. Raoul Duval, je n'avais pas éprouvé de semblable humiliation. »

La péroraison du *leader* de la droite est fort belle, et il est fâcheux que les limites de ce travail ne permettent pas de la citer en entier. Se plaçant sur un terrain supérieur à l'esprit de parti, il évoque le souvenir des orateurs de l'opposition de 1870, auxquels la majorité répondait « que leur langage était odieux, que l'honneur national était engagé et commandait d'aller à Berlin, comme aujourd'hui certaines gens, se croyant patriotes, conseillent d'aller à Pékin ». « Il n'y a de changé, dit-il en terminant, que M. le président du Conseil. »

Après un long discours de M. Clémenceau et quelques observations présentées par le ministre de la marine, la Chambre vota à la majorité de 259 voix contre 209 l'ordre du jour pur et simple, réclamé par le gouvernement. M. Raoul Duval, séparant l'armée du gouvernement, avait déposé un amendement à l'ordre du jour de MM. Ribot et Francis Charmes ainsi conçu : « La Chambre, confiante seulement dans son armée et dans l'énergie de ses chefs, passe à l'ordre du jour. » Mais pour que la majorité se décidât enfin à ouvrir les yeux, il fallait que les erreurs accumulées par le gouvernement eussent produit leurs dernières conséquences.

Ce moment ne devait pas tarder. Le lendemain même du jour où M. Ferry avait obtenu son dernier vote de confiance, un télégramme du général Brière de l'Isle, le premier que le gouvernement

¹ Les assertions de M. Raoul Duval devaient recevoir un mois plus tard une confirmation éclatante par la publication du rapport du général Brière de l'Isle, révélant que pour la marche sur Lang-son il n'avait pu, en raison du nombre des malades, disposer que de 7186 hommes alors qu'on en avait envoyé ou du moins dit qu'on en envoyait 28 000 au Tonkin.

publiât dans son intégrité, annonçait qu'à la suite d'un combat malheureux livré en avant de Lang-son et dans lequel le général de Négrier avait été grièvement blessé, nous avons été obligés d'évacuer cette ville et de battre en retraite. Le commandant en chef ajoutait qu'il espérait pouvoir défendre le Delta, mais demandait instamment des renforts. La terrible nouvelle se répandit dans Paris avec la rapidité de l'éclair, et, le lendemain, bien avant l'ouverture de la séance de la Chambre, une foule immense entourait le Palais-Bourbon, maudissant l'homme néfaste qui avait compromis d'un cœur léger l'honneur de la France et fait couler le meilleur sang de ses veines.

Le visage pâle et décomposé, M. Ferry monta à la tribune et donna lecture du télégramme du général Brière de l'Isle ; il chercha toutefois à rassurer la Chambre, en affirmant que le lieutenant-colonel Herbenger couvrait solidement, à Than-moi et à Dong-song, les deux routes d'invasion du Delta. Après avoir déclaré qu'il fallait réparer, venger l'échec de Lang-son, il déposa une demande de crédits de 200 millions, 100 pour le ministère de la guerre et 100 pour le ministère de la marine, ajoutant que, « pour réunir dans un effort commun tous ceux qui, sur quelques bancs qu'ils siègent, font passer avant toute chose la grandeur du pays et l'honneur du drapeau, il ne considérait pas le vote des crédits comme un vote de confiance ». Mais la patience de la majorité était à bout, ou plutôt, tremblant pour elle-même, elle était décidée à sacrifier les ministres que, depuis deux ans, elle ne cessait de défendre, d'encourager, d'acclamer. M. Ribot, se faisant son interprète, déclara que la retraite du ministère qui depuis si longtemps abusait le pays devait précéder le vote des crédits, et la priorité, demandée par M. Ferry, fut repoussée par 306 voix contre 149. Le président du Conseil remonta une dernière fois à la tribune pour dire qu'il allait remettre sa démission et celle de ses collègues entre les mains du Président de la république. Le pied lui glissait dans le sang au jour anniversaire des décrets rendus à son instigation, cinq ans auparavant, contre les congrégations religieuses.

Quelle leçon dans le rapprochement de ces deux dates, et comme le rôle politique de l'homme qui, depuis l'avènement de la république, a conservé le plus longtemps le pouvoir se résume bien dans ces deux sinistres tableaux : d'une part, de malheureux religieux, ne réclamant d'autre liberté que celle de la prière, de la pauvreté et du sacrifice, expulsés de leur domicile à six heures du matin par les agents du gouvernement ; de l'autre, nos braves soldats, lancés en enfants perdus à 2000 lieues de leur pays,

succombant sous le nombre, menacés des plus horribles supplices si par malheur ils tombent vivants entre les mains de l'ennemi. Le châtement ne sera jamais égal au crime, et pourtant il est difficile de trouver dans les annales parlementaires le récit d'une chute plus pitoyable que celle de l'ambitieux qui s'imaginait déjà toucher au but suprême de ses efforts : la présidence de la république. Cette majorité qu'il croyait avoir rivée à sa fortune faisait de lui un bouc émissaire et l'accablait de ses sarcasmes au point de lui défendre de faire son testament, c'est-à-dire de distribuer des décorations à ses collaborateurs, suivant l'usage accoutumé, comme s'il lui était interdit désormais de prononcer les mots d'honneur et de patrie. La majorité, d'ailleurs, en se montrant si dure pour le ministre dont elle avait partagé les erreurs, dictait au pays l'arrêt qu'il allait être appelé à rendre contre elle-même quelques mois après.

Les députés de l'opposition, dont les avis avaient été constamment repoussés avec une si dédaigneuse hauteur, déposèrent une double demande de mise en accusation du ministère : l'une, au nom de la droite, due à l'initiative de M. Delafosse; l'autre, au nom de l'extrême gauche, représentée par M. Laisant. Celle de M. Delafosse était conçue dans les termes suivants :

« La Chambre, considérant que l'expédition du Tonkin est directement imputable à la politique du ministère actuel, que l'extension qu'elle a prise est due à son ignorance et à son impéritie d'abord, puis à son obstination, à sa dissimulation et à sa duplicité ;

« Que la guerre de Chine qui lui a fait suite a été entreprise sans l'autorisation des Chambres et en violation formelle de la Constitution ;

« Que depuis le commencement de l'expédition jusqu'à ces derniers jours le ministère a systématiquement trompé le pays sur le caractère et la portée de l'entreprise, sur son plan de campagne, sur l'étendue des sacrifices qu'il devait entraîner, sur les dispositions et sur les revendications de la Chine, sur ses ressources militaires et sur les résistances qu'elle devait nous opposer ;

« Qu'il a ainsi, en dépit d'avertissements réitérés, sacrifié à sa politique les intérêts du pays et compromis la sécurité du corps expéditionnaire ;

« Considérant qu'à la dernière séance, M. le président du Conseil, dans les explications qu'il a tenté de donner au nom du gouvernement, a implicitement reconnu qu'il avait fait la guerre sans raison et sans utilité, et sacrifié en pure perte la vie de plusieurs milliers de soldats et plusieurs centaines de millions ;

« Considérant qu'il y a dans cette conduite plus que des erreurs

et des fautes, mais crime de trahison manifeste de l'intérêt public et de trahison envers l'armée et le pays.

« Vu les faits exposés ci-dessus et vu l'article 9 et l'article 12 de la Constitution du 16 juillet 1875, déclare le ministère solidairement responsable et demande sa mise en accusation. »

M. Delafosse demanda l'urgence pour sa proposition et consentit à ce qu'elle fût jointe à celle de M. Laisant, conçue dans des termes analogues. Mais c'était trop exiger de la majorité qui craignait pour elle-même le contre-coup d'une sentence rendue par la justice nationale contre le grand coupable, l'urgence fut repoussée à une majorité de 287 voix contre 152.

Le lendemain 31 mars, M. Floquet prit la parole au nom de la commission chargée d'examiner la demande de crédits de 200 millions. Celle-ci conclut au vote provisoire de 50 millions, attendant, pour prendre des résolutions définitives, que le nouveau ministère eût été constitué. Les crédits furent votés à l'unanimité de 493 votants, mais M. Raoul Duval prit la parole pour expliquer que les députés de la droite participaient à ce vote pour dégager nos héroïques soldats et nullement pour s'associer aux responsabilités d'une politique qu'ils avaient toujours désapprouvée. C'était, selon l'expression de l'orateur, « un vote de secours, non un vote de concours ».

La crise ministérielle dura huit jours, au bout desquels M. Grévy, ayant épuisé toutes les combinaisons ébauchées avec l'aide des politiciens républicains de second plan, se décida à faire un appel désespéré au concours de M. Brisson, peu désireux de renoncer à la neutralité du fauteuil présidentiel pour affronter les luttes ministérielles. Celui-ci consentit enfin à former un cabinet dans lequel M. de Freycinet reprit le portefeuille des affaires étrangères, occupé déjà par lui à deux reprises : une première fois, avec la présidence du Conseil, au moment des décrets rendus contre les congrégations; une seconde fois, dans les mêmes conditions, au lendemain de la chute du cabinet Gambetta, appelé ironiquement « grand ministère ». Son passage aux affaires avait été marqué cette fois par l'abandon de l'Égypte et par l'envoi au Tonkin du commandant Rivière, qui devait y rencontrer une fin si tragique.

Le nouveau ministère se présenta devant la Chambre le 7 avril, et lui demanda aussitôt de voter de nouveaux crédits destinés au Tonkin et s'élevant à la somme de 150 millions. M. Floquet donna lecture du rapport de la Commission, dont les conclusions, conformes aux propositions ministérielles, furent combattues par M. Périn, au nom de l'extrême gauche, et par M. le comte Albert de Mun, au nom de la droite.

M. Périn déclara que le parti le plus sage était d'évacuer le Tonkin, dont l'occupation, même dans l'hypothèse de la conclusion de la paix avec le Céleste-Empire, nous imposerait dans l'avenir d'immenses sacrifices et nous exposerait peut-être à de grands dangers en face de la Chine qui, dans cinquante ans, sera devenue une puissance extrêmement redoutable. Il évalua ces sacrifices à une dépense de 50 ou de 100 millions, suivant que nous nous bornerions à l'occupation du Delta ou que nous voudrions dominer le Tonkin tout entier, les forces militaires nécessitées par cette occupation devant être de vingt-cinq mille hommes dans la première hypothèse et cinquante mille dans la seconde.

M. le comte de Mun déclara que le crédit récemment voté de 50 millions lui semblait suffisant pour permettre au pouvoir exécutif de sauvegarder l'honneur du drapeau. Il était d'ailleurs nécessaire, avant d'aller plus loin dans cette voie, de connaître les intentions du gouvernement ; la déclaration du président du Conseil était fort vague, et le gouvernement n'avait fait connaître ni ses desseins pour la conduite générale de l'expédition ni ses vues pour l'avenir. « Voilà, dit l'orateur, dans quelle situation on nous demande de voter une résolution aussi grave, de consacrer par un vote définitif une guerre dont on ne nous montre ni l'issue ni les moyens d'action. Nous ne pouvons pas accepter cette situation et nous voulons dégager notre responsabilité. » Ces sages paroles ne furent pas écoutées, et la Chambre vota les crédits à la majorité de 368 voix contre 89, montrant ainsi que si, dans un jour de panique, elle avait osé renverser M. Ferry, elle n'en était pas moins décidée à persister dans les mêmes errements et à engager avec la même légèreté, suivant les expressions de M. de Mun, la fortune et les destinées de la France.

A la suite de ce vote, le gouvernement décida que le chiffre du corps expéditionnaire serait porté à vingt-cinq mille hommes, et le commandement en fut confié au général de Courcy, sous les ordres duquel les généraux Brière de l'Isle et de Négrier se trouvèrent placés en qualité de divisionnaires.

Quelques jours après, le bruit se répandait que des préliminaires de paix avaient été signés à Paris entre M. Billot, directeur politique, et M. Macartney, sujet anglais au service de la Chine, investi de la confiance de M. Hart, directeur général des douanes chinoises ; on ajoutait que des pourparlers allaient être ouverts avec les membres du Tsong-ly-yamen, en vue d'arriver à la conclusion d'un traité définitif. Cette nouvelle fut tout d'abord accueillie avec une certaine incrédulité, d'autant plus qu'on se trouvait, comme au moment où M. Fournier avait engagé sa cam-

pagne diplomatique, en face de négociateurs qui semblaient ne tenir leur mandat que d'eux-mêmes.

Toutefois, lorsque les journaux officiels publièrent le texte des préliminaires, l'incrédulité fit place à un douloureux étonnement : il en résultait en effet que nous renoncions à toute demande d'indemnité, et que nous nous contentions de l'exécution pure et simple de la convention de Tien-sin, proposée par le gouvernement de Pékin, dès le lendemain de l'incident de Bac-lé. La Chine consentait à évacuer le Tonkin, mais, de notre côté, nous devions abandonner l'île de Formose; il n'était pas question du groupe des îles Pescadores que l'amiral Courbet venait d'occuper¹. C'était pour aboutir à un pareil résultat que nous avions dépensé tant de millions et fait tuer tant de braves gens. Dans ces conditions, la paix était possible, mais, si elle était nécessaire, elle n'était pas de celles dont un grand pays a le droit de se glorifier : en effet, au lendemain du jour où notre drapeau avait été abaissé devant le Céleste-Empire, elle constituait pour celui-ci un double succès militaire et diplomatique : d'une part, nous renoncions à venger l'honneur de nos armes; de l'autre, nous abandonnions des prétentions dont le maintien causait seul depuis un an la continuation de la lutte. D'ailleurs, à l'heure actuelle, le traité de paix définitif n'est pas encore signé, et, si certains télégrammes du général Brière de l'Isle signalent le mouvement de retraite des troupes impériales, d'autres permettent de supposer que plus d'un soldat qui a repassé la frontière sous l'uniforme de régulier Chinois la franchit de nouveau sous le déguisement des Pavillons-Noirs. Le chef de ceux-ci, Lin-Pho-Phuoc, condottiere redoutable, auquel nous avons appris l'art de la guerre, se montre peu disposé à obtempérer aux injonctions qui lui sont, dit-on, adressées par le cabinet de Pékin, des bandes de pirates et de brigands ravagent les provinces mêmes occupées par nos troupes et mettent les chrétientés à feu et à sang, bref nous ne sommes maîtres que des points où flotte notre drapeau, et, alors même que la paix serait signée définitivement avec la Chine, ce qui est encore fort douteux, il est à craindre que nous ne soyons obligés d'entretenir longtemps encore dans le pays un corps d'occupation considérable sous peine de voir notre nouvelle colonie subir le sort de l'empire éphémère du Mexique. Un demi-siècle s'écoulera peut-être avant que nous ne rentrions dans une partie des déboursés occasionnés par cette

¹ Malgré cette omission, il fut décidé que les îles Pescadores, qui auraient pu constituer pour nous une station navale importante, seraient également évacuées.

expédition que M. Ferry déclarait naguère, aux applaudissements de la majorité de la Chambre, avoir été entreprise en vue de procurer des placements avantageux « aux bons pères de famille ».

Telle paraît être du moins l'opinion du *Temps*, journal républicain opportuniste, qui ne saurait être suspect de partialité. Un correspondant de ce journal, tout en traçant un plan de réformes pour l'avenir, en est réduit à faire dans le présent de pénibles aveux. « Du Tonkin considéré comme producteur, dit-il, il y a peu de chose à dire, il serait peu sage de fonder des espérances considérables sur les profits qu'en retirera la France à ce point de vue spécial. Admettons, en effet, qu'on parvienne à substituer en partie à la culture du riz un certain nombre de cultures riches, que l'on mette en valeur les mines de charbon et autres, il n'est guère possible de compter y employer nos compatriotes autrement que pour la direction de ces exploitations et de ces travaux. L'Européen ne doit pas songer à travailler lui-même; quand deux mille Français seront occupés dans l'exploitation du sol ou de ses richesses, dans quelques industries à créer, ce sera là un grand maximum qu'il paraît même peu probable d'atteindre jamais. Ce ne sera pas un débouché efficace, sérieux pour le trop-plein de notre population. »

Quant aux avantages commerciaux que nous aurait procurés la convention de Tien-sin, le correspondant républicain du *Temps* en fait bonne justice. « Quels avantages commerciaux particuliers la Chine pouvait-elle nous accorder? Nous n'en voyons aucun, car, par les conventions anciennes, elle est obligée de traiter toutes les puissances sur le même pied; ce qu'elle nous accorderait le serait de même aux Anglais, aux Allemands; nous aurions fait d'immenses sacrifices et nous faciliterions seulement le commerce des étrangers, mieux outillés que nous pour profiter de ces avantages. » Ce sont là assurément de tristes conclusions, et jamais conservateur n'a qualifié en termes plus sévères la politique coloniale de la République.

Le 7 mai, la Chambre fut appelée de nouveau à s'occuper des affaires de l'Indo-Chine; le gouvernement l'invita à ratifier d'urgence le traité conclu avec l'Annam par M. Patenôtre, le 6 juin 1884. Le rapport fait par M. Ténôt, au nom de la commission chargée d'examiner ce projet, était déposé depuis le 21 octobre 1884; mais la discussion allait bientôt révéler une nouvelle illégalité de la part du cabinet Ferry : la mise à exécution du traité antérieurement à la ratification par les Chambres.

Après avoir présenté un exposé historique et géographique de la question, M. Ténôt analyse les principaux articles du traité. En

vertu de l'article 1^{er}, le roi d'Annam reconnaît et accepte le protectorat de la France, appelée à le représenter dans toutes ses relations extérieures; un résident général, représentant la France à Hué, présidera aux relations extérieures du royaume. Un article spécial interdit au roi de contracter un emprunt sans le consentement du gouvernement français.

L'article 5 stipule que le résident général de France résidera avec une escorte dans l'intérieur de la citadelle de Hué, et aura droit d'audience privée et personnelle auprès du roi d'Annam.

L'article 12 établit l'unité de législation, de régime et de tarifs, en matière de douane et de contributions directes, entre l'Annam, le Tonkin et la Cochinchine française.

Les articles 3, 11 et 16 maintiennent l'autonomie de l'Annam, dont le souverain continuera à pourvoir en pleine indépendance au gouvernement intérieur des provinces comprises entre la frontière nord de la Cochinchine et la limite méridionale de la province tonkinoise de Minh-binh.

Par l'article 5, de nouveaux ports, où résideront des agents consulaires français, sont ouverts au commerce, les étrangers sont soumis à la juridiction française, la liberté de conscience est stipulée.

Le Tonkin est soumis à un régime particulier et placé sous un protectorat beaucoup plus étroit que le reste du royaume d'Annam; c'est le seul exemple que l'on rencontre dans l'histoire de provinces placées sous la domination du même souverain et inégalement protégées. Au Tonkin, l'occupation par les troupes françaises de terre et de mer sera permanente, les citoyens et protégés français pourront s'établir partout librement, les douanes et la régie des contributions indirectes (opium et alcool) dépendront de la direction supérieure de Saïgon; des résidents seront placés partout où le gouvernement le jugera nécessaire. Leur rôle sera double : d'une part, ils auront la juridiction exclusive sur les citoyens français et les étrangers de toute nationalité, ils seront les intermédiaires obligés de toute communication entre les fonctionnaires et employés français de toute sorte et les autorités indigènes; d'autre part, ils exerceront un contrôle permanent sur les mandarins chargés de l'administration de la population tonkinoise.

L'article 6 stipule que les résidents habiteront, avec leur escorte militaire, dans la citadelle du chef-lieu et, en tout cas, dans l'enceinte réservée au mandarin; les articles 7 et 11 consacrent leur droit de contrôle sur tous les actes des administrateurs indigènes, notamment sur la perception et l'emploi de l'impôt ancien, et ce droit de contrôle a pour sanction la faculté de requérir la révocation

des fonctionnaires annamites de tout ordre, qui devront être destitués sur la demande des autorités françaises.

Le nouveau traité faisait subir plusieurs modifications à la convention signée, le 25 août 1883, par M. Harmand. La plus importante consistait dans l'abandon de la province annamite de Binh-thuan, située à l'extrémité sud du royaume et de celle des provinces de Hu-tinh, Ngua-ann et Thang-hoa; la première avait été annexée à la Cochinchine, les trois autres étaient considérées comme faisant partie intégrante du Tonkin : le traité du 6 juin 1884 les restituait à l'Annam.

D'ailleurs, tout en concluant à la ratification du traité, le rapporteur ne pouvait s'empêcher de faire remarquer combien était délicate la juxtaposition des résidents français et des fonctionnaires indigènes, gouverneurs de provinces, juges, etc., nommés et investis par la cour de Hué.

La discussion s'ouvrit par un discours de Mgr Freppel; l'évêque d'Angers, après avoir déclaré qu'il voterait le traité, montra combien était regrettable la rétrocession à l'Annam des provinces qui nous avaient été cédées par la convention que M. Harmand avait conclue au mois d'août 1883, avec le concours bienveillant et éclairé de Mgr Caspar. « Quand on a affaire aux populations de l'extrême Orient, dit-il, il est souverainement impolitique de revenir en arrière, de faire une concession qu'elles ne regardent pas comme un acte de modération et de générosité, mais comme un acte de faiblesse... La cour de Hué, dans nos derniers démêlés avec la Chine, nous a-t-elle rendu des services tellement considérables qu'il faille absolument l'en récompenser? N'est-il pas à craindre que les régents et les mandarins de Hué ne fassent valoir l'abandon de cette clause importante de la convention de 1883 comme un recul de l'influence française? N'est-il pas à craindre que le Tonkin méridional, faisant ainsi retour à l'Annam, ne redevenue ce qu'il a été récemment, le théâtre de persécutions violentes contre les chrétiens partisans de la France? » Les événements n'allaient pas tarder à justifier sur ce dernier point les craintes de Mgr Freppel.

M. Périn lui succéda à la tribune et combattit les illusions de ceux qui s'imaginaient, avec le gouvernement, que, grâce à la conclusion de ce nouveau traité, nous ne serions plus désarmés vis-à-vis de la cour de Hué. « Les faits eux-mêmes, dit l'orateur, ont fait justice de ces affirmations optimistes, car ce traité est appliqué, il fonctionne depuis longtemps. En effet, messieurs, nous assistons à ce spectacle singulier d'un traité en pleine activité avant d'avoir été ratifié par le parlement. En d'autres temps, on aurait pu voir

là une violation de la Constitution ; mais vous savez que, depuis deux ans, nous avons changé tout cela. » Au dire de l'orateur, il est aisé de juger de l'efficacité du traité au point de vue de la pacification de l'Annam, car, abstraction faite de la rétrocession de quatre provinces, il n'apporte que de légères modifications à celui de 1883. Or les rapports des commandants en chef et des résidents nous montrent les mandarins de la cour de Hué continuant à organiser la résistance et à fomenter la révolte contre la France : le 8 juin 1884, le général Millot déclare que l'hostilité de la cour de Hué est plus grande que jamais ; le 10 avril, M. Reinhardt, résident à Hué, avertit le commandant en chef que les conspirateurs sont plus audacieux que jamais, qu'une insurrection se prépare, et il demande, en vue de cette éventualité, quinze cents hommes de renfort que le général Millot refuse parce qu'il n'aurait pas su où les prendre ; enfin, postérieurement à la conclusion du traité soumis si tardivement à la ratification de la Chambre, le 24 février, le 12, le 15, le 23 mars 1885, le général Brière de l'Isle, après avoir indiqué les dangers auxquels nous expose l'hostilité incessante des mandarins, condamne le projet du gouvernement qui consiste à amalgamer par parties égales dans l'administration du pays l'élément français et l'élément annamite. Il dit que c'est se faire une étrange illusion que de croire que la France établira ainsi sa prépondérance et sa domination soit en Annam, soit au Tonkin.

M. de Freycinet répondit aux orateurs de l'opposition, en exposant le système déjà cher aux cabinets précédents, celui de la carte forcée. En effet, pour obtenir la ratification d'un traité, dont lui-même reconnaît les défauts, il ose invoquer le fait même que le traité déféré au Parlement est en vigueur depuis le mois de juin de l'année dernière ! Ainsi l'aveu de l'illégalité reprochée au gouvernement devient dans la bouche du ministre des affaires étrangères un argument destiné à arracher à la Chambre un acte de faiblesse ! Jamais l'éloquence persuasive de cet ingénieur idéologue et de ce jacobin sentimental ne s'était mieux affirmée.

M. de Lanessan, député de l'extrême gauche, s'efforça d'appeler encore l'attention de ses collègues sur le danger de certaines clauses du traité. « Je le crois dangereux, dit-il, parce qu'il laisse entre les mains du gouvernement annamite la force, à mon sens, la plus indispensable dans ces pays : la perception des impôts. Et il s'y produira ce qui s'est déjà produit en Cochinchine pendant toute la période de notre possession de cette colonie, durant laquelle nous avons cru à la possibilité d'un protectorat. Nous avons eu alors une perception d'impôts absolument insuffisante ;

la Cochinchine ne couvrait pas la plus minime part de ses frais, et la métropole devait sans cesse fournir des millions pour subvenir à l'administration de la colonie. D'autre part, les insurrections étaient si fréquentes, notre situation était si souvent mise en danger, que le gouvernement impérial dut songer, à plusieurs reprises, à abandonner la Cochinchine. »

Le traité fut adopté par 304 voix contre 52. Un certain nombre de députés de l'opposition le votèrent en faisant leurs réserves ¹.

Après l'Annam, le Cambodge. La Chambre eut à s'en occuper dans la séance du 26 mai, à l'occasion du projet de loi portant ratification de la convention du 17 juin 1884, imposée, ainsi que nous l'avons vu plus haut, au roi Norodom, par M. Thomson, gouverneur de la Cochinchine. M. Laisant, qui avait déposé à ce sujet une demande d'interpellation le 4^{er} décembre 1884, prit le premier la parole.

Il commença par rappeler dans quelles conditions la convention avait été signée, et cita quelques extraits d'une protestation du roi Norodom contre la violence qu'il avait subie : on s'était rué sur son palais au milieu de la nuit, M. Thomson était entré dans sa chambre avec son état-major, l'avait trouvé sur son lit accablé par la goutte, et, après avoir fait arrêter ses ministres et son secrétaire-interprète, le seul qui pût lui expliquer le traité, il lui avait posé cette alternative : « Abdiquez et je vous exile de votre famille et de votre royaume ou signez de suite, je le veux. » Même en faisant la part des exagérations possibles de ce récit, M. Laisant fit remarquer combien une pareille conduite était indigne d'un pays civilisé ; à supposer, ce que certains renseignements démentent, que Norodom n'eût pas manifesté à notre égard des sentiments amicaux, on aurait dû depuis longtemps rompre avec lui. Mais bien au contraire, à la veille même du 17 juin, M. Thomson lui promettait le rétablissement de la loterie — une des plaies de ce pays — et la révision dans un sens conforme à ses désirs d'une convention concernant la situation des Annamites. Bien loin de tenir ces promesses, on allait lui imposer un véritable traité d'annexion. Tel est en effet le caractère de la convention ou du traité (le gouvernement emploie indifféremment ces deux mots) qu'il serait plus juste de qualifier d'acte unilatéral, imposé d'un côté, subi de l'autre.

L'article 2 dit en effet : « Sa Majesté le roi du Cambodge accepte

¹ Le Sénat le vota également dans la séance du 5 juin ; M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir protesta éloquemment contre les procédés illégaux du gouvernement de la république.

toutes les réformes administratives, judiciaires, financières et commerciales auxquelles le gouvernement de la république française jugera utile à l'avenir de procéder pour faciliter l'accomplissement de son protectorat. » Or, en opérant l'annexion, le gouverneur de la Cochinchine a violé le traité conclu avec le royaume de Siam le 15 juillet 1867, dont l'article 3 est ainsi conçu :

« Sa Majesté le roi de Siam renonce pour lui et ses successeurs à tout tribut, présent ou autre marque de vassalité de la part du Cambodge. De son côté, Sa Majesté l'empereur des Français s'engage à ne point s'emparer de ce royaume pour l'incorporer à ses possessions de Cochinchine. »

Ce sera là une source de difficultés pour l'avenir, mais il y en aura bien d'autres. Avant de les passer en revue, M. Laisant proteste contre l'argument de la « carte forcée », déjà invoqué lors du traité avec l'Annam, et avertit la Chambre qu'une bonne occasion s'offre à elle de le réduire à néant; en effet, la convention actuelle ne se lie pas comme la précédente à notre action vis-à-vis de la Chine, et aucun intérêt supérieur ne serait lésé par le refus de la ratifier. Reprenant l'examen de la convention, M. Laisant montre qu'en dehors de l'annexion ce qui la caractérise surtout est un projet d'union douanière avec la Cochinchine; or, on se demande vainement à quel besoin elle répond, car on ne peut pénétrer au Cambodge que par la Cochinchine, c'est-à-dire par le port de Saïgon et par celui de Kumpot qui nous appartient également. Ces dispositions ne paraissent avoir d'autre but, elles n'auront en tous cas d'autre effet que de favoriser l'invasion administrative au Cambodge. « Je suis, dit M. Laisant, de ceux qui croient que la grande politique coloniale dont on a si fort parlé et qui devait avoir pour effet de favoriser l'exportation des produits français a eu surtout pour résultat de favoriser celle des fonctionnaires français. » Telle était du moins la pensée du ministère précédent, car, dans son rapport, M. Ténot parle du projet du gouvernement d'organiser au Cambodge des municipalités analogues à celles qui fonctionnent dans les communes annamites, sans s'apercevoir que, par une singulière contradiction, il dit ailleurs « rien ne rappelle en ce pays le régime quasi démocratique de la commune annamite que nous avons trouvé en Cochinchine et au Tonkin. »

M. Laisant fait ressortir les contrastes qui existent entre la Cochinchine et le Cambodge : « D'un côté, un pays presque républicain, où la décentralisation est énorme, où les communes ont leur existence propre et vivent d'une vie spéciale, c'est-à-dire parfois sans communication avec leurs voisins, où il y a une

autonomie communale très développée, les citoyens s'occupant beaucoup de leurs affaires qui se traitent dans un horizon assez restreint; de l'autre, une monarchie autocratique, un pays féodal, où tous les rouages de l'administration forment une hiérarchie puissante qui s'étend depuis le roi, ce souverain asiatique placé au sommet de la pyramide, jusqu'au moindre fonctionnaire, le tout centralisé, s'échelonnant, se tenant d'une manière absolue et complète. Ce qui rend la situation encore plus délicate, c'est qu'à côté de la race indigène se trouvent de nombreux émigrants annamites qui, plus industrieux, font de jour en jour des progrès, et sont considérés par les indigènes comme des rivaux. Or le premier soin du gouvernement de la Cochinchine, au lendemain de la conclusion du traité, a été d'établir dans le pays des garnisons composées d'auxiliaires annamites : c'est comme si, pour faire régner l'ordre en France, on y plaçait des garnisons allemandes. Agir ainsi, c'est vouloir provoquer l'insurrection, et le passé prouve qu'elle se présentera dans des conditions qui la rendront particulièrement redoutable, en raison de la difficulté des communications et des fatigues, des privations, des maladies de toute sorte auxquelles les soldats européens sont exposés dans ces contrées. M. Laisant rappelle l'insurrection de Si-Votha en 1877, et le sort de la colonne d'infanterie de marine de 500 hommes qui, partie de Saïgon pour la combattre, y revint au bout de cinq mois sans avoir rencontré l'ennemi, mais réduite à 125 hommes. Or ce même Si-Votha, profitant du mécontentement causé par l'acte du 17 juin, a repris la campagne, et l'insurrection a gagné la Cochinchine, au point qu'on a pu craindre un moment que la ville de Saïgon, dégarnie de troupes par suite de l'expédition du Tonkin, ne se trouvât menacée. »

M. Laisant conclut en affirmant que si on veut éviter d'ajouter de nouvelles complications à celles au milieu desquelles nous nous débattons, il y a deux voies à suivre : ou se substituer franchement et complètement à l'autorité royale qui existe au Cambodge et qui ne semble pas facile à déposséder, ou accepter franchement et dans les conditions normales, comme on le fait dans tous les pays civilisés, des conditions qui soient librement consenties des deux parts.

Malgré ces sages observations, la convention fut acceptée par la Chambre.

La dernière discussion soulevée par l'aventure tonkinoise a eu lieu le 4 juin dernier, à l'occasion de la proposition de mise en accusation des membres du ministère Ferry, déposée par M. Delafosse, d'une part, et par M. Laisant, de l'autre.

M. Gomot fit, au nom de la commission d'initiative parlementaire, un rapport sommaire qui mérite absolument cette épithète, car il peut se résumer dans la phrase célèbre : « Jetons un voile sur ces tristes images. » Glissant rapidement sur le point principal de l'accusation : avoir fait la guerre sans l'autorisation du parlement, il fit simplement remarquer qu'il n'y avait pas eu de déclaration de guerre, comme si l'hypocrisie dans la violation de la loi constituait une circonstance atténuante ! Il fut mieux inspiré lorsque, laissant de côté les principes de droit constitutionnel, il fit appel au sentiment de l'intérêt. A l'entendre, l'Assemblée ne pouvait pas voter la prise en considération de la proposition, parce que les ministres « se trouveraient mis en accusation par une Chambre qui a approuvé leurs actes et jugés par un Sénat qui leur a donné constamment des témoignages de confiance ». Bref, le rapporteur estime que la Chambre n'a pas mission de contrôler les fausses manœuvres diplomatiques, les attaques militaires inopportunes, les marches périlleuses et sans profit reprochées au cabinet tombé, et ajoute un peu naïvement que les moyens d'investigation manquaient à la commission. Selon lui, la seule question à se poser est de savoir si les intérêts du pays ont été volontairement trahis, et il répond que la Chambre s'est déjà prononcée pour la négative. En conséquence, il propose de repousser la demande de mise en accusation.

M. Brisson, couvrant les ministres tombés de sa réputation d'austérité, au risque de la compromettre quelque peu, et se préoccupant plus du sort de la république que de celui de la France, prononça quelques paroles vagues sur la nécessité de ne pas étaler aux yeux du public les divisions du parti républicain et d'éviter un débat dangereux à la veille des élections. Mais M. Rivière, qui avait fait partie de la commission, prit ensuite la parole et se chargea de démontrer que la résolution portée à la tribune par M. Gomot n'avait pas été prise à l'unanimité. Son discours, long et consciencieux réquisitoire contre la politique de la république par un républicain, s'appuie sur les extraits du Livre Jaune que nous avons cités précédemment et résume les discussions que nous avons successivement analysées. Il nous montre MM. Challemel-Lacour et Ferry, renseignés surabondamment par MM. Bourée, le Myre de Villers, le commandant Rivière, sur la présence des troupes chinoises au Tonkin, s'obstinant à déguiser la vérité aux Chambres et remplaçant la carte sur laquelle le ministre disgracié indiquait les cantonnements des troupes impériales par une autre où on lisait ces simples mots : « régions inexplorées, pépites d'or ». Puis nous assistons de nouveau à ces différentes discussions dans lesquelles

M. Ferry, pour arracher à la crédulité de la majorité des votes de confiance et des crédits qu'il déclare toujours devoir être les derniers, nie les opérations de guerre au moment même où elles ont lieu, soumet les conventions à la Chambre alors qu'elles sont déjà en cours d'exécution, entreprend, contrairement à l'avis du général Campenon, la conquête du Tonkin tout entier après avoir déclaré que l'occupation du Delta était suffisante et que des opérations plus étendues seraient inutiles et absurdes, enfin, pour mettre le comble à tant d'erreurs et de mensonges, imposant du fond de son cabinet cette marche sur Lang-son, que tous les hommes du métier déclaraient impraticable, et, après avoir repoussé la paix sous prétexte que notre honneur était en jeu, l'acceptant, au lendemain de la catastrophe, dans des conditions moins favorables qu'avant le bombardement de Fou-tchéou.

M. Delafosse prit la parole au nom de la droite; jamais la politique de ministres indignes et incapables n'a été flétrie avec plus de vigueur. Nous avons reproduit dans le compte rendu de la séance du 30 mars les considérants de l'acte d'accusation dressé par le vaillant député du Calvados. Nous devons nous borner à regret à reproduire les passages principaux de son éloquent discours. M. Delafosse examina successivement les différentes phases de l'expédition du Tonkin déjà passées en revue par M. Rivière, en insistant sur un point très grave, tout à fait décisif que celui-ci avait négligé : la guerre faite à la Chine après l'affaire de Bac-lé. « Ce jour-là, dit-il, M. Ferry commit le crime dont nous l'accusons, il commit le crime le plus grand qu'un chef de gouvernement puisse commettre contre son pays, car il engagea la France dans une guerre sur la foi d'une fausseté, s'il vous déplaît que je dise sur la foi d'un mensonge. Et cette guerre nous a coûté cinq mille morts et de 400 à 500 millions. » Puis, faisant allusion aux motifs inavouables qui avaient milité en faveur de la continuation de la guerre, « Jamais, s'écria-t-il, nos soldats n'ont eu à lutter contre de plus cruelles épreuves que dans cette guerre sauvage; et pour quel résultat? Beaucoup de gloire assurément, des faits d'armes éclatants, mais cinq mille hommes morts, 4 ou 500 millions dépensés en pure perte, le matériel de notre flotte épuisé, la retraite et l'échec moral de Lang-son, tout cela pour rien, absolument pour rien, car il a fallu que M. Jules Ferry, après quelques mois de cette guerre inutile, revînt au traité de Tien-sin, dont l'exécution lui avait été spontanément offerte avant la guerre ». M. Delafosse ne se faisait pas d'illusion sur les dispositions de la Chambre qui, s'étant rendue solidaire et complice du cabinet Ferry par ses nombreux votes de confiance, se souciait peu de prononcer

sa propre condamnation : « Lorsque nous avons demandé de voter la mise en accusation, dit-il dans sa péroraison, nous n'avons jamais cru que votre justice fût capable de nous donner cette satisfaction ; mais ce que nous croyons et ce que nous avons voulu, c'est que la justice du suffrage universel, qui nous jugera les uns et les autres, fit à chacun la part qui lui appartient ; nous avons voulu qu'il assistât à l'instruction de ce procès, qu'il en tirât les enseignements et les leçons qu'il porte avec lui, afin de pouvoir séparer ceux qui ont défendu ces intérêts de ceux qui les ont sacrifiés. Peut-être puisera-t-il dans sa justice et dans ses souvenirs la résolution de choisir une représentation qui ne vous ressemble pas. »

La demande de mise en accusation a été repoussée à une majorité de 315 voix contre 141, mais les dernières paroles de M. Delafosse sont destinées à avoir dans le pays un long retentissement. La majorité républicaine, en refusant de mettre en jugement le cabinet Ferry, a avoué elle-même, non sans raison, qu'elle avait partagé ses erreurs et ses fautes. Elle s'est donné à elle-même le nom de majorité du Tonkin qu'elle conservera dans l'histoire.

En effet, la Chambre a accordé successivement au ministère présidé par M. Jules Ferry sept ordres du jour de confiance, et elle a voté successivement des crédits s'élevant à la somme de 331 647 368 francs.

Le 15 mai 1883.	5 500 000 fr.
Le 10 décembre 1883.	9 000 000
Le 18 décembre 1883.	20 000 000
Le 15 août 1884.	38 000 000
Le 28 novembre 1884.	16 147 368
—	43 000 000
Le 31 mars 1885.	50 000 000
Le 7 avril 1885.	450 000 000
	<hr/>
	331 647 368 fr.

Si l'on ajoute à ces sommes les centaines de millions qu'il faudra dépenser pour remplacer et réparer nos navires usés par deux années de guerre, pour regarnir nos arsenaux et nos magasins d'approvisionnement, etc., etc., on peut évaluer la dépense générale à la somme effrayante de 1 milliard.

Or si on avait fait la paix après Bac-lé, on aurait épargné une somme de 259 millions, et si on avait accepté le traité Bourée, la dépense se serait réduite à 3 ou 4 millions.

Ce qui est plus difficile à évaluer, ce sont les pertes éprouvées

par notre vaillant corps expéditionnaire décimé par les balles, et plus encore par les fatigues, les privations, les maladies de toute sorte. Le chiffre officiel avoué au mois de mars est de cinq mille hommes, soit 15 pour 100 de l'effectif. Il est à craindre que le chiffre réel ne soit bien supérieur¹.

Mais nous n'avons pas seulement à déplorer de grandes pertes en hommes et en argent, les brèches faites à notre prestige et à notre influence sont plus considérables encore et assurément plus difficiles à réparer.

Abstraction faite de leurs erreurs volontaires, les différents ministres républicains ont manqué absolument des qualités qui caractérisent les véritables hommes d'État : les vues d'ensemble, la suite dans les idées, la connaissance des besoins spéciaux de leur époque, le sentiment des rapports entre le but à atteindre et les efforts à tenter. Ils n'ont pas su rattacher notre situation coloniale à notre situation européenne, oubliant, ainsi que le leur rappelait M. le duc de Broglie dans un de ses discours les plus remarquables, que toutes les nations colonisatrices : l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, l'ancienne France elle-même, ne s'étaient lancées dans les entreprises lointaines qu'à l'époque où leur puissance continentale avait atteint son plus grand développement. Ils n'ont pas su davantage envisager notre situation spéciale au Tonkin par rapport à notre situation générale dans l'extrême Orient, que dis-je ? ils ne paraissent même pas se douter de l'évolution qui s'est produite dans l'empire chinois et du parti que nous pouvons en tirer.

Cet empire de 400 millions d'habitants, considéré par MM. Challemel-Lacour et Ferry comme une quantité négligeable, a su, à travers quarante siècles, conserver son unité et ses traditions. Il renferme des populations laborieuses, patientes, industrieuses, habituées à tous les sacrifices, ayant au plus haut degré l'esprit de famille, le respect de l'autorité, la discipline sociale. Ce sont là de grandes forces entre les mains d'un gouvernement qui sait ce qu'il veut. Or le gouvernement a une ligne de conduite parfaitement tracée : obligé de renoncer à la politique d'isolement suivie par lui depuis si longtemps, il y substitue peu à peu la politique de bascule, se rendant compte des motifs de rivalité qui, en dépit de certains intérêts communs, existent entre les puissances européennes avec lesquelles il a dû nouer des relations, et décidé à en tirer parti en se rapprochant tantôt de l'une, tantôt de l'autre. En outre, il se rend compte maintenant de la valeur des progrès

¹ Voy. la brochure *l'Aventure du Tonkin et la majorité*.

matériels réalisés par les nations occidentales, et, tout en maintenant le *statu quo* dans l'ordre social et politique, il se montre résolument disposé à emprunter à l'Europe les moyens de lutter contre elle sur le terrain militaire et de rivaliser avec elle sur le terrain économique.

Il eût dépendu de nous d'occuper de plus en plus, dans ce nouvel ordre de choses, une situation prépondérante, car si la Russie a sur nous l'avantage que lui donne sa situation de grande puissance asiatique, et l'Angleterre son commerce si supérieur au nôtre, en revanche nous n'excitons pas jadis la méfiance dont elles sont l'objet, et nous possédons dans le protectorat des missions catholiques un moyen d'influence que les autres nous envient. « Quelle lourde charge que le protectorat des missions ! » disait certain gouverneur de la Cochinchine à un diplomate qui revenait en Europe sur le même bateau que lui. — Le jour où nous y renoncerons, répliqua le diplomate, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et l'Espagne se le disputeront.

Les petites chrétientés dispersées sur toute la surface de cet immense empire sont en effet pour nous d'utiles alliées ; les missionnaires, français pour la plupart, font pénétrer partout notre langue, nos idées, notre génie, et rendent populaire le nom de notre pays. Dans l'intérieur de la Chine, comme autrefois en Orient, le nom de Français est encore synonyme de celui d'Européen.

Lorsque fut inauguré le mouvement de transformation militaire et économique dont il a été question plus haut, les hommes qui en prirent la direction furent naturellement amenés à faire appel à nos compatriotes ; l'un d'eux, M. Gicquel, fut chargé d'organiser la marine chinoise et, ainsi que nous l'avons rappelé, construisit l'arsenal de Fou-tchéou ; d'autres occupent des positions importantes dans le service des douanes et dans le collège des langues occidentales, destiné à initier de jeunes Chinois à l'étude des langues européennes et des sciences. Dans un avenir prochain sans doute, le Céleste-Empire est destiné à se couvrir de lignes télégraphiques et de voies ferrées, il songera à exploiter ses richesses minières, et il est probable que Ly-hong-tchang, fort bien disposé pour nous au moment où il négociait avec M. Bourée, eût fait appel au concours de nos ingénieurs et de nos industriels.

Depuis l'ouverture des hostilités, la situation s'est bien modifiée. Nos missionnaires, qui avaient déjà subi le contre-coup de la politique irréligieuse inaugurée en 1879, se voient traités en ennemis, et les chrétientés situées sur la route des troupes chinoises ont

été ruinées. Le vice-roi du Tchély, profondément irrité contre nous, se tourne vers des nations rivales toutes prêtes à profiter de notre déconvenue. L'Angleterre¹, et surtout l'Allemagne, représentée depuis dix ans à Pékin par le même agent, diplomate intelligent et avisé, ont gagné en influence tout ce que nous avons perdu, et il est à craindre que cette dernière puissance, qui a déjà fourni à l'armée chinoise le plus grand nombre de ses instructeurs, ne conquière peu à peu la situation privilégiée que nous ont fait perdre l'outréculance et l'incapacité de nos politiciens républicains.

Eclipse de notre prestige militaire, affaiblissement de notre situation politique et économique dans l'extrême Orient, tel est le bilan de notre politique coloniale.

N'est-on pas autorisé à lui donner pour épilogue ce mot de M. de Bismarck déjà cité, mais qu'on ne saurait trop répéter : « La république est le gouvernement qui convient le mieux à la France... au point de vue allemand? »

***.

P.-S. — Ces lignes étaient déjà tracées lorsque la France a fait une perte plus irréparable que toutes celles qu'elle avait éprouvées depuis le commencement de l'aventure tonkinoise. Celle de l'amiral Courbet, le vainqueur de Fou-tchéou. Le commandant de notre escadre peut être considéré comme la plus grande victime de la politique républicaine au Tonkin; il est mort, non seulement épuisé par la maladie, mais miné par le chagrin qu'il éprouvait en voyant l'héroïsme de ses soldats rendu inutile par l'inéptie de nos gouvernants. Quand on pourra publier la correspondance de l'amiral Courbet, on verra à quel point il souffrait lorsque l'opiniâtre intervention de M. Ferry l'empêchait de frapper vers le Nord un coup qui, vraisemblablement, eût été décisif, et le retenait autour de Formose, où la sécurité de notre flotte se trouvait compromise aussi bien que la santé de nos équipages. Déjà quelques extraits de ses lettres nous permettent de nous rendre compte de la situation d'esprit dans laquelle il se trouvait.

« Un succès même moins grand que celui de la rivière Min, mais

¹ Désireux d'être agréable à la Chine, le gouvernement anglais vient de nommer ministre en Chine sir Robert Hart, qui occupe depuis vingt ans la position de directeur général des douanes chinoises.

plus près de Pékin, écrivait-il le 24 octobre ¹, me paraît indispensable pour en finir une bonne fois avec la Chine.

« Aussi, je déplore que nous ne soyons pas actuellement au Pétchili, au lieu d'immobiliser à Formose la majeure partie de nos forces navales et les seules troupes dont je dispose. Je ne vois pas encore clairement l'utilité de l'occupation de Kélung pour la conclusion du différend. Puisse un avenir prochain m'ouvrir les yeux! »

« Prépare-toi, ma chère sœur, écrivait-il encore à cette époque ², à payer les impôts doubles, à voir les soldats et l'argent de la France s'engloutir peu à peu dans un gouffre sans fond, car on va faire une folie. On veut que j'aille à Kélung. On veut prendre Formose... et plus loin. Quand la France comprendra-t-elle enfin que les avocats qui la gouvernent la mènent à sa ruine? Qu'allons-nous faire ici? Succomber sans profit et sans gloire. Pourvu que la France, en dépit de nos efforts jamais marchandés, ne laisse pas dans ces mers un lambeau de son honneur! »

La France s'inclinera avec une respectueuse sympathie sur la tombe du marin qui a ramené la victoire sous ses drapeaux, mais ses sympathies seraient banales et stériles, si elle ne se redressait contre les misérables politiciens qui ont déshonoré ce drapeau.

¹ Lettre à M. Gal, directeur de la *Liberté*, ancien camarade de l'amiral Courbet.

² Extraits publiés par le *Figaro* (17 juin 1885).

L'ALLIANCE ET LA RUPTURE

DE M. MOLÉ ET DE M. GUIZOT

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

1836-1837¹

(Suite et fin).

XII

Lorsque le *Moniteur* fit connaître, le 15 avril 1837, la composition du nouveau cabinet, chacun se récria sur la témérité de M. Molé. Où était son parti dans les Chambres? Parmi ses collègues, aucun orateur de haut vol. Les journaux de pure gauche, comme le *National*, ou ceux de nuance doctrinaire, comme la *Paix*, le *Journal général* et le *Journal de Paris*, se montraient nettement hostiles; le *Journal des Débats* et la *Presse* gardaient un silence peu rassurant; les plus favorables, le *Constitutionnel*, le *Temps*, le *Journal du Commerce*, se bornaient à dire qu'après tout on était débarassé de M. Guizot et de ses amis, mais ne voyaient là qu'une combinaison « provisoire ». Le « petit ministère », — c'est ainsi qu'on l'appelait, — était déclaré non viable par les docteurs. Tout au plus consentaient-ils à le considérer comme une administration de transition à laquelle ils accordaient seulement quelques mois ou même quelques heures de durée. C'était à qui rappellerait le ridicule épisode du « ministère des trois jours ». Les doctrinaires ne tarissaient pas en épigrammes hautaines², et M. Thiers, qui avait cependant aidé ce cabinet à naître, le comparait plaisamment à

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juin 1835.

² Le *Journal de Paris*, doctrinaire, racontait, à propos du nouveau cabinet, l'apologue suivant : « On sait qu'en 1814, les officiers éprouvés et vieilliss dans les camps furent remplacés par des jeunes gens fraîchement sortis du collège et qui portaient leurs épaulettes pour la première fois. « Que pensez-vous de vos nouveaux officiers? demandait-on à un vieux soldat. — « Ils sont bien gentils et nous en sommes contents. — Oui, mais s'il y avait la guerre. — S'il y avait la guerre!... Oh! alors on nous rendrait « les anciens. »

ces oncles qu'on ménage, parce que l'on compte sur leur prochaine succession.

Il ne fallait pas s'attendre que M. Molé se résignât à faire une si petite figure. Mais comment la grandir? Après s'être élevé grâce à la désorganisation des cadres de l'ancienne majorité, parviendrait-il à organiser une majorité nouvelle à son profit? La première condition était d'avoir un programme bien net et de l'imposer avec autorité, de savoir ce qu'on voulait, de le vouloir avec fermeté et de proclamer cette volonté bien haut. Or tel ne paraissait pas être le cas du nouveau cabinet, à en juger par la déclaration que le président du Conseil apporta à la Chambre le 18 avril. Elle s'étendait, avec quelque complaisance, sur l'annonce du mariage du duc d'Orléans qui venait en effet d'être heureusement décidé. Mais, en fait de programme, rien que quelques généralités sur « l'accord de la monarchie et de la liberté », sur « la politique ferme et modérée qui, depuis sept ans, avait sauvé la France ». « Nous ne sommes point des hommes nouveaux, ajoutait le ministre; tous nous avons participé à la lutte. Vous savez qui nous sommes et notre passé vous est un gage de notre avenir. Nous ne vous présenterons pas d'autre programme; nos actes vous témoigneront assez de nos intentions. » Ce laconisme évasif ne laissa pas que de désappointer la Chambre et de provoquer quelques murmures. Sur un seul point, M. Molé apportait une indication un peu précise : après avoir annoncé le dépôt d'un projet de dotation pour le duc d'Orléans, il faisait connaître « l'ajournement » de la proposition tendant à constituer l'apanage du duc de Nemours. « Le Roi, disait-il, n'a pas voulu que les Chambres eussent à pourvoir en même temps à la dotation de ses deux fils. » Des autres lois pénales sur la déportation et la non-révélation, il n'était soufflé mot. Interrogés aussitôt à ce sujet, dans la Chambre des pairs, les ministres se dérobèrent. On soupçonnait bien qu'ils avaient résolu *in petto* de laisser tomber ces projets, en ne demandant pas leur mise à l'ordre du jour; mais ils semblaient ne pas oser le dire nettement et à haute voix. Plus d'une fois, cette interrogation leur fut renouvelée, et toujours ils usèrent des mêmes défaites, si bien qu'à la fin de la session, au mois de juin, un doctrinaire, le comte Jaubert, pouvait encore les interpeller sur le point de savoir si, oui ou non, ils entendaient retirer ces lois. On comprend que M. Molé et ceux de ses collègues qui avaient fait partie avec lui de l'administration précédente, fussent gênés pour annoncer l'abandon de projets que, quelques semaines auparavant, ils avaient proposés comme nécessaires au salut de la monarchie et de la société. Mais leur silence embarrassé n'était pas fait pour en

imposer. Ce retrait par préterition semblait le signe, non d'une direction nouvelle imprimée, après réflexion, par un ministre résolu, mais de la faiblesse d'un gouvernement indécis, se laissant aller, au jour le jour, à une politique qu'il subit malgré lui, sans oser l'avouer ni la définir, sans même savoir bien d'avance jusqu'où il la suivra.

L'apanage du duc de Nemours une fois abandonné, les dotations du prince royal et de la reine des Belges furent votées sans grande difficulté. Sur le désir du duc d'Orléans, le projet laissait en blanc le chiffre de sa dotation : la commission proposa 2 millions, plus 1 million une fois payé pour frais d'établissement : le douaire de la princesse était fixé à 300 000 francs. Ces chiffres furent adoptés par 307 voix contre 49. La dotation de la reine des Belges fut un peu plus contestée. M. de Montalivet saisit cette occasion pour faire justice, avec des faits et des chiffres, de tous les mensonges répandus sur la liste civile et le domaine privé. Mis personnellement en cause, M. de Cormenin déclina piteusement la lutte : il lui était plus commode de s'embusquer dans un pamphlet que d'affronter un débat contradictoire. Cette seconde loi fut votée par 239 voix contre 140. Le chiffre relativement élevé de la minorité prouve combien les préventions étaient fortes en ces matières, même chez des députés dont beaucoup ne se fussent pas, sans protestation, laissé traiter d'adversaires de la monarchie. Les ministres sentaient du reste ces préventions si vivaces, qu'un peu plus tard, au mois d'octobre, lors du mariage de la princesse Marie avec le duc de Wurtemberg, ils ne dissimulèrent pas au Roi l'embarras qu'ils éprouveraient à demander une dot aux Chambres. Informée de ces objections, la princesse déclara fièrement « qu'elle ne voulait pas être discutée à la tribune », et Louis-Philippe, bien que péniblement surpris de ce qui lui paraissait une défaillance de son cabinet, n'insista pas et paya la dot de sa bourse. « Que le ministère fasse bien les affaires du pays, dit-il, le reste sera bientôt oublié. » Hélas ! moins de quinze mois après, cette jeune princesse d'un esprit si vif, si original, si généreux, ardente à toutes les grandes et belles choses, ornée des dons les plus rares, marquée du signe privilégié qui distingue les artistes, devenue à la fois célèbre et populaire par sa charmante statue de Jeanne d'Arc, s'éteignait à Pise, des suites d'une maladie de poitrine : elle n'avait que vingt-cinq ans.

Le vote des lois de dotation n'avait pas fait connaître si le nouveau ministère possédait la majorité dans le parlement. Il importait que cette question fût résolue sans retard. La Chambre se trouvait saisie d'une loi de crédit pour les dépenses secrètes de

la police, présentée, le 15 mars, par l'administration précédente. L'usage était de considérer la discussion et le vote de ce genre de lois, comme l'épreuve de la confiance inspirée par le ministère. La commission, nommée avant la reconstitution du cabinet, était composée en majorité de doctrinaires; dans le rapport, déposé le 25 avril, M. Duvergier de Hauranne, tout en concluant au vote du crédit, s'appliqua à être embarrassant et désagréable pour M. Molé; il lui souhaitait, en des termes où la malice n'était que trop visible, « l'esprit de suite et de fermeté sans lequel il est impossible de gouverner aujourd'hui », exprimait l'espérance qu'il continuerait fidèlement la politique du 13 mars et du 11 octobre, et ne lui promettait d'appui qu'à ces conditions ¹.

A peine le débat s'ouvre-t-il, le 2 mai, en séance publique, que, de toutes parts, de gauche comme de droite, par MM. Havin et Salverte, comme par MM. Roul et Jaubert, le ministère est mis en demeure de déclarer, sans ambiguïté et sans réticence, quelle est sa politique. « Deux fractions de cette Chambre, dit un conservateur, M. A. Giraud, deux camps, si je puis m'exprimer ainsi, sont en présence. Où plantez-vous votre drapeau? Essayez-vous de vous glisser entre ces deux parties de la Chambre? Je dis que vous tentez l'impossible... Que votre allure soit franche, décidée. Car toutes ces oscillations, ces tâtonnements ne peuvent entraîner, je le dis à regret, que le dédain et la pitié. » M. Molé fait une réponse brève et vague; il voudrait, selon l'expression du *Journal des Débats*, « sinon plaire à tout le monde, du moins déplaire à peu de personnes ». « Le véritable esprit de gouvernement, déclare-t-il, consiste à aborder les circonstances telles qu'elles se présentent, avec l'esprit libre de toute préoccupation du passé... Ainsi, ce que nous pouvons dire, c'est que nous gouvernerons selon nos convictions. Nous n'admettons pas d'autre programme. » M. de Montalivet n'ajoute rien à ces déclarations, en proclamant que toute politique « doit être empreinte de l'esprit de résistance et de l'esprit de conciliation ».

¹ Quelques jours après, au cours de la discussion, M. Duvergier de Hauranne résumait ainsi les sentiments de la commission : « Elle est loin de penser que la politique du 13 mars ait fait son temps et qu'il convienne de la remplacer par une autre politique qui tourne les difficultés au lieu de les aborder de front; elle pense que le moment n'est pas venu de traiter les lois de sûreté comme de vieilles armes qu'on met en magasin pendant la paix et que l'on conserve à condition de ne pas s'en servir; elle est profondément convaincue que la conciliation, désirée par tout le monde, doit être le résultat de la fermeté et non de la faiblesse, de la persévérance et non de la mobilité, d'une conduite droite et franche et non d'une conduite équivoque et tortueuse. »

Alors intervient M. Guizot. Un deuil récent ajoute encore à l'émotion grave et austère de sa voix, de son geste et de sa physionomie : son fils aîné, jeune homme plein d'avenir, vient de lui être enlevé par une pleurésie à l'âge de vingt-deux ans. Dès le début de son discours, il rencontre l'occasion de faire à cette perte une allusion qui remue profondément l'assemblée. « J'ai pris, dit-il, et quitté le pouvoir déjà plusieurs fois en ma vie, et je suis, pour mon compte personnel, profondément indifférent à ces vicissitudes de la fortune politique. Je n'y mets d'intérêt que l'intérêt public... Vous pouvez m'en croire, messieurs; il a plu à Dieu de me faire connaître des joies et des douleurs qui laissent l'âme bien froide à tout autre plaisir et à tout autre mal. » Dans la dissolution du dernier cabinet, il s'attache à faire voir autre chose et plus qu'une question de personnes; il y montre le conflit de deux politiques opposées : l'une, la sienne, qui, en dépit de l'échec de la loi de disjonction et des menaces contre la loi d'apanage, voulait tenir bon et continuer le système de résistance suivi depuis six ans; l'autre hésitante, portée au relâchement et aux concessions. A propos des reproches de tendances aristocratiques dont la loi d'apanage a été le prétexte, il se proclame partisan décidé de la prépondérance des classes moyennes, et célèbre magnifiquement leur victoire et leur règne. La fermeté lui paraît commandée par la persistance de l'esprit révolutionnaire. « Regardez, dit-il, aux classes où dominent les intérêts conservateurs. Qu'observons-nous tous les jours? On ne rencontre trop souvent, dans ces classes mêmes, qu'une intelligence incomplète des conditions de l'ordre social et du gouvernement; là encore, dominent un grand nombre de préjugés, d'instincts de méfiance pour le pouvoir, d'aversion contre toute supériorité. Ce sont là des instincts véritablement anarchiques, véritablement antisociaux. Qu'observons-nous encore tous les jours? Un grand défaut de prévoyance politique, le besoin d'être averti par un danger imminent, par un mal pressant; si ce mal n'existe pas, si ce danger ne nous menace pas, la sagacité, la prévoyance politique s'évanouissent, et l'on retombe en proie à ces préjugés qui empêchent l'affermissement régulier du gouvernement et de l'ordre public. » Considérant ensuite, toujours de haut, « les classes qui vivent de salaires et de travail, » l'orateur y signale un « mal plus grand » encore, « les ravages que font tous les jours, dans ces classes, les exemples si séducteurs et encore si récents des succès et des fortunes amenés par les révolutions », « l'absurdité des idées répandues sur l'organisation sociale..., l'inconcevable légèreté et l'épouvantable énergie avec lesquelles ces classes s'en occupent », le « relâchement des

freins religieux et moraux ». Ce même esprit révolutionnaire, M. Guizot le retrouve fermentant partout, en Angleterre, en Espagne, en Portugal. « Eh bien, s'écrie-t-il, en présence de tels faits, comment ne verriez-vous pas que l'esprit révolutionnaire n'est pas, chez nous, un hôte accidentel, passager, qui s'en ira demain, auquel vous avez quelques batailles à livrer, mais avec lequel vous en aurez bientôt fini ! Non, messieurs, c'est un mal prolongé et très lent, jusqu'à un certain point permanent, contre lequel la nécessité de votre gouvernement est de lutter toujours. Le gouvernement, dans l'état actuel de la société, n'a pas la permission de se reposer, de s'endormir à côté du gouvernail... Messieurs, la mission des gouvernements n'est pas laissée à leur choix, elle est réglée en haut... (*Bruits à gauche*) en haut ! Il n'est au pouvoir de personne de l'abaisser, de la rétrécir, de la réduire. C'est la Providence qui détermine à quelle hauteur et dans quelle étendue se passent les affaires d'un grand peuple. Il faut absolument monter à cette hauteur et embrasser toute cette étendue, pour y suffire. Aujourd'hui, plus que jamais, il n'est pas permis, il n'est pas possible aux gouvernements de se faire petits. »

M. Molé ne croit pas pouvoir suivre l'orateur doctrinaire dans les régions élevées où il s'est complu. Sa réponse est courte. Comme effrayé d'accepter l'opposition des deux politiques, telle que l'a développée M. Guizot, il ne veut voir, dans la récente crise, qu'une question personnelle : c'est à peine si, à la fin de ses observations, il esquisse vaguement le plan d'une politique de détente. « Notre système, dit-il, est de considérer aujourd'hui la France comme fatiguée de ses agitations passées. De vieux partis s'agitent encore, mais, tous les jours, leurs rangs sont plus désertés... Nous ne faisons à personne la guerre pour la guerre ; au contraire, nous tendons la main à tous ceux qui viennent à nous sincèrement... Nous aimons mieux calmer les passions que d'avoir à les vaincre. Mais si le mal relevait audacieusement la tête, nous saurions prouver que le monopole de l'énergie n'appartient à personne. »

C'est M. Odilon Barrot qui, se plaçant en face de M. Guizot, relève le gant que le ministère n'a pas ramassé. Dans un discours étendu, un peu vide, mais non sans une certaine ampleur éloquente, il attaque de front la politique de résistance, et accuse l'orateur doctrinaire de vouloir faire, de la classe moyenne, une sorte de nouvelle aristocratie. « Vous voulez fonder un système exclusif qui ne tendrait à rien moins qu'à diviser la France en castes ennemies. La classe moyenne repousse ce funeste présent, ce monopole de la victoire. Vous oubliez donc que toutes les victoires de notre révolution ont été gagnées par tout le monde ; vous oubliez que le

sang qui a coulé au dedans ou au dehors, pour l'indépendance ou pour la liberté de la France, est le sang de tout le monde. » Entre temps, le chef de la gauche reproche au ministère ses équivoques. Si vous voulez changer la politique du 6 septembre, lui dit-il, il faut le déclarer, ce que vous n'avez pas encore fait. Si vous voulez la continuer, « faites place à des hommes politiques qui représentent ces idées plus éminemment aux yeux du pays ». En effet, ajoute-t-il, faisant allusion au discours de M. Guizot, ces idées « ont d'autres représentants que vous ; et vous devez bien le sentir, alors que ces idées sont formulées avec hauteur, avec netteté ; vous devez reconnaître et la parole et le bras du maître ».

Le ministère va-t-il donc enfin s'expliquer, prendre position, dire en quoi il diffère de l'orateur doctrinaire, en quoi il refuse de suivre le chef de la gauche ? Non, il reste modeste et silencieux spectateur de cette lutte. C'est M. Guizot qui remonte à la tribune. Dans une longue réplique, où il s'élève plus haut encore que dans son premier discours, il réfute M. Barrot. « J'ai parlé, dit-il, de la nécessité de constituer et d'organiser la classe moyenne. Ai-je assigné des limites à cette classe ? M'avez-vous entendu dire où elle commençait et où elle finissait ? Je m'en suis soigneusement abstenu... j'ai simplement exprimé ce fait général qu'il existe, au sein d'un grand pays comme la France, une classe qui n'est pas vouée au travail manuel, qui ne vit pas de salaires, qui a, dans sa pensée et dans sa vie, de la liberté et du loisir, qui peut consacrer une partie considérable de son temps et de ses facultés aux affaires publiques. Lorsque, par le cours du temps, cette limite naturelle de la capacité politique se sera déplacée, lorsque les lumières, les progrès de la richesse, toutes les causes qui changent l'état de la société auront rendu un plus grand nombre d'hommes capables d'exercer, avec bon sens et indépendance, le pouvoir politique, alors la limite légale changera. C'est la perfection de notre gouvernement que les droits politiques, limités à ceux qui sont capables de les exercer, peuvent s'étendre à mesure que la capacité s'étend ; et telle est en même temps l'admirable vertu de ce gouvernement, qu'il provoque sans cesse l'extension de cette capacité, qu'il va semant, de tous côtés, les lumières, l'intelligence, l'indépendance ; en sorte qu'au moment même où il assigne aux droits politiques, une limite, à ce moment même, il travaille à déplacer cette limite, à la reculer et à élever ainsi la nation entière. » M. Guizot affirme donc qu'il n'a voulu « rien faire qui ressemblât aux anciennes aristocraties ». Mais, en même temps, il « maintient que le moment est venu de repousser aussi ces vieilles idées révolutionnaires, ces absurdes préjugés d'égalité absolue des droits

politiques qui ont été, partout où ils ont dominé, la mort de la vraie justice et de la liberté ». Puis il ajoute : « Ce qui perd la démocratie dans tous les pays où elle a été perdue, c'est précisément qu'elle ne sait pas avoir le sentiment vrai de la dignité humaine;... c'est qu'elle n'a su admettre aucune organisation hiérarchique de la société; c'est que la liberté ne lui a pas suffi; elle a voulu le nivellement. Voilà pourquoi la démocratie a péri. » Sans doute l'orateur veut « que partout où il y aura capacité, vertu, travail, la démocratie puisse s'élever aux plus hautes fonctions de l'État ». C'est ce qui existe. « Nous avons tous, presque tous, s'écrie-t-il, conquis nos grades à la sueur de notre front et sur le champ de bataille... Voilà la vraie liberté, la liberté féconde, au lieu de cette démocratie envieuse, jalouse, inquiète, tracassière, qui veut tout abaisser à son niveau, qui n'est pas contente si elle voit une tête dépasser les autres têtes. A Dieu ne plaise que mon pays demeure longtemps atteint d'une si douloureuse maladie!... Messieurs, on ne tombe jamais que du côté où l'on penche. Je ne veux pas que mon pays penche de ce côté, et toutes les fois que je le vois pencher, je me hâte de l'avertir. Voilà, messieurs, mon système, ma politique... Rien ne m'en fera dévier. J'y ai risqué ce que l'on peut avoir de plus cher dans la vie politique, j'y ai risqué la popularité. Elle ne m'a pas été inconnue. Vous vous rappelez, messieurs, l'honorable M. Barrot peut se rappeler un temps où nous servions ensemble, où nous combattions sous le même drapeau. Dans ce temps-là, il peut s'en souvenir, j'étais populaire, populaire comme lui; j'ai vu les applaudissements populaires venir souvent au-devant de moi; j'en jouissais beaucoup, beaucoup; c'était une belle et douce émotion : j'y ai renoncé, ... j'y ai renoncé. Je sais que cette popularité-là ne s'attache pas aux idées que je défends aujourd'hui, à la politique que je maintiens; mais je sais aussi qu'il y a une autre popularité : c'est la confiance qu'on inspire à ces intérêts conservateurs que je regarde comme le fondement sur lequel la société repose. Eh bien! c'est celle-là, à la place de cette autre popularité séduisante et charmante, c'est celle-là que j'ai ambitionnée depuis... Voilà à quelle cause je me suis dévoué; voilà quelle confiance je cherche. Celle-là, je puis en répondre, me consolera de tout le reste et je n'envierai à personne, une autre popularité, quelque douce qu'elle puisse être. » A cette magnifique péroraison, que M. Guizot débite d'une voix pénétrante, le geste superbe et le visage comme rayonnant, des acclamations enthousiastes éclatent sur les bancs de l'ancienne majorité. Celle-ci est tout émue et fière de voir ainsi anoblir son passé, sa cause, ses sentiments, de se reconnaître dans une image qui l'élève à ses

yeux¹. Deux cent six députés se réunissent pour demander à M. Guizot l'autorisation de faire réimprimer à part ses deux discours et de les répandre dans leurs départements; plus de trente mille exemplaires en sont aussitôt distribués. Il n'est pas jusqu'aux membres de la gauche qui, ne voyant plus, dans l'orateur, un ministre à renverser, ne se laissent aller à goûter, en spectateurs, le plaisir de cette grande scène d'éloquence, et ne sachent gré à l'orateur de l'honneur que son talent fait rejaillir sur l'assemblée entière.

L'éclat de ce succès a rejeté à ce point dans l'ombre les ministres qu'on les croit perdus. Au sortir de la séance, M. Thiers prend par le bras M. Vitet, ami de M. Guizot : « Ceci, lui dit-il, change bien la question; si vous le voulez, je suis prêt : demain, nous renversons le cabinet. » Cette ouverture est accueillie avec joie par les plus ardents des doctrinaires, et ils croient l'heure de la vengeance déjà sonnée. Mais, d'une part, M. Guizot ne songe pas à aller si vite : il se contente de jouir de son triomphe oratoire; il croit avoir blessé à mort le cabinet; à quoi bon se compromettre et effaroucher les timides, en voulant faire plus pour le moment? Aussi persiste-t-il dans sa résolution de voter les crédits. D'autre part, M. Thiers rencontre des avis fort divergents chez ses amis; beaucoup craignent qu'une crise ne profite aux seuls doctrinaires. Des régions ministérielles où l'inquiétude est grande, on rappelle au chef du centre gauche les promesses qu'il a faites au Roi et à M. de Montalivet; on lui donne à entendre que M. Molé, fatigué, lui cédera bientôt la place.

Le lendemain, quand M. Thiers paraît à la tribune, le silence de tous révèle une attente anxieuse. Dès les premiers mots, on aperçoit qu'il s'est décidé à sauver le ministère. Son discours est d'inspiration moins haute que ceux de M. Guizot, mais il est habile, incisif et bien fait pour détruire tout doucement l'effet produit par l'orateur doctrinaire. Sans contredire de front la thèse de ce dernier sur « la classe moyenne », M. Thiers insinue que cette expression ne sied pas mieux que celle de « peuple » dont abusent les démocrates : mieux vaut, dans les deux cas, ne parler que de « la nation ». Il ne répudie pas la politique de résistance et de combat, suivie pendant six ans. « Elle a eu, dit-il, son à-propos dans nos jours de danger »; mais elle ne l'a plus maintenant : à preuve, le rejet de la loi de disjonction. Il en faut conclure que le moment est venu de calmer le pays, de concilier au gouvernement la partie modérée de l'opposition; le péril n'est plus dans les émeutes, il

¹ « M. Guizot, écrit un membre de cette majorité, venait d'expliquer et d'idéaliser tout son passé, tout son présent, le nôtre en même temps. »
(Notes inédites de Duvergier de Hauranne.)

est dans les mauvaises élections que provoquerait une politique irritante. La péroraison fait grand effet : s'emparant d'une phrase de M. O. Barrot qui avait dit la veille, à M. Guizot : « J'appelle de tous mes vœux l'épreuve de votre système », M. Thiers dit, à son tour, de cette politique doctrinaire : « Si elle m'a reproché les ménagements que la politique du 22 février avait obtenus de l'honorable M. Odilon Barrot, elle a obtenu hier de l'opposition un mot, à mon avis, bien grave. L'opposition lui a dit : Je vous souhaite. Eh bien, non par des motifs personnels, — car si l'ambition était chez moi supérieure aux convictions, je serais aujourd'hui ministre, — mais dans la profonde conviction que je sers bien mon pays, je lui dis : Moi, je ne vous souhaite pas et je donne ma boule blanche au cabinet du 15 avril. Je dis enfin à cette politique qu'elle n'a plus son à-propos; elle l'aurait eu peut-être dans les jours de nos dangers. Aujourd'hui, comme heureusement il n'est donné à personne de faire renaître ces dangers, je dis que cet à-propos, elle ne l'a plus. Non pas que, dans cette chambre, il y ait de l'exclusion pour les personnes; non, les personnes peuvent venir, elles auraient peut-être la majorité; mais je n'ajoute qu'un mot : les personnes sans les choses. »

Le vote des crédits est dès lors assuré. Ils sont adoptés, le 6 mai, par 250 voix contre 112. De cette discussion qui s'est prolongée pendant quatre jours, les ministres sortent, la vie sauve, mais diminués et humiliés. Il a été trop visible que, selon l'expression de M. Odilon Barrot, « tout s'est passé par-dessus leur tête ¹ ». Est-ce l'effet d'une indisposition récente ², est-ce qu'il n'a pas encore pris confiance en soi, mais M. Molé n'a pas donné sa vraie mesure, il n'a pas déployé les ressources qu'il saura trouver, plus tard, dans d'autres débats. Toute sa bonne tenue et sa bonne grâce n'ont pas suffi à masquer une infériorité trop manifeste. Quand il a dit : « Nous tendons la main à tous ceux qui viennent à nous », un ami des doctrinaires a pu lui répondre : « Vous tendez la main à tout le monde, eh bien! depuis le commencement de cette discussion, est-il venu quelqu'un à cette tribune, nettement et franchement vous offrir la sienne? » Sans doute, on a voté pour lui, mais en trop grand nombre pour que ce vote ait une signification précise. Il n'a pas été suivi, mais seulement protégé, ménagé, à raison même de sa faiblesse. Chaque chef de groupe ne pouvant prendre le pouvoir pour soi, l'a mieux

¹ On criait ironiquement au ministère, dans les journaux : « Les coups se portent par-dessus votre tête : pour les éviter, baissez-la. »

² La première fois qu'il prit la parole dans ce débat, M. Molé s'excusa en disant qu'il sortait de son lit.

aimé en ces mains jugées débiles qu'en celles d'un rival redouté et jaloué. Personne ne s'est gêné pour motiver ainsi tout haut son vote, et M. de Lamartine lui-même, le défenseur le plus bienveillant du cabinet, a dit de lui : « Je ne le défends pas pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il empêche. »

Dans les questions d'affaires qui furent ensuite discutées, le ministère ne retrouva pas l'autorité qui lui avait manqué dans les débats politiques. Deux projets de lois étaient particulièrement importants : dans l'un, on abordait, pour la première fois, le problème difficile et compliqué entre tous, qui depuis n'a jamais été bien résolu, de la conciliation entre les intérêts opposés du sucre colonial et du sucre indigène ; l'autre proposait un système d'ensemble pour l'exécution des chemins de fer français. Les discussions furent incertaines, confuses, en partie stériles, faute d'un gouvernement qui imposât une direction ferme et obéie. Dans le premier cas, on se trouva aboutir, un peu à l'improviste, à une demi-mesure d'une efficacité contestable. Dans le second, l'avortement fut plus manifeste encore, et la France, déjà en retard sur d'autres pays, vit ajourner l'établissement de son réseau ferré.

Ce défaut de soumission de la Chambre n'allait pas sans doute jusqu'à une rupture ouverte. Si le ministère n'avait pas de majorité qui fût bien à lui, personne n'en avait contre lui. Ceux même qui dissimulaient le moins leur malveillance étaient plus ironiques et dédaigneux qu'agressifs. Tout en raillant la faiblesse du cabinet, ils ne se sentaient pas eux-mêmes de force à entreprendre une campagne un peu vigoureuse. La Chambre souffrait de cette impuissance générale. Mécontente du gouvernement, elle n'était pas moins mécontente d'elle-même et avait conscience qu'elle fonctionnait mal. En somme, la situation était mauvaise pour tout le monde. La duchesse de Broglie écrivait, le 2 mai 1837, à M. de Barante : « Nous n'avons rarement, peut-être jamais, été si mal, parce qu'il n'y a point de vraies difficultés, mais un mal moral qui nous consume. Notre pauvre ministère est bien peu considéré ; il existe, c'est sa seule qualité ; c'est le contraire de la jument de Roland qui avait toutes les qualités, excepté qu'elle était morte. Puisse-t-il conserver cette existence ; car vraiment ces changements continuels nous abîment ¹. »

XIII

M. Molé n'avait donc pas réussi dans les premiers débats de la Chambre. Sa fierté ne pouvait rester sur un tel échec et désirait

¹ *Documents inédits.*

une prompt revanche. Jugeant impossible de la trouver dans le parlement, il s'était tout de suite appliqué à la chercher dans le pays lui-même, se disant qu'une fois populaire auprès des électeurs, il aurait raison des députés. Le calcul était d'un homme d'État. Les circonstances lui avaient mis une bonne carte dans son jeu : le mariage du duc d'Orléans. On se rappelle, en effet, que, dans sa première déclaration, il avait pu annoncer l'heureuse issue des négociations engagées, huit mois auparavant, par M. Thiers, pour l'union du prince royal avec la duchesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin.

Ce n'était pas sans difficulté que ce résultat avait été atteint. Bien que le roi de Prusse eût conçu l'idée du mariage et en eût fait son affaire personnelle, l'opposition avait été vive à la cour de Berlin. Elle s'appuyait sur le czar. Mais le vieux roi n'avait pas faibli. Il était maintenu, dans ses fermes dispositions, par le ministre de France, M. Bresson. Nous avons eu déjà l'occasion de noter l'influence que ce diplomate s'était acquise sur le gouvernement auprès duquel il se trouvait accrédité. D'un esprit net et ferme, d'un caractère énergique et passionné, non sans ambition, mais sans vaine chimère, sagace dans l'observation et hardi dans l'action, sachant au plus haut degré prendre empire sur les autres, il goûtait les grandes entreprises et était capable d'y réussir. Il avait su s'emparer de l'esprit du prince de Wittgenstein, ami d'enfance et conseiller fort écouté du roi. Par ce moyen, il arrivait directement à Frédéric-Guillaume, sans passer par les ministres¹. L'influence de notre représentant fut décisive dans les négociations du mariage, et, dès le 17 février 1837, M. de Metternich écrivait : « Si l'affaire s'arrange, ce sera M. Bresson qui l'aura faite². »

Les adversaires du mariage avaient à leur tête une partie même de la maison de Mecklembourg, entre autres le duc régnant de

¹ L'année précédente, quand il avait fallu négocier le voyage des princes français à Berlin, les premiers pourparlers avaient été échangés par l'entremise du prince de Wittgenstein et à l'insu du premier ministre, M. Ancillon. Celui-ci ne fut mis au courant que quand toutes les difficultés étaient levées. Il vint alors donner connaissance à M. Bresson de l'invitation adressée par le roi de Prusse aux fils de Louis-Philippe, se félicitant, avec quelque solennité, d'être le premier à lui annoncer une aussi agréable nouvelle : notre ambassadeur était alors assis à une table de whist, en face du prince de Wittgenstein ; celui-ci comprima à grand-peine un accès de fou rire, et les cartes faillirent lui échapper des mains.

² *Mémoires de M. de Metternich*, t. VI, p. 195. — M. de Barante écrivait, peu après, à M. Bresson : « Vous seul, dans notre sphère diplomatique, avez été appelé à la bonne fortune de faire plus et mieux que regarder et juger. » (*Documents inédits.*)

Mecklembourg-Strelitz. Sollicité par ce dernier de faire opposition à l'union projetée, le prince de Wittgenstein exposa, dans une lettre confidentielle, les raisons qui lui semblaient au contraire la justifier. Peu après, un écrit lithographié, qui réfutait avec violence et acreté les arguments de cette lettre et qui repoussait une alliance avec les d'Orléans comme une honte pour la famille de Mecklembourg, était glissé nuitamment sous la porte des principaux personnages de la cour. L'émotion et le scandale furent grands dans les hautes régions de la société berlinoise. Frédéric-Guillaume en fut particulièrement courroucé. Sa police eut bientôt découvert que l'auteur du factum était le duc Charles de Mecklembourg-Strelitz, commandant général des grenadiers de la garde prussienne et frère de la feuë reine. Bien qu'à ce dernier titre le vieux roi lui fût très attaché, il ordonna à M. Kamptz, son ministre de la justice, de répondre par un autre mémoire, bientôt répandu dans toutes les cours d'Allemagne. Ce mémoire s'appliquait à atténuer le caractère révolutionnaire de l'événement de Juillet, et faisait ressortir le service que Louis-Philippe avait rendu à la cause de la monarchie et de la paix, en barrant le chemin à la république. Il montrait ensuite, par des exemples nombreux, que des dérogations analogues à la règle stricte de l'hérédité s'étaient produites dans la plupart des maisons régnantes d'Europe, que ces changements avaient été reconnus par les autres États, et des mariages contractés sans scrupule avec ces maisons, notamment par des princesses de Mecklembourg. Parmi les dynasties où l'on s'était ainsi écarté de l'hérédité, le mémoire avait soin, par une malice à l'adresse du czar, de citer à plusieurs reprises celle de Russie. « Qui a jamais demandé compte aux puissances, disait-il, d'avoir reconnu pour souverains légitimes les impératrices Élisabeth et Catherine, les rois Guillaume III et Georges I^{er}?¹ » C'était, certes, un résultat inattendu de la cabale antifrançaise que d'avoir amené l'un des chefs de la vieille Europe, l'un des anciens tenants de la Sainte-Alliance, à justifier la révolution de Juillet, tout au moins à en plaider les circonstances atténuantes, et surtout à dire aux pharisiens de la légitimité, héritiers et bénéficiaires pour leur compte de plus d'une usurpation : « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre ! » L'effet fut considérable. Bien que circulant sous le manteau de la cheminée, l'écrit royal était connu dans toutes les cours et dans toutes les chancelleries. « On s'émerveille, écrivait M. Bresson à M. Molé, de voir le gouverne-

¹ Voy. des extraits de cet écrit aux Pièces justificatives de l'*Histoire de la politique extérieure du gouvernement français, 1830-1848*, par M. d'Haussonville, t. I, p. 256 et sq.

ment prussien transformé en champion ou du moins en apologiste de la monarchie de 1830... Ce n'est pas tout à fait ce que me disait hier un homme de beaucoup d'esprit : *L'avant-garde russe était, il y a dix-huit mois, à Sarrebruck, et l'avant-garde française est aujourd'hui à Memel*; — mais c'est un rapprochement inespéré. »

En s'engageant ainsi, Frédéric-Guillaume savait sans doute quelle irritation il éveillait à Saint-Pétersbourg. Le czar ne prenait pas patiemment son parti du démenti publiquement donné à la prépotence qu'il avait si fastueusement affichée à München-Graetz et à Tœplitz. Aussi s'exprimait-il dans des termes fort inconvenants sur le roi de Prusse¹. Mais celui-ci se savait plus ou moins soutenu par le cabinet de Vienne. Sans aller aussi loin que Frédéric-Guillaume, M. de Metternich affectait de se montrer très favorable au mariage, et son agent près la cour de Schwerin recevait pour instruction d'y aider. « C'est de la Prusse et de l'Autriche, disait le chancelier à l'ambassadeur de France, que vous recevez votre princesse royale; cela vaut mieux que de la tenir du Mecklembourg. » Et il ajoutait : « L'empereur Nicolas n'aurait rien dit de désobligeant, si, averti à temps, j'avais pu lui déclarer que nous nous rangions franchement du côté de la Prusse et qu'il se trouvait seul en Europe. » M. de Metternich mettait d'autant plus d'empressement à nous témoigner ces bonnes dispositions, qu'il désirait nous faire ainsi oublier son opposition au mariage autrichien, et aussi celle que faisaient au projet du roi de Prusse certains personnages importants de la cour et même de la maison d'Autriche².

Les adversaires du mariage avaient aussi cherché à agir sur la jeune duchesse elle-même. On évoquait devant elle les souvenirs terribles, on lui présentait les sombres présages, devant lesquels avait fini par faiblir, une année auparavant, le courage de l'archiduchesse Thérèse. Mais Hélène de Mecklembourg avait un cœur et un esprit d'autre trempe. « J'aime mieux, disait-elle, être un an duchesse d'Orléans en France, que de passer ma vie à regarder ici, par la fenêtre, qui entre dans la cour du château. » Ambitieuse, elle l'était, non d'une ambition vulgaire, égoïste, — elle avait pour cela l'âme trop haute, le cœur trop tendre et trop dévoué, et la religion y tenait trop de place, — mais d'une ambition généreuse, prompte à

¹ « L'exaspération de l'empereur continue à être portée à un haut degré. Le langage qu'il tient dans son intérieur est étrangement passionné. » (Dépêche de M. de Barante à M. Molé, 11 avril 1837.)

² Lettre de M. de Sainte-Aulaire à M. de Barante, 9 mai 1837; Dépêche de M. Molé au même, 16 mai et 21 juin 1837. (Documents inédits.)

l'enthousiasme et au sacrifice, séduite plus que rebutée par la part de risques et de périls qui est le lot des grandes destinées. « Le bonheur, — dit son biographe qui l'a si bien connue et a fait d'elle un si touchant et si fidèle portrait, — ne consistait pas, à ses yeux, dans la possession tranquille de tous les biens de ce monde, mais dans l'emploi de toutes les facultés les plus nobles de l'âme et de l'intelligence, dans l'accomplissement d'une belle, grande et importante tâche ¹. » Le duc d'Orléans l'avait devinée, quand, dans une lettre adressée à M. Bresson, mais en réalité destinée à la jeune princesse, il exposait lui-même, avec une loyauté chevaleresque, toutes les objections que la sollicitude de la famille de Mecklembourg pouvait élever contre ce mariage. « J'ai puisé dans cette lettre, disait la princesse, des forces pour marcher au-devant de toutes les difficultés que je puis prévoir. » D'ailleurs, d'esprit et surtout de cœur, elle était et aimait à se dire « libérale ». Quand elle n'avait encore que seize ans, du fond de sa solitude de Dobcran, elle s'était prise d'une ardente sympathie pour la France de 1830, et, depuis lors, ne s'en était pas détachée. Peut-être même, par entraînement d'imagination et chaleur de sentiment, plus encore que par erreur d'intelligence, ne se tenait-elle pas assez en garde contre certaines illusions, perdait-elle de vue certains périls, ne comprenait-elle pas la nécessité de certaines limites ². Toutes ces raisons, sans parler même de ce qui avait dû lui être rapporté des avantages personnels du prince, l'avaient disposée, dès le premier jour, à accueillir favorablement la proposition qui lui avait été faite, et, soutenue du reste par sa belle-mère, elle ne s'était pas un moment laissé ébranler dans sa résolution.

Toutes les résistances étaient donc vaincues. M. Bresson put faire la demande officielle : on signa le contrat de mariage, le 5 avril, et, quelques jours après, l'événement fut officiellement annoncé. Sans doute, à n'envisager les choses qu'au point de vue politique et si l'on ne tenait pas compte des mérites personnels de la princesse, ce mariage avait moins d'éclat que celui qui avait été tenté l'année précédente. Entre les deux, il y avait toute la distance de la maison d'Autriche à celle de Mecklembourg. A Vienne, on parlait, non sans quelque nuance de dédain, de « la princesse anodine ³ ». La

¹ Voy. le charmant volume, intitulé : *Madame la duchesse d'Orléans*.

² « Si intelligente qu'elle fût, dit son biographe, elle sentait plus qu'elle ne savait... Elle soutenait toujours la cause qui plaisait le plus à l'imagination et l'on avait honte de lui parler sagesse, raison, quand, de son côté, était le point de vue le plus généreux, le plus fier, le plus libéral. Les événements contraires, ce qu'on nomme leçons de l'expérience, n'agissaient pas beaucoup sur elle. » (*La duchesse d'Orléans*.)

³ Le prince de Metternich écrivait à son ambassadeur de Paris que « ce

fiancée avait de plus le grave inconvénient d'être protestante : un mariage mixte était une nouveauté sans précédent pour un prince destiné au trône de France, nouveauté qui plaisait, par certains côtés et non par les meilleurs, aux libéraux de l'époque, mais qui étonnait et choquait d'autres parties de la nation. Malgré tout, cependant, c'était un mariage royal ; pour n'être pas d'une des grandes familles régnantes, la princesse leur était apparentée. D'ailleurs les résistances mêmes opposées à cette union, l'intervention des cours du continent, dans les négociations préliminaires, donnaient à cet événement une importance politique qu'il n'aurait peut-être pas eue par lui seul. Le « blocus matrimonial » était définitivement forcé.

XIV

Le mariage une fois décidé, M. Molé voulut en faire une sorte de fête à la fois royale et nationale, qui ajoutât au prestige de la monarchie, au crédit et à la popularité du ministère, et fût, dans le pays, le point de départ d'une ère d'apaisement, de détente et de rapprochement. C'était pour lui une manière d'inaugurer et de montrer en pratique la politique nouvelle qu'il n'avait pas su ou osé définir nettement devant la Chambre.

Le président du Conseil ne négligea rien pour préparer l'effet qu'il voulait produire. Tout d'abord, par ordonnance rendue le 8 mai, quelques jours après la discussion des fonds secrets, amnistie fut accordée « à tous les individus détenus pour crimes ou délits politiques », avec ces seules réserves que la mise en surveillance était maintenue à l'égard des condamnés à des peines afflictives et infamantes, et que la peine prononcée contre les régicides Boireau et Meunier était commuée en dix ans de bannissement. Tout fut calculé pour donner à cette mesure le caractère d'un *motu proprio* du Roi. « C'est mon acte », écrivait ce dernier à Madame Adélaïde, et il se montrait tout entrain de la résolution de clémence qu'il avait prise ¹. Le très court rapport qui précéda l'ordonnance fit allusion au mariage du duc d'Orléans ; il insista sur ce que, « l'ordre étant désormais affermi, les partis vaincus ne pouvaient plus attribuer l'oubli de leur faute qu'à la générosité du Roi ». « Votre Majesté, ajoutait le ministre, fera descendre du haut du trône l'oubli de nos discordes civiles et le rapprochement de tous les Français... Votre gouvernement, après avoir plus combattu et moins puni qu'aucun autre, aura tout pardonné. »

mariage avec une princesse d'une petite mais bonne maison n'avait aucune portée politique. » (*Mémoires de Metternich*, t. VI, p. 195.)

¹ Lettre du 8 mai 1837, publiée dans la *Revue rétrospective*.

Que cette mesure fût applaudie par tout ce qui penchait vers la gauche, on n'en pouvait douter. La préoccupation du ministère était de savoir comment l'accueilleraient les conservateurs. Le refus de l'amnistic avait été, depuis plusieurs années, l'un des premiers articles du programme de la résistance. Députés et journaux s'étaient maintes fois prononcés dans ce sens. Quelle raison pouvait-on donner d'un changement d'avis? On n'alléguait aucun signe de repentance chez les factieux. Le seul fait nouveau était l'échec subi par le pouvoir, à l'occasion de la loi de disjonction. Or si, au lendemain d'une victoire, l'amnistic eût pu se comprendre, ne risquait-elle pas, au lendemain d'une défaite, d'être prise pour une faiblesse? La répression n'était-elle pas déjà trop énervée, l'idée du bien et du mal en politique trop altérée par nos cinquante années de révolution? C'est ce que pensaient et ce que disaient les amis de M. Guizot. Ils ajoutaient, à un point de vue plus personnel, qu'en admettant la nécessité de cette amnistic, il eût été de simple justice de la faire faire par ceux qui s'étaient le plus compromis dans la défense sociale et monarchique. Cette mauvaise humeur des doctrinaires n'était pas faite pour surprendre ou chagriner M. Molé. Son dessein était précisément de se distinguer d'eux, de laisser à leur compte cette politique de rigueur, devenue impopulaire, et d'y opposer une politique de clémence et de conciliation dont il serait l'initiateur. Seulement ce qu'il redoutait et ce qu'il avait intérêt à empêcher à tout prix, c'était que la masse conservatrice ne suivît en cette circonstance les doctrinaires. L'amnistic, applaudie uniquement par l'ancienne opposition et blâmée par toute l'ancienne majorité, eût porté le ministère beaucoup plus à gauche qu'il ne le voulait. De là, et dans le rapport préalable, et dans la circulaire qui suivit, les précautions de langage prises pour rassurer les conservateurs. De là, surtout, l'activité fort adroite avec laquelle M. Molé s'assura de l'accueil favorable de la presse; rien ne lui coûta pour obtenir ce résultat; le *Journal des Débats* fut amené, non sans peine ni sans frais, à défendre la mesure qu'il avait auparavant si souvent combattue.

D'elle-même, du reste, l'opinion conservatrice prit la chose mieux qu'on n'eût pu s'y attendre. Cette confiance du pouvoir témoignait d'une sécurité qu'on aimait mieux accepter que discuter. Le pays, fatigué, se laissait volontiers dire que le temps était fini des luttes pénibles, et bien qu'il eût passé l'âge de la crédulité naïve et des généreuses illusions, il faisait effort pour espérer ce « rapprochement de tous les Français », que le gouvernement lui annonçait comme la récompense de la clémence royale. Sans doute l'événement devait montrer la vanité de cet espoir :

parmi les amnistiés aucun ne désarmera et presque tous ne se serviront de la liberté rendue que pour ranimer les sociétés secrètes et préparer de nouveaux attentats. Mais, sur le moment, ce grand acte de clémence n'en avait pas moins bon air. C'était, dans beaucoup d'esprits, comme la joie de la paix, après une rude et longue guerre. En somme, l'acte avait été hardi, risqué, mais, à ne juger que le premier effet, il semblait avoir réussi.

Par une inspiration très politique, en même temps qu'il apportait le pardon aux révolutionnaires, M. Molé résolut d'offrir aux catholiques, alors un peu émus de voir une protestante sur les marches du trône, une réparation depuis longtemps attendue. Il complétait ainsi heureusement et grandissait sa politique de conciliation et d'apaisement. On sait que, depuis la hideuse journée du 14 février 1831, l'église Saint-Germain-l'Auxerrois était demeurée fermée, outrage permanent à la conscience catholique. Rien de plus désolé et de plus navrant que l'aspect de ce monument aux vitres brisées, aux boiseries à demi arrachées, aux sculptures mutilées, où les dévastations non réparées du premier jour étaient encore aggravées par un abandon de sept années. Les ministères précédents avaient eu plus d'une fois la pensée de mettre fin à ce scandale; ils n'avaient pas osé. M. Molé n'hésita pas. Le 12 mai, dans un bref rapport au Roi, le garde des sceaux disait : « Votre cœur magnanime a voulu faire disparaître jusqu'aux dernières traces de nos discordes civiles... Mais les portes fermées de Saint-Germain-l'Auxerrois rappellent encore un de ces souvenirs que Votre Majesté a résolu d'effacer. » En conséquence, le ministre proposait la restitution immédiate de l'église au culte divin. L'effet fut excellent. Les ambassadeurs étrangers le constataient dans leurs dépêches ¹. L'internonce du pape se louait vivement de M. Molé et de ses collègues. Il n'était pas jusqu'à Mgr de Quélen qui ne se rendit aux Tuileries pour remercier le Roi ². M. de Montalembert s'écriait, quelques jours après, à la tribune de la Chambre des pairs : « Vous le savez, d'excellents choix d'évêques, des allures plus douces, une protection éclairée, tout cela a, depuis quelque temps, rassuré et ramené bien des esprits. Ce système a été noblement couronné par le gage éclatant de justice et de fermeté que le gouvernement vient de donner en ouvrant Saint-Germain-l'Auxerrois ³. »

¹ Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 678.

² *Vie du cardinal Mathieu*, par Mgr Besson, t. I, p. 222.

³ Discours du 19 mai 1837.

XV

Les esprits étant ainsi préparés par cette double mesure de clémence et de réparation, les fêtes du mariage commencèrent. Une ambassade d'honneur, à la tête de laquelle était le duc de Broglie, fut envoyée au-devant de la royale fiancée; elle la rencontra à Fulda, le 22 mai. Le duc, qui n'était pas sujet aux engouements irrésistibles, fut tout de suite sous le charme. Le soir même de sa première entrevue, il écrivait à M. Molé : « La princesse est charmante, je ne dis pas : charmante de maintien, de langage, d'esprit, d'amabilité; cela est au plus haut degré, mais nous le savions déjà; je dis : charmante de visage, de taille, de tout ce qui fait qu'une personne est charmante avant d'avoir parlé. Son visage est très doux, très fin, très régulier; ses cheveux et son teint ont beaucoup d'éclat; elle est grande, très bien faite quoique un peu mince; elle est mise à ravir et elle a excité, dans toute la légation, un enthousiasme véritable¹. » Le 25 mai, la princesse entra en France. De la frontière à Fontainebleau, son voyage fut un triomphe. Elle charmait tout le monde par sa grâce et sa présence d'esprit, ni exaltée ni intimidée, émue sans être embarrassée, ayant, avec la retenue d'une jeune fille, l'aisance d'une princesse née pour le trône, « disant à chacun, non ce qu'on lui avait dicté, mais ce qu'elle sentait sur le moment; et ce qu'elle sentait était ce qui convenait le mieux² ». « Ce voyage, écrivait encore le duc de Broglie, le 26 mai, aura certainement des conséquences politiques, et j'étais loin de croire que l'événement en lui-même fût aussi national. Il est vrai que notre princesse paye de sa personne à merveille; elle réplique à tous les discours avec une netteté, un à-propos et une présence d'esprit vraiment surprenante. Il y a, dans toutes les populations que nous traversons au petit pas, en nous arrêtant de temps en temps, faute de pouvoir fendre la foule, un intérêt animé, curieux et bienveillant, tout à fait original à observer; toutes les maisons sont pavoisées de drapeaux tricolores; toutes les villes sont aux fenêtres. On crie peu quand nous arrivons et beaucoup quand nous partons, parce que le premier moment est donné à la curiosité et que, pendant qu'elle se satisfait, la voiture marche, au lieu que le lendemain, quand la curiosité est satisfaite, il y a des vivats tant et plus³. »

¹ Lettre du 22 mai 1837. (*Documents inédits.*)

² *La duchesse d'Orléans.*

³ (*Documents inédits.*) — Le charme qui séduisait alors les populations libérales de France s'était exercé, peu de temps auparavant, sur la duchesse d'Angoulême. Les deux princesses s'étaient rencontrées à Tœplitz. Plus

Le 29 mai, à sept heures du soir, le cortège arriva à Fontainebleau où l'attendait la famille royale, entourée d'une cour brillante, telle que n'en avait pas vu la France depuis 1830. Le duc d'Orléans avait eu une première entrevue avec sa fiancée, la veille au soir, à Châlons. La jeune princesse séduisit la cour, comme elle l'avait séduit les populations qu'elle venait de traverser. « Elle a l'air vraiment royal, écrivait un témoin; elle semble dominer tout ce qui l'entoure, et pourtant il y a de la jeunesse, de l'enfance même, dans son regard ¹. » « Elle est charmante, écrivait un autre; elle a infiniment de grâce, d'à-propos, et un aplomb singulier. Elle a l'air le plus noble avec beaucoup de simplicité; et, s'il y a dans sa tête autant d'esprit que dans ses yeux, il y en a infiniment ². » La duchesse de Broglie disait de son côté : « Elle est plus grande dame que personne, et cependant on ne sent pas le froid de la nature de prince : elle a, dans le regard, quelque chose de perçant et de contenu, de jeune et de prudent, de gai et de sérieux ³. » Le lendemain, 30 mai, après dîner, le chancelier Pasquier célébra le mariage civil dans la galerie d'Henri IV; Mgr Gallard, évêque de Meaux, le mariage catholique dans la chapelle de Henri IV; M. Cuvier, président du consistoire de la Confession d'Augsbourg, le mariage luthérien, dans la salle dite de Louis-Philippe : cérémonies successives dont la complication étonnait plus qu'elle n'imposait, et dont la diversité même ne laissait guère aux assistants qu'un rôle de spectateurs plus curieux que recueillis ⁴. La cour resta encore quatre jours à Fontainebleau : ce ne furent que fêtes, spectacles, promenades, cavalcades en forêt. La satisfaction était générale. « C'est de l'avenir », disait-on, et ce mot résumait assez bien l'impression nouvelle de cette société condamnée, depuis quelques années, à vivre au jour le jour, sans confiance ferme dans le lendemain.

Le 4 juin avait été fixé pour l'entrée à Paris. Cette journée n'était pas attendue sans quelque angoisse. Au-dessus de ces

tard, quand des Français venaient à Prague visiter M^{me} la Dauphine, elle les interrogeait, la première, sur la jeune duchesse d'Orléans dont ils avaient cru devoir éviter de prononcer le nom : « Est-elle heureuse? leur demandait-elle avec intérêt; je le désire, car je la connais, et je sais combien elle mérite de l'être. » (*La duchesse d'Orléans.*)

¹ *La duchesse d'Orléans.*

² Lettre de M. de Saint-Priest à M. de Barante. (*Documents inédits.*)

³ Lettre à M. de Barante, du 12 août 1837. (*Documents inédits.*)

⁴ Une année plus tard, la princesse, recueillant ses souvenirs, rappelait « ces mariages successifs sans recueillement, qui lui avaient fait du mal par l'esprit qui y régnait, et qui cependant avaient fixé son bonheur. » (*La duchesse d'Orléans.*)

fêtes, planait la terreur du régicide. Tout se passa à merveille. Le cortège arriva par l'arc de l'Étoile : la garde nationale et l'armée faisaient la haie à travers les Champs-Élysées et les Tuileries. Ciel pur et jardin en fleurs. Le Roi et les princes étaient à cheval ; la Reine et les princesses, dans une calèche découverte. Une foule immense, curieuse et joyeuse, se pressait des deux côtés, saluant de ses vivats la famille royale. Au moment d'entrer au palais, la duchesse d'Orléans, d'un mouvement plein de jeune spontanéité, se leva toute droite dans sa calèche, pour mieux voir ce spectacle vraiment grandiose : la foule répondit par une acclamation enthousiaste. « La princesse a été reçue à merveille, écrivait un témoin. Cet accueil fait presque l'illusion de l'*antique amour des Français pour leurs rois*. » Toutefois le même témoin ajoutait aussitôt : « C'est une superficie très mince, très légère, et il ne faut pas trop appuyer sur un terrain aussi trompeur ! » Les fêtes populaires se prolongèrent plusieurs jours. Les malheureux n'étaient pas oubliés : par une généreuse inspiration, le duc d'Orléans dépensa, en actes de bienfaisance, près de la moitié du million qui lui avait été alloué pour frais de premier établissement. Tout semblait à la joie et à la confiance. Et cependant, devant cette entrée triomphale dans le palais de la royauté française, comment ne pas penser au jour lugubre où la duchesse d'Orléans le quittera, onze ans plus tard, pour n'y plus jamais rentrer ? Cette fois encore, la foule sera là, mais elle poussera des cris de révolte, et la princesse, veuve, fugitive, traînant derrière elle ses deux enfants, sera à peine protégée par quelques fidèles contre les violences populaires ! Déjà, du reste, au milieu des fêtes si brillantes de 1837, la tristesse et le deuil se faisaient leur part. Le 14 juin, un feu d'artifice simulant la prise de la citadelle d'Anvers, avait attiré au Champ-de-Mars une foule immense. La précipitation du départ amena, devant les issues trop étroites, une effroyable poussée. Aux cris de détresse des gens écrasés, il se produisit un remous plus terrible encore. Beaucoup de personnes furent renversées et foulées aux pieds. Quand on put les relever, vingt-quatre n'étaient plus que des cadavres. A la nouvelle de cette catastrophe, une impression sinistre se répandit dans la cité, et les esprits chagrins ou malveillants ne manquèrent pas de rappeler, afin d'en tirer un funeste présage, que les fêtes du mariage de Marie-Antoinette avaient été attristées par un accident semblable. Le lendemain, devait avoir lieu un banquet à l'Hôtel de Ville : le duc d'Orléans se rendit aussitôt au sein du conseil municipal

¹ Lettre de M. de Saint-Priest à M. de Barante, du 9 juin 1837. (*Documents inédits*.)

et demanda, avec émotion, l'ajournement de la fête : en même temps, il fit distribuer de larges secours aux familles des victimes.

Aux fêtes de Fontainebleau et de Paris, s'ajoutèrent celles de Versailles. Le château de Louis XIV avait été saccagé pendant la Révolution. Napoléon et Louis XVIII songèrent un moment à y établir leur résidence, mais ils reculèrent devant la dépense d'une restauration. En 1830, ces bâtiments, livrés à peu près sans défense aux ravages du temps, semblaient destinés à une ruine prochaine : l'herbe poussait dans les cours ; à l'intérieur, tout était solitude et délabrement. Louis-Philippe conçut l'idée vraiment royale et française de rendre au palais sa splendeur et en même temps de le mettre à l'abri des révolutions futures, en y installant un musée de notre histoire nationale. Peintres et sculpteurs furent chargés de faire revivre tous les grands hommes et tous les grands faits de nos annales, ou, pour parler comme la devise du monument, « toutes les gloires de la France ». Les appartements somptueusement restaurés de l'immense édifice devinrent autant de galeries de tableaux et de statues. Dès 1833, ouvriers et artistes s'étaient mis à l'œuvre avec une activité, sans cesse stimulée par le Roi. C'est lui qui dirigeait, combinait, surveillait tout ; il y apportait un intérêt passionné et trouvait là une diversion aux soucis de la politique. C'est lui aussi, ce prince alors tant accusé de parcimonie, qui payait tout sur sa liste civile, sans qu'il en coûtât un sou à l'État. De ce chef, il ne devait pas dépenser moins de 23 millions et demi. L'inspiration qui avait présidé au choix des sujets était largement patriotique : plusieurs salles avaient été désignées pour contenir les portraits de Louis XVIII et de Charles X et les souvenirs glorieux de la Restauration ; c'était quelques mois après l'insurrection de la Vendée, et des objections furent faites, fondées sur les préventions que cet événement avait ravivées : « Non, répondit Louis-Philippe ; je ne reculerai pas devant la passion populaire, et je la ferai taire en la bravant. » L'exécution sans doute était trop précipitée, pour que tous les tableaux et toutes les statues eussent une égale valeur artistique. Le Roi le savait : « Après moi, disait-il, on refera mieux les parties que je n'ai pu faire exécuter qu'imparfaitement. » Mais les cadres étaient remplis et l'effet d'ensemble obtenu.

En 1837, la grande œuvre se trouvait assez avancée pour que Louis-Philippe pût la montrer au public. Le mariage de son fils lui parut une occasion favorable. Le 10 juin, quinze cent personnes, représentant toutes les notoriétés de la France moderne, furent conviées à cette fête qui dura la journée et la soirée entière. Après une première visite du palais, un banquet fut servi dans une

des salles; ensuite, dans le théâtre étincelant de lumière, le *Misanthrope* fut représenté comme au temps de Molière, avec un intermède de Scribe, où les grands hommes du dix-septième siècle venaient rendre hommage « à la gloire de Louis XIV ». La soirée se termina par une promenade aux flambeaux, à travers les galeries splendidement illuminées, la foule des invités suivant un peu confusément la famille royale et s'émerveillant de telles magnificences. Cette cérémonie, qui tranchait avec la banalité vide de beaucoup de fêtes de cour, et dans laquelle paraissaient se rejoindre la France du passé et celle du présent, laissa une impression très vive à tous ceux qui y prirent part. Le royal *impresario* était radieux et triomphant. « Je viens d'assister à la plus belle journée de la vie du Roi », écrivait la duchesse de Dino, en revenant de Versailles¹.

XVI

C'était la première fois que la royauté de Juillet se montrait, pendant si longtemps et avec un tel éclat, en représentation et en fête. Jusqu'alors, elle en avait été empêchée par les préoccupations des luttes qu'il lui avait fallu soutenir pour son existence même, ou par la peur d'offusquer certains préjugés de la démocratie bourgeoise. Le mariage d'un jeune prince, justement populaire, lui avait été une occasion de rompre avec cette sorte de deuil trop longtemps prolongé. On n'avait pas craint de donner à ces solennités un caractère nettement monarchique. Tout, — le cérémonial, le langage des journaux officiels, et jusqu'au théâtre de ces fêtes, — trahissait le désir de renouer des traditions dont, au lendemain de Juillet, le « roi-citoyen » avait plutôt paru vouloir se dégager. N'était-il pas significatif que ce prince, qui hésitait, en 1831, à venir s'installer aux Tuileries, choisît, en 1837, pour célébrer le mariage de son fils et pour recevoir l'élite de la France moderne, ces châteaux de Fontainebleau et de Versailles, si pleins des souvenirs les plus brillants de la vieille cour, et où chaque pierre parlait d'un Valois ou d'un Bourbon. Ce ne fut pas sans exciter quelques susceptibilités. Il se trouva des gens, députés ou autres, pour demander avec alarme si l'on allait ressusciter une « cour », et pour opposer une résistance héroïque aux tentatives d'étiquette²; il se trouva aussi des démocrates pour essayer d'éveiller, à propos

¹ Lettre à M. de Barante, du 13 juin 1837. (*Documents inédits*.)

² La polémique au sujet du « costume » des députés se prolongea longtemps. Le *Constitutionnel*, organe du centre gauche, se distingua parmi les adversaires les plus vigilants et les plus obstinés du costume. On reconnaît, dans cette résistance, la hauteur et la largeur habituelle de son libéralisme.

de ces royales splendeurs, les irritations envieuses du peuple, et pour se livrer à de faciles déclamations sur le contraste douloureux du luxe d'en haut et de la misère d'en bas. Ces notes discordantes eurent cependant peu d'écho. La nation n'en prenait pas moins sa part de ces réjouissances qu'elle ne connaissait plus depuis sept ans, et que la distraction des émeutes ou des crises parlementaires n'avait pas suffisamment remplacées. Partout régnait comme un air de satisfaction, de paix et de bienveillance. C'était à croire qu'on en avait fini avec les périls sociaux et les divisions politiques, ou tout au moins qu'on les avait oubliés. L'ordre n'avait pas été un moment troublé dans la ville; Louis-Philippe avait été acclamé par la foule et n'y avait pas rencontré l'assassin que des imaginations, bien naturellement inquiètes, s'étaient attendues à voir surgir à chaque coin de rue. Il en était tout heureux. M. Bresson, qui avait fait partie du cortège, résumait ainsi son impression, après l'entrée dans Paris : « Quant au Roi, il respirait; il se sentait comme rendu à la liberté ¹. » Et M. Dupin écrivait à M. de Montalivet : « Une vive et salutaire réaction s'est opérée en faveur du Roi. Jamais Sa Majesté elle-même et sa famille n'ont été mieux avec l'opinion ². » A la Chambre, les partis avaient conclu une sorte de trêve, et la session se terminait au milieu de l'inattention générale; à peine parvenait-on à réunir le chiffre réglementaire des votants ³. Le *Journal des Débats* saluait, dans le mariage de M. le duc d'Orléans, « le premier jour d'une ère nouvelle ». « Depuis sept ans, disait-il, la dynastie de Juillet s'est affermie au milieu des épreuves et des tempêtes... Ce n'est pas l'affaire de quelques jours, même pour une grande nation, de fonder un trône. L'origine d'une monarchie populaire n'est pas plus sans périls et sans combats que l'origine d'une monarchie de conquête. En conservant la paix à la France et à l'Europe, le Roi a tourné contre lui toutes les pensées de guerre et de sang; la dynastie de Juillet a, pendant très longtemps, payé, de son propre repos, le repos qu'elle assurait au monde, et, de sa liberté, la liberté qu'elle tenait, pour nous, sous la garantie de l'ordre et des lois. Aujourd'hui, le voile se déchire; la dynastie de Juillet apparaît pacifique et glorieuse, entourée du respect de l'Europe et de l'amour reconnaissant de la France. Il semble que les esprits fatigués n'attendaient plus qu'un signal pour se rapprocher et pour faire de leur réconciliation, la plus belle fête, le plus beau jour de la monarchie nouvelle. »

¹ Lettre à M. de Barante du 27 juin 1837. (*Documents inédits.*)

² *Mémoires de M. Dupin*, t. II, p. 297.

³ Au scrutin sur l'ensemble de la loi de finances, le 30 juin, sur 461 députés, il n'y eut que 242 votants.

Tous les témoignages contemporains constatent l'éclaircie qui s'était ainsi faite dans l'horizon politique. La duchesse de Dino écrivait, le 13 juin 1837 : « La mesure hardie de l'amnistie, l'ouverture de Saint-Germain-l'Auxerrois, le mariage du prince royal, l'admirable inauguration de Versailles, tout cela a fait un changement à vue dont chacun profite pour l'instant, ajournant les difficultés qui, pour être reculées, ne sauraient être regardées comme détruites. Mais enfin nous sommes dans la plus douce, la plus brillante, la plus magnifique lune de miel qui se puisse imaginer¹. » La duchesse de Broglie disait de son côté : « Je suis bien aise d'avoir vu l'arrivée de notre jeune princesse, d'avoir assisté à un de ces événements si rares qui sont à la fois touchants pour le cœur et d'une haute importance pour le pays, à l'un de ces moments où une émotion simple, vraie, domestique, s'unit à une préoccupation politique très vive². » La transformation était si manifeste, qu'elle n'échappait pas à ceux qui observaient les événements du dehors ; M. de Barante écrivait de Saint-Petersbourg : « Il y a deux mois que tout semblait au plus triste et que le découragement avait atteint tout le monde. Aujourd'hui, pour un mariage assurément fort bien choisi, mais qui ne change rien au fond des choses, pour une porte de prison ouverte à cent cinquante mauvais sujets dont personne ne se soucie, nous voilà pleins d'effusion et d'espérance... Toujours est-il que ces moments de détente et d'armistice profitent au gouvernement. Il prend racine pendant ces intervalles et les habitudes s'établissent autour de lui, comme un rempart. Lorsque recommenceront les clameurs et les attaques, tous les assaillants auront perdu du terrain et seront moins à craindre³. » M. de Barante ajoutait, dans une autre lettre : « Le Roi a dû être bien heureux... J'en fais de très sincères compliments à M. Molé. Quelque grand que soit le mérite de M. Guizot, il ne pouvait obtenir ce genre de succès. Les oppositions étaient lasses de crier inutilement ; elles sentaient le besoin de baisser leur diapason. Mais il leur fallait une satisfaction d'amour-propre que leur a donnée la retraite de M. Guizot. Maintenant, faire ce qu'il a dit, en prenant soin de ne le point dire, telle me paraît être la marche indiquée⁴. » Les cours étrangères, jusqu'alors si promptes à noter tous les symptômes alarmants de notre situation intérieure, étaient frappées d'une amélioration si subite, particulièrement de la sécurité que le Roi paraissait avoir reconquise ; elles laissaient

¹ Lettre à M. de Barante. (*Documents inédits.*)

² Lettre du 12 août 1838. (*Documents inédits.*)

³ Lettre du 24 juin 1837. (*Documents inédits.*)

⁴ Lettre à M. Bresson. (*Documents inédits.*)

voir à nos ambassadeurs leur étonnement et leur sympathique curiosité¹.

M. Molé avait le droit d'être fier d'un tel résultat. C'était sinon de la grande, du moins de l'habile et heureuse politique. « Il y a eu du bonheur et du bien joué », écrivait un observateur². Le président du Conseil jouissait d'autant plus de ce succès, qu'il avait été plus mortifié de faire petite figure, lors des récents débats parlementaires. Dans une lettre intime du 6 juin, il rappelait, avec une certaine complaisance, les difficultés auxquelles il s'était heurté, au lendemain du 15 avril : « Une majorité froide et regrettant mes adversaires, une cour pour le moins partagée, pas un journal, pas un député qui me soutint et m'avouât; des collègues intimidés et tout près de se dégoûter. » Puis il ajoutait : « J'avais un plan et depuis le 6 septembre. Il me fallait seulement le mariage, afin de grouper autour les mesures sur lesquelles je comptais pour changer l'état des esprits, rendre le Roi à la France et la France au Roi. Le mariage une fois assuré, je ne perdis plus l'espérance, et, chaque chose faite en son temps, le ciel m'a aidé et le succès a surpassé mon attente. Depuis sept ans, on n'avait pas été si mal qu'on était il y a deux mois, et aujourd'hui, je dis avec assurance que depuis sept ans, on n'a pas été mieux ni aussi bien. Il y a une détente dans tous les esprits, un retour vers le Roi et sa famille, qui se fait sentir d'un bout du pays à l'autre et qui ramène au ministère et à son chef tous ceux à qui le dépit ou la rancune n'ôte pas tout jugement. Vous savez mieux que personne que j'exécute ce que j'ai toujours projeté. Rappelez-vous notre conversation dans le parc de Champlatreux, quand vous vîntes m'y dire adieu en partant pour Saint-Pétersbourg. J'étais l'homme de la trêve et de la réconciliation des partis, quand le moment serait venu. Or, au 6 septembre et plus encore au 15 avril, il fallait, à tout prix, faire du nouveau, changer le vent, sous peine d'aller je ne sais où. Voilà ce que des esprits inflexibles, puisant tout en eux-mêmes, au lieu de regarder autour d'eux, n'ont jamais su comprendre. Je voudrais que vous eussiez vu l'entrée du Roi dans Paris, dimanche dernier. Cette entrée est devenue un grand événement... On se rappelait qu'avant l'amnistie et le mariage, on se serait cru séparé encore par des années, du moment où on pourrait, sans folle imprudence, risquer le Roi au milieu de la population. Ici, nulle précaution particulière. Le Roi et sa famille s'enivraient de cette sécurité si nouvelle et des témoignages qu'ils retrou-

¹ Lettre de M. de Barante à M. Molé, du 8 juillet 1837. (*Documents inédits.*)

² Lettre de M. de Saint-Priest à M. de Barante du 9 juin 1837. (*Documents inédits.*)

vaient¹. » On n'aurait pas M. Molé tout entier, si, dans ce légitime triomphe, n'éclatait pas son retentissement contre les doctrinaires. « Ils se font prendre en horreur par le pays », écrivait-il, et il ajoutait, un peu plus tard, dans une autre lettre : « Vos amis (M. Guizot et ses partisans) m'avaient fait la réputation d'un causeur agréable, incapable de parler et d'agir. J'ai prouvé que que je parlais moins éloquemment, mais plus utilement qu'eux, et que j'étais, dans l'action, plus laborieux, plus suivi, plus intelligent et plus habile qu'eux. Je suis content, le mal momentané qu'ils m'avaient fait, depuis 1818, a été réparé en quelques mois. J'avais désiré cette épreuve. Je connais trop les véritables conditions d'une supériorité réelle, pour tomber dans le ridicule de me l'attribuer. Mais, quand je me *compare*, l'orgueil me revient, et je me sens, comme homme politique, infiniment au-dessus de tous ceux qui me donnaient l'exclusion et prétendaient m'amoindrir par leur dédain². »

Le Roi prenait sa part de ce succès. L'un des caractères du cabinet alors au pouvoir était précisément d'avoir été plutôt choisi par la Couronne que désigné par le parlement; mieux que tout autre, il laissait libres et visibles l'initiative et la prépondérance royales. Aussi les témoignages de la satisfaction de Louis-Philippe abondent-ils dans les courts billets qu'il adressait fréquemment au président du Conseil, à l'occasion des affaires courantes. Il lui écrivait, par exemple, le 12 juin : « Il est certain qu'il y a une prodigieuse amélioration, et il ne l'est pas moins que vous y avez contribué votre bonne part. Je désire seulement que vous le sachiez aussi bien que je le sens. » Et, un peu plus tard, le 6 septembre, date anniversaire de l'entrée de M. Molé au ministère : « Oui, sans doute, c'est un bon anniversaire que celui du jour où vous êtes devenu mon ministre, et je le tiens pour tel de tout mon cœur. C'est déjà beaucoup plus que bien des gens ne comptaient, que d'être arrivé au premier anniversaire. Mais je souhaite et j'espère que ces calculs seront encore dérangés de même, et je vous porte le toast des Anglais pour le jour de naissance de leurs amis : *The*

¹ Lettre à M. de Barante. (*Documents inédits.*) — M. Molé aimait à revenir, dans ses lettres, sur l'état satisfaisant où il se flattait d'avoir amené le pays. Il écrivait, le 9 août : « Le mot : *on n'a jamais été si bien depuis sept ans*, est dans toutes les bouches » ; le 20 août : « Notre position à l'intérieur est excellente, admirable, ce qu'elle n'a jamais été pour personne depuis sept ans » ; le 5 octobre : « Depuis longues années, j'ose le dire, jamais la France n'a été si prospère. » (*Documents inédits, Revue rétrospective*, p. 500 ; *Mémoires de M. Dupin*, t. III, p. 525.)

² Lettre à M. de Barante, du 16 novembre 1837. (*Documents inédits.*)

day and many happy returns of the day, le jour et beaucoup d'heureux retours du jour¹. »

XVII

Dans le succès [ainsi obtenu, M. Molé ne voyait pas seulement une vaine satisfaction et une consolation de ses récents échecs parlementaires : il espérait y trouver un moyen de prendre la revanche de ces échecs. Les incidents de la dernière session l'avaient convaincu de l'impossibilité de se faire une majorité vraiment à lui, dans une assemblée où tant de députés avaient pris l'habitude de suivre soit M. Guizot, soit M. Thiers. Chercher la protection de l'un ou de l'autre, ne vivre que de leur division, avec le risque constant de mourir de leur réunion, lui semblait une existence à la fois sans dignité et sans sécurité. D'ailleurs, cette Chambre qui, depuis 1834, avait successivement donné des majorités aux ministères du 11 octobre, du 22 février, du 6 septembre et du 15 avril, n'était-elle pas, par cela même, usée et quelque peu déconsidérée? Ne convenait-il donc pas de profiter du changement heureux opéré dans l'opinion, à la suite du mariage royal et des mesures qui l'avaient accompagné, pour faire un appel aux électeurs? Toutes les circonstances semblaient favorables. A la crise économique qui, partie d'Angleterre, avait, dans les premiers mois de l'année, menacé d'envahir la France, succédait, sous l'impression de paix et de confiance laissée par les fêtes du mariage, une vive reprise de prospérité matérielle; la rente 5 pour 100 touchait à 111 francs; les capitaux s'offraient à toutes les grandes entreprises. Le patriotisme pouvait aussi compter sur de nobles satisfactions : le gouvernement avait entrepris, en Algérie, un ensemble d'opérations diplomatiques et militaires, en vue de réparer et de venger le douloureux échec subi, l'année précédente, devant les murs de Constantine; il en attendait prochainement le résultat. En effet, cette ville, que la nature semblait avoir rendue imprenable et qu'une population belliqueuse défendait avec une vaillance acharnée, devait être emportée d'assaut, le 13 octobre 1837, par l'armée française : glorieux fait d'armes, un des plus considérables de nos guerres d'Afrique. Avec tant de succès, avec la popularité qu'il se flattait d'en retirer, M. Molé ne pouvait-il pas espérer, en dissolvant la Chambre, obtenir du pays une majorité relevant de lui seul, étrangère aux coteries anciennes, indépendante des influences jusqu'alors dominantes?

Le Roi répugnait à la dissolution, comme à toute agitation et à

¹ Correspondance du roi avec M. Molé. (*Documents inédits.*)

tout risque qui ne lui semblaient pas nécessaires. La Chambre en fonctions lui présentait au moins cette garantie d'être en grande majorité monarchique. N'était-ce pas elle qui avait voté les lois de septembre? N'avait-elle pas prouvé, par l'accueil fait aux ministres les plus divers, qu'elle n'était pas, après tout, bien difficile à manier? Elle avait sans doute ses défauts; mais c'étaient ceux du pays. Et le prince, dont l'expérience, un peu sceptique, se gardait toujours contre les illusions, n'espérait pas aussi facilement que le président du Conseil, de voir ces défauts disparaître par l'effet de nouvelles élections. Quelques ministres partageaient la répugnance royale. M. Molé insista; il déclara que la mesure lui était « indispensable ¹ ». Les journaux l'appuyaient presque tous très vivement, à l'exception des feuilles doctrinaires. Le Roi finit par céder. Le 3 octobre 1837, parut l'ordonnance de dissolution : les électeurs étaient convoqués pour le 4 novembre. Une ordonnance de même date fit entrer au Luxembourg une « fournée » de cinquante pairs; le cabinet marquait ainsi sa prétention de s'installer en gouvernement assuré d'un long avenir, et du même coup, en choisissant près de la moitié des nouveaux pairs parmi les députés sortants, il faisait place au personnel nouveau qu'il désirait faire entrer dans la Chambre élective.

Le ministère ne se piquait pas de neutralité électorale. Il prétendait, au contraire, intervenir ouvertement et vigoureusement, se mêlait à la bataille par ses circulaires et ses journaux, marquait, sans se gêner, ses préférences ou ses exclusions, usait, en faveur de ses candidats, de tous les moyens d'influence administrative. Ses adversaires l'accusaient même d'en abuser. Rarement la presse avait autant crié à la pression; « la corruption coule à plein bord », disait le *National*; mais on sait qu'en semblable cas, il faut toujours beaucoup rabattre des hyperboles d'opposition.

A gauche, la direction de la campagne fut prise par les avancés et les violents. Quand il fut question de constituer, selon l'usage, le comité central de l'opposition, les radicaux prétendirent y figurer en nombre, avec leur programme, offrant seulement à la gauche monarchique de prendre place à côté d'eux. Aux objections des amis de M. O. Barrot, les républicains répondirent sur un ton très hautain; le débat fut orageux; les dynastiques, abandonnés par MM. Laffitte et Arago, eurent le dessous, et les journaux purent annoncer que « le comité central, constitué à Paris, en vue de réunir dans une même action toutes les nuances de l'opposition nationale », était présidé par M. Laffitte, et avait, pour délégués

¹ *Documents inédits*. — Cf. aussi diverses lettres de M. Molé au Roi, de juillet et août 1837, publiées dans la *Revue rétrospective*, p. 500 à 502.

chargés de la correspondance, MM. Garnier-Pagès, Cauchois-Lemaire et Mauguin; les autres membres étaient la plupart des républicains, ou tout au moins appartenaient à l'extrême gauche. Sévère, mais inutile leçon à l'adresse de cette gauche qui n'avait pas encore compris, et qui ne devait jamais comprendre, qu'en s'alliant avec les radicaux, elle faisait entrer dans la place, des ennemis disposés à la mettre dehors, aussitôt qu'ils se croiraient les plus forts. M. O. Barrot refusa de faire partie d'un comité, « dans lequel, disait-il, le parti républicain entrerait, enseignes déployées, conservant ses prétentions extra-légales ». Seulement, que de ménagements encore pour des hommes dont il espérait bien, disait-il, n'être séparé que par une « dissidence passagère ! » L'orateur de la gauche parlait d'un autre ton, quand il exposait ses griefs contre les monarchistes conservateurs. Il n'essaya pas, du reste, d'élever ouvertement autel contre autel; ce fut à peine si ses amis organisèrent ouvertement une sorte de comité clandestin qui n'eut avec ses adhérents qu'une correspondance sans publicité, et laissa au comité radical tout l'honneur de la direction ostensible. On conçoit que le ministère et ses journaux ne négligèrent pas l'avantage qu'un tel incident leur donnait contre l'opposition.

Chez les légitimistes, le mot d'ordre fut, presque partout, d'agir et de voter; leur programme fut rédigé de façon à se rapprocher le plus possible de celui de l'opposition radicale; et là où ils ne pouvaient avoir de candidats à eux, ils soutenaient ceux de la gauche. Toutefois, parmi les anciens royalistes, plusieurs répugnaient à cette tactique révolutionnaire; à mesure qu'on s'éloignait de 1830, leur ressentiment s'affaiblissait, la monarchie de Juillet ne leur paraissait plus une aventure passagère, mais un gouvernement de fait, ayant la garde des intérêts sociaux, et dont, par beaucoup de raisons, ou générales ou privées, ils avaient intérêt à se rapprocher. Cet état d'esprit n'échappait pas à M. Molé; il voyait là des recrues précieuses, non seulement pour la monarchie nouvelle, mais pour le ministère. A raison même de son passé et de son nom, il se flattait d'inspirer plus facilement confiance à ces royalistes, que M. Thiers et même M. Guizot. Aussi, au risque d'exciter certain ombrage chez ceux qui lui reprochaient déjà de n'être pas un « homme de Juillet », fit-il faire beaucoup d'avances, et parfois non sans succès, à ceux qu'on appela alors les « ralliés ».

Le ministère ne désirait pas seulement une majorité hostile aux radicaux et aux légitimistes; s'il n'avait fallu que cela, l'ancienne Chambre eût suffi. Son dessein était plus difficile à réaliser, plus délicat à formuler. Il voulait des députés conservateurs, mais des conservateurs qui fussent pour M. Molé, contre M. Guizot et contre

M. Thiers, hommes nouveaux autant que possible, ou tout au moins dégagés, par une sorte de novation électorale, de leurs origines et de leurs attaches anciennes ¹. C'était demander aux électeurs de prendre parti entre des nuances de doctrine que, de loin, il leur était à peu près impossible d'apercevoir. M. Molé avait-il donc découvert, pour distinguer son programme de ceux de ses deux rivaux, quelque idée, simple, nette, quelque enseigne bien visible, de nature à saisir et à entraîner la masse conservatrice? Nullement : il aimait sans doute à faire dire par ses journaux que sa politique inaugurerait une ère nouvelle ², mais, quand il s'agissait de préciser, il n'était pas moins embarrassé devant le pays, qu'il ne l'avait été naguère devant la Chambre. Un jour, un article officieux posait la question électorale entre ceux qui, « croyant la guerre terminée, ont voulu la paix », et ceux qui, « croyant la paix dangereuse ou impossible, ont continué la guerre », entre l'esprit de conciliation et l'esprit d'intimidation : c'était, semblait-il, se séparer de M. Guizot, au risque de se confondre avec M. Thiers. Mais, un autre jour, la même feuille protestait qu'elle ne voulait à aucun degré se rapprocher du centre gauche. Le *Journal des Débats* et le *Temps* faisaient, avec un zèle égal, campagne pour M. Molé et passaient pour recevoir ses inspirations et ses subventions : or, à entendre le *Journal des Débats*, le ministère n'avait d'autre dessein au fond que de continuer l'ancienne politique du 13 mars et du 11 octobre, il faisait appel et prêtait son appui à toutes les nuances de l'ancienne majorité, y compris les doctrinaires; d'après le *Temps*, au contraire, on eût dit que le principal mérite du cabinet était d'avoir exclu ces mêmes doctrinaires et que son œuvre principale devait être de leur faire échec; ce journal déclarait M. Barrot plus proche de M. Molé que M. Guizot, et promettait presque à l'opposition la mise en oubli des lois de septembre ³. On en venait à supposer, et même à affirmer publique-

¹ Dans un article reproduit par le *Moniteur*, le journal la *Charte de 1830* s'exprimait ainsi : « Il faut que les nuances diverses de la majorité prennent une origine nouvelle, où chacun puisse se dégager des antécédents qui gênent sa conscience; après un renouvellement électoral, toutes les positions parlementaires, affranchies de tout engagement de personne et de toute direction systématique, se rétablissent avec netteté. »

² « Il y avait quelque chose à finir, quelque chose à commencer... Le cabinet du 13 avril recevait, des circonstances et du Roi, la mission de clore la première septennalité de la Monarchie de 1830, septennalité de luttes, d'efforts et de sacrifice, et d'opérer, après cette longue résistance, toujours constitutionnelle et légale, une transition naturelle vers un système de douceur, de clémence et de générosité. » (*Presse*, 5 octobre 1837.)

³ « Au lieu du rappel des lois de septembre, contentez-vous de l'oubli de

ment, que ces contradictions des officieux tenaient aux divisions du ministère, que M. Molé voulait se rapprocher du centre gauche, tandis que M. de Montalivet, appuyé par le Roi, se refusait à rompre avec les doctrinaires. Tout cela n'impliquait pas, de la part des ministres, volonté de tromper le public; c'était l'embarras d'une politique un peu incertaine et flottante, plus disposée à suivre qu'à diriger les courants divers de la majorité. Ne se sentant pas, jusqu'à présent, de parti proprement à eux, réduits à le recruter parmi les anciens amis de M. Guizot, comme parmi ceux de M. Thiers, ces ministres se croyaient obligés de flatter, tour à tour ou même simultanément, les sentiments opposés des uns et des autres. Une telle tactique les exposait au reproche de jouer double jeu. Il leur fut fait, aussi bien par les journaux doctrinaires que par ceux du centre gauche, et, des deux parts, on mit, avec une aigreur chaque jour croissante, le cabinet en demeure de dire enfin nettement et définitivement ce qu'il était et ce qu'il voulait. Tout cela n'était pas fait pour éclairer beaucoup les électeurs et pour déterminer un courant puissant d'opinion. Il en résultait au contraire une mêlée obscure, sans grandeur, où le gouvernement, bien que fort actif, était réduit à n'user que d'armes mesquines, et ne paraissait choisir ses amis ou ses adversaires que par des raisons personnelles ou locales. Rapetissée ou embrouillée au parlement, la politique semblait l'être aussi par contre-coup dans le pays.

Vint enfin le jour du scrutin. Le résultat fut incertain, confus, comme l'avait été la lutte elle-même. Sur 459 élus, 152 étaient des hommes nouveaux; mais, pour beaucoup, il eût été embarrassant de dire d'avance à quel groupe ils se rattacheraient. En somme, peu de différence avec la Chambre précédente. S'il y avait un changement, il était au détriment de la gauche et surtout des doctrinaires qui avaient perdu quelques-uns des leurs, combattus par l'administration; le profit était sinon expressément pour le centre gauche, du moins pour les opinions flottantes où il se recrute d'ordinaire; aussi étaient-ce les journaux de ce groupe qui chantaient victoire. Le parti proprement ministériel n'avait pas gagné; tout au plus pouvait-on dire qu'il n'avait pas perdu ¹.

ce qu'elles ont de mauvais. Vous avez la chose, ne disputez pas sur les mots. » (*Temps*, septembre 1837.)

¹ Une feuille ministérielle, *la Presse*, donnait, au lendemain du scrutin, la statistique suivante :

	1834	1837		1834	1837
Radicaux.	19	19	Centre ministériel.	163	163
Gauche dynastique.	62	56	Centre droit et doctrinaires.	83	64
Centre gauche.	114	142	Légitimistes.	18	15

M. Molé échouait donc dans son dessein : après ce grand effort électoral, il se retrouvait, en face du parlement, dans les mêmes conditions de faiblesse, aux prises avec les mêmes difficultés et avec les mêmes périls. L'amnistie et le mariage ne lui avaient pas, sur ce terrain ingrat, rapporté ce qu'il attendait. En même temps, comme pour donner un autre démenti à ses espérances, le hasard d'un portefeuille tombé dans la rue et ramassé par un douanier, mettait sur la trace d'un nouveau complot contre la vie du Roi¹ : il s'agissait de la construction d'une machine infernale plus redoutable encore que celle de Fieschi. Or le principal coupable, Huber, était l'un des libérés de l'amnistie; à peine hors de prison, il s'était abouché avec Steuble, ouvrier mécanicien, et avec Laure Grouvelle, admiratrice fanatique de Morey et d'Alibaud, pour préparer un nouveau régicide². Que devenait donc le rêve de ceux qui s'étaient flattés que, grâce à une politique de clémence, le Roi retrouverait sa sécurité? Il était trop clair que si Louis-Philippe avait pardonné aux assassins, ceux-ci ne lui avaient pas rendu la pareille.

M. Molé, cependant, ne se laissa pas abatre par ces contre-temps. Tout au moins avait-il retiré, de ses succès de l'été, une plus grande confiance en soi, et par suite plus d'aplomb et de force morale pour les luttes à venir. « Du 15 avril jusqu'à présent, écrivait-il à M. de Barante, j'ai eu, j'ose le dire, une administration brillante. Je me présente à la Chambre dans les plus belles conditions, et, pourtant j'entrevois plus de difficultés que je n'en ai encore rencontrées. Je me sens non seulement bon courage, mais une sorte d'impatient ardeur³. » Le président du Conseil devait avoir l'emploi de ce courage et de cette ardeur : bientôt aux prises avec la trop fameuse coalition, il allait subir le plus redoutable assaut qui ait jamais été dirigé contre un cabinet.

Paul THUREAU-DANGIN.

¹ 8 décembre 1837.

² En mai 1838, après un procès où les accusés se livrèrent aux plus scandaleuses violences, Huber fut condamné à la déportation, ses complices à cinq et trois ans de détention. En prison, Steuble se coupa la gorge, et Laure Grouvelle devint folle.

³ *Documents inédits*. — M. Molé écrivait dans le même sens à M. Bresson.

LE JOURNAL DE GORDON

PENDANT LE SIÈGE DE KHARTOUM¹

Au moment où tombait le ministère Gladstone, il se préparait un livre qui devait être pour lui, devant le public anglais, un terrible accusateur. Ce livre c'est le journal du siège de Khartoum, écrit par l'infortuné Gordon. Cependant tel est l'esprit libéral et les saines habitudes de publicité qui règnent en Angleterre, que le gouvernement lui-même en a facilité l'impression. Le journal avait été originairement en duplicata. Un des doubles, confié au colonel Stewart, était tombé dans les mains du mahdi, après l'assassinat de ce brave officier; l'autre se trouvait dans celles des ministres eux-mêmes. Ils avaient parfaitement le droit de le considérer comme un document officiel et de l'enfourir dans les archives. En le remettant au frère de Gordon, en l'engageant même à le publier intégralement, ils ont fait preuve d'une ampleur d'esprit et d'une fierté de caractère qui suffiraient à effacer bien des fautes.

Sir Henry William Gordon n'a pas usé de cette autorisation sans limites. Les six fascicules dont se composait le journal, et qui avaient été successivement envoyés pendant le siège par le général Gordon, soit à Berber, soit à Métemma, portaient tous sur la couverture la recommandation écrite de sa main que si quelqu'un les publiait un jour, ce ne fût qu'après les avoir expurgés de tout ce qui pourrait blesser la charité envers les particuliers. Il n'est pas douteux que l'éditeur ne se soit inspiré sur ce point des désirs de l'auteur, mais il est probable qu'il a laissé subsister entièrement tout ce qui se rapportait aux actes publics des hommes publics, car Gordon n'avait guère pu aller plus loin, comme reproche et comme blâme.

¹ *The Journals of Major-General, C. Gordon, C. B. at Khartoum*, printed from the original manuscripts. 1 vol. in-8°. Londres 1885. (Kegan Paul and Co.)

I

Pour bien se rendre compte de la situation des deux parties, le gouvernement anglais et Gordon, dans le grand procès pendant devant l'opinion publique, il faut d'abord savoir comment et pourquoi ce dernier s'est trouvé dans Khartoum; à quelles conditions il y était allé; ce qu'il était chargé d'y faire. On verra ensuite que ses malheurs sont venus de la disproportion que la nature avait mise entre son âme et les choses de ce monde; entre son caractère et celui de la moyenne des humains; entre son haut idéal et la vulgaire sagesse qui préside et qui doit présider aux conseils des gouvernements. Cela fait du bien de vivre un moment avec un homme tel que Charles Gordon, comme de respirer l'air des hautes montagnes. On l'admire, on le respecte, on l'aime. Mais quand on a lu son journal, on comprend qu'en se mêlant aux affaires humaines, il s'était trompé sur sa vocation : Gordon n'était pas fait pour la guerre, ni celle qui se conduit par la stratégie sociale, ni celle dans laquelle l'épée tranche et décide. Il était trop noble, trop candide pour la première; pour la seconde, trop philosophe et trop chrétien.

Mais comme tous les grands cœurs, il avait sa magie; c'était un charmeur; et l'ayant vu faire des miracles par son influence personnelle, on attendait encore. Tout ce qui est Arabes, Maures, Berbères, offre un singulier mélange de qualités et de défauts. Traîtres et cruels souvent, ils sont parfois nobles et généreux. Aucune race n'obéit autant à son idéal que la race sémitique et, quand cet idéal est beau, n'est capable de plus grandes choses. Elle écoute toute voix de prophète, avide qu'elle est sans cesse des révélations divines, c'est toujours la race insatiable qui attend l'envoyé de Dieu et ne reconnaît pas sa voix; c'est toujours le peuple qui est conduit par la parole, jusqu'au jour où il tue ceux dont il voulait faire des rois. Gordon, qui était, lui aussi, un parfait idéaliste, semblait fait pour diriger ces masses flottantes, et le gouvernement anglais pensa qu'il était seul capable de contenir l'explosion de haine qui allait se produire au Soudan contre les Égyptiens.

On sait pourquoi le khédivé Ismaïl avait entrepris la conquête des provinces situées au sud de l'Égypte : intercepter le commerce de la mer Rouge, substituer la route du Nil à cette voie maritime, faire du Caire le grand *emporium* de l'Afrique orientale, avait été l'objet de ce prince marchand. L'Europe l'y avait aidé dans un but humanitaire; elle espérait supprimer l'esclavage et les horreurs de

la traite. Cet espoir avait été déçu, car les pachas envoyés par le khédive étaient eux-mêmes les plus grands marchands d'esclaves. Les conquêtes du gouvernement khédivial n'avaient fait qu'aggraver sous tous les autres rapports la situation du Soudan, et que substituer le pillage régulier des pachas au pillage accidentel des brigands. Après la chute d'Ismail, il fut évident que les Soudanais allaient massacrer les garnisons égyptiennes; les Anglais, qui préférèrent pour leur compte le commerce par la mer Rouge au commerce par le Nil, n'attachaient pas d'importance à la conservation du Soudan, mais ils voulaient, pour leur honneur et peut-être aussi par un sentiment d'humanité, éviter un si grand désastre. Ils voulaient que l'Égypte, placée sous leur tutelle et sous leur garantie, évacuât le Soudan, mais qu'elle le fit paisiblement et, s'il était possible, sous certaines conditions honorables. Ils voulaient, en un mot, disputer le terrain, non par la force des armes, mais par l'influence morale. Pour cela, Gordon, qui était connu et aimé des Soudanais, Gordon, qui, selon l'expression d'un publiciste français, était là « plus Mahdi que tous les Mahdis », leur semblait l'homme nécessaire. Major général au service du gouvernement de la reine, Gordon n'avait qu'à obéir. Toutefois, comme on ne plaçait pas de troupes anglaises sous son commandement, son obéissance était plutôt volontaire qu'obligatoire, son devoir plutôt moral que matériel. Mais c'était l'homme de tous les dévouements, et il n'hésita pas. Le gouvernement anglais le fit nommer par le khédive gouverneur général du Soudan, c'est-à-dire gouverneur général d'un pays soulevé, commandant de troupes qu'il ne s'agissait pas de conduire à la victoire, mais de soustraire à un massacre, arbitre d'une situation perdue, presque sans argent, loin de tout secours, sans autres ressources que son influence personnelle. Généreusement, et en enthousiaste qu'il était, Gordon accepta.

Le khédive Tewfik a, dans un entretien avec le baron Malortie, parfaitement expliqué la situation qui était faite à l'infortuné major général.

Je ne pouvais mieux faire, disait-il, que d'accepter Gordon comme gouverneur général du Soudan et que de lui donner pleins pouvoirs pour faire tout ce qu'il jugerait propre à amener le résultat que nous désirions, le gouvernement de la reine et moi. Je lui ai délégué tous mes pouvoirs et l'ai fait arbitre irresponsable de la situation, tout ce qu'il fera sera bien fait; tout arrangement qu'il pourra prendre nous liera. Je ne lui ai imposé qu'une seule condition : celle de pourvoir à la sûreté des Européens et des employés civils égyptiens. Mes vœux l'accompagnent; car mon cœur se serre à la pensée que des milliers

d'adhérents ou de sujets fidèles peuvent être voués à la mort par la moindre fausse démarche. Je ne doute pas que Gordon ne fasse tout ce qu'il est humainement possible de faire pour les sauver. S'il réussit, avec l'aide de Dieu, à opérer l'évacuation pacifique de Khartoum et des ports de la mer Rouge, il aura droit à l'éternelle gratitude de mon peuple qui, à l'heure où nous parlons, tremble que le secours n'arrive trop tard. Je n'ose l'espérer, car il y a contre lui des chances terribles ; mais je l'appuierai de toutes mes forces.

Voilà donc qui est clair : Gordon était envoyé au Soudan pour tâcher d'en opérer l'évacuation pacifique, pour éviter, s'il était possible, que les Égyptiens et les Européens ne fussent immolés à la vengeance et à la fureur des Soudanais. Il n'allait pas pour combattre, mais pour négocier : pour négocier la retraite. Et pour cela, il n'avait que deux cartes dans son jeu : un semblant de forces militaires égyptiennes et la puissance de son nom.

Il est évident que, dans une pareille situation, on devait, comme le khédive l'avait promis, lui laisser liberté d'action entière. C'est ce que ne fit point, paraît-il, le gouvernement anglais. Quand le dévoué Gordon fut enfermé dans Khartoum, de Londres et du Caire les ordres arrivaient à ce Daniel dans la fosse aux lions, comme s'il eût pu les exécuter. Les conseils qu'il donnait, lui qui était en mesure de voir les choses de près, n'étaient pas suivis ; les autorisations qu'il demandait lui étaient refusées ; et, sans lui donner aucun moyen d'action, on l'empêchait d'agir.

C'est ainsi que Gordon ayant exprimé l'intention de se mettre en relations personnelles avec le Mahdi, en allant le voir dans son camp, sir Evelyn Baring lui en télégraphia défense. Comme gouverneur général nommé par le khédive, il eût pu passer outre, mais, avant tout, il était soumis aux volontés de son gouvernement. Il avait proposé de s'enfoncer dans les provinces équatoriales où l'élément indigène n'était pas hostile, on le lui avait également interdit. Il avait demandé que l'on donnât le titre de gouverneur général à Zubaïr-Pacha (un Soudanais d'une très grande influence qui descend directement des Abbassides, et qui eût pu tenir moralement tête au Mahdi), on refusa. Il avait souhaité d'être muni d'un firman du sultan comme un homme investi moralement par lui d'une mission de paix, on en avait rejeté l'idée. Il avait indiqué l'opportunité de faire venir par la mer Rouge un petit corps de troupes musulmanes de l'Inde, on le lui avait refusé. Il avait imploré l'envoi d'une petite garnison de cent soldats anglais dans Assouan ou dans Wady-Halfa, on avait répondu que, de l'avis des médecins, le climat était trop dangereux. Il avait écrit que si on

ne nommait pas Zubair-Pacha gouverneur général, ne lui laissant, à lui Gordon, qu'une action combinée avec la sienne, et que si on ne tenait pas ouverte, au moyen d'un corps de troupes, soit anglaises, soit indiennes musulmanes, la route de Berber à Souakim, il serait inévitablement cerné dans Khartoum, sir Evelyn Baring lui avait répondu avec le plus grand flegme de *bien examiner la situation et de lui en dire ensuite son avis*. Rien n'est à la fois plus curieux et plus mélancolique que l'échange de télégrammes qui eut lieu, dans ces temps décisifs, entre Gordon et son gouvernement. On eût dit que les bureaux de Downing-Street et les chancelleries du Caire lisaient à peine ses dépêches. Les réponses faisaient quiproquos avec les questions; sur toutes les demandes, la négative était stéréotypée; et quand Gordon avait indiqué l'urgence d'une mesure et qu'il avait écrit : « Hâtez-vous! demain, il sera trop tard! » on lui répondait *trois mois après* : « Peut-être avez-vous raison ».

Tant de tergiversations, de lenteurs, d'indifférence n'est pas, en général, le fait du gouvernement anglais. Bien que les différents cabinets Gladstone aient été célèbres pour leur *masterly inactivity*, il devait y avoir là-dessous une politique. Cette politique, M. Denis de Rivoyre, dans son dernier voyage au Soudan, l'a fort bien indiquée¹. De toute cette partie du continent noir, il n'y a que les ports de la mer Rouge qui intéressent véritablement l'Angleterre; et de ces ports, Souakim, situé presque en face de Djeddab, est le plus important. Devenu place d'armes et mis en état de défense, Souakim commande aujourd'hui une des grandes routes de l'Afrique à l'Asie. « Osman-Digma, dit M. de Rivoyre, a servi à propos de prétexte aux Anglais pour y débarquer les troupes soi-disant nécessaires à la protection de ce poste et ensuite pour les y maintenir avec un de leurs officiers en qualité de gouverneur. L'Europe peut être assurée qu'à moins d'une pression unanime, ils n'en sortiront plus. Quant aux progrès d'Osman-Digma ou de son patron, qu'ils s'accroissent ou qu'ils s'arrêtent, qu'importe! Plus le Mahdi et les siens s'établiront fortement, au contraire, sur le haut Nil, de manière à en couper définitivement les relations avec l'Égypte, plus il en surgira, pour la politique de l'Angleterre, d'avantages éclatants. Toute la vie commerciale de ces régions refluera forcément vers les rivages qu'elle détient désormais; aussi, que l'infortuné Gordon fût encore de ce monde ou non, l'expédition envoyée sur le tard à son secours ne fut jamais destinée à pousser

¹ *Aux pays du Soudan : Bogos, Mensah, Souakim*, par Denis de Rivoyre. Paris, 1885. (Plon, Nourrit et C^{ie}.)

ses opérations bien loin. Dans la pensée de ceux qui l'avaient conçue, sous la pression de l'opinion publique, la limite de ses efforts était depuis longtemps fixée. » Posséder, à moins de frais possibles, les positions sur la mer Rouge et le territoire de Suez en Égypte, voilà le but unique que poursuivait le gouvernement anglais. Que lui importait Khartoum? Que lui importait, au fond, le sort des garnisons égyptiennes et des employés civils de l'Égypte? Les Anglais méprisent volontiers le reste des humains, et ces misérables Égyptiens qui, depuis douze ans, pillaient le Soudan étaient à ses yeux peu dignes d'intérêt. Pour son honneur aux yeux du monde, le gouvernement, qui s'était moralement chargé de veiller à leur salut, eût été bien aise de pouvoir s'acquitter de sa tâche; mais à la condition de ne faire pour cela d'autre dépense qu'une dépense de paroles. Il avait envoyé Gordon; si Gordon échouait, il n'avait qu'à revenir. Son erreur était de croire qu'une force effective le suivrait. Son tort, en s'obstinant, après un infructueux essai, à rester dans le Soudan, était de mettre l'Angleterre, vis-à-vis du monde, dans une position délicate.

Charles Gordon voyait autrement les choses. L'espérance que les habitants de Khartoum et autres places égyptiennes du Soudan avaient mise en lui constituait à ses yeux un lien dont il ne lui était pas permis de se dégager. Au début, il s'était fait des illusions sur les intentions réelles du gouvernement anglais : ces illusions perdues, il ne s'en attacha que plus fermement à ce qu'il croyait être son devoir. L'esprit du martyr s'empara de lui, et comme Gordon était un chrétien des premiers siècles, égaré dans nos temps sans idéal et sans croyances, il courut de lui-même au-devant de la mort.

II

Pour se faire une idée de ce qu'étaient l'espérance, la confiance, l'enthousiasme produits par l'arrivée de Gordon chez les malheureux habitants de Khartoum, il faut lire un petit volume de lettres écrites à sa famille par M. Frank Power, publiées le mois dernier. M. Power était allé au Soudan comme correspondant du journal anglais *le Times*, et comme compagnon d'O'Donovan. Plus tard, il avait été nommé agent consulaire d'Angleterre à Khartoum. Ses correspondances se ressentent beaucoup de l'exagération naturelle aux reporters; mais elles sont palpitantes de vie, d'intérêt, et en tout ce qui touche aux mouvements de l'opinion, sont certainement empreintes de vérité.

La première lettre écrite de Khartoum, par M. Frank Power à sa

mère, est datée du 1^{er} décembre 1883. On voit qu'il était dans la place bien avant Charles Gordon. A ce moment, l'orage ne grondait encore que de loin. Les Européens se préparaient à quitter la ville, mais sans précipitation. M. Marquet, consul de France et négociant millionnaire, donnait encore des dîners. « Nous avons bu force vin de Champagne, chez M. Marquet, hier soir, écrivait M. Power; bonne cave, cuisinier français, soirée charmante; il nous a donné une vraie fête parisienne. Nous pourrions tenir ici bien longtemps, car la ville est bien pourvue. » Mais quelques jours après, le ton change. L'exode a commencé sur une grande échelle. Grecs, Turcs, Cophtes, Maltais, Bengalais, Algériens, Italiens, nationaux et consuls, tout se hâte de fuir « avant que le Nil, entre Khartoum et Berber, ne soit intercepté ». Quelques jours encore, et déjà les « prix de famine se font sentir dans la ville »; mais « Baker-Pacha sera ici dans six semaines et nous serons secourus. J'ai fait acheter une belle paire de dindes pour le recevoir et fêter Noël avec lui. » Le 26 décembre, le ton se rembrunit : « On a répandu hier le bruit que le Mahdi avait commencé sa marche sur Khartoum, Baker-Pacha devrait déjà être ici! S'il n'y est pas, c'est la faute de ce misérable gouvernement égyptien... » Le 1^{er} janvier 1884, l'année s'ouvre par une espérance : « On a télégraphié au colonel de Coëtlogon que Baker-Pacha est parti du Caire pour venir au secours de la ville. Quand il y sera, libre à *monsieur le Mahdi* d'y venir à son tour »; mais il n'y est pas encore, et si le Mahdi s'y présente avant lui, « ce n'est pas avec deux mille hommes de mauvaises troupes égyptiennes que le colonel de Coëtlogon pourra défendre des ouvrages qui ont une lieue et demie de long ». Le 2, on commence à prendre d'énergiques mesures; on pave les abords des fortifications de tronçons de bouteilles brisées, on les sème de bombes explosibles, tout cela ne rassure qu'à moitié; et dans un télégramme de cinq mille mots, on explique au *Times*, — ce quatrième pouvoir, en Angleterre, — que si les habitants de Khartoum doivent périr, ce n'aura pas été faute de courage, ce sera parce qu'on les aura laissés trop longtemps sans secours. Tout ce qu'on reçoit du Caire en réponse à ce cri d'alarme, c'est un ordre ridicule d'avoir à convoquer les cheiks du voisinage pour qu'ils viennent renforcer la garnison de la ville; comme s'il y avait un seul cheik dans le Soudan qui pût, osât, ou voulût venir au secours des Égyptiens! En même temps, on apprend tous les jours que les rebelles ont fait de nouveaux progrès. Hicks avait héroïquement donné sa vie dans l'Obeïd : « C'est Dieu qui nous sauvera! » écrivait déjà M. Power, le 18 janvier.

Mais, le 9 février, l'espérance renaît. On a télégraphié du Caire

que Gordon va arriver. « Je ne crois pas, écrit M. Power à sa mère, que Colin Campbell ait été plus anxieusement attendu, plus ardemment désiré à Lucknow que ne l'est Charles Gordon à Khartoum. Il ne pourra faire autre chose que diriger notre retraite, et il me reprochera les trop confiants télégrammes qu'au commencement j'avais adressés en Angleterre ; mais je lui montrerai les deux dindes qui sont là et qui me serviront de témoins. Elles devaient être mangées le 25 décembre par Baker-Pacha. Si elles sont encore deux mois après en vie dans ma cuisine, est-ce ma faute ? Vous voyez, ma chère mère, que je suis en belle humeur aujourd'hui ; c'est que Gordon vient à nous ; il m'a télégraphié qu'il serait ici dimanche. Il voyage comme le vent. »

Le 22 février, le messie de délivrance est enfin arrivé ! « Nous allons demeurer tous ensemble, le général Gordon, le colonel Stewart, le colonel de Coëtlogon et moi, dans le palais du gouvernement que j'habitais déjà. Vous ne sauriez croire combien le caractère de Gordon est aimable et attachant : doux, calme, humble et fort. Il a une manière de vous mettre doucement la main sur l'épaule en vous disant : « Voyons, mon cher, donnez-moi votre avis ! » qui fait qu'on est tout de suite de ses amis. Quand il sort du palais, il y a toujours une grande foule d'Arabes, hommes et femmes, qui attendent à la porte pour lui baiser les pieds. Deux fois hier, ils l'ont fait avec tant de furie qu'ils l'ont soulevé de terre et l'ont fait tomber. Il m'appelle déjà par mon petit nom de Frank ; il me recommande de me mêler aux Arabes, car c'est péché mortel, à ses yeux, de dédaigner l'élément indigène. Je lui ai parlé de vous ; il m'a chargé de vous saluer en son nom et de vous demander vos prières. Il a grande confiance, dit-il, dans les prières des femmes. Il m'a un peu examiné sur le chapitre de la religion ; et trouvant que je ne connaissais pas bien mon Thomas-à-Kempis, il m'en a donné un exemplaire. Gordon est dictateur ici. Le Mahdi est oublié, quoiqu'il lui ait envoyé aujourd'hui un *Salam*, ou message de bienvenue. C'est une chose surprenante qu'un homme puisse ainsi régner sur le cœur de deux cent mille autres. A toute heure du jour, des femmes se pressent aux portes pour qu'il touche leurs enfants, les bénisse et les guérisse. On ne l'appelle ici que le père et le sauveur du Soudan. Je crois en vérité que Gordon est le plus grand et le meilleur homme que ce siècle ait produit.

La correspondance de M. Frank Power ne va que jusqu'au 29 juillet. A ce moment, les communications devinrent plus difficiles. Le 10 septembre, il quitta Khartoum, en compagnie du général Stewart et de M. Herbin, sur le steamer *Abbas*, et fut victime de la

terrible catastrophe qui est encore présente à toutes les mémoires. Par une cause ou par une autre, l'*Abbas*, qui avait pourtant fait cent fois le voyage du Nil, et qui avait passé sans encombres devant Berber, talonna sur un roc auprès d'une petite île dans le pays de Wad-Gamr. Voyant le steamer perdu, le colonel Stewart encloua les canons et les jeta par-dessus bord, afin de l'alléger momentanément. En même temps, une grande foule accourut sur le rivage en criant : « Donnez-nous la paix et du grain ! » On leur répondit par des paroles pacifiques, et on leur permit de prendre à bord les vivres qu'on ne pouvait plus défendre. L'équipage, une douzaine de Grecs, quelques passagers soudanais, le colonel Stewart et les agents consulaires anglais et français, MM. Power et Herbin, descendirent à terre et demandèrent des chameaux moyennant paiement, pour les conduire à la station de Merawi. Le chef Suleiman leur dit de se rendre chez un habitant dont il leur désigna la maison, et de s'y reposer en attendant qu'on leur amenât leurs chameaux, leur recommandant seulement d'y aller sans armes, de peur que la population ne prit peur et ne fut tentée de les traiter en ennemis. Ils y allèrent sans défiance; aussitôt la maison fut cernée; des hommes armés d'épées et de lances se ruèrent sur les naufragés; les Grecs et les Soudanais s'enfuirent et se jetèrent dans le Nil où plusieurs trouvèrent la mort; les deux Anglais et le Français se défendirent bravement et furent tués, on prit leur argent, leurs papiers et l'on jeta leurs corps à l'eau. C'est à cette occasion qu'un duplicata du journal de Gordon, écrit jusqu'au 10 septembre, tomba dans les mains du Mahdi, avec d'autres papiers dont la perte était regrettable. Nous verrons dans le récit de Gordon lui-même comment l'impressionna ce triste événement. Mais nous en avons entendu assez, de la bouche de M. Power, pour voir quels liens de foi, d'affection, de confiance et, croyait-il, d'honneur, l'attachaient à la population soudanaise de Khartoum, en tout temps et surtout aux heures du péril.

On a fait un crime à Gordon d'avoir, à son arrivée dans le Soudan, publié une proclamation rétablissant l'esclavage. A première vue, le fait paraît, en effet, monstrueux. L'Angleterre se pique de travailler depuis trois quarts de siècle à délivrer le continent noir de cette institution abominable, et Gordon lui-même en avait fait l'œuvre chère de toute sa vie. Grande fut donc la surprise de l'Europe quand la proclamation fut connue. Ce furent, comme toujours, les plus faibles dans la foi qui crièrent le plus haut et qui se scandalisèrent le plus.

L'éditeur du journal de Gordon nous fait parfaitement comprendre que cette proclamation fut un acte politique, n'entraînant

avec lui aucune conséquence matérielle, aucune aggravation de situation pour les esclaves, et tellement dicté par la nature des choses, que Gordon ne pouvait pas éviter de le faire. En effet, le traité de 1877, entre le gouvernement khédivial et les Soudanais, permettait à ces derniers de conserver leurs esclaves jusqu'en 1889. Ce traité, approuvé par l'Europe, était intervenu à une époque où l'Égypte ne pensait nullement à abandonner le Soudan. On savait que l'interdiction, à partir de 1889, d'avoir des esclaves serait lettre morte, d'abord parce que les pachas étaient eux-mêmes les fauteurs de la traite, ensuite parce que, l'eussent-ils sérieusement voulu, ils eussent été impuissants à l'abolir. Toutefois, tant que l'Égypte restait nominale ment maîtresse du Soudan, on faisait bien de maintenir les stipulations du traité; mais du moment où elle abandonnait le territoire soudanais, du moment où elle envoyait Gordon avec la mission exclusive d'opérer l'évacuation, en se bornant à éviter le massacre des Égyptiens, quel droit, quel espoir pouvait-elle avoir d'effacer une institution quarante fois séculaire, qui est la vie même de ces malheureuses contrées. Dire aux Soudanais : « Vous pourrez désormais conserver vos esclaves », c'était leur dire : « Ce qui a toujours existé, ce qui existe aujourd'hui, ce qui devait, au terme des traités, exister jusqu'en 1889, existera toujours, puisque je viens pour vous rendre pacifiquement votre pays, et qu'en 1889, vous serez maîtres chez vous. » S'il leur avait dit : « Je ne vous rendrai votre pays qu'à la condition que vous n'aurez plus d'esclaves », les Soudanais l'eussent cru fou. Une nation libre n'a pas de lois à recevoir des autres, à moins qu'on ne puisse les lui imposer. Or ni Gordon ni l'Égypte n'en étaient là, puisqu'ils ne savaient même pas comment faire pour opérer l'évacuation décentement et sans danger.

III

Nous ouvrons maintenant le journal de ce martyr du devoir et de l'honneur et, ainsi que nous le disions en commençant, nous croyons monter sur le sommet d'une montagne. De même que M. Frank Power était devenu son ami dès le premier jour de vie commune, nous commençons à l'aimer dès les premières pages du livre.

Nous pourrions, écrit-il le 10 septembre, nous pourrions nous servir, comme espions, des Européens apostats qui se trouvent dans le camp du Mahdi; mais politiquement et moralement, je ne veux rien avoir à faire avec des traîtres. Ce n'est pas peu de chose que d'avoir

renié sa foi pour sauver sa vie ! « *Celui qui me reniera sur la terre, je le renierai dans le Ciel* », a dit notre Maître. Les anciens martyrs regardaient comme leurs ennemis ceux qui voulaient les détourner de confesser leur foi. Les temps sont changés, mais les lois morales ne le sont pas. Et il ajoute : « Les ulémas de la ville sont de mon avis : nous ne voulons avoir aucun rapport avec le démon de l'apostasie. »

« Les ulémas, dit Gordon, sont de mon avis. » En effet, il les consultait beaucoup. Son respect, sa déférence, pour les ministres sincères des autres cultes, étaient un trait de son caractère et un des secrets de sa puissance. Il pensait en cela comme un prélat catholique qui ayant eu Abd-el-Kader dans son diocèse, le proposait pour modèle à ses autres diocésains. Quiconque avait une foi forte et agissante obtenait ses sympathies. Au commencement, il se sentait attiré vers le Mahdi. Pensant trouver en lui un autre Gordon, il voulait l'aller chercher dans son camp. Ce ne fut que plus tard que, découvrant son imposture, il parla de lui avec dédain. « Il use d'un tour très connu au Soudan, écrit-il, en cachant du poivre sous ses ongles et les portant à ses yeux, quand il veut y attirer des larmes saintes. » La sincérité était à ses yeux la première, presque la seule vertu à laquelle l'homme pût s'élever, et son horreur de toute affectation était probablement, chez lui comme chez les enfants, le secret du charme qu'il exerçait. Pour la découvrir chez les autres, il avait ce regard perçant qu'ont ordinairement les hommes avancés dans la sainteté et dans la conduite des âmes. On ne lui en imposait pas aisément ; il était à la fois extraordinairement candide et extraordinairement défiant, de même qu'il était, paraît-il, — c'est lui-même qui nous le déclare, — à la fois extraordinairement brave et extraordinairement timoré.

Pendant le siège, nous avons souvent discuté ensemble, mes officiers et moi, le sentiment de la peur. On prétend qu'un homme doit y rester étranger. Pour ma part, je le connais, au contraire, beaucoup. J'ai toujours peur quand j'engage un combat ; non pas peur de la mort, mais peur de la défaite et de ses conséquences. Nous venons, grâce à Dieu, d'échapper à un danger. Quelques milliers de noirs fanatisés ont tenté une attaque contre nous. Mon cœur était affreusement serré, car mon manque de foi me faisait craindre que, si nous étions battus, les suites n'en fussent épouvantables. Je ne crois pas aux généraux impassibles ; ils ne le sont qu'en apparence. C'est pourquoi je conseille aux commandants de corps d'armée de ne pas vivre trop au milieu de leurs subordonnés, car il n'y a pas de sentiment plus contagieux que celui de la peur. J'ai été un jour furieux de voir

que, parce que l'anxiété m'empêchait de manger, personne ne mangeait à ma table.

Cette sincérité marchait de pair avec son humilité, et, en effet, les deux qualités doivent se trouver plus souvent réunies que séparées. Il n'y a rien de plus touchant que certaines pages de son journal, dans lesquelles il s'humilie devant son Dieu.

Oui, nous le savons, la souffrance doit être notre partage sur la terre! Oui, si nous voulons être avec notre Maître, nous devons souffrir comme Lui, qui, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, n'a pas cessé de supporter toutes les misères! Oui, je le sais, je le sens! Et, malgré cela, je trébuche contre toutes les pierres du chemin!

Gordon était, disons-nous, extraordinairement méfiant, et du premier jour il comprit qu'il se dévouait à des traîtres; son sacrifice n'en eut que plus de mérite; mais, comme il arrive ordinairement chez les hommes qui ont vécu longtemps au milieu de populations barbares, il en était arrivé à exagérer le sentiment de la méfiance. Malgré cela, ou plutôt à cause même de cela, il avait horreur de toute duplicité, et voici le passage que nous relevons à ce sujet.

26 septembre 1884. — Voici une question qu'on m'a posée: « Si vous connaissez quelqu'un pour être faux à votre égard, devez-vous être sévère pour lui? » Je réponds, non, parce que Notre-Seigneur nous l'a enseigné par son exemple. Il savait que Judas le trahirait, et cependant, il ne le dénonça pas à ses frères. Il attendit que le fait fût venu confirmer l'intention. J'en infère que si je sais que quelqu'un va m'abandonner, je dois attendre qu'il en ait donné des preuves positives, et même qu'il y ait commencement d'exécution pour le punir, car il peut jusqu'à la fin venir à récipiscence. J'ai une disposition satanique à me méfier de tout et de tous, et voilà pourquoi j'agis comme si je ne me méfiais de personne. Je suis persuadé que, sous l'influence de certaines circonstances, nos plus proches nous trahiraient: Notre-Seigneur l'a bien éprouvé. Tout le monde n'est pas Judas, mais tout le monde peut être Pierre. L'homme est un animal trompeur, et le Psalmiste a dit dans sa hâte: « Tout homme est menteur! » Il l'eût dit aussi bien après une longue méditation.

Les premières parties du journal de Gordon sont surtout remplies de ses effusions pieuses et intimes. Mais à mesure qu'on avance, la pression des événements augmente et, sans cesser d'avoir les yeux levés vers son Dieu, il est forcé de les tourner continuellement vers les choses de la terre. Rien n'égale l'amertume

des déceptions qu'il éprouve, tant du côté des bureaux de Downing-Street que de celui des représentants, au Caire, du gouvernement de la reine. Pas un regret, pas un reproche pour le mal qui lui est personnellement fait. Ce qui l'indigne, ce n'est pas tant qu'on ne le secoure point, c'est qu'on attende et qu'on désire de lui, sans le lui dire, qu'il commette la lâcheté de quitter la ville et d'abandonner ceux qui l'avaient accueilli comme un libérateur. « Je pourrais m'en aller si je voulais, répète-t-il à chaque page, et je sais bien qu'on m'en saurait gré, parce que cela tirerait le gouvernement anglais d'un assez grand embarras. Mais je ne le ferai point qu'on ne m'ait retiré ma commission de gouverneur général et qu'on ne m'ait donné un successeur. Aucun officier de l'armée anglaise ne le ferait. Je ne sais même pas si je m'en irais en ce cas, et je crois que je resterais plutôt comme simple particulier au milieu de ceux qui m'ont donné leur confiance, afin de partager leur sort. » A mesure que le Mahdi approche, que la situation devient plus grave, que l'espoir du secours s'éloigne davantage, sa résolution s'affermir. « J'ai été envoyé pour faire évacuer le Soudan, non pour l'évacuer moi-même. » Et plus loin : « On dirait vraiment que l'évacuation et la fuite sont une seule et même chose. »

En dehors de ce point d'honneur et de fidélité, il supporte tout avec patience. Que M. Egerton lui télégraphie de Londres des questions absurdes, sur les provisions de vivres que Khartoum possède, au moment où va périr une ville à laquelle on est bien résolu à ne porter aucun secours : « Ce gentleman, dit-il, est évidemment un statisticien ignoré de la renommée. Il veut amasser des matériaux pour quelque grand ouvrage scientifique. Est-ce qu'il aurait envie, par hasard, de nous envoyer des provisions d'Angleterre? » Que le même fonctionnaire lui écrive : « Faites sortir du Soudan tout ce qui est égyptien et européen; le gouvernement de la reine vous autorise à faire un contrat avec les cheiks, par lequel vous vous engagerez à payer tant par chaque personne qu'ils escorteront jusqu'à la frontière », il se contente de rire de l'idée. « Oh! vraiment, dit-il, le pompeux télégramme d'Egerton est un bijou! En vérité le gouvernement de la reine est trop généreux! » Que le même bureaucrate, — un chef de division probablement, — lui écrive encore : « Pourquoi vous obstinez-vous à rester à Khartoum? quels sont vos projets? » « L'aimable garçon, répond Gordon dans son journal, il n'a pas deviné que je suis à Capoue! » Son ironie est tout à fait anglaise. « Vous ne savez pas? dit-il un jour, mon bon ami Baring arrive ici à dos de chameau! Pauvre homme, il aura eu le mal de mer, et il sera tout écorché! Préparez-lui un bon lit! » « Quand on pense, écrit-il plus sérieusement, que,

depuis que je suis enfermé dans Khartoum, je n'ai pas eu d'autres nouvelles du Mahdi que celles que je me suis procurées moi-même ! Quand on pense que c'est moi qui dois envoyer et payer des messagers pour aller chercher les nouvelles du Caire ! Quand on pense que pas un de ces beaux messieurs n'a su tirer 20 guinées de sa poche pour me procurer des journaux ! Quand on pense que mes propres steamers ont dû seuls descendre le Nil en tirant des bordées tout le long du chemin, pour m'aller chercher des vivres ! Quand on pense que deux cents hommes, — je ne demande que deux cents hommes de troupes anglaises pour défendre Khartoum, — n'ont pas pu m'être envoyés en dix mois ! Je ne demande pas qu'on me secoure, personnellement je n'ai pas besoin d'être secouru ; je pourrais m'en aller, mais je veux rester au milieu de ce peuple, je demande deux cents Anglais pour pouvoir accomplir ma mission, deux cents Anglais pour sauver la population de toute une ville. »

Ces plaintes, ces prières, se perdent dans des télégrammes qu'on ne lit point au Caire, et dans les pages d'un journal qui ne verra le jour qu'après la mort de son auteur.

Pendant ce temps, le dénouement approche. On croit entendre le bruit lointain des armées du Madhi. Gordon fait un rêve :

12 novembre 1884. — A trois heures, je suis tombé dans un demi-sommeil troublé ; un tambour bat, top ! top ! top ! Le bruit se confond d'abord avec mon rêve ; mais, après un moment, je m'éveille et je comprends que ce bruit de tambour, je ne l'ai pas rêvé. Non ; c'est une réalité vivante ; c'est la première attaque du Mahdi en personne contre nos lignes ! Toutefois, je ne me l'explique pas encore. Tant de nuits d'insomnie ont rendu vague chez moi la conscience des choses dans ce court instant de sommeil. Je commence pourtant à me rendre compte que je suis à Khartoum. Mais d'où provient ce son de tambour top ! top ! top ! Il va cesser peut-être ? Non ! il augmente, augmente, augmente toujours ! La conscience me revient enfin ; je saute sur mes jambes ! ont-ils des munitions, mon Dieu ! Les mauvais soldats prétendent toujours que les munitions leur manquent ; et, au fait, ils en gaspillent énormément. Pas de temps à perdre, il faut agir ! Télégrammes, ordres, jurements, blasphèmes, on n'entend que cela jusqu'à neuf heures du soir ! Ah ! l'on dira ce que l'on voudra de la guerre et de la gloire, pour moi ce sont des fléaux, et l'on a droit de les maudire (autant qu'il est permis de maudire ce que Dieu nous envoie). J'ai vu cette pauvre brave petite créature l'*Husseinyeh* (une canonnière construite sur la Tamise) se débattre dans la dernière agonie. Je l'ai vue virer de bord, frappée à la poupe, frappée à la proue, frappée de flancs par des boulets monstres ! Je l'ai vue envoyant ses dernières

colonnes de vapeur, comme son dernier souffle, et j'ai passé la lunette à mon ordonnance, car mon cœur se fondait dans ma poitrine, *j'étais malade jusqu'à la mort*..... Ah! en ce moment, une pensée s'est tournée vers..... plus que vers personne autre; c'est lui qui a la plus grande part de responsabilité, et me rappelant les télégrammes qu'on m'avait si souvent envoyés à moi-même, j'ai télégraphié ceci au fort Mogrim : « Est-ce que l'*Husseinyeh* a été touchée. » Or je savais qu'elle coulait.

Quelle cruelle ironie dans cette parodie de la façon dont on l'avait traité lui-même! A partir de ce moment, ce qu'il appelle « les fêtes journalières » commencent. Au début, il trouve le bruit des obus assourdissant; puis il s'y accoutume. Un jour, « la fête » est donnée au fort Omdurram; un autre jour, à l'île de Tuti; on compte tenir quelque temps encore; mais une nouvelle épouvantable arrive : le pauvre vieux général Hicks a péri dans les champs de l'Obeïd avec le corps qu'il commandait. On l'a vu, après trente-six heures de combat sans eau, sous un soleil de feu, se précipiter l'épée à la main au fort de la mêlée, avec son état-major. Ce triste événement datait déjà de loin; mais on l'apprenait seulement à Khartoum le 18 novembre.

Treize jours auparavant, Gordon avait reçu une nouvelle non moins déplorable : la perte de l'*Abbas*, l'assassinat des consuls et du colonel Stewart auquel il avait confié des papiers importants. Avec la mort du colonel s'éteignait son dernier espoir. Jusque-là, il écrivait souvent dans son journal : « Stewart leur dira... Stewart leur fera comprendre... Stewart leur fera sentir la nécessité de m'envoyer un prompt secours... » Stewart au Caire, c'était un ambassadeur, c'était un fondé de pouvoirs qui devait redresser les sentiers tortueux. Pauvre Gordon! il n'avait pas encore compris que le gouvernement anglais ne cherchait autre chose qu'à couvrir les apparences, qu'à endormir l'opinion en Angleterre, qu'à se débarrasser de la question du Soudan, des garnisons égyptiennes et de lui-même!

La mort de Stewart portait le dernier coup à ses espérances. De plus elle mettait dans les mains du Mahdi des papiers compromettants. Avec une insolence de barbare, celui-ci écrivit à Gordon, à la date du 22 octobre, une lettre de vingt pages, dont nous allons transcrire quelques passages, car elle est caractéristique.

LETTRÉ DU MAHDI AU GÉNÉRAL GORDON

Au nom du Dieu miséricordieux :

Louange à Dieu, le Bienfaisant, et bénédiction sur notre seigneur Mahomet :

De la part du serviteur de Dieu — Mahomet, fils d'Abdallah :

A Gordon, pacha de Khartoum : Puisse Dieu le conduire dans le chemin de la vertu ! Amen !

Sache que ton petit steamer l'*Abbas*, — envoyé par toi sur le Nil, dans l'intention de faire parvenir de tes nouvelles au Caire par la route de Dongola, a été, ainsi que ton représentant Stewart-Pacha et les deux consuls de France et d'Angleterre, capturé par la volonté de Dieu.

Ceux de l'équipage et des passagers qui ont cru en nous, le Mahdi, et qui se sont rendus, ont été épargnés; ceux qui ne l'ont pas fait, comme ton représentant susnommé, les consuls et le reste, ont été tués, et leurs âmes sont condamnées par Dieu au feu éternel.

Le steamer et tout ce qu'il avait à bord a été la proie des enfants de l'Islam, et nous avons pris connaissance de toutes les lettres, de tous les papiers et télégrammes qu'il portait, tant ceux écrits en langue arabe que ceux écrits en langues franques, ainsi que des cartes, qui nous ont été traduites par ceux sur qui Dieu a répandu sa grâce, dont il a éclairé les cœurs, et qui recueillent les fruits de leur soumission à sa volonté. Nous avons également trouvé la lettre écrite par toi au mudir de Dongola, pour qu'il envoie tes correspondances en Angleterre et ailleurs. Nous savons tout ce que tu as écrit et nous pourrions te renvoyer les papiers; mais comme tu en connais aussi bien le contenu, nous préférons te faire seulement savoir ce qu'ils sont devenus, afin que tu n'en sois pas en doute; et cela dans l'espoir que ce fait fera une impression durable sur ton esprit, et te disposera à recevoir la foi de l'Islam et à te rendre, toi et les tiens, à Dieu et à nous, ce qui fera ton bonheur éternel et le leur.

Premièrement, parmi les documents saisis, il y a ta dépêche chiffrée en date du 22 septembre, etc...

• Aussi, le télégramme adressé au khédive d'Égypte, à Nubar-Pacha, au consul général anglais, etc.

Aussi, une lettre trouvée sur le consul français et à lui adressée par toi le 12 juillet 1884, etc.

Aussi, ta lettre datée du 28 août 1884, à Nubar-Pacha et au consul général d'Angleterre, les informant que les 50 000 guinées envoyées d'Égypte à Berber avaient été saisies par les auxiliaires de la foi, etc.

Aussi, ta lettre du 3 septembre 1884 à Mohardûr, garde des sceaux du khédive, lui demandant de confirmer les nominations de, etc.

Aussi, tes lettres écrites en langues européennes à tes amis et à tes parents, leur donnant des détails sur ta position dans Khartoum, etc.

Aussi, ton registre des faits de la défense depuis le commencement du siège, du nombre de tes canons, de tes soldats et de tes officiers valides, de la quantité de tes munitions, de tes vivres, etc., etc.

Nous avons aussi pris connaissance de deux lettres à toi adressées

par des chefs de districts qui, depuis, se sont soumis à nous, le Mahdi.

Nous avons aussi pris note de toutes les lettres émanées des cadis, muftis et ulémas de Khartoum, au nombre de trente-quatre, demandant du secours au khédive d'Égypte contre nous, etc.

Également de ton quatrième télégramme, du 28 août, au khédive d'Égypte, disant que tu attends un renfort par la voie de Merawi, etc.

Aussi, du détail de tous tes actes comme gouverneur et comme pacha, etc.

Aussi, de ta proposition de sauver la garnison de Khartoum en la conduisant par la voie du Sud dans les provinces de l'Équateur, etc.

Aussi, de tes sceaux et de la clef de ton chiffre, etc., etc.

Nous savons tout maintenant, et aucun détail de ta situation, aucune de tes plus secrètes pensées n'est cachée pour nous, pas plus que pour le Très-Haut à qui toute louange est due.

Et maintenant, c'est en vain que tu espères du secours des hommes, tu n'en dois attendre que de Dieu. Tout autre espoir ne te conduira qu'à ta perte dans ce monde et dans l'autre.

Car le Dieu Très-Haut confond les rebelles, détruit les méchants, et conduit dans les chemins droits ceux qui se confient en lui.

Il n'y a de refuge qu'en Dieu, en sa loi, en son Prophète et en son Mahdi.

Tu sais sans doute ce qui est arrivé à tes frères à Souakim, dans l'Obeïd et ailleurs; tu attendais leur secours, et Dieu les a fait périr.

Malgré ton crime et ta rébellion, comme je ne suis plus qu'à un jour de marche d'Omdurram et que je serai bientôt dans Khartoum, je t'envoie un dernier message de paix. Si, toi et les tiens, vous retournez au Très-Haut, si vous acceptez la foi de l'Islam, si vous vous soumettez aux ordres de Dieu et de son Prophète, si vous croyez que nous sommes son Madhi, mettez bas les armes, et je vous donnerai un sauf-conduit, et vous sauverez votre âme dans ce monde et dans l'autre. Autrement, sachez que Dieu est puissant pour votre destruction; qu'il en a vaincu de plus forts que vous; que vous, vos enfants et vos biens serez la proie des musulmans; et que vous vous repentirez en vain, car la voix de votre repentir ne sera plus écoutée.

Il n'y a de secours qu'en Dieu et de paix que sous l'étendard du Guide¹.

Il n'y a d'autre Dieu que Dieu

Et Mahomet est son prophète.

MAROMET LE MADHI, fils d'Abdallah.

An de l'Hégire 1292.

¹ Le mot *madhi* signifie à la fois celui qui est guidé par Dieu et celui qui guide les autres hommes.

Un grand sceau carré était apposé à côté de la signature; sur ce sceau, un triangle grossièrement gravé, dont chaque côté portait le nom de Dieu.

Cette lettre brutale, — nous en avons supprimé les trois quarts, — lettre dont chaque ligne remue le fer dans la plaie et qui est calculée pour porter la mort dans l'âme d'un général enfermé depuis neuf mois sans secours, ne rappelle-t-elle pas ces anciens défis guerriers que les Arabes d'Espagne avaient mis à la mode au moyen âge? Remontant plus haut, ne croirait-on pas entendre les héros d'Homère, avec cette différence que ceux-ci parlaient franchement au nom des passions humaines, et que le langage hypocrite du Mahdi appartient aux temps de demi-civilisation. Gordon, qui haïssait l'hypocrisie (on la sent, basse, cruelle et grossière dans tout ce document), dut être profondément dégoûté. Il avait presque aimé le Mahdi; il avait cru qu'ils pourraient s'entendre ensemble, la grandeur du rôle de prophète l'avait séduit, pourvu que ce prophète fût sincère, et il avait écrit dans son journal : « Je voudrais être le Mahdi. » Il l'avait été, en effet, à sa manière partout où il avait passé : c'était une âme ardente de missionnaire, c'était l'aventurier envoyé de Dieu.

IV

Nous n'irons pas plus loin dans ce triste récit. Aussi bien, le journal de Gordon s'arrête au 14 décembre 1884. Il en avait envoyé le manuscrit par le dernier courrier qu'il ait eu à sa disposition. Ce qu'il a pu écrire ensuite a péri avec lui dans la prise de Khartoum. Les dernières pages du journal sont touchantes, quand on sait que si peu de jours séparaient à ce moment Gordon de la mort. Pas de récriminations, pas de traces de crainte. Il compte simplement les *ardeb*s de blé, les munitions qui lui restent et les bombes qui éclatent sur sa tête, avec une tranquille résignation. « C'est aujourd'hui, écrit-il, le 13 décembre, le deux cent soixante-seizième jour de notre anxiété. Si quelque effort n'est pas fait du dehors d'ici à dix jours, la ville tombera. C'est une chose inconcevable que ce retard. Comment mes steamers n'ont-ils pas encore rencontré et ramené le corps expéditionnaire? » Le 14, dernière date, il ajoute :

10 heures du matin. — Mes steamers sont à Omdurram, échangeant des bordées avec les Arabes. Notre vie tient à un fil. Le *Bordeen* est revenu avec des avaries. Cependant il faut qu'il reparte demain. Il

emportera ce journal. Si je commandais les deux cents hommes qu'on m'envoie, j'attaquerais les Arabes au-dessous d'Halfeyeh avec cette petite force, avant de marcher sur Khartoum ; de cette façon, j'ouvrierais la route du Nord. Mais qu'on sache bien ceci : *Si le petit corps qu'on m'envoie*, — je ne demande que deux cents hommes de troupes anglaises, — *n'est pas ici dans dix jours, tout sera fini*. J'aurai fait tout ce que j'aurai pu pour l'honneur de mon pays. Adieu.

Le ton général du journal de Gordon s'écarte de tout ce qu'on a coutume de lire. L'analyse simple et franche qu'il fait de ses impressions, ses réflexions religieuses, ses scrupules, son don-quistisme de devoir et d'honneur, tout cela n'est guère dans l'esprit de notre temps. Il n'est pas commun de nos jours de voir marcher un homme la Bible d'une main, l'épée de l'autre, et cette réminiscence des temps héroïques nous frappe comme une évocation vivante de l'histoire. Nous ne pensons pas qu'il existe dans la littérature contemporaine l'analogue de ces pages sincères. Mais il y a quelque chose qui émeut plus encore dans le journal de Gordon que le côté tragique de sa situation, c'est le côté tragique de son âme. Nous pouvons dire hautement qu'on n'en connaît point dans notre siècle qui, frappée par un coup quelconque de la destinée, fût capable de rendre un pareil son. C'est la grande voix désolée du prophète, c'est la haute amertume du Psalmiste, c'est l'inflexibilité du martyr, et c'est aussi la tendre justice de Celui qui a tout pardonné parce qu'il a tout connu !

En dehors de ces grands accents, de cette immense charité, de cette mélancolie touchante, qui attachaient quiconque approchait Gordon et qui captivent encore son lecteur, il est évident que ce n'était pas un esprit juste, c'est-à-dire en rapport avec la société de son temps. Il était si étranger à la vraie notion des choses, qu'ayant un jour appris — le 5 octobre — qu'un Français habillé en derviche était venu rendre visite au Mahdi¹, il s'imagina très sérieusement que ce Français pourrait être Rochefort. Comme on le tire de son erreur, il se persuade alors que c'est M. Renan, l'auteur de la *Vie de Jésus*. « Je l'ai vu, un jour, écrit-il dans son journal, à la Société de Géographie de Londres. C'est un homme qui semble malheureux, inquiet. Il avait annoncé, dans sa dernière publication, l'intention de dire adieu au monde et il sera venu mourir en Afrique. » Pauvre Gordon ! comme il connaissait les hommes et la vie ! Comme il savait distinguer entre les intentions sérieuses et les effets littéraires ! C'était bon pour lui de faire tout

¹ Probablement Olivier Pain.

ce qu'il disait, d'être sincère en toutes choses, et d'aller mourir en Afrique!

Si son jugement errait dans les choses pratiques, du moins son esprit se promenait de la façon la plus heureuse dans les temps étrangers au nôtre. Ce n'était pas le moderne et misérable Soudan qui était devant son imagination, c'était la riche Éthiopie de la reine de Saba, c'étaient les temps glorieux de Cambyse, c'étaient les souvenirs de tous les héroïsmes de l'antiquité. Enfermé dans Khartoum, prêt à mourir par la faim ou par le fer, il se repaissait des livres d'Hérodote et de Plutarque, comme un professeur d'Oxford ou de Cambridge. Ce dernier lui paraissait la plus saine nourriture pour un général et pour un soldat, et il eût voulu « que les jeunes officiers connussent mieux leur Plutarque que leur théorie militaire ». C'est qu'il pensait que l'âme non la science est la vraie force de l'homme, plus encore sur les champs de bataille qu'ailleurs, que les grands exemples sont la meilleure des leçons et que la jeunesse ne saurait trop s'en inspirer. Pour tout dire, en un mot, c'est que Gordon, malgré le défaut d'équilibre de son esprit, et même en dépit d'un certain orgueil puritain qui parfois perce en lui, était vraiment de la race des héros.

André VILLAMUS.

L'AMBASSADE MAROCAINE

NOTRE FRONTIÈRE NATURELLE DU MAROC

L'opinion publique s'est montrée assez indifférente à l'arrivée à Paris des ambassadeurs envoyés au président de la république, par l'empereur du Maroc. Cependant la composition de cette mission, les personnages importants placés à sa tête, les circonstances dans lesquelles elle venait parmi nous, dénotaient assez qu'autre chose qu'un simple désir de complimenter M. Grévy avait dicté la démarche de Sa Majesté chérifienne.

Préoccupés des graves événements dont l'issue demeure encore incertaine à des milliers de lieues de notre patrie, il n'est pas étonnant que nous prêtions une oreille distraite à tout ce qui ne nous arrive pas de Chine ou du Tonkin. Cependant, il est plus près de nous des intérêts non moins considérables qu'il ne nous est permis de négliger, et il serait déplorable qu'à force de regarder trop loin, nous en vinssions à ne point voir ce qui se passe sous nos yeux.

C'est de notre colonie africaine d'Algérie que nous avons l'intention de parler.

Dans cet ordre d'idées, l'arrivée à Paris des représentants marocains touche à un litige extrêmement délicat, sur lequel il ne sera pas oiseux d'attirer l'attention publique. Nous allons essayer d'éclairer l'opinion tout en restant dans les limites de discrétion et de tact qu'exige le développement de cette question diplomatique.

I

Le Maroc, comme on sait, occupe à l'ouest de notre colonie algérienne toute la partie nord-occidentale du continent africain. De sa situation vis-à-vis de Gibraltar, à l'entrée du détroit médi-

terranéen, ce pays tire, au triple point de vue géographique, politique et militaire, une importance toute spéciale.

L'Angleterre, l'Espagne, la France, l'Allemagne même, ont fait tour à tour les yeux doux à cette terre encore à demi barbare, qui semble attendre l'Européen pour la tirer de son atonie désolée; mais jusqu'ici deux puissances seules ont entretenu, avec le prince qui réside à Fez, des relations véritablement suivies : la France et l'Espagne.

Les rapports du peuple espagnol avec les races du nord de l'Afrique, spécialement avec le Maroc, remontent à l'antiquité la plus éloignée. Sans aller au-delà de la conquête de Grenade, il est positif que certaines villes de la côte africaine furent longtemps au pouvoir des Espagnols, qui ont laissé sur cette terre des souvenirs nombreux. D'ailleurs, les sultans de Fez n'hésitaient pas à revendiquer, de leur côté, la suzeraineté des anciennes provinces du pachalik d'Andalousie; et, au dix-septième siècle, Dangeau nous raconte l'insistance avec laquelle le « roi de Maroc » réclamait au roi d'Espagne le royaume de Grenade, « faute de quoi, il menaçait de repasser la mer avec une armée innombrable de Mores ». A la vérité, Dangeau ajoute que « l'on regardait ces menaces comme des balivernes ».

L'Espagne possède sur la côte marocaine la place de Ceuta, dans une petite presqu'île rocheuse tenant à la terre par un étranglement d'à peine quelques centaines de mètres; plus loin, les escarpements de Vélez et d'Alhucemas, plus à l'est encore la petite place de Melilla, et enfin, face à l'embouchure de la Muluya, tout près de notre frontière algérienne, les îles Chafarinas.

Avec ces divers postes sur le continent africain, l'Espagne pourrait prétendre à une légitime influence au Maroc, si le triste état des finances espagnoles, l'impossibilité dans laquelle ce pays est encore aujourd'hui de faire exécuter le traité de Vad-Ras, signé il y a vingt-cinq ans, si l'abandon dans lequel il laisse des places comme Ceuta et Melilla, si l'impuissance dans laquelle il demeure de venger des affronts comme celui subi récemment à Alhucemas, se contentant de réparations illusoire, ne démontrait d'une façon évidente la ferme volonté du gouvernement espagnol de rester chez lui, et de laisser à d'autres les entreprises coloniales lointaines.

Ce qui s'est passé il y a deux mois au Peñon de Alhucemas est typique. La ville espagnole, qui n'a avec la péninsule que des rapports extrêmement éloignés, nourrit sa maigre garnison et son infime population avec les denrées que lui vendent à des prix exorbitants deux tribus arabes de la côte. Récemment l'une de ces tribus, jalouse du commerce de l'autre, fait enlever la felouque qui

servait à ses échanges, et quand le gouverneur espagnol se rend à terre pour protester contre cet acte de piraterie, les Arabes lui jettent des pierres, le rouent de coups, et l'obligent, pour sauver sa vie, à regagner son embarcation à la nage.

Grand émoi en Espagne, interpellation aux Chambres : le gouvernement répond d'abord que des explications ont été demandées à Fez ; puis, quelque temps après, le ministère fait connaître que le gouverneur espagnol d'Alhucemas a été destitué, que le pavillon national a été salué à Tanger de vingt et un coups de canon ; quant aux coupables, l'empereur du Maroc a promis, dit-on, de les poursuivre. Et l'affaire en reste là.

La conclusion est facile à tirer : un malheureux gouverneur brisé pour avoir agi soi-disant avec légèreté, des bandits arabes dont l'audace s'accroît de l'impunité, le prestige espagnol sur la terre africaine s'en allant de plus en plus à vau-l'eau.

La situation prépondérante de la France dans la Méditerranée a été depuis de longs siècles la cause de nos fréquents rapports avec ce que l'on appelait jadis les « côtes barbaresques », et depuis le bombardement d'Alger, par Duquesne, jusqu'à la conquête si glorieusement commencée en 1830, l'influence française a toujours été considérable sur la vaste côte qui s'étend du cap Spartel (Tanger) au cap Bon (Tunis).

Quand, après quinze années de luttes, notre nouvelle colonie africaine fut enserrée, à l'ouest et à l'est, entre les bornes qu'elle a conservées jusqu'à aujourd'hui, un traité signé entre le Maroc et la France stipula que notre nouvelle province serait bornée à l'ouest par une ligne idéale atteignant la Méditerranée à quelques lieues à l'est du cap d'El-Agua, laissant à l'ouest la tribu des Beni-Snassen, passant entre les chotts El-Gharbi et Ech-Cherki, et rencontrant le grand désert à hauteur de Figuig.

Les deux parties contractantes s'engageaient à vivre en bons voisins, à ne donner aucun appui aux rebelles qui chercheraient à fomenter des troubles d'un côté ou de l'autre de la frontière, à réprimer toute tentative d'insurrection pouvant troubler la paix sur la zone commune.

Il y a quarante ans que le traité de 1845 a été signé, et force est aujourd'hui de reconnaître que ses diverses clauses n'ont jamais été observées que par nous. Il était, du reste, invraisemblable qu'il pût en être autrement.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte du nord-ouest de l'Afrique, pour comprendre que la ligne fictive tracée par le traité de 1845 n'a jamais constitué une frontière sérieuse, et que le négociateur de cette époque n'a pu sérieusement penser que ce

traité pût demeurer longtemps debout tant qu'il n'aurait qu'une base aussi fragile.

Il faudrait des volumes pour raconter les incursions multiples effectuées depuis cette époque par les tribus marocaines sur notre territoire algérien, pour dire la longanimité dont ont dû faire preuve nos autorités de la province d'Oran, pour énumérer les *razzias*, les pillages supportés par les tribus qui ont accepté notre protectorat.

Et tandis que, exécuteurs fidèles d'un traité bâtard et incomplet, nous nous empressions, chaque année, pour ainsi dire, de mettre sur pied des colonnes mobiles destinées à arrêter et à interner les tribus rebelles qui, après avoir eu affaire à l'autorité du sultan, venaient chercher un abri sur notre territoire, nous rencontrions, chez les fonctionnaires chérifiens, toutes les fois que nous leur demandions un accusé ou un coupable, une mauvaise volonté ou une inertie invincibles.

De temps à autre nous envoyions à Fez ou à Maroc une députation chargée d'adresser des remontrances et d'exiger l'exécution des clauses consenties depuis de longues années : les ministres chérifiens protestaient de leur bonne volonté et se retranchaient derrière leur impuissance !

Cette impuissance était-elle réelle? le sultan du Maroc est-il, oui ou non, maître chez lui? C'est une question que nous allons chercher à élucider.

II

Le Maroc, le Maghreb el-Aksa comme disent les Arabes, se compose de deux territoires principaux : le Tell et le Sahara. Le Tell comprend les deux anciens royaumes de Fez et de Maroc, situés au nord de la chaîne du grand Atlas; le Sahara s'étend au midi de cette cordillère, embrassant les territoires du Draah, du Nun, le Sus, le Tuat, Tafilet, Figuig et quelques autres districts d'importance moindre.

Le Tuat, le Draah, Nun, le Sus à peu près tout entier, sont occupés par des tribus indépendantes sur lesquelles l'autorité de Sa Majesté chérifienne est absolument problématique. Il est vrai que quelques peuplades du Sus, en particulier celles du pays compris entre Tarudant et la ville de Maroc, reconnaissent l'empereur comme chef religieux, et le *vénèrent* comme descendant direct du prophète. Mais, quant à lui payer un impôt régulier, aucune force n'a pu les y contraindre. Tout au plus lui envoient-elles, à de longs intervalles, des ambassades chargées de quelques

présents, spécialement au commencement de l'année et à l'occasion de deux ou trois fêtes, mais ce tribut volontaire est considéré comme un hommage purement religieux.

Au sud du grand Atlas s'étendent les oasis de Tafilet et de Figuig.

La première fort peuplée, riche, fertile, comprend environ trois cent cinquante douars, composés de familles influentes surtout au point de vue religieux, en ce qu'elles prétendent descendre directement du prophète.

L'oasis de Figuig est un pays coupé à la fois de vallées fécondes et de rochers difficiles; on y rencontre d'immenses bois de palmiers et d'innombrables constructions arabes, tombeaux de personnages importants. L'autorité du sultan, sur ce dernier territoire, est purement nominative. Figuig est gouverné par un conseil de notables appelé Diemahnâ, sorte de sénat indépendant et turbulent, très jaloux de son autonomie, détestant aussi bien ce qui vient d'Algérie, que ce qui procède du Maroc, et toujours disposé à donner asile aux tribus vagabondes qui ont affaire à la justice française ou aux autorités chérifiennes.

Au nord de Tafilet et de Figuig, s'étendent les montagnes de l'Aamourh, crête déchirée, lançant au nord et au sud de nombreux rameaux, dans les défilés desquels vit tout un peuple de tribus à demi sauvages, que les troupes de l'empereur n'ont jamais vues que de fort loin.

En somme, il est certain qu'au nord de l'Atlas, l'autorité du chérif s'exerce seulement sur quelques rares points de la côte de Sus, et avec de grandes restrictions, sur quelques populations de Tafilet et de Figuig.

L'Atlas lui-même est habité par des peuplades nomades, jalouses de leur indépendance, hautaines et indomptables qui vivent dans une autonomie absolue. De ce côté, une seule tribu, habitant le bassin de l'Oued-Tzitz et la dépression de l'Hirliil el-Abhari, peut être considérée comme appartenant réellement à l'empire. Même dans les anciens royaumes de Fez et de Maroc, il existe aussi deux zones considérables habitées par des tribus également indépendantes, que le sultan n'a jamais pu soumettre. Les « Mores du Rif » ont joui, de temps immémorial, d'une liberté illimitée, nommant eux-mêmes leurs cheiks, leurs chefs de douars, sans que jamais l'empereur ait pu faire admettre son autorité, même à titre de protectorat.

A certaines dates une armée impériale va « toucher le tribut ». Les percepteurs de l'impôt s'avancent précédés de bataillons qui enlèvent, çà et là, ce qui demeure à la portée de leurs fusils. Il

y a des massacres, des assassinats, des incendies : on réunit les troupeaux, les bestiaux, les chameaux, les sacs d'orge, de blé, de dattes, puis la colonne rentre à Maroc ou à Fez avec quelques sacs de grain, quelques bêtes de somme en plus et, très souvent, un grand nombre d'hommes en moins.

A côté du Riff, le pays des Tzaers, au sud de Méquinez, a toujours été respecté avec la plus grande prudence par les troupes impériales. Ces peuplades sont plus difficiles encore que les tribus du Riff, et l'empereur a dû même transporter la cour, de Maroc à Fez, par suite du danger que présentait le voisinage de ces hôtes incommodes. Le chemin qui traversait jadis le territoire des Tzaers n'est plus suivi par personne, et c'est par Méquinez, Rabat, Magazan et Safi que passe maintenant la route appelée, non sans une certaine emphase : grande route impériale.

Il faut ajouter, à ce que nous venons de dire, que, actuellement, les tribus de Ait-Chagruchi, les Beni-Mgill, les Gayatas, les Nitifas, Ait-Yafelmans, Ait-Atta et les habitants de l'Ahelzis, viennent de se soulever.

La tribu des Gayatas occupe un territoire montagneux au sud de la ville de Teza, et ce n'est pas la première fois qu'elle se met ainsi en opposition ouverte avec le sultan. Il y a quelques années ce prince dut se mettre lui-même à la tête de troupes nombreuses et porter l'incendie et la *razzia* dans ces vallées difficiles, où il apparaît toujours beaucoup plus comme un conquérant que comme un maître incontesté. C'est une lutte sans fin, dont l'issue, au début des opérations, est toujours douteuse ; en tous cas, l'expédition terminée, l'insurrection lève la tête à nouveau, jusqu'à ce qu'une campagne nouvelle permette de recouvrer le nouvel impôt.

Tels ont été jusqu'ici les rapports de Sa Majesté chérifienne avec ses sujets, tels ils demeureront vraisemblablement encore de longues années. Il est donc permis de prétendre que le sultan de Fez, communément appelé « empereur du Maroc », n'a qu'une autorité absolument illusoire sur les trois quarts des tribus que nous rangeons parmi ses sujets, en particulier sur celles qui avoisinent notre frontière algérienne. Dans ces conditions, personne ne saurait nous contester le droit de faire respecter nous-mêmes les populations arabes de cette région, qui nous sont soumises.

Le mal, comme on peut s'en rendre compte par les considérations qui précèdent, provient du manque de précision avec lequel fut délimitée notre frontière vers l'ouest, au traité de 1845, car tous les vagabonds marocains qui viennent à intervalles réguliers porter chez nos tribus amies le pillage et l'incendie ne manquent pas de

déclarer, quand ils tombent entre nos mains, qu'ils ne se savaient pas sur notre territoire. Aussi la question serait-elle résolue, si l'on trouvait une ligne géographique bien définie, qu'on pût tracer à travers le désert, entre nos turbulents voisins et nous.

Disons-le sur-le-champ, cette ligne existe.

A quelques kilomètres à l'ouest de la barrière idéale qui nous sépare à l'heure actuelle de ce que nous appelons l'empire marocain, court une rivière des plus considérables du Nord-Afrique : nous avons nommé la Muluya.

Partant du Djebel el-Abbart, nœud montagneux d'où s'écoulent en tous sens les nombreux cours d'eau qui arrosent cette région, la Muluya se dirige sensiblement du sud au nord sur une étendue d'environ 400 kilomètres, et son lit profond, raviné, souvent à pentes abruptes, constitue, même desséché, une excellente frontière naturelle.

L'Oued-Guir, qui prend sa source également au Djebel el-Abbart et s'enfonce dans le grand désert du nord-ouest au sud-est, pourrait continuer vers le sud la ligne de la Muluya.

La modification au traité de 1845, signalée ici, est acceptée en principe par tous les gens qui ont un peu étudié la question, et elle aurait l'avantage d'établir entre deux pays, pour lesquels, depuis quarante ans, les relations communes ont été souvent difficiles, des rapports francs et nets, dans lesquels chacun des deux peuples aurait à gagner.

Les responsabilités étant établies comme elles le sont déjà, les limites bien définies comme elles le seraient ainsi, il n'y aurait plus lieu à arguties, à finesses, à malentendus.

Une acquisition aussi dangereuse peut-être que profitable pour nous serait celle de l'oasis de Figuig, repaire actuel de tous les bandits qui se jettent, à époque fixe, sur nos tribus-frontières. Mais si délicate que soit cette annexion, nous n'hésitons pas à la déclarer indispensable. Avec la possession de Figuig, le calme entrera forcément dans ces pays jusqu'ici livrés à une complète anarchie, et si la pacification de cet îlot montagneux doit nous coûter plus d'un tracas, nous n'en devons pas moins assumer cette charge.

III

Le voyage en France des ambassadeurs marocains donne à la question de la frontière occidentale de l'Algérie un intérêt d'actualité dont elle n'a d'ailleurs pas besoin pour mériter qu'on s'en occupe. Mais un fait grave et qui prouve que nous ne saurions

nous désintéresser de cette affaire, est le désir récemment manifesté par l'Allemagne de s'implanter dans la Méditerranée.

Il y a un mois à peine, un Espagnol, qui longtemps a vécu à Ogan, où il servait d'une façon ostensible les intérêts allemands, M. Saturnino Jimenez, adressait, à la *Deutsche Kolonial Zeitung*, une communication d'une importance exceptionnelle. A la vérité, M. Jimenez n'a point de situation officielle à Berlin où il habite en ce moment. C'est un correspondant de journal qu'ont fait connaître quelques explorations dans le Centre-Afrique, et qui rêve, pour son pays, de nouvelles conquêtes sous ces latitudes. M. Jimenez a donc parlé, ostensiblement, sous sa seule responsabilité; toutefois nous avons de fortes raisons de croire que ce personnage n'a pas agi, en cette circonstance, sans l'autorisation de son gouvernement, ou tout au moins sans l'autorisation d'un gouvernement.

A ne prendre que les preuves morales, il nous paraît impossible qu'un écrivain, si audacieux qu'il soit, remanie d'une façon aussi positive la carte de son pays, s'il ne se savait hautement soutenu par le preneur ou par le bailleur. Que M. Jimenez rêve, dans son for intérieur, de refaire la carte d'Espagne, qu'il échange avec l'Allemagne, l'Angleterre ou l'Italie, telles possessions qu'il lui plaira, qu'il taille et coupe à son aise dans le manteau de Charles-Quint, nous n'y voyons pas d'inconvénient. Personne n'aura le droit de s'émouvoir de ces arrangements platoniques, aussi fantaisistes qu'inoffensifs. Mais, quand, dans la situation actuelle de l'Europe, au moment où un congrès international règle les affaires intérieures du continent africain, alors que les visées de l'Allemagne dans le sens d'une expansion coloniale vers la terre de Livingstone et de Flatters ne sont un mystère pour personne; quand, à ce même moment, un sujet espagnol écrit publiquement à un journal comme la *Gazette coloniale allemande* : « Venez vous établir dans la Méditerranée, je vous y cède une position d'une importance considérable au triple point de vue militaire, géographique, politique », l'opinion publique a le droit de s'émouvoir.

Nous le disons encore, il ne nous paraît pas possible que M. Jimenez dispose ainsi d'un territoire sur lequel, personnellement, il a tout juste les droits d'un des seize millions d'Espagnols, ses compatriotes, sans qu'une voix plus haut placée, mieux autorisée, lui ait dit : « Allez, nous vous soutenons. » Car, en vérité, il n'y a pas même une réticence dans la lettre à la *Deutsche Kolonial Zeitung* de M. Saturnino Jimenez; on n'est ni plus affirmatif ni plus net :

« La base d'une intelligence sérieuse et durable, entre l'Alle-

magne et l'Espagne, dit-il, pourrait être *l'établissement d'une station navale aux îles Chafarines*.

« Des îles Chafarines, l'Allemagne COMMANDERAIT LA LIGNE DE LA MULUYA ET MAINTIENDRAIT EN ÉQUILIBRE LES INTÉRÊTS FRANÇAIS ET ESPAGNOLS AU MAROC. Et les obligations nouvelles qui incomberaient de ce chef, à l'Allemagne, seraient largement compensées par les avantages que retirerait cette puissance de l'occupation de ces îles.

« Les îles Chafarines constituent, il n'en faut pas douter, le meilleur port existant dans toute cette partie de la côte africaine, le seul mouillage naturel entre Mers el-Kebir et Tanger. Elles ne sont d'aucune utilité à l'Espagne qui les occupe depuis 1848 uniquement pour ne pas les laisser à la France.

« L'Allemagne, en prenant possession de ces trois îlots, sous la *condition expresse de garantir les intérêts espagnols au Maroc*, se rendrait ainsi maîtresse d'un point stratégique de premier ordre dans la Méditerranée. Au cas d'une guerre européenne, les îles Chafarines seraient alors appelées à jouer un rôle considérable, et les intérêts allemands se trouveraient singulièrement consolidés par la possession d'une pareille base sur la côte algérienne. »

Il est vraisemblable que l'Allemagne doit trouver l'offre fort à son goût : reste à savoir si, en introduisant cette puissance dans la Méditerranée uniquement pour y contre-balancer notre influence, l'Espagne ne se rend pas à elle-même le plus mauvais des services. Nos voisins du Midi ont déjà l'Angleterre à Gibraltar : lorsque le pavillon allemand flottera aux Chafarines, l'influence espagnole gagnera-t-elle beaucoup au Maroc ?

Quand nous disions tout à l'heure que M. Jimenez, en écrivant sa lettre à la *Deutsche Kolonial Zeitung*, se savait appuyé par son gouvernement, ou par *un gouvernement*, nous n'avions pas à dire que ce dernier ne saurait être que le cabinet de Berlin. L'Allemagne est coutumière du fait, elle sait se faire offrir ce qu'elle désire. On l'a bien vu dans les questions du Schleswig, et dans toutes celles qui se sont succédé depuis dans la politique européenne, y compris l'affaire de 1870.

Il n'en faut pas douter, que l'instigation vienne d'un côté ou de l'autre, c'est un jalon que pose là l'Allemagne, un ballon d'essai pour tâter l'opinion : reste à savoir si, en cette occasion, elle a agi avec adresse, et si plus de modération n'aurait pas été plus politique.

Voyons d'ailleurs au juste ce que sont les îles Chafarines.

De Tanger à la frontière ouest-algérienne, l'Espagne, avons-nous dit, possède sur la côte marocaine, les cinq points de Ceuta,

Peñon de Vélez, Peñon de Alhucemas, Melilla et les îles Chafarines. Nous ne dirons rien des quatre premiers points, que leur position trop à l'ouest rend indifférents à notre colonie algérienne; quant au cinquième, sa situation vis-à-vis l'embouchure de la Muluya lui donne pour nous une importance considérable.

Les îles Chafarines sont au nombre de trois : l'île du Roi, l'île Isabelle II, l'île de la Conquête ou du Congrès.

Ces trois pics rocheux, dont le sommet émerge au-dessus des eaux d'une hauteur variant entre 40 et 140 mètres, sont groupés en demi-cercle à 4 kilomètres environ de la côte, la concavité de l'arc étant tournée du côté de la terre. Leur ensemble constitue une sorte de brise-lame naturel, une grande digue à claire-voie, derrière laquelle les bâtiments trouvent un excellent mouillage.

L'île de la Conquête, la plus à l'ouest, est la principale, au moins en superficie. Elle s'élève à 140 mètres au-dessus du niveau des eaux, présentant la forme générale d'un triangle dont un des sommets s'appuierait directement au nord. C'est un rocher nu, solitaire, aride, inhabité, sur lequel on n'aperçoit d'autres traces du passage de l'homme qu'une mauvaise tour-vigie, en maçonnerie, dont chaque année le vent et les intempéries enlèvent quelques pierres.

L'île Isabelle II s'élève seulement à 35 mètres au-dessus du niveau de la mer; elle apparaît à 500 mètres environ au nord-est de la première, présentant la forme générale d'un trapèze dont les deux côtés parallèles ont la direction est-ouest. C'est la seule habitée. Une mauvaise muraille, en un état pitoyable, flanquée de deux massifs en maçonnerie qui ont la prétention d'être des bastions, constitue les fortifications de cette *place de guerre* défendue par cent cinquante soldats.

Quant à l'île du Roi, la plus à l'est, elle n'est pas plus habitée que l'île de la Conquête.

Rien ne peut donner une idée de l'abandon dans lequel l'Espagne laisse actuellement ses cinq colonies de la côte marocaine. Évidemment les choses changeraient avec l'occupation allemande, mais pour le moment l'incurie atteint les limites de l'in vraisemblable.

Trois fois par mois, les îles Chafarines, comme Melilla, Peñon de Vélez et Alhucemas, sont mises en communication avec la mère patrie, grâce à un petit bâtiment à vapeur qui, les 1^{er}, 10 et 20 de chaque mois, sort du port de Malaga pour ce service. En soixante heures, la tournée doit être faite. Il serait difficile de décrire la révolution périodique causée dans ces îles infortunées par l'apparition de ce vapeur.

Deux jours avant la date de son arrivée, les vigies sont à leur poste, les habitants montent à leurs terrasses ou se tiennent en

permanence à leurs fenêtres¹. Seule, l'angoisse de Robinson, attendant dans son île l'apparition d'une voile à l'horizon, peut se comparer à l'impatience de ces malheureux.

Et sitôt que le maigre panache de fumée grisâtre commence à moutonner dans le ciel bleu, vers le nord-ouest, ce sont des cris de joie et des vivats, les cloches sonnent à toute volée, le canon tonne, et le drapeau national est hissé au sommet du mât déchiqueté qui domine le rocher vers la haute mer.

Il ne faut pas s'étonner de ces démonstrations, de ces acclamations bruyantes, de cette joie expansive des habitants des îles Chafarines. Ce courrier n'est pas pour eux un simple bateau, c'est encore le souvenir de la patrie absente; c'est le témoignage que, tout délaissés qu'ils sont, ils ne sont pas complètement abandonnés; c'est la vie morale et aussi la vie matérielle, car livrés aux seules ressources de leur sol, les habitants des îles Chafarines mourraient de faim.

M. Saturnino Jimenez n'a donc pas tort en prétendant : 1° que les Chafarines ne sont d'aucune utilité à l'Espagne; 2° qu'elles constitueraient pour l'Allemagne une position stratégique de premier ordre. Reste à savoir si, dans le droit actuel européen, une occupation de ce genre ne devrait pas être approuvée, au préalable, par un congrès comme celui qui a réglé les affaires du Congo.

Il y a quelques années, le général don José Maria Aparici, du corps du génie espagnol, fit des îles Chafarines une reconnaissance détaillée. L'éminent officier établit à cette époque un devis des fortifications qu'il y avait à construire pour mettre les trois îles à l'abri d'un coup de main et leur donner l'importance militaire à laquelle les appelle leur situation topographique et géographique. D'après ces plans, on devait construire aux Chafarines une jetée dont la dépense était évaluée à 60 000 francs; unir au moyen d'un môle l'île Isabelle II à celle du Roi; construire un brise-lames sur le bas-fond dit de *la Laja*, à 40 mètres environ au nord de l'île de la Conquête; placer deux phares, l'un sur le môle, l'autre sur le brise-lames. La somme de toutes ces dépenses s'élevait à un peu moins de 2 millions.

Le projet du général Aparici fut approuvé, et il attendait jusqu'ici qu'une situation financière meilleure permît au gouvernement espagnol de le faire passer dans le domaine des faits.

Est-ce le gouvernement allemand qui sera chargé d'entreprendre

¹ « Nada es comparable con la presencia del vapor en las plazas de que nos ocupamos. Los vigías atisban con cuidado el humo de la chimenea y avisan con tiempo á los habitantes que aguardan en las murallas, en los terrados. »
(*Una visita á Chafarinas*, par don Juan de Becerril.)

ces travaux? Nous sommes certain qu'il n'hésiterait pas à dépenser les 2 millions demandés et même 4, pour s'établir solidement sur ces trois rochers, aujourd'hui inoffensifs et abandonnés, mais dont un ingénieur industriel ferait, en quelques années, un second Gibraltar. En vérité, n'est-il pas singulier de voir l'Espagne méconnaître ainsi ses véritables intérêts et aller chercher bien loin un appui et des alliances qu'elle rencontrerait, si elle le voulait, beaucoup plus près? On ne force pas à ce point la nature; une distance trop considérable sépare Berlin de Madrid; l'union hispano-allemande ne sera jamais qu'un leurre.

A un autre point de vue, on peut se demander comment le sentiment national accueillerait en ce moment la cession à l'Allemagne des îles Chafarines, alors que les journaux sont remplis de justes et amères réclamations au sujet de Gibraltar. Quelle raison plausible donnerait un gouvernement pour la cession d'une position militaire de cette importance?

Non seulement nous n'avons jamais gêné l'action espagnole au Maroc, mais encore nous l'avons toujours soutenue et appuyée. Maîtres de notre colonie algérienne, nous n'avons jamais songé à étendre notre territoire au-delà de Figuig et de la Muluya. Est-il permis de penser, au contraire, que l'Allemagne, maîtresse des Chafarines, ne voudra pas avoir son petit établissement sur la côte? Et d'ailleurs comment vivrait la nouvelle colonie allemande, si elle n'était en relation avec le continent? Et après avoir occupé les Chafarines, l'Allemagne occuperait très vraisemblablement Melilla et Alhucemas, en attendant peut-être Peñon de Vélez et Ceuta, et nous ne voulons pas rechercher ici où s'arrêterait cette tache d'huile.

Quoi qu'il en soit, la lettre de M. Saturnino Jimenez, alors même qu'elle n'aurait aucun caractère officiel, constituerait un avertissement qui ne saurait passer inaperçu. Inspirée par le cabinet de Madrid ou par celui de Berlin, elle reste un fait grave, sur lequel il convient que l'opinion publique soit éclairée.

Nous ne devons pas jouer le rôle de dupes, et nous n'avons pas d'autre façon de répondre à ces arrangements léonins qu'en obtenant la rectification rationnelle de notre frontière marocaine.

Évidemment l'annexion des territoires qui nous séparent encore de la Muluya nous coûterait plus d'un effort, car, suivant que nous l'avons exposé tout à l'heure, il y a là des populations difficiles qu'il nous faudrait quelque temps pour apprivoiser. Mais si l'on songe que le pays est d'une fertilité et d'une richesse proverbiales, l'acquisition mériterait qu'on s'en donne la peine, et le profit futur vaudrait bien quelques concessions actuelles.

La rectification dont on s'occupe à cette heure aurait donc le triple avantage de donner à l'Algérie sa frontière naturelle du côté de l'ouest, de doter notre colonie africaine d'une province productive et féconde, d'affirmer pour l'avenir la cordialité de nos rapports avec le Maroc, en délimitant nettement les bornes des deux empires.

Nous n'avons plus qu'à faire des vœux pour que l'œuvre commencée par nos plénipotentiaires au Maroc aboutisse à la solution la plus profitable à nos intérêts, et pour que les ambassadeurs du sultan africain ne quittent point la France sans avoir terminé cette affaire. Il ne serait pas difficile de prouver que le Maroc gagnera plus que nous encore au règlement d'un litige source d'éternelles contestations. Comme on l'a vu, l'empereur marocain se trouverait, par là même, déchargé d'un fardeau trop pesant pour ses épaules, son autorité directe sur ses véritables sujets ne pourrait manquer de s'en accroître; et si nos charges s'augmentent quelque peu de ce côté, nous trouverons au bout de la tâche ce *picotin d'avoine* que le maréchal Bugeaud voulait rencontrer au terme de toute fatigue. L'annexion sera pacifique, la nouvelle conquête nécessairement féconde : elle couronnera dignement l'œuvre si glorieusement commencée en 1830.

L. SAINSON.

LA ROME MAGYARE

ERLAU

Comme il faisait, à Pesth, une chaleur tropicale, un ami nous dit :

— Remontez au nord et allez voir les Carpathes. Vous y trouverez la fraîcheur et vous recueillerez en route des souvenirs intéressants. Une première station à Erlau, la Rome magyare, vous dira ce que vous devez attendre du voyage. Allez, vous n'en aurez pas de regrets.

Un regard jeté sur la carte nous prouva que cette première station est fort éloignée, grâce aux chemins de fer de la Hongrie septentrionale, lesquels marchent avec une lenteur des plus prudentes ou des plus désespérantes, comme il plaira au lecteur. Mais l'espoir de trouver un peu de frais au terme du voyage nous décida quand même à monter en voiture, un matin de juillet, avec une température déjà brûlante et la perspective d'un orage comme on n'en voit que dans les plaines de la Hongrie. Après avoir complété son chargement à la station suburbaine de Kőbanya ou Steinbrucke, le train stoppe à Rakös, au milieu de la célèbre *Puzta* qui vit tant de diètes et d'élections royales. Heureusement, la plupart de ces réunions eurent lieu en hiver; si la poussière n'y perdait rien, la chaleur au moins n'y ajoutait pas à la fermentation des esprits. En été, les têtes eussent couru risque d'éclater.

Au plus loin que se porte le regard, il rencontre à peine quelques ondulations de terrain à travers lesquelles circule le Rakös, ruisseau à double lit, dont le cours donne un peu de sève à de minces bouquets d'arbres jetés comme au hasard dans la vaste étendue. Keresztur et Csaba ne méritent pas qu'on en parle : il faut aller jusqu'à Gödöllő pour noter un point intéressant. Mais, ici, je l'avoue, le paysage est admirable et les souvenirs sont des plus poignants. Un peu avant d'arriver à la petite gare construite en style viennois, on aperçoit dans la profondeur des arbres le château où, chaque année, les souverains de la Hongrie viennent passer la saison des chasses. Derrière les bois, le terrain se relève

par une suite de collines étagées en gradins jusqu'à la base du Mátrá, dont la cime domine le paysage à l'est, bien au-delà de Hatvan et d'Erlau.

Tout est frais et calme dans ce tableau; le silence sied à cette espèce de solitude, où les coups de fusil tirés sur les lapins et les perdreaux sont presque de trop. Et pourtant le bruit de la guerre a troublé cette paix : guerre acharnée et sans merci, guerre étrangère et civile tout à la fois, où le frère luttait contre le frère avec la même douloureuse conviction d'accomplir un devoir et de servir la patrie.

Le 4 avril 1849, Georgey chassait les Impériaux de Gyöngyös, les rejetait sur Hatvan, où ils ne pouvaient se maintenir, et, le 6, il engageait devant Gödöllő une grande bataille contre le prince de Windisch-Grätz et le ban Jellachich. Des deux côtés on sentait que la lutte était décisive. Pour les Hongrois, la victoire ouvrait la route de Pesth et les portes de Bude. Les Autrichiens et les Croates se montrèrent dignes de leur vieille renommée; les Magyars se conduisirent comme des soldats éprouvés. Le brillant épisode de la journée fut la charge des hussards contre l'artillerie de la brigade Fiedler; les cheuau-légers du comte Montenovo les repoussèrent à grand'peine. Les champs étaient couverts de morts et le Rakös roulait des flots de sang. A neuf heures du soir, le ban avertissait Windisch-Grätz qu'il ne pouvait conserver ses positions, et le lendemain, toute l'armée impériale se repliait vers Pesth, laissant Georgey libre de marcher sur Vacs, où il ne tarda pas à entrer, après la défaite du général Götz. Trois semaines plus tard il établissait son camp devant Bude.

Qui donc alors eût pu prévoir le couronnement de François-Joseph dans la basilique de Mathias Corvin, au milieu des acclamations enthousiastes?

Cette petite gare, si coquette et si gaie, où s'arrête chaque année le train royal, tient lieu de monument commémoratif de la bataille de Gödöllő. Et quel autre monument dirait mieux les résultats de la lutte trois fois séculaire où la Hongrie parut user ses forces, mais sans épuiser son courage, dans la ferme espérance que le dernier mot resterait au droit? Heureux les peuples soutenus par cette foi en eux-mêmes et en Dieu! La justice éternelle ne leur fait pas défaut; et, quand elle les a purifiés dans l'épreuve, elle les relève dans la force et la joie. Le *finis Poloniæ* serait vrai seulement si la Pologne ne devait plus avoir d'élan vers Dieu qui n'est jamais « trop haut », et la France qui n'est pas encore « trop loin »!

Étrange ironie du sort! pendant que nous parlons ainsi du

relèvement de la Hongrie, le vainqueur de Gődölö cache dans une bourgade allemande les derniers jours d'une vie où l'opinion des hommes n'a voulu voir, pendant longtemps, que la date du 13 août 1849. Il avait prévu cette amertume quand il écrivait, de Vilagos, au général Klapka : « Ma conduite vous paraîtra énigmatique, incroyable; je vais donner à vous et au monde la solution de cette énigme. Je suis Hongrois, j'aime ma patrie par-dessus tout; j'ai donc dû suivre le sentiment intime qui me disait de rendre à mon malheureux pays, réduit à la dernière extrémité, la paix après laquelle il soupire, et le sauver de la ruine totale... Général, je connais votre manière de penser et votre patriotisme. Je suis persuadé que vous m'avez compris. »

Quoi qu'il en soit des reproches de Georgey au gouvernement provisoire, dont la « constante désunion et la jalousie vulgaire » avaient amené les choses à ce terme douloureux, il est impossible de ne pas être ému des dernières paroles adressées par le vaincu de Vilagos à ses compagnons d'armes : « Hongrois! ce que Dieu dans ses desseins a décidé de notre patrie, nous le supporterons avec résolution et la confiance que le bon droit ne s'anéantit point pour toujours. »

Par une fatalité inexplicable, le malheureux général, qui avait écrit au commandant russe Rüdiger, en lui recommandant ses soldats : « Il suffirait que je fusse la seule victime expiatoire », fut excepté des représailles où périt l'élite de l'armée magyare. Pendant que l'on fusillait Batthiany à Pesth, que l'on pendait treize généraux à Arad, que l'on condamnait cinq évêques à la mort ou à l'exil, Georgey seul fut l'objet de la clémence impériale. Interné à Klagenfurt, il commença cette vie d'obscurité et de tristesse d'où il est sorti une fois, en 1852, pour protester devant l'opinion, par un livre qui n'eut pas d'écho ¹. Il y a quelques mois le vainqueur de Gődölö a vu se réaliser l'espérance exprimée dans sa lettre du 14 juillet 1849 : « La postérité me jugera! »

Un grand nombre d'officiers supérieurs de l'armée hongroise se sont réunis pour signer une adresse à leur ancien général, et déclarer qu'il avait agi, à Vilagos, d'après les règles de la guerre et les lois de l'honneur. Le 22 novembre, une députation partait de Pesth, portant à Georgey cette adresse de réhabilitation. Ainsi finit la légende jadis chère aux vaincus de 1848, mais qui n'avait plus de raison d'être depuis que les joies de l'indépendance rendaient inutiles les consolations dont se berçait la défaite.

¹ *Mein Leben und Wirken in Ungarn in den Jahren 1848 und 1849.* Leipzig, 1852.

Après Gödölö, le train s'arrête à Hatvan, où les Impériaux subirent l'échec dont nous avons parlé, puis à la bifurcation de Vamos-Györk, et enfin à Füzes-Abony, avec un arrêt fixé officiellement à trente-deux minutes, mais qui s'allonge au gré de toutes sortes d'incidents. Je ne sais rien de plus irritant que ces arrêts interminables à deux pas du but; car Erlau est à 17 kilomètres seulement du lieu où nous stationnons, piétinant sur place comme les Israélites aux confins de la terre promise. Pour nous distraire, nous consultons l'*Indicateur des chemins de fer*¹, et nous découvrons avec terreur qu'il nous faudra cinquante-deux minutes, presque une heure, pour franchir la courte distance qui nous sépare d'Erlau et du déjeuner. Je persuaderais difficilement au lecteur que nous jetons alors des regards attendris sur les collines qui nous cachent la ville et sur la vallée où la route décrit une courbe d'un rayon formidable. « Ventre affamé n'a pas d'oreilles », dit la sagesse des nations; la faim, « mauvaise conseillère », induit rarement aussi en ces béates contemplations. Il s'en faut de peu que la Hongrie nous devienne déplaisante, et que nous maudissions l'ami dont les conseils nous ont engagés dans cette aventure.

Enfin, voici le signal du départ; nous grimpons lestement en voiture, et quelques tours de roue nous font doubler la pointe d'où l'on aperçoit, au loin, la cathédrale de la Rome magyare. La plaine offre alors un singulier spectacle. Ouverte entre deux chaînes de hautes collines, elle est coupée en ligne absolument droite par la voie ferrée, sur laquelle est posé, à moitié route, le village de Maklar, avec son clocher frêle qui semble un mât de signal. Le terrain, nivelé comme le fond d'un lac, disparaît sous un tapis diapré des plus vives couleurs : blés mûrs, pavots fleuris, pâturages verdoyants, font, sous le soleil de midi et la brise des Carpathes, une mer où l'on s'étonne de ne pas retrouver les caïques du Bosphore et les tartanes du Levant. Les grands oiseaux qui traversent le ciel figurent les mouettes, et le murmure de l'Eger, derrière les arbres au pied des collines, rappelle le brisement des lames contre les rives bordées de tamaris et de lauriers. La vapeur ardente qui flotte au-dessus des moissons et des herbages ajoute à l'illusion, en fondant les teintes comme dans un léger brouillard. Ainsi nous apparut souvent « la mer brillante », telle que la vit Homère quand ses yeux pouvaient encore suivre les pas des héros et des vierges sur les grèves de l'Ionie.

¹ *Der conducteur, Fahrpläne*, etc., très-supérieur à nos divers indicateurs. C'est une sorte de *Guide* sommaire, avec des illustrations et des renseignements fort exacts.

Ici le lecteur s'étonne et je l'entends murmurer :

... On ne s'attendait guère
A voir *Homère* en cette affaire.

Mais pour une fois que des souvenirs classiques nous reviennent, on peut bien leur pardonner d'avoir échauffé notre imagination ; le fait est rare et ne se renouvellera pas de sitôt. Par prudence toutefois, franchissons d'un trait ce qui reste de route ; nous voici dans la gare d'Erlau, en quête du *meilleur* hôtel de la ville, *Hôtel Zum Krone*, qu'un très aimable magistrat de Bude nous a recommandé avec un sourire plein de malice. Il y a, en effet, tout un monde entre Pesth et les villes secondaires de la Hongrie : Erlau n'a rien de commun avec les touristes, et les magyars s'accommodent de ce qu'ils trouvent, quand ils s'arrêtent dans les auberges des petites localités. A vrai dire, on n'y est pas trop mal, si l'on sait se contenter d'un lit propre et d'un dîner copieux, ce qui suffit au voyageur bien portant, de bon appétit et de bon caractère. Grâce à Dieu, nous en étions là ; rien ne nous portait à des études de sybaritisme comparé, et, la poussière du chemin lavée à grande eau, nous fîmes honneur au déjeuner servi sous une sorte de hangar à parois décorées par le Ruysdaël du pays. Une idée ingénieuse, celle de ces fresques où des arbres fantastiques s'efforçaient de continuer le verger sur lequel notre hangar s'ouvrait dans toute sa longueur. Nous avons pour voisin de table un jeune Berlinois, amené à Erlau par ses affaires. Il nous donna quelques renseignements avec beaucoup de bonne grâce, de sorte que nous étions, à la fin du repas, en mesure de courir la ville sans embarras ni perte de temps.

Du reste, rien n'est plus facile que de s'orienter dans Erlau. Une longue rue va de la gare à une place irrégulière et accidentée, dont la cathédrale forme le fond. A droite, une large ruc passe entre le gymnase et les hôtels des chanoines, longe le couvent des Minorites, celui des Franciscains, et, par un petit pont, franchit l'Eger, au pied de la citadelle. Une autre grande rue, qui fait angle droit avec la précédente, passe entre la cathédrale et le gymnase, longe l'archevêché, l'ancien couvent des Cisterciens, divers établissements de charité, et se perd dans la campagne, à l'extrémité d'un long faubourg. Au chevet de la cathédrale, sur une butte, le champ de foire est surveillé par une caserne, qui fut jadis un couvent. Au-delà de l'Eger, une autre ville, celle des Juifs, décrit un demi-cercle autour de la citadelle. Deux heures suffisent largement pour avoir une idée exacte de la cité et de ses alentours : il est aisé d'y errer, impossible de s'y perdre. Malgré ses vingt-cinq mille habitants, Erlau est un gros village, mais l'un des plus intéres-

sants qui se puissent concevoir. C'est, comme je l'ai déjà dit, la *Rome magyare*, la cité héroïque de la Hongrie, l'un des plus brillants joyaux de la couronne stéphanique.

Erlau, que les Allemands appellent *Eger* et les chroniqueurs latins *Agria*, fut fondée, ou du moins agrandie, en 1010, par saint Étienne et dotée d'un évêché soumis alors à l'archevêque d'Eztergom. Saint Ladislas augmenta les revenus et privilèges de cette église, comme il ressort d'un diplôme de Béla IV, à la date de 1261, où sont renouvelés les avantages faits jadis à la cathédrale, bâtie, comme la ville, sur la hauteur, au-dessus du cours de l'Eger. C'était, au dire de Béla, une basilique incomparable, une sorte de reine entre toutes ses sœurs, les églises de Hongrie ¹. La ville n'était pas moins séduisante et les rois aimaient à y résider : Étienne II y finit sa vie, Emerich y fit apporter sa dépouille mortelle. L'agrément du site, l'excellence des productions agricoles, l'abondance du gibier dans les forêts voisines, l'affluence des étrangers, tout contribuait à faire d'Erlau un lieu justement recherché. Aussi les Cumans, en remontant vers le nord, s'en approchèrent-ils le plus possible, et c'est là que le bienheureux Paul les évangélisait, quand l'invasion des Tartares vint détruire toute cette prospérité.

Dès les premiers jours de l'invasion, et longtemps avant la désastreuse journée du Sajò, Erlau avait reçu la visite des Mongols. Après avoir pillé et détruit la cathédrale, ils avaient égorgé ou brûlé vifs les chanoines et les notables habitants, réduit le peuple en esclavage, et rasé complètement la ville avec ses faubourgs. Le désastre fut tel, que le souvenir s'en conserva pendant plusieurs siècles, et le sceau du chapitre porta longtemps cette exergue : « *Sigillum capituli Agriensis post plagam* ². » Mais d'autres désastres devaient faire oublier celui-là.

Relevée de ses ruines par son nouvel évêque, Lambert, ami du roi Béla IV, elle eut à souffrir des folies de Ladislas, patron des Cumans, et persécuteur des catholiques, dont la réprobation le troublait dans ses désordres. Charles-Robert et Louis le Grand lui rendirent sa première splendeur : le second aimait à y passer quelques semaines, et c'est à Maklar qu'il institua les marchés hebdomadaires d'Almagyar, transportés depuis dans le faubourg désigné par le nom du village où ils furent ordonnés.

Wladislas I^{er}, élu en 1440, fut introduit dans Erlau par l'évêque Simon de Rozgony, l'un de ses partisans. A leur retour, les Polonais de son escorte y furent assaillis par les Bohêmes de Giskra, à

¹ *Supra omnes ecclesias cathedrales regni Hungariæ sedebat, ut domina gentium in sede majestatis suæ diademate pulchritudinis decorata.*

² « Sceau du chapitre d'Erlau après le désastre. »

la solde de la reine douarière Élisabeth : il en résulta un grand massacre des Polonais d'abord, puis des Bohèmes qui furent écrasés le lendemain par les habitants et leurs hôtes. Giskra essaya de venger son injure, en enlevant, à Losoncz, l'évêque Ladislas Hedervary, et en mettant le siège devant la ville. Il ne réussit en rien, fut obligé de relâcher le prélat et de battre en retraite devant les troupes de Mathias Corvin. C'était un rude batailleur que cet évêque Ladislas, ancien moine du mont Saint-Martin, apôtre et soldat, qui convertissait les Hussites avec des sermons ou des coups d'épée, suivant les circonstances. D'accord avec Sébastien de Rozgony, il assiégea et prit Golgoez et Vadna, pendant que Mathias Corvin préparait l'expédition dans laquelle devait succomber l'hérésie. Aussi le grand roi se plaisait-il à Erlau, où nous le voyons tenir, en 1468, la diète qui décida la campagne contre Georges Podiebad. Sous Wladislas II, les querelles entre le roi et son frère Albert amenèrent la ruine du pays : mais la ville était alors trop bien fortifiée, pour que le prince rebelle osât en entreprendre le siège. La guerre des paysans causa les mêmes ravages dans les campagnes, sans que la ville fût sérieusement menacée. Un plus redoutable ennemi se mettait alors en marche et ne devait pas tarder à se montrer sous les murs de la cité qui allait conquérir le surnom d'héroïque, en lui résistant victorieusement.

Après la catastrophe de Mohacs, Erlau avait subi tour à tour la domination des deux prétendants, Ferdinand d'Autriche et Jean Szapolay. En 1534, elle tomba au pouvoir d'un troisième larron Péter Perényi, magnat récemment converti aux doctrines de Luther, qu'il s'efforçait de répandre dans le pays et la ville. Maître d'une partie des biens de l'évêque, il réussit encore à s'emparer de la citadelle, de la cathédrale et du cloître d'où il expulsa les chanoines pour se fortifier dans leurs maisons. Deux évêques furent successivement désignés pour ce siège, sans pouvoir se mettre en possession ¹. La mort de Perényi changea la face des choses, après quatorze ans de dissensions et de violences, son fils, Gabor, remit la ville à Ferdinand, qui se hâta d'y envoyer Miklos Olah, descendant des princes valaques, chancelier du royaume, destiné à occuper plus tard le siège primatial d'Eztergom. Il fallait un homme plus qu'ordinaire pour la tâche qui se préparait.

Les Turcs s'avançaient rapidement. Temesvar avait succombé après une héroïque résistance au pacha de Bude, Achmet, qui reportait aussitôt ses forces vers le nord. Erasme Teufel se faisait battre et prendre à Füleki. Laurent Myari capitulait à Szolnok, et

¹ Thomas Szalahazy et François de Frangipani.

pour terminer la campagne par un coup d'éclat, l'armée ottomane se disposait à enlever Erlau. Médiocrement fortifiée, la « cité héroïque » montra, suivant la parole du duc de Guise, que « toute position est bonne quand elle est défendue par des hommes de cœur ». Dabò de Rouscka et Istvan Mecskey, qui commandaient la ville et la garnison, communiquèrent leur énergie aux défenseurs de la place. En réponse aux sommations du pacha, ils firent élever sur quatre piques un drap mortuaire, bien en vue des Turcs, pour protester que là s'ouvrirait leur tombeau. En même temps ils faisaient jurer aux habitants de ne pas prononcer le mot de capitulation sous peine de mort. « Nous nous mangerons plutôt les uns les autres, répondit le peuple, et nous tirerons les victimes au sort. »

Achmet ordonna l'assaut. Une furieuse canonnade ouvrit la brèche où se rua toute l'armée ottomane avec des cris de victoire. Mais ils avaient compté sans le patriotisme de leurs adversaires : il leur fallut battre en retraite, laissant huit mille morts dans le fossé. Le pacha furieux recommença quatre fois de suite la même tentative avec le même insuccès. Les femmes, chargées de réparer les brèches, ne s'en tinrent pas à cette besogne. A la voix de la fille du gouverneur, l'ardente Katicza¹, elles ramassent les armes des morts, se mêlent aux combattants et les étonnent par leur aveugle bravoure. D'autres jettent d'énormes pierres et de l'huile bouillante sur les Turcs déconcertés. Achmet est encore réduit à reculer. Treize fois, il revint à la charge, sans mieux réussir, et après cinq mois d'efforts, il abandonna la partie. La ville n'était plus qu'un monceau de ruines où des ombres semblaient veiller sur des cadavres.

C'est le moment que les calvinistes, partisans de Szapolyay, choisirent pour implanter leurs erreurs dans le pays. Caspar Magocsy et Christoph Ungrad fermèrent l'entrée de la citadelle aux catholiques, et bientôt après s'emparèrent à main armée de l'église Saint-Michel-hors-les-murs, où l'évêque avait dû transporter son siège. Les autels furent renversés, les images des saints mises en pièces, et un ministre installé dans la chaire épiscopale y prêcha que « la foi de Calvin est la seule vraie foi hongroise : *Calvinista hit magyar hit* ». Ce qui revient à dire que, d'une part, les luthériens avaient le tort d'être venus d'Allemagne et que, d'autre part, le calvinisme permettait de faire montre de patriotisme, en opprimant les catholiques fidèles aux Habsbourgs. Venus de Genève et partisans du transylvain Szapolyay, les calvinistes étaient

¹ D'où notre français *Catiche*, Catherinette.

évidemment de bien meilleurs patriotes. Comme on le voit, il suffit de s'entendre; faute de quoi, des écrivains que l'on dit graves, n'ont pas compris du tout l'aphorisme huguenot¹.

L'année 1596 trouva les choses en cet état, et lorsque, dans le milieu de l'été, le sultan Mahomet III se montra devant Erlau, la chance avait tourné : les hommes de cœur étaient remplacés par des hommes de parti. Composée en majorité de mercenaires de toute provenance, la garnison paralysa les bonnes dispositions du gouverneur Paul Nyazi, et le força de capituler en abandonnant la population à son malheureux sort. Les lâches devaient avoir la vie sauve! Mais les janissaires ne voulurent pas reconnaître la capitulation, et les massacrèrent jusqu'au dernier, au moment où ils déposaient les armes. L'archiduc Maximilien et Sigismond Bathori, qui accouraient au secours de la place, arrivèrent à point pour subir, à Keresztur, une défaite semblable à celle de Mohacs. Cinquante mille chrétiens restèrent sur le champ de bataille, et la ruine d'Erlau fut consommée. Pendant plus de cent ans, la « cité héroïque » resta sous le joug des Turcs. L'entrée en était interdite à tout prêtre catholique, et les Raitzes seuls avaient obtenu de célébrer leur culte schismatique dans l'église de Saint-Nicolas, enlevée aux religieux augustins. De temps en temps, quelque Franciscain de Gyöngyös parvenait à se glisser dans la ville, à la faveur d'un déguisement, et consolait par sa présence les rares fidèles qui avaient survécu. Les évêques avaient transporté leur siège à Tyrnau, puis à Jaszó, et enfin à Kaschau, où ils disputaient aux calvinistes la magnifique église de Sainte-Élisabeth, en même temps qu'ils défendaient les débris de leurs biens contre Étienne Bocskay et le palatin Georges Thurzó, deux de ces *grands hommes* dont les peuples ne doivent pas souhaiter la multiplication.

La paix fut enfin rendue à la Hongrie par le traité de Carlowitz, signé le 26 janvier 1699. Il y avait cent trois ans qu'Erlau avait été livrée aux Turcs. Il ne restait plus rien de l'ancienne cité, les Osmanlis ayant fixé la nouvelle population en dehors de la citadelle qui était elle-même une ruine. Tout était donc à refaire et se refit péniblement, à travers les agitations de la révolte de Rakoczy et les tristesses d'une longue épidémie. L'évêque, Stephan Telekessy, se trouvait pris entre la cour de Vienne et le parti magyar, perdait et recouvrait son titre épiscopal, usait sa vie au service de son Église et mourait accablé de soucis et d'années, avec le surnom de *père des pauvres*. Son coadjuteur et successeur rebâtit la cathédrale et construisit la maison des Frères de

¹ Voy. Chassin, *la Hongrie*, p. 44, cit. Emile Marguerin (art. du 15 novembre 1848, dans la *Liberté de penser*.)

Saint-Jean-de-Dieu, pendant que le chanoine Foglar ouvrait une école de droit; le chanoine Komaromy, un hôpital pour les pauvres; le chanoine Kiss, une maison de retraite pour les prêtres âgés. L'évêque François Barkoczy organisa des cours de philosophie et de théologie, fonda une imprimerie, et rendit aux tribunaux un asile digne de la justice. Mais celui qui mérita le mieux de sa patrie fut Charles Eszterhazy, le constructeur du lycée épiscopal, un des plus beaux établissements d'éducation qui soient au monde.

C'est un palais que ce *gymnase* auquel Joseph II refusa le titre d'université. Voici en quels termes en parlait, au siècle dernier, un protestant anglais peu suspect de partialité pour l'évêque, dont il paya le bon accueil en plaisanteries de mauvais goût, donnant ainsi l'exemple à d'autres visiteurs, traités comme lui et maladroits comme lui.

« Le superbe bâtiment de l'université ¹ a été construit aux frais de l'évêque, et lui a coûté, dit-on, avec le mobilier, 200 000 livres sterling ²... Quelle qu'ait été l'intention du fondateur de l'université..., le bâtiment n'est pas moins de la plus grande beauté et parfaitement adapté au but de son institution; les professeurs sont logés commodément; les classes, les salles, la chapelle, la bibliothèque et la salle des conférences sont très élégantes. Dans les deux dernières, les peintures des voûtes et plafonds sont d'une grande beauté; celles de la bibliothèque représentent le concile de Trente; celles de la salle représentent allégoriquement les sciences. Elles produisent un très bel effet, et m'ont paru supérieures à d'autres du même genre, qui sont généralement considérées comme des morceaux de grand prix. Elles sont, dans mon opinion, au-dessus de tout ce que j'ai vu en Italie. Le peintre n'existe plus; il était né en Hongrie et avait étudié son art à Vienne. L'université a son observatoire, dont les instruments ont été fabriqués en Angleterre. J'ai vu un quart de cercle qui a coûté, dit-on, 1500 guinées... On commençait à y former un musée d'histoire naturelle. J'y ai vu des oiseaux de Hongrie très bien empaillés... Le caractère du prélat ne pouvait pas convenir à l'empereur Joseph, qui, en conséquence, ne fit rien pour seconder ses vues, et cet établissement n'est autre chose aujourd'hui qu'un collège pour le clergé ³. »

Je ne vois rien à changer en ce qui précède, pas même l'observation sur la différence des caractères entre Joseph II et l'évêque, dont le palais, au dire de Townson, était « misérablement meublé

¹ « Un édifice, dit-il ailleurs, qui ferait honneur à une tête couronnée. »

² Un peu plus de 4 millions.

³ R. Townson, *Voyage en Hongrie*, t. II, p. 71 et suiv.

et dépourvu de toutes les commodités qui font aimer la vie », mais où l'on recevait les visiteurs hérétiques avec « une infinité de politesses ». Singulier homme que ce grand seigneur hongrois, de race quasi royale, ce titulaire d'un évêché réservé souvent aux cadets de la famille régnante, ce possesseur d'un revenu patrimonial d'environ 200 000 livres, qui, avec toutes les raisons de pratiquer une somptueuse indifférence, se contentait d'un pauvre mobilier et d'une table frugale, dans une maison « glaçante et obscure », pour vivre en prêtre pieux, en protecteur des lettres, en ami des pauvres, en gardien vigilant et zélé de la foi catholique. Évidemment, l'empereur *philosophe* ne pouvait aider un pareil obscurantiste, et, n'osant rien prendre au comte Charles Eszterhazy, il ne voulut au moins rien accorder à l'évêque d'Erlau. C'est ainsi que l'on s'assure dans l'histoire le nom trouvé par Frédéric de Prusse avec une si parfaite intelligence du personnage : « mon frère le sacristain ».

Si peu qu'il estime Joseph II, le lecteur s'étonnera peut-être de le trouver hostile à la fondation d'une nouvelle université, lui qu'on a coutume, dans une certaine école, de présenter comme un homme de progrès et un ami des lumières. Cet étonnement se conçoit de la part de ceux qui connaissent mal le fils de Marie-Thérèse, auquel, du reste, le public témoigne assez d'indifférence pour expliquer la pénombre où s'efface sa mémoire. Mais, quand on a pris la peine d'étudier un peu la vie du précurseur de nos modernes réformateurs, il devient aisé de comprendre son dédain pour l'œuvre du prélat hongrois.

Au premier rang des entreprises de Joseph, il faut placer ce qu'il appelait la réforme de l'enseignement. Sous l'impulsion de ses conseillers, le Hollandais Gerhard, van Swieten et le publiciste Sonnenfels, surtout de ce dernier, il fit une guerre d'extermination aux universités, qui avaient le tort, grave à ses yeux, de représenter l'instruction supérieure dont il faisait très peu de cas. « Ce pauvre empereur ne comprenait que le côté utilitaire de la science, et pour lui les universités n'étaient que des pépinières destinées au recrutement des fonctionnaires publics; aussi commença-t-il par déclarer, en 1781, que le nombre des universités était trop grand « pour les besoins de l'État », et qu'il souhaitait de voir se réduire le nombre des professeurs et des étudiants, car « ceux qui fréquentent l'université ne doivent être que sujets d'élite ». Une autre ordonnance proscrivit de l'enseignement « tout ce qui, plus tard, ne peut profiter que rarement au service de l'État ». En 1782, les universités de Gratz, Innsbruck et Olmutz furent converties en lycées, et la faculté de médecine y fut remplacée

par une école inférieure de chirurgie; cette dernière disposition, on l'avouera, n'était pas très heureuse, même en admettant les principes de Joseph II, et personne ne croira jamais que l'État se porte d'autant mieux que les médecins y sont plus rares et moins instruits.

« A Vienne, comme à Prague, il y avait pour chaque science plusieurs professeurs qui, par un enseignement parallèle, contribuaient à rendre les études plus solides et plus intéressantes; ces chaires multiples furent supprimées, car, disait le décret impérial : « un professeur habile peut suffire à une tâche simplifiée et suffisamment limitée ». Tous les vieux privilèges des universités furent abolis, leurs fonds confondus et mêlés avec ceux des écoles; on s'attacha à y détruire tout esprit de corps; les professeurs furent soumis à une minutieuse inquisition, et l'on interdit d'apporter aucune modification ou addition aux livres d'enseignement prescrits¹ ».

On voit que l'empereur avait des idées suffisamment modernes pour mériter l'estime de nos législateurs, et c'est de leur part une injustice véritable de ne pas l'inscrire au rang des *régénérateurs* de la France à venir. Pauvre Joseph II : il était dans sa destinée de ne rencontrer que des mécontents ou des ingrats!

Avec ses convictions en matière d'utilité publique, il ne devait pas mettre à très haut prix l'enseignement de la théologie qui « ne peut profiter que rarement au service de l'État » compris comme il l'entendait. Aussi restreignit-il l'enseignement de cette science à trois ans, comme pour la médecine, — en ajoutant toutes les sciences politiques au programme des facultés de droit. La conséquence n'est pas difficile à voir. On voulait amoindrir la connaissance et l'estime des choses religieuses, en développant le souci des affaires politiques, où le prince croyait pouvoir à son gré introduire les tempéraments qu'il jugerait nécessaires : la foi y perdit, mais avec elle s'affaiblit l'amour de l'étude, pendant que s'éteignait tout à fait l'esprit de discipline. Le malheureux empereur s'en aperçut trop tard, et ses derniers jours furent attristés par le spectacle d'une agitation dont son court génie ne pouvait cependant lui donner la mesure ni lui montrer d'avance les résultats.

Charles Eszterhazy se fût donc fait grande illusion s'il avait compté sur les sympathies de Vienne à l'égard de son œuvre, toute sage et profitable qu'elle parût. Son titre d'évêque suffisait à le rendre suspect : à bien plus forte raison devait-il être tenu en suspicion comme magyar et magnat. Peut-être, en voyant Joseph II se montrer favorable à l'université transférée de Tyrnau à Pesth, avait-il cru au désir de l'empereur de flatter les Hongrois pour se

¹ *Les universités autrichiennes*, voy. le *Monde* du 28 novembre 1882.

les rendre sympathiques. Mais le but du monarque était simplement de retenir dans leur pays les étudiants qui auraient pu porter ailleurs leur argent dépensé, « avec plus de profit pour l'État », dans les limites du pays natal. Il suivait en ceci l'avis de son sceptique ami, le prince de Ligne, qui conseillait jadis au roi de Pologne de retenir, par des plaisirs de toute sorte, les seigneurs attirés à Paris, d'où ils revenaient légers d'argent et perclus de débauche. Joseph ne défendait pas aux jeunes gentilshommes de gaspiller leur fortune, leur honneur et leur santé : mais il voulait qu'ils le fissent chez eux, c'est-à-dire sous sa surveillance, ou pour mieux dire au profit de sa politique peu scrupuleuse sur les moyens d'affaiblir la Hongrie. Erlau ne pouvait valoir Pesth à ce point de vue : l'évêque remplaçait mal le palatin, sans parler de toutes les différences d'ordre moral et autres qui distinguaient les deux villes. Aussi les conseillers détournèrent-ils l'empereur de fonder cette malencontreuse université, et lui suggérèrent la pensée d'en établir une à Lemberg, dans la Gallicie, c'est-à-dire dans la portion de la Pologne que l'Autriche devait au traité du 25 juillet 1772. Celle-ci devait « servir au profit de l'État », car elle était essentiellement allemande et se proposait de germaniser la Pologne. Encore une déception que se préparait le pauvre Joseph II !

Mais laissons-le de côté et revenons au lycée épiscopal d'Erlau, dont les honneurs nous furent faits par M. le chanoine prévôt Joseph Zsendovics, inspecteur des écoles diocésaines, un charmant homme à qui nous avons les plus grandes obligations. L'ensemble des bâtiments forme un quadrilatère de deux étages surmontés d'un toit à la Mansard. Sur chaque façade, un pavillon fait saillie avec des pans coupés dans toute la hauteur de l'édifice. L'entrée principale, largement ouverte, est surmontée d'un balcon en fer forgé comme ceux que l'on voit à Versailles. Le pavillon opposé s'élève en tour octogone fort au-dessus des toits et porte l'observatoire avec des allures de donjon supportant un réduit. Le petit dôme qui couronne le tout semble la guérite d'une sentinelle chargée d'observer la campagne plutôt que les plaines du ciel.

Palais et château fort à l'extérieur, le lycée prend à l'intérieur une physionomie claustrale, avec sa vaste cour, ses grands escaliers, ses longs corridors où s'ouvrent les hautes portes des salles et les portes basses des chambres de professeurs. Sur les portes, des inscriptions d'un caractère absolument scolastique ; derrière les portes, la magnificence au service de l'étude et de la prière. La chapelle, d'un bon style et meublée avec goût, possède un tableau représentant les patrons de la Hongrie, saint Étienne, saint Ladislas, sainte Élisabeth et la bienheureuse Marguerite. La bibliothèque est

un immense hall où plus de quarante mille volumes s'entassent à la hauteur de deux étages. La salle des conférences, moins sévère, comme il convient, est décorée de peintures allégoriques représentant le Droit, la Médecine, la Théologie et la Géométrie. Le conservateur de la bibliothèque et plusieurs professeurs se sont joints à nous, et s'efforcent de nous intéresser à leur chère école, dont ils ont vraiment l'enthousiasme. On sent qu'ils aiment leur état et leur demeure d'un amour profond, avec la conviction de rendre service à la patrie et à l'Église. Tous ne sont pas prêtres, mais tous exercent un *sacerdoce*, pour employer une expression usée chez nous, ici vivante et saisissante. Des étudiants passent, saluent avec la grâce magyare, et vont sans bruit à leur affaire. Sans nul doute, il doit y avoir plus d'animation et même de tapage en temps ordinaire : mais nous sommes aux vacances, et ces jeunes gens sont des zélés qui profitent du voisinage de l'école, pour s'avancer dans leurs études. J'ai vu d'autres universités et d'autres étudiants, un peu partout : je garde d'Erlau le souvenir le plus agréable et le plus consolant. Malheureusement, la « cité héroïque » n'offre pas les ressources ni les attractions de Presbourg ou de Debreczen, et il est peu probable qu'on la choisisse comme siège de la nouvelle université projetée. Le lycée Ezsterhazy restera sans nul doute « un collège pour le clergé », comme disait Townson : puisse-t-il toujours mériter à Erlau, foyer de lumière théologique, le surnom de *Rome magyare* que lui donnent les Hongrois ¹.

En sortant du lycée, nous nous trouvons en face de la cathédrale dont la masse imposante domine toute la ville. Un large escalier, décoré de statues, conduit le visiteur à une plate-forme dont la basilique occupe le centre. Vue de ce point, la façade rappelle celle de notre Sainte-Geneviève; mais, en raison même de la ressemblance, elle déconcerte le regard habitué, chez nous, à voir sur cette base le dôme de Soufflot. Des statues allégoriques couronnent le fronton, ou plutôt l'attique superposé et qui a le grand tort de ne pas laisser voir ni même deviner la coupole au centre de la croisée. C'est de flanc seulement que la cathédrale d'Erlau se présente avec ensemble; sous tous les autres aspects, elle est tronquée. Les deux tours qui se dressent au chevet, par suite de je ne sais quel caprice d'architecte, sont d'un bon effet quand l'édifice est vu de profil, mais font chercher instinctivement l'entrée principale à l'endroit où se trouve le chœur.

Quoi qu'il en soit de cette bizarrerie, l'impression générale serait

¹ M. Tissot donne ce surnom à Gran, probablement en raison de la primauté de cette Église en Hongrie; mais les magyars l'attribuent à Erlau, comme au centre de l'enseignement catholique.

bonne si l'on ne songeait aux merveilles d'architecture gothique que les Hongrois peuvent admirer à Kaschau, par exemple, où Sainte-Élisabeth a servi de cathédrale aux évêques d'Erlau¹. Comment comprendre la pensée de construire à grands frais ces temples romains ou grecs, dans un temps où la renaissance de l'art chrétien était déjà un fait accompli? Gran, Pesth, Erlau, choquent comme des contre-sens, que souligne encore la ressemblance entre ces églises et le temple calviniste de Debreczen. Il fallait laisser à un culte sans vie une architecture sans âme, et lancer vers le ciel ces clochetons au sommet desquels venait tout naturellement se poser l'oiseau des Corvins, si l'on ne voulait pas y faire place à l'aigle des Habsbourg. A Kaschau, l'hérésie devait se sentir mal à l'aise; elle s'installerait ici sans changer grand'chose. Après comme avant, ce serait froid et triste, en dépit du soleil qui dore et anime tout en Hongrie.

La décoration intérieure de cette sorte d'édifices n'est pas aisée; aussi la cathédrale d'Erlau semble-t-elle vide et nue. L'abside est ornée d'une grande toile, d'effet théâtral, représentant le martyr de saint Jean devant la porte Latine. Les autels du transept et des bas côtés possèdent d'assez bons tableaux. La chapelle de la Sainte-Vierge, peinte à fresque, renferme une madone byzantine couverte de lames d'argent, à la façon des Slaves. L'ensemble est agréable; et, quand on aura terminé la décoration des autres autels dans le même goût, l'aspect de l'église en sera très heureusement modifié. Il faut à cette architecture la multitude d'accessoires, tombeaux, autels, bancs-d'œuvre, tableaux et statues, qui la rendent supportable en Italie et dans certaines églises françaises. A Erlau, l'absence de chaises donne plus qu'ailleurs la sensation du vide, trop peu diminuée par les quelques bancs de la nef; d'autant plus que la lumière, tombant des vitres blanches, ne laisse nulle part de pénombre où s'atténueraient les inconvénients de cette immensité. Souhaitons à la majestueuse basilique un achèvement qui lui donne la grâce et la vie; il suffirait pour cela d'un évêque comme il y en a plusieurs dans l'histoire de « la cité héroïque ».

En effet, un seul évêché, — celui de Jean-Ladislas Pyrker, — suffit à l'érection de cet édifice. Jadis abbé de Lilienthal, en Autriche, puis évêque de Zips, et patriarche de Venise, Pyrker apportait à Erlau le goût des nobles entreprises et l'expérience des grandes difficultés. De 1827 à 1836, il mûrit ce dessein qui paraissait irréalisable et que pourtant il vit réalisé en 1841. En cinq ans il avait pu terminer, avec le concours du clergé et du peuple, le gros

¹ « Ecclesia S. Elisabeth *venustissimi operis* », dit le *Schematismus* d'Erlau lui-même (année 1884, p. 12).

œuvre de la nouvelle cathédrale : il lui resta six ans pour un premier essai de décoration, après quoi il mourut, léguant à son successeur le soin d'exécuter le plan d'un grand établissement d'éducation pour les jeunes filles, celui-là même que dirigent aujourd'hui les Dames anglaises et qui contient, outre l'internat et l'externat ordinaires, une école normale sous la direction du chanoine Zsendovics.

Ladislas Pyrker était le troisième archevêque d'Erlau. En 1804, le souverain pontife Pie VII, sur la demande de l'empereur François I^{er}, avait divisé ce vaste diocèse en trois parts, dont les deux dernières constituèrent les évêchés de Kaschau et de Szathmar, Erlau recevant le titre de métropole. Le siège se trouvait alors vacant et François Fuchs y fut transféré de Nytria; trois ans après, il était remplacé par le baron Stephan Fischer, le restaurateur du lycée et du palais épiscopal. Tous ces évêques sont de grands bâtisseurs. Il est à regretter toutefois qu'ils aient effacé presque toute trace des constructions ottomanes dont le minaret, dressé devant l'église des Miséricordiens, est le seul reste avec les bains restaurés par Pyrker. Le minaret est d'un excellent style, bien que peu élevé : les bains, très fréquentés par la population de la ville et des environs, sont un élément précieux de bien-être et de salubrité. Ces débris de la ville turque et les ruines de la citadelle chrétienne étaient devenus la propriété des évêques, à la suite du traité de Carlowitz. Pyrker, dont le nom se retrouve partout ici, déblaya la forteresse, y planta des arbres qui en firent une promenade charmante, et la couronna d'un calvaire monumental. L'archevêque Bartakovics la céda plus tard aux *Honveds*; c'était une heureuse inspiration, et l'armée nationale ne pouvait trouver un campement plus propre à lui inspirer l'esprit de sacrifice et le dévouement à la patrie.

En revenant de la citadelle, nous nous trouvons en pleine foire ou plutôt en plein marché, car la foire se tient derrière la cathédrale, sur le plateau de la colline qui domine la ville à l'ouest. Nous y avons été plus tard spectateurs d'une violente querelle entre deux paysannes, dont le vocabulaire et la mimique n'avaient rien à envier aux halles ou aux lavoirs parisiens. Le marché n'offrait point de scènes pareilles : tout s'y passait avec une tranquillité relative. Sur les places et dans les rues environnantes, il s'était fait une véritable exposition des produits de l'agriculture et de l'industrie hongroises : on y trouvait de tout, des grains et des étoffes, des légumes et des rubans, des fruits et des harnais, des salaisons et des bottes, ces bienheureuses bottes à haut talon ferré qui font l'orgueil des femmes magyares. La foule, pressée et

grouillante, saisissait le promeneur comme dans un engrenage et le portait à l'autre extrémité de la place ou de la rue, sans qu'il lui fût possible de résister. Je me demandais avec stupéfaction comment certaines fermières, aux jupes empesées et plissées d'une si formidable envergure, réussissaient à se tirer d'affaire, au milieu de cette houle qui pourtant n'altérait en rien la symétrie de leur toilette. Il est aussi merveilleux que les tziganes ne fassent pas plus de coups de main dans ces assemblées où ils figurent à tous les titres, musiciens, chaudronniers, porte-faix, devins et surtout voleurs. A vrai dire, ils ont à compter avec la police et plus encore avec le public, qui ne les ménagent guère : le tzigane n'est pas tout à fait un homme en Hongrie, et l'on dit volontiers à son sujet :

Vous leur fites, seigneur,
En les rossant, beaucoup d'honneur.

Le juif, du reste, ne le cède pas au tzigane, avec des apparences un peu plus correctes et une plus grande sécurité. Sortir du marché sans avoir été étouffé, volé ou dupé, peut donc sembler une bonne fortune, et nous en remercîâmes Dieu dans la chapelle des Franciscains de l'Observance, dont l'entrée était encombrée par des groupes dignes de Callot ou de Téniers, tout comme à Rome et à Naples, aux meilleurs jours du temps passé.

Erlau renferme plusieurs églises dont il n'y a pas grand'chose à dire, sinon qu'elles appartiennent presque toutes à des couvents, grands comme des villages et mornes comme si les Mongols ou les Turcs les avaient dévastés. Les hôtels des chanoines forment tout un côté de la rue qui va de la cathédrale au couvent des Franciscains : encore ne sont-ils pas tous à cet endroit. Le très aimable théologal du chapitre, Mgr Jean Daniélik, évêque titulaire de Pristina et vicaire général d'Erlau, a sa demeure plus près de la métropole. En arrivant, nous avons frappé à sa porte pour lui remettre une lettre de recommandation ; mais il était à la campagne, près de l'archevêque, et ne devait rentrer que le lendemain. La soirée passée chez le chanoine Zsendovics, en compagnie de quelques-uns de ses amis, nous avait rappelé la charmante hospitalité de Veszprem, avec je ne sais quoi de plus grave. La conversation portait principalement sur la situation politique et religieuse de la France et de la Hongrie : mais elle n'avait rien qui ressemblât à une conférence et n'excluait ni les anecdotes piquantes ni les mots plaisants. L'un des convives, M. Ladislas Luga, directeur de l'imprimerie archiépiscopale, est aussi rédacteur en chef de deux journaux en langue hongroise, le *Népujság*, et l'*Irodahni Szemle*¹. La bonne

¹ Le *Journal populaire* et la *Revue littéraire*.

grâce avec laquelle il renseigna jadis notre ami Ed. Marbeau se retrouvait tout entière à notre service. A coup sûr, ce milieu ne rappelait en rien celui où vivraient certains chanoines, au dire de voyageurs plus ou moins bien avisés¹; mais il est tout pareil à celui dans lequel nous avons passé de si bons instants à Veszprem, à Vacs, à Kaschau. La table des chanoines est excellente, j'en conviens; leurs hôtels sont très confortables, j'en tombe d'accord : mais ce sont des hommes sérieux, corrects, instruits et de très bonne compagnie. Nulle part, chez eux, je n'ai rencontré les joyeusetés dont s'égayait le trop spirituel auteur de la *Hongrie inconnue*. Parfaits, ils ne prétendent pas l'être, et leur indulgence pour les autres mérite bien au moins qu'on leur soit équitable.

Le lendemain matin, au sortir de la cathédrale, on nous remit une carte de Mgr Daniélik avec ces mots : « Aujourd'hui, à dix heures du matin, je suis à votre disposition », ce qui équivalait à une invitation à déjeuner, comme nous le vîmes aux premiers mots. Par une délicate attention, l'évêque avait invité le professeur de droit civil et commercial au lycée, M. Hubert, Français d'origine, comme il se plut à nous le dire en nous faisant remarquer son nom. La table était servie avec recherche, et nous dûmes goûter aux mets nationaux arrosés de ces vins d'Erlau, parmi lesquels on compte le tokay. L'évêque ne souffrit pas que le hussard de service découpât et présentât les plats : lui-même voulut choisir pour nous les morceaux les plus délicats, avec une si parfaite bienveillance que nous en étions émus. Cependant la conversation allait son train, le plus souvent en français, quelquefois en latin, quand la langue de Cicéron servait mieux la pensée : il y a du charme plus qu'on ne pense à ce mélange de langues, où la malice gagnait lorsque nos hôtes raillaient avec discrétion les défauts de notre tempérament national. Coup pour coup, il est vrai; car nous étions assez à l'aise, pour railler à notre tour. Les Hongrois, nous le savions de longue date, n'aiment pas les mauvaises plaisanteries; mais ils sont d'humeur facile. Leur esprit vif et pétillant les amène vite au rire et à la joie, quoi qu'il semble d'abord de leur gravité et de leur réserve orientales. Quand ils se croient en face d'un ami, leur cœur s'ouvre volontiers, et tout Français qui leur est recommandé est un ami. A plus forte raison, si ce Français a déjà donné des gages de son affection pour « la patrie hongroise ». Nous étions de ceux-là, et je n'oublierai jamais avec quelle sincérité d'enthousiasme nous joignîmes, dans un toast final, les noms de la Hongrie et de la France. Moments heureux et trop vite passés,

¹ *Voyage au pays des Tziganes.*

où nous pouvions oublier les tristesses et les humiliations de notre pays, pour ne parler que de ses grandeurs et de ses espérances. Moins préoccupés sans doute de théories politiques, nous n'avons pas trouvé à Erlau plus qu'à Tihany, ces prêtres épris de républicanisme, dont parle M. Tissot. A vrai dire, ils ont eu le temps de mettre une sourdine à leur enthousiasme, si tant est qu'il leur en soit resté pour un régime dont à coup sûr ils ne voudraient pas chez eux.

Quoi qu'il en soit, nous étions sur un autre terrain, et la France de saint Louis nous semblait préférable à celle de Gambetta, ce qui n'étonnera pas, je pense, les lecteurs du *Correspondant*. L'heure arrivait ainsi de reprendre la route de Pesth. Le bon évêque et son ami nous conduisirent à petits pas, en devisant toujours, jusqu'à la voiture conduite par les hussards traditionnels à veste bleue, soutachée de blanc, pacifiques héritiers des cheveau-légers à la tête desquels les prélats d'autrefois chargeaient les musulmans. A Erlau, ce ne sont plus que des serviteurs; mais, à Diakovar, nous les avons vus dans leurs fonctions de gardes, le fusil à l'épaule, sous la haute porte du palais épiscopal. Les chevaux s'impatientaient; nous serrâmes une dernière fois la main de notre hôte avec force promesses de revenir. Une demi-heure après, le sifflet de la locomotive nous signifiait la fin de cette trop courte visite à la *Rome magyare*. La reverrons-nous un jour? Dieu le sait. Au temps passé, c'était un grand bonheur d'avoir fait une fois le voyage *ad limina sanctorum Apostolorum*, et l'on n'osait pas se le promettre à nouveau dans une vie si courte. Je tiens de même à grande joie d'être venu vénérer ici les traces des fils de mon Ordre, qui semèrent la foi dans ces contrées et la fécondèrent de leur sang. Le bienheureux apôtre Paul a entendu mes prières dans sa basilique de la voie d'Ostie; l'autre bienheureux Paul, mon frère dans la vie religieuse et le ministère des âmes, n'a point d'autel devant lequel j'aie pu prier; mais, sous ce ciel, au bord de ces eaux, à l'ombre de ces montagnes, témoins de son apostolat et de son martyre, j'ai retrouvé « sa mémoire immortelle¹ », pour parler comme l'Écriture, et l'impression que j'en ai recueillie subsistera toujours au fond de mon âme, quand bien même je ne devrais jamais revoir cette terre où me rappellent de si vivants souvenirs.

Fr. Marie-Joseph-Henry OLLIVIER,

des Frères Prêcheurs.

¹ *Immortalis est enim memoria illius* (Sap. iv, 1).

MARCELLE DE SAZERAC¹

XV

L'année s'acheva sans amener aucun incident nouveau. Le 31 décembre, après déjeuner, M^{me} Le Bargy, dont l'agitation était extrême, fit desservir vivement, et, les coudes sur la table :

— Marcelle, ma fille, nous voici à la fin de l'année. Je viens de faire mes comptes. As-tu une idée de ce que nous avons mis de côté pour ce que tu sais bien ?

— Non, marraine, fit-elle en tressaillant.

— Cherche un peu.

— Trois mille francs? quatre mille francs?

— Va toujours.

— Six mille?

— Va toujours.

— Comment, marraine, fit-elle radieuse, nous avons dépassé six mille francs!

— Quinze mille, fillette! Je dis quinze mille.

— Est-ce possible? murmura-t-elle, joignant les mains en extase.

— Ah! mais, ça ne marchera pas du même train tous les ans... Tu oublies le portrait de Gérard, que j'ai vendu dix mille francs. Oui, il paraît que c'était un de ses chefs-d'œuvre, à ce brave homme, et j'ai trouvé un amateur qui aime ce genre-là.

— Un Anglais! dit gaiement Marcelle, en songeant aux serins savants de Philosophe.

— Un Français, petite peste! car, outre le charme de la peinture, il y avait l'attrait du sujet, dit-elle en prenant une expression de modestie comique. Tu vois que je fais aussi des passions, moi. Mais nous n'avons pas le temps de dire des bêtises. Il me semble que voilà une assez jolie entrée en matière. Reste à 85 000 : ce sera long, mais on y arrivera peut-être.

— Oh! marraine, savez-vous à quoi je pense?

— Je m'en doute un peu. Dis toujours.

— Il faut écrire aujourd'hui même à M^e Tanton, pour lui envoyer les quinze mille francs.

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai, 10 et 25 juin 1885.

— Aujourd'hui ! Tu vas un peu vite. Et pourquoi ?

— Ce seront les étrennes du pauvre père, dit Marcelle, fondant tout à coup en larmes.

Le vieux cœur de M^{me} Le Bargy fut remué, mais il n'en parut rien sur sa tête de canne, comme elle appelait parfois sa figure dans ses moments de joyeuse humeur.

— Voilà un mot à la Sévigné, dit-elle : du cœur qui a de l'esprit. Je n'aurais pas trouvé cela, moi, vieux morceau de bois sec. Oui, tu as raison, donnons-lui ses étrennes. Et quel beau pot de fleurs nous allons lui porter dimanche !

La lettre à M^e Tanton partit par le courrier du soir, avec une traite sur le banquier de Reilly. Le 4 janvier arriva la réponse de M^e Tanton : il avait reçu l'honorée du 31 décembre, et déjà tous les créanciers étaient avisés d'une nouvelle répartition de 15 pour 100 sur ce qui leur restait dû. M^e Tanton avait écrit lui-même, et ce notaire expansif, après les dix lignes de sa lettre rédigées en style officiel et administratif, n'avait pas craint d'ajouter une phrase sur l'heureux effet produit par cette annonce et de présenter à M^{me} Bernard les sentiments d'admiration respectueuse avec lesquels il avait l'honneur d'être...

— Ma foi, dit M^{me} Le Bargy en serrant la lettre de M^e Tanton, je me sens des envies de danser. Il n'y a pas à dire, il faut que je donne une fête. C'est après-demain le jour des Rois : nous tirerons la fève. Invite M^{me} d'Argonne ; mais, tu sais, que son mari ne s'avise pas de venir, ou je lui fais affront devant tout le monde.

Le même jour, Philosophe, qui venait de fumer sa pipe dans son jardin, rentra se coucher sans bougie et laissa par distraction sa porte-fenêtre entr'ouverte. La soirée était relativement assez douce, mais la nuit fut froide : il s'éveilla avec une grande rage de dents. Il essaya d'abord des remèdes de la nature et des remèdes de bonne femme. Le résultat le plus clair de toutes ces drogues fut de redoubler la douleur. Il ne dormit pas la nuit suivante, et s'éveilla le lendemain avec un commencement de fluxion sur la joue et de tels élancements, qu'il lui fallut bien se résoudre à s'enquérir d'un dentiste. On lui désigna M. Florentin, qui était un bon enfant et qui ne prenait pas cher, et il s'achemina vers le logis de cet opérateur, dont une molaire peinte sur le mur, avec ces mots en grandes lettres au-dessous : *Florentin, dentiste du peuple*, décorait la façade. On l'introduisit dans la salle d'attente, tapissée de gravures à la manière noire représentant le *Soldat laboureur*, le *Convoi du pauvre*, la *Prise de la Bastille* et *Béranger à son lit de mort*. Sur une table le *Petit journal* et la *Lanterne* étaient à demi déployés. Un buste de la République, en plâtre bronzé, reposait sur une console entre les

deux fenêtres. Des chaises de canne complétaient le mobilier de cette pièce d'une mâle simplicité.

Le dentiste du peuple était seul dans son cabinet, mais on a son prestige à garder, et il laissa son client attendre dix minutes. Pendant ce temps, Philosophe percevait à travers la porte, recouverte d'une portière en reps usé, des piétinements, le roulement d'un fauteuil et même le bruit d'une conversation, qui ne pouvait être qu'un soliloque industriel. Ainsi qu'il arrive toujours, il s'était à peine assis que la douleur s'atténua, puis disparut comme par enchantement, et, après avoir quelque temps hésité, il se levait dans l'intention de s'esquiver sur la pointe du pied, quand, à ce moment précis, comme si on l'eût guetté par le trou de la serrure, la porte de communication du cabinet s'ouvrit et la riche stature du dentiste s'encadra dans le chambranle de la porte.

— Entrez, monsieur, je suis à vous.

Philosophe, interloqué, le reconnut tout de suite. Il ne savait pas son nom, mais il ne l'avait jamais oublié depuis la noce, et il l'avait revu encore siégeant au bureau le jour de la fameuse réunion publique. Heureusement, Florentin, lui, ne pouvait reconnaître dans cette figure enveloppée d'un mouchoir le cocher rustique qu'il n'avait entrevu que dans les ombres de la nuit, dix-huit mois auparavant.

L'opération fut très simple; il n'y eut pas lieu d'arracher la dent, et Florentin se borna à la lui tamponner d'un morceau de ouate trempée dans une composition calmante et à lui vendre une certaine poudre de sa façon avec laquelle il devait se frotter la mâchoire tous les matins. Philosophe avait bien envie de refuser la poudre, mais il n'osa : l'idée lui était venue d'avoir par le dentiste des nouvelles de son ami le docteur Bernard, et il importait de le disposer favorablement. Le brave garçon se sacrifia, et tout en lui mettant dans la main, non sans un soupir intérieur, les 3 francs qu'il lui devait :

— Ah! monsieur Florentin, lui dit-il, je vous reconnais bien. J'étais à la fameuse séance, vous savez, la séance du docteur Bernard.

Florentin devint inquiet.

— Un brave homme, reprit cyniquement Philosophe. On a été injuste. J'ai voté pour lui, je ne m'en cache pas. Et vous avez crânement parlé, vous, monsieur Florentin. C'était ça. Il est tout de même bien malheureux pour le pauvre monde qu'il soit parti en Amérique.

— Ce n'est pas en Amérique, mon ami; c'est encore plus loin, en Océanie.

— Ah! est-ce que vous avez de ses nouvelles?

Oui. Florentin en avait. Aucun autre client n'attendait dans l'antichambre, et Philosophe témoignait un tel intérêt pour le sort de ce bon docteur, que le dentiste alla chercher dans un tiroir la lettre qu'il avait reçue la veille et il la lut tout haut :

« A bord du *Pondichéry*, 3 décembre 1879.

« MON VIEUX,

« Je t'ai raconté dans ma dernière (Florentin ne l'avait jamais reçue) notre embarquement sur *le Pondichéry* et notre traversée de la mer Rouge. Je t'écris aujourd'hui de Singapour, où nous venons de relâcher pour faire de l'eau et du charbon. Voilà déjà deux mois et demi que nous tenons la mer : entre nous, *le Pondichéry* est un affreux sabot à moitié détraqué et qu'une tempête sérieuse démolirait comme un petit bateau d'enfant. Espérons qu'elle ne viendra pas.

« Des cent soixante passagers que nous étions, il n'en reste plus que cent quarante-huit; les douze autres sont morts de la dysenterie, et je peux me vanter d'en avoir sauvé le double. Il reste encore une quinzaine de malades et nous en aurons certainement de nouveaux. Mais, quand le diable y serait, j'espère bien que nous arriverons pour le moins cent trente à la Nouvelle-Provence. Il faut dire aussi que nos vivres laissent à désirer : le biscuit est avarié, le lard est à moitié moisi. Mais ce que je t'écris là, il ne ferait pas bon de le dire tout haut, car le capitaine n'est pas commode : il a fait mettre aux fers l'autre jour un colon qui murmurait parce qu'il avait trouvé des vers dans sa viande salée, et il casserait tranquillement la tête à celui qui essaierait de lui répliquer. Ah! mon pauvre vieux, ce n'est pas ici qu'on peut crier : Vive la liberté!

« En ma qualité de médecin, je mange à la table des officiers. Ils sont assez gentils pour moi. La nourriture n'est guère meilleure que celle des passagers, mais nous avons un verre de rhum après chaque repas. Enfin, à la guerre comme à la guerre. J'oubliais de te dire que le gouverneur de la Nouvelle-Provence, embarqué avec nous, m'a créé chevalier de l'ordre du Diadème d'acier, institué par le vicomte, suivant l'usage des fondateurs d'Etats. Malgré mes principes, j'ai cru devoir accepter, car mon refus aurait produit mauvais effet.

« Nous avons passé la ligne le 18 novembre dernier. J'en aurais long à te conter sur toutes les simagrées et les farces auxquelles l'équipage s'est livré ce jour-là. Nos brutes de matelots n'ont épargné personne, et moi pas plus que les autres. Il y a surtout un Marseillais de 6 pieds de haut qui s'est acharné après moi, sous prétexte que je l'avais mis à la diète quinze jours auparavant pour une fièvre

de cheval qu'il avait, et qui m'a jeté tant de seaux d'eau à la figure, qui m'a culbuté dans tant de baquets, que j'ai failli en faire une maladie et en devenir fou. Sauvage!

« Ce sont là les petites misères de la traversée, avec les puces dont *le Pondichéry* a emporté une cargaison. La vieille carcasse de notre pauvre voilier n'est guère plus propre que solide. Une fois arrivés, nous nous dédommagerons. Quoique nous en ayons encore pour un peu plus d'un mois, à ce qu'il paraît, croirais-tu que nous passons des heures à braquer nos lunettes, comme si nous pouvions distinguer la Nouvelle-Provence à l'horizon! Les journées sont diablement longues. Pour tuer le temps, on fume, on joue aux cartes, on cause, on fait des projets et on se les raconte les uns aux autres. Nous avons à bord toute une famille d'Alsaciens : le père, qui a vendu sa maison, ses meubles, ses champs et a réalisé tout ce qu'il possédait pour venir fonder une ferme-monstre dans la Nouvelle-Provence; la mère, les quatre enfants, le cinquième est mort en route; enfin le grand-père et la grand-mère, qui ont près de quatre-vingts ans. Ils sont toute la journée à étudier sur la carte l'emplacement de leur ferme et de leurs terres. Il y a aussi un Périgourdin qui ne parle que des grandes chasses qu'il fera et passe six heures par jour à démonter, nettoyer ses fusils et ses poires à poudre, puis une espèce de *toqué*, un botaniste, qui s'en va là-bas uniquement dans l'idée de trouver des espèces nouvelles et qui m'assomme à force de me montrer ses herbiers et de me consulter sur ses classifications, un ancien chef qui parle de monter un grand hôtel, et un instituteur révoqué qui veut ouvrir une école et y apprendre les participes par une nouvelle méthode. »

Il ajoutait encore divers autres détails de peu d'importance, jetais une imprécation à l'ingrat Montmartre, recommandait à Florentin de lui répondre poste restante à Port-Vicomte, capitale de la Nouvelle-Provence et terminait par ce post-scriptum :

« Il est grand temps que nous arrivions, tout le monde en a assez. J'ai en ce moment un malade qui délire et qui crie qu'on nous a mis dedans et que nous y laisserons nos os. »

Philosophe, en homme de la nature, avait une mémoire prodigieuse, et il retint cette lettre presque par cœur. Le soir, il courut rue des Saints-Pères pour en faire part à M^{lle} Ursule. On était justement en train de tirer les Rois, au salon, en prenant le thé. Dès l'entrée, il entendit le bruit des voix et des rires, accompagné par le cliquetis des petites cuillers remuées dans les tasses. Il fut frappé et presque scandalisé d'une joie à laquelle il était loin de s'attendre. Sans doute l'année de deuil venait d'expirer, mais était-ce une raison pour se mettre à rire et à chanter tout de suite? M^{lle} Ursule lui

expliqua la chose, et alors il comprit si bien, que pour un rien il se fût mis à danser lui-même et qu'il voulut célébrer aussi l'heureux événement, en buvant non une tasse de thé, boisson fadasse qu'il méprisait à l'égal de la tisane, mais un petit verre de curaçao fabriqué des mains de M^{me} Le Bargy.

Au moment où Philosophe portait le verre à ses lèvres, il s'éleva dans le salon un grand bruit, accompagné de battements de mains et de cris : Le roi boit ! Le roi boit ! M^{lle} Ursule se mit à battre des mains elle-même, en regardant Onésime avec un rire tendre, comme pour lui appliquer cette acclamation, et tout réjoui, Onésime tourna sur elle un regard complaisant qui semblait répondre : « Si j'étais roi, vous seriez ma reine. »

On entendait maintenant le bruit presque indistinct d'un chant au piano. En fait de musique, Philosophe n'aimait que le tambour. Mais la porte du salon s'ouvrit juste au moment du refrain, pendant que la demoiselle d'un certain âge, d'une voix de plus en plus ardente et passionnée, presque déchirante, et qui se mourait aux dernières syllabes, s'écriait : « Suivons (*bis*) le vol des hirondelles ! » Il fut saisi. « Ah ! ben alors ! » fit-il dans sa moustache, en regardant M^{lle} Ursule ; mais elle était visiblement émue et remuée jusqu'au fond du cœur par ce grand cri brûlant de la demoiselle d'un certain âge, où elle devinait tout un monde de regrets longtemps contenus et éclatant tout à coup, d'élans poétiques prenant leur essor par-dessus la froide réalité, d'aspirations méconnues et inassouvies.

— Non, là, vrai, Onésime, vous n'êtes guère sentimental, fit-elle d'un ton de doux reproche, en surprenant l'expression équivoque de sa physionomie.

C'est vrai qu'il n'était pas très sentimental, mais pourtant il s'en alla sans avoir rien dit à M^{lle} Ursule de la lettre du docteur Bernard, de peur de troubler cette soirée où, pour la première fois depuis si longtemps, la joie rentrait dans la maison. Il n'était pas très sentimental, mais il commençait à se dire que si M^{lle} Ursule avait dix ans de plus que lui, en revanche elle était si bonne femme, pleine de sens, prévenante, et qu'elle faisait si bien le café au lait !

Le dimanche suivant, M^{me} Le Bargy voulut accompagner sa nièce au cimetière, et ce jour-là le cher tombeau reçut une belle couronne de violettes. Robert fut un peu gêné en apercevant la tante, qui ne le reconnut pas d'abord, et il allait s'éloigner après un salut discret, quand celle-ci, avertie par sa nièce, s'élança vers lui avec sa pétulance naturelle, encore accrue par l'allégresse où elle nageait :

— Est-ce que je vous effraye, monsieur Duplessy ? Vous ne me faites jamais l'honneur de venir me voir, et vous fuyez dès que vous m'apercevez ! Pourquoi ne vous voit-on pas ?

— Je sors si peu, madame !

— Ah ! voilà qui est galant. Il faudra donc que j'aille vous relancer chez vous. Nous verrons, si vous m'y forcerez. D'abord, je vous préviens que j'ai besoin de vos leçons. Telle que vous me voyez, je me suis mise à peindre des éventails, comme Fragonard et Boucher, oui. Mais je suis un peu rouillée et j'aurais bien besoin d'être remise dans le courant par un *moderne*. Voulez-vous me piloter?... Ne protestez pas ; on n'a plus le droit d'être flattée à mon âge. Êtes-vous libre mardi soir ?

— Oui, madame, fit-il un peu étourdi.

— Alors, à mardi, c'est entendu, et, si vous êtes sage, on vous permettra de ne pas boire de thé et peut-être de fumer une cigarette.

Il n'est que le premier pas qui coûte, dit la sagesse des nations. Une fois la glace rompue, Robert revint toutes les semaines. Dans l'une de ces petites réunions intimes, il fit connaissance de M. Genty qui, en compagnie de sa femme et de sa fille, était venu passer la soirée chez M^{me} Le Bargy. M^{me} Genty s'intéressait beaucoup, autant qu'elle pouvait s'intéresser à quelque chose, à l'éventail que celle-ci était en train de peindre pour elle, et pendant qu'elle suivait les mouvements de son pinceau, M. Genty causait avec Robert. En apprenant que son interlocuteur était un des plus brillants élèves de l'École, il fut heureux de faire connaissance avec un artiste en passe d'arriver à la célébrité. Il se trouva qu'il avait vu les deux études de Robert au Cercle des Arts et qu'il se rappelait même la mention élogieuse qui en avait été faite dans son journal. Aussi, avant la fin de la soirée, lui avait-il arraché la promesse de venir voir sa galerie.

Et Robert alla voir sa galerie. Il n'avait pu être prévenu de l'innocente manie du personnage qu'après son départ, et se maudissait d'avoir accepté si vite, en se demandant comment il ferait pour ne point le blesser sans mentir effrontément. Les deux ou trois Teniers de seconde marque, mais à peu près authentiques, sauvèrent la situation ; le jeune peintre se rejeta adroitement sur ceux-là, et l'éloge qu'il en fit avec une compétence incontestable, en émaillant son appréciation de termes techniques, que M. Genty s'efforçait de graver dans sa mémoire, chatouilla tellement le brave homme qu'il se sentit plein de tendresse pour lui. Bref, lorsqu'ils se séparèrent une heure après, Robert emportait la commande de quatre petits panneaux destinés à la décoration de la salle à manger, où ils devaient représenter les produits de chaque saison. C'était le premier argent qu'il gagnait avec son pinceau.

Laure Genty allait sur ses dix-huit ans et il était question de la

marier. Elle laissait faire avec son indolence habituelle. Le « jeune homme » avait été présenté par un ami de la famille, dans une loge de l'Opéra-Comique, pendant une représentation de *Galatée*, car M^{me} Genty, qui prenait les idées toutes faites, sans se donner la peine de les discuter, était naturellement imbue de cette opinion que, s'il n'est pas convenable de conduire les jeunes filles aux théâtres de vaudeville, de drame ou de comédie, on peut parfaitement et toujours les mener aux théâtres de musique. La question de la pièce était en dehors; elle ne s'en occupait pas. En conséquence, elle ne l'eût pas conduite au *Misanthrope*, peut-être même pas à *Polyeucte*, mais elle la conduisit à *Galatée*. *Galatée*, d'ailleurs, ne dégela pas la jeune fille. Le « jeune homme », qui était nerveux, s'agitait beaucoup pour être agréable, car il adorait M^{lle} Laure, et la dot était de 500 000 francs, sans compter les espérances, tandis que M^{lle} Laure gardait la froideur d'une statue, en écoutant le marbre animé chanter avec ivresse : *Ah! verse encore!* Il s'échauffait et se battait les flancs sans parvenir à animer la superbe insignifiance de cette belle figure.

Après une nouvelle entrevue à l'Hippodrome, le « jeune homme » fut admis à venir faire sa cour deux fois la semaine. Chaque fois il se faisait précéder d'un magnifique bouquet qui, avec la température du jour, fournissait les premiers éléments de la conversation. Mais ces deux sujets n'étaient pas inépuisables, et lorsqu'on les avait taris, la causerie languissait. Laure pouvait rester deux heures sur sa chaise sans rien dire et sans en être troublée, et elle ne semblait pas se douter que le malheureux « jeune homme » suait sang et eau pour l'échauffer.

M^{me} Genty faisait bien quelques efforts pour renouer le fil, mais cela la fatiguait. Et alors elle eut l'idée de demander des sujets de conversation à Marcelle. Déjà elle lui répétait souvent : « Laure est jolie; elle n'a qu'un défaut, c'est qu'elle ne cause guère. Apprenez-lui à causer : elle n'a pas besoin d'autre chose. » Cette fois elle ne se borna point là, et Marcelle dut imiter pour l'indolente jeune fille M^{me} Necker, qui préparait d'avance et notait soigneusement sur son carnet le menu de ses entretiens. Elle lui choisissait des thèmes, les développait devant elle, tâchant d'exciter son intérêt et la poussant à lui répondre, mais sans y réussir toujours. Laure était restée d'une ignorance tranquille et sereine; bien des fois Marcelle avait eu envie d'abandonner une élève qui lui faisait si peu d'honneur. Mais quoi! elle avait fini par s'attacher même à cette enfant qui n'avait pas plus la force d'être méchante que d'être bonne. Faute de mieux, Marcelle se disait que ce serait déjà quelque chose si elle pouvait lui donner un vernis superficiel, pareil à la

première couche de badigeon que les peintres en bâtiment appliquent sur les boiseries. Par bonheur, le « jeune homme » n'en savait pas beaucoup plus lui-même que sa fiancée : il n'était parvenu qu'à force de persévérance à conquérir le diplôme de bachelier, et le jour où il entendit M^{lle} Laure, dans la même soirée, à propos d'une séance de réception à l'Académie française, avancer que c'était un grand honneur pour un écrivain d'être élu par une compagnie qui comprenait les auteurs les plus distingués de France, puis, à propos d'une représentation de Corneille, déclarer que l'auteur d'*Horace* était un poète sublime et que Racine peignait les hommes tels qu'ils sont, tandis que Corneille les avaient peints tels qu'ils devraient être, il fut si frappé de la nouveauté hardie de ces aperçus que le saisissement de son admiration le rendit muet.

XVI

— Et le bon docteur Bernard, monsieur Florentin, est-ce que vous en avez des nouvelles ?

C'est en ces termes d'une hypocrisie remarquable que notre ami Philosophe, revenu chez le dentiste pour y faire plomber sa dent malade, l'interrogeait d'un air détaché après l'opération. Il faut croire que la clientèle n'était pas des plus abondantes, car on l'avait reconnu tout de suite, et ils étaient maintenant une paire d'amis.

— Je crois bien que j'en ai des nouvelles, et de fameuses encore ! Il est arrivé à la Nouvelle-Provence.

— Ah !

— Et ils ont voulu le faire roi. Vous allez voir.

Il plongea sa large main dans la poche de son paletot, et finit par trouver, au milieu d'un tas de paperasses, la lettre de son ami, toute fripée et cassée aux plis, à force sans doute d'avoir été lue aux amis et connaissances :

— Tenez, la voilà cette lettre. Ah ! il en a eu à souffrir ! Il en a vu, il en a vu ! On trouverait des aventures pareilles dans un roman qu'on n'y croirait pas. Écoutez-moi ça.

Et il lut avec emphase, avec le sentiment de l'importance que lui donnait pour le moment l'amitié d'un homme qui était dans un pays si extraordinaire et à qui il était arrivé des choses si étranges :

« Eh bien, nous y sommes, mon vieux, à cette Nouvelle-Provence, après avoir souffert misères et passion dans la dernière partie de notre voyage. Nous les regrettons bien maintenant, ces misères, car au moins nous avions alors l'espérance, et maintenant l'espérance même ne nous reste plus, ou du moins il nous en reste si peu, si peu, que ce n'est vraiment guère la peine d'en parler.

« Il n'y a qu'un mot pour te peindre cette fameuse colonie : c'est un trou infect, et nous sommes floués comme dans un bois. La ville de Port-Vicomte, les routes, les monuments, les maisons, les fermes, les usines, les magasins, les docks, les entrepôts, tout cela n'existe que sur le papier. En fait d'établissements, sais-tu tout ce que nous avons trouvé? Une grande case à moitié démolie et à la toiture défoncée, dont mon père n'aurait pas voulu pour loger ses bestiaux. Ah! mon pauvre Florentin, j'en aurai à te raconter un jour, si je reviens jamais. Brigand de vicomte! Tu me le disais bien, qu'il faut se défier de la noblesse!

« Depuis que l'île était en vue, nous ne bougions pas du pont avec nos lunettes. L'Alsacien, qui avait perdu deux de ses enfants dans la traversée, y traînait sa femme malade. Le chasseur dansait de joie. D'autres s'embrassaient en pleurant. On nous avait dit que nous devions trouver là des employés et des agents de la colonie pour nous recevoir. Mais il n'y avait sur la rive qu'un troupeau d'affreux sauvages tatoués avec de la chaux, le nez traversé d'une arête et habillés d'une ficelle autour du poignet, où était passée leur pipe. Ils nous faisaient des grimaces atroces, et ils se sont sauvés en voyant le canot se détacher du vaisseau. Le lendemain, le roi s'est présenté, accompagné de deux grands escogriffes qui lui servaient de gardes du corps : celui-là portait un caleçon et il était coiffé d'un vieux schako du temps de Napoléon I^{er}. A force de baragouiner avec le capitaine, qui connaît un peu la langue de ce pays-ci, il est parvenu à nous faire comprendre ce qu'il voulait. Il voulait nous vendre le droit de nous installer, prétendant que le chef avec qui le vicomte a traité règne à l'autre bout de l'île et que c'est lui seul qui est propriétaire de notre terrain, — à preuve qu'il s'appelle Manikoro, tandis que l'autre se nomme Tarikuru. Nous avons envoyé promener ce vieux filou, après lui avoir offert un verre d'eau-de-vie pourtant, et nous nous sommes séparés pas trop mauvais amis en apparence. Mais les autres sauvages, nous ne les avons plus aperçus que de loin, rampant et se cachant derrière les buissons. Pourvu qu'ils ne reviennent pas un de ces jours nous couper le cou! Déjà notre pauvre naturaliste, ayant voulu aller à la recherche de plantes rares pour son herbier, n'a pas reparu depuis huit jours. Ils l'auront pris et mangé, car ils sont anthropophages.

« Tu juges de notre impression en voyant le hangar qui était à la fois notre unique maison et notre capitale. Mais, après nous être indignés, il a fallu faire contre fortune bon cœur. Deux ou trois charpentiers que nous avions avec nous se sont mis à raccommoder la toiture, qu'on a ensuite goudronnée; à recouvrir les planches disjointes de douves de barriques et à la diviser en compartiments,

pour loger chaque famille. Tout cela demande beaucoup de travail et n'est pas encore fini, car il n'y a de bois que fort loin et il ne cesse de pleuvoir depuis notre arrivée, — des pluies effroyables, torrentielles, qui nous trempent comme des soupes, qui font du sol un marais fétide et malsain où nous croupissons, et tout grouillant d'affreuses bêtes.

« On nous a débarqués avec quelques provisions gâtées et un baril d'eau-de-vie pour tout potage. Sans le chasseur, qui, de temps à autre, tue une méchante pièce, nous n'aurions d'autre gibier que les lézards et les serpents; pour légumes des baies de latanier et des champignons, — oh! des champignons, tant qu'on en veut: il en pousse partout. Nos boîtes de conserves filent vite, comme tu peux croire. Tous les enfants sont morts. L'Alsacien a perdu ceux qui lui restaient, et sa femme ne passera peut-être pas la nuit; il est à moitié fou. L'instituteur a été pris de délire en voyant qu'il n'y avait rien à faire, et il s'est jeté par la fenêtre. Quant à celui qui devait construire le grand hôtel international de Port-Vicomte, il est dans un état comateux dont je désespère de le tirer. Et ce qu'il y a de pis, c'est que nos malheureux malades sont dévorés par les fourmis.

« Dans la fureur où tout le monde était, on a manqué de massacrer le gouverneur, mais j'ai calmé les mécontents et on s'est borné à le destituer. Il faut te dire que nous avons établi le suffrage universel. Mais sais-tu ce qui est arrivé après cela? Figure-toi, mon vieux, qu'ils ont voulu me proclamer roi de la Nouvelle-Provence. Depuis la mort de l'instituteur surtout, je suis le plus instruit de la colonie; je passe mes jours et mes nuits à les soigner et j'ai acquis par le caractère que tu me connais un grand empire sur eux. Mais tu sais aussi quelle est l'inébranlable fermeté de mes principes: j'ai formellement refusé, déclarant que la couronne est un vain hochet, que je suis républicain et que tout ce que je pouvais faire pour eux, c'était d'accepter la présidence. »

— Hein! quel homme! s'interrompit ici Florentin avec admiration. Je savais bien qu'on l'avait méconnu.

Philosophe fit claquer sa langue en signe d'approbation :

« La chose a été convenue comme ça, reprit Florentin, continuant la lecture de la lettre. Je suis allé notifier ma nomination au gouverneur, qui m'a répondu qu'il la considérait comme illégale et qu'il ne reconnaissait pas mes pouvoirs; puis au capitaine, qui m'a dit brutalement qu'il se moquait pas mal du suffrage universel. Cet homme est un prétorien maritime. J'ai cru devoir la notifier aussi au roi Manikoro, qui l'a mieux accueillie, et qui est venu tout de suite contracter alliance avec moi, en profitant de la circonstance pour se faire donner du tabac et une demi-douzaine de

pipes. Jamais je n'ai vu de carotteur comme ce monarque : faut-il donc croire que l'exercice du pouvoir suprême avilit les hommes ? Je lui ai demandé : « Est-il vrai que vous mangez de la chair humaine ? » Il s'est mis à rire, en clignant de l'œil et en se frottant le ventre. « Est-ce vous qui avez mangé notre compagnon qui a disparu ? » Mais il a fait la bête, en feignant de ne pas comprendre.

« Je ne sais que faire. Conseille-moi. J'ai envie de démissionner, car je ne veux créer de conflit ni avec le gouverneur ni avec le capitaine, qui ne sont pas plus commodes l'un que l'autre. Et d'ailleurs les colons eux-mêmes ne m'obéissent guère. Ils ne font que se disputer, en s'accusant les uns les autres. Ah ! je voudrais bien m'en aller. Mais le gouverneur prétend que c'est un malentendu, que tout ça s'arrangera. Il assure que le prochain bateau débarquera une équipe d'ouvriers, avec les ustensiles et les matériaux nécessaires pour bâtir la ville, pour installer les usines et les fabriques, pour défricher le sol. Il paraît qu'il produirait alors du maïs et des patates, mais on dit que le défrichement préparatoire durerait au moins deux ou trois ans. Et pendant ce temps-là il faudrait continuer à vivre de champignons, en y ajoutant les dimanches un peu de riz, ou de légumes conservés, ou de porc salé, s'il en reste. *Le Pondichéry* doit lever l'ancre demain, pour aller ravitailler la colonie à Sidney. Dès que son départ a été annoncé, presque tous les colons voulaient remonter à bord. Mais le gouverneur a prétendu qu'ils n'étaient pas libres, ayant signé un contrat avec le vicomte, et le capitaine a menacé de casser la tête au premier qui tenterait de s'introduire sur *le Pondichéry*. Alors cinq colons, pris de désespoir, se sont échappés sur un canot sans avirons, en ramant avec des morceaux de bois. Ils ont emporté chacun une boîte de conserves et un peu de biscuit avarié. L'un d'eux avait une fièvre pernicieuse ; il a voulu partir tout de même : nous ne les reverrons plus, et ils sont probablement déjà dans le ventre des requins. Au moins, cela nous a un peu déblayés. Nous ne sommes plus guère que quatre-vingts, et s'il en meurt encore une vingtaine, nous ne serons plus aussi strictement rationnés pour les vivres.

« Je me suis décidé à rester, ne pouvant faire autrement. *Le Pondichéry* va emporter ma lettre. Ah ! mon pauvre ami, quand est-ce que nous nous reverrons ? Je pense souvent à toi et à d'autres encore. J'ai quelquefois des regrets de ce qui est arrivé, vois-tu. Enfin, je ne t'en dis pas davantage... Espérons que tout cela finira par mieux tourner. Puisqu'il est impossible de filer pour le moment, je voudrais tâcher de voir les choses en beau ; mais c'est rudement difficile.

« Au revoir, ou peut-être adieu, mon vieux Florentin. Donne de mes nouvelles à Miraval tout de même, quoiqu'il n'ait pas été gentil pour moi. Je te serre la main à 4000 lieues de distance.

« Ton fidèle camarade,
« Justin BERNARD. »

« P.-S. — Je donne ma démission de président; tant pis : ils s'arrangeront comme ils pourront. Il n'y a pas moyen de se faire respecter d'eux : ce sont des brutes, qui ne font que se battre et finiront par se manger. Ils menacent de mettre le baril d'eau-de-vie au pillage. D'ailleurs, je ne me porte pas très bien depuis deux jours, et je commence à claquer des dents. »

Comme il achevait sa lecture, la tête austère de Miraval passa par la porte entrouverte :

— Ah! pardon, vous avez quelqu'un.

— Entrez donc. C'est un client, un ami de notre pauvre Justin.

— Alors je peux parler devant lui. Savez-vous l'idée qui m'est venue?

— Non, voyons-la.

— Vous pouvez le lui écrire de ma part : « Citoyen Bernard, vous avez un acte de faiblesse à réparer. Eh bien, l'occasion est belle! Reprenez votre démission de président, si vous l'avez donnée, et proclamez la république à la Nouvelle-Provence. Déclarez aux sujets de Manikoro qu'ils sont libres, et si ce despote ose encore vous demander une nouvelle entrevue, au lieu de lui donner du tabac, faites-le charger de fers jusqu'à ce qu'il ait abdicqué. A ce prix, votre réhabilitation sera complète et notre estime vous sera rendue. Salut et fraternité. »

Miraval regardait Philosophe, pour quêter son approbation, et Philosophe ne put se dispenser de faire encore une fois claquer sa langue, en remuant sa tête de bas en haut, puis de haut en bas, d'un air souverainement admiratif. Mais il se hâta de prendre congé. Il en avait bien pour ses 40 sous : c'était le prix d'une consultation chez le dentiste du peuple.

XVII

Le dernier mardi du mois d'avril, Robert, en qui depuis quelque temps la tante et la nièce remarquaient une certaine agitation contenue et comme une joie latente faisant effort pour ne pas éclater, dit à M^{me} Le Bargy, au moment où il se levait pour partir :

— A propos, madame, je voulais vous apprendre que mes deux tableaux sont reçus au Salon.

— Ah! que voilà un *à-propos* heureusement trouvé! Comment! vous étiez là depuis deux heures, et vous ne nous en aviez encore rien dit!

— J'avais oublié... Non, soyons franc : je n'osais. C'est ridicule, mais c'est ainsi... Ne me demandez pas pourquoi, reprit-il précipitamment, pour prévenir la question qui frétillait déjà sur les lèvres de la tante; je ne saurais vous le dire.

— Je vous félicite, monsieur Robert, dit Marcelle de sa voix harmonieuse et grave. Je n'ai jamais douté de votre succès.

— Et quels sont les sujets? demanda la tante.

— Il y a un tableau de genre et un sujet poétique, répondit-il évasivement. Vous verrez. J'ai fait de mon mieux. Des amis m'ont félicité, et j'ai la candeur de croire que leurs félicitations étaient sincères. Voulez-vous me permettre de vous offrir cette carte d'entrée pour le jour du vernissage?

— Nous y serons; comptez sur nous.

Et elles y furent. A neuf heures du matin, elles arrivaient au palais des Champs-Élysées, devant « l'entrée des artistes », juste au moment où, sous une tempête de quolibets, de rires et de cris variés, le gardien ouvrait l'un des battants de la porte et où le flot étranglé s'engouffrait violemment par cet étroit passage. M^{me} Le Bargy voulait se jeter dans la mêlée avec sa vaillance ordinaire; sa nièce effrayée la retint, et elles regardèrent le spectacle. On jouait des coudes, on se bousculait, on s'écrasait sur le seuil. De l'autre côté de la porte, on entendait des explications, des protestations, des supplications et des récriminations. Des gardiens impassibles vérifiaient les cartes, barraient le chemin aux intrus et coalisaient leurs efforts pour n'être pas débordés. Le torrent emplissait le couloir, tournait à gauche, s'abattait sur la marchande de livrets qui ne savait à qui entendre et perdait la tête au milieu de cinquante mains tendues, puis escaladait au galop le grand escalier, comme à l'Opéra, un jour de représentation gratuite, et se répandait en un instant dans toutes les salles, pareille à une nappe d'eau qui a crevé sa digue.

Lorsque la tante et la nièce parvinrent au palier du premier étage, l'inondation n'était pas encore dans son plein, mais elle battait déjà les murs avec un grand bruit de houle, et elle croissait toujours à vue d'œil. Il était aisé de prévoir qu'avant une heure on ne pourrait plus circuler. Le jour du vernissage ressemble à la répétition générale d'un auteur à la mode, où ne doivent entrer que les amis intimes de la maison, et où le monde déborde jusque dans les couloirs. C'est une solennité parisienne : il y faut être, comme à une *première* d'Alexandre Dumas ou de Sardou, comme au début

retentissant d'une actrice à sensation, prônée par tous les chroniqueurs, comme à une représentation de gala, comme au Grand prix. La question de la peinture n'a ici qu'un intérêt tout à fait subalterne. Parmi les plus empressés, combien n'en est-il pas qui seraient incapables de distinguer un Titien d'un Vélasquez et un Prudhon d'un Girodet! Ce *tout Paris* des premières, qui trouve moyen d'entrer là comme partout, on ne sait comment, se soucie bien de regarder des tableaux! Il vient pour se faire voir, et ce qui l'intéresse dans l'œuvre devant laquelle il s'arrête, ce n'est pas la peinture, c'est la chose dont on va parler et dont il faut qu'il parle le premier.

Autour de ce noyau flottent les étrangers, très friands de ces mets parisiens. De toutes parts on entend résonner le *si*, le *ia* et le *yes*. Voici le Yankee à la barbiche de bouc, promenant, impassible, son œil américain sur les toiles les mieux cotées; voici le *rastaquouère* au teint chocolat, à la barbe trop noire, aux dents trop blanches, aux yeux de braise, tout harnaché de bagues, de chaînes et de breloques; voici de jeunes beys imberbes, mais déjà penchant à l'obésité, vêtus d'une redingote de clergyman, coiffés du tarbouch, lorgnant les élégantes, les actrices, les femmes à toilette excentrique, autour desquelles s'empressent ces êtres chétifs et avachis, ces demi-avortons au sexe équivoque, au teint blafard, aux jambes grêles, au sourire bête, à la plaisanterie idiote où repasse à satiété la *scie* du moment, maquillés, coiffés en figure de cire, exhalant le parfum en vogue et tenant à leurs lèvres, d'une main gantée par le bon faiseur, un bec de canne scrupuleusement conforme au modèle du jour, qui changent de nom tous les six mois et qu'on a successivement appelés les gandins, les petits crevés, les gommeux, les pschutteux.

Les bourgeois, amis ou parents de l'artiste qui expose, les originaux des portraits, tout aises de se mirer dans leur effigie et de vérifier l'effet qu'ils produisent, les modèles qui viennent se voir et se montrer et qui causent familièrement avec leurs peintres; les banquiers, les boursiers, les amateurs connus, les marchands de tableaux et experts, lorgnant, furetant, s'efforçant de découvrir le chef-d'œuvre encore obscur et le peintre qui vaudra de l'argent plus tard; le journaliste affairé qui prend des notes, le critique influent auquel on fait la cour, complètent ce public bariolé, à la fois élite et cohue, à travers lequel les vernisseurs manœuvrent comme ils peuvent leurs grandes échelles doubles, portant accrochées des seaux d'où toutes les robes s'écartent avec effroi.

Entre tous se reconnaît l'exposant. Non qu'il se distingue aujourd'hui comme autrefois par sa barbe et sa chevelure incultes, sa

vareuse, son chapeau Rubens. Ce vieux type du rapin hirsute et négligé, épouvantail des bourgeois, ce bohème à pipe, à bérêt, en paletot de velours à côtes, qui avait pris Schaubard pour modèle, est passé au rang des fossiles, avec les tabatières à musique, les manches à gigot et les artilleurs de la garde nationale. Maintenant le peintre est un homme bien mis, qui a la tenue d'un attaché d'ambassade et qui va dans le monde. La distance est grande entre le panier percé d'autrefois, gueux d'humeur facétieuse, vivant de pommes de terre frites et, aux grands jours, de côtelettes de porc aux cornichons, et l'homme d'affaires d'aujourd'hui, ayant son coupé, son valet de chambre, son petit hôtel, tenant soigneusement ses comptes et donnant des fêtes où l'on ne mange pas de marrons, chevalier de la Légion d'honneur à trente ans, officier et millionnaire à quarante, comme entre l'atelier pauvre, froid et nu du temps jadis et l'atelier actuel, tendu de tapisseries, ruisselant d'étoffes orientales, encombré d'armes rares, de bahuts moyen âge ou renaissance, de bibelots curieux et chers. Les choses changent à Paris tous les vingt ans, et les peintures de mœurs du temps de Louis-Philippe présentent aujourd'hui un caractère absolument antédiluvien.

Mais l'exposant se reconnaît toujours à la fièvre avec laquelle il arpente les salles, à ses innombrables poignées de main, à son vocabulaire pittoresque et coloré, à la façon dont il se plante devant les toiles, côte à côte avec un ami, en dessinant du pouce des gestes bizarres et en échangeant tout haut des paroles qui interloquent au passage les mères de famille et qui font songer aux formules des vieux grimoires.

En vingt minutes, toutes les salles et toutes les galeries avaient été fouillées à fond. Les critiques et les amateurs étaient tombés en arrêt devant tous les tableaux qui en valaient la peine. Toutes les découvertes étaient faites. Chaque œuvre étrange ou hors ligne avait attiré et retenait son groupe comme un aimant. Un visiteur arrivé en retard n'avait qu'à se laisser guider, sans se fatiguer à chercher lui-même; en entrant dans une salle, il lui suffisait de jeter un coup d'œil à droite et à gauche, et des rassemblements, qui se formaient et se déformaient sans cesse, lui indiquaient les points où il devait s'arrêter.

M^{me} Le Bargy fendait les flots à la façon d'une périssoire, traînant Marcelle à sa remorque. Elle allait, elle allait, sans s'arrêter, jetant un coup d'œil aux lettres initiales inscrites à l'entrée des salles, et embrassant vingt tableaux d'un regard rapide et perçant. De loin, elles aperçurent le bon colosse Prébois, dominant de la tête tous ceux qui l'entouraient, et leur envoyant un signe de main amical;

Aline, qui traînait à sa remorque la vieille dame sourde, se tuant à lui expliquer les sujets des tableaux, se haussa sur la pointe des pieds et agita ses bras comme un sémaphore. M^{me} Le Bargy passa en répondant à ses signaux d'un air aimable, mais un peu détaché, et Marcelle, qui tremblait déjà d'être retenue au passage, suivit le sillage de sa tante avec empressement.

— Lettre D, fit enfin M^{me} Le Bargy. Quels numéros?

Elles n'ont pas eu besoin de s'expliquer davantage.

— Numéros 850 et 851.

Mais le D est une lettre fourmillante. Les salles se succèdent; d'un regard elles en font le tour. Rien. Voici la dernière. Deux groupes qui se reliaient l'un à l'autre cachent deux toiles placées, l'une sur la cimaise, la suivante à deux pas, quelques pouces à peine au dessus. Le cœur de Marcelle bat. Si c'étaient eux!... Et une voix lui répond tout bas : ce sont eux.

Mais comment pénétrer dans ces groupes compacts? Elles errent d'abord sur les flancs, tâchant d'apercevoir quelque chose entre les dos et les têtes pressés. Et les conversations arrivent à leurs oreilles, attisant l'ardeur de leur curiosité. Des rapins discutent :

— Tu as beau dire, je trouve ça très bien.

— Possible, mais c'est vieux jeu, c'est naïf.

— Justement. La naïveté en fait le charme. Au moins, en voilà un qui n'est pas *ficelle* comme les autres. Et comme avec cela il sait son affaire... Regarde-moi cette figure : est-elle assez bien plantée ! Il est crânement fort.

— Allons, tu es emballé.

— C'est vrai. Comment déjà s'appelle-t-il?

— Robert Duplessy.

— Duplessy ! inconnu au bataillon. Un nouveau?

— Oui. Il n'avait encore exposé qu'au Cercle des Arts : ces deux études, tu sais.

— Ah ! je me souviens. Elles étaient très *chic*, ces études ; beaucoup de galbe. Veux-tu parier que ce garçon-là va avoir le prix du Salon ? Tiens, Goupillard qui le reluque déjà.

Le riche marchand de tableaux de la rue Laffitte s'approchait, en effet, suivi à quelques pas d'un critique influent, et le groupe des rapins se reculait pour leur faire place. M^{me} Le Bargy profita de ce mouvement pour enfoncer son coude, comme un coin, entre les rangs serrés des curieux qui commençaient déjà à murmurer, mais qui se turent en apercevant Marcelle, et se poussèrent silencieusement du coude, pour se montrer cette belle tête à caractère.

Elles étaient maintenant presque en face du premier tableau : *le Poète et la Muse*, avec cette épigraphe d'Alfred de Musset : *Poète,*

prends ton luth, et me donne un baiser. Assis à sa table de travail, dans sa pauvre chambre, auprès de sa lampe à demi morte, maigre, les yeux brillants de fièvre, le front encore chargé de rêves déçus, de soucis et de luttes, le poète relevait la tête, avec une reconnaissance douloureuse où luisait comme un rayon d'espoir, vers la vision consolatrice qui le rappelait à la vie. Debout dans sa robe d'or, la palme au front, le regard inspiré, dessinant de trois quarts les lignes élégantes et sveltes d'un corps qui semblait avoir des ailes, d'une beauté noble et fière comme une figure d'André del Sarto, mais les traits sévères de son visage attendris par une commisération fraternelle, environnée d'une clarté douce où elle apparaissait comme en rêve, la Muse le touchait légèrement à l'épaule. Et par la fenêtre ouverte on voyait la nature printanière tout en fleurs, s'endormant apaisée sous le rayon caressant de la lune.

Oh ! c'était une belle œuvre. Mais cette femme, cette Muse, Marcelle la reconnaissait bien ; oui, elle s'y reconnaissait, embellie, idéalisée, transfigurée ; elle s'y reconnaissait, non point dans cette ressemblance matérielle qui en eût fait un portrait et se fût indiscrètement trahie aux yeux de tous, mais dans une ressemblance subtile, délicate, intime, mystérieuse, quelque chose comme une confidence chuchotée à son oreille : « C'est vous, mais je ne le dis à personne, et nul que vous ne le saura. » Marcelle regarda sa tante. Elle était toute au tableau, murmurant à mi-voix : « Ce garçon-là est encore plus fort que je ne croyais. » Elle ne soupçonnait rien.

— Eh bien, fit-elle, tu ne dis mot ? Est-ce que cela ne te plaît pas ?

— Oh ! si, marraine. Mais voyez donc son autre toile ; nous n'y pensions plus.

Par une sorte de coquetterie, Robert avait voulu accompagner ce tableau de grand style d'un tableau de genre : il représentait une ravissante petite fille, jouant, dans sa baignoire, avec sa bonne, et, tout ébouriffée, ses deux yeux allumés de plaisir sous l'épaisse toison frisée de ses cheveux blonds, s'amusant à recueillir dans la fossette de son épaule l'eau qui tombait goutte à goutte d'un robinet en forme de cygne. C'était le souvenir le plus lumineux qui lui restât de l'enfance de Marcelle, et son imagination était si obsédée de ce tableau charmant, qu'il lui avait fallu, pour s'en décharger, le jeter sur la toile. Mais la jeune femme se rappelait-elle, comme lui, cet épisode de son enfance ? Quoi qu'il en soit, l'ouvrage avait une fraîcheur et une grâce exquises ; il séduisait tous les yeux, il éprouvait tous les cœurs. M^{me} Le Bargy se vantait volontiers de détester les petits enfants ; mais la mère qui sommeille au fond de

toutes les femmes s'éveillait devant cet Amour rose aux chairs potelées.

— Venez donc, cher monsieur, qu'on vous félicite.

Robert approchait timidement, semblant diriger un personnage à la boutonnière duquel s'arrondissait une rosette rouge et que nombre d'artistes saluaient respectueusement :

— Madame, dit-il, mon cher et illustre maître, M. Canteclair.

M. Canteclair salua, et ses yeux de peintre se fixèrent quelques secondes sur la figure de Marcelle avec une attention flatteuse, mais qui eût pu devenir gênante si elle se fût prolongée. Il connaissait les tableaux de Robert Duplessy et voulait s'assurer seulement qu'ils ne perdaient rien dans leur nouvel entourage. Il regarda, pendant qu'autour de lui on murmurait son nom et que les spectateurs, se montrant le jeune homme du coin de l'œil, se chuchotaient à l'oreille : « C'est l'auteur. »

— Mon cher Robert, dit-il au bout d'un instant, je joins bien sincèrement mes félicitations à celle de ces dames. Voilà, ajouta-t-il, en levant légèrement sa canne vers le *Poète et la Muse*, un tableau que je voudrais avoir fait.

En ce moment deux rapins débraillés s'arrêtèrent à trois pas de la toile.

— Oh ! là, là, fit l'un d'eux, le *Poète et la Muse*. As-tu jamais vu des muses, toi ? Connais-tu ces particulières-là ?

— Non. J'ai quelquefois vu des poètes, à la brasserie, qui culottaient des pipes et qui mangeaient de la choucroute ; mais je n'ai jamais rencontré de muses.

— La première fois que tu en rencontreras une, appelle-moi, que je voie si elle ressemble à cette machine.

Et les deux réalistes se mirent à ricaner d'un rire épais. M^{me} Le Bargy sentait la moutarde lui monter au nez, et tournant à demi, vers le couple épanoui dans sa triomphante sottise, son profil en lame de sabre :

— Moi aussi j'ai rencontré quelquefois des poètes, fit-elle, assez haut pour être entendue des voisins, mais plus souvent des imbéciles.

Tandis que Charles Canteclair disait en souriant à Robert Duplessy :

— Vous voyez qu'aucun succès ne vous manquera, pas même la jalousie des impuissants et les quolibets des sots. Mais venez, que je vous montre maintenant mes envois.

Il fallait bien s'éloigner aussi. Seulement Marcelle était fatiguée, et elle s'assit quelques minutes avec sa tante sur la banquette prochaine. La foule avait un peu diminué, et on pouvait de là voir passablement les tableaux. Jusqu'au soir, de petits groupes se

formèrent et se reformèrent sans cesse devant les deux toiles et l'on entendait, çà et là, d'un bout à l'autre des galeries et du jardin, de courts dialogues dans ce genre :

— Avez-vous vu ce débutant, Robert Duplessy?

— Non. C'est joli?

— Oh! charmant. Il faut voir ça.

Le lendemain de l'ouverture du Salon était justement un dimanche. Ursule et Philosophe firent la partie d'aller visiter ensemble les tableaux de M. Robert, car tous deux s'intéressaient également au jeune artiste. M^{lle} Ursule fut absolument scandalisée des inconvenances qui s'étaient de toutes parts. Quant à Philosophe, il ne disait mot, mais songeait par devers lui que c'était bien dommage de gâter ainsi tant de bonne toile avec laquelle on eût pu fabriquer de si excellentes chemises.

Ils arrivèrent enfin aux tableaux qu'ils cherchaient. *L'Enfant à la baignoire* les charma. Quant au *Poète et la Muse*, à vrai dire, ils n'y comprirent pas grand'chose : le sujet était trop littéraire et trop compliqué pour eux. Mais ils trouvaient cela joliment bien fait, et ils prêtaient avidement l'oreille aux réflexions louangeuses des spectateurs. Au bout de quelques minutes, Philosophe mit la main gauche sur le bras d'Ursule pour appeler son attention, et de la main droite lui désigna la muse, avec un regard expressif :

— N'est-ce pas? fit Ursule. C'est ce que je me disais aussi.

Il s'étaient compris.

Et Ursule avait également des soupçons devant *L'Enfant à la baignoire*, plus que des soupçons même, car elle se rappelait parfaitement cette scène, bien des fois répétée pendant l'enfance de Marcelle. Mais je ne sais quelle pudeur délicate lui dit qu'elle devait se taire.

XVIII

Robert goûta dans toute son enivrante douceur ce premier sourire de la gloire dont a parlé Vauvenargues. Il eut ce qu'on appelle une bonne presse, avec tout juste assez de critiques et de réserves pour assaisonner l'éloge sans le gâter. Dès le premier jour, son envoi avait été signalé dans plusieurs journaux. Il s'était couché inconnu, il se réveilla presque célèbre. Paris est une ville où bien souvent la réputation s'improvise comme la fortune, quitte à partir aussi vite qu'elle est venue. Les marchands de tableaux sonnèrent à sa porte. Goupillard lui acheta 5000 francs la *Muse et le poète*, tout en lui conseillant un genre moins sévère, et 2000 l'*Enfant à la baignoire*, dont on lui offrit 2500 quelques heures après. C'était un beau commencement. Il vendit aussi quelques esquisses et petits

tableaux dont il n'avait pas eu jusqu'alors l'idée de tirer parti. On lui décerna une deuxième médaille et le prix du Salon.

Le critique influent que nous avons vu examiner son œuvre principale avec tant d'attention le jour du vernissage lui consacra dans le *Moniteur* un de ces longs articles descriptifs d'une couleur éblouissante et d'une incomparable magnificence de style qui étaient la consécration d'une renommée. Son père, enfin converti à la peinture, lui écrivit une lettre dont l'émotion presque enthousiaste était bien significative de la part de ce vieillard à l'esprit positif et timoré, et qui le toucha plus que tout le reste. « Bravo ! lui disait-il. M^e Tanton vient de me faire lire le feuilleton du *Moniteur*, et le *Courrier de Langres* a reproduit un passage du *Temps* très aimable pour toi. Le maire m'a fait des compliments. Tout le monde me demande à voir tes têtes d'Achille et d'Épaminondas, et ils prétendent tous avoir deviné ta gloire. Cela me fait rire, car ils ne l'avaient pas devinée plus que moi. Mais je suis heureux. Merci, mon cher garçon, de réjouir ainsi les derniers jours de ton vieux père. Ah ! si la pauvre femme vivait encore, elle qui avait toujours cru en toi, elle en deviendrait folle ! »

Les yeux de Robert se mouillèrent. Le souvenir lointain de sa mère lui était resté très doux. Quel triomphateur, eût-il le cœur bronzé par les luttes de la vie, n'a associé à ses premiers succès l'idée de sa mère morte, après avoir été à la peine et sans être à l'honneur ? A qui la pensée de la joie et de l'orgueil qu'aurait éprouvés la chère âme, — surtout si c'était une de ces créatures humbles et douces, dévouées avec une simplicité héroïque au fruit de leurs entrailles et volontairement ensevelies dans l'ombre pieuse du foyer domestique, — ne paraît-elle bien préférable à sa propre joie et à son propre orgueil ? Ah ! si elle était là, qu'on serait cent fois plus heureux et plus fier, et comme on ramasserait toute sa gloire pour lui en faire un bouquet de fête ! Robert se promena de long en large dans son petit atelier, qu'il n'avait pas quitté, le cœur gonflé comme un enfant, se rappelant le jour où il lui avait apporté, pour son anniversaire, une pauvre figure de Judith dessinée en grand secret et où elle l'avait embrassée plus tendrement que de coutume, elle qui, comme toutes les femmes de la campagne, n'avait point ces expansions de tendresse des mères parisiennes. Ah ! chers souvenirs des premières années, alors qu'on était bon et que le cœur était neuf ! Mais le sien n'avait pas vieilli. Il revint à sa table, brusquement, et prit une grande photographie de son tableau. Après un moment d'hésitation, il écrivit au bas : *Hommage du respect le plus profond et le plus dévoué*. Et il l'envoya à Marcelle. Mais il n'avait pu se résoudre à écrire au-dessus de son hommage : *A Madame J. Bernard*.

Robert Duplessy avait alors près de trente ans. Il tenait de sa mère, je l'ai déjà dit, l'imagination et la flamme; de son père, l'amour de la vie correcte et rangée. Avec beaucoup de fantaisie dans l'esprit, il n'en avait aucune dans la conduite. L'indépendance de son caractère se joignait à un amour naturel de la règle, mais d'une règle qu'il savait s'imposer à lui-même. Il gardait cette fraîcheur de sentiment, d'impressions et d'idées, apogée et récompense des jeunes gens dont la vie a été chaste. Sans rien avoir d'héroïque, il ressentait une véritable horreur, un dégoût qu'il lui était impossible de dissimuler pour tout ce qui était grossièreté, bassesse et vilénie. Il était même capable d'une action chevaleresque, non par exaltation, mais par sincérité de sentiment. Son visage, aux lignes fermes et régulières, au nez droit souligné d'une fine moustache, aux narines mobiles, au teint coloré, au front large et volontaire, au menton délicat, était éclairé par des yeux clairs et francs, qui regardaient en face. C'était le visage d'une nature intelligente et affective, un peu sanguine, mais bien équilibrée.

Un matin, Marcelle dit à sa tante :

— Marraine, Laure m'a écrit qu'elle était souffrante aujourd'hui. Je vais en profiter pour aller au Salon. Je voudrais voir les émaux, les miniatures et les aquarelles, que nous n'avons pas eu le temps de regarder le jour du vernissage.

— Va, ma fille, cela te distraira, répondit la tante, que cette longue explication eût peut-être mise en garde si elle avait été observatrice, mais elle ne l'était pas.

Au Salon, Marcelle s'arrêta une minute sur le palier à passer les émaux en revue, promenant son regard machinalement de l'un à l'autre, sans, d'ailleurs, en voir un seul. Voulait-elle se donner le change à elle-même? Le cœur de la femme est si subtil! Mais, la minute d'après, elle était assise sur la banquette la plus rapprochée du *Poète et la Muse*, et elle rassasiait ses yeux.

Depuis combien de temps était-elle absorbée dans cette contemplation, quand elle sentit tout à coup une main saisir et serrer doucement la sienne?

— Ma chère Marcelle, disait une voix tremblante à son oreille.

Elle se retourna brusquement, comme éveillée en sursaut. C'était son amie Berthe d'Argonne. Berthe avait une physionomie d'une expression singulière :

— Qu'y a-t-il? fit-elle, prise d'un vague effroi.

— M^{me} Le Bargy m'avait dit que tu étais au Salon.

— Qu'y a-t-il? répéta-t-elle avec angoisse.

— J'ai besoin de te parler. Viens... On a reçu des nouvelles de M. Bernard.

— Le malheureux est mort?

M^{me} d'Argonne se tut et baissa la tête.

Marcelle demeura immobile et comme frappée de stupeur. La coïncidence de cette nouvelle funèbre avec sa présence presque clandestine devant le tableau de Robert Duplessy la saisissait comme un coup de la Providence, comme un avertissement solennel qui la rappelait à elle-même, lui dévoilait le fond de son cœur et donnait à sa curiosité quelque chose de coupable, presque de sacrilège. Il lui semblait qu'elle venait d'être surprise en flagrant délit d'infidélité conjugale.

— Partons, dit-elle.

Elle prit le bras de Berthe, et toutes deux traversèrent les salles sans échanger une parole. Elles montèrent dans le coupé de la comtesse, qui attendait à la porte. Marcelle était doublement triste. La poignante amertume de sa désillusion et le souvenir de la mort de son père lui remontaient au cœur sous l'impression de cette brusque nouvelle. Et l'on n'apprend pas avec indifférence, quels qu'aient pu être ses torts, la disparition soudaine d'un homme dont on porte le nom et à la vie duquel on a été associé. Elle se disait que le pauvre être avait été plus faible et plus vulgaire que méchant, mais sa tristesse ne pouvait aller jusqu'à en porter le deuil dans son cœur.

Au moment où la voiture tournait dans la rue des Saints-Pères, Marcelle rompit le silence :

— Comment est-il mort? demanda-t-elle.

Berthe l'ignorait. Elle ne savait qu'une chose. Vers dix heures du matin, après avoir laissé longtemps son journal sous bande, M. d'Argonne l'avait ouvert et parcouru d'un œil distrait. A la deuxième page, son regard tomba tout à coup sur un avis conçu à peu près en ces termes :

« Il est arrivé au ministère de la marine, par le commandant de *la Cléopâtre*, qui a relâché dans ces parages, des nouvelles désastreuses de la prétendue colonie de la Nouvelle-Provence et, tout particulièrement, de Port-Vicomte. Sur les cent soixante voyageurs qu'avaient embarqués *le Pondichéry*, cent vingt seulement étaient arrivés à destination. *La Cléopâtre* n'en a plus trouvé qu'une douzaine de vivants, et encore presque réduits, par la misère, la maladie et les privations, à l'état de squelettes. Il paraît que quelques-uns se sont échappés sur un canot sans rames. On ne sait ce qu'ils peuvent être devenus. Le reste a péri par la faim, par les fièvres, par une épidémie de scorbut, et peut-être aussi sous la dent des cannibales. Le commandant de *la Cléopâtre* a recueilli le dernier soupir du docteur Bernard, le même qui a été candidat aux élections municipales de 1879 à Montmartre. »

Il fit atteler, prévint sa femme, qui s'habilla précipitamment, et tous deux montèrent en voiture. Il passa d'abord au ministère, où un chef de division, qui était son ami, lui confirma officiellement la nouvelle, et sentant qu'il n'avait plus dès lors qu'à s'effacer, laissa sa femme se diriger seule chez M^{me} Le Bargy ! Là, elle apprit que Marcelle était au Salon, et s'y rendit aussitôt, tandis que la bouillante vieille dépêchait cette petite lambine de Thérèse chez la couturière, en lui recommandant de ne pas flâner en route comme à son ordinaire.

La couturière montait l'escalier devant les deux amies. Quand elles entrèrent, elle était déjà en conférence avec M^{me} Le Bargy et commençait à lui prendre mesure. Il fallut débattre avec elle toutes les questions relatives aux toilettes de deuil, ce qui occupa le tapis et dispensa de parler d'autre chose. Après son départ, par un accord tacite, le même sujet d'entretien continua entre les trois femmes. Mais presque aussitôt on entendit un coup de sonnette, et une voix navrée qui demandait, dans l'antichambre, si Marcelle était là. Ursule ouvrit la porte du salon et derrière elle apparut M^{me} de Prébois, les bras douloureusement levés au ciel :

— Ah ! ma chère, quel malheur ! Quel affreux malheur !

Elle saisit Marcelle et l'embrassa désespérément sur les deux joues :

— Pauvre belle ! Et si loin ! sans pouvoir se réconcilier ! Sans qu'on sache comment !... Tué par les sauvages sans doute ! Mangé peut-être, car il paraît que ce sont des anthropophages. Ah ! l'épouvantable chose !

M^{me} Le Bargy, agacée, s'agitait sur sa chaise avec impatience. Enfin elle n'y tint plus :

— Bon débarras ! vous voulez dire. Jour de Dieu ! si quelqu'un a la tartuferie de le pleurer, ce ne sera pas moi.

L'excellente Aline demeura stupéfaite, les yeux écarquillés comme des portes cochères :

— J'en avais les bras cassés, racontait-elle le soir même à son mari.

— Et Marcelle ? demanda M. de Prébois.

— Oh ! elle a été parfaite. Elle a jeté un coup d'œil de reproche à sa tante et passé dans sa chambre avec beaucoup de dignité. Je voulais l'y suivre, mais Berthe, qui ne sent pas toujours certaines choses comme moi — quoiqu'elle soit bien bonne, assurément — m'a dit tout bas : « Croyez-moi, laissons-la seule, ma chère Aline, cela vaut mieux. » Je suis sûre pourtant que je lui aurais donné de sérieuses consolations.

BERNADILLE.

La fin prochainement.

LES DERNIÈRES ÉLECTIONS

ET LES PARTIS EN AUTRICHE

Les élections pour le renouvellement du parlement autrichien ont eu lieu le mois dernier; elles nous paraissent intéressantes à étudier, à cause du caractère tout particulier qu'elles présentent. Il faut se souvenir, en effet, que la monarchie autrichienne est une réunion des nationalités les plus diverses et souvent les plus hostiles les unes aux autres.

Pendant de longues années, la race allemande a exercé une prépondérance incontestée dans le gouvernement du pays : elle ne se gênait pas pour opprimer les autres nationalités dont la réunion dépassait cependant de beaucoup le chiffre des Allemands répandus sur toute la surface du territoire autrichien, puisqu'on ne compte guère que huit millions d'Allemands sur vingt-deux millions dont se compose la population totale de la Cisleithanie. Depuis, les autres peuples, Tchèques, Polonais, Slovènes, etc., ont relevé la tête; ils sont arrivés à conquérir la majorité dans le parlement de Vienne, et ils ont obtenu, non sans peine, qu'on leur rendit une partie de leurs droits et de leurs prérogatives.

C'est sur le terrain des nationalités que se livre la bataille parlementaire. Il n'y a pas, comme en France, de discussions sur la forme du gouvernement; tous les Autrichiens sont d'accord pour accepter, le plus souvent avec enthousiasme, le gouvernement de l'empereur François-Joseph. Il n'y a pas même, comme en Angleterre ou en Belgique, de parti conservateur et de parti libéral nettement déterminés; sans doute les Allemands sont, ou plutôt se disent en général, libéraux, et toutefois une fraction notable d'entre eux vote avec la majorité conservatrice et fédéraliste; de même les Polonais et les Tchèques font partie de cette majorité, mais c'est plutôt dans l'intérêt supérieur du respect de leurs nationalités que

par convictions et par principes, car beaucoup d'entre eux ont, au vu et au su de tout le monde, des aspirations libérales et réformatrices.

La question de races, la lutte entre les nationalités, voilà donc le pivot de la politique autrichienne. Depuis la constitution de 1867 jusqu'en 1879, les Allemands ont eu le pouvoir, à part quelques interruptions de courte durée. Ils étaient loin, comme nous l'avons dit, d'avoir la majorité dans le pays ; mais ils avaient une supériorité incontestable sur les autres races au point de vue matériel comme au point de vue moral ; ils avaient la richesse et l'intelligence ; moins nombreux que les autres races réunies, ils étaient d'ailleurs supérieurs à chacune d'elles prise isolément, et ils profitaient de leurs querelles et de leurs divisions incessantes. De ce pouvoir détenu pendant de longues années, le parti libéral allemand a fait l'usage le plus excessif. Il a repoussé les revendications les plus légitimes des autres nationalités ; il s'est montré particulièrement dur pour les Tchèques, qui, lassés de ce mauvais vouloir constant, avaient fini par se réfugier dans une abstention systématique ; on sait, en effet, que jusqu'à l'avènement du ministère du comte Taaffe, les députés tchèques n'ont pas mis les pieds au parlement de Vienne.

L'attitude du parti allemand centraliste, dans les questions religieuses, ne fut pas moins contraire à cette épithète de libéral qu'il s'est décernée et que la langue des partis lui a conservée. Il s'est montré constamment hostile à l'Église catholique, et il a fait voter des lois confessionnelles qui faillirent amener une rupture entre le Saint-Siège et la monarchie autrichienne.

Ce qui a fait la force des libéraux allemands au pouvoir, comme dans l'opposition, c'est l'union dont ils ont fait preuve jusqu'ici ; dans ces derniers temps, des symptômes de désagrégation se sont produits. Le gros du parti, commandé par le fameux docteur Herbst, tout en maintenant ses sympathies pour tout ce qui touche à l'Allemagne, entend rester fidèle à la monarchie autrichienne ; une fraction plus radicale, séduite par la gloire de l'empire allemand, poursuit, entre l'Allemagne et l'Autriche, un rapprochement qui ne serait que l'absorption de cette dernière par la première. Les Allemands bismarckiens, dont le député de Plener est le chef, sont prêts à sacrifier leur petite patrie autrichienne à la grande patrie allemande. Il peut y avoir là, dans le présent, un danger pour la monarchie ; mais comme les populations autrichiennes sont, en somme, très dévouées à leur empereur, un mouvement en sens contraire ne tardera pas à se produire au détriment du parti libéral allemand.

La majorité qui a soutenu, pendant ces six dernières années, le cabinet du comte Taaffe est composée des éléments les plus hétéro-

gènes; elle est d'ailleurs l'image fidèle des populations si diverses de races, de langues et de mœurs, qui se partagent le territoire cisleithan.

Il faut placer au premier rang de cette majorité fédéraliste et autonomiste le groupe tchèque, aujourd'hui réconcilié avec le gouvernement de Vienne. Le peuple tchèque a gardé très vivace le souvenir de son ancienne indépendance; il entend conserver l'usage de sa langue dans les affaires, dans les tribunaux et dans les écoles; il a son théâtre, sa littérature et ses arts. Les députés tchèques, volontairement absents du parlement viennois pendant dix-sept ans, y ont aujourd'hui repris leur place, sous la conduite du docteur Rieger. Palacki, le grand apôtre de cette vaillante nation, l'homme qui restaura les titres historiques de la nation tchèque par la publication de son grand ouvrage sur la Bohême, présenta le docteur Rieger à ces concitoyens comme son successeur dans la direction des grands intérêts nationaux, et lui donna sa fille en mariage, comme gage de la confiance qu'il avait en lui. Rieger s'est montré digne de ce choix par la noblesse de son caractère, par l'éclat de sa parole et par l'énergie de ses convictions; il est aujourd'hui le chef vénéré du peuple tchèque. A côté de lui, il faut placer le comte Clam-Martinicz, un grand seigneur de Bohême, qui n'a pas les talents supérieurs du docteur Rieger, mais qui jouit, dans son pays et à Vienne, d'une grande et légitime influence.

Les Polonais jouent un rôle considérable au parlement autrichien, à cause de leur nombre et de leur incontestable habileté. Rayés du nombre des peuples indépendants par un crime ineffaçable des monarchies européennes, persécutés encore aujourd'hui en Prusse et en Russie, les Polonais jouissent en Autriche d'une très grande liberté, et ils exercent une véritable influence sur la marche des affaires. Le président de la Chambre des députés, M. de Smolka, est un Polonais; le ministre des finances, M. de Dunajewski, est un Polonais. On se plaint que les Polonais, jadis victimes de l'oppression étrangère, oppriment à leur tour une race voisine de la leur, celle des Ruthènes, qui habite avec eux la Galicie; au nom d'une civilisation supérieure, ils refusent de leur accorder, dans la représentation nationale, un chiffre de sièges en rapport avec le chiffre de leur population.

La majorité autonomiste contient aussi des Allemands qui n'ont pas renié leur nationalité, mais qui entendent laisser aux autres races leur juste part d'influence et de liberté, et qui se séparent par là des libéraux allemands; ils professent d'ailleurs des opinions conservatrices et religieuses très accentuées, nouveau motif pour ne pas faire cause commune avec le parti du docteur Herbst. Le chef

du parti conservateur allemand est le comte Hohenwart, ancien président du cabinet conservateur de 1871.

Entre les libéraux allemands et les autonomistes se tient un groupe assez peu nombreux, qu'on appelle le groupe du centre et que dirige le comte Coronini, ancien président de la Chambre des députés. Dégouté de l'intolérance et des excès autoritaires de M. Herbst et de ses amis, le comte, qui a jadis appartenu au parti libéral allemand, vote, en général, avec le ministère Taaffe; mais c'est un concours indépendant et intermittent qu'il lui prête; souvent il lui arrive de se séparer des groupes de droite.

Ce court exposé laisse deviner l'inconsistance de la majorité du parlement autrichien et l'extrême difficulté de gouverner avec elle. C'est presque un miracle que le comte Taaffe ait pu maintenir son cabinet pendant six années entières et réunir une majorité sur toutes les questions importantes. On ne doit pas hésiter à reconnaître les qualités éminentes de l'homme d'État au ministre qui a su grouper autour de lui des Tchèques, des Polonais, des Allemands, et qui a défendu victorieusement sa politique contre les assauts d'une opposition nombreuse et disciplinée.

Examinons rapidement ce qu'a fait le ministère du comte Taaffe depuis son arrivée aux affaires en 1879. Il a commencé par donner satisfaction aux aspirations nationales des Tchèques, en divisant l'université Charles-Ferdinand de Prague en deux universités : l'une dans laquelle l'enseignement sera donné en allemand, l'autre dans laquelle il sera donné en tchèque.

L'université de Prague est une des plus anciennes de l'Europe. Fondée en 1348 par Charles IV, empereur d'Allemagne et roi de Bohême, réorganisée en 1664 par Ferdinand III, elle a reçu le nom de *Carolo-Ferdinanda*. A l'origine, la langue en usage dans cette université était le latin; mais l'empereur Joseph II s'efforça de faire prédominer la langue allemande. A partir de 1848, on créa quelques chaires de langue tchèque, spécialement à la Faculté de droit et des sciences politiques. Mais les chaires principales étaient toujours allemandes, l'allemand était la langue officielle, c'est en allemand que se passaient les examens. Cette situation soulevait de très vives réclamations de la part des populations tchèques; on faisait remarquer que les étudiants de l'université se répartissaient de la façon suivante, dans le cours de l'année 1882 : Allemands, 738, Tchèques, 1350; que la Bohême comptait plusieurs millions d'habitants de nationalité tchèque; qu'enfin c'était pour donner satisfaction aux besoins historiques de la Bohême que l'université avait été jadis créée par Charles IV.

Ces réclamations, dédaigneusement écartées par les ministères

allemands libéraux, trouvèrent leur écho quand le comte Taaffe arriva au pouvoir. La Chambre des députés adopta, après une longue discussion, un projet de loi qui divisait l'université de Prague en deux universités, l'une allemande et l'autre tchèque; les biens de l'université ancienne et les diverses fondations administrées par elle devaient être partagés entre les deux universités nouvelles. La loi a été votée après une résistance assez vive de la Chambre des seigneurs, qui prétendait laisser entièrement aux mains des Allemands l'ancienne université, en réservant aux Tchèques le soin de fonder une université nouvelle, sans passé historique et sans patrimoine. C'était un moyen détourné de faire avorter la réforme; il a été écarté, grâce à l'insistance du comte Taaffe et de ses collègues.

Cette question des langues joue d'ailleurs un rôle capital dans un pays divisé, comme l'Autriche, en tant de races diverses et souvent ennemies. La loi constitutionnelle du 21 décembre 1867 a décidé, dans son article 19, « que toutes les races de l'Autriche ont les mêmes droits, que chacune a le droit inviolable de conserver sa nationalité et sa langue ». Cette disposition constitutionnelle est restée lettre morte, tant que le parti allemand s'est maintenu au pouvoir. La droite autonomiste a, au contraire, cherché à la mettre loyalement en pratique: aussitôt les Allemands ont crié que c'en était fait de l'unité de l'Autriche, que le règne de la droite était le signal de la confusion et de la dissolution de la monarchie. L'année dernière, un des leurs, le comte Wurmbrand, a présenté au Reichsrath une proposition ainsi conçue : « La Chambre invite le gouvernement à préparer un projet de loi d'après lequel, en exécution de l'article 19 de la constitution *et en maintenant la langue allemande comme langue d'Etat*, seront réglés les rapports entre les nationalités de l'empire... »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'antinomie qui existe entre ces deux termes « exécution de l'article 19 de la constitution » et « maintien de la langue allemande comme langue d'État », puisque ledit article 19 avait précisément pour but de garantir à toutes les races l'usage de leur langue. Un des chefs de la droite, le comte Hohenwart, fit très justement remarquer que la langue allemande ne courait aucun danger, mais qu'en formulant sa supériorité légale, comme le proposaient les députés de la gauche, on exciterait les colères et les résistances des autres nationalités. Puis l'orateur démontra qu'aux termes de la constitution, ce n'était pas au parlement central, mais aux diètes provinciales à régler les rapports des nationalités dans les diverses provinces. C'est aussi la thèse que soutinrent M. de Grocholski, au nom des Polonais, le docteur Rieger et le comte Clam-Martinicz, au nom du groupe tchèque. En fin de

compte, la proposition du comte Wurmbrand a été écartée par la Chambre des députés, qui a ainsi déclaré qu'elle n'acceptait pas la langue allemande comme langue d'État.

Une question qui se rattache intimement à celle des langues et qui a soulevé de longs et tumultueux débats dans le parlement de Vienne, c'est celle de l'instruction populaire. La majorité dite libérale avait fait voter, en 1869, une loi qui établissait d'une façon plus ou moins complète les deux principes de l'obligation scolaire et de la neutralité de l'école. On voit que les prétendus libéraux sont toujours les mêmes, en Autriche comme en France et en Belgique. Un de leurs premiers soins en arrivant au pouvoir est d'exclure la religion de l'école et de restreindre autant qu'il dépend d'eux les droits sacrés du père de famille. C'est aussi une chose curieuse à noter que l'influence immédiate des revirements politiques sur les lois d'enseignement : en France, les conservateurs obtiennent la majorité dans l'Assemblée législative de 1849, la loi de 1850 proclame la liberté de l'enseignement et le respect des croyances religieuses; les républicains libres penseurs dominant depuis 1876, la loi du 28 mars 1882 décrète l'obligation et la laïcité. Même phénomène en Belgique : la religion, chassée de l'école par la loi libérale du 1^{er} juillet 1879, y est rétablie par la loi catholique de 1884. Dans le parlement autrichien, la même conduite s'imposait aux membres de la droite conservatrice et fédéraliste.

Le député qui réclama le premier la modification de la loi scolaire de 1869 fut le docteur Lienbacher, ancien procureur d'État à Vienne, qui depuis a déserté les rangs de la droite et s'est rallié aux Allemands libéraux, ne se souvenant que de son origine allemande et oubliant ses anciennes convictions conservatrices et catholiques. Ballottée, pendant de longs mois, de la Chambre des députés à la Chambre des seigneurs, attaquée de la façon la plus vive par tout ce qui tenait à la gauche des deux Assemblées, la loi a fini par être promulguée le 2 mai 1883. Voici, en deux mots, les dispositions essentielles qui la caractérisent.

La loi de 1869 avait rendu l'enseignement primaire obligatoire pour tous les enfants de six à quatorze ans, c'est-à-dire pendant huit ans. La loi de 1883 se borne à dire qu'il peut être accordé aux enfants après la sixième année, à la demande des parents ou de leurs représentants, des facilités relativement à la fréquentation régulière de l'école; ces dispenses peuvent être réclamées également par les conseils communaux, mais seulement dans les campagnes. La dispense consiste dans la limitation de l'enseignement à une partie de l'année, à une moitié de la journée ou à certains jours de la semaine. En vérité, on ne saurait être plus modéré ni plus sage : plus modéré,

puisqu'on maintient l'obligation scolaire pendant six années entières, et qu'on se contente d'y apporter des tempéraments pendant les deux années qui suivent; plus sage, puisqu'on s'en remet aux conseils locaux et aux parents pour discuter les mesures à prendre en vue d'assurer la fréquentation scolaire. Une pareille législation ne méritait pas à coup sûr de soulever les récriminations des partisans de la gauche; il eût été bien à désirer qu'elle eût montré le même esprit de conciliation quand elle était au pouvoir.

Leurs attaques n'ont pas été moins violentes contre l'autre disposition capitale de la loi, celle qui déclare que l'instituteur devra justifier de son instruction religieuse dans la confession à laquelle appartient la majorité des élèves. « Vous livrez l'école à l'Église, s'écriait un des plus fougueux représentants de la gauche, le député Sturm; vous foulez aux pieds les principes de notre constitution, vous brisez le dernier lien qui unit les populations de l'Autriche, le lien des institutions libérales. » « L'article en discussion, répondit avec beaucoup de raison le ministre de l'instruction publique, le baron Conrad, l'article 48 signifie simplement qu'à la tête d'une école où les enfants sont en majorité catholiques, on mettra un instituteur catholique, tandis qu'on nommera un instituteur protestant là où la majorité des enfants est protestante. En quoi cela est-il contraire aux principes constitutionnels? N'est-il pas naturel que le maître d'école, chargé de donner aux enfants l'éducation morale et même de surveiller dans une certaine mesure leur éducation religieuse, professe la même religion que ses élèves? »

Tous les hommes sages et sans parti pris seront de l'avis de l'honorable ministre de l'instruction publique, et ce n'est pas un spectacle sans intérêt que cette modération dont les catholiques et les conservateurs ont fait preuve en arrivant au pouvoir, soit en Belgique, soit en Autriche. Ils trouvaient des lois violentes, oppressives, blessantes pour leur foi religieuse; les ont-ils balayées dans un moment de colère légitime? Non, ils se sont contentés d'en supprimer les dispositions les plus odieuses, de les modifier dans un sens libéral: pourchassés sans merci par leurs adversaires, ils se sont gardés de leur rendre la pareille, et ils se sont au contraire appliqués à sauvegarder d'une façon toute particulière les droits des minorités.

La Chambre de 1879 a donné une nouvelle preuve de ses idées vraiment libérales en augmentant le nombre des électeurs appelés à la nommer. Sans doute elle a repoussé la proposition d'adopter le suffrage universel qui lui avait été présentée par un député isolé, le docteur Kronawetter; mais elle a abaissé notablement le chiffre du cens exigé pour l'électorat. Du reste, pour bien comprendre la

portée des modifications introduites par la loi du 4 octobre 1882, il importe d'entrer dans quelques détails sur le fonctionnement du mécanisme électoral en Autriche : aussi bien est-ce celui qui vient d'être mis en œuvre il y a quelques semaines pour l'élection du nouveau Reichsrath.

Le système est extrêmement compliqué et ne présente pas cette uniformité rigoureuse à laquelle nous sommes habitués en France : telle règle suivie dans une province de l'empire ne l'est pas dans la province voisine. Les députés autrichiens sont nommés par quatre catégories différentes d'électeurs : 1° les grands propriétaires fonciers, 2° les habitants des villes, 3° les membres des chambres de commerce et d'industrie, 4° les habitants des communes rurales.

La première catégorie comprend la grande propriété territoriale ou féodale. Ce sont des domaines qui payent en général 100 florins (225 francs d'impôts), quelquefois 200 ou même 300 florins, plus rarement 50 florins. Il faut en outre, dans la plupart des provinces, que ce soient d'anciennes terres seigneuriales. Le droit électoral est attribué aux corporations et aux sociétés qui rentrent dans cette catégorie, notamment aux fondations, écoles, hospices, églises et autres personnes morales; le droit de vote est alors exercé par les personnes que désignent les statuts de l'établissement. Les femmes, si elles jouissent de leurs droits d'une manière indépendante et si elles sont âgées de plus de vingt-quatre ans, figurent parmi les électeurs; elles votent généralement par l'intermédiaire de leur mari, ou par mandataires, si elles sont filles ou veuves.

La deuxième catégorie comprend les villes, marchés et centres industriels; on y trouve de très petites communes qui ont reçu autrefois le titre de villes et qui continuent à jouir des prérogatives attachées à ce titre. Dans la quatrième catégorie, celle des communes rurales, l'élection se fait à deux degrés, contrairement à ce qui a lieu dans les trois premières. Chaque commune nomme un électeur du second degré par 500 habitants ou fraction de 500 habitants.

L'innovation capitale de la loi du 4 octobre 1882 a été de conférer le droit électoral, dans la catégorie des villes et dans celle des communes rurales, à toute personne payant 5 florins d'impôts. Jusque-là, la loi se bornait à renvoyer, en ce qui touche la capacité électorale, aux législations qui régissent dans chaque pays les élections provinciales au Landtag. Ces législations présentaient entre elles la plus grande variété, et telle personne appelée à voter dans une province par le chiffre d'impôts qu'elle payait, en eût été exclue dans la province voisine. Dans plusieurs pays, on n'admettait au vote que ceux qui figuraient sur les deux premiers tiers de la liste

des contribuables; ailleurs, il fallait payer un chiffre minimum d'impôts, ordinairement 10 florins. La nouvelle loi a supprimé en grande partie ces inégalités en abaissant uniformément à 5 florins le chiffre du cens.

La Chambre des députés autrichienne se compose de 353 membres élus pour six ans et répartis de la manière suivante entre les diverses provinces de la monarchie.

Bohême.	92	Bukowine.	9
Dalmatie.	9	Moravie.	36
Galicie.	63	Silésie.	10
Haute Autriche.	37	Tyrol	18
Basse Autriche.	17	Vorarlberg.	3
Salzbourg.	5	Istrie.	4
Styrie.	23	Gœrz et Gradiska.	4
Carinthie.	9	Trieste.	4
Carniole.	10		

Cette répartition donne à chaque pays un nombre de députés à peu près proportionné à l'importance de la population et au chiffre des impôts; mais cette proportionnalité n'est pas très rigoureuse.

Les circonscriptions électorales sont déterminées d'une façon très variable. Pour les députés attribués à la grande propriété, la règle est qu'il n'est formé qu'un seul collège électoral dans chaque pays; par suite on vote au scrutin de liste. Mais cette règle comporte de nombreuses exceptions. Ainsi la Galicie et Cracovie sont divisées en vingt circonscriptions nommant chacune un seul député. Le Tyrol et la Bukowine ont chacun deux collèges, le premier nommant un seul et le second quatre députés. Enfin la loi récente du 4 octobre 1882 vient de diviser la Bohême en deux collèges: jusque-là les 23 députés attribués à la grande propriété de ce pays étaient nommés sur une seule liste; le parti allemand et le parti tchèque l'emportaient tour à tour, aux élections pour le Landtag et pour le Reichsrath; la minorité, quelque considérable qu'elle fût, n'avait alors aucune représentation. C'est pour obvier à cet inconvénient que le collège de la grande propriété de la Bohême a été scindé en deux groupes: le premier groupe comprend les électeurs de la grande propriété fidéicommissaire, qui sont au nombre de 56 et payent 1 095 029 florins d'impositions financières: il nomme 5 députés; le second groupe comprend les 490 électeurs de la propriété non fidéicommissaire, qui payent ensemble 2 072 742 florins: il est appelé à élire 18 députés qui sont répartis en cinq circonscriptions territoriales.

Les électeurs de la catégorie des villes forment un seul collège dans chaque pays, sauf à Trieste, où il existe trois circonscriptions.

Les électeurs des chambres de commerce votent tantôt isolément, en formant un seul collège, tantôt avec les électeurs des villes; dans ce dernier cas, ils ne forment également qu'un seul collège, mais ils votent en assemblée séparée.

Enfin les circonscriptions électorales, pour la catégorie des communes rurales, sont formées d'un certain nombre de divisions judiciaires et correspondent à peu près à nos arrondissements. Il n'est formé qu'un seul collège par pays; on en distrait, bien entendu, les communes qui appartiennent à la catégorie des villes. En principe, c'est le scrutin de liste qui est appliqué : mais, comme cela arrive toujours dans la législation autrichienne, il y a de nombreuses dérogations à la règle. Le vote est reçu *verbalement* ou par écrit, suivant ce qui se fait pour la nomination des députés à la Diète du pays; il en est de même pour la désignation des électeurs du second degré dans cette catégorie. Au contraire, le vote a lieu exclusivement par bulletins écrits dans les trois autres catégories.

Telle est dans son ensemble la législation électorale de l'Autriche : ce qui la caractérise, c'est l'extrême variété de ses dispositions suivant les catégories d'électeurs appelés à voter et suivant les différents pays de la monarchie. Il y a là quelque chose qui surprend des esprits amoureux jusqu'à l'excès de l'uniformité, comme le sont les esprits français.

Il nous reste maintenant à voir quels ont été les résultats des dernières élections. Disons tout de suite que la proportion des différents partis ne se trouvera pas sensiblement modifiée dans la nouvelle Chambre. La droite sera renforcée d'une vingtaine de sièges, la gauche affaiblie d'un nombre de voix à peu près égal; c'est dans tous les cas le maintien du cabinet Taaffe et de la politique modérée et conciliante poursuivie jusqu'ici par son chef.

Le parti allemand centraliste ne réunira plus guère que 130 à 135 voix dans le nouveau parlement. De plus il se fractionnera vraisemblablement en deux groupes ou *clubs*, comme on dit à Vienne. L'ancienne gauche restera groupée autour du docteur Herbst, dont l'élection, soit dit en passant, n'a pas laissé de souffrir certaines difficultés : battu dans deux circonscriptions de la Bohême, son ancien collège, par un candidat tchèque et par un radical allemand, le chef des gauches a été élu par la ville de Vienne et par la chambre de commerce de Reichenberg (Bohême). A côté de l'ancienne gauche, on verra très probablement se former un club national allemand, comprenant tous les députés chez lesquels le désir d'une union étroite avec l'Allemagne a plus ou moins étouffé le

patriotisme autrichien ; ce sont, par exemple, les Knotz, les Schönerer, les de Perner, tous grands admirateurs de M. de Bismarck et tous dévoués à la politique annexionniste.

Les différentes fractions de la droite disposeront d'au moins 190 voix. Le groupe qui a le plus gagné dans les dernières élections est le groupe tchèque ; il comptera 67 membres au lieu de 57 ; le groupe polonais a gagné 3 sièges et comptera 63 membres ; le groupe du comte Hohenwart (centre droit) disposera, comme par le passé, de 35 à 40 voix ; le groupe du prince Lichtenstein, qui embrasse les Allemands conservateurs et cléricaux de la Styrie, de la haute et de la basse Autriche, est celui qui a été le moins heureux ; il ne comptait guère que 20 membres, et il a perdu 3 sièges, entre autres celui du ministre de l'agriculture, le comte Jules Falkenhayn, battu par un candidat de gauche dans la haute Autriche. Ce dernier trouvera d'ailleurs facilement un autre collègue, son collègue du commerce, le baron Pino, ayant été élu deux fois en Bukowine et en Carinthie. Les autres ministres, le docteur Prazak (Tchèque), M. de Dunajewski et le baron Ziemalkowski (Polonais), ont été réélus à l'unanimité par les collèges de la Moravie et de la Galicie. Quant au comte Taaffe et au baron Conrad, l'un est membre de la Chambre des seigneurs, et l'autre ne briguaît pas de mandat parlementaire.

Le groupe du centre dirigé par le comte Coronini, qui comprend les députés italiens de Trieste et du Tyrol et quelques grands propriétaires de la Moravie, reste ce qu'il était avant le renouvellement de la Chambre, c'est-à-dire que son effectif ne dépassera pas vingt membres. Enfin une douzaine de députés, classés sous le nom d'indépendants, appartiennent à des nuances diverses : les uns sont d'anciens conservateurs allemands qui ont déserté les rangs de la droite, comme le docteur Lienbacher, promoteur des modifications apportées à la loi scolaire de 1869 ; d'autres sont des démocrates élus dans la ville de Vienne, comme Kronawetter, démagogue faubourien, aussi négligé dans sa tenue que dans son langage ; quelques-uns enfin sont des antisémites, mais c'est à peine s'il y en a trois ou quatre, la question juive ne se posant pas dans la Cisleithanie avec la même âpreté que dans l'autre moitié de l'empire, la Hongrie.

Il est intéressant de savoir comment votent respectivement les différentes catégories d'électeurs appelées à prendre part aux élections du Reichsrath. Si on se place à ce point de vue, on reconnaît que la grande propriété et les communes rurales apportent le gros appoint à la majorité gouvernementale et fédéraliste, tandis que les villes et les chambres de commerce donnent en général leurs voix aux centralistes allemands. La Bohême pourtant fait exception

à cette règle ; dans ce pays, les collèges urbains eux-mêmes se partagent à peu près également entre l'opposition et le parti ministériel. Il est facile d'en trouver la raison : c'est qu'en aucune autre province de l'empire le sentiment national ne s'est conservé avec autant de vigueur ; la nation tchèque est à coup sûr celle qui, depuis de longues années, fait preuve de la vitalité la plus grande et déploie le plus d'énergie dans la revendication de ses droits historiques.

En résumé, sur les 353 députés dont se compose le parlement de Vienne, la droite ministérielle comptera 190 membres, ce qui suffit à lui assurer la majorité, en dehors même du groupe Coronini, qui votera souvent avec elle. Ces résultats sont, comme nous le disions, la consolidation du cabinet actuel. La politique modérée, conciliante, suivie par l'honorable comte Taaffe est la seule qui soit possible. Le parti allemand sort affaibli de la lutte électorale, non seulement par la diminution des sièges qu'il occupait, mais aussi par son fractionnement probable en deux groupes plus ou moins hostiles. Quant aux groupes de droite, aucun n'est assez fort pour imposer ses volontés particulières au gouvernement ; ni les aspirations plus ou moins séparatistes des Tchèques et des Polonais, ni les tendances réactionnaires des Allemands féodaux ne réussiront à s'imposer au premier ministre dont le rôle sera, comme par le passé, de tenir la balance égale entre les partis et les nationalités et de les réunir dans un commun dévouement au chef de la monarchie austro-hongroise, l'empereur François-Joseph.

LÉON DE CROUSAZ-CRÉTET.

MÉLANGES

EXPOSITION DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE

Par Mgr Alph. CAPECELATRO, de l'Oratoire, archevêque de Capoue,

Traduite en français

Sous les yeux et avec le concours personnel de l'auteur ¹.

Trouver une *Exposition* précise de la doctrine catholique, c'est, dans tous les siècles, le besoin des âmes; mais chaque siècle, je dirais presque chaque âme demande une *Exposition* qui réponde à certaines questions, et porte la lumière sur certains points qu'une inquiète curiosité s'obstine à regarder de préférence. Réclamer pour chaque âme une exposition particulière de la doctrine, ce serait demander beaucoup et risquer fort de n'être pas écouté; et cependant le P. Lacordaire a écrit non sans raison : « Tel est le malheur des livres, aucun n'est écrit pour nous... Je suis toujours inquiet quand je recommande des livres, parce que jamais un livre ne tombe juste ². » Du moins, s'il s'agit d'un siècle, un tel désir n'a rien que de légitime; il a reçu de nos jours d'amples satisfactions. Nous avons en France d'excellents livres, écrits hier ou aujourd'hui, pour faire connaître et goûter aux âmes la vérité catholique; et l'ouvrage que j'annonce en augmentera le nombre. L'auteur, qui a revu la traduction de son livre et qui l'*authentique* ainsi, jouit en Italie d'une renommée et d'une autorité que Léon XIII a consacrées en appelant d'abord le P. Capece-latro à la charge de sous-bibliothécaire du Vatican, puis au siège archiépiscopal de Capoue, illustré par Bellarmin. L'historien de sainte Catherine de Sienne et de saint Philippe Néri, l'auteur d'une *Vie de Jésus-Christ*, pieuse et savante tout ensemble, était merveilleusement apte à présenter aux hommes de notre temps la synthèse de vérités catholiques. Mgr Capece-latro nous découvrira d'avance

¹ Paris, Lethielleux, 1884, 2 vol. petit in-8°.

² *Lettres à des jeunes gens. Sur l'Église.*

la méthode qu'il a adoptée. « Je crois, avec saint Augustin, dit-il, que, pour parvenir à ranimer la foi, il faut parler à l'âme tout entière, cœur, imagination et intelligence, en captiver toutes les facultés enfin. La *Cité de Dieu* offre un magnifique exemple de ce système. Est-ce un livre de théologie, de métaphysique, d'histoire, d'interprétation biblique que le grand évêque a composé là? Impossible de le dire justement, parce que chacune de ces matières y est traitée avec une égale perfection. Or l'époque où nous sommes a beaucoup plus d'analogie avec l'époque où vivait saint Augustin qu'avec le moyen âge ou le seizième siècle, qui ont enfanté, l'un, la scolastique, l'autre, la théologie positive. Aussi, dans mon ardent désir de gagner des âmes à Dieu, ai-je été porté tout naturellement à suivre les traces vénérées du grand évêque, d'aussi près que me permettent mes faibles moyens, et je l'ai fait d'autant plus volontiers que son système correspond entièrement à ma nature, à mes études et à mon vif besoin de me révéler moi-même tout entier dans mes études. »

Nous sommes donc en présence de la méthode de saint Augustin, et, ce qui vaut mieux encore, en présence d'une âme en qui l'évêque d'Hippone se reconnaîtrait aisément. Comme son modèle, Mgr Capece-latro mêle des effusions pieuses, de chaleureuses exhortations, à l'exposé ou à la démonstration de la doctrine; mais, faut-il en faire la remarque? le mouvement qui l'entraîne vers Dieu et vers les âmes n'enlève rien à la clarté de l'exposition, à la force des arguments. Quel lecteur des *Confessions* de saint Augustin oserait dire que la métaphysique et la théologie, dont ce livre abonde, perdent quelque chose à s'embraser et à se transfigurer au foyer d'une charité ardente?

L'ouvrage de Mgr Capece-latro se divise en trois parties : *Dieu, Jésus-Christ, l'Église*. Toutes les questions de quelque importance y sont abordées; l'auteur s'est bien gardé d'omettre celles qui, de nos jours, ont soulevé le plus de controverses. Veut-on savoir avec quelle exactitude, avec quelle fermeté, et aussi avec quelle délicatesse, il a traité ces derniers points? Qu'on lise, par exemple, les pages que l'archevêque de Capoue a écrites sur les rapports de l'Église et de l'État, ou sur l'infaillibilité du Souverain Pontife. « Malgré tous les efforts de l'orgueil pour séparer le ciel de la terre, l'infini du fini, l'éternel du temporel, dit Mgr Capece-latro, l'homme, aspirant par sa nature à ces divers ordres de biens, s'efforcera toujours de les harmoniser... Quand l'État pose les fondements de la vie civile sur les principes de la religion, l'harmonie s'établit d'elle-même entre les deux sociétés; mais elle s'endort dans l'indifférence religieuse, lorsqu'il est hostile à la foi. Alors, n'est-ce point le devoir des hommes bien pensants de chercher par tous les moyens possibles à créer un lien quelconque entre l'Église et l'État, tel que le font les

circonstances présentes, sans s'astreindre à maintenir ou à rétablir les liens d'un temps passé? Une société civile, aux trois quarts incroyable, peut-elle être unie à l'Église comme l'était la société qui incarnait en quelque sorte le droit ecclésiastique dans ses lois, et en faisait un élément indispensable à son existence? Résignons-nous donc à voir succéder à l'accord complet et spontané, qui existait autrefois entre l'Église et l'État, l'accord partiel et laborieusement combiné des concordats qui ont commencé avec la Réforme. »

Je citerai encore les graves considérations qui terminent le chapitre que Mgr Capecelatro a consacré à l'infailibilité du pape. « Certes, le fait d'un homme *infaillible en lui-même* est une chose qui répugne à la raison; mais le fait d'un homme devenant, en certaines circonstances solennelles, l'instrument de l'infailibilité de Dieu, s'harmonise pleinement avec toutes les théories du christianisme... Quel avantage l'Église recueillera-t-elle de cette définition solennelle...? Si nous ne le voyons pas encore clairement, nos neveux le verront mieux que nous ne pouvons le voir aujourd'hui; ils le verront dans les événements où l'action de Dieu sur l'Église se manifestera sans voile, et où ils seront appelés à prendre part. C'est de longue main que la Providence dispose les voies de l'avenir. »

On le voit, sous la plume de l'archevêque de Capoue, la vérité ne revêt point l'apparence du paradoxe et ne prend jamais l'allure du défi. J'ajouterai que nul n'excelle mieux que lui à faire ressortir les secrètes et puissantes affinités qui attirent vers la doctrine catholique ce qu'il y a de meilleur et de plus élevé dans l'âme humaine.

Augustin LARGENT,
prêtre de l'Oratoire.

REVUE DES SCIENCES

Le choléra en Espagne. — Encore les vaccinations anticholériques du docteur Ferran. — Les conclusions de la commission du gouvernement espagnol. — Ce que l'on pense de la méthode Ferran. — Doutes et critiques. — Statistique des vaccinés et non vaccinés. — Conclusion. — Suggestions hypnotiques au laboratoire de la faculté de Nancy. — Expériences extraordinaires. — La somnambule Élixa N. — Procès-verbal. — Médecine : Un nouveau médicament. — Traitement de l'asthme. — La pyridine, son origine et son action. — Chimie : Les farines par cylindre et les farines par meules. — Comparaison. — Rôle des huiles du grain dans la panification. — Pains à l'huile d'amandes douces. — Les affiches de Rouen et l'acide sulfureux dans l'atmosphère des villes. — Nouveau combustible aux noix d'olives. — Les bouquets maquillés. — Roses bleues, roses vertes. — Les fleurs teintes à la minute. — Météorologie : Encore les lueurs crépusculaires en 1885.

Les vaccinations anticholériques du docteur Ferran continuent à préoccuper l'opinion publique. M. Ferran affirme que son procédé est efficace; les physiologistes émettent des doutes de plus en plus nombreux. Nous avons fait connaître l'esprit et la méthode du médecin de Tortosa ¹. On inocule au moins une fois une culture pure de bacilles-virgules; l'économie est à peine atteinte, le malaise passe vite et la vaccination est obtenue. Comment le prouver? M. Ferran pense le démontrer en faisant remarquer qu'une seconde inoculation n'amène plus aucun symptôme morbide. L'argument n'est que spécieux. La question est plus complexe et nécessitera beaucoup de temps avant d'être éclaircie.

M. Ferran croit avoir découvert un mode de reproduction du bacille-virgule qui avait échappé jusqu'ici; il décrit les métamorphoses du bacille. Koch et différents bactériologistes répliquent que M. Ferran se trompe et qu'il prend ses désirs pour des réalités ². Le débat ne

¹ Le *Correspondant* du 10 mai.

² M. le docteur Capitan, par exemple, ne comprend guère comment M. Ferran peut observer la genèse des bacilles, telle qu'il l'a décrite avec son mode opératoire, car, pour y voir un peu clair dans les évolutions du microbe, il faudrait toute une série de précautions et d'appareils dont il n'est pas fait mention. En outre quand on inocule dans les voies intestinales des matières cholériques, les inoculations réussissent toujours; or elles échouent avec le liquide Ferran. M. Capitan pense que le liquide est loin

fait que commencer, et, bien que l'on envoie en Espagne commissions sur commissions, il est à craindre que nous ne sachions pas encore de longtemps où est la vérité. Il pourrait se faire aussi que M. Ferran se trompât en théorie et que cependant ses inoculations créassent chez les vaccinés un terrain qui les rendissent réfractaires dans une certaine limite à l'invasion du mal. Tous ces problèmes sont très obscurs.

Le gouvernement espagnol, qui avait d'abord défendu les vaccinations, est revenu sur sa décision prématurée. La commission qu'il avait nommée pour suivre les essais a formulé des conclusions très sages, qui ne nous renseignent pas beaucoup sur la méthode; mais elles ne pouvaient être plus explicites en l'état des choses. Les voici : 1° les inoculations sont inoffensives; 2° les cultures de M. Ferran sont des cultures de bacilles pures¹; 3° on ne saurait avancer qu'elles sont efficaces; 4° il y a intérêt à tous les points de vue à les propager. Et en effet, elles se propagent considérablement, ce qui a le double avantage de rassurer la population qui les réclame de tous côtés et de constituer un champ de contrôle pour la statistique. A Alcira, où il y a 8794 vaccinés et 7216 non vaccinés, il y a eu

	CAS	MORTS	GUÉRIS
Non vaccinés	118	71	47
Vaccinés	14	3	11
Revaccinés	8	0	8

A Algesit, où il y a 893 vaccinés et 6963 non vaccinés, on trouve

	CAS	MORTS	GUÉRIS	EN TRAITEMENT
Non vaccinés	213	92	136	35
Vaccinés	8	0	8	0

Evidemment ces petites statistiques ne disent pas grand'chose, mais enfin elles pourraient être défavorables à la vaccination, et elles sont au contraire en sa faveur.

Il nous faudra attendre patiemment pour revenir sur le sujet non seulement que les commissions aient terminé leurs études, mais encore que la statistique ait pris de l'extension. Jusque-là, il convient de rester tout aussi loin des enthousiastes que des sceptiques. Certes, on ne voit pas bien comment la vaccination agirait ici quand le choléra passe pour une maladie qui peut récidiver; on ne sait même pas si l'on inocule réellement le choléra, mais au fond qu'importerait si l'on inoculait *quelque chose* qui pendant des semaines seulement rendrait

d'être bien préparé et que son inoculation provoque simplement une sorte de septicémie artificielle, incapable de préserver du choléra.

¹ C'est là une affirmation qui appelle toutes nos réserves.

l'organisme réfractaire à la maladie? Laissons faire l'expérience et peut-être en sortira-t-il une découverte heureuse.

L'Espagne est, malheureusement, assez envahie par le fléau pour qu'on n'hésite pas à mettre à l'essai tous les moyens de précaution rationnels. 1885 a hérité de 1884 en Espagne. Ce sont des contrebandiers qui, venant d'Alger et d'Oran, ont transporté le choléra dans la province d'Alicante en septembre 1884. Trois villes espagnoles furent envahies. On établit des cordons sanitaires; un des gardes civils qui faisait partie de ces cordons illusoire vint de Beniopia, ville infectée, à Jativa et y apporta le choléra. C'est ainsi que la maladie pénétra dans la province de Valence. Le bacille-virgule y passa l'hiver inactif, mais se réveilla aux premières chaleurs. L'épidémie descendit le cours d'eau du Jucar, et ainsi, peu à peu, le mal s'éten lit. On sait le reste.

Ce que l'on ne sait pas et ce qu'il est difficile d'expliquer, c'est pourquoi des régions qui ont eu le choléra avec violence, comme, en France, Toulon et Marseille; en Italie, Naples, n'ont conservé aucun bacille actif. On ne comprend guère qu'après une explosion microbique aussi formidable, il ne reste pas trace de bacille sous une forme ou sous une autre. Évidemment, nos connaissances sont bien incomplètes sur tous ces points, et l'étiologie du choléra reste entourée d'obscurités profondes. C'est parce que nous sommes obligés d'aller à tâtons qu'il ne faut pas, d'un trait de plume, déclarer qu'un système de préservation est faux ou chimérique. Soyons patients et laissons le temps et les faits condamner ce qui est condamnable et affirmer ce qui est vrai et utile.

A la dernière heure, nous apprenons que M. Brouardel est revenu d'Espagne avec un rapport négatif, M. Ferran lui ayant refusé tout renseignement.

La suggestion hypnotique devient bien extraordinaire! Nous avons à raconter aujourd'hui un fait qui nous a été transmis par M. Liégeois, de Nancy, et qui est tout au moins très singulier. On sait qu'on tire parti de la suggestion pour obtenir certaines guérisons. M. le docteur Liébault, à Nancy, a beaucoup écrit sur ce sujet, et il a guéri, ce qui vaut mieux, un grand nombre de personnes. Un de ses adeptes, M. Focachon, pharmacien à Charmes-sur-Moselle (Vosges), a soumis avec succès au traitement hypnotique une hystéro-épileptique qui, depuis quinze ans, avait des crises qui se renouvelaient de trois à cinq fois par mois. Aujourd'hui, le sujet va bien et les crises ont disparu. Élisa N. est un sujet remarquable. C'est sur elle qu'ont eu lieu les expériences que nous allons résumer.

Élisa N. s'étant plainte un matin de souffrir d'une douleur très vive au côté, M. Focachon résolut de lui suggérer, pendant le sommeil

provoqué, qu'on lui mettait un vésicatoire pour la guérir. « Je vous pose un vésicatoire là, n'y touchez pas, dit M. Focachon; il vous brûlera un peu, les cloques viendront et demain vous ne souffrirez plus. » Or, on ne mit rien du tout sur la peau; le vésicatoire était fictif. Et cependant le lendemain à la place indiquée, on aurait dit qu'en effet un vésicatoire avait été posé et qu'il avait produit tout son effet. On trouvait une grosse boule remplie de sérosité. Et la douleur était supprimée.

De même, quelque temps après, M. Focachon avait recours au même procédé pour faire disparaître chez Elisa N. une douleur névralgique située à la région claviculaire droite. Sur simple suggestion verbale faite pendant le sommeil somnambulique, il déterminait des brûlures en tout semblables à celles qu'eût données l'application des pointes de feu. Ces brûlures bien nettement accusées laissèrent des eschares réelles.

Ces faits semblent incroyables; comment peut-on ainsi par simple imagination déterminer des phénomènes matériels. Avisés de ces résultats, MM. Liébault, Bernheim et Beaunis, professeurs à la Faculté de médecine de Nancy, voulurent voir. M. Focachon amena Elisa N. à Nancy, à la clinique du docteur Liébault. M. le docteur Bernheim indiqua lui-même comme devant devenir le siège de la vésication une partie du corps qui, située entre les deux épaules, ne pouvait être atteinte avec les mains par le sujet. La suggestion fut faite ensuite, mais malheureusement un peu tard dans la matinée, M. Bernheim ayant été retenu par son service d'hôpital. M. Focachon et M. Liébault surveillèrent la dormeuse jusqu'à 5 h. On procéda alors à la vérification des effets attendus en présence de MM. Bernheim, Liégeois et Dumont, chef des travaux de physique à la Faculté de médecine. On constata une rougeur circonscrite dans les limites tracées à l'avance et en quelques endroits des points de couleur foncée, présentant une certaine saillie. Le sujet se plaignait d'une sensation de brûlure et de démangeaison qui le portait à se frotter le dos contre les meubles; il fallait l'en empêcher. Cette expérience fut interrompue par la nécessité où se trouvait M. Focachon de retourner à Charmes. Elle ne fut pas jugée suffisamment concluante, et il fut convenu qu'on la renouvelerait à la première occasion.

Cependant, le lendemain M. Focachon envoyait à Nancy un télégramme, puis une lettre renfermant un certificat de M. le docteur Chevreux, de Charmes. Ce praticien avait constaté l'existence chez Elisa N. d'un système vésiculeux entre les deux épaules avec apparition d'un liquide purulent.

Mais la somnambule avait échappé à toute surveillance pendant la nuit qui avait suivi son retour à Charmes. L'épreuve ne pouvait être

considérée comme concluante. De nouveau M. Focachon se rendit à Nancy avec son sujet.

Nous croyons devoir reproduire le procès-verbal de l'expérience.

« En présence de MM. Beaunis, Bernheim, Liébault, Liégeois, etc., Éliisa N. fut endormie par M. Focachon. Pendant son sommeil, on lui appliqua sur l'épaule gauche huit carrés de papier timbres-poste gommés en lui suggérant qu'on lui posait un vésicatoire ¹. Le papier de timbre est maintenu par du diachylon et une compresse. Puis Éliisa N. est laissée dans cet état toute la journée, après avoir été réveillée deux fois pour le repas du midi et celui du soir. Mais on la surveille et on ne la perd pas de vue. Pour la nuit, M. Focachon l'endort en lui suggérant qu'elle ne se réveillera que le lendemain matin à sept heures, ce qui eut lieu exactement. Le lendemain à huit heures et demie, M. Focachon enleva le pansement en présence de MM. Beaunis, Bernheim, etc. Nous constatons d'abord que les carrés de timbres-poste n'ont pas été dérangés. Ceux-ci enlevés, le lieu d'application présente l'aspect suivant : dans l'étendue de 4 centimètres sur 5, on voit l'épiderme épaissi et mortifié d'une couleur blanc-jaunâtre. Seulement l'épiderme n'est pas enlevé et il ne se forme pas de cloque ; il est épaissi un peu plus et présente en un mot l'aspect et les caractères de la période qui précède immédiatement la vésication proprement dite. Cette région de la peau est entourée d'une zone de rougeur intense avec gonflement. Cette zone a environ un demi-centimètre de largeur. Ces faits constatés, on replace une compresse sèche par-dessus pour pouvoir examiner la peau un peu plus tard. Le même jour à onze heures et demie, la peau présente le même aspect que le matin.

« Ont signé le procès-verbal : MM. les professeurs Beaunis, Bernheim, Liégeois ; MM. Liébault, Simon, Laurent, Brulard. »

Le surlendemain de l'expérience, M. Focachon annonçait à M. Liébault que lors de son retour à Charmes, le jour même où avait été dressé le procès-verbal qui précède, il avait constaté sur Éliisa N. et photographié vers quatre heures du soir quatre ou cinq phlyctènes à la place où les expérimentateurs avaient reconnu la vésication en voie de se former ; le lendemain il s'échappait de la plaie une sérosité épaisse et laiteuse. Nous avons sous les yeux la photographie qui a été envoyée à chacun des expérimentateurs de Nancy. L'action vésicante y est manifeste.

Nous n'avons rien, quant à présent, à ajouter aux faits signalés par

¹ Si cette fois, on a appliqué des timbres-poste sur l'instigation de M. Liégeois, c'est pour rendre l'esprit du sujet plus attentif à l'idée de vésication et pour éviter tout prétexte à fraude. Jusque-là, on n'avait appliqué aucun papier.

les professeurs de Nancy. L'expérience est bien extraordinaire; elle doit fixer l'attention. L'avenir dira quelles proportions véritables il convient de lui donner. En tout cas, elle méritait d'être rapportée ici, ne fût-ce qu'à titre de document pour l'histoire des sciences.

On parle beaucoup d'un nouveau médicament qui paraît en effet devoir prendre une certaine place en thérapeutique. Nous voulons parler de la pyridine signalée à l'Académie des sciences par M. le professeur Germain Sée. La pyridine serait très efficace dans le traitement de l'asthme, quelle que soit sa forme. Les asthmatiques sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le suppose: il en est même qui n'apprennent qu'ils le sont que dans l'âge très mûr, quand les accès arrivent répétés et douloureux. L'asthme nerveux est généralement l'apanage des asthmatiques et des rhumatisants. Il est bon d'appeler sur ce point l'attention, car la maladie peut se guérir assez facilement au début. Le vrai traitement de l'asthme est l'ioduration, l'emploi de l'iodure de potassium à très haute dose. Asthme nerveux, emphysémateux catarrhal, d'origine goutteuse ou dartreuse, etc., toutes ces formes cèdent à l'ioduration. Cependant il est des cas où le malade éprouve de l'intolérance pour l'iode, alors la pyridine sera tout indiquée; ce sera d'ailleurs un adjuvant précieux.

Voici en quelques lignes l'histoire du nouveau médicament. Les asthmatiques se trouvent bien de l'usage de quelques remèdes empiriques, cigarettes de datura, papiers nitrés, etc. Pourquoi? M. Sée a eu le bon esprit de se le demander et de chercher. Or la combustion de certaines plantes, de certains alcaloïdes développe toujours des composés complexes et parmi ceux-là de la pyridine. L'agent efficace des remèdes empiriques ne serait-il pas la pyridine? M. Sée, avec M. Bochefontaine, chef de son laboratoire, a étudié sur les animaux l'action de cette substance. C'est ainsi qu'il découvrit que la pyridine était le calmant par excellence de l'excitabilité réflexe. Les agents physiologiques qui excitent la réflexivité de la moelle ou du centre respiratoire sont nombreux; mais on ne possédait pas d'agent inoffensif déterminant l'effet inverse. C'est sous ce rapport que la pyridine deviendra un médicament précieux. Il est évident qu'elle agit sur les asthmatiques en calmant et modérant les spasmes du poumon.

La pyridine est un liquide incolore qui se vaporise à l'air et possède une odeur pénétrante. Aspirée avec l'air, elle est absolument inoffensive. Les chimistes l'ont souvent isolée; on la trouve dans les produits de la distillation sèche des matières organiques, goudron de houille, alcaloïdes, cinchonine, quinine, morphine, etc., dans les produits de la fumée de tabac, etc. Elle n'a qu'un inconvénient jusqu'ici, c'est de coûter cher.

Quoi qu'il en soit, voici comment M. Germain Sée l'utilise. On verse sur une assiette 4 ou 5 grammes de pyridine et on aspire les vapeurs mélangées d'air qui se diffusent dans une pièce dont le cube pour la dose indiquée ne doit pas dépasser 25 mètres. C'est une sorte de fumigation en chambre. Les inhalations doivent durer de vingt à trente minutes et être répétées trois fois par jour. La pyridine pénètre rapidement dans le sang; l'oppression diminue et, après deux ou trois séances, la sibilance de la poitrine diminue ou disparaît. L'amélioration se produit même chez les asthmatiques cardiaques. Cette médication paraît énergique, et nous espérons qu'elle soulagera tout au moins un grand nombre de malades.

On sait que l'on tend un peu partout à remplacer les farines obtenues au moyen de l'ancien système des meules par les farines provenant de la mouture aux cylindres. Il y aurait beaucoup à dire à cet égard. Mais, quoi qu'il en soit, aux farines obtenues à l'aide des cylindres, appartiennent des avantages incontestables. Les germes du blé, l'huile très altérable qu'ils renferment sont éliminés; de même, les débris de l'enveloppe. Aussi les farines se conservent mieux et sont d'une extrême blancheur. D'autre part, les pains fabriqués avec les nouvelles farines sont moins savoureux, moins plastiques et perdent leur fraîcheur plus vite que les pains fabriqués avec les anciennes farines.

M. Lucas, directeur du marché des farines huit marques de Paris, s'est demandé si ces défauts ne proviendraient pas précisément de l'élimination des germes et surtout de la matière grasse qu'ils renferment. Il faudrait dans ce cas réintégrer dans la farine de cylindre au moment de la panification une proportion convenable de matière grasse. L'élimination du germe en fait sortir environ 2 millièmes en poids. En conséquence, M. Lucas a choisi l'huile d'amande douce qui ne s'altère pas au contact de l'air et qui possède un goût agréable, et il en a mis des proportions convenables dans les pâtes. D'après M. Aimé Girard, qui a communiqué le fait à la Société d'encouragement, cette addition rend en effet les pâtes souples, soyeuses, faciles à travailler, et les pains, aussi agréables au goût que ceux que donnent les farines de meules, se sont montrés, après un ou deux jours de fabrication, aussi frais, aussi bien conservés que les pains ordinaires. La méthode est facile à appliquer.

Les affiches ont quelquefois du bon, même pour la science, comme vient de s'en apercevoir un physicien de mérite, M. G. Witz. Il paraît que l'on affectionne à Rouen les affiches de couleur orange vif. Les affiches communes pour location sont toutes de cette teinte voyante. Or M. Witz a observé qu'au bout de quelques mois, de quelques

semaines, ces affiches ont les pâles couleurs; elles tournent au blanc. Ce n'est pas l'effet de la lumière, car la décoloration se produit même dans l'obscurité. Pourquoi ce changement de teinte.

La matière colorante est le minium ou le mine orange, c'est-à-dire du plombate de protoxyde de plomb. Or les affiches blanchies donnent à l'analyse chimique des quantités appréciables de sulfite de plomb. C'est que l'air renferme de l'*acide sulfureux* qui décompose le plombate de plomb et forme une combinaison nouvelle. Il y a de l'acide sulfureux dans l'atmosphère des villes où l'on brûle de la houille sous toutes les formes, surtout pendant la saison froide. Toutes les personnes, malheureusement trop nombreuses, qui se servent en hiver de poêles dits mobiles ont pu remarquer que leur argenterie noircit; tous les métaux de l'appartement se couvrent d'une patine noirâtre; l'effet est dû à l'acide sulfureux qui se dégage pendant la combustion du coke. Dans l'air des villes, une partie de cet acide sulfureux s'oxyde, passe à l'état d'acide sulfurique, que l'on retrouve notamment dans les eaux de pluie des villes manufacturières. Aussi la surface des marbres se dépolit à la longue et se transforme en sulfate de chaux.

Il suffit de mouiller une des affiches de Rouen avec une solution d'amidon iodique pour voir le papier sulfité passer au violet intense. Les mêmes affiches qui blanchissent à Rouen restent colorées à la campagne. Plus on se rapproche de la périphérie de la ville, et plus la décoloration est faible. L'acide sulfureux n'existe réellement que dans l'air des villes, dégagé par les cheminées de nos maisons et de nos usines. Cet acide sulfureux répandu à petites doses ne saurait exercer directement aucun effet nuisible sur la santé. Toutefois, comme le fait remarquer M. Witz, il détruit l'ozone; il est probable que si l'air des villes est si peu riche en ozone, très répandu à la campagne, cela pourrait bien tenir, en grande partie, à ce que l'acide sulfureux s'oxyde à ses dépens. A l'observatoire de Montsouris, on constate qu'il y a peu d'ozone par les vents du nord qui ont traversé tous les quartiers de la ville, tandis qu'il y en a toujours plus ou moins par les vents du sud, qui viennent des champs. Quoi qu'il en soit, les observations de M. Witz ont de l'intérêt et mettent hors de doute la présence soupçonnée, mais non démontrée jusqu'ici, de l'acide sulfureux dans l'atmosphère des grandes villes.

La chimie en horticulture! Indiquons, mais avec l'espoir qu'on ne la mettra pas trop en pratique, un procédé de maquillage des fleurs, bien fait pour mystifier les amateurs. C'est avant tout pour mettre en garde contre les mystifications que nous livrons le secret de la chimie. On a en effet proposé à prix d'or des variétés de roses qui n'existent pas, roses bleues, roses panachées de toutes teintes, etc.

On peut même teindre toutes les fleurs d'un parterre, crime abominable... pauvres fleurs!

S'il s'agit de faire un bouquet aux variétés les plus excentriques, la méthode est simple. La fleur coupée est mise dans un bain renfermant un peu de carbonate de potasse; on la lave à l'eau pure ensuite, pour enlever l'excès de mordant et on la plonge, pour finir, au milieu d'une solution de fuchsine dans de l'eau distillée ou de l'eau de pluie. Par exemple, avec la fuchsine dite « bleue de lumière » une rose blanche sort du bain absolument bleue; avec une teinture verte, absolument verte, etc. Si l'on diminue la dose de potasse, la couleur ne mord pas également partout, et la fleur est panachée. Souvent les roses unicolores ou panachées sont largement bordées d'un bleu foncé avec des reflets gorge de pigeon. Si l'on colore des boutons, on obtient des roses singulières : franges bleues, taches bleues avec le centre blanc. Jamais on ne supposerait ces roses teintes; l'illusion est complète, elles se conservent aussi longtemps que les autres roses et gardent leur parfum.

Pour colorer les fleurs sur pied, il suffit, le matin, de bonne heure, avant que le soleil ait passé sur les massifs, de les saupoudrer avec de la fuchsine de différentes couleurs. La rosée fait dissoudre la teinture, et l'on peint littéralement les fleurs. Tel est en quelques lignes l'art de déguiser et de maquiller les fleurs d'un jardin. C'est un art qui relève surtout du laboratoire municipal. Mais enfin pour une fois et en faveur des gens désœuvrés, il est bien permis d'être indiscret et de révéler le moyen qu'emploient, pour tromper momentanément les amateurs, quelques chimistes trop enthousiastes des couleurs extraites de la houille.

•Un combustible original! Il a figuré à l'exposition de Turin. Il est préparé avec des noyaux d'olives qui n'avaient jusqu'ici aucun emploi et qui existent en quantités énormes dans les pays chauds. L'Italie seule en produit 800 000 tonnes par an. M. Rubino agglomère ces noyaux et les présente sous différentes formes. On a soumis ce combustible à des essais dans le foyer d'une grande chaudière d'usine. Les essais ont été satisfaisants, puisque un kilogramme a développé à peu près autant de chaleur qu'un kilogramme de houille, soit 7500 calories. Si cela était réellement, l'idée serait excellente, notamment pour l'Italie qui ne possède aucune mine de houille. Mais nous verrons par la pratique s'il ne faut pas en rabattre un peu des prétentions du nouveau combustible.

Tout le monde se rappelle les splendides illuminations crépusculaires que l'on observa en Europe à la fin de l'année 1883. Pendant

toute l'année 1884, le soleil resta entouré d'une auréole particulière qui a vivement préoccupé les météorologistes. Quelques physiciens attribuèrent ces phénomènes anormaux à l'existence dans les hautes régions de poussières et de cendres provenant de l'éruption du volcan de Krakatoa. Or voici que l'on signale l'apparition des mêmes lueurs. Cette fois dira-t-on encore que des poussières qui seraient restées en suspension depuis deux ans en sont encore la cause? Tout obéit à la pesanteur, même les corps les plus légers; les cendres du Krakatoa sont tombées depuis longtemps. Quoi qu'il en soit, le P. J. Denza a écrit à l'Académie des sciences qu'en Italie et jusqu'en Sicile, les lueurs étaient devenues très intenses à partir de la fin de mai. Dans les journées du 4 et du 5 juin, aussitôt après le coucher du soleil, le ciel semblait en feu, le rouge qui le colorait était vif et éclatant. Pendant la soirée du 13 juin, le spectacle a rivalisé avec ceux qu'a offerts le ciel en 1883.

A 8 h. 25 m. la lumière, qui brillait sur les crêtes éblouissantes des Alpes Grées derrière lesquelles le soleil venait de disparaître, se montrait avec un éclat d'or resplendissant, qui en s'élevant devenait orange, puis rose tendre et atteignait ainsi au-delà de 60° sur l'horizon. La coloration s'étendait vers le nord jusqu'aux Alpes Pennines. La teinte rose a atteint son maximum de hauteur et d'intensité entre 9 h. et 9 h. 15 m.; le phénomène a cessé vers 9 h. 50 m.

L'apparition est venue dans les mêmes conditions atmosphériques qu'en 1883, c'est-à-dire avec baromètre haut, après les fortes dépressions des mois précédents qui ont duré jusqu'au 20 mai. Le P. Denza est d'avis que toutes ces illuminations crépusculaires ont pour origine la vapeur d'eau disséminée dans les hautes régions de l'atmosphère.

Ajoutons qu'en France on a noté les mêmes apparitions lumineuses. Nous les avons observées notamment à Paris le 13; on les a vues au Havre, à Orléans, à Argentan, à Marseille, etc. Le phénomène paraît donc général comme pendant l'automne et l'hiver de 1883.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juillet 1885.

En vérité, la République sent trop peu la responsabilité de ses maux et elle s'aveugle sur les causes de ses accidents. Ses hommes d'État devraient moins se plaindre du hasard, moins accuser le destin, moins crier à la fatalité. Il y a mille raisons pour qu'un gouvernement qui a une politique si variable et si peu d'haleine dans ses desseins soit le régime même de l'imprévoyance. Ce qu'ils imputent à la fortune capricieuse et injuste, ce n'est guère que leur propre erreur, celle de leur jugement et de leur conduite. On s'en va courant une aventure, à un bout du monde : on y mène une expédition avec des forces insuffisantes, avec des moyens fallacieux ; on en change sans cesse la direction ; on pousse follement à travers l'inconnu une entreprise qu'on ne sait plus comment régler ; on se heurte à des obstacles qu'on n'a pas voulu mesurer, on se jette dans des périls qu'on n'a pas voulu regarder ; on finit par s'effrayer un jour, et, pour se tirer d'affaire, on subit des conditions qu'on rejetait d'abord, on a recours à des expédients, on se confie à des échappatoires. Quoi d'étonnant si, à travers ce peu de suite et parmi tant de bévues, les unes seulement sottes, les autres absolument criminelles, on a certaines déconvenues dont on prétend encore se dissimuler l'origine ou la portée, en les appelant avec complaisance des surprises. Surprises étranges que ces événements qui ne sont dus presque tout entiers qu'à un manque de prudence et de sagacité ! L'aventure du Tonkin en est pleine. On a eu la surprise d'Hanoï, puis celle de Bac-Lé, puis celle de Langson ; hier, celle de Hué. Mais quoi ! d'incident en incident, n'est-ce pas toujours la conséquence de la même illusion ? Et, dans la série de ces malheurs dont nos hommes d'État républicains se montrent si stupéfaits, qu'est-ce qui agit réellement, si ce n'est la logique de leurs fautes ?

Le général de Courcy, qui commande en chef notre armée du

Tonkin, arrivait à Hué, le 2 juillet, escorté d'un bataillon de zouaves et d'une compagnie de chasseurs. Ce n'est pas le cortège ordinaire d'un diplomate, même dans cet Extrême-Orient. Mais, si M. de Courcy se présente à l'empereur d'Annam avec le titre tout civil de résident général de France, son ambassade n'en est pas moins militaire, temporairement. Il faut déployer l'appareil de nos armes parmi ce peuple qui doute de notre force, qui croyait peut-être aux mensongères victoires de la Chine et que le dernier traité de Tien-Tsin a même dû enhardir dans cette opinion : les armes, voilà certes la pompe principale, le luxe nécessaire du nouvel ambassadeur. Et puis, il faut se prémunir contre les mandarins perfides qui dominent dans cette cour de Hué, sous le nom de l'adolescent que Nguyen-Van-Tuong a daigné couronner après avoir assassiné tour à tour deux empereurs, Tu-Duc et Hiep-Hoa. La précaution n'aura pas été inutile. Ostensiblement, pour mieux fêter par des honneurs exceptionnels la présence du général de Courcy, Nguyen-Van-Tuong a rassemblé à Hué plus de 40 000 hommes. Avec eux, ce meurtrier de ses princes va tenter un massacre de ses hôtes, les Français. Il y avait deux jours qu'on parlementait sur le cérémonial de la réception. Le 5, à une heure du matin, un grand incendie s'allume autour de la Légation, où demeure le résident particulier, M. de Champeaux; les troupes qui la protègent s'éveillent au milieu des flammes : les Annamites ont mis le feu aux « paillettes » sous le toit léger desquelles logent nos soldats. Sur l'autre bord de la rivière de Hué se dresse la vaste citadelle qui contient le palais de l'empereur; une foule de mandarins, de gardes, de serviteurs y habitent. C'est dans un angle de cette citadelle, au long d'un faubourg appelé Mang-Ca, que campe, auprès du général de Courcy, le bataillon de zouaves qu'il avait amené. Les Annamites y ont mis le feu aussi; ils bombardent tout ce quartier. Les assaillants sont au nombre de 30 000. Dès l'aube, à peine les Français se sont-ils reconnus qu'ils ont repoussé l'ennemi; leur courage a eu raison de cette multitude. A onze heures du matin, le général de Courcy pouvait télégraphier : « La citadelle est en notre pouvoir avec mille pièces de canon. »

On a le droit d'espérer qu'en attendant les troupes qu'il appelle de Hai-Phong, le général de Courcy résistera victorieusement à tous les assauts des Annamites, bien qu'il n'ait sous ses ordres qu'une douzaine de cents hommes et que le pourtour de la citadelle soit immense. La vieille bravoure de notre race a su faire encore des miracles, depuis quinze ans, derrière le moindre mur, au moindre créneau des places qu'il fallait défendre, le lendemain même de batailles malheureuses. C'était à Bitche, à Belfort, en 1870; c'était

naguère à Tuyen-Quan. Mais, quelque foi qu'on puisse avoir en cette vertu de nos soldats, il n'en est pas moins sûr que l'insidieuse attaque des Annamites a quelque chose d'inquiétant pour la paix qui commençait à régner au Tonkin. Il y a dans le guet-apens de Hué plus qu'une trahison, il y a un défi. Les mandarins qui ont concerté l'attaque savaient bien qu'un attentat entrepris comme en règle, avec 30 000 hommes, non seulement contre un ambassadeur couvert de son titre, mais contre un général enveloppé de son drapeau, c'est la guerre. Ils veulent donc la guerre? Ils y sont donc prêts? Et la crainte d'attirer à Hué l'armée qui se repose au Tonkin ne les aura donc pas intimidés? Est-ce à l'instigation de la Chine qu'ils auraient commis cet acte audacieux? Serait-ce avec ses secours plus ou moins secrets qu'ils comptent lutter contre nos troupes? Sont-ils d'accord avec les chefs des Pavillons Noirs? La France va-t-elle avoir sa guerre de l'Annam comme elle a eu sa guerre du Tonkin? Nous faudra-t-il conquérir l'Annam tout entier, province par province, ville par ville, toujours conduits par les nécessités de la guerre plus au loin, vers des limites incertaines et où la sécurité n'est qu'éphémère? Autant de graves questions qui viennent troubler l'optimisme de nos hommes d'État républicains, à l'heure même où, célébrant les bienfaits de leur traité de Tien-Tsin, ils adjuraient déjà les électeurs d'oublier la sanglante et coûteuse aventure du Tonkin. Ah! décidément, leur sagesse était bien courte! Ils ne connaissent pas ce monde de l'Extrême-Orient; ils étaient bien naïfs d'imaginer que des traités signés après tant de fautes, parmi tant de vicissitudes et jusque sous le coup d'une défaite, pouvaient garantir quoi que ce soit là-bas; ils n'avaient pas aperçu tout le danger d'une occupation qui embrasse un si large empire, des confins du Cambodge et de l'Annam à ceux de la Chine, et qu'il faudra maintenir sur une région mal explorée, demi-barbare, à trois mille lieues de l'infortuné patrie dont l'ancienne frontière n'est plus que comme une brèche béante à l'invasion.....

Le traité de Hué s'annulait ainsi, traîtreusement, violemment, à Hué même, le matin du jour où, au Palais-Bourbon, le traité de Tien-Tsin devait se ratifier. Ratification mélancolique, s'il en fut! On vote, parce qu'on croit voir dans ce traité « la fin de l'aventure »; mais on est averti par les dépêches envoyées de Hué avec une si tragique coïncidence que la période des « surprises » n'est pas close; on a le pressentiment que le traité ne finira rien; on se dit que, tout au plus, c'est un arrangement provisoire. Comment se rassurer, d'ailleurs, par la lecture de ce traité? Le texte en est équivoque, comme dans cet article 2 : « En ce qui concerne les rapports entre la Chine et l'Annam, il est entendu qu'ils seront

de nature à ne point porter atteinte à la dignité de l'empire chinois. » Il semble qu'avec ce mot vague de « dignité » la Chine se soit réservé le droit de revendiquer dans l'Annam la suzeraineté à laquelle son invincible orgueil n'a jamais renoncé, ni dans les pourparlers de 1883, ni dans ceux de 1885. M. de Freycinet, qui peut rivaliser en subtilité avec le plus délié des mandarins chinois, a eu beau affirmer que le mot n'était que pour l'apparence et qu'en fait la Chine abandonnait son antique prétention. Le texte est le texte : quand il plaira aux Célestes de l'interpréter autrement que M. de Freycinet, leur habileté n'en sera pas embarrassée. Quant au reste du traité, il est dilatoire presque partout où il n'est pas équivoque : il ajourne la plupart des règlements qui pourraient nous être avantageux ; il multiplie les promesses fictives. Le négociateur chinois a voulu gagner du temps, le négociateur français aussi ; mais celui-là, pour ménager à son gouvernement un moyen de décevoir plus tard nos diplomates, et celui-ci, pour ménager au sien un moyen de pacifier immédiatement ses électeurs. Lequel des deux son art a-t-il le mieux servi ? Pour le moment, ce n'est pas le négociateur français. Outre que l'incident de Hué a suscité dans toute la France une inquiétude nouvelle, la discussion du traité a remis en mémoire, parmi le public, des souvenirs et des jugements qu'on ne pourra plus apaiser avant les élections. Oui, il est certain que le premier traité de Tien-Tsin était plus honorable pour la France ; on ne l'avait pas conclu du moins après un affront comme celui de Langson ; il ne laissait pas à la vanité de la Chine, devant tous les peuples de l'Extrême-Orient, la satisfaction de se déclarer victorieuse ; il nous cédait dans le Tonkin le même territoire ; il nous offrait une indemnité de trois millions et demi que ce second traité ne nous accorde plus. M. Jules Ferry s'est écrié, après le désastre de Bac-Lé : « Ces choses-là se payent » ; et, par la faute de M. Jules Ferry, c'est la France qui les a payées, « ces choses-là », en sacrifiant, entre la journée de Bac-Lé et celle de Langson, une somme de 259 millions et l'existence de trois mille soldats. Oui encore, il est certain que cette conquête du Tonkin, qui n'est pas même complète actuellement, nous coûtera cher et ne sera qu'infructueuse ; c'est une occupation indéfinie ; il faudra maintenir, de Langson à Lao-kaï, de Hanoï à Hué, tout un corps d'armée ; il y sera sur un qui-vive continuel ; il suffira aux Célestes de promener leur drapeau le long de la frontière du Yunnan ou du Quang-Si, pour émuouvoir la sollicitude de la France, pour l'obliger à renforcer les troupes qui veilleront là-bas et pour entraver sa liberté d'action. Dieu sait si cet autre traité auquel la République et même la France pensent trop peu, le traité de Francfort, nous

a fait un tel loisir! Du haut de la tribune de la Chambre et non sans jactance, M. le ministre de la guerre s'écriait avant-hier, pour tranquilliser les esprits : « Nous avons en ce moment trente-cinq mille hommes dans le delta du Tonkin. » Eh bien! cet aveu nous effraie, nous. Car nous aimerions mieux voir ces trente-cinq mille hommes dans le voisinage des Vosges et nous nous rappelons douloureusement plus d'une bataille où, en 1870, il n'a manqué à nos généraux, vers l'heure décisive, que trente-cinq mille hommes pour vaincre...

Pendant qu'on discutait ce traité de Tien-Tsin, M. Jules Ferry, revenu de Rome, était à son banc, comme un accusé. Vainement M. Clémenceau, par des mots et des gestes provocants, l'a-t-il sommé de présenter son apologie; M. Jules Ferry, pâle et frémissant, est demeuré silencieux. Il avait bien annoncé, le soir du 5 juillet encore, à ses confidents les plus familiers qu'il interviendrait dans ce débat pour se justifier. Il est présumable que les dépêches de Hué auront un peu découragé son audace; l'occasion de s'innocenter ne lui aura plus semblé propice. Après tout, le silence n'est-il pas aujourd'hui plus sûr pour M. Jules Ferry que la parole? Sa personne n'est-elle pas trop haïe pour que ses discours soient écoutés sans colère? Et, quand les témoignages de Courbet sont encore tout vibrants dans la conscience de la nation, quand la vérité n'est qu'à peine connue dans le pays, M. Jules Ferry peut-il, systématiquement, ne pas baisser la tête et ne pas tenir fermées ces lèvres qu'il a tant habituées au mensonge? Certes, quand il osera et pourra enfin essayer de se disculper, il lui faudra beaucoup d'avocasserie, beaucoup de sophistique, avec beaucoup d'humilité, pour se faire entendre sans indigner son auditoire. Il ne lui sera point aisé de reprendre le ton impérieux, le verbe arrogant, qui étaient comme la qualité principale de son éloquence ministérielle. Il n'y a plus de semaine où une preuve nouvelle ne vienne corroborer la sentence dont l'histoire le frappe déjà. Un journal anglais de Hong-Kong affirmait, récemment, que M. Jules Ferry, honteux lui-même du traité qu'il était en train de négocier, avait voulu, dans l'intérêt de son honneur gouvernemental, couvrir d'un peu de gloriole sa capitulation et que c'était ce sentiment égoïste qui l'avait induit à commander, comme une dernière parade, l'opération de Négrier devant Langson, quelque avis contraire qu'eût émis l'intrépide général de l'épée duquel il se jouait avec ce cynisme. L'insertion de ce journal n'est que trop conforme à tout ce que racontent les amis de Négrier. Combien d'autres révélations, tôt ou tard! Et ne faut-il pas reconnaître que les complices de M. Jules Ferry, qui se trouvaient en nombre parmi les commissaires chargés

d'étudier le traité de Tien-Tsin, ont dû avoir quelques bonnes raisons de dénier aux indiscrets le droit de se faire communiquer non seulement les documents fournis par les négociateurs de ce traité, mais même les rapports et les lettres adressés par les généraux au ministre de la guerre, depuis le 26 février jusqu'au 28 mars? Il y avait là, pour le Parlement et pour la France, des renseignements dont M. Jules Ferry craint trop vivement la lumière terrible.

Qu'on omette ou qu'on cache tout ce qui pourrait instruire les électeurs soucieux de cette déplorable affaire du Tonkin; qu'on ne prononce plus ou presque plus ce fatal mot de Tonkin: tel est aujourd'hui le désir fiévreux de ces mêmes républicains qui, dans l'ère des théories et des programmes, proclamaient que la République n'aurait jamais rien d'occulte en son gouvernement. Qu'on néglige également le budget; qu'on en précipite la discussion; qu'on se hâte de le voter: ils ont peur qu'un examen lent et consciencieux de ce budget n'apprenne trop nettement aux électeurs que le déficit s'aggrave, que le désordre est de plus en plus dans la gestion de nos finances et que la pénurie du Trésor va obliger cette république ruineuse à d'autres emprunts ou à de nouveaux impôts; emprunts ou impôts qu'on ne voudrait pas préciser avant les élections. Oh! après les élections, tous les comptes que le peuple réclamera, il les aura, ce peuple corvéable et taillable à la merci de la République! Mais, durant cette période de préparation électorale, il n'a guère besoin d'occuper sa curiosité qu'aux doctrines et aux formules républicaines. Voilà pourquoi, en trois ou quatre journées, on a bâclé le budget presque tout entier avec une dextérité de prestidigitateur. On n'a pu finir pourtant la besogne. L'eût-on finie, il n'en resterait pas moins, pour tous les électeurs sérieux, ce double enseignement: l'un, c'est que la République a, depuis cinq ans, gaspillé de plus en plus les deniers de la France; l'autre, c'est que la République n'a pas plus de sincérité dans son gouvernement financier que dans son gouvernement diplomatique et militaire. L'expérience est bien démonstrative! Cette république devait mettre partout la clarté avec l'honnêteté; elle devait briser tous les arcanes de l'Etat; elle ne devait agir, parler et même penser qu'au grand jour de la publicité: ses tribuns le juraient et l'on sait combien véhémentement ils reprochaient aux monarchies d'avoir des mystères. Désormais, à les entendre les uns et les autres, le peuple n'ignorerait plus rien. Or, non seulement la République aura trahi cette promesse: mais c'est justement sur l'emploi des biens qui sont les plus chers au peuple, son sang et son argent, qu'elle s'ingénie à l'éclairer le moins. Et quand?

Dans le temps qu'elle s'apprête à consulter le suffrage universel... Quelle dérision! la République a des ministres, des législateurs, qui professent qu'il n'y a dans ce monde qu'une souveraineté, celle du suffrage universel, et ils s'efforcent de dérober à ce souverain l'exacte connaissance de ses affaires les plus importantes, pour le jour où, choisissant ses mandataires, il leur dictera ses volontés. On dirait qu'ils ne peuvent plus garder sa faveur qu'en le trompant. N'est-ce pas, vraiment, un très mauvais signe pour cette république?

Il y a plus : la République n'a pour régner qu'un principe, le principe électif, et voici qu'à l'heure de l'exercer solennellement, elle se fait comme un jeu de restreindre ou du moins de gêner l'une des libertés les plus nécessaires à l'électeur, celle de ses préparatifs. On ne sait pas encore aujourd'hui la date des élections qui renouvelleront cette misérable Chambre. Tantôt on prétend que ce sera le 16 août, tantôt le 27 septembre ou même le 25 octobre. Il semblerait que M. Allain Targé voulût entretenir cette incertitude pour pouvoir lui-même mieux disposer et mieux combiner ses moyens électoraux, au profit spécial de son parti. Est-ce nous qu'il pense tromper? A-t-il l'espoir de nous surprendre? L'activité de nos amis et leur ardeur ne lui en laisseront pas la joie. Ils ont une confiance que M. Allain Targé ne diminuera pas, quelque manigance qu'il pratique. Encore si M. Allain Targé, en concertant bien ses délais, en avançant ou en retardant avec un peu d'art la date des élections, s'assurait le pouvoir magique de discipliner les républicains! Mais non. La République est le gouvernement qui divise le plus son parti : les cinq ou six groupes dont il se compose ayant chacun son idéal de république, c'est à qui se disputera le gouvernement au nom de la doctrine pure, et, comme ils n'ont plus en 1885 que des programmes pour se concilier chacun le suffrage universel, la querelle est violente; ils n'ont pas seulement dans leur lutte des devises très différentes; ils sont excités par le souvenir des combats qu'ils se sont livrés successivement pour la possession du gouvernement; ils sont armés les uns contre les autres de récriminations blessantes; ceux-ci accusent ceux-là de perdre la République; tels ou tels prétendent être seuls capables de la sauver, après tant de fautes. M. Léon Say croit que le règne de la République conservatrice revient; il l'écrit avec une ingénuité charmante à M. Ribot, en lui déléguant l'honneur et le soin de favoriser ce miracle. M. Clémenceau de son côté, croit que le règne de la République radicale arrive. Entre M. Clémenceau et M. Ribot s'agitent ceux qui veulent la République comme M. Jules Ferry et ceux qui la veulent comme M. Brisson. Par

delà M. Ribot qui borne le parti à droite, il n'y a plus de républicain; par delà M. Clémenceau, il y en a vers la gauche une foule encore, une douzaine de sectes et de factions. M. Ribot veut bien s'allier à M. Spuller, en se séparant de M. Ranc. Quant à M. Clémenceau, il donne la main à M. de Rochefort, lequel la donne au général Eudes. Comment assortir dans un manifeste tous ces genres de républicanisme? Un comité s'est établi dans la rue de Babylone, avec le dessein de chercher des points communs au milieu de cette anarchie qui n'est pas moins celle des ambitions que celle des idées. Les cinq personnages qui en forment le conseil suprême s'appliquent, laborieusement et vainement, à fabriquer pour le parti républicain tout entier une pièce oratoire quelconque qui ne porte pas trop la trace de ses dissentiments. Déjà le public les a baptisés malicieusement : il les appelle « les cinq Babyloniens ». Agréable allusion à cette confusion des langues qui fait de leur cénacle une autre tour de Babel, une tour plus basse pourtant que celle que leurs ancêtres s'évertuèrent à construire en 1793. Mais, quand même ils finiraient par s'entendre pour adresser à la nation un manifeste plus ou moins vague, peu importe. Le manifeste que la nation relira et se rappellera, le jour des élections, c'est celui que la République écrit, depuis six ans, dans sa triste histoire...

A l'extérieur, il y a comme un apaisement dans les États que des crises ministérielles troublaient pendant les derniers jours de juin. En Italie, M. Depretis a reconstitué son ministère : il s'est chargé, par intérim, du portefeuille des affaires étrangères et il a remplacé M. Pessina par M. Tajani, comme garde des sceaux. Provisoirement, il n'a rien voulu changer de plus. En novembre, on votera une loi qui doit créer deux ministères et instituer des secrétaires d'État; M. Depretis pourra satisfaire alors à plus d'un des appétits qui tourmentent tant et si souvent les partis italiens. A Madrid, M. Canovas a plus que ressaisi le pouvoir; il a ressaisi toute son autorité. Les jalousies et les haines de ses adversaires ont leur trêve, pour un instant; la politique n'occupe presque plus l'attention de l'Espagne : elle ne pense qu'au choléra qui sévit dans presque toutes ses provinces et qui en désole quelques-unes. Quant à l'Angleterre, la bienfaisante intervention de la reine a définitivement remis un peu d'ordre dans le chaos où l'impuissance des partis laissait le gouvernement. Grâce au pacte qu'elle a obtenu de l'un et de l'autre, lord Salisbury a succédé à M. Gladstone. Le nouveau ministère observe, étudie, délibère. Il lui sera difficile de rien faire de décisif avant novembre, avant les élections. La faiblesse numérique de son parti le laisse à la merci de M. Gladstone, dans la Chambre des Communes, et l'on sait que M. Gladstone, qui essaie

en ce moment de rallier autour de lui tous les libéraux, est lui-même à la merci des radicaux, encore moins par force que par complaisance et par penchant. Un incident peut induire ce vieillard passionné, versatile, à rompre le pacte, à diriger contre le nouveau ministère des attaques systématiques et à tenter de le renverser, la veille des élections. Si lord Salisbury est bien jaloux de n'en pas offrir à M. Gladstone une occasion propice, il faut surtout qu'il se garde de toute imprudence dans sa politique étrangère. Il s'est empressé d'envoyer en Égypte un commissaire, sir Henry Drummond Wolf, qui a la réputation de vouloir maintenir envers et contre tous la suprématie anglaise au Caire. Là, moins encore que dans l'Afghanistan, lord Salisbury se trouve libre présentement d'agir selon la tradition de M. Disraéli. M. de Bismarck n'est pas assez sûr de la durée du nouveau ministère et il a trop le souci de l'intérêt allemand, il a trop ses vues sur l'Égypte, pour seconder au Caire l'action énergique qui serait, on le devine, dans le goût de lord Salisbury. On peut donc supposer qu'en Égypte aussi bien qu'en Afghanistan lord Salisbury attermoiera, tout en tenant un langage plus hardi que M. Gladstone. Après les calendes électorales de novembre, s'il est le maître dans la Chambre des communes, il verra!...

Vers les premiers jours de ce mois, une dépêche qui aurait pu émouvoir la catholicité tout entière est venue de Rome à Paris attrister la bonne foi de quelques crédules et réjouir la mauvaise foi de quelques autres. On ne craignait pas d'annoncer à un journal, qui se flatte d'être bien informé, que Léon XIII opérait au Vatican toute une révolution; qu'il avait décidé de pratiquer à l'endroit de l'Italie une politique « nouvelle »; qu'il méditait de réconcilier la Papauté avec le gouvernement italien; qu'il allait traiter avec lui. Certes, les raisons qu'on prêtait au Pape auraient dû suffire à discréditer cette dépêche même: on avait la calomnieuse impertinence de laisser entendre qu'il se rapprochait du roi d'Italie par un besoin d'argent, pour recevoir la rente annuelle de 3 millions que « la loi des garanties » a offert de constituer au Pape! Ce n'était qu'une fable audacieuse et si la vérité que cette fable déguisait avec tant d'odieux était grave en soi, elle était toute particulière cependant: il ne s'agissait que du *Journal de Rome* que ses rédacteurs cessaient de publier pour s'épargner la condamnation dont le Saint-Père était prêt à les frapper. M. des Houx, directeur de ce journal, ayant cru devoir donner au monde une grande et forte explication de ce fait, avait déclaré par sa dépêche que c'était « un coup d'État »: le Pape n'aurait réprouvé le *Journal de Rome* et n'en aurait voulu la suppression que pour

commencer et faciliter sa réconciliation avec le gouvernement italien ! Il n'est plus personne aujourd'hui qui ne sache que Léon XIII n'a exercé contre le *Journal de Rome* son pouvoir sacré de discipline que pour maintenir son autorité suprême, assurer l'unité dans le gouvernement de l'Église et l'union parmi les catholiques. Le *Journal de Rome* avait non seulement reproduit la lettre coupable du cardinal Pitra, il l'avait louée : c'était un acte de bravade et de révolte. Léon XIII ne pouvait et ne devait pas plus supporter « cette opposition répréhensible » qu'il ne peut et ne doit permettre l'ingérence et tolérer l'usurpation de ces journalistes, dits catholiques, qui prétendent régenter le clergé, morigéner les évêques, juger et commander le Pape lui-même. Selon le mot énergique prononcé par Son Ém. le cardinal Lavigèrie, dans une réunion prosynodale, à Tunis, Léon XIII a voulu « soustraire la hiérarchie catholique à cette servitude d'en bas. » L'Église sera reconnaissante à Léon XIII de cette juste sévérité : il en a déjà le témoignage dans toutes les lettres que, spécialement, les évêques de France lui ont adressées après celle du vénérable archevêque de Paris. Nous mêlons nos remerciements et nos félicitations aux leurs. Nous avons toujours eu confiance dans la fermeté comme dans la sagesse de Léon XIII : cette confiance restera l'une de nos espérances.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LE BILAN DE LA RÉPUBLIQUE

La république a été le gouvernement de fait de la France, du 4 septembre 1870 au 25 février 1875; depuis cette dernière date, elle est devenue le gouvernement légal.

Nous ne rappellerons pas comment cette transformation s'est opérée; nous passerons également sur les trois années qui suivirent, durant lesquelles les conservateurs qui avaient contribué à organiser la république, déçus dans leurs illusions, vaincus dans leurs efforts, luttèrent avec le maréchal de Mac-Mahon pour le maintien des principes d'ordre et de liberté; luttes méritoires assurément, mais stériles, qui occupent une période de transition toujours courte et condamnée à la même fin par l'étiquette gouvernementale, et qui seraient peut-être dignes d'être rapportées, mais dont le récit n'importe point à la démonstration que nous entreprenons ici. Bornons-nous à constater que, suivant la logique populaire, les conservateurs, monarchistes par leurs antécédents, et par cela même suspects à la foule qui ne saurait admettre que les intérêts de la république soient confiés à d'autres qu'à ses partisans déclarés, furent peu à peu repoussés du gouvernement et des Chambres ¹.

Resté seul, le maréchal, abreuvé de dégoûts, et trop patriote pour « se soumettre », ne devait pas tarder à « se démettre »; l'intérêt qu'il portait à l'armée lui en fournit l'occasion, et, le 30 janvier 1879, il écrivait à M. Martel, président du Sénat, la lettre que ce dernier fit connaître au Congrès, aussitôt assemblé à Versailles : « Le ministère, disait le maréchal, croyant répondre à l'opinion de la majorité dans les deux Chambres, me propose, en ce qui touche les grands commandements militaires, des mesures générales que je considère comme contraires aux intérêts de l'armée et par suite à ceux du pays. Je ne puis y souscrire. En présence de ce refus, le ministère se retire. Tout autre ministère pris dans la majorité des assemblées m'imposerait les mêmes conditions. Je crois dès lors devoir abréger la durée du mandat qui m'avait été

¹ Voy. notre étude sur *le gouvernement nécessaire*; *Correspondant*, n° du 10 avril 1884.

confié par l'Assemblée nationale. Je donne ma démission de président de la république. »

Le jour même, M. Jules Grévy était élu en remplacement du maréchal. « Son nom ne demeurait attaché qu'à une manifestation faite, en 1848, contre la présidence, et, en 1875, contre la Constitution ¹. » Mais c'était un républicain de vieille date, et cette qualité suffira désormais.

Avec M. Grévy, la « vraie république » prend enfin possession du pouvoir et du pays. M. Dufaure et ses collègues du ministère se retirent; le centre gauche avait fait son œuvre et son temps. Le renouvellement de tout le personnel gouvernemental s'achève en peu de jours. Déjà, le 5 janvier, l'élection d'un tiers du Sénat avait assuré à la gauche, dans la Chambre haute, la même majorité qu'elle avait, depuis longtemps, à la Chambre des députés; M. Martel y avait remplacé à la présidence M. le duc d'Audiffret-Pasquier, et M. Gambetta remplace à son tour M. Grévy à la présidence de la Chambre. Partout donc, suivant l'expression même d'un journal républicain, « la république va être chez elle; elle va être la maîtresse... La première année de la république commence ».

C'est à qui, dans la presse républicaine, constatera le plus haut ce triomphe.

« Cette journée du 30 janvier, dit *la Marseillaise*, est le point de départ d'un *nouvel ordre de choses*. Au maréchal en uniforme brodé succède un député en habit noir. Grand fait. Le génie de la révolution française semble avoir présidé à cet acte décisif. »

« La république, ajoute *le Rappel*, va donc être enfin dans un état normal. La république va donc enfin avoir une Chambre républicaine, un Sénat républicain, et un président républicain. Jusqu'au 5 janvier, pendant qu'un des trois chevaux de l'attelage, la Chambre, tirait en avant, les deux autres, le Sénat et le président, tiraient en arrière. Depuis le 5 janvier, le Sénat était attelé à côté de la Chambre, mais le président avait toujours le derrière au derrière de la voiture et tirait à reculons. Aujourd'hui, tout l'attelage est à sa place, et *l'on va pouvoir marcher*. »

Dans un style moins pittoresque que celui de M. Vacquerie, *la Révolution française* se réjouit non moins fort des résultats obtenus : « Avec M. Jules Grévy, dit-elle, le personnel républicain entre dans la république; bientôt les institutions républicaines suivront... *La république des républicains va commencer*. Ce qui s'est accompli hier à Versailles est plus que le remplacement d'un homme par un autre; c'est la fin d'un système et l'*inauguration d'un gou-*

¹ *La République en 1883*; article anonyme de la *Revue des Deux-Mondes*.

vernement nouveau. C'est une révolution légale. L'expérience commencée le 4 septembre 1870 est close; la république définitive existe depuis hier, la république avec un président républicain et une majorité républicaine dans le parlement. »

« Désormais, continue *le Siècle*, l'harmonie entre les pouvoirs publics ne sera plus un vain mot; désormais, le gouvernement républicain, *libre enfin de toute entrave*, va pouvoir se livrer au travail, élaborer les réformes attendues, et s'avancer avec sagesse, mais avec fermeté, dans la carrière qui lui est ouverte par la retraite de M. de Mac-Mahon et la nomination de M. Jules Grévy. »

Si la *République française* garde en mémoire les prévisions de son patron sur « l'ère des difficultés », elle ne le laisse point paraître pour le moment, et ses craintes se sont effacées devant ses espérances : « L'heure du travail a sonné pour nous, dit-elle, à présent qu'il n'y a plus de place pour l'inquiétude. Nous avons cessé de lutter pour l'existence; nous n'avons plus qu'à conserver, qu'à développer ces institutions, cette liberté que nous avons conquises. Heureuse et féconde journée du 30 janvier! L'Assemblée nationale a salué l'élection du nouveau président d'acclamations enthousiastes en l'honneur de la république *définitivement fondée.* »

Il n'est pas jusqu'au *Journal des Débats* qui tient à jeter sa note dans cet universel concert; sans doute, la plupart de ses amis vont céder la place à des partisans plus anciens et plus sûrs des institutions nouvelles, et il ne peut taire tout à fait le déplaisir qu'il en ressent, mais le triomphe de la cause républicaine le réjouit, ou du moins il tient à le déclarer. « Plus que jamais, avoue-t-il, on peut dire que l'ère des difficultés commence »; mais, ajoute-t-il aussitôt, « plus que jamais aussi on peut dire que *l'ère des grands dangers est terminée.* Dorénavant, *la république sera une vérité* ».

Nous arrêterons là des citations qu'il serait aisé de multiplier; elles étaient nécessaires, ce nous semble, pour rappeler, aujourd'hui que les républicains, après six années de domination, discutent encore sur les garanties de sécurité et de durée qu'il est nécessaire de donner à la république, comment ils estimaient que le renouvellement du Sénat et l'avènement de M. Grévy à la présidence avaient définitivement fondé leur gouvernement, et doté la France, désormais et à toujours, de la vraie république. Mais, si elles étaient nécessaires, ces citations suffisaient, et nous n'y ajouterons qu'un mot. Pendant que la presse républicaine, de toutes nuances, célébrait à l'envi l'avènement de M. Grévy, la franc-maçonnerie, dont l'action va bientôt se faire sentir partout, mêlait ses cris de joie à ceux des journalistes. « Le souverain chapitre, les amis bien-

faisants », réuni à Paris, le 30 janvier 1879, applaudissait par une « batterie d'espérance » à la nouvelle qui lui apportait le f. . Laurent de la nomination du nouveau président de la république, car, « à partir de ce jour, va commencer l'essai loyal de cette forme de gouvernement chère à la majorité de la nation ¹ ».

Ainsi, au dire de tous, voilà désormais la république qui « commence ». Mais, si elle devient libre de ses allures et maîtresse incontestée de nos destinées, elle sera, par contre, responsable des résultats qui vont se produire. Les républicains n'admettent pas d'ailleurs qu'on ait le moindre doute sur la nature de ces résultats : ce sera, prétend le *Journal des Débats*, c'est-à-dire le plus calme, le plus modéré, le moins disposé à l'enthousiasme et aux illusions, de tous les organes du parti, « une longue période de tranquillité assurée au pays »; et M. Grévy, lui-même, qui pourtant est toujours si sobre de toutes paroles, en fera bientôt, à Dijon, la promesse solennelle : « L'ère heureuse dans laquelle nous sommes entrés enfin, après tant d'orages, ne se fermera pas ! »

Comment ces promesses se sont réalisées, c'est là ce que nous voudrions rechercher aujourd'hui, en nous gardant autant que possible de toute appréciation personnelle, et en laissant la parole aux républicains eux-mêmes, et aux faits. Cette recherche ne nous paraît pas superflue. En effet, nous oublions vite en France; c'est un tort que nous sommes unanimes à confesser nous-mêmes, mais qui, sans doute, est excusable. Nous oublions aisément, parce que nous aurions trop à retenir. L'homme des champs, dont la vie s'écoule paisiblement, toujours la même, constamment employée aux mêmes occupations, garde en sa mémoire avec une exactitude merveilleuse, sans en perdre le moindre détail, les rares faits qui viennent se jeter au travers de sa douce et monotone existence. Ainsi les peuples heureux, dont l'histoire ne contient que de rares accidents, en garderont un souvenir fidèle. Mais la France n'est pas dans la même situation, et sa mémoire est souvent mise en défaut parce qu'elle est trop surchargée, surtout en des périodes de brusques et incessantes convulsions comme celle qu'elle traverse actuellement. Voilà pourquoi il peut n'être pas inutile de s'arrêter aujourd'hui au milieu de la route, pour jeter un regard en arrière, rassembler ses souvenirs, et mesurer le chemin parcouru depuis l'avènement des républicains au pouvoir.

Quand les conservateurs ont été repoussés du gouvernement, en 1876, ils avaient, avec un budget de deux milliards cinq cents millions, acquitté les énormes charges léguées par l'Empire et le

¹ *Chaîne d'union*, mars 1879.

gouvernement de la Défense nationale; les recettes leur suffisaient, et au delà, au payement des dépenses; ils avaient reconstitué l'armée; ils assuraient, par une administration intègre et par une magistrature indépendante, la régularité de tous les services et la paix publique, en même temps qu'ils entretenaient, par une politique loyale et réservée, de bonnes relations avec tous nos voisins. Tel était le résultat de six années d'un gouvernement conservateur. Nulle difficulté extérieure, nuls embarras financiers, n'étaient par eux laissés à leurs successeurs.

Depuis six ans, les républicains gouvernent. Ils sont les maîtres partout. Ils n'ont rencontré d'obstacles, ni du pays qui les a soutenus de ses votes dans les élections, ni de l'administration qu'ils ont « épurée » et composée à leur gré, ni des Chambres où ils rencontrent des majorités aussi fortes que dociles, ni du président de la république qui souscrit, inconsciemment ou non, nul ne saurait le dire, et nul ne se soucie de le savoir, à toutes leurs volontés.

Or, depuis six ans que le pouvoir est aux mains des républicains, comment l'ont-ils employé? Quel profit en a retiré le pays? Qu'ont-ils fait de la France?

A ces questions, le rapide exposé qui va suivre apportera les réponses.

I

LA RELIGION

I. — *Le cléricanisme.*

« Le cléricanisme, voilà l'ennemi! » avait dit M. Gambetta, au banquet de Romans. Mais, en même temps, il ajoutait : « Nous ne sommes pas les ennemis de la religion, d'aucune religion; nous sommes, au contraire, les serviteurs de la liberté de conscience, respectueux de toutes les opinions religieuses et philosophiques. »

Plus tard, son disciple et confident, M. Spuller, au début de la période historique que nous étudions, en 1879, dans son rapport sur un projet de loi relatif à « la liberté d'enseignement », éprouvait le besoin de rassurer, comme avait fait le maître, les consciences catholiques : « L'enseignement de l'État, disait-il, serait-il devenu tout à coup irréligieux? Propose-t-on de supprimer l'enseignement religieux dans les lycées et les collèges? A-t-on expulsé les aumôniers de ces établissements?... Qui est-ce qui parle de décatholiciser la France? »

Catholiques et croyants peuvent donc être tranquilles : nul ne songe à blesser leurs consciences, à troubler leur culte; l'en-

seignement religieux sera respectueusement conservé dans les écoles de l'État, et les aumôniers garderont partout la place qu'ils occupent. C'est au « cléricalisme » seul que la guerre sera faite, et qui donc pourrait s'en étonner? « L'esprit clérical » n'a-t-il pas déclaré lui-même la guerre à « l'esprit moderne »? La république n'attaque pas; elle se défend.

Ainsi présentée, la formule de Romans devait faire des dupes en grand nombre. Les naïfs, les ignorants en matières religieuses, les hommes oublieux de l'histoire, et ceux qui ne l'ont jamais sue, c'est-à-dire l'immense majorité des électeurs, acceptèrent la formule en y applaudissant. La guerre au « cléricalisme » devint une sorte de guerre nationale, et, pour jouir encore de quelque crédit, mieux eût certes valu être banqueroutier, récidiviste ou réfractaire, que suspecté de tendances « cléricales ».

La religion était en dehors de la question; bien plus, c'est elle qu'on entendait défendre en la protégeant contre les excès de ses fanatiques et les manœuvres de ses faux serviteurs qui, dans un but uniquement politique, se veulent faire de cette religion vénérée un instrument de domination.

Dans le beau livre qu'il a récemment publié sous ce titre : *Dieu, Patrie, Liberté*, M. Jules Simon rappelle les débuts de la guerre que notre première république entreprit contre les croyances religieuses. Les protestations de respect pour le culte et ses ministres se rencontrent d'abord sur les lèvres de tous les orateurs; leur indignation éclate si leurs sentiments religieux sont un instant suspectés; le bien du catholicisme ne cesse de les inspirer, et, quand les premières atteintes qu'ils portent à la discipline de l'Église provoquent des plaintes, timides en commençant, puis, au fur et à mesure que les coups redoublent, plus accentuées et plus fermes de la part du clergé ou des fidèles, alors on s'écriera comme Isnard : « Vous n'avez pas affaire à une religion, mais à un parti politique, prenant la religion pour masque! » Les gouvernements qui persécutent les chrétiens leur répondent toujours dès qu'ils se plaignent : vous voyez bien que vous faites de la politique, puisque vous discutez nos actes!

Isnard, il est vrai, finissait par conclure en demandant que les catholiques fussent « ramenés par la crainte », ou « soumis par le glaive ». Nos gouvernants s'en tiennent encore à la première proposition; ce n'est pas au début non plus qu'Isnard et ses collègues émettaient l'autre.

La république de 1879 a commencé comme sa devancière, avec les mêmes protestations de respect, et, par là, elle a fait les mêmes dupes. C'est ce que nous tenions à constater; nous verrons bientôt

si, jetée sur la même pente que la première république, elle ne sera pas entraînée à l'imiter jusqu'au bout.

Mais, avant cela, nous nous posons une question : les constituants de 89 semblent, pour la plupart, avoir été de bonne foi ; ils croyaient vraiment ne pas troubler la discipline de l'Église et la liberté du culte quand ils entreprirent leurs premières réformes. Nos modernes législateurs avaient-ils la même bonne foi et, quand ils invoquaient la nécessité de combattre « le cléricalisme », étaient-ils tous sincères ?

Les mésaventures de leurs devanciers auraient dû, en tout cas, les éclairer sur les périls de leur entreprise, et M. Thiers ne leur avait pas, à cet égard, ménagé les conseils, lui qui répétait sans cesse que « la plus grande faute qu'un gouvernement pût commettre », c'était de s'immiscer dans les questions religieuses. Si, d'ailleurs, un public nombreux, et même beaucoup de députés dont l'expérience et les lumières ne diffèrent guère de celles de leurs électeurs, ont pu croire, de notre temps, à la fin du dix-neuvième siècle, à « un péril clérical », à un retour possible de la domination de l'Église sur l'État, comme ils feignent de redouter le retour de l'ancien régime et des droits féodaux, il est vraiment difficile d'admettre que M. Gambetta, avec son intelligence et la connaissance qu'il avait de tous les moyens de résistance de notre démocratie, ait jamais conçu les mêmes craintes, non plus que ses principaux collaborateurs. Mais ils savaient que la foule les pourrait concevoir, et sa crédulité leur offrait dès lors un moyen de diversion, dont ils résolurent de se servir, à d'autres périls, plus actuels, plus redoutables, et qui naissaient de la forme même de leur gouvernement. En poussant son cri fameux de « guerre au cléricalisme ! » M. Gambetta n'obéissait donc pas, nous le pensons sincèrement, à sa propre passion. Sans doute, il se souciait, en bohème impénitent, de la religion « comme un poisson d'une pomme » ; son esprit politique du moins devait lui inspirer le désir de ne pas éloigner de lui, de son futur gouvernement qu'il croyait assez proche, « la clientèle catholique ». Mais, pour contenir ses troupes indisciplinées, pour surmonter les difficultés sans cesse renaissantes que rencontraient ses lieutenants, les ministres qu'il dirigeait, dont il voulait prolonger souvent l'existence afin de ne point assumer leur responsabilité en se trouvant obligé, s'ils tombaient, de prendre leur place, le « péril clérical » lui offrait un expédient merveilleux. Les différents groupes de la Chambre menaçaient-ils de se diviser, le ministre éprouvait-il quelque échec, aussitôt le spectre du « cléricalisme » était là, et il suffisait de le montrer pour que le calme se produisît et que l'accord se fit instantanément entre toutes les

fractions de la majorité. Vingt fois le jeu fut renouvelé, et ce fut toujours avec le même succès.

Cette appréciation du mobile de M. Gambetta est confirmée, du reste, par la déclaration d'un de ses collaborateurs qui, depuis, dans ses « souvenirs d'un préfet de police », a fourni à l'histoire de notre temps, au milieu de récits souvent trop personnels, des documents utiles. « Ce serait se tromper, dit M. Andrieux, qu'attribuer à je ne sais quelle haine irrésistible et aveugle l'attitude que prit dans cette question (de l'exécution des décrets) le président de la Chambre. M. Gambetta redoutait que les grands centres industriels échappassent à son influence, et ne pouvant, sans cesser d'être un homme d'État, flatter les rêveries sociales dont se bercent les travailleurs de l'atelier, il cherchait à retenir leurs sympathies et leur confiance par l'affirmation d'une politique résolument hostile à l'influence du clergé. » Après les observations que lui présentait le préfet de police, hésitant, dit-il, à commencer l'expulsion des congréganistes, M. Gambetta ne lui aurait point dissimulé ses propres répugnances, mais « il attachait de l'importance à l'exécution des décrets, *en tant qu'indication d'une politique* ».

La pensée qui animait M. Gambetta ne nous paraît donc pas douteuse : avec la guerre au cléricisme, il conduirait la Chambre à son gré ; et, au dehors, il espérait s'imposer de même aux électeurs républicains. Il n'ignorait pas, en effet, quelles passions couvaient dans certains milieux et menaçaient à chaque instant d'éclater : le socialisme n'avait pas disparu. Depuis plusieurs années, sans doute, vaincu avec la Commune, il se montrait à peine, et le gouvernement des conservateurs ne lui avait pas permis de paraître au grand jour. Le bourgeois de Paris, les hommes paisibles de la province, dont le concours avait été nécessaire pour fonder la république, cette clientèle nombreuse de citoyens laborieux qui tiennent trop peu aux formes politiques, et dont l'adhésion devait être conservée pour que la république durât, tous certainement ne tarderaient pas à s'éloigner si le socialisme, qu'ils croyaient mort, venait à ressusciter et si ses revendications bruyantes et haineuses troublaient à nouveau la sécurité du travailleur, du propriétaire, du capitaliste, et l'ordre de la rue. On sait quel prix attachait M. Gambetta à cet ordre public, condition nécessaire, en effet, du maintien de la république.

Or, les socialistes et les radicaux, tous gens propres à effrayer le bourgeois, il est possible de les occuper quelque temps, et d'imposer silence à leurs cris de haine contre la société ; c'est de leur désigner une proie qui sera longue à dévorer, mais qui sera aussi agréable et chère à leurs appétits : « les cléricaux ».

Les applaudissements qu'à Romans même M. Madier de Montjau, mécontent la veille et rallié aussitôt, prodiguait à M. Gambetta, lui prouvèrent du moins qu'il n'avait pas en vain compté sur les radicaux. « L'hostilité au catholicisme, écrivait, en le déplorant, M. Littré, dans la *Revue positiviste* de 1879, est presque universelle dans le sein du radicalisme. Les exceptions sont petites et insignifiantes. Cela se voit par les journaux qu'il publie; cela apparaît dans les conseils municipaux où il a la haute main; et il n'est pas douteux que, si le gouvernement lui advenait, il entreprendrait quelque chose de semblable à ce qu'ont tenté à Genève les radicaux, et M. de Bismarck en Allemagne, dans son célèbre *Kulturkampf*. » Ces prévisions se sont réalisées : le gouvernement, aujourd'hui, sinon exercé par les radicaux, tout au moins tombé sous leur domination, a dépassé l'Allemagne, et il ne peut plus s'arrêter comme elle dans le *Kulturkampf*.

Quant aux socialistes, la guerre religieuse ne leur suffira pas longtemps; ils auront bientôt flairé le piège ¹ et ils ne sont pas disposés à s'y laisser prendre. Il leur faut, pour leurs robustes appétits, des satisfactions plus solides. Ils ne tarderont donc pas à repousser dédaigneusement l'appât qui leur est présenté, et ce jour-là, M. Gambetta les menacera d'aller les chercher « dans leurs repaires » pour étouffer des cris qui effrayent le bourgeois et compromettent la république.

¹ Le *Mot d'ordre*, dès le mois d'avril 1880, le dénonce : « O peuple! tu es un instrument merveilleux et dont on joue bien aisément. Tu t'imagines peut-être que les gens qui ont commencé cette campagne sont fort ennuyés qu'elle n'aboutisse pas. Ils en sont enchantés au contraire, et c'est tout justement ce qu'ils voulaient. Éterniser la question clérical, tel est le but. Du reste, tu devrais assez connaître l'opportunisme pour savoir qu'il n'a d'autre but que d'éterniser toutes les questions... Donc, on mangera un peu de curé jusqu'aux élections. Un peu, méthode du père Havin, de prudhomme mémoire. Un peu, mais pas tout, car il faut qu'il en reste. Ce sera partout le mot gambettiste : *le cléricalisme, c'est l'ennemi*... Et jamais tant de banalités sonores, tant de platitudes bourgeoises n'auront été ouïes sous le soleil.

« Ce sera un enchantement, car tu seras enchanté, ô peuple! Et tu la renommeras, cette bonne Assemblée anticlérical qui a passé un an à vérifier ses pouvoirs, un an à préparer l'article 7, une troisième année à taquiner M. de Loyola, et qui passera la quatrième à préparer sa réélection. Oh! tu la renommeras, car enfin elle te dira : « Il ne faut pas laisser « mon œuvre inachevée; j'ai les pieds sur Croquemitaine, sur le Croque-
« mitaine clérical; si je ne suis plus là, Croquemitaine sortira de sa boîte « et tu seras dévoré! »

« O peuple, ô grand Bébé, alors tu auras peur de Croquemitaine, et je te dis que tu la nommeras.

« La farce sera jouée. Spectateurs, applaudissez ! »

Mais nous sommes en 1879; à ce moment, tous sont d'accord pour soutenir la guerre que M. Gambetta vient de déclarer : détruire l'Église, cette grande école du respect, n'est-ce pas faire œuvre avant tout révolutionnaire, et pour renverser les autres institutions qui gênent, ne convient-il pas de s'attaquer d'abord à la religion, cette première digue qui défend et protège les sociétés humaines?

De l'Église, de la religion, il n'est pas encore parlé publiquement, il est vrai; on leur prodigue, au contraire et officiellement, des marques de déférence. Mais les républicains de gauche et ceux d'extrême gauche ont bien compris, dès le premier jour, ce que valent ces témoignages bruyants de respect; le centre gauche seul, à la Chambre comme au dehors, a pu croire qu'on s'en tiendrait à la lutte contre « le cléricisme », et, sans chercher même si le mot était susceptible, en l'état actuel de nos mœurs et de notre société, d'une application sérieuse, il s'est joint aux radicaux pour commencer une guerre qu'il croyait naïvement pouvoir limiter et conduire à son gré.

II. — *L'Article sept.*

C'est à M. Jules Ferry, alors ministre de l'instruction publique, qu'échut la tâche de commencer le feu. Elle n'était pas au-dessus de son courage, et l'enivrement que lui donna cette première odeur de la poudre ne cessera plus de le posséder. Dès le début aussi, se révèle la tactique qu'il emploiera dans l'avenir, en toutes choses : c'est de biais, et subrepticement, qu'il engage la campagne. Sous prétexte de modifier la loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur, il insinue dans sa proposition un article, le fameux *article sept*, qui vise non seulement l'enseignement supérieur, mais l'enseignement à tous ses degrés, et du même coup porte atteinte à la liberté d'enseignement, à la liberté du père de famille, à la liberté de conscience, et à la liberté d'association.

« Nul, portait l'article 7, ne sera désormais admis à participer à l'enseignement public *ou libre*, ni à diriger un établissement d'enseignement *de quelque ordre que ce soit*, s'il appartient à une congrégation non autorisée. »

C'est la loi de 1850 qu'il s'agit donc d'abroger, dans son esprit et dans les plus importantes de ses dispositions.

Cette loi était l'œuvre d'hommes qui pensaient que la république devait et pourrait être un gouvernement libéral. Son rapporteur, avait en quelques mots, défini son esprit : « La république, avait-il dit, n'interdit qu'aux ignorants et aux indignes le

droit d'enseigner. Elle ne connaît pas les corporations. Elle ne les connaît ni pour les gêner, ni pour les protéger; elle ne voit devant elle que des professeurs. » Et comme MM. Savatier-Laroche et Bourzat, devant l'Assemblée législative de 1849, avaient présenté un amendement conçu dans le même sens que l'article 7 de M. Jules Ferry ¹, M. Beugnot en avait obtenu le rejet : « Les membres des associations religieuses non reconnues, avait-il déclaré comme rapporteur de la commission, dans lesquels nous ne voyons que des citoyens auxquels nul n'a le droit de demander ce qu'ils sont devant Dieu et leur conscience, jouiront de la faculté d'enseigner, parce que cette faculté est un droit civil, et qu'ils possèdent tous les droits de ce genre. » La portée de la loi ne saurait donc être douteuse : c'est une loi de liberté et, par suite, une loi de pacification. Elle avait atteint ce but d'ailleurs : aux luttes orageuses qui avaient agité les esprits pendant de si longues années, le calme et la concorde avaient succédé, et la paix religieuse était sortie de la charte libérale à laquelle avaient collaboré côte à côte les Falloux, les Dupanloup, les Thiers et les Cousin.

Le P. Lacordaire, à son lit de mort, en proclamait ainsi le caractère et les effets : « La loi sur la liberté d'enseignement a été l'édit de Nantes du dix-neuvième siècle. Elle a mis fin à la plus dure oppression des consciences, établi une lutte légitime entre tous ceux qui se consacrent au sublime ministère de l'éducation et de l'enseignement, et donné à tous ceux qui ont une foi sincère le moyen de la transmettre saine et sauve à leur postérité. Comme l'édit de Nantes fut, pendant un siècle, l'honneur de la France et le principe fécond de l'élévation intellectuelle et morale de son Église, ainsi la loi sur la liberté d'enseignement sera-t-elle la borne sacrée où nos dissentiments, au lieu de se résoudre en haine et en oppression, ne se livreront plus qu'une guerre légitime, d'où sortira le progrès naturel de la société. Si *une main téméraire*, quelque puissante qu'elle fût, osait un jour toucher à cette borne plantée d'un commun accord au milieu de nos discordes et de nos révolutions, qu'elle sache bien que Louis XIV, dans toute sa gloire, n'a révoqué l'édit de Nantes qu'en déshonorant son règne, en préparant le dix-huitième siècle, et la ruine de sa maison. Il y a des points dans l'histoire des peuples qu'on ne doit plus remuer; l'édit de Nantes en était un, la loi sur la liberté d'enseignement en est un autre! »

La main téméraire s'est rencontrée; l'article 7 de M. Jules Ferry,

¹ Voici cet amendement : « Nul ne pourra tenir une école publique ou libre, primaire ou secondaire, laïque ou ecclésiastique, ni même y être employé, s'il fait partie d'une congrégation religieuse non reconnue par l'État. »

c'est la révocation de l'édit de Nantes, c'est la guerre rallumée, la persécution reprise, et, cette fois, non plus même au nom d'une religion, d'une croyance, d'une affirmation, mais au profit des incrédules, et pour servir une négation. Nul ne se méprit, du reste, sur la portée de l'article 7 : c'était bien, comme disait plus tard M. Gambetta, *l'inauguration d'une politique*, d'une politique facile à qualifier, de la politique jacobine que nos républicains vont pratiquer.

Si nous nous reportions cependant à quelques années en arrière, au temps où les républicains, en minorité à l'Assemblée nationale, exposaient leurs principes, comme ils étaient libéraux alors ! « Nous voulons, disait l'un d'eux ¹, la liberté pour tous ! » Oui ! oui ! criait la gauche, « toutes les libertés ! » M. *Schœlcher* : « Nous les réclamons toutes ! »

Et, comme on discutait un projet de loi sur les associations, M. Henri Brisson développait en ces termes, aux applaudissements de toute la gauche, son programme et celui de ses amis : « Ma première observation, c'est que, ni de ma part ni, j'en suis bien convaincu, de la part d'aucun des membres qui siègent sur les mêmes bancs que moi, ne s'élèvera pas la prétention de faire revivre des lois répressives de la liberté des associations religieuses (*approbation générale*). Nous nous présentons ici pour réclamer l'égalité entre toutes les associations, mais l'égalité dans la liberté ! »

Ce que les républicains, devenus les maîtres, ont fait de leur programme, nous le verrons au fur et à mesure que nous poursuivrons cette étude ; dès à présent nous constatons le premier manquement à la parole d'autrefois.

Vainement les évêques supplient, les catholiques pétitionnent, les libéraux sincères protestent. L'Université elle-même, au profit de qui semblait devoir être préparée la loi de M. Ferry, murmure des critiques, ou elle est suspectée d'en concevoir, ce qui lui vaut l'honneur de fournir les premières victimes : M. Jourdain, M. d'Hugues, puis M. Bouillier, M. Guillaume, furent impitoyablement frappés ; le talent, les longs services, l'illustration même, ne pouvaient compter aux yeux du ministre que le barreau politique et le journalisme venaient de donner pour grand maître à l'Université.

Si quelques esprits candides gardaient cependant une dernière illusion et supposaient que le « cléricisme » seul était atteint par l'article 7, il leur pouvait suffire, pour être éclairés sur ses conséquences futures, de suivre la discussion du projet ministériel devant la Chambre des députés : le jacobinisme s'y affirme avec une

¹ Voy. notamment séance du 11 mai 1872.

netteté propre à dessiller tous les yeux, et, si M. Madier de Montjau échoue dans son amendement, plus logique que la proposition de M. Ferry, lequel interdit l'enseignement au clergé séculier aussi bien qu'aux congréganistes, les applaudissements enthousiastes qui soulignent ses invectives témoignent du moins des sentiments secrets d'une grande partie de la Chambre.

Voté par les députés, l'article 7 vient au Sénat, avec d'autres dispositions contenues dans le même projet, et relatives aux jurys d'examens et aux conférences, visant, celles-là, uniquement la loi de 1875. Ces dispositions sont graves assurément, mais leur intérêt s'efface devant celui que présente l'article 7, cet article qui passionne maintenant les foules, jusque dans les couches les plus profondes, ainsi qu'a pu en juger M. Ferry lui-même, dans un voyage récent au travers des départements du Midi; « jusque sur les lèvres des petits enfants », nous ont rapporté les journaux officieux, le cri de : « Vive l'article 7 ! » a salué partout le ministre. Le Sénat ne va-t-il pas faire de même? Le pays est impatient de le savoir, et la haute assemblée, pour répondre à cette impatience qu'elle-même partage, discute à peine et vote rapidement les six premiers articles du projet : chacun a hâte d'en venir à l'article 7.

Nous ne pouvons relater les débats qui eurent lieu devant le Sénat; ils ont eu un tel retentissement, qu'il suffit d'ailleurs de rappeler les noms des orateurs qui y prirent part pour qu'en chacun de nous se réveillent aussitôt les émotions de ces jours mémorables. Les partisans de l'article eurent la joie d'entendre MM. Foucher de Careil et Ronjat, M. Pelletan aussi, et M. Bertauld baptisant le projet, sans malice assurément, et dans un parfait esprit ministériel, de loi des *suspects*. MM. Chesnelong, de Parieu, de Voisins, Buffet, Lucien Brun, Béranger, Dufaure, Jules Simon surtout, leur répondirent, on sait avec quel talent, et avec quel éclat.

M. Ferry, qui soutint, avec un incontestable courage, le principal effort de la lutte, avait bien d'abord tenté de persuader que « le cléricalisme » seul était en cause, qu'il s'agissait avant tout de choisir entre « le Syllabus » et la Révolution, thème accoutumé sur lequel la presse de gauche, avec une science théologique que secondent sa bonne foi et l'esprit éclairé de ses lecteurs, brode ses variations connues; mais la pensée vraie qui l'anime lui échappe : c'est la liberté qui le gêne; c'est « l'unité morale » de la France que la république veut imposer, en ramenant tout le monde « à l'alignement » !

L'*unité morale*, le voilà revenu cet éternel argument des despotes¹, qui a dicté à Louis XIV sa révocation de l'édit de Nantes,

¹ M. de Montlosier, sous la Restauration, et ses partisans, poursuivaient l'expulsion des Jésuites dans ce même intérêt de l'*unité morale*; à quoi

au Comité de salut public et à l'Empire leurs plus odieux décrets! Aussi, M. Jules Simon, prenant acte de ces affirmations jacobines, s'élança à la tribune : « C'est l'article 7 que je comptais discuter, s'écrie-t-il. Ce n'est plus l'article 7 que j'ai à présent devant moi; c'est un système de gouvernement! Je me demande si je puis discuter autre chose que la question de savoir si la liberté existera, ou si elle n'existera pas! »

La victoire devait rester, mais pour la dernière fois, à la cause de la liberté, et vainement M. de Freycinet, de sa voix la plus insinuante, conjure le Sénat de voter l'article 7, à titre de « transaction », et pour éviter des mesures plus graves, des complications redoutables... Nul ne comprend ni ne peut comprendre à quelles mesures le ministre fait allusion, puisque, le projet repoussé, le gouvernement se trouvera désarmé et devra, tout le premier, s'incliner devant la loi. Le Sénat donc, après avoir applaudi aux derniers coups portés par M. Dufaure contre un article que les anciens parlements et les jansénistes auraient pu goûter, mais qui n'était plus de notre temps, et que l'orateur qualifie justement de « loi réactionnaire », le Sénat repousse à une majorité de 19 voix l'article 7.

Ce jour-là, le Sénat prit une grande place dans l'opinion : adversaires comme partisans de la liberté, de l'ordre, de la dignité nationale, durent penser qu'il faudrait compter avec lui. Il ne devait pas tarder à détromper les uns et les autres.

En tout cas, l'énigme qui, sur les lèvres de M. de Freycinet, avait intrigué tout le monde, fut bientôt expliquée. La Chambre des députés s'acquitta de ce soin, secondée avec empressement par le ministère.

M. Dubois de la Loire-Inférieure, dans le *Globe*, répondait déjà au nom du vrai libéralisme : « Les Jésuites sont hommes et citoyens comme nous, l'ultramontanisme est une opinion comme le gallicanisme, le protestantisme, le déisme ou toute autre. Le droit de s'associer pour le triomphe de cette doctrine est inviolable. On dit qu'ils vont enseigner à nos enfants la haine de la liberté; qu'ils détruiront l'unité morale de la France, qu'il y aura deux France. Ce sont des sophismes pitoyables et des craintes ridicules. La liberté d'enseignement est de droit naturel. Nous la réclamons pour la libre propagation des doctrines philosophiques; nous n'aurons pas l'infamie de la refuser à nos ennemis... Si de vieilles lois blessent ces prérogatives sacrées, elles ont été abolies par les constitutions républicaines, par la Charte! Il serait beau de voir ceux qui ont proclamé les droits de l'homme, qui ont versé leur sang pour la liberté et l'égalité, qui ont détruit tout ce qu'avait fait l'ancien régime, et quelquefois le bien avec le mal, aller chercher dans l'arsenal de la monarchie absolue les lois les plus dures pour réduire leurs ennemis au silence, pour les disperser, pour les chasser! Ce serait une belle démonstration de la puissance de leurs doctrines, et de leur foi dans la liberté! »

Cette démonstration, la république actuelle nous la fournit.

Le Sénat avait bien, pour tout ce qui concernait vraiment la loi de 1875 sur l'enseignement supérieur, accepté les modifications proposées par M. Ferry; il avait notamment enlevé aux facultés libres toute participation à la collation des grades. Mais la campagne entreprise était-elle dirigée uniquement contre l'enseignement supérieur? Pour la Chambre, comme pour le gouvernement, la loi de 1875 n'avait-elle été autre chose qu'un prétexte? La guerre au cléricisme ou, pour parler net, la guerre à la religion, à la liberté, n'était-elle point le motif réel et le but du projet de M. Ferry? La colère de la Chambre, quand elle vit le Sénat repousser l'article 7, ne peut laisser le moindre doute à cet égard.

Les ministres sont aussitôt interpellés et sommés de répondre s'ils ne sont pas résolus à appliquer contre les congrégations religieuses « les lois existantes ». A quoi ces mêmes ministres, qui proposaient l'article 7 pour boucher, suivant l'expression pittoresque de M. Ferry, « une fissure » de notre législation, qui avouaient par là évidemment que, sans l'article 7, ils étaient désarmés, ces mêmes ministres, changeant de langage et de posture, s'empressent de déclarer que la législation leur fournit des armes suffisantes, et qu'ils en useront. Les députés applaudissent; M. Madier de Montjau a demandé les « dépouilles » des congrégations détestées, il les aura; et la Chambre, « confiante dans le gouvernement, et comptant sur sa fermeté pour appliquer les lois relatives aux congrégations *non autorisées*, passe à l'ordre du jour ».

Cet ordre du jour n'eût-il porté aucune signature, personne ne se fût mépris sur le parti qui l'avait inspiré. L'extrême gauche, allant droit au but, aurait visé tout le clergé; les « opportunistes » s'en tiennent encore aux congrégations non autorisées. Ils veulent procéder par étapes. M. Gambetta, leur chef, ne peut, dès le premier jour, mettre en œuvre et user d'un seul coup ses moyens de gouvernement; pour que le repas se prolonge, et lui procure ainsi la tranquillité qu'il souhaite, il ne servira leur pâture aux radicaux qu'avec « méthode » et par plats successifs : donc, les congrégations non autorisées d'abord; les autres viendront plus tard.

Ce terme, au surplus, de congrégations « non autorisées » a un avantage : il peut entretenir dans leur illusion ces mêmes naïfs du dehors qui ne veulent combattre que « le cléricisme »; pour beaucoup d'entre eux, une congrégation « non autorisée », cela ne signifie-t-il point une congrégation illicite, défendue?

Allons, braves gens qui avez cru que la religion serait respectée, gardez toujours confiance, et sur les bancs de la gauche, où il siège aujourd'hui, Basile sera content de vous.

III. — *Les Congrégations non autorisées.*

Le 29 mars 1880, le *Journal officiel* publiait deux décrets, signés Jules Grévy, et contre-signés : *Lepère*, ministre de l'intérieur et des cultes; *Cazot*, garde des sceaux, ministre de la justice.

D'après le premier décret, la Société de Jésus devra, dans un délai de trois mois, « se dissoudre et évacuer les établissements qu'elle occupe sur la surface du territoire de la république ». Ce délai sera prorogé jusqu'au 31 août pour les établissements dans lesquels les Jésuites enseignent la jeunesse. Quant aux autres congrégations non autorisées, elles doivent demander « la reconnaissance légale », suivant les règles prescrites dans le deuxième décret. Ce dernier décret énonce les conditions exigées, et il ajoute que, pour les congrégations d'hommes, « il sera statué par une loi » sur la reconnaissance, et, pour les congrégations de femmes, « par une loi ou par un décret rendu en conseil d'État ».

Les motifs invoqués à l'appui des décrets sont que « la Société de Jésus a été interdite à diverses époques », et une longue énumération est faite des lois, ordonnances, ou décrets, rendus sous l'ancien régime, sous la Révolution ou l'Empire, et tous antérieurs au Code pénal qui les a abrogés en remplaçant leurs prescriptions par son article 291, comme à la loi de 1850, bien entendu, qui, en donnant à tous les congréganistes comme à tous les citoyens, sauf aux incapables et aux indignes, le droit d'enseigner, a par cela même consacré leur droit d'exister. Les décrets ajoutent, il est vrai, que « le sentiment national » réclame l'application de ces antiques règlements, comme si le Sénat, qui venait de repousser l'article 7, n'avait pas qualité pour exprimer ce sentiment au même degré que la Chambre.

Les catholiques demeurèrent stupéfaits devant de pareils actes; les vrais libéraux furent également consternés. En dehors des radicaux, les inquiétudes furent universelles. Nous oublions : le ministère recueillit deux approbations, celle du prince Jérôme-Napoléon, et celle de la presse allemande. Partout ailleurs, on se demandait dans quelle ère nouvelle nous allions entrer, si le régime des décrets allait désormais remplacer le régime de la loi, et « les modérés » s'efforçaient de représenter comme purement comminatoires les actes du ministère.

Le gouvernement se rendit compte de l'effet qu'il venait de produire : pour calmer l'émotion publique, M. de Freycinet adressait à nos agents diplomatiques une circulaire dans laquelle, rendant hommage aux religieux « qui contribuent à étendre notre influence et à faire connaître au loin le nom français », il déclare

que « les mesures prises n'affectent en rien les conditions de notre protection à l'égard des missionnaires à l'étranger ¹ »; M. Lepère, de son côté, adressait une circulaire aux préfets, dans laquelle il renouvelait l'assurance que la république ne voulait porter aucune atteinte aux droits et prérogatives de la religion catholique; les Jésuites seuls étaient condamnés, et les autres congréganistes n'avaient qu'à demander la reconnaissance légale pour l'obtenir.

Toutefois, ces promesses que le ministère, l'eût-il sincèrement voulu, n'aurait pu tenir, car la loi nécessaire pour la reconnaissance des congrégations dépendait, non de lui, mais d'une Chambre dont les dispositions étaient trop connues, ces promesses ne trompèrent aucun des intéressés. Le piège qui leur était tendu était trop visible et trop grossier pour qu'ils pussent y tomber : on cherchait à les diviser, et tous les ordres menacés donnèrent le spectacle de l'union la plus parfaite. Alors même qu'entre quelques-uns de ces ordres eussent autrefois existé quelques dissentiments, ce n'était certes point à l'heure où la persécution visait plus particulièrement certains d'entre eux que la moindre division pouvait se montrer, et Dominicains, Oratoriens, tous les ordres non reconnus enfin, en face des périls communs, firent cause commune aussi avec les Jésuites dès à présent condamnés. Ils le firent avec calme et avec la plus parfaite modération; ils présentèrent tous ensemble leur défense dans un « mémoire justificatif des ordres religieux ».

« Si l'on a cru, disent-ils, nous diviser en établissant parmi nous des catégories de privilégiés, qu'on perde cette illusion. Nous étions unis; nous le sommes plus que jamais, et nous avons maintenant accepté cette devise : « *Potius mori quam fœdari!* » Et plus loin : « Si nous ne cherchons pas à être *reconnus*, nous tenons beaucoup à être *connus*. Si nous ne présentons pas nos

¹ L'étranger respectera-t-il donc ceux qu'il nous voit maltraiter chez nous? Quelle protection d'ailleurs que celle promise au dehors par un gouvernement qui, en France, met hors la loi les sociétés où se recrutent ces missionnaires? Ces hypocrisies ne sauraient tromper personne, et la presse radicale traduit plus franchement les sentiments qui ont inspiré les décrets d'expulsion quand elle repousse ces distinctions arbitraires. Tout dernièrement encore, voici quelles réflexions inspirait à la *Lanterne* le massacre de nos religieux au Tonkin : « C'est bien le cas de dire : Fallait pas qu'il y aillent! Si les cléricaux éprouvent le besoin d'aller convertir, au profit de leur petit commerce, des gens qui tiennent à leur religion, il est bien juste qu'ils le fassent à leurs risques et périls. Et s'ils reçoivent des horions, qui ne sont que la conséquence naturelle de leurs tentatives odieuses et intéressées d'embauchage catholique, ils devraient avoir la pudeur de se taire. Ils n'avaient qu'à se tenir tranquilles et rester chez eux. » Ces choses-là auraient-elles jamais été publiées chez nous si le gouvernement n'avait donné le signal de la persécution?

statuts à l'approbation du gouvernement, fort éclairé sur ce point, nous ferons mieux : nous dirons qui nous sommes, d'où nous venons, notre place dans l'Évangile, dans l'histoire, et spécialement dans nos annales contemporaines et nationales, et enfin la part de juste liberté que nous demandons à notre pays. »

Que sont, en effet, ces congrégations « non autorisées », sinon l'association avec la vie en commun, c'est-à-dire celle que l'article 291 du Code pénal ne proscribit pas et qui, par suite, est licite, d'hommes se consacrant, les uns au soulagement des malades et des pauvres, les autres à l'enseignement de la jeunesse, d'autres encore au défrichement de terrains pestilentiels, ceux-ci à la prédication ou à la prière, ceux-là à la propagation de la foi chrétienne sur les terres les plus lointaines? Ils se sont associés volontairement; ils restent dans leur société volontairement aussi, sans autre lien que le lien moral qui les unit, sans que la loi intervienne comme autrefois pour les y contraindre, mais sans qu'elle puisse non plus les empêcher, ni qu'elle ait à régler les conditions de leur association, car ils ne lui demandent aucun privilège; ils se contentent de leurs droits individuels, comme citoyens, et voilà pourquoi leurs congrégations sont dites « non autorisées ». « Autorisée », ou « reconnue », ce qui, juridiquement parlant, est la même chose, leur association aurait la « personnalité civile »; elle jouirait de droits particuliers; elle pourrait, en son nom propre, posséder, acquérir, ester en justice. Mais peu leur importe un tel privilège; le droit commun leur suffit, et si, parfois, le défaut de reconnaissance légale leur crée des difficultés matérielles, ils n'en ont guère souci : le but religieux qui les a réunis est le seul dont ils se préoccupent. Leur association donc, si elle est « non autorisée, non reconnue », n'en est pas moins licite, et la meilleure preuve que des associations de ce genre peuvent exister sans autorisation préalable, c'est que la reconnaissance légale ne saurait être accordée qu'à des sociétés déjà existantes, ayant donné des gages de vitalité, de durée, et rendu des services que cette reconnaissance proclame et récompense en leur procurant, par les droits spéciaux qu'elle confère, le moyen d'en rendre de plus grands dans l'avenir.

Ainsi, ce n'était pas seulement la cause de telle ou telle congrégation religieuse que les décrets mettaient en question, c'était celle même de la liberté individuelle, de la liberté de conscience, et du droit d'association, et ces causes, Dieu merci, ne sont pas menacées sans que de généreuses protestations se fassent entendre chez nous, en dehors même des personnes ou des partis qui sont immédiatement et directement atteints. Si, à la Chambre,

l'interpellation de M. Lamy reste sans effet, et si cette Chambre acclame M. Cazot, invoquant « la grande voix de Danton » pour justifier ses décrets, dans tous les barreaux de France un cri unanime s'élève pour demander avec M. Rousse : « Pourquoi les décrets, s'il y a des lois ? »

Après avoir reproduit la consultation fameuse délibérée, en 1845, par MM. de Vatimesnil, Pardessus, Berryer, et tous les jurisconsultes les plus éminents de cette époque, l'illustre avocat, dans une consultation nouvelle, écrite en la langue la plus juridique, toute préoccupation politique ou religieuse écartée, et se plaçant exclusivement sur le terrain du droit, examine les textes, les interprète et arrive à la plus formelle conclusion : il n'y a pas de loi qui permette aujourd'hui de dissoudre les congrégations ; le gouvernement, en tout cas, n'aurait pas le droit de les frapper par voie administrative ; les tribunaux ordinaires devront d'abord être saisis. « Que si, dit en terminant M. Rousse, les nécessités contingentes de la politique doivent faire violence pour un temps aux principes éternels du droit, ces pages, impuissantes aujourd'hui, n'auront pas été cependant écrites en vain. Elles resteront, avec tant d'autres travaux dont elles sont la plus faible part, comme le témoignage nécessaire, comme la protestation tranquille de la justice contre des entreprises qu'elle réproouve. Peut-être aussi affermiront-elles dans leur dessein tous ceux qui, sans se laisser décourager par aucune épreuve, entendent garder, pour les transmettre après eux, le culte inaltérable du droit et l'amour persévérant de la liberté ! »

Tous les barreaux à qui cette consultation est communiquée adhèrent aux conclusions du savant jurisconsulte, et plusieurs avocats motivent leur adhésion. Nous ne pouvons analyser un pareil document ; il faudrait le reproduire en entier. Mais chacun l'a lu, et chacun garde aussi mémoire de la flétrissure éloquente imprimée par M. Demolombe aux actes ministériels dont les conséquences pour tous les citoyens sont en même temps dénoncées : « C'est l'absolutisme à sa plus haute puissance ! Il suffira d'un décret contre-signé par un ministre, et l'inviolabilité du domicile s'évanouira ! Un officier de police administrative, sans mandat de justice, pourra faire briser les portes extérieures et intérieures d'une maison habitée par des citoyens paisibles et innocents de tout délit. Il suffira d'un décret contre-signé par un ministre, et l'inviolabilité du for intérieur, ce domicile de la conscience, s'évanouira ! Un officier de police administrative interrogera un citoyen français sur ses engagements envers Dieu. Il suffira d'un décret contre-signé par un ministre, et la liberté individuelle s'évanouira !

Un officier de police administrative mettra la main au collet d'un citoyen français... pour le conduire devant le magistrat? Non! Pour l'expulser de chez lui. Il suffira d'un décret contre-signé par un ministre, et l'inviolabilité de la propriété s'évanouira! Un officier de police administrative mettra les scellés sur la porte d'une maison, et dépossèdera le propriétaire!... » L'illustre jurisconsulte termine en poussant ce dernier cri, le cri des victimes et des opprimés : « Une loi et des juges! » *Forum et jus!*

Des juges? Il y en aura; du moins M. de Freycinet l'a promis. Interpellé au Sénat, comme on lui oppose l'illégalité de ses mesures, il a répondu : « Les tribunaux en décideront! »

S'il en est ainsi, nous pouvons donc attendre¹.

Cependant l'époque assignée à la Société de Jésus pour qu'elle eût à sortir de ses maisons était venue : le 30 juin 1880, à quatre heures du matin, M. Andrieux, préfet de police, avait déployé dans la rue de Sèvres ses agents les plus résolus. Comme les coups frappés à la porte demeuraient sans effet, le « crochetage » commence. Les serrures sont forcées, et, chaque religieux se trouvant dans sa cellule à cette heure matinale, les portes des cellules sont successivement enfoncées. Le scandale dura longtemps. Des amis, des laïques, des membres du parlement, inquiets dès la veille du jour assigné, avaient passé la nuit dans la maison, et dans chacune des cellules envahies une scène émouvante se produisait. C'était M. Chesnelong, ou M. de Carayon-Latour, ou tel autre de leurs collègues, sénateur ou député, protestant au nom du droit audacieusement violé contre l'attentat qui s'allait accomplir; puis la police, passant outre, mais triste et gardant conscience du méfait que le gouvernement lui avait ordonné de commettre, portait la main sur le prêtre et le poussait hors de chez lui.

Pendant que cette odieuse besogne s'accomplissait, la foule, dans la rue, émue et consternée, surprise de voir la force publique remplir une tâche qui, jusqu'ici, était restée l'œuvre des voleurs et des bandits, saluait chaque religieux, au fur et à mesure qu'il était expulsé, et s'agenouillait pour recevoir sa bénédiction. Les gendarmes, les gardiens de la paix, se regardaient entre eux comme pour se demander de quel droit ils pourraient désormais arrêter les malfaiteurs qui seraient disposés à les imiter. « L'évacuation de la maison fut longue : le spectacle, avoue M. Andrieux,

¹ Cette réponse vaut assurément mieux que celle de M. Goblet, ministre en 1882, et chassant de leur abbaye les Bénédictins de Solesmes, en vertu d'une loi qui, dit-il, « existe puisqu'elle s'exécute! » — Le succès de la force comme preuve du droit, c'est un argument qu'on n'ose pas encore enseigner dans nos écoles; mais la Chambre l'accepte.

dans ses *Souvenirs*, en fut douloureux et humiliant pour ceux qui avaient la responsabilité de l'exécution. »

Ces tristesses, cependant, n'étaient point universelles : quelques figures patibulaires rayonnaient d'allégresse, des voix avinées insultaient les victimes, et des filles de joie apparurent dans la foule, riant et applaudissant à l'œuvre du gouvernement ; ces spectateurs heureux pouvaient croire au retour des grands jours de la Commune : en ce temps-là, comme maintenant, ceux qui violaient les domiciles portaient sur eux les insignes de l'autorité.

L'expédition de la rue de Sèvres terminée, des expéditions du même genre devaient s'exécuter en province. Mais là, le gouvernement n'avait pas à sa disposition des chefs de police aussi déliés que M. Andrieux, et ses commissaires pouvaient avoir la main trop lourde, ou se laisser intimider par les religieux et leurs amis. Les préfets durent donc, la plupart du temps, agir en personne. M. Cazot, de son côté, leur vint en aide : il mit à leur disposition les membres du parquet, ou du moins il tenta de les mettre. Les parquets avaient déjà subi de nombreuses « épurations » ; il semblait donc permis de compter sur le concours de leurs magistrats, nouveaux pour la plupart. Mais les calculs du ministre de la justice furent déjoués. L'exécution des décrets a jeté dans les âmes un grand trouble et une profonde douleur ; le pays s'en est senti violemment agité ; mais une grande consolation lui était réservée : la magistrature française allait se montrer, malgré son chef suprême, digne de son passé, et le pays pouvait ainsi garder confiance en des retours prochains de liberté, de justice et d'honneur. M. Francisque Rive, procureur général à Douai, avait donné un exemple que tous les membres des parquets appelés à collaborer aux basses œuvres du gouvernement, ou simplement exposés à en recevoir l'invitation, s'empressèrent de suivre : ils envoyèrent à M. Cazot leur démission indignée.

Quant à la magistrature assise, elle ne laissait pressentir à personne les solutions qu'elle adopterait, le jour où elle serait appelée à se prononcer sur les actes qui se commettaient. Impassibles et calmes, comme il convient à des juges impartiaux et indépendants, les magistrats inamovibles attendaient que, suivant la promesse de M. de Freycinet, ils fussent saisis des questions contentieuses que ne tarderait pas à soulever l'application des décrets.

C'en était fait, ou à peu près, de l'exécution du premier de ces décrets : les Jésuites avaient été chassés de leurs maisons ; les Chambres venaient de se séparer, et les ministres, de leur côté, se rendaient, chacun dans son département, où les appelait la session ordinaire des conseils généraux. Les présidents républicains de ces

conseils se félicitent de l'heureuse campagne qui vient d'être accomplie, et ceux qui appartiennent au parlement aiment à célébrer devant leurs collègues de province les hauts faits du gouvernement.

Toutefois, M. de Freycinet ne le fait pas sans réserve, et son discours de Montauban attire aussitôt l'attention. Le président du conseil des ministres paraît vouloir s'arrêter dans la voie des expulsions : les Jésuites ont été frappés, mais « quant aux autres congrégations, dit-il, le décret spécial qui les vise n'a pas fixé la date de leur dissolution ; il nous a laissés maîtres de choisir notre heure ». Et cette heure, M. de Freycinet voudrait bien qu'elle ne vînt pas ; il compte sur la loi future qui réglera le régime des associations pour résoudre les difficultés, ou du moins il semble y chercher un prétexte pour surseoir aux exécutions commencées.

Mais est-il possible de s'arrêter désormais ? La populace, alléchée par les premiers attentats, souffrira-t-elle qu'on la prive du spectacle, si nouveau et si séduisant pour elle, de la police enfonçant les portes des couvents et mettant la main au collet des prêtres ? Dans les villes où ce plaisir n'a point encore été goûté par elle, des communautés existent, auxquelles on tarde bien à toucher ; elle est impatiente et peu soucieuse, d'ailleurs, de savoir si elles renferment des congrégations reconnues ou non ; elle voit des religieux, et cela lui suffit : qu'on les chasse, que leurs serrures soient crochétées, leurs portes enfoncées, leurs chapelles profanées ! A Béziers, par exemple, l'administration n'a point agi contre les Franciscains : le peuple a pris les devants ; une émeute a eu lieu, et le couvent a été forcé. De même il faut faire partout.

Mais c'est là, justement, ce que M. de Freycinet paraît craindre, et il voudrait calmer l'effervescence populaire.

Cependant ses scrupules paraissent lui être tout personnels. « Un projet de loi sur les associations, dit M. Lepère, à Avallon, qui comprendrait les associations civiles et les congrégations religieuses, qui donnerait pour la formation des unes et des autres *la même et complète liberté*, serait en manifeste contradiction avec le mémorable scrutin des 1^{er} et 8 août. » A ces dates, le pays a envoyé des républicains dans les conseils généraux ; c'est assez dire que, pour satisfaire les républicains, il faut persécuter les religieux et ne pas donner *la même liberté* à tous les citoyens : voilà un aveu précieux.

De ces contradictions aussi, il est permis d'induire que M. de Freycinet n'a pas consulté ses collègues et ses alliés, quand il a émis la pensée qu'il convenait de surseoir à l'exécution des décrets. Qu'espère-t-il donc, et pourquoi donner aux catholiques et aux libéraux l'espoir d'un armistice, de la fin peut-être d'une lutte

scandaleuse et dont les conséquences sont pleines de péril pour la paix publique?

Le bruit court qu'il cherche à négocier avec les congrégations, avec le Saint-Siège, et que, en dehors de ses collègues, il tente un arrangement qu'il saurait bien ensuite, l'accommodement conclu, imposer au cabinet.

L'attention publique était donc en éveil, inquiète et curieuse, quand tout à coup un journal de province, *la Guienne*, annonce qu'une déclaration commune à toutes les congrégations menacées a été signée par elles, sur les conseils des évêques et du pape lui-même, et qu'elle a pour but, comme elle aura pour résultat, de désarmer le gouvernement en l'assurant de leur respect pour les institutions politiques qu'il représente. Le journal publie cette déclaration : les congrégations, « convaincues que l'*autorisation* qui, dans l'état actuel de la législation française, confère le privilège de la personnalité civile est une faveur et non une obligation, n'ont pas cru se mettre en opposition avec les lois en continuant de vivre sous un régime commun à tous les citoyens. Ce n'est pas qu'elles méconnaissent les avantages attachés à l'existence légale, mais elles ne pensaient pas qu'il leur convînt de rechercher ces avantages dans des circonstances qui auraient fait interpréter une pareille démarche comme une condamnation de leur passé et comme l'aveu d'une illégalité dont elles ne se sentaient pas coupables... » Elles sont pures, en effet, de « solidarité avec les partis et les passions politiques ». Et, « pour faire cesser tout malentendu, les congrégations dont il s'agit ne font pas difficulté de protester de leur respect et de leur soumission à l'égard des institutions actuelles du pays ».

Cette déclaration fut diversement jugée par les catholiques eux-mêmes; l'impartialité nous commande de reconnaître que quelques esprits ardents, que les méfaits des derniers mois avaient surexcités, voyaient dans la note des congrégations un acte de faiblesse. Ils furent du moins en petit nombre. L'immense majorité des catholiques approuvait, au contraire, des déclarations qu'on pouvait trouver superflues, mais qui ne constataient que deux choses indéniables, pour tout homme de bonne foi, à savoir qu'en ne demandant pas d'autorisation, les sociétés se tenaient sous le régime du droit commun et n'avaient jamais entendu se mettre en opposition avec la loi, et, d'autre part, que, préoccupées uniquement des intérêts religieux, elles étaient toujours restées à l'écart des querelles politiques, observant en cela scrupuleusement le précepte de leur divin maître, et laissant à César ce qui est à César, pour se consacrer exclusivement au service de Dieu.

Mais, dans le monde des politiciens, il n'y eut qu'une voix : la déclaration était la condition de la transaction imaginée par M. de Freycinet, indiquée par lui dans son discours de Montauban, et, cette déclaration obtenue, l'exécution des décrets allait être suspendue. C'était intolérable ! Le parlement était en vacances ; il n'y a pas d'interpellation possible ; que faire ?

Là-dessus, l'*Officiel* annonce la retraite de M. de Freycinet, que suivent M. Varroy et l'amiral Jauréguiberry ; puis la nomination de M. Ferry, comme président du conseil, avec M. Barthélemy Saint-Hilaire aux affaires étrangères, et MM. Sadi-Carnot et amiral Cloué, en remplacement de MM. Varroy et Jauréguiberry. Les politiciens de la république respirent. M. Ferry, l'auteur de l'article 7, devient premier ministre ; cela suffit. La persécution continuera. Comme le dit, quelques jours après, M. Buffet, au Sénat : « On a changé de ministère pour ne pas changer de politique ¹. » M. Constans prépare aussitôt ses préfets ; M. Farre, ses généraux : les expulsions vont reprendre.

En effet, les décrets sont successivement exécutés à Toulouse, à Bordeaux, à Montpellier, à Rennes, à Agen, à Saint-Omer, à Pamiers, à Montélimart, à Bourges, à Lyon, à Tarascon, etc., tandis que l'œuvre se continue à Paris même. Après les Jésuites, ce sont les Carmes, les Barnabites, les Prémontrés, les Trappistes, les Chartreux, les Franciscains, les Oblats, les Dominicains, les Bénédictins, etc. De tous côtés, les serrures sautent, les portes et les murs, au besoin ; des couvents sont assiégés ; des ordres que la Commune avait respectés sont frappés sans miséricorde ; des laïques aussi, universellement honorés, mais que ces violences indignent et qui le laissent voir, sont malmenés, arrêtés, poursuivis. Mais la populace est satisfaite : le gouvernement a bien mérité d'elle.

Cependant la satisfaction n'est pas générale ; bien au contraire : en divers lieux, la foule a pris parti pour les victimes ; des résistances se sont produites, et l'administration accuse quelques désordres, sans paraître comprendre qu'elle-même les a provoqués.

Elle devait frapper les congrégations « non autorisées » ; elle en a déjà atteint beaucoup, il est vrai, et elle l'a fait avec ardeur, mais sans plan arrêté, sans règle, épargnant ici un ordre qu'elle avait ailleurs dispersé, oubliant dans une même région, où elle avait sévi et paraissait vouloir sévir tout particulièrement, quelque couvent placé dans la même situation légale pourtant que ceux du voisinage qu'elle venait de détruire ; nulle part, enfin, elle n'avait encore dispersé les congrégations de femmes, dont un grand

¹ Voy. interpellations des 15 et 16 novembre 1880.

nombre manquent d'autorisation. Pourquoi cet arbitraire, cette fantaisie dans la violence, et, si des lois existent, pourquoi ne les pas appliquer partout? Est-ce donc que le gouvernement recule devant des manifestations qu'il redoute, devant la réaction que ses actes désordonnés feraient naître dans certains milieux?

Peut-être. Mais il y a aussi un autre motif : il ne faut pas, en quelques mois, fermer toutes les communautés non reconnues. Les exécutions des mois d'octobre et de novembre ont permis à M. Gambetta de distraire les esprits des embarras de sa politique extérieure. Cela suffit. Quand de nouveaux embarras surgiront, que resterait-il si les congrégations visées par les décrets de mars avaient toutes été frappées? Sans doute, il faudrait s'en prendre aux congrégations autorisées, puis au clergé séculier.

Patience; on y va venir, plus tôt même qu'il ne conviendrait, sinon pour M. Gambetta, du moins pour ses continuateurs qui, le spectre du « péril clérical » venant à s'user trop vite en leurs mains, se heurteront sous peu à des périls autrement sérieux et redoutables.

Mais les républicains sont partis; il n'est plus possible de les arrêter. Les décrets de mars ont ouvert les digues : les passions révolutionnaires se donneront libre carrière; elles ne distingueront plus entre les congrégations non autorisées, les congrégations reconnues et le clergé séculier; c'est à l'idée religieuse elle-même qu'elles vont s'attaquer. Ce n'est plus le cléricalisme qui est l'ennemi, c'est Dieu. La pente est fatale, et la république la suivra jusqu'au bout. L'évidence en est telle aujourd'hui que, pour le montrer, il nous suffira maintenant de passer très rapidement en revue les atteintes successives qui sont, depuis 1880, portées à la religion, à sa liberté, à ses œuvres.

IV. *Les Congrégations autorisées.*

M. Hérold, préfet de la Seine, M. Quentin, directeur de l'Assistance publique, et le Conseil municipal de Paris, ont donné le signal des persécutions dirigées contre les membres des communautés « autorisées ». Les Frères de la Doctrine chrétienne, les Sœurs de tous ordres, ont été chassés des écoles et des hôpitaux. Il n'y a ni lois ni décrets qui permettaient de frapper leurs communautés; bien au contraire, des lois les ont reconnues comme institutions d'utilité publique. Mais les Frères peuvent parler de Dieu aux enfants, les Sœurs d'espérances immortelles aux mourants; puis la vue de leurs costumes suffit à blesser les libres penseurs.

Faute de lois, faute de décrets, on prendra des arrêtés pour les chasser des établissements publics, et M. Hérold, dès le mois d'octobre 1880, en a déjà pris un si grand nombre, qu'il peut se vanter devant le Conseil municipal d'avoir déjà réduit au chiffre de 25 les 142 écoles congréganistes qui, avant lui, existaient à Paris.

Les préfets, dans les départements, n'ont plus qu'à suivre cet exemple.

Vainement les pères de famille témoignent de leurs préférences pour l'enseignement des Frères et des Sœurs; des écoles libres, ouvertes par la charité privée, reçoivent les enfants que leurs parents y envoient en grand nombre, tandis que les écoles publiques se vident : l'administration se préoccupe peu du vœu des familles; elle laïcise et laïcise quand même.

Vainement aussi les malades, et les pauvres pour qui l'hospice est un refuge forcé, réclament les secours des infirmières religieuses¹; les médecins eux-mêmes, et parmi eux pourtant sont des républicains, à peine croyants, joignent leurs réclamations à celles des malades : l'administration ne tient aucun compte de ces observations et de ces plaintes; elle laïcise et laïcise toujours.

La laïcisation est la nouvelle devise de nos maîtres. Ce mot, moins barbare encore que la chose, jouit d'une faveur que nul autre n'a encore possédée : il répond à tout, il triomphe de tout, même de la loi². La législation nouvelle, en effet, que nous donneront MM. Jules Ferry et Paul Bert, n'existe point encore : les conseils municipaux doivent émettre leur avis, les préfets en tenir compte, pour le choix des instituteurs; les programmes d'enseignement n'ont pas été modifiés; la loi de 1850 est toujours en vigueur. Qu'importe! les préfets se mettent au-dessus de la loi, et les ministres les approuvent. Dans les hospices, aucun changement ne peut être apporté dans le service sans que le conseil de surveillance institué par la loi de 1849 ait émis son opinion : le préfet de la Seine ne le lui demande pas, et, pour ne pas entendre ses plaintes, il en change la composition; il ne cède même pas, non plus que M. Constans, ministre de l'intérieur, aux injonctions du Sénat³. Il a fait, suivant la spirituelle expression de M. Lambert de Sainte-Croix, « serment de laïcité ». Quant au Sénat, sa facilité à souffrir

¹ Les Incurables d'Ivry viennent d'adresser, tout récemment et inutilement encore, une pétition revêtue de 1200 signatures sur 1900 pensionnaires que compte l'établissement.

² Tous prétextes sont bons pour chasser les Sœurs, même des plus petits villages : « Elles font concurrence aux pharmaciens! » s'écrie M. Villain, à la Chambre (18 mars 1879).

³ Voy. ordre du jour du 30 mai 1881.

les décrets, après le rejet de l'article 7, montre assez qu'il n'y a plus à tenir compte de ses sentiments.

Mais si les congréganistes « autorisés » sont ainsi chassés des établissements publics, des écoles, des hôpitaux, il leur reste un asile dans les maisons qui leur appartiennent en propre? Leurs titres de propriété seront d'abord discutés : les Frères et les Sœurs de la rue Oudinot et de la rue du Bac ne le savent que trop. Quand ces titres seront indiscutables, puisque la reconnaissance légale dont ils ont été autrefois pourvus ne permet pas de les expulser de leurs maisons comme on a fait des congréganistes non reconnus, ou du moins qu'on ne l'ose pas encore, on emploiera vis-à-vis d'eux d'autres moyens, plus lents, mais aussi sûrs.

Les Frères ou les Sœurs voudront-ils, chassés des écoles communales, enseigner dans des écoles libres? Le gouvernement a prévu le cas : il fait voter par les Chambres une série de lois, habilement combinées, qui rendront, sinon tout à fait impossible, du moins très difficile, l'exercice de la liberté d'enseignement.

Tout d'abord, le conseil supérieur de l'instruction publique et les conseils académiques ont été reconstitués : les dignitaires du clergé, de la magistrature en ont été exclus; l'État enseignant y entre seul, et c'est à lui qu'il appartiendra de veiller, non seulement sur ses professeurs, mais sur les professeurs libres, lesquels seront soumis désormais à la tutelle, à la discipline, à la juridiction de leurs rivaux. Les membres de l'Université qui font partie de ces conseils sont élus, il est vrai, par leurs pairs, mais leur situation personnelle étant à la discrétion du ministre, ils n'en seront pas moins, dans les conseils, dépendants de ce ministre, et M. Bocher, appréciant le résultat de cette organisation nouvelle, a pu dire avec raison que c'était « la liberté livrée à l'Université, et l'Université livrée à l'arbitraire ». Un amendement tendant à laisser aux tribunaux ordinaires le droit de prononcer la suspension ou la fermeture des écoles libres fut combattu par M. Ferry : « Vous exagérez le pouvoir attribué aux conseils, avait-il répondu; dans les cas d'immoralité visés par la loi, qui entraînent la suspension ou la fermeture des écoles, les tribunaux seront saisis. » M. de Freycinet avait fait la même promesse lors de l'application des décrets; nous verrons plus tard comment cette dernière fut tenue; quant à celle de M. Ferry, elle est aussitôt oubliée. Un religieux appartenant à une congrégation non reconnue enseignait dans un établissement libre, le directeur de cet établissement est condamné par le conseil académique à fermer sa maison : il a fait preuve d'*immoralité* en recevant ce professeur, citoyen français pourtant, mais que l'arbitraire des conseils frappe d'une incapacité

que la loi n'a pas édictée. S'agit-il de religieux appartenant à une congrégation reconnue de Frères ou de Sœurs qui, chassés de l'école communale, veulent ouvrir, à l'aide de secours volontaires, une école libre, l'administration locale leur suscite mille difficultés; elle s'oppose à l'ouverture de l'école sous le prétexte que le local est insuffisant, mal aéré, mal situé, et les conseils académiques viennent en aide aux maires malveillants. Que de faits nous pourrions citer, s'il en était besoin, et si ces tracasseries multipliées ne se produisaient pas chaque jour, en tous lieux, au vu et au su de tous!

Mais, parfois, les religieux pourraient triompher, à force de persévérance, du mauvais vouloir de l'administration : une autre loi est donc nécessaire pour les arrêter. Les Chambres voteront en conséquence cette loi, qui astreint tous les maîtres, ceux mêmes qui ont déjà fait leurs preuves par un long exercice de leur profession, à se munir de brevets, délivrés par l'Université, et dont l'obtention sera disputée aux congréganistes avec un zèle poussé jusqu'à l'impudeur.

Mais il nous faut abréger. Ce que nous venons de rappeler suffit à montrer l'acharnement avec lequel les congréganistes, même reconnus, sont partout traqués et poursuivis. On ne les peut souffrir ni dans les hôpitaux, ni dans les écoles, publiques ou libres, ni dans les colonies pénitentiaires.

Parviendront-ils parfois, grâce au concours de la bienfaisance privée, à surmonter les obstacles accumulés devant eux, et continueront-ils leurs œuvres de charité? M. Brisson intervient : il propose, dès 1880, de leur enlever « leurs immunités fiscales »; sous cet euphémisme, c'est le principe de l'égalité devant l'impôt qu'il s'agit d'enfreindre, c'est la ruine matérielle des sociétés qu'on va poursuivre. Le Sénat tente bien de résister, mais pour céder quelque temps après. Les communautés religieuses seront ainsi placées, vis-à-vis du fisc, dans une situation exceptionnelle : outre les impôts qu'elles acquittent, comme tous les contribuables, elles en payeront un autre encore, un impôt tout spécial, et il sera perçu sur le revenu, évalué à 5 pour 100, de la valeur brute de leurs biens, meubles et immeubles!

Quelle propriété rapporte actuellement ce revenu?

Les biens des communautés produisent-ils même, pour la plupart, le moindre revenu?

M. Clément fait, devant le Sénat, les plus chaleureux efforts pour obtenir tout au moins une exception en faveur des communautés qui recueillent les pauvres et les malades indigents; mais c'est en vain : le Sénat suit désormais la Chambre dans toutes ses entreprises. Ainsi les Petites-Sœurs des pauvres elles-mêmes ver-

ront leurs maisons, déjà frappées de tous les impôts ordinaires, les couchettes de leurs vieillards, leur chétif mobilier, et tous les objets qu'elles reçoivent de la charité publique, estimés à leur valeur, puis, le capital fixé, il sera censé produire un revenu de 5 pour 100, et sur ce revenu le nouvel impôt sera perçu ! Mais leurs pensionnaires en souffriront, car elles seront contraintes de leur imposer des privations pour satisfaire aux exigences du fisc. Qu'importe ! Pourquoi, a-t-on déjà dit au conseil municipal de Paris, ces Sœurs reçoivent-elles des pensionnaires, si elles ne peuvent subvenir à tous leurs besoins?...

Qui le croirait pourtant ? La passion antireligieuse des républicains n'est pas encore assouvie.

La persécution a suscité de nobles et généreux sacrifices. Au fur et à mesure que l'État retire aux religieux les allocations d'autrefois, et que, d'autre part, il les frappe d'impôts exceptionnels, la charité privée s'efforce de leur venir en aide, et elle soutient leurs œuvres. Le conseil d'État va tarir cette source où les communautés, mêmes reconnues, pourraient puiser un élément de vie. Sans doute, il ne peut empêcher les dons manuels ; le gouvernement tentera cependant de le faire : ainsi des religieux, qui quêtèrent à domicile pour soutenir leurs œuvres charitables, ont été dernièrement, en Savoie, poursuivis devant les tribunaux ; mais ils ont été acquittés. Quelle loi nouvelle cet acquittement ne va-t-il pas susciter, ou quel décret ? Des préfets ont aussi interdit les souscriptions particulières entreprises par des citoyens bienfaisants et destinées à secourir les pauvres de leur cité en des temps de misère : ils ont voulu que la distribution en fût faite par les bureaux officiels de charité ; les souscriptions ont cessé, les pauvres ont souffert, et le dégoût qu'inspiraient ces exigences préfectorales paraît y avoir mis un terme. Mais il y a des donations plus larges, destinées à des fondations durables, qui ne peuvent être dissimulées, comme le bien devrait l'être actuellement pour n'être pas empêché, et qui, faites à des établissements religieux, doivent, d'après notre législation, être autorisées par le conseil d'État. Or il semble, d'après deux décisions récentes, que ce conseil soit disposé à refuser son autorisation quand les donateurs voudront réparer les torts de nos législateurs : un premier décret a refusé d'autoriser un legs fait à un évêché pour la fondation de bourses au séminaire diocésain, en faveur des élèves pauvres ; quelques jours après, un nouveau décret refusait à l'institut des Frères l'autorisation d'accepter un legs destiné à un établissement d'instruction primaire à Montpellier.

Toutes ces mesures prouvent avec quelle persévérance et avec

quelle passion la république poursuit son plan qui est, non plus de combattre le « cléricalisme » et de dissoudre les congrégations « non autorisées », mais de rendre impossible à toutes les sociétés religieuses, même reconnues, la pratique de leurs œuvres les plus utiles, les plus appréciées, les plus saintes; et ne semble-t-il pas qu'après tout ce que nous venons de rappeler, les dernières limites soient atteintes? Mais non; l'imagination des républicains est féconde; ils trouveront encore quelque chose à faire contre les associations religieuses : ils veulent les interdire toutes, en bloc, d'un seul coup, et cela, c'est... au nom de la liberté d'association!

M. Waldeck-Rousseau a déposé un projet de loi destiné à doter le pays de cette liberté nouvelle, et, dans ce projet, nous trouvons un article 3 qui est ainsi conçu : « Toute convention ayant pour but ou pour résultat, *soit au moyen de vœux, soit par un engagement quelconque*, d'emporter renonciation partielle ou totale au libre exercice des droits attachés à la personne, ou de subordonner cet exercice à l'autorité d'une tierce personne, est illicite, comme contraire à l'ordre public. »

Ainsi la liberté d'association sera concédée à tous, sauf aux religieux : le vœu de chasteté, le vœu d'obéissance, sont contraires, suivant M. Waldeck-Rousseau, à l'ordre public!

Que la loi soit votée, et les sœurs de Charité iront en prison avec tous les congréganistes; mais les membres du clergé séculier devront les y accompagner? Ils ont fait les mêmes vœux¹!

IV. — *Le Clergé séculier.*

Nous venons de nommer le clergé séculier; son tour est venu, en effet.

Des lois anciennes, datant de toutes les époques, votées sous les républiques antérieures ou sous la monarchie, ont introduit des prêtres séculiers dans plusieurs conseils où leur présence est nécessairement indiquée. Le conseil supérieur de l'instruction publique, par exemple, appelé à résoudre les plus hautes questions de discipline, d'hygiène, de morale, à arrêter les programmes des

¹ Dans le projet déposé le 23 octobre 1833, nous pourrions relever encore bien d'autres articles aussi étranges; mais nous avons trop de faits scandaleux à citer pour pouvoir nous arrêter sur chacun, et nous nous bornons à renvoyer nos lecteurs, désireux de voir à quel point nos gouvernants en sont venus, à l'excellent article publié par M. Lucien Brun, dans la *Revue des Institutions et du Droit*, mars 1884. Voy. aussi le remarquable article de M. Claudio Jannet, dans le *Correspondant*, 25 mars 1834.

écoles militaires, de marine, d'arts et de sciences, était composé de tous les représentants naturels et autorisés de ces divers intérêts; à côté des membres éminents de l'enseignement public, des membres les plus distingués de l'enseignement libre, l'armée, la marine, avaient là leurs interprètes, comme la magistrature, la médecine, le clergé. La compétence du conseil à juger des questions qui lui étaient soumises était ainsi indéniable. Tel était le conseil, représentation la plus haute et la plus complète de toutes les forces sociales, qui devait présider à l'enseignement d'une jeunesse destinée à fournir bientôt, dans toutes les carrières, ses serviteurs à la société. M. Ferry en disposa autrement : les représentants de l'Université seuls lui parurent suffisants pour résoudre toutes les questions, tant spéciales soient-elles, et surtout celles de discipline et de morale; la présence de quelques évêques l'offusquait; pour les chasser du conseil, il chassa les magistrats, les médecins, les militaires, les marins. Avant tout, pas de prêtres!

De même, les curés furent chassés des conseils académiques.

De même, ils le furent aussi des commissions des hospices et des bureaux de bienfaisance, c'est-à-dire des commissions où leur concours était le plus nécessaire.

Mais ces mesures résultèrent du moins de lois nouvelles que le gouvernement fit voter par les deux Chambres. Bientôt il parut aux députés républicains plus simple de se passer de lois, et ils imaginèrent un moyen plus expéditif pour supprimer le service religieux, là où la législation antérieure l'avait établi : ils repoussèrent, purement et simplement, du budget, les crédits affectés à l'exécution des lois dont ils ne voulaient plus, et qu'ils abrogeaient ainsi sans autre formalité. L'aumônerie militaire, conséquence forcée du service obligatoire, fut atteinte par ce procédé sommaire et nouveau, et les prêtres furent ainsi éloignés de l'armée et de la flotte.

Lors des premières atteintes portées à la liberté d'enseignement, M. Spuller demandait avec indignation si la république pouvait être suspectée de vouloir renvoyer les aumôniers des lycées et des collèges; à peine a-t-il parlé, et la république renvoie l'aumônier de l'École normale supérieure. Nous verrons bientôt ce qu'elle a fait dans les écoles primaires.

Dans les hôpitaux enfin, la présence d'un aumônier est si évidemment indispensable que M. Constans lui-même s'était refusé à laisser le directeur de l'Assistance publique, son subordonné, qui ne peut rien sans son autorisation, priver les malades et les mourants de l'aide d'un prêtre, spécialement attaché à chaque hospice, logé dans l'établissement, et, par suite, toujours prêt, nuit et jour, à remplir son ministère : M. Waldeck-Rousseau n'eut pas ce

scrupule de M. Constans; il autorisa M. Quentin à renvoyer les aumôniers¹.

Chassé de toutes les commissions, de l'armée, des hôpitaux, le prêtre pourra-t-il du moins exercer son ministère paroissial? Examinons.

Un des actes les plus essentiels, et le plus touchant aussi, de ce ministère, consiste assurément dans l'enseignement à l'enfant des premières notions religieuses; mais M. Paul Bert intervient : l'enseignement primaire est son principal domaine, et, non seulement il le veut obligatoire et gratuit, il le veut aussi laïque, c'est-à-dire qu'il en veut bannir tout ce qui pourrait, de près ou de loin, apprendre à l'enfant qu'il y a un Dieu; pour cela, il faut interdire au prêtre et au catéchisme l'entrée de l'école. M. Ferry, ministre de l'instruction publique, estime que le moment n'est pas encore venu et que M. Bert témoigne d'un zèle compromettant; la réforme de « laïcité » de l'école ne lui paraît pas mûre. Mais M. Bert persiste, et, naturellement, M. Ferry cède. Il le fait même de bonne grâce, et voici comment, le 24 décembre 1880, il explique cette capitulation : « La commission ayant insisté, dit-il (la commission dont M. Paul Bert est le rapporteur), et ayant démontré, *ce qui est vrai assurément*, qu'entre le principe de la laïcité et le principe de l'obligation il y a un lien étroit, qu'il pourrait se rencontrer des consciences faciles à alarmer qui refuseraient de voter le principe de l'obligation tant que l'enseignement religieux ferait partie des matières obligatoires, j'ai admis *sans difficulté* que le principe de la laïcité, portant sur le programme, fût inséré dans la loi de l'obligation. » Ainsi, entendez-le bien, c'est par égard pour les consciences *faciles à alarmer* des députés, et aussi par égard sans doute pour les parents qui craindraient que, dans l'école devenue obligatoire, certains maîtres ne donnassent un mauvais enseignement religieux, que ces maîtres en seront dispensés, et que le prêtre seul en sera chargé. C'est un scrupule des plus honorables qui inspire la commission et le gouvernement. Vous en faut-il une preuve? M. Ferry va la fournir au Sénat : « Si le Sénat vote la loi, dit-il, le 11 juin 1881, est-ce que, du jour au lendemain, il ne sera plus donné d'enseignement religieux aux enfants des écoles? On le croirait, à vous entendre. Mais non! L'enseignement religieux sera donné, le dimanche d'abord, ensuite le jeudi et les jours de congé, enfin même les jours de classe, mais à condition que ce soit en dehors des heures de classe. Il sera donné par qui? Par le

¹ Voy. l'interpellation de M. Bérenger (30 juin 1883), et les faits scandaleux qu'il cite, dont les pauvres sont les victimes dans les hôpitaux de Paris.

ministre du culte, soit dans les bâtiments consacrés au culte, s'ils sont convenablement appropriés à cet usage, soit *dans les locaux scolaires*... Il pourra être donné par *l'instituteur lui-même*, s'il s'y prête librement, en dehors des heures de classe. »

La loi votée, chacun sait comment elle est appliquée : l'entrée de l'école est interdite au prêtre en tout temps; le catéchisme même n'y peut pénétrer; l'enfant qui, sortant de l'église ou du presbytère, aura apporté avec ses livres de classe ce livre proscrit, est puni par l'instituteur, ou si ce dernier se montre tolérant, l'inspecteur le blâme, et souvent le préfet le suspend ou même le révoque. Aussi, généralement, s'il ne déclare pas ouvertement la guerre au curé, l'instituteur le fuit avec soin; il se gardera bien de s'entendre avec lui pour fixer les heures de ses classes afin de lui permettre de faire le catéchisme dans l'intervalle, comme, s'il veut plaire, il punira l'absence des écoliers qui font le service d'enfants de chœur. Or on devine quelle gêne en peut résulter pour le desservant dans les petites communes. A plus forte raison, l'instituteur ne prendra-t-il aucune part aux exercices religieux, et sa place restera vide au lutrin : M. Paul Bert veut « la libération de l'instituteur vis-à-vis du prêtre ». Nous aurons ainsi, dans nombre de villages, à côté du curé, celui que M. Thiers redoutait tant, « l'anticuré¹ ».

Mais garderons-nous longtemps encore le curé?

M. Paul Bert est devenu ministre de l'instruction publique, et, pour lui complaire, le service des cultes a été transféré du ministère de la justice à son ministère de l'instruction; or cet étrange ministre des cultes déclare tout de suite ce qu'il entend faire du service qui lui est confié : ce sera « un ministère de police », et aussitôt il se met à l'œuvre. Dès lors, soit par son initiative, soit par celle de ses successeurs (car M. Paul Bert n'a fait que passer, et il est tombé, avec le « grand ministère », au bout de deux mois) ou de leurs alliés de la Chambre, les mesures et les propositions se succèdent ayant toutes pour but d'entraver l'exercice du culte en atteignant le clergé, et elles sont en si grand nombre, que, vraiment, notre embarras est grand pour les mentionner toutes, et nous en oublierons probablement quelques-unes.

¹ Les inspecteurs ne leur cachent point ce qu'ils attendent d'eux dans l'école. Voici des extraits de quelques-unes de leurs circulaires : « Laissez, dit l'un, le crucifix jusqu'aux vacances; vous l'enlèverez alors et vous ne le remplacerez plus. » — « Commencez par enlever le christ, dit un autre; quelque temps après vous direz des prières plus courtes, puis *vous oublierez* de temps à autre d'en dire, puis vous n'en direz plus du tout. Il faut aller un peu à la fois et par gradation. » Ainsi conseillés, les instituteurs qui font étalage de leur hostilité à l'Église ne sont-ils pas autant à plaindre qu'à blâmer?

Nous ne parlerons que pour mémoire de la prétention ridicule, inspirée par les articles organiques, d'exiger que l'évêque se munisse d'une autorisation du gouvernement avant de prendre un billet de chemin de fer. Mais nous rappellerons les projets, dont plusieurs sont déjà votés, tendant : à substituer aux « déclarations d'abus » des pénalités afflictives, — à supprimer des vicariats, et même des cures qui resteraient vacantes depuis deux ans, vacances auxquelles le ministère pourra aider en refusant, de parti pris, les prêtres présentés par l'évêque, — à restreindre le jardin du presbytère s'il paraît à l'autorité municipale trop étendu, — à interdire à la fabrique de placer un tronc dans l'église, — à réduire les ressources de cette fabrique et à transférer aux municipalités l'administration de ce qui restera, — à modifier la loi sur les cimetières, sur les pompes funèbres, et, ce qui est plus grave encore, car il en est résulté déjà les conflits les plus douloureux, à encourager et à faciliter les enterrements civils, — à faire remettre au maire une clef de l'église pour que, sous prétexte de faire sonner les cloches, il y puisse entrer ou envoyer son garde champêtre à toute heure, — à autoriser enfin les communes à « désaffecter » (lisez confisquer) les édifices religieux ¹.

Toutes ces mesures partielles ne montrent-elles pas déjà de quel esprit la république est animée, et si c'est contre le « cléricalisme » seul qu'elle veut lutter? Mais passons; passons encore sur des projets, très redoutables cependant et qui n'aboutiraient rien moins qu'à un schisme nouveau, qui ont pour but de faire régler par les Chambres la discipline et l'organisation de l'Église :

¹ Grâce à cette autorisation nouvelle, le conseil municipal de Paris a déjà supprimé l'église de l'Assomption; il se propose de supprimer celle de Saint-Louis d'Antin; et un ministre laissait entendre, ces jours derniers, dans une commission du Sénat, qu'après la suppression de son chapitre, il désaffecterait la chapelle de Saint-Denis.

Si les édifices religieux sont la propriété de sociétés particulières, et si leur désaffectation ne peut être faite par une simple décision des municipalités, les députés proposent une loi spéciale. M. Jules Roche demande la suppression de la chapelle expiatoire élevée en souvenir de la mort de Louis XVI : « Un gouvernement républicain et national, dit-il, ne peut laisser subsister le monument élevé par Louis XVIII, pour faire expier à la France, comme un crime, un acte de justice. » D'autres réclament la destruction de l'église de Montmartre que les catholiques édifient à l'aide de souscriptions volontaires, et la Chambre prend le projet en considération. Le gouvernement, de son côté, veut démolir la sacristie de l'église Saint-Nicolas des Champs; il enlève à l'évêque d'Autun, et l'on sait avec quel accompagnement de grossiers procédés, son petit séminaire; à l'heure où nous écrivons, il opère au Mans. — Et voilà que, comme ces pages s'impriment, l'église Sainte-Geneviève est frappée à son tour!

déposés depuis longtemps, ils paraissent tombés dans l'oubli, et nous ne voulons pas les en faire sortir¹. Nous arrivons à des mesures plus générales, dont quelques-unes sont déjà exécutées, et dont le résultat incontestable sera de rendre bientôt impossible l'exercice du culte catholique en France.

Ce culte, en effet, ne peut s'exercer sans le clergé, qui constituait autrefois un ordre politique et était propriétaire de biens qui assuraient son existence; la Révolution lui a tout pris, mais en échange, et en « indemnité »², elle s'est expressément engagée à lui fournir un traitement et à lui laisser la jouissance des édifices dont il a besoin. Violé bientôt, l'engagement de la nation a été reconnu et consacré à nouveau par le Concordat, qui a, en même temps, stipulé comment s'exerceraient entre le pouvoir civil et le pouvoir spirituel les rapports nécessaires qui doivent exister entre eux. L'observation, par les deux parties, par la France et par Rome, du contrat bilatéral, du traité diplomatique qui les lie l'une à l'autre, a donné à notre pays quatre-vingts ans de paix religieuse, que n'ont jamais troublé qu'à la surface quelques rares incidents, aussitôt vidés dans un esprit réciproque de bienveillance et de concorde. Cependant quelques théoriciens, qui méconnaissent, à notre avis, nos conditions sociales actuelles, et oublient qu'en dehors des questions purement spirituelles ou purement temporelles, où chacun des pouvoirs peut agir dans toute son indépendance, naissent aussi des questions mixtes et complexes, dont la solution, si l'on veut éviter des conflits regrettables pour l'un ou l'autre des intéressés, nécessite des transactions qui seront impossibles souvent, si des concessions mutuelles n'ont été convenues d'avance et si un accord préalable n'est intervenu sur le mode d'agir dans les cas les plus ordinaires, ces théoriciens, dis-je, réclament la séparation absolue de l'Église et de l'État. Parmi eux, les uns, honnêtes gens et libéraux sincères, qui rêvent de « l'Église libre dans l'État libre », restitueraient d'abord sous une forme quelconque l'équivalent des biens enlevés autrefois à l'Église, et ils lui laisseraient ensuite toutes les libertés concédées aux autres associations; les autres, au contraire, lui refuseraient à la fois et les indemnités solennellement promises, et la liberté d'acquérir et de posséder, c'est-à-dire qu'ils veulent, avant tout, supprimer en entier le budget des cultes, et, par la séparation, obtenir l'anéantissement de l'Église. C'est de cette dernière façon que les radicaux dissimulent derrière de grands mots et colorent d'une

¹ Proposition de M. Corentin-Guyho (19 nov. 1881); de M. Paul Bert (17 fév. 1882); de M. Bernard Lavergne (31 mars 1882).

² La loi de 1791 qualifie la dotation du clergé de *dette nationale*.

apparence de principes leurs projets de destruction. Ils ne pouvaient manquer à la république, et, dès le mois de novembre 1881, M. Boysset, et quatre-vingt-six de ses collègues, demandaient l'abrogation du Concordat. Cette proposition était contraire aux règles du droit des gens, car, ainsi qu'on l'a fait observer à droite, le Concordat est un traité, et les traités peuvent être dénoncés, mais ils ne s'abrogent pas par une loi. Quoi qu'il en soit, la proposition fut prise en considération, grâce au ministre, M. de Freycinet, qui, tout en se réservant, disait-il, de la combattre, parce qu'il estimait que, durant un délai qu'il ne pouvait préciser encore, le Concordat devrait être maintenu, consentait, néanmoins, à ce qu'elle fût étudiée. Cette faiblesse du ministère, évitant toujours de conclure, ajournant sans cesse toutes les solutions, et laissant ainsi s'engager et grandir des difficultés redoutables, avait eu pour résultat la nomination d'une commission chargée d'examiner le projet. Mais il est difficile de prévoir quand il sera discuté devant la Chambre. En effet, d'autres projets lui succèdent, que la majorité juge plus pratiques et tout aussi efficaces.

C'est d'abord celui de M. Jules Roche, et de trente-neuf de ses collègues, déposé le 11 février 1882, sur la sécularisation des biens de l'Église; il va droit au but : suppression des congrégations, autorisées ou non ; suppression du budget des cultes ; vente de tous les biens du clergé et des édifices religieux ; interdiction de toutes pratiques officielles *d'un culte quelconque*, etc., etc. C'est simple, net et franchement brutal, mais trop franchement aussi ; on voit que M. Jules Roche n'avait pas encore passé à l'opportunisme. Heureusement, les habiles de la secte veillent : ils savent que les populations les moins ferventes de nos campagnes et de nos villes, qui tolèrent aujourd'hui toutes les vexations dirigées contre les ministres du culte, tous les troubles apportés à la liberté des croyants, se soulèveraient d'indignation si elles voyaient tout à coup les églises fermées, les édifices religieux mis en vente. Sans doute, c'est bien le but où ils tendent, mais il faut préparer les esprits, et leur donner le change, quelque temps, par une série de mesures « lentes et sûres » qui, prises successivement, n'effaroucheront pas le pays, et conduiront par degrés, par surprise, à la suppression désirée de tous les cultes.

C'est alors que M. Paul Bert imagine « la politique concordataire », politique qui consistera à ruiner le Concordat, en s'efforçant de rester dans son texte, mais en violant effrontément son esprit. L'idée a paru ingénieuse, digne de la république, et elle est généralement adoptée et suivie par la Chambre actuelle ; M. Jules Roche en a reconnu lui-même les beautés, et, devenu rapporteur général du

budget, il la sert puissamment. Ajoutons que le gouvernement la combat le moins qu'il peut, et dans la stricte mesure que lui impose la nécessité, vis-à-vis de Rome, de paraître respecter les traités, cachant « sous une résistance apparente une complicité déguisée¹ ». Si, parfois, un fâcheux de l'extrême gauche rappelle que les 363 avaient inscrit dans leur programme électoral la séparation absolue des Églises et de l'État, et que leur mandat aura bientôt pris fin sans que le programme ait été rempli, la presse ministérielle répond que si la séparation n'est point définitivement opérée, du moins elle est fortement préparée : « Ne sommes-nous pas, disait tout dernièrement encore *Paris*, journal officieux, orientés vers cette solution nécessaire? N'y marchons-nous pas lentement, sûrement? »

Oui, nous y marchons, rapidement même; bien aveugles, ceux qui ne le voient pas!

La « politique concordataire », en effet, se préoccupe du sort du clergé à tous les points de vue : dans le présent et pour l'avenir.

Dans le présent, elle lui coupera les vivres de son mieux. Parfois, des lois la gênent; mais, lors du vote du budget de 1885, elle ne s'est pas arrêtée à ces difficultés : ainsi le chapitre de Saint-Denis est institué par une loi du 20 février 1806; elle a supprimé, malgré cela, le crédit nécessaire au traitement des chanoines. La loi, comme a dit M. Buffet, rappelant ironiquement une expression des franc-maçons, est « mise en sommeil »; mais, puisque le Sénat accepte, M. Ferry juge le procédé régulier. Le traitement de l'archevêque d'Alger est fixé dans une convention diplomatique; mais ce n'est pas le Concordat, et les « concordataires » réduisent le traitement; ils font de même pour celui de l'archevêque de Paris, sans tenir compte des innombrables motifs qui devraient les retenir : Mgr Guibert et Mgr Lavigerie renverront leurs pauvres; avant tout la « politique concordataire! » Le nouveau Sénat partage cet avis; donc, sans examiner si le chiffre des premiers temps du Consulat a la même valeur aujourd'hui, si même la *Constitution civile* n'accordait pas à l'archevêque de Paris plus qu'on ne lui en veut donner maintenant (50 000 au lieu de 15 000), la Chambre n'alloue aux membres du haut clergé que des chiffres absolument insuffisants, et elle en prive totalement ceux que le Concordat n'a pas expressément dénommés.

Quant aux simples prêtres, aux modestes curés de nos petites villes et des campagnes, il faut, comme disait Isnard, les « ramener par la crainte », puisque ce « bas clergé » a résisté aux séductions de M. Gambetta, et n'a pas voulu se séparer de ses évêques et servir les projets du maître de l'opportunisme. Il a, justement, après le

¹ Paroles de M. Albert de Mun.

vote de la loi sur la laïcité de l'enseignement, fourni à nos gouvernants l'occasion de sévir contre lui; il a osé donner aux pères de famille et aux enfants son avis sur les petits livres que publient M. Paul Bert et quelques autres éducateurs républicains. S'il est un droit qui appartienne incontestablement au clergé, un devoir même qui lui incombe, c'est pourtant bien celui de diriger la conscience des fidèles, de les éclairer sur les périls que leur foi ou celle de leurs enfants peut courir; ces fidèles en tiendront le compte qu'ils voudront, sans que le pouvoir temporel, bien entendu, les puisse contraindre, car tout doit être libre et volontaire en ces matières, et l'autorité de l'Église, purement spirituelle, s'exerce par la persuasion. C'est en vertu de ce droit, c'est pour remplir ce devoir, que le clergé a fait entendre ses recommandations, lorsque la nécessité en est apparue ici ou là, suivant que tel ou tel livre était mis par l'instituteur aux mains des enfants, livre dont aucun, d'après la déclaration même de M. Ferry, n'était interdit *ni autorisé* par lui, ce qui semblait devoir laisser à tout le monde la liberté de l'apprécier comme on croyait bon, de l'admettre ou de le repousser. Nous aurons occasion, plus loin, de parler de quelques-uns de ces livres, où la foi chrétienne est outragée; tout ce que nous voulons constater ici, c'est le prétexte qu'ils fournirent à nos gouvernants pour suspendre le traitement des desservants et, par ce coup de force, intimider le clergé. Coup de force, disons-nous, car les Chambres avaient voté le crédit destiné à servir tous les traitements, et les sommes ainsi votées ne sont pas prélevées sur les bourses des contribuables et mises à la disposition du ministère pour que celui-ci ne les emploie pas comme il a été prescrit. M. Paul Bert, toujours attentif, prévoit l'objection : pour qu'elle ne se produise plus, il fait modifier, dans le budget, le titre du crédit, et substituer au mot « traitement » des desservants le mot « allocation ». Le ministre, M. Fallières, s'empresse d'adhérer, et le voilà en règle désormais pour frapper les desservants à son gré, si la conscience parle chez eux plus haut que l'intérêt.

Mais les évêques, les curés, dont le traitement est dû en vertu du Concordat lui-même, ne peuvent être atteints comme les desservants que le texte du traité a omis de nommer. L'article 14 contient, en effet, la promesse « d'assurer aux *évêques* et aux *curés* un *traitement* convenable à leur état ». M. Paul Bert n'est pas homme à s'arrêter devant ce texte; tout ce que peut concéder l'ancien ministre de « la police des cultes », c'est qu'une loi est nécessaire pour autoriser le gouvernement à suspendre ce traitement, comme pénalité d'un délit que le législateur a toujours le droit d'imaginer. Il dépose en conséquence une proposition de loi. Eh bien, M. Paul Bert s'était montré trop scrupuleux et trop « con-

cordataire » ; le ministère l'a été moins que lui. Il a, de son autorité privée, suspendu les traitements, et il l'a fait, par l'intermédiaire de ses subordonnés, directeur des cultes ou préfets, en ajoutant parfois la grossièreté de la forme à l'arbitraire de la mesure. Nous ne rappellerons qu'un fait, celui de M. Flourens, directeur des cultes, écrivant à l'évêque d'Annecy pour lui notifier la suspension de son traitement : « Cette première mesure disciplinaire est prise sans préjudice de toutes celles auxquelles il y aura lieu de recourir à l'égard de ceux qui se sont rendus volontairement complices des actes de désobéissance aux lois de l'État, dont vous êtes fait l'auteur principal ¹. » Quand un haut administrateur écrit à un évêque sur ce ton, il est aisé de deviner ce que feront vis-à-vis des curés les administrateurs locaux. Un maire radical veut-il jouer un mauvais tour à son curé, il s'adresse au préfet, au ministre s'il le faut, et lui dénonce, tout en l'amplifiant et souvent le dénaturant, un sermon, auquel il n'a pas assisté, une conversation tenue hors de lui à un père de famille, un avis donné à un enfant, et il présente le prêtre comme excitant fidèles, pères, ou enfants, à désobéir « aux lois de l'État », parce qu'il a mal jugé du « manuel civique » de M. Paul Bert ! Et les dénonciations produisent leur effet. Évêques et curés sont, en divers lieux, privés de leurs traitements ; et M. Batbie, après avoir montré l'illégalité de ces mesures, a pu dire justement devant le Sénat : « Le clergé régulier et séculier est dans une position singulière : les communautés sont frappées en vertu des *lois existantes*, et le clergé séculier est frappé en vertu de lois qui n'existent pas ! »

Pour le coup, M. Paul Bert lui-même a été dépassé. Il ne croyait pas qu'il fût possible d'aller jusque-là ; il le disait encore, peu de temps avant la découverte de M. Flourens, dans la lettre suivante qu'il adressait à un journal de l'Allier : « Vous avez parfaitement raison en rappelant que le gouvernement a le droit de supprimer, sans autre formalité, tous les traitements des desservants, si bien qu'on pourrait ainsi, par mesures individuelles et justifiées par des faits, arriver à *la suppression presque totale du budget des cultes*. Quant aux curés et évêques, c'est autre chose ; mais avouez que *ces gaillards-là* choisissent bien leur moment, alors qu'une loi, dont je suis le rapporteur, va bientôt permettre de les punir comme de simples desservants. » Hé bien, monsieur Bert, remerciez M. Flourens, M. Fallières, M. Martin-Feuillée : ces « modérés » vous dispenseront de défendre votre rapport ; avec eux, les lois sont inutiles. Dès maintenant donc, on peut, « par mesures indi-

¹ Ces jours derniers, dans sa lettre à Mgr Guibert, M. Goblet a encore dépassé M. Flourens.

viduelles », frapper les évêques et les curés comme les desservants, et ainsi arriver à la suppression totale du budget des cultes.

Voilà pour le présent; il faut maintenant songer à l'avenir, pour le cas où les catholiques persisteraient à préparer des prêtres. L'opération sera simple, du reste, mais toujours sûre.

Tout d'abord, on supprimera les facultés de théologie où se peuvent former des prêtres éminents. Une loi, du 17 mars 1808, a institué ces facultés, mais il n'est pas besoin de l'abroger par une autre loi; la suppression au budget du crédit affecté à l'entretien de ces facultés suffit; ce procédé est commode, expéditif; M. Paul Bert demande qu'on l'emploie. Vainement un républicain, M. Edmond Robert, proteste et s'écrie : « Ce que vous demandez au catholicisme, ce n'est pas d'être modéré; vous lui demandez de n'être pas! » M. Robert est un retardataire; nous ne sommes plus en 1879, et le gouvernement, qui sait bien quel chemin on a fait, laisse prendre, sans la combattre, la proposition de M. Bert en considération. Ces jours-ci, lors du vote du budget de 1885, le Sénat a adhéré à la suppression du crédit relatif aux facultés de théologie; la loi de 1808 entre « en sommeil ».

Dans le même esprit, la Chambre a successivement réduit le crédit affecté à l'entretien de bourses dans les séminaires. Ces établissements, où se recrute le clergé, reçoivent principalement des enfants du peuple, fils d'ouvriers ou de paysans, que leurs familles consacrent au service de Dieu, heureuses et fières d'avoir fourni un de leurs membres à l'Église; il n'est assurément rien de plus démocratique, et c'est ainsi que le clergé paroissial, sorti du peuple, comme le soldat, restera en communauté de sentiments avec le vrai peuple, celui qui travaille et qui prie. Mais c'est là, justement, ce que la république redoute, et, bien que ces bourses soient encore établies en vertu d'une loi, celle du 30 décembre 1807, nos Chambres ont fini, cette année, par les supprimer entièrement. La loi de 1807 rejoint les autres dans le « sommeil ».

La charité privée se chargera-t-elle de pourvoir à l'entretien des élèves pauvres ¹, ou ceux dont les familles ont des ressources voudront-ils entrer encore au séminaire? On semble le craindre, et M. Paul Bert imagine un moyen nouveau d'arracher le séminariste à ses études, et de le détourner de sa vocation naissante. Il demande qu'on l'astreigne au service militaire; il estime que ce service devra durer un an tout au moins. Mais M. Labuze va plus loin : il veut le service complet. M. Bert ne fera pas de difficulté, probablement. Quatre ou cinq ans, trois ans même, passés

¹ Nous avons déjà vu comment le conseil d'État entreprend de l'empêcher.

dans la caserne, éloigneront à toujours, on l'espère, le séminariste de l'autel. Pour colorer d'un semblant d'égalité cette mesure, on l'appliquera, s'il le faut, à tous, aux instituteurs, aux étudiants de nos facultés, dussent les services publics être interrompus, les professions libérales être abandonnées, la suprématie intellectuelle de la France disparaître. Avant tout, il faut frapper le clergé, et, pour atteindre ce grand but, on ne reculera devant rien. Du reste, le général Campenon, ministre de la guerre, a trouvé l'idée bonne.

Ainsi, après avoir assuré le présent, voilà l'avenir assuré également.

Et maintenant, ne serait-il pas permis de répondre à M. Spuller, s'il renouvelait sa question de 1879 : qui est-ce qui parle de déca-tholiciser la France? — C'est votre république !¹

V. — *La Guerre à Dieu.*

Et pourquoi cette guerre acharnée, hypocrite dans ses moyens, mais constante dans son but, contre le catholicisme? Pour lui substituer un autre culte? Non; pour supprimer toute espèce de croyance, et si la religion catholique est plus particulièrement visée, c'est qu'elle est celle de l'immense majorité du pays.

Mais, en réalité, c'est à la suppression de tout culte quelconque qu'on tend, de toute croyance quelconque; c'est à Dieu que la guerre est déclarée. Les protestants, ni les juifs, ni les simples déistes ne s'y laissent plus tromper d'ailleurs. « C'est le défaut des démocraties, dit M. Vernes, que, pour rendre accessibles aux multitudes électorales les questions qu'elles seules ont le droit de trancher, il faille mettre du plomb dans l'aile aux théories les plus spiritualistes. » Le reproche adressé aux démocraties en général nous paraît exagéré; mais la nôtre, envieuse, révolutionnaire

¹ Notons, entre beaucoup d'autres, ces aveux : M. Jules Roche, le personnage influent que l'on sait, le rapporteur général du budget, faisait dernièrement une conférence à Lyon, et il terminait par cette déclaration plus franche que celle de Romans : « L'Église, voilà l'ennemi ! » — Avant lui, le 9 mai 1880, dans une réunion de francs-maçons, à Douai, M. Courdavaux, professeur à la Faculté des lettres, avait dit : « La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est purement officielle, subtile, *pour les besoins de la tribune*; mais ici, en loge, disons-le hautement pour la vérité, le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un, et comme conclusion, ajoutons : on ne peut être à la fois catholique et républicain, c'est impossible ! » (*Chaîne d'union*, 1880, p. 199.) Le *Mot d'ordre*, en mars 1880, exprimait crûment les vœux de son parti : « Mettre hors la loi, hors le territoire, tout ce qui porte soutane, froc, ou cornette. »

Ainsi, dans toutes les nuances du parti, depuis le *Mot d'ordre* jusqu'à la franc-maçonnerie et à l'organe autorisé de la majorité de la Chambre, l'accord est parfait sur ce point : Sus à l'Église, sus aux catholiques !

et nourrie de traditions jacobines, le mérite assurément, grâce aux libres penseurs qui la mènent, et qui, non contents de réclamer le droit pour eux de ne pas croire, prétendent encore imposer leur incrédulité à tous.

Et combien sont-ils après tout? Nul ne le sait; il y a des misères humaines que, d'ordinaire, un gouvernement qui a souci des grands intérêts moraux d'une nation a la décence de cacher et de taire. La république n'en agit pas ainsi : M. Constans, ministre de l'intérieur, lorsqu'on va procéder au recensement accoutumé de la population, fait ouvrir une colonne où seront inscrits les libres penseurs. Il faut que la république étale toutes ses laideurs, et qu'elle ferme, s'il se peut, la voie du retour aux incrédules en les excitant à s'afficher!

Mais comme les générations actuelles ne répondent pas encore à l'attente de nos maîtres, ils prépareront les générations futures à les suivre : l'enfance est principalement en butte à leurs entreprises. M. Jules Simon avait demandé qu'on enseignât à la jeunesse, dans les écoles primaires, ses devoirs envers Dieu; le ministère ne l'a pas voulu, la Chambre a applaudi, et le Sénat a fini par approuver. Aussi, « vous pouvez, dit M. Paul Bert à l'enfant dans son manuel ¹, aller ou ne pas aller à l'église, changer de religion ou même n'en avoir aucune ». Aux manuels, on ajoute un « catéchisme laïque ² », dans lequel, à toutes les questions sur Dieu, sur l'homme et sur sa destinée, cette réponse invariable est faite : « Je ne sais pas ! » Suit un galimatias impossible sur « l'évolution transcendante des organismes inférieurs », et voilà par quoi « la république scientifique » voudrait remplacer le catéchisme de nos pères! Le conseil municipal de Paris, qui ne recule pas même devant le ridicule pour assouvir sa haine, interdit dans ses écoles tout livre où il est fait allusion à la divinité, et il ne tolère des œuvres classiques ou de la littérature moderne que les éditions où le nom de Dieu est effacé ³. Ses membres, quand ils président des distributions de prix, diront du reste pourquoi ce nom ne peut être toléré : « Dieu n'existe pas ⁴ ! » Voilà ce que nos maîtres appellent « la neutralité de l'école ! »

¹ P. 116.

² Par M. André Berthot. Le livre de M. Monteil, conseiller municipal, ne dépare point la collection.

³ Un cours de grammaire où se trouve la conjugaison du verbe *prier* est proscrit, et, ces jours derniers, M. Vaillant le disait au directeur de l'enseignement de Paris, réduit, suivant M. Dreyfus, à plaider en faveur de sa tolérance *les circonstances atténuantes* : « Supprimer l'enseignement religieux sans supprimer l'enseignement spiritualiste, c'est laisser subsister la cause en faisant abstraction de l'effet. »

⁴ Voy. le discours de M. Cattiaux et autres, cités devant le Sénat par

Mais à quoi bon insister sur toutes ces insanités, grotesques parfois¹, la plupart du temps odieuses et criminelles ? N'est-il pas évident que partout, dans toutes circonstances, nos gouvernants s'efforcent de chasser l'idée religieuse des esprits et des cœurs. Elle ne doit plus présider aux grands actes de la vie : les *baptêmes civils*, les mariages purement civils, sont pour les maires républicains un prétexte à des cérémonies tapageuses et à des discours retentissants. Elle ne doit plus présider aux devoirs rendus aux morts : l'exemple est donné par nos plus hauts fonctionnaires des enterrements civils ; on en fait aux frais de l'État, et une loi est préparée pour permettre aux libres penseurs d'écarter les familles qui seraient tentées de ne les pas tolérer².

Tous les emblèmes qui peuvent rappeler aux hommes qu'ils ont une âme immortelle, et que leur destinée ne s'achève pas sur cette terre, sont enlevés peu à peu, des écoles d'abord, des tribunaux ensuite ; après M. Hérold, qui a fait arracher les crucifix comme simple « mobilier scolaire », son successeur, M. Oustry, fait enlever les croix des portes des cimetières, et, au moment où nous écrivons, la municipalité de Lyon renverse la grande croix au pied de laquelle se venaient agenouiller les pauvres qui ne pouvaient placer sur chacune des fosses qui leur sont chères cet emblème sacré de leurs espérances. La populace suit l'exemple qui lui est donné, naturellement, et elle renverse les croix sur les chemins et sur les places publiques.

Ce n'est pas tout : il faut abolir le serment, qui est, non point une invocation au Christ seulement, mais à Dieu pris à témoin de la véracité des déclarations faites devant la justice, car c'est Dieu, nous le répétons, qu'il s'agit de supprimer ; et, dans la voie où les républicains sont engagés, ils iront jusqu'au burlesque : déjà nous avons eu « le gras-double du vendredi saint », voilà maintenant que, du « crapaud volant » de Sardou, les « antidéistes » de

M. Henry Fournier, dans son interpellation du 18 novembre 1882, et rappelés par M. Jules Simon, *Dieu, patrie, liberté*, p. 350 et suiv.

¹ Le conseil municipal de Paris, par exemple, voulant imposer aux artistes du Châtelet l'obligation de donner une représentation le vendredi saint, provoque cette réponse des artistes à leur directeur : « Nous ne pouvons admettre que le conseil municipal nous impose une obligation aussi arbitraire, et entièrement contraire à la liberté de conscience, dont il est si souvent parlé dans les délibérations du conseil. »

² Il est interdit de manquer de respect, non pas aux cérémonies religieuses, mais à ces cérémonies irréligieuses : le maire de Saint-Germain-en-Laye a révoqué un sous-receveur du marché, parce que, dit l'arrêté, « étant en uniforme, (il) a manqué de respect au convoi d'un enterrement civil ».

Ménilmontant font une réalité ¹, et, nous avons le regret de le rappeler, le président du Sénat, M. Le Royer, effaçait un jour de l'*Officiel* le nom de Dieu, qui lui avait échappé en rendant un dernier hommage à l'un de ses collègues décédé ²...

Cependant, au-dessus de ces clameurs confuses, des cris de fureur des uns, des fières protestations des autres, des rires des oppresseurs et des plaintes des opprimés, à plusieurs reprises, une voix s'élève, solennelle et grave, et qui s'impose à l'attention de tous : c'est celle du pape Léon XIII. Pour les catholiques, c'est le vicaire de Jésus-Christ sur la terre qui parle ; pour les autres, c'est le chef spirituel de l'immense majorité des Français et, à ce titre, il mérite qu'on l'écoute ; pour tous enfin, c'est un noble esprit et un grand politique dont la modération et la haute sagesse commandent le respect. Il aime la France d'ailleurs, et il le laisse entendre ; pour lui, elle n'a pas cessé d'être la fille aînée de l'Église. « Si la France, dit-il, parfois oublieuse de ses traditions et de sa mission, a conçu envers l'Église des sentiments hostiles, cependant, par un grand bienfait de Dieu, elle ne s'est égarée ni longtemps ni tout entière. » Il veut donc lui ouvrir son cœur, et lui signaler les périls que lui font courir les attaques dirigées contre la religion ; elles ne nuisent pas seulement à cette religion, elles seront funestes à l'État. « Il est impossible que la prospérité accompagne une nation où la religion ne garde plus son influence. L'homme perd-il le respect de Dieu, aussitôt croule le plus ferme appui de la justice, sans laquelle on ne peut bien gérer la chose publique, au jugement même des sages du paganisme. L'autorité des princes n'aura plus dès lors son prestige nécessaire ; *les lois seront sans force suffisante*. Chacun préférera l'utile à l'honnête ; les droits perdront leur force, s'ils n'ont d'autre sauvegarde que la crainte des châtimens. *Ceux qui commandent se laisseront facilement emporter à la tyrannie, et ceux qui obéissent à la révolte et à la sédition.* »

Si ces conseils restent inécoutés de nos gouvernants, en tout cas les avis de l'auguste Pontife demeurent, et nous allons voir comment se produisent bientôt les conséquences qu'il signale.

HENRY FOURNIER.

La suite prochainement.

¹ ⁴ Ils ont constitué une société dont le but « est de faire supprimer le mot de Dieu *dans toutes les langues du monde* ». Ses membres ne pourront l'employer « dans leurs correspondances et dans leurs conversations », et si, sur la tombe d'un sociétaire, « on a l'habitude, la routine, en pareille circonstance, de dire à la fin des discours : *adieu*, il faut supprimer ce mot et le remplacer par ce mot : à ton souvenir ! »

² Éloge de M. Henri Martin.

LE CONGO

EXPLORATIONS

DE

MM. HENRY STANLEY, SAVORGNAN DE BRAZZA ET BALLAY

DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Deux ouvrages, qui sont de véritables monuments, viennent de paraître à très peu d'intervalle l'un de l'autre. Le premier est la collection des documents officiels se rapportant aux explorations de M. de Brazza sur l'Ogoane en 1875-78 et 1879-82, collection publiée par MM. de Neuville et Bréard¹; le second est le voyage de Stanley sur le Congo en 1879-84, écrit par lui-même². On pourrait, rien qu'à voir les volumes, deviner ce qu'ils contiennent. Dans l'un, nous avons un in-quarto compacte, bourré de faits, mais privé d'ornements; dans l'autre, nous voyons, étalées jusque sur les couvertures, toutes les attractions de la librairie anglaise. Celui-ci est imprimé en un petit caractère, sous lequel des regards exercés savent seuls découvrir de grandes choses; celui-là frappe les yeux et l'imagination par le luxe de la typographie, joint à celui de la gravure. La publication de MM. de Neuville et Bréard est faite pour les lecteurs studieux, pour des patriotes réfléchis; celle de M. Stanley s'adresse à tout le monde, surtout au grand public, qui fait la fortune des livres. Avant que celui-ci ne soit, comme l'annonce orgueilleusement l'auteur, « traduit en huit langues différentes », nous allons en donner, en quelques pages, la primeur aux lecteurs du *Correspondant*.

¹ *Le Voyages de Savorgnan de Brazza*, par D. Neuville et Ch. Bréard. 1 vol. in-4°. Paris, 1884 (Berger-Levrault et C^{ie}).

² *The Congo and the founding of its free state*, by Henry Stanley. 2 vol. in-8°. Londres, 1885 (Sampson Low and C^o).

I

Le précédent voyage de M. Stanley dans l'Afrique équatoriale, fait à la recherche de Livingstone le missionnaire, avait été une entreprise américaine. On avait fourni au voyageur de grands moyens d'exécution; néanmoins la façon dont Stanley avait pénétré au cœur du continent africain par la côte de Zanzibar, pris le Congo presque à sa source, et victorieusement reparu par l'embouchure du fleuve, après avoir rempli l'objet de sa mission, est une des plus belles pages de l'histoire des voyages : il avait affronté des périls nouveaux et immenses. En 1879, la situation était toute différente. Stanley allait, non pas descendre, mais remonter le Congo, à la tête d'une troupe nombreuse et d'une véritable flottille. Le fleuve ne lui était plus inconnu; son nom était répandu sur ses rives, sa réputation marcherait devant lui; et il serait l'envoyé, le représentant, le fondé de pouvoirs, le général d'armée d'une société riche et puissante; tout lui deviendrait relativement facile, il allait recueillir le bénéfice de ses premiers exploits.

Cette société riche et puissante était l'Association africaine internationale, laquelle est, comme on sait, sortie de l'impulsion donnée, depuis une quinzaine d'années, aux études géographiques. Au mois de septembre 1876, le roi des Belges, aussi ami des progrès pacifiques que sagement ennemi de la guerre, avait invité les géographes les plus distingués de toutes les nations à venir prendre part à une conférence à Bruxelles. Là, on était convenu qu'une association internationale serait instituée pour l'exploration et pour la civilisation de l'Afrique centrale; qu'on formerait, chez chaque nation, un comité pour réunir les souscriptions et pour envoyer des délégués à Bruxelles, où serait établi le siège de l'association. Le comité de Belgique avait été formé le premier, et le roi en avait pris la présidence le 6 novembre 1876. Dans cette réunion mémorable, on avait proposé pour objet actuel des travaux de l'Association, l'exploration de l'Afrique centrale, l'étude du continent au point de vue de la géographie et la répression de la traite des nègres. A l'exception de l'Angleterre, tous les pays de l'Europe avaient répondu à l'appel de la conférence géographique du mois de septembre, et l'Association africaine internationale s'était ainsi trouvée définitivement fondée. En France, M. Ferdinand de Lesseps; en Autriche-Hongrie, l'archiduc Rodolphe; en Espagne, le roi Alphonse; en Russie, le grand-duc Constantin; en Hollande, le prince d'Orange; en Italie, le prince de Piémont, avaient accepté la présidence des comités nationaux.

Les négociants avaient offert leurs contributions. La société promettait d'être une véritable puissance. En sa triple qualité d'initiateur de l'institution, de président du premier comité constitué, de souverain d'un État neutre, le roi des Belges avait été choisi pour président de l'Association, avec le titre de fondateur et la haute direction des travaux.

La découverte du haut Congo, faite l'année suivante par Henry Stanley, pendant qu'il était à la recherche de Livingstone, avait décidé l'Association à créer une branche spéciale d'études relatives à cet objet. On l'avait intitulée : Comité d'études du haut Congo, et on l'avait dotée d'un budget particulier, dont les philanthropes de l'Association, le roi Léopold surtout, s'étaient chargés de faire les fonds. On pouvait dire que le comité d'études du haut Congo était son œuvre de prédilection, la seule branche de la société dont la caisse fût inépuisable, et, pour l'heure, l'arbre de couche de l'Association.

A son retour du « continent noir », au mois de janvier 1878, comme il descendait à la gare de Marseille, ayant pris pour revenir la route d'Italie, M. Stanley fut accosté par deux personnes qui l'attendaient. C'étaient deux commissaires de l'Association africaine internationale, qui venaient lui demander, de la part du roi des Belges, s'il serait disposé à seconder les projets de Sa Majesté. Léopold II avait l'intention de faire quelque chose de sérieux en Afrique ; il lui fournirait le mortier, et désirait savoir s'il voudrait être le maçon.

Il faut avoir, comme l'avait Henry Stanley, la passion de la célébrité et des voyages pour comprendre le sentiment qu'il dut éprouver. C'était la gloire, c'était le succès qui venaient à sa rencontre. Cependant, comme il était encore accablé de fatigue et que sa santé avait grand besoin d'être réparée, il resta d'abord un peu interdit. « Je venais de tant souffrir, dit-il, que la nature éprouvait des répugnances. Même aller voir le roi m'épouvantait ; je ne demandais que le repos. » Il réfléchit pourtant qu'il ne serait pas toujours en cet état, que c'était une belle perspective que celle qu'on lui ouvrait, que son second voyage s'effectuerait avec des moyens de succès tout nouveaux, et il se déclara prêt à aller, aussitôt qu'il le pourrait, présenter ses respects au roi et prendre ses ordres. Comme le bonheur le suivait en tout, le roi lui dit, dans cette visite, que l'expédition, bien qu'arrêtée en principe, n'aurait lieu que l'année suivante, de façon que Stanley eût tout le temps nécessaire pour réparer ses forces.

Dix mois après, c'est-à-dire en novembre, le célèbre voyageur reçut une lettre qui le mandait au palais ; il s'y rendit, et là, il se

trouva en présence d'une réunion considérable. C'étaient des négociants, membres de l'Association, que le roi Léopold avait convoqués. La réunion désirait être éclairée sur plusieurs points. Jusqu'à quel endroit le Congo était-il navigable pour des steamers de peu de tirant d'eau? Quel degré de protection pouvaient donner au commerce étranger les chefs indigènes avec lesquels on traiterait? Seraient-ils assez intelligents pour comprendre l'avantage de ce commerce? Lèveraient-ils un tribut sur les marchandises importées et sur celles en transit? Quelle était la nature des matières premières que le pays aurait à échanger contre les produits manufacturés d'Europe? A quel prix reviendraient ces matières premières, en admettant que l'on fit la dépense de construire un chemin de fer entre Stanley-Pool et la première cataracte du bas Congo, pour les transporter à la côte? etc., etc. A toutes ces questions, Stanley répondit avec la netteté qui est le trait caractéristique de cet esprit plus pratique qu'agréable, et avant la fin de la séance il avait été résolu que le comité d'études du haut Congo consacrerait à l'expédition projetée une première somme de 500 000 francs, dont les libéralités du roi et les souscriptions particulières lui permettaient de disposer à ce moment.

C'était un joli début : à cette époque, il y avait encore les trois quarts environ du bassin du Congo, dans lesquels marchands et géographes n'avaient point pénétré. La plus grande partie de ces contrées inconnues étaient et sont encore peuplées par des tribus féroces, vouées aux pratiques abominables du fétichisme et de l'anthropophagie. On savait, par les récits de Livingstone, de quelques autres dévoués missionnaires et de Stanley lui-même, que les rives immédiates du fleuve étaient, au contraire, habitées par des populations assez douces, mais, bien qu'elles ne fussent ni cannibales ni en général scélérates, ces populations étaient pour la plupart guerrières. Les tribus du bas Congo surtout, celles-là précisément au milieu desquelles il fallait passer pour parvenir au cours supérieur du fleuve, étaient dangereuses et traîtresses, la traite ayant eu pour effet de les maintenir à l'état de guerre, puisque les prisonniers faits esclaves et vendus aux traitants avaient été longtemps l'appât de la victoire. Il s'agissait de se faire, malgré cela, des amies et des alliées de ces tribus du bas Congo, afin de parvenir en toute sécurité sur le haut Congo, où l'on était certain d'être bien accueilli. On a reproché à Stanley d'avoir, lors de son premier voyage, livré trente combats aux indigènes et semé les rives du fleuve de cadavres. Il est loin d'en accuser autant dans le récit intitulé : *le Continent noir*; quoi qu'il en soit, il se pique de n'avoir pas, dans son second voyage, tué un seul homme. Il était mieux équipé, mieux armé,

accompagné d'une troupe plus nombreuse que la première fois : il est facile aux forts d'être généreux.

L'expédition, partie le 1^{er} juillet 1879, arriva le 14 août à la Pointe-Banane, à l'embouchure du Congo. Elle ne se composait pas de moins de sept steamers à petit tirant d'eau, et d'environ deux cents hommes de débarquement, dont cent quarante-cinq nègres de Zanzibar, précédemment formés par Stanley et exercés au manie-ment des armes perfectionnées, hommes à l'épreuve du climat. Avec les équipages des sept steamers, le chef de l'expédition avait au moins trois cents hommes sous ses ordres. Il était pourvu de vivres pour six mois et de marchandises de troque en assez grande quantité pour se faire bénir et nourrir pendant des années par les populations riveraines. On sait que, sur le Congo, passé Boma, la monnaie d'Europe n'a plus cours. Le seul signe d'échange, ce sont des petits bâtons de cuivre dont la valeur est si minime, qu'une somme de 20 francs forme une masse encombrante. Aussi ne pratique-t-on ordinairement que l'échange en nature. On donne des étoffes et des verroteries contre du pain et des poulets. Stanley, qui avait emporté des chargements de ces étoffes, même des plus luxueuses, tels que velours et satins, n'avait qu'à faire un déballage sur les points où il s'arrêtait (il s'entendait à étaler ses tissus, comme un premier commis des magasins du Louvre) pour voir affluer les vivres. Le détail qu'il donne de ses opérations et de ses dépenses montre assez de quelles ressources il disposait.

Jusqu'à Boma, la navigation du Congo n'offre rien de nouveau à des explorateurs. Il y a longtemps que cette partie du fleuve est connu, et Boma a été longtemps le poste avancé des traitants. La seule chose qui surprenne, car on ne se blase point sur les grands spectacles de la nature, c'est la puissance de ce cours d'eau, dont le volume est égal à celui du Nil, du Zambèze et du Niger réunis. Mais le Congo n'a point d'histoire, par conséquent, point de poésie. S'il en a une, c'est une histoire de meurtres, d'oppression, d'esclavage, de souffrances et de barbaries d'une monotonie douloureuse. Le plus petit ruisseau de Grèce ou de Sicile enchante l'imagination ; le plus beau et le plus majestueux des fleuves ne lui parle pas.

Passé Boma, le sentiment de la solitude succède à celui de l'horreur et de la pitié. Cette nature immense et dure, cette végétation féroce de l'Afrique, comme l'appelait si bien Linné, les longues et lourdes lignes de collines et de montagnes que la claire atmosphère permet à l'œil de suivre jusqu'à ce qu'elles disparaissent dans la courbe de la terre, l'absence de perspective aérienne et du charme léger qu'elle prête aux objets, tout attriste les yeux et le cœur. M. Stanley assure que le soleil de l'Afrique équatoriale ne doit pas

être le même astre que celui qui éclaire la Grèce ou l'Italie. Quelle différence de lumière ! On était au mois d'août et tout semblait avoir passé au feu de l'enfer. Quelques baobabs grotesques se tordaient sur des terrasses naturelles rouges et noires. Cependant, quand vient le mois d'octobre, il commence à pleuvoir, les vapeurs de la terre composent des prismes dans lesquels le soleil se joue en Afrique comme ailleurs, et tout change d'aspect. Mais toujours, dit Stanley, la nature africaine conserve une terrible solennité : toujours, elle est trop grande, trop forte, trop dure, trop brutale, trop heurtée pour les faibles et délicates créatures que nous sommes. Il nie pourtant qu'elle soit meurtrière et assure que, pour qui sait y observer les règles de l'hygiène et s'y entourer du confort nécessaire, le climat du Congo est plus sain que celui des trois quarts de l'Amérique et de l'Asie.

Laissons-le soutenir sa thèse en quatre grands chapitres, à l'usage de ceux qui se proposent d'aller peupler l'Afrique équatoriale d'établissements commerciaux, et suivons-le dans son heureuse navigation. La flottille avait déjà beaucoup dépassé Boma, et ne trouvait encore aucun obstacle. Les rives du fleuve s'étaient abaissées ; il coulait maintenant dans des plaines herbeuses ou boisées, profondément silencieuses et comme frappées d'incantation. On passa devant un rocher isolé, une grosse masse de granit qui émerge de ces terrains d'alluvions et s'avance dans le fleuve comme un animal étrange. On l'appelle le *Fétiche*. Tout autour se jouaient les crocodiles et paissaient les hippopotames. On tua même un de ces derniers animaux, dont l'équipage fit bonne chère.

Ce n'était là que le prélude du vrai voyage, des vrais travaux de l'expédition. On était encore en pays connu. Deux factoreries, l'une anglaise, l'autre hollandaise, disaient assez que cette partie du champ commercial avait été déjà exploitée. Cependant on marchait au but. Ce but, c'était, tout en reconnaissant le cours du fleuve et ses rivages au-dessus de la portion explorée, d'établir de place en place des stations hospitalières et scientifiques sous le drapeau étoilé de l'Association africaine internationale et, par là, il faut bien le dire, de prendre possession du pays. Chacune de ces stations devait se composer d'une maison principale, solidement construite, s'il était possible, en pierre ; de plusieurs magasins également en pierre, et d'un certain nombre de cases pour les employés indigènes. Pour cela, Stanley emmenait avec lui huit ou dix jeunes lieutenants, dont chacun devait être commis au commandement d'une station ; aussitôt les bâtiments élevés, on confierait à un de ces lieutenants une certaine quantité de marchandises de troque, on lui donnerait quelques hommes de garnison, et on le laisserait

augmenter l'établissement, l'enrichir par le commerce d'échange, au mieux de son savoir-faire, l'agrandir par des constructions nouvelles, y planter des arbres utiles, y créer des jardins potagers, attirer les indigènes autour de lui, les gagner à l'influence européenne, en un mot, se tailler un royaume en miniature sous le drapeau de l'Association. Cela était fort séduisant pour des imaginations de jeunes gens : mais ce n'était pas si aisé en pratique qu'en théorie, parce qu'il n'y a point d'épreuves comparables à celle de la solitude en face d'une œuvre à accomplir, et qu'il n'est guère qu'un seul mobile, le mobile du zèle religieux, qui aide les hommes à en triompher. Des nombreuses stations que l'expédition a semées sur sa route, plusieurs ont péri par le découragement des titulaires. Celles qui ont le plus prospéré sont celles qui ont été doublées d'établissements de missionnaires, établissements dont M. Stanley parle peu.

A 30 lieues environ de la mer, l'expédition jeta les fondements de la première station. Chose curieuse, c'est un noir qui en aura choisi l'emplacement. Si jamais dans l'avenir Vivé devient une grande ville, le Romulus de cette Rome nouvelle aura été le nègre Dé-dé-dé.

Dé-dé-dé, le troubadour de Nsauda, le gai chanteur que j'avais connu en 1877 et qui m'accompagnait dans mon nouveau voyage sur le bas Congo, me dit qu'il connaissait un site excellent pour bâtir. Il avait tant d'assurance, que je me laissai conduire par lui au sommet d'une petite colline, près du lieu où nous avons établi notre camp, à une quinzaine de lieues au-dessus de Bouma. Là, il me montra du doigt un bras du fleuve qui paraissait très profond, mais plus tranquille que le milieu de l'immense cours d'eau que *le Royal* n'avait pu remonter, tant les flots en étaient tumultueux et rapides. Il me dit que nous pourrions naviguer sur cette passe, bien que ses eaux ne fussent pas toujours aussi calmes qu'elles en avaient l'air en cet endroit ; et comme j'avais confiance en lui, je partis avec *l'Espérance*, qui était un steamer plus petit que *le Royal*. Nous sondions continuellement et nous trouvions toujours l'eau profonde. Au bout d'une demi-heure, à un tournant du fleuve, tout à coup un rocher de 300 pieds de haut se dressa devant nous ; au pied de ce massif, dont l'apparition était inattendue, Dé-dé-dé me montra une plage herbeuse d'environ 100 mètres de long sur 50 de large, resserrée entre l'eau et le rocher.

— Là, dit-il.

— Où, là, mon ami Dé-dé-dé ?

— Là, vous dis-je ; n'est-ce pas beau ?

L'emplacement me semblait étroit.

— Coupez l'herbe, reprit Dé-dé-dé, du ton d'un oracle antique, coupez l'herbe et bâtissez!

Nous mîmes le feu à l'herbe desséchée qui brûla comme de la paille et fit le vide devant nous. La flamme escalada le rocher que nous appelons aujourd'hui Castle-Hill. Je m'aperçus alors que cette petite plage donnait accès à une vallée commode que le massif du rocher abrite contre le vent. Le lieu était vraiment bien choisi. Dé-dé-dé, guidé seulement par l'attrait que les rochers isolés exercent sur les peuples fétichistes, m'avait parfaitement dirigé.

Vivé, non loin duquel se trouve en venant de la mer le premier rapide du Congo, était en ce temps-là l'*Ultima Thulé* de la navigation fluviale. On n'avait jamais songé à aller plus loin, à cause des courants; depuis ce jour, il est devenu le point de départ de l'exploitation du Congo, sous le drapeau de l'Association internationale. C'est là qu'elle a établi, non seulement la tête de ligne des stations échelonnées dans l'Afrique équatoriale, mais, comme Stanley le dit dans son ardente confiance, « un *emporium* auquel se rendra quelque jour tout un monde nouveau ». L'aspect du pays était durement agreste. Des blocs roulés, détachés du massif de Castle-Hill, jonchaient la plage et la vallée. Ah! que l'homme se sent faible et petit quand il porte la main pour la première fois sur la nature sauvage, et qu'il est grand quand il l'ose!

Stanley fit demander les chefs de Vivé, qui arrivèrent drapés dans des étoffes éclatantes. Les factoreries anglaises et hollandaises de Boma en avaient déjà inondé le pays. « O chefs, leur dit-il, vous voyez ce que je vais faire! Mes jeunes gens sont déjà à l'œuvre, (les hommes de Stanley étaient débarqués et traçaient des fondations), je vais bâtir au milieu de vous, ne voulez-vous pas me prêter votre aide? Vos jeunes gens sont oisifs, et moi j'ai des ballots de belles étoffes, des mouchoirs plus éclatants que vous n'en avez jamais vu, de brillants colliers, de jolis bracelets, pour vous récompenser, vous, eux et vos femmes. Rassemblez cinquante hommes, qu'ils déblayent les abords et la crête du rocher pour que j'y élève ma demeure, qu'ils enlèvent et rassemblent les pierres, qu'ils traacent un sentier, et ce soir même, au coucher du soleil, vous et eux recevrez présents et salaires, avec une dame-jeanne de bon rhum pour célébrer ma venue parmi vous! »

Ce discours, traduit par un interprète, ne parut pas les rassurer d'abord. Ils se regardaient les uns les autres, en se demandant si l'homme blanc était sincère. La défiance est héréditaire chez ces populations auxquelles les capteurs d'esclaves ont si longtemps tendu des pièges. Enfin l'interprète noir leur ayant fait honte de

leurs craintes, soixante-cinq personnes, hommes, femmes et enfants, se portèrent au sommet du massif de rocher et commencèrent à travailler au déblayement. Du 1^{er} au 13 octobre, on fit une route pour pouvoir transporter en haut les matériaux de construction. Avec l'aide des steamers, qui apportaient ce qu'il fallait sur la plage, et des Zanzibarites sous la conduite d'Européens, un véritable village s'éleva sur ce flanc de Castle-Hill, dans une position relativement salubre, dominant le fleuve, ainsi que la petite plage, d'une suffisante étendue pour y construire un quai commode. Une photographie de Vivé nous montre une jolie maison surmontée d'un belvédère; une douzaine de bâtiments de service ou de magasins, un certain nombre de baraques, un enclos palissadé, un jardin à l'état d'ébauche, et une cour immense dans laquelle les Zanzibarites, rangés en bataille, font l'exercice. Tel est le premier jalon planté au mois d'octobre 1879 sur la route du centre africain. Comme le dit Stanley, « notre puissance est grande, frères créatures que nous sommes. A force de frapper de petits coups, nous faisons notre marque, et beaucoup de marques font un chemin ».

La fondation de Vivé était une jolie œuvre, mais ce n'était pas en réalité une extrême difficulté vaincue, étant donnés les moyens dont l'expédition disposait. La hardiesse consistait à aller plus loin, parce qu'on trouve après Vivé les cataractes de Yellala, qui sont absolument infranchissables. Il fallait donc pour parvenir jusqu'à Isangila prendre la route de terre, c'est-à-dire passer à travers monts et vaux, car de routes il va sans dire qu'il n'y en a pas même trace. Or il était absolument indispensable d'en faire une. Outre que les voyageurs auraient besoin dans l'avenir de quelque chose de mieux qu'un sentier, il fallait pouvoir transporter les steamers démontables au-dessus des cataractes. La confection d'une route entre la station existante de Vivé et la station projetée d'Isangila rappelle en petit les travaux que faisaient les légions romaines en marche.

Le personnel de l'expédition était diminué, parce qu'on avait dû laisser à Vivé un lieutenant chef de station, deux interprètes, trois maîtres de travaux, trois cuisiniers, trois blanchisseurs, quatorze domestiques, quarante-trois ouvriers et quatre indigènes, apprentis de service. Comme on voit, la station avait été bien montée; Stanley n'avait plus avec lui que cent six hommes et les équipages de ses steamers. C'est avec ce petit nombre et les ouvriers qu'il parvint à se procurer dans le pays, qu'il ouvrit le premier tronçon d'une route, qui sera peut-être un jour le tracé d'un chemin de fer africain transcontinental.

Le détail de l'exécution est très agréablement donné. Il faut

vraiment avoir le génie de la chose pour savoir prêter de l'attrait à une description de travaux de ponts et chaussées.

Nous marchons, suivis de porteurs indigènes chargés de vivres, au point où nous voulions commencer la route. Moi et mes lieutenants, nous faisons le tracé au milieu des hautes herbes; elles étaient si hautes, en effet, que nous nous servions d'une échelle pour pouvoir nous reconnaître. De distance en distance nous plantons nos jalons, de longues perches surmontées de banderoles flottantes, et aussitôt que nous en avons marqué une certaine étendue, nos pionniers, rangés en ligne, cordeau et pioches à la main, commencent à déraciner l'herbe. Généralement, elle avait 10 pieds de haut et dans les endroits creux 15 pieds. Rien, pas même les *pampas* d'Amérique, ne peut donner une idée des prairies africaines; ces prairies qui défient l'homme et dans lesquelles disparaissent les éléphants.

Commencée le 18 mars, notre route avait déjà, le 21 au soir, 3000 mètres de long sur 5 mètres de large. Nous avons, comme on voit, vigoureusement travaillé. Il est vrai que nous n'avions fait encore qu'arracher de l'herbe, mais nous voyions clair devant nous, c'était beaucoup. Le plus important restait à faire. Nous avons mis à nu les rugosités du terrain : buissons, troncs d'arbres brisés, pierres et rochers étaient à enlever; les creux et les buttes demandaient à être nivelés. Nous mîmes dans les mains de nos ouvriers des instruments puissants, et le soir du 22 un char pouvait rouler entre Vivé et la rivière de Loa.

Il faut dire que, pour l'exécution de cette première section de la route, le personnel de Vivé avait prêté son concours. Ce ne fut que pour celle des sections suivantes que l'expédition dut éprouver l'inconvénient de la diminution du nombre. A mesure qu'on s'éloignait de Vivé, les travailleurs étaient forcés de se détacher de la colonne en marche, pour retourner à la station dont la garde et le développement leur avait été confiés. Ce n'était là d'ailleurs qu'un bien petit commencement; la route carrossable à exécuter entre Vivé et Isangila devait traverser des forêts, franchir des vallées, des montagnes, des cours d'eau, nécessiter la construction de ponts, et ce travail de Romains, dont l'histoire remplit plus de cent pages du livre, occupa près d'un an avec des péripéties diverses. Il y eut bien des travailleurs qui tombèrent malades, quelques-uns moururent; un indigène employé par l'expédition fut dévoré par un crocodile; un autre, envoyé en courrier, tué par un buffle; plusieurs Européens furent pris de nostalgie; enfin, Stanley eut à souffrir tout ce à quoi il devait

s'attendre. De temps en temps il retournait à Vivé par la portion de route déjà faite, pour donner ses soins à l'établissement naissant; M. Swinburne, un Anglais, qui en était le commandant, avait de la peine à contenir les indigènes. Un nommé Lutélé, petit chef du plateau de Sauza, avait eu l'insolence de cracher au visage à trois Européens qui ne lui disaient rien, et avait fait défense à son peuple de vendre des vivres à la station. Cela pouvait devenir grave : Stanley accourut. Justement Lutélé venait d'arriver à la station en traversant le fleuve à la nage, et comme de coutume il se livrait à des voies de faits sur les indigènes qu'il surprenait vendant des vivres aux Européens affamés.

— Qui êtes-vous? lui dit Stanley en le saisissant par le bras, qui êtes-vous, pour vous permettre de frapper les gens dans mon camp?

Il venait de le reconnaître pour un chef qu'il avait comblé de présents. Sans répondre Lutélé leva la main; mais prompt comme l'éclair, Stanley lui appliqua un vigoureux soufflet sur le visage. Furieux, le noir se jeta sur son fusil prêt à tirer :

— Saisissez-le, enfants, cria Stanley.

Lutélé fut lié, garrotté, et aussitôt avis en fut donné au principal chef de Banza. Par bonheur, Stanley était au courant de la loi du pays — la loi *fote* — qui dit que celui qui commencera une querelle payera une amende. Sans invoquer un autre motif, il porta l'affaire devant le grand chef et demanda que l'amende lui fût payée. Il y a certainement quelque chose de singulier à voir un Européen plaider sa cause devant un noir et un sauvage, mais quoi qu'il eût pu faire dans son précédent voyage, Henry Stanley était résolu, cette fois, à ce que la conquête de l'Afrique s'accomplît par des moyens pacifiques et à ce qu'on ne pût lui reprocher une seule violence commise, une seule goutte de sang versée.

Tous les noirs présents à la station ayant prêté leur témoignage, Lutélé fut condamné; Stanley lui remit l'amende et l'emmena avec lui sur la route d'Isangila. C'est lui qui, voyant les Européens faire sauter les gros troncs d'arbres, ce qu'ils faisaient pour abrégier le travail, leur disait :

— Pourquoi tirez-vous sur les arbres? c'est pour tuer les mauvais génies, n'est-ce pas?

Et Stanley, réfléchissant que les mauvais génies étaient pour lui les obstacles qui le séparaient du but, répondait :

— Tu as raison, Lutélé; va, sois tranquille, tous les mauvais génies, nous les tuerons.

Pendant qu'il travaillait à cette première section de sa route, M. Stanley goûta, le dimanche 7 novembre, un moment de repos

dans son fauteuil-balançoire, « rasé de frais, coiffé comme il convient un jour de sabbat », bien abrité sous une belle tente, après un bon déjeuner, quand il vit de loin accourir en hâte le fils de Lutélé, comme quelqu'un qui a quelque chose de pressant à communiquer. Il tenait à la main un papier qu'il tendit, sur lequel M. Stanley lut ces mots tracés au crayon : *Le comte Savorgnan de Brazza, enseigne de vaisseau*. C'était notre cher et grand compatriote qui, ayant appris que Stanley était dans son voisinage, lui rendait visite. On sait que Stanley, en véritable Anglo-Saxon, fut plus frappé d'abord de la misère et du délabrement de son visiteur, que de la grandeur de courage d'un homme qui affrontait seul des périls dont lui, Stanley, était plus à même que tout autre de mesurer l'étendue. Toute la France a relevé le mot malheureux qu'il a prononcé sur M. de Brazza; mais, dans son livre, la réflexion et l'expérience étant venues, voici comment il s'exprime :

Il faut me pardonner si, en ce temps-là, je ne rendais pas encore justice à ce gentleman. Quand j'étais parti pour l'Afrique, en 1874, je n'avais jamais entendu parler de lui, et ce n'était que pendant mon séjour en Europe, en 1878, que j'avais vaguement appris qu'il avait accompagné MM. de Compiègne, Marche et Ballay sur l'Ogôoué.

Je me tournai vers le jeune Lutélé pour lui demander des informations. Lutélé ne demandait pas mieux. Il me décrivit avec volubilité comment, en arrivant au village de Ndambi Mbongo, il avait été tout surpris de voir un grand homme blanc « *francesse* », me dit-il, qui tirait, tirait, tirait sur les arbres « avec un fusil qui lâchait plusieurs coups » (un fusil-revolver). Un peu plus tard, il avait de nouveau aperçu ce même homme blanc, coiffé d'un casque, vêtu d'un habit bleu à boutons d'or, les jambes enveloppées dans des bandages de cuir, suivi de quinze hommes, tous armés de fusils qui tiraient plusieurs coups.

Un moment après, le gentleman arrivait : très grand en effet, très noir, il paraissait mort de fatigue. Je le reçus bien, je l'invitai à entrer dans ma tente et lui offris à déjeuner.

Je parle affreusement le français, son anglais n'est pas des meilleurs; mais, enfin, nous finissons par nous comprendre. Il avait beaucoup à raconter. C'est de lui que j'appris que, lors de sa première expédition sur l'Ogôoué, il n'avait pu, en trois ans et demi, s'avancer qu'à environ 100 lieues dans l'intérieur; que cela lui avait fait prendre la résolution de n'avoir point de compagnons à l'avenir afin d'être plus libre de ses mouvements; il ajouta qu'il avait eu beaucoup de chagrin en arrivant sur les bords de la rivière Alima de ne pouvoir pas pousser en avant, que ce regret s'était accru, lorsque, à son retour en Eu-

rope, il avait su que j'avais descendu le Lualoba et le Congo, et deviné par là que l'Alima était un affluent du grand fleuve; et que, bien qu'épuisé de santé, il était revenu à la fin de 1879 pour recommencer son exploration; qu'il avait débouché à Stanley-Post, y avait établi un poste et qu'il retournait à la côte; qu'enfin ayant su, en traversant le Ndambi Mbongo, que j'étais dans le voisinage, il en avait profité pour faire ma connaissance.

M. de Brazza est resté deux jours dans mon camp avant de reprendre sa marche sur Vivé. Je lui ai prêté quelques-uns de mes hommes pour transporter son mince bagage, après quoi j'ai su qu'il s'était embarqué pour le Gabon.

Pas un mot de sympathie dans ce récit froid et poli. Et cependant qu'y a-t-il de plus émouvant que cette rencontre des deux modernes *adelantados*? Mais Stanley est un Américain pour qui ces grandes aventures sont vulgaires, et, de plus, il avait deviné un rival de gloire.

Le 24 novembre 1880, c'est-à-dire au bout de huit mois de travail, la route de Vivé à Isangila était à peu près terminée. On fit sauter avec la dynamite quelques rochers qui barraient encore le passage, et les indigènes, frappés de ce spectacle, donnèrent à Stanley le nom de Boula-Matari (casseur de rochers), sous lequel il est aujourd'hui connu dans toute l'Afrique. Ce changement de nom fut avantageux pour lui; car, outre que le nom de Boula-Matari frappait l'imagination des noirs, les tribus que Stanley avait pu se rendre hostiles pendant son premier voyage hésitaient à le reconnaître sous ce nouveau déguisement.

Deux mois après, l'expédition avait complété l'œuvre de 18 lieues de route, à travers des difficultés inouïes. Elle l'avait payé de bien des maladies, de bien des épreuves, et avait consommé quelque chose comme 54 tonnes de denrées d'Europe, indépendamment de la masse principale des vivres, achetés par voie d'échange dans le pays. Mais la station d'Isangila était fondée, les jalons étaient déjà au nombre de deux, et les steamers démontables, amenés sur des trucs par terre, étaient de nouveau lancés sur le Congo.

Nous ne suivrons pas le voyageur dans ses travaux héroïquement monotones. Il suffit d'ouvrir aujourd'hui la carte de l'État libre du Congo pour en voir les points de repère. Huit stations, successivement établies, existent maintenant sur le cours du bas Congo, les unes reliées simplement par la route du fleuve, les autres, par un chemin de terre lorsque les effrayants rapides du Congo interrompent la navigation. Ce sont ces tronçons de route échelonnés que M. de Brazza a, un jour, appelés « l'escalier de Stanley »,

escalier, en effet, excellent pour forcer un obstacle, qui de toute autre manière serait infranchissable, mais plus propre à montrer la route qu'à permettre de la suivre. M. Stanley le dit lui-même quelque part avec sa rude franchise : « En l'état actuel des choses, telles que je les ai laissées, le bassin du Congo, au point de vue commercial et pratique, ne vaut pas un *farthing*. »

Ce qu'on appelle le bas Congo se termine à Stanley-Pool, espèce de lac que forme le fleuve vers la sixième partie de son cours. Stanley-Pool a été de tous temps le rendez-vous des indigènes qui apportaient là l'ivoire des contrées de l'intérieur. D'autres indigènes l'achetaient et le transportaient, partie par eau, partie par terre, jusqu'aux factoreries de la côte. Longtemps, l'existence de cette espèce de gare sur le Congo avait été inconnue des Européens; Stanley l'avait découverte et avait reconnu le parti qu'on en pouvait tirer. C'est là qu'il résolut de jeter les fondements d'une ville, destinée à devenir la capitale de l'État libre du Congo. Cette ville existe aujourd'hui; elle porte le nom du roi des Belges, et, si l'on en croit son fondateur, qui, peut-être, la contemple trop avec des yeux de père, « voir Léopoldville et ses environs, c'est plonger ses regards dans les regards intelligents d'un enfant plein de promesses ». Une grande maison en pierre, affectée à l'officier résident, commande tout le pays de ses quatre façades, et défie l'attaque de quiconque ne dispose pas de canons. D'autres maisons, plus petites, mais solides aussi, l'entourent; une longue rue de cabanes et de magasins justifie le nom de ville; sur les pentes, alentour, s'étendent des jardins de jeunes bananiers, de légumes, et des vergers naissants. L'eau et le combustible sont en abondance; la vue est magnifique; le dimanche, les Européens peuvent prendre le plaisir de la promenade sur un chemin bien uni, autour de la colline Léopold, en embrassant du regard une plaine d'alluvion immense, qui promet dans l'avenir le plus beau champ de culture. Même, — surtout pourrait-on dire, — à l'état inculte, cette plaine est magnifique sous son riche vêtement de hautes herbes et de larges feuillages tropicaux. « Ah! comme ce sol fertile, bien arrosé par de nombreux cours d'eau, payera un jour à l'homme le prix de ses soins! » Sur la grande terrasse de la maison du gouvernement, terrasse qui sert de place publique, les indigènes ont été invités, en 1883, à tenir un marché. Ils ont répondu à l'appel et sont arrivés avec confiance, hommes, femmes, enfants, apportant des fruits, des légumes, des poulets; amenant des chèvres et des porcs, seules viandes de boucherie de ces pays. Quel plaisir pour un fondateur de ville de voir ce premier symptôme de la vie civilisée! En effet, sans marché, il n'y a point de

cité; il n'y a point de vie commune; et créer une vie commune entre les blancs et les noirs, voilà le rêve, voilà l'idéal de Stanley l'Africain!

Mais, avant que d'amener sa fondation jusqu'à ce point de développement, Henry Stanley avait éprouvé plus d'une tribulation. On ne bâtit point, même en pays barbare, sur des terres qui ne vous appartiennent pas, sans en avoir, au préalable, obtenu l'autorisation de ceux qui les possèdent. Or, si expert qu'il fût déjà en ces matières, le représentant de l'Association africaine internationale s'était laissé duper sur la question de propriété par un rusé noir, le riche et puissant Ngalyema, ce même Ngalyema, qui a signé, en qualité de magnat, le traité conclu entre la France et le roi Makoko.

Ngalyema et ses deux frères avaient été, à l'origine, des esclaves de Bamauku, chef de Kinshassa. Bamauku étant mort sans enfants mâles, ses biens avaient passé, selon la loi du pays, à ses esclaves de confiance, et avaient été partagés entre les trois frères. Deux de ceux-ci furent tués dans une querelle; Ngalyema survécut, prit la fuite, et vint au pays des Wambandu, qui appartenait au roi Makoko, demander, en se frottant la face dans la poussière selon l'usage des suppliants, la permission de s'y établir. Comme il était habile et qu'il avait sauvé quelques débris de l'héritage de son maître, il se mit à faire le commerce de l'ivoire, en acquit presque le monopole à Stanley-Pool et devint très riche. Au temps où l'expédition arriva, il disposait de cent cinquante esclaves armés de fusils, d'un grand nombre d'autres employés aux travaux manuels, d'une flottille de pirogues; et il avait dans ses magasins pour 60 ou 80 000 francs de marchandises européennes; c'était plus qu'un roi, sous le rapport de la richesse; mais, enfin, ce n'était qu'un marchand et, dans le pays, qu'un étranger.

L'arrivée d'Européens, la fondation d'un entrepôt de marchandises d'échange et, qui pis est, d'une ville où de plus riches que lui pourraient venir s'établir l'inquiétèrent beaucoup. Son monopole était menacé. Que de ruses il employa pour faire tomber Boulamari dans ses pièges! On n'en finirait pas s'il fallait raconter toutes ses fourberies. Toujours est-il qu'il parvint à lui faire croire qu'il était, lui Ngalyema, souverain du pays qui s'étend autour de Stanley-Pool; que c'était de lui qu'il fallait obtenir la permission de s'y établir, à lui qu'il fallait faire des présents. Stanley lui prodigua les plus belles étoffes, les plus jolies boîtes laquées, les plus brillants bracelets, et, au bout de plusieurs semaines de négociations, il se trouva qu'il lui avait donné pour quelque chose comme 20 000 francs de marchandises, sans avoir rien obtenu en échange

que quelques poulets maigres, à titre de cadeaux d'amitié. En vain, Stanley consentit à former avec lui l'alliance fraternelle du sang, c'est-à-dire à accomplir un rite qui cimente les unions les plus étroites, les affaires n'avançaient pas. La conduite tortueuse de Ngalyema, inspirée partie par l'avarice et le désir d'arracher à Stanley de nouveaux présents, partie par l'embarras où le jetait son mensonge, fit perdre à l'expédition un temps précieux. Si Stanley avait su, à ce moment, ce que savait depuis longtemps M. de Brazza, que tout le pays qui entoure Stanley-Pool est sous la suzeraineté du vieux roi Makoko, il se serait épargné bien des mystifications. Que lui fallait-il pour l'apprendre dès le premier jour de son arrivée? Rien qu'un peu de confiance en ceux qui venaient le lui dire au nom de la France.

En effet, il n'était pas depuis une demi-journée sur les lieux, qu'il vit arriver un messenger qui méritait bien quelque attention : ce messenger, c'était le drapeau français qu'il apportait. Laissons-lui raconter ce grave incident lui-même, et résumons son récit.

Nous étions à peine depuis trois heures dans le village du passeur Bwabna Njali, quand j'aperçus un drapeau tricolore porté très haut et précédé d'un noir européenisé, à la mine pleine d'assurance et de désinvolture, dont les traits ne manquaient pas d'une certaine élévation. C'était le sergent sénégalais Malamina, que M. de Brazza avait laissé en cet endroit. Il portait l'uniforme et les galons de sous-officier; deux matelots nègres du Gabon, en chemises et pantalons bleus, également d'uniforme, le suivaient portant le drapeau.

Malamina parlait très bien le français, son salut fut franc et mâle. Après les premiers mots échangés, il me montra un papier, qui, bien et dûment traduit, se trouva être un traité par lequel un certain chef nommé Makoko cédait à la France le territoire qui s'étend de la rivière Gordon-Bennet à Impila sur la rive nord du fleuve, traité en vertu duquel M. de Brazza notifiait à tous venants qu'il avait pris possession de cette partie du pays, au nom de son gouvernement.

Malamina était fort au courant de la transaction. Makoko avait, paraît-il, été généreux, et avait cédé 3 lieues de rives, contre des présents illusoires. On ne disait même pas jusqu'où la concession s'étendait dans l'intérieur des terres. Malamina n'avait pas reçu d'autres instructions que celle de donner connaissance du traité à tout Européen qui se montrerait aux environs de Stanley-Post. Comme il était tard, il coucha au village, et j'appris par mes serviteurs, avec qui Malamina causa, tout ce qui s'était passé de l'autre côté du Gordon-Bennet. Le sergent était vraiment un homme supérieur en son genre, malgré sa peau bronzée. Il se trouvait là dans son élément, au milieu

de ces noirs qui lui étaient inférieurs, et il avait suivi dans cette circonstance les instructions reçues de son chef avec beaucoup de finesse et de tact.

On voit par ce récit, dans lequel perce une pointe de dépit et un dédain affecté, que si Stanley eût suivi l'exemple de M. de Brazza et négocié de suite avec le roi Makoko, il se fût épargné bien des mystifications. Ce fut, au reste, ce qu'il finit par faire. Cependant, tel est le sentiment persistant qui le domine à l'égard des établissements français, que dans les cartes parfaitement détaillées dont il accompagne son grand ouvrage, cartes qui font mention des plus petits hameaux indigènes, l'emplacement de Brazzaville n'est pas même indiqué.

Au-dessus de Stanley-Post, commence le cours du haut Congo, la vraie conquête de l'Association africaine internationale. Une petite course de 2 ou 3 lieues, à travers un pays boisé, rugueux et désert, conduisit les explorateurs au village de Mfwa, habité par des marchands d'ivoire de la tribu des Batékés. Au moment où les étrangers arrivèrent, ces Batékés étaient occupés à compter des petits bâtons de cuivre, la monnaie du pays. Le chef les reçut d'une façon hospitalière, leur offrit du vin de palme et leur promit de la viande de chèvre; mais le lendemain il vint leur dire qu'on n'en trouvait pas et qu'ils feraient mieux de pousser jusqu'à Malima, village qui leur offrirait plus de ressources et dont le chef était Gamankouo. Dans ce Gamankouo, Stanley reconnut le Maukouch, dont il est fait mention dans son livre : *le Continent noir*; aussitôt il se leva pour lui serrer la main à l'américaine. Flatté sans doute de cette marque d'amitié, ce nouveau David se mit à témoigner sa joie en exécutant autour de l'étranger une danse excentrique, après avoir fait signe à trois ou quatre cents nègres qui le suivaient de l'accompagner de leurs chants. Cette musique barbare, cette danse échevelée, entraînèrent jusqu'aux indigènes de la suite de Stanley; ils mêlèrent leurs voix à celles des sujets de Gamankouo, et ne s'abstinrent de danser aussi que par respect pour le chef. Pendant un moment ce fut un tourbillon, un vacarme épouvantable. Enfin, Gamankouo, ayant exhalé sa joie, finit par s'asseoir sur une peau de léopard. La peau de léopard est, en Afrique, de temps immémorial, le signe et le privilège de la royauté.

Ici, nous lisons à travers les lignes un des traits de la politique habile de M. Henry Stanley. Il avait deviné que le droit de suzeraineté de Makoko n'était pas reconnu sans conteste par les autres rois du pays; que chacun prétendait à une complète autonomie, et il était prêt, si possible, à tirer parti de ce fait.

Le joyeux salut dansant terminé, les peaux étendues, il s'agissait de commencer la conférence. Le silence de l'attente régnait dans l'assemblée. Stanley l'ouvrit par une question insidieuse.

Je dis d'abord, par la voix de mon interprète, que j'étais venu pour rendre visite à Gamankouo, et pour apprendre de sa bouche s'il était vrai, comme on me l'avait dit, qu'il avait vendu son pays. Si cela, ajoutai-je, n'est pas vrai, si au contraire le pays appartient encore à Gamankouo, alors nous aurons prochainement à causer ensemble.

Causer ensemble, pour un chef nègre, cela veut dire échanger des présents, et, à ce point de vue comme à d'autres, « les rois barbares du Congo sont aussi amis des conférences que le peuvent être les puissances les plus civilisées et les plus pacifiques de l'Europe ». Gamankouo rejeta bien loin l'idée qu'il avait vendu son pays. Il commença, à la manière des nègres qui sont forts pour les mémorandums, un récit interminable du passage de Stanley en 1877, des rapports qu'il avait eus avec lui à cette époque, des présents qu'ils avaient échangés, etc., puis il ajouta que longtemps après cet événement un autre blanc (M. de Brazza) était arrivé avec trois canots et quelques hommes appartenant à Makoko, et qu'il les avait tous invités à venir le voir, qu'ils y étaient allés, eux les chefs de Mfwa, des Ganchu et des Malima; qu'ils avaient causé avec lui, mais qu'il n'avait été nullement question de vendre ou de céder leur pays.

— Mais Makoko n'est-il pas le grand chef, le roi des rois?

— Il n'y a point de grand chef nulle part. Nous sommes tous roi au même titre. Chacun de nous est maître chez lui. Makoko est chef de Mbé; je suis chef de Malima; Ingya est chef de Mfwa; Ganchu est chef de la terre de Ganchu. Sur l'autre rive de la grande eau (le Congo n'a point de nom chez les riverains, et ils disent *la Grande eau*, comme nos paysans des côtes disent *la mer* sans savoir si c'est la Méditerranée ou l'Océan), de l'autre côté de la grande eau, Gambiele est chef de Kimpolo; Nehuvila est grand chef de Kinshassa. Mais aucun chef n'a d'autorité sur un autre. Chacun est propriétaire de sa terre. Makoko est un vieux chef; il est plus riche qu'aucun de nous; il a plus d'hommes, plus de fusils, mais son pays est Mbé.

Après cette déclaration, la conférence fut rompue. M. Stanley avait entendu ce qu'il avait souhaité d'entendre. Il y avait, au dire de Gamankouo, d'autres souverains autonomes sur les bords de Stanley-Pool que celui qui avait fait cession de la rive droite à M. de Brazza. Stanley n'en voulait pas davantage. Sur la foi, non des traités, mais de Gamankouo, il pouvait jeter les fondements d'une ville, pourvu qu'il fit un accord préalable avec le souverain

du lieu. Maintenant que la conférence de Berlin a délimité à l'amiable les territoires de l'État libre du Congo, cette diplomatie rétrospective a perdu de son intérêt. Dans le moment, elle avait de l'importance, et elle en a gardé jusqu'au règlement définitif de la question du Congo.

Ayant jeté les fondements de sa ville, Stanley continua son voyage sur le haut Congo, semant de stations les bords du fleuve, comme il avait reçu mission de le faire. Il était maintenant au milieu de peuplades véritablement primitives, bien différentes de celles chez lesquelles les traitants de la côte ont introduit depuis trois siècles les besoins d'un semblant de vie civilisée. Commodément installés sous la tente des steamers, les officiers de l'expédition voyaient fuir derrière eux les paysages du centre africain, tantôt verts et riches de végétation tropicale, tantôt rouges, arides et brûlés comme des enfers. « Les indigènes nous regardaient curieusement passer de dessous leurs ombrages de bananiers et avaient l'air de dire : « Quelle singulière phase d'existence s'ouvre pour nous ? Voici une autre vie qui nous apparaît. Que nous apportera-t-elle ? Réponde qui peut ! » Il est, au contraire, probable que les pauvres noirs ne se disaient rien de tout cela. Mais ce que se disaient très véritablement les officiers européens pendant qu'ils digéraient, étendus dans des fauteuils sur le pont, leur lourde chikovanga (pain de cassave fait dans le pays), c'était ceci : « Oui, oui, regardez, hommes et femmes de ces rivages, regardez ces navires, faibles images des Léviathans qui fendent les mers ! Vous avez le bonheur de voir ce que vos pères n'ont pas vu, ce que les plus sages d'entre vous n'auraient jamais rêvé. Ces steamers qui vous étonnent, ce sont les symboles de la civilisation, les porteurs de la bonne nouvelle. »

A mesure qu'il faisait des haltes sur les rives du fleuve, pour y poser les stations, haltes dont chacune duraient plusieurs mois, Stanley contractait avec les chefs indigènes la « fraternité du sang ». Les prêtres fétichistes accomplissaient la cérémonie, cérémonie dont les rites pouvaient varier un peu chez les différentes tribus, mais qui consistait toujours à piquer avec une lancette le bras des deux contractants, à répandre quelques grains de sel et de poussière sur les plaies, et à les frotter l'une contre l'autre de façon à mêler le sang qui en découlait. Le scepticisme apparent de M. Henry Stanley ne répugnait point à cette comédie accompagnée de croyances fétichistes ; comme un nouveau Romain, il acceptait volontiers, pour la forme, les dieux des vaincus.

Nous ne voyons pas que, d'un autre côté, il mît beaucoup de zèle à leur imposer les siens. Outre que, dans son grand ouvrage, il ne

consacre que deux pages à l'œuvre des missions anglaises, voici en quels termes peu émus, il raconte la catastrophe du pauvre abbé Guyot, le missionnaire catholique.

Pendant que j'étais à la station de l'Equateur, le lieutenant Jausen avait reçu un visiteur dans la personne de l'abbé Guyot, missionnaire de la province d'Alger. Il apportait de hautes recommandations pour les officiers de l'Association internationale. Léopoldville ayant déjà le bonheur de posséder deux établissements de missionnaires, on l'engagea à chercher un sol vierge; le pays de Kwa parut lui sourire, et je donnai ordre au lieutenant Jausen de l'y conduire et de l'assister dans son premier établissement. Quelques jours après, un canot revint avec la triste nouvelle que le lieutenant Jausen, l'abbé Guyot et onze hommes qui les accompagnaient avaient été surpris par un grand vent en descendant le Congo et s'étaient noyés.

Pas un mot de plus : c'est sec comme des éphémérides.

II

Quand on a lu le vaste ouvrage de M. Henry Stanley, ouvrage qui sera un jour pour l'histoire de l'Afrique ce que sont, pour celle de l'Amérique, les Décades d'Herrera, on ne peut certainement qu'être frappé du sens pratique et de la perspicacité que le grand voyageur a déployés dans l'exploration d'un continent inconnu. Toutefois on reporte une partie de la gloire à ceux qui avaient mis dans ses mains tous les moyens d'exécution possibles. Combien plus touchante est celle du jeune enseigne de vaisseau, qui, au mois de juin 1874, écrivait au ministre de la marine pour le prier de vouloir bien lui « faire faire l'avance d'une année de solde », afin d'aller conquérir un royaume à la France! M. de Brazza avait deviné que le cours de l'Ogôoué serait plus favorable à l'invasion des Européens dans l'Afrique australe que le cours du Congo; qu'il n'y avait point sur le parcours de ces deux fleuves de cataractes ni de rapides; que les riverains y seraient sympathiques aux Français; qu'une autre rivière, l'Alima, séparée de l'Ogôoué seulement par une faible distance, permettait de prendre le Congo, bien au-dessus de Stanley-Pool, et d'aller chercher, par une voie plus commode, les richesses du centre africain : il avait deviné tout cela, comme devinent les hommes destinés à accomplir de grandes choses, par une révélation inconsciente de la Providence, ce qu'on appelle un trait de génie.

Il n'y a peut-être rien de plus digne d'intérêt que la lettre

enfouie dans les cartons du ministère des colonies, lettre qui mérite de rester à jamais dans ses archives : « Monsieur le ministre », disait en substance cette lettre écrite à bord de *la Vénus*, le 23 juin 1874, « l'Ogôoué présente, à mon avis, une voie à l'exploration de l'intérieur de l'Afrique. S'il n'a pas un cours aussi considérable que je le pense, je le quitterai et, sans songer au retour, je m'enfoncerai vers l'est-nord-est ; quand je serai à bout de ressources, je m'arrêterai chez les différentes peuplades et, apprenant leur langue, lentement, il est vrai, je pourrai peut-être continuer ma route à la recherche des lacs et du fleuve par où doit s'écouler la grande masse d'eau qui tombe sous l'Equateur. » Quel langage à la fois modeste et héroïque ! « Quand je serai à bout de ressources.... » un autre aurait dit : « je reviendrai » ; non, « je continuerai ma route, sans songer au retour ! »

Cette lettre était fort longue ; elle exposait tout un plan rationnel, que l'événement a montré être excellent, et se terminait par ces mots :

Je connais, monsieur le ministre, les dangers auxquels je m'expose. Je sais que la santé, même la plus robuste, n'affronte pas impunément, dans ces climats, des fatigues et des privations pareilles. Je sais aussi qu'il faut que je sois très heureux pour que le résultat que j'espère vienne couronner mes efforts. Néanmoins, fermement décidé et avec un ardent désir de réussir, j'entreprends ce voyage, et je n'aurai pas été inutile si l'Ogôoué aura eu sa première victime, car un autre, plus heureux, reprendra la route que j'aurai ouverte.

Suivait la demande d'une année de solde en avance pour subvenir aux premiers frais du voyage, année de solde à laquelle il pria plus tard modestement le ministre de vouloir bien joindre le traitement de table auquel il eût eu droit à bord, « traitement que je ne réclamerais point pour moi-même, disait M. de Brazza, mais que j'emploierai à nourrir les hommes qui m'accompagnent ».

Il y a longtemps qu'on sait que les plus grands hommes sont les plus vaillants, les plus modestes et les plus généreux. Le courage et la modestie de M. de Brazza ne se sont démentis ni dans le cours de deux voyages, pendant lesquels il a marché à pied, sans chaussures, à travers les ronces et les sentiers pierreux, ni dans le triomphe d'avoir trouvé ce qu'il cherchait. Sa générosité ne s'est pas lassée davantage. En 1874, le ministre avait cru devoir ajouter, à l'avance de solde demandée, une subvention de 10 000 francs et un certain nombre de pirogues construites au Gabon. Il se trouva que les pirogues n'étaient pas propres à la navigation de l'Ogôoué,

M. de Brazza dut en acheter d'autres ; il dut aussi acheter des esclaves pour les manœuvrer, et ces dépenses, il les fit en grande partie de ses deniers personnels. « J'avais le bonheur, dit-il, de posséder un peu de fortune, et j'avais prévenu ma famille que j'en userais pour cela. » A peine arrivé sur l'Ogôoué, on le voit écrire au commandant français au Gabon, pour le prier de négocier des traites sur son banquier, heureux de donner, dans l'espoir de servir son pays, son patrimoine en même temps que son sang.

Dans l'accomplissement de son œuvre, il agit avec la même noblesse. Ces esclaves qu'il achète, c'est pour les libérer, et cela, malgré que leurs services lui soient indispensables. S'il a, dans ses voyages, un souci autre que celui de reconnaître la navigabilité de l'Ogôoué et son mode de jonction avec le haut Congo, ce souci c'est celui de semer sur son passage l'idée de la liberté humaine. Une fois ou deux seulement, il cacha, pendant quelques jours, aux esclaves qu'il avait achetés qu'ils étaient devenus libres en lui appartenant. Ordinairement, il le leur annonçait en présence même des chefs qui les lui avaient vendus, afin que la leçon profitât à la fois aux uns et aux autres. Pour leur rendre la vérité plus sensible, il leur faisait toucher le drapeau de la France, en leur disant que cela seul affranchissait, et ces pauvres idolâtres prenaient le drapeau pour un fétiche. Tous, quoique libres, restaient avec M. de Brazza, soit par reconnaissance, soit parce qu'ils se voyaient bien traités, soit par crainte d'être remis à la fourche. Ce ne fut que lorsque son second voyage fut terminé, que beaucoup préférèrent rester dans l'intérieur plutôt que de venir à la côte. Le seul nom de la côte, cette antique porte de l'enfer pour leur malheureuse race, effraye peut-être encore leur imagination. Quelques-uns seulement suivirent leur libérateur au Gabon, où ils vivent aujourd'hui très heureux.

Ce n'était pas un médiocre embarras pour M. de Brazza, quand des esclaves fugitifs, échappés aux rigueurs de leurs maîtres noirs, venaient chercher un asile sous sa tente. Le leur donner, c'était se mettre en guerre avec toutes les tribus, et il ne le pouvait d'aucune manière ; le leur refuser, c'était, croyait-il, reculer devant l'accomplissement de son devoir envers le drapeau français. Il ne pouvait non plus faire comme saint Paul, renvoyer les esclaves à leurs maîtres avec une lettre d'exhortation et de prières, car ces maîtres barbares n'étaient pas des Onésimes. Il tirait alors de sa bourse ses dernières ressources, autrement dit, ses dernières étoffes de leurs caisses, et il allait payer généreusement et honnêtement au maître la valeur de son esclave. Cela lui coûtait beaucoup, mais réjouissait sa conscience et son cœur. Quand il quitta le centre

africain, si M. Stanley y portait le surnom de *Casseur de pierres*, M. de Brazza y était connu sous celui de *Père des esclaves*.

Le second voyage de M. de Brazza sur l'Ogôoué, fait de 1879 à 1882, fut exécuté dans des conditions plus favorables que le premier et donna les fruits que celui-ci avait semés. Cette fois, son départ, quoique prémédité, eut lieu en grande hâte. M. de Brazza partit du jour au lendemain, parce que « le Congo intérieur devenait l'objectif de toutes les nations commerçantes et qu'il s'agissait d'assurer à la France une priorité de droits et d'occupation sur le point le plus rapproché de l'Atlantique où les rivières commencent à être navigables ». Ce fut, cette fois, sous les auspices du comité français de l'Association internationale que fut mise l'expédition. Le ministère des affaires étrangères donna 10 000 francs, celui de la marine prêta une canonnière, le comité employa ce qu'il avait de disponible; enfin, mais plus tard, la Chambre des députés vota 100 000 francs.

On sait que dans cette campagne M. de Brazza fonda sur le haut Ogôoué notre station de Franceville. Elle est située près du confluent de l'Ogôoué et de la rivière Passa, dans un pays salubre, fertile, habité par une population paisible, dévouée à nos intérêts, et se trouve en communication directe avec le Gabon, dont 815 kilomètres la séparent; de plus elle n'est qu'à 30 lieues du point où l'Alima commence à être navigable; de façon qu'une bonne route de 120 kilomètres, pas davantage, suffirait à relier Franceville au fleuve Congo. En choisissant ce lieu pour y jeter les fondements de la future capitale du bassin de l'Ogôoué, M. de Brazza a fait une seconde fois preuve de génie, l'avenir le reconnaîtra. On sait aussi que l'attitude à la fois hardie et bienveillante de notre explorateur au milieu des populations noires lui attira leur respect et que le roi Makoko, souverain des Batékés, fut le premier à rechercher son amitié et celle de la France; qu'un traité intervint le 10 septembre 1880, par lequel il se mettait sous la protection de notre pavillon, nous faisait cession d'une portion de son territoire, lequel s'étend, comme nous l'avons vu plus haut, sur la rive septentrionale du Congo jusqu'à Mamo, aujourd'hui Brazzaville. Le roi des Belges avait recommandé à M. Stanley, à son départ d'Europe, de se rendre le plus rapidement possible à Stanley-Post et d'y conclure un traité avec les chefs du pays, pour éviter qu'un représentant d'une puissance quelconque n'y vînt avant lui dans le même but. Convaincu que personne n'oserait affronter les difficultés d'un semblable voyage, Stanley avait négligé de se conformer aux sages recommandations du roi Léopold. Il s'était attardé à des travaux de construction et de ponts et chaussées sur sa route. Aussi, que

M. de Brazza l'y eût devancé, en venant du Gabon par l'Ogôoué, fut pour lui une déception, il en est convenu plus tard. Le récit de son mécompte ne se trouve pas dans son livre, et il ne dit pas un mot de ce qui lui arriva, petite coquetterie dont il ne faudrait pas lui savoir mauvais gré. Il paraît qu'ayant voulu aller rendre visite au roi Makoko, il trouva sur son chemin des barricades de troncs d'arbres, et qu'il vit tous les villages arborer le drapeau français. Il aurait même dit à cette occasion : « Brazza manquait de tout, mais il ne s'était pas fait faute de bourrer ses caisses de son pavillon national. »

Quoi qu'il en soit de la concordance des détails dans les deux ouvrages, celui de Stanley et la publication de documents de MM. de Neuville et Bréard, on voit que la célérité avec laquelle M. de Brazza avait su tirer avantage des bonnes dispositions du roi Makoko, jointe à ses actes précédents sur les rives de l'Ogôoué, de l'Alima, de la Passa, etc., et à la fondation de Brazzaville (ce n'est pas lui, mais bien la Société de géographie de Paris, interprète de la reconnaissance nationale, qui a donné ce nom à notre futur entrepôt) en face de Léopoldville, a permis à notre gouvernement de se présenter à la conférence de Berlin avec des droits, bien établis, de cessionnaire et de premier occupant. C'est en vain que l'Angleterre, changeant d'attitude à l'égard du Portugal, à qui elle les avait toujours contestés, a essayé de soutenir cette fois contre nous les prétentions de ce dernier pays. La conférence de Berlin a découpé l'Afrique centrale en trois parts, dont la plus belle, sinon la plus grande, appartient désormais à la France, et qui lui aura été donnée par un de ses plus nobles et de ses plus hardis enfants.

Et maintenant, il est évident qu'en l'état actuel des choses, ces vastes acquisitions, comme le dit Stanley, ne vaudraient pas un *farthing*. Cela serait vrai surtout de la portion qui est sa conquête et qui a été adjugée à l'Association internationale. Le territoire exploré par M. de Brazza serait plus exploitable, à cause de la navigabilité continue de l'Ogôoué ; mais « l'escalier du Congo » n'est pas une véritable route de commerce. Aussi Stanley lui-même ne le regardait-il que comme les premiers jalons d'une voie ferrée qui doit traverser l'Afrique de l'est à l'ouest, comme le *Pacific transcontinental* traverse l'Amérique du Nord. Il le déclare avec franchise : « J'aime l'Afrique, mais je ne voudrais pas essayer de la servir aux dépens de la vérité. Or le cours inférieur de toutes les rivières est déjà semé de factoreries, et le cours supérieur est trop difficile et trop coûteux à exploiter pour qu'on puisse espérer en tirer de véritables bénéfices. Il faut un chemin de fer au commerce africain. » Stanley procède ensuite à établir la statistique et le devis de ce chemin :

De Vivé à Stanley-Post. . .	147 milles anglais.
De Ribago à Mogalo. . . .	150 —
De Rabba à Komba. . . .	250 —
De Berber à Souakim. . . .	280 —
Total. . . .	<u>827 milles anglais</u>

de voie ferrée, interrompue ou plutôt continuée, par la navigation sur les fleuves Congo, Niger, Shari et Nil. Quoique les possessions françaises du Congo semblent être mises à l'écart par ce projet, elles en bénéficieraient de même, puisque les cours d'eau navigables du bassin de l'Ogôoué en déverseraient les produits dans l'artère principale. Le prix de revient de ce gigantesque ouvrage est calculé, y compris les flottilles et le matériel roulant, à 3 420 000 livres sterling, autrement dit à 85 millions de francs. Le chiffre est tout à fait américain. Il n'effraye pas M. Stanley, qui est convaincu que son chemin de fer transafricain sera exécuté avant la fin du siècle. Nous ne partageons pas une espérance aussi hardie. Les nations de l'Europe sont plus prudentes en matière de finances que la nation américaine; et quoique M. Stanley démontre par des chiffres que l'étendue de territoire (pour la plus grande partie fertile) que desservirait ce chemin de fer serait de plus de 2 millions de milles carrés de superficie, et que les populations avec lesquelles il mettrait les blancs en contact s'élèvent au chiffre probable de 81 millions, nous doutons que cette œuvre s'accomplisse aussitôt qu'il le croit. Mais ce dont nous ne doutons pas, c'est de la vérité de ses observations sur le climat d'Afrique, parce qu'elles sont corroborées par celles de M. de Brazza. Ce climat, très malsain jusqu'à 60 ou 80 lieues de côte, s'assainit, paraît-il, graduellement, et devient très salubre dans les régions de l'intérieur.

Ce fait est particulièrement heureux à cause de nos missionnaires; et non seulement des nôtres, mais de ceux de toutes les autres nations qui vont défricher en Afrique le champ le plus dur, le plus abreuvé de sang qu'il y ait jamais eu sur la face de la terre. Jusqu'ici l'islamisme lui-même avait fait de vains efforts pour franchir l'équateur. Le christianisme avait enserré l'Afrique sans pouvoir l'étreindre. Aujourd'hui les missionnaires ont pénétré dans l'intérieur. Le monde catholique tout entier connaît la relation du P. Augouard, missionnaire français à Stanley-Post, et l'on sait qu'il y a des missions anglaises établies jusque sur les bords du lac Tanganika. La semence des Livingstones a germé, et celle des Augouards aussi. M. Bréard, dans une notice très étendue sur les missions du centre africain, rappelle que les premiers efforts faits en faveur des pauvres noirs le furent par

des serviteurs de l'Évangile, et rapporte la touchante histoire de M. Belgarde, préfet de la mission de Loango, racontée par l'abbé Proyard. ¹ « En 1742, un enfant de douze ans, que ses parents voulaient accoutumer à la mer, monta sur un vaisseau qui faisait voile vers la côte du Loango, pour en tirer des esclaves. Il prit terre à 7 lieues de l'embouchure du Congo. Pendant deux mois que le vaisseau resta à l'ancre, cet enfant apprit un peu la langue, en sorte que, quand il quitta le pays, il était en état de faire plusieurs questions et d'entendre les réponses. De retour en France, il fut, plus tard, ordonné prêtre, au séminaire des Missions-Étrangères, et envoyé comme missionnaire à la côte d'Afrique. » D'autres le suivirent, et après des misères et des maladies sans nombre, une chapelle fut construite et l'œuvre de la France et de l'évangélisation commença. Mais, chez les noirs, on ne bâtit que sur le sable, et ils retombent dans le fétichisme parce qu'ils sont enfants, c'est de l'état d'enfance qu'ils seront tirés au vingtième siècle, grâce surtout aux deux conquérants pacifiques Stanley et Brazza, suivis des missionnaires chrétiens. M. de Brazza s'est occupé d'eux avec un intérêt tout particulier, et a mis son génie à leur service en désignant les points sur lesquels ils pourraient s'établir avec le plus d'avantage. Dans la position qu'il occupe actuellement, il pourra les seconder mieux encore, et cela vaudra, pour l'extension de l'influence française et du commerce français dans le centre africain, autant que des routes et que des chemins de fer.

V. DE CHEVIGNY.

¹ *Histoire du Loango et autres royaumes d'Afrique*, par M. l'abbé Proyard. Lyon, 1776.

LE CENTENAIRE DE MANZONI¹

I

Le centenaire de Manzoni vient d'être célébré avec beaucoup d'éclat à Milan et dans plusieurs villes de l'Italie. Le nom de cet écrivain célèbre, accepté désormais comme une des gloires de son pays, a acquis une nouvelle popularité depuis que l'Unité Italienne semble avoir réalisé le rêve trop constant de sa vie entière. Il nous a paru que l'heure était bonne pour rappeler la vie et les œuvres, d'ailleurs très imparfaitement connues en France, de l'illustre auteur des *Fiancés*.

La famille Manzoni était originaire de Lecco², charmante petite ville dont le poète a immortalisé le nom et qui est située sur les bords du lac du Côme. Après s'être transporté à Milan, où son frère était chanoine de la métropole, Pierre Manzoni, père du futur poète, épousa, en 1782, la fille du fameux criminaliste Beccaria, dont le livre avait fait une révolution dans le droit pénal.

Cantù nous dépeint Pierre Manzoni comme un personnage quelque peu grotesque. C'était, dit-il, un campagnard ayant apporté à Milan ses habitudes rurales et le costume antique, abandonné depuis longtemps dans la capitale de la Lombardie. Ainsi un chapeau à deux pointes surmontait sa tête poudrée à l'antique et sa longue queue : il portait des boucles d'oreille et deux montres dans deux goussets différents, et se servait d'une tabatière d'or où il puisait immodérément. Or il était âgé de quarante-six ans à l'époque de son mariage, et, à cet âge, on change difficilement d'habitudes.

Giulia Beccaria, beaucoup plus jeune que lui, était au contraire une femme élégante, d'un esprit brillant, et accoutumée au grand

¹ *Alessandro Manzoni, Reminiscenze*, 2 vol. in-18, par Cesare Cantù, *Vita di Cesare Cantù*, par Giulio Carcano, et divers articles de revues et de journaux, par Bonghi, Grotti, Fabris, etc., publiés récemment à l'occasion du centenaire.

² La famille Manzoni, dit son biographe Carcano, demeurait à Galetto, vieux palais dans le voisinage de Lecco.

monde : le salon de son père étant le rendez-vous de beaucoup de gens de lettres et d'hommes distingués. On entrevoit dès lors que les deux époux n'avaient pas été jetés dans un moule semblable par leur éducation et leurs antécédents. Ils ne devaient pas marcher du même pas dans la vie.

Le 7 mars 1785, Giulia Beccaria Manzoni mettait au monde son fils Alexandre, destiné à devenir un jour un grand poète, un romancier hors ligne.

Dès l'âge de six ans, le jeune Alexandre fut mis en pension chez les pères Sommasques, à Merate, près de Milan. Trois ou quatre ans après, les bons pères transportaient à Lugano leur établissement d'éducation, fuyant la république Cisalpine, qui avait établi sa capitale à Milan, et qui y avait introduit les idées et les procédés du jacobinisme.

Alexandre termina ses études au collège des Nobles ¹, à Milan, où il eut, entre autres, pour condisciples Gonfalonieri, Pagani et de Christophoris, devenus plus tard célèbres à divers titres.

De ce collège Manzoni passa à l'université de Pavie. Si ses succès n'avaient pas été bien éclatants lors de ses premières études, ils le furent moins encore à l'université. On ne voit pas qu'il y ait été inscrit comme lauréat. Seulement, tandis qu'il avait attaqué ses premiers maîtres dans des vers épigrammatiques et injustes qu'il désavoua plus tard, il fit en l'honneur de l'un de ses professeurs universitaires Lomonaco ², des vers où il se répandait sur son compte en éloges hyberboliques, et dont il reconnut plus tard l'exagération.

Dans les années 1800 et 1801, il écrivit un petit poème sur le triomphe de la liberté, mais quelques beaux vers adressés en finissant à Monti, le grand poète italien de cette époque, n'ont pu sauver cette pièce de l'oubli.

Vers la même époque il composa *l'Urania*, dont un critique trop complaisant disait alors : « Coloriste comme Monti, sobre et précis comme Parini, élevé et grandiose comme Alfieri, l'auteur est sans égal pour le bon goût de ses métaphores et la forme exquise de sa versification. » Pourtant, dans toutes ces compositions, il ne sortait pas des vieilles routines, et se paraît toujours des oripeaux mythologiques. Mais cela ne déplaisait pas trop à Monti, qui était alors à l'apogée de sa réputation littéraire et qui tendait une main amie à celui que, dans son langage classique, il appelait son jeune confrère en Apollon. Ce qu'il loua surtout, un peu plus tard, ce furent les

¹ Ce collège était tenu alors par les Barnabites.

² Lomonaco venait alors de publier ses *Vies des Italiens illustres*, ouvrage qu'on ne lit plus.

vers sur la mort de Carlo Imbonati, où il y a un vrai mouvement lyrique, et où Manzoni ne rompait pas encore ouvertement avec l'ancienne école.

Et ici nous devons dire quel fut ce personnage qui inspira assez heureusement le poète milanais et qui exerça une influence considérable sur toute la destinée d'Alexandre Manzoni. Le comte Carlo Imbonati appartenait à une famille patricienne de la Lombardie, riche et de race antique. Plusieurs années avant sa mort, il avait contracté une liaison intime avec Giulia Manzoni, mère d'Alexandre. Ce qui semble garantir la pureté de cette liaison et écarter tout soupçon compromettant, c'est le testament authentique fait par Imbonati en faveur de cette noble femme. Nous en reproduisons ici les propres termes :

« Je déclare instituer et j'institue pour mon héritière universelle la signora Giulia Beccaria Manzoni.

« C'est ma libre et irrévocable disposition testamentaire, et je déclare que je veux donner ainsi un témoignage solennel des sentiments si purs que j'éprouve pour ma dite héritière, de l'amitié constante et vertueuse que j'ai toujours professée pour elle, amitié dont il me reste non seulement une satisfaction complète des années passées avec elle, mais l'intime persuasion que je dois, à sa vertu et à son attachement désintéressé, cette tranquillité d'âme et cette heureuse paix qui m'accompagnera jusqu'au tombeau; d'après ces motifs, ne pouvant pas satisfaire mon cœur par la pleine expression de mes sentiments pour ma dite héritière, je prie le souverain Seigneur, notre commun père, d'exaucer les vœux que je fais pour elle, et de nous accorder par sa miséricorde, de pouvoir le bénir et l'adorer ensemble dans la vie éternelle.

« En conséquence, je laisse à ma dite héritière le soin de mes funérailles, en lui enjoignant de faire transporter et inhumer convenablement mon cadavre, mais sans aucun luxe ou apparat, et de donner la somme de 200 livres, qui aurait pu être dépensée pour mes funérailles, à mes domestiques, intendants ou métayers de Cavallasoa, Cassina, Meta et Brusiglio, plus 50 livres à chacune des familles de mes locataires ou fermiers à Brusiglio. »

Si l'on peut expliquer cette liaison platonique par les habitudes sociales qui existaient alors en Italie, on ne saurait excuser en aucune manière l'abandon où Giulia Beccaria laissa son vieil époux à Milan pendant plusieurs années.

En 1804, Giulia Beccaria avait fait le voyage d'Angleterre, accompagnée de Carlo Imbonati, et était revenue avec lui habiter Paris : il y mourut le 15 mars 1805. Son héritage procura à la famille Manzoni une large aisance.

Giulia Manzoni avait été introduite par le comte Imbonati dans ce qu'on appelait alors la société d'Auteuil, sur laquelle il faut bien donner quelques détails, puisque c'est le milieu où Manzoni reçut véritablement sa seconde éducation littéraire.

II

Au commencement du dix-neuvième siècle, la société d'Auteuil fut comme un secret asile où se rejoignirent quelques épaves du siècle précédent, échappées au grand naufrage de la révolution et où se continuèrent les traditions de quelques salons célèbres d'avant 1789. Là se trouvèrent des femmes qui, sans ressembler entièrement à Ninon de Lenclos, auraient dit volontiers comme elle : Tout ce que je demande, c'est de passer pour un honnête homme. » Pour elles, le but suprême de la vie, c'étaient les succès de société. Ces douairières du philosophisme avaient succédé à la génération des Tencin, des Du Deffand, des Lespinasse, etc., elles se délectaient encore à la lecture de la *Sopha* de Crébillon, du *Faublas* de Louvet, de la *Nouvelle Héloïse*, de *Manon Lescaut*, du *Neveu de Rameau* et de la *Religieuse* de Diderot. Quand elles se posaient les problèmes de la destinée humaine, elles en cherchaient la solution dans les *Ruines* de Volney, dans le *Système de la nature* du baron d'Holbach, et dans le fameux livre d'Helvétius, *l'Esprit*.

Helvétius avait tenté de bannir l'*absolu* du monde moral. Son ouvrage, complètement oublié aujourd'hui, ne rachète nullement le fond par la forme. Il mourut en 1771, et laissa une veuve, qui, quoique très âgée, avait le rare talent de se faire aimer de tous ceux qui l'approchaient¹. Elle vint se retirer à Auteuil sur ses vieux jours, et elle réunissait dans son salon un certain nombre de beaux esprits, rares survivants de l'autre siècle. Parmi eux se trouvaient Chamfort, si étincelant de verve et d'esprit dans la conversation; l'abbé Sieyès, le métaphysicien politique; le septuagénaire Franklin, qui demeurait près d'elle à Passy, et qui l'appelait Notre-Dame d'Auteuil. Avant de repartir pour l'Amérique, l'ex-imprimeur philosophe lui offrit de l'épouser, offre qu'elle déclina avec une

¹ M^{me} Helvétius était née de Ligniville, l'une des quatre grandes familles appelées les chevaux de Lorraine. N'ayant pas de fortune, elle épousa le fermier général Helvétius; douée d'une rare beauté et bien moins âgée que son mari, elle l'aimait beaucoup et professait pour lui une espèce de culte. De son côté, Helvétius témoignait à sa jeune femme une réelle affection. Enfin c'était, par une rare exception, en plein dix-huitième siècle, un ménage très uni.

douce bienveillance, mêlée d'un peu d'ironie. Revenu aux *États-Unis*, Franklin, l'homme de bon sens pratique et un peu terre à terre, semblait sortir de sa nature en écrivant à sa vieille amie des lettres passionnées, où l'on trouve entre autres cette singulière phrase : « Je tends les bras vers vous à travers l'immensité des mers, attendant le baiser céleste que j'espère fermement vous donner un jour. »

Elle n'avait pas, hélas ! d'aussi fermes espérances, elle, la veuve d'Helvétius, liée encore à cette époque avec plusieurs philosophes mécréants. Et pourtant elle était bonne, délicate, charitable, elle soignait avec amour les fleurs les plus rares, élevait des oiseaux du nouveau monde, et divers animaux domestiques, puis elle visitait les pauvres et assistait les malades, accompagnée d'un médecin et d'une sœur de Saint-Vincent de Paul. Elle s'était créé ainsi une confortable et paisible existence qui, pour elle, ainsi que le dit la Fontaine, était *comme le soir d'un beau jour*.

On assure que Bonaparte, à la veille d'être nommé premier consul, était venu lui rendre visite dans sa modeste retraite : « Vous ne vous figurez pas, général, lui disait-elle, que de félicité peut être contenue dans quelques perches¹ de terrain. »

Morellet, cet encyclopédiste endurci, mais toujours spirituel et mordant, resta trente ans attaché au char de M^{me} Helvétius, pour laquelle il avait une espèce de culte.

Elle fut la protectrice et presque la mère adoptive du célèbre médecin Georges Cabanis, qui lui dédia son ouvrage intitulé : *des Rapports du physique et du moral de l'homme*. Enfin elle fut très liée avec le marquis de Condorcet, dont la femme, qui était une M^{lle} de Grouchy, sœur du général devenu depuis maréchal de France, n'eut pour tout héritage de son mari que 600 livres de rente. Belle, aimable, pleine de talent et d'instruction, elle vécut de son pinceau en faisant des portraits.

Quant à sa sœur Charlotte, qui avait épousé Cabanis, M^{me} Helvétius la recevait souvent dans une charmante villa, appelée la *Maisonnette*, dont elle avait fait récemment l'acquisition près de Meulan. M^{me} Cabanis, qui, déjà du vivant de son mari, avait quitté Auteuil pour se rapprocher de la Maisonnette, fut recueillie par sa chère protectrice comme une fille adoptive. Quand elle mourut, M^{me} Helvétius laissa en héritage à Charlotte de Grouchy sa villa de la Maisonnette, ses traditions d'hospitalité, son cercle d'amis, tous gens d'esprit, différents d'idées et d'opinions, mais traités avec une égale considération par une maîtresse de maison, attentive à ne

¹ Une perche représentait une contenance de quelques *centiares*, pour parler le langage de nos jours.

montrer pour aucun de ses hôtes de préférence marquée, afin de n'éloigner personne.

A l'issue de la révolution, on éprouvait une grande lassitude de l'instabilité des choses, des dangers courus, et surtout des souffrances endurées. On se sentait soulagé et rassuré par l'avènement d'un pouvoir fort, que l'on acceptait, sans pourtant s'y rallier de cœur, au moins dans la société d'Auteuil. On s'y réservait de critiquer malignement les vieux jacobins, les anciens démagogues persécuteurs du catholicisme, qui briguaient des postes de chambellans à la nouvelle cour, et qui même se précipitaient dans les églises, depuis que Napoléon s'était fait sacrer empereur à Notre-Dame.

Parmi les habitués d'Auteuil et de la Maisonnette, à cette époque, figurait Joseph Garat, plus expert en physiologie qu'en politique, espèce de jacobin naïf, que l'on ne pouvait pas parvenir à désabuser. Puis Destutt de Tracy, idéologue de l'école de Condillac, Volney, qui venait de publier son *Catéchisme de la loi naturelle*, et qui se passait de Dieu en morale, comme Cabanis et Garat se passaient de l'âme dans la physiologie. On rencontrait aussi dans cette société le Danois Baggesen, grand admirateur de Wieland et de Klopstock, mais dénigrant Goethe, à qui il ne pardonnait pas d'avoir détrôné Oelenschlœger, le grand tragique du Danemarck. Lui-même écrivit, en allemand, un poème fort bizarre, appelé la *Parthénéide*, voyage fantastique de trois jeunes filles à la cime de la Yungfrau. Nommons encore Maine de Biran, qui, pourtant, n'avait pas donné sa mesure comme philosophe, et dont on ne soupçonnait guère le génie. M^{me} de Staël et Benjamin Constant apparaissaient quelquefois dans ce groupe, où ils représentaient la politique proprement dite.

M^{me} Manzoni, que l'on appelait ordinairement Giulia Beccaria, faisait le charme de cette société par sa beauté, sa vivacité méridionale, sa rare culture intellectuelle. Quand elle revint en France, après avoir transporté en Italie le corps d'Imbonati, elle ramena avec elle son fils Alexandre, alors âgé de vingt ans.

Voici comment le jeune Alexandre jugea cette société si différente de celle qu'il laissait à Milan :

« Je trouvais là en honneur, les théories des encyclopédistes et la mode de ne pas croire en Dieu... On tâchait d'éloigner de sa pensée les mystères de la mort. Il fallait s'aguerrir à la prédication de ces principes, et l'on ne pouvait s'empêcher d'en ressentir l'influence dans une certaine mesure... J'ai vu là la dernière survivante peut-être des femmes philosophes du dix-huitième siècle, M^{me} d'Houdetot, qui fut aimée de Saint-Lambert et de J.-J. Rousseau... »

En sa qualité de poète italien, il chercha des poètes français et ne se lia qu'avec deux d'entre eux : Le Brun, dont les odes excitaient alors l'engouement général, quoiqu'il fût un adulateur de Napoléon ¹; et Delille dont on admirait le caractère, resté pur et indépendant à travers toutes les fluctuations de la politique. Le traducteur des *Géorgiques* avait osé refuser à Robespierre de composer une hymne pour la fête de l'Être suprême, et en réponse aux menaces homicides du dictateur et de ses suppôts, il leur disait, dans une courageuse satire : *Tremblez tyrans, vous êtes immortels* ² !

Cet auteur, si démodé aujourd'hui, avait alors une vogue immense, soit à cause de ses poèmes didactiques, soit à cause de son grand talent de *lecteur*. Il lisait non seulement les vers français, mais les vers latins de Virgile et d'Horace d'une manière prestigieuse. On disait que la lecture d'une églogue de Virgile, ou d'une ode d'Horace faite par Delille, valait tout un commentaire. Seul Manzoni protestait contre cette admiration outrée : il disait que la prononciation française appliquée au latin lui était insupportable.

Heureusement, parmi tous les hommes de lettres qui composaient ce que Napoléon appelait les *boudeurs d'Auteuil*, il en était un, Claude Fauriel, à qui Manzoni s'attacha de préférence. Fauriel passait déjà pour un érudit consciencieux et profond. A l'inverse de Delille, il était tout ce qu'il y a de plus anti-académique, de plus ennemi du convenu, des périphrases et du langage mythologique. Ce n'était pas un maître de la forme ni un génie créateur, mais il était doué d'une de ces intelligences puissantes qui exercent une salutaire influence sur la plupart de ceux qui les approchent. Il avait d'ailleurs des dehors agréables, une physionomie gracieuse, enfin son dévouement à ses amis était sans bornes. Il avait été le protégé ou plutôt l'enfant adoptif de Cabanis. Il s'était montré très fidèle à M^{me} de Condorcet, tant qu'elle avait vécu. Mais il avait échappé à la contagion des idées de l'école des encyclopédistes au milieu desquels s'était passée sa jeunesse. Au lieu de se railler des traditions, il les étudiait. Il ne repoussait aucune des formes sous lesquelles se produit le beau chez les divers peuples et aux divers âges de l'humanité. Il traduisait la *Parthénéide* de Baggesen, et les chants populaires de la Grèce moderne; il remontait avec Schlegel jusqu'aux monuments les plus reculés de l'Inde antique.

¹ On cite de lui ces deux vers :

..... Bonaparte est trop grand pour descendre
Sur le trône des rois.

On admirait alors beaucoup la hardiesse de cet enjambement.

² A ce propos Chamfort disait : *Beau vers, mais ver solitaire* !

Plus tard, il comparait les origines de la littérature italienne avec les productions de la littérature provençale au douzième siècle; critiquait Buffon et signalait dans Jean-Jacques Rousseau, au milieu de l'élégance soutenue mais souvent déclamatoire du style, des vulgarismes dus, comme ses vices, à son éducation première et à l'infime et mauvaise compagnie où il avait passé sa jeunesse.

Cette réaction contre les admirations aveugles du dix-huitième siècle, cette indépendance de jugement, cette nouveauté dans les horizons de la critique littéraire, faisaient le sujet habituel des entretiens de Fauriel et de Manzoni, quand ils se promenaient tous deux dans les environs de la Maisonnette, le long du cours de la Seine. Ces conversations laissèrent de profondes impressions dans l'âme du jeune poète italien. Elles contribuèrent à développer en lui plus de largeur dans les idées, à le débarrasser des préjugés d'école, à lui imprimer une direction neuve et hardie. On ne peut bien juger Manzoni qu'à travers Fauriel, disait Sainte-Beuve.

III

Le père de Manzoni fut atteint, en 1807, d'une maladie mortelle : avertie trop tard, peut-être, de la gravité de cette maladie, Giulia Beccaria partit sur-le-champ de Paris, avec son fils, et accomplit le voyage avec toute la célérité que comportaient alors les moyens de locomotion ; mais elle n'arriva pas à temps pour lui fermer les yeux.

Un an après, Manzoni épousa Henriquetta Blondel, fille d'un banquier génois, et voulut contracter un mariage purement civil. Ce fait singulier montre à quel point il avait perdu la foi et toutes les habitudes de la vie chrétienne. C'était là l'un des fruits de ses rapports avec la société d'Auteuil. Et il ne paraît pas que sa mère l'ait beaucoup pressé de réclamer le sacrement qui aurait dû sanctionner cette union. Mais la jeune femme, protestante, zélée et pieuse dans l'exercice de son culte, désira appeler sur son mariage les bénédictions du ciel, Sur ses instantes prières, Manzoni fit venir de Bergame un pasteur calviniste : la cérémonie eut lieu dans la maison Imbonati.

Ennuyé, dit-il, des commérages d'une société désœuvrée, frivole et *superstitieuse*, Manzoni ne tarda pas à quitter Milan avec sa mère¹ et sa femme pour retourner à Paris : c'est là que naquit sa

¹ La signora Giulia Beccaria, revenue à Milan, déclarait qu'elle détestait ce séjour : « *Quando mi ricordo d'Auteuil*, disait-elle, *non posso vedermi qui* ». Ces plaintes, ces accusations d'habitudes *superstitieuses* font supposer que la société milanaise avait été scandalisée de l'attitude peu orthodoxe de Manzoni et de sa mère. De là des antipathies mutuelles.

première fille Giulia, le 23 septembre 1808, et elle fut tenue sur les fonts baptismaux par Charles-Claude Fauriel, se qualifiant d'homme de lettres ¹.

Dans ces premières années du dix-neuvième siècle, une certaine réaction religieuse s'opérait chez les intelligences d'élite. Les encyclopédistes avaient repoussé comme des hypothèses inadmissibles la Providence et l'immortalité de l'âme. Mais ils n'y avaient substitué qu'une hypothèse bien plus répugnante à la nature humaine, celle de la fatalité et du néant. L'expérience de la révolution française avait montré quelle pouvait être la malsaine puissance de ces funestes doctrines. Enfin le *Génie du christianisme*, qui nous paraît aujourd'hui manquer de solidité et de profondeur, venu à son jour et à son heure, avait eu un succès immense : il avait produit dans l'opinion un ébranlement religieux que l'on ne saurait contester.

Manzoni ressentit le contre-coup de l'ébranlement général, et pourtant il jugeait cet ouvrage avec sévérité. Suivant lui, « Chateaubriand ne montrait pas assez la part que le catholicisme avait eu dans la formation de la société moderne, il se contentait de couvrir de fleurs le chemin qui mène à l'église ² ».

A cette époque, les circonstances rapprochèrent de lui un noble chrétien du Piémont, province qui faisait encore partie de l'empire français : c'était le comte Somis de Chavrié, que Napoléon avait fait élire député de son pays au Corps législatif. Ne s'assujettissant pas à la mode d'impiété qui prévalait alors, le comte Somis vivait en catholique fervent ; et, pratiquant, sans aucune honte, sans respect humain, il soutenait la vérité et exaltait la beauté du christianisme. Henriquetta Manzoni fut touchée de l'esprit de foi qui animait tous ses entretiens. Elle lui demanda de l'instruire des dogmes enseignés par l'Église. Il se déclara incompetent, et lui donna pour guide un prêtre génois, appelé Eugène Degola.

Ce prêtre, quelque peu janséniste, et naïvement admirateur de l'évêque Grégoire, fut cependant pour cette jeune femme un bon commentateur du catéchisme, et un initiateur suffisant aux vérités élémentaires de notre religion. Probablement Manzoni lui-même assista à ces leçons, et partagea les émotions d'Henriquetta, qui découvrait avec enchantement des perspectives religieuses moins nouvelles pour lui que pour elle-même. On n'a retrouvé parmi ses manuscrits ni fragments ni notes indiquant le chemin qui le ramena au catholicisme. On peut conjecturer que sa conversion

¹ Manzoni logeait alors boulevard des Italiens, n° 23. Cantù ne dit pas si le baptême de Giulia fut protestant ou catholique.

² Cantù, *Reminiscenze*, t. II, p. 72-73.

ne fut qu'un réveil de sa foi, qui n'était pas éteinte, mais seulement assoupie dans son âme. Sa première éducation, commencée par les PP. Sommasques et achevée par les Barnabites, avait dû laisser en lui une empreinte que l'université de Pavie et la société d'Auteuil n'avaient pu entièrement effacer.

Du reste, un air plus salubre et plus religieux circulait alors dans l'entourage de Manzoni. En revenant de Paris, sa mère, la signora Giulia Beccaria, voulut revoir le monastère de Sainte-Marthe, à Milan, où elle avait été élevée. La république Cisalpine avait supprimé ce monastère, qui tombait en ruines, et dont on allait achever la démolition. Sur l'un des murs était peinte l'image d'une madone, qui, sans être un chef-d'œuvre au point de vue de l'art, inspire une dévotion intime et mystérieuse. C'est aux pieds de cette image que Giulia, avec ses jeunes compagnes, était venue jadis prier la mère du divin amour, c'est là que les élans de cette naïve ferveur étaient souvent montés jusqu'au ciel. Giulia Beccaria sentit renaître au fond de son cœur ces pieuses impressions d'un passé lointain. Ses larmes inondèrent, dit-on, les dalles disjointes du vieux sanctuaire. Elle se reprit alors avec amour au culte de la Vierge sainte. Sur sa demande, le pan de mur où cette fresque était conservée lui fut vendu par la municipalité républicaine. Elle transporta cette fresque à sa villa de Brusuglio. Plus tard, sur ses vieux jours, elle se plaisait à montrer sa chère Madone, qu'elle avait sauvée de la destruction.

Le 15 février 1810, Manzoni et sa femme firent bénir leur mariage à Paris, dans la chapelle de l'ambassadeur d'Italie, par l'abbé Costar, curé de la Madeleine. Il avait fallu une dispense de Rome, à cause de la différence du culte des deux conjoints : car, à ce moment, Henriquetta était encore protestante. Elle n'abjura que le 3 mai suivant, dans l'église de Saint-Séverin, en présence de nombreux témoins, parmi lesquels était Sylvestre de Sacy.

La famille Blondel ressentit une grande colère de cette abjuration, et Manzoni n'eut plus de rapports avec son beau-père. Mais, plusieurs années après, il se rapprocha de son beau-frère Henri Blondel : il eut avec lui de sérieux entretiens sur la religion et lui prêta l'*Exposition de la foi catholique* de Bossuet. Le 11 janvier 1823, il lui écrivait en ces termes : « Croyez que tout catholique, qui se dispenserait d'aimer quelques-uns de ses frères séparés, sous le prétexte qu'ils ne sont pas dans l'Église, agirait contre les préceptes de Dieu et l'enseignement perpétuel de cette Église même. Mais vous êtes trop juste pour ne pas reconnaître que le désir qu'ils ont au fond du cœur, que tous les hommes reviennent au catholicisme, est en même temps l'effet et la preuve de l'amour qu'ils ont pour eux. » C'est ainsi que Manzoni expliquait à son

beau-frère sa tentative de prosélytisme, qui du reste ne fut pas couronnée de succès.

Après sa conversion et celle de sa femme, Manzoni, pendant son séjour à Paris, vécut assez isolé. Il n'alla pas beaucoup dans le monde et ne rechercha pas les débris de la société d'Auteuil, à l'exception de Fauriel, dont l'amitié devait survivre à toutes les épreuves.

« Fauriel, dit Sainte-Beuve, était le plus équitable, le plus tolérant, le moins décisif des libres penseurs, mais il demeurait dans ses propres voies...

« Que se passa-t-il là à un certain moment entre ces deux cœurs, entre le philosophe toujours modeste et le croyant d'autant plus aimable. Nul auprès d'eux n'en a su le mystère. En résultat, leur intimité ne ressentit aucune diminution, aucun refroidissement ¹. » Cantù cite à ce sujet une lettre de Manzoni à Fauriel; elle est ainsi conçue : « Je m'occupe d'une matière plus importante en poursuivant les idées religieuses que Dieu m'a fait la grâce de m'inspirer. Plus j'avance dans cette voie, plus mon esprit est satisfait, plus mon cœur est content. Permettez-moi d'espérer, mon cher Fauriel, que vous aussi vous porterez votre attention de ce côté. Sans doute, ce qui pourrait me donner de l'inquiétude à votre égard, c'est ce mot de l'Écriture sainte : *Abcondisti hæc a sapientibus et a prudentibus et revelasti parvulis*. Mais votre bonté et votre modestie ne sont pas inférieures à votre science et aux lumières de votre esprit. Pardonnez donc cette prédication que le *parvulus* prend la liberté de vous faire ². » C'est bien là la note de discrétion dont parle Sainte-Beuve.

En 1810, Manzoni retournait dans la Lombardie, se dévouant tout entier à la vie de famille et à la vie champêtre. Il se préoccupait beaucoup des embellissements de Brusuglio, dont il faisait une villa splendide.

Le catholicisme pénétrait de plus en plus son âme; il déclarait trouver une nourriture plus solide dans les écrits de M. de Bonald et de M. de Maistre que dans ceux de Chateaubriand. Le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, surtout, le remua fortement. Il traduisit ce livre et, en 1819, se mit en rapport avec l'illustre auteur, pendant un voyage qu'il fit à Paris.

La comtesse Diodata Saluzzo écrivit à Manzoni : « Lamennais

¹ Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II, p. 543.

² Cantù, *Reminiscenze*, p. 338. — Cette lettre est du 25 décembre 1819. C'était la première fois, à ce qu'il paraît, qu'il abordait avec son ami cette question délicate.

vous qualifie comme *étant religieux et catholique jusqu'au fond de l'âme*. » Manzoni lui répondit en ces termes :

« L'existence de la religion catholique remplit en effet mon âme et domine mon intelligence ; je la vois au commencement et à la fin de toutes les questions morales. Les vérités mêmes que l'on découvre sans son secours ne me semblent ni entières ni suffisamment appuyées. »

Quelques années plus tard, il écrivait au père Bonfiglio, en lui envoyant ses vers sur la mort d'Imbonati : « Je les composai dans un temps où j'avais, par ma faute, abandonné ces principes auxquels, dans sa miséricorde, Dieu a daigné me rappeler. » Et vers ses derniers jours, comme quelqu'un le complimentait d'avoir toujours mené une vie chrétienne : « Vous ne savez donc pas, lui dit-il, que j'ai été dans ma jeunesse un mécréant, un apôtre d'incrédulité, et, ce qu'il y a de pis, que ma vie n'était que trop conforme à mes mauvaises doctrines. »

Un de ses oncles, le chanoine Tosi, qui fut depuis évêque de Pavie, et qui était devenu pour sa conscience un guide plus sûr que l'abbé Degola, lui persuada d'écrire un traité sur la *Morale catholique*. Après l'avoir commencé avec ardeur, Manzoni ne se pressait pas de le finir. On a prétendu que pour le rendre plus assidu au travail, l'abbé Tosi le fermait à clef dans sa chambre. Le fait est que pour l'empêcher de sortir, il employait un moyen plus doux. Connaissant une singulière manie de Manzoni, qui consistait à ne pas pouvoir supporter de marcher sur un sol mouillé, il allait de temps en temps verser un verre d'eau sur le seuil de la porte. Il avait son abîme comme Pascal, dit Sainte-Beuve¹. Ne semble-t-il pas que la Providence ait tenu bien souvent à confondre l'orgueil du génie par un tribut humiliant imposé aux faiblesses de l'humanité ? Quoi qu'il en soit, le traité *della Morale catholica* est devenu classique en Italie ; il peut être aujourd'hui encore très utile à la jeunesse.

IV

Voyons maintenant comment la transformation religieuse de Manzoni eut pour conséquence sa transformation littéraire.

Des horizons plus larges s'ouvrirent devant lui : il entrevit sur-le-

¹ Manzoni craint aussi d'être seul et a besoin d'avoir toujours quelqu'un auprès de lui : c'est chez lui peur de se trouver mal, anxiété nerveuse, insupportable (note prise en 1845), *Causeries du Lundi*, 3^e édition, t. XI, p. 485. Paris, 1868.

champ qu'il trouverait facilement des inspirations nouvelles dans la foi et il se mit à composer des hymnes sacrés : les quatre ou cinq hymnes qu'il publia à cette époque n'étaient qu'un commencement. Son projet était d'en faire de semblables pour les fêtes principales de l'année.

Tous ces chants lyriques commencent par la partie narrative, comme les hymnes de Callimaque et les odes de Pindare. Viennent ensuite les invocations et les exhortations qui pourraient être chantées dans les églises. Le fond est strictement biblique et il s'y mêle un sentiment d'amour chrétien. On y retrouve toujours la compassion pour ceux qui sont dans l'erreur, la charité pour les pauvres, le respect pour les pasteurs dévoués et fidèles, pour la sainteté du foyer domestique, pour les douleurs sanctifiées par la résignation ; et par-dessus tout une confiance absolue dans la rédemption universelle. Le plus beau de ces chants sacrés est, sans contredit, l'hymne de la Pentecôte ; on dirait que les langues de feu qui descendirent sur le cénacle illuminent cette fois la poésie de Manzoni. Il y a encore d'admirables mouvements lyriques dans la *Resurrezione, il Nome di Maria, il Natale et la Passione*.

Les autres hymnes, dont il avait jeté sur le papier les premières esquisses et qu'il n'acheva pas, furent celles pour l'Épiphanie et la fête de tous les saints, l'Annonciation, le *Corpus Domini*, la Chaire de saint Pierre, etc. De divers essais qu'il fit de pièces destinées à être chantées dans les asiles de l'enfance, il ne reste que celle pour la communion. Il détruisit toutes les autres.

On doit reconnaître que Manzoni n'eut jamais, même dans sa jeunesse, une facilité instinctive pour la poésie ; on ne pouvait pas dire de lui, ainsi qu'on l'a dit de Lamartine, qu'il était fait pour chanter comme l'eau pour couler. Mais, à force d'art, il avait créé une poésie sobre, d'une chaleur soutenue, subordonnant l'expression à l'idée, n'admettant les ornements que s'ils s'adaptaient bien au sujet et le mettaient en relief, identifiant l'esthétique avec la morale, se nourrissant de pensées élevées et saintes, et croyant avoir une mission, un apostolat, dont le but était d'utiliser la littérature pour la vie pratique et de l'harmoniser avec les besoins du temps et du pays ¹. »

Si les hymnes sacrés furent appréciés par les connaisseurs délicats, Manzoni ne dut tout l'éclat de sa renommée, comme poète lyrique, qu'à l'ode intitulée *il Cinque maggio*. Cette ode sur le 5 mai, date de la mort de Napoléon I^{er}, était consacrée à la mémoire du géant des temps modernes.

¹ Cantù, *Reminiscenze*, p. 100.

Dans la société d'Auteuil, Manzoni avait été nourri de préjugés hostiles contre Napoléon. Il se rappelait pourtant l'avoir vu assister à un splendide *Te Deum* célébré à Notre-Dame, après la victoire d'Austerlitz. « Napoléon, dit-il, était superbe de fierté et de dédain ; sa pose était belle et tragique ! »

Et comme Cantù lui disait :

« — Eh bien, dans votre ode, vous avez cependant rejeté toute parole amère en présence de ses cendres.

« — Que voulez-vous, reprit-il, c'était un homme qu'il fallait admirer sans pouvoir l'aimer ; un tacticien de premier ordre, un conquérant infatigable, ayant les plus grandes qualités de l'homme politique, savoir attendre et agir à propos. Sa mort m'a donné une incroyable secousse. Il me semblait qu'un élément essentiel au monde venait de manquer. J'ai été comme possédé de la manie de dire mon mot sur lui. Il a fallu que je rendisse ma pensée dans cette ode, l'unique pièce de ce genre que j'aie composée en trois jours. Je l'ai soumise au censeur qui m'a défendu de la faire imprimer. Mais lui-même en a pris des copies qu'il a fait courir et qui ont commencé à la répandre dans le public. »

Ce jour-là, Manzoni avait gagné, lui aussi, sa bataille d'Austerlitz. Sa gloire poétique était enfin acceptée, même dans son pays.

Comme un de ses amis le félicitait de son rapide et éclatant succès : « Cela s'explique, répondit-il avec sa modestie ordinaire, cette fois le mort portait le vivant. »

Napoléon avait été célébré par des poètes italiens, tels que Monti, Foscolo et beaucoup d'autres, mais toujours sur le mode païen et mythologique. Byron, en vrai fils d'Albion, exhala des accents de haine jusque sur cette tombe, et osa reprocher au grand vaincu de ne s'être pas ôté la vie après sa défaite. Lamartine s'inspira des beaux vers de Manzoni, mais en prenant plus haut son vol d'aigle. Seulement, sa foi y semble indécise et timide, tandis que le poète italien, sans hésiter, proclame le pardon de Dieu au conquérant, en montrant son lit de mort consacré par le crucifix. Il ne laisse pas son lecteur avec le malaise du doute, comme Lamartine.

On ne saurait prétendre que Manzoni ait été un poète dramatique vraiment créateur, comme Shakespeare, Lope de Véga et Caldéron, dont les œuvres furent dues à l'inspiration d'un génie primesautier. L'auteur de *Carmagnola* composait d'après des idées préconçues. Il voulut faire du théâtre une école de moralité, d'apaisement, de résignation et d'esprit de sacrifice. Dans la comédie, il ne pouvait pas supporter ce qu'on appelle *la charge*, par laquelle on n'obtient, momentanément, des effets scéniques qu'à condition de mériter plus tard le blâme des lecteurs calmes et réfléchis. Ainsi Molière

lui semblait souvent avoir manqué le but en le dépassant. Ainsi, dans le *Tartufe*, disait-il, le grand auteur comique atteint parfois la vraie piété en ne voulant frapper que la fausse : dans les *Femmes savantes*, en prétendant ne stigmatiser que la pédanterie chez les femmes, il ridiculise leur goût désintéressé pour les jouissances purement intellectuelles.

Les mœurs et les habitudes de la tragédie lui paraissaient encore plus condamnables. On n'y voyait représenter que des passions violentes, indomptées et sans frein : on y ressentait pour les crimes une compassion bienveillante, qui était un commencement de complicité : les raisonnements, les pensées, les actes que l'on prêtait aux principaux personnages qui y figuraient, n'appartenaient pas à des esprits sains et bien équilibrés.

Quant à la vérité historique, elle est aussi méconnue dans le drame que la vérité humaine. On imagine des événements faux qui produisent des sentiments faux : on va même jusqu'à vouloir ennoblir le suicide et le tyrannicide. Que l'auteur dramatique ne fasse donc pas de la passion une vertu. S'il veut émouvoir les âmes, que ce soit en donnant un charme nouveau à l'idéal de justice et de bonté dont chacun porte en soit le germe.

« Tel qu'il est, le théâtre n'a pas pour effet de redresser les esprits et de moraliser les consciences, il ne sert qu'à exciter les passions. »

« Contre les représentations dramatiques, écrivait Manzoni à Fauriel, les Bossuet, les Nicole, les Jean-Jacques Rousseau, ont proposé des objections graves et des difficultés considérables; sans doute, on ne les a pas résolues jusqu'à ce jour, mais je tâcherai de les résoudre par mon exemple. »

A côté et autour de lui, on soutenait une thèse contraire. Notre siècle, lui disait-on, éprouve je ne sais quel immense ennui qui pèse sur les âmes, il demande des stimulants, il exige des émotions, il trouve plus poétique l'ouragan qui renverse tout, que les hauts remparts qui arrêtent sa furie. La passion seule intéresse au théâtre, elle doit même y être montrée dans sa période d'incandescence avec ses effrayantes explosions.

C'est ce que ne voulait pas Manzoni, son programme était le fruit d'une conception tout à fait opposée, et on peut dire qu'il y fut très fidèle en le mettant en œuvre.

Quant au mérite littéraire de ces deux drames, qu'il nous soit permis de citer ces lignes si décisives de Sainte-Beuve. « Les deux tragédies de *Carmagnola* et d'*Adelchi* sont ce que le drame romantique a produit de plus distingué durant la période de 1815 à 1830. » Et il ajoutait un peu plus loin : « Quand je pense à ces deux pièces

qui se tiennent debout là-bas, comme deux belles colonnes et qui semblaient nous prêter le portique de l'édifice, à la charge par nous de le poursuivre, j'ai peine à ne pas rougir de ce que sous nos yeux ce théâtre est devenu. »

V

Dans l'été de 1827, Manzoni publiait son chef-d'œuvre, *les Fiancés*. On sait la vogue immense qu'obtint ce roman, non seulement en Italie, mais dans l'Europe entière. Préconisé par nos meilleurs critiques français et par le grand poète Goethe lui-même, qui était placé trop haut dans le monde littéraire pour être envieux, cet ouvrage, qui a tant de suavité sans aucune fadeur, qui est comme pénétré par les sentiments les plus religieux, sans la moindre étroitesse d'idées, ce chef-d'œuvre enfin qui a eu et qui a encore dans toutes les langues d'innombrables éditions, n'a pas échappé pourtant à quelques critiques.

Ainsi on a reproché à Manzoni son épisode de la *Monaca di Monza*, comme s'il avait cherché à exciter l'intérêt pour cette nonne infidèle et révoltée, comme s'il avait voulu faire une nouvelle édition de la *Religieuse* de Diderot. Pour remédier aux abus, il faut pourtant avoir le courage de les signaler, et la meilleure manière de veiller à ce qu'il n'y ait que de bonnes vocations, n'est-elle pas de montrer comment et pourquoi il s'en rencontre de mauvaises? Il est bon aussi de faire voir de quelle manière on s'y prenait dans l'ancien régime pour éluder les sages prescriptions canoniques de l'Église, destinées à protéger en pareil cas la liberté des consciences.

Au surplus, cet épisode tout entier nous paraît être une étude psychologique, poursuivie jusqu'au bout avec un art infini. L'auteur y fait ressortir très clairement comment on peut fausser et dominer la volonté d'une jeune fille à force d'impérieuses obsessions, jusqu'à la faire mentir opiniâtrément à sa propre pensée. Ce n'est pas une contrainte matérielle : c'est une contrainte morale habilement déguisée.

Mais on insista bien plus encore, surtout en Italie, sur une autre critique non moins grave, à savoir sur la création de ce personnage si comique de don Abbondio, ce malheureux curé ballotté entre deux impulsions contraires, — les menaces homicides des *bravi* de don Rodrigue, qui lui interdisent de marier Lucia et Renzo, — et les objurgations tout évangéliques du cardinal Borromeo, qui lui reproche comme une trahison de ne pas remplir le devoir sacré d'un bon pasteur, fût-ce au péril de sa vie.

Est-il vrai que le récit des anxiétés de don Abbondio tende à déconsidérer les curés de campagne?

Manzoni n'a certes pas voulu abaisser aux yeux de ses lecteurs le type sacerdotal, car il a placé à côté de cette figure un peu vulgaire un exemple de charité ardente, comme le moine Cristoforo, et un modèle d'éminente sainteté, comme l'archevêque de Milan, Frederigo Borromeo. D'ailleurs, n'est-ce pas relever l'idéal d'une profession que de constater comment, pour en pratiquer les règles les plus simples, il faut être toujours prêt au sacrifice de soi-même? Malheur à ceux qui n'atteignent pas le niveau de leur ministère si élevé et si sublime! Dans de semblables peintures, l'ombre ne sert qu'à faire ressortir la lumière.

Au surplus, si l'on veut se rendre compte de la manière dont Manzoni appréciait les curés de la Lombardie de cette époque, on n'a qu'à lire son éloquente description de la peste de Milan, l'une des plus belles pages de la littérature italienne. Voici ce qu'on y trouve sur le magnifique rôle que remplit le clergé en présence de cet affreux fléau.

« Ceux qui montrèrent en ces temps difficiles le dévouement le plus empressé et le plus constant, ce furent les ecclésiastiques. Au lazaret, comme dans la ville, leur assistance ne manqua jamais. Partout où l'on souffrait, il y avait un prêtre. Les membres du clergé se rencontraient mêlés, confondus avec les moribonds, étant souvent moribonds eux-mêmes. Aux secours spirituels, ils joignaient autant que possible les secours temporels. Soixante curés moururent de la contagion dans l'intérieur de la ville; quatre-vingt-neuf périrent dans les bourgades et villages des environs¹. »

Ainsi, sur cent cinquante curés, Manzoni en sacrifie un seul comme trembleur et pusillanime; il exalte le dévouement et l'héroïsme de tous les autres. La fausseté des critiques dont il a été l'objet sur ce point est donc démontrée en quelque sorte *mathématiquement*.

Les *Fiancés* furent la dernière grande création de Manzoni. Il y avait versé toute sa poésie, tout son art, toute sa foi, toute son âme. Il ne fit plus paraître que quelques opuscules qui ne sont pas sans mérite, mais qui n'ajouteront pas grand'chose à ses titres pour

¹ Voy. le chapitre xxxii, p. 384, de la petite édition italienne, posthume des *Promessi sposi*. Milan 1874. — En 1841, je me rencontrai à Rome avec trois hommes fort distingués, M. d'Escorbiac, supérieur du collège de Jully; l'abbé Combailot, missionnaire apostolique; et l'abbé de Salinis, qui fut plus tard évêque d'Amiens. Un prélat romain, qui était présent, adressa au personnage de don Abbondio l'objection que nous venons de reproduire. Les trois prêtres français déclarèrent ne pas même comprendre cette objection.

la postérité. Cependant nous devons mentionner la *Storia della colonna infame*, problème historique, sérieusement étudié et juridiquement résolu. Il publia en 1845 une longue lettre sur le *Roman historique*, sujet qu'il devait traiter avec une compétence toute particulière. Un peu plus tard, il écrivit une dissertation très approfondie sur l'*Unité de la langue italienne*. Enfin il finit par composer un traité sur l'invention, *della Invenzione*, ouvrage de haute métaphysique, où il emprunte à Platon la forme du dialogue.

Pour expliquer comment il fut amené à concevoir le plan de cet ouvrage philosophique, il faut dire ici que se trouvant à la campagne, près de Stresa, où Rosmini avait établi sa congrégation de la Charité, il contracta une intime liaison avec ce célèbre philosophe et finit par lui vouer une espèce de culte. Dans ses entretiens avec Rosmini, le poète des hymnes sacrés se persuada de plus en plus de la nécessité de chercher la plus haute synthèse du savoir humain à la source suprême, d'où viennent les origines de toutes nos connaissances.

Manzoni fut donc un penseur en même temps qu'un poète. Mais il ne fut pas un politique, et quand, à la fin de sa vie, il voulut faire un ouvrage sur la révolution française, découragé par la multiplicité infinie des matériaux et par la difficulté d'en extraire la quintessence sans en diminuer la vie, il ne tarda pas à abandonner l'entreprise.

VI

Il nous reste à voir quelle a été l'attitude de Manzoni comme homme politique. La politique ne joua qu'un rôle très accessoire dans la plus grande partie de sa vie. Il n'était pas de ceux qui maîtrisent les événements, mais bien plutôt de ceux qui se laisseraient entraîner, comme il ne le prouva que trop dans quelques circonstances.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il applaudit, dès 1815, à la tentative de Murat, levant à Naples, d'une manière si malheureuse, l'étendard de l'unité de l'Italie¹; et, d'un autre côté, après la seconde restauration de Louis XVIII, il se montra franchement conservateur. Il n'était point hostile aux Bourbons de France, au con-

¹ On sait que Murat fut pris et fusillé. Ajoutons que se trouvant à Paris, après la défaite de Waterloo, Manzoni fit, avec quelques Milanais, une pétition au Congrès de Vienne, demandant que l'on constituât l'unité italienne, sous le sceptre d'un monarque. (Voy. un article de Fabris dans *la Rassegna* du 1^{er} juillet dernier.)

traire; et Cantù nous apprend qu'à ses yeux *le meilleur ministre de la Restauration fut M. de Villèle*¹. Il n'aurait donc pas sympathisé, à cette époque, avec ceux que l'on appelait en France les libéraux².

L'Italie en général, et l'Italie du Nord en particulier, voyait d'ailleurs le gouvernement français d'un œil plus favorable que le gouvernement autrichien.

A l'égard de ce gouvernement, qui pesait d'une manière toute particulière sur la Lombardie, Manzoni se tenait sur la réserve; il repoussait toutes les avances qui lui étaient faites et refusa la décoration de la Couronne de fer. On put donc le classer alors dans les *boudeurs*, comme autrefois les membres de la société d'Auteuil, mais il ne figura jamais parmi les conspirateurs. Il refusa de participer au complot de Gonfalonieri, et tandis que tous ses amis, y compris Cantù, étaient traqués, exilés ou confinés dans le *carcere duro*, lui n'était que surveillé, peut-être épié, quoique aucun agent de police n'ait jamais franchi le seuil de sa demeure³.

Lors des fêtes qui accueillirent l'archiduc Maximilien à Milan, presque toute l'aristocratie lombarde s'empressa de se rendre dans le palais du gouvernement pour faire sa cour au frère de l'empereur d'Autriche. On y invita Manzoni, le seul littérateur marquant qui n'eût pas été emprisonné ou exilé : il fit répondre qu'il était malade et partit pour la campagne.

Cependant, sa haine pour le *Tedesco* n'était pas aveugle et fanatique; ainsi il dédia une ode à Koerner; il témoigna son admiration pour Goethe. Mais il n'aurait pas supporté de laisser monter son escalier à une livrée autrichienne ni même à un uniforme impérial.

Il s'occupait du peuple, non pour lui faire accorder des droits politiques, mais pour améliorer son sort, lui donner du pain, le moraliser et lui procurer des consolations religieuses. C'est en ce sens seulement qu'il se montrait libéral.

La nouvelle révolution française de 1848 eut son contre-coup à Turin et à Milan. A Turin, dès le mois de février de cette mémorable année, Charles-Albert rassemblait son conseil et lui soumettait le

¹ *Chiamava Villèle il miglior ministro che la ristorazione abbia avuto*, t. II, p. 269. — « Quelle bonne solution vous avez obtenue en France, écrivait-il à Fauriel, je me réjouis avec vous de la noble constitution qui lui a été accordée ». (*Ibid.*, p. 266.)

² Il jugea très sévèrement la révolution de Juillet, qui, suivant lui, n'était pas purement politique et pouvait être considérée comme le commencement d'une grande révolution sociale. (*Ibid.*, p. 270.)

³ Il avait quelquefois tenu des propos imprudents ou fait des vers compromettants dont quelques-uns de ses amis, arrêtés et jugés comme conspirateurs, avaient eu la confiance. Aucun d'eux ne le trahit, aucun même ne fut indiscret. (Cantù, *ibid.*)

projet de constitution qui devait devenir plus tard le fameux *statut*, charte actuelle de l'Italie entière. Cavour avait eu l'initiative de ce projet ; il fut vivement combattu par plusieurs membres du cabinet. Néanmoins la volonté du roi, formellement exprimée, en détermina l'adoption.

Pendant que le roi prenait ainsi la tête du mouvement, le peuple de Milan se révoltait et chassait les Autrichiens au cri de *fuori i Tedeschi*. La violence et l'unanimité de ce cri populaire étaient telles, qu'il semblait impossible d'y résister. Manzoni se rangea au nombre de ceux qui demandèrent à Charles-Albert de venir au secours des Milanais. Mais quand son ami, le comte Cesare Balbo ¹, vint le supplier avec instance, avec larmes, de s'unir à lui pour travailler à la fusion de la Lombardie avec le Piémont, il lui refusa énergiquement son vote et son concours. Il n'avait aucun goût pour la monarchie sarde, « pour son militarisme despotique et pédant, pour son aristocratie assez cultivée, il est vrai, mais soldatesque, hautaine et dédaigneuse envers la bourgeoisie instruite qui s'élevait près d'elle et demandait sa place au soleil ² ».

En vain, un peu plus tard, son ami d'Azeglio écrivait-il à la femme de Manzoni : « Pour l'amour de Dieu, contentons-nous en ce moment de faire une monarchie forte et bien constituée sur les bords du Pô. Manzoni répondait que le Piémont ne s'assimilerait pas plus la Lombardie qu'il ne s'était assimilé la Ligurie et Gênes, qu'un jour viendrait où il se fondrait avec l'Italie entière, mais qu'alors il perdrait son caractère propre et son particularisme intolérable.

Quand l'unité complète de l'Italie, longtemps caressée comme un rêve d'une réalisation lointaine par plus d'un patriote et par Manzoni lui-même, parut devenir prochainement réalisable, prit une nouvelle attitude très nette et très décidée. S'appuyant sur le courant populaire qui entraînait même de vieux conservateurs jusque-là récalcitrants, il ne se contenta pas, ainsi que son ami et guide spirituel, l'abbé Rosmini, de demander l'unité fédérative de l'Italie, mais bien son unité intégrale sous un même monarque, sous Victor-Emmanuel. En vain, lui objectait-on que cette unité absolue et complète ne pouvait pas se concilier avec la souveraineté temporelle du pape, nécessaire garantie de son indépendance spirituelle ; il répondait que le Saint-Père, dégagé de tous les soucis d'une royauté temporelle, n'en serait que plus libre pour vaquer aux soins de son règne spirituel.

¹ Auteur de l'éloquent ouvrage, intitulé : *le Speranze d'Italia*.

² Cantù, *Reminiscenze*, p. 284.

Beaucoup d'Italiens, même catholiques, s'aveuglaient alors sur la compatibilité d'un roi, souverain de toute l'Italie, et d'un pape indépendant. Cet aveuglement fut peut-être plus excusable chez Manzoni que chez bien d'autres, car il était littérateur et poète plutôt qu'homme politique; le mirage d'une Italie grande et forte l'avait séduit et affolé comme tant d'autres, il allait jusqu'à partager l'admiration béate du peuple italien pour l'expédition des *mille*. Saisi par l'engouement dont le chef de cette expédition était l'objet, l'auteur de la *Morale catholique* et des *Inni sacri* eut la faiblesse d'accueillir dans sa maison, en 1862, avec de grandes marques d'honneur, le général Garibaldi, cet insolent contempteur de l'Église, en lui disant : « Si je recevais l'un des mille, je sentirais que je ne suis rien auprès de lui, quel sentiment dois-je donc éprouver en présence de leur général? » Et il l'embrassait avec effusion. Triste incident, en vérité, page regrettable, que l'on voudrait effacer d'une telle vie!

Un peu auparavant Manzoni avait été nommé sénateur; mais, pour ne pas siéger à la Chambre, il disait avoir quatre-vingts raisons, par allusion à ses quatre-vingts ans passés. Pourtant, un peu plus tard, il prêta serment, adhéra solennellement à la nouvelle constitution, puis vota la cession à la France de Nice et de la Savoie, l'unité de l'Italie et le transport de la capitale de Turin à Florence. Du moins, disait-il qu'il serait sage de s'arrêter là, qu'il ne fallait pas aller à Naples envahi par les garibaldiens, et que le roi ne devait pas mettre *son anneau nuptial au doigt de pied de l'Italie*.

Ce qu'il faut noter surtout, c'est que, le 3 décembre 1862, il se prononçait nettement contre l'idée de Rome capitale.

C'est vers cette époque que s'agita la question de la translation du siège du gouvernement de Florence à Rome.

« Cette question, disait-il, est une question de haine contre la papauté. Or, c'est une mauvaise conseillère que la haine, surtout pour des hommes d'Etat. Jamais on ne me persuadera que l'on puisse accepter l'idée d'un pape au Vatican et d'un roi d'Italie au Capitole¹. »

Il éprouva alors le sentiment et les angoisses de toute âme ardente et sincère, dominée par deux sentiments qui semblaient devenir inconciliables : l'amour de l'Italie et l'amour de l'Église.

Dans combien d'autres âmes s'est passé ce drame intime et douloureux. Ainsi le marquis d'Azeglio écrivait à son fils, dès le 8 mars 1861 :

¹ Cantù, *Reminiscenze*, t. II, p. 302.

« Il est évident que la guerre est ouverte non seulement pour combattre des abus de forme dans le gouvernement du pape-roi, mais le fond même des principes dont il est le saint représentant. Voilà ce qui afflige profondément l'âme pieuse de ta mère¹... Dieu fera triompher sa parole, je n'en doute pas : mais l'instant où cette élaboration s'opère dans le monde moral est pénible et plein d'alarmes. »

Aussi le marquis d'Azeglio, tout comme Manzoni, n'acceptait pas sans réserve et sans une vive inquiétude la conquête de Rome par l'armée piémontaise, en 1870. De leur côté, les révolutionnaires d'Italie accueillaient la nouvelle de ce facile triomphe par d'insultants cris de joie. Parmi eux se distinguait Garibaldi, le récent vaincu de Mentana, qui n'avait pas eu à risquer sa vie sur la brèche de la porta Pia, et qui pourtant savourait avec orgueil la revanche de sa défaite. Lui et ses pareils déclaraient qu'il ne fallait reculer devant aucun moyen d'assurer les fruits de la victoire : si la papauté était gênante, on devait la supprimer. Il fallait extirper ce chancre de l'Italie².

Hélas! eux seuls étaient parfaitement logiques dans l'œuvre qui venait de s'accomplir! Manzoni ne se tirait de la difficulté que par un recours à la Providence : « Dieu saura bien résoudre, disait-il, ce conflit qui semble insoluble entre l'Église et l'État! » Comme si Dieu était serait-il tenu de réparer par des miracles les fautes ou les crimes des hommes! Après 1870, Manzoni, de plus en plus attristé par les événements politiques, gémissait de ce que les ministres italiens voulaient conduire la nation comme une faction antireligieuse, et de ce qu'ils semblaient faire du gouvernement lui-même une espèce de conspiration continuée.

Un jour, il demanda à quelques-uns de ses amis s'il était vrai

¹ Il ne faut pas croire que la marquise Robert d'Azeglio fût un esprit étroit et ce qu'on appelle une dévote. Pour subvenir aux frais de la guerre de l'indépendance, elle avait renvoyé ses domestiques et vendu ses bijoux : elle s'était même laissé enivrer comme tant d'autres par le succès de l'expédition des mille. C'était une femme d'un grand cœur et d'un esprit élevé, avec une nuance d'exaltation. Mais son affliction n'en fut que plus amère, quand elle vit qu'on se faisait de l'unité italienne une arme contre l'Église. (Voy. les *Souvenirs historiques de la marquise Constance d'Azeglio, née Alfieri*, tirés de sa correspondance avec son fils Emmanuel, et augmenté de la publication de quelques lettres du marquis Robert d'Azeglio. Il faut lire à ce sujet un excellent article de la *Rassegna nazionale* de Florence, n° du 16 mars dernier.)

² Le 23 septembre 1883, le député Maiocchi proclama publiquement et en quelque sorte officiellement, sur la brèche récemment réparée de la porta Pia, qu'il ne pouvait y avoir de véritable vie italienne tant que l'Italie serait catholique.

qu'un professeur de philosophie eût enseigné qu'il n'y a pas d'*absolu* et que tout est contingence et phénomène dans le monde. Il lui fut répondu que ce n'était que trop vrai et que l'enseignement scolaire tendait à établir un ciel sans Dieu, un temple sans autel, et à montrer que toute la religion devait consister dans des rapports *libres* entre Dieu et l'homme, sans intermédiaire sacerdotal et sans symbole fixe. Alors il s'écria :

— Mais où donc allons-nous ?

Et quand on lui disait que lui-même devrait élever la voix contre de pareils excès, il répondait qu'on l'appellerait un *codino*, qu'on ne l'écouterait pas et qu'on se raillerait de sa sénilité¹.

Vers cette même époque, les polémiques violentes s'apaisèrent, au moins dans l'entourage de Manzoni. On sembla respecter le repos de sa vieillesse. L'honorabilité de sa vie privée, l'exercice de toutes les vertus, lui servaient de bouclier contre des attaques injustes et passionnées. C'était un robuste vieillard, à la démarche haute et fière, aux traits fortement accentués, mais où il y avait en même temps quelque chose de la finesse et de l'élégance virgiliennes. Ses yeux brillaient encore d'une vive lumière. On y lisait l'expression de la bienveillance et de la sérénité. Le bel ovale de sa figure était couronné de ses cheveux blancs comme d'une auréole qui paraissait rayonner autour de lui. Cette grandeur lumineuse d'un soleil couchant, sa modestie l'ignorait, tandis qu'elle attirait tous les regards². A Milan, dans les promenades publiques et ailleurs, on lui donnait en toute occasion les témoignages de respect dus à la dignité de son âge unie à l'éclat de la plus pure illustration. Souvent, sans le connaître, un père ou une mère lui présentaient leurs jeunes enfants qu'il baisait sur le front³. Tout à coup, par suite de deux ou trois chutes répétées et d'une maladie grave, il passa d'une verte vieillesse à une extrême décrépitude⁴. Il supportait les souffrances avec une douce résignation : il les regardait comme une juste expiation de ses fautes.

Du reste, il ne craignait la mort que si elle devait lui faire manquer le but auquel nous devons tendre au-delà de la tombe. Peu à peu, sa mémoire lui manqua, son intelligence faiblit ; il s'en aper-

¹ Cantù, *Reminiscenze*, etc., p. 302, 303. On sait que *Codino*, portant queue, voulait dire un demeurant de l'ancien régime.

² Giulio Carcano, *Vita di Manzoni*, préface de la 4^e édition posthume, Milan 1874.

³ *Ibid.*

⁴ Il disait lui-même à Cristoforo Fabris : « Ho fatto il salto ; ho passato da una robusta vechiezza a una floscia decrepitezza reco. » (Voy. l'article de *la Rassegna* sur Manzoni, n^o du 1^{er} juillet dernier, p. 80).

cevait et interrogeait tristement son médecin sur les progrès de cette lente décomposition qui minait tout son être.

Peu de jours avant d'expirer, il avait puisé à la vraie source de la vie surnaturelle, et reçu dans l'Eucharistie la nourriture divine qui prépare au dernier voyage. Il mourut dans la paix du Seigneur le 22 mai 1873, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Manzoni n'avait pas attendu les derniers mois de sa vie pour pratiquer sérieusement la religion catholique. Il crut toujours qu'une chaîne mystérieuse liait la terre au ciel et que la correspondance entre l'homme et Dieu devait être, autant que possible, continue. Aux offices de l'église, où il était assidu, on remarquait son attitude respectueuse, son air profondément recueilli. Dans sa belle villa, la prière du soir se faisait régulièrement au milieu de ses enfants et de ses serviteurs. Souvent il récitait le rosaire, comme la plus simple *contadina* de Brusuglio ¹. En un mot, sa foi fut aussi humble et aussi active que celle des deux fiancés de village, Renzo et Lucia, dont il dépeignit avec tant de charme les chastes amours et la naïve piété.

ALBERT DU BOYS.

¹ *Recitava il Rosario sol'affetto chi vi mettona l'ultima dominiciola e il più alto Prelato...* (Cantù, *Reminiscenze*, volume primo, p. 328.)

MARCELLE DE SAZERAC¹

XIX

Le prix du Salon venait à point pour éloigner Robert Duplessy. Si Marcelle éprouvait un remords dans la délicatesse alarmée de sa conscience, depuis que les circonstances où elle avait appris la mort de son mari lui avaient dévoilé tout à coup le sentiment vague, inavoué, qui grandissait silencieusement en son cœur sans qu'elle l'eût jamais regardé en face, de son côté Robert aurait trouvé quelque gêne à reparaitre devant Marcelle en vêtements de deuil, comme si ce veuvage soudain lui eût dévoilé aussi à lui-même son amour latent qui, si discret, si respectueux qu'il fût, offensait, en l'effleurant d'un lointain désir, la chaste dignité de la jeune femme.

La veille de son départ, il alla cependant faire ses adieux rue des Saints-Pères. Marcelle était en courses pour ses leçons, et il en éprouva un mélange de contrariété et de soulagement.

— Restez, fit la tante, elle sera de retour dans vingt minutes.

Il resta, puis fut pris de peur et eut envie de partir, lui qui, depuis si longtemps, la voyait plusieurs fois par semaine. Il désirait et redoutait à la fois de la voir rentrer.

Au bout de vingt minutes, comme avait dit l'exacte et précise M^{me} Le Bargy, une clef tourna dans la serrure et un pas léger glissa dans l'antichambre. On entendit un chuchotement, puis le silence se fit. Robert attendait, le cœur battant. Mais Marcelle avait passé dans sa chambre et ne venait pas :

— Qu'a-t-elle donc ? dit la tante après un silence prolongé. Est-ce qu'Ursule ne l'aurait pas prévenue.

— Laissez-la, je vous prie, fit-il suppliant.

Mais déjà elle avait disparu. Elle revint d'un air embarrassé :

— Marcelle vous demande de l'excuser, monsieur Duplessy, elle

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai, 10 et 25 juin, et 10 juillet 1885.

est un peu souffrante. Oh! rassurez-vous, ce ne sera rien; seulement il faut qu'elle se couche.

Le jeune homme, désolé, mais se sentant plus à l'aise, la pria de présenter à M^{me} Bernard ses adieux respectueux.

Dès que la porte se fut refermée sur lui, M^{me} Le Bargy alla rejoindre sa nièce, d'assez méchante humeur et en disposition de quereller :

— M'expliqueras-tu ce caprice? Comment, tu ne veux pas voir un ami d'enfance qui part au moins pour un an!

— Marraine, je vous en prie, laissez-moi. Vous voyez bien que je souffre.

Et visiblement elle avait la fièvre, en effet.

En partant pour l'Italie, Robert Duplessy résolut de passer par sa bourgade natale pour y revoir son père. Le chemin de fer s'arrêtait à une lieue de là, et un messenger faisait quotidiennement le service entre la gare de Bazeilles et la commune de Revilly. Le brave homme, en reconnaissant le jeune peintre, s'empressa avec une déférence joyeuse et familière :

— Ah! monsieur Robert, votre papa vous attend. Il va être bien content de vous voir. On dit que vous êtes devenu un gros bonnet, dans ce Paris : c'est-il vrai, dites?

Et clopin-clopant, car il boitait depuis trente ans des suites d'un coup de pied de cheval, il hissait sur son dos la malle du jeune homme, en même temps qu'il lui prenait des mains une petite valise et son parapluie.

Robert s'assit sur la banquette pour fumer un cigare et causer avec le bonhomme, qui se montra d'une intarissable loquacité. Il parlait lentement mais sans s'arrêter, sauf pour allonger un coup de fouet à sa jument, en poussant un *errrr* belliqueux et prolongé. Robert apprit ainsi en une demi-heure toutes les nouvelles du pays : que M^e Tanton venait d'être nommé maire; que le curé était en guerre avec l'instituteur qui ne voulait plus conduire les enfants à la messe; qu'Oscar Barbedieu ne bougeait du café de l'Avenir et qu'il avait fait le portrait de *la bourgeoise* pour payer sa note; que le père Bernard n'osait plus se montrer et que, lorsqu'il était forcé de venir à Revilly, il prenait par les bois et entraît chez les gens par derrière. Mais cinq minutes avant d'arriver aux premières maisons, il insista pour que M. Robert s'installât dans l'intérieur de la voiture, parce que ce serait plus comme il faut. En descendant, Robert crut voir grouiller là-bas, sur la route, une masse de monde, où s'agitaient quelques points lumineux :

— Que se passe-t-il donc? demanda-t-il au messenger.

— Ma foi, je n'en sais rien du tout, fit celui-ci d'un air malin.

Et aussitôt il lança Cocote à un trot glorieux, en agitant son fouet par trois fois d'un air triomphal.

A travers la vitre, Robert vit alors la masse remuer, comme agitée par la houle, et les points lumineux, qui étaient des casques de pompiers, se ranger de chaque côté de la route. Presque au même instant, une douzaine de détonations retentirent, et une fanfare qu'il n'apercevait pas entonna *la Marseillaise*. La foule s'écarta devant un petit homme ceint d'une écharpe tricolore. Ce petit homme n'était autre que M^e Tanton; il fit trois pas en avant, et en même temps la voiture s'arrêta. La pensée n'était pas encore venue à Robert que ces préparatifs pussent le concerner; elle lui vint tout à coup, mais avec l'idée vague qu'il s'agissait de quelque farce d'atelier : « Ah! que c'est bête! » se disait-il.

Mais le messenger s'était jeté à bas de son siège, avait ouvert la portière et s'empressait en boitant pour le faire descendre. M. le maire, les pompiers et tout le monde avaient l'air si sérieux; les cuivres de la fanfare sonnaient le refrain de *la Marseillaise* avec des sonorités si martiales, et au premier rang Oscar Barbedieu agitait son chapeau d'un air si convaincu qu'il sauta de la voiture, rappelé tout à coup à la réalité et avec le vif désir d'arrêter, s'il était possible, cette manifestation ridicule. Cela n'était plus possible. M^e Tanton avait déployé un papier, toussé, raffermi sa petite taille, pris un air imposant, et il commençait d'une voix onctueuse :

« Jeune et déjà célèbre concitoyen,

« La ville de Revilly était fière d'avoir donné le jour à un guerrier illustre; elle s'applaudit aujourd'hui d'avoir vu naître et grandir dans son sein un artiste qui vient de cueillir les premières palmes de la gloire.

Ses pareils à deux fois ne se font pas connaître
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

« Robert Duplessy — que cette familiarité soit permise à ma vieille amitié — vous venez d'ajouter un nouveau fleuron à notre couronne. Grâce à vous, grâce à Rapatel, cette humble cité est sûre d'occuper dans les fastes de l'histoire un rang distingué. En inscrivant sur son livre d'or le nom de Robert Duplessy après celui du général Rapatel, elle marie l'olivier de Minerve au laurier de Bellone. Les arts de la paix succèdent à ceux de la guerre : *cedant arma togæ!* Nous saluons, cher et déjà célèbre concitoyen, l'aube de votre gloire naissante. Mais quel sera le jour, si l'aube est déjà si belle? Quels fruits ne portera pas ce jeune rameau, après de telles

fleurs? Jusqu'ou l'aiglon ne poussera-t-il point son essor lorsqu'il aura déployé ses ailes? »

M^e Tanton parla encore de cette école de peinture que l'Europe nous envie. Il parla de l'honneur qui venait de rejaillir sur les cheveux blancs de M. Duplessy. Il prononça quantité d'autres belles phrases qui soulevèrent à plusieurs reprises un murmure d'approbation parmi les notabilités, et qui arrachèrent au percepteur, connu dans la société de Reilly par la rigueur de ses principes littéraires et la sévérité avec laquelle il jugeait la forme des prônes de M. le curé, cette confiance faite à l'oreille du receveur d'enregistrement : « Il faut convenir que cet homme-là parle bien. »

En finissant, M. le maire se jeta dans les bras du jeune homme. Celui-ci brûlait de l'étouffer. Il se borna à le serrer un peu trop fort, en se soulageant à mi-voix par une exclamation : « Ah ! gredin ! » M^e Tanton prit le mot pour un compliment et sourit d'un air un peu fat. Robert aperçut alors seulement son père, qui se tenait avec modestie à quelques pas, et que le percepteur poussait en avant. Il courut l'embrasser, et le vieillard lui rendit son baiser avec une tendresse mêlée d'un certain respect. La glace était fondue : il se montrait fier cette fois, résolument fier. Le discours de M^e Tanton, de M. le maire, l'avait délicieusement chatouillé dans ses fibres les plus intimes. Un sentiment nouveau pour lui, l'orgueil paternel, emplissait son cœur.

Un hurra avait sauvé le discours du maire, et Oscar Barbedieu s'était élancé en brandissant plus que jamais son chapeau Rubens. Au fond, il était affreusement jaloux, humilié qu'on ne fit aucune attention à lui ; il avait espéré une allusion flatteuse dans le discours du maire et crevait de dépit. Il fallait au moins rappeler à ces imbéciles, qui ne semblaient pas s'en douter, que Robert était son élève. Mais la fanfare éclata de nouveau, coupant court à toute démonstration par le deuxième couplet de *la Marseillaise*, et le cortège se mit en marche, le jeune homme entre son père et M^e Tanton, qui le tenaient chacun par un bras. M. Duplessy avait bien vieilli ; il s'était comme tassé, quoiqu'il parût droit encore. Robert observait avec chagrin qu'il le dépassait maintenant de tout le front, lui qui était autrefois un peu plus petit, et que le vieillard était obligé de hausser légèrement le bras pour atteindre au sien.

La fanfare entamait maintenant le troisième couplet, d'ailleurs semblable aux deux précédents, et le cortège défilait entre les maisons, sur le pas desquelles on voyait se presser les ménagères curieuses. Des gamins couraient en avant, les plus grands marquant le pas, les plus petits caracolant avec des cris joyeux : il y en

eut même un qui, dans l'excès de son allégresse, se mit un moment à faire la roue; les pompiers portaient des casques ridicules, la fanfare jouait faux, et Robert, au lieu de savourer la gloire de cette réception triomphale dans sa patrie, se sentait pénétré de confusion et de honte : « Dieu ! si mes copains de l'École des beaux-arts me voyaient, songeait-il, comme ils se moqueraient de moi ! » Et l'idée lui venait qu'il devait y en avoir un quelque part, caché derrière une fenêtre, prenant en charge le croquis de cette ovation rustique pour en réjouir les camarades. Il avait le malheur, quoique artiste, d'avoir un sens critique trop susceptible et surtout le sentiment du ridicule toujours en éveil et en défiance. C'est une faiblesse, qui enlève à un homme de son aplomb et de sa confiance en lui. Mais, que voulez-vous ? seuls les héros de roman sont parfaits.

Robert entra dans la maison paternelle avec un soulagement qui lui fit pousser un soupir de délivrance, aux accents sauvages de la fanfare, qui rugissait : *Aux armes, citoyens !* Il fallut désaltérer les pompiers, ainsi que les musiciens, ce qui ne fut pas une mince affaire, et subir encore force poignées de main, effusions et compliments, en faisant belle mine, pour ne point désobliger le vieillard, ni blesser des compatriotes si bien disposés pour lui.

Pendant les huit jours qu'il passa à respirer l'air natal, il ne fut guère occupé qu'à se défendre de son mieux, sans en avoir l'air, contre les visites de tous les notables. De sa fenêtre, il pouvait voir aisément les personnes qui sonnaient à la porte de la maison : lorsqu'elles lui déplaisaient ou qu'il était excédé, il s'échappait par une porte donnant sur le jardin, et allait se réfugier, avec quelque roman, sous un berceau très épais qui le cachait à tous les regards. Mais il s'aperçut que ces fugues contrariaient son père. M. Duplessy savourait la gloire de son fils et, en se déroband, Robert le privait d'une véritable jouissance. D'ailleurs, en homme prudent et qui n'avait jamais quitté sa petite ville, il tenait à être bien avec tout le monde. Après quelques jours, le jeune homme se résigna donc et reçut jusqu'au brigadier de gendarmerie, jusqu'au capitaine en retraite Guérineau, que tout le monde fuyait comme la peste, tant c'était un fastidieux et tenace rabâcheur. Le capitaine Guérineau, vieux sabreur, brave à tous poils, mais vantard et fanfaron comme un matamore de la vieille comédie, passait sa vie à culotter des pipes et à raconter la bataille de Magenta, en émaillant son récit de jurons qui scandalisaient les dames. Deux fois par jour, une magnifique bouffarde à la bouche, militairement cambré, le poitrail, mais aussi le ventre en avant, il faisait sa tournée par les grandes artères de Reville, s'arrêtant en causeries interminables avec tous ceux qu'il rencontrait. Heureusement, le capitaine Guérineau avait un

chien qui courait toujours à cinquante pas en avant de son maître ; dès qu'on apercevait le chien du capitaine, chacun rentrait précipitamment, et Guérineau, qui ne voyait plus personne dans les rues ni sur le seuil des maisons, trouvait que Reville se dépeuplait à vue d'œil. Il se rencontra chez M. Duplessy avec le brigadier de gendarmerie, qui avait gardé un culte pour le capitaine, à cause de son grade et de son ruban rouge, et ces deux braves firent les frais d'une conversation stupéfiante, avec des aperçus à dérouter Hegel. D'ailleurs la plupart des autres indigènes n'étaient pas infiniment plus forts : sauf une demi-douzaine, qui allaient souvent à Paris et se tenaient au courant, tous se figuraient que le prix du Salon était décerné au chef-d'œuvre de l'exposition et que, par conséquent, l'auteur de ce tableau était déclaré le plus grand peintre de l'époque.

Tous aussi brûlaient de voir cette merveille et multipliaient les manœuvres pour s'en faire adresser une reproduction. Le numéro de l'*Illustration* où il était gravé passait de main en main. Plusieurs mamans qui avaient des anges à placer insinuaient, l'une que la muse ressemblait à son Emma, l'autre que son Anna était folle de ce tableau, une troisième que son Ida avait une tête à caractère et qu'elle fournirait un motif admirable à un peintre. Il eut même à se défendre contre les tentatives incendiaires de la directrice du bureau de poste, jeune femme romanesque qui frisait la trentaine et qui affectait des allures mélancoliques et penchées. Les directrices de postes et télégraphes sont généralement des êtres incompris et refoulés, d'une nature extrêmement inflammable, mais dont le charme n'est pas apprécié à sa valeur par un sexe aveugle et cupide. Il eut à se défendre aussi et surtout contre les familiarités excessives d'Oscar Barbedieu. Dès le premier jour, le peintre photographe voulut absolument le conduire à son atelier. Coiffé d'un vaste chapeau mou qu'il inaugurait, après l'avoir savamment bosselé pour la circonstance, chaussé de bottines jaunes, la barbe en coup de vent, la mine d'un marchand d'orviétan, il lui fit traverser toute la bourgade à son bras, ayant l'air de poursuivre avec lui une conversation confidentielle de la plus haute importance, tantôt se penchant à son oreille, puis reculant, avec des signes de tête et des contorsions bizarres, puis s'arrêtant au milieu de la rue pour lui expliquer quelque chose en faisant de grands gestes. Robert était honteux, comme d'une exhibition foraine : plus Oscar s'agitait, plus il demeurait immobile et silencieux. Il refusa obstinément de recommencer cette petite promenade, si bien que Barbedieu finit par le traiter, en plein café de l'Avenir, d'ingrat et de *poseur*.

En quittant Reville, Robert alla tout d'une traite jusqu'à Florence. Il n'était pas une ville au monde qui, depuis son enfance,

parlât plus haut à son imagination d'artiste et qu'il eût aussi ardemment souhaité de voir. L'école florentine était sa grande admiration. Les noms de Masaccio, de Luca Signorelli, de Léonard, de Michel-Ange, d'André del Sarto brillaient à ses yeux comme les astres du firmament artistique. Bien qu'il eût lu attentivement plusieurs descriptions de la ville, celle-ci lui apparaissait toujours dans ses rêves avec la physionomie riante de son ciel, de ses jardins et de son nom. Ce ne fut pas sans un certain désenchantement qu'il aperçut d'abord une cité d'aspect sévère, aux constructions noires, massives et farouches. Il fut désappointé, comme un admirateur naïf qui va voir un poète dont les œuvres l'ont plongé dans l'enthousiasme et qui, au lieu du visage printanier, de la chevelure abondante, des yeux doux et profonds, du sourire pensif qu'il s'était figurés, trouve un quadragénaire chauve, à la parole âpre et à l'aspect rébarbatif. Le Dôme même, avec sa façade bariolée, fut loin de le séduire d'abord, et il errait assez déconcerté par la ville, quand il déboucha tout à coup sur la place de la Seigneurie, ce forum florentin dont Michel-Ange, Bandinelli, Benvenuto et Jean Bologne ont fait un admirable musée en plein air. Le charme opéra instantanément. Il fut conquis du coup. Pendant deux heures, il erra de groupe en groupe, devant la façade du Palais Vieux et sous les arcades de la Loggia, sans pouvoir s'en détacher, et à partir de ce moment il ne fit plus que voguer, dans une sorte d'ivresse, de la chapelle des Brancacci à Santa Croce, de la sacristie de San Lorenzo au couvent de Saint-Marc, des Uffizj au palais Pitti, gardant à peine la force de répéter à chaque pas, avec la persistance d'une obsession : « Mon Dieu, que c'est beau ! »

Ni Venise ni Rome même ne purent jamais lui rendre cette virginité délicieuse du premier enthousiasme. Il ne devait, d'abord, rester que deux ou trois jours à Florence en passant ; il y resta trois semaines, se gorgeant de chefs-d'œuvre, si bien que, le soir, il s'en revenait à l'hôtel en chancelant et hébété comme au sortir d'une orgie. Enfin il s'arracha à cette fascination et partit pour Rome. Le musée du Vatican, la chapelle Sixtine, les Loges et les Chambres de Raphaël l'écrasèrent. Mais le découragement s'emparait de lui, et, au bout de quinze jours, il revint avec une sorte de soulagement à l'art plus humain de Florence, à son André, à son Léonard surtout, dont la puissance est voilée de grâce et dont le sourire rassure ceux que sa force pourrait effrayer. Il copia les adorables fra Angelico de Saint-Marc, et pendant un grand mois resta enseveli dans le cloître et la cellule de Savonarole.

Tous les quinze jours, il recevait une lettre de Philosophe, qu'il avait institué son correspondant en titre. Malheureusement, Philo-

sophe était d'un laconisme qui eût fait pâlir celui de Léonidas : ses nouvelles se résumaient généralement à dire qu'il n'y avait rien de nouveau et que M^{me} Marcelle allait bien. Le brave garçon se rendait parfaitement compte que le but de M. Robert, en lui demandant de lui écrire, n'avait pas été d'être tenu au courant des exploits de Biquette et de Criquette; mais il avait beau se battre les flancs, il parvenait rarement à dépasser la première page. L'art de l'amplification lui manquait. Du moins il disait l'essentiel, et, bien qu'impatienté du peu d'abondance de ses renseignements, Robert connaissait assez son intelligence pour être sûr qu'il ne laisserait passer aucun incident grave sans l'en informer.

XX

Les jours s'écoulaient monotones pour Marcelle. En dépit du proverbe, ils se suivaient et se ressemblaient. Elle avait perdu une de ses élèves, Laure Genty, après lui avoir donné, jusqu'à la veille de son mariage, des leçons de conversation qui n'avaient point porté de fruits bien abondants. Laure avait épousé le jeune homme, et Jeanne André, sa demoiselle d'honneur, était revenue furieuse de la messe de mariage, après avoir entendu le prêtre déclarer dans son discours que les femmes doivent être soumises à leurs maris :

— Comprend-on cela? disait-elle à Marcelle. Est-ce assez injuste? Pourquoi les femmes se soumettraient-elles plutôt que les hommes? Elles les valent bien, peut-être!

— Mais, ma chère Jeanne, fit Marcelle en souriant, ce mot qui vous offusque tant est de saint Paul, le prêtre l'a déclaré.

— Tant pis! ce n'est pas ce que saint Paul a dit de mieux. Les femmes soumises à ces vilains hommes! Et pourquoi cela, s'il vous plaît?

— Probablement parce que l'homme est le plus fort.

— Voilà une belle raison! Si l'homme est plus fort que la femme, il est plus faible que le bœuf et que le cheval, et pourtant il ne leur obéit pas. Est-ce que vous croyez que Laure va obéir à son mari?

— Je l'espère.

— Oh! moi, je suis bien sûre que non. Elle aura joliment raison, par exemple! Je vais l'avertir; si elle lui est soumise, je me fâche avec elle, d'abord.

Quand elle apprit que le Code disait la même chose : « La femme doit obéissance à son mari », son indignation alla jusqu'à la révolte. Oh! ces hommes, ils avaient tout pris pour eux! Elle ne voulait pas admettre que cela fût dans la Bible, ou c'est qu'on l'interprétait

mal. Non, il n'était pas possible que Dieu eût donné ainsi toute l'autorité aux hommes, des êtres pleins de défauts, désagréables, impies, qui fument et qui jurent. Les femmes devraient s'entendre pour les mater et les remettre à leur place. Mieux encore, si elles avaient du cœur, elles ne se marieraient pas. Quant à elle, dès maintenant, elle était bien résolue à ne se marier jamais, jamais, jamais! Ou si, par malheur, sa mère la forçait à se marier, elle commencerait par faire prendre à son fiancé, la première fois qu'on le lui présenterait, l'engagement d'honneur de tenir cette clause humiliante pour non avenue.

Marcelle travaillait avec plus d'acharnement que jamais à la rançon de la mémoire paternelle. Grâce aux renseignements sommaires qu'Ursule tenait de Philosophe et répétait à M^{me} Le Bargy, elle pouvait suivre l'absent de la pensée au-delà des monts.

Un jour, à une exposition du Cercle des Arts, elle se trouva tout à coup face à face avec une petite toile qu'on regardait curieusement. De robustes travailleurs aux bras nus, vêtus de longues chemises formant sarraux, allaient et venaient dans la pénombre de la forge où luisaient, çà et là, les grands yeux étincelants des fourneaux, remuant les brasiers avec des crocs de fer et promenant des blocs de fonte rouge au bout de leurs lourdes tenailles, tandis qu'au premier plan, se détachant avec vigueur sur un fond embrasé, un cyclope noir et barbu, dont un bon rire attendri laissait voir les dents blanches, tenait dans ses biceps musculeux, blottie sans effroi sur son large poitrail, une fillette toute blanche, à l'air grave, les boucles blondes emmêlées dans sa barbe grise, et lui montrait un écureuil suspendu dans sa cage cylindrique mobile au-dessus du pilon.

Du premier coup, elle avait reconnu la scène, et le bon vieux forgeron Mathieu, et la fillette que ses bras velus serraient avec précaution comme s'ils eussent eu peur de la casser. Ce souvenir lointain de son enfance s'éveilla soudain en elle, comme évoqué d'un coup de baguette, et se dessina dans son esprit avec la netteté d'une figure qui se fixe sur l'écran sensible placé dans la chambre noire. M^{me} Le Bargy passa sans se douter de rien, et ce fut à peine si elle osa s'arrêter quelques secondes elle-même.

Robert, sachant les Parisiens oublieux, avait voulu déposer chez eux cette jolie carte de visite, en attendant l'envoi plus sérieux qu'il préparait pour le prochain Salon, et auquel il travaillait maintenant avec feu pendant huit heures par jour, s'efforçant de s'assimiler le style et les procédés du grand art florentin. On reparla de lui pendant une semaine.

Le 30 janvier 1881, vers le soir, un facteur du chemin de fer

apporta une petite caisse plate à l'adresse de M^{me} Le Bargy. En un tour de main, celle-ci eut fait sauter le couvercle. Elle souleva un carton et s'arrêta émerveillée devant une délicieuse aquarelle représentant une jeune sainte en robe blanche, agenouillée à l'entrée d'une grotte, devant un crucifix; au bas, une inscription en lettres peintes : *SAINTE MARCELLE, dame romaine*. Et à droite : *d'après Lorenzo di Credi*. Pas de signature. Rien qui pût trahir l'incognito de l'envoi, rien, sinon le timbre de Florence apposé sur la caisse, et que l'œil perçant de M^{me} Le Bargy avait distingué tout de suite.

— Regarde donc, Marcelle, quel bijou que cette copie-là ! Quelle finesse, quelle transparence, et en même temps quelle vigueur de tons !... Tiens, c'est vrai, je n'y pensais pas : c'est demain ma fête. (M^{me} Le Bargy s'appelait Marcelle, comme sa filleule.) La tienne aussi, ma chérie... Ah ! suis-je bête ! moi, qui me figurais que c'était pour mes beaux yeux ! En voilà un surnois, ton monsieur Robert Duplessy ! Dis donc, il me semble qu'il se moque de moi, hé !

— Oh ! marraine, pouvez-vous dire ?...

— Tais-toi. Je te préviens que tu parles sans conviction. Tu te trahis. A-t-on jamais vu ? Te faire une déclaration par-dessus mon épaule, en me prenant pour truchement, sans me prévenir !... Voyons, voyons, je plaisante.

— Il est bien naturel que M. Robert, ayant été reçu par vous si souvent, ait voulu vous envoyer un souvenir.

— Fi ! l'hypocrite ! Mais regarde-la donc : elle te ressemble, cette sainte Marcelle. Va, va, c'est sainte Marcelle nièce, et non pas sainte Marcelle tante.

Sur les traits de la sainte, en effet, comme sur ceux de la Muse au dernier Salon, était épandue cette ressemblance vague, presque impalpable, que les intimes seuls pouvaient pénétrer et qui, cette fois, n'avait pas échappé à M^{me} Le Bargy, plus attentive.

— Je vais lui répondre de la bonne encre, à ce garçon. En attendant, fais-moi le plaisir d'emporter cela dans ta chambre et d'en parer tes lambris.

Marcelle emporta sa patronne, et le soir elle fit sa prière devant elle. Et cette prière fut un peu plus longue que de coutume. Après quoi, elle mit sur sa table de nuit une *Vie des saints*, et, dès qu'elle fut couchée, elle y chercha la vie de sainte Marcelle, dame romaine, disciple de saint Jérôme. Puis elle feuilleta le livre jusqu'à la lettre R, et s'absorba dans la lecture de la vie de saint Robert, fils du duc Robolaüs et de Berthe la Franque; dans celle de saint Robert, fondateur de l'ordre de Cîteaux, enfin dans celle du bienheureux Robert d'Arbrisselles. Tous ces grands saints l'intéressaient extraordinairement. Et quand la vie du bienheureux Robert d'Arbrisselles

fut finie, elle tourna le feuillet, mais elle ne lut pas la vie de saint Roch, qui commençait en haut de la page, quoiqu'elle soit fort intéressante. Elle souffla même sa bougie. Seulement il paraît qu'elle ne s'endormit pas tout de suite, car au moment où Ursule, qui avait veillé tard ce soir-là pour terminer en cachette une *surprise*, comme elle faisait tous les ans à la fête de sa maîtresse, allait se coucher en marchant sur la pointe des pieds, elle l'interpella pour lui demander tranquillement quelle heure il était, et parut fort surprise d'apprendre que minuit venait de sonner. Comme le temps passe !

Le lendemain, elle se leva un peu plus tard que de coutume :

— Mets-toi là, lui dit M^{me} Le Bargy, qui achevait de gribouiller une lettre avec sa grande écriture sèche sur la table de la salle à manger, à côté du bol de lait pur dont elle déjeunait chaque matin, et écris un post-scriptum. Tu ne peux pas t'en dispenser ; je l'ai promis en ton nom.

Marcelle s'assit, et prit la lettre des mains de sa tante :

« Mon cher enfant,

« Nous avons reçu votre envoi, nous l'avons admiré et nous vous avons reconnu tout de suite. Vous n'aviez pas, j'espère, la prétention de pouvoir vous dérober à mon œil de lynx. Ma belle patronne, qui est aussi celle de ma nièce (y aviez-vous pensé ?) est déjà accrochée quelque part, en lieu honorable, mais je ne vous dirai pas où, afin de répondre à votre cachotterie par une autre.

« Savez-vous, mon cher enfant, que si j'avais seulement quarante à cinquante ans de moins, — rien que cela, — je prendrais la chose pour une déclaration, et une fort jolie encore ! Mais, comme je ne veux pas que vous preniez votre vieille amie pour plus sotté qu'elle ne l'est, je passe la plume à l'original de sainte Marcelle. On prétend que les femmes ne mettent le vrai mot de leurs lettres que dans le post-scriptum : je me récusé : je suis si peu femme ! mais c'est ma nièce que j'en charge : elle s'en tirera comme elle pourra. »

Marcelle écrivit, d'une main qui tremblait légèrement :

« Excusez ma tante, monsieur. Elle est un peu folle aujourd'hui, par exception et pour cette fois seulement. C'est moi, la vraie tante, pour le moment, et c'est elle la nièce. Elle veut que votre magnifique aquarelle soit pour moi. Mettons qu'elle est pour nous deux, et merci du fond du cœur.

« MARCELLE. »

Ah ! si vous eussiez vu le jeune maître Robert Duplessy, espoir de l'école française, à qui le facteur venait de remettre en mains propres, après être monté à son troisième étage, cette lettre timbrée de Paris et sur l'adresse de laquelle il reconnut tout de suite, bien qu'il ne la connût pas, l'écriture de Marcelle ! Son désappointement fut grand d'abord quand, après avoir fait sauter l'enveloppe, il tomba, à la première page, sur les longs jambages disgracieux de M^{me} Le Bargy, mais il tourna vite la feuille, et le post-scriptum lui apparut, radieux, avec le nom de Marcelle flamboyant au bas.

Robert s'était plongé dans un fauteuil pour savourer à l'aise ce précieux post-scriptum. Il le lut, le relut, le relut encore, baisa la signature, puis se mit à danser, puis, saisissant sa brosse et sa palette à demi préparée, il esquaissa en trois tours de main, sur une toile blanche, une caricature d'Oscar Barbedieu, qui eût pu prendre place parmi les grotesques de Callot, et s'esclaffa de rire en la regardant. Il avait besoin de déverser le trop-plein de l'immense et exubérante allégresse dont il se sentait déborder. Il le relut une fois de plus. Ah ! que de choses il y avait dans ce *Merci du fond du cœur* ! Il les devinait, toutes ces choses, et il les sentait, il les lisait comme si elles eussent été écrites. Il y rêva une heure, pelotonné sur son divan, immobile, les yeux dans le vague. Puis, un peu calmé, après une dernière lecture, il se leva pour se remettre à son grand tableau de *Savonarole au lit de mort de Laurent le Magnifique*. Mais il lui fut impossible de peindre : sa pensée était ailleurs, et le sang qui battait dans ses artères faisait trépider l'appuie-main. Il n'essaya pas de se dominer, s'habilla rapidement et descendit dans la rue.

Le printemps avait pris une avance de trois mois : un soleil de mai luisait au ciel ; l'air l'enveloppa d'une caresse tiède et parfumée ; les rues étaient pleines d'une population joyeuse, et les petites marchandes de fleurs, avec leurs robes bariolées et voyantes, leur peau orangée, leurs grands yeux éclatants et leur joli rire, tendaient à pleines mains des bouquets aux passants : *Fiori, fiori, ecco fiori* ! Florence lui apparut tout à coup avec un charme de séduction qu'il ne lui avait jamais vu. Il allait, il allait, la tête haute, sans rien voir, poussant des exclamations, coudoyant, coudoyé, regardé par les piétons qui se retournaient, par les marchands de *ravioli* et de *cocomeri* qui s'appelaient au seuil de leurs boutiques, injurié par les cochers qui lui criaient : *Guarda* ! sans qu'il les entendît. Au détour d'une rue, il fut comme éveillé en sursaut par une tête de cheval qui arrivait sur son épaule et un brancard qui lui heurtait les côtes. Il chancela et fut violemment tiré en arrière par un gardien de la sécurité, pendant que le cocher vociférait. On s'était

atroupé, et le garde le considérait sévèrement, comme un homme ivre. Mais il avait repris ses sens : « Pardon ! fit-il, j'étais distrait. Tenez, mon brave. » Et il tendit un petit billet crasseux d'*una lira* au cocher, qui le prit abasourdi, en portant instinctivement la main à son chapeau. « C'est pour vous remercier de ne m'avoir pas écrasé, car je vous assure que je n'y tenais pas du tout, aujourd'hui moins que jamais. » On le laissa aller. Il entendit des voix qui disaient derrière lui : « Je le connais. — Qui est-ce ? — Un peintre français. — Alors cela fait deux fous, dit un bel esprit. — Oui, oui, il a l'air... *ammalato*. — Dites plutôt *innamorato* », reprit une voix qui devait être celle d'une femme du peuple. Cela le réjouit. Il eut envie de revenir sur ses pas en lui criant : « Oui, oui, *innamorato ! innamorato !* » Mais il pensa qu'on se moquerait de lui et que le doux et cher secret qu'il avait au cœur serait jeté en risée à la foule.

Il continua sa route. Déjà son rêve l'avait ressaisi. Il eut la sensation vague d'un grand silence qui avait succédé au bruit de tout à l'heure, et brusquement il se trouva arrêté, regardant sans les voir, les statues ébauchées de Michel-Ange dans la grotte du jardin de Boboli. Lentement, lentement, comme un homme qui sort des profondeurs d'un songe, il revint à lui. Et alors il pensa qu'il n'avait pas relu depuis une grande demi-heure le délicieux, le divin post-scriptum. Il s'assit sur un banc, et le savoura. Il admirait en même temps la finesse et l'élégance de cette écriture, dont la grâce n'avait pourtant rien de la mollesse habituelle aux plumes féminines. Et il le pressa longuement sur ses lèvres.

Un peu calmé, il s'en revint à petits pas. A sa porte, une gamine en chapeau de paille, qui le voyait passer tous les jours, l'arrêta familièrement par le bras, devinant à ses yeux qu'il lui était arrivé quelque chose d'heureux : *Signore ! signore !* Et elle lui montrait son éventaire. Il choisit le plus beau bouquet et remonta ses trois étages. Une minute après, le bouquet s'épanouissait dans un vase d'albâtre, parfumant l'atelier. « C'est pour elle », se disait Robert. Et il lui sembla qu'il le lui offrait à elle-même. En se retournant, il aperçut son tableau. Laurent de Médicis était entièrement terminé, ainsi que tous les détails de l'architecture, du mobilier et de la décoration, restitués avec une fidélité curieuse, mais vivante, et la grande figure du terrible et mystique *frate* commençait à se détacher nettement dans le capuce blanc de saint Dominique. Ah ! qu'il était loin maintenant de Jérôme Savonarole ! Comme cette scène qui l'avait ému le laissait froid ! « Est-ce que ces gens-là ont vraiment existé ? se disait-il avec un sourire de pitié. En tout cas ils sont morts depuis des siècles ; et moi j'ai autre chose

à faire qu'à les ressusciter : j'ai à vivre moi-même. » Il s'assit à sa table, avec une feuille de papier devant lui et prit sa tête dans ses mains. Au bout de quelques minutes, il trempa sa plume dans l'encrier et fit mine d'écrire un mot, mais il s'arrêta, la main en l'air et se reprit à rêver. Dieu me pardonne ! Je crois qu'il essayait de composer des vers. Rendons-lui du moins la justice que cette tentative extravagante ne dura pas. Il se retourna vers son tableau : « Je suis un sot, se dit-il. Chacun son métier. Il faut qu'il soit achevé avant un mois, et que j'en fasse un chef-d'œuvre, oui, un chef-d'œuvre, digne d'elle. » Et il ressaisit sa palette. A la nuit tombante, il peignait encore.

XXI

Vers la fin de mars, comme il mettait la dernière main à son tableau, on lui monta une dépêche : « Votre père, malade, désire vous voir. Venez vite. »

M. Duplessy depuis longtemps s'affaiblissait chaque jour. Il baissait, pour ainsi dire, à vue d'œil, comme une lampe qui va s'éteindre. Lui-même suivait flegmatiquement sur sa personne le déclin progressif de la vie et les approches de la mort. Cela ne le troublait pas ; il en parlait sans peur et sans embarras : il avait soixante-seize ans ; sa carrière était remplie et il était temps qu'il fit place aux autres. Il calculait, avec une netteté singulière et un détachement absolu, le temps qui lui restait à vivre. Il n'avait pas voulu qu'on écrivît à son fils plus tôt : « A quoi bon le déranger et lui faire perdre son temps ? Je vous préviendrai lorsque le moment sera venu. » Un matin, il dit à la vieille parente qui s'était installée chez lui et qui venait lui faire boire sa potion : « Avertissez-le ; il est temps. » Ce fut M^e Tanton qui décida d'envoyer une dépêche. Si M. Duplessy l'avait su, il en eût été contrarié : c'était une dépense inutile, et on allait gaspiller le temps de son fils, car il avait soigneusement supputé le nombre d'heures qu'il fallait à la poste pour emporter la lettre d'avis à Florence, et au chemin de fer pour ramener Robert de Florence à Reilly.

En descendant de voiture, Robert rencontra le curé qui sortait de la maison paternelle :

— Ah ! monsieur Robert, fit le prêtre, votre père ne vous attendait que demain au plus tôt. Il va être étonné.

— Comment est-il ?

— Je vous souhaite autant de sang-froid que lui. Mais, sachez-vous ! Il n'y a pas de danger immédiat : vous devriez ne le voir que demain.

La vieille parente, appelée, fut du même avis : M. Duplessy n'attendait pas du tout son fils ce jour-là, et s'il voyait qu'on n'avait pas suivi ses instructions, cela troublerait sa nuit. Robert se rendit à ses raisons.

— Quel jour sommes-nous? demanda le vieillard le lendemain à sa garde.

— Mardi.

— Il arrivera peut-être aujourd'hui.

— Le voilà justement qui vient d'arriver.

— Déjà?

— Oui, il a pris le train express.

— Vous ne lui avez donc pas dit que c'était inutile?

— Il a voulu le prendre quand même.

— Oh! ces artistes! soupira le vieillard avec une sorte de sourire.

Robert était déjà là et embrassait son père, presque réduit à l'état de squelette.

— Ah! c'est toi, Robert! Je suis content de te voir. Mais il ne fallait pas prendre le train express; c'est une dépense inutile : tu serais arrivé assez tôt.

— Comment vous trouvez-vous, mon père?

— J'en ai encore pour deux jours. Et ton tableau?

— Il est terminé.

— Ah! tant mieux. Je craignais de te faire perdre du temps. Mais tu pourrais travailler dans ta chambre.

— Ne vous préoccupez pas, je vous en prie.

— Non, non; mais c'est pour te dire... J'avais envie de t'embrasser encore une fois. C'est un enfantillage. Que veux-tu? Je suis si vieux.

Robert se sentit à demi suffoqué par un sanglot et embrassa pieusement ce pauvre vieux visage osseux et parcheminé.

— D'ailleurs, reprit le moribond, poursuivant son idée, ce ne sera pas long : tout est en ordre.

Quarante-huit heures après, suivant ses prévisions, M. Duplessy rendait le dernier soupir. Tout Revilly assista à son enterrement, car le père était universellement considéré et on était fier du fils, en dépit du proverbe qui assure que nul n'est prophète en son pays. Comme il l'avait dit avant de mourir, tout était en ordre. En homme méthodique et rangé, M. Duplessy avait classé papiers et valeurs. Chaque liasse ou chaque pièce reposait dans sa chemise, dûment étiquetée, avec des analyses et des résumés sommaires. En dix minutes, il put se rendre compte de tout et savoir, à quelques centimes près, ce que lui laissait son père : près de cent mille francs nets et liquides. M^e Tanton lui assura qu'en moins de quinze jours il aurait tout terminé. Le surlendemain de l'enterrement, ils avaient

ensemble passé en revue les papiers, et le notaire ne se lassait pas d'admirer avec quel soin ils étaient tenus :

— Quel admirable notaire il aurait fait ! Ah ! si M. de Sazerac l'eût écouté !

— A propos de M. de Sazerac, où en sont ses affaires ?

— Mais pas en trop mauvaise voie. Vous savez qu'il devait encore une centaine de mille francs à sa mort. Le 1^{er} janvier 1880, j'ai reçu de M^{me} Le Bargy et de M^{me} veuve Bernard 15 000 francs, et le 1^{er} janvier dernier 5000, que j'ai distribués aux créanciers. Reste donc 80 000 francs environ. Quelles femmes, hein ! M^{me} Bernard surtout. Remarquez qu'elle ne doit rien, cher monsieur, mais elle veut absolument payer pour son père. Je suis sûr que je recevrai encore quelque chose l'an prochain. Mais elle se tuera à la peine et n'en viendra pas à bout. Si l'on pouvait seulement trouver un acquéreur pour le château ! Par malheur, c'est impossible.

— Pourquoi ?

— Que voulez-vous qu'on fasse, maintenant qu'il n'y a plus de forges, de cette grande maison isolée, dans un pays perdu, à un quart d'heure du plus prochain village et à 4 lieues de la gare la plus voisine ? Aussi n'avons-nous pas eu une seule offre sérieuse. Et il commence à se dégrader.

— Quelle est la mise à prix ?

— Elle était de 100 000, avec le moulin. On l'a baissée à 80 000, et, entre nous, on le donnerait pour moitié !

— On aurait tort.

— Mais, cher monsieur, mieux vaut encore moitié que rien du tout.

— On aurait tort, vous dis-je. Et la preuve, c'est que je l'achète 80 000 mille.

— Vous ?

— Moi. Le pays me plaît. J'y ai passé ma jeunesse. Il me rappelle les meilleurs souvenirs de ma vie. Et comme je serai bien dans cette solitude pour travailler !

— *O gioventù, primavera della vita!* s'écria le poétique notaire. Au fait, vous avez un pinceau qui change en or tout ce qu'il touche, comme la main du roi Midas..., excepté que c'est le contraire.

— Affaire entendue. Vous pouvez préparer le contrat de vente.

— Sérieusement ?

— Très sérieusement.

— Allez au moins le voir, dit le notaire, qui songeait : Quel fou ! Quel cerveau brûlé ! En voilà un qui fera danser les écus du père ! Décidément, ces artistes sont tous des paniers percés.

— J'y vais. Donnez-moi les clefs. Mais encore une fois, vous

pouvez considérer l'affaire comme conclue. Nous signerons demain.

Le père Michon, du *Coq hardi*, attela une voiture, et un quart d'heure après, il roulait sur la route de Blainville, au trot pesant d'un honnête cheval rustique. Ah ! que Robert était heureux de son idée, et comment ne lui était-elle pas venue plus tôt ! Cette acquisition, que l'héritage paternel et sa naissante fortune artistique, — une fortune qui n'en était encore qu'à son premier pas, — lui permettaient de faire sans extravagance, c'était la libération du père et celle de la fille. C'était encore autre chose : c'était sa déclaration, délicate toujours, non plus si timide et si détournée pourtant, — une déclaration qui se faisait comprendre et qui parlait assez haut pour être entendue. Jamais il n'eût osé la lui faire de près ; il était plus brave à distance. D'ailleurs, ces trois lignes de sa main lui avaient donné du courage. Il se sentait poussé à brûler ses vaisseaux. Ce bouquet de 80 000 francs, qu'il lui offrait par l'intermédiaire de M^e Tanton dirait clairement, sous la sécheresse professionnelle des phrases du digne notaire : « J'achète la maison toute pleine encore du souvenir de votre père et du vôtre, où vous êtes née, où vous avez grandi, où j'ai commencé à vous voir et à vous aimer, — et je l'achète pour vous y ramener en triomphe. »

Un brouillard s'était levé à l'approche du crépuscule. Dans ce brouillard et par cette froide soirée d'avril, le parc abandonné lui parut lugubre. L'herbe poussait dans les allées, le tapis fané des pelouses avait pris des tons jaunes, les cascades s'étaient effondrées ; une sorte de moisissure s'étendait à la surface des bassins et des réservoirs ; les ponts laissaient voir l'eau à travers leurs planches disjointes ; les cabinets champêtres se disloquaient et il poussait des champignons dans la serre. Toute une colonie de corbeaux avait élu domicile dans le bosquet, d'où partait comme une huée continue de croassements lugubres. Robert se sentit glacé. Les souvenirs qui se levaient sous ses pas, comme des oiseaux qu'un promeneur fait partir, battaient de l'aile en grelottant et retombaient à terre, impuissants à prendre leur vol : « Il faudra, se dit-il, ramener ici au plus tôt mon brave Philosophe : voilà un jardin qui a besoin de lui. »

Il se replia sur le château et ouvrit la porte qui donnait du côté du parc. Une sensation d'humidité froide lui tomba sur les épaules. Il frotta une allumette sur la dalle du couloir, mais il lui fut impossible de trouver une bougie. A tâtons dans l'obscurité naissante, il chercha les portes de la salle à manger et du salon. Dès qu'il en eut ouvert les volets, il pénétra assez de jour dans la maison pour lui permettre de se retrouver. Il se mit à errer d'étage en étage, dans la pénombre qui semblait épaissir encore le voile de tristesse

Iugubre jeté sur ce logis désert. Combien de fois n'avait-il pas, avec elle, promené par ces couloirs et ces escaliers la grande poupée de 2 pieds de haut, qu'ils tenaient chacun par une main ! Il retrouva sur une table du salon les albums familiers qu'ils avaient si souvent feuilletés ensemble. Il reconnut au passage la petite baignoire, encore scellée au mur, où il lui avait vu recueillir dans la fossette de sa maigre épaule d'enfant l'eau qui filtrait goutte à goutte du robinet. Au premier étage, il s'arrêta longtemps devant le portrait de M^{me} de Sazerac, d'Helena Corsi. Dans le recueillement de cette solitude crépusculaire, son visage aux lignes pures et impérieuses apparaissait empreint d'une mélancolie navrante. Il poussa au hasard une autre porte, et tout à coup il se reconnut dans la chambre de Marcelle. On eût dit que le parfum vivant de la jeune fille y flottait encore, attaché à tous les meubles, et qu'elle l'avait quittée de la veille seulement. Sur le seuil, il hésita, interdit et troublé, comme s'il eût été sur le point de commettre une profanation. Il lui semblait qu'il allait violer un asile virginal. Cependant il vit sur la cheminée un écrin et il ne put résister à l'envie d'allonger le bras pour l'attirer à lui. L'écrin renfermait une fade miniature, signée Oscar Barbedieu, où les traits de Marcelle étaient reproduits d'un pinceau flasque, avec une élégance banale qui les avait arrondis, amollis, dépouillés de tout caractère. Il lui prit une colère contre ce grotesque, et il dut se raidir pour résister à la tentation de briser en morceaux l'odieux portrait.

La nuit était venue, mais le brouillard avait presque disparu ; la lune montait à l'horizon. Comme il sortait, l'*Angelus* sonna au clocher de Blainville, et presque aussitôt, la brise lui apporta un chœur de voix jeunes, fraîches et joyeuses. C'étaient les filles du village qui, la journée finie, dansaient avec les gars sur la place de l'église, en se tenant par la main, et les paroles de la ronde rustique au rythme alerte et agaçant, arrivaient à son oreille, soulignées par de bruyants éclats de rire et des exclamations aiguës, tandis qu'il remontait en voiture.

— Eh bien, cela tient-il toujours ? lui demanda M^e Tanton, le lendemain matin, comme il entra dans son étude.

— Plus que jamais. Comment ! vous n'avez pas rédigé l'acte de vente !

— J'attendais votre retour. Il est temps encore.

— Mais vous êtes un notaire qui manquez à tous vos devoirs. Si c'est ainsi que vous prenez les intérêts de vos clients !

— Et toujours pour 80 000 francs ?

— Pas un sou de moins, maître Tanton, fit sévèrement Robert, du ton dont il eût répondu : « Pas un sou de plus. »

— Et dire que ce gaillard-là a été mon clerc! se dit M^e Tanton, en levant doucement les bras au ciel. Enfin, ajouta-t-il tout haut, *trahit sua quemque voluptas.*

XXII

— Madame! madame! criait la voix d'Ursule sur un ton désespéré.

— Qu'y a-t-il?

— Oh! mon Dieu! Venez vite.

M^{me} Le Bargy se précipita d'un bond dans la chambre de Marcelle.

Ursule soutenait la jeune femme évanouie dans son fauteuil, le buste affaissé, les bras pendants. Elle perdait la tête et se lamentait. La repoussant de son coude pointu, M^{me} Le Bargy écarta la robe, coupa les cordons du corset et inonda le visage d'eau fraîche; elle n'avait pas de sels, n'étant point une petite maîtresse. Et tout en agissant avec vigueur et décision, elle grommelait :

— Qu'est-ce que cela signifie? Voilà la première fois qu'on s'évanouit dans la famille. Ce n'est pas notre genre. Que peut-il être arrivé?

Elle aperçut un bout de papier qui débordait de la main droite crispée. Elles desserra les doigts et en tira une lettre qu'elle embrassa tout entière d'un coup d'œil.

ÉTUDE DE M^e TANTON

NOTAIRE A REVILLY

(HAUTE-MARNE)

A Madame veuve Bernard, à Paris.

MADAME,

« Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que nous avons trouvé marchand pour le château de Sazerac, au prix inespéré de 80 000 francs. La somme a été déposée ce jourd'hui même entre mes mains, contre l'acte de vente en bonne et due forme. Je la tiens à votre disposition. Veuillez me dire l'emploi que j'en dois faire.

« Très heureux, madame, d'avoir terminé cette affaire à votre satisfaction, je dépose à vos pieds l'hommage du plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

« P. S. — L'acquéreur est M. Robert Duplessy, de Reville. »

— Ah! l'intrigant, fit la tante, dont le sang afflua vivement à son cœur, mais qui n'était pas femme à s'évanouir comme sa nièce.

On emporta Marcelle sur son lit. Une demi-heure après, elle revint à elle, et demeura faible, muette, comme brisée, mais avec un air de béatitude répandu sur son visage, que colorait une teinte rosée.

— S'il est possible de se mettre dans des états pareils ! bougonna M^{me} Le Bargy. Est-ce assez ridicule ! Voyons, où souffres-tu ?

— Je ne souffre pas, marraine... ou si je souffre, ajouta-t-elle tout bas, après un silence de quelques secondes, c'est de trop de bonheur.

— Va, va, mignonne, on n'en meurt pas, fit marraine en l'embrassant.

Après avoir légèrement déjeuné, Marcelle s'assoupit. Elle fit des rêves bizarres, à la fois heureux et tourmentés. Elle était sur le haut d'une tour, dont les fondements se perdaient dans un abîme. Et en se penchant elle apercevait distinctement là-bas, tout au fond du gouffre, le cadavre de son père, tel qu'elle l'avait vu jadis lorsqu'il tomba foudroyé. Et des lèvres entr'ouvertes du cadavre montait jusqu'à elle une voix douce et faible comme un souffle, mais déchirante : « Ma fille ! ma fille ! Au secours ! » Elle se jetait dans le vide, mais tout à coup le cadavre avait disparu, elle se trouvait dans les bras de Robert, et elle s'éveillait. Elle se rendormit. Et cette fois elle était agenouillée devant la tombe de son père. Sur cette tombe il avait poussé un arbuste couvert de roses blanches. Un homme dont elle ne voyait pas la figure avait cueilli une de ces roses et la lui offrait ; elle la mit à son corsage, et ce n'était plus une rose, mais un bouquet de fleurs d'oranger. De même le cimetière s'était changé en église et la tombe en autel. Elle se trouvait maintenant à genoux sur les marches de cet autel, à côté de celui dont elle ne voyait toujours pas la figure. Et, en levant les yeux sur le prêtre qui les bénissait, elle reconnut son père. Elle jeta un grand cri de saisissement, couvert par la sonore harmonie de l'orgue qui jouait une marche triomphale. Elle s'éveilla encore. Un orgue de Barbarie moulait sous ses fenêtres la *Valse des Roses*.

Grâce à une cuillerée de chloral dans un demi-verre d'eau, elle dormit assez bien la nuit. Le matin, elle voulait absolument se lever, mais la tante s'y opposa avec une résolution énergique ; elle avait déjà expédié Thérèse dans les deux maisons où sa nièce devait donner une leçon ce jour-là, pour prévenir de son indisposition. Et comme Marcelle s'agitait :

— Reste tranquille, lui dit-elle. Plus tu t'agiteras, plus tu retarderas ton rétablissement. Si tu es sage, je te laisserai sortir demain.

— Eh bien, marraine, donnez-moi mon buvard : je n'ai que deux lignes à écrire, et je me tiendrai en repos ensuite.

Il fallut le lui donner, et la lettre qu'elle écrivit sur son lit n'avait que deux lignes, en effet : « Convoquez immédiatement les créanciers, payez-les jusqu'au dernier, et avertissez-moi dès que ce sera fait. » Puis elle s'endormit d'un sommeil paisible et réparateur.

Vers le soir, elle fut éveillée par un baiser très doux qui effleurait ses cheveux. En ouvrant les yeux, elle vit Jeanne André qui se penchait sur elle et qui, aussitôt, lui entourant le cou de ses bras, se mit à l'embrasser vingt fois avec une sorte de frénésie. Elle se débattit en riant :

— Mais vous me faites mal, petite folle !

— Ah ! tant pis. Quand Thérèse est venue, j'ai cru que vous étiez très malade, et je suis si contente !... Attendez que je vous regarde. Je vois bien que ce n'est pas du malheur qui vous est arrivé.

— Non, non, ce n'est pas du malheur, au contraire.

Jeanne, partant comme un ressort élastique, se mit à bondir et à caracoler par la chambre, en poussant de petits cris contenus où vibrait une exaltation nerveuse dont se fussent effrayés ceux qui ne l'auraient pas connue, et en déchargeant avec ses bras, qui se tendaient brusquement, des secousses électriques dans le vide.

Le dimanche, comme elle s'habillait pour aller à la messe, le concierge lui monta une lettre sur laquelle on avait inscrit le mot *pressée*. Elle l'ouvrit avec une violente palpitation de cœur. Sa tante la vit chanceler et la retint à bras-le-corps avec la vigueur d'un gendarme :

— Comment ! encore ! lui dit-elle d'un ton de reproche.

— Excusez-moi, marraine, c'est la dernière fois.

Et elle lui tendit la lettre. Elle ne contenait non plus que deux lignes, comme celle qu'avait écrite Marcelle elle-même : « C'est fait. J'ai depuis une heure la dernière quittance entre les mains. » Ah ! quelles ferventes actions de grâce montèrent ce jour-là, mêlées aux chants de l'orgue et à la fumée de l'encens, sous la voûte de Saint-Germain des Prés !

Après le déjeuner, Marcelle quitta ses vêtements de deuil, et M^{me} Le Bargy ne témoigna aucune surprise de cette transformation à vue ; elle ne parut même pas s'en apercevoir. Sans s'être dit un mot, elles descendirent, achetèrent chez un fleuriste de la rue Jacob un magnifique bouquet de violettes, de roses et de lilas blanc, et prirent un fiacre sur le quai :

— Au cimetière Montmartre, et vivement, si c'est possible, dit M^{me} Le Bargy.

En tournant dans l'allée qui conduisait à la tombe de M. de Sazerac, elles aperçurent un jeune homme qui suspendait une grande couronne de roses blanches et de pensées, enguirlandée

d'immortelles, à la grille du monument. M^{me} Le Bargy regarda Marcelle, qui lui dit sans embarras :

— C'est lui. Je savais bien qu'il y serait.

Et elle se disait à elle-même : « Des roses blanches ! Et je ne vois pas sa figure, mais je l'ai reconnu : c'est comme dans mon rêve. » En entendant les pas qui s'approchaient, le jeune homme se retourna. Il rougit. Marcelle lui tendit la main :

— Prions ensemble sur la tombe de notre père, dit-elle.

Ils s'agenouillèrent la main dans la main et prièrent quelques minutes. Puis, se penchant sur le tombeau :

— Père, fit Marcelle d'une voix basse et frémissante, vous savez ce qu'il a fait pour vous. Nous autres, pauvres femmes, nous étions impuissantes. J'ai accepté, mais je ne pouvais accepter que de la main d'un mari. J'étais sûre de le rencontrer près de vous, et c'est là que j'ai voulu lui donner ma réponse. Père, bénissez-nous. Et reposez maintenant en paix. Votre nom est racheté, votre mémoire est sauve, votre honneur est sans tache ! Je déchire ici et je jette aux vents ce papier trouvé sur votre cœur et qui, depuis lors, n'a plus quitté le mien... Vous me voyez et m'entendez, n'est-ce pas, mon père ? dit-elle d'une voix plus haute et plus solennelle.

Un grand bruit se fit derrière la tombe voisine. C'était Philosophe, que les deux femmes n'avaient point aperçu, et qui se mouchait pour dissimuler son émotion. Le vent dispersa dans les allées et sur les arbustes les débris imperceptibles du papier jauni par le temps sur lequel M. de Sazerac avait inscrit les noms de ses créanciers, avec le chiffre de ses dettes. Et Marcelle sortit du cimetière, tête haute, au bras de Robert.

On lit maintenant sur la pierre tombale, en gros caractères, au-dessous du nom de M. de Sazerac, ce mot qui ne dit rien au regard distrait du passant, mais qu'Ursule et Philosophe eux-mêmes ont compris, dans son expressive simplicité, lorsque ensemble ils sont venus revoir la tombe de leur ancien maître, avant de repartir ensemble pour le château :

LIBERATUS.

BERNADILLE.

M^{ME} DE MAINTENON

INSTITUTRICE

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE ¹.

Est-ce enfin l'heure de la justice pour la femme la plus calomniée de notre histoire? L'instruction à outrance dont se targue notre époque donnerait-elle raison, par hasard, à la fondatrice de Saint-Cyr, à celle qui sut mériter et soutenir la confiance de Louis XIV vieilli? Toujours est-il que ce titre d'institutrice semble le seul qu'on ait voulu lui laisser au regard de la postérité, si l'on s'en rapporte à l'acte de son décès : « ... Le 17^e jour du mois d'avril 1719 a été inhumée... très haute et très puissante dame M^{me} Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, institutrice de cette royale maison de Saint-Louis... » Il est au moins piquant de penser que les goûts pédagogiques de M^{me} de Maintenon puissent triompher de la prévention de deux siècles, et que là où ont échoué les entreprises de réhabilitation tentées par le regretté duc de Noailles et Th. Lavallée, réussisse l'idée ingénieuse d'un vice-recteur de l'Académie de Paris sous la forme d'un manuel destiné aux lycées de filles.

Quelle que soit la fortune de son livre, nous devons remercier M. Gréard d'avoir songé à remettre sous son jour le plus favorable cette figure en général peu *sympathique*, et, puisque l'occasion nous est donnée d'en étudier avec lui quelques traits, ce sera tout profit pour nous et tout charme.

*
* *

De la vie de M^{me} de Maintenon nous n'avons rien à dire qu'on ne sache. Elle est connue amplement tant par les travaux que nous citons tout à l'heure que par sa vaste correspondance, dont la publication sur les autographes, demeure encore malheureusement

¹ M^{me} de Maintenon : *Extraits sur l'Éducation*, avec une introduction et des notes par M. Gréard, de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris. 1 vol. in-18. Paris, Hachette.

suspendue. Le temps est loin où l'on ajoutait une foi au moins naïve aux supercheries littéraires de ce « polisson » de La Baumelle et où l'on épousait d'emblée les haines de la Palatine, duchesse d'Orléans ¹, contre la « veuve Scarron », haines traduites en des termes que nous ne saurions reproduire ici. Il faut rabattre aussi des invectives de génie que Saint-Simon a lancées sur la favorite : comme on le lira toujours, le tort causé par lui à cette mémoire est presque irrémédiable. Mais, à deux siècles de distance, les passions ont perdu leur feu ; nous pouvons à cette heure, avec les pièces du procès, nous faire une juste idée de cette femme qui semble avoir voulu emporter avec elle le secret de sa prodigieuse destinée. Moins de succès lui eût valu moins d'ennemis ; mais tous ceux que la fortune suscite ont-ils des droits à être crus ? Leur nombre même n'est-il pas pour inspirer plus de défiance que de crédit ? Telle qu'elle se présente à nous, et comme autant qu'elle peut l'être, il n'est plus permis de rejeter sur M^{me} de Maintenon les fautes ou les malheurs qui ont assombri le déclin du grand roi. Si elle ne conquiert pas toujours l'affection, dont chacun reste maître à son gré, on ne saurait lui refuser l'admiration et l'estime. D'ailleurs Saint-Cyr est là pour la défendre, et de ce côté au moins, sa réputation échappe à toute atteinte.

Il convient de remonter plus haut que 1686, date de la fondation de cet établissement, pour rechercher l'origine du goût si vif que M^{me} de Maintenon professa pour l'éducation ². Le jour où, n'étant encore que M^{me} Scarron, elle accepta, sur l'ordre de Louis XIV, le soin d'élever les enfants de M^{me} de Montespan, sa vocation se révéla tout entière. Certains esprits ont pu voir dans l'acceptation de cette charge un sentiment bas et servile. Mais, outre qu'il suffisait d'une parole royale pour que la veuve de Scarron consentît sans répugnance, c'est ignorer les usages du temps que de trouver méprisable un poste dont M^{me} Colbert n'avait pas rougi quand il s'était agi des enfants de la Vallière. La nouvelle gouvernante prit à cœur le rôle qui lui était confié, et s'en acquitta avec le zèle d'une véritable mère. A la voir se prodiguer pour sa petite famille, jusqu'à « faire l'ouvrage des tapissiers et des ouvriers, parce qu'il ne fallait

¹ *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*. Traduction Jaeglé. Paris, 1880. *Passim*.

² Sur la fin de sa vie, parlant de la femme de chambre de M^{me} de Villette, par qui elle avait été élevée, elle disait : « Je l'aimois avec une tendresse surprenante, je lui montrois à lire et à écrire et quand j'avois fait quelque faute, elle me disoit : Vous avez fait quelque chose mal à propos, vous ne me montrerez point à lire aujourd'hui par punition. J'étois affligée et je pleurois amèrement. »

pas qu'ils entrassent dans la chambre, allant souvent à pied, de nourrice en nourrice, déguisée, portant sous son bras du linge et de la viande », et plus tard, quand la chose fut publique, dans sa maison de la rue de Vaugirard, s'alarmant au moindre mal, se partageant entre le duc du Maine, le comte de Vexin et M^{me} de Nantes malades, on ne peut guère supposer que Louis XIV soit resté longtemps insensible à tant de dévouement joint à tant de charmes. Le portrait que les dames de Saint-Cyr nous ont laissé d'elle et que M. Gréard rapporte à cette époque, permet une telle conjecture : « Elle avait le son de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert et riant, le geste naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvements d'une taille libre, si affectueuse et si régulière qu'elle effaçait les plus belles de la cour. Le premier coup d'œil était imposant et comme voilé de sévérité; le sourire et la voix ouvraient le nuage. » Mais M^{me} de Montespan régnait encore par la force de l'habitude et de son impérieux esprit, et bien habile eût été celui qui eût pu dès lors prévoir à quel degré de faveur parviendrait un jour sa rivale. A la fin de 1674, celle-ci recevait la terre de Maintenon pour prix de ses services, et l'année suivante elle en prenait le nom et le titre. Huit ans encore devaient s'écouler avant la mort de Marie-Thérèse, pendant lesquels la nouvelle dame d'honneur de la dauphine allait faire son chemin à la cour et préparer la mission qu'elle se croyait appelée de Dieu à remplir.

Passons sur cette partie agitée de son existence, dont M. Gréard a donné un précis fort exact, pour arriver à l'œuvre capitale de M^{me} de Maintenon, à celle qui l'occupa tout entière dès qu'elle fut unie à Louis XIV par les liens d'un mariage secret. On aurait tort de s'imaginer que l'idée de la fondation de Saint-Cyr naquit toute formée dans son esprit. « Tout le monde croit », disait-elle, « que, la tête sur mon chevet, j'ai fait ce beau plan de Saint-Cyr. Cela n'est point : Dieu a conduit cet établissement par degrés. » A Montmorency, d'abord, où deux religieuses ursulines, M^{mes} de Brinon et de Saint-Pierre avaient commencé d'élever des petites filles pauvres, puis à Rueil et enfin au château de Noisy, il est facile de suivre dans la correspondance de M^{me} de Maintenon les progrès d'une entreprise à laquelle elle devait attacher sa gloire et son nom. C'est alors seulement que, enhardie par ces commencements auxquels elle avait su intéresser Louis XIV, elle lui inspira le dessein de créer une maison où des jeunes filles nobles et sans fortune reçussent gratuitement une éducation complète, et d'où elles sortiraient dotées pour le cloître ou pour le monde. Rien ne fut épargné pour cette fondation sans précédent, et qui n'avait

d'analogue que l'hôtel des Invalides et l'Académie des jeunes gentilshommes. Racine et Despréaux eurent à revoir les constitutions de l'institut de Saint-Louis pour le style. A Mansard revint le soin d'édifier, proche le parc de Versailles, des bâtiments simples et magnifiques. Les travaux furent rapidement conduits, et, le 2 août 1686, un essaim de deux cent cinquante jeunes filles, venant pour la plupart de Noisy, répandait la joie et la vie dans le vallon jusque-là solitaire.

*
* *

Deux périodes bien marquées sont à distinguer dans l'histoire de l'institut de Saint-Louis : la période mondaine et la période austère ; caractérisées, l'une par les représentations dramatiques, l'autre par une réforme absolue. On débute par des tâtonnements et des élans généreux ; puis on se resserre dans l'étroitesse d'une règle inflexible, qui traversera tout le dix-huitième siècle, sans s'y mêler, comme un filon d'or pur.

Quand M^{me} de Maintenon se résolut de fonder Saint-Cyr, elle eut à choisir ou de suivre les errements des communautés établies ou bien de faire donner à des jeunes filles destinées au monde une éducation selon le monde. C'est à ce dernier parti ¹ qu'elle s'arrêta. M. Gréard semble croire qu'elle inclina d'abord à lier les maîtresses par des vœux solennels et à les plier sous une règle monastique. N'est-ce pas diminuer l'originalité de ses vues et rabaisser le mérite de cette « sécularisation intelligente » dont M. Saint-Marc Girardin lui fait honneur ? Non qu'elle refusât son estime aux enseignements chrétiens du cloître, qui firent le salut de tant de femmes brillantes de son temps : mais elle connaissait les couvents pour les avoir pratiqués et habités, elle savait leurs « petitesesses » et leur « ignorance ² », et voyait ce qu'avait d'inefficace contre les luttes de la vie

¹ Fénelon avait déjà dit : « Je craindrois un couvent mondain encore plus que le monde même. Si, au contraire, un couvent est dans la ferveur et dans la régularité de son institut, une jeune fille de condition y croit dans une profonde ignorance du siècle. C'est sans doute une heureuse ignorance, si elle doit durer toujours ; mais si cette fille sort de ce couvent et passe, à un certain âge, dans la maison paternelle où le monde aborde, rien n'est plus à craindre que cette surprise et que ce grand ébranlement d'une imagination vive. Une fille qui n'a été détachée du monde qu'à force de l'ignorer, et en qui la vertu n'a pas encore jeté de profondes racines, est bientôt tentée de croire qu'on lui a caché ce qu'il y a de plus merveilleux. Elle sort du couvent comme une personne qu'on auroit nourrie dans les ténèbres d'une profonde caverne et qu'on feroit tout d'un coup passer au grand jour. Rien n'est plus éblouissant que ce passage imprévu et que cet éclat auquel on n'a jamais été accoutumé. » (*Avis à une dame de qualité sur l'éducation de sa fille*).

² Expression de M^{me} de Maintenon.

cette éducation de serre chaude. D'accord en cela avec quelques esprits hardis pour l'époque, elle pensait que l'instruction d'une jeune fille, loin de se borner au catéchisme seul, devait embrasser avec les rudiments des sciences, l'étude des devoirs sociaux en vue du mariage et de la famille. C'était là innover, et, comme il était à craindre, on passa la mesure. « De peur de tomber dans les défauts des couvents, on en prit le contre-pied en tout. On n'avait point voulu de vœux solennels pour les dames, afin qu'elles ne fussent point des religieuses proprement dites; on proscrivit énergiquement dans la dévotion ce qu'on appelait les petites des couvents, pour leur substituer une religion grande, élevée, presque dédaigneuse. L'esprit, les manières, l'éducation tout entière, prirent un tour mondain. A la *Vie des saints*, M^{me} de Brinon ne tarda guère à associer les *Conversations morales* de M^{lle} de Scudéry, et, le dirai-je, les pièces de Molière. Quant à celles de Corneille et de Racine, elles étaient journellement apprises et jouées par les élèves sans beaucoup de discernement. Le tendre Racine surtout produisait une bien vive impression sur ces jeunes imaginations et ces jeunes cœurs¹. » M^{me} de Maintenon trouvait pour cette émancipation une grande correspondance de vues chez M^{me} de Brinon, qui se plaisait aux grandeurs, au bel esprit, et dont, en dépit de ses bonnes intentions, l'influence devait être désastreuse. Il fallut se séparer d'une personne si distinguée, dont le grand air avait frappé Louis XIV lui-même : le 10 décembre 1688, une lettre de cachet lui ordonnait de quitter Saint-Cyr et de se retirer à Maubuisson, où elle ne cessa d'entretenir des relations avec son ancienne collaboratrice.

M^{me} de Brinon partie, son esprit n'en continua pas moins de régner dans la maison. C'est elle qui y avait introduit le goût des représentations dramatiques, et l'avait poussé au point qu'elle composait elle-même les pièces. Le bon sens de M^{me} de Maintenon s'alarma de la médiocrité de ces compositions, et elle préféra emprunter à Corneille et à Racine les plus beaux morceaux de leur théâtre. Mais ce qu'on aurait dû prévoir arriva : les jeunes filles mirent dans *Andromaque* tant de naturel et de passion, elles remplirent si bien le rôle de chacun des personnages, qu'il y avait chance à ce jeu de compromettre « la simplicité toute pure de leurs âmes innocentes ». Il fut donc décidé qu'elles n'interpréteraient plus de pièces profanes, et l'on s'adressa à Racine pour avoir une tragédie, tirée de la sainte Écriture, qui n'engagerait pas sa réputation, et où il n'entrât rien que de religieux. Scrupule infiniment

¹ Raoul Lecœur, *M^{me} de Maintenon et l'éducation au dix-septième siècle* (*Revue de Normandie*, t. II, 1863).

respectable, qu'on ne saurait trop louer, puisque nous lui sommes redevables d'*Esther* et d'*Athalie*, les plus beaux fleurons de la couronne de Saint-Cyr, et, mieux encore, les chefs-d'œuvre de la scène française.

Mais si ces deux poèmes marquent l'apogée de l'institut de Saint-Louis, ils sont aussi le point de départ de la réforme. La sainteté du sujet et la gravité de l'auditoire n'empêchaient pas les sentiments exprimés par ces vers harmonieux d'émouvoir les jeunes interprètes. Les louanges aussi leur tournaient la tête. Quelle satisfaction plus grande pour leur orgueil que de se voir un objet d'admiration à toute la cour ! Les plus vives critiques, émanées d'un scrupule religieux, furent adressées à M^{me} de Maintenon. On lui représentait « qu'il était honteux à elle d'exposer sur le théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties du royaume pour recevoir une éducation chrétienne, et que c'était mal répondre à l'idée que l'établissement de Saint-Cyr avait fait concevoir ¹ ». Aussi *Athalie* (1691) ne fut-elle jouée qu'une fois, hormis dans la chambre même du roi et en présence d'un petit nombre de personnes. Ce fut le prélude d'une réforme prompte et sévère. M^{me} de Maintenon y mit la première main, en s'accusant publiquement dans une lettre du 20 septembre à M^{me} de Fontaines. « Mon orgueil s'est répandu par toute la maison, et le fonds en est si grand qu'il l'emporte même par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr, mais j'ai bâti sur le sable. N'ayant point vu ce qui seul peut faire un fondement solide, j'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on leur élevât le cœur, qu'on formât leur raison ; j'ai réussi à ce dessein : elles ont de l'esprit et s'en servent contre nous, elles ont le cœur élevé et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendrait de l'être aux plus grandes princesses ; à parler même selon le monde, nous avons formé leur raison et fait des discoureuses, présomptueuses, curieuses, hardies. C'est ainsi que l'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. »

Dès lors plus de vers, ni de représentations, mais de simples proverbes composés par M^{me} de Maintenon elle-même. « Ne leur montrez plus de vers, tout cela élève l'esprit, excite l'orgueil, leur fait goûter l'éloquence et les dégoûte de la simplicité : je parle même de vers sur de bons sujets, il vaut mieux qu'elles n'en voient point. » Plus de manuscrits, ni rien qui fût matière à bel esprit, mais les seuls livres d'édification. « Ne les accoutumez pas à un grand nombre de lectures ; sept ou huit livres qui sont en

¹ M^{me} de Caylus, citée par M. Gréard.

usage dans votre maison suffiraient pour toute leur vie, si elles ne lisaient que pour s'édifier : la curiosité est dangereuse et insatiable¹. » Le coup porté à l'éducation nouvelle fut terrible et suivi d'une véritable prostration. Et l'on comprend sans peine, à ce régime draconien, le mot bien connu d'une maîtresse des classes, s'adressant à M^{me} de Maintenon : « Rassurez-vous, madame, nos filles n'ont plus le sens commun. »

Là ne devait pas se borner la réformation, il fallait aussi qu'elle parût au dehors. Sur l'instigation de l'abbé Des Marets, et conformément aux désirs du pape Alexandre VIII, qui venait d'accorder l'union définitive des revenus de l'abbaye de Saint-Denis à la maison de Saint-Cyr, l'institut de Saint-Louis fut transformé, non sans quelque chagrin des dames, en monastère régulier de l'ordre de Saint-Augustin, avec des prêtres de Saint-Lazare pour chapelains et confesseurs (1692). Les couvents avaient donc encore un bon côté, puisqu'on empruntait leurs règles. Ce qu'on dédaignait à Saint-Cyr, c'était leurs « mesquines pratiques et leur ignorance. » Cette profonde modification aux plans et aux desseins des fondateurs ne fut adoptée toutefois qu'après mûres réflexions et sur la décision d'un conseil composé des personnages les plus éclairés. M^{me} de Maintenon y vit surtout une condition de stabilité pour l'établissement dont elle avait doté le royaume. Que deviendrait en effet à sa mort cette maison où elle avait mis toute son âme? N'y avait-il pas lieu de craindre que des mains mercenaires ne s'en emparassent? Pouvait-on compter sur une continuation de faveur de la part des descendants de Louis XIV? Au contraire, greffé sur le tronc inébranlable de l'Église, le rameau de Saint-Cyr devait fleurir longtemps. Les fruits qu'il avait déjà portés lui étaient un gage d'avenir. Encore quelque temps, et ceux qui avaient jeté la semence allaient assister à son complet épanouissement.

*
* *

Nous laisserons désormais la maison de Saint-Cyr suivre ses paisibles destinées, pour entrer dans quelque détail sur l'instruction et l'éducation qui y étaient dispensées. Nous ne dirons rien de l'organisation intérieure, qui intéresse à un moindre titre, et pour laquelle nous renvoyons au beau livre de M. Th. Lavallée². Nul guide plus sûr en tout ce qui touche à l'œuvre de M^{me} de Main-

¹ M^{me} de Maintenon dit ailleurs : « Les femmes ne savent jamais qu'à demi et le peu qu'elles savent les rend communément fières, dédaigneuses, causeuses et dégoûtées des choses solides. »

² *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*. Paris 1853.

tenon. M. Gréard a suivi ses traces. C'est à lui qu'il a emprunté le plan d'études de la communauté de Saint-Louis :

« Jusqu'à l'âge de dix ans, elles (les demoiselles) étaient dans la classe *rouge*, et elles y apprenaient à lire, écrire, compter, les éléments de la grammaire, le catéchisme et des notions d'histoire sainte. A l'âge de onze ans, elles passaient dans la classe *verte* et y apprenaient les mêmes choses avec la musique et des notions d'histoire, de géographie et de mythologie. A l'âge de quatorze ans, elles passaient dans la classe *jaune*, où l'instruction roulait principalement sur la langue française, la musique, la religion; on leur donnait aussi quelques leçons de dessin, et on leur apprenait à danser. A l'âge de dix-sept ans, elles passaient dans la classe *bleue* où l'instruction ne roulait plus que sur la langue et sur la musique, mais où l'éducation morale était développée jusqu'à la perfection. »

Si nous ajoutons les travaux manuels et ceux d'aiguille, fort en honneur, puisque les jeunes filles participaient aux charges de la maison et faisaient à peu près tout ce qui servait à leur usage, nous aurons un système d'éducation complet, bien éloigné sans doute de la tâche imposée aujourd'hui par l'Université aux jeunes filles qui ambitionnent ses diplômes. Mais, sans rechercher ici lequel de ces deux programmes répond le mieux aux obligations de la femme dans la société, il est indispensable, pour juger celui de Saint-Cyr, de se reporter aux temps où il a été conçu et de l'envisager à ce seul point de vue.

Avant M^{me} de Maintenon, l'enseignement proprement dit était fort négligé dans les couvents. Il consistait uniquement dans le catéchisme et quelques éléments de français et d'arithmétique. Tout le reste du temps était donné aux exercices religieux où les enfants prenaient la même part que la communauté. Nulle notion des devoirs de la femme, — le mot de mariage n'était même pas prononcé — nuls principes d'histoire, de géographie ou d'économie domestique; mais la pratique assidue des plus petites dévotions. Rentrées dans leurs familles, la jeune bourgeoise apprendra à filer le lin, la demoiselle à jouer du clavecin et à danser. L'une et l'autre, dans un milieu différent, pourront être de bonnes chrétiennes, mais elles courront risque de rebuter leurs maris par leur ignorance ¹. L'exemple des la Fayette, des la Sablière, des Sévi-

¹ Pour la justification de M^{me} de Maintenon et la nôtre, en cette manière de voir, il n'est peut-être pas indifférent de citer ces paroles significatives du P. de la Chaise, rapportées, sans indication de source par M. Gréard : « L'objet de Saint-Cyr n'est pas de multiplier les couvents, qui se multi-

gné, des Maintenon même n'est pas pour contredire cette opinion. Ce qu'elles savaient, ce n'est pas au cloître qu'elles l'avaient appris ; elles le tenaient de maîtres tels que Ménage et le chevalier de Méré. Le commerce des beaux esprits, la fréquentation des cercles et des ruelles avait complété leur éducation littéraire en lui donnant un vernis d'élégance et de préciosité et ce « je ne sais quoi d'achevé » qui caractérise leur style. Enfin il ne faudrait pas juger du degré d'instruction des femmes à cette époque par les lettres qui nous en sont restées. Au dix-septième siècle, l'on écrivait comme l'on parlait, et l'on parlait comme l'on pensait, c'est-à-dire avec force et noblesse. La conversation y était un art ; on se réunissait pour la seule fin de causer. De là ce tour unique, cette harmonie dans la période, cette marque de grandeur qu'on rencontre dans tout ce qui fut écrit alors. Paul-Louis Courier a toujours raison de dire que la moindre femmelette de ce temps-là en remontrerait à plus d'un académicien de nos jours ; à la vérité, ce ne serait point sur l'orthographe, dont tout le monde faisait alors bon marché, et qu'on eût pu respecter mieux sans rien perdre.

Ce défaut d'instruction élémentaire dans les couvents, qui tenait non à la religion mais aux mœurs, n'avait pas laissé de préoccuper plus d'un esprit distingué. Sans parler de Jacqueline Pascal, de Fleury, de Poullain, de la Barre, peut-on se dispenser de citer Fénelon en cette matière ?

« Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles », dit-il dès le début de son *Traité*. « Pour les filles, dit-on, il ne faut pas qu'elles soient savantes, la curiosité les rend vaines et précieuses ; il suffit qu'elles sachent gouverner un jour leurs ménages et obéir à leurs maris sans raisonner... Il est vrai qu'il faut craindre de faire des savantes ridicules. Les femmes ont, d'ordinaire, l'esprit encore plus faible et plus curieux que les hommes ; aussi n'est-il point à propos de les engager dans des études dont elles pourraient s'entêter... Mais que s'ensuit-il de la faiblesse naturelle des femmes ? Plus elles sont faibles, plus il est important de les fortifier. N'ont-elles pas des devoirs à remplir, mais des devoirs qui sont les fondements de toute la vie humaine ? N'est-ce pas elles qui ruinent et qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domes-

plient assez d'eux-mêmes, mais de donner à l'État des femmes bien élevées ; il y a assez de bonnes religieuses et pas assez de bonnes mères de famille ; les jeunes filles seront mieux élevées par des personnes tenant au monde. » Est-il besoin d'ajouter que si nous partageons sur l'éducation des couvents au dix-septième siècle, l'opinion de M. Gréard, ce n'est nullement dans l'intention de servir la cause qu'on peut croire de l'intérêt de celui-ci de défendre ?

tiques, et qui par conséquent décident de ce qui touche de plus près à tout le genre humain? »

Ces prémisses posées, Fénelon ébauchait à grands traits un système d'éducation fondé sur les connaissances nécessaires à tout être intelligent et vivant en société, comme la religion, la grammaire, l'arithmétique et l'économie domestique. Il ajoutait, suivant les différents états, des notions spéciales telles que l'histoire grecque et romaine, l'histoire de France. La poésie, l'éloquence et la musique n'étaient pas bannies de ce programme; on y permettait même l'étude du latin. En cela le prélat allait plus loin que M^{me} de Maintenon. Bien plus, il faisait figurer « le droit et les coutumes » dans ce plan qu'il craignit lui-même de voir passer aux yeux de plusieurs pour un projet chimérique. Aux jeunes filles qui ont « une naissance et un bien considérable », il voulait qu'on apprit « ce que c'est que fiefs, seigneur dominant, vassal, hommages, rentes, dîmes inféodées, droit de champart, lods et ventes, indemnités, amortissement et reconnaissances, papiers terriers et autres choses semblables. » On reconnaît le politique qui voulait établir le gouvernement sur une aristocratie forte et éclairée. Mais, parlant du latin, il apportait un sage correctif en recommandant de ne l'enseigner qu'aux « filles d'un jugement ferme, d'une conduite modeste, qui sauroient ne prendre cette étude que pour ce qu'elle vaut, qui renonceroient à la vaine curiosité, qui cacheroient ce qu'elles auroient appris, et qui n'y chercheroient que leur édification. »

Le mérite de ces idées neuves et presque révolutionnaires pour l'époque, revient donc de droit à Fénelon¹ : M^{me} de Maintenon eut celui de les appliquer à quelque degré en y ajoutant tout ce que sa raison éclairée, son merveilleux sens, son tact féminin pouvait mettre de tempérament et de charme. Que d'abord elle ait trop abondé dans le sens du futur archevêque de Cambrai, puis que, prise de remords, elle ait exagéré la réaction, y a-t-il lieu d'en être surpris? Sa gloire n'en subsiste pas moins pure, et personne ne trouvera exagéré l'éloge que lui décerne M. Gréard : « S'il serait injuste de ne pas reconnaître ce que sa pensée eut tout d'abord de souple et d'élevé, — on ne l'a peut-être pas en général suffisamment mis en lumière, — il ne serait pas moins inexact de ne pas marquer jusqu'à quel point elle se replia. A ne considérer que l'instruction, le programme définitif de Saint-Cyr, incomparablement supérieur encore par la largeur et l'étendue à celui de tous les couvents du dix-septième siècle, est resté inférieur à ce que dans

¹ L'ouvrage de Fénelon n'a été imprimé pour la première fois qu'en 1687 : mais il faut faire remonter la date de sa composition à 1681.

la première expansion des idées de M^{me} de Maintenon, il semblait avoir promis. »

Mais s'il est un point hors de conteste, c'est la méthode et l'esprit de souveraine raison déployés par M^{me} de Maintenon dans son œuvre. C'est là le trait caractéristique, l'originalité de Saint-Cyr. Que l'on chargeât la mémoire des jeunes filles de moins de faits et de dates qu'aujourd'hui, que l'instruction écourtée ne répondît pas à la grandeur du plan conçu, nous l'accordons volontiers : mais cette imperfection, combien elle paraît rachetée par la manière d'instruire ! Point de livres ou presque point, en dehors des ouvrages d'édification, comme saint François de Sales ; en récompense un enseignement oral développé jusqu'à la perfection. Nul, après Socrate, n'a mieux que M^{me} de Maintenon pratiqué cet art de faire sortir de ses limbes l'idée conçue par le cerveau. Sa lumineuse raison éveillait les jeunes esprits, les forçait à s'ouvrir, à travailler, à produire tout ce qu'ils étaient capables de donner. Éprouvait-elle de la résistance, elle prenait un biais, essayant d'une autre manière, mais sans s'obstiner à une tâche inutile. « Il ne faut point forcer l'esprit des enfants », disait-elle, « ni s'opiniâtrer à les rendre toutes des merveilles, car il est impossible que, dans un si grand nombre, il n'y en ait d'un médiocre génie : mais il ne faut semer ni insinuer que ce qui est bon et laisser le succès à la Providence ¹ ». Elle préférait le jugement à la mémoire, et la pensée à la forme, estimant qu' « il ne faut pour parler, que savoir ce qu'on veut dire et avoir du bon sens ». Aussi proscrivait-elle les écritures inutiles et redoutait-elle comme un fléau tout ce qui sent la recherche et l'apprêt ². Les fleurs de rhétorique n'obtenaient pas plus de grâce à ses yeux que les fausses fleurs dont le goût mal éclairé des dames eût voulu parer l'autel de la chapelle. Souvent elle donnait elle-même, comme en se jouant, des modèles de ces lettres où l'on retrouve, selon le mot de Fénelon, « la raison parlant par la bouche des Grâces ». Mais nulle part son ingénieux esprit ne se trouve plus à l'aise que dans le cadre mobile des *entretiens* et des *conversations*. Tout était matière à discourir, et les sujets les plus variés servaient indistinctement de texte pour établir une vérité morale ou de bon sens, éclore pour

¹ M. Gréard, qui cite cette parole, a retranché le dernier membre de la phrase. N'est-ce pas rendre imparfaitement la pensée de M^{me} de Maintenon ?

² « Je trouvai encore que vous étiez trop éloquente », écrit-elle à une des dames ; « par exemple, vous dites qu'il fallait faire un divorce éternel avec le péché : cela est vrai et bien dit ; mais je ne crois pas qu'il y ait trois filles dans votre classe qui sachent ce que c'est qu'un divorce. » Combien l'ignoraient aujourd'hui ?

ainsi dire du dialogue avec toute la surprise d'une découverte. « Religion, histoire, morale, règlements, tout enfin devient tour à tour, sous la surveillance des dames, souvent de M^{me} de Maintenon, l'objet de conversations suivies, où il faut que chacune mette du sien, dise son mot et le dise à propos. La parole provoque la parole, les questions se croisent, les réponses arrivent justes et précises. L'attention est en éveil, la réflexion travaille, le raisonnement fait ses déductions, toutes les facultés se dressent et font effort. Dans ce pacifique tournoi, nulle n'est passive; chacune paie de sa personne, joue son rôle, vit enfin et est elle-même. C'est la méthode socratique dans sa plus haute application : la vérité n'y est point imposée aux enfants toute faite et comme extérieure; elles la trouvent elles-mêmes par une excitation continuelle de leur réflexion et de leur esprit; elles s'excitent les unes les autres jusqu'à ce qu'elles en aient découvert la formule ¹. » Voulait-on dégager de ces entretiens une maxime plus complexe, on empruntait aux représentations scéniques la forme de *proverbes*; la discussion prenait ainsi un tour plus piquant, en passant par la bouche de personnages dont chacun figurait un caractère. En un mot, tout conspirait à instruire les demoiselles sans qu'elles s'en aperçussent. Un perpétuel enchantement de l'esprit rachetait de la sorte l'austérité et la contrainte d'une réclusion forcée.

Saint-Cyr eût de tout temps un goût prononcé pour la musique. Louis XIV, qui aimait passionnément cet art, se faisait un plaisir d'y envoyer ses violons pour récréer les jeunes filles. On sait que leurs belles voix firent plus d'une conquête. La danse était aussi cultivée. Bref, l'instruction la plus libérale y était largement dispensée. Et quiconque a fréquenté tant soit peu cet endroit discret et abrité du dix-septième siècle, ajoutera foi aux paroles de M^{me} de Maintenon quand elle dit : « Je ne crois pas qu'il y ait de jeunesse qui se divertisse plus que la nôtre ni d'éducation plus gaie. »

*
* *

L'éducation! triomphe de M^{me} de Maintenon, sa gloire propre et unanimement reconnue. Pourquoi faut-il que M. Gréard qui semble approuver sans réserve cette part de l'enseignement de Saint-Cyr, en passe sous silence le principal ressort? « Certaines de ses maximes », dit-il de la fondatrice, « paraîtront excéder le cadre de l'éducation moderne, qui met à part, pour la réserver à la famille, tout ce qui touche au domaine de la conscience religieuse. » Libre

¹ Raoul Lecœur, *op. citat.*

à un universitaire de soutenir cette thèse. Mais quand on s'arroge de peindre et de juger un personnage historique, encore doit-on le montrer tel qu'il est, et n'altérer pas sa physionomie, en en voilant tout un côté. Au lieu de chercher où est le secret de cette méthode parfaite pratiquée à Saint-Cyr, M. Gréard s'avise de découvrir qu' « il n'y a de bonne pédagogie que celle qui repose sur une psychologie ferme et éclairée », et il ajoute : « M^{me} de Maintenon avait la sienne, non une psychologie d'école, à déductions savantes, une simple psychologie d'observation, mais d'observation exacte. Elle se souvenait de sa propre enfance, et elle avait étudié celle des autres un peu partout, suivant le précepte et l'usage de Montaigne, au travail et au repos, au jeu surtout. Elle avait beaucoup recueilli, beaucoup réfléchi, et ses réflexions prenaient vite dans son esprit ou sous sa plume le ton et le moule de la formule. Elle avait ainsi amassé tout un trésor de maximes prises sur le vif. On a plus philosophiquement analysé la nature de l'enfant; je ne crois pas qu'on l'ait jamais mieux comprise ¹. » C'est parfait, mais ce n'est pas tout. On ne nous fait voir là, pour ainsi dire, que le côté humain de l'œuvre; le principe surnaturel demeure dans l'ombre. Ne nous y méprenons pas : M^{me} de Maintenon fait de la religion le fondement même de son système. Et le surprenant serait qu'étant donné la personne et le temps où elle vécut, elle eût pensé d'une autre sorte. Les demoiselles, dit Languet de Gergy, étaient élevées *chrétienne-ment, raisonnablement, noblement*. Voilà la gradation : les trois degrés se touchent, et il ne vous est pas permis d'en retrancher un seul.

Mais M. Gréard nous fournit lui-même les moyens de réparer son omission. Dès les premières pages des extraits, que lisons-nous ?

« Vous ne pouvez trop ni trop tôt imprimer la religion dans le cœur des enfants qui sont commis à vos soins; il seroit à désirer qu'on leur eût parlé avant qu'elles vinssent chez vous, et vous aurez peut-être bien de la peine à effacer la mauvaise éducation que l'on aura donnée à quelques-unes.

« Mais, soit qu'il faille établir ou détruire, travaillez sans cesse à leur faire connoître la religion dans toute sa grandeur, dans toute sa beauté, sa solidité et sa simplicité. »

Et ailleurs :

¹ *Introduction*, p. 35. — M. Gréard dit bien, plus loin, page 37 : « Ame profondément religieuse, elle avait fait de la religion le fondement de Saint-Cyr. » Mais c'est pour montrer aussitôt en quoi cette religion se distinguait par un mépris des règles étroites et des puérités de couvent : appréciation qu'il faut prendre garde de dénaturer en la poussant trop loin.

« L'éducation est chrétienne, raisonnable et simple; on les instruit de la religion et on tâche de leur inspirer une piété solide, accommodée aux différents états où il plaira à Dieu de les appeler. On les élève en séculières, bonnes chrétiennes, sans exiger d'elles les pratiques *religieuses* (c'est-à-dire les pratiques de couvent)... (p. 7, note).

« Apprenez-leur la religion dans toute sa grandeur : faites bien voir qu'elle est en esprit et en vérité; qu'elle ne consiste point dans les seules pratiques extérieures ni dans une observance judaïque de la loi, mais qu'elle doit être dans le cœur, que c'est elle qui doit entrer dans toutes nos actions, qui doit les animer et les régler, depuis les plus importantes jusqu'aux plus petites. Qu'il faut être soumise, fidèle à toutes les pratiques de la religion, mais sans gêne et sans scrupule » (p. 9, note).

Par ces extraits que nous pourrions multiplier¹, il est facile de voir que M^{me} de Maintenon ne confondait pas la religion avec les pratiques dévotieuses, quelquefois puériles, dans lesquelles alors plus qu'aujourd'hui, on élevait souvent les enfants. « Que la piété qu'on leur inspire », dit-elle encore, « soit solide, simple, gaie, douce et libre; qu'elle consiste plutôt dans l'innocence de leur vie, dans la simplicité de leurs occupations, que dans les austérités et les retraites ». La piété raisonnable, tel est le modèle qu'elle propose sans cesse à ses filles, et dont elle eût pu passer pour un parfait original. Cette femme, que Louis XIV appelait si bien « Votre Solidité », avait un culte pour la raison : c'est le coin qu'elle imprimait à toutes ses actions; c'est l'esprit même de Saint-Cyr.

Joignons-y le respect le plus absolu pour l'enfance. C'était déjà la méthode de Port-Royal. « Il faut traiter les enfants fort civilement et ne leur parler qu'avec respect », disait Jacqueline Pascal dans son *Règlement*. M^{me} de Maintenon avait élevé l'éducation de la jeunesse à la hauteur d'un sacerdoce²; rien ne lui paraissait mesquin de ce qui devait concourir à une si grande œuvre. De là

¹ Citons encore ce passage de l'*Esprit de l'institut des filles de Saint-Louis* (Paris 1808), chef-d'œuvre de bon sens et de direction : « Tout est grand dans cet emploi (le catéchisme), soit que vous envisagiez les sujets sur lesquels vous avez à travailler, soit que vous considériez les vérités dont vous devez les instruire; ces jeunes plantes seront un jour ce grand arbre de l'Évangile sur les branches duquel les oiseaux viendront se reposer; la foi en est la racine; elles sont le bâtiment que Dieu élève, la foi en est le fondement. Cultivez donc avec un soin infatigable la foi de ces enfants; qu'elle s'accroisse de jour en jour et qu'elle arrive jusqu'à cette pleine connaissance selon laquelle Jésus-Christ veut se former en elles. »

² On connaît ce mot d'elle : « Il n'y a personne devant qui j'aurais plus rougi de faire une faute que devant M. le duc du Maine. »

cet accord entre les dames qui ne croyaient pas s'abaisser en descendant aux soins les plus vulgaires et les demoiselles, qui, tout naturellement, rendaient à leurs maîtresses les égards auxquels elles avaient droit. Cet air de politesse et de noblesse répandu dans toute la maison présidait aussi aux rapports des élèves entre elles. Elles évitaient de se tutoyer, de se parler rudement ou de s'appeler par leur nom tout court. Elles se rendaient simplement les plus humbles services. La plus grande harmonie régnait entre les membres de cette nombreuse famille et faisait que, chacun restant à son rang, personne ne souffrait des heurts qu'amène toujours avec soi la vie de communauté.

L'éducation, telle que l'entendait M^{me} de Maintenon, ne se bornait pas au temps de l'enfance; elle rayonnait sur les autres âges de la vie, où nous attendent de plus dures épreuves et des devoirs nouveaux. A Saint-Cyr, on s'appliquait à dissiper dans l'esprit des demoiselles les illusions qu'un nom ou la faveur royale avaient pu faire naître. La plupart étaient très pauvres, et ce n'est pas sur le modique appoint de 3000 livres dont on les dotait à leur sortie qu'elles pouvaient fonder de grandes espérances pour leur établissement dans le monde. Avec quelle sincérité et droiture ne leur parlait-elle pas des divers états où toute jeune elle avait passé! Elle leur faisait envisager en particulier le mariage comme une institution divine qui a ses joies et ses consolations, ses tristesses aussi et ses déboires; et si elle ne les en détournait pas, elle ne leur laissait ignorer aucune des obligations qu'il comporte. « A celles », dit excellemment M. Gréard, « qui rêvaient d'indépendance et de divertissements, ou dont l'imagination se repaissait de fausses délicatesses, elle montrait qu'il n'est point d'état plus soumis à sujétion; elle leur laissait entrevoir le tableau du foyer conjugal désert, le mari étant à l'armée pour son devoir, peut-être à la cour ou à la ville pour son plaisir; elle les prévenait contre les périls des coquetteries de langage, des commerces d'esprit où, sans le vouloir, le cœur s'engage et que le scandale suit; elle répétait surtout que tout est grave dans le mariage et qu'il n'y a pas de quoi rire. »

On ne saurait prendre au sérieux les boutades satiriques par quoi se traduisait souvent son aversion pour un état dans lequel elle avait souffert : car cela ne l'empêchait pas de se plaindre que les « gendres » lui manquassent.

C'est par de semblables enseignements qu'elle préparait ses filles aux combats de l'existence, qu'elle les soutenait ensuite dans leurs défaillances, continuant son apostolat même après qu'elle les avait établies et ne cessant de leur rappeler ces années pures et heureuses de la jeunesse dont le parfum discret devait embaumer toute leur vie.

*
* *

Ces différents points que nous avons à peine effleurés, et d'autres que nous avons dû négliger, sont étudiés avec conscience et finesse par M. Gréard. Peu s'en faut que nous ne partagions entièrement sa manière d'envisager l'œuvre pédagogique de M^{me} de Maintenon, s'il ne paraissait garder dans l'esprit quelque prévention contre la personne même de son auteur. A la fin de l'*Introduction*, jetant un regard sur l'horizon qu'il vient de tracer d'une main sûre, il se demande si, comme le pensait Sainte-Beuve, après la publication des *Lettres et Entretiens*, « la cause de M^{me} de Maintenon est désormais gagnée ». M. Gréard hésite à se prononcer dans ce sens; il se dérobe au charme qui l'enchantait. On désirerait le voir plus hardi et qu'il ne marchandât pas tant l'éloge. « Pour être plus libre dans ses sentiments, (il) voudrait presque qu'il ne subsistât d'elle que ce qui se rapporte à Saint-Cyr, ou qu'on pût détacher de sa vie, pour l'enfermer comme dans un cadre à part, tout ce qui a trait à l'éducation. » Prétention étrange que de vouloir détacher ainsi l'institutrice de la royale épouse, de la femme même! Comme si ces deux parts de son existence, distinctes en apparence, n'étaient pas en réalité intimement liées! Comme si dans Françoise d'Aubigné aussi bien que dans la veuve de Scarron et dans la marquise de Maintenon ne se retrouvaient pas au même degré les mêmes qualités, les mêmes grâces décentes et sévères que nous admirons dans la fondatrice de Saint-Cyr!

Mutuler de la sorte cette noble figure ne suffit pas à M. Gréard. Il n'est pas bien sûr, ce partage fait, d'avoir devant les yeux « une image absolument aimable » : preuve évidente de l'inanité de ses divisions. Si l'on nous permet d'exprimer ici notre avis, nous estimons qu'il faut prendre M^{me} de Maintenon telle que nous l'ont montrée ses contemporains sincères et qu'elle s'est peinte dans ses lettres, sans lui demander plus qu'elle n'a voulu y mettre. Sans doute nous n'avons là qu'un pâle reflet de cette femme charmante qui sut ramener par l'ascendant de sa dignité Scarron à la pudeur et Louis XIV à la vertu; bien imparfaite aussi reste l'idée qu'une correspondance altérée ou tronquée peut donner de la qualité de son esprit. Jamais elle n'en fait montre; elle le cacherait plutôt, et c'est à peine si de cet écrivain si brillant l'on peut citer quelque piquante anecdote. Le trait est fin, la ligne pure, la peinture sobre mais achevée. Rien n'est donné au superflu ni à l'imprévu. C'est bien là ce « langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court ». L'âme seule s'y cache par une sorte de « retenue et de respect » que Saint-Simon voudrait prendre pour de la dissimulation.

Entre l'admiration sans réserve de M. le duc de Noailles et du R. P. Mercier ¹ pour leur héroïne et le parti pris de dénigrement professé par M. Honoré Bonhomme ² et M. Merlet ³, il y a place pour un autre sentiment mieux raisonné et plus fort. Quelque talent qu'on déploie à cette tâche, on ne fera jamais que M^{me} de Maintenon inspire la même passion rétrospective qu'une Longueville ou une la Vallière. M. Gréard a vraiment trop beau jeu à lui comparer M^{me} de Sévigné, dont la plume de fée embellit tout ce qu'elle touche et qui joignait au plus aimable caractère la verve intarissable, la bonne humeur et le feu de l'esprit le plus éclatant. Et encore dans ce parallèle l'avantage resterait-il toujours à la mère de la belle Grignan? Il est permis de se le demander, de bons juges y pourraient être pris, et l'on sait que Napoléon se prononçait pour la négative. A Dieu ne plaise que nous retranchions rien à notre admiration pour M^{me} de Sévigné; nous demandons seulement que cette admiration ne soit pas sans partage et que nous puissions confondre dans le même souvenir glorieux la dame des Rochers et la fondatrice de Saint-Cyr.

*Non nostrum inter vos tantas componere lites;
Et vitula tu dignus et hic.*

Concluons, il en est temps, et sachons avoir pour M. Gréard le courage de son opinion. Dans une sphère modeste et à un point de vue spécial, il a peut-être mieux servi la cause de M^{me} de Maintenon que s'il nous avait apporté des pièces de procès inédites ou une pompeuse apologie. Le cadre d'or dans lequel le duc de Noailles et Th. Lavallée avaient placé cette grande figure était moins fait pour attirer sur elle les regards que pour écarter le profane vulgaire. Désormais, les jeunes filles elles-mêmes apprendront à la connaître : elles se laisseront toucher par ce langage exquis de pureté et de noblesse, par cette *solidité* de principes, par cette « grâce incomparable à tout », par cette intelligence profonde de leurs besoins, et, désirant pousser plus loin leur découverte, elles recourront à l'œuvre tout entière. Moins heureuses que M^{lles} d'Aumale et de Mursay ou que Jeanne de Pincré, qui furent à son école, elles s'inspireront néanmoins de son esprit et de sa doctrine. C'est sans doute l'ambition de ce simple manuel et ce sera son mérite.

LÉON CHARPENTIER.

¹ *M^{me} de Maintenon*. Paris 1874.

² *M^{me} de Maintenon et sa famille*. Paris 1862.

³ *Etude critique sur la Vie de M^{me} de Maintenon*, par le duc de Noailles. Douai 1852.

LE NOUVEAU CABINET

EN ANGLETERRE

Nous disions au commencement de cette année : « Le cabinet de M. Gladstone ne peut pas se retirer, parce que l'autre parti ne peut prendre les affaires en face d'une majorité acquise à l'opposition, sans le pouvoir de dissoudre la Chambre. Aussi, quoi qu'il en pense, M. Gladstone aura à diriger pendant neuf mois une Chambre ayant perdu sa raison d'être avec l'absence complète de cri populaire, avec un grand nombre de ses partisans mécontents ou découragés, par suite du rôle qu'on leur a fait jouer dans la campagne du *reform-bill*.

« Pendant cette période, il sera attaqué chaque soir sur les conséquences de sa politique étrangère et coloniale, sans qu'il puisse de nouveau tenter de détourner l'attention publique par quelque grande entreprise de législation intérieure — il aura aussi avant la fin de l'année à renouveler ou abandonner le *coercion-bill* irlandais, assuré dans cette affaire de scinder irréparablement le parti qui le soutient — et après une semblable session parlementaire, il sera obligé de comparaître devant le pays tellement discrédité, que les conservateurs, pour peu qu'ils jouent leur jeu avec une habileté suffisante, auront toutes les chances de revenir au pouvoir avec l'assurance d'une large majorité. »

Il est vraisemblable que M. Gladstone partageait cette manière de voir, puisqu'il a trouvé moyen de se débarrasser du fardeau des affaires. Mais comment les conservateurs ont-ils fait la faute de se prêter à la manœuvre de leur habile antagoniste ?

Dans les premiers jours de ce mois, les bruits de dissensions à l'intérieur du cabinet avaient repris une certaine intensité. On prétendait que les deux chefs du parti radical avaient mis pour condition à leur maintien dans le cabinet le rappel du vice-roi qui depuis deux ans était parvenu à rétablir l'ordre en Irlande, et en même temps le rappel de la loi qui lui avait donné les moyens de faire respecter la paix de la Reine dans ce pays si profondé-

ment troublé. Néanmoins, M. Gladstone siégeait fidèlement à son poste chaque soir aux Communes. Il paraissait visiblement accablé par l'âge, commandant moins que jamais à son humeur et à ses nerfs, trahi même par sa mémoire, obligé, à plus d'une reprise depuis le commencement de la session, à venir retirer ou interpréter ses affirmations de la veille. De l'avis de tous et de son propre aveu, le grand vieillard devait finir sa carrière politique avec la Chambre actuelle, en novembre prochain. Lui-même, exaspéré un soir par les attaques de lord Randolph Churchill, le jeune favori de l'opinion, il se laissa aller à dénoncer les mœurs nouvelles du parlement et à déclarer sa ferme intention de n'attendre ni des années ni des mois pour faire place à la génération qui les pratique. On conçoit que, dans ces conditions, ni de part ni d'autre, on ne pensât à voir surgir une question de cabinet à propos de la discussion du budget de la guerre et de l'amendement de l'opposition qui en acceptait le principe et les chiffres, mais en contestait les voies et moyens. Bon nombre de libéraux n'assistaient pas à la séance où la proposition a été discutée, les uns, parce qu'ils n'étaient pas fâchés de marquer au *leader* de leur parti leur mécontentement de son alliance de plus en plus intime avec les radicaux ; les autres, parce qu'ils n'avaient pas été suffisamment avertis par le *whip*. Les parnellites étaient à leur poste, prêts à voter dans un sens ou dans l'autre, suivant les besoins de l'obstructionisme, et les conservateurs naturellement étaient venus en nombre pour soutenir leur amendement. M. Gladstone ne dormait pas à son banc, comme on aurait pu le croire. Tout à coup, sans prévenir personne, il s'élève et pose en propres termes la *question de vie ou de mort* pour le cabinet. On sait qu'il a été battu à quarante voix de majorité. C'était une partie à qui perd gagne, le véritable vainqueur était donc le vaincu. Le soir même, M. Gladstone jetait ses béquilles de Sixte-Quint, il recouvrait sa voix et son ardeur au combat, et dès le lendemain on aurait pu le rencontrer marchant d'un pas délibéré, la tête au ciel, le chapeau à la main, la fleur à la boutonnière, comme dans ses plus beaux jours ! Il avait envoyé sa démission à la Reine.

Pouvait-on prendre cette surprise au sérieux ? Pouvait-on demander aux conservateurs de se charger du gouvernement en face d'une majorité inamovible de plus de cent voix, nous disons inamovible puisque jusqu'au mois de novembre prochain, par suite de l'adoption de la réforme parlementaire, il n'existe plus dans le royaume-uni de corps électoral auquel on puisse en appeler des décisions de la majorité.

Il y avait cependant en Angleterre deux personnages absolument décidés à ce que la retraite du cabinet fût définitive. C'était,

d'une part, M. Gladstone, heureux de sortir du pouvoir sur une question relativement insignifiante, et de sortir à temps pour ne pas révéler au grand jour les dissentiments profonds de son cabinet, non moins heureux de mettre la charge du gouvernement sur les épaules de l'opposition dans des conditions d'impuissance redoutables, au milieu d'une tempête intérieure et extérieure. C'était, d'autre part, la Reine, convaincue que M. Gladstone conduisait l'Angleterre aux écueils, et parfaitement décidée à lui retirer le gouvernail des mains aussitôt que l'occasion s'en présenterait. Tandis que M. Gladstone déménageait *bag and baggage* de Downing-street et se réfugiait chez un ami dans le voisinage, la Reine faisait venir les chefs du parti conservateur et leur notifiait son désir dans des termes qui ne laissaient pas d'alternative à leur loyalisme. Tout au moins voulaient-ils obtenir une garantie que la majorité qui refusait de gouverner elle-même, leur laisserait les moyens de gouverner à sa place. La Reine essaya d'user de son autorité sur M. Gladstone pour lui arracher un semblable engagement, elle n'en obtint que de vaines paroles. Aussi bien quelles paroles n'auraient pas été vaines en de pareilles circonstances? Les uns et les autres membres de la majorité et membres de la minorité sont sous l'œil du public. C'est l'opinion qui donnera tort ou raison aux uns ou aux autres. C'est aux partis et aux hommes en présence à se la concilier.

La majorité, en dehors du *lobby* où elle se réunit pour voter, ne forme plus guère un parti à la Chambre. Il est bien difficile de comprendre sous une même dénomination, et de qualifier indistinctement de libéraux les radicaux et leurs auxiliaires intermittents recrutés parmi les *home ruler* et les whigs de l'ancienne école. Tandis que ceux-ci s'effacent de plus en plus, la queue du parti se jette de plus en plus en avant. Il semble que les radicaux aient fait, dans ces derniers temps, des progrès énormes. Le domaine de leurs revendications n'a plus de bornes. Ils ne s'attaquent pas seulement au mode de répartition ou de transmission, mais au principe même de la propriété. Le mouvement dont M. Gladstone a donné le signal en Irlande avec le *land-act* a rapidement franchi le détroit, mouvement à la fois politique et social. Il n'épargne aucune des anciennes institutions de l'Angleterre et tend à substituer, à la liberté qui est leur base, l'intervention et le joug de l'État. A la tête de cette agitation se trouvent deux membres de l'ancien cabinet, sir Ch. Dilke et M. Chamberlain, qui ne sont d'ailleurs rien moins que socialistes eux-mêmes. Ils sont riches l'un et l'autre, le dernier particulièrement. Il a fait fortune en dirigeant heureusement de grandes entreprises métallurgiques. Cédant à une nature impétueuse, il en dit toujours plus qu'il ne pense et reste rarement dans la mesure; c'était un *enfant terrible* dans toute la force du terme,

pour M. Gladstone. Sir Ch. Dilke apporte, au contraire, de jour en jour, plus de réserve dans son langage, comme un homme qui se sent appelé aux plus hautes positions. Le plus disert, le plus compétent dans les matières les plus diverses, le plus aimable des orateurs du Parlement, il a déjà figuré dans le gouvernement comme sous-secrétaire d'État et ministre, il arrivera plus haut encore; mais nous ne garantissons pas qu'il porte avec lui, jusqu'au terme brillant de sa carrière, le programme que lui préparent, en ce moment, les *caucus* de Birmingham et autres foyers du radicalisme. Pour devenir une première fois ministre de la Reine, il a fallu qu'il renonçât à lui contester sa dotation; pour le redevenir, il pourra bien encore oublier quelque partie de ses professions de foi d'aujourd'hui.

L'Église établie figurera sans doute parmi les premières victimes désignées des iconoclastes du Lancashire, du Yorkshire et de l'Écosse. Puis viendront toutes les nouveautés qui se cachent sous le titre général du *local government bill*. C'est pour les uns un simple projet de décentralisation administrative. Il s'agit d'établir un peu d'uniformité dans le régime des divers centres de population et de substituer à l'autorité mal informée, indifférente, arbitraire de la haute aristocratie, l'autorité immédiate des intéressés pour l'administration des affaires locales. Dans la pensée de bon nombre des représentants des opinions modérées des deux côtés de la Chambre, la tendance à localiser l'administration est la réponse au mouvement de centralisation qui prévaut dans le royaume-uni depuis 1832. Ils se préoccupent de faciliter l'expédition des affaires et de dégager l'action du Parlement, en lui retirant des attributions auxquelles il ne peut plus suffire. Mais voici que, en d'autres mains, le projet de réformes d'intérêt local se complique d'entreprises politiques; les communes affranchies relèveront d'un conseil régional dont les délégués discuteront, dans une réunion nationale, les affaires particulières de chaque partie du royaume. On voit où mène cette réforme inoffensive. M. Chamberlain, dans un article qu'il a publié le mois dernier, sans le signer, il est vrai, de son nom de ministre, en montre le développement, et en trouve l'idéal dans l'agglomération austro-hongroise. C'est tout bonnement l'application du *home rule* à l'Écosse et à l'Angleterre comme à l'Irlande. On aurait pu croire que les parnellites auraient été les premiers à applaudir à cet insidieux projet; mais non; ils ne prennent pas sir Ch. Dilke et M. Chamberlain pour des *home rulers* sérieux, ils prétendent qu'ils ne leur font des avances que pour obtenir le vote des électeurs irlandais dans les grands centres manufacturiers d'Angleterre et d'Écosse et ils ne se montrent aucunement disposés à faire cause commune.

Si l'on s'exagère un peu, en France particulièrement, l'importance du mouvement radical en Angleterre, on ne se rend peut-être pas suffisamment compte des progrès de la faction irlandaise. Depuis la rentrée de M. Gladstone au pouvoir, c'est elle qui mène l'Angleterre. Depuis cinq ans, elle entrave la marche régulière du gouvernement dans la Chambre des communes. En imposant le *land-act* à M. Gladstone, elle a fait inscrire le principe de la loi agraire dans la législation du royaume-uni; elle a exigé et obtenu le rappel successif de tous les gouverneurs de l'Irlande qui faisaient respecter la loi; elle venait d'enlever le retrait même de cette loi de salut public quand le cabinet de M. Gladstone est tombé. Il est hors de doute que, sous le nouveau régime électoral et grâce aux avantages exceptionnels qu'il accorde à l'Irlande pour sa représentation en dehors des conditions du droit commun, M. Parnell entrera à la prochaine Chambre escorté d'une centaine de partisans, obéissant à ses ordres comme à ceux d'un mahdi, attendant à chaque division son commandement pour voter avec les *oui* ou les *non*. Plus d'un Anglais se demande déjà si ce groupe, si bien discipliné, ne fera pas plus de mal au royaume-uni, à la Chambre des communes, que s'il siégeait à Dublin dans un parlement irlandais livré à ses propres dissensions. Les délibérations des Communes ne perdront certes pas en dignité et en utilité au départ de semblables associés, mais ce que gagnerait l'expédition des affaires, l'unité du royaume le perdrait. Le problème est grave et, tel qu'il est posé, il constitue pour tout gouvernement anglais le plus sérieux élément de la situation.

Pour former une majorité libérale, les whigs de l'ancienne école sont obligés de tolérer les incartades de M. Chamberlain ou les pactes de Kilmainham et à voter contre les avertissements de leur conscience, mécontents d'eux-mêmes, mécontents de leurs associés, mécontents du joug qu'ils portent. Quelques-uns ont déjà eu le courage de se séparer du gros bataillon dans des occasions solennelles : le duc d'Argyll et M. Forster sont sortis du cabinet, M. Goschen a refusé d'y entrer, mais ils se sont retirés sans se rallier autour d'aucun étendard. Qu'attendent-ils?

Ils attendent ce qu'espéraient les conservateurs en revenant au pouvoir, ce que redoutent les membres de la majorité présente, la retraite de M. Gladstone. On avait pu croire qu'avec le vote du dernier bill de réforme, le grand vieillard était arrivé au terme de sa carrière militante. Déjà en 1875, lors des élections qui ont ramené M. Disraëli au pouvoir, il se plaisait à dire qu'il se présentait devant les électeurs pour la dix-neuvième et dernière fois. Le nombre de ses candidatures a complété depuis lors la vingtaine. Cependant son âge s'avance, sa voix s'altère, s'il conserve toutes

les forces nécessaires pour terminer dans les plus nobles études une existence marquée par les plus grandes luttes et les plus grands succès parlementaires, il n'a pas échappé aux *drawbacks* inévitables de l'âge et du pouvoir absolu longtemps exercé. Il se confine de plus en plus dans sa propre pensée, de moins en moins accessible à celle des autres. La quarantaine dans laquelle il tient les idées d'autrui, on dit qu'on l'exerce matériellement autour de lui-même et que nul ne pénètre, si l'on n'est bien sûr qu'il ne contredira pas le maître. « Nous ne contredisons jamais M. Gladstone », c'est le mot d'ordre autour de lui, et si quelque imprudent manque à la consigne, fût-ce au milieu d'un repas, on la lui rappelle discrètement sur un petit morceau de papier.

Tacticien accompli sur le terrain parlementaire, il est désorienté sur l'échiquier européen. Un aveu accablant lui a échappé dans le courant de la dernière session. Comme on le harcelait chaque soir sur les affaires d'Égypte et du Soudan au préjudice du bill de réforme dont les interpellations sur les affaires du dehors retardaient la discussion, « En vérité, s'est-il écrié, ne dirait-on pas que l'Égypte et le Soudan sont situés en Angleterre ! » L'esprit naturellement fermé aux combinaisons de la politique étrangère, l'âme trop généreuse pour en comprendre les nécessités, il a voulu diriger la diplomatie de son pays avec la candeur d'un partisan de la paix perpétuelle et la naïveté d'un abbé de Saint-Pierre. Dès la première heure une lutte s'est engagée entre le parti pris de ses aspirations, et les leçons de la réalité. De là cette politique de va-et-vient et de fatales inconséquences dont il lègue la liquidation à ses successeurs. Mais laissons parler un Anglais plus autorisé que nous à juger sévèrement le *leader* de la majorité. « Ne jamais comprendre une situation extérieure, — après avoir adopté une ligne de conduite, n'y jamais persister, — ne jamais tenir tête à un ennemi résolu, — ne jamais soutenir un ami, — arriver toujours trop tard. Voilà le résumé de la diplomatie de M. Gladstone. Les 300 millions que coûtent les voyages d'aller et de retour du général Wolseley, l'hécatombe humaine qui blanchit de ses os les déserts du Soudan, la mission, l'abandon et la mort de Gordon, en voilà le résultat et le dernier mot. »

Néanmoins le nom de M. Gladstone n'a rien perdu de son prestige. Il retient derrière lui comme par le passé, la légion innombrable des dissidents attendant qu'il leur livre l'Église établie, et les masses populaires uniquement soucieuses de l'amélioration de leur sort, et plus préoccupées des atrocités de leurs patrons que de celles de la Bulgarie ou du Soudan. La mort même de Gordon, le récit de son agonie dans les pages que la Némésis a sauvées des eaux du Nil pour les livrer à la justice de l'Angleterre, n'ont pas réussi à

ébranler la popularité de M. Gladstone. Son nom vaut une armée à la bataille électorale. Il tient lieu de programme, il relègue dans l'ombre les pavillons dissidents. Avec M. Gladstone en tête, il n'y a qu'un parti, le sien; sans lui, en dehors de son *umbrella*, comme ses amis disent aujourd'hui, il n'y a pour la majorité actuelle que dissidence et défaite.

L'autre parti en est resté sur le nom de lord Beaconsfield. Personne n'a pris sa place au Parlement. Marchant sous une direction incertaine et divisée, les conservateurs n'ont pas su profiter dans les Chambres des avantages que leur offraient les fautes de leurs adversaires, ni offrir au pays la garantie de la réaction conservatrice qu'il réclame d'une manière indubitable dans toutes les élections partielles. Néanmoins un grand changement vient de s'opérer au sein du parti conservateur. Une révolution intérieure ou plutôt un coup d'État a relégué à la Chambre haute un des *duumvirs* qui passait pour le diriger. L'histoire ne s'occupera plus désormais de sir Stafford Northcote, le *Commoner*, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de *Commoner*, qui dirigeait avec plus de talent que d'autorité le parti conservateur aux Communes, passe à la Chambre haute avec une couronne de comte, un nouveau nom et un splendide *testimonial* que lui ménage un juste hommage de la Chambre des communes sans distinction de parti. Les conservateurs voudraient bien ne pas paraître ingrats en se privant des services d'un homme de cette valeur et de cette expérience. Ils ont cru sa retraite nécessaire, ils se flattent qu'ils n'auront plus désormais qu'un chef et qu'une direction et que, sous la main du marquis de Salisbury, secondé aux Communes par le bouillant inventeur du quatrième parti, lord Randolph Churchill, avec un personnel et un programme rajeunis, ils pourront l'emporter dans la bataille électorale.

Les partis dont nous venons de passer la revue représentent trois millions d'électeurs, mais quelle transformation va leur faire subir l'infusion des votes de deux millions d'électeurs nouveaux au mois de novembre prochain? Les uns disent que toutes ces voix sont acquises aux *caucus* radicaux qui travaillent les campagnes par leurs émissaires et promettent aux paysans la propriété de la terre sur laquelle ils usent leurs genoux et leurs mains au profit des fermiers et des landlords. On reconnaît bien qu'une réaction conservatrice se produit dans les centres de population jusqu'à présent inféodés au radicalisme, mais on prétend que le suffrage des villes se perdra dans celui des circonscriptions rurales dont le nombre dépassera désormais dans une proportion écrasante celui des bourgs et villes. D'autres, au contraire, soutiennent que, pour cette première fois du moins, comme après toutes les précédentes réformes, les électeurs nouveaux ou s'abstiendront ou voteront

avec les maîtres du sol dont leur existence dépend. — La réforme qui me donne la franchise électorale, disait dernièrement un paysan écossais, me vaudra tout au moins un lapin. — Il est vraisemblable que cette opinion sera largement représentée au prochain scrutin.

Les libéraux, moitié par conviction, moitié par calcul, affectent une sécurité complète et se croient assurés d'une majorité écrasante. Les conservateurs montrent une réserve qui contraste avec la jactance de leurs adversaires et qui ne leur nuit pas dans l'opinion. A dire vrai, toute prévision est impossible devant le flot montant de la nouvelle marée électorale, d'autant plus que le remaniement des circonscriptions a été fait sous la direction de sir Ch. Dilke, avec la plus entière loyauté. On entend bien, il est vrai, les réclamations des députés qui ont perdu leur siège, mais il ne vient à l'esprit d'aucun d'attribuer sa mésaventure à une manœuvre de ses adversaires politiques.

Une autre inconnue avec laquelle il ne faut pas moins compter, ce sont les événements qui se passeront d'ici au mois de novembre. M. Gladstone peut être sérieusement empêché par sa santé, les dissentiments de son parti peuvent éclater au grand jour, enfin les conservateurs réussiront plus ou moins ou échoueront dans leur tentative de gouvernement contre vent et marée, c'est-à-dire avec une minorité en face d'une majorité inamovible.

Jusqu'à présent le nouveau cabinet s'est montré fort habile. Le marquis de Salisbury, dans son exposé de la situation à la Chambre haute s'est abstenu de toute rhétorique, et ce qui lui a sans doute plus coûté, il s'est abstenu de toute récrimination et de tout trait ajusté au défaut de la cuirasse de ses adversaires. Il a simplement fait l'inventaire des affaires qui lui étaient léguées et constaté leur état, acceptant les faits accomplis et promettant de respecter les engagements pris par le précédent gouvernement. Cette réserve, cette sobriété, ont été du goût du public.

Mais le cabinet conservateur ne s'est pas contenté d'accepter la succession de M. Gladstone à l'étranger, il a d'emblée manifesté son intention de disputer à ses adversaires le monopole des mesures libérales, nous serions presque tentés de dire sociales.

C'est d'abord le *coercion-bill* irlandais, que le nouveau vice-roi vient, dès la première séance, jeter par-dessus le bord. On se disputait dans l'ancien cabinet pour retenir un plus ou moins grand nombre de ses dispositions exceptionnelles, mais enfin personne, pas même M. Chamberlain, ne contestait la nécessité d'un régime particulier, pour le maintien de la paix de la Reine en Irlande, et voici les conservateurs qui abjurent tout régime d'exception, et ne demandent que le droit commun pour assurer la sécurité des fermiers et propriétaires irlandais pendant les longues nuits de l'hiver.

Les anciens ministres ont été un peu étonnés. Se faisant Casandre, à son tour M. Gladstone n'a pas hésité à dire : « Prenez garde ! nous aussi nous avons essayé d'agir avec le droit commun tout seul, et nous n'avons pas réussi, vous assumez une grosse responsabilité. » Puis, coup sur coup, le cabinet présente ou met en discussion soit à l'une soit à l'autre des deux Chambres, la loi qui fait disparaître l'assistance médicale, comme cause d'incapacité électorale, la loi pour l'amélioration des logements de la classe ouvrière, la loi pour faciliter, à l'aide des avances de l'État, l'achat des propriétés en Irlande par les tenanciers. Pour le coup, M. Chamberlain ne se contient plus, il crie bravo ! Ses applaudissements ne sont pas, il est vrai, sans une pointe d'ironie.

Quant à M. Gladstone, du fond de sa chambre, où il est confiné par une laryngite, il crie holà ! ou du moins il écrit une lettre à l'ancien chancelier de l'échiquier pour le prier de dénoncer les projets de son successeur, il le stigmatise lui-même comme un ennemi de la propriété sur laquelle il veut faire peser exclusivement les charges nouvelles du Trésor.

Est-il donc vrai une fois de plus, en Angleterre tout au moins, qu'il n'y a pas de pires radicaux que les Tories quand ils sont au pouvoir. Cette observation est surtout à l'adresse du jeune ministre des Indes. Il n'avait pas attendu son entrée dans le gouvernement pour se faire conservateur *radical*. Partout on reconnaît l'influence de son esprit entreprenant dans les mesures adoptées par le nouveau gouvernement. Il pointera sans nul doute dans le cabinet, comme il pointait déjà à la Chambre. C'est un cavalier qui ne laisse jamais essayer les obstacles par les autres. Cette humeur aventureuse plaît en ce moment au pays. Lord Randolph Churchill est son favori. Sa réélection à Woodstock a une majorité inattendue l'a prouvé. Il est vrai qu'on veut galamment attribuer une partie de son succès à la présence de lady Randolph Churchill qui, le jour de l'élection, battait le pays et gagnait pour son mari les cœurs et les suffrages, pendant qu'il veillait, du fond de son cabinet, au salut de l'empire de 250 millions d'âmes qui vient de lui être confié.

Ce n'est toutefois pas sur le terrain des affaires intérieures que se place la véritable raison d'être du cabinet conservateur. L'opinion publique attend de lui, avant tout, le rétablissement de l'Angleterre à son rang, dans la position dont elle est déchuée en Europe sous le ministère Gladstone, et la rupture de la quarantaine dans laquelle toutes les puissances du continent semblent la tenir en ce moment.

La situation présente deux issues. Si la cour de Pétersbourg garde rancune des propos inconsidérés auxquels le ministre de l'Inde s'est laissé aller sur son compte, quand il n'était encore

responsable que de la politique du quatrième parti, si elle tend trop ouvertement la main sur Hérat; la guerre paraît inévitable. L'Angleterre y est préparée. M. Gladstone l'aurait faite lui-même dans ces conditions, il l'aurait tout au moins engagée dans un éloquent discours, sauf à courir ensuite après ses paroles et à rappeler les troupes ou les vaisseaux de l'Angleterre après les avoir lancés.

Mais les choses n'en sont pas là. Pour une raison ou pour une autre, il paraît ne pas convenir au prince de Bismarck de mettre aux prises l'Angleterre et la Russie. On trouvera donc moyen de partager la passe de Zulficar au gré des Russes et des Afghans, sans mettre le feu aux quatre coins du monde.

Un arrangement de ce genre ne constituera jamais néanmoins qu'un succès négatif et ne pourra fournir un piédestal au nouveau gouvernement. Si les conservateurs, comme ils s'en flattaient quand ils n'étaient pas au pouvoir, sont assurés de l'amitié de l'Allemagne, ils peuvent en attendre encore d'autres bienfaits.

En Égypte, la situation est au moins aussi grave pour les Anglais qu'aux confins de l'Afghanistan. La banqueroute ne frappe pas à la porte au Caire, elle est déjà dans la place, l'insurrection dans ses sanglantes étapes a atteint les limites extrêmes du Soudan, l'envahissement de la haute Égypte est imminent. Au dedans, comme au dehors, il faut agir. Il faut, sous un titre quelconque, constituer un gouvernement qui gouverne réellement l'Égypte, rétablisse l'ordre et les finances au dedans et arrête l'invasion à la frontière. Le choix du proconsul sir Drumond Wolff, que le cabinet envoie en mission au Caire, semble indiquer qu'il a l'intention de sortir de la politique des demi-mesures et des ménagements pour les personnes et les gouvernements étrangers intéressés. On parle d'un projet qui réglerait toutes les questions pendantes compensant l'occupation anglaise pour dix ans par la garantie intégrale de la dette, etc. Ce serait la mainmise de l'Angleterre sur l'Égypte, et par le fait sur le canal de Suez.

Qui se plaindrait d'une semblable combinaison? Les détenteurs de titres de tous les pays y trouveraient leur compte, et leur satisfaction pourrait faciliter l'assentiment de leurs gouvernements. L'Allemagne particulièrement ne paraît pas avoir conservé beaucoup de préjugés relativement à l'indépendance de l'Égypte. Elle l'a depuis longtemps considéré comme pouvant fournir un utile élément d'échange dans un marché : *do ut des*. Avant de s'en expliquer avec une hardie franchise dans son entretien avec le représentant de l'Angleterre à Berlin, le prince de Bismarck, avait déjà fait part à d'autres gouvernements de ses idées larges sur la possession de l'Égypte. Nous ne savons que trop que le chancelier de l'Empire, aime à disposer sur le papier, au profit de qui veut bien lui prêter

l'oreille, de ce qui n'appartient pas à son gouvernement. Rien ne fait donc supposer que le cabinet anglais rencontre à Berlin un parti pris d'entraver ses combinaisons égyptiennes.

La république française prétend bien, il est vrai, que tous ses droits et ses intérêts en Égypte, ne se résument pas en ceux des détenteurs de titres. L'occupation prolongée indéfiniment, la mainmise sur les finances et l'administration, nous atteindraient dans le légitime objet de nos revendications traditionnelles. Malheureusement, nos affaires ont été si mal dirigées au Caire, que, malgré toutes les concessions que nous avons faites aux Anglais pour l'administration de l'Égypte, ils demeurent convaincus que notre hostilité latente est la cause de tous leurs échecs. On ne peut entretenir un homme politique de ce pays de l'affaire d'Égypte, sans que la conduite de nos agents ne soit dénoncée dans les termes les plus amers, particulièrement au sujet de l'incident du *Bosphore Égyptien*. Il faut donc savoir que si un arrangement intervient pour le règlement de la situation au Caire, selon les vues du gouvernement britannique, la déconvenue de la France ne sera pas une des moindres causes de la satisfaction publique dans le royaume-uni.

Le temps où l'on voyait M. Jules Ferry et le prince de Bismarck la main dans la main, convoquer à Berlin une conférence des deux mondes pour fonder le royaume du Congo est déjà loin. S'il arrivait au successeur de M. Ferry d'évoquer ce souvenir, ne lui répondrait-on pas : Vous avez demandé pour votre part Tunis, le Tonkin, Madagascar ; ajoutez-y si vous le voulez, l'Annam et le Cambodge. Vous avez envoyé plus de 40 000 hommes dans la mer des Indes, envoyez-en encore autant, si cela vous convient, fondez un empire de l'Indo-Chine, comme vous fondez en France une caisse des écoles ou des chemins algériens, allez, venez, aucune puissance n'a l'intention de vous troubler dans l'exercice de votre droit de passage par le canal de Suez. De quoi vous plaignez-vous donc ?

De ce qui précède, avons-nous tort de conclure que, si l'alliance que les tories étaient sur le point de conclure en 1879 avec l'Allemagne est reprise, si le prince de Bismarck veut réellement assurer le maintien au pouvoir des adversaires de M. Gladstone, c'est en Égypte qu'il leur donnera témoignage de sa bienveillance.

Ch. GAVARD.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le sommeil de Paris. Les derniers battements de la saison. Un sphinx de cour d'assises. *Ruy Blas* traduit en langue vulgaire. Le réveil du jury. Académie française : Réception de M. Duruy. Les candidats au fauteuil J. Sandeau-About. — Concours pour le prix de Rome. Envois de la villa Médicis. Les infidélités des pensionnaires à la tradition. — Opéra : *Sigurd*, paroles de MM. Du Locle et A. Blau; musique de M. Ernest Reyer. Les projets pour la saison prochaine. Nouvelle renaissance du Théâtre-Italien. Le *Lohengrin* à l'horizon. Comédie-Française : l'*Apothéose* de M. Delair; *Une rupture*, de M. A. Dreyfus. — Les morts et les statues. L'abbé Grégoire à Lunéville; Bezout à Nemours. A Paris, Pinel, Voltaire et Béranger. Coup d'œil sur la dernière « fête nationale ».

I

Paris est entré, depuis le milieu du mois dernier, dans sa période de sommeil : il est vrai que le sommeil de Paris suffirait à l'activité de bien des villes. Selon l'usage, le Grand prix couru à Longchamp le 14 juin, et conquis par le champion anglais *Paradox*, a marqué la fin de la saison parisienne, et dès le lendemain on a commencé de toutes parts à s'envoler vers les champs, les eaux et les bains de mer. Suivant l'usage aussi, on avait groupé autour de cette date les dernières *attractions* et les dernières solennités mondaines de la saison : la Fête des fleurs, au profit de la Caisse des victimes du devoir, qui a été favorisée par un temps plus propice que celle de l'an dernier, mais qui pourtant n'a pas fait grand bruit et ne semble pas devoir s'acclimater parmi nous; la représentation de *Sigurd* et celle des quelques pièces nouvelles données par les théâtres encore ouverts. Il en restait une douzaine alors; il n'en reste plus que six aujourd'hui, et sauf l'Opéra et la Comédie-Française, ceux qui luttent contre les 30 degrés de la température avec un courage digne d'un meilleur sort ne valent guère l'honneur d'être nommés.

On eût dit que la cour d'assises avait tout exprès choisi la même époque pour donner sa représentation de l'affaire Pel, cette ténébreuse et diabolique affaire qui a fait blanchir le juge d'instruction et qui, même après la condamnation à mort de l'énigmatique horloger, d'ailleurs cassée pour vice de forme, tient encore les esprits en suspens. Elle demeurera parmi les causes célèbres. On a rarement vu un accusé plus impénétrable, contre lequel on eût réuni autant de preuves morales et aussi peu de preuves matérielles, plus de présomptions et moins de corps de délit. Il est vrai que, suivant l'accusation et suivant toutes les apparences, il y avait une bonne raison pour que le corps du délit demeurât introuvable : Pel l'avait supprimé. Cette impossibilité où s'est trouvée la justice de remettre la main sur Élixa Bœhmer morte ou vive n'en a pas moins troublé quelques esprits, mais surtout elle a inspiré à de lugubres plaisants des mystifications de très mauvais goût, qui ont mis pendant quelques jours la police en mouvement. Quelques jours après Pel, Marchandon, l'assassin de la rue de Sèze, comparaisait à son tour devant le jury, et trompait l'attente de toutes les imaginations surexcitées par les fallacieux récits des reporters. Les curieux, surtout les curieuses, étaient accourus pour se repaître du spectacle d'un assassin romanesque, élégant, distingué, d'un homme du monde, presque d'un gentilhomme, et ils ont été fort désappointés de ne rencontrer qu'un gredin plat et vulgaire, un laquais assassin, dont Victor Hugo, malgré tout son génie, n'eût jamais réussi à faire un Ruy-Blas, bien que ce ver de terre fût amoureux d'une étoile. A force d'avoir lu des romans et des drames où les Marchandon et les Jeanne Blin sont poétisés, on en arrive à de risibles déceptions lorsqu'on se trouve en face des êtres réels, qui sont ce qu'ils doivent être, c'est-à-dire simplement de la boue détrempée de sang.

Il s'est produit, depuis quelques mois, comme un réveil du jury, inquiet de la marée montante des crimes et se rendant compte enfin des résultats désastreux produits par l'amollissement de la répression, l'abus du droit de grâce et cette philanthropie à rebours qui désarme les honnêtes gens contre les coquins. Nous avons en ce moment jusqu'à dix-neuf condamnés à mort en France, et Paris en a eu six pour sa part, lorsque la Grande-Roquette ne possède que trois cellules destinées à ceux qu'attend le dernier supplice. Depuis bien longtemps, je crois, on n'avait vu, en temps normal, une pareille fournée. Mais les jurys, comme les flots, sont changeants.

La magistrature et le barreau auront bien gagné leurs vacances, qui s'ouvrent désormais en même temps que celles des lycéens.

Il a fallu entreprendre plus d'une campagne pour obtenir cette réforme. Dans le royaume de Thémis, pour parler le vieux style, les habitudes et les traditions sont souvent plus immuables que les lois : c'était la tradition qui condamnait les échappés du Palais à n'arriver dans les villes d'eaux que pour y manger la desserte des tables d'hôte, à errer comme des âmes en peine dans des casinos solitaires et sur des plages déjà dépeuplées.

Les académiciens peuvent prendre des vacances, mais l'Académie n'en prend pas. Tandis que Paris est à Vichy, à Dieppe, à Trouville, dans les Pyrénées, elle tient régulièrement ses séances hebdomadaires sur les bords de la Seine, à vingt-cinq pas du pont des Arts. La réception de M. Duruy a eu lieu le 18 juin, non seulement devant une salle où, du centre aux tribunes, pas une place n'était demeurée vide, mais devant les cinq classes de l'Institut presque au complet. L'auteur de l'*Histoire des Romains* est dans sa soixante-quatorzième année. C'est un homme qui n'a jamais été pressé, mais qui a marché d'un pas lent et sûr, sans s'arrêter en chemin. Destiné d'abord à l'industrie artistique par ses parents, qui étaient employés aux Gobelins, il ne commença ses études classiques qu'assez tard. Il a passé son doctorat à quarantedeux ans; il n'est entré dans la vie publique que dix ans après. Aujourd'hui, le voici membre de trois académies, car il appartient déjà depuis 1879 à l'Académie des sciences morales et politiques, et, comme membre libre, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1873. M. Victor Duruy avait choisi pour parrains non des historiens comme lui, mais un poète dramatique et un chimiste illustre : M. Émile Augier et M. Pasteur. Il a lu d'une voix sourde et fatiguée, sans aucun effort apparent pour la faire valoir, un discours plein de qualités estimables, écrit d'une bonne langue, saine et ferme, où se montrent les qualités de l'historien, du penseur et du critique, mais qui n'est guère qu'une notice consciencieuse, dépourvue du mouvement et du charme oratoires, sans aucun de ces traits qui s'enfoncent dans la mémoire, ou de ces coups d'ailes qui vous enlèvent. Le genre académique ne saurait se passer d'un tour plus ingénieux et d'une expression plus brillante. Sans doute, l'éloge de M. Mignet était un thème assez sévère par lui-même; il n'était pas impossible pourtant, sans lui rien enlever de sa gravité, de lui donner plus de relief et un plus vif éclat. Mais M. Duruy semble avoir mis son point d'honneur à tenir tout son succès du fond même de sa harangue, sans faire, ni dans la forme ni dans le débit, aucune avance aux applaudissements, aucun sacrifice aux grâces.

Le nouvel académicien, comme il a pris soin de l'indiquer lui-

même, était reçu par l'un de ses anciens élèves, devenu ce jour-là son maître. De l'aveu universel, les honneurs de la séance ont été pour Mgr Perraud. Non que Mgr Perraud ait plus cherché l'effet et mis en apparence plus d'art dans sa lecture, mais du moins on l'entend; sa diction simple a le ton d'une causerie grave, qui ne cherche pas à souligner et se contente de parler nettement. Dans la tâche délicate qui lui était imposée de louer deux hommes dont les catholiques ne sauraient accepter l'œuvre sans de justes réserves, l'évêque d'Autun a su parfaitement unir la courtoisie que lui imposait la confraternité académique à son devoir de docteur et de pasteur chrétien. Les éloges mêmes prononcés jadis par M. Mignet, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, lui fournissaient une occasion toute naturelle de s'expliquer sur ce point. Il n'y a pas manqué : « M. Mignet n'a-t-il pas été quelquefois, s'est-il demandé, gêné par quelques-uns des personnages dont il a dû prononcer l'éloge? La sévérité de sa conscience d'historien n'a-t-elle pas fait quelques concessions aux exigences de la confraternité et aux traditions de la courtoisie académique? Cela est assez vraisemblable. Après leur mort, les rois d'Égypte subissaient un jugement dont la conséquence pouvait être le refus des honneurs de la sépulture. Le public n'attend pas de nous de telles rigueurs, et il nous permet d'enterrer nos morts sans les avoir soumis à toutes les formalités d'un procès. Il nous sait gré cependant lorsque, sans manquer à aucun égard et après avoir satisfait à toutes les convenances, nous trouvons le moyen d'exprimer, ne fût-ce que par quelques paroles discrètes et contenues, ce que, dans l'intime de la conscience, nous pensons d'un homme ou d'une œuvre, d'un livre ou d'une vie. »

Après avoir ainsi donné le précepte, il a donné l'exemple, et l'on peut présenter comme un modèle de discussion polie et ferme sa réfutation de l'opinion exprimée par M. Duruy sur le tort que le christianisme aurait fait au génie antique. Ce n'est pas seulement avec l'autorité de l'évêque, mais avec celle du lettré et de l'érudit, agrégé d'histoire, ancien élève de l'École normale et professeur en Sorbonne, qu'il pouvait lui répondre sur ce point. Et quand, tout en portant l'effort de sa discussion sur le terrain moral, il ajoutait que, même « dans le seul domaine des lettres et des arts », le christianisme n'aurait rien à redouter d'un parallèle, il ne l'affirmait pas seulement, il le prouvait aussi pour sa part : son discours peut passer, en effet, pour un modèle achevé de l'art de bien penser et de bien dire.

Huit jours plus tard, il s'agissait de donner un successeur à M. About et à M. Sandeau. Je ne sais quel crime a commis le doux

et aimable romancier à qui nous devons *M^{lle} de la Seiglière*, *Madeleine* et le *Docteur Herbeau*, mais on dirait qu'il est condamné à errer autour de son éloge sans pouvoir y atteindre, comme les ombres des morts privés de sépulture, sur les bords du Styx. Son successeur, après l'avoir longtemps fait attendre, l'a définitivement frustré par sa mort. Jules Sandeau devra maintenant partager avec lui le panégyrique écrit par leur commun héritier, et de la part du directeur il n'aura plus droit qu'à un tiers d'éloge : c'est être réduit à la portion congrue. Et lorsqu'enfin il pouvait se flatter de toucher au terme, l'élection a dû être renvoyée à six mois. En admettant même qu'il ne se produise plus maintenant de nouveaux retards et que le triomphateur mette plus de diligence que ne l'avait fait M. Edm. About à venir prendre possession de son fauteuil, Jules Sandeau, mort au mois d'avril 1883, aura attendu près de quatre ans son oraison funèbre.

Cinq tours de scrutin n'ont pu assurer la victoire à l'un des quatre candidats en présence : trois écrivains, MM. Henri de Bornier, Eugène Manuel et Gustave Droz ; un homme politique, rédacteur du *Journal des Débats*, l'un des chefs du centre gauche, ancien président du Sénat, ancien ministre, fils et petit-fils d'économistes distingués, économiste distingué lui-même, auteur de brochures financières qui n'ont rien d'académique, mais orateur et journaliste qui jouit du juste renom de n'être jamais ennuyeux dans des matières peu récréatives par elles-mêmes. M. Léon Say, qui ne pouvait être élu que comme homme d'État, a eu le malheur d'avoir justement contre lui tous les hommes d'État de l'Académie française. Il est curieux, d'ailleurs, d'étudier les variations des chiffres à chaque tour de scrutin. M. H. de Bornier, qui avait le plus brillamment débuté, tombe à cinq voix avec M. Manuel. M. Léon Say, qui avait débuté par le chiffre le plus faible, finit par conquérir le second rang. Le premier est tenu par un de ces candidats imprévus comme l'Académie en voit beaucoup depuis quelque temps. Qui eût dit, lorsque M. Droz faisait de la peinture drôlatique, genre Biard, — *le Buffet de chemin de fer ; à la Sacristie ; Monsieur le Curé, vous avez raison ; Un froid sec*, — ou lorsqu'il charmait les lectrices de la *Vie parisienne*, qu'un jour il pourrait sans aucune présomption aspirer à l'Académie ? Mais qui eût dit aussi qu'un jour viendrait où l'auteur de *Monsieur, Madame et Bébé* écrirait *Tristesses et sourires* ?

L'Académie des beaux-arts a entendu les six cantates composées sur le livret d'*Endymion* par les concurrents au prix de Rome, et elle a décerné ses suffrages à un élève de Massenet, M. Leroux, qui a fait preuve d'un talent habile et déjà sûr. A

côté de lui, une mention honorable a mis au rang des lauréats futurs M. Gedalge, qu'il faut citer comme exemple de ce que peut une vocation véritable, secondée par un travail acharné. Il y a dix-huit mois, M. Gedalge ne savait pas la première note de musique, et aujourd'hui il est un compositeur digne de disputer le prix de Rome.

Quant aux envois des pensionnaires de la villa Médicis, on a pu les visiter du 5 au 12 juillet dans les salles de l'École des beaux-arts. On sait que l'institution de l'École de Rome est battue en brèche depuis quelques années avec un redoublement de violence. Elle n'est plus d'accord avec les théories nouvelles, qui, se croyant, comme toujours, en possession de la vérité définitive et absolue, et animées par l'intolérance naturelle à la jeunesse, n'en veulent plus entendre parler. Il se pourrait bien qu'elle ait eu, cette année, l'intention de se défendre, — à la façon des pouvoirs faibles et qui se sentent compromis, — en faisant des concessions; mais, je le dis à regret, l'ensemble de ses envois n'est pas de nature à lui faire honneur auprès de ses plus sincères partisans, — pas plus, d'ailleurs, que de la remettre en faveur auprès de ses ennemis.

La *Jeune Nymphé* de M. Baschet, élève de première année, est l'envoi qui a réuni le plus de suffrages. C'est une de ces études de plein air comme on les aime aujourd'hui, et l'on y sent l'influence de Bastien-Lepage, ce qui suffit à expliquer son succès. Cette prétendue nymphé est tout simplement une jeune fille, presque une enfant, au corps frêle, au type trivial, dont la nudité se détache sur le paysage clair et transparent au milieu duquel elle s'est endormie. Le corps se dessine bien dans la gracilité de ses formes, mais la couleur manque de consistance et la carnation de vérité.

M. Doucet (4^e année) expose une esquisse très sommaire de l'*Apparition du Christ à la Madeleine*, où le Christ est d'une longueur invraisemblable, qui dépasse toutes les proportions consacrées par la nature comme par n'importe quel *canon* artistique; et un grand *Intérieur de harem*, qui a soulevé ici de nombreuses objections, après avoir, paraît-il, soulevé des orages à la villa Médicis. On assure que le directeur de l'École, M. Cabat, arrivé au terme de ses pouvoirs, mais non encore remplacé par M. Hébert, s'est refusé à l'exposition publique d'un tableau qu'il trouvait indécent. Même au point de vue purement pittoresque et plastique, il y a bien à dire contre cette composition, dont le principal défaut est de n'en être pas une, car les quatre ou cinq créatures qui s'y étalent sans voile dans toutes les postures ne se relient nullement l'une à l'autre. Le fond sombre, qui ne laisse rien entrevoir, a été calculé de façon à faire ressortir violemment ces corps qui émer-

gent crûment de l'obscurité. D'ordinaire, les élèves de quatrième année tiennent à honneur d'envoyer à Paris quelque grande composition historique ou religieuse, où l'on trouve du moins un effort de composition et de style. Si M. Doucet, en rompant la tradition par cette toile audacieusement naturaliste, a cru faire sa cour aux idées nouvelles, il a pu s'apercevoir qu'il s'était trompé. Les plus indulgents n'ont trouvé à louer dans ces études de nu qui ne forment pas un tableau qu'un morceau dont la vigueur touche à la brutalité.

Parmi les autres envois, nous ne voyons plus à signaler que la *Salutation angélique* de M. Popelin, dont le principal mérite est de n'être point banale. Mais, en fuyant le *poncif*, il est tombé dans la recherche. Il y manque surtout l'accent religieux, et comment s'étonner, s'il est vrai que M. Popelin eût d'abord fait de sa Vierge une Psyché? Une telle métamorphose, plus étonnante que toutes celles d'Ovide, dit assez que, si l'on peut louer la finesse précieuse de l'exécution et un certain charme d'arrangement qui n'est pas sans afféterie, on n'en saurait louer la sincérité de sentiment. Ce n'est pas de la peinture académique, c'est de la peinture parisienne, et M. Popelin prouve encore à sa manière, comme l'avaient déjà fait M. Doucet et M. Baschet, que la villa Médicis est loin d'être fermée à tous les vents qui soufflent du dehors.

Signalons rapidement, parmi les envois de sculpture, l'honnête bas-relief où M. Lombard a représenté l'histoire de *Marsyas*; un groupe presque colossal de M. Peynot : la *Proie*, qui représente avec beaucoup de mouvement et de vie, sinon avec beaucoup de style, la lutte de deux dénêcheurs d'aigles; enfin un *Mercure* de M. Ferrary, d'une exécution ferme et habile, mais d'une attitude singulièrement disgracieuse. Les experts louent du moins le goût et la science des envois d'architecture; mais nous n'osons nous hasarder sur ce terrain trop spécial pour nous.

II

Depuis l'*Africaine* de Meyerbeer, jamais opéra n'aura été attendu aussi longtemps que le *Sigurd* de M. Ernest Reyer. Seulement c'était le compositeur qui nous avait fait attendre l'*Africaine*, et pour *Sigurd*, c'est le théâtre. Il avait été question de *Sigurd* sous les directions de M. Em. Perrin, de M. Halanzier, de M. Vaucorbeil. On en parlait déjà en 1868, et l'on en jouait depuis douze à quinze ans des fragments dans les concerts. Mais, malgré le

renom du compositeur, critique musical influent et membre de l'Institut, l'Opéra reculait devant une œuvre de dimensions énormes, conçue en dehors des formules courantes, d'une physiologie sévère et même un peu sauvage, sans ballets, car les courts divertissements qu'elle contient ne méritent pas ce nom, sans aucune de ces cavatines qu'on retrouvera sur tous les pianos, sans aucun de ces morceaux *de bravoure* destinés à faire briller les chanteurs de la scène et ceux des salons. Pour arriver à l'Opéra, M. Reyer a dû passer par Bruxelles, puis par Lyon; et enfin, après dix-sept années d'attente, il est arrivé au terme, mais en plein mois de juin, et au prix de mutilations que, de guerre lasse, il a consenti à subir après une résistance aussi longue que désespérée.

Le livret de MM. Camille du Locle et Alfred Blau, emprunté aux *Eddas* scandinaves et aux *Nibelungen* germaniques, comme la tétralogie de Wagner, met en scène des personnages et des situations analogues à ceux de *Siegfried* ou du *Crépuscule des dieux*. Sigurd est le même que Siegfried. Ces héros aux noms barbares ne nous effrayent pas; comme Boileau, nous ne regrettons qu'une chose, c'est que les librettistes ne les aient point empruntés à nos vieilles chansons de geste. Pour Wagner, les *Nibelungen* étaient une source nationale; il n'en est pas de même pour nous et l'on comprend malaisément pourquoi, sans nécessité, ces messieurs ont ainsi imprimé une marque d'origine germanique à un opéra qui, malgré le sujet et quoiqu'il rompe avec les traditions de ce qu'on appelle l'école française, a sans doute la prétention de se rattacher au type français, ne fût-ce que par la netteté du dessin. Une révolution ne peut réussir et durer qu'en s'appliquant à rester sur le terrain national : c'est au moins une maladresse de prêter le flanc en passant le Rhin pour aller y chercher un thème d'opéra, et d'éveiller ainsi des rapprochements toujours fâcheux pour l'originalité d'une œuvre et pour son succès, dans un pays qui tient à ne rien devoir à l'Allemagne. Les auteurs du livret l'ont si bien senti eux-mêmes qu'ils ont fait de Sigurd un « héros franc », ce qui est assez hardi et cependant ne suffit pas.

La vérité est pourtant que, parmi tous les maîtres dont l'influence se sent dans la formation musicale de M. Reyer, Richard Wagner est bien loin d'occuper le premier rang, Glück et Weber doivent avoir été, avant tous les autres, ses maîtres et ses inspireurs; on reconnaît aussi une étude assidue de Berlioz dans le coloris toujours riche et toujours solidement nourri de son orchestration. Wagner ne vient qu'après. M. Reyer s'est, du reste, assimilé toutes ces influences : il les a fondues dans sa personnalité propre; il les a dominées par le caractère personnel de son propre talent; il s'est

imprégné d'eux, plus qu'il ne les a imités, si bien que la qualité essentielle de son ouvrage est peut-être la sincérité.

Bornons-nous à résumer le sujet en dix lignes. La valkyrie Brunehild, exilée du ciel pour avoir désobéi à Odin, est éveillée de son sommeil par Sigurd, vierge de corps et d'âme, qui a bravé tous les périls pour arriver jusqu'à elle et la délivrer. Les dieux la destinent à son libérateur; mais, grâce à l'un de ces philtres qui jouent toujours leur rôle dans les légendes germaniques, Sigurd aime la belle Hilda, sœur de Gunther, et c'est pour la mériter qu'il délivre celle-ci, en lui cachant son visage et en lui laissant croire que Gunther est son sauveur. Les deux mariages se célèbrent en même temps; mais Brunehild se sent attirée invinciblement vers Sigurd, et, lorsqu'elle a appris la vérité de la bouche de Hilda, elle rompt l'enchantement du philtre. Le jeune héros et la valkyrie se déclarent leur amour. Dans le transport de sa jalousie, Gunther fait tuer Sigurd, Brunehild meurt de douleur, et tous deux s'élèvent dans une apothéose vers le paradis d'Odin.

Le premier acte se passe à Worms, dans la grande salle du burg de Gunther. On y peut signaler la ballade de Hagen : *Il est une île sombre*, d'un caractère sauvage; l'entrée de Sigurd, avec le thème guerrier qui l'annonce et qui reviendra dans sa lutte contre les gardiens fantastiques du palais enchanté, et le salut de Gunther, plein d'une noblesse chevaleresque : *O fils de Sigemon*.

Au deuxième acte, qui nous transporte en Islande, il n'y a pas moins de quatre tableaux. C'est le plus important pour la mise en scène et l'un des principaux au point de vue musical. Il s'ouvre par un chœur d'invocation aux dieux, qui a une haute allure et beaucoup de relief. Sigurd arrive dans le champ des morts, en avant du lac bordé d'arbres funèbres, et il chante une mélodie expressive et d'un sentiment profond, avec un accompagnement plaintif et lugubre. Les Nornes, les Kobolds, les Nixes et les Elfes, évoqués par le cor de Sigurd, viennent l'enlacer dans leurs rondes ou lutter contre lui. Il les dissipe et, au bruit de la foudre, à la lueur des éclairs, le lac bouillonne et se change en une fournaise ardente, du milieu de laquelle s'élève un palais de feu, dont la muraille s'écroule et laisse voir la salle où dort Brunehild. Le réveil de la valkyrie, dans la chaleureuse explosion de son salut à la splendeur du jour, est encore l'une des belles pages de la partition.

Le troisième acte est loin d'atteindre à la même hauteur : je n'y vois à noter que la proclamation de Hagen au nom du roi Gunther et le début de la fête nuptiale, qui a de la couleur et de l'éclat, mais qui tourne ensuite à la vulgarité bruyante. C'est dans cet acte que se trouve le premier duo de l'œuvre, celui de Gunther et de

Brunehild; il manque de caractère et d'accent. Au quatrième, l'œuvre se relève : l'air de Brunehild : *O palais radieux*, a de beaux cris pathétiques; et la scène où la valkyrie détruit l'effet du maléfice en faisant effeuiller à Sigurd des fleurs dans la fontaine va, par gradations habilement ménagées, du charme délicat des phrases de début jusqu'au grand élan final. Le motif caractéristique : *La valkyrie est ta conquête*, par lequel Brunehilde avait salué son libérateur dans le palais magique, revient naturellement alors sur ses lèvres et produit beaucoup d'effet.

Il est, d'ailleurs, bien difficile d'indiquer en détail tous les morceaux dignes d'éloge dans une partition aussi touffue, et dont le caractère est précisément de n'avoir pas de morceaux proprement dits. M. Reyer a résolument délaissé les formes de l'opéra classique, en supprimant presque partout les airs à coupe régulière, remplacés par la déclamation lyrique, par les récitatifs soutenus, que souligne et commente la symphonie orchestrale. Il ne se préoccupe pas de ménager des triomphes aux chanteurs. Le tissu de son œuvre est d'une trame laborieuse et serrée, où la musique s'adapte exactement aux paroles et s'interdit toute digression futile. Remarquons pourtant que M. Reyer ne craint pas les répétitions, surtout dans les chœurs, et ils sont nombreux : *Sigurd* n'a que trois duos, mais il renferme une douzaine de chœurs, et il y en a un au début de chaque acte, ce qui manque de variété. De la première scène à la dernière, on sent un vigoureux et intense effort pour s'élever à la hauteur du sujet. Il s'y élève souvent, s'il ne s'y maintient pas toujours. Ses aspirations vers la grandeur du style ont leurs inégalités et leurs défaillances, mais elles témoignent de la noblesse de son idéal. A vrai dire, malgré les coupures auxquelles il a fini par consentir, le plaisir n'est pas sans quelque fatigue d'entendre d'un bout à l'autre cette œuvre sévère où le compositeur ne s'abandonne et ne se détend jamais. Mais *Sigurd* mériterait tous les applaudissements de la critique, ne fût-ce que par la hauteur de ses aspirations et la vaillance avec laquelle il poursuit l'unité dramatique.

La mise en scène est fort belle, et l'effet nouveau de la mer de feu, produit avec des tourbillons de vapeur d'eau colorés en rouge par des rayons électriques et s'élevant jusqu'aux cintres, où ils vont se perdre, n'a certainement pas nui au succès. Trois pensionnaires de l'Opéra, Sellier, Lasalle et M^{lle} Richard, ont prêté toutes les ressources de leur voix et de leur talent aux personnages de Sigurd, Gunther et la nourrice Uta. Mais il nous semble que la palme reste aux trois artistes empruntés par notre Académie nationale de musique au théâtre de la Monnaie, où ils avaient chanté l'an dernier l'œuvre de M. Reyer. M^{lle} Bosman manie avec

art un soprano dans toute sa fraîcheur, et elle a mis au service du personnage de Hilda une grâce élégante qui n'exclut pas la force. M^{lle} Rose Caron, cantatrice à l'accent dramatique, soutient sans faiblir le rôle écrasant de la valkyrie; et M. Gresse, comédien intelligent, non moins qu'excellent chanteur, donne véritablement par sa physionomie, sa belle voix de basse, sa diction énergique, la sensation d'un guerrier burgonde héroïque et barbare.

Nous souhaitons que *Sigurd* puisse combler les vides de la caisse de l'Opéra. On sait que les affaires de ce théâtre ne sont point brillantes. Nous avons appris déjà qu'il était en déficit depuis quelques années; un tableau comparatif, publié dans les journaux, nous révèle que ses recettes ont baissé, depuis l'an dernier, de près de 372 000 francs. Aussi l'Opéra a-t-il demandé et obtenu l'autorisation de recueillir ce malheureux Théâtre-Italien, tombé à l'état de vagabondage depuis que la salle Ventadour a été confisquée par une administration financière et qui, depuis longtemps déjà, ne peut plus ni vivre ni mourir. Les représentations italiennes alterneront avec les représentations françaises. On aura, dit-on, la Patti, qui ne s'est pas fait entendre depuis huit ans à Paris; mais la Patti coûte cher, et l'éclat des soirées où elle paraîtra n'aura-t-il point pour contre-partie l'ombre des lendemains? Comment, d'ailleurs, concilier avec le titre d'Académie nationale de musique cette exploitation du répertoire de Bellini, Donizetti, Verdi, Mercadante, les frères Ricci, Boïto, chanté dans la langue où résonne le *si* et par des artistes d'outre-monts?

Tandis que l'Opéra nous rendrait *Norma* et *I Puritani*, l'Opéra-Comique nous donnerait *Lohengrin*. On va même jusqu'à dire que l'œuvre de Richard Wagner pourrait bien paraître aussi sur la scène italienne, mais il est plus sûr de s'en tenir à la première assertion, qui paraît moins hasardée. M. Carvalho espère, non sans garder quelque crainte encore, que les vieux ressentiments, sont apaisés et que la question patriotique ne viendra plus se jeter à la traverse de la question artistique. Il espère aussi que l'éducation musicale du public français est poussée maintenant assez loin pour goûter tout au moins la première manière du maître. MM. Colonne, Lamouroux, Padeloup nous ont préparés; notre jeune école se germanise à l'envi, la critique également; *Sigurd* semble venu à propos pour servir de transition, la mode souffle de ce côté et s'impose même aux braves gens qui n'y comprennent rien et qui dissimulent leurs bâillements pour crier : « Voilà qui est beau ! » D'ailleurs, quand on a pu, à plusieurs reprises, donner dans les concerts, avec toutes les apparences du succès, un acte de *Tristan et Yseult*, qui est peut-être, de toutes les œuvres de Wagner, celle où il a appliqué

son système avec la plus inexorable rigueur, comment pourrait-on redouter la révolte du public contre *Lohengrin*, du moins sur le terrain purement musical? Près de vingt-cinq ans ont passé depuis l'exécution à l'Opéra du *Tannhauser*, étouffé sous les sifflets. On peut dire que jamais une œuvre dramatique de Wagner n'a été entendue d'un public français dans ses conditions normales d'intégrité et de mise en scène. Pour ma part, j'attends cette épreuve avec une curiosité impartiale, *Lohengrin* dut-il ouvrir la porte au *Rheingold* et aux *Maîtres chanteurs*.

La Comédie Française n'a point produit de grand ouvrage nouveau comme l'Opéra, mais simplement une reprise des *Folies amoureuses* de Regnard, où M^{lle} Marsy a complètement échoué dans le rôle d'Agathe, qu'elle joue sans un brin de cette gaieté juvénile et de cette fantaisie extravagante que demande la folie de Regnard, et deux petites pièces en un acte, dont l'une était un ouvrage de circonstance, condamné à disparaître de l'affiche dès le lendemain.

La pièce de circonstance, c'est l'*Apothéose* de M. Paul Delair, donnée le 11 juin dans la représentation extraordinaire dédiée à la mémoire de Victor Hugo. Pour se mettre au niveau du sujet, M. Delair a cherché une donnée hardie, à la fois eschylienne et dantesque. L'Océan, le Poète, le Peuple, puis l'Enfant et la Pitié, singulier amalgame de personnages abstraits, allégoriques et réels, viennent redemander le poète au Gardien de l'empire des morts. Il demeure inflexible, mais la France intervient; à sa voix, la porte d'airain s'ouvre et laisse voir le buste du Maître dans un éblouissement, entouré de génies portant des couronnes. L'hosanna final va jusqu'à l'idolâtrie la plus choquante.

M. Delair est un jeune poète qu'animent de nobles ambitions. Dieu nous préserve de le lui reprocher! Mais il ne sait mûrir ni ses conceptions ni son style; il manque de mesure et de goût. La forme a souvent du souffle et de la sonorité; mais aussi que de négligences, d'impropriétés de termes, d'obscurités, d'incorrections, de chevilles! Je trouve même dans l'*Apothéose* des strophes absolument incompréhensibles :

Et c'est, criant : « Asile! asile! » ô Cathédrale,
Par le Monstre, enchanté,
Qu'il fit porter au ciel, de spirale en spirale,
L'éternelle beauté.

L'auteur écrit trop vite et se contente trop aisément. S'il veut tirer tout le parti possible de ses facultés poétiques, il faut qu'il soit plus difficile pour lui-même et se fasse « des amis prompts à le censurer ».

Quelques jours après, le Théâtre-Français nous donnait un acte en prose de M. Abraham Dreyfus : *une Rupture*. Il faudrait n'avoir pas la moindre idée du théâtre pour douter que cette rupture aboutit à un mariage. L'agréable bleuette de M. Dreyfus est une nouvelle mise en scène du *Donec gratus eram* et du *Dépit amoureux* de Molière, avec quelques variantes ingénieuses, et transportée dans un cadre moderne. Pour rafraîchir un thème qui n'a rien d'inédit, l'auteur a imaginé de déplacer l'axe de la pièce en transportant les principaux effets comiques dans les scènes entre le personnage principal et l'un de ses amis, qu'il associe à toutes les péripéties de sa rupture, qu'il entraîne dans toutes ses volte-faces, qu'il décide même à abandonner ses affaires les plus pressantes pour voyager au loin avec lui, et auquel il s'en prend ensuite de ses sottises et de ses variations avec un égoïsme qui finit par exciter la bile de cet ami débonnaire et le pousser à une amusante révolte, si bien qu'on se demande alors si le titre ne s'applique pas, en réalité, à la rupture des deux amis. Cette incertitude du vrai sujet serait un défaut sérieux dans une pièce plus importante; mais comment appliquer les règles d'une critique sévère à un aimable *lever de rideau* sans prétention, que la verve du dialogue et le jeu d'acteurs excellents, tels que Delaunay, Thiron et Féraudy, font écouter avec un vrai plaisir!

III

La mort a frappé impartialement sur les deux rives du Rhin : tandis qu'elle prenait chez nous le loyal et brave général de Chabaud-Latour, puis l'amiral Courbet, qui nous avait ramené la victoire en dépit de ceux qui faisaient tout pour organiser la défaite et dont la voix s'élève d'outre-tombe avec une éloquence vengeresse, elle prenait là-bas, comme pour nous offrir un dédommagement, le vieux feld-maréchal Manteuffel et le Prince rouge, l'homme peut-être qui nous a fait le plus de mal depuis le Prince noir. L'aventurier Olivier Pain, l'un des volontaires de la Commune, le secrétaire et l'ami de Rochefort, avec lequel il s'évada de la Nouvelle-Calédonie, s'en est allé mourir au Soudan d'une mort encore problématique, qui couronne dignement cette vie agitée. La science a perdu M. Léon Renier, un archéologue qui était un maître en épigraphie, particulièrement en épigraphie latine, et que la France pouvait opposer sans crainte à l'Allemagne; la littérature, M. Ernest Hello, écrivain d'un esprit original,

d'une imagination ardente et mystique, mais qui n'a jamais pu apprendre son nom à la foule.

D'autre part, la France continue à faire revivre ses grands hommes par le bronze et le marbre, avec une prodigalité qui n'eut jamais d'égale. Le 12 juillet, Lunéville a élevé une statue à l'abbé Grégoire, et le ministre de l'intérieur, M. Allain-Targé, a prononcé un éloge sans réserve de cet « apôtre de la tolérance », de ce « philanthrope chrétien », de ce « prêtre philosophe qui vécut comme un grand citoyen et comme un saint, offrant, avec une ardeur passionnée, un dévouement sans bornes à son Église, à sa patrie et à l'humanité, et qui, malgré les censures et l'ingratitude, après soixante-dix ans d'efforts, de luttes et d'épreuves, voulut mourir fidèle à sa foi religieuse comme à sa foi politique ». A côté du ministre, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, Israélite de naissance, et un sénateur de la Guadeloupe, sont venus rendre hommage à l'un de ceux qui ont le plus fait chez nous pour l'émanicipation des Juifs et pour celle des hommes de couleur.

L'abbé Grégoire est en grande faveur aujourd'hui. Le conseil municipal lui-même a baptisé de son nom l'une des rues de Paris. Qu'on dise encore que la troisième république est anticléricale quand même et toujours ! Donnez-lui des abbés Grégoire, et vous verrez si elle est anticléricale ! Que tous nos curés prennent exemple sur le curé d'Embermesnil ; que tous nos évêques se modèlent sur l'évêque constitutionnel de Blois, et on ne supprimera plus les aumôniers des régiments ni des hôpitaux ; on ne contraindra plus les séminaristes au service militaire... Est-ce bien sûr pourtant, et l'abbé Grégoire lui-même ne serait-il pas importun aux maîtres du jour ? A la distance qui nous en sépare, on a oublié certains détails de sa vie, rejetés dans l'ombre par d'autres plus éclatants. Les membres du conseil municipal qui ont imposé son nom à l'ancienne rue des Missions, en ayant soin de le laisser précédé de son titre d'abbé, se doutent-ils de tous les actes cléricaux de leur protégé ? Grégoire voulait que la Déclaration des droits de l'homme fût complétée par la Déclaration de ses devoirs, et qu'on inscrivit en tête le nom de Celui dont il tient ses droits et qui lui prescrit ses devoirs, le grand et auguste nom « qui retentit dans toute la nature, dans tous les cœurs, que l'on trouve écrit sur la terre et que nos yeux fixent encore dans les cieux ». Grégoire avait Voltaire en horreur ; lorsque Palissot offrit à l'Assemblée une nouvelle édition des œuvres du philosophe, il déclara qu'on ne pouvait même délibérer sur cette offre avant de savoir si l'édition était purgée de tout ce qui attaquait la religion et les mœurs. Lors de la discussion sur la suppression des ordres religieux, il s'opposa vivement, dans l'intérêt du culte,

des sciences et de l'agriculture, à leur destruction totale, rappelant les services rendus chaque jour aux lettres par les abbayes de Saint-Germain et de Sainte-Geneviève, aux campagnes par les Jésuites, au clergé séculier par ces auxiliaires indispensables; faisant l'éloge, en particulier, du moine mendiant, et réclamant ensuite pour tous les anciens religieux des pensions supérieures à celles que proposait le comité ecclésiastique. Élevé par les Jésuites, Grégoire comptait au nombre de ses griefs contre le vieux régime les vexations dont il avait poursuivi cet ordre célèbre, et il proclamait n'en avoir reçu que de bons exemples et de bonnes leçons. Il protesta contre l'abolition du dimanche et contre l'usurpation des États pontificaux par la république. On sait sa fière réponse à ceux qui le sommaient d'imiter l'apostasie de Gobel, et en pleine Terreur il ne craignait pas de présider la Convention, revêtu de son costume ecclésiastique qu'il n'avait jamais voulu quitter.

J'ai l'air de tracer ici une apologie de l'abbé Grégoire, en rappelant seulement quelques-uns des traits qui le séparent de la république athée d'aujourd'hui, et qui sont de nature à diminuer l'estime qu'on affiche volontiers pour lui dans les régions officielles. Maintenant il faut reconnaître qu'il a mérité cette estime à bien d'autres points de vue. Il y avait dans l'homme que Bourdon de l'Oise accusait, à la Société des Jacobins, de vouloir christianiser la révolution, et qui en avait peut-être conçu l'idée, en effet, mais en révolutionnant le christianisme, l'orgueil et la ténacité indomptables de Port-Royal. Gallican forcené, janséniste opiniâtre, schismatique persistant, comment oublier qu'il fut l'un des promoteurs et des plus ardents apologistes de la constitution civile, qu'après avoir été le premier à prêter le serment en s'efforçant d'entraîner tous ses confrères, il accepta les fonctions d'évêque constitutionnel et que, même à son lit de mort, il se refusa obstinément à toute rétractation : « Je suis comme le granit, écrivait-il au duc de Richelieu; on peut me briser, on ne me plie pas. » *Tête de fer*, ainsi l'appelle Michelet. On a dit de lui qu'il avait le fanatisme de la tolérance; il en eut d'autres aussi, particulièrement le fanatisme républicain et révolutionnaire, et il fallait qu'il fût bien profondément ancré dans son âme pour résister aux crimes de la Terreur. Prévenu par Collot-d'Herbois, à son grand regret, dans la proposition d'abolir la royauté, il se donna du moins la satisfaction de l'appuyer et d'en développer les motifs en un discours fameux qu'un fanatique seul pouvait prononcer et dont chaque phrase sent le tranchant de la guillotine. « Qu'est-il besoin de délibérer, quand tout le monde est d'accord? Les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique. Les

cours sont l'atelier des crimes et la tanière des tyrans! L'histoire des rois est le martyrologe des nations! » On a gravé cette dernière phrase sur le socle de la statue de Lunéville, et on serait capable d'avoir élevé la statue rien que pour y graver la phrase : « Toutes les dynasties, avait-il dit à la même séance, dans un précédent discours, n'ont jamais été que des races dévorantes, qui ne vivaient que de chair humaine. » Et l'Assemblée entière se levait pour acclamer son discours et sa proposition. C'est le souvenir de ces déclamations forcenées qui le sauva sans doute pendant la Terreur. Malgré son habit importun, Grégoire resta en quelque sorte toujours sacré aux yeux des divers partis qui s'entre-dévoiraient, comme l'homme qui avait formulé cet axiome : « L'histoire des rois est le martyrologe des nations », et qui, moins de deux mois après, en termes d'une exaltation frénétique, attaquait l'inviolabilité royale et réclamait la mise en jugement de Louis XVI.

On l'a défendu et il s'est défendu lui-même, dans ses *Mémoires*, d'avoir voté la mort du roi. Il est bien vrai qu'il était alors en mission à Chambéry avec trois de ses collègues, et que la lettre collective par laquelle ils demandèrent la condamnation de Louis ne porte pas : *à mort*; Grégoire, qui s'était prononcé contre la peine capitale, exigea la suppression du mot. Mais le consentement apporté à cette radiation, surtout par des hommes aussi notoirement régicides que Jagot et Hérault de Séchelles, ne prouve-t-il pas que dans leur pensée ce complément n'était pas nécessaire et que la phrase, après comme avant, gardait la même signification? Si la lettre fût arrivée à temps et si l'on eût fait entrer en ligne de compte des votes ainsi exprimés, est-ce à la détention ou au bannissement qu'on eût pu appliquer cette phrase : « Notre vœu est pour la condamnation de Louis Capet par la Convention nationale, sans appel au peuple. » Et si l'on eût cherché dans les antécédents de chaque signataire de quoi expliquer son vœu, aurait-on pu vraiment, pour repousser une interprétation si naturelle, si conforme aux sentiments bien connus de trois signataires sur quatre, invoquer le passage de son discours du 15 novembre précédent, où, en demandant la mise en accusation du roi, il disait : « Moi aussi, je réprouve la peine de mort, et, je l'espère, ce reste de barbarie disparaîtra de nos lois. Il suffit à la société que le coupable ne puisse plus nuire. Vous le condamnerez sans doute à l'existence, afin que l'horreur de ses forfaits l'assiège sans cesse et le poursuive dans le silence de la solitude », ce qu'il est permis de ne considérer que comme une figure de rhétorique, car il ajoute aussitôt : « Mais le repentir est-il fait pour des rois? » et tout son long discours n'est qu'un tissu d'outrages meurtriers, d'accusations homicides, où la sauvage vio-

lence des termes, non seulement contre « les habitudes féroces de cette classe d'hommes qu'on appelle rois », mais aussi contre le traître et parjure Louis XVI, contre « son tripot monarchique », contre « ce château, tanière de tous les crimes, où il allait, avec Jézabel, combiner et mûrir tous les genres de perfidie », dépasse celle de la plupart des régicides.

Lorsque la royauté eut été abolie à la suite de son discours, l'excès de sa joie, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*, lui ôta pendant plusieurs jours l'appétit et le sommeil. Un autre témoignage bien significatif de son fanatisme antiroyaliste est la leçon qu'il donna un jour à Barère et à la Convention nationale, en montant à la tribune après un rapport du premier, pour faire cette observation : « Vous avez ordonné l'impression du rapport de Barère. Comme il ne faut pas accoutumer le peuple même à l'idée d'un bon roi, je demande qu'on supprime du rapport l'exception qui paraît s'y trouver en faveur de Louis XII, surnommé le *Père du peuple*. La flagornerie et l'imposture ont bien pu donner ce titre fastueux à un roi qui avait quelques qualités ; mais je pourrais vous faire voir que ce prétendu *bon père du peuple* en a été le fléau. » Et Barère supprima la phrase. Grégoire en dut perdre de nouveau le sommeil pendant plusieurs jours. Cette haine contre les tyrans a tout l'air d'être renouvelée des Grecs et des Romains, et dans ses manifestations, l'ancien curé d'Embermesnil n'est qu'un déclamateur de collège qui s'entraîne à prendre l'attitude d'un Harmodius et à réciter une page des *Conciones*.

L'abbé Grégoire est figé dans ces deux attitudes : ennemi de la royauté, schismatique impénitent. Ce « fanatique de tolérance », qui protégeait les Juifs, persécutera sans pitié le clergé de son diocèse demeuré fidèle ; ce philanthrope qu'indignaient les mauvais traitements exercés contre les nègres n'a pas un seul mot de protestation en faveur des victimes de la Terreur. Pendant l'effroyable persécution contre le culte et contre les prêtres, même ceux qui avaient prêté le serment, il garda, à la Convention, un profond silence, qu'il ne rompit que le jour de l'apostasie de Gobel, pour refuser personnellement de s'y associer. Il s'était enfoui dans le comité de l'instruction publique et paraissait le moins possible à l'Assemblée : comme l'abbé Sieyès, il vivait. Il eut le courage, nous l'avons dit, de rester prêtre et évêque, mais prêtre et évêque constitutionnel ; il tenait à ce dernier titre plus encore qu'à l'autre et, en fondant des messes pour le repos de son âme, ce sectaire indomptable eut soin de stipuler la condition formelle que le célébrant devait lui donner le titre d'évêque de Blois. D'ailleurs, comme il arrive souvent, l'obstination ne le sauvait pas de l'inconséquence.

L'homme qu'on nous présente comme le type du républicain pur, austère et inflexible, et qui, en outre, avait combattu la restauration des titres nobiliaires, n'en accepta pas moins de Napoléon le titre de comte, détail que son exécuteur testamentaire, M. Carnot, a eu soin d'oublier dans sa biographie apologétique; mais le bienfait dont ce nouveau tyran avait flétri l'intègre Grégoire n'empêcha pas celui-ci d'être un des plus ardents à provoquer sa déchéance. Son invalidation en 1819 lui refit une popularité. Après l'expulsion de Manuel, l'invalidation de Grégoire est l'un des actes qu'on a le plus reprochés à la Restauration. M. Allain-Targé n'a pas manqué de le rappeler dans son discours, car on sait que les abus du pouvoir font horreur aux républicains d'aujourd'hui, et qu'il ne leur est surtout jamais arrivé d'invalider l'élection d'un adversaire.

Le jour même où Lunéville inaugurait la statue de Grégoire, la petite ville de Nemours en dressait une à Étienne Bezout. Cette fois, la cérémonie a été modeste comme le héros, et c'est à peine si elle a pris deux ou trois lignes dans les faits divers de quelques journaux. Qui eût jamais cru que l'auteur du *Cours complet de mathématiques* dût avoir un jour sa statue? Après tout, pourquoi pas? Lhomond a bien la sienne, et depuis dix ou quinze ans, on en a élevé beaucoup qui se justifieraient moins aisément que celle-là. Quel est le grand homme du jour qui oserait se vanter d'être encore connu, comme cet utile et modeste savant, plus d'un siècle après sa mort? Je serais curieux seulement d'apprendre dans quelle proportion les lycéens ont pris part à la souscription.

La province avait eu deux statues le dimanche 12 juillet; Paris en a eu trois : le 13, le 14 et le 15. C'est plus d'une par jour. Le 13, on a inauguré officiellement la statue élevée depuis plus d'un an à Pinel, par les soins de la Société médico-physiologique, devant la Salpêtrière. M. Ludovic Durand a représenté le célèbre aliéniste brisant les fers d'une jeune fille atteinte de folie, qui, les yeux fixés sur son bienfaiteur, ramasse des fleurs comme pour les lui offrir. Les figures allégoriques de la Science et de la Bienfaisance ornent le piédestal. Avant d'entrer à la Salpêtrière, Pinel avait été médecin en chef de Bicêtre. Malgré ses travaux nosographiques, il est demeuré plus célèbre pour avoir réformé les méthodes barbares appliquées au traitement des aliénés et pour avoir démontré par la théorie d'abord, par l'application ensuite, qu'un changement radical de régime envers des malheureux qu'on chargeait de fers comme des criminels était réclamé par la science autant que par l'humanité. En 1792, lorsque Pinel fut nommé médecin en chef de Bicêtre, cet établissement était d'ailleurs bien loin de ne comprendre que des aliénés : il y avait des pauvres valides, des infirmes, des vieil-

lards, des épileptiques, des prisonniers. D'après un tableau que je trouve dans le *Moniteur* de la fin de 1789, la population totale ne s'élevait pas alors à moins de 4094 personnes. La surveillance d'une maison aussi vaste et composée de semblables éléments était fort difficile. Il s'y commettait des abus de tout genre. Bien des plaintes s'étaient déjà fait entendre. Musquinet de la Plagne, licencié en droit, détenu à Bicêtre depuis dix-huit ans pour des écrits dangereux, avait publié, en le dédiant à M. de Castellane, député à l'Assemblée nationale, un tableau effrayant de ce château infernal où le vice et l'erreur, la faute passagère et le crime relaps, la misère et la maladie contagieuse, la perversité et la folie, étaient confondus dans une promiscuité dangereuse et flétrissante, livrés à tous les excès de la tyrannie, exposés à la dégradation, ensevelis comme en un tombeau, au milieu d'une atmosphère empoisonnée. Mais tous les moyens de réformes que lui et d'autres proposaient ne regardaient pas spécialement les aliénés, et les laissaient même en dehors. Une insurrection éclata à Bicêtre dans la nuit du 17 au 18 février 1790, comme un peu plus tard à la Salpêtrière, dont la population était plus élevée encore que celle de Bicêtre, puisque, à la même date, elle montait à 6796 habitants! On conçoit qu'il eût été possible de cacher des suspects dans cet enfer, parmi ces milliers de malheureux retranchés du monde des vivants, et que Couthon ait suspecté Pinel d'y dérober des aristocrates au glaive de la loi. Il le crut fou lui-même en apprenant qu'il voulait déchaîner les animaux furieux dont il entendait les hurlements, et l'eût volontiers jeté à côté d'eux dans un cabanon. Cependant, comme les *agités* de Bicêtre n'étaient pas des aristocrates, on le laissa faire.

M. Poubelle, dans son discours, a demandé que la statue de Pinel eût pour complément une inscription qui rappellerait les services rendus par un obscur surveillant, qui fut le collaborateur et, pour ainsi dire, le bras droit de l'illustre aliéniste. Il s'agit, croyons-nous, de Pussin, qui, sans se préoccuper de théories et sans être capable d'en faire, appliquait depuis longtemps le système qu'allait inaugurer Pinel. Il accompagna le médecin en chef dans sa première visite, et comme les fous hurlaient et se démenaient selon leur habitude, celui-ci lui demanda : « Quand ils deviennent trop méchants, que faites-vous? — Je les déchaîne. — Et alors? — Ils sont calmes. » Pinel ne pouvait qu'être confirmé par cette expérience dans l'idée qu'il mûrissait depuis longtemps.

« Il y avait depuis douze ans, dans les cabanons, un homme redouté entre tous, ancien soldat aux gardes, nommé Chevingé, qui, atteint d'alcoolisme, avait été conduit à Bicêtre et enchaîné comme les autres fous. Il était évidemment guéri, mais sa fureur ne

cessait pas; sa force herculéenne lui avait permis de briser plusieurs fois ses fers, de jeter bas sa porte d'un coup d'épaule, et les gardiens qui s'étaient chargés de le réintégrer dans sa fosse avaient été à moitié assommés par lui. Pinel, après lui avoir fait une courte allocution, le délivra le premier et le chargea d'aller enlever les fers des autres malades, en lui disant qu'il a confiance en lui et qu'il le prend désormais à son service. Ce fut en pleurant que Chevingé obéit à l'ordre qu'il venait de recevoir; on peut imaginer la joie de ces malheureux, qui se sentaient les membres libres, qui pouvaient aller respirer au grand air après une si dure, une si étroite réclusion. Chevingé fut, en effet, le domestique de Pinel, et son dévouement ne se démentit jamais. Dans les jours de disette, lorsqu'on ne pouvait presque plus se procurer d'aliments, il allait dans la nuit à Paris, et chaque matin, il rapportait à son maître le repas quotidien. Il était si parfaitement doux et bon, que, lorsque Pinel fut marié et père, il en fit une bonne d'enfants¹. »

Le besoin d'une nouvelle statue de Voltaire se faisait-il donc sentir? Voltaire a déjà sa statue du square Monge, due à la souscription ouverte par le *Siècle*, à la fin de l'empire. Il a la statue de Houdon au foyer du Théâtre-Français, la statue de Pigalle à la Bibliothèque de l'Institut, et la maquette de la Bibliothèque nationale, sans parler de son effigie au fronton du Panthéon. On n'a eu garde non plus de l'oublier à l'Hôtel de Ville. Enfin nous avons le boulevard Voltaire, la cité Voltaire, la place Voltaire, le quai Voltaire. J'en passe. La nouvelle statue, qui s'élève depuis le 14 juillet sur le quai Malaquais, à vingt pas du pavillon gauche de l'Institut, à cent pas de la maison où il mourut, est l'œuvre de M. Caillé, qui a représenté le philosophe debout, drapé dans sa robe de chambre, souriant d'un air sarcastique comme s'il méditait une épigramme, appuyé d'une main sur sa canne, de l'autre tenant une plume. On l'a inaugurée par une cérémonie modeste. En dehors de l'Académie française, représentée par trois de ses membres, il n'y avait guère là que des hommes politiques. De mauvais plaisants avaient fait courir le bruit que l'ambassadeur de Prusse y serait, mais il n'y était pas. Parmi les orateurs, M. Sardou et M. Arsène Houssaye représentaient la littérature; M. Yves Guyot et M. Michelin, la philosophie. M. Yves Guyot s'est félicité des progrès accomplis depuis 1878, où le gouvernement annulait la délibération des conseils municipaux qui avaient souscrit pour le centenaire, et où la Société des gens de lettres refusait d'y prendre part; M. Arsène Houssaye a fait de l'esprit voltairien en un style qui

¹ Max. Du Camp, *Paris*, ch. xxiii.

n'est pas précisément celui de Voltaire lui-même; M. Michelin, président du conseil municipal, a exprimé le vœu que le cœur du patriarche de Ferney, conservé à la Bibliothèque nationale, fût transféré au Panthéon, et il a exalté sa tolérance, ce qui nous donne l'espoir que le conseil municipal médite un changement de front et se propose de nous étonner en déployant cette vertu qui lui a manqué jusqu'à présent, parmi tant d'autres dont il resplendit; M. Sardou, né malin, a, sans avoir l'air d'y toucher, fait l'éloge de Voltaire sur le dos de M. Michelin et de ses collègues; pesez bien chaque mot de cette phrase : « On ne saurait trop féliciter le conseil municipal de Paris, qui dresse cette statue au cœur même de la ville, pour qu'elle dise bien au passant : « Garde-toi des ignorants et des exaltés!... et, de quelque part qu'ils viennent, proteste contre tous les abus, toutes les intolérances et tous les fanatismes. »

M. Michelin n'a pas bronché sous le coup et n'a point relevé l'allusion.

Enfin, pour clore ce défilé de statues, celle de Béranger, qui attendait depuis plus longtemps encore que la statue de Pinel, a été inaugurée le 15 juillet dans le square du Temple, sur l'emplacement de la prison tragique qui vit les derniers jours de Louis XVI, de Marie-Antoinette et du Dauphin. « Tout finit par des chansons », dit Figaro; mais vraiment il semble qu'on eût pu choisir un emplacement mieux approprié à l'effigie de l'auteur de *Madame Grégoire*.

Béranger est mort en 1857; la souscription pour lui élever une statue s'ouvrit en 1865 : il a fallu juste vingt ans pour en venir à bout. Comme pour Pinel encore, l'inauguration avait été reculée faute de fonds, mais pour Pinel une société particulière était seule en jeu, tandis que pour Béranger il s'agissait d'une souscription populaire. Ce simple fait peut indiquer de combien a baissé, depuis sa mort, le crédit du *chansonnier national*, qui avait déjà tellement baissé de son vivant.

M. Doublemard a représenté Béranger debout, le dos légèrement voûté, la tête un peu penchée en avant, une main dans la poche de son pantalon, l'air empreint d'une bonhomie malicieuse. Pour toute décoration, le piédestal porte l'inscription suivante, qui coûte moins cher qu'un bas-relief : *A Béranger, ses admirateurs et ses concitoyens*. Quatre ou cinq discours ont été prononcés à la cérémonie; la Société chorale des enfants de Lutèce a chanté la *Marseillaise* et une cantate, sans même penser — oubli cruellement significatif, — à ressusciter pour la circonstance un des refrains de Béranger. On s'est dédommagé en famille, au banquet qui a eu lieu dans un établissement contemporain des beaux jours du chanson-

nier, au café Turc, dont la décadence attrista la vieillesse de Paul de Kock.

Béranger répondait à un état d'esprit et de mœurs complètement disparu, à ce libéralisme étroit et faux, à ce patriotisme aveuglé par les préjugés et les rancunes que représentait le vieux *Constitutionnel* de la Restauration. Son amour de la France est fait surtout de la haine des Bourbons. Sa courte philosophie se résume en un épicuréisme grivois qui glisse facilement à l'obscénité. Sa muse à l'inspiration toute païenne, après être montée sur le trépied, aime à courir les rues, les tripots et les mauvais lieux, comme la Théodora de M. Sardou, déguisée en grisette ou en bacchante. Elle chante tour à tour, avec le même entrain et la même conviction, Manuel et Parny, les enfants de la France et Roger Bontemps, le champ d'Asile et l'ami Robin, le vieux drapeau et Frétilton. Il a fait de la poésie bachique en buveur d'eau, et il est devenu le « Tyrtée de la France » après avoir été réfractaire. Comme l'un des principaux créateurs de la légende napoléonienne, il devrait être honni par les radicaux du jour, qui poussent l'horreur de cette légende jusqu'à vouloir supprimer même l'histoire et jusqu'à ne plus supporter le nom de Bonaparte au coin d'une rue. Mais, l'inévitable M. Michelin l'a dit avec une sincérité dépourvue de tout artifice, qu'on ne sait si l'on doit qualifier de naïve ou de cynique, « cette erreur est amplement rachetée par sa haine pour les Bourbons et la religion ». Que ne pardonnerait-on pas pour d'aussi nobles titres !

Tandis que les chemins de fer déversaient la province à Paris pour la fête du 14 juillet, ils reversaient Paris en province. On arrivait d'un côté, on partait de l'autre; les trains se croisaient, emportant ceux qui cédaient la place pour aller chercher aux champs un coin solitaire et silencieux, et apportaient ceux qui venaient la remplir, avides de tapage, de cohue et de spectacle banal. On peut dire que, le jour de la *fête nationale*, il ne reste à Paris, en fait de Parisiens, que les malheureux qui ont à prononcer un discours, ceux que leur pauvreté ou que leurs fonctions attachent au rivage, et peut-être aussi les nouveaux décorés, heureux de montrer leur bout de ruban.

L'anniversaire de la prise de la Bastille, la fédération de la troisième république, n'avait pas encore été célébrée d'une façon aussi pauvre. La grande revue de Longchamp qui, de tous les articles du programme, était certainement le plus cher à la population et flattait ce que nos désastres et de malencontreuses mesures ont laissé subsister en elle d'instincts militaires, a été émietlée en revues partielles qui n'ont produit aucun effet. Celle des Champs-Élysées n'a rien laissé voir aux curieux entassés sur la terrasse des Tuileries

que le plumet du général gouverneur de Paris, et à ceux qui s'étaient avancés dans la direction du palais de l'Industrie et de l'Arc de Triomphe, que les dos des soldats faisant la haie de chaque côté de l'avenue. La foule s'était portée surtout à la place de la République et sur les boulevards adjacents, pour assister au défilé des bataillons scolaires. Cette armée lilliputienne en vareuses et en bérets à houppes rouges, avec des fusils qui ressemblent à des joujoux, mais qui sont des joujoux dangereux, dont on pourrait faire des armes, l'amuse à l'instar d'une représentation de l'Hippodrome, et elle l'acclame comme jadis les bonnets de laine du faubourg de Gloire acclamaient les Élèves de la patrie.

Cà et là, dans les rues populaires et populeuses, se trahissaient quelques intentions décoratives. Dans le quartier Saint-Antoine, on avait exposé le naïf tableau représentant « la Bastille au naturel », par l'un des *vainqueurs* du 14 juillet 1789, le sieur Cholat, héros qui exerçait une double profession, d'abord celle de marchand de vin, puis une autre qui n'a de nom honnête dans aucune langue. Parmi les feux d'artifice, l'un représentait l'apothéose de Victor Hugo; un deuxième, l'amiral Courbet; un troisième, le sergent du génie Bobillot, tué au Tonkin, et en l'honneur duquel avait déjà eu lieu, pendant la journée, une manifestation devant la statue de la République. Le sergent Bobillot, qui fut quelque temps journaliste-reporter avant son départ pour l'extrême Orient, et qui n'a pas eu le temps d'entrer dans l'histoire, est en train de devenir une figure populaire. Mais les journaux républicains constatent qu'il y a eu beaucoup moins de maisons pavoisées et illuminées que les années précédentes. Les plus zélés étaient les limonadiers et les marchands de vin qui avaient dressé à leurs frais des estrades, où des orchestres de barrière jouaient des airs de danse, pour attirer des consommateurs à leurs tables en plein air. Bref, le spectacle était d'une incontestable mesquinerie. La république ne nous met pas souvent au régime de la réjouissance, et pour une fête qu'elle nous donne par an, elle devrait mieux faire les choses.

VICTOR FOURNEL.

REVUE CRITIQUE

- I. *Histoire de M. Émery et de l'Église de France pendant la Révolution*, par M l'abbé Méric. — II. *La Réunion de Toul à la France*, par M. le marquis de Pimodan. — III. *Une mésalliance dans la maison de Brunswick, Eléonore d'Olbreuse, duchesse de Zell*, par M le vicomte Horric de Beaucaire. — IV. *La Vie antique, manuel d'archéologie grecque et romaine*, traduit de l'allemand, avec une introduction, par M. Albert Dumont, de l'Institut. — V. *Le Charme*, poème chevaleresque, par M. le vicomte de Lorgeril.

I

Rien ne fait présumer que la révolution qui éclata chez nous dans les derniers jours du dix-huitième siècle doive finir avec le dix-neuvième et que nous touchions au terme d'une autre guerre de cent ans; tout annonce, au contraire, la prolongation de nos agitations et de nos luttes intestines. Ni les fausses idées qui leur ont donné naissance ne se sont rectifiées, ni les haines qu'elles ont soulevées et les ambitions qu'elles ont excitées n'ont reçu encore, en effet, complète satisfaction. La démocratie n'a pas dit son dernier mot. Ce qui subsiste encore de l'ancienne organisation sociale n'est-il pas chaque jour entamé pièce à pièce? On ne peut guère prévoir ce qui en restera dans cinquante ans. La position de l'Église, dans les conditions d'existence que cet avenir laisse entrevoir pour elle sera douloureux sans doute et difficile, mais cette perspective n'est pas de nature à inquiéter les hommes de foi. Ce qu'elle a fait dans la première période de l'orage encore inapaisé et toujours menaçant, l'Église le fera de nouveau; ce qu'elle a montré, non seulement d'héroïsme, mais de prudence et d'intelligence des temps, elle le montrera encore; les hommes d'initiative et de gouvernement ne lui manqueront pas plus qu'alors. Combien en a-t-elle eu, en ce temps-là, que nous ne connaissons pas ou ne connaissons qu'imparfaitement. L'histoire de l'Église de France, au moins sous ce dernier point de vue, n'a pas été encore assez étudiée. Les temps vers lesquels nous marchons invitent particulièrement à le faire. Mettre bien en lumière la conduite des prêtres qui, à cette première époque de la guerre satanique qui persiste sous nos yeux, se distinguèrent par une courageuse et pratique sagesse est un des plus utiles services que l'on puisse rendre, dans les circonstances présentes, aux catholiques de la France et de l'Europe.

De tels hommes, la première révolution en offrit plus d'un, chez nous.

Le plus éminent, à tous égards, fut M. Émery, supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice. Son nom est assurément très connu, mais sa vie ne l'est pas suffisamment. Les biographies qu'on a de lui ne sont que des notices édifiantes qui ne donnent point une idée du grand et salutaire rôle qu'il a joué dans la crise formidable où fut précipitée l'Église en France il y a tantôt un siècle. Un prêtre, connu déjà par des travaux apologétiques distingués, M. l'abbé Méric, professeur de théologie morale à la Sorbonne, vient d'entreprendre un récit de sa vie qui doit nous le montrer tout entier et sous des aspects bien propres à grandir encore et à faire vénérer sa mémoire. Cet ouvrage ¹, qui aura deux parties, n'en est encore qu'à la première. Le volume qui a paru récemment embrasse l'histoire de l'abbé Émery, de l'année de sa naissance, 1732, à la fin de la première révolution, 1799. C'en est la partie la plus éprouvée, non seulement par la violence brutale des événements qui mirent plus d'une fois sa vie en danger, mais par l'imprévu terrible des questions qui se posèrent devant sa conscience, des résolutions qu'il eut à prendre et des solutions qu'il lui fallut donner. La responsabilité qui pesa, pendant cette période, sur l'abbé Émery, nommé, jeune encore, supérieur d'une société ecclésiastique, qui comptait des milliers de membres de tout âge, était effrayante en effet; car ce n'était pas seulement de leur vie qu'il devait se préoccuper, mais de la conduite qu'ils avaient à tenir en face des perspectives obscures qu'ouvraient les brusques changements introduits dans la législation et les persécutions qui suivirent bientôt. Et ce ne fut pas seulement de ses subordonnés que l'abbé Émery eut à éclairer les pas, dans ces redoutables moments; ce fut souvent, avec celles d'une foule de fidèles perplexes, l'âme de plusieurs des chefs de l'Église qu'il eut à soutenir et à diriger.

Cette situation est celle où M. l'abbé Méric nous le représente, situation non cherchée mais non déclinée, par le chef des Sulpiciens, et qui justifie bien le titre d'*Histoire de M. Émery et de l'Église de France pendant la Révolution*, donné par l'auteur à son livre. En effet, c'est plus que le théologien, le maître éclairé de la vie spirituelle, l'intelligent apologiste de la religion; c'est l'appréciateur sagace des besoins et des dangers de l'Église de France dans les phases successives de l'ouragan révolutionnaire, l'inspirateur éclairé des mesures à prendre dans la soumission et l'action, enfin le conseiller du clergé dans les jours de péril, que M. l'abbé Méric a voulu surtout nous faire connaître. Il méritait bien l'étude dont nous avons ici le commencement, l'homme un peu trop oublié aujourd'hui dont le cardinal

¹ *Histoire de M. Émery et de l'Église de France pendant la Révolution*, par M. Élie Méric, professeur de théologie morale à la Sorbonne. 1 vol. in-8°. Palmé, éditeur.

de Beausset, qui l'avait pratiqué aux jours difficiles, écrivait : « Du sein de l'obscurité où il aime à se renfermer, il jette un tel éclat, qu'il est devenu le centre où viennent aboutir les sollicitudes, les consolations et les déterminations convenables à chaque situation. »

Nous nous en tiendrons, pour aujourd'hui, à cette mention d'un ouvrage composé, comme on les aime de notre temps, sur documents authentiques, et qui, par l'esprit qui s'y révèle, rentre directement dans les préoccupations et les contestations de l'heure présente. Mais nous comptons y revenir.

II

M. le marquis de Pimodan vient de publier une histoire peu connue et intéressante, en ce moment, à plus d'un titre; celle de la réunion de Toul à la France ¹. Ces *réunions* de territoires naturellement appelés par les relations de voisinage, les communautés d'origine et d'idiome et les divers intérêts de leurs populations, à faire partie de la France sont l'une des principales gloires de notre ancienne monarchie. Il n'y a presque pas un de nos rois qui ne se soit illustré par la réintégration de quelque portion détachée du domaine national. Peu s'en fallait qu'il ne fût complet, ce beau domaine, quand commença cette série de révolutions qui, après avoir étendu par moments avec exagération nos frontières, les ont laissé déplorablement entamer, et sur les points les plus sensibles, les plus anciennement ambitionnés par nos rois et, du reste, les plus intimement identifiés. Où était-on et où est-on encore plus français que dans le territoire de ces *trois évêchés* dont Toul faisait partie, et dont le principal a été abandonné à l'ennemi par cette fière république qui avait juré de ne livrer ni une pierre de nos forteresses ni un pouce de notre sol? A quoi a-t-il tenu que Toul n'eût le triste sort de Metz? Il nous est resté, grâce à Dieu, cet antique et célèbre évêché, dont la population, même lorsqu'elle était sous la domination de l'Allemagne, fut toujours sympathique à la France, et, dans les circonstances actuelles, l'histoire de sa réunion a un intérêt que personne ne contestera.

Cette réunion, dont M. le marquis de Pimodan est le premier historien, s'est faite à la longue et d'une manière assez curieuse. Toul était une ville gauloise, la capitale, dit César, de la belliqueuse population des Leukes. Elle subit naturellement le joug des conquérants franks et resta aux rois de France jusqu'au temps de Charles le Simple, où elle passa sous la suzeraineté des empereurs d'Allemagne. Saint Gozlin, son évêque, pour prix de sa soumission, reçut d'Henri

¹ *La Réunion de Toul à la France et les derniers évêques-comtes souverains*, par M. le marquis de Pimodan, 1 vol. in-8°, avec portraits. Calmann Lévy, éditeur.

l'Oiseleur le comté de Toul, « ou plutôt, dit M. de Pimodan, le droit de nommer le comte qui, d'officier royal devint alors officier épiscopal. Bientôt même, ajoute l'auteur, Toul ne fit plus partie de la Lorraine, et le dixième siècle n'était pas écoulé que l'évêché de Toul formait un petit État indépendant, gouverné civilement par son évêque sous la simple suzeraineté des Empereurs ». Suzeraineté d'honneur, au reste, ou à peu près. Le comté de Toul, dont les sympathies n'étaient pas germaniques du tout, se mit en effet de bonne heure, sans décliner l'autorité nominale de l'Empereur, sous la protection du roi. Quand et comment cela se fit et put se faire, on ne le sait guère; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1552, Henri II, roi de France, se posait comme ancien « protecteur » de la ville et comté de Toul et « vicaire du saint-empire » : — étrange vicaire, remarque M. de Pimodan, que l'Empereur repoussait et contre lequel il n'eut rien de plus pressé que de s'allier avec ses ennemis de la veille. L'occupation de la ville par une garnison française vint dès lors appuyer ces prétentions; mais, dit encore M. de Pimodan, « il faudra cinquante ans pour rompre les puissants liens qui rattachaient Toul au saint-empire et près d'un siècle pour permettre à Louis XIV de changer le titre de protecteur contre celui de roi ».

L'ouvrage de M. de Pimodan a pour objet spécial de montrer comment s'est faite cette transformation. Le détail des faits qui l'ont amenée est bien un peu long; l'auteur, qui a certainement raison de dire que « les événements n'ont pas de génération spontanée et que tout se commande et s'enchaîne dans l'histoire », use peut-être un peu largement de cet axiome. Cette histoire de la réunion de Toul à la France est, peu s'en faut, l'histoire tout entière du comté de Toul. Mais, si le récit n'est pas très rapide, il est, en revanche, très instructif, et très curieux par les renseignements qu'il fournit sur les institutions et les mœurs de ce canton limitrophe entre la France et l'Allemagne, dont l'organisation était plus complexe peut-être que pas une autre et qui avait des aspirations très particulières. Pays d'Église, dont le souverain était un évêque nommé par ses chanoines et resserré dans l'exercice de son autorité par eux et par une aristocratie bourgeoise fortement constituée, Toul nourrissait, comme bien d'autres, d'ailleurs, des sentiments d'indépendance très accentués. Si les Toulousains voyaient sans déplaisir les soldats du roi de France accourir auprès d'eux, en certaines occasions, à titre de « protecteurs », ils en avaient promptement regret; — « non qu'ils voulussent devenir Impériaux ou Lorrains, dit M. de Pimodan, mais depuis longtemps les *citains* rêvaient l'autonomie, et, si l'autonomie était irréalisable, la plus grande somme de libertés, sous la plus vague suzeraineté possible ».

Ce que les braves « citains » firent, dans ce but, durant les troubles

religieux et politiques du seizième siècle, a pour nous un intérêt particulier, à cause de la fidélité qu'ils gardèrent au catholicisme et de la défiance intelligente où ils se tinrent vis-à-vis du protestantisme, dont les théories libérales étaient cependant bien faites, en apparence, pour les séduire. Cette conduite tint pour beaucoup à celle de leurs évêques, à la louange desquels il faut dire, avec M. de Pimodan, qui en compte dans sa famille, qu'aucun ne semble avoir même un instant songé à se faire prince séculier de la ville, comme l'exemple leur en était donné de tant de côtés.

Cette fidélité à l'antique foi, cette sollicitude pour ses libertés et ses franchises ne sauvèrent pas la ville et les citains de Toul du sort inévitable que leur réservait la fin de la guerre de Trente ans. Toul ne pouvait réaliser son idéal d'autonomie; elle devait être à l'Allemagne ou à la France : les traités de Westphalie la firent décidément française. Si elle rentra au sein de la patrie à laquelle elle appartenait d'origine et évita, ce qu'elle craignait surtout, d'être allemande, la capitale des Leukes fut, avec le temps, diminuée au point de n'être plus ni un comté ni un évêché, et de devenir une simple sous-préfecture. Cette déchéance successive fait peine à lire dans M. de Pimodan, qui n'en trace pas sans émotion le tableau. « Mais, s'écrie en terminant le patriotique historien, si le prestige de Toul n'existe plus, la vieille cité, qui n'a jamais parlé allemand, peut jouer un grand rôle dans les nouvelles destinées militaires de la patrie. Toul, au milieu de son camp retranché, veille sur la frontière de la défaite et regarde Metz, sa voisine, pour, un jour, lui tendre la main. »

III

Il y a, dans l'histoire de cette principauté de Brunswick qui fait quelque bruit en ce moment et que réclame, à titre d'héritier légitime, le duc de Cumberland, un épisode tout français et du caractère le plus dramatique, dont le souvenir un peu effacé chez nous vient d'être ravivé dans un ouvrage rempli d'intérêt. Cet ouvrage, un peu antérieur à la question dynastique qui se débat à Berlin, mais qui en reçoit un certain à-propos, a pour titre : *Une mésalliance dans la maison de Brunswick*¹. C'est la réhabilitation complète de cette belle et célèbre Eléonore d'Olbreuse, fille d'un petit gentilhomme de l'Anjou, que son mariage avec Georges-Guillaume de Brunswick fit duchesse de Zell (1665), et qui paya si amèrement cette fortune inattendue. Nous

¹ *Une mésalliance dans la maison de Brunswick : Eléonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de Zell*, par le vicomte Horric de Beaucaire. 1 vol. in-8°. Librairie Oudin.

ne la connaissons en France que par Saint-Simon et la princesse Palatine, qui ne lui sont guère favorables, ni l'un ni l'autre, cette dernière surtout, dont le tudesque orgueil, blessé de l'élévation d'une étrangère au même rang qu'elle-même, la poursuit d'une haine implacable, lui prodigua les humiliations et fit tous ses efforts pour rabaisser son origine et flétrir sa conduite. Il en est de même pour la mystérieuse et tragique aventure de sa fille, Sophie-Dorothee, mariée au prince de Hanovre, devenu roi d'Angleterre sous le nom de George I^{er}, laquelle, accusée d'intrigue avec le comte de Kœnigsmarck, fut condamnée, après répudiation, à une détention perpétuelle dans un château fort. On en est aussi, à son sujet, aux mauvais bruits du temps. Un intérêt assez vif, pourtant, s'attache, au moins pour nous, à ces deux femmes charmantes et malheureuses, qui furent, quelques fautes qu'elles aient pu commettre, pour une large part dans la propagation de la civilisation française aux pays d'outre-Rhin; on aimerait en savoir, sur elles, plus long que n'en ont dit les contemporains et surtout à pouvoir se convaincre qu'ils ont été mal ou insuffisamment informés à leur endroit.

Aussi n'est-ce pas sans un certain empressement que nous avons ouvert le livre de M. de Beaucaire. C'est un travail sérieux qui, s'il ne satisfait pas la curiosité sur tous les points, en rectifie un grand nombre et jette un jour nouveau et parfois piquant sur le sujet. Les études auxquelles s'est livré l'auteur ont eu lieu en grande partie sur place, dans les archives des principautés d'Allemagne et d'Angleterre; ainsi que dans les écrits publiés à l'étranger sur les personnages qui figurent, de près ou de loin, dans le drame qu'il cherche à éclaircir. Les actes souverains, les mémoires, les correspondances officielles et autres, sont les sources où il a le plus généralement puisé.

Le premier résultat de son enquête a été une justification incontestable d'Éléonore d'Olbreuse, une péremptoire réponse aux bruits méprisants répandus avec acharnement par la princesse palatine et propagés par ses correspondantes et parentes d'Allemagne, sur la famille des d'Olbreuse, sur la condition inférieure à laquelle avait été destinée leur fille et les moyens dont elle avait usé pour séduire le duc de Zell et s'en faire épouser. M. de Beaucaire établit authentiquement qu'Éléonore d'Olbreuse, sans appartenir à la haute aristocratie, était de bonne noblesse de l'Anjou; il nous montre, par des témoignages auxquels il n'y a rien à répondre, que sa tenue dans les cours des petits souverains où elle passa, à la suite de la princesse de Tarente, dont elle était demoiselle d'honneur, fut de la plus parfaite convenance. L'électeur palatin, entre autres, en témoigne dans une lettre à sa femme : « Je vous assure que je la trouve tout à fait à mon gré; elle a beaucoup de la signora X. (*un personnage inconnu*) et est à peu près de sa taille; ses yeux et ses cheveux sont

de la même couleur, nullement affectée et respectueuse où elle le doit être, et fort bien élevée. »

C'est par là qu'elle gagna le cœur du prince de Zell, aux empressements passionnés duquel elle ne sut pas résister jusqu'à la fin, mais de qui elle obtint, au bout de quelques années, la régularisation d'une position qui lui pesait. Suivirent, pour elle, quelques années de vrai bonheur, grâce à la concorde qu'elle sut rétablir dans la famille princière où elle était entrée, et durant lesquelles elle fit de la cour de Zell un petit Versailles. Comme elle était protestante, les protestants, réfugiés en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes, affluaient dans ses États et trouvaient auprès d'elle accueil empressé ou secours, selon leur condition. Le tableau que fait M. de Beaucaire de la vie qu'on menait chez elle est plein de charmes ; car, dit-il, « sauf les intrigues galantes, que l'on considérait alors partout ailleurs comme le complément indispensable de la vie des cours, et qu'à Zell l'exemple du duc et de la duchesse interdisait, l'existence était là, à peu de choses près, la même que dans les autres cours de l'Europe, pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle ».

Mais les jours de malheur — d'expiation peut-être ! — approchaient. Sophie-Dorothée, la fille d'Éléonore, grandissait plus belle et plus séduisante que sa mère. C'était un beau parti. George-Louis de Hanovre (George I^{er} d'Angleterre) ne le laissa pas échapper. M. de Beaucaire a raconté très au long les prosaïques pourparlers qui précédèrent ce mariage, afin, dit-il, d'écarter une bonne fois pour toutes, sur ce point, les fables contées et mises en circulation même par de graves historiens. Le fait est que ce fut un marchandage. « Pour préparer l'union de deux jeunes cœurs, écrit l'historien d'Éléonore d'Olbreuse, une seule question avait été mise en avant et sordidement débattue : d'un côté, combien d'argent pourrait-on gagner en épousant la riche héritière ? De l'autre, quelle somme devrait-on payer pour effacer le mépris qu'inspirait « l'enfant deux fois légitime », la fille de la parvenue ? L'avenir allait s'en ressentir sans doute. »

Les conséquences ne se firent pas attendre. A peine en eut-il deux héritiers, que l'Hanovrien brutal et débauché fit à sa femme une position intolérable qui la poussa, de désespoir, à des démarches imprudentes et peut-être à des fautes — peut-être, disons-nous ; car M. de Beaucaire, riche d'informations neuves sur d'autres points, n'a rien trouvé d'authentique sur la nature des rapports de Sophie-Dorothée et de Kœnigsmark, ni sur la disparition mystérieuse de ce dernier. « Dans chaque pays de notre vieille Europe, dit-il, l'ombrageuse politique des siècles passés a légué à la postérité quelque drame impénétrable dont, de son mieux, elle efface d'avance les traces capables de faire soupçonner ses abus et ses violences. Ces mystères,

enterrés depuis longtemps dans la tombe avec les quelques politiques qui seuls eussent pu en donner le secret, ont eu le don de provoquer partout la publication d'écrits apocryphes, inventions plus ou moins ingénieuses, propres seulement à satisfaire la curiosité du public. » Quant à celle des hommes sérieux, elle doit se résigner, paraît-il, à n'avoir jamais satisfaction sur la catastrophe qui brisa, à vingt-deux ans, la vie de la ravissante fille de la belle Éléonore d'Olbreuse,

Matre pulchra filia pulchrior.

Comme compensation aux *desiderata* subsistants, on trouvera ici des détails inédits et extrêmement touchants sur les rapports de la mère et de la fille, après le coup de foudre qui les frappa. Et ce n'est pas un médiocre soulagement pour les esprits religieux d'apprendre que, dans leurs malheurs, elles s'étaient tournées vers Dieu d'une façon si sérieuse, qu'elles inclinaient visiblement à retourner au catholicisme.

IV

Si les études classiques sont aujourd'hui, chez nous, plus faibles qu'autrefois, — personne ne le conteste, — la faute n'en est pas aux maîtres, et moins encore, nous l'avons dit bien des fois, aux livres que l'on met entre les mains des élèves. Combien sont supérieures à celles sur lesquelles nous travaillions jadis les éditions des auteurs qu'ils ont à expliquer! De combien de notes historiques, géographiques et autres elles sont enrichies, que n'avaient pas les nôtres! Et, en dehors de ces commentaires marginaux, n'y a-t-il pas actuellement, à l'usage des classes, des dictionnaires de toutes sortes, pour la biographie, la philologie, l'archéologie, etc.

A l'occasion de ce dernier sujet, de si haute importance pour l'étude des auteurs anciens, signalons aux établissements catholiques, qui ont seuls l'honneur d'avoir maintenu jusqu'ici l'enseignement classique au niveau d'autrefois, un livre tout nouveau et d'une grande utilité. Cet ouvrage a pour titre : *la Vie antique*¹. Il nous vient d'Allemagne et est l'œuvre de deux savants professeurs.

Pour bien comprendre ce que les auteurs entendent par la *vie* des Grecs et des Romains, il faut nous rappeler ce qui nous arrive quand nous voyageons aujourd'hui à l'étranger, dit M. Albert Dumont, de l'Institut, dans l'introduction placée par lui en tête de l'ouvrage. « Nous remarquons d'abord le costume, les maisons, les édifices publics, les manifestations extérieures de la vie ; nous passons ensuite aux lois de

¹ *La Vie antique, manuel d'archéologie grecque et romaine*, traduit sur la quatrième édition de E. Guhl et W. Koner, par MM. Trawinski et Riemann, avec une introduction par M. Albert Dumont, de l'Institut, 1 vol. in-8° avec 559 vignettes. Rothschild, éditeur.

la police et aux institutions ; nous n'arrivons que plus tard aux variétés du sentiment et de la pensée. »

C'est ce qu'il faudrait pouvoir faire avant d'aborder les écrivains de la Grèce et de Rome. Le manuel dont nous parlons a été écrit dans le but d'y suppléer. Sa destination est, sinon de préparer à l'explication des écrivains anciens, au moins de l'accompagner et de la faciliter, en nous décrivant aussi les habitations, les vêtements, les jeux, les fêtes, etc.

Il existe chez nous quelques dictionnaires qui ont le même objet, mais ils ont l'inconvénient de ne donner que séparément l'explication des termes, sans en présenter la série et sans montrer les objets désignés à leur place, dans leur ensemble et dans leurs rapports. Les dictionnaires sont bons pour rappeler ce qu'on a su, mais non pour enseigner ce que l'on ne sait pas. Un article de dictionnaire, par exemple, traite d'une sorte de vase, d'une arme particulière, mais il ne dit rien des vases ou des armes d'une autre sorte et qui entraient dans la même catégorie d'objets. L'ouvrage dont il s'agit ici offre, au contraire, des notions d'ensemble et présente, sur chaque sujet, comme autant de petits traités. Ce procédé a l'avantage réel de coordonner les notions données et, par suite, de les rendre plus faciles à retenir. Ainsi tout ce qui tient à l'architecture, par exemple, ou tout ce qui concerne le vêtement est renfermé dans un chapitre distinct. Un glossaire alphabétique, placé à la fin de l'ouvrage et renvoyant, pour chaque terme, à la page où il en est question et où la définition s'en trouve, rend, du reste, le même service que les dictionnaires.

Ainsi que le dit M. Dumont, ce manuel s'adresse à quiconque lit les écrivains de la Grèce et de Rome et veut saisir, dans ses dehors, la vie morale que peignent ces écrivains ; il explique les termes dont ils se servent et les éclaire par des images empruntées le plus souvent à la plus belle époque de la civilisation de chaque pays. L'illustration occupe une large place, en effet, dans le volume ; les figures très nombreuses y sont exactement placées à l'endroit du texte qu'elles traduisent, et sont, du reste, comme le texte lui-même, d'une exécution typographique irréprochable, souvent même élégante.

Quelques personnes pourraient craindre que, par cette application à l'étude des réalités de la vie ancienne, on ne laissât pénétrer dans l'enseignement secondaire le dangereux usage des *leçons de choses*, introduit depuis quelques années dans l'enseignement primaire. Ce serait s'alarmer à tort ; renfermée dans de justes limites, discrètement présentée et proportionnée à l'âge des élèves et au degré d'études où ils sont parvenus, la connaissance des formes extérieures de la vie antique, loin de nuire au développement du goût littéraire, ne saurait, au contraire, qu'y aider, croyons-nous.

A propos de l'illustration typographique, qui a un rôle si important dans le livre dont nous venons de parler, il nous paraît juste et utile de signaler une autre publication où une large place lui est faite aussi, et avec raison, car nulle part elle n'est plus nécessaire, ou du moins plus convenable. C'est un nouveau dictionnaire général de la langue française¹. Ce dictionnaire n'affiche pas plus de prétentions philologiques qu'un autre; ce à quoi il vise particulièrement, c'est à être *pratique*. Donner de toutes choses les définitions les plus accessibles, les plus faciles à comprendre, les mieux à la portée des masses, voilà ce que se sont surtout proposé MM. Larive et Fleury, ses auteurs. Leur travail a le caractère particulier de notre temps : il est utilitaire avant tout. Aussi l'ont-ils appelé, en sous-titre, le *Dictionnaire des familles, des écoles et des métiers*. Pour atteindre plus directement leur but, ils ont invoqué fréquemment le secours de l'image et mis la représentation de l'objet défini sous la définition. Les gravures qui accompagnent le texte sont, quoique de dimension réduite, de bonne exécution. Les plus nombreuses sont relatives à l'histoire naturelle, l'industrie, la guerre et la géographie. La géographie surtout y est privilégiée; la plupart des pays du monde et tous les départements de la France y auront leur carte en deux ou trois teintes, comme dans les meilleurs atlas. C'est du moins ce que font espérer, pour les livraisons à venir, les dix premières que nous avons en ce moment sous les yeux.

V

Quoique peu encouragés par le public, les poètes sont encore aujourd'hui, chez nous, très nombreux. Seulement ils ont généralement l'haleine courte; leurs œuvres sont, pour la plupart, de dimension restreinte, — ce que nous n'entendons pas dire en manière de critique, car il est reconnu qu'« un sonnet sans défaut vaut seul un long poème », — mais parce que, dans le fait de ces minuscules publications, chaque poète semble dissimuler la crainte qu'avouait la Fontaine, lorsqu'il disait : « Les grands ouvrages me font peur. »

Voici pourtant, à cet égard, une exception, et des plus notables, on en conviendra : il ne s'agit de rien moins, en effet, que d'une épopée, une épopée en vingt-quatre chants, s'il vous plaît, comme l'*Iliade*. Elle nous vient d'un Breton, ce qui ôte un peu à la surprise; mais ce qui y ajoute, d'autre part, c'est qu'elle est, pour le sujet, totalement étrangère à notre temps, à ses préoccupations et à ses idées; qu'elle n'éveille aucun des souvenirs de l'époque, n'excite aucune de ses passions, ne chatouille aucune de ses vanités, ne flatte aucune de ses

¹ *Dictionnaire français illustré des mots et des choses*, à l'usage des maîtres, des familles et des gens du monde, par MM. Larive et Fleury, in-4° à trois colonnes. Typographie et librairie Chamerot.

illusions, et qu'elle charme cependant, quand on la lit dans le recueillement que toute poésie commande.

*Le Charme*¹, c'est précisément son titre, titre mérité dans un autre sens encore que celui où le prend ici l'auteur. Le « charme » dont la conquête est l'objet, dans le poème de M. de Lorgeril, est un secret de haute nécromancie donné par l'enchanteur Merlin, dans la forêt de Brocéliande, à l'écuyer Axel et à sa femme Dinoma, pour servir, avec la recette d'un remède souverain, au fils enfant du roi Bonus. N'oubliez pas, leur avait-il dit :

N'oubliez pas de prendre, en quittant la fontaine,
Dont le gai ruisseau frémit sous l'herbe, au loin,
Entre mille autres fleurs, un pied de marjolaine;
Que Dinoma le plante et l'arrose avec soin.
Je lui montrerai l'art d'en extraire un topique
Qui guérira des maux dont l'enfant souffrira.
Pas n'est besoin de formule magique,
De mots mystérieux ou d'*Abracadabra!*
Il faudra seulement y verser une larme
Du baume que contient ce petit flacon d'or.
Un mage de Memphis sut y mêler un charme
Sous Pharaon premier... ce charme dure encor.

M. de Lorgeril, on le voit, nous enlève au présent monde et nous jette en plein moyen âge. Y a-t-il beaucoup à s'en plaindre? Détourner un instant nos pensées des choses d'aujourd'hui n'est-ce pas nous rendre service? Les romanciers, si nombreux et si goûtés de nos contemporains, font-ils autre chose, au fond, et leurs fictions surchauffées sont-elles toujours aussi gracieuses et aussi saines que cette résurrection des fictions chevaleresques où se complurent nos gaulois aïeux; fictions sympathiques que nous empruntèrent, au jour de leur épanouissement littéraire, la plupart des peuples de l'Europe, les Allemands, les Anglais, les Slaves même, et surtout les Italiens? En revenir, au milieu des spectacles écœurants que nous donne la république, aux créations fantaisistes où se sont illustrés l'Arioste, le Tasse, Wieland, Spencer et autres hommes d'esprit, n'a point paru à M. de Lorgeril une dérogation. Et puis, comme il le dit, lui aussi, « dans la vie que nous ont faite les révolutions, nous trouvons assez de sujets de tristesse et même d'indignation, pour qu'il nous soit permis de chercher à nous transporter dans un monde de fantaisie, où nous puissions nous distraire et nous amuser doucement, en respectant tout ce qui est digne de respect : la vertu, que des insensés honnissent, et la morale qu'ils bafouent dans le monde réel, où nous sommes destinés à vivre ».

¹ *Le Charme*, poème chevaleresque, par M. le vicomte de Lorgeril, sénateur. 2 vol. in-12. Librairie académique. Perrin, éditeur.

« Amuser doucement! » l'auteur des *Charmes* y a certainement réussi; les aventures où s'engagent ses héros sont, la donnée une fois acceptée, curieuses, intéressantes et très gentiment racontées. Comme chez les poètes italiens, le style est simple et le ton familier, mais avec grâce et décence; le récit va bon train, non sans s'écarter en excursions fantaisistes et sans s'interdire même, çà et là, les repos et les haltes, comme à la fin du premier chant, par exemple :

Que faire maintenant?... Puisque l'enfant repose,
Imitons-le, lecteur, et reposons un peu;

ou à celle du neuvième :

Les mets étaient exquis, l'hypocras était doux;
Si molle était la mousse et la nuit si sereine!
Ils dormirent... Lecteur, vous dormez aussi, vous...

Si les chants finissent, pour la plupart, avec cette bonhomie spirituelle, ils commencent tous en revanche, à l'exemple des maîtres conteurs italiens, par des moralités, où la préoccupation du présent reparait, souvent directe et amère, comme au début du vingtième :

La truffe, cher lecteur, est fille du tonnerre.
Un sage dont Plutarque a conservé le nom
L'affirme, mais je crois que vous n'y pensez guère
Quand vous la savourez en vidant un flacon...
Le tonnerre, en créant l'aimable tubercule
Qui de votre estomac parfume le chemin,
A terrassé peut-être un héros, un Hercule!
Et des monstres, fléaux de notre genre humain,
Ce héros eût vaincu les espèces immondes....
Certes, nous n'avons plus ces hydres, ces lions
Qui ravageaient les champs ou dévastaient les ondes,
Alcide en préserva nos générations.
Mais, dans l'ordre moral, dans l'ordre politique,
Combien ne voit-on pas d'étables d'Augias,
D'où s'exhale sans cesse un brouillard méphitique
De mensonge mêlé de galimatias,
De docte absurdité, de pédante ignorance,
De plate ambition, d'orgueil vil et rampant,
De bassesse superbe et de lâche impudence,
Qui valent bien lion, sanglier et serpent.

Vous dire par quelles suites d'aventures le fils du roi Bonus conquiert le *charme* et quel usage il en fait, vous ne l'attendez pas de nous, lecteurs : la tâche nous serait agréable, mais l'émule de l'Arioste y perdrait trop; il faut lire cela dans ses vers à rime facile et riche, où l'on ne court pas le danger de rencontrer les trop fréquentes légèretés de son modèle. Le temps donné à cette lecture ne sera pas perdu,

et vous pourrez, à la fin, vous joindre au poète, lorsque, s'adressant à ses vers et songeant au sort qui peut les attendre, il leur dit :

Mes vers, que vous soyez dans l'ombre ou la lumière,
Qu'importe? Je vous dus bien des moments heureux.

P. DOUHAIRE.

LA CHASSE SOUS LES VALOIS

C'est vraiment la période des derniers Valois qui est, en France, l'époque classique de la grande chasse. Jusque-là, le cheval pesamment armé n'était guère cultivé que pour porter les guerriers chargés d'armures. Les races légères n'étaient point connues. C'est d'Espagne qu'elles nous vinrent. Selon les auteurs spéciaux du temps, le cheval barbe était « le plus beau, le plus noble, le plus gracieux, le plus brave, enfin, le plus digne d'un roi et parant mieux sur les hanches » ; mais, par contre, il était « colère, appréhensif et délicat ». Les Anglais furent longtemps avant de rivaliser pour l'élevage des chevaux avec Cordoue, la Calabre ou même la France. Au commencement du seizième siècle, en 1603, Sully, envoyé en ambassade à Londres, emmenait, comme le plus recherché des présents à faire au roi Jacques, non seulement six beaux chevaux parfaitement dressés, mais encore un homme expert dans l'art de diriger une écurie, Marc-Antoine, le meilleur éleveur et dresseur que l'on connût alors. Que les temps sont changés ! Quand il s'agit de chevaux, nous prenons aux Anglais, non seulement leurs entraîneurs ou leurs cochers, mais jusqu'à leur langue elle-même !

Rappelons les gloires du passé, lorsque nous en trouvons l'occasion, et en dépit de leur apparence futile. Le comte Hector de la Ferrière nous ouvre la voie par un charmant petit volume, œuvre véritable de bibliophile, que la librairie Jouaust a édité avec tout le luxe délicat dont elle est capable ¹. L'auteur doit se croire par moments un enfant du seizième siècle, tant il a pénétré toutes les conditions de la vie à cette époque, tant il connaît par le détail chacun des personnages, tant il sait les faire mouvoir dans leur milieu, avec leurs vices élégants et leurs qualités brillantes. Aujourd'hui, il nous énumère par leurs noms les chiens et les chevaux illustres de l'époque.

François I^{er}, avec un faste sans pareil, ne craint pas de se faire accompagner de deux cents écuyers ou piqueurs ; si vastes que soient les bâtiments des châteaux royaux, ils ne suffisent pas à loger tant de chevaux, tant de chiens, tant de faucons, sans parler des pages et des valets. Le roi donne l'exemple aux plus hardis veneurs : à Amboise, à Anet, à Blois, il organise de grandes chasses dans tous les instants

¹ *Les Grandes chasses au seizième siècle*, par le comte H. de la Ferrière. Paris, Jouaust, 1884, in-18. Tiré à petit nombre.

que la guerre lui laisse libres. Rien ne l'arrête, et il aime à répéter que « vieux et malade, il se feroit porter à la chasse, et que peut-être, mort, il voudroit y aller dans son cercueil ».

C'est, en le suivant dans ses déplacements cynégétiques que Catherine de Médicis, déjà politique, sait cultiver ses bonnes grâces : elle lui fait venir d'Italie tous les plus beaux manuscrits, elle entretient son goût pour les arts et les artistes, elle se venge noblement des dédains de son futile époux, elle se prépare au grand rôle qu'elle jouera dix ans plus tard.

Ce n'est point pour Henri II que le grand sénéchal de Normandie, en faisant l'éloge de la chasse à courre, écrivait :

A mal faire ne peuvent hanter
Ceux qui usent de tel mestier.

La passion des chiens et des chevaux fut inséparable, chez le fils de François I^{er}, de sa trop longue et fatale liaison avec Diane de Poitiers. On estimerait difficilement ce que coûta d'argent à la France cette beauté déjà mûre, dont Marot « disait qu'elle n'eut jamais tant d'heur au printemps qu'en automne ».

Non contente du marbre resplendissant qu'a sculpté pour elle l'illustre Jean Goujon, la maîtresse du roi fait relier magnifiquement un exemplaire grec de la *Chasse* d'Oppien, qu'elle couvre de ses initiales enlacées avec celles d'Henri II. Sur le revers du livre, dans un médaillon ovale, elle est représentée sous les traits de la Diane de la fable. Vêtue d'une simple tunique grecque, assez courte pour laisser apercevoir le cothurne, les bras nus, le carquois sur l'épaule, les cheveux du blond le plus tendre massés sur la tête et surmontés du croissant, elle tient en main un beau lévrier blanc au collier d'or, et suit du regard un cerf qui fuit dans le lointain. Le volume est encore aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

Diane ne cessait d'encourager le roi dans les dépenses sans nombre qu'occasionnaient les écuries et la vénerie. Il y avait dans chaque meute deux bandes de chiens, « celle des chiens gris » et celle des chiens blancs qu'Henri II avait « mise au monde », rapporte Brantôme, et qui étaient « plus roides que les gris, mais non si assurez et de si bonne créance ». Pour la conservation de ses races de chevaux, Henri II entretenait deux haras : l'un à Meung-sur-Loire, l'autre, à Saint-Léger, près Beauvais. Il s'en occupait lui-même, secondé par M. de Cypierre et M. de Carnavalet, ce dernier, « le plus savant, le mieux venant à mener un cheval à raison que j'aye cogneu », a dit Montaigne. L'équitation devint un art, et il y eut des chevaux de haute école célèbres : *Quadragent*, qui, à vingt-deux ans, paraissait encore ; *Gonzague*, donné par le duc de Mantoue ; *Doctor*, « allant en

avant à courbettes, si justement et si sagement qu'un docteur n'eût scieu être plus sage »; *Turc*, donné par le duc de Savoie et que Henri II montait lorsqu'il fut mortellement blessé par Montgommery aux Tournelles.

Trois rois furent successivement les hôtes du connétable de Montmorency à Chantilly, où se donnaient les plus belles chasses. Le maître du lieu tenait toujours des animaux en réserve pour les plaisirs royaux; et, jusqu'à la fin de sa vie, il fut un des plus habiles veneurs du temps. « Je me porte assez bien pour mon grand âge, écrivait-il, à son fils aîné; toutefois, vous sçavez qu'il n'y a pas grant seureté en santé de vieil homme ni en beau temps d'hyver... Je crois que je verrai le roy dedans peu de temps à Chantilly courir un couple de cerfs, dont il y a plus largement que n'en vis longtems et pareillement en la forest de Montmorency. Et depuis dix jours, en courant les bestes noires, s'en vint prendre un en un pan de rets devant moy, qui portoit sept cors, et luy fis couper les rets incontinent; et, sans avori mal, s'en alla sans payer autre rançon que d'attendre le grant seigneur et maistre pour le prendre. »

Le grand seigneur était Charles IX, dont on connaît la passion effrénée pour la chasse. « Il étoit si adonné à courir après le cerf, dit Brantôme, qu'il en perdoit le dormir, étant à cheval avant le jour. » Et Ambroise Paré affirme qu'il est mort pour avoir trop sonné de la trompe. Il ne mourut pas toutefois sans avoir composé un livre célèbre sur la chasse qu'il dédia à Mesnil, simple lieutenant de la vénerie, en lui rapportant tout l'honneur de sa science cynégétique.

Henri III, quoique intrépide cavalier, — témoin sa fuite de Cracovie, — fut un médiocre veneur. Sa coquetterie et sa mollesse s'arrangeaient mal de la fatigue. « Ce matin, écrivait-il à Villeroy, bien suis-je au lit, non malade, mais pour poltronner un peu et me retrouver frais comme la rose. » Avec le Béarnais, la tradition des grandes chasses recommence : il y mêlait la guerre, il y mêlait l'intrigue, il y mêlait les bons mots et les gaies reparties. M. de la Ferrière lui a consacré deux ou trois de ses plus curieux chapitres.

Mais c'est assez nous attarder sur un sujet qui ne touche que de loin à la sérieuse histoire. Et pourtant, les forêts et les cerfs disparaissent et, dans moins d'un demi-siècle, on ne saura plus ce que c'est que la chasse à courre, ce plaisir aristocratique d'autrefois, qui rendait le corps souple et dur à la fatigue, qui faisait de bons cavaliers et de bons guerriers. Pour retrouver ces mœurs d'un autre âge, il faudra avoir recours aux chroniqueurs de cour et aux écrivains spéciaux. Personne ne les connaît mieux que M. le comte de la Ferrière et personne n'aurait su composer, de ces menues ébauches, un tableau plus gracieux, plus fidèle et plus complet.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1885.

Que la fête du 14 juillet ait été plus ou moins brillante à Paris, en 1885; que l'appareil en ait eu plus ou moins de pompe; qu'on ait dansé plus ou moins gaiement dans les carrefours; que les fanfares aient sonné plus ou moins bruyamment, à travers les rues; qu'on ait pu compter aux fenêtres plus ou moins de drapeaux ou de lampions; peu importe. Il faut laisser les panégyristes de le République décrire et dénombrer avec une puérilité studieuse ces témoignages de l'enthousiasme populaire; ce n'est pas sur ces signes que l'observateur sérieux juge le véritable état des choses. Et en quoi servirait-il à l'histoire qu'on disputât devant elle de la magnificence plus ou moins réelle de cette fête et de la faveur avec laquelle la nation aurait plus ou moins célébré la date fatidique du 14 juillet? L'histoire, pour discerner la force des gouvernements, ne regarde pas tant à ces apparences banales, à cette figuration officielle; elle écoute ce qui se dit au fond des cœurs; elle considère la gravité des fautes commises et leur quantité; elle sait, au surplus, ce qu'il y a souvent de trompeur dans les promesses qu'on croit avoir reçues de la destinée et combien les coups de la fortune sont rapides en France, particulièrement : plus d'une fois, les fumées d'une fête à peine dissipées, elle a vu monter jusqu'au ciel cette poussière d'un gouvernement qui s'écroule dans une révolution et que, la veille, tant de faste couronnait; plus d'une fois elle a vu les malédictions des peuples succéder, en quelques semaines, en quelques jours, à leurs louanges, à leurs applaudissements; et voilà pourquoi c'est surtout à l'histoire, avec son sens prophétique et sa philosophie, que la joie fait peur...

On a contesté, non sans raison, que la fête du 14 juillet ait eu autant d'éclat et d'entrain en 1885 qu'en 1884 ou en 1883. Assurément, quelque goût que notre peuple garde pour le plaisir et si

agréable qu'il lui soit de chômer, fût-ce sous le vocable de la République, une belle journée de printemps ou d'été, on a senti un peu de tristesse et d'ennui dans la fête, cette année. Il se rencontrait, à Paris, bien des gens qui, l'air narquois, la bouche amère, y assistaient, en spectateurs désillusionnés, comme à une parade qui n'abusait plus leur foi naïve. Dans la province, on s'est montré peu empressé, froid, presque dégoûté. En maint endroit, on avait pratiqué des économies sévères sur l'étalage et la splendeur de la fête; il fallait bien expier par ce genre d'avarice telle ou telle des prodigalités d'une république qui nous ruine! Mais, quand nos annalistes républicains pourraient raconter le contraire, quand il serait vrai que la fête du 14 juillet eût contenté leur gloire en 1885 autant que jamais, il n'en resterait pas moins que les populations, même républicaines, n'ont plus leur confiance d'alors. Ah! leur simplicité, leur ignorance se sont instruites depuis un an! Imparfaitement ou non, elles connaissent maintenant la politique mensongère de M. Jules Ferry, ses moyens coûteux et honteux; elles ont tressailli en lisant les dépêches douloureuses du Tonkin; elles savent le chiffre des millions et des soldats que la République est allée perdre sur la route de Langson, enfouir sur la côte de Formose; elles sont averties que le budget est en déficit et que la République ne pourra, ni sans impôts, ni sans emprunts, subvenir à la pénurie du Trésor; elles ont eu sous les yeux, soit dans l'administration de l'État, soit dans celle de la commune, toutes sortes de désordres et de scandales; et puis, elles ont constaté par leur propres souffrances que le pays s'appauvrit, que le commerce de la France diminue, que son industrie travaille de moins en moins, que son agriculture est pitoyablement malheureuse et n'a obtenu qu'une protection insuffisante, une aide presque dérisoire. Cet enseignement des faits, ces leçons de l'expérience, les populations n'ont pu les oublier dans les réjouissances du 14 juillet. Dût la République leur donner, avant les élections, un autre festival, elles se souviendraient encore, à l'heure du vote, qu'elle les a leurrées et frustrées. La France déçue en a assez, pour son bonheur et pour son honneur, des mâts de cocagne que la République devait lui dresser et des feux d'artifice qu'elle devait lui tirer, devant l'Europe, devant le monde!....

Feux d'artifice, mâts de cocagne, la période électorale est bien la saison où nos hommes d'État républicains, s'ils n'ont pas désappris leur métier, voudront en offrir un nouveau choix à l'imagination de la France. N'excellent-ils pas, ces démocrates dont les uns ne sont que des utopistes et les autres des charlatans, n'excellent-ils pas à détailler au peuple, dans leurs programmes électoraux,

tous ces biens et ces amusements de la République idéale, les feux d'artifice qui ne partent jamais, les mâts de cocagne que rien ne garnit? Vous pourriez, certes, supposer qu'en ces quinze années de déclarations radicales, ils ont tant soit peu épuisé la matière chimérique de leurs programmes. Mais non. Ils ont toujours une dernière devise, une dernière formule pour s'assurer le suffrage de ce pauvre peuple qu'ils méprisent tant, sous leurs caresses. Ils ne doutent pas plus de sa crédulité qu'il ne doute, lui, de leur sincérité. Ils ont beau le proclamer perfectible et lui vanter les changements qu'il a opérés en soi, le complimenter des vertus qu'il s'est acquises; ils se disent tout bas qu'il ressemble toujours à ce peuple athénien, à ce Démos que ses flagorneurs, s'il faut en croire Aristophane, nourrissaient tout autant de flatteries et de promesses que de vin doux et de charcuterie. Voyez leur audace! Pour remplacer au Sénat Victor Hugo, ils ont désigné comme candidat le citoyen Songeon. Que lui demandent-ils? De jurer qu'il veut toutes les réformes énumérées dans leur programme : « Révision intégrale de la Constitution par une Assemblée constituante; suppression du Sénat; subordination absolue de l'exécutif au législatif; séparation des Églises et de l'État; suppression du budget des cultes; dissolution des congrégations religieuses; magistrature élective; application du jury en matière criminelle, correctionnelle et civile; décentralisation départementale et autonomie communale; rétribution des fonctions électives; mandat contractuel et démission en blanc; réforme égalitaire de notre régime économique et social; obligation du service militaire pour les prêtres et les congréganistes de toutes robes. » Ce programme, ils ne peuvent se dissimuler ni qu'il est plein de mots vagues ou déclamatoires, qui ne sauraient devenir des lois, ni qu'il contient des menaces qu'eux-mêmes, devenus ministres, ils n'oseraient pas exécuter. Mais c'est pour plaire au peuple, du moins à cette populace qui est avide de rêveries violentes, de théories excessives, autant que de serments fabuleux et de harangues emphatiques; et, bien que les électeurs sénatoriaux de la Seine dussent se distinguer de cette populace, le citoyen Songeon, qui est un bon démagogue, obéit à ses inspireurs et accepte ce programme comme l'Évangile de la République.

Oui, le programme du futur sénateur de la Seine est bien un évangile, celui du parti qui domine ou qui va dominer la République : sauf les anarchistes, tous les radicaux y reconnaîtront leurs principes, leurs maximes, et ce sera leur profession de foi devant les électeurs de la Chambre. La République qu'ils nous préparent aura là ses règles. M. Clémenceau, qui devient de plus en plus le chef de ce parti, n'a pas eu besoin de répéter dans son

discours de Bordeaux le programme juré par le citoyen Songeon : c'est le sien, il ne le reniera pas, il n'a plus désormais qu'à le commenter. Sa manière d'énoncer les mêmes dogmes que le citoyen Songeon est tout oratoire, à la vérité. M. Clémenceau s'écriera que la politique du parti radical est virtuellement, uniquement républicaine; qu'elle a le très logique dessein « de reprendre une à une toutes les institutions de la Monarchie pour y substituer celles de la République »; qu'il faut « éliminer définitivement » de la Chambre « la faction monarchique » et que, dès lors, le régime de la République aura toute sa bienfaisance avec toute sa pureté. Nous soupçonnons fort M. Clémenceau de confondre les institutions sociales avec ces « institutions monarchiques » qu'il veut détruire dans la Constitution de la République et dans ses lois. Qu'il y prenne garde ! Il témoigne ainsi, à son insu, que, toutes les garanties de l'ordre, la société les doit à la Monarchie. Le jour donc où la société aurait à rétablir ces institutions détruites par M. Clémenceau, c'est la Monarchie elle-même qu'elle rétablirait, soit brusquement, soit graduellement. Sans le vouloir, M. Clémenceau pose le problème de l'avenir comme le posent à la fois la raison et la fatalité. M. Ribot ne s'y trompe pas, lui. Il sait que, si les radicaux ruinent dans l'organisation de l'État ces institutions sociales que M. Clémenceau appelle « monarchiques », il ne restera bientôt rien de la République tout entière, pas plus le nom que la chose. Or M. Ribot aime passionnément, sinon la chose, au moins le nom. Par point d'honneur, par stoïcisme ou par entêtement, il s'obstine à croire nécessaire dans la République le titre, l'enseigne, le mot. Pour peu que vous le forciez à fournir un argument, il vous affirmera que la Monarchie est inconciliable avec cette démocratie qui règne si familièrement dans l'esprit et dans les mœurs de la France. Comme si, parmi les réformes qui peuvent améliorer le sort de la foule aussi bien que celui de l'individu, il y en avait une seule à laquelle la Monarchie fût impropre, humainement, chrétiennement ! Comme si, de ces grandes réformes, la Monarchie n'avait pas donné à la République une longue suite d'exemples glorieux ! Et comme si, d'autre part, la République devait gouverner dans la rue ! Comme si, en France, elle était plus capable que la Monarchie de gouverner avec cette simplification terrible du pouvoir qui paraît être aux radicaux le mode suprême de la démocratie !

Quoi qu'il en soit, pour sauver la chose ou pour conserver le mot seulement, M. Ribot a un programme qui ne ressemble guère à celui de M. Clémenceau. On peut même dire qu'il en est comme la contradiction absolue. Comment les électeurs du Pas-de-Calais, à qui M. Ribot adresse ce programme, pourront-ils assortir sa can-

didature avec celle d'un radical qui affiche aux murs le programme de M. Clémenceau, plus ou moins complètement? La fraternité républicaine a ses mystères... Déjà, dans le petit comité des « Babyloniens », M. Ribot n'avait pu s'accorder avec M. Ranc; il était sorti, non sans un effort héroïque, de cette tour de Babel. Mais, en sortant, il avait protesté que, du moins, il y avait là un républicain avec lequel il pourrait s'entendre. Or il se trouve que, M. Spuller, l'heureux républicain à qui M. Ribot pouvait ainsi s'associer, ne fût-ce que pour une moitié de son âme, n'a pu lui-même rallier à lui tous les anciens amis de M. Gambetta. M. Spuller servait de scribe aux « Babyloniens »; il avait laborieusement rédigé leur manifeste. On recueillait déjà les signatures. M. Paul Bert refuse la sienne. Et pourquoi? Parce qu'il était déclaré dans le manifeste que « la République devra résister aux attaques violentes et brutales de la réaction et aux imprudences aventureuses de quelques-uns de ses amis. » M. Paul Bert, qui ne veut pas se brouiller avec les radicaux, a blâmé l'allusion faite si nettement par le manifeste à leurs « imprudences aventureuses ». Pourquoi blesser des républicains qui n'ont commis d'autre crime que celui d'avoir une hardiesse un peu prompte dans leurs projets de réforme? Faut-il se séparer d'eux? Est-ce que Gambetta ne les a pas toujours ménagés? Ces plaintes de M. Paul Bert ont attendri ou alarmé les « Babyloniens ». On s'est hâté de corriger la phrase qui lui avait déplu. On a effacé les mots « d'imprudences aventureuses »; on les a remplacés, substantif et adjectif, par un seul mot plus indulgent et plus honnête, celui « d'impatiences ». Mais cet admirable euphémisme, qui n'était pas du tout un synonyme, n'a plus satisfait M. Lenoël, représentant du centre gauche; il a retiré sa signature; il en a même appelé à son groupe, et le groupe a eu sa délibération grammaticale et politique sur le texte primitif et le texte nouveau du manifeste. Dieu nous garde de croire qu'il y eût là aucun sophiste byzantin! Les sénateurs du centre gauche, personne ne l'ignore, n'ont ni le goût ni l'habitude des arguties; ils ne subtilisent tout au plus que dans la peur. Il est toutefois certain que la délibération n'a servi qu'à parler. On a péroré véhémentement contre ces radicaux que les modérés encouragent par leur faiblesse; beaucoup moins contre ces modérés eux-mêmes. Finalement, on n'a rien décidé, si ce n'est que chacun sera personnellement libre de signer ou de ne pas signer. Voilà l'incident. Selon toute vraisemblance, ce manifeste fameux qui devait être pour les électeurs une déclaration de principes si instructive, ne sera plus qu'une pièce de rhétorique insignifiante, ou bien les signataires manqueront. Quant à la leçon, elle est

claire : les républicains sont impuissants à se composer ensemble un programme de gouvernement, et, dans le règne de la république discordante et hurlante qui attend ses nouveaux députés, ce sont les radicaux qui menacent d'être les maîtres; déjà, de jour en jour, ils sentent davantage leur force et ils élèvent plus haut leur espérance...

Les républicains nous ont pourtant donné, pendant cette période, un témoignage positif de concorde et d'union. C'était pour le budget, ou plutôt contre le budget. Il fallait le bâcler. L'intérêt de leur parti leur commandait d'abréger un examen si préjudiciable à leur politique. En outre, ils avaient hâte de vaquer à leurs soins électoraux. Ils se sont donc coalisés pour l'assurer, cette expédition rapide du budget; ils se sont concertés, soit pour se taire, soit pour contraindre au silence leurs contradicteurs. La discussion du budget n'a été réellement qu'une sorte d'escamotage des chiffres formidables qu'il contient. Nul doute qu'au Sénat du moins, elle ne soit régulière et sérieuse. On annonce déjà que, pour ce débat et le vote du budget, le gouvernement ne laisserait au Sénat que l'espace de trois séances. M. Brisson voudrait congédier le 1^{er} août sénateurs et députés. Si le Sénat n'a pas entièrement perdu le souci de sa dignité, s'il veut préserver un peu son crédit, il ne prêtera pas l'oreille à ce vœu de M. Brisson; il maintiendra sa liberté. Mais, si fugitive qu'ait été la discussion du budget au Palais-Bourbon, M. Germain, protégé il est vrai par son républicanisme autant que par sa réputation de financier, a eu le temps d'apporter aux électeurs, du haut de la tribune, un aveu que M. Jules Roche a vainement essayé d'infirmer : c'est que la République dépense annuellement une somme supérieure de 600 millions à son revenu et qu'elle dissimule ce déficit annuel par autant d'emprunts qu'elle a de caisses, ici spécialement pour les chemins vicinaux, là pour les chemins de fer ou pour les garanties des chemins de fer, ailleurs pour les écoles et les lycées, etc. M. Blavier et M. Fresneau ont sagement corroboré l'assertion de M. Germain, en montrant au Sénat quel argent la République a follement jeté dans deux de ces caisses, celle des chemins vicinaux et celle des écoles et des lycées. Il y a encore un aveu qui serait également à inscrire sur le bulletin des électeurs; il a échappé à un complice de M. Jules Ferry, à M. Rouvier. La guerre du Tonkin a coûté 470 millions, a dit M. Rouvier à la Chambre, en prétendant réduire le total qu'on lui alléguait. Or il n'a été accordé par le Parlement que 266 298 742 francs. Où M. Tirard a-t-il pris les 191 501 258 fr. dont M. Rouvier nous confesse la dépense? De quel droit les a-t-on employés à cette expédition, sans l'autorisation du Parle-

ment? Comment en justifiera-t-on l'emploi occulte? Et cette révélation, jointe au calcul des frais nécessaires pour réparer les vaisseaux qui reviennent délabrés de la mer de Chine et pour remplacer les munitions dont on a dégarni nos arsenaux, ne permet-elle pas de supputer une dépense de plus de 600 millions?

Elle n'est pas heureuse en ce moment même, la politique coloniale de la République, cette politique dont M. Rouvier nous a dépeint avec tant d'ingénuité les entraînements et les égarements. Pendant qu'on a une révolte à comprimer dans le Sénégal, on demande une nouvelle douzaine de millions pour mener à bonne fin cette interminable expédition de Madagascar qu'on ne peut ni pousser plus loin ni borner aux points occupés; et, pendant que le général de Courcy achève d'établir, soit à Hué, soit aux portes de Hué, les troupes qui sont venues le secourir, on l'appelle dans le Delta où les Pavillons-Noirs redescendent. D'un autre côté, nous apprenons que l'insurrection du Cambodge continue. Le général Campenon et M. de Freycinet, malgré la franchise que l'un affecte si brutalement et l'autre si doucereusement, n'informent guère le public de ce qui se passe au Tonkin, ni dans l'Annam. Il en ressent une certaine inquiétude; il se laisse difficilement rassurer par ces dépêches du général de Courcy un peu suspectes de hablerie aux yeux de quelques bons juges. « L'or en barre » que le général de Courcy annonce avoir trouvé dans le trésor de la cour, à Hué, peut légèrement consoler du déficit du budget M. Tirard et M. Sadi-Carnot. Mais cet « or en barre » n'a pas suffi à consoler le public des pertes que la France a subies là-bas. Le Sénat lui-même devait être moins satisfait qu'il ne voulait le paraître, quand il a ratifié, à son tour, le traité de Tien-Tsin. Il a mis à cette approbation une docilité fiévreuse. A peine a-t-il supporté les critiques si fortes, si justes, de M. Buffet et de M. Chesnelong. Nos sénateurs républicains auraient bien voulu n'entendre que l'apologie présentée tour à tour par M. l'amiral Peyron et M. Tirard. Mais quelle apologie! Le souvenir du Tonkin tourmente les coupables auteurs de cette expédition. Malgré eux, ils aperçoivent le détriment qu'elle cause à la France, dans l'état actuel de l'Europe; ils sentent le tort qu'ils ont fait à la République et surtout celui qu'ils se sont fait à eux-mêmes. De là le soin ingénieux avec lequel ils s'évertuent à détourner sur d'autres têtes la responsabilité de leur faute. Mais quoi! imputer à M. le duc de Broglie le commencement de cette sanglante erreur; l'accuser d'avoir impliqué la République dans cette guerre du Tonkin, dans cette guerre de Chine, c'était presque ridicule. Cependant, dans le pays et au temps où nous sommes, il n'est plus de mensonge qu'un homme d'État puisse dédaigner, sinon pour lui-même,

du moins pour sa cause, pour son parti. M. le duc de Broglie a eu raison de répondre à ses accusateurs, quelque sottise que fût l'accusation en face de l'histoire.

« Je voudrais, a dit M. le duc de Broglie dans une lettre adressée à M. Buffet, je voudrais que l'honorable M. Tirard, qui nous accuse, prit la peine de me dire quelle disposition du traité de 1874 obligeait le ministère de M. de Freycinet à envoyer au Tonkin le commandant Rivière, avec une poignée d'hommes pour toute défense, et à l'y abandonner sans secours pendant de longs mois, de manière à le livrer au même sort que le lieutenant Garnier, avec cette différence que l'un a péri pour avoir dépassé ses instructions, tandis que l'autre a succombé pour avoir fidèlement exécuté les siennes ! Il serait curieux qu'il me dît encore quelle disposition du traité de 1874 obligeait son collègue M. Challemel-Lacour à révoquer par le télégraphe notre ministre en Chine, M. Bourée (le même que M. de Freycinet s'empresse de replacer aujourd'hui), pour le punir d'avoir averti qu'une expédition au Tonkin pouvait susciter de la part de la Chine une résistance dont la chance devait être prévue et dont la force ne devait pas être négligée. Pousserait-il bien enfin l'obligeance jusqu'à me montrer quelle disposition du traité de 1874 a inspiré, à lui ou à ses collègues, au moment où ils décidaient l'expédition, la confiance de n'y consacrer que la moitié de l'effectif déclaré par M. l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, nécessaire pour la mener à fin ? Sont-ce les auteurs du traité de 1874 qui ont fait naître dans l'esprit de M. Jules Ferry la pensée grotesque de préposer à une expédition militaire un commissaire civil, médecin de sa profession, et qui, dès le premier essai qu'on a fait de sa compétence, a dû se hâter de rentrer dans l'obscurité d'où il n'aurait jamais dû sortir ? Est-ce le texte du traité de 1874 qui a engagé le même M. Jules Ferry à en conclure un nouveau à Tien-Tsin avec une telle hâte, un tel oubli des précautions diplomatiques les plus élémentaires, qu'il a semblé, en vérité, préparer lui-même de sa propre main le piège où nos soldats sont tombés à Bac-Lé ? Quelqu'un des auteurs du traité de 1874 était-il derrière lui, à la tribune, pour lui souffler cette absurde exigence d'une indemnité de 250 millions, unique cause du renouvellement d'une guerre qui a duré toute une année et nous en a coûté à nous près du double ? Est-ce aux auteurs du traité de 1874 qu'étaient adressées ces réclamations énergiques de l'amiral Courbet dont l'écho terrible sort aujourd'hui du fond de sa tombe ? Est-ce nous qui y sommes restés sourds et qui avons envoyé, malgré les avis de ce chef à jamais regrettable, notre escadre pourrir et nos braves marins consumer leurs forces et leur vie dans les parages meur-

triers de Formose? Enfin, quand M. Jules Ferry a eu déclaré lui-même à la commission de la Chambre des députés que la marche sur Lang-Son était déconseillée par tous les hommes compétents et que son ministre de la guerre refusait de s'y associer, est-ce nous qui l'avons fait subitement changer d'avis et qui l'avons décidé à courir la chance d'une défaite presque certaine, dans l'unique espérance de masquer par un peu de gloire une reculade diplomatique? En vérité, mon cher ami, loin de décliner notre part de responsabilité dans cette suite d'événements, nous consentons très volontiers à la prendre, à la condition que nos contradicteurs acceptent d'aussi bon cœur celle qui leur appartient. A nous donc la responsabilité de la signature du traité et des trois années qui l'ont suivi, et qui n'ont coûté à la France ni un jour de souci, ni un homme, ni un écu. A eux la responsabilité de la mort de Rivière, de la révocation de M. Bourée, du défi étourdiment jeté à la Chine, du désastre de Bac-Lé, du blocus insensé de Kélung, de la déroute de Lang-Son et des centaines de millions ajoutés à la dette qui grève l'avenir de nos finances. Chacun, ayant ainsi ce qui lui revient, se présentera avec sa charge devant la justice du pays. »

L'autre jour, un vaillant orateur qui parcourt la France depuis cinq mois et qui apporte partout à la cause des grands intérêts qu'il défend le secours d'une éloquence dont rien ne semble épuiser la verve ni fatiguer la facilité, M. Estancelin évoquait devant la République, à Tours, le spectre de Courbet. Ah! ce spectre peut, lui aussi, se présenter, selon le mot de M. le duc de Broglie, « devant la justice du pays! » Déjà, ils s'en prennent à ce mort, les apologistes de M. Jules Ferry, les Ranc et les autres. Ils voudraient bien, sinon lui arracher du front les lauriers qui le ceignent, du moins rabaisser sa stature. Voilà qu'ils l'incriminent, qu'ils contestent la noblesse de son âme, qu'ils osent douter de son patriotisme et qu'ils lui reprochent comme les cris d'une envie dévorante les plaintes qu'il a poussées contre eux, contre leurs fautes criminelles. Vengeons-le de leur iniquité. Rappelons-leur, rappelons-nous que Courbet n'a pas moins de titres devant l'honneur de la France que devant sa justice. La France lui a dû la première consolation qu'ait reçue, depuis 1870, sa vieille gloire en deuil. Protégeons donc de tous les égards de notre admiration sa mémoire attaquée par les satellites de M. Jules Ferry : c'est un devoir de reconnaissance. Tant pis pour la République, si elle abandonne et si elle insulte sur son cercueil le seul soldat qui ait relevé notre drapeau, après tant de défaites! Au moins empêchons qu'on ne puisse confondre la France avec la République. Montrons à l'étranger que nous sommes un peuple capable encore de sentir

ce vif et pur frémissement de la fierté nationale qui reconquiert ses droits; un peuple encore capable d'avoir des héros, parce qu'il continue fidèlement à les aimer et à les célébrer. On vient d'imprimer les lettres de Courbet; répandons-les par milliers autour de nous. On va lui dresser une statue dans sa cité natale; souscrivons-y en foule. On ramènera bientôt ses restes en France. Eh bien! que de Toulon à Paris, à Abbeville, tous les vrais Français accourent sur son passage pour s'incliner et pour lui faire, dans ses funérailles, l'escorte qu'ils lui auraient faite, si le vainqueur de Son-Tay et de Fou-Tchéou avait pu passer vivant, au milieu de nos acclamations, par ces routes où, hélas! la trace des vainqueurs de Sedan et du Mans n'est pas encore effacée!...

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LE BILAN DE LA RÉPUBLIQUE¹

II

LA JUSTICE ET LA LIBERTÉ

I. — *Les tribunaux exceptionnels.*

Si, durant quelques années, des hommes, en trop grand nombre, indifférents aux intérêts religieux, ont pu, sans en être touchés, assister au spectacle prolongé et toujours renaissant des atteintes portées à la liberté des catholiques, ils doivent comprendre aujourd'hui quelle solidarité unit toutes les libertés entre elles, et comment la première de toutes, la liberté religieuse, impunément violée, les autres se trouvent aussitôt en péril : le fleuve a été empoisonné à sa source.

M. Gambetta, voulant *inaugurer sa politique*, ne s'y était pas mépris ; c'est la religion qu'il devait frapper d'abord pour avoir plus aisément raison ensuite des principes de droit, de justice et de liberté qui auraient fait obstacle à sa domination et à celle des républicains qu'il traînait à sa suite. A ces principes qui l'auraient gêné, il voulait substituer un principe nouveau, celui sur lequel la république, chez nous, repose, celui de la toute-puissance des majorités politiques. « J'ai toujours aimé, disait Burke mourant, la liberté des autres » ; la république expirante pourra se rendre un témoignage tout contraire. Pour elle, les minorités sont sans droits. Quand ils étaient dans l'opposition, nos gouvernants ont revendiqué ces droits ; devenus les maîtres, ils veulent la liberté pour eux seuls de tout entreprendre, de tout oser, de tout faire. « Demander la liberté pour soi, leur disait un jour M. Laboulaye, et la refuser aux autres, c'est la définition du despotisme ; il n'y a rien de plus libre qu'un despote, mais il l'est lui seul ! » C'est le despotisme, en effet, que la république a rétabli chez nous, et ce despotisme est d'autant plus lourd qu'il n'est pas exercé par un seul homme, mais par une myriade de tyrans, répartis partout, envieux et affamés souvent, agissant sans scrupules, et ardents à satisfaire leurs passions et leurs appétits.

Les républicains ont fait l'essai de leurs forces contre la religion ; la sottise populaire leur a permis de tout oser, elle a cru que les

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1885.

« cléricaux » seuls seraient atteints; elle n'a pas senti, dès le premier jour et quand la résistance devait se produire pour être efficace, que, le droit des catholiques méconnu (et pourtant ils ne sont pas, eux, la minorité dans le pays, s'ils sont en minorité à la Chambre), tous les autres droits le seraient aussitôt, et que l'arbitraire, toléré sur un point, s'étendrait ensuite à tout. On en peut juger désormais : toutes les garanties qui protégeaient autrefois les citoyens vont disparaître; la magistrature, avec son indépendance, l'administration, avec ses traditions, le gouvernement parlementaire, avec son contrôle et sa responsabilité, la famille elle-même, ce dernier asile des mœurs, tout sera bouleversé, détruit, et, à la ruine de tous les grands intérêts moraux, les intérêts matériels eux-mêmes ne survivront pas. Tous ces résultats sont la conséquence fatale de la guerre faite à Dieu, que le pays a tolérée.

Les républicains n'auraient-ils pas, au début, médité toutes les conséquences de leur entreprise, et se seraient-ils abandonnés, les uns, comme nous l'avons dit, au désir immédiat de se ménager un moyen de gouvernement en excitant contre les « cléricaux » les passions antisociales qui pouvaient les compromettre, les autres à l'entraînement de ces haines irréfléchies, de ces rancunes qui animent la démocratie et ses adeptes les plus grossiers, toujours est-il qu'ils devaient, en poursuivant leur campagne, être fatalement entraînés à commettre plus d'abus qu'ils n'en avaient peut-être rêvés au départ; l'habitude est venue pour eux de briser les obstacles par la ruse ou par la force, de recourir à l'arbitraire, et de ne plus distinguer entre les moyens ceux qui sont légaux, ceux qui sont de légalité douteuse et ceux qui sont abominables. Ils ne voient plus que le but; ils ont le gouvernement, et, dédaigneux des procédés, ils veulent être les maîtres!

La république n'était pas encore en possession de toutes ses forces, elle n'avait ni la majorité dans le Sénat, ni M. Grévy à la tête de l'État, quand, disposant seulement de la Chambre des députés, elle a montré le souci qu'elle avait des principes de justice : la majorité expulsait la minorité, par une série d'invalidations dont les scandales n'ont pas besoin d'être rappelés, le souvenir n'en peut être perdu ¹.

¹ Le Sénat de 1885 se montre digne de la Chambre, et l'élection de l'Eure lui a fourni l'occasion de témoigner de son respect pour la justice : les candidats républicains l'ont emporté contre le duc de Broglie à une infime majorité (l'un d'eux l'emporte à une voix seulement), et il semble que la nomination de neuf délégués a été irrégulière; le Conseil d'État est saisi, et s'il juge que cette nomination est en effet entachée d'irrégularité, l'élection des sénateurs devra par suite être annulée. Mais, la veille du

Dans le même temps, M. Gambetta, pour contraindre le maréchal à se démettre, faisait déposer contre ses ministres une demande de mise en accusation; une commission, présidée par M. Albert Grévy, était nommée et concluait à des poursuites, quand le maréchal, pour les motifs que nous avons exposés au début, se retira. M. Gambetta, désormais satisfait, semble disposé à laisser de côté la demande de mise en accusation; mais la commission et son rapporteur, M. Brisson, sont partis, et leurs rancunes sont plus tenaces que celles de M. Gambetta.

C'est le moment, d'ailleurs, où la république « commence ». Que vont-ils donc faire pour affirmer leur toute-puissance?

Si la Chambre met en accusation les ministres du seize mai, ceux-ci seront renvoyés, ainsi le prescrit la loi constitutionnelle, devant le Sénat transformé en haute cour de justice, et le Sénat acquittera, car les ministres du maréchal ont bien pu donner leur concours à des actes de gouvernement plus ou moins opportuns, mais ces actes étaient légaux, et aucun doute n'est possible sur ce point pour quiconque n'est pas aveuglé par ses haines. Or un acquittement, ce sera pour la Chambre et pour la république qui, vient de naître un échec fâcheux. Cependant abandonner l'accusation après tout le bruit qu'on a mené, c'est faire aveu de passion et de légèreté. Mais accuser et juger en même temps, ce serait violer toutes les règles du droit, ce serait commettre un excès de pouvoir. Eh bien, la Chambre violera ces règles, elle s'attribuera un pouvoir que la constitution lui dénie; ainsi elle inaugurerà comme il convient le régime républicain.

Elle vote donc, d'abord, que les ministres ne seront pas mis en accusation, puisque le Sénat, dans ce cas, devrait être saisi, et que les accusés seraient admis à se défendre; puis ces ministres qu'elle n'ose pas accuser, elle les juge, et, de son autorité propre, sans les entendre, elle prononce contre eux la *flétrissure*, et elle ordonne, pénalité qu'elle crée pour la circonstance, que cet arrêt de flétrissure sera affiché dans toutes les communes de France. Ainsi les ministres du seize mai sont dénoncés au pays comme coupables d'illégalité, par qui? Par les hommes du quatre septembre!

Après que la Chambre a donné cet exemple, le ministère républicain n'a plus qu'à suivre, et il ne restera pas en arrière.

La loi qui met, par les nouveaux conseils de l'instruction, l'enseignement privé aux mains de l'Université vient d'être votée; mais un recours reste ouvert aux instituteurs libres devant le

jour où le Conseil doit statuer, le Sénat s'empresse de valider les élections républicaines de l'Eure; il ne faut pas que la justice intervienne, alors même que ce serait celle du Conseil d'État!

Conseil d'État, et ce Conseil, dont les membres ont été nommés, pour la plupart, par l'Assemblée nationale, pourrait appliquer les lois avec moins de complaisance et plus d'équité que les conseils académiques. Il importe donc de frapper le Conseil d'État, et M. Le Royer, garde des sceaux, est aussitôt chargé de la besogne. Le Conseil est dissous; quelques-uns de ses membres, dont les lumières seraient indispensables, sont épargnés par le ministre, et d'autres, par un dernier sentiment de respect pour leurs anciens services, sont admis à la retraite; mais tous considèrent ces faveurs comme un outrage; ceux qui ont été maintenus se démettent, les autres, à qui la retraite était offerte, demandent à être révoqués. Le Conseil est ainsi renouvelé en entier, et un tribunal nouveau est spécialement composé à la veille du jour où il aura à juger ¹!

Pour que nul ne se méprenne au surplus sur les dispositions du nouveau Conseil, il inaugure son entrée en fonctions par un décret qui est contraire à une loi ². La loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur avait institué des jurys mixtes devant lesquels des étudiants pouvaient passer leurs examens, et les grades qu'ils obtenaient à la suite de ces examens avaient la même valeur et produisaient les mêmes effets que ceux concédés après épreuves subies devant les facultés de l'État; cette loi venait d'être modifiée par la loi de 1879, qui supprimait pour l'avenir les jurys mixtes, mais, bien entendu, la loi nouvelle ne pouvait avoir d'effet rétroactif, et les jeunes gens pourvus de diplômes obtenus sous l'empire de la loi de 1875 gardaient tous les droits qui y étaient attachés, notamment, quand ces diplômes étaient ceux de licenciés, le droit de se présenter au concours de l'auditorat au Conseil d'État. Mais, par son décret du 14 août 1879, ce Conseil décide que les diplômes décernés de 1875 à 1879 par les jurys mixtes, diplômes que la loi proclame suffisants et réguliers, ne vaudront rien pour lui!

Les citoyens peuvent voir dès lors ce qu'ils ont à attendre de la justice administrative. Toutefois, si elle doit bien juger, elle le fera parfois avec une sage lenteur; sa célérité dépendra de la qualité des justiciables. Ainsi les conservateurs seront exposés à subir des retards indéfinis. M. Hendlé, préfet, en a fait l'aveu, et il s'est même vanté publiquement d'avoir menacé le directeur d'une grande compagnie industrielle, trop peu républicain, d'arrêter net l'expédition de ses affaires contentieuses devant le conseil de préfecture. Cet acte aurait autrefois constitué le délit dit de déni

¹ Voy. interpellation de M. Baragnon devant le Sénat (22 juillet 1879).

² Voyez interpellation de M. Henry Fournier devant le Sénat (22 avril 1880).

de justice; la république, comme Sganarelle, a changé tout cela.

Cependant, il y a des justiciables à qui la promesse formelle a été donnée, de la tribune du Sénat, par un premier ministre, M. de Freycinet, quand les décrets du 29 mars reçurent leur exécution, qu'ils pourraient soumettre leurs griefs aux tribunaux; les religieux, chassés de leurs maisons par la force, ne songèrent donc qu'à saisir la justice. Les lois, en vertu desquelles les décrets avaient été publiés et les expulsions commises, étaient-elles toujours en vigueur? Le ministère le prétendait; tous les jurisconsultes de France avaient affirmé le contraire; le seul moyen, dans un pays libre, de résoudre le différend, c'était d'appeler les tribunaux ordinaires à statuer, puisque des questions de liberté individuelle et de propriété étaient en jeu.

Les religieux introduisent donc des instances, et la justice prononce : elle déclare que les religieux sont recevables dans leurs plaintes. Ainsi, les « lois existantes » n'existaient plus, et les décrets ont violé le droit? C'est ce que vont décider sans doute les tribunaux quand ils statueront sur le fond.

On devine la fureur des sectaires et l'embarras des ministres. Peuvent-ils souffrir que, sous la république, on mette au-dessus des décrets la loi, et que la magistrature française applique cette loi? Comme on a brisé le Conseil d'État, il faudra briser la magistrature. Mais en attendant il faut, dès aujourd'hui, fermer la bouche aux juges; le tribunal des conflits en peut fournir le moyen, et l'administration s'adresse à lui pour qu'il dessaisisse les tribunaux des procès engagés.

Notre législation a créé deux ordres de juridiction : la juridiction administrative, juridiction exceptionnelle et qui ne peut être saisie que de questions spécialement indiquées par la loi; la juridiction civile, dite justice ordinaire, qui connaît de toutes les questions en général, sauf de celles expressément déferées à des tribunaux exceptionnels, et qui doit notamment prononcer toutes les fois que la propriété, la liberté des citoyens, sont en cause. Mais parfois, dans des questions complexes, il peut être difficile de discerner laquelle des deux juridictions est compétente, et il est nécessaire de recourir à un tribunal supérieur, qui videra la question de compétence et dessaisira celle des deux juridictions qui prétend à tort retenir l'affaire. Ce tribunal supérieur, c'est le tribunal des conflits. Il est rarement réuni, car la jurisprudence a tracé déjà des règles bien connues et respectées de toutes les juridictions, mais il existe, et il s'assemble quand les circonstances l'exigent. Comme il est appelé à trancher des questions de compétence entre les tribunaux civils et les tribunaux administratifs, la

loi le forme, par égales portions, de magistrats de l'ordre administratif et de magistrats de l'ordre judiciaire; ces magistrats sont empruntés à nos juridictions les plus élevées, à la Cour de cassation et au Conseil d'État. La loi lui donne enfin pour président le chef même de la justice, le garde des sceaux. Mais ce ministre, qui est parfois un homme exclusivement politique, use très rarement de son droit à la présidence, et c'est un vice-président, élu parmi les membres du tribunal, qui dirige presque toujours les débats. Toutefois, le garde des sceaux, nous le reconnaissons, peut présider; c'est qu'en réalité la question de compétence soumise au tribunal des conflits étant d'ordinaire étrangère à la politique, si le ministre a personnellement des aptitudes et des connaissances juridiques, sa présence ne peut que rehausser la solennité de l'audience et donner à l'arrêt qui interviendra une autorité plus grande. Mais que le tribunal, par la question qui lui est posée, soit appelé à se prononcer, plus ou moins directement, sur la régularité d'un acte du ministre de la justice lui-même, et l'on comprend que le plus vulgaire sentiment des convenances et de l'équité commande alors à ce ministre de ne point siéger.

Chaque jour, devant les tribunaux, à l'appel d'une affaire, nous voyons un magistrat quitter son siège pour ne pas participer au jugement : il est parent, allié, ou simplement ami de l'une des parties en cause; il a un intérêt dans l'affaire, ou dans quelque autre offrant une certaine analogie avec l'affaire appelée. Si sa parenté avec l'un des plaideurs est proche, si son intérêt est constant, les parties auraient pu le récuser; il se récuse lui-même, et très souvent il le fait, nous le répétons, dans nombre de cas où la loi ne permettrait pas aux parties de le demander. Sa conscience lui impose cette réserve. Pas plus que la femme de César, la justice ne doit être soupçonnée.

Or ce qui se passe journallement devant les cours et les tribunaux ordinaires se doit faire aussi devant toutes les juridictions, à plus forte raison devant ce tribunal supérieur qui s'appelle le tribunal des conflits. Mais le législateur a naturellement conçu de celui qui a l'honneur d'être le chef de la justice en France, du garde des sceaux, président de droit du tribunal des conflits, une idée si haute, qu'il a négligé de réserver aux parties intéressées le droit de récusation contre lui; c'est ainsi qu'à Rome, on n'avait pas voulu d'abord édicter de peine contre le parricide; comme il y a des crimes dont le législateur refuse d'admettre la possibilité, il y a des audaces qu'il ne peut supposer, et, se refusant à croire qu'un garde des sceaux, si quelque acte signé de lui était déféré au tribunal des conflits, aurait le courage de présider ce tribunal, la loi n'a pas rap-

pelé ici que tout magistrat peut être récusé s'il est partie en cause.

C'est que le législateur n'avait pu soupçonner qu'un jour le chef de la justice en France serait M. Cazot.

M. Cazot se rendit donc au tribunal, qui était partagé, dit-on ; il le présida, et le départagea. Il jugea qu'il avait eu raison, lui, M. Cazot, de signer les décrets, que ses actes étaient bons, et qu'il ne convenait pas que les tribunaux civils pussent dire le contraire, pourquoi tout recours à la justice ordinaire devait être interdit.

Ainsi se terminèrent les conflits, mais non sans protestations du tribunal lui-même dont plusieurs membres donnèrent leur démission, et des avocats dont quelques-uns refusèrent de plaider devant M. Cazot.

Et pendant que ces choses se passent, les enfants lisent, dans les écoles obligatoires, cette phrase du Manuel de M. Paul Bert : « Nous vivons dans un temps heureux où la justice règne ! »

II. — *La justice ordinaire.*

Le péril le plus pressant est écarté ; le tribunal des conflits a interdit aux victimes des décrets l'entrée des tribunaux. Mais il importe de se prémunir pour l'avenir : la magistrature pourrait, en d'autres circonstances, entraver encore l'arbitraire des républicains et les rappeler au respect des lois. Il y a d'ailleurs contre elle de vieilles rancunes qui ne sont pas éteintes parmi nos législateurs actuels dont plusieurs ont comparu autrefois devant elle, et, devenus les plus forts, ils éprouvent le besoin de se venger ; nombreux enfin sont les électeurs¹ qui demandent la récompense

¹ « L'histoire de la loi sur la magistrature, écrit M. Schérer (*la Démocratie en France*, Librairie Nouvelle, 1883), n'a pas été autre chose que l'histoire d'une lutte entre les intérêts électoraux et ceux de la chose publique. Et cela, de l'aveu des coupables eux-mêmes ; personne n'a songé à déguiser ni à excuser sa conduite. L'affaire, en outre, a eu ceci de piquant qu'elle a mis l'une des passions de la démocratie aux prises avec les soucis de la réélection et que c'est la réélection qui l'a emporté. La Chambre des députés désirait ardemment opérer une épuration en masse dans la magistrature. Le gouvernement avait cru que le moyen le plus spécieux de concilier la mise à la retraite des magistrats suspects avec le principe tutélaire de l'inamovibilité était de supprimer un certain nombre de ces cours et de ces tribunaux dont la multiplicité est hors de proportion avec les besoins de la justice. Ceux qui s'étaient arrêtés à une idée si simple avaient oublié qu'ils auraient affaire à des députés d'arrondissement, et que ces députés renverseraient plutôt dix gouvernements que de subordonner au bien public leurs considérations d'avantage local et d'intérêt personnel. L'opposition confessa si naïvement l'impudeur de son égoïsme qu'il fallut renoncer au projet. Il y eut un moment où, en désespoir de cause, et ne voulant ni de l'inamovibilité, contre laquelle protes-

de leurs services, et ambitionnent des sièges de juges ou de conseillers, qui leur seront d'autant plus agréables qu'on augmentera le traitement qui y était attaché.

La magistrature doit donc être renouvelée, et, faute de pouvoir donner les motifs vrais du bouleversement projeté, voici le prétexte qui est imaginé : des réformes sont depuis longtemps jugées nécessaires dans notre organisation judiciaire ; l'Assemblée nationale elle-même, assemblée conservatrice, a reconnu cette nécessité. Depuis 1871, plusieurs propositions ont vu le jour ; après celle de M. Arago, ce furent celles de MM. Botticau et Delsol, puis de M. de Peyramont, de M. Bérenger, de M. Vente, de M. Jules Favre, de M. Dufaure. Ainsi, non seulement des républicains, mais des « réactionnaires » ont voulu des réformes. La Chambre républicaine de 1879 ne fera donc que suivre la voie tracée, et les projets de « réforme judiciaire » aussitôt se succèdent. Voici ceux de MM. Boyssset, Floquet, Clémenceau, Madier de Montjau ; puis M. Brisson, M. Mir, M. Varambon, apportent chacun le leur. Aux propositions dues à l'initiative parlementaire, les ministres de la justice, au fur et à mesure qu'ils entrent aux affaires, en ajoutent de nouvelles : nous voyons successivement défilier, après le projet de M. Dufaure, ceux de MM. Le Royer, Cazot, Humbert, etc. Cependant, une différence assez profonde existe généralement entre les projets ministériels et les propositions des députés. Les premiers gardent d'ordinaire les apparences d'une « réforme » ; ils s'inspirent plus ou moins de la pensée qui animait l'Assemblée nationale ; ils se préoccupent du recrutement, de l'avancement, du nombre des tribunaux, de leur compétence, de la procédure et des frais de justice. Des dispositions transitoires, il est vrai, sont inscrites dans quelques projets ministériels pour procurer aux appétits des républicains quelques satisfactions. Mais les propositions des députés ont surtout pour but de remplacer les magistrats actuels par des électeurs influents, et c'est au principe de l'inamovibilité que ces députés s'attaquent, les uns s'inspirant de la tradition révolutionnaire, pour soumettre les juges à l'élection du peuple, les autres pour réclamer purement et simplement une investiture nouvelle, c'est-à-dire pour arracher les

taient des griefs trop souvent personnels, ni des réformes qui auraient exigé des sacrifices, la Chambre se laissa entraîner jusqu'au régime de l'élection des juges. Tout était bon à la majorité, pourvu qu'on ne touchât point à une organisation qui était précisément le vice à corriger, mais dont l'amélioration eût fait tort à des positions électorales. Je ne sais rien, en vérité, de plus décourageant pour un homme qui aime son pays que le spectacle donné en cette occasion par les représentants de la France. »

anciens magistrats de leurs sièges et y mettre leurs créatures.

L'inamovibilité de la magistrature date de loin; elle remonte à une ordonnance de Louis XI, du 21 octobre 1467¹; depuis ce temps, la royauté a bien, de temps à autre, par un acte d'autorité, frappé individuellement certains membres des parlements, mais ces mesures violentes, prises en des jours de luttes, ont cessé peu à peu pour ne plus laisser place qu'à des mesures en quelque sorte disciplinaires, appliquées avec modération et pour certains cas déterminés. La vénalité des charges de judicature, bientôt acceptée, a créé d'ailleurs un titre à l'inamovibilité, dont le pouvoir était forcé de tenir compte. Mais il n'en était pas de même pour les justices seigneuriales, et les publicistes du dix-huitième siècle, ne distinguant pas entre ces justices imparfaites et la grande justice ordinaire, ont, par leurs attaques trop généralisées, entraîné la Constituante à les frapper toutes ensemble, et à détruire cette inamovibilité que les cahiers pourtant réclamaient généralement. Les douloureuses expériences subies depuis, avec la magistrature électorale de la Révolution et avec la magistrature dépendante du premier empire, avaient éclairé les esprits; on sentait le besoin d'avoir des juges indépendants aussi bien des passions d'en bas que du despotisme d'en haut, et le principe de l'inamovibilité fut inscrit dans la Charte de 1814, « principe, disait Royer-Collard, qui consacre la Charte bien plus que la Charte ne le consacre, parce qu'il est antérieur et supérieur à toutes les formes et à toutes les règles de gouvernement, qu'il surpasse en importance,... principe absolu, qu'on ne modifie point sans le détruire, et qui périclète tout entier dans la moindre restriction,... principe auquel tend toute société qui ne l'a pas encore obtenu, et qu'aucune société ne perd, après l'avoir possédé, si elle n'est déjà tombée dans l'esclavage; principe enfin, qu'on a toujours vu, qu'on verra toujours menacé par la tyrannie naissante, et anéanti par la tyrannie toute-puissante². »

¹ Voy. *L'inamovibilité de la magistrature dans l'ancienne France*, par M. Albert Desjardins, dans *la France judiciaire*. Voy. aussi l'excellent livre de M. Georges Picot : *la Réforme judiciaire en France*. Hachette, 1881.

² Dans ce même discours du 30 novembre 1815, Royer-Collard avait exposé en ces termes saisissants le rôle de l'inamovibilité : « Lorsque le pouvoir, disait-il, chargé d'instituer le juge au nom de la société, appelle un citoyen à cette éminente fonction, il lui dit : « Organe de la loi, soyez impassible comme elle. Toutes les passions frémiront autour de vous; qu'elles ne troublent jamais votre âme. Si mes propres erreurs, si les influences qui m'assiègent et dont il m'est si malaisé de me garantir entièrement m'arrachent des commandements injustes, désobéissez à ces commandements; résistez à mes séductions; résistez à mes menaces. « Quand vous monterez au tribunal, qu'au fond de votre cœur il ne vous

Toutes nos constitutions, depuis, ont consacré à nouveau cette garantie de l'indépendance des juges. « L'existence d'une magistrature indépendante, disait encore à la Chambre M. Ribot, c'est une liberté publique! » La sécurité assurée aux juges par la possession viagère de leurs sièges les met à l'abri de toute crainte vis-à-vis des pouvoirs politiques qui se peuvent succéder dans les sens les plus contraires, et leur crée, vis-à-vis de ces pouvoirs, une situation désintéressée qui garantit aux justiciables l'impartialité de leurs sentences; les juges n'ont plus à se préoccuper pour eux-mêmes des conséquences de leurs décisions, et ils peuvent appliquer la loi, qui demeure au-dessus des luttes des partis, et dont ils deviennent les interprètes et les servants impassibles.

Les républicains n'entendaient pas qu'il en fût ainsi désormais, et, avec la « vraie république », il leur fallait une magistrature asservie. Mais la résistance fut vive, proportionnée à l'importance de l'intérêt social mis en cause, et la lutte dura près de quatre ans. Nous n'en retracerons pas toutes les péripéties; rien ne fut plus écœurant d'ailleurs que les discussions auxquelles donnait lieu la prise en considération de chacun des nombreux projets dits de « réforme judiciaire », mais rien aussi ne témoignait plus clairement des passions qui animaient les républicains. Les outrages les plus violents étaient dirigés contre les magistrats, et ces outrages trouvaient des gardes des sceaux indifférents, laissant tout dire, et ne trouvant pas un mot de protestation, si bien qu'un jour, M. Ribot, indigné, adresse à M. Martin-Feuillée cette virulente apostrophe : « Vous êtes le chef de la magistrature, et vous permettez que les magistrats soient outragés à la tribune, traités de forçats et de bandits! Vous n'avez pas l'esprit de gouvernement, et vous avez trahi la vérité! » La presse républicaine, de son côté, ajoute à ces scandales; depuis longtemps elle dirige contre la magistrature les attaques les plus violentes, les injures

« reste ni une crainte ni une espérance; soyez impassible comme la loi. » — Le citoyen répond : « Je ne suis qu'un homme, et ce que vous me demandez est au-dessus de l'humanité. Vous êtes trop fort et je suis trop faible; je succomberai dans cette lutte inégale. Vous méconnaissez les motifs de la résistance que vous me prescrivez aujourd'hui, et vous la punirez. Je ne puis m'élever toujours au-dessus de moi-même, si vous ne me protégez à la fois et contre moi et contre vous. Secourez donc ma faiblesse; affranchissez-moi de la crainte et de l'espérance; promettez que je ne descendrai point du tribunal, à moins que je ne sois convaincu d'avoir trahi les devoirs que vous m'imposez. » — Le pouvoir hésite; c'est la nature du pouvoir de se dessaisir lentement de sa volonté. Éclairé enfin par l'expérience sur ses véritables intérêts, subjugué par la force toujours croissante des choses, il dit au juge : « Vous serez inamovible! »

les plus grossières. La *Lanterne*, dont nous verrons bientôt l'action s'exercer toute-puissante quand il s'agira d'appliquer la loi nouvelle, se distingue particulièrement dans cette campagne de basses invectives, qui constitue pourtant un délit prévu et punissable. Mais les ministres de la justice gardent toujours le même silence et la même tolérance coupables.

Dès 1879, la Chambre a pris en considération un projet qui détruit l'inamovibilité, sans que le garde des sceaux ait eu le courage de protester; en 1880, la Chambre a statué sur le fond et voté la suspension de l'inamovibilité pendant une année. Mais le Sénat, quoiqu'il ait une majorité républicaine, ne semble pas encore disposé à suivre la Chambre; il a nommé une commission qui est hostile au projet, et ce projet restera dans les cartons du Luxembourg. Survient à la chancellerie M. Humbert : il reprend le projet pour partie, et propose de suspendre l'inamovibilité pendant trois mois seulement. La Chambre accepte, mais, en même temps, la droite qui a succombé sur ce point, et qui veut tout au moins soustraire les magistrats futurs à l'action du gouvernement, se joint à la gauche pour ajouter à la loi qu'ils tiendront leur mandat de l'élection : M. Humbert, stupéfait, s'enfuit à Melun sans penser même à donner sa démission. Il est certain, du reste, que le Sénat ferait à ce projet trop complet un accueil non moins froid qu'au premier.

Depuis près de quatre ans, la Chambre échoue dans toutes ses tentatives, et l'on commence à espérer que la magistrature finira par échapper à la tourmente; on l'espère dans le pays, car la magistrature, elle, n'est sortie ni de son calme ni de ses occupations accoutumées, et, sans songer à se défendre, elle continue ses travaux, comme si rien ne l'en pouvait distraire, « et dans quelle situation, dira plus tard, au Sénat, M. Jules Simon, son éloquent défenseur? Quand, depuis trois ans, tous les jours elle est injuriée dans les Chambres! quand elle est tous les jours menacée! quand elle est sur le point d'être décimée! Dans cette incertitude, ayant perdu la sécurité de sa situation, ayant perdu cet ensemble d'honneurs qui lui étaient jusqu'ici rendus spontanément par toutes les consciences, attaquée, menacée, sur le point de périr, elle restait impassible! »

Mais, par contre, les colères sont d'autant plus grandes chez les révolutionnaires, et ils se demandent s'ils ne pourraient pas, après tout, se passer d'une loi pour exécuter leurs desseins; ils s'en sont bien passés pour expulser les congréganistes, et, au rejet de l'article 7 par le Sénat, le gouvernement a répondu par les décrets de mars; les mêmes mesures pourraient être employées vis-à-vis des juges, et la police irait les chasser du prétoire comme elle chassait les religieux de leurs couvents. C'est ce qu'un journal

influent, que M. Gambetta inspire, *la République française*, laisse entendre. Comme autrefois M. de Freycinet suppliait le Sénat de voter l'article 7 « pour éviter des mesures plus graves », le journal de M. Gambetta insinue que si les Chambres ne finissent pas par se mettre d'accord, on pourrait bien user vis-à-vis de la magistrature d'une mesure « infiniment plus radicale » que la suspension momentanée de son inamovibilité; et un autre journal, *la Vérité*, qui devine son confrère, sans l'approuver toutefois, explique la menace : « Si la loi, dit-il, suspendant l'inamovibilité de la magistrature n'est pas votée par les deux Chambres, le gouvernement se passera de loi, et suspendra de son chef l'inamovibilité par mesure de haute police, comme il a expulsé les congrégations... M. Gambetta et la coterie gambettiste sont à présent lancés; rien ne les arrêtera plus dans la voie de l'arbitraire. »

La presse n'est pas seule à faire entendre ces menaces; de la tribune de la Chambre tombent les mêmes appels à la violence. « Vous voulez, a dit M. Varambon aux députés, remplacer des magistrats inamovibles, et *c'est pour cela que vous faites cette loi*; mais où donc avez-vous vu que l'inamovibilité résultât d'une loi actuelle? L'inamovibilité, on l'a appelée un dogme, un principe, une garantie, mais on n'a pas cité l'article de la loi qui paralyse l'action du gouvernement. » Et, aux applaudissements d'une grande partie de la Chambre, M. Varambon donne cette conclusion pratique : « Je vous le demande, si, à l'heure qu'il est, M. le garde des sceaux faisait un décret pour remplacer un magistrat inamovible par un autre, qui est-ce qui s'en plaindrait? »

Pourquoi, en effet, le gouvernement n'agirait-il pas comme avait déjà fait M. Crémieux, au nom du gouvernement de la défense nationale? La république n'est-elle pas, aux mains des républicains, une continuelle dictature, et si l'on dit au pays qu'il est souverain, si l'on a des Chambres et si, parfois, on les consulte, n'est-ce pas uniquement pour garder, à la façon des despotes habiles, les apparences de la liberté? Si les républicains ne pouvaient obtenir une loi les autorisant à remplacer les magistrats actuels par leurs amis et par leurs électeurs, ils étaient donc disposés à s'en passer et à se servir de décrets, quand M. Martin-Feuillée vint leur éviter de recourir à cette extrémité; c'est à lui, en effet, qu'était réservée la gloire de porter à la justice du pays les coups les plus meurtriers et de violer le grand principe de l'inamovibilité, cette garantie constitutionnelle de l'indépendance et, par suite, de l'impartialité des juges. *Constitutionnelle*, disons-nous, malgré M. Varambon : les lois de 1875 sont muettes, il est vrai, sur ce point; mais de même elles le sont sur tous les autres principes de notre droit

public, car elles ne traitent que de l'*organisation des pouvoirs politiques*, et si leur silence sur le surplus devait être interprété en ce sens que les garanties qu'elles ont omis de mentionner ont cessé d'exister, il en faudrait conclure qu'il n'y en a plus aucune aujourd'hui ! Avec l'inamovibilité de la magistrature, la république de 1875 nous aurait encore ravi la liberté de conscience, celle du domicile, le droit d'accession pour tous aux fonctions publiques et l'égalité devant la loi, toutes ces conquêtes, en un mot, des temps modernes et qu'avaient eu soin de consacrer les chartes de 1814, de 1815 et de 1830, comme la constitution de 1848 et celle même de 1852. A voir ce qui se passe, il est vrai qu'on peut dire que toutes ces libertés ont en effet disparu, mais ce n'est pas au silence des lois constitutionnelles de 1875 qu'il le faut attribuer, et il est plus juste de reconnaître que si, en fait, les républicains en ont fait litière, elles subsistent en droit, et que porter atteinte à l'une d'elles, ce sera violer une règle fondamentale de notre droit public.

Les Chambres et le gouvernement l'ont osé cependant, et par là ils ont porté, non plus seulement à notre édifice politique, mais à la société elle-même, un des coups les plus terribles qu'elle pût souffrir. Nous avons subi, dans ces soixante dernières années, des révolutions nombreuses; le pouvoir a changé de forme et de nom bien souvent; les administrations ont été profondément bouleversées; la France a essuyé les plus cruels désastres. Les ressorts essentiels du mécanisme social demeuraient intacts du moins, à l'abri de tous changements, et, après 1830 comme après 1848, 1852 et 1870, la société continuait à subsister sur ses bases fondamentales, ce qui lui avait permis de supporter sans trop de dommage les changements introduits dans les institutions politiques. Mais le coup qui va être frappé n'atteindra plus désormais ces institutions seulement; c'est la base sociale elle-même qui sera ébranlée. Le droit sera privé de ses défenseurs, de ses gardiens; des magistrats indépendants et, par suite, impartiaux ne seront plus chargés d'appliquer la loi, et les passions politiques pourront souffler au travers des prétoires. Il n'y aura plus, dès lors, pour chaque citoyen, quel qu'il soit, aucune sécurité : ses intérêts, sa liberté, sa vie, son honneur, seront aux mains des partis¹ !

¹ Pourquoi, du reste, tant de ressentiments contre les magistrats en fonctions ? Ils sont, pour la plupart, de nomination récente. 16 premiers-présidents, sur 26, ont été nommés depuis 1870; 49 présidents de chambre sur 71; 332 conseillers sur 612; 245 présidents de tribunal sur 373; 90 vice-présidents sur 154; 702 juges sur 1147. Rien que depuis 1879, plus du tiers des inamovibles a été remplacé. La mise à la retraite et la mort ont permis de renouveler ainsi la magistrature dans les plus fortes propor-

C'est là ce que la Chambre a résolu, et M. Martin-Feuillée, plus tenace que ses prédécesseurs, va demander au Sénat d'y consentir. Mais le Sénat retrouvera sans doute l'énergie qui lui a inspiré le rejet de l'article 7, et il ne cédera point aux sollicitations du ministre? Le gouvernement aura recours à des décrets, soit; ce nouvel arbitraire du moins et ces violences répétées pourront éclairer le pays sur la nature du régime qui lui est imposé, et l'indignation publique aura raison à la fin de toutes ces ignominies! Vain espoir; le Sénat a résisté une première fois; il ne peut faire plus...

Tout l'effort de la commission qu'il vient de nommer se bornera à réduire le nombre des victimes: elle limitera le chiffre des inamovibles que le ministre pourra arracher de leurs sièges à 614 au lieu de 857, c'est-à-dire que 614 sièges devant être immédiatement supprimés, le ministre pourra renvoyer non seulement les magistrats qui les occupent, mais tous autres en fonctions, de n'importe quel rang, pourvu que ses exécutions soient restreintes à ce chiffre; un amendement tendant à ne supprimer les sièges qu'au fur et à mesure du décès ou de la mise à la retraite de leurs titulaires, c'est-à-dire à procéder par extinction, comme il avait toujours été fait jusqu'à ce jour, est repoussé, et l'article 15 est voté par le Sénat dans ces termes: « Les éliminations porteront sur l'ensemble du personnel indistinctement. » En sorte que, durant trois mois, le ministre pourra chasser qui bon lui semblera; la justice inamovible est ainsi livrée, a-t-on dit, « à trois mois de pillage¹! »

La loi votée, M. Martin-Feuillée ne l'exécuta pas aussitôt; il

tions; quelques années encore, et il ne restera plus aucun des magistrats de l'Empire; les cours et les tribunaux seront peuplés des magistrats de MM. Dufaure, Martel, Cazot, Le Royer, Humbert et Martin-Feuillée. Si l'on est uniquement soucieux d'avoir des magistrats investis de leurs fonctions par des ministres républicains, n'est-on pas déjà aux trois quarts satisfait, et ne convient-il pas de laisser au temps, à un temps qui sera désormais très court, le soin d'achever le reste? Non; il faut détruire, et à cette œuvre de destruction les républicains ne souffrent point de retard.

¹ C'est le 28 juillet 1883, — cette date doit être retenue, — que le Sénat a voté cet article 15 qui suspend l'inamovibilité; mais ce vote fut acquis plus *réglementairement* que réellement: dans le nombre des bulletins qui approuvaient l'article se trouvaient, en effet, ceux de MM. Martel et Dieudé-Defly, qui étaient absents et avaient manifesté l'intention de voter dans un sens contraire; des collègues trop zélés avaient disposé de leurs bulletins sans leur autorisation, et contre leur gré. M. Naquet enfin, récemment élu sénateur, mais qui n'avait pas encore donné sa démission de député, et qui, continuant à voter à la Chambre, ne pouvait le faire au Sénat, avait ajouté son bulletin à celui de ses amis. Or l'article 15 était voté par 133 voix contre 130; si l'on retranche les trois voix ci-dessus indiquées, il ne reste plus que 130 contre 130, et l'article n'est pas adopté! Mais ce calcul ne peut être fait que plus tard, et aux termes du règlement, le

attendit même l'extrême limite du délai constitutionnel, trente jours, pour la promulguer, et pourtant elle avait été votée d'urgence, sur sa demande. C'est que les trois mois qui lui avaient été donnés pour bouleverser la magistrature devaient courir du jour de la promulgation, et que peut-être, en ajournant, il obtiendrait un chiffre de sièges vacants supérieur à celui de 614 inscrit dans la loi : des magistrats atteindraient l'âge de la retraite, et d'autres pouvaient, se sentant menacés, écœurés au surplus, donner leur démission. Ainsi les vides à remplir seraient plus considérables. Puis, certains candidats ne pouvaient obtenir, dès leur entrée dans la carrière, un des postes élevés qui seraient disponibles, et ces candidats étaient chers à des députés influents; en ajournant la promulgation, et par suite l'application de la loi, le ministre pourrait arracher ces aimables solliciteurs à la classe des débutants. Voici, en effet, ce que M. Martin-Feuillée imagina : des sièges supprimés de fait depuis longtemps n'avaient plus de titulaires; d'autres, que la loi nouvelle devait faire disparaître, étaient libres; le ministre s'empressa de placer, sur les uns et les autres, ses postulants. Quand la loi promulguée devra être exécutée, les sièges ainsi pourvus, grâce à ces « nominations fictives ¹, » seront nécessairement

résultat proclamé le 28 juillet doit rester acquis. C'est ainsi que fut violé le grand principe de l'inamovibilité de la magistrature...

¹ M. Georges Picot (*la Magistrature et la démocratie, une épuration radicale*, dans la *Revue des Deux-Mondes*) précise ainsi, en le flétrissant, le procédé : « Un exemple fera comprendre tout l'art de la combinaison. Supposons que quelque avoué, ayant rendu des services à un personnage politique, eût l'ambition de devenir président à Lorient ou à Quimperlé. La nomination d'emblée semble excessive. On cherche un poste de juge, on a peine à trouver une vacance. Enfin, le 27 août, l'officier ministériel est nommé « juge à Coutances, en remplacement de M. Leloup, décédé ». En apparence, rien de plus légitime. Mais que penser, si, après quelques recherches, l'on apprend successivement que M. Leloup est décédé le 17 juillet 1878, que M. Dufaure ne l'a pas remplacé à dessein, afin de réduire le personnel, que le traitement de ce siège, demeuré vacant depuis plus de cinq ans, a disparu au budget, qu'il n'y a plus de fonds affectés au paiement, que la chancellerie le sait si bien, qu'elle n'a pas essayé de faire installer le juge nommé, que ce magistrat fictif n'a pas même eu la pensée de se rendre à Coutances, et que les habitants de Lorient ont été les seuls à croire, le 26 septembre 1883, que, pour présider leur tribunal, il leur arrivait un jurisconsulte de basse Normandie? Le moyen parut bon : à Bayeux, à Guéret, à Lisieux, dans plusieurs autres villes, on a retrouvé les anciennes suppressions fort sagement opérées par extinction (c'était le mode honnête de réforme judiciaire), et on s'en est servi sans scrupules pour déposer, durant quelques semaines, les gens en appétit de places. Il n'y avait pas une heure à perdre; si on avait attendu la promulgation de la loi, les sièges supprimés de fait depuis quelques années eussent été supprimés en droit. La réforme se fût accomplie *ipso facto*, sans bruit, et

supprimés, mais ceux qui les occuperont n'étant plus à leur début, il sera loisible de leur donner de l'avancement, et, avec ce procédé, M. Martin-Feuillée fit entrer dans la magistrature, contrairement aux promesses qui avaient été faites devant le Sénat, de nouvelles recrues de son choix, ou du moins du choix des députés influents.

Quant aux révocations, elles ne furent pas imposées par les députés seulement; la presse prit une large part aux exécutions. A partir du jour où la loi fut votée, les dénonciations, les injures de tous genres, reparurent dans plusieurs journaux républicains contre les magistrats en fonctions. La *Lanterne* se distingue par la coopération active qu'elle prête à M. Martin-Feuillée : elle lui signale « le faussaire » qui préside tel tribunal, le « prévaricateur » qui siège autre part. Puis les conseils électifs et les comités démocratiques s'en mêlent : à Arles, le conseil d'arrondissement dénonce le tribunal tout entier; à Châteauroux, c'est un comité démocratique qui réclame des révocations. La délation est à l'ordre du jour, en des termes offensants pour le ministre lui-même auquel tous commandent, mais qui obéit. Les journaux, que sa docilité enhardit, applaudissent aux premières exécutions : « c'est un commencement » ; et ils en profitent pour continuer avec plus d'ardeur leur audacieuse campagne. Le ministre semble-t-il s'arrêter : « voilà le ministre qui capitule, s'écrie-t-on; allons! monsieur le garde des sceaux, il faut revenir à Clermont avec le balai de Mont-de-Marsan et de Pau! » Et M. Martin-Feuillée s'exécute.

La magistrature de France est ainsi, durant trois mois, livrée en pâture à toutes les haines politiques, à tous les appétits, à toutes les vengeances. « Tel a été frappé, écrit un journal républicain, *le Parlement*, parce qu'il lui était arrivé un jour de rendre un arrêt désagréable à quelque membre du parlement ou à quelque meneur électoral; tel autre, parce qu'il avait un parent sur les bancs de la droite; un troisième, parce qu'un journal, condamné jadis par lui, avait juré et prédit sa perte; un quatrième, simplement parce qu'on avait besoin de sa place pour assurer l'avancement d'un autre magistrat, plus *dévoué* ou mieux appuyé. » Les magistrats les plus anciens, les plus éminents, les plus universellement respectés sont frappés sans miséricorde. M. Martin-Feuillée ne se laisse arrêter par aucune considération. Après la perte de l'Alsace-Lorraine, quand une vacance se produisait dans une cour ou dans un tribunal, M. Dufaure avait coutume de répondre à ceux qui lui recommandaient un candidat : faisons place d'abord aux magistrats d'Alsace-Lorraine! Et tous s'inclinaient. M. Martin-Feuillée ne partage pas, d'elle-même. Mais les auteurs de la loi pensaient qu'une mesure de ce genre n'est pas vraiment exécutée quand personne n'en profite ».

paraît-il, ces sentiments : il trouve, comme premier président de la cour de Bordeaux, l'ancien procureur général de Nancy, qui avait repoussé les offres les plus brillantes de l'Allemagne pour rester Français ; il le chasse ! « Dans une cour, rapporte M. Picot, siégeaient trois magistrats qui avaient pris part spontanément à la défense du territoire envahi, s'étant engagés, sans y être forcés, sous les drapeaux, allant se battre au premier rang, et revenant porter la robe du magistrat sur laquelle on voyait briller une croix dont leurs collègues étaient fiers de raconter l'origine : tous les trois ont été renvoyés le même jour de cette cour qu'ils honoraient ! »

Et à tous ces hommes ainsi chassés, dont plusieurs étaient l'honneur et la gloire de la magistrature, le ministre n'accorde même point l'honorariat. Ainsi, il ne sera pas parlé d'eux plus tard, lors des audiences de rentrée, et dans ces réunions solennelles où les magistrats retraités viennent s'asseoir encore à côté de leurs anciens collègues, pour entendre, après le discours d'usage, l'hommage du regret qu'inspire à leur compagnie leur éloignement forcé, ces magistrats exclus par M. Martin-Feuillée ne pourront plus paraître ; ils ne recevront plus l'adieu public des témoins de leurs services et de leurs nobles travaux.

Le ministre a-t-il cru qu'ainsi, après les avoir atteints dans leur situation, il les frapperait dans leur considération ? Il est permis à d'autres de penser que ce n'est pas au front des victimes que la honte restera attachée.

Déjà, depuis quatre ans, des nominations avaient paru, des révocations de magistrats du parquet avaient été faites, dont l'opinion publique, jalouse à bon droit de la dignité de la justice, s'était montrée émue. Mais rien de pareil ne s'était encore vu, et les scandales d'autrefois auraient paru légers à côté de ceux qui allaient chaque jour se répétant. La dépêche de M. Seignobos, se vantant d'avoir obtenu la révocation d'un avocat général qu'il n'aimait point, pâlit assurément devant les articles de la *Lanterne* qui se félicitent d'avoir puissamment aidé le ministre à « épurer » les tribunaux ; la révocation du procureur général de Dijon, qui avait conclu contre M. Challemel-Lacour, et son remplacement par l'avocat même de ce personnage, sont des faits anodins comparés à ceux qui se produisent ; l'élévation de M. Cazot au poste de premier président de la cour suprême n'a plus rien que de très naturel, si on la compare à d'autres choix qui sont faits maintenant.

L'application de la loi nouvelle a du moins permis à tous de reconnaître quels motifs inspiraient cette prétendue « réforme judiciaire ». Les barreaux ont été les premiers à s'en rendre compte, et ils ont été les premiers aussi à ouvrir leurs rangs et à offrir

l'hommage de leurs respects aux magistrats injustement frappés, car ils les avaient vus à l'œuvre et ils avaient pu apprécier leurs lumières, leur impartialité et leurs vertus. Dans le public, l'émotion n'a pas été moins profonde, et un sentiment inexprimable de malaise se répandit peu à peu, qui se traduisit bientôt, au fur et à mesure que des intérêts contraires nécessitaient un recours à des juges, en constitutions d'arbitres. En même temps, en effet, qu'il avait arraché de leurs sièges des hommes honorés de tous pour la dignité de leur vie, M. Martin-Feuillée les avait remplacés par d'autres qui inspirent, à tort sans doute, moins de confiance aux justiciables, mais dont l'allure et les habitudes sont en conformité plus intime avec les mœurs nouvelles que la république nous prépare. La chronique scandaleuse pourra même recruter parfois ses héros parmi les membres de nos tribunaux. Ainsi, « il est de notoriété publique dans une ville importante, disait au Sénat M. Denormandie ¹, qu'un homme qui était détenu au dépôt, et qui était accusé d'ivresse manifeste et d'outrages aux agents, a vu s'écarter les chances de poursuites et intervenir une ordonnance de non-lieu, parce qu'il était destiné à entrer dans la magistrature ». Si d'ailleurs les aventures des nouveaux juges ou procureurs de la république font trop de bruit (comme celle, par exemple, de ces magistrats qu'on voit passer leur soirée à l'Alcazar de Perpignan, en compagnie de leurs maîtresses et d'un oncle de celles-ci, convaincu d'avoir, la nuit suivante, la main chaude encore de l'étreinte de ses amis, commis un assassinat, suivi de vol, sur la personne d'une fille publique), le ministre en sera quitte pour les déplacer; mais les révocations sont réservées pour ceux dont la vie est intacte, qui n'ont point de créanciers, qui ne vont point aux cafés-concerts, et qui font respecter l'homme sous la toge dont il est revêtu.

Après tout, M. Gambetta l'avait prédit : « Le temps des bégueuleries est passé ! »

III. — *L'administration.*

La république a renversé la deuxième digue qui protégeait la société : après la religion, la magistrature. Désormais, pour imposer sa domination, elle sera plus à l'aise.

Il y avait bien l'administration, souvent gênante, avec ses règlements et ses traditions; mais, comme les fonctionnaires qui la composent sont amovibles, elle a été « épurée », et la coterie qui gouverne n'a pas attendu une minute pour installer sa clientèle partout. Dès les premiers jours de 1879, M. Ferry a donné le signal au minis-

¹ Séance du 26 décembre 1883. L'excellent discours de M. Denormandie est toujours à relire.

tère de l'instruction publique; M. Lepère a nettoyé les préfectures et remercié les collaborateurs de M. de Marcère, comme, à la Justice, M. Le Royer a épuré les magistrats de M. Dufaure et renouvelé les parquets; le général Farre les a imités à la guerre; et aux finances, il a été procédé avec le même entrain au changement d'une grande partie du personnel. Il n'y a guère qu'aux affaires étrangères qu'on n'a point eu la peine de révoquer : les principaux ambassadeurs se sont d'eux-mêmes retirés, mais M. de Freycinet bouleversera en revanche l'administration centrale du ministère.

Cependant, malgré son bon vouloir, le premier ministère républicain n'a pas pu caser tous les candidats; il en reste toujours, et en grand nombre, qui attendent et qui se plaignent. La presse appuie leurs réclamations : « Cette question des fonctionnaires, écrit-on, de beaucoup la plus importante de toutes, traîne en longueur. Il ne faut pas songer à goûter un repos véritable avant qu'elle soit résolue. » Mais quand le sera-t-elle jamais, s'il faut donner des places à tous ceux qui en demandent? N'importe; le gouvernement se remet à l'œuvre, et les « épurations » recommencent, car, avant de nommer, il faut créer des vacances. Ces « épurations » offrent du reste aux députés et aux ministres quelque ressource; elles viennent en aide au spectre du « péril clérical », qui s'userait trop vite si l'on devait se servir toujours de lui seul. Des divisions se manifestent-elles dans la majorité, par exemple après la retraite inexplicquée de M. de Freycinet, et le nouveau cabinet que préside M. Ferry est-il pressé par M. Brisson d'exposer son programme : M. Gambetta détourne les coups dont ses lieutenants sont menacés, et, par l'intermédiaire de M. Devès, il fait voter l'ordre du jour suivant : « La Chambre, après avoir entendu le cabinet dans ses déclarations, persuadée qu'il est fermement résolu à faire respecter le gouvernement de la république, et confiante dans la vigueur avec laquelle il écartera des emplois publics les fonctionnaires hostiles à nos institutions, passe à l'ordre du jour¹. » Le cabinet est sauvé; il n'a pas eu d'autre programme à formuler que celui-ci : il révoquera des fonctionnaires pour nommer à leur place les amis des députés. La Chambre est satisfaite, le ministère est consolidé, et M. Gambetta peut rester au fauteuil de la présidence. Une nouvelle hécatombe de fonctionnaires aura donc lieu.

Le général Farre, qui déjà, sans attendre les six mois que devaient durer leurs commandements, a frappé les Bataille, les Bourbaki, et d'autres glorieux soldats, se jette maintenant sur les officiers de l'armée territoriale, sans oublier toutefois le maréchal

¹ 3 décembre 1879.

Canrobert et M. le duc d'Aumale; l'armée paraît aussi redoutable aux politiciens que la magistrature, et il importe de la désorganiser. Les autres ministres exécutent avec le même empressement les désirs de la Chambre : M. Cazot, notamment, qui a succédé à M. Le Royer, a revu et épuré avec soin les parquets de son prédécesseur, ainsi que les justices de paix¹; quant à MM. Magnin et Wilson, ils ne resteront pas en arrière aux finances, d'autant plus que le personnel relevant de leur ministère est très nombreux, et compte à lui seul les deux tiers environ des fonctionnaires publics. Il faut, a dit M. Magnin de tout fonctionnaire relevant de son ministère et qui, jusqu'alors, n'avait point été considéré comme remplissant des fonctions politiques, « il faut non seulement qu'il accepte le gouvernement qui l'emploie, mais encore *qu'il le soutienne, qu'il le défende!* » Ainsi, les membres de ces administrations spéciales, les contributions, l'enregistrement, les douanes, les postes, dont le service est si complètement étranger à la politique, qui servent, non le gouvernement à vraiment dire, mais le pays, qui demeurent, sous tous les régimes, attachés à leurs modestes fonctions, uniquement chargés d'étudier leurs règlements et de les appliquer, imbus de vieilles traditions et fidèles aux règles de l'équité, plaçant leur devoir à satisfaire aux besoins généraux et permanents du public sans tenir compte de l'opinion des citoyens qui sont mis nécessairement en rapport avec eux, voilà que désormais le ministère les transforme en agents de sa politique, et, s'ils ne comprennent pas l'avis qu'il vient de leur donner, ils seront expulsés!

Mais si certains emplois lucratifs, les trésoreries générales, les recettes particulières, voire même les perceptions, sont ardemment convoités, et si ces emplois peuvent être, à la rigueur, plus ou moins convenablement occupés par ceux qui dénoncent leurs titulaires actuels pour se mettre à leur place, il y a du moins des fonctions que le premier venu ne peut remplir et pour lesquelles des connaissances particulières sont indispensables? Ainsi un électeur, tant républicain soit-il, ne peut, s'il n'a pas étudié le droit, être transformé du jour au lendemain en receveur de l'enregistrement, par exemple? Il est vrai; mais il ne faut pas qu'il compte trop cependant sur la difficulté que M. Wilson éprouverait à le remplacer, et il importe qu'il sache bien que désormais il ne lui suffira plus, pour garder un poste qui lui plaît ou pour recevoir un

¹ Il résulte du pointage fait et publié par M. Picot (*la Magistrature et la démocratie*) que, du 9 février 1879 au 31 décembre 1882, le renouvellement du personnel des parquets a été, dans les cours, de 198 sur 263, dans les tribunaux, de 1565 sur 1886; quant aux juges de paix, sur 2941, il en a été changé 2536.

avancement qu'il mérite, d'arguer de bons services professionnels seulement : une réforme générale est apportée, en effet, à tous les services, qui va montrer à tous les agents du ministère des finances qu'ils doivent à l'avenir servir docilement, non plus le public, mais la secte qui gouverne. C'est pour cela que M. Wilsen a été nommé sous-secrétaire d'État, et voici comment il a rempli sa tâche.

Jusqu'à présent, les différents fonctionnaires relevant du ministère des finances dépendaient en réalité de leurs directeurs généraux. Les domaines, les douanes, les contributions directes, les contributions indirectes, etc., ont à leur tête un directeur spécial qui, d'ordinaire, avait fait sa carrière dans l'administration même qu'il dirigeait, qui connaissait son personnel, lui donnait ses instructions, pouvait apprécier les mérites professionnels de chacun, et qui décidait par suite ou, dans certains cas, proposait, en parfaite connaissance de cause et pour l'unique bien du service, les avancements, les déplacements, ou, s'il était besoin, la révocation de ses employés de tous grades. Mais, de cette façon aussi, la politique, qui est étrangère à la fonction, n'avait aucune part, ou du moins n'en devait avoir aucune, dans ces avancements et changements de fonctionnaires.

Or M. Wilson, devenu sous-secrétaire d'État au ministère des finances, a changé de fond en comble l'ancien état de choses. Il fit rendre un décret qui plaçait tous les directeurs généraux, et par conséquent tous les fonctionnaires dépendant de leurs services, sous sa main. Le décret est du 29 décembre 1879. L'article 1^{er} dispose que « le sous-secrétaire d'État au ministère des finances aura spécialement dans ses attributions, sous la haute direction du ministre, le contrôle des affaires présentées par les administrations financières, ou qui leur ont été préalablement communiquées ». Article 2 : « Le sous-secrétaire d'État *pourra directement*, par délégation du ministre des finances, *à la nomination des agents des administrations financières soumis, par l'ordonnance du 17 décembre 1844, à la nomination des directeurs généraux. Il recevra également les propositions des directeurs généraux relatives au personnel des agents supérieurs ou assimilés, dont la nomination est réservée au président de la république ou au ministre des finances, et il soumettra ces propositions avec ses observations et son avis.* »

Bref, la surveillance du personnel des administrations financières est enlevée aux directeurs généraux, et ce personnel si nombreux est mis désormais à la discrétion de M. Wilson. Ce qu'il a, par suite, révoqué de trésoriers, receveurs, percepteurs, buralistes, on le sait suffisamment; il n'y a pas de département où sa main n'ait frappé les coups les plus inattendus, les moins explicables et les

plus répétés. Passons sur ce point bien connu. Mais comment il a usé de ses attributions nouvelles à l'égard de ces fonctionnaires dont nous parlions plus haut, qu'il est difficile de révoquer parce qu'il serait souvent impossible de les remplacer, on l'a pu soupçonner en constatant les nombreux déplacements qui, loin d'être utiles, étaient nuisibles au service public, et son successeur, M. Labuze, a eu la mauvaise fortune de confirmer ces soupçons en achevant de nous éclairer sur les procédés employés : il a, en effet, adressé aux préfets, le 25 septembre 1882, une circulaire *très confidentielle* qui, par suite de nous ne savons quelle mésaventure, est connue aujourd'hui.

Dans cette circulaire, le nouveau sous-secrétaire d'État énonce les attributions qu'un décret du 12 août, reproduisant presque textuellement celui du 29 décembre précité, lui confère, puis il ajoute : « En leur notifiant le décret du 12 août, j'ai rappelé aux directeurs généraux qu'aux qualités professionnelles, les agents de tous grades, présentés ou nommés par eux, doivent joindre un dévouement *incontestable* au gouvernement de la république. Je me réserve le soin de vous demander vos observations et votre avis au sujet de l'*attitude politique* des agents du cadre supérieur des administrations financières. Relativement aux agents appartenant au cadre inférieur dont la nomination a été déléguée aux directeurs généraux, ces hauts fonctionnaires pourront, seuls avec moi, continuer à vous consulter conformément aux instructions *qui ont été adressées par une circulaire ministérielle du 2 mai 1882* (cette circulaire, aussi *très confidentielle* sans doute, ne nous est malheureusement pas connue; nous aurions pu juger si M. Wilson n'a pas eu le mérite de l'initiative que l'on a prêtée à M. Labuze).

« Toutefois, continue le sous-secrétaire d'État, afin d'assurer d'une manière efficace l'exercice du contrôle, *au point de vue politique*, que me confère le nouveau décret sur les nominations et présentations faites par les directeurs généraux, il est indispensable que je possède, *à l'avance*, des renseignements aussi précis que possible sur le compte des agents de tous grades.

« J'ai en conséquence l'honneur de vous prier de vouloir bien me fournir confidentiellement *une notice individuelle sur chacun des agents* :

- « De l'enregistrement, des domaines et du timbre ;
- « Des contributions directes ;
- « Des douanes ;
- « Des contributions indirectes ;
- « Des manufactures de l'État ¹ ;

¹ Les postes et les télégraphes constituent maintenant un ministère spécial; on ne saurait créer trop de places pour les républicains!

« Autres que ceux nommés par les chefs des services locaux.

« Dans cette notice, qui indiquerait le nom, le grade et la résidence de chaque agent, vous voudriez bien vous expliquer :

« 1° Sur la conduite de l'agent;

« 2° *Sur son attitude politique;*

« 3° SUR SES RELATIONS DE FAMILLE ET SES FRÉQUENTATIONS HABITUELLES... »

Cette circulaire explique bien des choses : les déplacements sans motif avouable auxquels les malheureux fonctionnaires sont perpétuellement soumis; la froideur avec laquelle ils accueillent un conservateur que la nécessité du service leur impose de recevoir; le soin qu'ils mettent à l'éviter autant qu'ils le peuvent; la vie retirée que mènent la plupart d'entre eux, fuyant amis et parents, si ces parents et amis ne sont pas de bruyants républicains, et retenant leur femme d'aller à la messe trop souvent¹; leur tolérance vis-à-vis de fraudeurs généralement démocrates; les politesses enfin qu'ils font à des hommes que d'ordinaire ils n'estiment point, mais qui sont les meneurs politiques du cru et qui font partie des conseils locaux.

Tous les fonctionnaires, de toutes catégories, se trouvent du même coup avertis, et jusqu'au cantonnier, chacun sait que ses *fréquentations habituelles* sont désormais surveillées, comme le sont celles des divers agents des finances.

Aussi jamais terreur pareille n'avait plané sur de pauvres gens, dignes et utiles serviteurs de l'État, qui, accoutumés à renfermer leur pensée dans la sphère limitée et spéciale, souvent très modeste, de leurs fonctions, voient tout à coup, pour leur malheur, leur horizon agrandi et leur rôle transformé en celui d'agents politiques; qui sont condamnés à faire du matin au soir, avec l'éloge de la république, celui du député de leur arrondissement, ou qui, s'ils saluent publiquement un conservateur qui passe, sont exposés, s'ils ne sont révoqués, à être envoyés du Nord au Midi, et réciproquement! « On ne se figure guère à Paris, écrivait, il y a déjà quelques années, un journal de province, l'état dans lequel sont nos petites villes des départements. Tout ce qui est chargé de fonctions quelconques, si minimes qu'elles soient, vit sous le coup de la crainte des dénonciations qui affluent de toutes parts. Les agents les plus dévoués à leur service, les plus honnêtes, les plus honorables, en sont particulièrement l'objet. Les chefs qui ont pour devoir de les protéger sont toujours exposés à perdre la situation qu'ils ont péniblement acquise avec le temps et le travail; s'ils

¹ La femme de X... percepteur, est dévote, *mais je ne la crois pas cléricale*, écrivait un préfet indulgent.

soutiennent les bons, ils savent qu'ils sont dénoncés par les mauvais, pour lesquels tous les prétextes sont bons. Il en résulte un état qui conduit nécessairement à la désorganisation de l'administration et à la ruine de ses moyens d'action, soit pour la rentrée des impôts, soit pour l'exécution des lois. »

Nous ne nous arrêterons pas à cette dernière considération ; elle mérite d'être traitée à part, et nous y reviendrons bientôt. Ce que nous entendons surtout signaler ici, c'est l'inquisition dont sont l'objet tous les fonctionnaires, les plus étrangers par leur rôle, par leurs antécédents, par les habitudes de toute leur vie, à la politique, car, nous le répétons, ce que le sous-secrétaire des finances fait vis-à-vis de ses agents, les préfets, les maires républicains, le font vis-à-vis des leurs ; c'est le mépris impudent que la république témoigne pour leur caractère d'hommes et pour la liberté de leur vie domestique ; c'est le résultat nécessairement immoral qu'enfante le régime de surveillance et de délation auquel les fonctionnaires sont aujourd'hui exposés partout !

M. Léon Say, un républicain pourtant, mais un républicain modéré, et qui a vu de près, au ministère des finances, le mal que les sous-secrétaires d'État y ont inauguré, condamne ainsi leur rôle : « C'est une pensée d'épuration politique, dit-il ¹, qui a présidé à cette institution. Aussi, à partir du jour où on l'a fait fonctionner, a-t-on remplacé en masse, et comme *par fournées*, les agents des régies les plus rapprochées des contribuables ², et a-t-on recherché les relations que les enfants de seize ans pouvaient avoir avec des adversaires du gouvernement, avant de les admettre, comme surnuméraires, dans les bureaux de l'enregistrement ou des contributions indirectes ³. On a surexcité outre mesure l'esprit de dénonciation, et développé *toutes sortes de mauvais sentiments*, qui sont très contraires à l'intérêt du gouvernement républicain. »

Que ces sentiments soient contraires à l'intérêt de la république, nous le croyons ; mais qu'ils soient conformes au tempérament des républicains en général, qui le pourrait désormais contester ? Par un concours de circonstances funestes à la patrie, ils se sont emparés du pouvoir, et le pays, que leur ancien programme libéral avait abusé, a consenti à faire l'expérience de leur gouvernement ; surpris de cette faveur, eux, la plupart faméliques hier, sans crédit

¹ *La Politique financière de la France* (Guillaumin, 1882).

² Les recettes ruralistes ne sont pas données seulement à des républicains en récompense de leurs services électoraux, mais pour qu'ils les continuent en surveillant le conservateur influent de la commune où on les envoie.

³ Les mêmes recherches ont lieu pour les aspirants aux concours d'agents départementaux et municipaux.

moral et sans autorité, ils tremblent pour cette domination qu'ils exercent, si inattendue, si peu justifiée, et dont, quoi qu'ils fassent pour s'étourdir, ils sentent la précarité; alors, à la satisfaction de faire sentir à tous leur puissance se joint la crainte de la perdre, et ils frappent, autant par plaisir que par calcul, pour écraser leurs adversaires, intimider les douteux et plaire à leurs amis.

IV. — *La Famille.*

Ils ne reculent devant aucune destruction : la religion, la magistrature, l'armée (nous reviendrons plus tard sur ce dernier sujet que nous n'avons fait qu'effleurer en citant quelques actes du général Farre), l'administration enfin, ils ont tout attaqué, tout bouleversé, et, toutes ces forces sociales brisées, ils espèrent ne plus rencontrer d'obstacle à leur domination. Il restait cependant une « dernière molécule sociale¹ », la famille; mais ils l'ont déjà entamée en supprimant la liberté du père dans l'éducation de ses enfants, et, par le rétablissement du divorce, ils vont bientôt compléter sa ruine. En face d'eux il n'y aura plus, dès lors, qu'un assemblage d'individus isolés, sans liens entre eux, sans cohésion, sans aucun centre de ralliement, ni naturel ni légal, une poussière d'hommes que rien ne protégera plus, ni sentiments moraux, ni lois, ni règles, ni traditions, contre leurs entreprises cupides et contre leur arbitraire effréné; nous reviendrons au régime du bon plaisir; et à la royauté absolue, qui du moins a fait la France, succédera le gouvernement absolu d'une secte qui va la défaire.

La famille, disons-nous, n'a pas été épargnée. C'était un dernier asile pour les citoyens qui, voulant garder leur foi et leurs opinions, chassés de toutes fonctions, mis en suspicion partout et reçus seulement à payer les folles dépenses de la république, auraient trouvé là un reste de liberté, de sécurité et de paix; au foyer domestique, le père, l'époux, aurait conservé ces jouissances intimes qui pouvaient adoucir bien des regrets et lui permettre, en formant l'âme de ses enfants, en leur inculquant, avec l'amour du bien et le sentiment du devoir, les croyances qui l'ont soutenu dans ses revers et les préserveront à leur tour des excitations malsaines du présent, de garder encore confiance en l'avenir. La république pénètre jusqu'à ce foyer pour détruire l'autorité paternelle et troubler l'union conjugale.

Un journal ministériel, *la Petite République française*, nous

¹ Le mot est de M. Brisson lui-même.

a prévenus, dès le commencement de 1879, de ce que MM. Ferry et Paul Bert pensaient de l'autorité paternelle : « L'État, disait-elle, est *seul* responsable de l'éducation morale et intellectuelle de nos jeunes générations ; à l'État *seul*, il appartient donc de désigner les maîtres chargés de les former et de les instruire. »

C'est la pure doctrine jacobine : « Les enfants, disait Saint-Just, appartiennent à leur mère jusqu'à cinq ans, si elle les a nourris, et à la république ensuite, jusqu'à la mort. »

En vertu de ce principe, et pour l'appliquer, nos gouvernants ont donc rendu l'école obligatoire et gratuite, et leur loi a été conçue avec une série de précautions si minutieuses que l'homme du peuple ne pourra soustraire ses enfants à l'école que l'État lui veut imposer, car c'est contre l'homme du peuple principalement que cette loi est faite. M. Ferry l'a avoué ; parlant des pénalités édictées contre le père de famille, il disait au Sénat : « Vous pouvez vous mettre dans l'esprit que l'arme légale que nous demandons n'est nullement dirigée contre l'éducation des châteaux et des familles bourgeoises, que nous n'avons nul dessein d'intervenir entre vos enfants et vous. » — « C'est la pauvreté, lui répondait-on, que vous mettez en prison ! » C'est le pauvre, en effet, que le législateur veut contraindre surtout, parce qu'il est faible, qu'il devra se courber et se taire, et par là l'œuvre est plus abominable. L'enfant du riche pourra être élevé dans sa famille, il recevra l'instruction de ses parents ou d'un précepteur ; il n'aura plus qu'à passer des examens, chaque année, devant une commission scolaire¹ ; mais si à l'enfant du peuple les mêmes facultés sont laissées dans la loi, c'est qu'il n'en peut user : l'ouvrier, le laboureur, occupés tout le jour, illettrés bien souvent, ne peuvent instruire eux-mêmes leurs enfants, et leurs ressources ne leur permettent point de leur donner des précepteurs ; il leur faut donc envoyer leurs enfants à l'école. Or, dans un très grand nombre de communes, il n'y a qu'une école, l'école publique ; c'est donc elle qui devient obligatoire. S'il existe quelque école libre, malheur au pauvre s'il y veut envoyer son enfant ! Tout secours lui sera refusé par la municipalité dans ses jours de détresse ; son emploi lui sera enlevé, s'il dépend de l'administration. « Dans la plupart des cas, a reconnu avec satisfaction M. Paul Bert, l'enseignement obligatoire sera l'école obligatoire. » L'école publique est donc pour l'enfant du peuple, c'est-à-dire pour l'immense majorité des jeunes générations, l'école forcée, et l'amende, la prison contre le père, la mère ou le

¹ Ces examens seront un moyen de vexations dont on usera vis-à-vis des adversaires et qu'on épargnera aux amis.

tuteur qui ne se soumettrait pas, voilà la sanction de cette loi qu'on a, dès le premier jour, nommée la *loi scélérate*¹.

Et pourquoi cette contrainte? Les avantages de l'instruction ne sont-ils pas assez généralement reconnus aujourd'hui pour que les familles, partout où elles le peuvent, la fassent donner à leurs enfants? Et les progrès constants qui se manifestaient depuis plusieurs années avaient-ils besoin d'un nouveau stimulant, demeuré du reste sans effet, sinon sur nos finances²? Pourquoi? Parce que, sous prétexte de répandre l'instruction, la république a voulu propager sa doctrine; que dis-je, sa doctrine? ses négations en matière

¹ On sait comment les plus modestes fonctionnaires, employés des administrations publiques, gardes, cantonniers, etc., sont révoqués s'ils envoient leurs enfants dans les écoles libres; les bureaux de charité sont fermés à ceux qui préfèrent ces mêmes écoles à celles de l'État. Les sociétés particulières, composées de républicains, imitent les municipalités; la *Petite République française* donnait dernièrement cette nouvelle: « La loge maçonnique « les Maçons réunis » de Poissy, dont le docteur Thulié est vénérable, a décidé de distribuer aux indigents du XVI^e arrondissement, pendant les trois mois de cet hiver, 4400 bons de deux tiers de litre de bouillon et de 250 grammes de viande cuite chacun. Ces bons seront naturellement donnés de préférence aux familles pauvres dont les enfants fréquentent les écoles laïques. » Nous passons sur de nombreux faits du même genre, assurément bien connus, car ils se rencontrent partout.

² Nous verrons plus loin ce que coûte la gratuité; quant à l'obligation, loin d'accélérer le mouvement ascensionnel de la fréquentation des écoles, elle l'a ralenti. Ce résultat doit-il être imputé aux maîtres dont la république devait grandir le rôle et assurer la fortune? M. Noirot avouait mélancoliquement, ces temps derniers, qu'ils « manquent à la fois d'instruction, de tact et de tenue ». Je crois que, pour beaucoup, le blâme est immérité, et qu'il convient de l'appliquer seulement à ceux qui ont pris au sérieux les programmes républicains. Mais la vérité est que tous sont aujourd'hui découragés. On avait exalté leur orgueil, on leur avait promis des traitements superbes et la république ne tient pas plus ses promesses vis-à-vis d'eux que celles qu'elle a faites au pays.

Quoi qu'il en soit, loin de profiter à l'enseignement, les nouvelles lois l'ont rendu odieux à plusieurs à cause de la laïcité, antipathique à beaucoup à cause de l'obligation, ruineux pour tous à cause de la gratuité, et le seul résultat qu'elles aient atteint, ç'a été de tuer l'enseignement laïque libre: il a perdu 1619 écoles, 1289 instituteurs et 14 287 élèves; mais l'enseignement libre congréganiste a gagné 1885 écoles, 8000 instituteurs et 155 173 élèves. C'est grâce à ces progrès que l'enseignement en général n'a pas trop perdu.

La république, malgré ses desseins perfides, n'a donc réussi que sur un point: elle a détruit, ou à peu près, l'enseignement laïque libre. Alors même que ce résultat ne serait pas une pure « déception », comme l'avouait le *Temps*, et que les ennemis de la liberté s'en pourraient réjouir, nous le leur demandons: valait-il la peine de bouleverser tout notre enseignement, de jeter le trouble dans nos finances, et, chose plus grave, de porter à la liberté, à la famille, tant de coups funestes?

religieuse ¹, et, en matière politique ², ses passions et ses haines.

La gratuité de l'école, non moins que l'obligation, favorise ces coupables desseins : elle habitue les familles pauvres à se désintéresser du devoir sacré de surveiller et de contrôler les leçons que reçoivent leurs enfants, et à s'en reposer sur d'autres du soin de les diriger; les liens de la famille sont par là relâchés; les parents négligent leurs enfants, les enfants leur sont moins soumis et moins reconnaissants ³. Mais la république est plus libre encore de donner aux enfants l'enseignement qui lui convient.

Gratuite, obligatoire et laïque, l'école formera donc des générations nouvelles qui devront penser sur toutes choses, non plus comme leurs familles, mais comme le veut la secte aujourd'hui dominante, car, lorsque les républicains nous parlent de l'enseignement de l'État, ils savent bien que l'État c'est eux, et ils changeraient aussitôt de langage si le pouvoir ne leur appartenait pas.

Hé bien, non ! L'enfant est à son père, et il n'y a pas de puissance au monde qui soit en droit d'empêcher le père de former l'âme de

¹ La république veut l'unité morale de la France, nous l'avons vu. Nous avons toute unité possible, celle de langue, de législation, de patrie; une seule nous manquait, que la révocation de l'édit de Nantes prétendait imposer, qui n'est plus compatible avec la liberté de conscience, mais que les républicains entendent rétablir, le diable sait comment ! « Faire l'unité morale de la France, écrit avec raison M. Jules Simon (*Dieu, patrie, liberté*, p. 179), empêcher qu'on ne nuise à l'unité morale de la France, tout cela ne signifie rien, ou cela signifie : religion d'État. Toute la différence entre l'ancienne religion d'État et la nouvelle, c'est que le nom de l'ancienne est : Christianisme, et que le nom de la nouvelle est : Nihilisme ».

² Car un ministre de l'instruction, M. Duvaux, l'a déclaré : il faut aussi « la politique à l'école ». Nous verrons plus tard quelle politique.

³ Voy. l'admirable lettre de Mgr Guibert, récemment publiée, où les dangers de la gratuité sont si clairement exposés. Les inspecteurs primaires avaient déjà fait remarquer que la gratuité absolue diminuait la fréquentation de l'école publique; le vénérable prélat montre le même résultat pour les écoles libres : « Il y a des villes, écrit Mgr Guibert, où toutes les écoles chrétiennes ont été déclarées payantes; un comité charitable recueille les offrandes qui permettent de payer pour les enfants pauvres. Loin de nuire à la fréquentation de ces écoles, cette mesure l'a augmentée. Pas un enfant, faute d'argent, n'est privé de l'instruction chrétienne; mais pas un père de famille n'accepte sans nécessité le secours de la gratuité scolaire, et les ressources combinées de la charité et de la justice assurent la prospérité et la durée de ces écoles. » Mais, objectent les républicains, « à combien de récriminations, d'accusations même, ne donnerait pas lieu l'exemption accordée aux uns, refusée aux autres, de la petite rétribution scolaire? » Nous répondrons au *Temps*, qui pose la question, faite au surplus par tous les auteurs de la nouvelle législation : la loi de 1833, qui n'admettait que la gratuité restreinte, a fonctionné cinquante ans sans soulever aucune des difficultés qu'il vous plaît de redouter; il n'y avait donc pas de motif pour la changer.

son enfant! « Y a-t-il, s'écriait un jour Ledru-Rollin, une souffrance plus grande pour l'individu que l'oppression de sa conscience, *que la déportation de ses fils dans des écoles qu'il regarde comme des lieux de perdition, que cette conscription de l'enfance traînée violemment dans un camp ennemi et pour servir l'ennemi?* » La loi de 1833, qui garde le nom de son auteur, et l'honneur est pour les deux, la *loi Guizot* avait concilié tous les droits : « Le vœu des familles, portait l'article 2, sera toujours consulté et suivi en ce qui concerne la participation de leurs enfants à l'instruction religieuse. » La *loi Ferry* supprime l'enseignement religieux pour les enfants chrétiens, et elle dit aux familles : Si nos instituteurs insultent à vos croyances, vous pouvez vous plaindre à l'inspecteur d'académie, puis au ministre, mais vous ne pouvez empêcher vos enfants d'obéir à l'instituteur et d'écouter ses leçons¹! Le père est dépossédé, la puissance paternelle passe à l'État, à son agent, l'instituteur! Et si le père retire son enfant de l'école, et si la commission scolaire l'excuse, on annulera la décision de la commission qui peut bien autoriser des absences pour cause de maladie ou empêchements du même genre, mais qui « ne peut dans aucun cas s'immiscer dans l'appréciation des matières et des méthodes d'enseignement! »

La loi du 28 mars est donc l'atteinte la plus grave qui ait été jamais portée à la famille, et si la Convention a publié des lois pareilles, elle ne les a pas du moins appliquées. Aujourd'hui ces mesures sont exécutées, partiellement tout au moins, là où l'opinion le tolère, et, si la république dure, elles finiront par être appliquées partout : la puissance paternelle ne sera plus qu'un souvenir, et la famille aura bientôt disparu.

De l'enseignement secondaire nos législateurs se sont moins

¹ Voy. la réponse de M. Ferry à M. Buffet (séance du Sénat, du 10 juillet 1882), qui, à l'occasion de faits passés à Beaumont-les-Autels, interpellait le ministre : l'instituteur voulait imposer aux enfants l'étude du Manuel de M. Paul Bert; les parents leur avaient ordonné de quitter plutôt l'école, et l'inspecteur d'académie d'Eure-et-Loir avait répondu par l'arrêté suivant : « Considérant que ce livre n'a pas été interdit par le conseil supérieur de l'instruction publique; que les instituteurs ont le droit de choisir les livres dont ils font usage dans leurs classes; pour réprimer l'acte d'insubordination dont les élèves (suivent dix noms) se sont rendus coupables; par application de l'article 22 du règlement des écoles publiques dans le département d'Eure-et-Loir; arrête : les élèves..... sont exclus de l'école de Beaumont; ils n'y rentreront que lorsqu'ils auront fait la punition que l'instituteur croira devoir leur infliger pour la faute qu'ils ont commise en lui désobéissant (la punition consistait à apprendre un chapitre du livre de M. Bert), et de plus, ils lui présenteront individuellement l'engagement *signé par eux et par leurs parents* d'obéir désormais au maître dans tout ce qu'il leur commandera d'accord avec la loi et le règlement des écoles! »

occupés; cet enseignement est principalement suivi par les enfants « des familles bourgeoises », comme dit M. Ferry, et ces familles auraient recours aux collèges libres, elles enverraient leurs enfants au loin s'il le fallait, pour préserver leur foi. Toutefois plusieurs mesures ont été préparées : les conseils de l'instruction veilleront à ce que les institutions libres soient aussi rares que possible; on imposera à leurs professeurs l'obtention de brevets « d'aptitude pédagogique » que l'Université seule pourra délivrer; et il est question de supprimer le baccalauréat, en sorte que les jeunes gens qui auront étudié dans les collèges libres ne pourront plus recevoir de diplômes; la liberté d'enseignement subsistera à l'état de principe, comme les principes de 1789 figuraient dans la constitution de 1852, sans recevoir d'application. M. Marcou propose même d'exiger « le certificat d'études » dans des établissements publics, non pas durant deux années comme avant la loi de 1850, mais durant trois années; M. Marcou aura satisfaction sans doute, et le Conseil municipal de Paris ne réclamera pas non plus sans être prochainement écouté la *laïcisation* des programmes de l'enseignement secondaire et l'expulsion des aumôniers des lycées¹; la crainte de perdre des élèves dans des établissements qu'on ne peut, cependant, rendre obligatoires comme les écoles primaires, ne saurait retenir nos maîtres bien longtemps.

En attendant, le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour rendre l'enseignement secondaire infructueux, et pour abaisser le niveau des études, à force d'en bouleverser les programmes²; après tout,

¹ Voici le vœu émis par ce Conseil, dans sa séance du 23 décembre 1882 : « Considérant que la laïcisation des programmes de l'enseignement primaire doit avoir pour conséquence la laïcisation de l'enseignement secondaire; considérant que différer, en pareille matière, c'est s'exposer à un antagonisme dangereux entre deux fractions de la nation (toujours *l'unité morale*), émet le vœu : 1° Que les programmes de l'enseignement secondaire, notamment la partie philosophique, soient modifiés dans le sens des idées modernes, c'est-à-dire de la liberté de penser; 2° que la fonction d'aumônier dans les lycées soit supprimée. » Si l'on n'est pas suffisamment éclairé sur ce qu'entend le Conseil par *la liberté de penser*, retenons ce que M. Levraud, rapporteur, venait de dire à l'appui de ce vœu : « Le programme de philosophie, vieux débris des temps passés, comprend la psychologie, la logique, la morale, la métaphysique, la théodicée. On se croirait transporté en plein moyen âge. C'est de la pure scolastique, confinant à la théologie, et qui prépare admirablement le terrain aux doctrines religieuses! »

² Après avoir détruit la liberté d'enseignement, il a fallu bouleverser l'Université elle-même, tant le besoin de désorganiser est puissant chez les républicains. L'Université n'avait fourni jusqu'ici, au dire de M. Ferry, que « des lettrés superficiels et de mauvais grammairiens »; il a voulu la ramener dans « le bon sens ». Il a modifié les classiques études, et il les a sin-

la république n'a pas besoin de lettrés sans doute, et nous ne tarderons pas à la voir bientôt « démocratiser » l'instruction ¹.

Mais une épave restait dans notre législation, après la ruine de toutes nos institutions, c'était l'union conjugale, toujours indissoluble, qui aurait gardé à la famille sa base fondamentale; M. Naquet s'est chargé de la détruire, et le gouvernement, naturellement, lui a prêté son appui. La Chambre des députés, dans son zèle à blesser les croyances religieuses qui, sauf en des cas de nullité plus nombreux même que ceux reconnus par la loi civile, font de l'indissolubilité du mariage un article de foi, était toute disposée à adopter la proposition de M. Naquet dès qu'il la lui soumit; ce fut M. Cazot qui la retint, non pas, bien entendu, pour des raisons morales ou d'ordre public, mais pour un simple motif électoral, tout à fait « opportuniste » : les députés étaient à la veille de comparaître devant leurs électeurs, et le vote du divorce pouvait leur nuire dans l'opinion des départements. Cet argument était de ceux qui touchent d'ordinaire nos législateurs; la Chambre repoussa donc le projet. Mais, après avoir ainsi reconnu que le pays était opposé à

gulièrement augmentées; les lycéens devront apprendre tout, sauf à ne savoir rien; on les gava de tant de matières, qu'ils n'en peuvent digérer aucune. « Prenez garde, dit M. Jules Simon, que c'est cette même éducation, ambitieuse et vide, qui a infesté la société russe de ses nihilistes! » Comme si le même but était poursuivi, les mêmes moyens sont employés : on ouvre aussi des lycées de jeunes filles. — Le résultat des réformes de M. Jules Ferry est tel, que son successeur, M. Fallières, cherchait à les réformer à son tour, et de tous côtés, à Paris comme à Bordeaux, à Poitiers, etc., les membres sortants du Conseil supérieur poussaient le même cri : Les^a prétendues réformes sont mortelles à l'enseignement! (Voy. les déclarations de MM. Janet, Ferraz, Couat, Lebaigue, Legouez, Vintéjoux, Rabier, etc, tous membres de l'Université, également alarmés).

¹ Nous en viendrons à cet état que décrit un publiciste américain (M. Alex. Winschell, cité par M. Schérer) : « Sous l'influence du contrôle populaire, des populations longtemps célèbres par les ressources d'instruction qu'elles offraient sont descendues à un effrayant degré d'infériorité. Il est un des États de la Nouvelle-Angleterre où la population augmente et où la fréquentation de l'école diminue. Dans les parties mêmes les plus intelligentes du pays, les villes s'appliquent continuellement à rendre les écoles supérieures moins coûteuses en éliminant de l'enseignement les langues et les sciences, à tel point que, dans quelques endroits, on a proposé de supprimer toute autre instruction publique que l'instruction primaire. » M. Ferry était dans le courant quand il a bouleversé et désorganisé l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, mais il n'y était plus quand il surchargeait les programmes; son excuse sera d'avoir ruiné ces enseignements, et ainsi facilité la tâche de ceux qui les supprimeront : lire, écrire et compter, avec l'histoire depuis 1792, voilà tout ce qu'il faut apprendre aux générations nouvelles; le reste est bon à faire des aristocrates.

cette révolution nouvelle, les députés réélus s'empressèrent de l'accomplir, et le Sénat y souscrivit.

On sait les prétextes donnés : la vie commune devenue impossible par suite des défauts ou des fautes de l'un ou l'autre époux ; comme si, pour quelques cas assez rares, où des malheurs vraiment immérités rendent cette vie commune intolérable, il fallait menacer toutes les unions d'une rupture possible et assimiler à un simple contrat civil, qu'il est aisé aux contractants de détruire, ce contrat solennel qui a eu pour témoins la société et Dieu ! Comme si, la plupart du temps, des dissentiments passagers, qui désormais conduiront rapidement au divorce, à l'irréparable, ne s'effaçaient bientôt, l'union restant indestructible, par suite de concessions mutuelles, et si l'habitude, l'estime réciproque résultant de devoirs et parfois de sacrifices accomplis en commun, ne finissaient pas plus tard par engendrer souvent l'affection !

Mais le régime de la séparation, pour le cas où la vie commune ne peut vraiment être supportée, est cruel pour tous, ajoute-t-on ; il est possible de le modifier ; des propositions en ce sens sont déposées ; et, d'ailleurs, les époux divorcés seront-ils, très souvent, dans une situation meilleure ? L'époux séparé, qui supporte son malheur avec dignité, ne garde-t-il pas la sympathie publique et le respect que l'époux divorcé et remarié ne rencontrera pas de longtemps, Dieu merci, dans notre société ?

Mais les autres peuples, continue-t-on, admettent le divorce, et leur exemple nous peut rassurer : ces peuples ne sont pas catholiques, pour la plupart, et sur ceux qui le sont nous avons, par notre respect pour le lien conjugal, une supériorité morale qu'il importerait de ne pas perdre !

Aux convenances des époux, désireux de rompre une union trop légèrement contractée souvent, et qui désormais le sera plus légèrement encore, ne convient-il pas, au surplus, d'opposer l'intérêt sacré des enfants, et celui non moins puissant de la société ? « Les enfants fourniront toujours un argument invincible contre le divorce », avait dit Rousseau, si peu tendre aux siens cependant ; ils sont, suivant la forte expression d'Ozanam, « les créanciers perpétuels de l'association conjugale ». Quelle situation auront-ils désormais, au cas de divorce suivi du mariage des deux divorcés, entre les trois familles qui se les disputeront ou qui les repousseront, celle d'où ils sont nés, et celles que leur mère d'un côté, leur père d'un autre viennent de constituer à nouveau ! Et la société, les époux n'ont-ils pas contracté des engagements vis-à-vis d'elle, et ne souffrira-t-elle point du spectacle immoral que vont donner ces époux, comme il a été fait à la fin du siècle dernier, se jouant

de leurs serments et les violant d'autant plus aisément qu'ils auront plus de facilité pour les renouveler... avec d'autres? Le divorce, « ce sacrement de l'adultère », ajoutera ses tentations à celles déjà trop nombreuses que les mœurs de la république encouragent, et l'intérêt social n'en sera-t-il pas grandement atteint?

Mais non ; M. Martin-Feuillée s'est joint à M. Naquet, et le Sénat a prononcé : « Le mariage à l'essai, ainsi que l'écrivait M. le premier président Rigaud ¹, a pris la place du mariage définitif et pour la vie ! »

La liberté du père supprimée, la liberté des unions sexuelles favorisée, voilà, en deux mots, à quoi la législation nouvelle aboutit, et par ce qu'elle a fait en ce qui touche la famille, la république nous offre un résumé succinct, mais saisissant, de sa morale et de sa politique ². Jusqu'en son dernier asile, elle a brisé la dernière force morale qui pouvait protéger la société contre l'envahissement de ses doctrines et les entreprises de ses sectaires.

V. — *Le bon plaisir.*

La religion, la famille, « et autres balançoires », suivant l'expression choisie d'un haut magistrat du nouveau régime, la morale, la justice, la liberté (que la presse opportuniste traite de « vieille guitare »), sont des entraves que la république n'a plus à redouter. Après avoir écrasé ses adversaires et jeté la terreur chez ceux qui seraient tentés de résister à ses caprices, la bande qui détient le pouvoir va satisfaire ses appétits et ceux de ses amis, dont le concours lui est nécessaire aux jours d'élections. Il n'y aura plus de lois, plus de règles, plus de traditions, et le régime du bon plaisir va se donner libre carrière ; les républicains seuls recevront les faveurs administratives, c'est un privilège qu'il ne sera plus possible de leur contester. Voilà pourquoi la France a fait tant de révolutions depuis un siècle, pour en revenir au privilège, au bon plaisir, et au pouvoir absolu, mais au profit des républicains, de la coterie qui les mène suivant une « méthode » faite à la fois de violence et d'astuce, et qui livre sans compter à ses seuls partisans la fortune publique.

Il fut un temps où certain maire entendait se conduire ainsi dans sa commune, et il distinguait entre les poules de ses amis et celles de ses adversaires : pour les premières, liberté absolue de détruire les récoltes du voisin ; pour les autres, interdiction de paraître sur les chemins publics. C'est ainsi que nos ministres, nos

¹ *Correspondant* du 10 mars 1885.

² Ainsi le même ministre qui veut interdire les associations religieuses, fait voter la loi sur les syndicats ouvriers.

préfets, nos maires, nos administrateurs de tout rang, entendent disposer aujourd'hui des pouvoirs qui leur sont confiés. Ils ne semblent même pas, pour la plupart, soupçonner que ces pouvoirs puissent leur être attribués pour autre chose, pour gérer, par exemple, au nom du pays tout entier, dans un intérêt général, la chose publique; leur seul intérêt de parti les préoccupe, et ils trouvent cette préoccupation toute naturelle, tant le sens moral est perverti désormais dans un pays qui a subi de si terribles secousses, et qui assiste, inerte, résigné et fatigué, à toutes ces ruines successives.

Il a été fait, dernièrement, beaucoup de bruit à propos de scandales qui se sont produits en Corse, mais si l'opinion s'est émue, c'est à cause de violences exceptionnelles, et parce qu'il y avait eu du sang versé; les débats qui ont eu lieu, si l'on excepte ces violences propres à la Corse, n'ont révélé, après tout, que des faits très habituels chez nous, et c'est ce qu'un journal républicain ne pouvait s'empêcher d'insinuer, au moment même où se produisait l'interpellation relative aux scandales de la Corse. « N'y aurait-il pas, demandait le *Télégraphe*, d'autres départements où se passeraient des faits sinon semblables (en Corse, tout prend un caractère de violence plus accentué), au moins fort analogues; où s'exercerait cette même toute-puissance, cette même domination tyrannique d'une coterie; où les députés, formant entre eux une sorte d'assurance mutuelle, regarderaient comme un ennemi commun quiconque aurait déplu à l'un d'eux, imposeraient aux préfets, aux chefs des administrations, aux ministres eux-mêmes, leurs préférences comme leurs rancunes, leurs amitiés comme leurs haines, rempliraient tous les postes de leurs protégés, et en expulseraient ceux dont le dévouement n'aurait pas donné des preuves suffisantes d'une entière servilité? Si un examen attentif et consciencieux démontrait qu'il en est ainsi (et il ne serait pas difficile d'indiquer des départements, on pourrait presque prendre au hasard), il ne s'agirait plus de la responsabilité personnelle d'un ministre pour un fait particulier de son ressort. Ce serait là une question gouvernementale au plus haut chef. »

Aux questions posées par le journal républicain, la réponse est facile, et chacun la peut faire dans son département, dans sa ville, dans le plus petit village. Oui, partout se montre, arrogante, exclusive, impérieuse, impudente, la coterie qui gouverne; partout le favoritisme, l'intrigue, les dénis de justice, les abus de pouvoirs, la corruption électorale, le gaspillage, et la démoralisation publique. Il nous répugnerait de citer des faits particuliers; l'énumération, pour être longue, resterait d'ailleurs toujours incomplète; nous préférons nous en tenir à quelques indications générales

qui permettront de juger si ce qui s'est produit en Corse ne se répète pas aujourd'hui partout.

M. André de Trémontel, préfet de la Corse, avait prononcé à Murato, chef-lieu d'un canton où devait avoir lieu l'élection d'un conseiller général, un discours où l'on a remarqué ce passage : « Si ce canton, disait-il, a été négligé, si cette riche contrée du Nebbio a été éprouvée comme vous voulez bien le dire, la faute en revient tout entière à ses représentants les plus autorisés, dont l'attitude, hostile au gouvernement de la république, n'est pas de nature à attirer sur ce pays les *faveurs* et la bienveillance du gouvernement que j'ai l'honneur de représenter. Ferme et énergiquement décidé à faire respecter (?) en tout et partout les institutions qui nous régissent, à faire triompher les nobles idées (?) de la majorité républicaine de la nation, ma ligne de conduite peut être tracée en deux mots : la justice une, égale, inflexible, envers et contre tous (!) ; les *faveurs administratives* pour ceux qui, depuis longtemps, ont donné à l'administration des gages de leur dévouement. »

Les électeurs peuvent, après cela, se rendre au scrutin...

Quelques républicains ont feint de se récrier ; mais, comment ? Ce qu'a dit M. André, tous nos gouvernants, tous nos administrateurs, ne le disent-ils pas chaque jour et partout ? C'est M. Noiro, dans la Haute-Saône ; c'est M. Laroze, dans la Gironde ¹ ; et comme ces sous-secrétaires d'État, les ministres parlent la même langue ; écoutons M. Waldeck-Rousseau, et, pour quiconque sait lire entre les lignes, la théorie gouvernementale des républicains sera claire comme le jour : « En dehors de ce que l'administration doit à tous, dit le ministre de l'intérieur, il y a pour elle un rôle politique qui ne lui permet pas, sans une véritable forfaiture, de placer sa confiance aux mains de ses adversaires. (*Bruit. — Applaudissements au centre.*) J'entends par là que, lorsqu'on adresse à l'administration une réclamation fondée, non pas sur un droit ², mais sur une faveur...

« *Voix à gauche* : Il y a donc des faveurs ? (*Bruit.*)

« *M. Laisant* : Qu'est-ce que vous appelez faveurs ? (*Bruits et mouvements divers.*)

« *M. le ministre de l'intérieur* : On me dit : Est-ce qu'il y a des faveurs administratives ? Eh bien, oui ; et je n'en suis pas à vous l'apprendre ³ ! » (*Applaudissements au centre.*)

¹ Jusqu'au frère d'un ministre, M. Aug. Thibaudin, qui, pour le succès de sa candidature au conseil général, je crois, promettait à ses électeurs les *faveurs* que son frère obtiendrait pour eux.

² Dans ce cas, l'administration évite de répondre, si la réclamation vient d'un conservateur.

³ Séance du 5 juin 1884.

La majorité le sait, en effet, aussi elle n'a pas condamné le ministère pour ce qui s'est fait en Corse, les mêmes choses se faisant pour ses membres et pour ses électeurs, dans tous les départements.

Laissons donc la Corse; là, des atrocités ont eu lieu, dont le récit faisait dire à M. de Douville-Maillefeu, avide de tout entendre : « La honte coule à pleins flots ! » Mais, à part des violences qui résultent, paraît-il, du tempérament et des mœurs de l'île, le régime que la république y applique est celui qu'elle applique partout. Partout, les *faveurs administratives*, en temps d'élections principalement, sont accordées aux républicains. A eux les places d'abord; les sénateurs et les députés passent les premiers¹, et pour que leur zèle puisse être ainsi toujours stimulé, le projet de loi sur les incompatibilités se promènera longtemps de la Chambre au Sénat avant d'être voté; après les sénateurs et les députés, leurs fils, leurs neveux, leurs cousins, puis leurs électeurs. Pour ces derniers, s'ils ne peuvent décentement occuper aucune fonction, il y aura des pensions et des « indemnités »². Puis, il y a les fonds de secours, que le budget met à la disposition de l'administration, pour venir en aide aux malheureux que des sinistres ont frappés, ou aux communes pour construire les chemins et les écoles; cette rosée bienfaisante tombera sur les amis seuls des membres républicains des Conseils électifs et des Chambres. Enfin, il y a les remises d'amendes³, de frais, ou de peines corporelles, que des électeurs républicains ont pu encourir, et dont ils sont exonérés.

Voilà les *faveurs* que l'administration se croit en droit de distribuer suivant son bon plaisir⁴, et si nous voulons savoir ce qui

¹ Sauf à finir par la police correctionnelle, quand leurs méfaits font trop de bruit, et que les victimes crient trop fort.

² Après les « victimes du deux décembre », on cherchera celles de 1848.

³ En même temps qu'il reçoit décharge de 9000 francs par lui reçus en trop dans de précédentes fonctions, un républicain reçoit, en récompense de sa mauvaise gestion antérieure, une recette particulière. L'adjoint condamné par la cour d'assises d'Aix, en avril 1884, pour crime de concussion, vient aussi, ainsi que son complice, d'être déchargé de la peine prononcée. Voy., au surplus, *la Politique financière de la France*, par M. Léon Say, relativement à toutes ces remises.

Nous ne rappelons pas ici tous les comptables en fuite, les maires incapables de rendre compte des souscriptions recueillies pour des malades ou des pauvres, les fonctionnaires abandonnant leur poste pour éviter le châtiement dû à des actes immoraux, non plus que les préfets usant vis-à-vis de magistrats ou de maires conservateurs de procédés grossiers; tous ces faits nous répugnent, et ils sont assez connus, du reste, pour que l'opinion puisse apprécier aujourd'hui la valeur morale de certains puissants du jour.

⁴ Les places, malgré les « épurations » faites, viennent-elles à manquer, on en crée : ministères, sous-secrétariats, directions, avec leurs chefs de cabinet, sous-chefs, secrétaires, attachés et employés dont plusieurs sont

en résulte, écoutons M. Léon Say, qui a pu le constater de près : « Il en résulte un mauvais recrutement qui abaisse la valeur moyenne du personnel, mais c'est surtout mauvais parce que c'est une école de *démoralisation pour le pays*. Il serait bien difficile de faire croire aujourd'hui à nos paysans qu'il y a d'autres chemins que la faveur, pour obtenir un emploi ou un avancement dans son emploi. Il y a une phrase typique qui se trouve dans la bouche de tous les solliciteurs. Il n'y en a pas un qui ne dise aux ministres : « Il suffit d'un mot de vous pour que j'obtienne satisfaction ». *On ne croit ni aux lois, ni aux règlements, ni aux scrupules administratifs...* »

Comment y croire en effet? Lois, règlements, scrupules administratifs, les républicains en tiennent-ils compte? Et peut-on vraiment attendre d'eux qu'ils les respectent? Quand, après avoir passé en revue toutes les ruines accumulées depuis 1879, nous dégagerons l'enseignement qui en résulte, il nous sera facile de démontrer que la république, gouvernement d'un parti sans contrepoids, a suivi sa voie nécessaire et fatale, et que la responsabilité des désastres auxquels nous assistons aujourd'hui incombe moins aux hommes, que nous ne nommons certes qu'à regret et faute de pouvoir autrement raconter les faits, qu'à l'institution elle-même.

En attendant, nous poursuivrons notre examen : les républicains ont brisé tous les obstacles qui les pouvaient gêner, et maintenant ils vont jouir; le pays qu'ils ont conquis a des ressources qu'on a souvent déclarées inépuisables; voyons ce qu'ils en feront, et si la France, assez riche en d'autres temps pour payer sa gloire, le sera assez désormais pour payer la république ¹?

HENRY FOURNIER.

logés et chauffés; conseil d'administration des chemins de fer de l'État, avec bureaux; inspections diverses, etc., etc.; des sinécures, au besoin, comme celle du gouverneur du château de Rambouillet, qui, le château étant loué à un particulier qui l'habite, s'en va loger et dépenser son traitement en ville. A l'exemple du gouvernement, les administrations locales créent des places tout aussi superflues et inutiles, si ce n'est pour leurs amis qui peuvent émarger. Les conservateurs payeront. Nous reviendrons plus loin sur toutes ces dépenses.

¹ Nous devons suspendre ici la publication, dans ce recueil, du *Bilan de la République* : la suite de notre étude est consacrée à la question des *Intérêts*; mais les lecteurs du *Correspondant* n'ont certainement pas oublié le remarquable travail de M. Le Trésor de la Rocque (*les Finances de la République*), inséré dans cette revue, et nous n'aurions guère à leur offrir qu'une répétition affaiblie des savantes critiques de notre honorable collaborateur.

En arrêtant ici notre publication, nous éviterons une comparaison dont nous aurions assurément à souffrir.

L'ABYSSINIE

DÉVELOPPEMENT D'UN EMPIRE CHRÉTIEN EN AFRIQUE

Au moment où l'Angleterre vient d'être obligée d'avouer son impuissance contre les bandes du Madhi par l'évacuation du Soudan, et pendant que le cabinet anglais ne sait ni où doit s'arrêter ce recul ni prévoir les nouvelles limites de l'Égypte, il est opportun de se demander quelle digue on pourra bien, de ce côté, imposer au flot musulman qui va profiter du retrait des troupes anglaises, et qui menacera sans cesse la Nubie ou la basse Égypte d'une nouvelle invasion de barbares. La France a un intérêt trop direct à ce que ces soulèvements de l'islam, se communiquant de proche en proche, ne viennent pas allumer de nouvelles révoltes dans ses possessions d'Algérie et de Tunisie, pour ne point se préoccuper, d'avance, de cette éventualité, sans même parler des intérêts qu'elle a au maintien de l'ordre en Égypte. Nous avons payé d'assez d'efforts notre situation en Algérie pour veiller à la maintenir; et, tout en accordant à nos sujets arabes la liberté religieuse, tout en protégeant leur culte, nous ne devons pas laisser prendre aux sectes musulmanes une puissance qui ne saurait devenir autre chose qu'un danger pour nous. Déjà le développement du *Snoussisme* nous a causé des inquiétudes; les émissaires des confréries, traversant avec une facilité extraordinaire le désert de Libye, communiquent entre eux du Maroc à l'Égypte, et disposent, paraît-il, de puissants moyens d'action; que serait-ce si, à cette menace, venait s'ajouter l'enthousiasme que soulèverait dans l'islam la marche victorieuse d'un Mahdi vers l'Égypte?

Les prophéties et les proclamations du Mahdi font leur chemin dans le monde musulman, annonçant comme but la future délivrance de l'Égypte qui doit être affranchie du joug des infidèles, et ne faisant même pas grâce au Sultan qu'elles qualifient de traître à la religion du Prophète. Après l'Égypte, la Turquie! Déjà des personnes qui ont été en relations avec le Mahdi ou ses principaux lieutenants parlent de ses idées de reconstitution d'un empire

musulman, d'un *khalifat arabe* tel qu'il était avant la domination turque; l'idée très grande, très belle en elle-même, ne laisse pas de nous inquiéter. La France doit se préoccuper d'une façon très sérieuse d'opposer un contrepoids à cette influence croissante, si elle ne veut être réduite à la combattre, un jour, les armes à la main. C'est cette question que nous nous proposons de traiter, et nous croyons en avoir trouvé une solution fort acceptable dans le développement, sur le sol même de cette Afrique musulmane, d'un empire chrétien assez puissant pour contre-balancer l'influence du mahdisme et pour empêcher le khalifat arabe de se reconstituer.

Les éléments de cette création ou plutôt de ce développement existent dans l'Abyssinie, puissance chrétienne et fanatique, mais dont le fanatisme même servira de contre-partie au fanatisme musulman.

Il y a des siècles que les bases de cette puissance sont solidement établies : c'est au quatrième siècle, en effet, que le christianisme, venant de Constantinople, s'introduisit en Abyssinie sous la forme du schisme d'Eutychès; les Abyssins ne croient qu'à une seule nature du Christ et sont *monophysites* comme les coptes d'Égypte. C'est du reste l'Église copte d'Alexandrie qui fournit à l'Abyssinie son grand prêtre, l'*abouna*; celui-ci, en collaboration avec le grand prêtre national, l'*etchaghé*, tient la haute direction du clergé abyssin.

Sans parler autrement de l'organisation religieuse du pays, qui ne nous importe ici que comme moyen d'atteindre le but politique que nous nous proposons, nous jetterons un coup d'œil rapide sur la situation actuelle de l'Abyssinie, et en particulier sur son état de civilisation, afin de voir quels avantages les puissances chrétiennes, et avant tout la France, peuvent en retirer : nous examinerons ensuite les moyens à employer pour servir à notre but, et nous passerons en revue les avantages particuliers qu'en ce siècle de colonisation peuvent y trouver, comme débouchés, notre commerce et notre industrie, plutôt que d'aller les chercher au bout du monde, au prix de risques et de périls infinis.

I

L'état politique actuel de l'Abyssinie, qui tient beaucoup à la configuration géographique du pays, se rapproche, sensiblement, de la société féodale.

Au sommet de la hiérarchie nous trouvons un roi, usurpateur ou roi légitime, et, dans ce cas, descendant plus ou moins apocryphe de Salomon et de la reine de Saba. La capitale politique et religieuse, Gondar, n'a que rarement l'honneur de le posséder; il vit

soit dans son camp, soit dans une position retranchée, *Debra Tabor* ou le mont Thabor, et ses troupes sont campées ou cantonnées autour de lui, prêtes au premier signal à se lever et à marcher sous sa direction contre l'ennemi du pays ou l'armée d'un vassal rebelle.

Au sommet de chaque montagne s'élève un couvent ou la demeure d'un seigneur abyssin, vassal du roi auquel il doit hommage, mais ayant aussi le droit de lever son armée particulière, de prélever des dîmes sur son territoire, et d'imposer aux Abyssins de son domaine, généralement peu portés à cultiver la terre, toute espèce de corvée. L'Abyssinie se divise en une certaine quantité de fiefs, ayant chacun à leur tête des *ras*, véritables barons du moyen âge dont la puissance varie suivant l'importance du fief. C'est la terre, comme autrefois sous le régime féodal, qui confère la noblesse. Quelques-uns de ces *ras* ont même le titre de roi, mais toujours sous la condition d'hommage à leur suzerain, le roi des rois, *Négus négusti* : tels sont les rois de Gojam et même le roi de Choa, Ménélik.

Le territoire abyssin, du reste, ou, à parler plus proprement, le territoire éthiopien, se prête admirablement à ce régime : il est morcelé et divisé naturellement par des accidents de terrain de toute espèce, et en particulier par de profondes vallées souvent infranchissables pendant la saison des pluies.

L'Abyssinie elle-même, envisagée dans son ensemble géographique, représente bien une immense forteresse dressée sur un plateau et dominant de ses pics les terres basses du milieu desquelles elle s'élève. Cette situation et le manque de communications faciles, le manque de routes et de ponts sur tous ces ravins qui la découpent, et surtout son isolement fortifié au centre de toutes ces tribus noires et musulmanes qui l'entourent comme la mer entoure un îlot, expliquent comment, malgré les révolutions, les guerres, les événements de toute nature qui se sont produits chez elle et se produisent aujourd'hui encore au pied de ses plateaux, elle a pu conserver sa physionomie propre, sa religion chrétienne, ses mœurs et son état de civilisation assez avancé, bien que stationnaire.

D'autre part, les *abounas* représentent la caste religieuse ; maîtres des couvents nombreux qui sont comme des châteaux forts perchés au sommet des pitons les plus élevés, ils ont à peu près sur la politique du pays et la personne du roi l'influence qu'avait le clergé du moyen âge. Dépositaires, avec quelques lettrés, de la langue sacrée, le *ghèze*, ils conservent, comme nos moines d'autrefois, les manuscrits et les traditions historiques dans les archives de leurs monastères, qui jouissent du droit d'asile, sauf contre-ordre ou fantaisie du souverain.

A lire les relations des différents voyageurs qui ont parcouru le

pays, on se croirait reporté à l'époque féodale, où seuls les noms seraient changés. Pour compléter la ressemblance par un trait de mœurs dont l'analogue se retrouve dans notre moyen âge, chaque petit souverain entretient à sa cour des parasites vagabonds qui chantent ses louanges et les victoires qu'il a pu remporter, sans avoir rien à envier à nos trouvères.

On conçoit qu'avec un tel système politique, auquel il faut joindre encore les troubles fréquents et les guerres intestines ou extérieures qui ont désolé le pays, la culture et l'industrie soient peu florissantes en Abyssinie.

Il n'en faudrait pas conclure que le pays soit infertile ou manque de la matière première; au contraire, le plateau éthiopien offre une flore, très considérable et très variée, réunissant dans ses différentes zones et suivant les différents climats la flore tropicale et la flore européenne. Nous reviendrons, du reste, sur ce point pour examiner les avantages que notre commerce et notre industrie peuvent tirer de relations suivies avec ce pays.

II

Ce qui nous fait penser que l'Abyssinie est destinée à servir de contrepoids à la puissance musulmane, c'est l'histoire même des tentatives faites par le mahométisme pour s'y introduire et en faire la conquête, et la façon inébranlable dont la religion chrétienne s'est maintenue dans le pays à travers les guerres et les révolutions politiques.

Jamais, même dans l'intérieur du pays, la doctrine, principe de la religion abyssine, ne s'est altérée, bien que les discussions sur les différentes natures du Christ aient donné lieu à des guerres et armé les unes contre les autres des villes importantes. Qu'il faille attribuer ces troubles à l'ignorance théologique ou au fanatisme, ou encore même à ce principe aussi vrai pour les peuples que pour les individus, qu'il est difficile de vivre bien avec ses voisins, la persistance de la foi n'en est pas moins là, offrant par son opiniâtreté des garanties de durée. Le mot chrétien résume, pour les Abyssins, toute la religion, et pourvu qu'on croie au Père, au Fils, au Saint-Esprit, et qu'on rende un culte respectueux et suivi à la Vierge et aux saints, en admettant également à un haut degré le culte des images, on trouve grâce devant leurs théologiens les plus pointilleux. Une loi du pays veut que le souverain soit de religion chrétienne; le roi, à son tour, chrétien et despote, exige que tous ses sujets professent sa religion, sous peine d'exil ou même de peines plus matérielles. La situation dans laquelle se

sont presque toujours trouvés les musulmans et les Juifs est une preuve formelle de l'attachement des Abyssins à leurs croyances. Le nombre des musulmans diminue, en effet, chaque jour en Abyssinie; un signe bien évident en est la solitude où se trouve actuellement le quartier musulman (*Islam biet*) de Gondar, jadis riche et peuplé, aujourd'hui désert; quant aux Juifs (*Falachas*), ils remplissent les bas métiers dans les villes et tendent aussi à disparaître. L'Abyssin, isolé au milieu de populations musulmanes et ayant tout à craindre de ces dernières avec lesquelles ses guerres ont été fréquentes, raisonne par analogie et se figure un ennemi dans tout ce qui n'appartient pas à sa religion; au nom de chrétien est étroitement lié pour lui l'idée de sa nationalité, et chacun de ces deux principes, se conservant intact, assure en même temps l'inviolabilité de l'autre.

L'influence même des prêtres, celle des deux pontifes principaux, l'abouna et l'etchaghé, qui possèdent chacun comme fief un quartier de la ville de Gondar, le grand nombre des ordres religieux d'hommes ou de femmes, la popularité dont jouissent les couvents comme buts de pèlerinages, la chapelle qu'entretient au Saint-Sépulcre l'Église d'Abyssinie et les pèlerinages qu'y font les Abyssins, sont autant de gages certains de la profondeur à laquelle le christianisme a poussé ses racines dans le pays. Une garantie de plus nous est fournie par l'instruction du peuple, confiée aux prêtres et aux lettrés, ceux-ci se rapprochant beaucoup du clergé et possédant en titre une grande partie de ses biens.

Voyons maintenant de quelle façon l'Abyssinie s'est défendue contre les invasions musulmanes et contre l'influence du mahométisme.

Pendant les premières années des persécutions dirigées contre eux, Mahomet et nombre de ses sectateurs, s'étant réfugiés en Éthiopie, n'ont pas été sans faire des essais sérieux de prosélytisme; leur tentative ne paraît pas avoir été couronnée de succès. Pour ne pas remonter à une époque aussi éloignée, contentons-nous de jeter un coup d'œil sur le siècle actuel; au commencement de cette période, la propagande musulmane, activement faite en Abyssinie, commençait à recruter un grand nombre de partisans, influents surtout par leurs richesses; au moment où ils menaçaient de s'emparer du pouvoir politique, un édit royal fut rendu, ordonnant, sous peine d'exil, la conversion de tous les musulmans au christianisme. De semblables édits sont fréquents, et les Européens eux-mêmes qui se sont fixés en Abyssinie ont dû prendre, au moins en apparence, la religion nationale.

Les tentatives à main armée n'ont pas mieux réussi: après les expéditions heureuses de ses généraux, le long du Nil et dans les

territoires au sud de l'Abyssinie du côté du Harrar et du Somal, après avoir établi ses troupes et des garnisons dans les ports de la côte, à Zeyla et à Berberah, le khédive Ismail-Pacha se proposait d'annexer l'Abyssinie elle-même et d'en faire une dépendance de l'islam, afin de se créer un empire homogène et d'un seul tenant. De nombreux agents de propagande musulmane avaient, à cet effet, parcouru l'Éthiopie : c'était un prélude; puis, presque en même temps, en 1876, deux expéditions partaient afin d'attaquer l'Abyssinie à la fois par le sud et par le nord.

Une armée, commandée par Münzinger-Pacha, ancien vice-consul de France à Massouah, s'avancait par le sud pour menacer le Choa, et était complètement détruite, près du lac Houssa, par le roi de Choa, vassal et allié du Négus.

Une autre expédition, plus nombreuse et plus sérieuse, sous les ordres d'un officier danois au service du khédive, le colonel Ahrendrap, marchant par Massouah et le Mareb, se laissait tourner par les troupes abyssines dirigées par le Négus actuel, Johannès, et deux de ses colonnes sur trois, surprises à Goudda-Goundi, ou Goundet, sur la rive droite du Mareb, étaient totalement massacrées.

Une dernière expédition envoyée pour venger les deux premières, et conduite par le fils du khédive, ce prince Hassan, sur lequel les journaux anglais fondaient encore récemment des espérances, subissait à peu près le même sort; battue sur le haut Mareb, à Gonra, elle prenait honteusement la fuite vers Massouah. Les chefs, y compris le prince Hassan, restaient prisonniers, et le Négus, pour affirmer le triomphe de la chrétienté sur l'islamisme, leur faisait, avant de les relâcher, contre rançon, marquer une croix sur le bras ¹.

Ces différents détails, empruntés aux relations des voyageurs et des savants qui ont parcouru l'Abyssinie ², viennent à l'appui de notre thèse.

L'Abyssinie est encore très primitive, malgré l'antiquité de sa civilisation; mais, le jour où, conseillé par une puissance européenne intéressée au maintien de l'influence chrétienne, comme l'est la France, son roi aura compris la nécessité de l'ouvrir davantage à la civilisation moderne, elle nous semble appelée à jouer un rôle considérable dans cette lutte qui s'engage entre la chrétienté et l'islam, et à apporter un grand appui à l'expansion coloniale en Afrique.

¹ Voy. le livre de M. Denis de Rivoyre, *Aux pays du Soudan*, Plon, 1885.

² Antoine et Armand d'Abbadie. — G. Lejean. — Raffray. — G. Rohlfs. — M. Denis de Rivoyre. — *L'Afrique septentrionale*, par E. Reclus.

III

Qu'avons-nous fait jusqu'ici pour étendre notre influence sur ce pays? Rien, ou du moins fort peu de chose, et, encore, ce peu d'efforts a-t-il amené des résultats bien plus grands qu'on ne se le figure généralement; mais ces résultats sont restés inaperçus. Nous avons préféré jusqu'ici porter nos peines et notre argent à l'autre bout du monde, pour poursuivre des avantages incertains et d'un avenir éloigné. A tant faire que de s'occuper d'expansion coloniale, nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux manifester notre puissance sur les pays les plus rapprochés de nous, et nous y créer des relations qui nous procureraient des avantages plus directs : ou s'il n'aurait pas été tout au moins prudent de nous assurer d'abord d'une façon absolue la route de nos possessions de l'extrême Orient, avant d'aller en conquérir de nouvelles et courir ainsi le risque, ayant des intérêts aux deux bouts du monde, de les voir, un beau jour, couper par le milieu. La vraie politique coloniale de la France ne nous semble pas si éloignée de ses côtes et nous paraît en outre ne pas devoir être purement une politique de conquêtes, consistant à ajouter des lieues carrées aux territoires que nous possédons déjà; tout au moins devrait-on ne les y ajouter qu'à bon escient et après constatation faite de leur valeur.

La politique coloniale de la France doit s'exercer sur le sol de l'Afrique, notre voisine, et en particulier sur la Méditerranée.

Si, au lieu d'aller porter nos soldats et notre argent dans une expédition au Tonkin, suivie d'une expédition en Annam, suivie, à son tour, si elle n'est même augmentée, d'une expédition au Cambodge, avec la menace permanente d'une guerre contre la Chine brochant sur le tout, — si nous dirigeons ces mêmes efforts sur le continent qui, à nos portes, semble être la terre de l'avenir, nous pourrions ne pas désespérer de voir un jour se réaliser ce beau rêve de la Méditerranée lac français.

Les éléments de cette réalisation sont entre nos mains.

Un député démocrate italien a pu dire que M. de Bismarck ne prêche la politique coloniale que pour disperser les armées latines par le monde, afin de mieux dominer l'Europe : si tant est que ce projet soit réel, nous y prêtons singulièrement les mains.

Prenons donc plus de souci de nos fondations sur le continent africain; développons-les et mettons nos ressources à profit pour les accroître. Protégeons-les aussi contre le débordement menaçant de l'islam; protégeons-les dans nos possessions mêmes par une sage impulsion donnée à ceux qui représentent

notre religion; nous en sommes loin quand nos gouvernants veulent rogner le budget du clergé de nos colonies et que nous voyons un évêque venir mendier en France, pour se procurer les moyens de travailler au développement de l'influence française! Les Anglais agissent autrement avec leurs sociétés de propagande. Cette influence pacifique et progressive de notre religion, surtout dans nos colonies musulmanes, est d'un grand secours pour sauvegarder nos intérêts; c'est grâce à elle et à notre langue que nous jouissons encore d'une certaine supériorité en Syrie, en Palestine et dans une partie de l'Asie Mineure. Nos missionnaires sont de bons conquérants : leur colonisation pacifique doit être estimée, en certains cas, à un degré plus haut ou du moins plus efficace qu'une intervention militaire.

Instruisons les jeunes Arabes dans les écoles de nos missions, apprenons-leur notre langue et quelquefois notre religion; c'est une communauté d'intérêts avec nous que nous donnons à la génération future en mitigeant tout au moins chez elle le fanatisme musulman. Nous procédons ainsi comme avec une rivière qu'on endigue, sans toutefois l'empêcher de couler.

Loïn de moi l'idée de vouloir imposer la religion de mon pays à ces peuples! Respectons la leur, c'est le premier pas d'une conquête bien entendue, mais encore une fois endiguons-la, de peur qu'elle ne déborde sur nous; or nous arrivons peut-être au moment critique où, si nous laissons faire, en nous payant de belles paroles, ceux qui prêchent pour la nationalité des peuples, les soulèvements deviendront de plus en plus fréquents dans nos possessions d'Afrique, et la tache d'huile s'étendra sur nos propriétés. Voilà pour l'intervention pacifique, mais elle peut ne pas suffire, étant donné le développement effrayant qu'a pris l'islamisme dans ces derniers temps et qu'il est appelé à prendre encore, si, comme tout porte à le prévoir, le Mahdi continue à réaliser son programme.

L'élément actif et militaire, il sera toujours en notre pouvoir, espérons-le du moins, de le faire agir quand la lutte s'ouvrira; l'armée d'Afrique, qui nous a donné de si belles preuves de son énergie, est prête à les renouveler encore. Mais ne serait-ce donc pas d'une politique habile et prévoyante de faire doré et déjà une diversion sur le flanc de l'ennemi et sur ses derrières?

L'Abyssinie semble se trouver là pour réaliser ce programme, et ses tendances naturelles la poussent elles-mêmes à la rencontre de notre intention.

Nous avons vu Johannès, brave guerrier, à la tête de ses troupes, battre trois fois les armées égyptiennes. Profitant de cette victoire, il eût pu les poursuivre, leur prendre Massouah, car il en était

alors à peu de distance et convoitait depuis longtemps cette ville qui lui eût donné un pied sur la mer Rouge.

Point : il se contenta de rester sur sa victoire et se laissa même assez remarquablement duper par les Égyptiens qui, le menaçant des foudres anglaises, lui firent céder le pays des Bogos et la région de Mensah, provinces du nord de l'Abyssinie qui, maintenant devenues musulmanes de catholiques qu'elles étaient naguère, forment autour de Massouah une zone de protection contre un revirement d'opinion et contre les nouvelles velléités que pourrait avoir le Négus de se rapprocher de la mer. Johannès, pour être un parfait souverain, aurait besoin de joindre l'astuce à la bravoure et de recevoir quelques leçons de politique.

Récemment, l'Angleterre, désireuse elle-même de faire une diversion sur les flancs du Mahdi, tentait une démarche auprès du Négus pour l'amener à tirer les marrons du feu. En mai 1884, l'amiral Hewett allait, au nom de l'Angleterre, proposer à Johannès la jouissance du port de Massouah et la restitution des provinces enlevées, Bogos et Mensah ; mais les conditions de cette restitution étaient éminemment anglaises, car ces deux provinces, tombées au pouvoir du Mahdi, ne pouvaient rentrer au Négus qu'à la condition qu'il les reprît les armes à la main, secourant ainsi fort à propos l'Angleterre, dont les embarras dans le Soudan commençaient. Quant à Massouah, on ne se compromettait pas beaucoup : le port deviendrait libre pour l'Abyssinie, mais avec cette restriction : *sous le contrôle de la Grande-Bretagne.*

La mission de l'amiral Hewett ne réussit pas ; le Négus, après avoir manifesté l'intention d'intervenir et réuni son armée près de la frontière des Bogos, se décida à ne point bouger, et montra que, depuis 1877, il avait fait quelques progrès en politique : les Anglais n'ont jamais eu la confiance des Abyssins et ne l'auront jamais par suite de la différence des religions ; ils ont même paru renoncer d'une façon définitive dans ces derniers temps à se les concilier et passer la main aux Italiens. Peut-être le Négus attendait-il un appui quelconque et une meilleure occasion.

IV

Cette occasion, il est presque en notre pouvoir de la faire naître, en témoignant le moindre intérêt à l'Abyssinie et à son roi, qui ne demande pour agir que l'appui moral d'une nation européenne, chrétienne comme lui, en un mot de la France, dont la puissance s'est jadis manifestée et a eu toujours une action bienfaisante sur ces contrées.

Notre œuvre, en effet, a déjà été assez grande de ce côté de la mer Rouge : les résultats qu'elle a donnés, en faisant connaître notre nom à un moment où la France était brillante et respectée entre les puissances européennes, sont encore vivants aujourd'hui, preuve irrécusable de la facilité que nous aurions à développer notre suprématie dans ces parages.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire, malgré les éloges auxquels aurait droit cette sublime fondation, l'heureuse influence qu'a toujours eue la mission lazarisite établie à Kéren. Avant les derniers événements, celle-ci avait su, sous la direction dévouée de ses évêques, M^{gr} de Jacobis, M^{gr} Bel et actuellement M^{gr} Touvier, grouper autour d'elle une trentaine de mille Bogos, qui, autant par intérêt que par persuasion, étaient devenus des admirateurs de la France, et contribuaient à répandre au milieu de leurs tribus la connaissance du nom français. Les missionnaires français de Kéren avaient également conquis les sympathies des habitants des hauts plateaux, grâce à l'analogie du culte catholique avec le culte extérieur que rendent les Abyssins à la Vierge et aux images ; cette sympathie marquait même une différence notable entre eux et les propagandistes anglais, autrement nombreux pourtant et autrement soutenus par leur gouvernement. Aussi lorsque le Négus, jaloux de l'intégrité de la religion nationale, rendit un ordre d'exil contre tout missionnaire étranger, les Lazaristes français restèrent-ils entourés de tous ses respects, qui ne se sont pas démentis depuis, témoin la protection que le roi leur accorda dernièrement à Kéren contre les soldats du Mahdi.

Nous porterons notre attention sur un fait qui, sans avoir eu jusqu'ici autant de résultat que nos missions religieuses, nous offre une base solide d'opération : nous voulons parler du traité signé en 1860 entre le comte Russell, représentant de la France, et Négoussié, roi du Tigré. De ce traité datent pour nous des droits qu'il ne tient qu'à nous de faire valoir pour en tirer de sérieuses conséquences.

Justement inquiet des avantages que le canal de Suez, dont on allait, sous les auspices et avec les capitaux de la France, commencer les travaux, pourrait offrir aux Anglais, maîtres de Périm, au débouché de la mer Rouge, le comte Russell, capitaine de frégate, avait obtenu du gouvernement impérial la mission d'aller reconnaître, sur la côte éthiopienne de la mer Rouge, les points les plus avantageux à occuper. Il devait en outre entrer en relations avec le roi du Tigré, Négoussié, qui, de sa propre initiative, avait envoyé une ambassade à la France pour solliciter son alliance et sa protection¹.

¹ *Une mission en Abyssinie et dans la mer Rouge*, par le comte Russell, avec préface de M. Gabriel Charmes. Plon, 1884.

Après une sérieuse exploration de la côte, le choix du commandant Russell se porta sur Zulla, au fond de la baie d'Adulis ou baie d'Annesley des cartes anglaises. Ce choix, œuvre d'un marin expérimenté et ardemment dévoué aux intérêts de son pays, n'avait pas été fait à la légère : Zulla, l'ancienne Adulis, fut autrefois le principal entrepôt de commerce de l'Éthiopie. Une colonie égyptienne s'y était fondée sous les Ptolémées et avait acquis assez de développements pour que les négociants grecs ou égyptiens qui y possédaient des comptoirs eussent établi leurs villas sur les pentes des montagnes qui dominent la baie, à Cahaïto, où règne toujours une fraîcheur qui contraste avec la chaleur brûlante de la côte. Leurs ruines, encore en très bon état de conservation, les débris de plusieurs temples grecs et d'une nécropole égyptienne et les restes de travaux hydrauliques considérables et dont on pourrait encore facilement tirer parti, témoignent, avec les ruines de la ville elle-même, de l'importance qu'avait cette colonie. C'était là que se faisaient les échanges des produits venus de l'Éthiopie par les deux routes de montagnes qu'a explorées le commandant Russell et qui reliaient probablement le port de Zulla à Odowa et à Axun, et d'Axun au centre du pays. La présence de l'eau douce, relativement très abondante, qui provient de tous les ruisseaux du versant du Tarenta, et la facilité d'accès de la baie avaient tenté les anciens colonisateurs. Actuellement le village de Zulla n'a plus guère qu'un millier d'habitants, et le petit trafic qui s'y fait encore, toujours par les anciennes routes, est insignifiant ; mais sa situation géographique, supérieure de beaucoup, sous tous les rapports, à celle de Massouah, l'appelle à un avenir commercial bien autrement considérable.

Convaincu de ces vérités, le commandant Russell signa, au nom de la France, avec Négoussié, légitime possesseur de la côte, un traité nous conférant la possession de Zulla et de son territoire, ainsi que de la baie d'Adulis et de l'île de Disseh qui défend l'entrée de la baie, et peut être appelée elle-même à un grand avenir comme dépôt d'approvisionnement des navires. Nous possédons, au ministère du quai d'Orsay, l'original de ce traité, et il ne manque que l'occupation effective de Zulla et de Disseh pour nous mettre à même de retirer les avantages qu'il nous concède.

Jusqu'ici notre possession n'a servi qu'aux Anglais qui, appréciant l'excellence de ce point et sa remarquable situation, comme entrée ou débouché de l'Abyssinie, l'ont pris pour lieu de débarquement de leurs troupes et base d'opération et de ravitaillement lors de leur expédition de 1867-68 contre Théodoros. Autorisation d'y débarquer avait été, au préalable, demandée à la France

par le cabinet anglais, qui reconnaissait implicitement par cet acte notre possession légitime du port et de la baie. Des travaux d'aménagement y avaient été faits et subsistent même encore : un môle pour le débarquement des troupes et du matériel qu'amenait une flotte entière mouillée dans les eaux de la baie; un chemin de fer pour leur transport jusqu'au pied des montagnes; d'immenses bassins ou réservoirs d'eau douce pour abreuver les quarante mille bêtes de somme et les éléphants venus des Indes. Ce simple fait donne une idée du parti qu'on peut tirer de Zulla.

Sa position à une journée de marche seulement du territoire abyssin la met avec lui en communication directe par deux routes, l'une se dirigeant à l'ouest sur Halaïe, l'autre, celle que tracèrent les Anglais, gagnant Samafa par le ravin de Koumaïli; cet ensemble de conditions nous garantit à l'avance que le jour où la France occupera effectivement Zulla et se donnera la peine de s'y établir, Massouah aura vécu. Le commerce éthiopien reprendra ses anciens chemins, au lieu de se diriger sur Massouah que trois journées de traversée de désert séparent de la frontière abyssine et qu'un coup de main des troupes du Mahdi peut, d'un jour à l'autre, faire mourir de soif, en coupant les tuyaux qui, de M'Koullu, amènent l'eau douce dans l'ilot sur lequel est bâtie la ville.

Un personnage officiel qui a longtemps habité Massouah nous confirmait dernièrement cette assertion, en nous disant que nombre de négociants de la ville s'étaient déjà préoccupés de cette éventualité et songeaient à être les premiers à acheter des terrains à Zulla pour leurs magasins futurs, le jour où un résident français sera là pour en enregistrer l'achat.

La valeur du mouvement commercial qui se fait annuellement par Massouah est de 7 à 8 millions; ce mouvement se reportera sur Zulla, augmenté par la facilité plus grande des communications et destiné à s'accroître au fur et à mesure que, sous notre influence, se développera la civilisation de l'Abyssinie.

L'Angleterre, en faisant cadeau de ses droits sur Massouah à l'Italie, n'a pas beaucoup nui à ses propres intérêts et ne s'est pas départie de sa générosité habituelle. Les Anglais savaient bien que, une fois le Nil au pouvoir du Mahdi, ce ne serait plus par l'Égypte que s'écoulerait le courant commercial que le khédivé, à la suite de ses expéditions vers le sud, avait forcé à prendre cette voie. Ce sera désormais par Souakim que le commerce gagnera la mer, aussi l'Angleterre s'est-elle empressée d'occuper ce port en y portant son principal effort, de façon à le mettre à l'abri des tentatives d'Osman-Digma. Elle a donc pu, sans grande perte, laisser occuper Massouah par les Italiens qui y trouveront une charge sans compensation

le jour où nous nous déciderons à occuper Zulla. Les Italiens eux-mêmes l'ont si bien compris, qu'ils se sont établis, ces temps derniers, à Arafali, près de Zulla, dans le fond de notre baie. Ce point offre, en effet, presque les mêmes avantages que Zulla et les partagerait avec elle le jour où notre occupation y aurait attiré le commerce; mais nous espérons bien que notre gouvernement aura le courage de demander à l'Italie de vouloir bien évacuer un point qui nous appartient en bonne et due forme. Le but des Italiens paraît être de circonvenir le Négus et d'essayer de jouer là-bas le rôle que devrait remplir la France. Malheureusement pour eux, les promesses qu'ils ont faites en s'établissant à Massouah de soutenir toujours les intérêts des Turcs, des Égyptiens et des Anglais, ne sont pas faites pour leur attirer la confiance des Abyssins, ennemis héréditaires et forcés de la trinité de peuples invoqués par le représentant italien.

La France restera toujours, grâce à son œuvre passée et à l'influence de ses braves missionnaires, que les récents événements n'ont pas intimidés, la protectrice des chrétiens d'Orient, et son rôle, espérons-le, va commencer en Éthiopie d'une façon sérieuse, pour constituer l'avant-garde du monde chrétien contre l'envahissement de l'islamisme.

V

Nous avons montré, brièvement, il est vrai, les avantages que notre commerce pouvait retirer d'une occupation de Zulla par la France; si nous n'avons fait de ces avantages que la question secondaire de notre étude, c'est que nous avons voulu laisser toute son importance au problème qui s'ouvre aujourd'hui et nous semble d'un intérêt capital : l'invasion musulmane. Ce n'est pas, en effet, un soulèvement ordinaire et du genre de ceux que nous avons eu jusqu'ici l'habitude de voir se reproduire à intervalles fréquents dans les pays de l'islam. Le Mahdi obéit à une politique suivie et remplit avec une grande habileté un programme conçu d'avance. Les troupes anglaises, sous la haute direction pourtant du premier général anglais de l'époque, ont dû se replier battues partout. Ce n'est qu'au prix de grands efforts que l'Angleterre se maintient à Souakim et parce qu'il faut, à tout prix, défendre ce fort précieux pour le commerce britannique. Aujourd'hui, c'est la province de Dongolah qui est évacuée; qui garantit que demain nous n'apprendrons pas la marche du Mahdi sur le Caire et la prise du canal de Suez? L'empire arabe serait alors fondé d'un seul tenant avec la presque île arabique; la mer Rouge serait redevenue la mer des Arabes; l'islamisme, formé en bataille le long de la côte de la Méditerranée

et tenant notre grande route des Indes et de l'Orient, serait prêt à faire subir ses lois à l'Europe.

Il est temps de songer à cette grave éventualité, et c'est pour cela que nous demandons à la France de donner ses soins au développement de cet empire chrétien d'Afrique dont les bases sont déjà jetées.

Par le commerce nous devons continuer à nous introduire en Abyssinie, pacifiquement : établissons-nous donc au plus tôt à Zulla, comme nous nous sommes déjà établis à Obock; nous tiendrons alors par les deux extrémités l'empire éthiopien et aurons acquis le droit de conseil dans ce redoutable poste créé sur les derrières de l'islam.

L'Abyssinie aurait le rôle actif et militaire consistant à guerroyer contre les tribus arabes, tandis que, par nos possessions au nord de l'Afrique, développées de plus en plus, nous représenterions l'élément pacifique et civilisateur qui doit modérer et régulariser le courant musulman.

En outre de l'entrée que le commerce nous donnera en Abyssinie, nous avons, pour y implanter notre influence, la facilité dont nous avons déjà parlé, résultat de nos œuvres passées, augmentée par la confiance qu'a toujours eue en nous ce peuple sympathique à la France, dont ses différents rois, depuis le commencement du siècle, ont recherché, sinon la protection, du moins l'alliance, l'appui moral et les conseils.

Tous ceux de nos compatriotes qui ont parcouru l'Abyssinie, savants, explorateurs et consuls, ont toujours loué l'accueil qu'ils y ont trouvé et qu'ils attribuent à leur qualité de Français.

Le commandant Russell pouvait formuler, en rendant compte de sa mission, l'appréciation suivante, qui résume fort bien les tendances sympathiques avec lesquelles les Abyssins accueilleraient l'intervention française. « Dans l'esprit des Abyssins, l'alliance de la religion chrétienne et de la civilisation répond à une idée claire et nette représentée par les Francs en Orient. On nous appelle encore ici Frandji, comme au temps des croisades; nous sommes toujours les champions de la Croix. On est disposé à nous aimer comme des coreligionnaires, à nous respecter comme des guerriers éprouvés. On aime à rencontrer dans ce siècle de doute ou d'indifférence cette foi chaleureuse et naïve qui a conservé l'espérance, qui fait la force de ce peuple oublié qui se réveille et nous tend les bras : peut-être lui rendra-t-elle la vie ¹. »

Depuis 1859, époque où le comte Russel était en Abyssinie, la

¹ *Une mission en Abyssinie et dans la mer Rouge*, par le comte Russell.

situation n'a pas changé, et c'est toujours avec respect que les Abyssins prononcent le nom français; et je ne parle pas là, seulement des Bogos, nos clients dévoués, élevés par les Lazaristes de Kéren, et qu'il nous serait facile de faire revenir sous le sceptre du roi d'Abyssinie, afin d'augmenter, s'il en était besoin, ses sympathies pour nous; je parle des Abyssins des hauts plateaux et de leur roi actuel. Johannès, au dire de personnes dignes de foi ayant habité le pays, nous verrait avec joie occuper Zulla et contribuerait même à notre installation en nous fournissant la main-d'œuvre dont nous aurions besoin. Ce n'est donc pas la crainte de dépenses excessives qui peut empêcher notre gouvernement de donner suite au traité Russell; Zulla et Obock, se complétant l'un par l'autre, formeraient un ensemble de points stratégiques et commerciaux destinés à nous donner la prééminence dans la mer Rouge, tandis qu'Assab et Massouah constitueraient pour les Italiens des charges qu'ils ne pourraient supporter longtemps.

VI

Nous nous sommes placés jusqu'ici au point de vue général du monde chrétien ayant à se défendre, dans un avenir plus ou moins rapproché, contre une nouvelle invasion de l'islam, et nous avons fait abstraction des avantages particuliers que la France pourrait retirer de cette création pour sa politique vis-à-vis des puissances européennes avec lesquelles elle se trouve en rivalité d'intérêts. Que si nous nous refusons à croire à un mouvement sérieux et menaçant de l'islam et ne voulons considérer que nos intérêts actuels, nous verrons l'Angleterre établie partout dans la mer Rouge et ne pensant guère à l'abandonner; nous verrons Souakim occupé par les Anglais, le commerce des esclaves et le transport de Souakim à la côte arabe patronné par eux et grossissant les revenus du commerce britannique; nous les verrons tenant sous les canons de Périn le débouché de la mer Rouge, commandant l'Arabie par Aden; le Harrar et le Somal par Zeyla et Berberah, des ports destinés à un avenir commercial considérable le jour où un répit dans leurs embarras actuels leur permettra d'ouvrir ces riches territoires au commerce. Nous verrons enfin les Italiens établis pour le compte des Anglais à Massouah, et s'évertuant à amener sur la plage aride d'Assab les produits de l'Éthiopie. Nous reconnaitrons alors que le jour où l'Angleterre voudra nous couper la route de nos possessions de l'extrême Orient, elle le fera sans difficulté, soit dans la mer Rouge, en nous fermant Bab-el-Mandeb, soit dans le golfe d'Aden. Qu'opposerons-nous à ces points straté-

giques et commerciaux pour nous appuyer, en cas de difficultés avec notre rivale maritime? Rien. Je ne veux pas parler d'Obock, que beaucoup de gens pourtant se figurent dans la mer Rouge, alors que, situé en dehors, dans la baie de Tadjoura qui prolonge vers l'ouest le golfe d'Aden dans l'intérieur des terres d'Adel, ce port ne peut, à cause de sa position excentrique à la voie ordinaire des navires qui se rendent dans l'extrême Orient, être d'aucun secours au point de vue militaire. Établis à Zulla, nous aurions à la fois une position commerciale et militaire : la baie de Zulla fermée et défendue par l'île de Disseh, qui en commande l'entrée, peut abriter de nombreux navires; les indigènes l'appellent la « baie de velours », pour indiquer la tranquillité de ses eaux; Zulla, avec l'Abyssinie, servira de centre de ravitaillement. Appuyés en outre par la puissance assise derrière nous près de la côte, nous verrions notre force sur la mer Rouge croître en raison directe de la force de l'Abyssinie; nous pourrions, à notre tour, rompre la chaîne qui relie l'Angleterre aux Indes, et, paralysant ses communications, l'empêcher de nuire à nos intérêts en la forçant de veiller aux siens. Le canal de Suez devenant neutre sous la garantie des puissances européennes, la mer Rouge ne doit pas rester aux mains de l'Angleterre, sinon, comme le disait justement le commandant Russell, « ce n'est plus que le conduit d'une souricière anglaise ¹. »

Au point de vue plus exclusif encore des intérêts de notre commerce, l'Abyssinie, en dehors de ce qu'elle produit actuellement, est appelée, si la civilisation se développe, à un accroissement de produits considérable, lorsque des routes auront relié entre elles les différentes parties de son territoire, lorsque l'autorité royale, devenue plus directe en même temps que les distances s'amointront, protégera plus efficacement les itinéraires du commerce, en supprimant les droits de passage indûment perçus par les petits souverains. Le thaler de Marie-Thérèse fera place à une monnaie en rapport avec les besoins commerciaux actuels. Au point de vue de la production agricole et industrielle, l'Abyssinie est encore un pays neuf, bien que ses habitants aient besoin, pour satisfaire leurs goûts et leur vanité, des produits des peuples civilisés. Cette pénurie provient, nous l'avons déjà dit, de cet état quasi féodal qui, faisant des soldats de toute la population valide, l'enlève aux champs et à l'industrie. A part les Juifs Falachas, nul ne se livre aux travaux manuels ².

Notre civilisation fera changer cet état de choses : le sol, d'une

¹ *Une mission en Abyssinie et dans la mer Rouge*, par le comte Russell.

² *L'Afrique septentrionale*, par M. Élisée Reclus.

très grande fertilité et capable de donner, suivant ses différentes altitudes, les produits des divers climats, s'est déjà prêté avec succès à la culture de la vigne, des mûriers et de la pomme de terre. « Si les terres cultivables de l'Abysinie étaient utilisées comme celles des colonies européennes les plus productives, dit M. Reclus, d'après les naturalistes qui ont étudié le pays, les plateaux éthiopiens pourraient fournir de café et de quinquina les marchés du monde, et les vallées des avant-monts rivaliseraient avec les États-Unis pour la culture du cotonnier ¹. »

« Le climat de l'Abysinie, dit M. Schimper, naturaliste allemand domicilié en Abysinie, est favorable à l'élève des vers à soie, car il n'y a jamais ni chaleurs excessives ni froids sensibles; le thermomètre centigrade varie toute l'année entre 15 et 30 degrés. Le sol est on ne peut plus propice au rapide développement du mûrier. Le commerce européen va chercher au Japon et en Chine les graines et les cocons du ver à soie qu'il pourrait se procurer à bas prix en Abysinie, les terrains et la main-d'œuvre étant d'un prix insignifiant. »

Les échanges entre les plateaux éthiopiens et les provinces du haut Soudan ne feront également que s'accroître en passant par la province de Sennaar, limitrophe de l'Abysinie. En outre, les difficultés que les produits du haut Nil rencontreront désormais pour suivre leur ancienne route le long du fleuve les amèneront insensiblement à chercher une issue du côté de la côte. Peut-être, un jour, l'Éthiopie sera-t-elle le débouché direct des produits de la région des lacs et du centre de l'Afrique.

A notre commerce et à notre industrie frappés en ce moment de pléthore et pour lesquels le problème de trouver des consommateurs est une question de vie ou de mort, l'Abysinie offrirait un grand débouché; l'Abysin, en effet, à demi civilisé, a déjà les besoins des peuples plus raffinés; aimant le luxe et la parure, les armes et les riches tissus pour briller aux jours de fête; elle ouvrirait dès maintenant à nos produits une issue plus considérable que les peuples nouveaux chez lesquels nous la cherchons et auxquels il nous faut d'abord créer des besoins avant de leur vendre de quoi les satisfaire.

VII

L'Abysinie est à point pour recevoir avec fruit l'œuvre de la civilisation, et nulle influence, quoi qu'on en ait pu dire, ne vaut

¹ *L'Afrique septentrionale*, par M. Élisée Reclus.

pour cette œuvre l'influence française, large, généreuse, désintéressée et poussant même, à notre grand détriment, ces qualités à l'excès. C'est malheureusement un parti pris chez nous de nous dénigrer nous-mêmes, en disant que nous n'avons pas le génie colonisateur; je ne voudrais, pour détruire cette opinion absolument fausse, que les leçons données par l'histoire. Qui trouve-t-on toujours à la tête des tentatives coloniales? Des Français montrant le chemin et commençant brillamment l'œuvre, sans tirer de ce travail, par suite d'un trop grand désintéressement, le parti que savent obtenir les Anglais, dans leur féroce égoïsme. Je ne veux comme preuve de la dureté britannique que l'état où les Indes ont été amenées. On a pressuré le pays en lui faisant rendre tout ce qu'il pouvait donner, mais on ne l'a pas civilisé, loin de là. Les maîtres impitoyables ont soulevé contre eux la haine des populations, ils n'ont pas respecté même les monuments. Évitions de parler de l'Égypte, qui fournirait un trop facile exemple.

Au point de vue du progrès, on ne saurait donc nier que notre influence soit la meilleure, et pour l'Abysinie, c'est justement le cas qui se présente. Civilisée par nous, l'Abysinie, dont le caractère offre beaucoup d'analogie avec le caractère français, serait le peuple chevaleresque de l'Afrique, guerroyant contre les musulmans avec la générosité que nous avons montrée dans nos guerres d'Algérie, et par suite, exerçant à son tour une grande influence civilisatrice sur les tribus barbares qui l'entourent. Ces tribus elles-mêmes, pour aboutir au but que nous indiquons, devraient disparaître peu à peu, englobées par l'empire éthiopien, qui étendrait de plus en plus sa zone d'action et pourrait s'agrandir de tous côtés, poussant à l'est ses conquêtes jusqu'à la mer Rouge et soumettant les Taltals et le Dankalis, de façon à prendre l'Haouasch pour limite méridionale, et s'avancant à l'ouest entre le Nil bleu et l'Aïbara pour se rapprocher de Khartoum et pénétrer comme un coin au milieu de l'empire musulman.

De pareilles considérations sortiraient du cadre restreint que nous nous sommes tracé, et nous nous bornerons, maintenant que nous avons exposé les avantages généraux qui pourraient ressortir de la création d'un empire éthiopien, à marquer en quelques lignes les moyens pratiques pour commencer cette œuvre au profit de la France.

Le moment actuel serait particulièrement propice pour l'action : profitant des embarras de l'Angleterre en Égypte et en Afghanistan, des derniers échecs qu'a subis la politique coloniale en Italie, la France pourrait envoyer au Négus, qui ne demande qu'à lui faire accueil, une mission ayant à remplir les conditions suivantes :

1° Étudier sur les lieux mêmes les avantages que la France, au point de vue commercial et militaire, pourrait avoir à retirer d'une prise de possession effective de Zulla; constater l'importance militaire de la baie d'Adulis et de l'île de Disseh; apprécier l'étendue des travaux à entreprendre pour un établissement sur ces points et pour la création de voies de communication avec l'intérieur du pays;

2° Se rendre compte, par un séjour plus ou moins prolongé en Abyssinie et auprès du roi Johannès, de la situation exacte du pays, ainsi que des avantages politiques que pourrait, en réalité, retirer la France d'une alliance avec l'Abyssinie;

3° Dans le cas où la réalité de ces avantages serait démontrée, voir la conduite à tenir pour implanter l'influence française en Éthiopie;

4° Étudier, comme conséquence, l'opportunité d'une organisation à l'européenne de l'armée abyssine et de son armement, qui serait alors facilité par la franchise qu'on accorderait au port de Zulla pour l'approvisionnement de l'Abyssinie en armes et en munitions, avantages que lui a jusqu'ici refusés le port de Massouah.

L'opportunité de ces différentes questions étant reconnue, la mission aurait à faire valoir aux yeux du Négus les avantages d'une alliance française, et provoquerait de sa part l'envoi d'une ambassade abyssine pour demander à la France ses conseils et son appui, ainsi que des instructeurs et ingénieurs français composant une mission analogue à celle que nous avons jadis envoyée au Japon.

Plusieurs fois déjà, dans ces derniers temps, des esprits éclairés, auxquels l'expérience politique ou la connaissance de l'Abyssinie donnait une grande autorité ont mis en lumière l'opportunité de ces différentes questions; nous serions heureux si nous avions pu parvenir, par cette rapide étude, à ramener sur nos intérêts d'Afrique l'attention du public français.

Peut-être l'occupation de Zulla et ses conséquences ouvriraient-elles à notre pays l'ère des conquêtes pacifiques dont il a tant besoin, et seraient-elles le point de départ d'une nouvelle politique coloniale, plus sûre et moins coûteuse, fondée sur les droits réciproques des peuples, employant comme moyen de réussite l'influence et les sympathies que peuvent faire naître la religion et les relations commerciales, n'ayant enfin recours à la force qu'en cas de légitime défense et comme suprême argument.

M^{ME} DE RÉMUSAT

Évidemment, après la publication des *Mémoires* de cette femme distinguée, et celle (actuellement en cours) de sa *Correspondance* avec son fils, il y a quelque chose comme un post-scriptum à ajouter à la belle étude, si complète d'ailleurs et si fine, que Sainte-Beuve lui consacrait en 1842. Il ne s'agit pas de refaire, qu'on le remarque bien, ni même de retoucher : il s'agit simplement d'achever, — à nos risques et périls.

Au reste, Sainte-Beuve lui-même avait le pressentiment qu'il ne disait pas le dernier mot. Il affirmait que, « dans cinquante ans », quand lui et ses contemporains seraient morts... et oubliés (ajoutait-il avec tristesse), on lirait encore M^{me} de Rémusat, on la goûterait, on l'aimerait, plus peut-être qu'elle n'avait été lue, goûtée et aimée de son vivant. Il avait bien ses raisons pour parler ainsi : les archives de famille s'étaient vraisemblablement ouvertes pour lui, il avait vu et feuilleté le manuscrit des *Mémoires*, il avait eu la primeur de quelques-unes des lettres... Il n'avait donc pas beaucoup de mérite à en pronostiquer le succès. Mais encore fallait-il que les circonstances vinssent aider à ce succès ; encore fallait-il que la monarchie constitutionnelle eût été emportée dans une bourrasque, que vingt ans de dictature impériale eussent pesé de nouveau sur la France et que les esprits, si rétifs à ce qui n'est point d'actualité, eussent été remis en goût de lectures vraiment libérales, remontés, si je puis dire, au diapason des opinions de ces temps-là.

M. Paul de Rémusat a donc eu la main heureuse. S'il est vrai qu'il ne suffit pas qu'un livre soit bon, et qu'il faut qu'il vienne à son heure, pour réussir, l'heure a été on ne peut mieux choisie pour la publication de ces œuvres posthumes. Mais, je n'en doute pas : quand la passion politique aura fini sa besogne, quand elle aura

¹ *Correspondance de M. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration*, publiée par M. Paul de Rémusat, sénateur. — T. IV, Paris, Calmann Lévy.

tiré des *Mémoires* et même de la *Correspondance* tout ce qui la satisfait et la flatte, la critique littéraire viendra à son tour et y montrera ce qui y est par-dessus tout, des modèles achevés de grâce et de raison, des échantillons exquis de l'art de bien penser, de bien sentir et de bien dire. Et enfin, le temps ayant marché, les comparaisons ayant été faites et les jugements établis, il n'y aura plus qu'une voix pour maintenir M^{me} de Rémusat au rang où Sainte-Beuve n'osait pas encore la classer, quoiqu'il en eût, je crois, bonne envie, fort au-dessus de M^{me} de Motteville, à peine au-dessous de M^{me} de Sévigné.

La femme, telle qu'il l'a peinte, et mieux encore, telle qu'elle se peint elle-même dans ses lettres, était charmante. Je ne sais pas un autre mot qui la qualifiât plus justement. Ce n'était, à bien prendre, qu'une figure de second plan. Elle n'avait ni le génie de M^{me} de Staël ni la beauté de M^{me} Récamier, et son esprit même n'avait rien d'en dehors ni de tapageur. Instruite, à faire honte à tous les généraux de Bonaparte et à Bonaparte lui-même, elle rougissait jusqu'au blanc des yeux quand le grand homme la traitait de « savante », et elle eut à s'excuser un jour d'avoir prononcé le nom de Shakespeare dans une cour où personne ne le connaissait. Retenue aux Tuileries d'abord, à la Malmaison ensuite, par la charge qu'elle remplissait auprès de l'impératrice Joséphine, elle ne faisait dans les salons à la mode que de furtives apparitions. Elle n'a pas été distinguée par Chateaubriand ni par M. Joubert, ces grands distributeurs de renommée. Son nom n'a pas le même éclat que celui de beaucoup d'autres femmes qui ne la valaient pas. Et d'ailleurs, quand elle allait dans le monde, elle cherchait moins à s'y faire admirer qu'estimer, ne se glorifiant pas d'autre chose que de ce qu'il y avait « de sage et de droit » en elle. Son charme vrai ne se manifestait bien que dans l'intimité. « Lorsqu'elle veut bien paraître instruite, a dit M. de Talleyrand, qui la connaissait, elle donne une marque de confiance et d'amitié. » Son milieu naturel était la famille : c'est pour son mari, pour son fils, qu'elle réservait tout ce qu'il y avait d'excellent dans son cœur et de supérieur dans son esprit. « Elle est une bonne mère, c'est la récompense de sa vie. » Arrêtons-nous à cet autre mot de M. de Talleyrand, qui du reste ne suffit pas. La maternité de M^{me} de Rémusat a été plus que la récompense de sa vie, elle est restée son meilleur titre à l'estime et à la reconnaissance de la postérité.

Voilà l'impression qu'on emporte de la lecture de cette *Correspondance* : c'est que la femme qui a écrit l'*Essai sur l'éducation des femmes* était faite, plutôt pour élever des hommes, et même et

surtout des hommes d'État. Si elle avait vécu, tout en continuant d'écrire, jusqu'en 1840, elle aurait pu dire, à la façon d'un académicien bien connu : « Mon plus bel ouvrage est au ministère de l'intérieur. »

I

Remettons-nous devant les yeux la situation réciproque de la mère et du fils en cette année 1818, qui est la date à laquelle se rapportent les lettres que je viens de lire.

Charles de Rémusat avait alors vingt et un ans : il faisait son droit à Paris, et tenait je ne sais quel emploi auprès de M. Molé, ministre de la marine. Dès les premières lettres, on s'aperçoit qu'il est mécontent. Oh ! certes, ce n'est pas l'empire qu'il regrette : le nom de Bonaparte ne revient jamais sous sa plume que noyé en quelque sorte dans un flot de récriminations et d'amertumes. Que lui manque-t-il donc ? Depuis la célèbre ordonnance du 5 septembre 1816, le gouvernement de la Restauration a rompu avec la tradition des *ultra*, et adopté une politique nouvelle, libérale, entièrement conforme à l'esprit de la Charte, personnifiée au pouvoir par des hommes tels que MM. Decazes, Lainé, Pasquier et Molé. Oui, sans doute, répond le jeune homme, ce n'est pas là « le despotisme éhonté de la force », mais c'est encore le despotisme, « un despotisme hypocrite qui cherche des excuses, expose ses motifs, colore ses intentions, complique tout, remet tout en question », etc. Les délicats sont malheureux. Bref, il faut à M. de Rémusat « des garanties ». Et contre qui ou contre quoi ? Ne le devinez-vous pas ? contre les lois religieuses possibles, contre un retour offensif des *ultra* probable, contre une foule de périls imaginaires à cette date et dont s'alarme son libéralisme angoissé. Il entend murmurer ou gronder, dans les salons qu'il fréquente, des menaces d'ancien régime ; son imagination s'exalte, en même temps que son humeur s'assombrit. Ajoutez qu'il n'a pas ses coudées franches : la position officielle de son père, l'intérêt de sa famille, le sien propre, lui font un devoir de la prudence et de la circonspection — à vingt et un ans, à l'âge des illusions généreuses, de la sève montante et des envolées dans le pays des chimères ! Enfin, voici le cas du jeune politicien : rêver chaque soir, en se couchant, le grand air de la liberté pleine et entière, le complet épanouissement de toutes les facultés pensantes, écrivantes et parlantes, une presse sans entraves, une tribune ouverte à toutes les aspirations légitimes des partis, une reprise, en un mot, de la magnifique aurore de 89, si brusquement voilée par les nuages sanglants de

la dictature jacobine et impériale — et se réveiller chaque matin dans le cabinet de M. Molé, avec des actes d'administration coloniale à minuter, une plume officielle à la main et un cadenas aux lèvres! Werther ne devait pas beaucoup plus souffrir. Mais ce Werther-ci a ce qui manquait à l'autre, une mère, qui est une femme d'élite, et qui le préservera, Dieu merci, du coup de pistolet final.

La mère est à Lille ¹, fort empêchée, fort inquiète, et c'est peut-être un bonheur. Le futur philosophe y a gagné plus de liberté et le futur homme d'État plus d'initiative, sans compter que nous-mêmes nous y avons gagné les lettres. Elle est venue une fois à Paris, au printemps de 1818, pour embrasser son fils : elle l'a suivi partout, s'attachant à lui comme son ombre, ne pensant qu'à lui, ne parlant que de lui, n'agissant que pour lui.

J'ai vu M. Molé, je lui ai parlé de Charles... J'ai causé de lui avec M. de Barante... Je voyais ma sœur, vraiment jeune et jolie, entourée de mille hommages, quelques autres femmes encore toutes préoccupées du bruit qu'on faisait autour d'elles, et moi, hors de ce manège, indifférent à tout ce qui n'est pas Charles, ne regardant que lui, causant de lui seul, le suivant de l'œil, écoutant ses paroles, *interrogeant ses moindres démarches, tendue tout entière vers lui*, absolument comme s'il ne me restait d'autre vie que la sienne.

On dirait du Saint-Simon. Mais, poussé à ce point, l'amour maternel devient une gêne, quand il n'est pas un danger pour celui qui en est l'objet. Il était bon, je le répète, que la mère et le fils se séparassent. D'autant mieux que certaines âmes ne sont jamais plus près l'une de l'autre que lorsqu'elles sont séparées. M^{me} de Sévigné et sa fille, qui s'adoraient à distance, se chamaillaient souvent dans le tête-à-tête. C'est que la plume est moins prompte et plus mesurée que la parole; c'est qu'il n'est pas facile quand on cause, de se relire et de raturer, comme lorsqu'on écrit. Et d'un autre côté, on lit plus attentivement que l'on n'écoute : il y a dans la parole écrite plus d'autorité, parce qu'elle est moins fréquente et moins banale que dans la parole parlée. Les sentiments qui s'évaporent à force de se répéter dans la conversation, se fixent mieux dans les lettres, et l'expression en est plus forte et plus vive parce qu'elle est plus rare. Enfin, les propos s'envolent, dit le proverbe, tandis que les écrits restent et qu'on les garde pour s'en servir au besoin. Ainsi faisait M^{me} de Grignan des

¹ M. de Rémusat, le père, était alors préfet du Nord.

lettres de sa mère, et M. de Rémusat a suivi son exemple. Seulement, plus heureuse que M^{me} de Sévigné, M^{me} de Rémusat est arrivée à la postérité avec son interlocuteur en face d'elle, et ses lettres n'ont pas, comme celles de la marquise, la physionomie d'un simple monologue. On sait à qui elle parle et à quoi elle répond. On suit avec intérêt toutes les phases de cette correspondance aussi animée qu'une conversation (on s'écrit tous les deux ou trois jours), mais en même temps plus serrée, parce que ceux qui écrivent sont gens d'esprit et qui s'entendent à demi-mot.

Il faut donc savoir lire ici entre les lignes, et personne, à coup sûr, ne s'entendait mieux que Sainte-Beuve à ce genre de travail. On prétend même qu'il s'y entendait trop bien. Il y a un passage de son étude sur M^{me} de Rémusat qui fait certainement allusion au volume de la correspondance que j'ai sous les yeux.

Des mères aux fils surtout, on l'a remarqué, l'affinité est grande. Pour eux, elles deviennent plus courageuses d'esprit. Avec eux, volontiers, elles iraient jusque dans les voyages, dans les combats; elles les suivent dans les idées nouvelles. Cette femme tendre, calme, habituée aux devoirs aimables de la société, s'y contenant, dont l'esprit sérieux et orné n'avait jamais trop songé pourtant à franchir les limites d'un gracieux horizon, la voilà tout d'un coup qui, à l'âge du repos, à ce moment où l'esprit est le plus sujet à s'arrêter, où le cœur se plaint et gémit tout bas des choses qui s'en vont, la voilà qui se ranime au contraire, qui s'excite et sourit à des vues neuves, prend part à de jeunes projets, et, au lieu de tourner le dos à l'avenir, y marche comme au matin, accompagnant ou plutôt précédant son guide bien-aimé; à la voir de loin si active et si légère, on dirait une sœur.

Oui, c'est bien là l'effet que produit la correspondance, de loin. M^{me} de Rémusat n'a que dix-sept ans de plus que son fils, et je sais des frères que sépare, sur les registres de l'état civil, un plus long intervalle. J'accepte donc, provisoirement et sous bénéfice d'inventaire, cette qualification de sœur qui va si bien d'ailleurs à une jeune mère, et je ne demande pas mieux que de la montrer tout d'abord dans l'exercice de cette riante fonction.

L'état d'esprit werthérien de son fils n'a pas échappé, comme on le pense bien, à son regard clairvoyant, et naturellement elle emploie tout ce qu'elle a encore de jeunesse et de gaieté dans l'âme à modifier cette disposition malade.

Vous dites que je suis gaie. Mais savez-vous pourquoi? C'est que je suis bonne femme et que je ne manque pas de raison... Et vous qui parlez, vous reviendrez aussi à cette gaieté pour laquelle vous êtes

plus fait que vous ne croyez. A vingt ans, je me souviens que j'étais fort mélancolique; quand on est jeune, on aime à sentir la vie par tous ses points, et les rêveries un peu tristes appuient plus fort que tout le reste.

Elle le voit ou croit le voir sombre, ennuyé, morose, enfoncé jusqu'au cou dans cette chose troublante et énervante qu'on appelle la politique, empêtrée dans les filets que les partis se tendent les uns aux autres comme une mouche dans une toile d'araignée. Elle fait tout ce qu'elle peut pour l'en dégager; mais ici les textes se pressent sous ma main.

10 janvier 1818. — Adieu cher et aimable, je vous engage à vous détourner un peu de la politique... Retournez à quelque étude littéraire, lisez les bons écrivains mes amis, reposez-vous des pensées trop sérieuses, et laissez couler l'eau et souffler le vent.

11 janvier. — Savez-vous ce qui fait que je vous conseille, à vous personnellement, de vous reposer un peu de cette fatigue politique? C'est que je trouve que vos lettres se ressentent un peu du trouble que tant de paroles jettent dans votre tête. Vous vous enfoncez peu à peu dans des dissertations ardues, vous allez de spéculation en spéculation, ou vers un beau idéal ou vers un laid, heureusement assez idéal aussi. Revenez un peu aux bonnes lettres, mon enfant; elles m'ont fait un bien que je vous souhaite.

15 janvier. — Je vous assure que vous deviendrez fou ou malade, si vous demeurez toujours les yeux fixés sur cette politique. Amusez-vous ou appliquez-vous à vous en distraire. Laissez-les crier, parler, s'agiter, courir ou plutôt s'égarer devant vous, en prenant le temps de vous rafraîchir un peu, de nettoyer vos lunettes en vous tournant vers autre chose. Vous y verrez, après, aussi clair que qui ce soit, et vous rattraperez tout le monde. Moi, je me garde bien de me suffoquer sur les affaires publiques... Imitiez-moi et donnez-vous du bon temps. Savez-vous que, si vous gardez mes lettres et que je conserve les vôtres, s'il arrivait qu'une troisième personne y fourrât le nez, elle pourrait nous trouver un tant soit peu lourds? *Vous et moi*, nous avons la manie de la dissertation, et nous oublions peut-être un peu de passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Elle s'identifie si bien avec son fils, qu'elle s'accuse, elle aussi, du péché qu'elle lui reproche et dont elle voudrait le guérir. Mais ce n'est pas assez de le renvoyer aux bonnes lettres, comme elle dit, elle lui suggère encore d'autres distractions plus positives.

M^{me} Molé m'écrit que vous ne dansez plus. Pourquoi renoncez-vous

sitôt à cet exercice assez utile, au fait, aux jeunes gens qui vivent beaucoup dans les salons, et qui est amusant dès qu'on ne s'avise pas de le dédaigner? Croyez-vous donc, bon Dieu! que l'âge de ne plus danser ne viendra pas assez tôt? Voulez-vous renoncer à ce genre de plaisir sans beaucoup de frais, d'amuser les femmes et de réussir auprès d'elles?... M^{me} de Sévigné, en parlant des moyens d'être agréable aux autres, disait : *Tout* n'est pas assez dans ce genre. Elle avait raison. Dansez, dansez, mon enfant.

Charles de Rémusat n'est pas sourd : il entend bien ; mais ce n'est pas la danse qu'il aime. Alors, quoi? que lui faut-il?

Je vais vous faire une question. Elle ne vous plaira peut-être ni pour la forme ni pour le fond ; mais je ne veux pas perdre mon temps à chercher une rédaction. La voici : Êtes-vous moins, plus ou autant amoureux? Songez que tout ce qui vous passe par l'esprit et par le cœur m'est intéressant et cher, que je suis séparée de vous pour longtemps encore, qu'une pauvre mère aime à suivre pas à pas les mouvements de son enfant, même quand il n'est plus possible ni nécessaire qu'elle les dirige. Enfin vos lettres me satisfont sur tout ce qui vous occupe la tête, mais elles ne vont pas au delà, et, comme dit votre père : une mère est une femme. N'allez pas en conclure que je veux dire seulement qu'une mère soit curieuse.

Et Charles répond : « J'accepte toutes les distractions, et je vous assure que ma philosophie n'exclut *aucune frivolité*. » Allons ! tant mieux ! Werther est sauvé.

On sait, par un illustre exemple, appuyé d'un chef-d'œuvre, qu'il y a un « art d'être grand-père ». M^{me} de Rémusat va montrer qu'il y a aussi une science d'être mère : science délicate et difficile, où le cœur ne suffit pas, s'il ne s'y joint à dose égale de l'esprit et du bon sens. Il ne suffit pas, en effet, qu'une mère dise à son fils, comme un précepteur à son élève : « Vous vous égarez, mon enfant, voici la voie droite, rentrez-y et suivez-la. » Il ne sert même quelquefois à rien qu'elle ajoute : « Votre conduite me fait souffrir, ayez pitié de mes larmes ! » Le fils est ému, peut-être, mais il n'est pas converti. Il faut donc biaiser, recourir aux artifices de la diplomatie maternelle, et l'on s'aperçoit que ce n'est pas en vain que M^{me} de Rémusat a vécu dans le voisinage de M. de Talleyrand. Elle ne va pas se heurter de front aux faiblesses de son fils : elle fait mieux, elle s'y met en tiers, elle feint de les partager, et la dissimulation, à vrai dire, ne lui est point malaisée. Petite-nièce d'un ministre de Louis XVI, femme d'un préfet de Louis XVIII, fille d'un martyr de la Terreur, dame du palais de l'impératrice

Joséphine, elle peut haïr la politique (elle en a le droit), mais elle ne peut pas l'ignorer ni même s'en désintéresser tout à fait. Elle en connaît toutes les exigences féroces, toutes les nécessités impitoyables, tous les prestiges menteurs et tous les dessous malpropres. Elle n'a donc plus d'illusions, elle est écœurée, elle ne croit plus; elle sait que, si les gouvernements passent, les hommes restent, et qu'on ne change pas la nature humaine en un tour de main comme une constitution politique. Aussi n'a-t-elle garde, comme elle disait, de se suffoquer sur les affaires publiques. « Après le déjeuner, la lecture des journaux, à la bonne heure. Avant le dîner, une petite demi-heure de causerie. Dans la soirée, une heure tout au plus de récapitulation générale, et ensuite nos lectures littéraires et toutes les paroles qui s'ensuivent. » Le reste du jour est consacré à l'*Éducation des femmes* ou à quelque beau roman sentimental. Mais si la femme est sceptique pour son compte personnel, la mère n'a pas le droit de l'être pour le compte de son fils. « Vous ne savez encore, lui dit-elle, vous ne saurez jamais de combien de manières mon âme sait aimer, et vouloir ce qui plaît à ce qu'elle aime. » Or la politique, et une certaine politique plus libérale peut-être, plus avancée que de raison, plaît à M. de Rémusat. Il n'y a pas de motif sérieux pour que sa mère ne se mette pas à aimer aussi cette politique, en apparence du moins.

Nous nous entendons à merveille dans ce moment, et vous me répondez juste à ce que je pense. Votre tante (M^{me} de Nansouty, très réactionnaire) doit me trouver un peu insensée, car je lui mande toujours qu'il ne faut point s'inquiéter, que la France veut du repos et de la liberté, et qu'elle aura l'un et l'autre... Oh! que nous dispute-rions, ma pauvre sœur et moi, si nous étions l'une vis-à-vis de l'autre! Tâchez toujours d'être plus sage que je ne le suis moi-même.

On le voit, elle s'immole. Une autre fois, à propos d'un amendement proposé par le ministère à la loi du recrutement :

Je ne sais s'il est bon et s'il sera adopté; mais voilà ce que j'appelle des garanties, c'est de voir le pouvoir exécutif annoncer l'intention de se lier les mains. S'il allait toujours comme cela, on ne douterait pas de sa bonne foi.

Charles de Rémusat est ravi :

Je serais quelquefois porté à douter, dit-il; mais lorsque je vous vois, hors de notre tourbillon, impartiale et fixe par situation, confirmer mes aperçus, c'est pour moi une raison de confiance et presque d'orgueil.

Et la mère lui donne alors la recette de cette fixité et de cette impartialité qu'il ne tiendrait qu'à lui de partager avec elle : c'est de ne pas trop penser à tout ce qui se passe, de laisser aller les choses comme elles vont, et de prendre les hommes comme ils sont. Il faut se dire que l'esprit humain est toujours le même, qu'il s'est toujours nourri de discussions, qu'il s'aiguise aujourd'hui sur les questions de liberté politique comme il s'échauffait en d'autres temps sur la question du libre arbitre et de la grâce. A s'engager trop à fond dans ces mêlées, on risque bien encore un peu d'aller à la Bastille, comme M. Arnauld; mais on perd son temps, ce qui est plus grave, on compromet le bel équilibre de son intelligence et de son âme, et l'on ne change absolument rien au cours des choses. « Laissez aller, tournez la tête, et puis, quand vous viendrez, vous verrez qu'en dépit de tout on a fait un pas, et que le danger est loin d'être aussi réel qu'on le suppose. »

Aussi longtemps qu'ils restent ainsi dans les nuages vagues de la théorie, la mère et le fils, — ou, pour reprendre l'expression de Sainte-Beuve, — la sœur et le frère, n'ont pas de peine à se mettre d'accord. Il y a des jours où, pour M. de Rémusat, la politique n'est pas autre chose que l'examen des vicissitudes de l'espèce humaine, ou, si l'on veut, la théorie de son éducation. A ces hauteurs voisines de la métaphysique, les nuances d'opinion se fondent dans une harmonieuse vision de l'idéal, et il n'y a plus de place pour la contradiction.

Que je fais peu de cas du sens commun! Que le *sens rare* est plus raisonnable et plus nécessaire! Plus je vais, plus je trouve les règles de la vie sociale follement établies. Les intérêts matériels, que l'esprit du monde cite toujours comme son apanage, et dont il se croit le législateur infallible, sont la chose la plus déraisonnablement conçue. Ah! que je deviens spiritualiste!

Voilà bien l'homme que mes contemporains ont connu, avec sa conception aristocratique de la liberté, son dédain spéculatif et fier des intérêts matériels, et ce jeune enthousiasme qu'il a conservé jusque dans ses vieux jours pour la vérité, la justice et l'honneur, pour tous les biens idéals, en un mot, qui font que c'est la peine de vivre, de penser et d'agir.

Vous avez raison en thèse générale, lui répond M^{me} de Rémusat, sur ce qui s'appelle le *sens commun*. Mais songez cependant qu'il y a à parier que les règles sociales établies par l'expérience sont utiles à tous en nuisant à quelques-uns. Pour pouvoir vivre ensemble, les hommes sont forcés de se rapetisser un peu, de ne point user de

toutes leurs forces. Le développement complet des grandes passions, des principes généraux, isolerait les individus; et qui s'y livrerait exclusivement, sans se soumettre aux usages du monde, serait repoussé, mal compris, inquiété peut-être et même haï.

Et c'est là-dessus que le fils écrit à sa mère : « Je passe ma vie à aller au bal et à dîner en ville. » Mais il n'en garde pas moins un œil toujours fixé sur ce qui se fait à la Chambre, une oreille tendue vers ce qui se dit dans les journaux, et le politicien persiste dans ce mondain malgré lui.

L'entente est donc facile sur le terrain des généralités; elle l'est quelquefois un peu moins sur les questions de faits ou de personnes. Je demande la permission de rappeler ici un très petit incident qui met bien en relief, ce me semble, le point précis où ces deux natures, si parfaitement à l'unisson l'une de l'autre dans toutes les matières où la conscience est intéressée, se séparaient pourtant dans l'application ou la mise en pratique de leurs idées communes et de leurs communs sentiments.

M. Molé venait d'instituer une commission chargée de réviser tous les actes des gouverneurs et administrateurs des colonies au sortir de leur gestion, et, à cette commission, composée de conseillers d'État et d'officiers de marine, il avait fait adjoindre M. de Rémusat en qualité de secrétaire. Soit que cette marque de confiance ne le touchât qu'à demi, soit qu'il envisageât simplement sa nouvelle fonction comme une corvée, le jeune étudiant avait cru pouvoir (ou devoir?) se dispenser d'en témoigner sa reconnaissance au ministre. Au reste, il voyait en général très peu M. Molé, se bornant, quand il le rencontrait, aux indispensables formules de la civilité puérile et honnête, et, avec une franchise qui l'honore, il mettait sa froideur sur le compte d'une sorte de « timidité vaniteuse », qui l'empêchait de parler « là où il ne parlait pas le mieux ». M^{me} de Rémusat fut charmée, ainsi que son mari, d'une distinction qui commençait à mettre son Charles « dans une petite évidence » et à lui « entr'ouvrir les portes ». Elle écrivit même une lettre à M. Molé pour le remercier, et l'adressa à son fils qui devait la remettre au ministre, et qui la garda dans sa poche.

Voilà le conflit. La mère pense qu'en fait de reconnaissance, il ne faut jamais craindre d'aller trop loin; le fils se croit dispensé de toute reconnaissance, quand il a obtenu ce qu'il méritait. Mais les choses n'en restent pas là. La mère écrit à son fils, et peu s'en faut qu'elle ne s'excuse en commençant de la liberté qu'elle va prendre. Ah! s'il n'y avait qu'elle et lui, tout serait bientôt dit; mais il y a M. de Rémusat le père, qui est fort inquiet et fort

chagrin, et « il est si parfaitement bon pour vous et pour moi, ajoutez-t-elle, que nous devons tous deux nous reprocher toutes les fois qu'il nous arriverait de l'inquiéter le moins du monde ». Il y a aussi l'intérêt de la famille, le besoin qu'on a de ne pas mécontenter ses puissants protecteurs. « Songez que les amis que vous pouvez vous faire nous seront utiles. Agissons pour nous ; ce but doit vous rendre attentif, ou je vous connais bien mal. » Enfin, elle va jusqu'à suggérer à son fils les termes mêmes de la lettre qu'il pourrait écrire à M. Molé et des excuses qu'il devrait présenter à son père.

Le lendemain elle a peur d'être allée trop loin, et elle reprend la plume :

Je ne veux pas rester sur ma lettre d'hier, mon cher enfant. Je vous ai grondé, et cela m'a attristée. Mais est-ce bien le mot? Vous ai-je grondé, en effet? Je crois que non. Il est impossible qu'entre deux amis qui se disent à peu près tout, il y ait un engagement tacite de se cacher précisément ce qui tient le plus au cœur. Et savez-vous, Charles? c'est que j'ai réellement de l'amitié pour vous, c'est-à-dire de la confiance. J'aime à vous livrer mes secrets, à vous consulter, s'il est nécessaire, à penser comme vous, enfin je sens que je vous aime de cent manières, et que de vous doivent venir mes vraies joies ou mes forts chagrins. Il m'eût été impossible de vous taire la petite peine que vous aviez faite à votre père. Au reste, je suis parfaitement sûre que vous la comprendrez. Vous ne vous gêtez point dans vos jugements, et si, en effet, vous êtes tel que vous dites, vous qui voyez si juste et si finement les causes et les résultats, vous entendrez qu'un père s'inquiète des conséquences souvent trop positives, mais presque inévitables que le monde tire de certaines conduites qu'il vaudrait mieux voiler. Il y a bien longtemps que je vous ai dit qu'il était habile de dépayser un peu la société, en ne se montrant point tout entier. Je n'ajouterai rien, mon ami, à tout ce que vous dites dans la lettre que je reçois à l'instant. Mais, en laissant là tout ce qui ressemble au sermon, je me borne à vous demander instamment de vous observer, de vous gêner un peu par amitié pour moi, par intérêt, je ne dirai pas pour vous seul, mais pour votre père, qui croit sincèrement que votre manière d'être, selon ce qu'elle sera, peut lui être utile ou lui nuire. Enfin, soignez mes amis parce qu'ils sont mes amis, je vous saurai gré de cette déférence dont je payerai les moindres témoignages de la plus tendre reconnaissance de mon cœur. Rapprochez-vous de votre patron, je vous en prie instamment. Je me suis attachée à lui, je l'ai vu sensible à l'affection qu'il vous avait inspirée. Des sentiments que l'on surprend pour ainsi dire à la jeunesse, plaisent beaucoup ; c'est toujours une conquête, car elle se tient sur la réserve, ne donne

guère, et passe son temps à demander. Enfin mandez-moi que vous n'envisagez pas mes recommandations *comme des leçons de mère à fils*. Mon ami, rien entre nous de ce qui ressemble aux autres! Je ne demande pas mieux que de vous devoir quelque chose, et je sais fort bien le prix de ce que je souhaite d'obtenir de vous. Enfin, s'il est vrai que ma vie, ma trop faible vie, vous soit entièrement dévouée, je vous atteste que vous serez quitte envers moi par les petits sacrifices journaliers que je sollicite sincèrement, parce que je les crois bons pour moi comme pour vous. En voilà bien assez sur cet article. Je suis un peu émue, mon enfant; c'est que je ne suis pas forte, que je souffre, que tout m'ébranle. Prenez-moi telle que je suis, prenez-moi telle que mon excessive tendresse et un peu la maladie m'ont faite; quand on est femme et infirme, il est difficile de régler ses impressions.

Il va sans dire, hélas! que M. de Rémusat ne fit rien de ce que sa mère lui demandait de faire, et je ne me sens ni le courage ni même le droit de l'en blâmer. C'est simplement le cas de répéter avec son père : « Ah! jeunesse, jeunesse! » Et d'ailleurs il ne conviendrait pas d'être plus royaliste que le roi, ni plus exigeant que M^{me} de Rémusat elle-même, qui trouvait que ces sortes de discussions entre elle et son fils finissaient toujours très bien : « Il me semble que j'ai raison et que vous n'avez point tout à fait tort. » La cause est donc entendue.

Mais ne vous semble-t-il pas, comme à moi, que dans ces mêmes discussions qui mettent en jeu, non seulement des intérêts, mais des amours-propres et des sentiments encore plus intimes, plus chatouilleux et plus compliqués que les amours-propres, l'avantage reste à celui qui cède? Et l'avantage n'est-il pas encore plus signalé, puisqu'il est plus douloureusement acheté, quand celui qui cède est une mère! Certes M. de Rémusat, s'il a eu un tort en tout ceci, — ce dont Dieu me garde de l'accuser, parce que je ne suis pas bien sûr que ce soit un tort, — a su du moins s'en tirer avec honneur par l'aveu très spontané et très franc qu'il a fait de la « singularité » qu'il y avait en son caractère. Encore a-t-il mille fois raison de dire un peu plus loin que, s'il avait eu la liberté de choisir ses parents, il ne les aurait pas choisis mieux, et qu'il a trouvé dans la bonté propre à sa mère justement « celle qu'il lui fallait ».

D'où je conclus qu'il n'était pas moins partisan du régime constitutionnel, c'est-à-dire du *minimum* d'autorité, dans la famille que dans l'État. La mère qu'il lui fallait était celle qui règne suivant la formule, mais qui ne gouverne pas. M^{me} de Rémusat a été cette mère.

II

Prenons-y garde cependant : les mères ont souvent, comme les rois constitutionnels, leurs idées à elles, leurs opinions de derrière la tête, leurs préjugés, si l'on veut, sur lesquels elles n'entendent pas la raillerie, et ceux de M^{me} de Rémusat sont intéressants à connaître comme caractéristiques à la fois de toute sa personnalité morale et du temps même où elle a vécu. On a beau être la mère d'un philosophe et d'un homme de 1830, on est toujours par quelque endroit la fille des Vergennes ; on n'entre pas toujours aussi aisément ni d'aussi plain-pied que l'a cru Sainte-Beuve dans les « vues neuves » et dans les « jeunes projets » de son fils.

Je vois bien, moi aussi, qu'ils marchent d'accord, — mais à peu près comme le mécanicien marche d'accord avec sa locomotive, dont il gouverne et modère à chaque instant la vitesse. Je vois bien les concessions que la mère se laisse arracher par le fils, — mais à la façon de ces grands diplomates, de Mazarin ou de Talleyrand, qui ne cédaient sur quelques articles de détail que pour combattre plus vigoureusement et défendre le terrain pied à pied sur les points importants.

La religion catholique est un de ces points. M^{me} de Rémusat est née catholique, ou, ce qui vaut mieux encore, elle l'est devenue sous le coup des événements, par le progrès naturel et constant de ses idées. Elle venait de faire sa première communion (en 1792), quand les églises furent fermées, les prêtres dispersés, le culte aboli, le bon Dieu enfin remplacé par l'Être suprême. Privée peu de temps après de la tendresse éclairée d'une mère excellente, elle passa sa jeunesse sur les confins de l'incrédulité, dans le salon de M^{me} d'Houdetot, à côté de Saint-Lambert, de M. Suard, de l'abbé Morellet et autres libres penseurs, qui, se passant très bien de la foi pour leur propre compte, n'étaient pas gens à en frayer ou à en montrer la voie à leur prochain. On voit déjà par où la dévotion, si dévotion il y a, différera de celle de M^{me} de Sévigné, par exemple, et que, si elle a moins de ferveur, elle aura peut-être plus de mérite que la marquise à croire et à pratiquer.

M^{me} de Sévigné a vécu, toute sa vie, dans une sorte d'atmosphère religieuse¹. Petite-fille d'une sainte, dont on révérait en elle les « reliques vivantes », elle n'a pas eu d'effort à faire pour arriver à la lumière de la vérité, et pour s'en pénétrer. Tout le monde

¹ Voy., à ce sujet, l'étude de M. L. de la Brière, dans le *Correspondant* du 25 mars 1885.

autour d'elle lui donnait l'exemple de la piété, je dis tout le monde, y compris les la Vallière, les Longueville, les Montbazou, toutes ces illustres pécheresses, qui expiaient sous ses yeux, dans la pénitence et la paix des cloîtres, les longs égarements d'une jeunesse galante et bruyante. Celle qui avait été M^{me} Scarron, s'appelait aujourd'hui M^{me} de Maintenon. Celui qui avait commencé par *Andromaque* et *Bérénice* finissait par *Esther* et *Athalie*. Corneille vieillissait traduisait l'*Imitation*; mais Molière lui-même, dans son *Tartuffe*, faisait l'éloge de la vraie dévotion, et la Bruyère tonnait contre les esprits forts à la fin d'un livre qui n'avait rien d'ecclésiastique. L'hérésie avait disparu du royaume, et les jansénistes eux-mêmes se taisaient : c'était comme une sorte de communion universelle des esprits dans une foi incontestée, et l'histoire seule a pu discerner après coup ce qu'il y avait de factice et de voulu dans cet admirable mouvement religieux où les Bossuet et les Bourdaloue menaient le chœur et donnaient le ton. Quand on voulait sortir et trouver la société, on allait au sermon. Les conversations vraiment distinguées ne roulaient que sur les choses saintes. On lisait les traités de M. Arnauld et de M. Nicole, du même goût dont nous lisons les romans de M. Feuillet. M^{me} de Sévigné, si naturellement croyante, si aisément zélée et pratiquante, n'avait qu'à se laisser vivre pour être, non pas une grande, mais une excellente chrétienne.

La croyance elle-même, sans parler de la pratique, a été au contraire pour M^{me} de Rémusat toute une conquête à faire, toute une éducation à recommencer et à reprendre en sous-œuvre, sans aucune influence de milieu, sans aucune direction extérieure, sans aucun autre secours que celui d'une volonté naturellement orientée vers le vrai et le bien. On peut faire la part de la grâce dans les deux événements de 1806 et de 1812, qui la ramenèrent à la pensée chrétienne et l'engagèrent à *demi* dans la voie¹. Mais longtemps avant qu'elle s'adressât au sage abbé Legris-Duval, pour dissiper les scrupules qui l'arrêtaient sur le seuil plutôt que pour se donner les moyens et la force de le franchir, elle avait déjà lu, médité, comparé et appris. La religion, qu'elle ignorait ou peu s'en faut, lui était apparue comme une nécessité, une nécessité d'ordre moral et d'ordre social. Son cœur et sa raison avaient coopéré à l'œuvre, je ne dirai pas de sa conversion (car elle avait été tout au plus indifférente, jamais hostile), mais de son salut. Elle était femme, partant faible, et elle avait senti le besoin, toute vertueuse qu'elle fût, d'un appui qui ne manque pas, d'un recours qui ne se

¹ Voy. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, p. 489.

dérobe pas. Elle était de plus femme intelligente, initiée plus ou moins à tous les problèmes de la philosophie, à toutes les difficultés du gouvernement des peuples, à toutes les misères de l'humanité, et il lui semblait que, pour les aider à se tirer d'affaire, l'homme et la société n'avaient pas trop de la notion d'un Dieu créateur et conservateur, non plus que de la notion d'une vie future et d'une sanction morale moins précaire que toutes celles d'ici-bas. Une foi acquise, élaborée, construite, si l'on peut dire, par ce travail personnel, indépendant et persévérant de la pensée, ne sera pas moins robuste, à coup sûr, que celle de M^{me} de Sévigné; elle sera peut-être moins exposée aux surprises de la passion, moins à la merci des événements, parce qu'elle repose sur les propres assises de la volonté et de la raison. Et il faudra, pour l'ébranler, des coups de bélier un peu plus puissants que les articles de la *Minerve* ou les pamphlets de M. Paul-Louis Courier.

Ceci n'est pas un roman ni une psychologie de fantaisie : c'est le résumé des lettres que je viens de lire, et où cette âme se raconte elle-même.

12 février 1818. — Quelles gens que ces philosophes! Quels cerveaux exaltés, quelle violence, quelle activité d'orgueil, quelle suite d'émotions fortes pour des riens! Leur système était un fanatisme comme un autre. Il y a un mot de Voltaire fort drôle à tous ces sectaires : « Aimez-vous, dit-il, entre vous; car qui diantre vous aimera? »

13 février. — L'homme est, en tout, une faible créature jetée dans cet univers par suite de je ne sais quelle volonté mystérieuse dont il ne lui est pas donné de dévoiler le secret. C'est une belle, grande et consolante idée que de lui donner pour bien l'exercice de la vertu, et ensuite la récompense de sa conduite et le dédommagement de ses souffrances. Que l'esprit humain ait ensuite enveloppé ces premiers principes d'erreurs plus ou moins fortes, cela se peut. Mais il n'en est pas moins vrai que cet appel des grandes qualités de l'âme, fait d'une si digne manière par la belle morale de l'Évangile, nous grandit à nos yeux sans nous enfler. Et voilà ce qu'elle a de particulier, et ce qui suffirait seul pour la faire croire une émanation divine.

28 février. — Enfin, mon ami, tout ce que nous avons vu, toutes ces lectures, ce qui s'est passé et ce qui se passe, me fortifie dans l'idée que les hommes ont absolument besoin d'une religion pour appuyer leur morale, et pour arriver à développer tout ce qu'ils ont de fort et de grand dans l'âme, sans se gâter presque aussitôt par cette seule influence de l'orgueil qui rend cassant et dominateur. La philosophie seule généralise trop les vertus, au lieu que j'admire de plus en plus comme nos moralistes chrétiens s'entendent à leur donner

cours dans toutes les situations de la vie, et les appliquent aux moindres actions comme aux plus petits individus. Nous ne sommes pas assez forts pour nous détourner de Dieu et demeurer sages, et en même temps sociables. Et si les hommes, ou du moins quelques hommes, parviennent à cet effort, je le crois impossible à la plus grande partie des femmes.

20 mars (vendredi saint). — Si j'avais un degré de piété de plus, mon cher enfant, je ne vous écrirais pas aujourd'hui ; car c'est toujours pour moi un si grand plaisir, qu'il faudrait peut-être me faire une *pratique* de cette privation. Mais me voici cependant prenant cette douce distraction *au milieu des saints devoirs qui m'occupent*. Au reste, je vous dirai, mon cher ami, que je n'ai jamais été si frappée de la beauté de la morale chrétienne que cette année ; je crois que c'est la comparaison avec toutes ces lectures de partis qui a échauffé mon admiration pour ce qui est droit, simple et surtout humble. Il faut rougir de l'orgueil et de la roideur que les hommes mettent dans le langage de la raison, quand on les compare à la douceur avec laquelle l'Évangile nous est présenté. J'en reviens toujours à ce que je vous disais une fois : la morale qui prêche la défiance de soi-même est certainement celle qui a le mieux connu l'ennemi de la paix entre les hommes.

Nous avons ainsi la note exacte : M^{me} de Rémusat croit et pratique. Donc, sur l'article de la religion, il n'y a pas à attendre d'elle la moindre concession. Une seule fois, son fils, qui se débat contre cette logique pressante, essaye de formuler une objection. Le parti prêtre, comme on l'appelait alors, ne dissimule guère ses ambitions et ses projets. Les droits de la société civile sont mis chaque jour en question par les enfants terribles de ce parti, « qui conservent tout leur esprit de corps, tous leurs préjugés de métier, qui ont la manie de se mettre toujours dans l'exception, qui veulent toujours que la religion soit un privilège, et qui, tant qu'ils feront de même, seront en guerre avec le siècle, ... perpétuant ainsi le divorce entre le christianisme et la philosophie ». Enfin, on est à la veille des *missions* de l'année 1819, et, en fait de missions, M. de Rémusat n'en reconnaît qu'une seule au clergé catholique, qui serait « de réconcilier la religion avec les doctrines nouvelles, de la montrer l'amie de toutes les lumières et de toutes les libertés ». M^{me} de Rémusat ne dit pas non ; mais, s'il y a divorce, à qui la faute ? Et elle indique, très judicieusement à mon avis, le terrain sur lequel un rapprochement pourrait s'opérer.

Savez-vous ce que je voudrais à présent ? C'est que les vrais libéraux, mais je prends le mot du plus haut possible, s'emparassent des

grandes vérités de la religion, de sa morale élevée et si usuelle, et se fortifiassent de tout ce qu'elle a d'important. Cela serait beau et habile, et forcerait au silence certaines gens qui ont quelque raison de crier.

Enfin, ce n'était pas là une utopie, et il y a eu un moment dans notre histoire (entre 1848 et 1851), où ce noble rêve est devenu une réalité. C'était le temps où M. Thiers, M. Cousin, M. de Rémusat lui-même combattaient, à côté de M. de Falloux, de M. de Montalembert et de Mgr Dupanloup, contre les adversaires de ces grandes vérités dont le besoin venait de se faire si inopinément et si brutalement sentir, et qui leur apparaissaient alors (l'avenir dira s'ils ont eu tort) comme le dernier rempart de la société menacée par les barbares. Il semblait, à cette époque-là, que le péril n'était pas à droite, mais à gauche; et l'on se ralliait, plus ou moins définitivement, plus ou moins sincèrement, autour du seul pouvoir qui n'a jamais transigé ni pactisé avec le désordre. On sentait à son tour que la religion était une nécessité d'ordre social, on se repentait peut-être de l'avoir oublié un peu, on voyait l'expédition de Rome à l'extérieur, et l'on approuvait, au moins par son silence, ceux qui jugeaient bon de l'entreprendre aussi à l'intérieur. L'expérience est un grand maître, et c'est en politique surtout que l'homme absurde est celui qui ne change jamais. Mais M^{me} de Rémusat, plus sage que son fils, n'aurait pas été obligée de changer.

Elle était libérale cependant, et Sainte-Beuve a raison de dire qu'elle accompagnait son guide bien-aimé dans la voie de l'avenir. Elle était libérale, parce qu'elle avait vu naguère le despotisme à l'œuvre, et qu'elle en avait souffert dans les parties les plus délicates de son âme. Elle était libérale, parce qu'elle aimait la liberté nouvelle que la Restauration venait d'apporter à la France, et parce qu'elle voyait dans cette liberté, si timide encore et si gauche qu'elle fût, la promesse et le gage de la seule grandeur morale qu'elle ambitionnât pour son pays et pour son fils. Mais, pour être exact jusqu'au bout, Sainte-Beuve aurait dû ajouter que, si elle ne tournait pas le dos à l'avenir, elle ne le tournait pas davantage au passé, et que, dans son patriotisme éclairé par sa raison, elle n'avait pas besoin, pour aimer les libertés de la France nouvelle, de renier les gloires de l'ancienne.

C'est un des endroits les plus intéressants de cette correspondance, que le conflit qui s'est engagé entre la mère et le fils, au sujet du règne de Louis XIV. M. de Rémusat n'aimait pas Louis XIV, qui avait le tort, grave à ses yeux, de personnifier le *maximum* d'autorité que la France a eu à subir avant Napoléon. Je suppose,

à vrai dire, qu'il n'y avait là qu'une haine de reflet, que l'optique du jeune étudiant était quelque peu faussée par l'épreuve toute récente qu'on venait de faire d'un despotisme bien autrement brutal, et que l'oppresser des parlements payait les frais de la guerre déclarée à l'oppresser du régime parlementaire. Il n'y a pas à savoir gré d'ailleurs à M. de Rémusat d'avoir dédaigné les éternels clichés des maîtresses et de la révocation de l'édit de Nantes, chers à M. Barodet et à son école. Sa polémique, si elle n'est pas toujours bienveillante, est toujours sérieuse et loyale, telle enfin qu'on pouvait l'attendre d'un esprit supérieur et droit comme le sien. Il en veut surtout au grand roi de n'avoir accompli toutes ses réformes que dans l'intérêt de son autorité, et de n'avoir rien substitué aux institutions qu'il détruisit. Ce sont les griefs d'un libéral honnête et modéré, je n'en disconviens pas, dans son opposition, mais qui croit de très bonne foi que, si Louis XIV n'avait point paru, nous serions aujourd'hui aussi avancés que nous le sommes, et qui, de l'ancien régime, ne trouve, en somme, rien à admirer, rien à regretter.

A ce régime, au contraire, M^{me} de Rémusat est attachée par des traditions, des souvenirs, des liens de famille qu'elle ne peut pas répudier; et même, si elle pouvait imposer silence à son cœur, son esprit et sa raison protesteraient encore contre cet ingrat abandon du passé et cet outrageux oubli des grands services dont le présent lui est redevable. On ne l'ébranlera donc pas davantage sur ce point : elle y revient toujours avec un doux entêtement. Nous avons d'elle une lettre que je veux citer, et où il me semble qu'il y a tout à la fois plus de sens critique et de bon sens que chez les plus justes et les meilleurs d'entre nos historiens :

Ils ont beau m'en dire tous du mal, les Constant et les Montlosier, ils ne peuvent m'ébranler. Ce despotisme a été libéral, en ce qu'il a favorisé tout ce qui tend à faire marcher l'esprit humain : sciences, arts, commerce, marine. Il a facilité les relations entre les hommes, il a fondé l'administration. Vous la trouvez maintenant minutieuse et gênante; mais, au temps dont je parle, elle était une garantie naissante de certaines libertés... J'accorde que personne ne savait où on allait; mais on allait cependant, et Louis XIV a aidé la marche... Songeons donc toujours que la jeunesse de Louis XIV avait été environnée de séditions, que les souvenirs de la Ligue, de la guerre civile sous Louis XIII, étaient récents, qu'on égorgeait Charles I^{er} en Angleterre, et ne nous étonnons point qu'on essayât de proclamer un peu haut tous les devoirs envers les rois. Cela posé, je conviendrai avec vous de tout ce qu'il vous plaira sur les circonstances secondaires,

sur les abus partiels, les erreurs de conscience, le goût de la guerre, l'enivrement de la grandeur, et enfin toutes les faiblesses qui altèrent plus ou moins l'humanité. Le plus fort d'entre nous est encore une bien pauvre créature; mais je voudrais qu'on fût juste, qu'on ne se déshéritât point de sa propre gloire, qu'on pensât qu'un règne de soixante et dix ans épuise toutes les prospérités comme tous les revers, et enfin que l'on convînt que, si d'un trait de plume on pouvait rayer le siècle de Louis XIV de notre histoire, on en ferait disparaître les principales causes de la grandeur de la France, et peut-être même les facilités que nous trouvons aujourd'hui à faire fleurir les belles idées que vous aimez tant... Mon ami, quand j'entends dire ici (en Flandre) que l'industrie de ce pays date de toutes les créations dues à Vauban, ce Vauban qui aimait Louis XIV avec une sorte de culte; quand je regarde cette belle et imposante figure qui est là suspendue à ma cheminée, et qui me frappe et me touche en même temps, parce qu'elle est digne et bienveillante à la fois; enfin quand je ne puis ouvrir un seul de ces beaux ouvrages de ce temps sans y retrouver l'éloge du monarque, il me semble que son ombre et celles de tant d'hommes distingués vont se soulever pour nous demander raison de notre ingrate sévérité, et que Racine, Molière, Bossuet, tous enfin, nous conjurent de cesser de les déshonorer en les présentant à nos neveux comme de bas flatteurs qui auraient épuisé leur génie à déifier un tyran.

Voilà un langage libéral, s'il est vrai, comme l'a dit cette admirable femme, en des termes dignes de Vauvenargues, que « les grandes idées libérales tiennent à l'âme ». Une belle âme perçoit naturellement tout ce qui est beau, et le règne de Louis XIV lui paraît beau, nonobstant l'indéniable despotisme, par toutes les belles choses qu'il a fait ou, si l'on préfère, qu'il a vu éclore. De même, sur toutes les questions qui touchent à la politique, dans le présent comme dans le passé, M^{me} de Rémusat a des idées ou des mots exquis, lesquels ne sont, dirait-on, que la résonnance d'une âme. Quand son fils a risqué une plaisanterie, assez inoffensive d'ailleurs, sur les *ventrus* qui se font les défenseurs de l'ordre, elle le gronde doucement et lui remontre qu'il ne faut pas se moquer de l'ordre :

C'est dans l'ordre, mon ami, que se trouve tout ce qu'il y a de beau, et de libre sans danger... c'est l'ordre qui, le premier, a donné l'idée de la Divinité.

Une âme bien équilibrée et de bonne heure habituée à soumettre au contrôle d'une raison sévère les plus innocentes fantaisies de

l'imagination, comme les plus généreuses inspirations du cœur, aime naturellement à retrouver dans l'état social l'harmonie qu'elle porte en elle-même, la liberté dans l'ordre ou l'ordre dans la liberté. Savez-vous encore ce qui lui inspire de la répugnance pour le gouvernement républicain, dont elle ne soupçonne pas d'ailleurs que les Français puissent jamais reprendre le goût après l'expérience qu'ils en ont déjà faite? C'est que ce gouvernement « est ou doit être essentiellement défiant »; ou bien que l'argent, comme aux États-Unis, « y est la base de tout ». Et elle ajoute, avec une pointe de lyrisme :

Non, non, une belle monarchie, tempérée, donnera toujours plus de confiance et par conséquent plus de latitude aux sentiments réellement généreux. Les hommes ont besoin de quelque chose de palpable, et le roi est la présence réelle de la patrie.

Une âme expansive et loyale, désintéressée et même un peu chevaleresque, accordera naturellement ses préférences au gouvernement qui n'a, comme l'a dit Montesquieu, d'autre ressort que l'honneur, où l'honneur prend la place de la vertu politique, et peut inspirer les plus belles actions quand il se joint à la force des lois.

Ces opinions propres à M^{me} de Rémusat n'étaient point de celles qui pouvaient creuser des abîmes entre elle et son fils. Avec le système de sages concessions qu'ils avaient adopté l'un et l'autre, celui-ci par déférence et celle-là par tendresse, il n'y avait pas à craindre que la corde se tendît jamais jusqu'à se rompre. Ils ne touchaient qu'avec les plus infinies précautions aux points sur lesquels ils se sentaient divisés au fond, recherchaient de préférence ceux qui avaient le privilège de les mettre ou de les trouver d'accord, et si quelquefois, sans y prendre garde de part ou d'autre, on était arrivé au bord de quelque gros dissentiment, on savait si bien s'y prendre de part et d'autre, que le conflit menaçant se résolvait toujours en une simple question de nuances. Mais enfin, et alors même qu'ils ont l'air de s'entendre au mieux, ils font très souvent assez mauvais ménage, et ce qu'il y a d'admirable, ce qui donne une bien haute idée de l'excellence de ces deux cœurs, c'est qu'ils ne s'en doutent pas eux-mêmes.

Le grand événement littéraire de l'année 1818 fut, comme on le sait, la publication de l'ouvrage posthume de M^{me} de Staël, intitulé les *Considérations sur la révolution française*. Venu avant les grandes histoires de M. Thiers et de M. Mignet, ce beau livre était le premier où l'on parlât des faits accomplis à la fin du dernier siècle autrement que pour les exéquer et les maudire, et il pro-

duisit une sensation profonde. Comme l'a remarqué très finement M. de Rémusat, c'était une chose nouvelle alors et qui tenait presque du prodige que Louis XVI fût loué par quelqu'un qui ne fût pas *ultra*, et la révolution appréciée par quelqu'un qui ne fût pas bonapartiste. Mais il aurait pu se présenter un prodige plus surprenant encore : c'était que ce livre agréât à la fois à M. de Rémusat et à sa mère; et je dis surprenant non pas pour eux, qui de bonne foi se croyaient en parfaite communion d'idées, mais pour nous, qui savons bien qu'ils n'y sont pas.

A s'en tenir aux apparences, la mère et le fils sont unanimes dans leur jugement. « N'admirez-vous pas comme nous nous entendons? » demande l'une. « Oh! que vous êtes un esprit et un cœur vrais! » s'écrie l'autre. « Que j'étais bien sûr que ce livre s'entendrait avec vous! » A y regarder de plus près, on découvre qu'il y a dans leurs sentiments la même distance qui sépare la raison de la passion, ou, pour mieux dire, une admiration réfléchie, et même quelque peu voulue, de l'enthousiasme irrésistible, déchaîné et débordant. Écoutez M. de Rémusat :

Ce livre me ravit, il m'enchanté, il m'émeut... Aucune lecture ne m'a plus touché, ne m'a été mieux au cœur que celle-là. J'en pleure de joie, de douleur, et souvent aussi de fierté... Ce qui me frappe avant tout dans cet ouvrage, c'est qu'il est sincère... et la mort lui donne quelque chose de plus sacré... M^{me} de Staël est fort au-dessus de M. de Chateaubriand; sa portée est plus grande, ses idées sont dix mille fois plus hautes; c'est du bonheur.

Il faut dire que le lecteur est jeune, qu'il est tout plein d'illusions, qu'il vit dans un monde où ces illusions n'ont pas beau jeu, où il entend dénigrer tout ce qu'il révère, bafouer tout ce qu'il adore. En lisant cet ouvrage qui répond si bien à tous ses sentiments et à toutes ses idées, il éprouve l'impression d'un exilé qui verrait venir à lui la figure bien connue d'un compatriote et d'un ami. « Voici venir M^{me} de Staël », disait-il avant la publication du livre : je suis très décidé à en être content. » Même avant d'avoir lu, il applaudissait déjà, de confiance.

M^{me} de Rémusat, elle aussi, est « charmée ». Et comment ne le serait-elle pas par le talent de l'auteur, par son style « plus simple et plus fort que de coutume », par l'accent patriotique et moral qui résonne d'un bout à l'autre de l'ouvrage, par tout cet amoncellement prodigieux de peintures et de vérités achevées? Mais est-elle convaincue? Ceci est une autre question. Elle commence par dire qu'elle a dû faire une concession à l'orgueil filial et au protestantisme de M^{me} de Staël. Elle se fait honneur « de l'impar-

tialité et du courage » avec lesquels elle a « pardonné cinq ou six pages sur Louis XIV, qui iraient beaucoup mieux à un portrait de Louis XI ». Quoi encore? il lui semble que certaines parties du livre « sentent un peu le système », et elle va jusqu'à prononcer le gros mot de partialité, à propos de la comparaison des revers de Bonaparte et de Louis XIV. Plus loin, elle touche d'un crayon assez vif certain passage qui n'est pas pour lui plaire. On le trouvera au chapitre xi de la quatrième partie des *Considérations*. Il s'en est fallu de peu que M. de Rémusat le père ne prit la chose assez mal, et sa femme a dû le calmer en lui disant que l'auteur aurait rendu justice à l'âme qui était logée sous l'habit du chambellan. Il y a enfin, çà et là, quelques lettres, une entre autres du 14 juin 1818, qui ne sont pas précisément un panégyrique de M^{me} de Staël. Mais c'est assez de les indiquer et de constater que, si l'esprit de M^{me} de Rémusat est sous le charme, son cœur résiste encore et proteste tout bas.

Elle s'inquiète aussi de l'engouement de son fils, qui n'est peut-être pas sans danger dans le monde qu'il fréquente et où M^{me} de Staël n'est pas en odeur de sainteté. M. Joubert, dans une lettre à M^{me} de Vintimille, parle de « l'indifférence avec laquelle ses amis mêmes ont vu descendre au tombeau cette femme encore si vivante et qu'on avait si longtemps fêtée ». Dans les salons du faubourg, le livre des *Considérations* a rendu les gens « furieux » et provoqué « des colères comiques », dit M. de Rémusat; mais sa mère ne rit pas, elle voudrait savoir ce qu'en pensent M. Molé et M. Pasquier; elle sait que Charles a l'émotion expansive; elle craint les conséquences.

Au nom de cette émotion si noble et si vraie que vous peignez si bien, lui écrit-elle tout de suite, gardez-vous d'en parler à qui ne vous entendrait pas. Laissez l'esprit de parti, les petitesesses de la vanité, les légèretés féminines, juger vite et de travers. Dédaignez bien des paroles qui vous choqueront, ou plutôt ne vous en choquez pas. Il y aurait de la folie à livrer ce qu'on sent si fort et si bien à des personnes qui ne savent ni sentir ni penser.

Et si Charles ne sait plus alors à qui faire part de ses impressions, s'il faut absolument un complice à son enthousiasme, eh bien! elle sera ce complice, et elle jure qu'elle sera *fière* de partager ses admirations.

Maintenant je ne me repens plus d'avoir accusé si nettement, plus nettement peut-être qu'il n'eût fallu et que M^{me} de Rémusat ne l'eût permis, à coup sûr, les divergences d'opinions qui se produisaient entre elle et son fils, puisque ces divergences mêmes

ne lui ont été qu'une occasion de pratiquer la vertu la plus difficile et la plus rare qu'il y ait au monde. On voit tous les jours des gens d'opinion diverse, et qui vivent néanmoins sur le pied de l'intimité la plus complète et la plus parfaite : ils aiment la discussion, et les picotements ou les froissements qui en résultent n'ont d'autre effet que de resserrer le lien qui les unit, parce que leur foi politique ou religieuse reste intacte et s'épure en quelque sorte au feu de la controverse. Mais ce qui ne se rencontre guère, c'est une âme toujours disposée à faire des concessions, en des matières où concession peut sembler synonyme de désertion, une âme toujours prête à abaisser ce qu'on appelle son drapeau devant un contradicteur à qui elle pourrait au besoin en imposer le respect, et, quand elle a pour elle l'autorité que donnent la raison, la sagesse, l'expérience chèrement acquise, toute une vie d'abnégation, de dévouement et d'amour, à s'estimer heureuse et fière des sacrifices qu'elle fait. Je sais bien qu'il y a de certains grands mots qui déplaisaient à M^{me} de Rémusat, qui la faisaient rougir quand on les lui appliquait, et dont elle m'interdirait ici l'usage ; mais enfin, si elle n'a pas été héroïque dans l'exercice de ses fonctions de mère, qu'est-ce donc que l'héroïsme ?

III

Un ingénieux moraliste contemporain, M. Paul Janet, a dit quelque part qu'il se représentait la famille comme une sorte de gouvernement où il y a deux partis : le parti de la résistance, de l'autorité et de la conservation, qui est figuré par le père, et le parti du mouvement et de la liberté, qui s'incarne dans la mère ; « l'un, inquiet et défiant, attentif à contenir et à réprimer ; l'autre, prenant la défense des sujets ou des citoyens, toujours prêt à soutenir leurs droits menacés et à encourager la libre expansion des forces vives du pays ».

C'est justement le spectacle que nous offre la famille Rémusat. Le père, magistrat sous l'ancien régime, attaché plus tard à la personne même de l'empereur Napoléon, et devenu, sous la Restauration, préfet à Toulouse et à Lille, devait être et était en effet, quoique sans raideur et sans fanatisme, un homme d'autorité, et c'est bien ainsi que nous le montre en général la correspondance de sa femme. Il lui semblait, comme à tous les pères qui se trouvent bien de la carrière qu'ils ont choisie et qui y ont réussi, que son fils n'avait rien de mieux à faire que de suivre la même voie, et surtout il n'imaginait pas qu'il fût possible d'aboutir à quelque chose de sortable et de faire figure dans un gouvernement, en

commençant par se mettre en opposition avec ce gouvernement. En 1818, le régime représentatif ne comptait guère que trois ans d'existence dans notre pays, et il était permis de ne pas saisir du premier coup la vérité de cette maxime, amplement justifiée depuis par les événements et devenue banale aujourd'hui, que l'opposition mène à tout. Il rêvait sûrement pour son fils un avenir quelconque dans la diplomatie ou au conseil d'État, et pensait être fort sage en le poussant dans l'une ou l'autre de ces directions.

M^{me} de Rémusat, plus clairvoyante, parce qu'elle était plus près du cœur et de la pensée de son fils, avait un sentiment plus juste de sa véritable vocation, de ses aptitudes et de son caractère. Elle croyait avec raison qu'il faut laisser au jeune homme la libre disposition de ses facultés et de ses forces, ne pas contrarier en lui le vœu ou l'essor de la nature, sous peine de voir la nature prendre sa revanche un peu plus tard et par ainsi bouleverser toute une existence mal engagée. Elle avait horreur en toutes choses de l'artificiel, du factice et du faux — ce sont les propres expressions qui reviennent à chaque instant sous sa plume. Qu'elle eût mieux aimé, elle aussi, que le jeune homme tournât ses vues vers quelque haut emploi qui eût donné à sa vie la sécurité et la dignité, on ne peut guère le mettre en doute; elle lui faisait même quelquefois des invites dans ce sens. M. de Talleyrand avait dit un jour à M. de Candolle, parent des Rémusat : « Il est fort singulier que Charles ne soit pas maître des requêtes; M. Pastoret l'est bien. Ces ministres ne savent pas faire de bons choix. » Et la mère ajoutait, sans avoir l'air d'y toucher : « Que dites-vous de cette parole? » Mais Charles ne disait rien, et feignait de n'avoir pas entendu. La mère comprenait tout, même le silence. Puisqu'il était dans sa destinée d'être la mère d'un Gracque, elle accepta résolument le rôle que lui imposait la volonté de son fils, et ne se préoccupa plus, au lieu de contrarier cette volonté, que de la tourner doucement vers le bien et vers le juste. C'est ce rôle d'institutrice d'un homme d'État que nous la voyons jouer dans ses lettres, et qui leur donne le caractère de gravité que n'ont pas celles de M^{me} de Sévigné. Les deux esprits se valent à peu de chose près, et les deux cœurs aussi; mais la différence des deux siècles se marque dans les deux correspondances, et cette différence, si je ne me trompe, est à l'avantage et à l'honneur du nôtre.

En lisant les lettres de M^{me} de Sévigné, qui l'ennuyaient un peu du reste, M. de Rémusat s'étonnait que cette femme, si pleine de tendresse et d'une tendresse aveugle pour sa fille, ne songeât presque jamais à son fils, et qu'elle n'eût pas dit au moins une fois en parlant de lui : « Je l'aime fort ». A quoi M^{me} de Rémusat

répondait que Charles de Sévigné était un homme du monde, aimable mais faible, qui avait donné à sa mère de grands plaisirs et de grands chagrins. La vraie raison, selon moi, de l'indifférence attribuée à la marquise, c'est l'impossibilité même où elle se voyait d'exercer par ses conseils une influence quelconque sur l'avenir de son fils. A la cour de Louis XIV, les rangs étaient fixés pour ainsi dire d'avance, selon la fortune ou la naissance de chacun, et le mérite tout seul, quand il ne s'imposait pas de haute lutte, n'était compté pour rien et ne menait à rien. Les honneurs, les distinctions, les offices, les grandes charges de l'État allaient à ceux qui étaient nés pour les obtenir sans les avoir mérités. Seignelay, Barbézieux, Louvois lui-même, succédaient, tout naturellement à leur père, comme si la capacité d'être un grand ministre eût été une partie de leur patrimoine. La Rochefoucauld, Saint-Simon, avec tout leur génie, n'arrivaient à rien qu'à faire des livres très pessimistes. « Combien d'hommes admirables, s'écrie mélancoliquement la Bruyère, sont morts sans qu'on en ait parlé ! Combien vivent encore dont on ne parle point, et dont on ne parlera jamais ! » M^{me} de Sévigné savait trop bien que tous les efforts qu'elle aurait pu faire pour inoculer à son fils les sentiments d'un Richelieu ou l'esprit d'un Mazarin ne l'auraient jamais poussé au niveau d'un fat qui était en crédit. Elle-même, si entendue quelquefois et si diserte sur les affaires d'État, n'avait ni la vocation ni le goût de la politique : ce n'était point la mode de son temps, et elle avait l'œil trop ouvert sur les ridicules de son prochain pour s'exposer de gaieté de cœur et sans nécessité à un ridicule quelconque. D'ailleurs, l'eût-elle essayé, elle n'aurait guère réussi à faire un grand homme de Charles de Sévigné, qui était né pour être guidon, et qui resta guidon, sans pouvoir même se hausser jusqu'à la députation, qu'il ambitionna un jour, de la noblesse des états de Bretagne.

Charles de Rémusat était un autre homme, et il a eu le bonheur, qu'il appréciait plus que personne, de vivre dans un autre temps. Il semble même que la Providence lui eût réservé cette faveur spéciale de rendre sa jeunesse contemporaine du réveil des idées libérales dans notre pays, et qu'elle lui eût préparé le genre de gouvernement qui lui convenait, comme elle lui avait donné le père et la mère qu'il lui fallait. Dès cette date de 1818, il avait décidé qu'il serait un homme politique, ou qu'il ne serait rien. La politique l'attirait, le fascinait. Il croyait, dans son juvénile enthousiasme, que l'homme a été créé et mis au monde exclusivement pour s'occuper des affaires publiques. Le grand goût de la philosophie et des belles-lettres ne lui est venu que plus tard : il ne les envisageait alors que comme des dépendances ou des annexes de

la politique, et il le disait : « C'est à cette source unique qu'à présent les hommes graves peuvent puiser des méditations, les hommes exaltés de l'enthousiasme, les auteurs de vaudevilles des épigrammes. » Et tel était cet état d'esprit, confinant presque à la possession, que la science politique lui semblait résumer en elle tous les résultats et tous les avantages des autres sciences, combiner dans son jeu toutes les manifestations de l'art, tous les concepts de la philosophie, toutes les puissances et toutes les audaces de la pensée, embrasser en un mot « la nature humaine dans tous ses mouvements et toutes ses formes ». Il se voyait déjà à la tribune de la Chambre des députés, « rabâchant » toutes les vérités qu'il était réduit « à rabâcher » dans ses lettres. Il y critiquait la marche du gouvernement, il y donnait des conseils aux ministres, il y disait leur fait aux *ultrà*, il y exposait sa théorie du système représentatif, il s'y échauffait sur un discours de Camille Jordan, il s'y enflammait sur un article de la *Minerve*, il s'y épuisait en sarcasmes à l'adresse des « ventrus », et, s'il s'y montrait animé de l'esprit de parti, il ne dédaignait pas du moins de prouver qu'il était déjà du parti de l'esprit. Quel joli travail il y aurait à faire d'après cette correspondance, et qu'on pourrait intituler : la jeunesse d'un homme d'État !

A une telle nature, si exubérante de sève, si pétillante d'ardeur et si impatiente d'agir, il n'était besoin que d'une sage direction et d'une main plus habile à jouer du frein que de l'aiguillon. M. de Rémusat n'était pas de ceux qu'on entraîne, mais bien plutôt de ceux qu'on modère. A en juger par les bouillonnements de colère que soulevait en lui à cette époque la politique si libérale et si sensée de MM. de Richelieu et Decazes, il n'est pas téméraire de supposer qu'il eût glissé rapidement sur « la planche savonnée » jusqu'aux extrémités de l'opinion radicale, s'il n'eût trouvé dans sa mère, à cet âge critique et trop souvent décisif de la vie publique, le tempérament « qu'il lui fallait ».

J'ai déjà dit avec quel art, accessible seulement à une femme et entre toutes les femmes à une mère, M^{me} de Rémusat avait su faire accepter son influence et sa direction dans l'œuvre difficile de cette éducation politique. Je dois reconnaître aussi que l'élève se prêtait aux leçons et aux conseils du maître avec une déférence rare chez les fils même les plus dévoués et les plus aimants. Il discutait quelquefois, mais toujours sans aigreur ; il emmiellait ses résistances de tant d'affectuosité, ou il les saupoudrait de tant d'esprit, qu'il n'y avait pas moyen de s'en fâcher, et sa plus grande révolte, quand il se voyait serré de très près, son argument suprême, son *ultima ratio* consistait à ne rien dire. Mais les avis

de la mère, alors même qu'ils semblaient n'être pas pris en considération, n'étaient vraisemblablement pas perdus, et il en est resté quelque chose au cours de la carrière de M. de Rémusat. Les lances qu'il rompait contre sa mère en faveur de la république ne l'ont pas empêché de tourner plus qu'à demi le dos à cette forme de gouvernement, lorsqu'elle est venue brusquement en 1848 interrompre son beau rêve de monarchie constitutionnelle et tempérée. De même, après 1830, il n'avait pas craint d'ajouter un *erratum* à ses nombreuses philippiques contre l'ordre public, en siégeant résolument pendant six ans dans les rangs de ces « ventrus » dont il s'était tant moqué. Enfin c'est à sa mère qu'il est redevable de ce bon sens exquis, de cette raison ferme et droite autant que fine, qui, dans toutes les vicissitudes de sa vie parlementaire, l'a mis presque toujours du bon côté. Je dis presque.

Élevé à l'école du dix-huitième siècle, nourri de la doctrine des orateurs de la Constituante et des modérés de la Convention, M. de Rémusat n'avait pas encore, en 1818, trouvé cet idéal que lui suggéra plus tard l'étude attentive des institutions et de la liberté anglaises. Son âme, pour lui emprunter une de ses expressions, était à l'état révolutionnaire plutôt qu'à l'état libéral. Sa mère le sentait, et elle s'en inquiétait, si elle ne s'en effrayait pas. C'est pourquoi son plus grand effort tendait à pacifier cette âme, à lui rendre son équilibre, à la tourner insensiblement du côté opposé à celui où elle la voyait pencher, à substituer enfin aux idées et à la science capiteuses du dix-huitième siècle la sobre et forte raison du dix-septième. Que lui importaient les questions de portefeuilles ou de personnes? Elle passe condamnation sur les préférences quelquefois imprudentes de son fils; elle consent, malgré ses répugnances, à regarder M. de la Fayette comme le plus grand homme du siècle et le livre de M^{me} de Staël comme le dernier mot de la sagesse humaine; elle s'incline — provisoirement — devant les mérites de M. Manuel; elle applaudit — sous bénéfice d'inventaire — à une foule de discours que je crois qu'elle se gardera bien de lire. Je ne l'ai vue sérieusement en colère qu'une seule fois dans ce volume de la Correspondance : c'est à propos d'un article de la *Minerve*, où M. Étienne a négligé à dessein de parler du roi, — M. Étienne qu'elle a vu jadis sous l'empire, aux Tuileries, saluer platement du titre de Mécène le ministre Savary! Partout ailleurs, elle rompt et se replie en bon ordre. Mais ces retraites apparentes ne sont au vrai que des feintes ou des mouvements tournants, qui la ramènent toujours à son cher dix-septième siècle comme à une ligne d'opération d'où elle ne veut pas démordre, où elle brûlera, s'il le faut, sa dernière cartouche.

C'est que de ce siècle elle aime, admire et vénère tout, sa gravité, sa politesse, son décorum et ses mœurs, sa littérature et ses arts, ses hommes d'État et ses capitaines, ses orateurs et ses poètes, sa philosophie si humaine, sa foi si agissante et si vivante, sa politique même si nationale et si habile, sauf les exceptions que l'on connaît et qu'elle accepte. Il n'y a pas à lui dire que le temps a marché depuis Louis XIV, que le progrès s'est fait dans les institutions comme dans les lois, dans les idées comme dans les faits, et qu'à une société renouvelée par le mouvement de 89 il faut proposer un nouvel idéal ou donner des éducateurs nouveaux. Oui, répondra-t-elle, les gouvernements peuvent changer de forme et la politique changer d'axe, les peuples peuvent se régénérer, les lois s'humaniser et les mœurs s'amender, les sciences se transformer et les horizons s'élargir; mais l'homme reste toujours le même, et à cet homme, tel que l'ont fait dix-huit cents ans de civilisation chrétienne, on ne trouvera pas une meilleure école, ni qui lui enseigne une vie plus saine, plus naturelle et plus sensée, que le dix-septième siècle.

Ç'a été une question débattue naguère entre Weiss et Sainte-Beuve de savoir lequel des deux siècles, du dix-septième et du dix-huitième, l'emportait sur l'autre, au point de vue spécial de la politique, en jugement et en raison, en esprit et en lumières. Je crois que le débat tournait sur un malentendu dans les termes, et que les lumières dont parlait Weiss, dont il attribuait la supériorité au siècle de Louis XIV, n'étaient pas celles que peut fournir exclusivement l'étude poussée à fond de la politique en tant que science proprement dite. Il n'est que trop évident que Bossuet, auteur du *Discours de l'Histoire universelle*, de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et même du *Cinquième avertissement aux protestants*, n'entendait pas grand'chose à la métaphysique des constitutions, et qu'il eût été fort embarrassé, je ne dis pas pour formuler, mais seulement pour concevoir une opinion quelconque sur la valeur et les mérites du système représentatif. Mais outre, comme le disait très justement Weiss, que l'homme est toujours l'homme, et que celui qui connaît le mieux l'homme *moral* connaît le mieux aussi l'homme *politique*, n'est-il pas vrai que des écrivains qui avaient vu la Fronde, comme Pascal, Molière, Saint-Évremond, ou qui y avaient pris une part active, comme Retz et la Rochefoucauld, devaient mieux savoir ce que vaut la nature humaine en temps de troubles et de révolutions, que les grands philosophes et publicistes du siècle suivant, qui n'en pouvaient juger que par leurs lectures, et qui, lorsqu'ils ne se sont pas confinés, comme Montesquieu, dans la sphère des pures théories,

ont tous plus ou moins versé, comme Rousseau et Condorcet, dans l'ornière de l'utopie?

Ainsi pensait M^{me} de Rémusat, quand elle conseillait à son fils de s'en tenir au siècle de Louis XIV, de se cantonner là et de vivre dans cette lumière. Où et quand l'esprit humain s'était-il élevé plus haut, et d'un vol plus sûr? C'était vraiment la loi et les prophètes. Du libéralisme? il y en avait là autant et plus que n'importe où.

Ah! mon fils, que Massillon est beau! et que je voudrais qu'on en lût quelque chose à la Chambre! Nos orateurs chrétiens... mettent le pouvoir absolu dans les mains des rois à de telles conditions que, s'ils voulaient de bonne foi remplir toutes les charges du marché, je vous réponds qu'il faudrait qu'ils marchassent bien droit. Je vous assure que jamais député du côté gauche n'osera dire à un roi constitutionnel la moitié des vérités que Massillon a fait entendre à Louis XIV dans son *Avent* et dans son *Grand Carême* prêchés devant lui.

Et ailleurs :

Je lisais, il y a quelques jours, un chapitre de Nicole sur la connaissance de soi-même, qui me paraît bien remarquable. Il veut qu'on ait toujours l'esprit attentif à ce qu'on est réellement, qu'on s'observe, qu'on se fouille, qu'on se juge... En vérité, il me prend quelquefois fantaisie de faire un journal qui ne serait composé que de morceaux pareils à celui-là ¹, et tirés de toutes ces bonnes gens de mon siècle ami, en laissant au public le soin des applications.

Et elle ajoute plus loin : « Mon ami Nicole serait très utile à tous vos publicistes. » Et Molière :

Quel beau génie que celui-là! quel admirable philosophe! Mais convenez que pour l'avoir apprécié comme il l'a fait, mon ami Louis XIV mérite bien aussi quelque approbation... Je radote de Molière dans ce moment, et je trouve vingt occasions de le citer, aux Chambres, aux ministres, à tout le monde et même à moi, faute de mieux. Dans votre siècle de liberté, on ne permettrait rien de si fort que ce que ce despote tolérait ou même encourageait.

C'est chez elle une habitude d'esprit de faire intervenir Bossuet et Pascal dans toutes les discussions relatives à la politique courante, et elle va même jusqu'à dire un jour que, s'il lui prenait fantaisie d'écrire ses idées sur le système de gouvernement qui

¹ C'était un morceau sur les devoirs des ministres dans l'exercice de leur charge.

convient le mieux à la France, c'est dans les lettres de M^{me} de Sévigné qu'elle irait chercher ses renseignements. Elle ne parle point, dans le présent volume, du cardinal de Retz, ni de la Rochefoucauld, ni de Saint-Évremond, ni de la Bruyère, ni même, comme dit Weiss, de cette petite sainte nitouche de M^{me} de Motteville; mais Dieu sait que d'arguments elle a pu et dû en tirer ailleurs à l'appui de ses préférences.

Je comprends cette manière de voir, et il ne s'en faut que de très peu que je ne la partage absolument. N'était qu'on doit être de son temps, et que l'étude exclusive d'une littérature deux fois séculaire risquerait fort de donner à notre esprit un certain pli ridicule avec des idées fausses ou incomplètes sur la société où nous sommes destinés à vivre, je croirais très volontiers aussi qu'en matière d'éducation morale, civile et politique, le dix-septième siècle suffit à tout, et qu'on trouvera difficilement ailleurs un instituteur plus sage et plus sûr que celui-là. Mais ce qui ne semble vrai qu'en partie eu égard à la génération actuelle, ne l'était-il pas tout à fait pour celle de 1815, et plus particulièrement pour le jeune Rémusat? Je ne sache pas en somme que les écrivains du dix-septième siècle aient été jamais les fauteurs du despotisme; mais s'ils ont tous été, à des degrés divers, les partisans de l'autorité, d'une autorité tempérée par les mœurs et par l'esprit public à défaut de lois ou de chartes, il faudra bien reconnaître que leurs enseignements s'adaptaient on ne peut mieux à une société qui, lasse de la dictature et de l'anarchie, aspirait à se rasseoir et à se reposer de l'une et de l'autre dans la monarchie proprement dite. Eux aussi avaient souffert de l'arbitraire sous le cardinal de Richelieu et de l'éclipse du pouvoir pendant la Fronde; eux aussi connaissaient le prix d'un gouvernement qui, sans attenter encore aux droits primordiaux de la conscience, sans se laisser aller encore aux entraînements et aux vertiges de l'ambition, semblait, en ces heureuses premières années de Louis XIV, régler tous ses actes sur la justice et se faire le protecteur de tous les intérêts, le patron de tous les mérites, le promoteur éclairé de toutes les réformes. Nulle littérature ne pouvait mieux s'accorder avec l'état d'esprit où la Restauration venait de trouver la France, que celle qui préconisait la tradition avec Bossuet, qui revendiquait les droits de la raison avec Descartes, qui vengeait avec Molière le bon sens méconnu, qui inspirait avec Racine le goût des nobles sentiments, avec Boileau celui des sages pensées, et qui a initié la nation à l'intelligence de ses libertés, quoique par des voies différentes, avec Retz, Fénelon, Corneille et Saint-Simon.

En ce qui concerne M. de Rémusat, je ne crois pas qu'il parta-

geât alors le culte exclusif de sa mère, ni ce qu'il a appelé lui-même, après M^{me} de Sévigné, les « vieilles admirations » de la France. Ses prédilections, comme celle de l'école libérale à laquelle il se faisait honneur d'appartenir, étaient pour le dix-huitième siècle, non parce qu'il le jugeait plus grand, mais peut-être uniquement parce que ce siècle était plus rapproché du sien et, partant, en beaucoup de points, plus conforme à ses propres idées. Saturé comme il l'était de Voltaire, de Montesquieu et de Jean-Jacques, il ne pouvait se défendre de trouver M^{me} de Sévigné monotone, Molière et la Fontaine eux-mêmes un peu timides, et s'il pardonnait à Bossuet d'être ce qu'il est, c'était, je pense, en considération des avanies que son gallicanisme lui avait attirées de la part de M. de la Mennais et du parti ultramontain.

Il n'est pas interdit d'aimer le dix-huitième siècle; on a même fort à faire pour se défendre de l'aimer trop. Voltaire a tant d'esprit et Diderot tant de feu, Montesquieu est si profond et Rousseau si éloquent! Ce nom de Rousseau revient souvent sous la plume de M^{me} de Remusat, associé à ceux de ses écrivains préférés : comme toute sa génération, *Émile* l'avait charmée. Mais précisément parce qu'elle connaît bien les philosophes, elle est encline à s'en défier. Ils ont fait 89, soit, mais ils ont fait aussi 93; ils ont démoli la Bastille, mais ils ont dressé l'échafaud sur la place de la Révolution, et ils ont inventé Cayenne; ils ont triomphé des abus, mais en détruisant les institutions; ils ont anéanti les préjugés, mais en supprimant Dieu; ils ont décapité Louis XVI, pour rendre Bonaparte nécessaire et populaire; ils ont enseigné la vérité au monde et lui ont prêché un nouvel Évangile, mais ils sont morts dans leur lit, les uns millionnaires, les autres dans la peau de comtes ou de barons de l'Empire, — et le moyen d'en croire de semblables témoins! — « Revenez aux *bonnes lettres*, mon cher enfant, elles m'ont fait un bien que je vous souhaite ». Et plus loin : « Mon ami, j'en demande pardon au siècle dernier, mais j'aime toujours mieux Racine, Pascal, Nicole, Boileau, Molière, etc. » Et ce dernier mot, qui, venant d'une femme à l'adresse des philosophes, équivaut à une exécution : « Savez-vous ce dont tous ces gens manquaient? C'est de pudeur. »

En inspirant de tels sentiments à son fils, en lui donnant une telle éducation littéraire et morale, M^{me} de Rémusat avait en vue le rôle qu'il était appelé à jouer dans le monde de la Restauration, je veux dire dans un monde qui est aujourd'hui, en perspective, plus éloigné de nous que le propre siècle de Louis XIV n'était éloigné d'elle. Où sont les neiges d'antan? où est la Charte de 1814? où est la loi électorale de M. Decazes? où est le salon de M^{me} Ca-

tellan? où est le canapé des doctrinaires? où sont M^{me} Récamier et M^{me} de Broglie et M^{me} de Labriche? Il n'y a qu'à voir l'idéal que M. de Rémusat se faisait d'un homme d'État, pour comprendre à quel point l'apprentissage politique de ce temps-là différerait de celui du nôtre.

Jeté dans le monde à une époque où l'esprit humain s'est enrichi de lumières nouvelles, et a su enfin appliquer à tout la méthode de l'observation, où il reste la tradition d'une politesse exquise mais frivole, et d'une élégance de bon goût sans naturel, où cependant des événements terribles et trop forts pour la partie éclairée de l'espèce humaine, au moment où ils sont arrivés, ont fortifié d'avance les hommes qui sont venus depuis et rendu à l'âme une partie de sa puissance primitive, j'aurais dû, moi l'enfant du siècle, allier des choses que l'état de la société n'a jamais réunies : l'esprit de salon, l'esprit philosophique et une sensibilité forte.

Eh bien, avec l'aide de sa mère, l'ancien ministre de M. Thiers était devenu tout ce qu'il avait rêvé d'être : homme du monde d'abord (il l'a toujours été, et des plus distingués), puis journaliste politique, puis orateur parlementaire, puis ministre, puis philosophe... Mais, pour soutenir jusqu'au bout ce personnage si complexe et si brillant, il aurait fallu que le milieu en vue duquel il avait été formé par sa mère et s'était formé lui-même ensuite restât toujours le même. Or un jour vint, après 1830, où les grands salons se fermèrent, puis un autre jour, après 1848, où le régime parlementaire disparut, et il ne resta plus à M. de Rémusat que la philosophie. Quand nous le vîmes reparaitre sur la brèche, après 1870, en compagnie de M. Thiers, son vieil ami, le monde où il se trouvait *jeté* (et cette fois dans le sens propre du mot) n'était plus le sien. Il était trop tard, à soixante-quinze ans, pour essayer de refaire ou, plus correctement, de défaire son éducation, et il lui fallut alors affronter et subir la dernière, la plus cruelle épreuve de sa vie, le jour où l'ancien rédacteur du *Globe*, le disciple et le successeur de Royer-Collard à l'Académie française, le ministre du 1^{er} mars, l'auteur de *Saint-Anselme* et d'*Abélard*, et, pour tout dire en un mot, le fils de M^{me} de Rémusat, fut trouvé plus léger dans les balances du suffrage universel (à Paris, la ville-lumière!) qu'un simple maître d'école. M. de Rémusat a pu regretter ce jour-là de n'avoir pas su devenir l'homme de son temps; il n'a pas eu du moins à se repentir d'être resté le fils de sa mère.

G. d'HUGUES.

UNE ÉTAPE A RIO-DE-JANEIRO

Je ne crois pas qu'aucune autre ville possède un cadre aussi grandiose que celui au milieu duquel se déroule la capitale du Brésil. Le nom de Rio-de-Janeiro semble résumer en lui toutes les beautés de cette nature des tropiques, si sublime dans ses grandes lignes, si délicate dans chacune de ses nuances. Nulle part celle-ci ne nous offre à la fois des horizons aussi étendus, une telle variété d'aspects, une végétation aussi splendide.

Partis de Buenos-Ayres le 31 mars, nous avons eu, depuis Montevideo, un temps fort désagréable : tangage, roulis, vent debout, lames venant embarquer dans les sabords et inonder les cabines, aucune des petites épreuves qui sont le pain quotidien du navigateur ne nous avait manqué. Aussi Rio eût-il été l'endroit le plus maussade du monde que nous ne l'en aurions pas moins salué avec transport. Le 4 avril 1879, à onze heures du soir, nous jetions l'ancre à l'entrée de la baie, après avoir passé au pied du « Pain de sucre », montagne qui se dresse à pic au milieu de la mer à quelque distance de la rade, et qui doit son nom à sa forme bizarre.

La nuit est complète, le temps est légèrement voilé, mais les échancrures des nuages laissent apparaître un ciel resplendissant d'étoiles que sillonnent de nombreux météores. La Croix du Sud brille au-dessus de nos têtes comme la reine du monde antarctique, tandis que la mer phosphorescente nous présente en opposition avec le concert des infiniment grands celui des infiniment petits. Sur la côte, des milliers de points lumineux viennent piquer le fond sombre du paysage; les lignes de réverbères se profilent le long du rivage, s'avancent jusqu'aux extrémités des promontoires, décrivent de gracieuses arabesques, puis s'élancent comme des fusées à travers les rues de la ville haute. La lune, à moitié voilée par les nuages, produit en s'en dégageant tout à coup les effets les plus bizarres; elle vient frapper obliquement les montagnes, projette le long de leurs flancs des traînées lumineuses qui les font ressembler à des glaciers, et nous montre comme dans un rêve quelques fragments des magnificences boréales perdues au milieu des splendeurs d'une nuit des tropiques. Plus près de nous, elle éclaire un bâtiment prêt à appareiller et couvert de ses voiles;

les matelots passent et repassent grandis par le mirage de la lumière, et semblent les géants d'une sorte de vaisseau-fantôme.

Je m'étais arraché avec peine au spectacle de cette nuit merveilleuse pour redescendre dans ma cabine, lorsque je fus réveillé vers quatre heures par un coup de canon aussitôt répercuté par vingt échos : c'était le signal de l'ouverture du port. Au bout de quelques minutes je suis sur le pont.

La rade est encore plongée dans l'obscurité, mais, du côté du levant, les premiers reflets de l'aurore commencent à rayer la ligne d'horizon, et les montagnes, rangées en demi-cercle comme de gigantesques sentinelles, déroulent peu à peu leurs manteaux. Les teintes du paysage deviennent moins sombres, une légère frange d'or court à l'extrémité des nuages, des points lumineux jaillissent au sommet des trois pics les plus élevés : le Pain de sucre, le Corcovado, la Gloria. Puis ce sont des îlots de lumière qui paraissent et disparaissent pour reparaître bientôt plus étendus, plus colorés, plus chauds de ton ; de longues lignes blanchâtres, puis bleuâtres illuminent le fond de la baie ; enfin le rideau se lève complètement, les différents foyers se rapprochent, se rejoignent, se confondent, et la lumière éclate en une symphonie triomphale. Les sommets des montagnes, éclairés perpendiculairement par le soleil, se couvrent de teintes purpures, tandis que la partie de la rade qui s'étend vers l'Occident se dessine dans le lointain. Enfin, sur le dernier plan, apparaît la chaîne des « Orgues », dont les tuyaux se détachent avec netteté et vigueur sur le bleu du ciel.

Toute la baie se déroule à nos yeux, et la capitale du Brésil se dresse devant nous avec sa ceinture de villages, de forts et de couvents. Les forts San-Joao et Santa-Cruz, placés à l'extrémité de deux promontoires bizarrement découpés, commandent l'entrée de la baie ; sur notre droite, les maisons de Praya-Domingo, de Praya-Grande et de Nichteroy se répandent au milieu d'une végétation tellement luxuriante, qu'elle semble vouloir envahir la mer elle-même ; devant nous s'étend la grande île du gouverneur, environnée d'un cortège d'îlots ; enfin, à l'horizon on entrevoit le port de Maua, d'où part le chemin de fer qui mène à Pétopolis, résidence d'été de la cour. Sur notre gauche s'étend la ville de Rio, dont les faubourgs s'avancent comme de longs promontoires au milieu de l'Océan de verdure qui l'enserme de toutes parts.

A peine la capitainerie du port et la commission de la santé ont-elles rempli à bord du *Congo* les formalités prescrites par les règlements, que je m'élançai avec quelques compagnons de voyage dans un canot, et bientôt nous nous dirigeons vers la terre

ferme au milieu des bâtiments de toute taille et de toute nationalité qui remplissent la rade; deux cuirassés brésiliens et un yacht impérial nouvellement construit attirent tout particulièrement notre attention. Au bout de vingt minutes nous sommes à terre.

Rio-de-Janeiro, comme la plupart des villes américaines, s'accommode mieux de la synthèse que de l'analyse. Le coup d'œil de sa rade surpasse en majesté et en magnificence tout ce qu'il m'a été donné de voir aux Indes et dans l'Extrême-Orient; mais, dans les pays orientaux, des monuments merveilleux, des costumes pittoresques, des scènes de mœurs originales, forment des tableaux en rapport avec le cadre au milieu duquel ils se déroulent; l'art y est en pleine harmonie avec la nature. Au contraire, dans ces pays nouveaux, devant lesquels s'ouvre un avenir superbe, mais où l'on éprouve parfois la nostalgie des ruines, la sélection artistique n'a pas eu le temps de s'opérer; une civilisation étrangère est venue se superposer tout d'une pièce à l'état de nature, et cette superposition a eu lieu à une époque où l'Europe abandonnait ses traditions originales pour se livrer sur une grande échelle à la contrefaçon grecque et romaine. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir le style rococo fleurir au Brésil, et de n'y rencontrer que des monuments sans caractère. En ce qui concerne le costume des habitants, l'œil, au lieu de parcourir en un instant, comme dans les bazars de Delhi et de Bénarès, toute la gamme des couleurs, est obligé de se contenter des deux notes extrêmes : le descendant des anciens colons portugais, planteur, fonctionnaire ou commerçant, vêtu à la dernière mode de Paris ou de Londres; et le nègre à la peau d'ébène, à peine couvert d'un lambeau de toile blanche.

La ville présente en ce moment une grande animation : le dimanche des Rameaux appelle les fidèles dans les églises. Une foule de jeunes Brésiliennes passent à côté de nous, enveloppées dans leurs mantilles et accompagnées de négresses dont le goût pour les couleurs criardes paraît très prononcé. Elles ont le regard doux et profond et la démarche si gracieusement nonchalante des créoles; mais lorsqu'on vient de Buenos-Ayres, ce paradis de la beauté dans le nouveau monde, on devient fort difficile. Il semble d'ailleurs que le Brésil se soit dépouillé en notre faveur de ses plus charmantes femmes et que, sous ce rapport, il faille maintenant chercher Rio-de-Janeiro à Paris.

Tout en faisant ces réflexions, je ne tarde pas à suivre la foule et j'entre bientôt avec un de mes compagnons de voyage¹ dans l'église Saint-François de Paule. Cette église, modèle du style

¹ M. Forgues, représentant de l'établissement du Creuzot à Buenos-Ayres.

rococo, se distingue, comme la plupart de celles de l'Amérique du Sud, par une profusion d'ornements et de statues aux formes bizarres; il semble que la gymnastique céleste n'ait pas eu de secret pour les artistes qui ont donné à leurs anges des postures si périlleusement contemplatives. La religion des créoles se complait dans les manifestations extérieures, et, le vendredi saint, on peut voir Judas pendu en effigie et livré aux imprécations de la foule. S'il y a d'ailleurs un endroit où l'égalité soit une réalité, ce sont ces églises où maîtres et serviteurs, blancs et nègres, sont agenouillés côte à côte devant l'autel; nous sommes loin de ces villes des États-Unis où les nègres ont leurs temples spéciaux, et où les Yankees font si volontiers de la fraternité un article d'exportation. Les bancs sont rares, les chaises plus rares encore; chacun s'agenouille sur la pierre avec une simplicité digne des premiers âges du christianisme, et, pendant la plus grande partie de la messe, les hommes restent debout, tandis que les femmes s'assoient à l'orientale. Il serait téméraire d'affirmer que l'attention est toujours exemplaire et que le diable ne se glisse jamais dans les rangs; mais la foi est simple, franche et confiante.

Le catholicisme a su, du reste, faire fleurir au Brésil les œuvres qui sont la démonstration la plus éclatante de son origine divine; et là, comme partout, nos sœurs de Saint-Vincent de Paul occupent le premier rang sur le livre d'or de la charité. Elles ont ici un magnifique établissement, et mènent de front le soin des malades et l'éducation des petites filles.

Parcourir les rues de Rio est un plaisir dont on se lasse vite; elles sont uniformes dans leur correction géométrique et généralement étroites, disposition qui répond d'ailleurs, assure-t-on, aux besoins des pays tropicaux. Il est juste de reconnaître que l'empereur actuel a fait beaucoup pour l'amélioration et l'embellissement de sa capitale; on y trouve quelques places spacieuses, parmi lesquelles on remarque celle de la Constitution. Les magasins promettent de devenir promptement les émules de leurs frères d'Europe, et l'on voit s'étaler à la devanture des libraires le dernier roman d'Octave Feuillet et de Zola; faut-il ajouter que celui-ci trouve plus d'acheteurs que celui-là. Certaines vieilles rues sont fort pittoresques avec leur unique ruisseau coulant au milieu et les enseignes multicolores de leurs magasins, qui se rejoignent au-dessus de la tête du passant et leur donnent un faux air de bazar chinois; la foule s'y presse et de jeunes négresses, ornées de nœuds cerises et de poufs écarlates, montrent une double rangée de dents blanches, en contemplant le portrait du pauvre Canada, retour du café de l'Horloge. Quoique nous soyons au mois de

mai ¹, la chaleur est étouffante, et nous ne sommes qu'à moitié rassurés en lisant dans les journaux brésiliens que la fièvre jaune n'a jamais existé et qu'elle a été inventée par les Argentins pour discréditer le Brésil. Le fait est qu'elle s'attaque de préférence aux étrangers. Il n'y a heureusement en ce moment que quelques cas isolés; les odeurs de certains quartiers, surtout de celui qui avoisine le marché, nous révèlent à quel point l'épidémie doit s'y épanouir volontiers, et la nécessité d'assainir la ville s'impose aux méditations de la municipalité.

Ce n'est pas sans une vive satisfaction que l'on va chercher un peu de fraîcheur et de verdure dans le Paço, beau jardin situé sur le bord de la mer et dessiné par un Français qui a su admirablement tirer parti de toutes les ressources de la végétation tropicale : de belles pelouses, semées de plates-bandes et encadrées dans des arbres de haute futaie, s'étendent jusqu'à la mer, qui vient répandre ses flots d'écume aux pieds des promeneurs.

Mais il faut sortir de la ville pour apprécier ce pays privilégié, et rien n'est plus facile, car les environs de Rio, aussi bien que la ville elle-même, sont sillonnés de tramways, découverts pour la plupart, et ressemblant à des chars à bancs. Rien de beau comme la route qui se dirige vers le Jardin botanique; c'est la route de la Corniche ou celle de Castellamare, élevées à la centième puissance. Nous voyons d'abord défiler sous nos yeux une série de villas noyées dans la verdure et les fleurs; malheureusement, le mauvais goût s'est mis de la partie, et maint propriétaire, possédé sans doute de cette passion de la géométrie pure qui plane sur les pays nouveaux, s'est cru obligé de diviser son jardin en une série de petits carrés, où ses corbeilles de fleurs semblent se proposer de résoudre le problème, inscrire un grand cercle dans une petite circonférence.

J'en ne parle pas de ceux où le groupe de Paul et Virginie s'étale au pied d'un palmier, ni de ceux où un républicain austère, millionnaire et cosmopolite, a planté le drapeau américain au milieu d'une feuille de nénuphar, tandis que la *Marseillaise* s'échappe en pleurnichant d'une boîte à musique située près d'un massif de bambous. Bientôt nous regagnons les bords de la mer, et les différents aspects de la baie se révèlent à nous dans une succession de tableaux vraiment enchanteurs. Le Corcovado et le mont Tijuca resplendent devant nous, enveloppés jusqu'à leur sommet d'un manteau de verdure que le soleil vient teindre de toutes les nuances de l'arc-en-ciel, et, à chaque détour de la route, de

¹ Notre mois de mai correspond au mois de novembre de l'hémisphère austral.

nouveaux horizons se déroulent devant nos yeux, nous rappelant ces descriptions de la Terre promise qui ont si souvent bercé notre enfance.

Enfin nous voici devant la légendaire allée des palmiers qui conduit au Jardin botanique; il est difficile de rêver une entrée plus majestueuse : les arbres se dressent de chaque côté de la route, comme de gigantesques colonnes, puis s'épanouissent en éventails dont les branches viennent se rejoindre à 40 pieds au-dessus de nos têtes. Cela a la simplicité grandiose et la mystérieuse profondeur d'un temple hindou, mais d'un temple aux proportions à la fois si vastes et si harmonieuses qu'aucun architecte, assurément, ne saurait en construire un semblable. Le jardin offre des spécimens de toute la flore des pays tropicaux; là se dressent les arbres qui pullulent dans les forêts vierges : le baobab, ce roi des forêts auprès duquel nos plus beaux chênes ressemblent à des baguettes et qui atteint parfois 30 mètres de circonférence; le cocotier, qui balance au-dessus de nos têtes des grappes de ce fruit si cher à Robinson, mais que je n'oserais recommander aux gourmets; puis le tamarinier, l'aréchier, le jacquier, le mangoustier, l'arbre à pain, l'arbre à savon et beaucoup d'autres dont les noms m'échappent. La canne à sucre, le caféier, le cacaotier sont largement représentés, et, quant aux fleurs, leurs espèces sont si variées que leur énumération seule remplirait un volume entier; je me contenterai de citer des nénuphars de la plus grande espèce autour de la feuille desquels dix personnes pourraient s'asseoir aisément. Il faudrait avoir le pinceau de Bernardin de Saint-Pierre pour rendre l'impression produite sur l'imagination par l'étalage de toutes ces merveilles de la nature.

*
* *

L'empereur du Brésil est assurément une des figures les plus originales de l'histoire contemporaine; c'est aussi un des types les plus parisiens. Qui ne l'a rencontré plusieurs fois, tantôt bouquinant le long des quais, tantôt se rendant en fiacre à quelque séance académique, plus rarement en voiture de gala. C'est un jeune vieillard, une sorte de Franklin de grande race. La taille est élevée, le front développé, le regard vif et clair, le nez droit aux ailes légèrement relevées, la bouche petite, la chevelure et la barbe à peu près blanches et abondantes; toute la personne porte l'empreinte d'un mélange de majesté, de bonhomie et de finesse. C'est le représentant d'une école historique qui n'en a pas eu depuis longtemps dans notre vieux monde : il descend en ligne directe des princes voyageurs du siècle dernier, et il a même cet

avantage sur la plupart d'entre eux qu'il a mis en pratique les préceptes de la philosophie, puisqu'il a aboli l'esclavage dans ses États.

L'universalité d'esprit de l'empereur du Brésil est bien connue : il cause littérature avec les académiciens et peut citer à chacun d'entre eux des fragments de leurs ouvrages; il est correspondant de l'Académie des sciences, apprend le sanscrit ou l'hébreu durant ses traversées, se passionne pour les questions d'art et d'archéologie, parle aux militaires des derniers perfectionnements de leur art et aux marins de ceux de l'avenir; il trouve même encore le temps de s'occuper de politique quand il est dans ses États. Les sujets se plaignent, il est vrai, qu'il y soit rarement. L'empereur se défend en disant que le plus grand service qu'il puisse rendre à un jeune peuple est d'aller étudier chez les nations de formation plus ancienne les idées et les institutions susceptibles d'être introduites dans ses États.

Monté sur le trône à l'âge de sept ans, au lendemain de l'abdication de son père, sous les auspices de l'ancien chef du parti républicain, M. Andrada e Silva, il fut proclamé majeur à quinze ans et commença de bonne heure à gouverner par lui-même. Libéral d'idées et autoritaire de tempérament, cherchant à gouverner ses ministres dans le fond, tout en leur laissant toute liberté d'action dans la forme, il a pratiqué la politique de bascule non sans faire parfois sentir à ses collaborateurs le poids du balancier. Fort désintéressé, il se contente d'une liste civile inférieure à celles des autres États monarchiques, et refuse toute augmentation. Il a pris parfois ses ministres dans la nuance la plus avancée du parti démocratique; la presse est entièrement libre dans son empire et le parti républicain peut en faire à loisir un instrument de propagande. Il ne s'en fait pas faute et, il y a quelques années, un journal, inspiré par un des membres en exercice d'un cabinet de gauche, insérait un article dans lequel on engageait l'empereur à abdiquer; on ajoutait, il est vrai, qu'il serait élu, à l'unanimité, président de la république. Un autre ministre, tout en déclarant que don Pedro était la meilleure des républiques, ajoutait qu'il serait « don Pedro dernier ».

Une semblable politique est-elle habile, et qui l'emportera dans cette lutte à armes courtoises? L'avenir seul pourra nous l'apprendre. Si les visées conservatrices d'un souverain devaient se borner aux horizons de son règne, on pourrait féliciter l'empereur, qui vraisemblablement mourra sur le trône, d'avoir su maintenir l'équilibre entre les partis durant un long règne signalé par des réformes importantes et qui aura eu bien des côtés glorieux. Mais

s'il est vrai que le grand art et le suprême devoir d'un souverain soit de préparer le règne de son successeur, on peut craindre qu'en laissant les républicains s'organiser à leur aise, il n'ait ménagé à sa dynastie bien des déboires pour le moment où sa succession viendra à s'ouvrir.

Quoi qu'il en soit, il est difficile de justifier sa conduite dans un certain ordre d'idées, même au point de vue strictement politique. Si un monarque constitutionnel peut et doit pousser l'esprit de conciliation fort loin lorsque les dissentiments entre lui et l'opinion publique portent sur les choses qui passent, sur le plus ou moins d'extension à donner à certaines réformes, il doit maintenir intacts ces principes de l'ordre moral, ces intérêts permanents, qui sont la garantie de l'existence nationale et la base d'opérations nécessaire du progrès. Or, en ce moment, la lutte qui domine toutes les autres, dans l'Amérique du Sud, est la lutte entre l'épiscopat et la franc-maçonnerie. Celle-ci, fidèle à ses traditions, cherche à monopoliser à son profit la fraternité, et, de cette fraternité amoindrie, fait un instrument de domination entre les mains d'un groupe de demi-lettrés et de politiciens aussi habiles à exploiter le peuple qu'à le flatter, et aussi ménagers de leurs intérêts temporels qu'indépendants dans les questions de l'ordre surnaturel. Sa politique consiste, comme en Europe, au siècle dernier, à séparer le trône de l'autel, afin d'arriver plus aisément à dominer le premier et, au besoin, à le renverser. Le jeu de cette comédie a été malheureusement rendu trop facile par la politique de bascule de l'empereur et par les mesures que son gouvernement a prises, il y a quelques années, contre des évêques, imprudents sans doute, mais dont les imprudences étaient des fautes bien vénielles à côté des abus de pouvoir et des concussions dont se sont rendus coupables, à l'abri de la constitution, certains hommes d'État franc-maçons. Les monarchies européennes éprouvent en ce moment combien est fragile l'appui de la franc-maçonnerie, et le jour où le clergé brésilien, dont l'influence est immense dans le peuple, verrait la dynastie entrer dans la même voie, il n'aurait plus aucun intérêt à s'opposer à l'établissement de la république qui aurait le même caractère de légalité, puisque, semblable à l'empire français, la monarchie brésilienne ne repose, de par la constitution, que sur la souveraineté nationale.

L'empereur a d'autant plus d'intérêt à ménager le clergé, qu'il est, dit-on, partisan du suffrage universel, ce qui semble un peu prématuré dans un pays où existent encore des tribus indiennes à moitié indépendantes et où l'esclavage n'a pas encore complètement cessé d'exister. L'abolition de l'esclavage s'opère en effet

d'une façon graduelle, et ne s'applique qu'aux enfants nés depuis 1871 de parents esclaves et à ceux qui ont amassé une somme suffisante pour se racheter. Il est bon de noter que don Pedro, dès le premier jour, affranchit tous ses esclaves; cet exemple a été suivi par l'ordre des Bénédictins.

La simplicité de manières et d'habitudes de l'empereur du Brésil est proverbiale; on a même dit qu'il la poussait si loin, qu'il foulait aux pieds le faste des souverains étrangers par une autre sorte de faste. Lorsqu'à son dernier voyage en Europe, il reçut la visite de l'empereur d'Allemagne, il portait une simple redingote tandis que ce dernier était en grand uniforme. Le monarque prussien s'étant exprimé à ce sujet avec une certaine vivacité et ces propos ayant été rapportés à don Pedro, celui-ci s'en tira en homme d'esprit : « Le mécontentement de mon frère est bien naturel, répondit-il, il n'est pas encore blasé sur les attributs du pouvoir souverain, ne l'exerçant que depuis peu d'années. Il n'en est pas de même de moi qui règne depuis un demi-siècle et suis le doyen des souverains du monde entier. » Il s'en faut de beaucoup d'ailleurs que l'empereur affecte les mêmes allures dans l'ancien et dans le nouveau monde. A Rio-de-Janeiro, il se rend à l'ouverture des Chambres dans une voiture de gala attelée de six mules, et porte un manteau en plumes de toucan qui s'harmonise d'ailleurs admirablement avec sa physionomie. Il est vrai qu'à Pernambuco, ville connue pour ses opinions républicaines, il n'a pas dédaigné de monter en tramway, ce en quoi il n'a obtenu qu'un succès médiocre, le peuple souverain joignant, au Brésil comme en France, le goût de la représentation aux instincts égalitaires. Le palais impérial est du reste aussi accessible que le chêne classique de saint Louis.

Quelque jugement que l'on porte sur don Pedro, on doit saluer en lui le prince le plus libéral, le plus lettré et le plus instruit de son temps; il est aussi le plus Français d'esprit et un de ceux qui, au milieu des épreuves que nous avons traversées, nous ont témoigné les plus vives sympathies.

L'impératrice est fille de François I^{er}, roi de Naples. Fidèle aux traditions de sa famille, elle s'est toujours fait remarquer par sa bonté et son affabilité vis-à-vis de tous, et nul ne porte avec plus de simplicité et de noblesse ce sceptre de la charité qui appartient plus spécialement aux souveraines. Elle accompagne l'empereur dans presque tous ses voyages, et, tandis qu'il confère avec les savants et les lettrés, elle sème sur son passage d'abondantes aumônes.

La loi salique n'existant pas au Brésil, la couronne doit, après la mort de l'empereur, appartenir à sa fille Isabelle, mariée au

comte d'Eu. Déjà la princesse impériale a exercé à plusieurs reprises la régence durant les voyages de son père en Europe, et elle a eu l'honneur de donner sa sanction à l'acte le plus glorieux du règne de don Pedro, cette grande et belle loi de 1871, qui a aboli l'esclavage, tout en évitant les désordres occasionnés par les mesures les plus justes et les plus généreuses lorsqu'elles sont adoptées brusquement et au mépris des droits acquis. Assurément, cette journée a été pour la princesse une des plus belles de sa vie; aussitôt que le vote de la loi par le Sénat eut été connu, le corps diplomatique se transporta au palais pour féliciter la jeune régente qu'acclamait au dehors une foule immense, et qui put goûter, ce jour-là, la popularité la plus pure et la plus légitime. Si, — ce qu'à Dieu ne plaise, — le parti avancé ne réussit pas à lui barrer le chemin du trône, la comtesse d'Eu offrira au Brésil toutes les garanties qu'un pays peut exiger de ceux qui sont appelés à le gouverner : le dévouement poussé jusqu'aux dernières limites, une grande justesse d'esprit, des sentiments élevés et une piété éclairée.

Il est difficile de trouver un ménage mieux assorti que celui de la future impératrice et du futur prince consort; il existe entre eux une parfaite similitude d'idées et de goûts. Venu fort jeune au Brésil, le comte d'Eu ne tarda pas à faire apprécier tout ce qu'il y a en lui de nobles sentiments, de dévouement au bien public, d'idées saines et élevées. Le Brésil lui doit quelques-unes des plus belles pages de son histoire militaire. Appelé au commandement de l'armée brésilienne, à la fin de la guerre contre le Paraguay, il battit Lopez à Ascurra et à Caraguary; et un de ses lieutenants, le général Camera, termina la campagne en remportant une dernière victoire sur les bords de l'Aquidaban, où le dictateur périt avec les débris de son armée. On ne doit pas omettre de signaler la victoire remportée par le comte d'Eu sur les fournisseurs qui, avec l'aide de certains politiciens, exploitaient l'armée et le pays, et faisaient durer le mal qui les rendait nécessaires. Les seuls ennemis irréconciliables que possède le prince impérial se trouvent dans les rangs de ceux-ci; c'est assez dire les services qu'il peut être appelé à rendre au Brésil.

*
* *

Les auteurs de la constitution brésilienne, octroyée par don Pedro I^{er}, ont cherché à concilier le principe de l'unité politique, que la monarchie seule peut réaliser dans un pays aussi étendu que les deux tiers de l'Europe, avec celui d'une large décentralisation administrative, réclamée par l'immensité même du territoire. L'empereur

est le représentant de la nation à laquelle appartient la souveraineté. Le pouvoir législatif est exercé par une Chambre des députés de cent vingt-deux membres élus par le vote à deux degrés et un Sénat de cinquante-huit membres nommés à vie par l'empereur, sur une liste de trois noms, dressée par les électeurs du second degré. La Chambre a seule l'initiative des impôts, du recrutement, de la mise en accusation des ministres, et du choix d'une dynastie nouvelle en cas d'extinction de la dynastie régnante. La réunion des deux Chambres forme l'Assemblée générale, qui a des attributions différentes de celles de chacune des deux Chambres. Aucun acte des deux Chambres n'a force de loi sans la sanction impériale. Le pouvoir judiciaire se compose de juges et de jurés; aucun procès ne peut être intenté avant que les moyens de conciliation n'aient été préalablement épuisés; à cet effet, il y a dans chaque paroisse des juges de paix nommés à l'élection. Le chef de l'État a le pouvoir exécutif, le droit de faire grâce, de convoquer les Chambres dans l'intervalle des sessions, de sanctionner les lois. Les ministres sont responsables. La Constitution garantit aux citoyens la liberté individuelle, la liberté religieuse, l'inviolabilité des propriétés, le libre exercice de l'industrie, la liberté absolue de la presse. L'instruction est gratuite. Les titres de noblesse ne sont pas héréditaires.

Les provinces ont des législatures spéciales renouvelables par l'élection de deux ans en deux ans et compétentes pour créer des paroisses, bourgs, districts et pour les modifier; chaque province a un président qui représente le pouvoir exécutif. Les provinces sont subdivisées en districts (*comarcas*) qui ont leurs chambres municipales, leurs tribunaux administratifs, judiciaires et de police. Les chambres municipales, élues pour quatre ans, se composent de neuf membres ou échevins dans les villes et de sept dans les bourgs; celui qui a réuni le plus grand nombre de suffrages en est le président. La capitale forme un municipe neutre placé sous l'administration du Sénat et du ministère de l'empire. Le gouvernement central a sous sa juridiction exclusive l'enseignement supérieur, les postes, l'administration générale des finances, les affaires diplomatiques et consulaires, l'armée, la police.

Telle est la charpente de l'empire du Brésil; mais il s'en faut de beaucoup que la constitution soit également mise en pratique, surtout dans son esprit, sur toute l'étendue du territoire. De fait, le Brésil nous offre à peu près la gamme de tous les états sociaux parcourus par l'humanité aux différentes époques de son histoire. Dans l'intérieur se trouvent des forêts vierges dont le sol n'a jamais été foulé par aucun être humain. Les provinces de Malto-Grosso et des Amazones sont habitées par des tribus d'Indiens,

auxquelles les gouverneurs sont parfois obligés de livrer bataille quand ils parcourent leur circonscription. Enfin, aux portes mêmes de Rio-de-Janeiro, des propriétaires de vastes plantations possèdent de véritables bataillons d'esclaves parfaitement armés. « Don Pedro est empereur du Brésil, disent-ils familièrement, mais nous sommes empereurs chez nous. » Ils pourraient ajouter que, tandis que don Pedro est empereur constitutionnel, ils sont de petits autocrates et forment des États dans l'État. Le plus célèbre de ces principicules, — dont les propriétés ont parfois plus de 200 lieues de tour, — est le commandeur Branes, dont la fortune est évaluée à plus de 30 millions. Il est juste d'ajouter que ces grands planteurs pratiquent l'hospitalité de la façon la plus généreuse et la plus magnifique, et que plusieurs ont construit des chemins de fer et exécuté d'autres travaux dont l'ensemble du pays est appelé à profiter.

Le parti républicain est nombreux au Brésil, et il regarde comme le maximum de la modération d'attendre, pour proclamer la république, la mort de l'empereur. Ce parti renferme, d'ailleurs, les nuances les plus diverses, depuis les jeunes gens qui cherchent leur idéal dans la *République* de Platon, étudiée bien souvent au café Procope, jusqu'aux politiciens qui veulent être présidents de la république, faute de pouvoir être empereurs, et à certains planteurs pour lesquels la république ne serait que la multiplication des dynasties. Mais tous les patriotes vraiment éclairés font des vœux pour le maintien du système monarchique auquel le Brésil doit, avec la conservation de son unité et de meilleures conditions d'organisation politique et militaire, sa situation de première puissance de l'Amérique méridionale et la possibilité de profiter des divisions des républiques espagnoles, sans cesse livrées à l'anarchie et occupées à se faire la guerre.

L'état du nouveau monde nous montre, aussi bien que celui de l'ancien, l'inanité du système politique qui prétend subordonner la politique extérieure à des questions de sentiment, de race et de forme gouvernementale. Celles-ci ont assurément leur importance; mais, si elle ne s'appuie pas sur la communauté des intérêts, la fraternité des peuples risque fort de n'être qu'un thème banal, et certaines maximes générales règlent également la conduite des différentes puissances, quel que soit leur régime, absolu ou libéral, et la forme de leur gouvernement, monarchique ou républicaine. Ne voyons-nous pas en ce moment les États-Unis se rapprocher de la Russie et de l'Allemagne de préférence à l'Angleterre, à laquelle ils sont unis par la communauté d'origine, et à la France, en dépit du double lien de la reconnaissance et de la forme républicaine qui devrait les rattacher à nous? Il en est de même dans

l'Amérique du Sud; la fraternité qui y règne est une fraternité à longue portée; elle est assurément fort grande entre la République Argentine et le Pérou, qui n'ont pas de frontières communes; elle l'est beaucoup moins entre le Pérou et le Chili. Celui-ci tend surtout à se rapprocher du Brésil, en dépit de la différence de race et de système gouvernemental, et quoique les luttes qui éclatent périodiquement entre les différentes nations de race espagnole soient en fin de compte des guerres civiles au profit de l'empire brésilien. Le Brésil, voisin de toutes les républiques de l'Amérique du Sud, excepté du Chili, — république moins démocratique que les autres d'ailleurs, — a pris comme base de son système une entente étroite avec cette dernière puissance, entente qui pourrait se transformer aisément en alliance le jour où elles trouveraient une occasion favorable de soutenir leurs prétentions aux dépens de la République Argentine, l'une du côté de la Patagonie, l'autre du côté du Paraguay et de la province de Corrientes.

Le Paraguay est plus important au point de vue politique que ne le feraient supposer son étendue et sa population actuelles : il est en effet un des points de rencontre principaux des races espagnole et portugaise qui se partagent la domination de l'Amérique du Sud. Depuis la constitution de sa nationalité, le Brésil a toujours eu pour suprême objectif la domination des vallées de l'Uruguay et du Parana; ses hommes d'État s'en défendent sans doute, mais des écrivains officieux, dégagés des ménagements auxquels sont tenus ceux qui ont la responsabilité du pouvoir, ont exprimé ouvertement à plusieurs reprises ce qui est au fond de la pensée de tous. Ils ont insisté sur l'obligation dans laquelle se trouvait leur pays d'acquérir de ce côté une frontière scientifique et de fournir des débouchés à la province de Matto-Grosso, aussi étendue à elle seule que la France entière, séparée des ports de l'empire par d'immenses forêts, et qu'une guerre avec la République Argentine pourrait réduire à un état d'isolement complet. Obligé de renoncer à ses prétentions sur Montevideo, à la suite d'une guerre malheureuse terminée en 1828 par la constitution de la république de l'Uruguay, sous les auspices de la France, de l'Angleterre et des États-Unis, l'empire américano-portugais s'est retourné du côté du Paraguay. La guerre soutenue par lui de 1865 à 1878, de concert avec la République Argentine et l'Uruguay, lui a surtout profité, et on a pu voir, dans ces circonstances, combien une politique placée par le principe monarchique au-dessus des divisions des partis est supérieure à celle qui subit le contre-coup des fluctuations produites par le système électif. C'est en effet par suite de leurs divisions intérieures que les deux républiques de la Plata ont été entraînées

dans une guerre qui, en dépit des avantages immédiats qu'elle a pu leur procurer, était contraire à leurs traditions et à leurs intérêts permanents, et a profité surtout à celui que la logomachie allemande appellerait leur ennemi héréditaire. Lorsque la mort de Lopez eut terminé la guerre connue sous le nom de guerre de la Triple-Alliance, ce fut le Brésil qui établit à l'Assomption un gouvernement provisoire, et son ministre, le baron de Gosdim, un des membres les plus distingués de la diplomatie brésilienne, y exerça durant quelques années une véritable dictature. Le gouvernement actuel du Paraguay n'a pu encore acquitter intégralement l'indemnité de guerre due au Brésil, et ne le pourra pas sans doute de longtemps; il fournit ainsi au gouvernement impérial un prétexte à intervenir dans ses affaires.

Mais si la république venait à être proclamée au Brésil, la situation de cette puissance se modifierait singulièrement. Les mêmes causes y produiraient les mêmes effets que dans l'Amérique espagnole.

C'est un fait trop peu connu que le régime républicain, qui y semble maintenant le régime nécessaire, à tel point que beaucoup de ses hommes politiques sont tout disposés à le proclamer de droit divin, n'a été considéré que comme un pis aller par les patriotes les plus ardents de la guerre de l'Indépendance. Ceux-ci rêvaient l'établissement d'une monarchie constitutionnelle qu'ils considéraient comme plus conforme au caractère national et aux traditions historiques des pays qu'il s'agissait de constituer, et qui, à leurs yeux, était seule propre à réunir les colonies espagnoles en un grand corps de nationalité. San-Martin, le libérateur du Chili et du Pérou; le Colombier Bolivar; l'Argentin Belgrano, qui remporta sur les troupes espagnoles la première victoire des Indépendants; Rivadavia, qui devint le premier président de la République Argentine, furent tout d'abord monarchistes. Les trois premiers chefs de l'État Argentin, Posada, le général Alvear et Puyrradon, négocièrent, en 1815 et en 1818, l'établissement de cette monarchie qui devait se former sous les auspices soit d'un prince espagnol, soit du duc de Lucques, que l'on devait fiancer à une princesse portugaise. Les négociations de 1815 furent conduites par Belgrano et Rivadavia, d'abord auprès de Charles IV, réfugié à Rome depuis son abdication, puis auprès de Ferdinand VII, rétabli sur le trône. Elles échouèrent en grande partie par suite de l'obstination du gouvernement espagnol qui, en dépit de son impuissance, prétendait ramener l'Amérique à l'état colonial. Et pourtant cette idée était si fortement enracinée dans l'esprit des patriotes, que les deux plus illustres d'entre eux, San-Martin et Bolivar, se réunirent à Caracas,

en 1824, pour la traiter de nouveau et convinrent de demander un souverain soit à l'Angleterre, en sa qualité de puissance maritime, soit à la Russie considérée par eux comme la première puissance européenne, soit à la France ou au Portugal, enfin, en dernier lieu cette fois, à l'Espagne. Les mêmes raisons qui avaient fait échouer les premières négociations empêchèrent ce projet d'aboutir.

Le Brésil fut plus heureux, car la mère patrie, plus sage, consentit à une transaction; le sort de ses voisins doit l'engager à persévérer dans la voie qui lui a été ouverte. Lorsque ses différentes provinces et surtout ses principales villes ne trouveront plus leur centre de ralliement dans un principe antérieur à la proclamation de l'indépendance et supérieur, sinon en droit, du moins en fait, à la souveraineté nationale, les rivalités qui existent entre elles ne tarderont pas à éclater comme dans l'Amérique espagnole, où elles ont rendu vain tout projet de fédération. La République Brésilienne verrait bientôt se former dans son sein les Républiques de Rio, de Bahia, de Pernambuco, qui vraisemblablement auraient autant de peine à conserver entre elles des rapports fraternels que la République Argentine, le Chili et le Pérou. A conditions égales d'ailleurs, et privé de la supériorité qu'il doit à son organisation politique et militaire, le Brésil deviendrait inférieur à la République Argentine et au Chili, parce que la race y est moins pure, et que les conditions moins favorables de son climat ne lui permettent pas de trouver au même degré, dans l'émigration européenne, un élément de développement national et économique.

*
* *

Le développement économique du pays, telle doit être la préoccupation principale des hommes d'État brésiliens. Le Brésil est peuplé de 10 millions et demi d'habitants et pourrait en nourrir 300 millions, tel est le problème dans sa simplicité grandiose¹. Cependant, aux antipodes de l'empire américano-portugais, se trouve un autre empire peuplé de 400 millions d'habitants, véritable fourmilière d'êtres humains que le sol ne suffit pas à nourrir, et qui, en temps de famine, en sont réduits à se dévorer mutuellement. Cette anomalie ne doit-elle pas disparaître un jour, grâce à l'application de la loi providentielle de l'équilibre?

La prise de Pékin par douze mille Anglo-Français restera assurément, par les conséquences prochaines et éloignées qui en découlent, un des faits les plus considérables de l'histoire. Dans l'ordre

¹ Il est probable que l'abolition de l'esclavage poussera vers les carrières libérales un certain nombre de nègres, tandis que d'autres émigreront à Libéria ou à Haïti.

politique, elle a fait entrer en relations avec le reste du monde un État contemporain de Babylone et de Ninive, et Pékin, cette ville mystérieuse encore presque inconnue hier, se trouvera peut-être à la fin du siècle, grâce au développement des voies ferrées, à dix jours de Paris. Dans l'ordre social, elle a préparé une nouvelle invasion asiatique, non plus armée et meurtrière comme celles du cinquième et du douzième siècle, mais pacifique et laborieuse.

La question de l'émigration chinoise est une des plus importantes qui s'imposent actuellement aux pays d'outre-mer, et peut-être un siècle ne s'écoulera-t-il pas avant que les pays européens n'aient à se la poser à leur tour; cette émigration a ses approbateurs et ses détracteurs passionnés. Tous s'accordent en général à reconnaître aux Chinois de grandes qualités. Bien que le sens moral soit peu développé chez eux, leur intelligence froide et sans passion y supplée jusqu'à un certain point, en leur faisant comprendre le prix de l'honnêteté dans les transactions et les relations entre patrons et ouvriers. Ils sont laborieux, sobres, économes, patients, persévérants; ils supportent admirablement la fatigue, les privations, les intempéries; le stoïcisme, — un stoïcisme sans enthousiasme et sans illusion, — semble être pour eux une seconde nature; ils ont peu de besoins et poussent la prévoyance et l'esprit de calcul jusqu'aux dernières limites; dépourvus d'initiative et d'originalité, ils ont en revanche des facultés merveilleuses d'assimilation, d'adaptation et d'imitation. Ils sont propres aux fonctions les plus diverses, y compris celles de bonnes d'enfants fort bien remplies à l'occasion par le sexe fort; enfin ils savent s'installer rapidement et commodément dans quelque pays qu'ils se trouvent, et on ne se heurte pas chez eux aux difficultés que suscitent parfois chez des travailleurs appartenant à d'autres nations asiatiques ou africaines, chez les Indiens surtout, les superstitions locales et l'esprit de caste.

Mais leurs adversaires reprochent aux émigrants chinois leur immoralité et en redoutent la contagion pour les peuples qui leur donnent l'hospitalité. « Les Chinois, disent-ils encore, ne quittent jamais leur patrie sans esprit de retour et ne laissent même pas leurs ossements au pays qui les a accueillis; ils font une concurrence redoutable aux ouvriers de race blanche, ayant beaucoup moins de besoins, et finiraient à la longue par les annuler complètement; aussitôt qu'ils ont amassé un petit pécule, ils ouvrent boutique et accaparent bientôt le commerce; ils ne se mêlent pas à la population et forment un État dans l'État, aussi aptes à conserver leur autonomie dans les milieux étrangers les plus différents qu'à s'assimiler chez eux les éléments les plus hétérogènes : s'il

est vrai, ainsi que le dit un de leurs proverbes, que la Chine soit comme la mer qui sale tous les fleuves qui s'y jettent, on peut également la comparer à un fleuve qui traverserait l'Océan sans mêler ses eaux aux siennes. Enfin, grâce à leur nombre sans cesse grossissant, à leur esprit d'association, à l'organisation de leurs corporations ou ghildes dont les chefs exercent le droit de haute et basse justice, ils peuvent devenir, dans l'ordre politique, une source de dangers sérieux.

Ces reproches ne manquent pas assurément de fondement; mais il n'est pas impossible aux défenseurs des Chinois d'y répondre. L'émigration chinoise est appelée sans doute à parcourir les mêmes phases que toutes les émigrations. Celles-ci se sont tout d'abord recrutées parmi les individus qui grouillent dans les villes maritimes et au fond des grands centres de population; les gens sans aveu et les aventuriers de toute sorte y dominaient, en tous cas les émigrants étaient en général des célibataires. Tel a été le caractère de l'émigration anglaise en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, au Cap, à Natal, où se sont fondées depuis des colonies si florissantes, lorsque l'émigration des familles a succédé à celle des individus; tel était, il y a cinquante ans, le caractère de l'émigration française à la Plata, et depuis elle a progressé constamment sous le rapport de la qualité aussi bien que sous celui du nombre. La Chine en est à la première période; l'émigration n'y est autorisée que depuis une vingtaine d'années, et elle n'a écoulé jusqu'ici que la lie de sa population maritime; mais lorsque les relations entre les ports ouverts aux Européens et l'intérieur du pays se seront multipliées davantage — et des progrès continuels ont lieu dans ce sens — il est probable que ces populations innombrables, qui ont tant de peine à subsister dans leur pays, comprendront l'avantage qu'elles peuvent trouver à gagner des contrées plus favorisées, et l'émigration des familles commencera à son tour; or les familles prendront plus aisément racine dans leur pays d'adoption que les individus. Si la corruption dépasse tout ce qu'il est possible d'imaginer dans les ports de la Chine et dans les grands centres de population, en revanche la moralité des populations agricoles n'est pas sensiblement inférieure à ce qu'il est permis d'observer dans bien des pays d'Europe et d'Amérique. On y trouve des vertus solides et pratiques: l'esprit de famille, le respect de l'autorité à tous les degrés, garanti par l'idée d'un Dieu rémunérateur et vengeur: l'amour du travail, le sentiment de la solidarité; et lorsque le souffle chrétien vient à passer parmi ces populations, il les élève à un niveau moral fort supérieur à celui de mainte population des environs

de Paris ou de Londres. C'est aux gouvernements et aux pays qui font appel à l'émigration, qu'il appartient d'exercer vis-à-vis des émigrants la mission civilisatrice imposée à la race blanche vis-à-vis des autres races.

Dans l'ordre social, le problème de l'émigration chinoise ressemble au problème des machines; ayant peu de besoins, les ouvriers chinois font une rude concurrence aux ouvriers blancs, mais ils augmentent considérablement la production générale. D'ailleurs, comme ils possèdent l'esprit d'imitation beaucoup plus que l'esprit d'invention, nous serons toujours en avance sur eux d'une idée.

Dans l'ordre politique, il est vrai qu'ils forment, au milieu des populations qui les reçoivent, une masse compacte et homogène; mais leur naturel doux et laborieux et leur indifférence politique les rendent aisés à gouverner, pourvu qu'on les traite avec justice et modération, et qu'on recoure à l'intermédiaire des chefs de leurs corporations. Il est à présumer, du reste, qu'il sera possible de restreindre le pouvoir souvent excessif de ces derniers, à mesure que les relations diplomatiques se multiplieront avec le gouvernement chinois, et que celui-ci créera des agences consulaires comme il vient de le faire à Cuba.

La grande loi providentielle : « Aidons-nous les uns les autres » s'applique aux nations aussi bien qu'aux individus, et il règne une telle harmonie dans le plan divin que, lorsque nous croyons y apercevoir des impossibilités et des contradictions, nous pouvons être certains qu'elles ne sont qu'apparentes et qu'elles sont dues à une fausse interprétation de ce plan par la liberté humaine. Cela ne veut pas dire que l'absurde maxime « laissez faire, laissez passer » doive s'appliquer sans restriction en matière d'émigration non plus qu'en toute autre; mais, grâce à son immense étendue, le Brésil a sous ce rapport moins de craintes à concevoir et plus de bénéfices à retirer que n'importe quel autre pays. Les races les plus différentes peuvent s'y mouvoir à l'aise et y apporter le contingent de leurs qualités et de leur génie propre; sous un gouvernement éclairé, les dissonances peuvent y produire l'accord total.

L'empereur et plusieurs hommes d'État du Brésil sont favorables à l'émigration chinoise, et il est probable que le pays ne tardera pas à entrer dans cette voie, au moins à titre d'essai. Le gouvernement brésilien vient d'envoyer une mission en Chine, afin de conclure une convention à ce sujet.

Comte Renaud DE MOUSTIER.

JEANNE DE PIENNES

I

Dans la matinée du 3 octobre 1556, Henri II était seul dans son cabinet de travail au Louvre. Il s'était annoncé pour le lendemain au château d'Écouen, où il allait en personne demander au connétable la main de François de Montmorency, pour Diane de France, sa fille avouée, veuve du duc de Castro ¹, tué le 18 juillet 1553, au siège d'Hesdin. Déjà pour élever son futur gendre jusqu'à la hauteur de cette grande situation, il venait de le faire chevalier de l'ordre, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, et il lui réservait la place de grand maître dont le connétable son père était en possession ². Quand Diane n'avait encore que neuf ans, Henri II l'avait déjà promise à François de Montmorency, mais les nécessités de sa politique en Italie l'avaient forcé de la donner au duc de Castro.

La portière de l'appartement se souleva :

— L'amiral de Coligny, dit en s'inclinant le gentilhomme de service, sollicite la faveur d'être reçu par Votre Majesté.

— Qu'il vienne, dit le roi, dont le front se rembrunit à l'annonce de cette visite inattendue.

L'amiral entra.

Fils aîné du maréchal de Châtillon et de Louise de Montmorency, la sœur du connétable, marié, en 1547, à Charlotte de Laval, Coligny, dans une cour frivole et galante, s'était fait remarquer par la dignité et la régularité de sa vie. A cette date, il n'avait pas encore embrassé la religion nouvelle, mais sa mère, nous dit le P. Maimbourg dans son *Histoire du calvinisme*, « en avoit mis dans l'esprit de ses enfants les grandes dispositions ». Son visage, aux traits fortement accentués, au front sillonné par des rides précoces, por-

¹ Castelnau, *Mémoires*, édition le Laboureur, t. II, p. 411.

² *Calendar of State papers* (1556). *Dépêche de Wotton*.

tait déjà l'empreinte de sérieuses et graves occupations. Il était alors à l'apogée de sa faveur : chargé par Henri II de traiter avec les députés espagnols, il venait de signer, le 5 février précédent, la trêve de Vaucelles.

— Sire, dit-il, en fléchissant le genou, je suis un messenger de malheur; vous voudrez bien me le pardonner. Le mariage pour lequel Votre Majesté doit aller demain à Écouen est impossible. Mon cousin François de Montmorency s'est engagé par promesse à épouser M^{lle} Jeanne de Piennes. C'est en son nom que je viens le dire à Votre Majesté.

Impassible, en apparence, mais d'une voix légèrement émue :

— Le connétable le sait-il? dit le roi.

— Il ne sait rien, répondit l'amiral.

— Eh bien, n'en parlez à personne; c'est moi qui veux l'apprendre demain au connétable.

Et d'un geste glacial il invita l'amiral à se retirer.

En plein règne de François I^{er}, époque unique dans l'histoire de l'art, quand rois et grands seigneurs étaient pris, affolés de la passion de l'architecture, le connétable, ne se contentant pas de Chantilly, voulut aussi rebâtir Écouen. Ce fut le noble emploi de sa longue disgrâce et le brillant début de Jean Bullant, que plus tard Philibert Delorme prendra pour collaborateur et que Catherine de Médicis choisira pour édifier son hôtel de Soissons.

Placé au sommet d'une colline, dernier contrefort de la forêt de Montmorency, le château d'Écouen, aujourd'hui mutilé, offrait alors l'image d'un quadrilatère régulier et parfait : quatre grands corps de logis, aux larges fenêtres à croisillons, flanqués, à chaque angle, d'un pavillon plus élevé; de trois côtés, de larges fossés, et de l'autre, une terrasse d'où l'on avait, suivant l'expression de du Cerceau : « Ce beau regard tirant à Lusarche ¹ ». À droite et à gauche de la cour d'honneur, deux façades intérieures, coupées toutes deux par de majestueux péristyles, tel était l'Écouen de Jean Bullant.

La porte extérieure, dont les colonnes et les cariatides superposées s'étagaient jusqu'au cintre de l'avant-corps que remplissait à elle seule la statue équestre et en bronze du connétable, donnait déjà une haute idée de cette résidence princière. Après avoir traversé la cour, pavée de pierres de deux couleurs, on se trouvait en face de la porte intérieure, et les yeux s'arrêtaient sur les deux esclaves enchaînés de Michel-Ange, placés dans des niches au-dessous de l'écusson de Montmorency. La merveille du lieu, c'était la galerie dite de Psyché, où, dans quarante vitraux en grisaille attri-

¹ Androuet du Cerceau, *Les plus excellens bastimens*, Paris, 1570.

bués par les uns à Jean Cousin, par d'autres à Bernard de Palissy, se déroulait l'histoire de la plus gracieuse légende de la fable. A l'exemple du maréchal Saint-André, dont le château de Valery était un véritable musée, le connétable avait entassé dans cette galerie des tableaux, des statues, des bustes, des marbres antiques, des émaux et des armures, dont une seule les valait toutes, l'armure de Jeanne d'Arc.

Dans ce fastueux Mécène du seizième siècle, dont le goût s'était formé durant ses longues campagnes d'Italie, se retrouvait le courtisan : partout sur les murs les croissants de Diane entremêlés aux fleurs de lis, et jusque sur les serrures et les verrous des portes, les chiffres entrelacés du roi et de la favorite. La chapelle occupait le pavillon de gauche. L'autel, dont le rétable en marbre, le *Sacrifice d'Abraham*, passe pour le chef-d'œuvre de Bullant, a été remplacé dans celle du château de Chantilly.

Aujourd'hui que l'Angleterre a l'heureuse fortune de posséder l'admirable émail de Léonard Limousin, le *Banquet des dieux*, où le connétable est représenté en Mars, Catherine en Junon, et la duchesse de Valentinois en Vénus ; c'est à Chantilly, c'est dans la vitrine de gauche de sa chapelle, pieuse épave d'Écouen, qu'il faut aller chercher le grand connétable¹ : il est là, debout, dominant ses quatre fils agenouillés devant lui et tournés vers l'autel, il semble leur commander la prière.

« Dieu nous garde, a dit Brantôme, des patenôtres de M. le connétable². »

En recevant son maître sur la première marche de l'escalier de la cour d'honneur, rien qu'à son œil attristé, à sa parole brève, le connétable devina que quelque chose d'étrange avait dû se passer. Il s'attendait à ce que le roi allât devant tous annoncer le mariage de sa fille avec l'aîné de sa race ; mais, le prenant à l'écart, Henri II lui dit à voix basse :

— Mon compère, ne publiez pas le mariage de nos enfants avant que vous ayez parlé à votre fils.

Le repas fut triste et silencieux. Décontenancé, troublé, le connétable se demandait le mot de cette énigme. Aussitôt après le départ du roi, un message lui fut apporté de la part du cardinal de Châtillon et de l'amiral de Coligny. D'une main hésitante, il l'ouvrit : l'amiral et le cardinal l'invitaient à ne pas presser d'un an son fils à se marier, parce qu'il avait promis à M^{lle} de Piennes de l'épouser. Lisant presque sans comprendre, accablé par ce coup qui brisait tous ses rêves de fortune et d'ambition, il fit appeler

¹ La tête est moderne, voy. le médaillon de la collection Sauvageot.

² Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. III, p. 295.

François de Montmorency et lui mettant sous les yeux ce fatal message :

— Est-ce vrai ce qu'on dit là ?

— Oui, mon père.

— Mais ce ne sont que des paroles banales, n'est-ce pas ?

Sans oser regarder le connétable, François avoua qu'il y avait plus que des paroles, mais une véritable promesse.

« Qui fut estonné, s'écrie Brantôme, ce fut le bonhomme de père. D'abord il eut recours à ses larmes et à une grande tristesse de cœur ¹. » Mais François, sans sortir du respect dû à un père, déclara qu'il épouserait Jeanne de Piennes. Pris de colère, hors de lui, le connétable le menaça de le déshériter et le chassa.

Jeanne de Piennes, à l'heure où nous sommes, pouvait avoir de dix-neuf à vingt ans. Aucun portrait d'elle n'est venu jusqu'à nous. Nous ne savons d'elle que ce qu'en dit Brantôme : « Aussi belle, aussi honneste, aussi accomplie qu'il y eut en France et d'aussi bonne maison ². » Mais le courage qu'elle montra dans les cruelles épreuves qu'elle eut à subir, nous donne une haute idée de sa personne, et nous nous la figurons avec un beau visage tranquille, avec des yeux d'une suave douceur, mais relevée par une virile énergie et une résolution forte et soutenue.

Sa fatale liaison avec François de Montmorency remontait à cinq ou six ans. Attachée en qualité de fille d'honneur à la maison de Catherine de Médicis, elle avait eu souvent l'occasion de le voir à la cour. Dès les premiers jours, ils s'aimèrent instinctivement comme deux enfants et sans se le dire. François, le premier, rompit le silence et se déclara :

— Jeanne, dit-il, je vous aime et je veux vous épouser.

Mais la jeune fille avait déjà de la raison pour deux :

— Vous êtes trop jeune, répondit-elle; et comme il insistait :

— J'ai peur de votre père, il le trouverait mauvais.

— Ne craignez rien, répliqua François, j'attendrai si longtemps et je me montrerai si obéissant envers lui que je le lui ferai trouver bon ³.

La guerre allait séparer ces deux jeunes amoureux pour de longues années et interrompre ce roman enfantin à peine ébauché. Impatient de réparer l'affront reçu devant Metz, Charles-Quint avait rassemblé en Flandre et en Artois une armée renforcée de lansquenets et d'Espagnols. C'est sur Théroouanne qu'allait se porter cet orage que de jour en jour on voyait grossir. « Théroouanne et Aix en Provence, avait coutume de dire François I^{er}, ce sont les deux

¹ Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. III, p. 352.

² *Ibid.*

³ Original signé, Archives nationales, KK 600. p. 95.

oreillers sur lesquels la France peut dormir tranquille. » C'est au vieux d'Essé, André de Montalembert et à François de Montmorency qu'Henri II avait remis le soin de défendre ce poste important; ils en avaient été nommés gouverneurs sans distinction de rang ni de suprématie. Par un sentiment de modestie qui l'honore, François de Montmorency avait voulu rester sous les ordres du vieux capitaine; les deux de Piennes, le père et le frère de celle qu'il aimait, étaient ses compagnons d'armes.

Le 1^{er} août 1553, le sieur de Bugnicourt, commandant en chef l'armée impériale, investit la place. Cent quarante-deux mille coups de canon furent tirés. D'Essé et les deux de Piennes se firent tuer sur la brèche. Montmorency prit alors le commandement et tint encore huit jours. Pendant qu'on débattait les conditions d'une trêve, la ville fut surprise. Tombé aux mains des Espagnols, Montmorency fut épargné; mais les Allemands, moins généreux que les Espagnols, massacrèrent sans pitié tous ceux qui leur tombèrent entre les mains, n'épargnant ni femmes ni enfants. La ville fut rasée; sur son emplacement, on sema du sel, et dans le traité des Pyrénées, un article porte que cette place ne sera jamais rebâtie.

François de Montmorency fut d'abord interné dans le château de l'Isle, et sous la garde de dix hallebardiers qu'il était tenu de payer à raison de 2 florins par jour et par homme. « La reine de Hongrie, écrivait-il à son père, le 5 août 1554, n'a pas voulu traiter de ma rançon. Le sieur de Bugnicourt m'a envoyé un gentilhomme qui a fait ouvrir les fenêtres de ma chambre, car je n'avois point d'air depuis dix mois¹, et m'a promis que M. de Bugnicourt me permettroit de me promener hors du château pour prendre l'air des champs; des neuf prisonniers français qui se trouvent avec moi, il y en a toujours quelqu'un de malade. »

Du château de l'Isle, Montmorency fut transféré dans celui d'Odon, puis ramené à celui de l'Isle, puis enfin enfermé dans celui de Tournai. A la mode des seigneurs et nobles du temps passé, il avait dédaigné la lecture. La prison lui en redonna le goût. Il lut, étudia beaucoup et non sans profit². La trêve de Vaucelles une fois signée, il attendit longtemps encore la délivrance. Sa liberté était mise à trop haut prix, et le parcimonieux connétable reculait devant le chiffre élevé de la rançon. Enfin Henri II voulut bien payer les 150 000 livres exigées, et le 5 août le connétable put écrire d'Anet à M. d'Humières : « J'espère bientôt voir mon fils; s'il vient à Péronne, prêtez-lui une haquenée³. » Le 13, il lui écrivait de nou-

¹ Biblioth. nation., fonds Clairambault, n° 69, f° 2769.

² Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. III, p. 301.

³ Biblioth. nation., fonds Clairambault, n° 69, p. 2709.

veau : « Si vous avez quelque nouvelle de mon fils, de sa liberté et de son retournement, donnez-m'en avis ¹. »

Durant sa longue captivité, Montmorency n'avait pas cessé d'écrire à sa fiancée, mais, ces lettres, Jeanne a avoué les avoir toutes brûlées. Si, de son côté, elle ne répondait pas, du moins Saint-Gelais a parlé pour elle. Voici les vers charmants qu'il a mis dans sa bouche. Montmorency a dû plus d'une fois les relire.

Mon cœur en moy plus ne demeure,
 Et sont prisonniers mes esprits
 D'un qui d'une autre main est pris,
 Dont je meurs cent fois en une heure;
 Encores si j'estois bien seure
 Que ma blesseure
 Et mesme flamme
 Fust en son âme,
 Et son cœur j'eusse au lieu du mien,
 J'aurois le bien
 Que plus demande,
 L'amitié grande,
 Que me commande
 Craindre tout et m'asseurer rien ².

François de Montmorency et Jeanne de Piennes se rejoignirent enfin à la fin d'août 1556. L'enfant était devenue une adorable jeune fille. Loin d'affaiblir la vivacité de leurs sentiments, l'absence n'avait fait que l'accroître. Un lien de plus les unissait, Antoine et Florent de Piennes avaient été tués sur les remparts de Théroouanne. François renouvela ses serments :

— Je vous prends à femme, disait-il à Jeanne.

— Je vous prends à mari, répondait-elle. Coïncidence étrange! c'est presque au même moment et avec les mêmes paroles que le duc de Nemours avait abusé de Françoise de Rohan. François et Jeanne ne cherchaient donc plus que les occasions d'être ensemble. Ils se revirent à l'abbaye de Vauluisant, à la fin de septembre, quand la cour y était; ils se revirent dans l'hôtel du connétable ³, la veille même du jour où leur liaison fut découverte; et François, qui pourtant ne pouvait plus douter du projet de son mariage avec Diane de France, renouvela à cette dernière heure toutes ses promesses, tous ses serments.

¹ Biblioth. nation., fonds Clairambault, n° 69, p. 2767.

² Saint-Gelais, édition de Blanchemain, t. I, p. 218.

³ *Calendar of State papers* (1556). *Dépêche de Wotton*.

II

Au-dessus de la porte de son château d'Écouen, le connétable avait fait incruster en guise de devise ce vers d'Horace :

Æquam memento rebus in arduis servare mentem ¹.

Il aurait dû s'en souvenir, mais froissé dans son orgueil par les sarcasmes que les courtisans ne lui épargnaient pas, il n'écouta que sa colère et arracha du roi l'ordre de faire comparaître Jeanne de Piennes devant des juges bien faits pour intimider une jeune fille.

Le 5 octobre, et dans l'une des salles du Louvre, Jeanne fut donc amenée devant le cardinal de Lorraine, assisté de Mathieu de Longuejume, évêque de Soissons, de Charles de Marillac, archevêque de Vienne, et de Jean de Morvillier, évêque d'Orléans. A ces hommes d'Église, le roi avait adjoint André Guillard sieur du Mortier et Pierre Séguier, l'un des présidents du parlement de Paris. Deux notaires du Châtelet, la plume à la main, allaient écrire les dépositions de la pauvre Jeanne et en dresser procès-verbal.

Le cardinal de Lorraine présidait. La haine sourde qu'il portait à la maison de Montmorency perce dans les questions qu'il adressa à la jeune fille. Après lui avoir fait dire son âge, l'époque et le lieu de ses rencontres avec François de Montmorency, il lui demanda si quelqu'un avait entendu les propos de mariage qu'ils avaient échangés.

— Personne, dit-elle.

— Vous a-t-il fait quelque présent en nom et gage de mariage?

— Aucun, dit-elle, encore.

— N'y a-t-il eu entre vous et lui que de simples paroles, et aucun prêtre n'est-il intervenu?

— Il n'y a eu que des paroles, répliqua-t-elle; il ne m'a requise d'autre chose; je n'y eusse pas d'ailleurs consenti.

— N'en avez-vous rien avoué à père, mère, frère, sœur ou autre personne? et comme elle répondit négativement : de votre côté, n'avez-vous rien écrit?

— Rien, mais, durant la prison de M. de Montmorency, j'ai reçu des lettres de lui, je les ai brûlées.

— Qui vous les a remises?

— Je les ai reçues ouvertes.

— Vous deviez savoir que votre prétendu mariage n'était qu'un mariage clandestin, défendu par l'Église.

¹ Souviens-toi de rester calme dans les choses difficiles.

— Je l'ignorais.

— Mais, enfin, vous n'ignoriez pas que M. de Montmorency est fils de famille, qu'il a un père, une mère.

— Je le sais, mais le mariage étant de Dieu et la cérémonie de l'Église, je pensais qu'il pouvait se marier.

— Est-ce que vous ne vous rendez pas compte que vous avez offensé Dieu, le roi et la reine?

— Je ne savais pas avoir offensé Dieu, mais je reconnais avoir offensé le roi et la reine.

— Voulez-vous vous en rapporter à ce que dira M. de Montmorency?

— Oui, dit-elle, d'une voix plus rassurée, je m'en rapporte à tout ce qu'il dira.

Elle le jugeait avec son cœur.

Les deux notaires rédigèrent le procès-verbal, non sans avoir raturé certaines réponses, l'expression juste ne leur étant pas venue tout d'abord. Il fut lu à Jeanne et signé par elle. On la traitait en criminelle¹.

L'enquête se continua sans désespérer, séance tenante; François de Montmorency comparut à son tour. Le cardinal lui posa les mêmes questions préliminaires qu'à Jeanne. Il y fit les mêmes réponses, puis il avoua qu'avant, comme depuis sa prison, il avait tenu à Jeanne des propos d'amour, et tout récemment, le 2 octobre dernier, à l'hôtel du connétable, l'assurant chaque fois qu'il tiendrait toutes ses promesses. Jusqu'à ce moment, il s'était montré loyal et sincère, mais quand le cardinal vint à lui dire : « Vous aviez père et mère, vous n'aviez pas le droit de contracter mariage sans leur consentement »; le cœur lui manqua. « Quand j'ai fait cette folie, répondit-il, je ne considérais pas toutes ces choses; l'âge ne le portait pas, si j'avais à le refaire, j'y réfléchirais davantage. »

Deux dernières questions furent posées par le cardinal :

— Qui de vous ou d'elle a parlé le premier de mariage?

— Moi.

— Eh bien, alors, ce prétendu mariage pourrait-il se rompre si vous en aviez la volonté?

La faiblesse le reprenant :

— Oui, répondit-il.

¹ Original signé (Archives nation., KK 600). C'est M. de Boislesle qui a retrouvé cette pièce importante, dont le Laboureur, dans son édition des *Mémoires* de Castelnau, avait donné une copie. M. de Ruble l'a reproduite dans la curieuse étude qu'il a consacrée à François de Montmorency, gouverneur de Paris, étude qui nous a beaucoup servi pour notre propre travail.

Les deux notaires rédigèrent ce second procès-verbal, il fut lu à Montmorency et signé par lui.

Cet esprit d'indécision, qui, dans cet interrogatoire, le fait aller d'un aveu loyal à un lâche regret, se retrouve dans toute sa vie. Il ne sera ni tout à fait catholique ni tout à fait huguenot. Il flottera entre les deux partis, ce sera bien le type de ceux que plus tard on appellera les politiques. A la Saint-Barthélemy, comme s'il la pressentait, il se dérobe deux jours avant et va s'enfermer à Chantilly. Impliqué plutôt que compromis dans la conspiration de la Môle et de Coconnas, et du parti du duc d'Alençon, il sera mis par Catherine à la Bastille, et n'en sortira que lorsque le duc, échappé du Louvre, en traitant avec sa mère, en fera la condition. Une seule haine lui restera au cœur, celle du cardinal de Lorraine, il ne lui pardonnera jamais de lui avoir fait subir la honte d'être interrogé par lui; et lorsqu'en janvier 1565, le cardinal entrera à Paris, suivi de nombreux hommes d'armes, sans tenir compte du congé qu'il en avait reçu du roi, Montmorency dispersera son escorte, et le forcera épouvanté de se réfugier à son hôtel de Cluny. Ce sera sa revanche ¹.

Si vous interrogez les nombreuses gravures que l'on a de lui au cabinet des estampes, elles ne vous diront rien. Le strabisme très prononcé a ôté tout regard à ses yeux; son visage, aux traits réguliers, au front uni, n'accuse aucune passion dominante; rien en lui ne rappelle la tête puissante et carrée de son père le grand connétable, son œil dur, sa bouche autoritaire; rien ne rappelle cette physionomie toute vivante où l'on devine, à bien la regarder, que, dans cet homme de fer, une volonté opiniâtre s'appuyait sur la force physique.

Le soir même du jour où elle avait été interrogée, Jeanne de Piennes fut conduite au couvent des Filles-Dieu ², dont Jeanne de Contay était alors prieure. La punition dépassait de beaucoup la faute.

Fondé au treizième siècle, et compris dans le testament de saint Louis, ce Saint-Lazare de l'époque avait été en 1360 transporté

¹ Voici ce qu'écrivait un des défenseurs du cardinal de Lorraine lors de son conflit avec Montmorency dans les rues de Paris : « J'ai ouï quelques autres ramener de plus loin la mauvaise volonté du sieur de Montmorency contre le cardinal, et du temps même qu'il se trouva embrouillé du mariage avec M^{lle} de Piennes, lequel il avoit avoué par-devant le dict cardinal et autres seigneurs, et tôt après juré au pape n'avoir donné aucune promesse à la dicte demoiselle, tellement que le dict sieur de Montmorency se hontissoit d'estre par le dict cardinal reconnu pour parjure et dégradable de tout point d'honneur. (Voy. Bayle, article de *Piennes*.)

² Félibien, *Histoire de Paris*, t. I, p. 286; et t. II, p. 1064.

dans la rue Saint-Denis. Plus tard, Charles VII l'avait remis entre les mains rigides des religieuses de l'ordre de Fontevrault. On y entrait par la rue Saint-Denis et par une cour de derrière. C'est dans cette cour, au sinistre aspect, que les condamnés au dernier supplice venaient boire du vin et manger un morceau de pain. On appelait cela le dernier morceau des suppliciés. Sous François I^{er}, Semblançay, la corde au cou, y avait été amené de la Bastille et de là conduit au gibet de Montfaucon¹.

Tandis que la pauvre Jeanne de Piennes était enfermée dans cette infâme prison, le vrai coupable, François de Montmorency, partait pour Rome. « Le connétable, dit Brantôme, s'avisait de lui faire changer d'air pour voir si, en changeant d'air, il changerait de volonté et d'opinion, trouvant faux le vers d'Horace :

Cælum non animam mutant qui trans mare currunt.

« Ceux qui vont outre-mer muent bien d'air, mais non pas d'âme ni de volonté². »

En France, à toutes les époques et à chaque événement un peu saillant, la chanson, cette railleuse auxiliaire de l'histoire, a dit son mot. De main en main on se passait cette sorte de complainte qui, d'une façon ironique, racontait cette mésaventure galante et faisait dire à Montmorency :

De cette maison de France
L'alliance
Est grande pour mon pouvoir ;
Mais craignant d'acquérir blâme
De Madame,
Je me suis voulu pourvoir.
Le parti qu'on me présente
Ne contente
Mon las cœur aucunement.
Une seule, qui est mienne,
C'est Pienne,
N'en aura contentement.

L'on me fait aller à Rome
Pour (en somme)
La priver de mon esprit,
Deffendant à toute poste,
Quoy qui couste,
De ne m'en porter escrit.

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. I, p. 483.

² Brantôme, édition de L. Lalanne, t. III, p. 352.

Mais pas ne te chaille, Pienne,
 Te souvienn
 Seulement de nos amours ;
 Car en despit de l'envie,
 Quoy qu'on die,
 Ton amy serai toujours ¹.

Et Jeanne de Piennes répondait :

Tu t'en vas en Italie,
 Mais complie
 Cependant je chanterai
 En religion fâcheuse,
 Fort piteuse,
 Où je te regretterai.

Je serai religieuse,
 Envieuse
 Tant que sera ton retour.
 Mon amitié je te jure,
 Et assure
 En dépit des envieux.

Montmorency, te souvienn
 De ta Pienne,
 Qui ne dort ne nuit ne jour,
 Ne mets point en oubliance
 L'alliance
 Qui est faite entre nous deux ².

François de Montmorency ne perdit pas un jour. Dès le 15 novembre, il écrivait de Rome au connétable : « Jamais fils n'eut tant de repentir d'avoir désobéi à son seigneur et père. Ce sera pour la dernière fois, et vous ne sçauriez m'ordonner peine si rigoureuse que je n'estime beaucoup moindre que ma faute et que je ne reçoive bien volontiers. » Cette lettre et une seconde restèrent sans réponse.

Bien que donnée à l'insu des deux familles et en temps de minorité, cette promesse de mariage n'en subsistait pas moins. Au pape seul appartenait le droit et le pouvoir de la révoquer. A cette époque, cela se passait ainsi.

Le moment était mal choisi pour solliciter une grâce de Paul IV. Il ne pouvait pardonner au connétable d'avoir été l'instigateur de la trêve de Vaucelles. Pouvait-il en être autrement? Quatre mois

¹ Leroux de Lincy, *Chants historiques*, t. II, p. 204.

² *Ibid.*

auparavant, le 13 octobre 1555, il avait conclu, avec la France, un traité d'alliance offensive et défensive. Tout avait été réglé et prévu, l'argent, le nombre d'hommes à fournir de chaque côté, le partage même des futures conquêtes que l'on se promettait de faire sur l'Espagne, et on le laissait à la merci du duc d'Albe qui, avec son armée, était à 20 milles de Rome. Aussi, lorsque Lansac et de Selve vinrent lui dénoncer cette trêve qu'il avait traitée « d'invention diabolique » : « Je suis si mécontent, leur dit-il, que le venin en est venu jusqu'à ma bouche, je suis ruiné pour avoir trop aimé le roi de France¹. » Mais Paul IV avait à ses côtés un de ces hommes à esprit souple, fécond en ressources, le type invariable de la race italienne, dont, au dix-septième siècle, Mazarin a été la plus haute personnification, et, au nôtre, Cavour. Cet homme, c'était son neveu Carlo Carafa. Ainsi que Mazarin, il avait commencé par être soldat ; comme lui, il avait laissé la cuirasse pour la pourpre et avait été fait cardinal sans avoir été diacre. A une activité dévorante, à la pratique des intrigues, il joignait l'audace et la résolution, qualités qui plus d'une fois manquèrent à Mazarin. Loin de se décourager, il releva le moral de Paul IV, et obtint de lui de le laisser aller en France en qualité de légat. Sur ce théâtre digne de lui, Carafa joua bien son jeu ; il regagna le roi par la duchesse de Valentinois qu'il combla de flatteries et de présents, le duc d'Aumale par elle, le duc de Guise par la perspective du commandement en chef de l'armée d'Italie et en faisant miroiter devant ses yeux la royauté de Naples qu'Henri II se promettait pour le duc d'Orléans ; il gagna Catherine de Médicis² par Pierre Strozzi, le fils de Clarisse de Médicis, qu'il avait amené de Rome avec lui, et qui, lui aussi, ambitionnait de guerroyer contre le duc de Florence, son ennemi personnel. S'il ne put reprendre le connétable, qui, allié à la maison de Savoie, avait un intérêt tout opposé, du moins, à force de caresses, il parvint à le neutraliser ; reçu à Fontainebleau le 16 juin³, il rentra à Rome le 27 septembre avec Pierre Strozzi et Lansac, et suivi d'un corps de deux mille hommes, en attendant que le duc de Guise franchît les Alpes avec une véritable armée⁵.

Paul IV, depuis le retour de son neveu le cardinal, avait donc repris confiance, mais n'en gardait pas moins rancune au conné-

¹ Recueil de Ribier.

² Le manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, n° 348, contient la correspondance de l'évêque de Lodève, ambassadeur à Venise, de 1550 à 1558. On y trouve de curieux détails sur la réception du cardinal Carafa et surtout sur l'accueil que lui fit Catherine de Médicis.

³ Voy. la belle étude de Georges Duruy, couronnée par l'Académie française, sur le cardinal Carlo Carafa.

table. Toutefois, il reçut François de Montmorency avec une apparente bienveillance, et l'invita à remettre au cardinal de Pise et au cardinal Réoman les pièces qu'il avait apportées; il les avait, dit-il, chargés spécialement d'en faire l'examen et de lui présenter prochainement leur rapport. La lenteur du cardinal de Pise était proverbiale à Rome; c'était peut-être ce qui avait déterminé Paul IV à le choisir.

III

En pleine fortune, en plein bonheur, le connétable avait été si rudement frappé par ce coup inattendu qu'il en fut d'abord comme anéanti. Retiré tout au fond de l'hôtel de Montmorency, il n'allait plus à la cour. Le roi vint l'y chercher, essaya de le consoler, mais ce fut inutile. « N'est créable, écrivait l'ambassadeur d'Espagne, Simon Renard, la démonstration de sentiments qu'il a faite non seulement par pleurs et gémissements, par propos accusatoires de fortune, mais aussi par actions. » A la torpeur des premiers jours, succéda une vive et batailleuse irritation. Françoise de Rohan, coupable, elle aussi, d'avoir cru aux promesses mensongères du duc de Nemours, en ressentit le contre-coup, et eut à subir les représailles de « ce rude rabroueur ». Le cas de Françoise, il est vrai, était plus grave et le scandale plus grand.

Le temps s'écoulait, et aucune bonne nouvelle n'était venue de Rome; l'on touchait presque à la fin de janvier, il fallait pourtant en finir, trouver un expédient pour sortir de cette impasse. Le connétable demanda avis à ses familiers les plus intimes et leur adjoignit les hommes de robe les plus retors. Sa confiance en eux fut justifiée : ils lui conseillèrent d'écrire à son fils ce que jusqu'ici il n'avait pas voulu faire, et ils lui suggérèrent les termes d'une lettre, qui, aux dépens de la délicatesse et de l'honneur de François de Montmorency, ferait tomber inévitablement Jeanne de Piennes dans le piège de leur invention.

J'ai su, mandait-il à son fils, que Dieu vous a fait la grâce de reconnoître la grande faute que vous aviez commise, et la délibération que vous avez prise de retourner au bon chemin et à l'obéissance filiale, dont j'ai été très aise, estimant que cette contrition vous conduira au point où elle doit tendre, qui est de vous retirer du labyrinthe où vous êtes. Puisque vous désirez ma bonne grâce, faites-le-moi connoître par les effets et, incontinent la présente reçue, dépêchez La Porte

¹ Papiers d'État du cardinal de Granvelle, t. IV, p. 350.

devers la demoiselle, avec une lettre de vous par laquelle vous lui ferez entendre que, ayant reconnu l'erreur où vous étiez, sans y penser tombé, vous l'avez découvert à Notre Saint-Père, lui en avez demandé pardon, qu'il vous a de sa bonté et clémence accordé et dispensé autant qu'il peut en être besoin; de quoi vous la voulez bien avertir, et comme vous vous départez de tout ce que vous pouvez lui avoir promis pour le mariage d'entre vous deux, et ainsi la quittez, la priant qu'elle fasse le semblable envers vous qui êtes résolu à n'avoir jamais avec elle plus grande communication. Si vous faites cela, vous satisferez à Dieu, et à votre devoir, et vous me donnerez occasion d'oublier le mal, l'ennui et l'offense que vous m'avez faite ¹.

François de Montmorency n'hésita pas à prendre la perche qui lui était tendue, et l'égoïsme l'emportant sur l'amour, il écrivit à sa mère qu'il allait faire partir La Porte avec la lettre que le connétable lui avait commandé d'écrire à M^{lle} de Piennes ². L'obéissance filiale tournait à l'indignité.

La Porte ne perdit pas de temps. En moins de quinze jours il était à Paris; le 18 février, il se présentait rue de l'Arbre-Sec, à l'étude de Germain Le Charron et d'Étienne de Nesmes, notaires au Châtelet; il avait avec lui Lagebaston, le premier président du parlement de Bordeaux, qui continuait à jouer un vilain rôle dans cette affaire, et Jacques Viau, secrétaire du roi; il notifia aux deux notaires qu'il avait en main la permission de Henri II d'aller au couvent des Filles-Dieu porter à M^{lle} de Piennes une lettre de M. de Montmorency, et qu'il était autorisé à amener avec lui le nombre de témoins qu'il jugerait nécessaire. A ce titre, il requit leur présence. Partis tous ensemble, ils furent reçus à la porte du couvent par Pierre Rousseau, père confesseur, et Adam Lebeau, religieux attaché au couvent; conduits dans la grande salle basse, ils y trouvèrent Louise Damet, la sous-prieure, la prieure étant malade et au lit. Après avoir pris connaissance de l'ordre du roi, signé par Duthier, l'un des secrétaires de ses commandements, la sous-prieure invita sœur Marie Bourcier, l'une de celles qui étaient à ses côtés, d'amener M^{lle} de Piennes.

Revêtue de la robe sombre des tristes pensionnaires du monastère, Jeanne se présenta calme et digne et le regard assuré. La Porte lui remit la lettre de François de Montmorency, et la pria de la lire à haute et intelligible voix, en présence de la nombreuse assistance. Chaque mot allait être une offense, chaque parole,

¹ Bibl. nat., fonds français, n° 7611, p. 18.

² *Ibid.*, n° 20 500, p. 33.

comme une pointe de poignard, allait lui entrer au cœur ; elle la lut pourtant sans défaillir cette indigne lettre :

Mademoiselle, disait le coupable, ayant connu l'erreur où j'étois tombé, sans y penser (c'étaient les propres expressions de la lettre de son père qu'il avait copiées, n'en trouvant pas d'autres) et étant déplaisant d'avoir offensé Dieu, le roi, Monsieur le Connétable et Madame la Connétable, j'ai fait entendre à Notre Saint-Père comme les choses se sont passées entre nous deux et demandé pardon à Sa Sainteté, laquelle m'a de sa bonté et clémence accordé et, en tant qu'il étoit besoin, dispensé, pour me remettre en ma première liberté, dont je vous ai bien voulu avertir ; et aussi pour nous ôter tous deux hors des malheurs et peines où nous sommes, je me dépars de toutes les paroles et promesses de mariage qui sont passées entre nous deux, desquelles par la dite dispense nous demeurerons déchargés et vous en quitte ; vous priant bien fort faire le semblable en mon endroit, et prendre tel autre parti pour votre aise que bon vous semblera ; car je suis résolu n'avoir jamais plus grande, ni plus particulière communication, ni intelligence avec vous ; non pas que je ne vous aye en estime de sage et vertueuse demoiselle, et de bonne part ; mais pour satisfaire à mon devoir et éviter les malheurs et inconvénients qui nous en pourroient avenir, et surtout pour donner occasion à Sa Majesté et à mes dits seigneur et dame d'oublier l'offense que je leur ai faite, tant pour la réparer que pour me rendre digne de leurs bonnes grâces, que pour satisfaire à ce que je leur dois par commandement de Dieu, auquel je supplie, mademoiselle de Piennes, vous avoir en sa sainte et digne garde ¹.

Les deux notaires avaient une copie de cette lettre qu'ils avaient collationnée sur l'original, ils la suivaient des yeux pour bien s'assurer si M^{lle} de Piennes la lisait tout entière. La courageuse fille lut jusqu'au bout cet arrêt qui lui torturait l'âme. Elle n'était pas au bout de ses épreuves. Dès qu'elle eut fini de lire, La Porte se tournant vers elle :

— Mademoiselle, tout ce que j'ai à vous dire vient de la part de M. de Montmorency, et je vous le dirai pour ce qu'il m'a commandé d'ainsi le faire : il reconnoît la faute qu'il a commise, il la veut réparer, et considérant que vous n'en étiez *point venue tant avant ensemble que ce fussent bien choses réparables* et qui se pouvoient dissoudre par la puissance de notre Saint-Père le pape, il a supplié Sa Sainteté de lui pardonner l'offense qu'il avoit commise par les

¹ Castelnau, *Mémoires*, édition de le Laboureur, t. II, p. 383.

propos de mariage d'entre vous et de dispenser lui et vous de vous pouvoir marier ailleurs quand bon vous semblera. Je vous déclare donc par son commandement qu'il vous quitte de tout propos et promesses de mariage, et vous prie de sa part que vous ayez pareillement à me déclarer si vous l'en quittez aussi de la vôtre ¹. »

Jeanne avait pu lire la lettre jusqu'au bout sans qu'une larme vînt à ses yeux, c'en était trop; elle ne fut plus maîtresse d'elle-même.

— Monsieur de La Porte, dit-elle, la voix à demi étouffée par les sanglots, j'aime mieux que la rupture vienne de M. de Montmorency que de moi. Il montre bien par les propos que me tenez maintenant de sa part qu'il a le cœur moindre qu'une femme. Ce n'est pas ce qu'il m'avoit tant de fois dit qu'il perdrait plutôt la vie que changer de volonté. Il m'a bien abusée. Je vois bien qu'il aime mieux être riche que homme de bien ².

— Mademoiselle, répondit La Porte, M. de Montmorency vous estime vertueuse, comme il vous écrit. Il n'offense en rien son honneur en vous quittant; ce vous sera à l'un et à l'autre plus d'avantage d'être remis en vos premières libertés par la dispense de notre Saint-Père, et à la bonne grâce de vos parents. Regardez donc, s'il vous plaît, de me faire réponse ³.

— Hé, quelle réponse, monsieur de La Porte, voulez-vous que je vous fasse? M. de Montmorency a-t-il bien eu le cœur de m'écrire une telle lettre?

Revenant au but qu'il ne perdait pas de vue :

— Mademoiselle, reprit La Porte, par la lettre que vous avez lue, M. de Montmorency vous quitte des promesses de mariage qui pourroient avoir été entre lui et vous, de votre côté l'en quittez-vous?

— Oui, répondit Jeanne, puisque le vouloir de M. de Montmorency est de me quitter des promesses de mariage entre lui et moi, je ne veux et ne puis empêcher qu'il ne fasse ce qu'il lui plaît.

Ce n'était pas là encore la parole qu'espérait La Porte et qu'il tenait à arracher à Jeanne. Invoquant de nouveau, pour couvrir Montmorency, cette dispense imaginaire qui les remettait tous deux en pleine liberté :

— M. de Montmorency vous prie, ainsi qu'il vous l'a écrit, de le quitter comme il vous quitte.

Ce duel à armes si peu loyales n'était pas égal. Amenée enfin à dire ce qu'attendait anxieusement ce triste messager :

¹ Castelnau, *Mémoires*, édition de la Librairie, t. II, p. 383.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

— Eh bien, monsieur de La Porte, puisque M. de Montmorency me quitte maintenant des promesses de mariage faites entre lui et moi; s'il étoit fils de roi ou prince, m'ayant écrit ce qu'il m'a écrit, je ne le voudrois épouser, et l'en quitte. Toutefois je m'émerveille de la façon dont il m'écrit, et ne puis bonnement croire qu'il l'ait écrite, vu qu'il avoit bien accoutumé de m'écrire autre langage et d'autre style¹?

La droiture native de Jeanne reprenait le dessus; elle pressentait bien qu'il y avait quelque trame indigne qu'elle ne pouvait percer. Son doute n'échappa pas à La Porte.

— Je lui ai vu écrire cette lettre sous mes yeux, se hâta-t-il de dire.

— Soit, je vous crois, reprit-elle, je connois son écriture. Seulement je voulois dire que M. de Montmorency me dit dans sa lettre des choses bien éloignées de celles qu'il avoit l'habitude de m'écrire.

Les deux notaires avaient rédigé le procès-verbal, mais comme il reposait sur une fausse allégation, cette dispense du pape qui n'avait jamais été donnée, ils y ajoutèrent une formule de désistement; ils lurent le tout à Jeanne, et elle signa sans protestation.

Alors redevenue elle-même, reprenant cette dignité calme qui la rendait si forte.

— Monsieur de La Porte, faites mes humbles recommandations à la bonne grâce de M. de Montmorency et de M. de Damville. Et encore que vous m'ayez vue pleurer, je vous prie de dire à M. de Montmorency que ce n'est pas de regret que j'aye de lui, puisque son vouloir est tel qu'il me l'écrit et que je ne le puis, contre son gré, retenir.

Elle salua l'assistance et se retira².

Le 21 février suivant, La Porte retourna rue de l'Arbre-Sec, à l'étude de M^e Germain Charron, et demanda une copie authentique de l'accord passé avec M^{lle} de Piennes. Le notaire s'y refusa; il ne pouvait la lui délivrer qu'après l'avoir lue à M^{lle} de Piennes, et en présence des mêmes témoins. C'étoit comprendre dignement son devoir. Force étoit donc de retourner au monastère; ils furent reçus comme la première fois par la sous-prieure. Jeanne fut appelée, et consentit à entendre une seconde fois la lecture du procès-verbal qu'elle avait déjà signé³.

¹ Castelnau, *Mémoires*, édit. le Laboureur, t. II, p. 383.

² *Ibid.*

³ Arch. nation. KK 600.

IV

La Porte ne repartit pour Rome que le 21 février. Nous savons la cause de ce retard. Le connétable venait de faire rendre, par Henri II, une ordonnance contre les mariages clandestins²; il tenait à ce que La Porte l'emportât. Les prescriptions en étaient bien dures : incapacité, pour les enfants coupables, de recueillir l'héritage de leurs pères et mères, et cela sans préjudice d'autres peines qui pourraient être étendues à tous ceux qui auraient prêté la main à des mariages clandestins; la majorité, pour les hommes, était fixée à trente ans; pour les femmes, à vingt-cinq. L'édit même avait un effet rétroactif, à l'exception des mariages qui auraient été consommés¹.

Montmorency venait de rentrer à Rome au même instant qu'y arrivait La Porte. Ennuyé de sa longue inaction, lassé des lenteurs qu'on lui opposait, il avait suivi le maréchal Strozzi au siège du port d'Ostie, et pris part à toutes les campagnes entreprises par le maréchal pour dégager Rome. De son côté, le cardinal Carafa avait poussé une pointe jusqu'à Venise, avec l'espoir d'entraîner la république dans la ligue contre les Espagnols; mais il n'y réussit pas. « Je ne vois encore ces seigneurs de Venise, écrivait l'évêque de Lodève à Henri II, le 14 février, remuer ni s'eschauffer de rien². »

A son retour, Carafa s'était arrêté à Fossembrun pour s'aboucher avec le cardinal de Tournon et le duc de Guise. « Le cardinal, mandait Tournon au connétable, le 27 février, est venu dîner avec moi avec son bon visage. Je n'ai pu m'empêcher de lui parler de votre fils; je lui ai dit qu'il me sembloit qu'il devoit avoir cet honneur, à son arrivée à Rome, de faire dépêcher la dispense qui étoit si raisonnable qu'on n'y devoit point faire de difficultés et que tant plus tôt et libéralement on vous l'accorderoit, plus on vous obligeroit, et que la longueur ne seroit que diminuer le gré, ce qu'il m'a promis de fort bon cœur et ce me semble qu'il fera, si M. de Guise veut prendre le champ de le solliciter et faire souvenir quand il sera à Rome³. »

Ces belles promesses ne furent pas tenues. L'on était au mois de mars, et Montmorency retrouvait son affaire au point où il l'avait laissée. La Porte avait bien remis au cardinal de Pise et au cardinal

¹ Isambert, *Recueil des anciennes lois*, t. XIII, p. 409.

² Bibl. de Grenoble, n° 348.

³ Bibl. nat., fonds français, n° 3293.

Réoman une copie de l'édit sur les mariages clandestins, le désistement de Jeanne de Piennes, et une copie d'une dispense accordée par Paul IV, six mois auparavant et dans un cas pareil; mais tout en demandant une copie de cette dispense pour la soumettre à Sa Sainteté, ils ne sortirent pas de leur mutisme, et Montmorency alla trouver le pape pour lui annoncer qu'il était rappelé en France. « Attendez deux jours, lui dit le Saint-Père, les cardinaux vont m'apporter leur rapport. » Montmorency n'avait qu'une médiocre confiance dans cette nouvelle promesse, et pria l'abbé de Saint-Ferme d'aller voir le cardinal Carafa; il était rentré le 2 mars à Rome, en compagnie du duc de Guise. A ces nouvelles instances de l'abbé, le cardinal répondit : « Le Saint-Père ne procède qu'avec lenteur dans toutes les questions qui intéressent la conscience; nous n'osons le presser. » Montmorency attendit encore quelques jours avant de retourner chez le pape, et quand il le revit : « Ne partez pas sans votre dispense, lui dit Paul IV, de prime abord, j'ai convoqué une congrégation. Patientez encore. »

A quoi attribuer ces lenteurs? Faut-il croire que le duc de Guise, depuis son retour à Rome, avait donné connaissance au pape de la lettre de son frère le cardinal, où il était dit : « Avertissez le Saint-Père de bien se garder de consentir à la dispense du mariage de M. de Montmorency; si le connétable l'avoit une fois, il romproit le dessein de la guerre ¹. » Les Carafa n'ambitionnaient-ils pas pour un des leurs la main de la duchesse de Castro? Henri II avait bien faussé parole une première fois à François de Montmorency, ne pouvait-il pas faire pour eux ce qu'il avait fait pour le duc de Castro? Et dans ce but secret n'étaient-ce pas eux qui détournaient le pape de donner satisfaction aux Montmorency?

En dehors de toutes ces intrigues, de toutes ces ambitions qui se combattaient, n'est-ce pas plutôt un noble scrupule de conscience qui arrêtait le pape? La façon cruelle et inique dont on avait usé vis-à-vis de Jeanne de Piennes n'avait-elle pas contribué à le gagner à sa cause? Et ce qui porte à le croire, ce qui semble donner un noble et généreux motif à ses lenteurs et à sa résistance, c'est l'allocation qu'il prononça le jour de la première séance de la congrégation à laquelle il avait appelé l'élite des cardinaux et des théologiens.

Mes frères et enfants, leur dit-il, je vous ai bien voulu consulter pour entendre de vous aucune chose, laquelle n'est pas de moyenne importance, à savoir si le mariage contracté par paroles de présent peut

¹ Laplace, *De l'Etat de la religion*, collection du Panthéon littéraire, p. 3.

être délié par notre puissance, qui est vrai mariage, vrai sacrement selon l'avis des plus savants théologiens; j'entends où la consommation n'est point intervenue. Ne vous amusez aux exemples de nos prédécesseurs, que je proteste ne vouloir ensuivre. Qui sait si ce que Dieu a laissé d'inconnu aux autres touchant l'indissolubilité du mariage, il le veut déclarer par nous; par quoi tâchez, mes frères et enfants, à ce que vous m'aidiez dans cette affaire. On dit que j'ai donné une dispense, je ne voudrois pas que cela pût porter préjudice à la matière, car je ne l'ai jamais entendu ainsi.

L'exorde faisait pressentir de quel côté inclinait le pape; l'exposé de la cause le rendra encore plus visible.

Un personnage noble et grand et vraiment dévotieux au Saint-Siège, le connétable de France, a ici son fils, qui s'est montré modeste et vaillant au service de l'Église. Ce jeune homme s'est marié par *paroles de présent*¹ à une jeune fille noble et de bonne maison. *Le père a trouvé à son fils un plus grand parti, au moyen de quoi, il désire la dissolution de ce mariage.* Or, en ce mariage, n'y a point de consommation et au reste a été mariage parfait et judiciairement déclaré pour tel.

Et le Saint-Père rappelait que l'archevêque de Vienne, alors à Rome, avait été l'un des juges. « Pour venir à l'éclaircissement de ce doute, ajoutait-il, donnez-moi votre avis sur l'interprétation de ce passage de saint Mathieu : *Quos Deus conjunxit homo non separet.* A savoir, l'entend-il seulement de mariage consommé, par cohabitation, ou aussi de mariage non consommé ? »

Si le mariage avait été consommé, il est hors de doute qu'il eût été déclaré indissoluble. La question est délicate. L'ambassadeur d'Espagne, Simon Renard, a bien écrit au roi son maître « qu'il y avoit eu consommation³ »; mais c'est un témoin suspect, intéressé à déconsidérer la cour de France. Dans cette triste affaire, tous ont menti ou mentent. Seule, Jeanne de Piennes a été toujours loyale et sincère. Qu'a-t-elle répondu à la question insidieuse du cardinal : « N'y a-t-il eu entre vous et Montmorency que des paroles? — Il ne m'a requise d'autre chose, et d'ailleurs je n'y eusse pas consenti. » Pourquoi ne pas la croire? La Porte lui-même, avec la pensée de lui arracher son désistement, n'a-t-il pas dit : « Vous n'avez été si avant ensemble que ces choses ne fussent bien réparables »? D'ailleurs, un témoin tout à fait désintéressé, l'ambassadeur anglais

¹ Expression usuelle alors et qui consacrait une promesse de mariage.

² Castelnau, *Mémoires*, édition de le Laboureur, t. II, p. 397.

³ Papiers d'État du cardinal de Granvelle, t. IV, p. 551.

Wotton, a écrit le lendemain même du jour où la liaison de Montmorency et de Jeanne fut découverte : « Je doute que le mariage ait été consommé ¹. »

Une fois la discussion engagée, et elle fut longue, le pape ne garda même plus la neutralité, il accueillit avec faveur toutes les opinions qui concluaient dans le sens de la non-dissolution du mariage, malmena tous ceux qui opinaient dans le sens opposé. C'est bien l'homme dont le Vénitien Navagaro a dit : « Chacun juge que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de céder à sa volonté ². » Le cardinal Alexandrin, dont l'opinion était d'une grande autorité, s'étant prononcé pour la non-dissolution du mariage de Jeanne et de Montmorency, la congrégation se sépara sans prendre aucune résolution. La cause resta en l'état.

Le lendemain de la séance, Montmorency alla voir le pape. « Je vous accorde le congé de retourner en France », lui dit Paul IV, et sans le laisser parler, « vous avez vu le commencement que j'ai donné à votre affaire; j'espère y mettre fin dans deux ou trois nouvelles congrégations. » Montmorency se borna à répondre qu'il laisserait derrière lui le sieur Dardois, secrétaire du connétable, pour veiller à ses intérêts et se retira.

De son côté, le cardinal du Bellay fit dire au conservateur de Naples, Bartholomée de Bénévent, que, d'après ce qui s'était passé à la congrégation, il fallait s'attendre à un refus, mais qu'il serait sans portée. Le roi venant de rendre un édit contre les mariages clandestins, on pouvait se passer de Rome; si on s'était adressé au pape, c'était uniquement pour le devoir à sa bonne volonté; et, à titre de menace, il rappela que pour moindre chose l'Angleterre et l'Allemagne s'étaient séparés du Saint-Siège. Du Bellay s'en expliqua également avec le cardinal Carafa, et fit une allusion au projet de mariage avec Diane de France qu'on lui attribuait pour l'un de ses frères. Le cardinal s'en défendit et protesta du contraire.

Avant de quitter Rome, Montmorency crut devoir assembler les prélats éminents qui s'y trouvaient alors. Il demanda au cardinal du Bellay de les réunir dans un dîner. Au nombre des convives se trouvaient l'archevêque de Vienne, le cardinal d'Armagnac, le maréchal Strozzi, l'abbé de Sainte-Ferme. Après en avoir longuement délibéré, tous furent d'avis que Montmorency devait par avance opposer une protestation à une décision qui, d'après la pression exercée par le pape et sa partialité, ne pouvait être que défavorable. Séance tenante, elle fut rédigée.

¹ *Calendar of State papers* (1556), p. 263.

² Voy. Armand Baschet, *la Diplomatie vénitienne*, p. 187.

Montmorency rappelait que depuis quatre mois on l'avait ballotté d'audiences en audiences; qu'il savait de bonne part que le pape s'était montré favorable à ses adversaires, et avait fort mal accueilli tous ceux qui étaient pour lui; qu'il protestait donc contre tout ce que le pape pourrait décider contre la liberté qu'il prétendait avoir de se marier à son gré.

Il aurait bien voulu faire enregistrer cette protestation pour lui donner un caractère authentique, mais le secrétaire apostolique de la rote lui opposa un refus. Il n'avait plus rien à faire à Rome, il partit pour Venise d'où il écrivit au roi pour lui annoncer son retour et se plaindre des procédés et de la dissimulation du pape qui, pour des motifs secrets, avait plutôt fait l'office d'avocat que de juge ¹.

Montmorency arriva à Villers-Cotterets le 16 avril. Florimond Robertet, baron d'Alluye, qui déjà semblait avoir un faible pour Jeanne de Piennes, écrivait le 23 avril au duc de Nemours : « Il a eu la meilleure chère du monde, et du roi et de son père. Il est maintenant bien amoureux et bon fils et sage. Je vous envoie une lettre de la pauvre prisonnière, que sa sœur ² m'a baillée, et, dit-on, qu'on la mettra maintenant en liberté. Il sera temps ou jamais ³. »

Mais Montmorency revenait sans la dispense, et personne à la cour n'était à ignorer que c'était uniquement pour l'obtenir qu'il avait si longtemps séjourné à Rome. Comment parvenir à ce mariage désiré par le connétable, voulu par le roi, sans cette pièce que d'abord on jugeait indispensable? C'est le cas de dire qu'il y a avec le ciel des accommodements. Des habiles, on en trouve toujours, conseillèrent un nouvel expédient, bien digne du premier. Sans perdre un jour, il fut mis en pratique. Le 23 avril, Morvillier, l'évêque d'Orléans, Dumortier et d'Avanson, membres du conseil privé, Lagebaston, ce complaisant qu'on avait toujours sous la main, se réunirent au logis du cardinal de Sens, garde des sceaux de France. Montmorency comparut devant eux. Des deux côtés les rôles avaient été bien appris. Il remit une lettre au cardinal de Sens, dont il requit la lecture : c'était l'historique arrangé à sa guise de sa liaison avec Jeanne de Piennes. « Il y a quatre ans, disait-il, la fortune porta que la ville de Théroüanne, où je m'étois aller mettre pour le service de Sa Majesté, fut prise par les gens de l'Empereur et moi constitué prisonnier, et détenu trois ans en captivité. Auparavant j'avois fait amitié avec M^{lle} de Piennes, et étant de retour, je la trouvai en même volonté, de manière que n'ayant amitié pour

¹ Bibl. nat., fonds français, n° 20501, p. 4.

² Louise de Piennes, mariée à Philibert de Marsilly, seigneur de Cipierre.

³ Bibl. nat., fonds français, n° 3199, p. 13.

lors à autre demoiselle, je n'en faisois aussi semblant qu'à elle seule. Bientôt après, il fut tenu quelque propos de me marier; nous en parlâmes souvent, et la voyant fâchée du bruit qui courait, pour la contenter, je lui dis qu'il y auroit bon remède; c'est qu'il falloit dire que nous nous étions tous deux promis mariage et par paroles de présent et que par ce moyen, avec le temps, nous ferions condescendre M. le connétable et M^{me} la connétable à notre volonté, et qu'il falloit tenir ce propos quand l'on nous en parleroit; qui a été cause que, quand nous fûmes interrogés, nous tîmes même langage, disant *pour déjà fait, ce que nous avons désir de faire*, qui est la vraie et pure vérité du fait, comme il est passé et comme il est vraisemblable. Dès lors, je lui ai écrit que je la quittois, la priant de faire le semblable; elle n'en a fait aucune difficulté. »

Mais alors pourquoi avoir été à Rome chercher une dispense? C'est ce qu'il lui restait à expliquer.

« C'est pour n'avoir pas à confesser, ajouta-t-il, que j'avois donné à entendre plus qu'il n'étoit. Je ne pouvois d'ailleurs m'attendre à un refus; en pareil cas, les prédécesseurs de notre Saint-Père ont souvent accordé la dispense à d'autres qui n'étoient pas de plus grande qualité que moi; mais, après avoir vu les menées qui se sont faites et les choses aller en grande longueur, je m'en suis venu au roi et au connétable déclarer la vérité du fait ¹. »

Lecture faite de cette mensongère déclaration, le cardinal de Sens se tourna vers lui : « Sur la foi du serment, dit-il, certifiez-vous que c'est l'exacte vérité? »

Il n'avait qu'à courber la tête et à dire oui; mais, aggravant encore ce qu'il avait écrit et signé de sa main, il osa affirmer qu'il n'avait été à Rome que sur l'ordre du roi et pour fait de guerre; à l'appui, il cita la part qu'il avait prise au siège d'Ostie; il rappela que, par l'entremise de M. de Morette, il avait offert au roi et au connétable de leur faire connaître comment les choses s'étaient passées entre Jeanne de Piennes et lui, ce qui rendait inutile toute dispense; mais, dans le doute où il était de l'accueil que le roi et son père feraient à cette offre, et pour ne pas s'exposer à démentir ce qu'il avait dit, de l'avis de ses amis, il avait continué à solliciter une dispense. Le mauvais vouloir qu'il avait rencontré à Rome l'avait décidé à venir retrouver le roi et le connétable pour leur confesser toute la vérité ².

Quel misérable subterfuge! et comme le caractère de la jeune

¹ Castelnau, *Mémoires*, édition de le Laboureur, t. II, p. 402, 403.

² *Ibid.*, p. 403.

filie grandit au fur et à mesure que celui de Montmorency s'abaisse!

Le dénouement ne se fit pas attendre; le roi et le connétable se contentèrent de cette singulière explication, et le 4 mai, le mariage de François de Montmorency et de Diane de France était célébré à Villers-Cotterets avec une telle pompe, une telle magnificence, qu'un contemporain n'a pu s'empêcher de remarquer qu'il eût été plus profitable d'employer, à secourir et renforcer l'armée d'Italie, des sommes si inutilement prodiguées. « Ils n'ont pas tenu compte, écrivait l'ambassadeur Wotton, des pronostics de leur Nostradamus qui prédit que tout mariage fait à cette date du 4 mai sera malheureux ¹. » Nostradamus ne se trompait guère : M^{me} de Montmorency eut plusieurs grossesses qui n'aboutirent pas, et l'unique enfant dont elle accoucha mourut quelques jours après sa naissance ².

Il semble que la main de Dieu se soit appesantie sur tous ceux qui ont pris une part directe ou indirecte à cette grande injustice. Trois mois après le mariage de son fils, le connétable, vaincu à Saint-Quentin, tombe aux mains des Espagnols, et le traité de Cateau-Cambrésis, qui lui rendra la liberté, coûtera à la France la reddition des villes du Piémont et aurait coûté Calais, si Catherine, appliquant aux Anglais la peine de forfaiture pour avoir occupé le Havre en pleine paix, n'avait pas tiré de leurs mains cette clef de la France. Henri II meurt du coup de lance de Montgommery; le cardinal Carafa est étranglé dans sa prison par l'ordre de Pie IV qu'il venait de faire pape, et, le lacet au col, il s'écrie : « Moi mourir ! ô Pie ! ô Philippe ! » Enfin, jusqu'à l'archevêque de Vienne, Marillac, l'un des juges de Jeanne, qui sera plus tard cité à Rome comme entaché d'hérésie calviniste.

Frappé dans ses enfants, malade de corps et d'esprit, car il ne put assister au sacre de François II, et pris d'un tardif remords, Montmorency se retourna du côté de Rome. Il sollicita et obtint de Pie IV l'absolution qu'il n'eût peut-être pas osé demander à Paul IV ³. Pie IV se montra plus indulgent envers lui qu'il ne le sera plus tard pour Françoise de Rohan ⁴.

¹ *Calendar of State papers* (1557). *Dépêche de Wotton*, p. 303.

² Voyez, dans les négociations diplomatiques sous François II, les lettres de condoléance écrites à ce sujet; une lettre de Grolier, citée par Leroux de Lincy. (Grolier, p. 10 et 369.)

³ Voyez, dans les *Mémoires* de Castelnau, la lettre de l'évêque de Viterbe, nonce du pape, qui annonce au connétable la décision du Saint-Père (édition de le Laboureur, t. II, p. 404).

⁴ Voyez notre article sur Françoise de Rohan. (*Revue des Deux Mondes*, octobre 1882.)

Aussitôt après le mariage de Montmorency avec Diane, Jeanne de Piennes sortit du couvent des Filles-Dieu. A l'avènement de François II, les Montmorency ayant été écartés et les Guises restés seuls les maîtres, elle rentra à la cour et devint l'une des filles d'honneur de Marie Stuart. Elle était à côté des deux reines, avec sa sœur aînée M^{me} de Cipierre ¹, la femme du gouverneur du duc d'Orléans, le futur Charles IX, lorsque fut jouée à Blois la *Sophonisbe* du Trissin, traduite par Saint-Gelais; elle put applaudir le poète qui avait rimé pour elle de si charmants vers. Agée à peine de vingt-quatre ans, elle était dans tout l'épanouissement de sa beauté. Son honneur était sorti intact de cette injuste lutte, et sa fière résignation l'avait entourée d'une sorte de prestige. C'était l'heure où Brantôme lui disait :

Mon Dieu, qu'amour m'a fait passer de tristes nuits
 Dès lors qu'elle eut porté ma liberté en gage
 Dans le sein de Piennes où je suis en servage ².

Mais autour de Jeanne, il y avait d'autres amoureux plus sérieux que Brantôme, et parmi les plus en vue Florimond Robertet, baron d'Alluye, tout récemment nommé, par François II, l'un des quatre secrétaires d'État, et Gersay, qui déjà avait été l'heureux rival de Brantôme auprès d'Isabelle de Limeuil.

Après le départ de Marie Stuart pour l'Écosse, grâce à la haute faveur de M^{me} de Cipierre, sa sœur, Jeanne redevint une des filles d'honneur de Catherine. La blessure de son cœur n'était pas fermée; elle accueillait avec une égale indifférence la poursuite de ces deux adorateurs. D'Alluye, le plus jeune, et auquel Marie Stuart reprochait de n'avoir pas encore de barbe ³, si l'on en croit Brantôme, intéressé à en médire, était celui des deux qui « avait le moins de chance, car il étoit d'une autre naissance que Jeanne ⁴ »; mais Catherine, qui se connaissait en hommes, l'avait vite apprécié et elle jeta les yeux sur lui pour l'envoyer en Piémont traiter avec le duc de Savoie de la reddition des places comprises dans le traité de Cateau-Cambrésis.

On était alors en pleine guerre civile; pour encourager par sa présence l'armée royale, Catherine se rendit au siège de Bourges, suivie de ses filles d'honneur dont elle ne se séparait jamais. Autant pour revoir Jeanne de Piennes que pour prendre les dernières

¹ *Calendar of State papers* (1556-1557). *Dépêche de Wotton*.

² Brantôme, édition de L. Lalanne, t. X, p. 501.

³ *Calendar of State papers* (1563).

⁴ Brantôme, édition de L. Lalanne, t. V, p. 75.

instructions de la reine, d'Alluye passa quelques jours au camp. Il aurait bien désiré ne pas s'éloigner de sitôt, mais le roi de Navarre, qui attachait un grand prix à sa mission, lui dit au départ : « Faites bien votre négoce, au retour je vous aiderai à épouser de Piennes ¹. » D'Alluye partit donc à contre-cœur et laissa le champ libre à Gersay.

Lorsqu'une femme a été indignement trompée et abandonnée par un homme, malheur à celui qui vient après. Ce fut la destinée de Gersay. Il avait eu dans sa vie un duel malheureux ; à Saint-Germain, il s'était battu de nuit avec le baron d'Ingrande et l'avait tué. A tort ou à raison, ce duel avait laissé planer un doute fâcheux sur son courage et passait pour n'avoir pas été loyal. Jeanne de Piennes, dont l'humeur était restée aigrie, y fit un jour une blessante allusion. Gersay avait donc, vis-à-vis d'elle, à se laver de ce soupçon injurieux et n'en cherchait que l'occasion. Au sortir du siège de Bourges, l'armée royale se porta devant Rouen ; Catherine l'y suivit avec son cortège habituel de filles d'honneur. Le fort de Sainte-Catherine dominant Rouen, il fallait d'abord s'en emparer pour avoir la ville. Catherine, qui faisait, disait-elle, « l'office d'un bon capitaine », voulut assister à la reconnaissance de ce poste important. Jeanne s'était un peu humanisée avec Gersay et lui avait fait présent d'une écharpe blanche. L'occasion attendue s'offrait enfin : Gersay entoura sa tête de cette écharpe et, quand un gros de cavalerie sortit de Rouen, des premiers il se porta à sa rencontre. Cette écharpe blanche dont il faisait parade lui porta malheur, elle servit de point de mire. Une balle l'atteignit à la tête, il tomba raide mort. « Qui sait ? dit Brantôme, peut-être l'eût-elle épousé s'il n'eût pas été tué du coup ². » Ce fut là toute son oraison funèbre.

D'Alluye restait donc seul sur les rangs ; mais, au retour du Piémont, il ne retrouva plus le roi de Navarre. Il était mort de la blessure reçue dans les fossés de Rouen. De Piennes lui tenant toujours rigueur, il accepta une nouvelle mission plus importante encore que la première. Coligny et d'Andelot refusaient de marcher dans les rangs de l'armée royale qui allait reprendre le Havre aux Anglais, et Condé ne se prononçait pas. Il fallait une dernière fois mettre la reine d'Angleterre en demeure de rendre la place. Les instructions données à d'Alluye au départ furent courtes et précises : « Ne céder sur aucun point et le prendre de haut avec les Anglais. » Catherine comptait sur un refus humiliant pour surexciter l'amour-propre national. D'Alluye remplit si bien son rôle, qu'Élisabeth, emportée par la colère, eut l'imprudence de dire, ce qu'il eut bien

¹ Brantôme, édition de L. Lalanne, t. IX, p. 385.

² *Ibid.*, IX, p. 392.

soin de répéter, « que le Havre, en ses mains, était la revanche de Calais » ; et le ministre d'État, Cecil, écrivit à l'ambassadeur d'Angleterre en France : « Ce jeune Français n'a fait preuve que d'ignorance et de vanité¹. » C'est ce que Catherine voulait, c'est ce qu'elle attendait de d'Alluye. Condé n'hésita plus ; l'honneur du pays fit taire ses scrupules, et il suivit la reine sous les murs du Havre. Catherine tint bon compte à d'Alluye de ce grand service, et il est à présumer que ce fut elle qui décida Jeanne à lui donner sa main. Brantôme, qui avait ses raisons pour ne pas l'aimer, prête un autre motif à cette préférence : « Elle épousa ce petit secrétaire d'État plus par humeur et caprice qu'il lui prit que par raison². »

Ce mariage ne fut pas plus heureux que celui de Montmorency. Ainsi que Diane, Jeanne n'eut pas d'enfants ; quelques années plus tard, elle perdit son mari. D'Alluye mourut en 1569, à peine âgé de trente-six ans.

Que devint-elle alors ? Sa sœur aînée, elle aussi, avait perdu son mari, mort en 1565, aux eaux de Spa, et s'était retirée dans sa terre de Cipierre, « ce qu'elle appelait son désert », regrettant la cour et surtout Charles IX, pour lequel elle avoue son faible³. Jeanne vint-elle partager sa solitude ? Bien jeune encore, elle avait passé par toutes les amertumes et les déceptions. En avait-elle eu assez du monde ? Alla-t-elle s'ensevelir au fond d'un couvent et se faire oublier ? Nul n'a pu nous le dire ; elle a disparu, sans laisser de trace, et cet inconnu, qui nous dérobe ses dernières années, ajoute encore au romanesque de sa vie. Parmi ces jeunes gentilshommes qui l'avaient connue à la cour et qui peut-être l'avaient aimée secrètement, plus d'un a dû se rappeler et redire cette complainte faite par elle au moment où Montmorency allait s'enfermer dans Théroouanne.

Mon bel amy, vous souvienn
De Pienn
Quand vous serez par delà.

Hector DE LA FERRIÈRE.

¹ *Calendar of State papers* (1563), p. 389.

² Brantôme, édition de Lalanne, t. V, p. 75.

³ Hilarion de Coste, *Vies des femmes illustres du seizième siècle*, t. I, p. 505.

DE LA CONDITION PRIMITIVE
DU GENRE HUMAIN

D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE

I

HYPOTHÈSE DE LA SAUVAGERIE ORIGINELLE

La théorie de l'état sauvage comme point de départ de la civilisation n'est pas nouvelle. Voici en quels termes le poète Lucrèce¹ décrit le genre de vie des premiers hommes. « Le robuste conducteur de la charrue courbée n'avait pas encore paru ; personne ne savait dompter les champs par le fer, ni planter les jeunes arbres, ni, au sommet des vieux, couper les branches avec la faux... Les hommes trouvaient la nourriture de leurs corps sous les chênes, porteurs de glands, sous les arbousiers dont pendant l'hiver les fruits mûrs se teignent en rouge... Ils ne savaient pas se servir de peaux ni se vêtir de la dépouille des animaux sauvages. Ils habitaient les forêts et les cavités des montagnes ; ils abritaient sous les broussailles leurs membres crasseux, quand ils voulaient éviter les vents et la pluie... Et ils poursuivaient dans les bois les animaux sauvages, leur lançaient des pierres, les frappaient de massues, en abattaient un grand nombre, ne fuyaient que devant quelques-uns. »

Ce passage de Lucrèce résume les traditions dont on retrouve les vestiges épars chez ses devanciers. Poètes, philosophes, historiens, tous s'accordent à faire le plus triste tableau de l'état misérable de nos premiers ancêtres et les représentent vivant dans les cavernes, ou au sein des forêts, ne connaissant l'usage ni de la charrue, ni

¹ Lucrèce, V, 930 et sqq.

des étoffes, ni des métaux. « Alors, dit Eschyle¹, pas de maisons de briques, ouvertes au soleil, pas de constructions en charpente. Se plongeant dans la terre, tels que de minces fourmis, les hommes se cachaient dans des antres sans lumière. » Selon la tradition rapportée par Eschyle², c'est Prométhée qui, le premier, apprit aux hommes à soumettre les bêtes de somme au joug, et les chevaux à la direction du frein. Il passait aussi pour avoir inventé l'art de la navigation.

On reconnaît un vague souvenir de la sauvagerie primitive dans la description que les écrivains grecs nous ont laissée des mœurs des Cyclopes, auxquels une tradition postérieure attribue la fabrication des métaux et ces constructions gigantesques dites cyclo péennes. « Chez eux pas d'assemblées qui délibèrent sur les places publiques, pas de lois. Ils habitent sur le sommet des montagnes; chacun commande à sa femme et à ses enfants. Les chefs de famille ne s'occupent pas les uns des autres³. » Au rapport de Platon⁴, ils connaissaient l'art du potier, mais non l'usage des métaux. Ce trait dénote l'âge de la pierre polie, ou la période néolithique. Il s'agit sans doute d'une population touranienne qui a précédé en Europe l'immigration aryaque. Les études philologiques viennent à l'appui de cette conjecture. Chez les peuples d'origine touranienne, les termes qui servent à dénommer le couteau, le glaive, la hache et d'autres instruments tranchants, sont dérivés d'une racine qui signifie pierre, roche. Par contre, les noms des métaux ou sont empruntés aux Aryas, ou diffèrent les uns des autres dans les divers idiomes, signe certain d'une introduction postérieure dans le langage. Cette remarque, toutefois, ne s'applique qu'aux Touraniens d'Europe, non aux Touraniens primitifs d'Asie, chez qui, dès la plus haute antiquité, la métallurgie paraît avoir été florissante. Les données fournies par le vocabulaire commun aux langues touraniennes confirment l'absence signalée par Homère d'institutions politiques chez les peuples dont il décrit les habitudes. La comparaison de ces langues n'a laissé que les termes de père et de mère, de frère et de sœur, mais aucun mot qui suppose l'existence d'une ville ou d'un État proprement dit.

Les Finnois, débris de l'ancienne population européenne refoulée dans la Scandinavie et au nord de la Russie par l'invasion des Aryas⁵,

¹ *Prométhée enchaîné*, V, 450-453.

² *Ibid.*, V, 462-468.

³ *Odyss.*, VI, 2.

⁴ *Lois*, l. III.

⁵ *Die Sprachen und Völker Europa's vor der Arischen Einwanderung streifzüge auf Turanischen Sprachgebiete*, von dr Cruel.

conservaient encore, au temps de Tacite, leurs habitudes primitives. D'après cet historien ¹, ils ne vivaient que de leur chasse et des produits spontanés du sol ; ils ne connaissaient pas les métaux, et fabriquaient avec des os les pointes de leurs flèches. Ils ne possédaient pas de chevaux, habitaient des huttes faites de claies et s'habillaient de peaux de bêtes. Plus misérable encore était l'ancienne population du Péloponnèse, avant l'arrivée des Pélasges, d'après la tradition grecque rapportée par Pausanias ². Diodore de Sicile ³ fait le même tableau des premiers habitants de l'île de Crète. Les traits ne varient guère, ni maisons, ni charrues, ni chevaux, ni métaux, ni étoffes.

Ces lointains souvenirs des premiers âges, recueillis dans la suite par les poètes et les historiens, concordent avec les monuments qui nous restent de ces temps reculés, savoir : les restes de l'industrie, les instruments de travail, les traces d'habitations. Or ces débris, dont il est souvent possible d'assigner l'âge relatif soit par les ossements fossiles auxquels ils sont associés, soit par la composition des terrains qui les renferment, trahissent un art de plus en plus grossier, une civilisation de plus en plus rudimentaire, à mesure qu'on se rapproche des temps primitifs. L'âge de fer a succédé à l'âge de bronze, celui-ci à l'âge de pierre, la pierre polie (période néolithique) à la pierre taillée ou éclatée (période paléolithique). La période néolithique marque un progrès visible dans la marche de la civilisation, progrès qui ne consiste pas seulement dans la perfection plus grande avec laquelle sont travaillés les armes et les outils en silex, ou en os, mais dans l'art de se vêtir, de se loger, de cultiver la terre. Les hommes de cette époque ne se contentent plus des cavernes, ni des abris naturels ; ils bâtissent des huttes en bois, des maisons construites sur pilotis, telles que les habitations lacustres de la Suisse, de l'Irlande et d'autres contrées. Ils avaient à leur service la plupart de nos animaux domestiques, le chien, le cheval, le mouton, le gros bétail. Ils savaient tisser leurs vêtements sans renoncer à l'usage des fourrures. De cette époque date le commencement de l'agriculture. On cultivait le sol, on récoltait le blé, l'orge, le seigle, le lin ; on fabriquait des étoffes, du pain, des filets, de la poterie. Bientôt les Aryas viendront imprimer à cette civilisation naissante un essor définitif.

Pour rencontrer la sauvagerie proprement dite, il faut s'enfoncer plus avant dans la longue nuit des temps quaternaires, arriver à l'époque où l'éléphant, puis le renne et d'autres espèces depuis

¹ *Germania*, 46.

² *Descript. de la Grèce*, l. VIII, 1, 2, 5, 6.

³ L. V, 65.

longtemps éteintes ou disparues foulait le sol de nos contrées. Si l'on juge de la condition des hommes quaternaires par les indices qu'ils nous ont laissés, le tableau emprunté à la tradition ne paraîtra pas exagéré. Pour unique ressource la chasse et la pêche, outre les produits spontanés du sol, pour instruments des silex et des os de renne, pour habitations les cavernes et les abris fournis par la nature, tels sont les renseignements qui résultent des découvertes paléontologiques. Si ces renseignements sont exacts, et surtout si les applications qu'on en fait et les conséquences qu'on en tire sont légitimes, nous voici bien loin de l'Éden biblique; ce sombre tableau, en effet, ne s'accorde guère avec les riantes images sous lesquelles la Genèse dépeint la condition de nos premiers parents.

Aux traces de l'industrie primitive viennent s'ajouter les restes fossiles de l'homme lui-même. Parmi les crânes exhumés des terrains antédiluviens, il s'en est rencontré quelques-uns d'un type singulier que les transformistes n'ont pas manqué de présenter comme formant le degré de transition de la bête à l'homme, un prognathisme accentué, des arcades sourcilières saillantes, des os épais, un crâne long et plat, autant de caractères propres aux races inférieures et qu'on prétend avoir été ceux de l'homme primitif. On range dans cette catégorie les crânes ou portions de crânes dits de Néanderthal, de Canstadt, de la Naulette, d'Engis, d'Eguisheim, de Brux, de Stœngenness., etc., d'après les noms des lieux où ils étaient enfouis. La conclusion de la nouvelle école anthropologique est qu'à l'encontre du récit biblique l'homme a débuté sur la terre par l'état sauvage. « Nous savons, disait, en 1878, au congrès des anthropologistes allemands réunis à Kiel, un des coryphées du transformisme, M. Schaafhausen ¹, nous savons que l'homme, tel qu'il existe aujourd'hui, n'a pas été créé dans un état de perfection originelle qu'il aurait perdu par la suite; mais qu'au contraire il nous apparaît toujours plus grossier et plus bestial à mesure que nous remontons en arrière. »

À l'appui de ces inductions, on invoque un dernier témoignage, celui de la linguistique. La comparaison des langues nous fait, pour ainsi dire, assister à la formation première du langage; elle nous permet de le suivre pas à pas, dans ses développements et ses transformations, à travers les diverses étapes qu'il a parcourues, et dont chacune représente un nouveau degré de perfectionnement. À ces étapes successives correspondent, aujourd'hui encore, certains groupes d'idiomes, les uns étant demeurés stationnaires pendant

¹ *Revue d'anthropologie*, 1879, p. 556.

que les autres poursuivaient leur marche ascendante. Comme toutes les autres formes de la civilisation, le langage a débuté par un état rudimentaire; son point de départ initial est le monosyllabisme dont le chinois nous offre le spécimen le plus remarquable. Puis ces éléments simples, ces monosyllabes primordiaux s'associent et se combinent, tout en conservant dans la composition des mots leur physionomie primitive, en sorte qu'il est possible de les désagréger. Ce sont les langues agglutinantes. A cette catégorie appartiennent les idiomes touraniens. L'agglutination est un progrès sur le monosyllabisme, mais ce progrès lui-même est un acheminement à un degré supérieur, celui où les éléments du langage, au lieu de former un simple agrégat, se soudent, se fondent de telle sorte qu'il devient impossible de les reconnaître et, plus encore, de les ramener à leur existence propre et distincte. Ce sont les langues à flexion, qui embrassent les langues sémitiques, les langues indo-européennes, le sanscrit, le grec, le latin et leurs dérivés. La flexion est le développement le plus élevé que le langage ait atteint jusqu'à présent, mais il n'y est arrivé qu'en traversant les degrés inférieurs. C'est la loi du progrès qui reçoit ici une nouvelle application. L'histoire de l'évolution du langage nous montre, à l'origine, le même état d'imperfection qui a signalé les débuts de la civilisation dans toutes les directions de l'activité humaine, et que l'on déclare inconciliable avec l'enseignement catholique sur la condition première du genre humain.

Cet exposé soulève deux questions : les faits allégués sont-ils aussi avérés qu'on le prétend? Fussent-ils absolument irrécusables, justifieraient-ils les conséquences qu'on y rattache? Ces deux points résument tout le débat.

II

LES FAITS ET LEURS CONSÉQUENCES

Commençons par la seconde question posée plus haut : admettons, au moins provisoirement, les faits qu'on nous oppose, admettons que sur tous les points, sans exception, la sauvagerie, telle qu'on vient de la décrire, a précédé les développements ultérieurs de la civilisation, l'invention des arts, les progrès du bien-être matériel. Suit-il de là que la justice originelle départie au premier homme, avant sa chute, est un mythe créé par l'imagination? Pour juger sainement une doctrine, il faut avant tout l'entendre en son vrai sens, lui maintenir son vrai caractère, la prendre, en un mot,

telle que son auteur lui-même l'a comprise et enseignée. Poser nettement l'état de la question est le point de départ de toute discussion sérieuse. On s'étonne de ne trouver, ni à la surface du globe ni dans les entrailles du sol, aucune trace de la situation privilégiée faite à nos premiers parents. On est parvenu à reconstituer les anciennes civilisations à l'aide des monuments plus ou moins mutilés que le temps avait respectés, et que la science a tirés de l'oubli, à l'aide des vieux idiomes auxquels de patientes recherches ont arraché leur secret. L'archéologie et la linguistique ont fait revivre en quelque sorte sous nos yeux les empires, depuis longtemps disparus, de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Chaldée. Mais où sont les vestiges de ces temps heureux par lesquels le genre humain, d'après la Bible, aurait inauguré sa marche à travers les siècles?

Cette objection part d'une fausse idée de l'état de bonheur dont jouissaient nos premiers parents avant la catastrophe qui les en a fait déchoir. La justice originelle comportait en première ligne un haut degré d'élévation morale et la possession de la vérité religieuse due à la révélation divine. De cette révélation primitive il est resté des vestiges très reconnaissables dans les traditions universelles; et c'est un fait digne de remarque que la religion apparaît d'autant plus pure qu'on se rapproche davantage des origines de l'humanité. Qu'un état de perfection relevant surtout de l'ordre moral n'ait pas laissé de vestiges matériels de son existence, il n'y a pas lieu d'en être surpris. Sans doute, la grandeur morale s'accompagnait chez nos premiers ancêtres de tout ce qui pouvait contribuer au bonheur de la vie terrestre; mais il ne faudrait pas se représenter le bien-être dont ils jouissaient sous des formes que leur situation ne comportait pas. La civilisation prise au sens moderne et caractérisée par le progrès des arts mécaniques, de l'industrie, des relations politiques, n'a rien de commun avec la condition du premier homme avant sa chute. Si le bien-être comptait parmi les prérogatives de l'état d'innocence, la nature en faisait presque tous les frais. La fertilité de la région habitée par les premiers humains, jointe à la douceur du climat, rendait presque inutiles les ressources de l'industrie. Ajoutons que l'état d'innocence, quoique nous n'en connaissions pas la durée précise, paraît avoir duré peu de temps, qu'à cette époque le genre humain se composait de deux personnes. Quelle trace matérielle pouvait rester d'un bonheur trop tôt évanoui.

L'existence d'une période climatérique telle que la suppose l'état paradisiaque n'a rien de contraire aux données de la science. Les variations successives de la faune et de la flore des temps quater-

naires attestent, en effet, pendant une série de siècles, des variations correspondantes de la température, des alternatives de chaleur et de refroidissement, grâce auxquelles les plantes et les animaux des régions tropicales ont fait place à ceux qui, comme le renne, ont besoin pour vivre des régions glacées du Nord. L'histoire climatérique du globe est loin d'être faite, et l'on ne prouvera jamais qu'à tel point de l'espace et du temps, il ne s'est pas rencontré un ensemble de conditions proportionnées à toutes les exigences du bien-être matériel.

Si la nature extérieure fournissait libéralement au premier homme de nombreux éléments de force et de vitalité, il n'est pas moins vrai, et voilà ce que l'on oublie trop souvent, que les prérogatives dont il était enrichi dans son âme et dans son corps étaient l'œuvre d'une puissance supérieure à la nature. L'état d'innocence fut un état surnaturel dans son principe et dans ses effets. Ce n'était pas la nature, mais une influence plus haute qui mettait l'esprit de l'homme à l'abri de l'erreur, inclinait sa volonté au bien, prévenait la révolte des appétits inférieurs. Pas plus que les dons supérieurs de l'âme, les privilèges exceptionnels de l'organisme ne pouvaient s'expliquer par la seule action des causes naturelles. Qu'était-ce que l'exemption de la souffrance, de la maladie, de la mort, sinon un miracle permanent? Les conditions d'existence faites à l'homme innocent échappent au contrôle de la science : elles relèvent de la foi. La science n'en démontre point l'impossibilité; cela suffit au croyant appuyé sur la parole de Dieu révélateur.

Les prérogatives conférées au premier homme étaient subordonnées à la conservation de la justice originelle. Que l'influence surnaturelle qui maintenait une harmonie si parfaite entre les éléments de notre être vienne à cesser, tout change; une ère nouvelle, une ère de souffrance et de lutte a commencé pour l'humanité, lutte de la raison contre l'ignorance et l'erreur, lutte de la volonté contre la concupiscence rebelle, lutte de l'homme contre ses semblables, lutte de l'énergie individuelle contre le monde extérieur devenu l'instrument de la justice divine contre le coupable. L'homme, après sa chute, se trouvait dans la situation d'un grand seigneur précipité du faite de la puissance, dépouillé de ses richesses, forcé non seulement de travailler pour vivre, mais de se créer à lui-même les instruments de son travail. Sous la direction et grâce à l'appui d'une miséricordieuse Providence, il pourra sans doute se relever de sa déchéance, mais ce relèvement ne sera pas l'œuvre d'un jour. Que de temps et de travaux pour réparer ses ruines! Ce n'est que par une longue suite d'efforts et à travers bien des tâtonnements, des alternatives de succès et de revers, qu'il arrivera

à recouvrer les biens qu'il a perdus. Telle est l'histoire de l'humanité déchue.

Courbé sous le poids de la malédiction divine, aux prises avec les éléments, l'homme dut chercher à reconquérir par le travail et l'industrie cet empire sur la nature, l'un des plus beaux privilèges de l'état primitif. Quoi d'étonnant que les entrailles de la terre aient conservé et révèlent aujourd'hui la trace de ces efforts! Les faits allégués racontent l'histoire de l'homme tombé, non celle de l'homme innocent.

La doctrine de la sauvagerie originelle de notre espèce dépasse les conséquences logiques des faits observés. Les découvertes archéologiques ont, à la vérité, mis sous nos yeux les produits du travail de l'homme à une époque très reculée, plus ou moins voisine de la première apparition de notre espèce sur la terre; ce sont les premiers essais de civilisation matérielle, mais non les témoins contemporains de l'état de justice originelle. Par suite, ils ne contredisent en rien le témoignage de la Bible, d'après lequel l'homme avait connu des jours meilleurs, avant de demander à un labeur pénible sa nourriture de chaque jour. Que penserait-on d'un biographe qui, manquant de renseignements sur l'enfance ou la jeunesse de son héros, conclut qu'il est né pauvre parce que, à une certaine époque de sa vie, il le voit réduit à la condition obscure d'un artisan? Cet état de dénuement peut tenir à d'autres causes, par exemple à des revers de fortune qui l'auront fait déchoir d'une condition plus heureuse. Tel est le paralogisme dont on se rend coupable quand, sur certains indices d'infériorité, de date plus récente, on se hâte d'affirmer que l'homme a débuté par l'état sauvage.

Soit, dira-t-on; l'homme a goûté les délices de l'âge d'or; il est déchu par sa faute de l'heureux état où Dieu l'avait créé; mais comment la barbarie a-t-elle succédé si vite à la perfection originelle? Le péché, s'il a obscurci l'intelligence et déchaîné les convoitises, n'a pu cependant abaisser tout d'un coup l'homme à l'état de dégradation où nous le voyons plongé à l'aurore des temps historiques. Sa raison, éclairée d'une si vive lumière, s'est-elle éteinte subitement par le fait de sa transgression? Les ravages du péché ont-ils été si rapides et, nous pourrions dire, si instantanés? Comment cet état de misère et d'abjection est-il devenu en si peu de temps la condition du genre humain? Comment a-t-il pu s'établir et se généraliser? La réponse à ces questions réclame une discussion plus approfondie des faits qu'on nous oppose. Nous avons à examiner si la sauvagerie originelle a été aussi profonde, aussi générale, aussi ancienne qu'on le prétend.

III

L'ÂGE DE PIERRE

L'homme, pour se créer des instruments de travail, des moyens d'attaque et de défense, a dû, à l'origine, employer les matériaux qu'il trouvait à sa portée, la pierre, le bois, les os des animaux. D'abord, il se contente de tailler le silex; plus tard cet outillage grossier fera place à un mode de fabrication plus parfait; le polissage à la meule permettra de donner aux instruments de pierre des formes plus régulières et des tranchants plus acérés. La forme est perfectionnée; la matière reste la même.

Il a existé un âge de pierre en ce sens que l'usage de la pierre a précédé celui des métaux. Tout porte à croire qu'il en a été ainsi chez tous les peuples. Le cuivre, l'étain, le fer, ne se trouvent pas partout; l'extraction et la fabrication de ces métaux réclament des connaissances spéciales et présentent d'assez grandes difficultés. Il est naturel de supposer que l'homme a commencé par utiliser les objets qui se trouvaient sous sa main. La quantité considérable d'instruments de pierre recueillis sur tous les points du globe montre qu'à une certaine époque, c'est-à-dire à l'origine, la pierre a été d'un usage universel. Le récit biblique vient à l'appui de cette conjecture, en attribuant l'invention de la métallurgie à Tubalcaïn, séparé par plusieurs générations du premier ancêtre de la race humaine.

Quelle fut la durée de l'âge de pierre? Si l'on veut parler d'un temps où les instruments de pierre ont cessé partout d'être en usage, on peut dire que cet âge dure encore. La métallurgie a pris naissance et s'est développée de bonne heure là où le sol fécond en minerais fournissait en abondance le cuivre et le fer; mais on se tromperait en s'imaginant que l'emploi du fer ou du bronze a fait cesser immédiatement et partout celui de la pierre. Si l'on tient compte de la rareté relative des métaux, de la difficulté des communications, sans parler d'autres causes, on comprendra la lenteur avec laquelle l'industrie métallurgique a dû se propager du centre aux extrémités. Des peuplades lointaines, nos ancêtres européens, par exemple, en étaient encore au silex taillé ou poli quand des nations plus civilisées, l'Asie centrale, la Chaldée, l'Égypte, se servaient d'armes et d'outils en bronze et peut-être en fer. L'usage de la pierre est un chronomètre peu sûr pour fixer l'ancienneté même relative d'un peuple.

Le calcul basé sur de telles données offre d'autant moins de certitude que l'emploi des métaux n'a point fait disparaître, même

chez les peuples civilisés, celui des instruments de pierre. La force de l'habitude, la rareté du fer, la facilité plus grande pour les pauvres de se pourvoir d'ustensiles en silex, ont prolongé jusqu'à des temps très voisins de nous l'emploi de l'ancien outillage en Égypte, en Syrie et ailleurs. Nos contrées occidentales ne font pas exception. M. Hamard ¹ cite plus de quatre-vingts localités où l'on a trouvé, soit dans des sépultures, soit au milieu des restes d'anciennes habitations, des outils en pierre associés aux produits d'une industrie avancée, caractéristique de l'époque romaine ou même des temps postérieurs. Le même écrivain mentionne en particulier des lames en silex recueillies dans le cimetière mérovingien de Hermes (Oise), et dont l'une avait encore la virole en fer destinée à fixer le manche de bois au silex ². Est-il bien certain qu'on ne rencontrerait pas aujourd'hui encore, ailleurs que chez les sauvages, des haches, des coins, voire même des socs en pierre dont l'usage s'est perpétué jusqu'au siècle actuel sur quelques points du territoire ³? Pour le dire en passant, la découverte d'instruments de pierre, en l'absence d'autres indices, ne prouve rien quant à l'antiquité du gisement.

Ces faits sont-ils du moins la preuve d'un état de sauvagerie? Pas davantage. La civilisation religieuse et morale n'exclut ni l'imperfection des outils ni celle des habitations. L'emploi du silex taillé ou poli ne peut-il se concilier aussi bien que celui du bronze ou du fer avec la grandeur morale et la culture intellectuelle? Le bien-être matériel lui-même est-il attaché aussi exclusivement qu'on le pense aux progrès de l'industrie? Que d'inventions modernes ignorées des siècles qui nous ont précédés! En ont-ils été plus malheureux, et la somme des maux qui pèsent sur l'homme déchu s'est-elle amoindrie! Plusieurs en doutent, quelques-uns le nient. Quoi qu'il en soit, le perfectionnement moral est loin d'avoir suivi la même progression que l'accroissement du bien-être matériel. Nos pères, moins favorisés du côté de la richesse et du confortable, valaient-ils moins que nous par le cœur et par l'intelligence? Et vivaient-ils au sein de l'abjection et de la misère parce qu'ils ignoraient les raffinements de notre civilisation?

Les hommes de l'époque néolithique ne connaissaient pas les métaux; ils ne laissaient pas de cultiver la terre, de récolter le froment, de tisser leurs vêtements; ils ne vivaient pas à l'état sauvage. On répond que la période néolithique, de date comparative récente, ne représente pas la condition première du genre

¹ *Études critiques d'archéologie préhistorique*, p. 152-163.

² *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 2, 11. 3^e série, p. 743.

³ *Les monuments mégalithiques en tous pays*, p. 45.

humain, qu'il faut remonter plus haut, jusqu'aux habitants des cavernes, vivant de chasse et de pêche, de fruits et de racines. Voilà, dit-on, les représentants de l'humanité primitive. Et encore, s'il faut en croire les transformistes, ne sommes-nous pas arrivés au point de départ. Pour assister à la naissance de notre espèce, il faut traverser la période de transition qui a vu la métamorphose de l'homme-singe, de l'anthropopithèque, notre ancêtre immédiat.

Laissons de côté l'anthropopithèque, dont on cherche en vain la trace et qui n'a jamais existé que dans le cerveau des hommes à système. Il en est autrement de l'homme quaternaire, du troglodyte, comme on l'appelle, non sans une nuance de dédain. Il a laissé, lui, des restes de son industrie naissante, industrie grossière si l'on veut, mais qui néanmoins l'élève infiniment au-dessus des animaux dont on le proclame le descendant. Il habitait les cavernes et se creusait des grottes dans le flanc des collines; cela ne veut pas dire que la population quaternaire n'ait pas eu d'autres abris et qu'il ne soit venu à personne l'idée si simple de se construire des habitations à l'aide de branches d'arbres, de terre et de feuillages. Les cavernes ne pouvaient loger tout le monde, et il ne s'en trouve pas partout.

Des pieux, des outils en pierre, voilà tout l'armement et le mobilier des hommes quaternaires, et c'est avec un outillage aussi incomplet qu'ils ont pu non seulement se défendre contre les bêtes fauves qui les entouraient, mais les attaquer, les vaincre, en tirer leur nourriture et leurs vêtements. Les débris de cendres et de charbon mêlés au sol de leurs cavernes prouvent qu'ils connaissaient l'usage du feu. Leurs œuvres témoignent d'un goût artistique très remarquable. Certains objets sont façonnés avec une perfection qu'on ne surpasserait pas aujourd'hui : à côté des haches grossièrement travaillées, il en est, en grand nombre, dont la forme élégante excite l'admiration.

Mais ce qui distingue les artistes quaternaires, c'est l'art avec lequel ils sculptaient leurs manches de poignard ou leurs bâtons de commandement en bois de renne, c'est surtout la perfection, le fini des dessins qui représentent gravés sur le schiste, l'os ou la corne, avec la pointe en silex, les animaux dont ils étaient entourés, le renne, le mammouth et l'ours des cavernes, ainsi que la plupart des représentants de la faune actuelle. Une des plus remarquables représentations du mammouth (*Elephas primigenius*) a été trouvée sur une plaque d'ivoire en 1864, dans la grotte de la Madeleine (Dordogne). « Son dessin, dit M. Joly¹, en parlant du

¹ Joly, *l'Homme avant les métaux*, p. 266.

graveur, est même plus exact que celui de l'artiste moderne, simple commerçant, il est vrai, qui a représenté, d'après nature, l'éléphant trouvé en 1806, avec sa peau, sa chair et ses os, à l'embouchure de la Léna, près de la mer Glaciale. En comparant les deux dessins, reproduits l'un et l'autre dans le *Bulletin de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg*, et en lisant la juste critique que le professeur Brandt a faite de ce dernier, on pourra facilement se convaincre de la supériorité de l'artiste de l'âge de pierre sur le commerçant russe contemporain. »

Chose singulière et bien propre à déconcerter les partisans du progrès nécessaire et continu, l'époque suivante, si supérieure pourtant sous bien des rapports, fut pour l'art une époque de décadence. C'est à peine si l'on y rencontre, çà et là, quelques dessins grossiers figurant la forme humaine et des haches emmanchées. La période néolithique vit se réaliser de notables progrès dans la condition matérielle de nos ancêtres, mais la sculpture et la gravure y subirent, au moins dans nos contrées, une véritable éclipse.

En résumé, l'homme quaternaire, en dépit de son infériorité, n'était pas un sauvage dans le sens que nous attachons à ce mot. L'intelligence dont il a fait preuve, les instruments qu'il a créés à son usage, son genre de vie même, ne permettent aucun parallèle entre lui et les populations déshéritées de l'Océanie, de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande.

On l'a accusé de cannibalisme, mais sans preuve. Le fait, après tout, n'a rien d'impossible. Le cannibalisme a régné sur plusieurs points de l'Europe dès les temps historiques. Au rapport d'Hérodote ¹, d'Aristote ², de Strabon ³, de Pline ⁴, de Diodore ⁵, il a existé des peuples anthropophages dans la Scythie européenne, sur les bords du Pont-Euxin, en Irlande, en Angleterre, et même dans la Gaule. Saint Jérôme affirme ⁶ avoir vu, en Gaule, la tribu bretonne des Atacotes se nourrir de chair humaine. Adam de Brème, cité par M. de Carthailiac, en dit autant des Danois avant leur conversion au christianisme, au onzième siècle ⁷ !

Mais nous le répétons, rien ne prouve que cette barbare coutume doive être mise à la charge de nos ancêtres quaternaires. Les

¹ *Hist.*, l. IV, § 18, 26.

² *Politique*, l. VIII, c. II.

³ *Géograph.*, l. IV, § 4.

⁴ *Hist. nat.*, l. VII, c. II.

⁵ Diodore, l. V, § 32.

⁶ *Advers. Jovin.*, l. II.

⁷ L. II, p. 212.

faits allégués sont très peu concluants. On a trouvé dans certaines grottes des ossements humains à demi calcinés, brisés transversalement et mêlés à ceux des animaux. C'étaient, dit-on, les restes des repas dont la chair humaine avait fait les frais concurremment avec les produits de la chasse; la calcination des os provenait de la cuisson; on les avait brisés pour en extraire la moelle. Ces conjectures paraîtront bien hasardées. Les grottes servaient à la fois de refuges pour les vivants et de lieu de sépulture pour les morts. Il se peut que les ossements humains, mis au jour par une cause quelconque, se soient, dans la suite, trouvés confondus avec les restes d'animaux. La cassure des os peut provenir d'un choc fortuit, et la calcination, soit de l'habitude de brûler les cadavres, soit d'une cause purement accidentelle. M. de Mortillet repousse absolument le reproche d'anthropopagie adressé aux hommes quaternaires, par la raison, d'ailleurs contestable, qu'ils se nourrissaient exclusivement de végétaux.

Quant à leurs croyances religieuses, c'est un point fort obscur, sur lequel l'archéologie ne fournit aucun renseignement précis. Il est inutile de dire qu'on ne trouve ni temples ni statues remontant à cette époque; au surplus, l'absence de ces monuments est un indice purement négatif, dont on ne peut tirer aucune conséquence. Ceux qui n'avaient pour abri que des cavernes ou, tout au plus, de misérables huttes formées de terre et de branches d'arbres, ne songeaient guère sans doute à élever des temples en l'honneur de la Divinité. Le temps, d'ailleurs, aurait bien vite emporté toute trace de ces fragiles constructions. Combien de peuples, dont les croyances religieuses ne sont pas contestées, n'avaient à l'origine ni temples ni statues, ne jugeant pas possible de renfermer la Divinité dans une étroite enceinte, ni de la figurer par des représentations extérieures.

Mais le sentiment religieux peut se manifester au dehors par d'autres signes, par des actes, des coutumes, des rites inspirés plus ou moins directement par la religion. Tels sont les rites funéraires et les honneurs rendus aux morts. L'usage d'ensevelir les morts se retrouve chez tous les peuples, même les plus sauvages, avec des circonstances qui supposent la prolongation de l'existence au delà du tombeau. On a de sérieux motifs de croire qu'il en était de même à l'époque quaternaire; telle est du moins l'opinion des savants les mieux autorisés dans ces matières. On a signalé des sépultures quaternaires à Solutré (près de Mâcon), à Aurignac (Haute-Garonne), au lieu dit le Trou du Frontal, en Belgique, à Sordes (Landes), à Bruniquel (Tarn-et-Garonne), à Cro-Magnon (Dordogne), à Menton, près de Nice, etc., etc. Parlant des grottes

de Solutré, M. Ducrost s'exprime en ces termes ¹ : « Tout, dans cette sépulture, nous paraît attester la croyance à une autre vie, l'orientation du personnage, le soin qu'on a eu de mettre sous sa main ses armes et les objets qui lui étaient chers. Cette coquille du voyageur, ce renne dont on a brisé la tête, cet ensevelissement dans le foyer domestique, sont autant de preuves d'une disposition intentionnelle en vue d'une existence future. Le défunt est parti pour le monde des esprits, pour y continuer sa vie aventureuse et retrouver ses habitudes d'ici-bas. »

A propos des objets trouvés auprès des ossements humains, dans la grotte du Frontal : « Il est évident, dit M. De Quatrefages ², qu'ils avaient été déposés dans le caveau mortuaire, avec la pensée qu'ils serviraient aux besoins des défunts dans la nouvelle existence qui commençait pour eux. » A la question de savoir si les premiers habitants de nos contrées croyaient à l'existence d'une autre vie. « La réponse, dit le même savant ³, ne peut être douteuse. Le soin donné aux sépultures atteste que les chasseurs de Menton, comme ceux de Solutré et de Cro-Magnon, pensaient que leurs morts auraient des besoins au-delà de la tombe. Ce que nous savons de tant de peuples sauvages de l'époque actuelle ne permet pas d'interpréter autrement l'ensevelissement, avec le mort, des vivres, des armes, des objets de parure placés à côté du défunt. »

Cette opinion est celle de la plupart des archéologues ; naguère elle ne rencontrait point de contradicteurs ; depuis quelques années, il s'est élevé quelques voix discordantes. MM. de Mortillet et Carthailiac, après l'avoir chaudement embrassée, la rejettent aujourd'hui. Faut-il attribuer ce changement à une étude plus consciencieuse des faits, ou bien à la fascination croissante de la théorie darwinienne, qui ne permet pas de faire remonter si haut l'origine de l'idée religieuse ? La seconde supposition paraît la plus vraisemblable. Les idées préconçues jouent un grand rôle dans l'appréciation des faits ; mais, plus que tout autres peut-être, les études soi-disant préhistoriques en ont subi la fâcheuse influence.

IV

LES ANCIENNES CIVILISATIONS ET LEUR ORIGINE

Supposons la thèse de nos adversaires aussi rigoureusement démontrée qu'elle l'est peu, même pour ce qui concerne nos ancê-

¹ *L'homme quaternaire à Solutré*, dans la *Revue des quest. scientifiques*, Janvier 1882, p. 98.

² *L'espèce humaine*, p. 255.

³ *Ibid.*, p. 244.

tres européens; admettons que le niveau intellectuel et social de l'homme quaternaire, au moins dans l'Europe occidentale, le seul point sérieusement exploré, ne dépassait pas celui des sauvages actuels. Il ne s'ensuivrait nullement que l'état sauvage représente la condition de l'homme primitif. Pour justifier une pareille conclusion, il faudrait élargir le cercle des recherches préhistoriques, remonter à l'origine des principales races civilisées, dans les contrées surtout où, selon la tradition confirmée par la science anthropologique, l'humanité a pris naissance. Il faudrait fouiller le sol, interroger les monuments, appliquer à ces nations anciennes les procédés d'investigation qui nous ont révélé l'homme préhistorique en Europe et dans une partie du nouveau monde. Or ce travail, pratiqué méthodiquement dans certaines régions, notamment en France, est à peine ébauché sur les points où il serait le plus intéressant d'en connaître les résultats, par exemple, dans l'Asie centrale. Peut-on conclure du particulier au général, du sauvage européen à l'homme primitif, des troglodytes de nos climats à ces grandes civilisations orientales dont l'origine, jusqu'à présent du moins, se dérobe aux recherches de la science?

A l'époque où nos ancêtres européens habitaient les cavernes, une civilisation relativement florissante régnait sur les bords du Nil, du Tigre, de l'Euphrate, et jusque dans l'extrême Orient; car la Chine peut, sous ce rapport, rivaliser avec l'Égypte et la Chaldée. Bien des obscurités, sans doute, continuent de planer sur l'histoire de ces temps reculés, mais la lumière se fait peu à peu; chaque jour la science réussit à déchiffrer quelques pages de ces mystérieuses annales. Ce qui est hors de doute, c'est que ces nations, les plus anciennes connues, ont devancé toutes les autres dans la voie du progrès social, industriel, agricole. Plus de deux mille ans avant notre ère, pendant que les troglodytes européens, dispersés sur le sol, sans lien politique, vivaient de la chasse et de la pêche, la Mésopotamie, par exemple, nourrissait une population très dense, constituée en corps de société, exercée à la culture du sol, habile dans l'art de bâtir, témoins ces constructions gigantesques dont les ruines récemment mises au jour sont pour nous un sujet d'étonnement.

Ces peuples avaient des croyances religieuses, un sacerdoce organisé, un ensemble de lois politiques, des traditions immémoriales. Ils étaient en possession de l'écriture et gravaient les faits de leur histoire sur la pierre ou la brique de leurs monuments. Ils ont connu de bonne heure l'usage des métaux. Les instruments en silex trouvés dans des ruines d'une époque plus récente prouvent qu'en Mésopotamie, comme au Mexique, au Japon et ailleurs,

l'introduction du bronze et du fer n'a pas fait disparaître l'outillage en pierre, surtout parmi les classes pauvres. Mais, nous le répétons, l'usage du silex n'est point par lui-même un signe de barbarie. Cela est vrai en particulier des contrées dont le sol ne fournit aucun produit métallique. Or tel est le sol babylonien.

Nous demandions plus haut s'il était possible de concilier l'enseignement de l'Écriture sur la condition du premier homme avec les faits qui, selon la nouvelle école, nous montrent partout la sauvagerie la plus profonde précédant la civilisation. La réponse est bien simple; elle est dans les faits mieux connus. C'est la civilisation qui a précédé la barbarie. Non, la lumière qui a éclairé les premiers pas de l'humanité ne s'est point obscurcie tout à coup. La déchéance originelle n'a plongé ni Adam ni ses premiers descendants dans cet état d'ignorance et d'abrutissement par où l'on veut que le genre humain ait débuté sur la terre. Les générations antédiluviennes et celles qui leur ont succédé ont bénéficié, dans une mesure plus ou moins large, de la situation privilégiée faite à nos premiers ancêtres. Nous en trouvons la preuve dans l'état social des nations les plus voisines du berceau de notre espèce. Ces antiques civilisations orientales sont un héritage transmis d'âge en âge; l'héritage s'est agrandi, le fonds primitif a fructifié, du moins au point de vue du progrès matériel, grâce à l'activité de l'homme, grâce aussi à la cause supérieure qui a donné l'impulsion au mouvement, et qui, dès l'origine, a doté l'homme de ces facultés, de ces connaissances dont les développements ultérieurs n'ont été que la conséquence et l'application.

Ces conclusions, d'ailleurs, sont en parfait accord avec les traditions des grandes races civilisées qui toutes, sans exception, font remonter à l'intervention surnaturelle de la Divinité l'établissement de leur état social, l'invention de l'agriculture et des arts. L'origine des lois politiques se confond dans leurs souvenirs avec celle des lois morales et religieuses. Et quand la nouvelle école prétend que les antiques civilisations de l'Orient sont sorties d'un état de sauvagerie antérieure, non seulement elle ne s'appuie sur aucun fait d'observation positive, mais elle a contre elle le témoignage constant de ces nations elles-mêmes unanimes dans leur croyance à l'institution divine des sociétés humaines.

On objectera que ces traditions sont démenties par d'autres non moins autorisées. N'avons-nous pas cité plus haut les nombreux témoignages des écrivains grecs et romains qui s'accordent à peindre sous les traits de la barbarie la plus caractérisée le genre de vie de nos ancêtres? Nous pourrions nous borner à répondre que ce tableau tracé après coup, à plusieurs siècles d'intervalle, d'après

de vagues souvenirs, a besoin de certaines retouches. Les faits, autant qu'on peut en juger d'après les découvertes récentes de l'archéologie, nous montrent les hommes quaternaires sous un jour moins sombre, sous des formes moins repoussantes. Mais le tableau, fût-il absolument vrai, ne représente qu'une fraction du genre humain à un moment donné; il ne s'applique ni aux peuples vraiment primitifs, ni aux premiers débuts de l'humanité. Les écrivains cités ne remontent pas si haut. Ils ne parlent que des anciens habitants de la Grèce, de l'Italie et de l'Europe occidentale. Lucrèce, il est vrai, sur des documents aussi incomplets, formule une thèse générale et absolue, attribuant à l'origine du genre humain tout entier des traditions particulières et purement locales. Mais Lucrèce, le poète philosophe, matérialiste et athée, ne parle pas en historien; il dogmatise à sa manière et dans l'intérêt d'un système. En ce point, comme en beaucoup d'autres, il est le digne précurseur des matérialistes contemporains.

En résumé, il a existé chez les anciens un double courant traditionnel : l'un remontant à l'origine du genre humain, c'est la tradition de l'âge d'or; l'autre s'arrêtant aux origines particulières de tel ou tel peuple, c'est la tradition de la sauvagerie initiale. Ces deux courants poursuivent leur marche sans se heurter ni se confondre. La contradiction n'est qu'apparente, parce que des deux côtés le point de départ est différent,

Selon la nouvelle école, le progrès, fruit spontané de l'activité humaine, se réalise sur place, par une force inhérente à l'homme, sans le secours d'un agent extérieur. Comme les peuples de date plus récente, les premiers habitants de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Chaldée ont franchi l'intervalle et parcouru les diverses étapes qui séparent l'état sauvage de la vie civilisée. On ne le prouve pas; mais la théorie le veut ainsi, et l'on pose en principe ce qui précisément est à démontrer. Mettons en regard la théorie et les faits. Il n'y a pas d'exemple d'un peuple sauvage sortant de cet état autrement que par l'intervention d'un peuple plus avancé dans la civilisation : voilà un premier fait. Le second regarde les peuples demeurés sauvages; non seulement ils ne se relèvent pas, mais après s'être affaiblis graduellement, ils continuent de s'enfoncer dans l'ignorance et la barbarie.

La période néolithique marque un progrès notable accompli pendant la durée de l'âge de pierre. Le plus important n'est pas le polissage du silex; la culture du sol, l'introduction des animaux domestiques, l'art du tissage, supposent des conditions d'existence bien supérieures à celles de l'homme quaternaire. Mais est-ce l'homme quaternaire, celui dont nous avons décrit les habitudes,

qui, par un développement spontané, a créé ces perfectionnements et amélioré sa situation matérielle? Non; ce progrès est l'œuvre d'un peuple conquérant, de race probablement touranienne, venu d'Asie, apportant avec lui des arts inconnus aux troglodytes européens.

Plus tard le même fait se renouvelle. Le mouvement vers la civilisation s'accélère, grâce à l'introduction des métaux. Mais par qui nous est venu l'usage du bronze et du fer? Par l'invasion d'une race nouvelle, la race aryenne qui arrive, elle aussi, du fond de l'Asie, et se superpose aux couches anciennes de la population néolithique. Et qui a transformé les conquérants barbares des quatrième et cinquième siècles de notre ère, sinon l'influence combinée de l'Église et de la civilisation romaine?

Qu'est-il besoin d'ailleurs de chercher si loin des exemples, quand le présent en met de non moins frappants sous nos yeux? L'état sauvage n'est pas un mythe; l'Afrique, l'Amérique, les îles de l'Océanie renferment des populations que leur ignorance et leur abrutissement placent même au-dessous de l'homme quaternaire. Depuis tant de siècles que ces races dégradées végètent au sein de l'abjection la plus profonde, aucun symptôme ne fait présager un relèvement prochain. Comment donc ont-elles résisté jusqu'aujourd'hui à l'action de cette force intérieure que chaque homme, que chaque peuple porte, dit-on, en lui-même et d'où jaillit le progrès? Et si les peuples primitifs se sont trouvés au début dans des conditions aussi défavorables, comment ont-ils marché en avant, tandis que d'autres sont demeurés stationnaires? On parle d'arrêt de développement. C'est se payer de mots. D'où vient cet arrêt? Pourquoi s'est-il produit ici et non ailleurs? On ne le dit pas. L'état sauvage invoqué mal à propos en faveur de la théorie matérialiste en est plutôt la condamnation.

Est-ce à dire que tout progrès accompli au sein d'une nation soit nécessairement le produit d'une importation étrangère, qu'un peuple soit voué à l'immobilité tant qu'une race plus civilisée ne lui apportera pas des éléments nouveaux de vie sociale? L'histoire tout entière proteste contre une si grossière exagération. Si la tradition joue un rôle important, nécessaire même, dans la formation intellectuelle, morale et religieuse des sociétés comme des individus, elle n'est ni la source unique de la connaissance, ni la seule règle de la certitude, ni le seul agent de la civilisation. Mais l'activité intellectuelle ne va pas jusqu'à féconder le néant; elle développe les germes du progrès, elle ne les crée pas. La civilisation est un flambeau dont le rayonnement va toujours grandissant, mais ce flambeau ne s'allume pas de lui-même. C'est un

mouvement qui s'accélère, mais qui suppose une première impulsion. Point de progrès possible si l'on n'admet, au point de départ, un certain degré de culture intellectuelle, la possession de matériaux préalables et la connaissance de certaines vérités fondamentales. Au surplus, les faits le démontrent, il existe un degré d'abrutissement qui ne laisse aucune place à l'initiative individuelle ou sociale. L'état sauvage en est la preuve toujours subsistante; or ce qui est vrai de l'état sauvage actuel le serait également de la sauvagerie initiale, si elle était autre chose qu'une chimère imaginée dans l'intérêt d'un système.

Cette impuissance des sauvages à sortir par eux-mêmes de leur état d'infériorité est le résultat d'un affaissement successif dont ils n'ont pas encore atteint le dernier terme, à moins qu'une influence extérieure ne les arrête sur la pente qui les entraîne. C'est par degrés que le ressort de la vie sociale s'est brisé chez eux. Il est difficile sans doute, ou pour mieux dire, en l'absence de documents, il est impossible de marquer ces degrés dans la voie de la décadence; certains indices néanmoins montrent que la chute n'a pas été soudaine, que la barbarie a ses étapes comme la civilisation.

La situation des nègres de l'Afrique au moyen âge, situation analogue aux sociétés féodales de l'Europe, était fort supérieure à leur état actuel. Le niveau a dû baisser notablement chez les sauvages de l'Océanie, si l'on en juge par les anciens monuments dont ces îles sont parsemées. Même observation au sujet des Indiens d'Amérique; ils n'ont cessé de décliner depuis la conquête. Dès cette époque les Peaux-Rouges étaient descendus fort au-dessous des Mount-Builders, leurs ancêtres. De tels faits, joints à tant d'autres, confirment ce que nous avons avancé, que les peuplades sauvages, issues de races meilleures, sont les épaves d'une civilisation plus ancienne. Comment cette déchéance a-t-elle pu se produire : voilà ce qui nous reste à examiner.

L'abbé THOMAS,

Vicaire général de Verdun.

La fin prochainement.

MÉLANGES

L'EUROPE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ¹

Par M. Albert SOREL.

Le genre d'histoire où il est le plus difficile d'obtenir et de mériter le succès, c'est l'histoire politique. Il est très difficile d'animer des idées, des passions, des intérêts, de faire équitablement, dans l'appréciation des événements, la part de la tradition et de la nouveauté, des choses et des hommes, des choses qui mènent les hommes plus souvent qu'elles n'en sont menées, d'enchaîner logiquement, de cause à effet, des faits dont la relation échappe souvent à l'analyse. Ce n'est pas tout. Il s'agit d'arriver, par voie de généralisations successives, à ces sommets synthétiques d'où l'œil de l'esprit embrasse tout l'horizon d'une époque, plane sur les masses historiques, régulièrement étagées à leurs plans, et trouve dans cet examen les lignes d'un système à la fois conforme à la réalité et conforme à l'idéal, capable de résister à la double épreuve critique et philosophique, de supporter sans fléchir, comme un pont à l'essai, la charge des conclusions.

Peu de systèmes survivent à cette double épreuve et on ne peut guère citer comme exemples de cette solidité, capable de subir sans trop y perdre l'effort du temps et de l'expérience, que les grandes synthèses historiques de M. Guizot ou de M. Mignet. Ces noms suffisent à indiquer que de tels efforts de concentration, de condensation ne sont pas jeux frivoles ni tours de force faciles, et à expliquer comment, si beaucoup ont essayé de tendre l'arc d'Ulysse de la philosophie historique et politique, beaucoup l'ont essayé en vain. Il y faut une grande force et une grande souplesse à la fois, un coup d'œil pénétrant et sûr de chasseur de glaciers, habitué à dompter les vertiges des hauteurs, à sonder les gouffres sans défaillance et,

¹ Première partie. 1 vol. in-8° (*les Mœurs et les traditions*). E. Plon, Nourrit et C^o, éditeurs.

— pour continuer une comparaison qui peut très bien s'appliquer à l'explorateur interrogeant, du haut des cimes philosophiques, la raison des faits, à l'historien des choses abstraites, au philosophe des idées aïepestres — à ne se laisser ni intimider par le bruit du tonnerre ou le fracas des torrents, ni leurrer par les fantasmagories du mirage. Les faits en se précipitant vers l'analyse ont en effet, pour ceux qui n'ont pas l'oreille exercée, un fracas qui intimide, et les idées s'entre-choquent dans l'esprit avec d'aveuglants éclairs d'orage, ou s'y parent doucement de tous les charmes décevants du mirage.

Dans ce genre de la philosophie historique et politique les chefs-d'œuvre sont rares. Montesquieu y est un maître de génie. Voltaire n'y est qu'un brillant élève, dont l'immense talent n'est pas à l'abri de l'erreur. De notre temps les travaux de M. de Tocqueville, de M. Taine, de M. Georges Picot ont mérité d'illustres suffrages. Nous avons le plaisir de signaler aujourd'hui au public lettré un ouvrage dont les rares qualités de puissance et de souplesse rappellent les noms et les talents cités tout à l'heure; un ouvrage de grande envergure et de haut vol, tout à fait digne des meilleurs éloges de la critique, et le plus remarquable à coup sûr qui soit sorti, pour s'élever dans les graves régions de la philosophie historique, de l'école contemporaine.

L'ouvrage est intitulé : *l'Europe et la Révolution française*. Il aura quatre volumes dont le premier, qui vient de paraître, comprend les prolégomènes et l'exposition méthodique et raisonnée du système dont les trois autres contiendront la preuve. L'auteur est M. Albert Sorel, déjà très honorablement connu par son *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, par son ouvrage sur la *Question d'Orient au XVIII^e siècle*, où l'étude du passé rejaillissait sur le présent en instructives, sur l'avenir en prophétiques lumières, et enfin par des *Essais d'histoire et de critique*, dont nous avons rendu compte ici même en y louant, dans l'exposition des systèmes, une rare finesse d'analyse, une plus rare sûreté de jugement, et dans le portrait des hommes en qui s'incarnaient les systèmes. Mirabeau, Talleyrand, Metternich, l'art du trait décisif, de la touche caractéristique qui gravent une figure dans l'esprit.

Tous ces dons, toutes ces qualités, cet art élégant et austère à la fois, ce talent d'animer l'exposé des idées, de ne rien refuser à la gravité du sujet de ce qu'il comporte, de ce qu'il exige même d'agrément sans frivolité, de donner de l'air et du jour par d'heureuses combinaisons de variété qui n'entament pas l'harmonie fondamentale, à ces architectures de déduction, à ces vastes constructions synthétiques, trop souvent ailleurs lourdes, sombres et froides, brillent à un degré supérieur de maturité et d'expérience dans cet ouvrage qu'on peut sans flatterie qualifier de magistral.

II

Le but de l'ouvrage, c'est de retracer l'histoire de la révolution française dans ses rapports avec l'Europe. C'est une histoire de la révolution française non au point de vue intérieur, mais au point de vue extérieur. Les trois volumes qui vont suivre seront consacrés, à ce point de vue, au récit de la chute de la royauté, de ses causes immédiates et du contre-coup de cette chute, enfin à la politique extérieure de la Convention, de 1792 à 1795. Le premier volume, le seul paru, le seul en discussion ici est l'étude des prolégomènes de ce grand événement, de ce grand drame de la destruction d'une monarchie et d'une société, et de son dénouement sanglant. Le mot de drame est pris ici dans son sens philosophique, celui qui comporte plus l'examen des causes que celui des effets, contrairement à une opinion encore trop accréditée qui ne veut voir dans le drame que son dénouement, que son coup de foudre. La révolution française apparaît justement à M. Sorel, non comme une explosion subite aux causes inconnues, une catastrophe, aussi illogique que funeste, mais comme la conséquence inévitable d'une longue fermentation dont il analyse les levains. Il est possible qu'elle ait surpris tout le monde, même ceux qui la provoquèrent, mais il est encore plus certain qu'elle ne devait surprendre personne, étant l'effet fatal de causes dont la philosophie de l'histoire est aujourd'hui en mesure de déterminer, avec la précision scientifique, les éléments, l'action, la portée. C'est cette étude méthodique qui fait l'objet et constitue la valeur et l'intérêt de l'ouvrage que nous examinons.

Il n'appartient en rien à l'école fataliste. Son auteur ne connaît d'autre fatalité que celle de la logique qui laisse toute sa liberté et toute sa responsabilité à l'activité humaine. Il ne revendique pas l'originalité d'une thèse arbitraire et personnelle. Il n'y a, dans son cas, ni illusion ni chimère. Sa théorie est une résultante des faits envisagés dans leurs rapports nécessaires. Bien loin de répudier les leçons des maîtres, M. Sorel se déclare, dans un hommage aussi sincère que modeste, l'élève de Bossuet, de la Bruyère, de Montesquieu, de Guizot, de Tocqueville. Il n'a pas cédé à l'ambition de les surpasser ou de les contredire. Son originalité consiste à appliquer aux événements de la révolution, avec une précision plus scientifique, les méthodes dont chaque nouvelle épreuve démontre l'excellence. Il ne prétend pas avoir inventé un système. Il n'a voulu être et il n'est — le mérite est assez grand quand on y réussit — qu'un expérimentateur nouveau d'un système ancien établi sur des chefs-d'œuvre, appliquant tour à tour à l'étude, au groupement, à la généralisation des faits, de remarquables facultés

d'analyse et de synthèse. C'est sur le *Discours sur l'Histoire universelle*, c'est sur *l'Esprit des lois* qu'il cite à tout instant, c'est sur le chapitre x des *Caractères* de la Bruyère : *Du Souverain et de la république*, qu'il a aiguisé son talent d'observation et d'interprétation. Il écrit à ce propos dans une note de la page 21 : « Quand on a rassemblé beaucoup de documents sur les gouvernements de l'Europe au dix-huitième siècle, on s'aperçoit que l'on a simplement recueilli des notes pour une édition de *l'Esprit des lois*. Lorsqu'on a dépouillé les lettres de beaucoup de diplomates de l'ancien régime, on découvre que l'on a délayé en petits faits cet admirable précis de la Bruyère. »

L'aveu est trop modeste. M. Sorel a fait et bien fait ce qu'il a voulu faire, ce qui est déjà beaucoup. Il a bien vu de haut ces événements que M. Thiers, par exemple, ne voit bien que de près. Il a, comme il le dit, « recherché dans l'histoire de la révolution française ce qui est l'essence même de l'histoire, les causes éloignées de ces grands coups dont le contre-coup porte si loin ». L'idée et le mot sont de Bossuet. A Bossuet encore, ce grand traceur de grandes voies, M. Sorel emprunte la définition de son but, en concluant, à propos de la révolution française, comme Bossuet à propos des révolutions de l'antiquité : « Tout est surprenant à ne regarder que les causes particulières, et néanmoins tout s'avance avec une suite réglée. » Cette suite réglée des événements, ce n'est pas avec le parti pris utopique et misanthropique d'un Chateaubriand, avec le parti pris théocratique et prophétique d'un de Maistre, que M. Sorel l'envisage. C'est en philosophe désintéressé de tout autre dessein que celui de bien déterminer les liens logiques, d'avoir raison avec la raison, jugeant non avant les faits ou contre les faits, mais d'après les faits. Ces faits sont le résultat de l'action libre de l'homme qui peut toujours faire ou ne pas faire; et voilà pourquoi il est responsable; mais, une fois ces faits accomplis, il s'en dégage une force de conséquence qu'il n'est pas plus au pouvoir de l'homme de paralyser, d'arrêter, qu'il ne lui est loisible d'empêcher les causes physiques de produire leur effet, la loi de gravitation de s'exercer, le grain de germer, le fruit de mûrir, l'eau de couler suivant sa pente, de devenir de rivière torrent et de déborder s'il y a disproportion entre le contenant et le contenu, la largeur du lit et la quantité de l'eau.

C'est dans ce sens de pleine liberté humaine avant l'acte, mais après l'acte de soumission de la liberté humaine aux lois de cause à effet qui dominant et régissent les faits qu'il faut entendre le mot célèbre : « l'homme s'agit mais Dieu le mène ». Dieu, en ce cas, est, non seulement la souveraine Providence et la souveraine Justice, c'est la souveraine Logique. Dans cet enchaînement logique, irrésistible, fatal des faits, la révolution française qui semble, à trop de gens, un accident,

une sorte de fait dénaturé, monstrueux, exceptionnel, est au contraire une conséquence inévitable, longuement préparée, lentement mûrie par une fermentation d'un siècle, conséquence qui, devenue cause à son tour, a engendré d'autres conséquences sous l'empire desquelles nous vivons encore. Cette démonstration simple, lumineuse, minutieusement et curieusement déduite, M. Sorel la tire du tableau de l'état politique de l'Europe au dix-huitième siècle. Ce premier volume, consacré à l'histoire et à l'étude « des mœurs politiques et des traditions », a donc pour but et pour résultat de « montrer dans la révolution française, qui apparaît aux uns comme la subversion et aux autres comme la régénération du vieux monde européen, la suite naturelle et nécessaire de l'histoire de l'Europe, et de faire voir que cette révolution n'a point porté de conséquence, même la plus singulière, qui ne découle de cette histoire et ne s'explique par les précédents de l'ancien régime ». C'est là une vérité qui ressemble au premier abord à un paradoxe, qu'il n'est point permis cependant de nier quand on voit, par exemple, dans les questions extérieures, la révolution suivre exactement les traditions du passé, et sa diplomatie marcher, on peut le dire, dans les souliers de Favier et de M. de Ségur.

III

« Il y a un préjugé, dit avec raison l'auteur, dont il importe de se défaire quand on aborde cette histoire. C'est de se représenter l'Europe de l'ancien régime comme une société d'États, régulièrement constituée, où chacun conformait sa conduite à des principes reconnus de tous, où le respect du droit établi gouvernait les transactions et dictait les traités, où la bonne foi en dirigeait l'exécution, où le sentiment de la solidarité des monarchies assurait, avec le maintien de l'ordre public, la durée des engagements contractés par les princes. Cette « république chrétienne », ainsi qu'on s'est plu à la nommer, n'était depuis les temps modernes qu'une auguste abstraction. Elle n'avait paru se réaliser qu'un instant, au moyen âge; mais cette ébauche incertaine avait disparu en même temps que s'évanouissait le grand rêve de la papauté : le gouvernement du monde catholique par la théocratie. La Renaissance ruina cette conception, comme elle ruinait le système féodal et la philosophie scolastique. Il n'en subsista que de vagues souvenirs dont se berçaient les utopistes. »

Ainsi la chose est bien entendue : au dix-huitième siècle, comme le reconnaissait un publiciste qui faisait, à juste titre, autorité dans les chancelleries, « le droit public est fondé sur des faits. Pour le connaître, il faut savoir l'histoire; c'est l'âme de cette science, comme de la politique en général ».

Que nous apprend l'histoire de l'Europe en général? Elle nous répond que le droit public repose sur une notion fondamentale, celle de l'État, qui domine et régit toute la politique. La raison d'État mène « cette intrigue supérieure et grave » qui est la politique, qui est la diplomatie. Et la raison d'État, égoïste, inflexible et aveugle comme la fortune, ne s'inspire que de l'intérêt et de l'intérêt du moment. Aussi Voltaire pouvait déclarer sans soulever la moindre objection dans les chancelleries ni dans les cours que « le temps, l'occasion, l'usage, la prescription, la force, font tous les droits ». C'était bien le fond de la pensée des hommes qui, à la fin du dix-huitième siècle, conduisaient les affaires de l'Europe. Cela est si vrai que les rapports des puissances entre elles étant régis par des intérêts et non par des principes, la forme du gouvernement n'entraîne pour rien dans les conditions de ces rapports. Richelieu soutenait en Allemagne les protestants qu'il combattait en France; le cardinal Mazarin n'hésitait pas à reconnaître Cromwell. M. de Bordeaux, envoyé par Louis XIV en Angleterre, fut admis, le 21 décembre 1652, devant le Parlement de la république et dit : « L'union qui doit être entre les États voisins ne se règle pas sur la forme de leur gouvernement », etc. C'est en vertu de la même tradition de tolérance ou d'indifférence à la forme politique des gouvernements amis ou ennemis que Louis XVI prenait, contre l'Angleterre, le parti des insurgents américains. M. Sorel n'a pas de peine à montrer, d'après leurs propres paroles et d'après le témoignage de leurs familiers, que tous nos grands politiques, à commencer par Richelieu et Mazarin, à continuer par leur élève Louis XIV, sont de l'école de la raison d'État, c'est-à-dire de l'école de Machiavel.

La raison d'État étant la règle, l'agrandissement est l'objet de la politique. « Celui qui ne gagne rien perd », écrivait Catherine II, et elle n'était contredite ni en paroles ni en actes par Marie-Thérèse et Frédéric. Ils n'eussent pas été désavoués par Montesquieu qui écrit crûment : « L'esprit de la monarchie est la guerre et l'agrandissement. » Le principe et l'objet de la politique ainsi posés, on en déduit les règles de conduite. La principale est qu'il faut se tenir toujours en haleine, sur la piste des occasions, en mesure de les saisir. « Celui qui négocie toujours, dit Richelieu, trouve toujours enfin un instant propre pour venir à ses fins. » Ce politique sans scrupules forme une école diplomatique sans préjugés et toujours prête à tout sacrifier au succès. Le portrait du diplomate, par la Bruyère, n'est pas moins amer, d'une ironie moins profonde que son fameux et terrible portrait de l'homme des champs. L'un sue la réalité de la misère morne et désespérée, l'autre étale le cynisme le plus pimpant et élève jusqu'à l'idéal son type de corruption. Qui pénètre ce portrait achevé, dit avec raison M. Sorel, n'a plus rien à apprendre sur la politique du temps.

Ce portrait est bien celui du politique, de l'administrateur, de l'ambassadeur de la raison d'État sous Louis XIV. Il serait facile de trouver dans la correspondance de Colbert, de Louvois surtout, dans les dépêches des Lionne, des Pomponne et des Torcy, des milliers d'extraits justificatifs de chacun de ses traits caractéristiques. Louis XIV, dans ses *Mémoires*, qui ne sont pas la confession avec contrition et repentir, mais l'apologie avec un orgueil qui a survécu à toutes les leçons et triomphe dans l'impénitence finale, de la politique du bon plaisir, de la raison d'État qu'il a pratiquée toute sa vie, n'hésite pas à confirmer avec une superbe naïveté ces témoignages. La guerre de la Succession d'Espagne est le chef-d'œuvre de ces ambitions et de ces négociations dont le principal argument est l'intérêt, dont la principale raison est celle du plus fort.

La raison du plus fort est toujours la meilleure,

a dit la Fontaine avec une ingénuité où nous voyons moins une arrière-pensée d'adulation qu'un soupir étouffé de mélancolique regret.

Au dix-huitième siècle, le ton change, les formules varient. La politique se fait humanitaire, *sentimentaire*. Mais jamais des mots plus euphémiques n'ont recouvert de plus cyniques procédés. Frédéric, qui a publié l'*Anfi-Machiavel* pour se masquer, qui a craché au plat pour en déguster les autres, ne tarde pas à se montrer tel qu'il est. Tout en parlant beaucoup de la façon dont va le monde, qui se gouverne *par compère et commère*, qui obéit à *Sa Sacrée Majesté le Hasard*, il se garde bien de rien sacrifier à ce prétendu souverain du monde. L'opinion, dont il s'inquiète davantage, peut avoir ses hommages, elle n'a pas ses services. Il ne songe qu'à son intérêt, et quand cet intérêt le pousse à prendre la Silésie ou à saccager Dresde, cela ne fait pas un pli à ses yeux. Il est cyniquement despote et conquérant comme Marie-Thérèse l'est hypocritement. La seule différence entre eux est dans les paroles et dans l'air, elle n'existe ni dans le but ni dans les moyens, seulement Frédéric prend en riant, Marie-Thérèse prend en pleurant. Lui est le héros de la raison d'État, elle se pose en victime de la raison d'État. Il rit toujours, elle pleure toujours, mais l'un en riant, l'autre en pleurant ne s'en partagent pas moins les lambeaux sanglants de la Pologne.

En ces jeux de prince, le moulin de Sans-Souci peut être respecté, par coquetterie de tyran, mais combien est précaire, combien est aléatoire le sort d'une province quand elle vaut la peine d'être convoitée! Il y a, dit-on, les alliances et leurs engagements, la foi des traités. Sur ce point encore, l'histoire des deux derniers siècles, envisagée philosophiquement, rend bien sceptique. La raison d'État diri-

geant toute la politique, l'intérêt de l'État fait toute la sûreté des engagements, c'est dire qu'il n'y a point de sûreté. L'abondance des preuves étalées par M. Sorel a quelque chose de douloureux. On a les yeux dessillés au fer rouge. Frédéric, au début de ses *Mémoires*, traite des « cas de rompre les alliances », qui sont les traités les plus respectables, parce que ce sont ceux où se mêle le plus un sentiment de loyauté, de confiance et d'honneur. Frédéric distingue quatre cas de rupture : la défection de l'allié, la nécessité de la prévenir, la force majeure, l'insuffisance des moyens. On voit qu'il ne manque pas de portes de sortie. Et il y en a une cinquième, qu'il oublie dans la théorie, mais qu'il ne négligea pas dans la pratique : la raison d'État ou l'intérêt politique, comme on voudra l'appeler.

Il n'y a point de précautions qui tiennent contre la convoitise déchainée et les sophismes de la raison d'État. On le vit au milieu même du dix-huitième siècle, dans un événement qui en peint les mœurs et les prend sur le vif, je veux parler de la guerre de la Succession d'Autriche. Tout ce que le droit public présentait de ressources et de garanties, l'empereur Charles VI l'avait épuisé pour assurer à sa fille Marie-Thérèse la succession de ses États héréditaires. Il établit ses droits par une loi organique, une *Pragmaticque sanction* qu'il fit consacrer par toutes les diètes de la monarchie. Il obtint des prétendants des renonciations solennelles. La *Pragmaticque sanction* fut ensuite notifiée à toutes les puissances, qui la reconnurent expressément, et s'engagèrent par des traités formels à la respecter éternellement. Cependant, au lendemain même de la mort de Charles VI, on vit les princes qui avaient renoncé à son héritage, et ceux qui l'avaient garanti à sa fille, violer leurs paroles, et se liguier pour partager les dépouilles de Marie-Thérèse. Jamais la raison d'État n'avait été opposée avec plus d'impudence aux lois les plus élémentaires de l'honneur et de la justice.

« Quand on se reporte aux origines de la guerre de Sept ans, on voit qu'elle commence par une agression maritime des Anglais contre nous en 1755, sans déclaration de guerre préalable. A ce moment Frédéric, tout en insinuant à la France son alliée la proposition captieuse de considérer l'Autriche comme secrètement complice de l'agression anglaise, et en conséquence d'envahir les Pays-Bas autrichiens, négociait avec l'Angleterre un traité dirigé contre la France. Marie-Thérèse, qu'il menaçait, proposa à la France et à la Russie une alliance. Pendant qu'on négociait, Frédéric prit les devants, envahit la Saxe et marcha sur la Bohême. C'est par ce manège de duplicités entre-croisées que commença la guerre de Sept ans. » Ce précédent est caractéristique; il fit jurisprudence, remarque avec raison M. Sorel, et, en 1792, les partisans de la guerre à l'Autriche ne manquèrent pas

d'alléguer, pour justifier l'attaque qu'ils proposaient, l'exemple de Frédéric, en 1756.

Ce n'est pas la seule circonstance où la Révolution puisa ses exemples dans l'histoire de la monarchie, et emprunta à son arsenal diplomatique des arguments pour sa politique d'intervention, de persécution, de spoliation. A la fin du dix-huitième siècle, le jeu de la politique était descendu au tripot, et les tricheries, les cartes biseautées n'y faisaient point défaut. La raison d'État était devenue tout simplement la raison du plus fort. Il n'y avait plus de principes, il n'y avait que des intérêts, profitant de l'occasion pour faire sortir du fait accompli, du succès acquis des droits que la diplomatie, œuvre d'intrigue systématique et de corruption souvent cynique, faisait valoir de son mieux, déguisant sous les formules sonores et vides : la foi des traités, l'équilibre européen, une servilité à la force qui la discréditait.

A la fin du dix-huitième siècle, les puissances monarchiques ne s'étaient entendues sur aucun principe commun, aucun intérêt supérieur ; elles n'avaient pas songé un seul instant, par exemple, à s'interroger sur la nécessité de faire cesser, au nom de la pudeur publique et de la sécurité des couronnes, le scandale périodique des révolutions russes. Là l'usurpation était commise par des princes, le régicide accompli par des rois. La révolution, sortie de la caserne pour entrer au palais, avait deux fois, avant 1789, changé violemment, par l'emprisonnement ou l'assassinat, au profit d'une Élisabeth ou d'une Catherine, l'ordre de la succession au trône, et ces deux impératrices avaient dû la couronne à un coup d'État. Les souverains s'en offusquèrent-ils ? Point du tout. Là où Louis XIV, tout en commençant par reconnaître Cromwell pour finir par se résigner à reconnaître Guillaume, avait du moins donné l'hospitalité à Jacques et fourni son appui à ses revendications, Louis XV chassait Charles-Édouard et faisait complimenter Élisabeth et Catherine. Et c'est surtout dans les cours et les boudoirs de palais qu'on riait, avec cette absence de pitié qui coïncide si bien avec l'absence de sagesse, et caractérise la fin de tous les empires, royaux ou populaires, de ce chapitre de *Candide*, « où Voltaire raconte l'étrange souper que son héros fit à Venise, en compagnie de rois étrangers : Achmet III, qui avait détrôné son frère, et fut détrôné par son neveu ; Ivan, détrôné au berceau ; Charles-Édouard d'Angleterre ; Auguste de Saxe et Stanislas Leczinski, tous deux rois de Pologne ; enfin Théodore, roi de Corse, pour le contraste et le trait de la fin ».

Pour achever de caractériser cette anarchie des idées non *en bas* mais *en haut*, c'est avec raison que M. Sorel constate ce fait plein de contrastes et d'enseignements : « Dans tout ce dix-huitième siècle, je ne vois, en matière d'intervention, qu'une ligue se former entre les

couronnes, et elle se forme contre le pouvoir royal : c'est la ligue des puissances du Nord contre la Pologne et contre la Suède. Quant aux puissances de l'ouest et du midi de l'Europe, je n'aperçois qu'une circonstance où elles aient poursuivi de concert un objet commun, c'est la suppression de l'ordre des Jésuites. » Et l'auteur, qui n'est pas suspect de partialité en cette matière, n'hésite pas à blâmer les procédés d'intimidation et de coercition abusifs auxquels on eut recours en France, en Espagne, à Naples, à Parme, en Portugal, non pour y supprimer d'un commun accord les Jésuites, ce qui était du droit de la souveraineté, mais pour les supprimer partout, même à Rome, ce qui excédait ce droit. Là encore intervint la raison du plus fort, et l'intimidation exercée sur le pape alla jusqu'à la saisie d'Avignon. Les détails de cette négociation impérieuse sont décisifs et après avoir lu, on comprend ces conclusions de la première partie de l'*Étude* de M. Sorel :

Rassemblons les faits et concluons. Deux épisodes résument la coutume de l'Europe à la veille de la révolution française : la guerre de la Succession d'Autriche et le partage de la Pologne. La première montre le cas que l'on faisait des engagements d'État; le second, le respect que l'on professait pour les souverainetés établies. Ces actes iniques sont le testament de la vieille Europe; l'ayant signé, elle n'avait plus qu'à mourir, léguant à ceux qui prétendaient la réformer, et qui, pour leur confusion et le malheur public, ne surent que l'imiter, la pernicieuse tradition des abus dont elle périssait.

Cet avis de M. Sorel est fondé sur le cri même de tous les penseurs contemporains. Tous poussent ce même appel d'alarme et ont le même pressentiment d'une catastrophe prochaine et méritée. Mallet du Pan écrit en 1792 : « Il n'exista peut-être dans aucune partie du monde de causes plus fécondes de succès pour les auteurs d'un bouleversement social. » Mably, dès 1778, disait : « L'Europe est dans une parfaite anarchie et ressemble à la Grèce quand Sparte et Athènes eurent perdu l'empire qu'elles y avaient, et que chaque république voulut dominer. » Et Linguet, en 1779, prévoyait, lui aussi, une crise suprême, quand il écrivait : « L'Europe est dans une situation où, depuis la destruction de l'empire romain, elle ne s'est pas encore trouvée. »

Remarquez-le. C'est non pas seulement de la France mais de l'Europe qu'il s'agit dans ces pressentiments prophétiques d'un cataclysme prochain. C'est que partout le mal est le même et, provenant des mêmes causes, doit produire les mêmes effets. En France seulement, le volcan, dont le cratère est mieux taillé pour l'explosion, part le premier. Mais partout, « à l'intérieur des États, on voit les mêmes

principes de ruine et de dissolution menacer l'ordre établi. Tout se décompose et se désagrège à la fois : la même crise rompt les relations des États entre eux et trouble, chez eux, les relations du gouvernement et des citoyens. Elle provient des mêmes excès et se développe par les mêmes causes. Dans la politique extérieure comme dans les affaires internes des États, l'ancien régime périt par l'abus de son principe. La même révolution les menace tous. L'étude de la politique européenne nous explique comment cette révolution a pu se développer impunément en Europe et triompher des ligues destinées à la réprimer ».

M. Sorel étudie tour à tour, dans une revue rapide, mais substantielle, la crise chez les gouvernements et les nations. « Maintenant toutes les puissances sont dans leurs crises », disait la grande Catherine en 1780. Cette crise des gouvernements a partout les mêmes causes : « L'excès des dépenses de cour et des dépenses de guerre, les bâtiments somptueux, les maîtresses prodigues ou avarés, les favoris cupides, par-dessus tout les exigences incessamment croissantes des armements disproportionnés : les gouvernements sont réduits aux emprunts, le service de la dette absorbe les revenus, le déficit est chronique. C'est le vice fondamental du régime et, sous ce rapport, l'état de l'Europe n'est pas meilleur, s'il n'est pire, que celui de la France. »

Un tel ensemble de maux, partout ressentis, provoque à la fois le besoin et la recherche des remèdes. En même temps que ce mouvement de décadence, on voit se développer dans toute l'Europe un mouvement de réparation. Le foyer de ces idées de réforme est en France. Montesquieu, Voltaire et Rousseau sont les docteurs les plus écoutés dans cette consultation inquiète et frivole de l'Europe malade. Montesquieu est un oracle plus philosophique que pratique ; son système est d'un mécanisme gênant et compliqué. Voltaire est un docteur *tant mieux* commode, aimable, encourageant. Il fait rire de leurs maux et de leurs fautes les peuples et les rois. Rousseau, docteur *tant pis*, Rousseau grand *parvenu*, tandis que Voltaire est un grand *arrivé*, et qui a l'humeur ombrageuse et hypocondriaque des *parvenus*, tandis que Voltaire a l'humeur optimiste des *arrivés*, Rousseau assombrit, accentue, charge de mauvais rêves ces fièvres de réforme et de meilleur avenir, que son confrère sait rendre si légères et si agréables. Quoi qu'il en soit, le trait dominant et bien caractéristique qui se dégage de toutes ces consultations, de toutes ces controverses où la médecine politique française a la part prépondérante, décisive, c'est l'idée de l'omnipotence de l'État. « Aux yeux des politiques, l'État est omnipotent, la raison d'État est souveraine. Toute la politique des philosophes se ramène à mettre l'omnipotence de

l'État au service de l'infaillibilité de la raison, à faire, si l'on veut, de la raison pure une nouvelle raison d'État. Sur ce principe toutes les sectes s'accordent. »

Cette manière de concevoir l'État et ses réformes conduit les réformateurs et les révolutionnaires à toutes les conséquences où la doctrine de la raison d'État a mené les politiques. La principale, au point de vue de ces études, dit M. Sorel, c'est l'apologie du coup d'État; il devient légitime quand il a pour objet de faire prévaloir la doctrine... « On s'étonnera à moins de voir de si fameux disciples acclamer le 18 brumaire comme l'avènement de la liberté, quand on se souviendra que les maîtres avaient célébré, comme les plus beaux succès de la philosophie, les « Journées » de la grande Catherine et celles de Gustave III... Les réformateurs en appellent aux princes : leurs doctrines les y engagent; et d'ailleurs, c'est des princes seuls qu'ils peuvent attendre l'application de leurs réformes. Partout où l'on voit, au dix-huitième siècle, des assemblées, des États, des corps délibérants, ils se montrent ennemis des nouveautés et gardiens jaloux des privilèges... C'est le siècle des lumières, le règne des souverains éclairés, le gouvernement des ministres philosophes... »

En France, tous ces éléments de fermentation, de conflagration, d'explosion, trouvent les esprits plus préparés, les faits plus favorables. Voilà pourquoi la France fit sa révolution avant les autres nations de l'Europe. La révolution française donna l'impulsion à toutes les autres et devint ainsi un événement européen, par suite de l'influence française, servie par le génie de prosélytisme et d'éducation qui est celui de la nation, par le sympathique prestige d'une langue dont la probité ne trahit aucune idée, dont la clarté les propage avec la vitesse et la gaieté de la lumière, d'une littérature qui est aussi puissamment humaine que la langue est naturellement universelle.

L'étude des nations conduit l'auteur au même résultat que celle des États, il tire de l'examen des idées la même conclusion que de l'examen des coutumes politiques, et il formule en ces termes la transition de la première à la seconde partie de sa synthèse : « Dans la révolution qui se prépare, les gouvernements ne suivront que la raison d'État, c'est-à-dire leurs intérêts tels que l'expérience les leur fait concevoir. Les nations ne suivront que leur génie héréditaire, c'est-à-dire leur caractère, les passions, les instincts développés en elles par l'œuvre des siècles. Les peuples, à commencer par les Français, interpréteront la révolution selon leurs traditions nationales, les gouvernements la considéreront selon leurs traditions politiques. C'est donc à ces traditions qu'il faut remonter pour comprendre les relations de la France et de l'Europe pendant la Révolution; elles nous donnent la clef de toute cette histoire. »

C'est ainsi que l'auteur passe de l'étude analytique des mœurs politiques et des idées de réforme à l'étude des traditions politiques en France et en Europe. C'est l'objet de la seconde et de la troisième partie de cet ouvrage, et nous l'y voyons développer plus à loisir ses qualités d'exposition et de caractérisation, la trame de son travail tissée au début, fil à fil, maille à maille, comme un solide canevas de déductions et de généralisations, ne se prêtant pas d'abord à ces broderies, à ces tableaux et à ces portraits que comporte au contraire le sujet, une fois débarrassé des sévérités des prolégomènes.

IV

L'étude des traditions politiques de la France conduit M. Sorel à formuler cette première vérité, que la France, sous l'ancien régime, ne possédait pas une Constitution dans le sens d'une loi fondamentale, d'un pacte formel réglant les droits et devoirs réciproques de la nation et du roi. « Le droit des peuples et celui des rois, écrivait Retz, ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. » Cependant, fait observer avec raison M. Sorel, « une monarchie puissante comme l'est la française ne prévaut point, pendant huit siècles consécutifs, contre tant d'ennemis du dehors et tant de révolutions intérieures, elle ne va pas toujours se développant en force et en éclat, sans que cette belle croissance ait sa raison d'être et ses règles qui en dérivent. Des précédents accumulés, on peut tirer une coutume, et de la coutume abstraire quelques principes de droit public, mais ce n'est qu'une théorie. Toute son autorité repose sur l'histoire du passé, toute sa sanction sur l'histoire de l'avenir. Elle n'engage point le présent, et les politiques n'en tiennent aucun compte. Montesquieu composa de cette façon plusieurs des chapitres de son admirable ouvrage : tout son génie ne put faire que l'*Esprit des lois* tint lieu de bill d'*habeas corpus* à un sujet français et le garantit contre une lettre de cachet, un ordre de confiscation ou la levée arbitraire d'un impôt. Si l'on veut ramener à ses éléments la coutume de l'ancienne monarchie, on arrive bien vite à cette formule qui résume tout l'esprit de la politique, comme la précédente résumait tout l'esprit du droit public : un monarque sage servi par des ministres intelligents. »

La formule n'a rien de la rigueur scientifique, mais elle est incontestablement conforme à la vérité historique. « Il faut de grands rois avec de bons serviteurs, au moins des rois prudents avec de grands ministres. Henri IV et Sully, Louis XIII et Richelieu, sont les parfaits modèles de cet ancien gouvernement, où les personnes sont tout et les institutions rien. Si les hommes supérieurs manquent, c'est le

vide, car il n'y a point de lois qui permettent de se passer d'eux ou seulement de les attendre, et l'on voit succéder à des règnes brillants et féconds de longues périodes de trouble et de stérilité. » L'auteur fait, à ce propos, une observation bien juste et qu'il marque de traits fortement burinés : c'est la différence, le contraste même absolu, qui existent dans les rapports entre la nation et le roi et par suite entre les résultats de ces rapports, en France et en Angleterre.

En France, tout l'effort de la croissance est dirigé contre le système féodal; l'élément essentiel de la nation, le tiers état, travaille pour le roi contre les nobles. En Angleterre, tout l'effort se dirige contre la royauté : l'élément essentiel de la nation est la *gentry*, c'est-à-dire la petite noblesse de campagne, alliée aux bourgeois contre le roi. Tout contribue en France à unifier le pouvoir, en Angleterre à le diviser. L'expression nationale de la vieille Angleterre est un parlement puissant; celle de la vieille France, un grand roi. Les Anglais, d'ailleurs, n'ont point à compter avec les invasions étrangères; dans les luttes qu'ils soutiennent contre la suprématie royale, dans les guerres intestines qui s'ensuivent, ils n'ont point à se soucier des interventions ennemies. C'est un souci qui domine, au contraire, dans leurs dissensions civiles, toutes les préoccupations des Français... Tous ces traits se déterminent dans la grande crise du seizième siècle. Les deux monarchies en sortent mûres; elles ont atteint leur taille et leur physionomie définitives. Les causes qui faisaient qu'il n'y avait point en France de *grande Charte* et de *Chambre des Communes* firent que la Réforme y avorta.. Les étrangers étaient en armes et guettaient l'occasion, ils la saisirent. L'Espagnol et l'Allemand, appelés par les partis, les excitaient, attisant le feu et nourrissant la guerre civile. Ils convoitaient les dépouilles. Le roi n'entendait partager ni son pouvoir avec les chefs de la Réforme, ni son royaume avec les alliés de la Ligue : en défendant contre les premiers l'unité de l'État, et contre les seconds l'intégrité du territoire, il répondit aux vœux secrets de la nation. Elle ne voulait ni du gouvernement des seigneurs ni de l'intervention des étrangers : elle préféra la dictature. C'était son instinct, et on le retrouvera, tout vivant et passionné dans la Révolution. Au seizième siècle, le dictateur était le roi. Entre les huguenots, suspects de fédéralisme, et les ligueurs inféodés à l'Espagne, il représentait seul la tradition nationale. La Réforme, par son esprit, remontait le courant intellectuel de la France et, par ses conséquences, le courant politique : elle ne prévalut point.

Nous avons cité et assez longuement, parce qu'on ne peut se dispenser de citer en pareille matière, de citer abondamment en matière si dense, où tout se tient, et qu'il est bon, pour se donner de l'air et reprendre haleine, d'élever au milieu de ses analyses de ces petits monticules d'où on domine le sujet et on embrasse l'horizon.

Maintenant, comme dans les déductions serrées, tout s'enchaîne, il est facile de passer les chaînons intermédiaires et d'aller d'un bout à

l'autre de cette toile de mailles, de Charlemagne à Louis XVI, en passant par saint Louis, Philippe le Bel, Charles V, Louis XI, Henri IV et Louis XIV, qui sont les souverains caractéristiques de cette évolution, suivie de concert de la nation vers l'unité, et de la royauté vers le pouvoir absolu.

Mais, si les nations ont besoin d'abord de l'unité sans laquelle elles n'existent pas, de la paix sans laquelle elles ne jouissent pas de l'existence, elles ont aussi besoin de liberté. Elles peuvent, par nécessité et par confiance, laisser dormir leurs droits, elles ne les abdiquent pas. La nation sous Henri IV donne tout, mais ce n'est pas pour rien. « C'est afin d'être bien gouvernée, avec prévoyance, avec ordre et mesure, qu'elle se livre à son roi. Henri IV le comprit... Il sentit qu'en assumant le pouvoir suprême, en se constituant le chef et le représentant de la nation, il était tenu de penser pour elle et d'accomplir ce qu'elle désirait confusément sans pouvoir l'effectuer. Il fut un roi réformateur, et en cela il entraînait encore et plus profondément dans la tradition de la monarchie. »

« Mais en sacrifiant la liberté au salut public, la France n'en avait pas perdu le goût. Il y avait dans son histoire une tradition constante d'indépendance. La revendication des droits était périodique, et les Français n'avaient jamais laissé courir longtemps, sans l'interrompre, la prescription du despotisme. L'esprit de liberté démocratique ne se montra jamais avec un caractère plus accusé que dans les communes ; les cahiers des états généraux, du quatorzième au dix-septième siècle, contiennent tout le fond des grandes réclamations de 1789. »

Depuis 1614, les états généraux ne furent plus convoqués. La royauté, grâce au génie de Richelieu, de Mazarin et de Colbert, parvint à l'apogée de son pouvoir. Elle monta si haut, qu'elle en perdit de vue la nation. Arrivée à un tel faite, elle ne pouvait plus que descendre. La décadence s'accusa pendant tout le dix-huitième siècle par le défaut croissant d'équilibre entre les deux forces vitales qui s'étaient jusque-là balancées, la nation déçue et à qui la royauté ne payait plus en gloire, en sécurité, en prospérité les intérêts de la liberté suspendue, la revendiquant avec ses arrérages, et croissant en force et en audace, à mesure que la royauté perdait de l'une et de l'autre. « Henri IV, répétait Chamfort, en s'appropriant un mot de Voisenon, qui, selon lui, passe la portée ordinaire, fut un grand roi. Louis XIV ne fut que le roi d'un grand règne. » Le mot n'est pas juste. Louis XIV, somme toute, fut un grand roi ; mais il ne fut pas, comme Henri IV, un roi national. Il gouverna plus au profit de la royauté qu'au profit de la nation. Si son testament, au lieu d'être cassé par une usurpation parlementaire, l'eût été par des états généraux, la direction des affaires et l'influence des événements eussent pu être changées

de façon à replacer la royauté dans sa tradition et la nation dans sa confiance. Il n'en fut rien. La nation perdit sous Louis XV et par sa faute le respect de la royauté. Elle perdit sous Louis XVI, qui avait toutes les vertus, hors les vertus du prince dans les temps critiques, le respect du roi. Et les états généraux de 1789 firent la révolution, que les états généraux de 1714 eussent peut-être évitée.

Cette crise de la monarchie, de Louis XV à Louis XVI, de Dubois à Turgot, est étudiée par M. Sorel à un point de vue tout nouveau. Il montre que la Révolution, dont les idées appartiennent aux philosophes qui ont posé les principes que les légistes du tiers ont traduits en articles de loi, fut jetée par ces derniers dans le moule impérial, césarien, qu'elle fut dans sa conception et ses applications moins française que romaine, moins nationale que dictatoriale, se bornant en somme à substituer la souveraineté de l'État-peuple à celle de l'État-roi. L'Assemblée nationale concentra en elle tous les pouvoirs. Elle se déclara souveraine et entendit la souveraineté à la manière de Louis XIV, c'est-à-dire qu'elle s'investit de l'autorité entière de l'État et voulut l'exercer. Le système arriva à son apogée avec la Convention, qui appuya le despotisme le plus concentré, le plus complet qui ait jamais existé sur la Terreur à l'intérieur et la guerre à l'extérieur.

La conception révolutionnaire du pouvoir est certainement une conception du pouvoir tyrannique, despotique, bien qu'elle ait été préparée, couvée par les philosophes et les gens de lettres. *Bien que* est de forme; il faudrait dire *parce que*; et M. Sorel explique encore très bien pourquoi.

Les philosophes et les gens de lettres ont été les grands inspireurs de la Révolution. Elle leur doit ses conceptions les plus généreuses et ses inventions les plus funestes, l'humanité de ses débuts, la férocité de son milieu, son fanatisme et sa fin. Cette corruption de si beaux principes, cet acharnement de haines entre des hommes que tout devait unir, ces combats effroyables pour s'arracher des conquêtes communes, ces dissidences subtiles qui se traduisent en proscriptions, demeurent inexplicables pour qui n'a pas présente à l'esprit l'histoire des luttes philosophiques et littéraires au dix-huitième siècle. Tout devient simple, au contraire, si l'on considère que, jetés dans la politique, les écrivains portèrent toutes violentes dans les assemblées les rivalités et les dissensions qui déchiraient auparavant la république des lettres.

Les écoles devinrent des sectes, les coteries des factions.

Mais si la conception révolutionnaire du pouvoir est fautive, erronée, excessive, marquée dans l'abstrait d'un caractère chimérique et dans le réel d'un caractère implacable, il n'en est pas moins vrai que, malgré ces erreurs et ces fautes, ces excès et ces crimes, la France a survécu à la Révolution, et la Révolution elle-même, après cinq années

de Terreur, quinze années de guerres, des désastres où se sont engloutis un million d'hommes et des centaines de milliards, a survécu dans ce qu'elle avait de nécessaire, de salubre, de fécond, dans les réformes civiles et sociales qui étaient sa raison d'être, dans ce gouvernement parlementaire qu'elle a fondé, dans ce régime d'égalité, de discussion, de contrôle, d'opinion, devenu aujourd'hui aussi indispensable aux nations que l'air qu'elles respirent, et dont la première maxime, aujourd'hui élémentaire, populaire, est que la liberté politique est la première de toutes parce qu'elle comporte toutes les autres.

Pourquoi cela? Parce que la révolution était non un accident, mais une conséquence dans notre histoire, qu'elle a non brisé, mais continué le cours de l'histoire de France, parce qu'elle puisait à la fois dans les traditions de cette histoire, dans sa conformité avec le caractère, le tempérament, le génie national, les passions qui la rendirent terrible et les idées qui la rendirent féconde. C'est dans cette conformité avec les traditions nationales, le génie national, que M. Sorel trouve et montre avec raison les causes de la vitalité de la Révolution. C'est un hydrologue interrogeant les cours d'eau et les affluents qui découlent de la source qu'il a découverte, c'est un physiologiste politique suivant à travers le réseau des veines le sang de la vie nationale, telle qu'elle résulte de sa formation et de sa constitution progressive à travers les siècles.

Cette fine analyse d'anatomiste politique, cette leçon de dissection des rapports résultant de la conformation géographique et historique de la France, qu'elle entretenait en 1789 avec les nations de l'Europe, et des lois de ces rapports, occupent tout le milieu de l'ouvrage. La troisième partie en est consacrée à l'examen de la situation de l'Europe, au tableau, au portrait de chaque puissance en 1789, à la physionomie politique, économique, militaire, sociale, morale de chacune des nations destinées à jouer sur l'échiquier européen, de 1789 à 1814, le jeu, tour à tour pacifique et belliqueux, de négociation, d'invasion, de collision, plein de vicissitudes diverses, dont les traités de 1815 ont liquidé et réglé la longue partie. L'Angleterre, à la politique fatalement, éternellement insulaire et mercantile, et le ministre de Pitt, le ministre le plus anglais qui ait jamais été; la Hollande, à la politique forcément commerciale, coloniale et anglaise; l'Espagne, avec sa décadence qui l'efface de la pièce où elle ne peut jouer que le rôle de comparse (nous sommes en 1789); l'Italie, où le Piémont couve sourdement et lourdement le rôle militant et triomphant de l'émancipation encore bien éloignée; l'Autriche; la Russie, dont l'ambition de la Prusse qui absorbe et digère ses proies et rêve la domination allemande, pousse, avec une condescendance sournoise, une complaisance intéressée, l'ambition vers l'Orient, défilent et s'arrê-

tent tour à tour devant nous, au milieu d'un inventaire impitoyablement exact de leurs traditions, de leurs desseins, de leurs ressources.

Une conclusion qui a quelque chose de solennel termine l'ouvrage. Elle ramasse et concentre dans une sorte d'austère trophée le butin d'idées maitresses poursuivies et conquises à travers les 550 pages de déductions puisées, chaînon par chaînon, dans une immense lecture, de ce livre dont chaque phrase résume une idée ou un fait, dont chaque page étale les fruits de la moisson faite dans les témoignages les plus autorisés, les plus décisifs, enquête dont chaque pas est scrupuleusement noté au bas des pages, pour quiconque voudrait vérifier et suivre les traces de l'enquêteur.

Cette conclusion nous explique pourquoi la Révolution éclate en France, comment l'amour de la patrie se confond, en France, avec l'amour de la révolution, comment la Révolution dégénère en propagande armée, comment la république, en devenant conquérante, dégénère en despotisme militaire; comment, dans le succès même, la Révolution trouve son tempérament et la puissance française sa limite; comment, enfin, la révolution de 1789 était très conciliable avec la politique de Henri IV et celle de Richelieu, comment elle ne l'était pas avec celle de Louis XIV et de Louvois, comment c'était l'étrange destinée de la révolution française de se retourner contre la France dès que les Français en fausseraient eux-mêmes le principe et en feraient un instrument de domination.

Tel est, dans ses lignes principales, ce premier volume d'introduction raisonnée à l'histoire de la révolution française envisagée, non au point de vue intérieur, français, mais au point de vue extérieur, européen. Il sera complété successivement par trois volumes consacrés, toujours à ce point de vue, à l'histoire de la chute de la royauté (1789-1792) et à l'histoire de la Convention (1792-1795). Avec ses qualités et ses défauts qui sont, d'un côté, l'art de concentrer en quelques pages aussi brillantes que substantielles des généralisations d'une grande puissance et d'une grande étendue, de l'autre, l'inconvénient presque inséparable du genre, d'un dogmatisme un peu hautain et un peu absolu, il est, nous le répétons, l'ouvrage le plus important qui ait été publié sur ces matières de philosophie historique et politique, depuis les ouvrages de M. Guizot et de M. de Tocqueville. Il n'est pas inférieur à l'ouvrage de M. Taine, dont il diffère en ce que celui-ci procède par analyses serrées et parfois minutieuses, tandis qu'il marche à l'amble plus accentué des synthèses successives et progressives. Il témoigne d'un esprit absolument viril, admirablement équilibré et pondéré, qui ne perd jamais le fil de ses méthodes et qui, habitué à voir de haut, ne connaît pas le vertige. C'est un livre de maîtrise, fait pour les lettrés surtout, et destiné aux suffrages académiques, qui ne lui manqueront pas.

Puisqu'il est convenu qu'un critique sans reproches n'est pas un critique, et qu'il semble acquis qu'en France, pour donner à l'éloge toute sa valeur, il convient d'y mêler quelques réserves, quelques chicanes, en guise de preuve d'impartialité, nous signalerons quelques légères fautes dont on ne s'étonnera pas, puisque rien n'est parfait en ce monde, et que le soleil lui-même n'est pas sans tache. Nous aimerions à voir l'auteur, dans sa prochaine édition, donner plus de développement à l'étude de cette physionomie absolument originale et trop peu connue, de ce diplomate *in partibus*, de ce politique bohème, Favier, qui a laissé des notes de critique et de prophétie politique qui ont été le bréviaire de tous les hommes politiques de la fin du dix-huitième siècle et de la Révolution. Senac de Meilhan, qui l'avait beaucoup connu, a donné sur lui des renseignements qui permettraient de peindre de face cette curieuse figure, qui ne se présente que de profil et anecdotiquement dans l'ouvrage de M. Sorel.

Nous trouvons aussi (p. 169) sur Dubois un jugement trop court, trop sec, presque brutal, et qui fait trop bon marché, sacrifiant par trop le talent du personnage à son caractère, de ce que nous apprennent de ce politique de décadence, mais de cet habile homme, de ce fin lettré dont Fénelon faisait grand cas, que M. Sorel a trop vu à travers les lunettes de Saint-Simon ou le pamphlet de Mongez, sa correspondance, publiée par M. de Sevelinges et sa biographie, écrite par M. de Seilhac. Enfin, comme nous avons affaire à un homme plein de tact, de mesure et de goût, nous n'aimons pas beaucoup et il n'aimera pas plus que nous à la réflexion la phrase suivante qui mérite un *repentir*, c'est-à-dire une retouche. « Il vint un jour où l'auguste matrone de Vienne et le philosophe de Sans-Souci se donnèrent la main et communiquèrent sous les mêmes espèces qui furent le corps de la Pologne. »

Mais ce sont là des vétilles. En revanche, que de belles pages d'historien et d'écrivain à la fois, que de tableaux et de portraits d'un relief caractéristique, d'un effet décisif, que de mérites d'idée et d'attraits de forme dans ce livre remarquable, qui remplit toutes ses promesses, qui traite tout son sujet et dont la portée va bien au-delà de son sujet, tant il est plein de choses et tant il fait penser! Livre longuement médité, lentement écrit, qui a la saveur et le parfum des fruits mûrs, auxquels n'ont été ménagés ni la pluie ni le soleil, et que ne menace aucun germe de corruption.

M. DE LESCURE.

UN VOYAGE AU PAYS DES MILLE ET UNE NUITS

C'est au pays des *Mille et une nuits* que nous emmène M. Denis de Rivoyre ¹, mais ses récits ne sont point des contes : sous leur vive allure, toujours attachante, on sent la sincérité des impressions, la finesse des jugements et la vérité des tableaux. Une première fois déjà ², il nous avait conduits à Obock, et en relâchant à Mascate, il était remonté au fond du golfe Persique, jusqu'à Bassorah. Cette fois il se promène sur les rives du Chatt el-Arab et à travers cette Mésopotamie que la tradition locale appelle le « Paradis terrestre ». Sur ces vastes plaines, semées des plus vieux souvenirs de l'histoire, à chaque pas on rencontre quelque ruine informe, dernier débris des grands empires babyloniens ; quelque tombeau où repose un prophète hébreu mort pendant la captivité ; ici, c'est une fontaine près de laquelle Abraham a dressé ses tentes ; là, un gué que Xénophon et les Dix mille ont traversé, ou le champ de bataille sur lequel Julien l'Apostat a trouvé la défaite et la mort. A travers les dattiers du rivage ou les sables des berges, les lions du désert viennent se désaltérer dans l'Euphrate, à quelques encablures des steamers anglais ou turcs qui circulent activement entre les comptoirs de Bassorah et les grandes maisons de commerce de Bagdad.

La célèbre cité des khalifes, jadis foyer brillant des arts et de la science des Arabes, avec ses palais magnifiques, n'est plus guère qu'un amas de constructions en briques, à l'aspect ruiné, qui demeure encore le centre de tout le mouvement des affaires. Là coexistent, avec leurs contrastes curieux, la société musulmane confinée entre ses comptoirs et ses harems ; la société chrétienne avide de tout ce qui parle du luxe de l'Europe ou des séductions de Paris ; et la société juive qui, ici comme ailleurs, est maîtresse de toutes les grandes transactions. Bassorah est son port, et Bombay, son principal objectif. Mais pour la foule bigarrée, le vrai marché, c'est le bazar où se coudoient les Bédouins nomades et les trafiquants européens. Ceux-ci, toutefois, moins nombreux qu'autrefois, car ils vont maintenant plus loin, dans des contrées moins explorées, chercher les tapis et les broderies, les cuivres et les armes pour nos places de Paris et de Londres.

Bien des chapitres se refusent à toute analyse et sont à lire en entier, dans le style humoristique du voyageur qui écrit au jour le jour ce qu'il a sous les yeux ; le dénuement de l'armée, pourvue de

¹ *Les vrais Arabes et leur pays ; Bagdad et les villes ignorées de l'Euphrate*, par Denis de Rivoyre. Paris, Plon, 1884. 1 vol. in-18 avec cartes et figures.

² *Obock, Mascate, Bouchire, Bassorah*, par Denis de Rivoyre. Paris, Plon, 1883 ; 1 vol. in-18.

réquisitions, mais privée de solde et animée cependant d'un dévouement religieux pour « le Padishah, qui est si grand »; le fonctionnement de la commission sanitaire internationale de Constantinople, dont les représentants, surtout dans ces lointaines régions, imposent arbitrairement des quarantaines et des formalités toujours payées à beaux deniers comptant; l'hospitalité pauvre des cheiks qui rançonnent assez les voyageurs et bien plus volontiers encore les soldats réguliers de l'armée ottomane; les châteaux forts de cette féodalité arabe encore vivante; la ville d'Abraham, Uhr, ou *M'Gayer*, la ville de bitume, avec ses murs de briques et de roseaux, vieille cendre de quatre mille ans, où le bitume remplaçait la chaux et que dominent les ruines du temple de Baal; Larsam, une autre cité de la Chaldée, explorée par M. de Sarzec, mieux conservée avec son temple et ses inscriptions, et qui probablement trois siècles avant notre ère était encore le siège d'une petite principauté grecque...

De retour à Bassorah, et reprenant par Obock la route d'Europe, M. Denis de Rivoyre se reporte, non sans quelque amertume, à ce qu'aurait dû être la situation de la France dans les parages de la mer Rouge et du golfe Persique, si les défaillances de notre politique ne nous avaient fait perdre, comme à plaisir, la légitime influence acquise par des efforts séculaires, et accrue depuis vingt ans par l'œuvre du « grand Français ». Dans ce désastre, on peut du moins se réjouir de voir enfin notre gouvernement rendre effective l'occupation d'Obock; c'est un résultat auquel personne n'a contribué plus que M. de Rivoyre. Nous avons ici même indiqué, il y a longtemps, combien ce port de ravitaillement, en eau et en charbon, était indispensable désormais à la sécurité de nos relations avec l'extrême Orient, qui autrement resteraient subordonnées au bon plaisir de l'Angleterre, maîtresse d'Aden. Occupant plusieurs des entrées du continent d'Afrique, possédant un riche empire dans l'Indo-Chine, comme notre patrie pourrait encore heureusement redevenir la grande nation, si elle retrouvait ce qui a fait sa force dans le passé : l'énergie de ses familles fécondes et la continuité de sa tradition nationale !

A. DELAIRE.

REVUE DES SCIENCES

A la mer et à la montagne : l'horizon. — Le cercle de visibilité. — A quelle distance voit-on en mer disparaître un navire? — Influences de l'altitude sur l'étendue de l'horizon. — La portée de la vue et la convexité du globe. — L'étendue embrassée par le regard du sommet des montagnes. — Nouvelles machines. — La cuisine à la mécanique — Machines à broyer les légumes, à passer, à rôtir, à laver les assiettes, à rincer les bouteilles, à écosser les pois, etc. — Éventails mus par l'électricité. — L'électricité et le domptage des animaux féroces. — L'électricité contre-poison. — Nouveaux médicaments. — La terpine et la bronchite chronique. — Traitement de la sciatique par réfrigération. — Les douches de chlorure de méthyle. — L'aseptol et ses propriétés antiseptiques. — Le sulfure de carbone en thérapeutique. — Physiologie : encore la suggestion hypnotique. — A la Pitié et à l'École de médecine navale de Rochefort. — Les hypnotisés qui saignent par ordre.

Au bord de la mer, à la montagne, en rase campagne, quelle étendue la vue peut-elle embrasser? quelle distance sépare l'observateur de l'horizon?

Quand, sur la plage, couché sur le sable, tout près de la vague, on voit le petit bateau pêcheur disparaître à l'horizon, on se demande à quelle distance est-il? Et l'on ne répond pas toujours exactement, parce qu'on oublie trop souvent de bien poser la question; plus on s'élève et plus l'horizon s'agrandit; on peut voir le soleil se coucher deux ou trois fois en s'élevant suffisamment; je l'ai vu se coucher deux fois à Paris en 1865, une première fois à terre, la seconde fois à 1200 mètres de hauteur, où m'avait transporté la grande montgolfière *l'Aigle*, d'Eugène Godard. Évidemment il faut dire : quel est l'horizon correspondant à une hauteur donnée?

Un calcul élémentaire permet de résoudre ce petit problème; nous nous contenterons, bien entendu, de donner des chiffres.

On est sur les bords de la Manche, à 1 mètre, 2 mètres au-dessus du niveau des eaux, l'horizon barre la vue à *cinq kilomètres*, une lieue un quart, et non pas à 25 kilomètres et même 6 ou 7 lieues, comme on le croit trop souvent. Mais si l'on s'élève seulement à 3 mètres, la ligne d'horizon recule à 6 kilomètres; pour 4 mètres, elle est à

7 kilomètres; pour 5 mètres, elle est à 8 kilomètres; pour 6 mètres, à 9 kilomètres; pour 7 mètres, à 9 kilom. 500; pour 8 mètres, à 10 kilomètres; pour 9 mètres, elle est à 11 kilomètres.

Au Tréport, à Étretat, certaines régions de la falaise ont bien près de 100 mètres de hauteur. A 100 mètres, l'horizon est très agrandi; le regard peut aller jusque 35 kilomètres, près de 8 lieues. Voici, du reste, de 10 en 10 mètres d'élévation, la valeur du cercle de visibilité :

Pour 20 mètres de hauteur, 16 kilom. 500; 30 mètres, 19 kilom. 500; 40 mètres, 22 kilom. 500; 50 mètres, 25 kilomètres; 60 mètres, 28 kilomètres; 70 mètres, 30 kilomètres; 80 mètres, 32 kilomètres; 90 mètres, 34 kilomètres.

Ainsi à la hauteur d'une maison à cinq étages de 20 mètres, l'œil peut embrasser une étendue de 16 kilomètres ou 4 lieues. En rase campagne, en général l'horizon barre la vue vers 4 ou 5 kilomètres.

Quand on arrive en paquebot, de la haute mer, comme le navire a souvent au-dessus de la mer environ 4 mètres, son cercle de visibilité est de 7 kilomètres; si la côte est basse, il voit la terre à une distance d'environ 2 lieues; mais s'il y a des falaises de 30 mètres, il peut apercevoir la terre de la distance de 20 kilomètres; car la réciproque est vraie, si le rayon visuel parti d'un sommet atteint l'horizon, inversement le même rayon parti de l'horizon peut évidemment toucher le sommet.

On voit, par exemple, Étretat d'au moins 6 ou 7 lieues en mer; on ne voit Boulogne en arrivant de Folkestone qu'une demi-heure environ avant de débarquer, parce que la côte est relativement basse. Le paquebot met en général une heure vingt minutes par mer moyenne, pour franchir ses 35 kilomètres. Les passagers distinguent la terre à environ 15 kilomètres de distance par ciel clair. Ces chiffres sont, bien entendu, approximatifs, car il faut tenir compte aussi de la hauteur du navire au-dessus de l'eau. On voit la côte anglaise, de Calais, par beau temps.

C'est pour cette raison de réciprocité que les collines se voient de loin et les montagnes à des distances énormes. Une colline de 500 mètres de haut peut être aperçue de 80 kilomètres de distance, d'environ 20 lieues. Une montagne de 1000 mètres peut être vue de 112 kilomètres, de 28 lieues; une montagne de 2000 mètres pourrait l'être aussi de 160 kilomètres, de 40 lieues, si la vue simple avait cette portée. Du sommet du Rigi, avec de puissantes lunettes, on voit l'horizon dans un rayon de près de 40 lieues. Une montagne de 5000 mètres, un peu supérieure à la hauteur du mont Blanc, peut être aperçue de 252 kilomètres, soit 63 lieues. L'horizon, à la cime d'une montagne, comme l'Everest (Himalaya), qui mesure 8000 mètres d'altitude, s'étend au-delà de 320 kilomètres, soit 80 lieues.

L'œil, quand le ciel est pur, perçoit les grandes masses jusqu'à plus

de 15 lieues; mais au delà, ce n'est plus la convexité du globe qui arrête le regard, c'est l'impuissance de la vue; il faut, dans ce cas, avoir recours aux lunettes terrestres.

En somme, on voit, d'après ce qui précède, qu'il est inexact de répéter, comme on le dit souvent, que l'horizon est à 7 lieues de l'observateur; nullement; il peut être à 1 lieue comme à 80 lieues, à 4 kilomètres comme à 320 kilomètres. Tout dépend de la hauteur à laquelle on observe. Telle hauteur, tel cercle d'horizon.

La mécanique à la cuisine! tel est le titre très mérité que l'on pourrait donner à une installation ingénieuse qui fonctionne très bien dans un de nos plus grands restaurants de Paris. Les cuisines dans les grands restaurants sont de véritables usines culinaires; il y aurait évidemment avantage à réduire au minimum la main-d'œuvre et à la remplacer par le travail mécanique. Ainsi, par exemple, broyer les os pour faire les purées de volaille, écraser les carottes, les écrevisses, pour le potage à la bisque, tamiser les purées, écosser les pois, les haricots, etc., laver les assiettes, laver les bouteilles, etc., toutes ces manœuvres exigent beaucoup de monde et se font lentement. Un ingénieur, M. Daguin, a songé à remplacer la main de l'homme par la machine dans la plupart de ces opérations préliminaires. Un restaurateur intelligent, M. Marguery, n'a pas hésité à essayer le nouveau système.

On a installé, boulevard Bonne-Nouvelle, deux moteurs à gaz de deux chevaux et une machine dynamo-électrique qui actionnent différentes machines à broyer, à tamiser, à nettoyer les couteaux, à laver les assiettes et les bouteilles, une rôtissoire, un monte plat, un brûloir à café, etc. Tout ce système rend des services.

La machine à broyer consiste principalement en deux disques tournant en sens inverse et qui écrasent les os et les légumes. On introduit la matière dans un entonnoir; elle va de là pénétrer entre les disques broyeurs que l'on rapproche à volonté, selon la dureté de la matière, os, écrevisses, navets, haricots, etc. La machine à passer est aussi simple. Des brosses mues mécaniquement frottent sans cesse sur la substance déjà broyée et l'oblige à traverser un tamis.

La machine à laver les assiettes est particulièrement remarquable. L'assiette sale est abandonnée sur un plan incliné; elle tombe dans un bassin circulaire plein d'eau bouillante, où elle est prise par une sorte de main mécanique sur son pourtour extérieur; la main est entraînée par un mouvement circulaire au milieu du liquide bouillant; en même temps elle s'agite dans tous les sens pour débarrasser l'assiette de la graisse qui s'attache à la surface; puis elle dirige l'assiette sur des brosses qui frottent énergiquement la porcelaine;

après quoi la main métallique apporte l'assiette sur un rebord d'où elle glisse dans une cuve d'eau froide; l'assiette est encore là agitée en tous sens, rincée, et sort d'elle-même par une trappe où l'opérateur vient la prendre. On peut laver sans peine ses 4000 assiettes par jour.

La machine à rincer les bouteilles est plus simple; les bouteilles sont assujetties sur des supports et reçoivent par le goulot et par la partie inférieure une véritable douche d'eau sous pression. En même temps des brosses pénètrent dans l'intérieur et nettoient les parois; les bouteilles tournent en effet autour des brosses avec une vitesse de 300 tours à la minute; chaque bouteille restant environ 36 secondes sur son support, chaque partie des parois passe 180 fois sur les brosses qui sont fixes. Avec une machine à 4 supports, on peut rincer 400 bouteilles à l'heure. Il faudrait 2 hommes pour rincer de 700 à 800 bouteilles par jour; et le plomb employé pour le nettoyage peut rester dans la bouteille, ce qui est toujours dangereux. Cette machine est actionnée par une dynamo-électrique de Gramme, type n° 3, ne nécessitant qu'une force de 55 kilogrammètres.

Depuis quelques jours, le moteur Gramme, qui ne sert plus à rincer les bouteilles à partir de 6 heures du soir, a reçu une curieuse destination; il met en mouvement des *punkaks*, sortes de grands éventails employés pour combattre la grande chaleur dans les Indes, où les coolies sont chargés de les faire fonctionner. Chez Marguery, on est éventé électriquement pendant qu'on dîne. Qu'est-ce que la réclame n'inventera pas? En attendant, l'idée est bonne et ne manque pas d'originalité.

Il convient de signaler, dans le même ordre d'idées, la machine à écraser les pois qui fonctionnait au dernier concours agricole et qui pourra rendre des services aux cultivateurs. Sur une plate-forme l'on place les pois égrenés à la main; de cette plate-forme les pois tombent dans un grand tambour hexagonal entouré d'un filet dont les mailles ont à peu près 0^m,01 d'ouverture; ce tambour tourne assez vite; à l'intérieur se trouve un axe avec des palettes; le tambour et les palettes tournent dans le même sens, mais les palettes beaucoup plus vite. Les pois sont soumis ainsi à une sorte de battage, les cosses s'en vont d'un côté et les pois ramenés par le mouvement de rotation à la partie supérieure du tambour sont enlevés par une toile sans fin. Cette machine fait autant de travail que plusieurs centaines de femmes. Elle a été inventée par MM. Faure et Peltier, et elle est construite par M. Albaret de Liancourt.

On avait déjà employé l'électricité pour dompter les chevaux. On se sert d'un mors spécial portant une petite pile et une bobine d'induc-

tion; aussitôt que le courant passe, l'effet est incroyable, le cheval s'arrête, frémit sur ses jambes; il est vaincu. Maintenant on applique le même système aux animaux féroces. Le dompteur remplace la baguette classique par un bâton renfermant la bobine électrique. Aussitôt que le bâton touche l'animal et que le courant passe, la bête s'arrête court et se sauve saisie de frayeur. On dompte ainsi facilement les lions, les tigres et les ours. Les serpents tombent paralysés pendant des heures. Seul, l'éléphant touché par le bâton électrique au bout de la trompe devient fou de terreur et de rage, il briserait tout sur son passage, s'il n'était bien enfermé derrière les barreaux de fer de la cage. Le moyen ne peut donc être utilisé que pour les chevaux, les lions, les ours et les serpents.

Autre application de l'électricité. On avait administré à un enfant de trois ans une dose de morphine beaucoup trop forte; le petit malade était considéré comme mort. On eut l'idée de le soumettre à l'influence d'un courant électrique pendant quatre heures; l'enfant revint à la vie, il est aujourd'hui bien portant. Un courant électrique à basse tension favorise les mouvements du cœur; un courant à forte tension arrête l'action du cœur. Nous citons cet exemple, parce qu'on ne saurait trop essayer de l'électricité sur les asphyxiés et les noyés. Un homme mort en apparence peut encore revenir à la vie après des excitations électriques répétées. Il ne faut pas se décourager, et il convient de continuer le passage du courant pendant des heures.

Thérapeutique. Nouveaux médicaments. — M. le professeur Germain Sée vient d'appeler l'attention sur les propriétés de la *terpine*. Déjà M. le professeur Lépine, de Lyon, avait essayé son action en thérapeutique; Rossbach avait remarqué qu'elle produirait une diminution très marquée de la sécrétion bronchique. Cependant on n'était pas nettement fixé sur la tolérance de l'organisme à son égard et sur ses véritables propriétés. Les expériences et les observations de M. G. Sée ne laissent plus de doutes sur le parti que l'on pourra en tirer en médecine. La *terpine* est un composé qui se forme toujours quand la térébenthine est abandonnée au contact de l'eau; c'est un bihydrate de térébenthine. Il ne faut pas le confondre avec le *terpinol* récemment obtenu par M. Tanret et expérimenté par MM. Dujardin-Beaumont et Guelpa. Le *terpinol* s'obtient en traitant la *terpine* par l'acide sulfurique; il a un goût désagréable.

La *terpine* est un modificateur puissant de la sécrétion bronchique; chaque fois que cette sécrétion est en excès, elle la diminue ou la supprime, c'est une sorte de dérivant bronchique; c'est aussi un hémostatique ne le cédant en rien aux eaux antihémorragiques qui ont

du reste presque toutes pour base les diverses essences de térébenthine. La *terpine* est d'une immunité complète, même administrée à la dose de 2 grammes par jour. La prescription doit porter 80 centigrammes à 1 gramme au moins. Le meilleur moyen d'administrer la *terpine*, c'est la forme pilulaire; les pilules renfermant 40 centigrammes sont ordonnées au nombre de 2 à chaque repas, soit 6 par jour. Ainsi administrée, la *terpine* ne produit aucun trouble digestif, ce qui s'observe constamment après l'usage des térébenthines et surtout de leur essence. Les capsules térébenthinées produisent un goût âpre de cuisson, la sécheresse de la muqueuse buccale, de l'inappétance, des nausées, etc. Tous ces inconvénients disparaissent avec la *terpine*.

Quant aux applications à la médecine, M. G. Sée les résume ainsi : la *terpine* tarit rapidement l'expectoration purulente dans les formes catarrhales de la phthisie; elle sera employée avec succès dans les hémoptysies de la tuberculose commençante; elle est tout indiquée dans le traitement des catarrhes pulmonaires et des bronchites chroniques, indépendantes de l'asthme et ne provoquant qu'une dyspnée par encombrement des bronches. Mais, dans l'asthme nerveux, emphysemateux ou catarrhal, l'iode et la pyridine ont une supériorité incontestable sur la *terpine*.

Traitement de la sciatique. — M. Debove, agrégé de la Faculté de médecine, médecin de l'hôpital des Tournelles, a appelé dernièrement l'attention sur les effets remarquables obtenus par des pulvérisations de chlorure de méthyle sur le trajet du nerf malade. Le chlorure de méthyle, préparé par M. Billault, est employé comme réfrigérant; il s'agit de congeler littéralement la peau qui reprend d'ailleurs très vite ses fonctions. M. Debove se sert d'un siphon contenant du chlorure de méthyle. Ces siphons sont aujourd'hui dans le commerce; on y adapte un petit tube de plomb et un ajustage muni d'un petit orifice. Le jet du liquide réfrigérant est dirigé sur la peau dans toute l'étendue des régions douloureuses; l'évaporation rapide du chlorure de méthyle détermine un froid de — 22 degrés qui peut, en activant l'évaporation par une injection d'air, s'abaisser à — 50 degrés. On voit immédiatement la peau se congeler, devenir dure et blanche comme de la pierre. Le malade accuse une sensation de brûlure assez pénible, mais qui n'est pas comparable à la douleur produite par la cautérisation ignée. La peau se décongèle très vite; il subsiste un érythème plus ou moins accusé; le maximum des accidents est une légère vésication, mais jamais d'eschare. Dès ce moment le malade est guéri et peut marcher. Les jours suivants, si la douleur revient, elle disparaît instantanément sous l'action d'une nouvelle réfrigération. Selon M. Debove, l'effet de la réfrigération

dans la sciatique est merveilleux et instantané. La méthode est applicable dans d'autres névralgies. Ces faits sont d'ailleurs confirmés par les observations similaires de MM. Gouraud, Robin, Letulle, Tennesson, etc. Il paraît que l'usage du chlorure de méthyle a donné de bons résultats dans diverses affections. Voici, pour finir, une petite statistique communiquée par M. Tennesson, de l'hôpital Saint-Antoine : névralgie sciatique, 10 cas; rhumatisme articulaire aigu, 11 cas; rhumatisme articulaire aigu ou suraigu localisé, 5; rhumatisme articulaire chronique, 2; points de côté dans la tuberculose pulmonaire, 3; dans la pleurésie purulente, 1; dans la pneumonie lobaire, 3. L'opération a été le plus souvent suivie de succès.

M. Serrant, à l'Académie des sciences, vient de signaler les propriétés antiseptiques, très énergiques, d'un produit découvert en 1841 et étudié depuis par beaucoup de chimistes, l'aseptol ou acide orthoxyphénylsulfureux. Ce composé au nom compliqué s'obtient tout bonnement en mélangeant à froid, par équivalents égaux, l'acide sulfurique concentré et l'acide phénique. L'aseptol, selon M. Serrant, arrête toutes les fermentations. Ainsi de l'urine additionnée de 1 pour 100 d'aseptol et laissée cinquante jours au soleil et à l'air à 20 et 30 degrés n'a pas montré trace de putréfaction. Des débris d'animaux, placés dans une solution de 1 pour 100 d'aseptol et exposés à la température de 30 à 35 degrés, puis à l'air libre pendant un mois, n'exhalaient aucune odeur. De la viande gâtée en voie de décomposition, mise dans cette même solution, a perdu son odeur, et la putréfaction s'est arrêtée. De l'eau de rivière, additionnée de 2 grammes d'aseptol par litre (2 pour 1000), laissée à l'air pendant vingt-huit jours, n'a donné aucune trace de décomposition alors que la même eau, sans aseptol, était altérée au bout de deux jours. Les eaux d'égout perdent même leur odeur ammoniacale ou sulfhydrique. Bref, le pouvoir antiseptique de l'aseptol serait incomparablement plus puissant que celui de l'acide phénique et de l'acide salicylique. M. Depaire, de l'Académie de médecine de Belgique, en a déjà fait des applications importantes à la chirurgie et à la médecine.

A l'Académie de médecine, M. le docteur Dujardin-Beaumetz, de son côté, vient de communiquer d'intéressants détails sur les propriétés désinfectantes du sulfure de carbone.

On avait prétendu que le sulfure de carbone exerçait des effets toxiques prononcés sur toutes les personnes qui respiraient ses vapeurs. Or on se sert beaucoup du sulfure de carbone, notamment dans les huileries, pour retirer la matière grasse des tourteaux et dans le traitement des vignes phylloxérées. En France, en Espagne, en

Italie, en Grèce, on manipule au total plus de 120 millions de kilogrammes par an de sulfure de carbone. M. Dujardin-Beaumetz, depuis plus d'un an, a poursuivi des recherches très complètes sur les effets toxiques et physiologiques du sulfure de carbone.

Le sulfure de carbone n'est pas toxique : comme on l'a répété à tort, M. Dujardin-Beaumetz a donné à des animaux de très fortes doses de sulfure sans amener aucun accident ; il a fait prendre à des hommes 15 et 20 grammes de cette substance en un mois sans qu'il se produisît aucun phénomène fâcheux. Mais il faut employer du sulfure de carbone pur ; si le sulfure renferme de l'hydrogène sulfuré, les accidents surviennent. Aussi, sans oser l'affirmer péremptoirement, M. Dujardin-Beaumetz pense que c'est l'hydrogène sulfuré qui est le coupable dans les symptômes d'empoisonnement qui avaient été attribués jusqu'ici au sulfure de carbone.

L'eau peut absorber environ 2 grammes de sulfure de carbone. L'eau sulfo-carbonée, comme le sulfure de carbone, constitue un puissant médicament aseptique ; tous deux empêchent la fermentation de se produire. Aussi M. Dujardin-Beaumetz en recommande-t-il l'usage dans certaines affections, administrés à l'intérieur. Toutes les substances putrides s'élaborent dans l'intestin et l'on y trouve des microbes en quantité : les alcalis de la putréfaction, les ptomaines de Salmi, les leucomaines de Gaultier, l'indol, le skatol, etc. Dans certaines conditions pathologiques, soit que l'élimination de ces produits septiques ne puisse se faire par les différents émonctoires de l'économie, soit que la production de ces substances infectieuses soit considérablement augmentée, il peut survenir un ensemble symptomatique grave, résultant de l'absorption de ces substances à la surface de l'intestin. Pour combattre ces symptômes, M. Dujardin-Beaumetz prescrit, de préférence au charbon, à l'iodoforme, à la naphthaline, l'eau sulfo-carbonatée. Voici l'ordonnance : sulfure de carbone pur, 25 grammes. Essence de menthe, 50 gouttes ; eau, 500 grammes. On verse chaque cuillerée d'eau sulfo-carbonatée soit dans un demi-verre de lait, soit dans un demi-verre d'eau rougie. Ce mélange ne modifie en rien l'odeur du lait et du vin. On administre de 4 à 10 cuillerées à bouche d'eau sulfo-carbonatée par jour.

Le sulfure de carbone désinfecte les selles et détruit leurs propriétés virulentes. Il nous a paru utile de faire connaître sommairement les principales conclusions des importantes recherches de M. Dujardin-Beaumetz.

Pour finir, signalons encore une nouvelle et curieuse expérience de suggestion hypnotique. Il y a quelques semaines, à Nancy, M. Focachon obtenait par suggestion, chez un sujet hypnotisé, la production d'une

véritable vésication sur l'épaule. Ces jours derniers, M. Dumontpallier, dans son service de la Pitié, déterminait par suggestion une élévation de température de plusieurs degrés sur un point limité du corps choisi à volonté. On dit au sujet qu'il va sentir une brûlure sur la jambe, et ici l'intention peut être réputée pour le fait, car le sujet sent la douleur et en réalité la température s'élève. Sous l'empire d'une idée fixe, il est évident que le système nerveux apporte un afflux sanguin exagéré sur le point suggéré, et il peut y avoir d'abord élévation de température, ensuite production d'une véritable action vésicante.

A l'École de médecine navale de Rochefort, MM. les professeurs Bourru et Burot viennent de bien mettre en relief cette action singulière d'appel du sang dans une région limitée. Ils ont endormi un sujet épilépto-hystérique-hémianesthésique du côté droit et lui ont fait la suggestion suivante : « Ce soir, à quatre heures, après t'être endormi, tu te rendras dans mon cabinet, tu t'assoieras dans mon fauteuil, tu te croiseras les bras sur la poitrine et tu saigneras du nez. » Et l'on réveilla le malade qui n'avait conservé en apparence aucun souvenir de l'ordre transmis. Mais, à quatre heures précises, il se rendormit et il exécuta ponctuellement ce qui lui avait été dit le matin; puis *quelques gouttes de sang sortirent de la narine gauche*. Pourquoi de la narine gauche? Parce que, nous l'avons dit, le sujet est paralysé du côté droit; et pour que le sang sorte, il faut bien que le système nerveux commande et détermine un excès de pression sanguine.

Une autre fois, le malade est mis en somnambulisme; on trace son nom sur les deux avant-bras avec l'extrémité mousse d'un stylet de trousse. « Ce soir, à quatre heures, lui commande-t-on, tu t'endormiras et tu saigneras au bras sur les lignes que je viens de tracer ». A l'heure indiquée, le sujet s'endort et sur son bras gauche seulement les caractères tracés apparaissent en rouge vif, et des *gouttelettes de sang perlent en plusieurs endroits*.

Ces expériences ont été répétées à plusieurs reprises avec quelques variantes devant plus de quarante personnes et de vingt-cinq médecins.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 août 1885.

C'en est fini de cette législature qui régnait si misérablement depuis 1881. Voilà le Palais Bourbon vide, même de M. Floquet. La session a été close, le 6 août. Le Sénat, toujours digne de la confiance des ministres, avait bâclé le budget avec une vivacité plus expéditive encore que celle de la Chambre. M. Buffet, M. Chesnelong, M. Paris, n'ont rien pu, ni pour réprimer cette docilité fiévreuse, ni pour exercer sur cet abusif emploi de la fortune publique un contrôle efficace. Quant à la Chambre, elle avait spécialement appliqué son dernier effort à des lois qui n'avaient qu'un intérêt électoral : c'était à qui de ces législateurs généreux ferait passer un chemin de fer ou un canal par son ancien arrondissement, par son département ; et les faveurs qu'ils ont distribuées auront été chimériques et charlatanesques, l'une à l'envi de l'autre : on les accorde la plupart « à titre éventuel » ou pour une date indéterminée ! L'histoire pourra même citer un véritable chef-d'œuvre dans ce genre de bienfaits frauduleux et préventifs : nous voulons parler de la loi qui supprime l'impôt du papier virtuellement et hypothétiquement à la fois, en stipulant qu'on ne commencera de l'abolir qu'au mois de décembre 1886 ! Mais, pour s'imaginer que cette parade agira sur l'esprit des électeurs et que ces cadeaux compenseront ici tout le mal commis, là tout le mal souffert, il faut que nos députés républicains soient encore plus naïfs que les électeurs ne sont crédules. Non, les députés qui ont si profondément troublé la paix religieuse de la France, gaspillé son argent et son sang presque avec une égale profusion, compromis son honneur dans tant d'aventures et de scandales, désorganisé sa puissance militaire, mis la patrie à la merci de M. de Bismarck ; ces députés qui s'en vont en laissant dans le Trésor un déficit de 600 millions et que la foule appelle avec une amère ironie « les hommes du Tonkin » ; qui ont été comme la lie de la démocratie française ; qui n'ont su être que des réformateurs affairés, bruyants, légers, incapables d'ordre ni de

logique; qui nous ont donné le spectacle de tant de scènes burlesques ou honteuses; ces députés n'ont réparé à leur dernière heure aucune de leurs fautes; ils n'ont plus qu'à les expier. La France va les juger et ce jugement sera sévère...

Avant le verdict, M. Jules Ferry sera venu présenter à la France sa triste apologie. Il sentait qu'une sorte d'interdit moral lui défendait de remonter à la tribune. Il a voulu s'affranchir de cette proscription. Il pouvait, au surplus, saisir une occasion propice, celle d'un débat oblique, comme il les aime, et, cette occasion, il n'a eu garde de la négliger. Il avait à se justifier de l'expédition du Tonkin; il s'est justifié de l'expédition de Madagascar, à propos d'une demande de crédit. L'apologie a donc été indirecte autant qu'incomplète. Elle n'a même été que platonique. M. Jules Ferry s'est contenté de démontrer, à la manière d'un historien et d'un économiste, que la France doit avoir des colonies et que la République ne pouvait pas manquer à ce devoir. Comme si, la nécessité d'une politique coloniale, c'était la question! Personne n'avait contesté que la France, elle aussi, dût être une puissance colonisatrice. Mais il y avait deux conditions à observer et M. Jules Ferry n'a eu cure ni de l'une ni de l'autre. D'une part, il fallait que la France fût suffisamment prospère, entre ses limites, avant d'aller occuper, à quatre mille lieues, un empire presque aussi vaste que son propre territoire; d'autre part, il fallait qu'elle eût, par delà ses frontières, toute sa liberté d'action militaire et diplomatique; il fallait qu'elle ne fût point en péril de perdre en une journée sur le continent ce qu'elle se serait acquis par sa politique coloniale. Or M. Jules Ferry n'a point attendu l'heure où la France aurait pu répandre au loin, sans dommage pour sa richesse et sa force, le trop-plein d'une vitalité surabondante. Il n'a pas même attendu l'heure où la France eût vraiment joui de sa sécurité nationale. Courir au Tonkin, quand la brèche des Vosges reste ouverte; disséminer sur cette longue route de l'Extrême-Orient une flotte et une armée, quand, à la moindre alerte, la France aurait besoin en Europe de chacun de ses bataillons, de chacun de ses vaisseaux; multiplier autour de nous les défiances et les haines; irriter l'Angleterre et braver la Chine, tout en mettant la France à la discrétion de l'Allemagne: telle a été la criminelle bévue de M. Jules Ferry. Puis, l'entreprise commencée, la mener sans suite, la diriger sans vigueur; conquérir une colonie sans troupes coloniales; conduire le drapeau à l'inconnu et jeter des héros dans des abîmes; régenter les généraux; n'avoir qu'une sotte jactance, quand on peut traiter, et perdre le temps dans des hésitations astucieuses, quand on peut vaincre; n'user que d'expédients; dissimuler la guerre; tromper la nation; mentir

au Parlement; dissiper l'argent avant de l'avoir obtenu; avoir l'effronterie et, quand on a provoqué la fortune, quand on subit un échec, manquer de sang-froid; rejeter sur les soldats qu'on sacrifiait, comme sur les députés qu'on corrompait ou sur les électeurs qu'on dupait, la responsabilité dont on est chargé; enfin se tirer d'affaire par une paix douteuse et qui n'est qu'une trêve aussi onéreuse que les hostilités elles-mêmes : telle est la série des fautes par lesquelles M. Jules Ferry a empiré, dans l'exécution, l'erreur de sa politique coloniale. Ces vérités, tant de fois dites, tant de fois redites et que les événements continuent de mettre en évidence, M. Clémenceau les a impitoyablement rappelées à M. Jules Ferry avec toute son éloquence sarcastique. M. Jules Ferry n'a donc pas pu s'innocenter. Il n'a eu qu'un bonheur dans son apologie : ç'a été de complimenter si opportunément son successeur et d'identifier si bien avec ses propres actes ceux du nouveau ministère que M. Brisson, baissant la tête, s'est reconnu solidaire de M. Jules Ferry. Pauvre M. Brisson ! Sa médiocrité va toujours s'amointrissant...

On ne peut qu'admirer l'impudence de M. Jules Ferry. Il a osé qualifier de « politique de pot-au-feu » cette politique prudente de M. Thiers et de M. le duc de Broglie qui réservaient et ménageaient les ressources de la France pour le temps où, avec l'aide de Dieu, la réparation de la patrie deviendrait vraiment possible. Qu'un peuple blessé, rançonné, humilié la veille et surveillé par un vainqueur implacable, s'occupe, non pas à poursuivre par delà les mers une toison d'or quelconque, mais à restaurer ses forces, à rétablir son crédit, à s'assurer des alliances, à se forger des armes, à se reconstruire des citadelles; que ce peuple, en se préparant ainsi à une meilleure destinée, se ramasse tout entier sur soi-même et vive dans une tranquillité honorable, avec un soin industriel de ses mille intérêts matériels, jusqu'au jour où il pourra se relever glorieusement : M. Jules Ferry dira que c'est « une politique de pot-au-feu ». Quel dédain superbe pour le bien de ce peuple qui travaille et dont tant de maux ont troublé l'existence au fond de ses ateliers et de ses comptoirs, dans ses champs, le long de ses rivages, depuis un demi-siècle tout plein de désastres ! Comme ce langage est celui d'un démocrate sincère, d'un patriote sagace ! Eh bien ! remercions M. Jules Ferry : sous le masque de l'homme qui nous vantait jadis l'opération du Tonkin comme « un placement de bon père de famille », on peut voir aujourd'hui le personnage réel, le belliqueux et le téméraire, le conquérant, presque l'aventurier. Avec lui point « de politique de pot-au-feu » ; ni d'avantage celle de « la poule au pot. » On est averti. Son discours

contenait un aveu qui n'aura surpris que les gens inattentifs à l'enseignement des faits. « La République, c'est la guerre. » En résumant par cette maxime la théorie de M. Jules Ferry, on a donné à sa politique coloniale sa juste devise. Cependant le commentaire de M. Clémenceau n'en est pas exact. M. Clémenceau ne veut pas qu'on puisse dire que « la République, c'est la guerre » ; il ne veut le laisser dire que de la République gouvernée par les opportunistes. De quel droit? Est-ce que M. Clémenceau l'a vue ailleurs que dans ses rêves, cette république qui n'est pas guerrière, qui demeure paisible dans ses foyers, que ses consuls changeants et ses tribuns hardis ne rendent ni ambitieuse ni querelleuse, qui n'a point de lutte avec ses voisins ou qui n'en a point sur ses places publiques? Où est-elle, où a-t-elle été, cette république bienheureuse? Est-ce à Sparte ou à Athènes que le régime républicain a préservé l'État de la guerre étrangère ou de la guerre civile? Est-ce à Rome? Ou, plus tard, à Venise, à Florence, à Pise, à Gènes, à Berne même et à Genève? Est-ce en Amérique? Non, et M. Clémenceau, qui a de l'esprit, sera bien avisé, s'il renonce franchement à la déclamatoire sentence des radicaux : « La République, c'est la paix. » Nous consentons à croire que M. Clémenceau gouvernera tout autrement que M. Jules Ferry. Mais, si nous n'avons pas avec M. Clémenceau comme avec M. Jules Ferry la guerre coloniale, n'aurons-nous pas en revanche la guerre sociale?

M. Jules Ferry a représenté la France à Athènes. Nul doute qu'il ne connaisse l'histoire de cette république athénienne à laquelle on a voulu jadis assimiler la nôtre. Eh bien ! il aurait dû méditer dans cette histoire les pages qui racontent l'expédition de Sicile. La république athénienne eut, elle aussi, sa « politique coloniale ». Il lui advint de la pratiquer imprudemment, à l'aveugle, et elle s'en repentit à jamais. Elle avait bien créé de belles et populeuses colonies çà et là, des bords de la mer Égée au Pont-Euxin et au littoral de la Grande-Grèce, dans le temps de sa prospérité. Quand la ruche était trop pleine et devenait tumultueuse, elle essaimait ; l'essaim s'en allait d'un vol léger, au lointain, porter l'industrie d'Athènes, sa force et sa gloire. Le jour où Alcibiade (et nous ne regardons pas M. Jules Ferry comme un Alcibiade) entraîna la république à l'expédition de Sicile, la faute en fut désastreuse. La guerre du Péloponnèse avait déjà plus qu'affaibli Athènes. Elle avait reçu de l'âpre inimitié de Sparte et de la Fortune, cette déesse aussi capricieuse que ses Alcibiades, les plus sévères leçons. Son territoire était à la merci de sa rivale ; une armée spartiate avait pu s'avancer presque sous ses murs. A peine, se reposant un peu de cette lutte, Athènes respirait-elle qu'elle s'en allait conquérir la

Sicile! Vraie folie. Les sages, un Socrate, un Méton, même un Nicias, l'avertirent de l'erreur funeste qu'elle commettait; ils ne furent pas écoutés. L'imagination de la foule était séduite. Non qu'elle eût sous les yeux, comme nos députés, des cartes où fussent marquées « des pépites d'or », semblables à celles du Tonkin. Toutefois il n'y avait plus « autre chose ès lieux publiques ordonnez pour l'exercice des jeunes gens et par les portiques publiques, que troupes d'hommes assis en rond à veoir trasser en terre et décrire la forme de la Sicile, la situation de la Libye et de Carthage. » Car on comptait bien faire de la Sicile un camp et un arsenal d'où l'on s'élancerait à la conquête de Carthage et de la Libye. On était parti joyeux, en mêlant de vaisseau à vaisseau les libations dans les coupes d'or et d'argent. La déception fut cruelle. Nicias, qui commandait l'expédition, ne put s'emparer de Syracuse, et, malgré le secours de l'armée que Démosthène lui amena, « le tout accoustré pompeusement et triomphamment », il fallut battre en retraite. Que revint-il à Athènes des cent soixante-treize trirèmes et des quinze mille soldats qu'on avait conduits en Sicile? « Il n'y eut rien qui n'y périt, a dit d'un mot énergique Thucydide, et, peu nombreux furent ceux qui rentrèrent dans la patrie... » Athènes ne se releva pas de ce coup fatal; sa puissance commença de s'y ruiner. A Dieu ne plaise que nous comparions jusque-là les fautes! Mais, puisqu'on a prétendu régler la république française sur ce modèle de la république athénienne, il aurait fallu, certes, prendre garde à cet exemple...

Nous avons eu à la Sorbonne une harangue singulière de M. Goblet. Assurément, le style n'en a pas été pire que celui de M. Jules Ferry. Au contraire. Mais M. Goblet prend avec l'histoire des libertés non moins audacieuses que son prédécesseur. Il était venu poser la première pierre de la Sorbonne nouvelle. S'il a oublié que, cette première pierre, on l'avait posée déjà en 1855, M. Goblet peut s'en excuser : l'Empire a omis de poser la seconde. Ne disputons donc pas à la République l'honneur que M. Goblet a revendiqué pour elle dans cette cérémonie. Seulement, M. Goblet aurait dû être plus juste pour la vieille Sorbonne. Ses jeunes auditeurs ont pu croire que, du treizième siècle à l'an de grâce républicaine où nous sommes, la Sorbonne n'a été qu'une étroite officine de pédants jaloux, de cuistres féroces; qu'il n'y eut jamais là que des docteurs subtils, préoccupés de « ratiociner » selon les lois du syllogisme, avec l'unique amour de la scolastique; qu'il ne s'y fit rien de beau ni d'utile pour la science et la littérature. M. Goblet craint si bien de rendre un hommage quelconque aux pieux professeurs de la vieille Sorbonne, à ses théologiens, qu'il

néglige volontairement tous les titres glorieux de cette « maison ecclésiastique », comme il l'appelle avec dédain. Tans pis pour la France d'autrefois, tant pis surtout pour la Monarchie ! M. Goblet est de ces républicains ingénieux et honnêtes qui prétendent enseigner au peuple et à nos enfants que tout, lumière et grandeur, force et bien-être, n'a commencé pour la France qu'après 1789 et et principalement après 1791, avec le règne de leurs doctrines et de leurs essais. Mais, puisque M. Goblet n'estime et ne loue, dans le passé, que ce qui lui paraît conforme à la démocratie de son temps, il aurait pu reconnaître chez les fondateurs de la vieille Sorbonne un certain esprit chrétien qui fut très suffisamment démocratique. La Sorbonne n'était, à son origine, qu'un asile destiné aux écoliers pauvres, un collège de boursiers choisis parmi les Quatre-Nations de l'Université : ainsi l'avait voulu, non seulement Robert Sorbon, mais saint Louis lui-même. Quant à la règle de cette Sorbonne, elle n'aurait pu que plaire à un démocrate comme M. Goblet, bien qu'établie par un roi et par un chapelain : c'était celle de l'égalité pure et simple. « Nous sommes tous compagnons et égaux », disaient les sorbonnistes, fiers de ne rien devoir, dans leur pauvreté, qu'à leur travail et à leur mérite. Eh bien ! n'était-ce pas, dans l'institution de la Sorbonne, un double souvenir qui pût et dût lui valoir le respect de M. Goblet ?

Ce que sera la nouvelle Sorbonne, M. Goblet l'ignore, ce semble, et nous avons peur de le prévoir. La République est en train de nous faire une Université qui, vraiment, n'aura rien de commun avec l'ancienne : le culte des lettres diminue dans ses lycées, on y abandonne la tradition classique, on désapprend les humanités, on sait de moins en moins le latin, on ne sait plus le grec, on ne sait pas mieux le français ; de jour en jour, le programme fameux de M. Jules Ferry détruit tout ce que l'enseignement de l'Université avait encore de noble et de fructueux pour la nation. La force intellectuelle de la France va se détériorant ; et, malgré le cri d'alarme qu'ont poussé les professeurs, M. Goblet n'aura pas le courage de corriger le programme de M. Jules Ferry. Porter la main sur le programme de l'homme qui a signé les décrets, qui a expulsé les Jésuites ! Le lendemain du jour où il l'aurait tenté, M. Goblet ne serait plus qu'un suspect... Cependant M. Goblet a une inquiétude et il la confesse. Il sent tout ce qu'il y a de desséchant ou de dépravant dans le scepticisme de cette jeunesse qui devient peu à peu matérialiste et athée, à l'imitation des Gambetta et des Ranc aussi bien que des Clémenceau et des Lockroy. Il voudrait qu'elle gardât, ne fût-ce que pour le service de sa république, une croyance. Il s'est écrié désespérément devant elle,

dans son discours : « Un grand peuple ne peut pas vivre sans âme et sans foi. » Rien de plus vrai. Mais les docteurs de la vieille Sorbonne auraient répété à M. Goblet ce mot plus vrai encore, ce mot plus précis d'un orateur et d'un philosophe qui tomba pour la liberté, aux derniers jours de la république romaine : « Un peuple ne peut vivre sans Dieu. » Car, Monsieur le Ministre de l'instruction publique, qu'est-ce que signifient ces mots « d'âme » et de « foi », si, au fond de l'un et de l'autre, le mot Dieu ne se fait pas entendre, ce mot de Dieu que vous n'osez pas prononcer ? Vous êtes, certainement, prêt à répondre que votre dieu, c'est « le progrès » et, comme ce mot de « progrès » a un sens quasi divin pour vos amis et qu'il est tout consacré par les théologiens de la secte radicale, vous le prononcez, celui-là. Mais quoi ! vous pourriez aisément vous persuader, avec un peu de réflexion et de sincérité, que la foi en Dieu n'a rien qui démente la foi au « progrès » ou plutôt qu'elle en est le principe même.

Dieu ! c'est lui qui a mis sous les yeux de l'homme, dans une sorte de vague sublime, les exemplaires de ces vertus que notre faiblesse ne peut atteindre et de ces biens que notre misère ne peut saisir. C'est lui qui a mis en nous, avec le sentiment de l'infini, ce besoin du beau et du juste, ce saint tourment de la perfection, sans lequel rien ne s'améliore. C'est lui qui a mis dans ce monde tout entier le secret travail à l'aide duquel la nature renouvelle sans cesse, sous des lois fixes, la face de la terre. C'est lui qui a mis au cœur de chaque race cet instinct et ce goût de la civilisation, les mobiles réels du « progrès » ; et on dirait qu'en défaisant et en refaisant les grandes nations, il s'efforce à en créer de plus grandes encore, avec les éléments que la civilisation de l'une laisse à celle de l'autre. Si même vous nous permettiez d'invoquer devant vous les témoignages de l'histoire, nous affirmerions qu'il a donné au christianisme, pour la transformation de la société, un pouvoir que rien n'a encore égalé ou dont rien n'a pu se passer. Allons ! Monsieur le Ministre, avouez que les métaphysiciens de la République peuvent proclamer un Dieu si « progressiste », et, parions qu'au cas où il vous faudrait, selon le jargon de l'école, une définition analogue à celle qui appela Dieu « la catégorie de l'idéal », vous trouveriez quelqu'un, parmi les vôtres, pour l'appeler « la catégorie du progrès. » Mais, la définition admise, reprenez, citoyen Goblet, reprenez le langage de la vieille Sorbonne et désormais, devant ces jeunes gens républicains à qui vous prêchez la nécessité d'avoir une âme et une foi, parlez de Dieu sans dissimulation ; nommez-le tout bonnement du nom sous lequel l'ont salué, connu, révééré, non seulement les Aristote, les Platon, les Des-

cartes, dont on a tant controversé les doctrines dans cette vieille Sorbonne, mais tous les maîtres éminents de l'Université, depuis Gerson et Rollin jusqu'à Cousin et Jouffroy, M. Jules Simon et M. Caro.

Si, comme M. Goblet, nous étions l'avocat de la République et si nous avons à dire par devant les électeurs ce qu'elle a fait pour « le progrès », pendant ces quatre années de législature où elle a changé sept fois de ministère, nous nous en sentirions fort empêché. Ce qu'elle a fait pour « le progrès », ce qu'elle a fait pour le bien et l'honneur de la France? Les électeurs vont eux-mêmes le demander à la République matin et soir, jusqu'à la date de cette journée du 4 octobre où, définitivement, ils voteront. La République aura beau employer à son panégyrique la pesante phraséologie de M. Brisson, la faconde doucereuse de M. de Freycinet, la verbosité plus ou moins allègre de M. Allain-Targé. Vainement les Spuller, les Jules Roche et tous les autres apologistes officieux de la République s'essouffleront-ils à célébrer sa louange dans tout le pays. Depuis huit mois, la France forme son jugement et rien ne le modifiera, de quelque supercherie qu'on use pour la tromper par tel ou tel genre de statistique ou de dépêches. Hier encore, elle pouvait compter tout ce que la politique coloniale de la République continue à lui coûter : c'était un crédit de 12 millions, pour activer l'expédition de Madagascar; un crédit de 900 000 francs, pour établir un protectorat sur la côte de Guinée; un crédit de 624 722 francs, pour étendre et fortifier la colonie d'Obock; et seuls les ministres savent ce qui leur reste du crédit des 150 millions qui leur a été alloué, le 7 avril, pour subvenir aux dépenses du Tonkin. Cependant, à Madagascar, tout est à conquérir : on n'a encore pu qu'y incendier quelques villages, sur le littoral, et y occuper deux ou trois ports autour desquels les Hovas nous bravent impunément. Au Tonkin, tout est à reconquérir, en dehors du delta. L'insurrection n'a point cessé dans le Cambodge. Le général de Courcy se voit impuissant à soumettre à ses lois l'Annam, sans appeler des troupes nouvelles, et, subrepticement, le général Campenon s'appête à lui en envoyer. On organise un troisième régiment de tirailleurs tonkinois; on cherche des officiers pour aller dans l'Annam réorganiser l'armée et particulièrement la garde impériale. On prélève même trente hommes par bataillon, dans tous nos régiments, pour composer les renforts dont le général de Courcy a besoin. Or, nous avons déjà au Tonkin trente-cinq mille soldats : ce qui nous oblige à en immobiliser chez nous cent mille autres. Voilà quels sacrifices l'état de paix nous impose, pendant que le traité de Tien-Tsin se signe solennellement à Pékin et que

l'ambassadeur chinois, Hsu-Tchung-Tchang, présente à M. Grévy ses lettres de créance, en l'assurant que la Chine veut de tout cœur avoir avec la France « des rapports de bon voisinage ». Que sera-ce, si, après la récolte du riz, les Pavillons-Noirs se ruent sur nous, avec l'assistance des réguliers chinois qui ont déserté en foule, et si le général de Courcy doit recommencer la guerre, pour prendre Laokaï et reprendre Langson?...

Si le bruit des armes qu'on croyait déjà entendre sur les vagues confins de l'Afghanistan, dans la passe de Zulficar, presque sur la route de Hérat, s'est apaisé soudain; si, du moins, les troupes russes ne cheminent là-bas que lentement, comme en silence, et si lord Salisbury, gêné par les intérêts électoraux qui le circonviennent, s'abstient d'émouvoir présentement à Saint-Pétersbourg aucune querelle grave; si même le gouvernement anglais se montre prêt à régler un différend quasi européen, en payant l'indemnité dite d'Alexandrie, il y a un point de l'Europe où tout à coup des menaces ont grondé; des menaces qui sont fatalement graves en raison de leur puissance, et, ce point, c'est notre frontière de l'Est. Un journal français, *le Temps*, commentant un des journaux militaires de l'Allemagne, avait constaté que, sur notre frontière de l'Est, en première ligne, notre cavalerie était numériquement inférieure à la cavalerie allemande; il demandait qu'on l'augmentât, pour assurer notre défense. Ce vœu n'avait rien que de légitime. Cent fois, depuis quatorze ans, les journaux militaires de l'Allemagne ont donné à leur gouvernement tel ou tel conseil semblable. On sait combien leur vigilance patriotique est active. On ne pouvait, au surplus, accuser le *Temps* d'aucune velléité belliqueuse. Son étude était surtout théorique. Cependant on s'est alarmé, indigné, dans certains cercles de Berlin; on a du moins feint l'alarme et l'indignation. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui a la réputation de recevoir les oracles et les avis de M. de Bismarck, s'est empressée d'adresser à la France une de ces diatribes comminatoires que nous connaissions déjà. Il est plus digne aussi bien que plus sage de n'y pas répondre. Mais, sans s'épouvanter, comment ne pas s'inquiéter des caprices formidables de « l'homme de fer »? On soupçonne M. de Bismarck d'un artifice, d'une manœuvre : il n'aurait suscité toute cette agitation que pour mieux disposer le Reichstag, d'abord à lui accorder des crédits qu'il escompte pour accroître la cavalerie et l'artillerie, à renouveler ensuite cette loi du septennat qu'il estime nécessaire pour maintenir l'organisation de l'armée. Quel est le dessein réel de M. de Bismarck? Est-ce celui-là ou un autre? Veut-il avertir nos politiciens républicains du précaire état de leurs affaires? Ou bien effrayer les électeurs et procurer au

parti régnant le bénéfice de cet effroi? Ou bien encore, juge-t-il le moment favorable pour intimider la France et pour arracher à la République un avantage quelconque, fût-ce en Afrique? Autant de questions, autant de mystères. Mais, quelle que soit l'intention secrète de M. de Bismarck, on ne peut douter qu'il n'y ait deux choses qui encouragent encore sa hardiesse habituelle : l'une, c'est la politique coloniale de M. Jules Ferry, laquelle a dispersé nos drapeaux dans le monde entier; l'autre, c'est le régime même de notre république...

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

COMMENT VA LE MONDE

Notre sujet est moins élevé et moins ambitieux qu'il pourrait en avoir l'air au premier abord. Nous n'avons nullement l'intention de traiter ici d'une question de philosophie de l'histoire; nous laissons de côté les problèmes transcendants sur la marche de l'humanité à travers les âges, sur le progrès limité ou indéfini, en ligne droite ou brisée, en cercle ou en spirale. Le monde que nous avons en vue est celui où nous vivons, au sens où on l'entend ordinairement dans les conversations familières du cercle ou du foyer, c'est celui dont tous les jours nous entretenons les feuilles publiques. Le train ordinaire des choses, tel que nous le voyons aller autour de nous, voilà le monde dont nous nous inquiétons, pour le présent et pour l'avenir, de savoir comment il va.

La réponse n'est pas douteuse; il ne va pas bien, il va même assez mal, de l'aveu de tous, sauf peut-être de M. Renan, qui le trouve si amusant, qu'il ne voudrait rien y changer. Mais pourquoi va-t-il mal? L'accord ici n'existe plus, tant multiples sont les causes qui contribuent à le faire aller de travers, les unes morales et politiques, les autres matérielles et économiques, les unes plus ou moins transitoires et accidentelles, les autres permanentes, qui toutes sont de nature à frapper plus ou moins telle ou telle sorte d'esprits. De ces nombreuses causes du malaise social je n'en considérerai ici qu'une seule qui, bien qu'elle échappe à la statistique et agisse en général inaperçue, n'en a pas moins, à elle seule, on le verra, une gravité particulière, et des conséquences, à ce qu'il semble, plus fâcheuses aujourd'hui qu'en tout autre temps.

Cette cause à laquelle, selon nous, il faut faire une très grande part dans les périls, les défaillances et les misères du temps, bien qu'occulte et passive, déficiente et non efficiente, comme disaient les scolastiques, c'est la lâcheté. De toutes les faiblesses du cœur humain, c'est la dernière qu'on avoue, c'est celle dont on rougit plus que de toute autre, quand on est homme, et non une femme ou un enfant. Cependant, l'armée exceptée, qui vient de combattre

encore si vaillamment dans l'extrême Orient, partout ailleurs, sous des formes multiples et à des degrés divers, elle est plus commune qu'on ne pourrait le croire. Dans toutes les positions sociales, dans toutes les classes de citoyens, dans l'accomplissement de tous les devoirs publics, parmi les électeurs, les députés, les sénateurs, les ministres, parmi les jurés et les magistrats, même parmi les croyants, les pasteurs, les fidèles, et jusque dans notre jeunesse elle-même, j'en aperçois les tristes effets.

I

Où n'y a-t-il pas des gens faibles, c'est-à-dire lâches, pour les appeler par leur vrai nom, et quel mal ne font-ils pas, même sans s'en douter? Saint-Cyran s'indigne contre la lâcheté des faibles qui sont, dit-il, pires que les méchants et qu'il compare à Ponce-Pilate, Voici encore sur les faibles une pensée de Chamfort, qui est vraie de tous les temps et surtout des temps de révolution : « Les gens faibles sont les troupes légères de l'armée des méchants. Ils font plus de mal que l'armée même, ils infestent et ravagent ¹. » Sans ces troupes légères, enrôlées par la peur, qu'ils poussent en avant, qui leur servent d'avant-garde, qui couvrent leur tête et leurs flancs, qui opèrent tout autour d'eux, l'armée des méchants, réduite à ses propres forces, n'irait pas loin ; bientôt elle serait obligée de battre en retraite devant la ligue plus nombreuse des braves gens, qui les détestent et seraient prêts à les combattre. En effet, sans être optimiste à l'excès, on peut admettre que les bons, ou du moins ceux qui sont enclins à l'être, sont en plus grand nombre que les méchants et les pervers de parti pris, de même que les gens sensés sont en majorité contre les fous. Nous ne voulons d'aucune exagération ; nous n'appellerons pas lâche quiconque n'est pas un héros et dont le dévouement ne va pas jusqu'au sacrifice de la vie. Fort heureusement ce n'est que dans des circonstances rares que se présente l'occasion de pareils sacrifices. Qui d'ailleurs est assez sûr de soi pour faire aux autres une règle du dévouement et pour l'imposer avec autorité?

Le courage, dont on ne saurait être dépourvu sans légitimement encourir le reproche de lâcheté, c'est celui qui manque dans les circonstances, les épreuves, les conditions, les risques ordinaires de la vie publique et privée. Ceux-là sont des lâches qui jettent les armes avant le combat, qui, au premier péril, désertent la cause de la justice et du droit, qui même, pour plus de sûreté, changent

¹ *Maximes et Pensées*, chap. ix.

de drapeau et de parti et passent aux gros bataillons, ceux qui cèdent sans résistance aux violents et aux méchants; ceux enfin, ce qui dit bien des choses, ce qui dit même tout, qui n'ont pas le courage de leur opinion.

Combien peu en est-il qui aient en toute occasion ce courage de leur opinion, c'est-à-dire qui votent, qui parlent, qui agissent, dans la vie publique et privée, comme ils pensent? Combien peu en est-il, surtout en politique, depuis le simple électeur, peut-être même jusqu'au président de la république? Parlons d'abord de la lâcheté en politique; c'est celle qui est le plus en évidence, qui éclate davantage aux yeux de tous, et c'est, à notre avis, le grand mal du jour. Sans doute, ce mal n'est pas nouveau, mais il semble en progrès et en voie d'atteindre les plus alarmantes proportions. C'est la lâcheté politique qui tous les jours nous pousse sur la pente glissante et fatale au bout de laquelle chacun voit l'abîme.

Sous tous les régimes, monarchie, empire et même république, il y a toujours eu un certain nombre de modérés et de sages, sinon d'une manière absolue, au moins relativement aux exaltés et aux violents de la même époque ou du même parti. Comment se fait-il que ces sages dont la raison semblait devoir l'emporter, après un ascendant ordinairement de peu de durée, soient réduits à l'impuissance, mis de côté et remplacés par ceux dont ils avaient combattu les violences et les folies? Lisez notre histoire, parcourez le *Journal officiel*; ils ont vu, ils ont signalé, avec autant de sagacité que de force, les dangers de la politique qui, malgré eux, a triomphé. A la tribune, dans la presse, au pouvoir, dans l'opposition, c'était la raison qui parlait par leur bouche, non sans éloquence et sans courage. Leurs conseils étaient les bons, leurs menaçantes prophéties étaient les vraies, comme on l'a bien vu plus tard. Ah! s'ils l'eussent emporté, s'ils eussent été écoutés, que de fautes, de violences, de folies, de catastrophes, de révolutions eussent été épargnées à la France! C'est là un lieu commun qui n'a pas besoin de démonstration et sur lequel il est tout à fait inutile d'insister.

Nous avons à nous demander d'où vient que ces sages aient eu si peu de crédit et qu'ils n'aient pas retenu ou rallié à eux plus de partisans parmi les sénateurs et les députés ou parmi les électeurs. D'où vient qu'aux moments critiques ils sont abandonnés et reniés par un si grand nombre, par leurs amis, leurs partisans, leurs plus chauds panégyristes de la veille, et qui, aux premiers jours, avaient jeté dans l'urne tant de bulletins en leur honneur? Pourquoi maintenant passent-ils d'un autre côté, pourquoi sont-ils avec ces violents, ces fanatiques qu'ils reniaient la veille et dont le triomphe serait la ruine de tout ce qu'ils voudraient conserver dans le fond

de leur cœur? Nous savons bien que dans ces évolutions il faut faire la part des intérêts, des amours-propres, des rivalités, de l'ambition, de l'amour des places et des honneurs, divers mobiles qui ne se concilient pas toujours avec la sagesse ni avec le bien de la patrie. Mais si cela suffit à expliquer l'attitude, les manœuvres, les défections de quelques individualités en vue, il faut encore une autre cause pour rendre compte de tous les revirements qui ont lieu de la Plaine à la Montagne parmi ceux, plus nombreux et plus obscurs, qui ne sauraient aspirer à un portefeuille de ministre ou à une place de sous-secrétaire d'État, quoique peut-être ils ne dédaignent pas certains profits et avantages moins éclatants mais plus sûrs.

Je pense que, chez la plupart, un sentiment honteux, celui de la peur, s'ajoute, s'il n'est pas le seul, à tous les autres. Pendant les révolutions, dans les temps troublés, quelle influence n'a pas eu la peur sur les décisions et les votes des hommes politiques et des assemblées et sur le cours vertigineux des événements? Dans le procès-verbal de la révolution, dressé de main de maître par M. Taine, dans ce grand livre qui est pour elle comme le livre du jugement¹, il fait voir, ce que nul historien n'avait mis encore dans un pareil jour, comment une minorité violente, perverse, sans scrupules, a réussi, par le seul fait de la peur, à régner partout souveraine dans les élections, dans les clubs, dans les assemblées révolutionnaires. Le nom de Terreur, nom odieux, nom si tristement significatif, qui, d'un consentement unanime, demeure attaché à cette sanglante période, résume les moyens par lesquels les jacobins ont triomphé. Autant il y eut de courage parmi les victimes, courage, il est vrai, trop souvent passif et sous la forme de la résignation, pour la plus grande commodité, à ce qu'il semble, des bourreaux, autant la peur eut de place dans les élections, dans les votes des sections et des assemblées qui, sous la pression des jacobins, amenèrent et firent régner l'horrible Terreur avec la guillotine pour instrument de règne. Il y a des degrés dans la lâcheté, suivant que le danger à courir est plus ou moins grand; si l'on songe au tribunal révolutionnaire, à la loi des suspects, à la mise hors la loi, aux massacres populaires qu'il fallait braver pour oser lutter contre la Montagne, on sera plus indulgent pour la lâcheté politique de ce temps-là que pour celle du nôtre, où, grâce à Dieu, le péril n'est pas encore aussi grand à lutter contre les jacobins et les fanatiques du jour, collectivistes ou anarchistes.

Liber scriptus proferetur

In quo totum continetur

Unde mundus judicetur.

(Dies iræ).

Analysez cependant les principaux votes des majorités de la Chambre et surtout du Sénat qui, en quelques années, nous ont si rapidement amenés de la république conservatrice, laquelle a passé comme une ombre, à cette *vraie* république contre laquelle se soulève enfin l'opinion publique. Parmi ces votes, qui sont autant de fautes et de taches pour notre gouvernement, combien n'en est-il pas où la peur a fait l'appoint de la majorité, combien qui ont été donnés à contre-cœur par tel ou tel député ou tel sénateur? La crainte d'être dénoncé à la multitude, aux électeurs, aux journaux comme clérical ou royaliste, l'intimidation exercée par les violents qui sont capables de tout, et d'un autre côté l'assurance où l'on est de n'avoir rien à craindre du côté des modérés, même quand on les trahit, voilà le secret sentiment qui en a déterminé plusieurs dans les votes et les circonstances les plus graves de l'histoire politique contemporaine.

II

Partout dans les classes populaires, comme dans les classes élevées, on retrouve cette assurance qu'on n'a rien à craindre, quoi qu'il arrive et quand il serait vainqueur, du parti de la modération et de la conservation. Cette assurance est certainement fort honorable pour le parti conservateur, mais elle lui est bien plus nuisible que profitable à cause de ce grand mobile de la peur. En voici deux exemples qui vont droit à notre sujet et dont nous aurons à faire plus d'une application. J'emprunte le premier aux *Mémoires* de M. Guizot. Un jour, dit-il, il reprochait à un banquier ses compromissions avec le parti révolutionnaire : « Que voulez-vous, répondit celui-ci, vous autres vous ne me ferez jamais de mal, mais ces gens seront quelque jour les maîtres, et ils ont des amis qui pourraient bien avoir la fantaisie de me couper la tête; je ne veux pas me brouiller avec eux. » En 1885, comme en 1830, ou 1848, combien de riches bourgeois ont eu ou ont encore le même sentiment et la même conduite, sans avoir toujours la même franchise?

Voici un autre témoignage que je recueille dans mes souvenirs. Ce sont les paroles d'un homme du peuple, d'une franchise encore plus crue et plus expressive que celle du banquier. A Lyon, en 1848, le comité central ou club des clubs, comme il s'appelait, qui pendant deux mois tint en échec les commissaires de la république et fut comme un épouvantail pour la ville entière, avait trouvé bon, pour avoir toutes ses aises, de s'installer dans la grande et belle salle de la bibliothèque. C'est là que ses membres, élite redoutée de la pure démagogie, siégeaient en permanence du matin

au soir pour veiller au salut de la république. Ils y mangeaient, ils y buvaient surtout, ils y fumaient du matin au soir, sans nul souci de détériorer les livres et d'allumer quelque incendie qui leur eût donné une place à la suite d'Omar. De là ils lançaient leurs proclamations, leurs listes de candidats avec menace de submersion dans le Rhône pour quiconque aurait le malheur d'écrire d'autres noms sur son bulletin. Ainsi par intimidation réussirent-ils à faire passer quelques-uns des leurs, comme Greppo, le tisseur, qui fut, à l'Assemblée constituante, le second de Proudhon pour l'abolition de la propriété, Pelletier, l'aubergiste de Tarare, Fond, le blanchisseur de Cahponot, grands politiques et dignes prédécesseurs de quelques-uns des élus de la rue Grolée, sous la troisième république. Le fort de l'orage passé, et l'ordre un peu rétabli, lorsque la bibliothèque eut cessé d'être un club et fut ouverte de nouveau au public studieux, je demandai un jour à un bon et vieux gardien qui n'avait pas quitté son poste, comment il avait fait pour vivre en pareille compagnie. Le bonhomme me fit une réponse qui, depuis, plus d'une fois m'est revenue à la mémoire : « Je n'ai jamais oublié, me dit-il, ce que m'avait recommandé mon père pendant la révolution, quand j'étais enfant : « Tiens-toi bien avec « la canaille, jamais les honnêtes gens ne te feront du mal. »

Voilà une maxime qui assurément n'a rien de chevaleresque et qui n'est pas faite pour rehausser la nature humaine, mais qu'elle exprime bien, et sans nul déguisement, un sentiment de vulgaire et d'égoïste prudence qui est au fond de bien des cœurs dans toutes les situations sociales, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées ! Tiens-toi bien avec la canaille ! disons, si on veut, pour être plus poli, tiens-toi bien avec les violents, jamais les honnêtes gens ne te feront du mal ! Quel texte inépuisable à développer sur les choses et les hommes du jour, sur tant de défaillances et de renversements dans le pouvoir, dans le parlement, dans une partie du peuple et des classes bourgeoises ! Combien peu d'ailleurs ont l'excuse de ce brave gardien qui vivait en bonne intelligence avec de farouches clubistes, non pas seulement par peur et pour conserver sa place, mais pour rester à son poste et veiller à la garde des livres qui lui étaient confiés ?

Oui, il est vrai, on n'a rien à craindre des honnêtes gens, on le sait bien, on ne le sait même que trop, à voir le sans-gêne dont les partis politiques se comportent avec eux. Contre eux vous pouvez impunément, et sans cesser de dormir tranquille, manquer à la foi jurée, trahir tous les engagements, prodiguer les injures, les calomnies, les menaces. Dites, vous n'y risquez rien, dans tous les clubs, imprimez dans toutes les feuilles démagogiques qu'ils sont

les ennemis du peuple, qu'ils s'engraissent de ses sueurs, qu'ils se rient de ses misères, qu'ils sont des partisans de l'inquisition, qu'ils veulent rétablir la dîme et la corvée; ne craignez pas d'ajouter toutes les diffamations privées aux diffamations politiques. Peignez en regard, pour les rendre plus odieux par le contraste, les vertus champêtres des vrais républicains, leur amour sincère du peuple, surtout du peuple des campagnes, leur désintéressement, leur respect de la loi, de la liberté des droits, des consciences de tous et de la fortune publique. Il est vrai qu'il y a des lois contre la diffamation et la calomnie. N'ayez peur néanmoins; les juges n'ont-ils pas été triés pour les acquitter et pour condamner ceux qui ne sont pas avec eux? S'ils n'ont pas à craindre les juges et les lois, ils n'ont pas à craindre davantage leurs vengeances, leurs fureurs et leurs représailles. Ce ne sont pas eux qui pendront leurs adversaires à la lanterne, qui porteront leurs têtes sur des piques, ou qui, suivant la pratique des révolutionnaires contemporains, les *colleront au mur*. Pour ne pas supposer ces dernières extrémités, ce ne sont pas eux qui amèteront la populace, qui démoliront votre maison, qui vous poursuivront dans les rues avec de la boue et des pierres. Ce n'est donc pas avec ceux-là, mais avec les autres qu'il importe de se bien tenir, suivant la sage tactique du banquier de M. Guizot et du gardien de la bibliothèque de Lyon.

III

Tel est le calcul qui fait tant de lâches en face des méchants dans la conduite de la vie en général, et en particulier dans les révolutions politiques. Insistons sur la lâcheté politique. Elle commence avec les élections municipales ou politiques, qui sont la racine même du mal et d'où s'engendre tout le reste. Quelles contradictions ne présentent-elles pas dans la plupart des grandes villes, surtout au point de vue religieux! A la Croix-Rousse, à Lyon, à Belleville, à Paris, malgré la pression officielle, malgré la gratuité de l'école, malgré la gratuité des fournitures, la majorité des familles et des enfants demeure fidèle aux écoles des Frères et des Sœurs. Viennent les élections, il semble que tous ces pères de famille en si grand nombre, qui veulent une éducation religieuse pour leurs enfants, devraient élire des conseillers et des députés ayant pour mandat de défendre et de maintenir ces écoles qu'ils préfèrent, et non ceux qui veulent les détruire. Comment croire que l'intimidation de la part des enrôleurs radicaux, des comités

et des clubs n'en fasse pas voter un certain nombre à contre-cœur?

Il en est de même, du petit au grand, dans les élections politiques; là aussi nous sommes témoins des mêmes contradictions et des mêmes faiblesses. Mais elles sont encore bien plus saillantes dans les élus que dans les électeurs. A la gauche même de la Chambre et surtout dans le Sénat, il en est qui ont des sentiments connus de foi ou de respect religieux. On dit que quelques-uns ont fait élever leurs enfants dans des maisons ecclésiastiques, chez les Maristes, les Oratoriens, les Dominicains et même chez les Jésuites. Pourquoi sont-ils donc avec ceux qui les proscrivent, avec ceux qui non seulement ont déclaré la guerre au cléricalisme, mais à toutes les croyances religieuses, mais à Dieu lui-même? Ils veulent des prêtres pour leurs enfants et ils donnent les mains à toutes les mutilations du budget des cultes, à la ruine des séminaires, à la transformation des séminaristes en conscrits! Ils n'auraient garde pour rien au monde de mettre leurs filles dans un des lycées de filles de M. Ferry, et ils votent des millions pour en construire dans toutes les parties de la France!

Est-ce une excuse de dire ensuite qu'on n'a voté qu'à contre-cœur, qu'on a voté la mort dans l'âme? Voter la mort dans l'âme, c'est une expression aujourd'hui fort à la mode pour se faire pardonner la plus grande des lâchetés qui soit au monde, celle de ne pas voter suivant sa conscience! Combien ils se trompent ceux qui croient mériter quelque indulgence par l'aveu qu'ils ont lâchement agi contre leurs principes et leur conscience, en pleine connaissance de cause, et nullement par ignorance, inadvertance ou légèreté? Est-ce une excuse meilleure que l'obéissance à la discipline de leur parti ou à l'intérêt supérieur de la république, comme si la conscience et l'honneur ne passaient pas avant tout dans une âme vraiment honnête? Je me souviens que l'honnête Cavaignac, si supérieur à tous les républicains de ce temps-ci, lui-même a été universellement blâmé pour avoir dit un jour à la tribune, sans doute en un moment d'exaltation irrésistible, qu'il était prêt à tout sacrifier à la république, même son honneur.

Où trouver dans l'histoire parlementaire, un plus remarquable exemple de lâcheté politique que dans notre Sénat, qui mériterait bien pour son compte certain surnom d'un parlement de la révolution anglaise? Il semble que la majorité de cette lâche assemblée ait pris constamment pour devise cette humble supplication du vieux et pusillanime Prusias :

Ah! ne me brouillez pas avec la république!

Égal à l'autre Chambre, en vertu de la constitution, ne l'a-t-on

pas vu céder docilement à toutes ses injonctions, à toutes ses menaces? Ne l'a-t-on pas vu voter lui-même, ses chefs en tête, une révision qui avait pour but de le dépouiller de toutes ses prérogatives,

Et de ses propres mains déchirer ses entrailles,

pour citer encore une fois Corneille, bien qu'il n'y ait absolument rien de commun entre le Sénat dont nous parlons et les héros du grand poète tragique. Il s'est si bien lui-même suicidé et anéanti, qu'il ne lui reste pas même le droit d'ôter ou d'ajouter quelques milliers de francs aux milliards des budgets si lestement votés chaque année par la Chambre des députés. La peur, voilà pourquoi il a reculé devant les violents de la Chambre, qui sont eux-mêmes poussés par les violents des clubs et de la rue, satisfait d'avoir acheté au prix de sa déchéance la conservation éphémère d'une ombre d'existence.

De la même manière que l'anéantissement du Sénat, je m'explique l'éclipse presque complète du centre gauche, d'un parti autrefois nombreux et où les talents ne manquaient pas plus que les bonnes intentions. Il fallait demeurer ferme, et non toujours lâcher pied, pour retenir autour de soi et former un parti avec lequel tous auraient eu à compter. La lâcheté, je n'hésite pas à le dire, a dissous le centre gauche, ou du moins l'a réduit à quelques chefs brillants et courageux, mais sans soldats.

Que de choses ces républicains modérés ont votées à contre-cœur, et pour leur propre perte, en quelques années! Quelles lâches concessions pour satisfaire ceux qu'ils n'ont jamais satisfaits! Même dans la majorité républicaine, il ne manquait pas assurément de sénateurs ni de députés peu sympathiques à la Commune, à tout ce qui pouvait de près ou de loin la ramener, et qui tenaient pour imprudentes et lâches des amnisties insolemment demandées en faveur de gens sans repentir et tout prêts à recommencer. Ils les ont toutes votées néanmoins jusqu'à cette amnistie plénière qui devait, selon Gambetta, faire disparaître les haillons de la guerre civile et qui a permis au contraire de les agiter impunément dans tout Paris, en attendant que la guerre elle-même recommence. Malgré une si fâcheuse expérience, les ministres actuels, pour complaire aux violents de l'extrême gauche, auraient bien voulu avoir aussi leur petite amnistie, mais ils n'ont recueilli que l'insulte de ceux auxquels ils offrent une grâce impérieusement refusée.

Bien des membres de l'Assemblée législative étaient assez avisés pour apercevoir quelques inconvénients à quitter Versailles, la ville calme par excellence, pour Paris la ville des révolutions, et se

placer au milieu des récidivistes de la Commune; ils ont cédé néanmoins. Déjà les opportunistes eux-mêmes ont pu avoir à s'en repentir dans une occasion toute récente. Peut-être, sans la pression des rassemblements tumultueux du dehors, une Chambre sottement effarée n'eût pas si vite mis par terre M. Ferry et les siens, non sans se condamner elle-même. Dieu veuille que cet abandon de Versailles n'ait pas quelque jour de plus fâcheuses conséquences!

Plusieurs aussi, peut-être même un grand nombre, avaient la pensée qu'il était sage de respecter la magistrature, et que l'inamovibilité était la garantie de son indépendance; la loi néanmoins a passé et la grande épuration a eu lieu. Ils sont sans doute nombreux aussi ceux qui estiment imprudent d'affaiblir l'armée, en diminuant le temps du service, c'est-à-dire de désarmer, en face de l'Europe entière armée jusqu'aux dents et hostile ou peu sympathique, la loi néanmoins payera par peur des élections. D'autres, abandonnés à leur propre sens, eussent été d'avis qu'il ne fallait faire de chemin de fer qu'où il y a des voyageurs et des marchandises, ou que la gratuité scolaire ne devait être que pour ceux qui ne peuvent payer, et que c'était sottise de se ruiner sous prétexte de s'instruire; et qu'enfin déclarer la guerre à la religion de la majorité des Français était un fort mauvais moyen de rallier à la république la majorité des citoyens.

Quelques-uns ont osé le dire à la tribune, mais le plus grand nombre a gardé un silence prudent, ou même, quand le vote est venu, ont passé à l'ennemi, de peur de se mettre mal avec les violents et avec le pouvoir. Ne sont-ce pas d'ailleurs les ministres qui ont donné eux-mêmes le signal de toutes les concessions et de toutes les lâchetés? Après plus ou moins de tergiversations, avec plus ou moins de bonne grâce, toujours nous les avons vus céder ce que d'abord, par un reste de sagesse, ils avaient refusé, et finir par tout abandonner, plutôt que leurs portefeuilles, et aussi par peur de déplaire aux violents et aux champions exaltés de la république. Ils ne sont pas encore bien sûrs que le cri de Vive la Commune! et le drapeau rouge soient des manifestations séditeuses, uniquement par peur d'une lutte à engager. Voyez-les dans la mêlée des Chambres, ils devraient de préférence faire face et diriger leurs coups du côté qui est le plus dangereux pour la société, et j'ajoute pour eux-mêmes : c'est tout le contraire qui a lieu. Ils sont tout de miel pour les violents, quelles que soient leur audace et leur insolence, et malgré leurs complots presque en plein jour; ce sont les modérés, gens paisibles et sages, contre lesquels ils enflent la voix et lancent la foudre.

Si les choses ont été poussées assez loin pour qu'ils soient con-

traints, malgré eux, de désavouer, de blâmer les premiers ; si la dynamite, par exemple, s'en est quelque peu mêlée, avec quelle douceur, quelle timidité ne le font-ils pas, et comme ils s'empressent, pour se faire pardonner tant d'audace, de se retourner d'un autre côté et de frapper sur ceux qui non seulement ne sont pour rien dans les excès dont ils se plaignent, mais qui en sont les adversaires déclarés ? En vain l'extrême gauche, avec les grèves et les émeutes qu'elle encourage, avec le conseil municipal de Paris dont elle est complice, nous prépare-t-elle une nouvelle Commune, en vain le drapeau rouge est-il promené dans Paris et le cri de : Vive la Commune ! a-t-il remplacé celui de : Vive la République ! il se trouvera un ministre pour dire : Le péril est à droite.

Combien de fois déjà ce faible gouvernement n'a-t-il pas joué, à la Chambre, des scènes semblables à celles des femmes savantes et du bonhomme Chrysale ? Poussé à bout, Chrysale éclate à la fin ; il ose s'en prendre à sa femme Philaminte de ce que les choses vont tout de travers dans la maison :

Voulez-vous que je dise ? Il faut qu'enfin j'éclate,
Que je lève le masque et décharge ma rate ;
De folles on vous traite, et j'ai fort sur le cœur...

C'est bien commencé, voilà un bon exorde et qui promet. Ce maître du logis va enfin, une fois pour toutes, dire leur fait à ces folles, et, en vérité, il était bien temps. Mais voilà qu'il suffit que, sur un ton sévère et dédaigneux, Philaminte prononce seulement ces deux petits mots : « Comment donc ? » pour qu'à l'instant toute cette audace tombe, pour qu'aussitôt il se retourne du côté de sa sœur dont il redoute moins la colère, et qu'il change à l'instant même son discours d'adresse :

C'est à vous que je parle, ma sœur.

Ainsi les choses se passent-elles à la Chambre ; telle est l'attitude des ministres entre la gauche et la droite, ou l'extrême gauche et le centre. Il y a cependant une grande règle d'honnêteté politique et morale qui devrait tout dominer, à savoir d'être avec ceux dont on diffère le moins plutôt qu'avec ceux dont on diffère le plus. Est-ce agir conformément à son opinion, et conformément à sa conscience que de donner la main à ceux qui ne sont d'accord avec nous que sur un seul mot, fût-ce le mot de république, pourvu toutefois qu'on ne le définisse pas, qu'on ne lui donne aucun sens, *abstrahendo ab omni sensu*, comme dit Pascal, dans la première Provinciale, à propos du pouvoir prochain, plutôt que de se joindre

à ceux qui pensent de même sur le fond des choses? De quel nom qualifier cette alliance monstrueuse avec ceux qui veulent détruire tout ce que vous voulez conserver? Si vous êtes centre gauche ou girondin, n'allez pas, pour un motif quelconque, aux radicaux, aux jacobins ou aux montagnards. Si chacun, en politique, demeurerait fidèle à ses convictions, le monde, assurément, irait moins mal qu'il ne va. C'est par les défections, les compromissions, les transactions, les condescendances des faibles et des lâches du parlement que nous sommes emportés, sans nulle résistance, du mal au pire, jusqu'aux dernières extrémités de la révolution sociale ou de l'anarchie. Ainsi, comme a bien dit Chamfort, les faibles exercent-ils plus de ravages que l'armée des méchants.

IV

Nous venons de montrer les suites de la lâcheté dans l'ordre politique, chez les électeurs, les sénateurs ou députés, et les chefs du gouvernement, qui sont les plus coupables de tous. En dehors de la politique proprement dite, ce mal de la lâcheté s'étend à presque tous les rapports et tous les devoirs sociaux. Il y a une lâcheté morale qui s'insinue partout, qui, elle aussi, détend et affaiblit tous les ressorts de l'ordre social, qui rend impuissantes bien des bonnes intentions, qui encourage les violents et les méchants à tout oser, malgré leur petit nombre, contre la loi, contre le droit, contre la conscience des autres. Le défaut de caractère et de courage se rencontre dans les actes de la vie privée et civile comme dans la vie politique. Partout la lâcheté morale se glisse, habile à se justifier aux autres et à soi-même par des prétextes plus ou moins ingénieux. Je n'ai pas l'intention de le suivre, pas plus que la lâcheté politique, dans tous ses détours, dans ses trop nombreuses variétés, et de faire une analyse complète du cœur humain, vu par un côté qui n'est pas son bel endroit. Je m'en tiens ici encore à quelques-uns de ses aspects les plus saillants et de ses effets les plus dangereux.

Je n'hésite pas à mettre au premier rang le relâchement des jurés et des magistrats dans la répression des crimes et délits de tout genre. Je vois de la lâcheté dans le jury, je la vois aussi dans les juges. Sans être dans le secret de la conscience des jurés, on peut incliner à croire que la peur des représailles et des vengeances, de la part des partis révolutionnaires ou des complices des voleurs et des assassins, entre pour quelque chose dans la faveur si prodiguée des circonstances atténuantes si facilement accordées ou

dans les acquittements qui choquent le plus la conscience publique. Il faut, je l'avoue, quelque courage pour ne pas se laisser émouvoir, surtout dans un procès politique, par des lettres, même anonymes, qui vous menacent de mort en cas de condamnation, pour se voir de sang-froid indiqué par certaines feuilles aux vengeances du parti, avec son nom, sa rue et sa demeure. Avoir ce courage, quoi qu'il puisse en coûter, est cependant de devoir strict et non de dévouement. Que dire de ce juré, lâche entre tous, qui, pour se mettre à l'abri des vengeances des anarchistes, a récemment publié une note dans certains journaux pour faire savoir à tous qu'il n'était pour rien dans la condamnation, et se mettre à l'abri en dénonçant ses collègues, sans respecter la loi qui protège le secret des délibérations du jury, sans même avoir conscience de sa lâcheté et de sa honte. Il a été traduit devant les tribunaux, mais la flétrissure a-t-elle été assez grande et la peine assez forte contre ce juré félon?

Cependant la faiblesse du jury est contagieuse; s'il n'ose plus condamner, s'il voit des circonstances atténuantes dans les crimes les plus odieux, d'un autre côté le parquet n'ose plus requérir avec une juste sévérité et se met à l'unisson, pour ne pas requérir en vain, de cette lâche indulgence. A quoi bon d'ailleurs la fermeté quand il y a quelqu'un, tout en haut, dont la dangereuse débonnairété répand partout les grâces, même sur les parricides, qui vont en se multipliant? Enfin quand la magistrature, depuis surtout qu'elle a été réorganisée et épurée, nous le disons par ironie, a-t-elle été plus dans la dépendance du pouvoir? Quand a-t-elle eu plus grande peur de déplaire aux ministres et aux préfets? Quand s'est-elle montrée plus disposée à rendre des services à la république, plutôt que de justes arrêts?

Dans les réunions publiques le défaut de courage n'a peut-être pas la même gravité, mais il n'en est pas moins un mal dont il faille gémir. Combien peu de ces réunions où ce ne soient pas les violents qui l'emportent, bien qu'en minorité, sur les plus modérés et les plus sages? Ils escaladent le bureau; ils s'en emparent de vive force, ils jettent à coups de poing et de cannes les contradicteurs à la porte; c'est leur manière de discuter. Si les contradicteurs étaient un peu moins timides, les perturbateurs auraient moins d'audace, ils seraient contraints de respecter le droit des autres. Est-il donc désormais impossible de maintenir la liberté de parler en public à quiconque ose combattre de dangereuses folies, des motions incendiaires et faire entendre à la foule quelques paroles de modération et de bon sens? C'est le temps d'y songer, surtout à la veille des élections.

Je voudrais un peu plus d'énergie, une résistance un peu moins passive de la part de la majorité des gens sensés, sinon, dans toutes les réunions électorales ou autres, les violents seuls seront maîtres de la tribune, pour tromper le peuple sans nuls contradicteurs, sinon il n'y aura de place sur les murs que pour leurs rouges affiches; sinon enfin la liberté même du vote sera peut-être en péril, comme on vient de le voir à Armentières. Qu'ils ne soient donc pas si prompts à reculer devant une cohue plus ou moins menaçante; qu'ils opposent poitrine à poitrine, au risque même de quelques meurtrissures; qu'ils ripostent pour se défendre, sans trop compter sur la police, souvent lente à venir. Croit-on que les violents, que ceux qui crient le plus fort, soient tous des héros déterminés à vaincre ou à mourir?

C'est un triste sujet, et malheureusement un sujet de circonstance que celui des grèves. Les grèves ne vont pas, même les plus pacifiques et les plus universellement consenties en apparence, sans la menace d'un côté, et l'intimidation de l'autre. Que de fois la violence ouverte, la dynamite elle-même, n'y intervient-elle pas? Je ne condamne pas les grèves d'une manière absolue; c'est la ressource suprême contre des maîtres injustes et trop avides; mais il faut que les demandes soient raisonnables, il faut surtout qu'elles soient unanimement consenties, et que chacun demeure libre de travailler ou de ne pas travailler. Qu'il est à plaindre ce pauvre ouvrier que les meneurs de la grève condamnent impitoyablement à mourir de faim, lui, sa femme et ses enfants, ou bien à être assommé? La *Grève des forgerons*, de Coppée, si touchante et si dramatique, est bien prise sur nature. Irai-je reprocher à ce malheureux père de famille de ne pas résister en face, de manquer de courage, quand je sais le péril qu'il court, et qu'il est au risque d'être mis en pièces bien avant que les gendarmes arrivent à son secours? Cependant les ouvriers laborieux et raisonnables sont aussi en un certain nombre, pourquoi ne chercheraient-ils pas à s'entendre, à se coaliser de leur côté pour tenir tête, quand il y a lieu, aux menées et aux menaces des grévistes de profession?

V

J'aborde un sujet plus délicat, celui de la faiblesse au sein des fidèles et quelquefois de leurs pasteurs, même quand il y va du respect de leur foi et de leur culte. Ils sont nombreux, dans toutes les conditions, riches ou pauvres, de tout âge, de tout sexe, dans les villes et les campagnes, dans toutes les parties de la France, depuis

la capitale jusqu'au dernier hameau, ceux qu'anime encore la foi religieuse. Comment se laissent-ils impunément opprimer, outrager, dépouiller, persécuter, égorger presque comme des moutons, par un petit nombre de jacobins et de sectaires? On ne saurait dire qu'ils tiennent peu à leur foi et qu'elle soit peu sincère, quand on considère quels sacrifices ils font de leurs bourses pour maintenir leurs institutions religieuses, leurs écoles, leur culte, contre des spoliations partielles, prélude prochain d'une spoliation suprême. Ils ont bien des vertus qu'on ne saurait trop louer, mais, parmi toutes ces vertus, il en est une, à notre avis, qu'ils poussent à l'excès, celle de la soumission ou de la résignation. Faut-il rappeler ce malheureux budget des cultes, rogné, mutilé outrageusement chaque année, en attendant qu'il soit supprimé, les prêtres chassés des écoles comme des pestiférés, le recrutement du sacerdoce entravé par la suppression des bourses des séminaires et par la prochaine obligation du service militaire imposé aux séminaristes? Le budget des cultes en Algérie, instrument puissant de propagande et de civilisation française, non moins que de religion, à travers l'Afrique, n'a pas lui-même trouvé grâce. Les clefs des églises sont aux mains non plus des curés, mais des bons maires républicains; les cloches sont laïcisées et contraintes à sonner le 14 juillet; à cette condition seulement, elles peuvent encore continuer de sonner à Pâques et à Noël. Enfin les croix elles-mêmes, objets de la vénération des fidèles, sont abattues partout, comme en 93, non pas seulement sur les places publiques, mais jusque dans les cimetières.

Dans les cimetières eux-mêmes, il y a plusieurs sortes de croix, les croix particulières sur les tombes individuelles, et d'autres qui, plus que toutes les autres, semblent dignes du respect, même des plus libres penseurs, les grandes croix, les croix pour tous qui s'élèvent au centre du champ funèbre et de la foule des morts, croix des pauvres, croix de ceux qui n'en ont pas d'autres, unique point de ralliement de leurs familles, mères, époux, enfants, qui venaient y déposer des prières et quelques modestes couronnes. Abattre une seule de ces croix communes, c'était comme en abattre des milliers à la fois. Comment les conseils municipaux de Paris et de Lyon auraient-ils résisté à une pareille tentation! Paris n'a pas été sans doute indifférent à cet acte de vandalisme sacrilège, mais Lyon s'en est ému davantage. Là, du moins, la foule des fidèles est sortie de cette attitude trop passive et trop résignée qui encourage nos jacobins à de nouveaux excès; une double et imposante manifestation s'est produite dont le souvenir ne sera pas perdu. Des milliers de femmes et d'hommes, émus, indignés, les femmes un jour, les hommes un autre, se sont donné rendez-vous

pour protester par un immense pèlerinage au grand cimetière de Loyasse. Au milieu de cette foule en prières et à genoux, sur l'emplacement même de la croix brisée, une femme du peuple, vêtue de noir, s'est tout à coup levée, comme inspirée, et les larmes aux yeux, les mains vers le ciel, s'est écriée : « Vive la religion, vive la croix ! Malédiction aux bandits qui l'ont renversée ! » Bientôt sans doute elle sera remplacée par le drapeau rouge.

Je m'imagine que de pareilles manifestations, plus souvent répétées, rendraient les persécuteurs un peu plus circonspects. La soumission les encourage, elle ne les désarme pas ; ils frappent d'autant plus de coups qu'on semble disposé à en supporter. Qu'on soit pieux, croyant, sincère, soumis à tous les préceptes de l'Église, mais qu'en outre on soit courageux pour faire respecter en soi et chez les autres la liberté religieuse. N'est-ce pas un triste spectacle de voir, comme plus d'une fois il est arrivé, quelques fanatiques, des gamins, des ivrognes, troubler une cérémonie sainte, sans que, parmi des centaines de fidèles, il s'en trouve une poignée pour les mettre à la raison. Le Panthéon a été désaffecté, c'est-à-dire dérobé à la religion catholique, pour de grandes funérailles dont la démagogie s'est emparée ; le tour de Notre-Dame n'est pas loin. Quelque ministre pourra soutenir aussi, en invoquant 93, que la rendre au culte de la raison, c'est la rendre à sa destination primitive. Pourquoi ménager les catholiques ? On sait qu'ils ne font pas d'émeutes.

Le ministre des cultes ne compte-t-il pas un peu trop sur la docilité et l'esprit de soumission des évêques, quand il leur enjoint de garder la neutralité aux prochaines élections ? Ils sont placés entre leurs amis, leurs défenseurs, le troupeau des fidèles confiés à leur garde, et des ennemis acharnés qui veulent les dépouiller de tout, des loups dévorants qui rôdent autour de la bergerie ; il s'agit pour eux d'être ou de ne pas être. Leur demander de rester neutres, pendant cette lutte suprême, de ne pas même lever leurs mains au ciel en faveur de ceux qui combattent pour eux, c'est pousser bien loin l'injure et la dérision.

VI

Où le courage devrait-il se rencontrer mieux que dans la jeunesse au sang chaud et au cœur généreux, et particulièrement dans la jeunesse éclairée ? Assurément elle n'en manquera pas sur un champ de bataille ni dans un duel, mais n'en manque-t-elle jamais dans les diverses occasions où les violents tâchent de l'entraîner,

de la compromettre, de l'enrôler de force avec eux, ou du moins de l'intimider pour les laisser tout faire impunément? Où sont ces bras jeunes et vigoureux qui devraient toujours servir la cause des sages? Combien, parmi les jeunes gens bien élevés, les fils de famille, comme on dit, les étudiants de toutes les écoles, qui ne repoussent que mollement les injures, je ne dis pas à leurs personnes, mais à leurs sentiments généreux, à leurs croyances, à leur raison, à leur libéralisme? C'est à eux que nous faisons appel; c'est à eux que nous demandons un peu plus de courage.

La Convention, après le 9 thermidor, pendant les quelques mois où elle se trouva, un peu malgré elle, représenter la modération et la réaction contre le terrorisme, rencontra de précieux auxiliaires dans des jeunes gens de bonne volonté qu'on a appelés la jeunesse dorée. En germinal et en prairial, dans ses dernières luttes contre les jacobins et la Montagne, elle dut en grande partie son salut à cette jeunesse toujours prête à répondre à son appel, et à poursuivre les jacobins intimidés à leur tour et pourchassés dans leurs dernières retraites. Nous ne voudrions pas proposer la jeunesse dorée pour exemple en tout point à notre jeunesse, mais nous lui voudrions quelque chose de son courage contre les jacobins d'aujourd'hui, nous voudrions qu'elle eût assez d'énergie pour que l'intimidation, quand il y a lutte, ne fût pas de son côté, et qu'au lieu de se tenir à l'écart, elle intervînt plus souvent pour la raison et le bon droit. Dans ces dernières années, nous ne connaissons qu'une seule circonstance où la jeunesse des écoles ait donné signe de vie pour une cause d'ordre et de patriotisme. Il faut lui savoir gré, quoiqu'elle n'ait pas réussi, d'avoir tenté, aux funérailles de Vallès, d'arracher le drapeau des socialistes allemands, ce double outrage à la patrie et à l'ordre social. Hors de là, elle a toujours laissé le champ libre aux turbulents, aux perturbateurs de toute espèce, aux faux étudiants qui prétendaient représenter les écoles, agir et parler en leur nom, au lieu d'opposer manifestation à manifestation, de se liguier pour une bonne cause et de remettre elle-même l'ordre chez elle, c'est-à-dire dans les écoles et les amphithéâtres, sans attendre l'intervention tardive et fâcheuse de la police. Dans l'histoire des écoles, comme dans celle des grèves, il n'y a que trop d'exemples de ces majorités de jeunes gens studieux et raisonnables qui se taisent, qui s'effacent devant quelques mauvais sujets fauteurs de désordres et de scandales, avides de toutes les occasions de faire du bruit et de troubler, d'interrompre les cours les plus suivis, de jeter quelque grosse injure à la face des professeurs les plus renommés. N'a-t-on pas vu encore tout récemment une poignée de tapageurs réussir à

ôter la parole à un des professeurs les plus éloquents de la Sorbonne et les plus goûtés pour ses doctrines, comme pour son talent? Avec un peu plus d'entente et de résolution, qu'il eût été facile à un millier d'auditeurs sympathiques de faire taire les siffleurs ou de les jeter à la porte!

D'où vient que la jeunesse d'aujourd'hui n'a pas l'âme plus fortement trempée, et qu'elle est plus disposée à se retirer hors de la mêlée qu'à tenir en échec les fous et les violents? Je crois que l'éducation reçue y est pour une certaine part. L'éducation morale des maisons de l'État, comme des maisons ecclésiastiques, et plus encore de l'intérieur des familles, n'est peut-être pas suffisamment virile. On y enseigne sans doute toute sorte de bonnes choses, mais il semble qu'on oublie d'enseigner à être des hommes hardis et courageux, à ne pas redouter la lutte et le combat pour le bon droit et lorsqu'il y aurait à empêcher quelque désordre ou quelque scandale. Nos jeunes gens bien élevés ont de bonnes manières et de bons sentiments, ils sont aimables dans un salon; mais ils sont peu empressés de payer de leur personne dans des foules et des bagarres; ils n'ont garde de se commettre d'aucune façon, pour n'importe quel motif, dans la rue, dans des réunions publiques ou même dans un amphithéâtre de faculté. Ont-ils donc peur de gâter leur toilette en mettant la main sur le collet d'un gredin quelconque? Exhortons les jeunes gens d'aujourd'hui à un peu plus de courage! Laprade, mon illustre compatriote, l'a dit en beaux vers :

Il faut de plus mâles sauveurs
 Dans l'affreux orage où nous sommes;
 Nous avons eu trop de rêveurs,
 Soyez des hommes !¹

VII

Tout ceci n'est qu'une faible esquisse, qui gagnerait à être achevée, de ce fléau moral de la lâcheté qui, plus contagieux que la peste ou le choléra, s'insinue partout, qui abaisse tous les caractères, qui fait que les hommes vraiment hommes semblent de plus en plus diminuer autour de nous. En outre du courage que commandent la morale et la conscience, il est un motif peut-être plus propre à faire impression sur les lâches, c'est de leur montrer que la lâcheté elle-même n'est pas sans quelque danger. Que de fois n'arrive-t-il pas qu'en reculant, on ne fait que se jeter d'un péril dans

¹ *Le livre d'un père.*

un autre plus grand. La peur, comme la faim, est une mauvaise conseillère, non seulement en fait d'honnêteté et pour le salut du pays, mais pour le salut de leurs intérêts personnels et même de leur propre personne. Cette sécurité qu'ils ont cherchée à tout prix, au prix même de leur conscience et de leur honneur, ils ne l'auront pas. En vain ont-ils eu soin de se mettre du côté de ceux qui leur paraissaient le plus redoutables, de se diriger où le vent semblait souffler, de hurler, comme on dit vulgairement, avec les loups, d'aller jusqu'au bout de toutes les concessions et de toutes les faiblesses, s'il vient un jour où, par un reste d'honnêteté, ils refusent les derniers gages qu'on leur demande, après qu'ils en ont déjà tant donnés, ils se trouveront les plus compromis et les plus exposés entre tous. Les partis extrêmes ne pardonnent pas à ceux qui ne les ont pas suivis jusqu'au bout. Ils en font leurs serfs et leurs esclaves, ceux-là, plus encore que les adversaires qui n'ont cessé de les combattre, sont l'objet particulier de leurs haines et de leurs vengeances. Les uns sont des ennemis, les autres, à leurs yeux, sont des traîtres. Au jour de leur triomphe, doit-il y avoir des victimes, c'est parmi ces traîtres que seront les premières.

Non seulement les lâches ont à craindre les excès des violents, mais un retour de la faveur publique à ces sages qu'ils ont abandonnés. En effet, tôt ou tard, la société troublée reprend son aplomb. Je ne sais quel sage a dit : « Les choses ne veulent pas longtemps être mal administrées », *Nolunt res diu male administrari*. Ce sont des paroles que je livre à la méditation de ceux qui nous gouvernent. Ainsi le parti le plus lâche n'est pas toujours le plus sûr, ce dont il y a lieu de s'applaudir dans l'intérêt de la morale publique. Combien se sont repentis et ont reconnu trop tard qu'il était encore plus sûr d'être honnête et courageux !

Assurément, nous ne pouvons nous vanter d'avoir pénétré dans quelque repli ignoré du cœur humain et d'avoir mis au grand jour un mal qui avait échappé à la sagacité des historiens et des moralistes. Mais il était bon, au risque de répéter beaucoup de choses que chacun sait, de montrer la plaie dans toute son étendue, et gagnant de proche en proche toutes les parties vives du corps social, jusqu'au point de devenir mortelle. Il y a déjà longtemps que nous entendions notre illustre maître, Victor Cousin, nous dire, avec sa verve et son bon sens accoutumés : « Ce sont les violents qui, en s'appuyant sur les lâches, entraînent les sages et gouvernent le monde. » Nous n'avons fait que commenter ici cette parole si vraie et si profonde, qui explique pourquoi tant de choses ont été et vont encore si mal dans l'ordre politique et moral.

Si la lâcheté est le mal, la cause principale qui met tout en péril, le remède est par là même indiqué. Sans les lâches qui font le gros de leur armée, les violents et les méchants seraient obligés de battre en retraite et de céder la place aux sages. Reprenez donc courage, réveillez-vous, *expergiscimini aliquando*, comme disait Caton aux sénateurs romains, vous tous qui avez la conscience d'avoir failli par faiblesse dans n'importe quel poste, humble ou élevé, où la fortune vous ait placés, et le monde ira mieux qu'il ne va. Que les braves gens soient un peu braves!

Je n'ai pas la naïveté de croire que les choses changeront du jour au lendemain, qu'il n'y aura plus de fausses majorités formées par la peur, que tous auront le courage de leur opinion, que tous resteront fermes désormais dans les principes de la justice et de la raison, sans plus se laisser intimider par les menaces, fût-ce celle de la guerre civile ou de quelque imitation du 18 fructidor, dont le souvenir est resté si cher aux républicains.

Hélas! il en sera encore plus d'une fois du royaume de ce monde comme du royaume des cieux qu'emportent les violents, dit l'Évangile : *Violenti rapiunt illud*. Mais quelle différence entre ces violents qui gagnent le ciel et ces violents qui ravissent la terre! Autant douce, pacifique est la violence des premiers, et dure seulement pour eux-mêmes, autant celle des seconds fait de mal et de ravages. Heureusement, et cela nous donne de l'espoir, si, avec la complicité des lâches, trop souvent ils réussissent à devenir les maîtres, ce n'est pas, du moins pour l'éternité, comme ces violents dont parle l'Évangile.

Francisque BOULLIER.

L'ESPRIT FRANÇAIS

ET LA RÉPUBLIQUE

Ceci tuera cela...

Si nous osions donner un conseil aux philosophes de notre temps, nous voudrions les engager à étudier l'influence étrange de la politique radicale sur les intelligences qui se sont éprises d'elle. Pour ce travail les observations seraient faciles et les renseignements abonderaient en temps de république et de suffrage universel. De même, après une plantureuse vendange, le vin ayant coulé en torrents de tous les pressoirs et rempli tous les celliers, la physiologie et la morale auraient beau jeu pour étudier l'ivrognerie et les progrès de la folie alcoolique.

La manie politique produit dès l'abord un étrange effet : c'est de créer dans le même homme deux individus. J'ai toujours peu goûté cette figure de rhétorique, fort usitée dans les écrits des critiques ou des biographes, qui consiste à dédoubler quelqu'un, à en faire deux personnages. On dit, par exemple : « Nous avons applaudi la femme et l'artiste » ; — ou « En lui l'homme était grand, le magistrat plus grand encore » ou bien encore « Il y a du peintre et du poète en monsieur un tel ». Avez-vous jamais rien compris à ces séparations intérieures ? Dans votre enfance, vos parents vous disaient qu'il y avait en vous deux petits garçons : un passable et un très méchant ; n'avez-vous pas toujours senti que les deux ne faisaient qu'un ? Il est cependant avéré que la politique radicale possède l'étrange pouvoir de créer deux individus dans le même homme ; d'une part, demeure le bourgeois, l'ouvrier, l'homme enfin qui très généralement est honnête, bon, laborieux, quelquefois intelligent ; de l'autre part, habite le citoyen qui n'est ni bon ni laborieux ni intelligent.

Les preuves de cette séparation sont nombreuses. L'ouvrier, le bourgeois travaille toute la semaine et gagne honorablement sa vie ou plutôt la vie du citoyen ; le citoyen, quand vient le dimanche ou le lundi, court au cabaret, au club, à la loge maçonnique, se ruine, s'enivre et déblatère contre la société. L'ouvrier, le bourgeois

va se marier à l'église, trouve fort bon que sa femme assiste à la messe, et, à l'approche de la mort, appelle un prêtre, pour rendre son esprit à ce Dieu qui l'a béni par le baptême, et que, au fond, il n'a jamais pu oublier. Le citoyen vocifère contre les curés et déclare la religion hostile à la science. L'ouvrier, le bourgeois envoie ses enfants à l'école chrétienne, veut qu'ils apprennent leur catéchisme, et fassent leur première communion; le citoyen vote pour l'école laïque, en arrache le crucifix, et jette par la fenêtre tous les écrits même de Corneille, même de Victor Hugo, même de Voltaire, où le nom de Dieu est prononcé.

Notre théorie souffre des exceptions. Quelquefois la maladie est complète, et le citoyen a tout à fait tué l'homme. M. Floquet, par exemple, doit être citoyen de la tête aux pieds : citoyen dans la vie privée, comme au fauteuil de la présidence; citoyen quand il dîne, quand il se couche, quand il s'habille, quand il met son chapeau. Mais le cas est rare, et le mal, heureusement, est en général moins envahissant; il n'attaque que l'épiderme : avec quelques bains et le renoncement à la vie publique, on peut ordinairement espérer d'en guérir : M. Floquet est incurable.

On prétend qu'aux jours les plus tristes de la grande révolution, quand le sang coulait à flots, et que les condamnations à mort étaient votées comme de simples ordres du jour, certains orateurs des sanguinaires Assemblées d'alors, rentrés chez eux, redevenaient bons pères, bons époux, et ne gardaient rien des bourreaux dont ils venaient de jouer le rôle. Malgré l'horreur que ces gens nous inspirent, après tant d'années, il est permis de croire qu'il en a été ainsi. Le pays n'a pas pu produire tant d'assassins à la fois, ou du moins tant d'esprits pervers, foncièrement voués au crime. C'est la politique, l'odieuse politique, qui a rendu fous et cruels des hommes destinés en d'autres temps à mener une vie paisible et inoffensive. Combien de conventionnels farouches sont devenus de tranquilles barons de l'Empire ! « Ce pauvre M. de Robespierre me disait un jour : Qu'en pensez-vous, mon cher duc d'Otrante ? » Ainsi s'exprimait, dit-on, M. Foucher, vers la fin de sa vie, en contant à quelqu'un ses souvenirs. Le duc avait tout à fait oublié le régicide.

Le journal *la Justice* publiait dernièrement un bien amusant article sur le conventionnel Bazire. Cet individu fit arrêter Custine, demanda la mise à prix de la tête de la Fayette, présida aux massacres de l'Abbaye, et déclara Louis XVI convaincu d'assassinat pour avoir voulu se défendre le 10 août contre des assassins. Malgré tout, c'était, d'après *la Justice*, la douceur même. La vue du sang lui était désagréable. Il écrivait des phrases comme celle-ci : « Il faut que l'homme sensible s'enveloppe la tête de son manteau et qu'il

se précipite à travers les cadavres pour s'enfermer dans le temple de la loi. » Ce temple est pour lui un abattoir. Cet « homme si bon », dit *la Justice* avec attendrissement, écrivait encore : « Je suis devenu l'un des plus malheureux instruments de la vengeance du peuple... Je suis obligé de porter perpétuellement le trouble et la désolation dans les familles. Ce n'est plus, comme autrefois pour apprécier un ami, et dans la vue de me pénétrer toujours davantage du sentiment de la bienveillance universelle que je descends au fond du cœur humain. Je ne fais pas une question qui n'ait pour objet de confondre un coupable, pas une observation à mes collègues qui ne soit à la charge d'un accusé... Je n'écris pas un mot qui n'arrache des larmes à des épouses, à des enfants, à des parents, à des amis. »

Touchante tristesse ! Il ne descend plus au fond du cœur humain pour apprécier un ami, mais pour lui faire couper le cou. Il ne tarda pas à subir lui-même le même sort. Cet homme antique avait été compromis dans certaines affaires financières touchant la Compagnie des Indes, avec quelques autres hommes antiques, qui s'appelaient Chabot, Julien, Delaunay et consorts, ceux-ci pris la main dans le sac. Le scandale fut grand parmi les hommes antiques qui n'avaient point reçu leur part. Toutes les révolutions et toutes les républiques ont eu leurs Tunisiés et leurs Tonkins. A travers toutes ces aventures, on nous répète que Bazire fut un homme bon et sensible : c'était la prétention de tous les bourreaux du temps. Seulement, remarque *la Justice*, « sa sensibilité était tantôt clémente et tantôt furieuse ¹ ».

Passez un siècle et vous éprouverez les mêmes surprises. Vous ne verrez plus de gens à la fois bons et sanguinaires, mais une foule de gens qui pourraient être intelligents et qui ne le sont pas. Ce ne sont plus des sensibilités ou clémentes ou furieuses ; ce sont des esprits tantôt éclairés et tantôt hébétés. On attend la lumière, et, les yeux grands ouverts, on est enveloppé d'épaisses ténèbres. On croit marcher sur un chemin sûr et droit, on patauge dans un marais. Un nouveau problème moral tout aussi embarrassant que le premier se présente à nous.

« La république, avait dit autrefois M. Thiers, tombera dans le sang ou dans l'imbécillité. » Elle ne tombe plus dans le sang ; mais, certes, le dilemme de M. Thiers est toujours vrai. Il faut seulement nous rabattre sur la deuxième hypothèse.

La république a traversé, lors de ses débuts, une période de violences. Elle a eu une jeunesse orageuse. Aujourd'hui elle tombe en enfance, et sa vieillesse est celle des gens qui en ont trop fait

¹ *Justice*, 20 juillet 1885.

quand ils étaient jeunes. Elle est faible sans être libérale, et tracassière sans être respectée. Elle nous accable d'impôts sans être riche, et d'obligations militaires sans être puissante; elle se ruine en écoles sans faire progresser l'instruction; elle promet tout aux ouvriers et les jette dans la misère. Elle inquiète les âmes religieuses et n'ose pas se brouiller ouvertement avec l'Église; elle use du Concordat comme userait du mariage un mari de mauvaise foi, qui s'efforcerait de rendre cette union insupportable, mais qui aurait des raisons d'intérêt de ne point plaider en séparation. C'est ainsi qu'elle crochette les portes des couvents, chasse les Sœurs des hôpitaux, les Frères des écoles, coupe les vivres aux évêques et met les vicaires au pain sec. C'est ainsi, car tout se tient, et la sottise une fois révélée se retrouve partout, qu'elle nous présente des budgets énormes et dépourvus d'équilibre, à la fois obèses et boiteux, auxquels elle tâche de tailler des béquilles à coups d'emprunts; emprunts de fils de famille, destinés à payer l'intérêt des emprunts précédents; emprunts au moyen desquels on prolonge un peu la fête, sans conjurer la ruine et la banqueroute finales.

Pour se prêter à tout cela, il faut, dira-t-on, des yeux aveuglés, des esprits affolés, des cerveaux détraqués. Oui et non. On voit des hommes qui, dans la vie privée, se montrent d'intelligence moyenne et d'esprit pratique; on voit de bons médecins, des avocats distingués, des négociants occupés et prospères, venir perdre leur temps à entendre, à applaudir, hélas! même, à débiter les plus étranges théories. Au temps de la Convention, la politique changeait des hommes ordinaires et tranquilles en assassins. Aujourd'hui, elle s'empare d'hommes réputés intelligents, et elle leur fait perdre avec le sens commun toute notion de style et de grammaire. Étrange dédoublement et maudite politique! L'étonnement demeure pour nous le même, et le phénomène reste aussi peu explicable.

Cette maladie qui consiste à couper une âme en deux, à en pervertir une partie pendant que l'autre continue à végéter honnêtement, a sévi horriblement sur les membres de nos assemblées politiques ou municipales. Les œuvres de ces martyrs de la politique parlent pour eux. Il en est de cruelles, il en est de simplement comiques.

Tout Paris vient de s'amuser d'un certain rapport sur les changements de noms de rues, dont l'auteur est M. Mesureur, conseiller municipal. On nous assure que M. Mesureur est un homme aimable, d'un caractère doux et d'un esprit assez fin. Il s'occupe de ses électeurs, rend des services à son quartier. Il est de bon conseil dans les questions d'affaires et fort écouté. Vient un accès de passion politique. Le même M. Mesureur écrit ceci :

« Une autre série de dénominations a attiré l'attention de notre commission, c'est celle des noms de saints et de saintes encore trop nombreux dans notre nomenclature; la laïcisation de nos rues est une œuvre déjà largement commencée, mais qui doit être achevée. »

Ce mot de laïcisation d'une rue est une vraie trouvaille.

« Nous ne voulons pas, continue M. Mesureur, faire une sottise guerre à un mot. » Que fait-il donc? N'est-ce pas une guerre, et une sottise guerre? « Ce mot ne nous gêne pas lorsqu'il est bien donné, et nous ne parlons pas des noms Saint-Gothard, Saint-Pétersbourg, Saint-Simon, Sainte-Beuve, etc., qui n'ont aucun rapport avec les idées religieuses que nous sommes en droit de ne point glorifier dans nos inscriptions publiques. »

On voit comme notre auteur est modéré : s'il était médecin, il consentirait à ne point laïciser la danse de Saint-Guy. — Le mot de saint ne le gêne pas quand il est bien donné, mais il est des cas où le mot est mal donné. Donner un mot peut sembler une locution étrange, mais ne chicanons pas. — Rue Saint-Vincent-de-Paul : voilà, on va le voir, un mot mal donné!

« Nous restons en présence d'une liste encore assez longue de personnages qualifiés saints ou saintes, et dont les mérites personnels ne nous paraissent pas suffisants pour justifier leur maintien. — Si dans le nombre nous trouvons des hommes qui ont été des bienfaiteurs de l'humanité, à laquelle ils appartenaient, du reste, avant d'appartenir à un ordre religieux quelconque, nous les conserverons sans la qualification de saint, et la rue Vincent-de-Paul nous paraîtrait un hommage plus éclatant que l'inscription, à côté de son nom, d'un qualificatif qui prête un côté étroit à sa philanthropie. »

Ces invraisemblables tirades sont bonnes à citer et à publier; ce sont là des documents curieux, qui étonneront nos arrière-neveux, étudiant l'histoire de la France et de Paris, et les renseigneront exactement sur l'esprit des partis politiques par lesquels nous nous serons si longtemps laissé asservir.

M. Mesureur essaye d'être facétieux; il tolère le nom de la rue Sainte-Opportune, par égard pour les opportunistes. — On n'est pas plus fin.

Ces hautes fantaisies, publiées par les journaux de toutes nuances, ont amusé Paris pendant quinze jours. — Personne ne prenait de pareilles propositions au sérieux : elles furent reçues même par le Conseil municipal, au milieu des rires et des quolibets, et, le premier jour de la discussion, cette assemblée eut un étrange accès de bon sens; elle rejeta le principe de la suppression en bloc des noms de saints, le principe que M. Mesureur appelait celui de la laïcisation des rues. Mais l'accès fut court, — et le spectacle que

donna le Conseil, le lendemain, ne laissa pas d'être curieux.

Le rapporteur — devenu célèbre depuis deux semaines — monta à la tribune et, de l'air froid et digne d'un homme justement blessé, il prononça les paroles suivantes :

« Le Conseil a repoussé l'étude relative à la suppression systématique des noms de saints n'ayant pour Paris aucun caractère historique, et dont la disparition ne peut troubler les habitudes de la population. Peut-être les conclusions de la commission étaient-elles un peu prématurées pour ce Conseil !

« Je tiens, en outre, messieurs, à prémunir le Conseil contre l'usage qui va être certainement fait de son vote de l'avant-dernière séance. On viendra à cette tribune déclarer que vous vous êtes prononcés contre tant de changements de noms...

« *M. Depasse.* — C'est mon opinion.

« *M. le rapporteur.* — C'est l'opinion qu'on veut appeler l'opinion publique, et qui n'est que l'opinion de la presse conservatrice et modérée. Or le vote du Conseil est tout autre, il signifie simplement, je l'ai déjà dit, qu'il n'y a pas lieu d'inviter l'administration à réviser la nomenclature des voies privées et des rues portant un nom de saint, révision conforme aux précédents et à l'esprit du Conseil.

« Je dois, à ce sujet, dire que je suis resté dans le sentiment de l'administration de M. Hérold, qui, sans blesser les sympathies ou les usages de la population, avait entrepris de faire disparaître successivement les noms de saints des plaques de rues. Quel que soit le mobile momentané auquel le Conseil a obéi en repoussant la proposition de la troisième commission, je suis persuadé qu'il ne maintiendra pas sa décision, je suis persuadé qu'il reviendra sur ce vote et reprendra sa tradition le jour où il sera mieux édifié sur les désirs et les aspirations de la population démocratique, républicaine et libre penseuse de Paris.

« Je termine, messieurs, en vous demandant d'examiner nos propositions de changements de noms sans tenir compte des interprétations erronées données à dessein au vote de l'avant-dernière séance, et je vous prie de ne pas ouvrir de discussion générale. Les observations de chacun viendront plus utilement lors de l'examen de chaque proposition spéciale. »

Ce discours n'était pas éloquent, mais il n'était pas maladroit. Il touchait la majorité du Conseil à son point sensible. Vous n'êtes, disait M. Mesureur, pas assez avancés pour moi ; vous n'êtes pas à ma hauteur ; vous n'êtes au fond que des réactionnaires à la cervelle étroite, incapables de comprendre la grande pensée de la laïcisation des rues, une des pensées du siècle, le couronnement de notre

œuvre. Vous ne savez pas ce que la population démocratique, républicaine et libre penseuse attend de vous ! — Le Conseil bondit sous l'injure, il ne demanda qu'à réparer ses fautes : l'habile Mesureur lui en offrait le moyen.

C'était d'accepter en détail ce qu'il avait rejeté en bloc : et, pour ainsi dire, de déchirer une à une les pages du calendrier après avoir refusé d'abolir la fête de la Toussaint. En 1793, on ne démolissait pas les cathédrales, quand elles étaient trop solides, mais on allait trouver chaque saint dans sa niche pour lui casser le nez et les oreilles. C'est un peu ce que fit le Conseil municipal et, pendant deux séances, il s'en donna à cœur joie. Saint Guillaume, saint Dominique, sainte Cécile, sainte Marguerite, saint Placide, furent victimes de sa colère. On trouva, — comme disait M. Mesureur, — que ces noms ne se recommandaient pas assez par la qualité des titulaires. Saint Dominique fut représenté comme un bourreau sanguinaire ; on versa des pleurs rétrospectifs sur l'infortune des Albigeois ; et on choisit, pour remplacer saint Dominique, un homme célèbre par sa clémence et sa mansuétude, le tribun Danton. Après les saints et avec eux, on proscrivit la sœur Rosalie : on hésita un peu. « Votre commission, disait M. Mesureur, en son patois (p. 52), n'entend pas vous proposer de supprimer l'hommage rendu à cette personnalité qui s'en est montrée digne par ses vertus ; mais elle ne croit pas qu'il y ait lieu de le maintenir sous la forme d'un pseudonyme qui affecte de généraliser à toute une corporation les mérites personnels de M^{me} Rendu. » Il voulait d'abord appeler l'avenue de la Sœur-Rosalie avenue Marie-Rendu. Ce projet même fut écarté et le nom de je ne sais quel obscur républicain finalement préféré. On proscrivit aussi l'abbé de l'Épée, qui peut bien passer pour un bienfaiteur de l'humanité ; et enfin Mgr Darbois et M. Deguerry, qui furent des martyrs.

La difficulté, c'est de trouver des noms nouveaux. « Nous avons assez de noms illustres, s'écrie M. Cattiaux (séance du 17 juin), parmi lesquels nous pouvons choisir. » Il paraît que non. Le martyrologe républicain n'est pas long, et la foi nouvelle a produit peu de grands hommes. La liste des héros de la république est épuisée, depuis les plus odieux, comme Danton, jusqu'aux moins fameux, comme Thorel, Sarrette, le sergent Élie, M. Küss. On ne peut guère chercher plus loin, en fait d'obscurité. Heureusement la commission spéciale a reçu une proposition de M. Levraud, qui lui promet des ressources pour l'avenir.

« Je voudrais, dit M. Levraud, que dorénavant et même aujourd'hui on fût un peu plus réservé dans le choix des noms d'hommes donnés aux rues et qu'on ne choisît pas ceux de célébrité d'ordre

absolument secondaire. Je désirerais, en revanche, qu'on entrât dans un ordre d'idées que j'ai déjà indiqué il y a quatre ans et qu'on attribuât à un certain nombre de rues de Paris des noms de principes, de sentiments, de passions humaines.

« *M. Strauss.* — Il y aura la rue de la Volupté.

« *M. le rapporteur.* — La rue de l'Amour et du Hasard.

« *M. Stupuy.* — Celle de la Tolérance!

« *M. le rapporteur.* — C'est un nom de maison.

« *M. Levrault.* — Il y a déjà les rues de la Fidélité, de la Bienfaisance, de la Paix. Il y aura les rues de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité, de la Raison, de la Civilisation, du Civisme, etc. Je ne pense pas que ces noms puissent être regardés comme mauvais; ils sont d'ailleurs très faciles à retenir et, à ce point de vue, absolument bien choisis.

« J'ai l'honneur, en conséquence, de déposer la proposition suivante dont, je le répète, je demande le renvoi à la commission :

« 1° Des noms indiquant des principes, des sentiments, des passions ou des qualités humaines seront attribués au plus grand nombre possible de voies publiques. »

Voilà qui est entendu; nous aurons la rue Danton, pour le présent, et dans l'avenir, la rue de l'Humanité.

II

L'idée républicaine n'est pas seulement une idée politique. Elle contient, non seulement un système de gouvernement, mais une philosophie, une morale, une histoire naturelle, une esthétique.

Il y a une philosophie républicaine : c'est, pour le centre gauche, un thésisme assez vague et assez accommodant; il est loisible de prononcer des tirades émues sur la vie future, et de dire « adieu, ou plutôt au revoir », aux collègues qu'on est chargé de conduire à leur dernière demeure. Mais, pour les purs, les vrais, les intrançais, c'est le matérialisme dans tout son orgueil et l'athéisme dans toute sa sottise sécurité. Quelques phrases sur l'évolution sont de rigueur, même à propos de la discussion du budget; et quelques vues sur les transformations de la force ne paraissent jamais déplacées. L'enterrement civil est obligatoire; le mariage civil est déjà une concession.

Il y a une morale républicaine, à la vérité assez difficile à démêler. Un orateur du Conseil municipal, voulant interpeller le préfet qui n'était pas là, commençait un jour son discours par ces mots : « En présence de l'absence de l'administration... » On pourrait employer

la même forme, en parlant de la morale républicaine. Elle permet bien des choses : dans la vie publique, le renvoi des sœurs garde-malades, malgré les protestations et les pleurs des malades et des vieillards ; le droit de couper la bourse aux fondateurs d'écoles ou d'hôpitaux, en gardant leurs dons sans respecter leurs volontés ; dans la vie privée, une foule de profitables opérations aux dépens des beys, pachas ou mandarins avec lesquels on a mis la France en rapport, et, sans sortir de France, beaucoup d'affaires de Bourse, beaucoup de rafles opérées aux dépens des petits rentiers qu'on leurre de fausses nouvelles. Si nous passons au chapitre des mœurs, que de fois n'avons-nous pas entendu exposer cet axiome : Le mariage est une vieillerie de l'ancien régime, le divorce, un expédient opportuniste, l'union libre, la vraie doctrine du progrès. » En ce moment, les bureaux de bienfaisance distribuent un secours annuel de 700 000 francs « pour secours d'allaitement aux filles-mères » ; rien pour les mères de famille. M. Georges Berry signale, au Conseil municipal, cette choquante préférence. M. Cattiaux la trouve parfaitement justifiée : son raisonnement mérite d'être connu.

« Les enfants naturels ne se font pas tout seuls, dit M. Cattiaux ¹... C'est la société tout entière qui les fait et c'est à elle par conséquent à les nourrir. (*Rires, protestations.*)

« M. Armengaud. — Le plaisir est individuel, la réparation est collective.

« M. Cattiaux. — Je m'étonne, messieurs, de vos protestations, car vous y avez tous travaillé. »

Ce mémorable discours consacre la morale républicaine. Elle existe, cette morale ; seulement, elle consiste précisément en ceci, qu'elle permet tout. La république, le plus absolu et le plus tracassier des gouvernements, n'aura vraiment rien eu de large et de libéral que sa morale.

Il y a aussi une science républicaine. Elle est essentiellement limitée à l'hypothèse de Darwin, dont on a voulu faire un axiome fondamental : l'évolution des espèces vivantes et la descendance simiesque des hommes. A tout prendre, quand on aura arraché aux hommes tout sentiment de devoir, de respect et de dévouement, quand on aura éteint en eux tout amour de Dieu, de la famille et de la patrie, la théorie acquerra de la vraisemblance.

Enfin, il y a une esthétique républicaine. M. Vaillant l'a dernièrement professée avec succès devant le Conseil municipal.

M. Vaillant, ingénieur et médecin, ayant fait en Allemagne d'assez solides études, a renoncé à la science pour la politique, lorsque son

¹ *Bulletin municipal*, jeudi 23 juillet 1885, p. 1484.

idéal politique lui a été offert par la Commune de 1871. Le rôle qu'il y a joué lui a fourni l'occasion de faire un voyage à Nouméa en compagnie nombreuse et peu choisie. L'amnistie l'a rendu à la France et donné au Conseil municipal. Il y occupe, à l'extrême gauche, la place ravie à ce pauvre Joffrin, un bien meilleur diable que M. Vaillant. Socialiste bon enfant et véritable ouvrier, Joffrin avait l'éloquence peu correcte, mais souvent joviale, et quelquefois bien inspirée. Orateur ennuyeux et monotone, M. Vaillant apporte invariablement à chaque séance les mêmes invectives et à peu près les mêmes propositions contre les capitalistes et les propriétaires. Non content de réformer la société et de terrasser l'Église, il a voulu se montrer homme de goût et se mêler de beaux-arts. Voici une proposition qu'il vient de déposer.

Le Conseil,

Considérant : Que la réalité est l'unique source de vérité, de poésie et d'art ;

Que les temps du mysticisme et de l'allégorisme sont finis ;

Que, au degré de civilisation où nous sommes parvenus, toute œuvre d'art doit être l'expression directe de la nature dégagée de tous voiles mystiques et allégoriques, défroque usée du passé ;

Que la seule réalité que l'artiste puisse exprimer ainsi avec vérité est celle qu'il a vue, sentie et comprise, c'est-à-dire la réalité contemporaine ;

Que, dans ces limites seules, chaque génération crée l'œuvre originale et lègue le témoignage de son génie aux générations suivantes ;

Qu'au delà, tout en le marquant de son empreinte, elle ne se meut plus que dans le domaine, héréditairement accru, commun à l'art de tous les âges ;

Que la décoration de l'Hôtel de Ville n'aura la valeur artistique et historique, l'originalité et le caractère désirables, qu'à la condition d'être, avant tout, le tableau réel et vrai de la vie politique, économique et sociale du peuple actuel de Paris, dans le milieu où il s'agit et travaille ;

Que, si une place doit être réservée à l'histoire de Paris, et spécialement de la période révolutionnaire, ce n'est qu'autant que des documents authentiques et suffisants en permettent la reconstitution artistique ;

Que, de même, et adaptés au milieu architectural, l'ameublement et l'ornementation de tout ordre ne doivent pas être une réédition du passé, mais l'expression de l'art et du travail contemporains, de l'idée nouvelle ;

Que, pas plus que la faveur, les récompenses obtenues par les

redites d'un art vieilli ne doivent constituer de privilège, motiver une préférence ;

Délibère :

Au libre concours, ouvert à tous, institué d'après la proposition Hovelacque-Réty, et sous le contrôle du Conseil, le choix des projets et œuvres de décoration, ornementation et ameublement de l'Hôtel de Ville, sera déterminé suivant les idées exprimées par les considérants de la présente délibération.

Paris, le 16 mars 1885.

Signé : ED. VAILLANT.

Si nous avons l'honneur de connaître M. Vaillant, nous lui ferions une seule objection : le jury et les concurrents vont être horriblement embarrassés. Supposez qu'un jeune artiste, ambitieux de créer l'œuvre originale, se refuse, tout en le marquant de son empreinte, à se mouvoir dans le domaine, héréditairement accru, commun à l'art de tous les âges. C'est une noble ambition. Il sait que les temps du mysticisme et de l'allégorisme sont passés ; il veut dégager la nature de tous voiles mystiques et allégoriques, défroque usée du passé ; et comme nous sommes des gens civilisés et n'allons pas tout nus comme les nègres, les peaux-rouges et autres êtres préhistoriques, il voudra la vêtir de la défroque moderne, la veste de toile bleue et les espadrilles du peintre en bâtiment, le complet de la *Belle-Jardinière* du bourgeois, la longue blouse et la haute casquette des citoyens qui protestent contre la police des mœurs. Il fera le tableau réel et vrai de la vie politique, économique et sociale du peuple actuel de Paris, dans le milieu où il s'agite et travaille, c'est-à-dire l'atelier où le peuple travaille, le cabaret, la salle de réunion publique où il s'agite. De tout cela le peintre pourra tirer, nous n'avons garde de le nier, des sujets de genre qui pourront être amusants et de jolis tableaux de chevalet. Mais comment pourra-t-il satisfaire aux conditions particulières de l'art qu'on appelle art décoratif ? Voyez-vous, à l'Hôtel de Ville, de longues files de bourgeois en redingote et chapeau de soie, et d'ouvriers en casquette, escaladant les frises, s'enroulant autour des colonnes, et se promenant sur les plafonds ? Voyez-vous, en guise de cariatides, *Mes-Bottes* et *Bibi la Grillade*, exprimant par leur physionomie l'ennui d'être soumis à un pareil métier ? Voyez-vous les charmants panneaux d'Hubert Robert coupés par un beau remblai de chemin de fer et par les fils du télégraphe ? Bergeries de Boucher, et vous jolies scènes mythologiques de Natoire, M. Vaillant ne vous a pas admirées à l'hôtel de Soubise.

Il est vrai que M. Vaillant lui-même, dans les salons de l'hôtel de Soubise, serait bien peu décoratif.

Les habitudes, le genre de vie, la manière d'être influent sur le goût. La république va-t-elle nous imposer aussi une esthétique obligatoire faite à l'usage et à l'image de ses plus fervents serviteurs? Alors, certes, triomphera le culte du laid.

Si les peintres sont embarrassés en présence du programme de M. Vaillant, les tapissiers vont l'être plus encore. « L'ameublement, lui aussi, ne doit pas être une réédition du passé, mais l'expression de l'idée nouvelle. » Bien entendu, les fauteuils Louis XV et Louis XVI sont condamnés. Ce sont des sièges conservateurs. Le Voltaire avait du bon, mais il a fait son temps. Le fauteuil opportuniste ne saurait être qu'un fauteuil à bascule, d'ailleurs bien peu solide. Le fauteuil radical, socialiste, anarchiste, exprimant l'idée nouvelle, l'idée de M. Vaillant, reste encore à découvrir. Nous le concevons teint d'un beau rouge; léger, pour être aisément jeté par la fenêtre, ou lancé à la tête des orateurs réactionnaires; solide, pour servir de pierre angulaire à une barricade; enfin très combustible, et facile à imbiber de pétrole. Voilà comment MM. les tapissiers s'inspireront de l'idée nouvelle, idée fournie par la Commune de 1871, sur les qualités et les emplois d'un bon mobilier!

III

Vous allez chercher, nous dira-t-on, des exemples d'excentricité chez les plus exaltés républicains, M. Mesureur, un membre du groupe de l'autonomie communale, un haut dignitaire de la franc-maçonnerie, M. Vaillant, qui était de la gauche de la Commune et qui a voté la mort des otages. Il est aisé de répondre que tous ou presque tous les républicains ont applaudi à ces excentricités. La proposition de laïcisation des rues n'était que la répétition d'un vieux projet de feu M. Hérold. Ce fils d'un grand compositeur avait déjà voulu, — entre autres, — rayer à la porte du Conservatoire le nom de sainte Cécile, patronne des musiciens, effacer dans la mémoire des jeunes artistes le souvenir charmant de la sainte, et mettre à la place le nom de M. Sarrette, dont la seule gloire est d'avoir organisé, en 1793, les bastringues militaires de la garde nationale. Il nous souvient que M. Hérold s'arrêta devant une lettre de protestations indignées, signée Charles Gounod.

Quant à l'esthétique de M. Vaillant, elle a été souvent professée devant le Conseil municipal par M. Levraud, un opportuniste ami des beaux-arts.

Au surplus, est-on bien sûr qu'il faille établir parmi les répu-

blicains tant de catégories? Nous savons bien qu'elles se multiplient tous les jours, qu'il y a sept ou huit gauches à la Chambre, la gauche républicaine, la gauche démocratique, le grand U, le petit U, les radicaux, les ultraradicaux, les radicaux de qualité supérieure. Puis, hors de la Chambre actuelle, et tout prêts à occuper la Chambre de demain, les socialistes, anarchistes, collectivistes, possibilistes, impossibilistes, absurdistes, etc. Mais plus les catégories se multiplient, et plus l'esprit républicain nous paraît un et uniformément malfaisant. Nous ne savons plus nous y reconnaître, nous demandons en vain d'après quelles règles on peut établir une classification entre tant de partis divers; et découragés de n'y point réussir, nous les enveloppons tous dans la même antipathie.

Nous pouvions espérer trouver des renseignements plus précis.

Il paraît qu'il y a une science sociale, des lois d'après lesquelles les peuples sont destinés à s'approcher par progrès réguliers de la civilisation parfaite, et à atteindre une somme plus grande de bien-être et d'intelligence. M. Auguste Comte, M. Herbert Spencer, ont essayé d'enseigner cette science. Et nos radicaux aiment assez à laisser croire qu'elle leur est familière. Le mot de scientifique est un de ceux qui reviennent le plus souvent dans leurs discours; et on les offenserait certainement en doutant que leur politique ne fût scientifique. Possibilistes, autonomistes, collectivistes, etc., sont scientifiques à qui mieux mieux. Ce qui ne les empêche pas de se traiter entre eux d'insensés ou d'aveugles, ou bien de traîtres, de vendus, d'assassins. Ceci permettrait de penser au moins qu'il y a entre eux des différences notables. Mais non. A travers tous ces cris, il reste malaisé pour un spectateur impartial et calme, seulement jaloux d'apprendre, de mettre toutes ces opinions en formules et de distinguer nettement toutes ces écoles. Ne saura pas qui veut l'exacte différence qui sépare un possibiliste d'un anarchiste et qui leur permet réciproquement de se traiter de traîtres, de vendus et d'assassins. Qui nous dira en quoi le rouge possibiliste diffère du rouge anarchiste? On prétend qu'autrefois on analysa du sang de noble, pour voir s'il différait du sang de vilain. Autant vaudrait analyser la teinture rouge sang du communard authentique, ex-membre du Comité de salut public, et la comparer au rouge ponceau du communard des nouvelles couches qui vient se mesurer avec ses anciens. Odieux incendiaires de 1871, vous les chefs, les ancêtres du parti, vous n'êtes pas plus odieux que les fauteurs de la Commune prochaine; car si leurs mains sont encore innocentes, leurs intentions et leurs discours ne le sont pas; et, pour vous distinguer les uns des autres, il faut toute la niaiserie ou toute la complicité de ceux qui s'intitulent les modérés.

Oui, les différences et les classifications sont malaisées à établir ; mais ce n'est pas seulement à cause de la grande multiplicité des sectes républicaines. La difficulté vient aussi de leur extrême variabilité. Nos radicaux professent une politique qu'on pourrait appeler darwinienne : rien de plus facile et de plus fréquent que le passage d'une espèce à l'autre, grâce à une sélection naturelle, à l'influence du milieu, et à la lutte pour l'existence. En science, ils admettent volontiers le principe de Darwin ; mais ils y croient de la foi du charbonnier, sans contrôler, sans bien comprendre cette théorie si peu égalitaire, et uniquement parce qu'elle a paru agacer quelques curés. En politique, ils donnent de cette théorie des preuves vivantes. Jamais l'influence du milieu ne se fit mieux sentir ; jamais dans cette lutte engagée sinon pour l'existence, au moins pour le bien-être et la gloire, on ne vit avec plus de certitude et de régularité triompher les plus souples et les plus aptes à se plier aux circonstances. N'est-ce pas ce que Darwin appelle : *the survival of the fittest*? Cela se traduirait en français : le triomphe des plus adroits.

On sait comment les transformistes expliquent le développement d'une espèce, par exemple celle de la girafe. Les girafes n'ont pas toujours eu le cou aussi long. Mais elles avaient à chercher leur nourriture sur des arbres élevés ; et les plus hautes broutant mieux que les autres, mieux nourries, plus vigoureuses, plus aptes à se reproduire, eurent des enfants à haute encolure, parmi lesquels la même sélection se renouvela : de génération en génération les cous s'allongèrent.

La politique radicale a suivi une progression semblable. Chacun met une surenchère sur le précédent et s'efforce de tendre le cou plus haut. Cela tient, essentiellement, comme chez les girafes, à l'éloignement du râtelier. Quand le râtelier est accessible et bien fourni, l'espèce conserve un aspect raisonnable ; quand le râtelier s'éloigne, espèces animales ou espèces politiques, engageant une lutte enragée pour l'existence, revêtent les formes les plus excentriques, les plus monstrueuses, et passent, avant d'arriver à ce terme, qui n'est jamais définitif, par beaucoup de formes intermédiaires.

Ce sont ces intermédiaires qui vous manquent, ont dit à Darwin les disciples de Cuvier. Montrez-nous donc une espèce en voie de transformation. Il répondit en citant la mustèle-vison, moitié chat et moitié loutre, le *galeopithecus*, moitié singe et moitié chauve-souris.

On rencontre beaucoup de mustèles-visons et de *galeopithecus* dans la vie publique.

Assurément, la tâche de l'historien de notre temps sera une tâche difficile. Il aura de la peine à débrouiller ce chaos. Vous exa-

gerez, nous dira-t-on, et il y aura toujours de grands côtés de notre histoire qu'il sera aisé de mettre en lumière. Par exemple, de tous ces partis furieux mais peu distincts, de toutes ces opinions aussi violentes que vagues, nous n'aurons jamais de peine à séparer l'opportunisme. D'abord nous connaissons l'opportunisme, l'ayant subi depuis de longues années; et puis il ne s'agit plus en vérité de nuances, et Gambetta s'éloignait des bandes anarchistes, possibilistes et autres, de toute la distance qui existe entre les véritables hommes d'État et les révolutionnaires. Il l'a bien vu à la salle Saint-Blaise...

Eh bien, ici encore la confusion règne dans notre esprit. Comment nous guider? D'après quoi nous instruire? Les documents que nous avons sont encore bien peu clairs.

Écoutez quelques opportunistes, on verra qu'il en est de plusieurs sortes. M. Simoneau est le vainqueur de Joffrin. Son succès ne fut point un grand événement : ce succès n'a point été cependant sans causer quelque joie au gouvernement et à ses amis. M. Simoneau fut récemment chargé de rapporter « une demande formée par les sœurs de Saint-Pierre de Montmartre, à l'effet d'être reconnues d'utilité publique ». Le gouvernement, il y a quelques années, dissolvait brutalement les congrégations qui ne consentaient pas à solliciter la reconnaissance d'utilité publique. Voici comment parle un ami du même gouvernement quand cette formalité est demandée :

Messieurs,

Votre 2^e commission a été saisie en février dernier d'une demande des sœurs congréganistes de Saint-Vincent de Paul, tendant à obtenir la reconnaissance légale d'un établissement qu'elles possèdent rue Caulaincourt, 39, à Paris (XVIII^e arrondissement) et qu'elles dirigent sous le nom de sœurs de Saint-Pierre-Montmartre. Cette maison est une succursale de la maison mère existant rue du Bac, 140, à Paris.

Les auteurs des différents mémoires qui sont au dossier, étant partisans de la reconnaissance légale, n'omettent aucun détail de ce qui peut militer en faveur du but qu'ils se proposent.

Tous ces documents se basent sur les prétendus services rendus par cet établissement de charité et les énumèrent ainsi :

1^o Entretien d'une école primaire de 450 élèves. En réalité il y en a 315;

2^o — d'une école maternelle de 230 enfants, en réalité 112;

3^o — d'une crèche de 30 enfants, en réalité 14;

4^o — d'un orphelinat de 90 enfants, en réalité 50;

Enfin, entretien d'un dispensaire.

J'ai visité cet établissement dernièrement; mes chiffres sont exacts.

L'école, l'asile et la crèche sont dans les mêmes conditions que les autres établissements congréganistes dans l'arrondissement.

Le mémoire de M. le Préfet accuse, pour l'entretien annuel de l'orphelinat, une dépense de 32 000 francs. Or les enfants qui y sont, aux termes du rapport, nourris, couchés et entretenus, sont exercés à des travaux de couture et de confection dont on retire chaque année un produit de. 9979 »

D'un autre côté, les sœurs nous accusent, dans l'une de leurs déclarations, pour la pension des orphelines, une recette annuelle de.. . . . 1560 »

Quant au dispensaire, il est vrai qu'il sert de succursale à l'une de nos maisons de secours du bureau de bienfaisance de l'arrondissement, où les indigents sont reçus, et qu'il contient, en plus du bureau du médecin, un bureau de l'administrateur du bureau de bienfaisance, une pharmacie, etc., etc., le tout dûment décoré de christes et de buis bénit, et que tous ces locaux sont donnés soi-disant gracieusement par les sœurs de Charité; mais voici un tout petit détail sur lequel les mémoires de l'administration se taisent prudemment, et qui atténue tant soit peu la gracieuseté et le dévouement désintéressé de ces dames :

De cette maison de secours, les quatre sœurs attachées au Bureau de bienfaisance reçoivent de l'Assistance publique pour ce service :

1° Chacune 600 francs l'an, soit.	2400 »
2° Une femme de ménage payée, l'an.	300 »
3° Chauffage payé par an.	455 »
4° Blanchissage payé par an.	460 »

Ensemble. 3315 »

Ce qui ferait déjà un total de 15 000 francs.

Ce n'est pas tout.

Ces sœurs sont fournies par l'Assistance publique de tout le linge ayant trait à ce service.

En outre, chaque sœur a droit à une retraite dite annuelle de 400 francs après quinze ans de service, ou avant, en cas de maladie; en cas de mort, l'Assistance paye le convoi.

Cette dépense de 32 000 francs relative à l'entretien serait pour la plus grande partie, paraît-il, couverte par des dons recueillis par des dames patronnesses.

Or les dames patronnesses du XVIII^e arrondissement ne s'occupent aucunement des établissements congréganistes.

Il est donc de toute évidence qu'il y a une administration occulte dans le XVIII^e arrondissement, qui a son centre chez les congréganistes, et qui fonctionne à côté de l'Administration républicaine, à laquelle elle apporte tous les jours des entraves.

Les médicaments sont distribués gratuitement aux pauvres par l'intermédiaire des sœurs de Charité, nous dit le mémoire préfectoral. C'est vrai, mais ils nous coûtent 100 pour 100 plus cher que sans cet intermédiaire. Rien de plus facile, messieurs, que de s'en convaincre.

D'après le relevé que je viens de faire, la Pharmacie centrale a fourni en 1884 aux trois maisons de secours du XVIII^e arrondissement pour 25 000 francs de médicaments, et, en particulier, à celle de la rue Caulaincourt pour 6364 francs.

D'après les renseignements indiqués au rapport, il est évident que cet établissement est entretenu en partie par nos deniers, et en partie par les bénéfices qu'il réalise, et n'a nullement le caractère de charité qu'on veut lui prêter.

Voici le motif vrai et urgent de la demande adressée par les sœurs de Saint-Pierre-Montmartre; ce n'est pas le grand besoin de voir leur établissement reconnu d'utilité publique, puisqu'il l'est déjà depuis 1809, mais c'est afin, comme le porte la demande, d'entrer en possession d'un legs à elles fait en 1878 par une demoiselle Delarbre.

Les stipulations de ce legs, à ce qu'il paraît, sont que le don est fait aux sœurs de Charité de Saint-Pierre-Montmartre, qualificatif que les sœurs de la rue Caulaincourt se sont donné, et que celles de la rue du Bac ne portent pas.

L'affaire est en litige depuis sept ans devant le Conseil d'Etat.

Pour sortir de cette situation laborieuse et obtenir ce legs, on a recours aujourd'hui à un nouveau baptême, la reconnaissance légale d'utilité publique, avec le titre mentionné au testament.

Le Conseil municipal, Messieurs, avec ses aspirations vers la liberté, verra toujours avec plaisir se multiplier à Paris les établissements libres de charité et d'instruction, persuadé qu'il est que la concurrence est un stimulant qui doit avoir pour conséquence le bien général, à la condition, toutefois, qu'on n'y inspire pas la haine de nos institutions républicaines.

Enfin, messieurs, votre rapporteur regrette profondément (et il pense que tout le Conseil sera de son avis) que notre administration gouvernementale trouve à propos, pour secourir les indigents de Paris, de faire passer nos capitaux par une secte hostile au gouvernement, par les mains des subordonnés des Jésuites.

Il regrette également qu'elle croie devoir, après quinze ans de république, s'appuyer sur les congrégations religieuses pour soutenir notre gouvernement.

J'ai, en conséquence, l'honneur, au nom de votre 2^e commission, de vous proposer le projet de délibération ci-après.

Paris, le 15 juin 1885.

Le Rapporteur,
SIMONEAU.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Le Conseil,

Vu les déclarations contenues au rapport de sa 2^e commission, et se plaçant au point de vue du principe républicain.

Est d'avis :

Qu'il n'y a pas lieu d'étendre les congrégations religieuses ni les biens dits de mainmorte à Paris.

Qu'il y a lieu de repousser purement et simplement la demande de reconnaissance d'utilité publique de l'établissement des sœurs congrénistes de Saint-Vincent de Paul de Saint-Pierre-Montmartre, rue Caulaincourt, 39, à Paris.

Peut-on imaginer un tissu d'absurdités plus haineuses et de faussetés accumulées plus volontairement? Chiffres affirmés sans contrôle : j'ai vu, j'ai raison et c'est assez. Bilan de recettes et de dépenses, dressé d'après la pure fantaisie. Indigne et ingrate négation d'admirables services : le dévouement, la « gracieuseté » de « ces dames », ne comptent point parce qu'elles reçoivent chacune de l'Assistance publique 600 francs pour être toute une année au service des pauvres : eh! quelles laïques auraient pour le même prix le même dévouement et la même gracieuseté? Vantardise républicaine : « Nos dames patronnesses du XVIII^e arrondissement ne s'occupent aucunement des établissements congréganistes. » Êtes-vous sûrs d'avoir des *dames patronnesses* dans le XVIII^e arrondissement? Méfiance soupçonneuse : il y a une administration occulte. Calomnie stupide : les sœurs bénéficient sur les médicaments. Enfin indigne tracasserie : un legs est fait aux pauvres, mais c'est par l'entremise des sœurs, et les pauvres n'auront rien. Nous avons vu de même, il y a quelques années, refuser d'autoriser un legs de 60 000 francs fait aux pauvres de Saint-Sulpice, parce que le legs devait passer par les mains du curé. Toutes les vertus républicaines sont réunies dans ce document. Je ne parle pas des formes de langage qui ne sont qu'amusantes.

Passons à un autre opportuniste, celui-là plus lettré et donnant de l'école une autre idée. Il est du genre qu'on pourrait appeler l'opportuniste féroce : c'est M. Monteil.

M. Monteil est l'auteur de quelques romans ignorés et d'un manuel civique qui l'a rendu un instant célèbre. C'est un recueil d'*anas*, où il est question de tout, orné d'images où l'on voit Notre-Seigneur Jésus-Christ costumé en Bédouin, la sainte Vierge en nourrice et les apôtres en mendiants. Rien ne peut donner l'idée du nombre d'erreurs de philosophie, de grammaire et de bon goût, ni des faussetés historiques contenues en ce petit ouvrage.

Les renseignements sont pillés à tort et à travers dans le *Dictionnaire* de Larousse. C'est là qu'il est question d'Isocrate Nicoclès, dont l'auteur parle comme certaines personnes parlent d'Erckmann-Chatrian, sans savoir qu'il s'agit de deux personnages.

Chose étrange, M. Monteil aime l'histoire et se plaint volontiers que cette science ne soit pas assez répandue. Ingres aimait le violon, dont il jouait fort mal, paraît-il, et Cauchy n'était fier que de ses vers latins : Mais Ingres et Cauchy savaient autre chose.

Parmi les innombrables pétitions envoyées au Conseil municipal, M. Monteil en découvre une, signée par un nommé Bonnefoy, et demandant la destruction de la Chapelle expiatoire. Aussitôt l'esprit de l'histoire s'empare de lui ; il prend sa bonne plume et écrit un long rapport dont nous voulons citer quelques passages.

Messieurs, en cette grande année 1792, quand fumaient encore à Valmy les canons de Kellerman, la Convention ouvrit ses séances et, dès les premières paroles qu'on y prononça, on entendit Collot-d'Herbois déclarer qu'on ne pouvait reculer d'un seul instant l'abolition de la royauté sans être infidèle à la Nation.

Alors l'abbé Grégoire, prêtre vénérable, formula ces axiomes, gravés en lettres d'or dans les annales de la démocratie française, et qui rendaient si nettement la pensée de ce peuple qui ne pouvait oublier, comme nous le faisons aujourd'hui en y recherchant les vieilles constitutions, ce qu'il avait souffert sous l'ancien régime : « ... Les dynasties n'ont jamais été que des races dévorantes, ne vivant que du sang des peuples... Les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique... Les cours sont l'atelier du crime et le foyer de la corruption... L'histoire des rois est le martyrologe des nations. »

La fiction légale de la royauté était brisée depuis la journée du 10 août, mais il restait à légaliser la suppression de la personnalité royale.

Louis XVI était au Temple, prisonnier avec toute sa famille ; une nouvelle fuite à Varennes, pour aller se mettre à la tête des troupes étrangères et donner à l'invasion l'appui de l'autorité royale, n'était plus possible. Cependant Louis restait un prétexte à l'invasion. On devait, tout le monde le sentait, devant l'étranger menaçant, en finir avec la royauté ; mais la manière dont on nivellerait cet antique édifice était encore indéfinie dans la plupart des esprits. En attendant, Louis XVI était bien traité. Quoi qu'en aient dit la plupart des historiens, ceux particulièrement que l'on donne à la jeunesse, et qui écrivaient l'histoire en bons jésuites pour complaire à la réaction, Louis Capet n'eut aucunement à souffrir dans sa prison. Il n'entraît

nullement dans les intentions des représentants du peuple de persécuter aucune des personnes ci-devant royales.

On ne voulait point persécuter le roi et sa famille; au contraire. Mais voici ce qu'on disait de ces augustes victimes. Laissons parler M. Monteil.

« Le roi doit être jugé, non en citoyen, mais en ennemi! » s'écriait Saint-Just, après la lecture du rapport.

La mise en accusation fut enfin prononcée, et Robespierre réclama la condamnation sans jugement.

Ce fut alors que ce grand homme, développant sa lettre à ses commettants, prononça un des plus admirables discours qu'il ait jamais faits, qui soit jamais tombé de la bouche d'un véritable homme d'État. « Il n'y a point, dit-il, de procès à faire. Louis n'est pas un accusé, vous n'êtes pas des juges; vous n'êtes et ne pouvez être que des hommes d'État et les représentants d'une nation; vous n'avez pas une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer...

« En effet quel est le parti que la saine politique prescrit pour cimenter la république naissante? C'est de graver profondément dans les cœurs le mépris de la royauté et de frapper de stupeur tous les partisans du roi. Donc présenter à l'univers son crime comme un problème, sa cause comme l'objet de la discussion la plus imposante, la plus religieuse, la plus difficile qui puisse occuper les représentants du peuple français, mettre une distance incommensurable entre le souvenir de ce qu'il fut et la dignité d'un citoyen, c'est précisément avoir trouvé le secret de le rendre encore plus dangereux à la liberté.

« Louis fut roi et la république est fondée; la question fameuse qui vous occupe est décidée par ces seuls mots. Louis a été détrôné par ses crimes; Louis dénonçait le peuple français comme rebelle; il a appelé, pour le châtier, les armées des tyrans ses confrères; la victoire et le peuple ont déclaré que lui seul était rebelle : Louis ne peut être jugé. Il est condamné ou la république n'est point absoute...

« Citoyens, prenez-y garde, vous êtes ici trompés par de fausses notions... Vous confondez les rapports des citoyens entre eux avec les rapports des nations à un ennemi qui conspire contre elles; vous confondez encore la situation d'un peuple en révolution avec celle d'un peuple dont le gouvernement est affermi, vous confondez une nation qui punit un fonctionnaire public, en conservant la forme du gouvernement et celle qui détruit le gouvernement lui-même...

« Lorsqu'une nation a été forcée de recourir au droit de l'insurrection, elle rentre dans l'état de nature à l'égard du tyran... Le droit de punir le tyran et celui de le détrôner, c'est la même chose...

« C'est une grande cause, a-t-on dit, qu'il faut juger avec une sage et lente circonspection. C'est vous qui en faites une grande cause. Que dis-je? c'est vous qui en faites une cause. Que trouvez-vous là de grand? Est-ce la difficulté? Non. Est-ce le personnage? Aux yeux de la liberté, il n'en est pas de plus vil; aux yeux de l'humanité, il n'en est pas de plus coupable. Il ne peut en imposer qu'à ceux qui sont plus lâches que lui...

« Je vous propose de statuer dès ce moment sur le sort de Louis. Je demande que la Convention le déclare, dès ce moment, traître à la nation française, criminel envers l'humanité, je demande qu'il donne un grand exemple au monde dans le lieu même où sont morts, le 10 août, les généreux martyrs de la liberté. Je demande que cet événement mémorable soit consacré par un monument destiné à nourrir dans le cœur des peuples le sentiment de leurs droits et l'horreur des tyrans, et dans l'âme des tyrans, la terreur salutaire de la justice du peuple. »

Ces phrases boursoufflées, ces odieux sophismes, ces mensonges éhontés, soulèvent le cœur. Voici ce qu'en pense M. Monteil.

Ce discours fut écouté par la Convention et reçu dans la France entière avec un enthousiasme indescriptible. Jamais on n'avait tenu langage plus irréfutable, ni fait preuve d'une logique plus grande, d'un sens plus exact de la Révolution.

Ce dernier trait peut être juste; mais tant pis pour la Révolution.

M. Monteil commente l'odieux procès de Louis XVI et répète comme des certitudes toutes les indignes accusations portées contre lui. Il raconte en termes plus odieux encore le procès de la reine: incapable, s'il ne lui reconnaît le titre de reine, d'accorder au moins à cette femme infortunée un peu de respect et de pitié, il se complait dans les injures, il réédite les calomnies; il en imagine au besoin de nouvelles et qui n'avaient jamais eu cours avant lui !!

M. Monteil arrive enfin au temps de la Restauration. « On se fait difficilement, dit-il, une idée de l'esprit de réaction de cette époque néfaste. » On s'en fait très facilement une idée si l'on veut bien songer à toutes les souffrances de l'époque qui précéda. Il raconte comment le vote unanime des Chambres ordonna de cons-

¹ Rapport de M. Monteil, p. 12: « J'arrête ici des citations que je pourrais multiplier, tant en les prenant dans la correspondance de Marie-Antoinette avec sa mère Marie-Thérèse, que dans ses lettres au comte de Mercy Argenteau, qui, comme le comte de Fersen, avait été son amant. »

truire une chapelle expiatoire. Qu'elle est belle et juste cette phrase de Chateaubriand contre laquelle il proteste : « Malédiction sur les scélérats qui nous obligent à tant de réparations vaines ! »

« On voulut, dit M. Monteil, faire expier à la France entière la mort de Louis Capet ! » Certes elle le méritait, soit pour l'avoir condamné, soit pour avoir mal réussi à le défendre. Il dépeint sous des couleurs effrayantes, lui si indulgent pour la véritable Terreur, ce qu'il lui plaît d'appeler la Terreur blanche. Les massacres de Lyon et de Paris, les noyades de Nantes, les mille assassinats des Fouquier-Tinville, des Collot-d'Herbois et des Carrier, n'étaient rien, à l'entendre.

Louis XVIII et les royalistes furent plus que des pourvoyeurs d'échafaud; ils furent bourreaux, ils furent assassins, ils furent tortionnaires : voilà le bilan des aristocrates.

Voilà comme on écrit l'histoire. Vous demandez des preuves, des faits et non des mots. M. Monteil n'a garde d'oublier les exécutions de Ney et de la Bédoyère, lui qui ne se souvient plus de la mort de Custine, des maréchaux de Noailles et de Mailly, de tant d'autres héros immolés par la Convention. Mais ensuite qu'aura-t-il à citer? Il apporte une longue liste de prétendues victimes :

Le canon de Waterloo ne suffisait pas à Louis XVIII. Les chefs les plus braves, les héros de la grande armée, ceux qui avaient fait trembler l'Europe et les émigrés : Ney, la Bédoyère, les frères Lallemand, Drouet d'Erlon, Lefèvre-Desnouettes, Amielh, Brayer, Gilly, Mouton-Duvernet, Grouchy, Clausel, Laborde, Debelle, Bertrand, Drouet, Cambronne, Lavalette, Rovigo, furent mis sous le coup de mandats d'amener et « envoyés devant les conseils de guerre de leurs divisions respectives ».

Les *individus* Soult, Alix, Excelmans, Marbot, Félix-Lepelletier, Boulay de la Meurthe, Mehée, Fressinet, Thibaudeau, Carnot, Vandamme, général Lamarque, Lebau, Harel, Piré, Barrère, Arnault, Pommerenil, Dejean fils, Réal, Garrau, Bouvier-Dumolard, Merlin de Douai, Durbach, Dirot, Fermont, Bory Saint-Vincent, Félix Desportes, Garnier de Saintes, Mellinet, Hullin, Cluys, Courtin, Forbin-Janson, de Lorgne d'Ideville, reçurent l'ordre de sortir de Paris dans les trois jours et de se retirer dans un lieu que le ministre de la police leur désignerait, en attendant que les Chambres statuassent sur ceux d'entre eux qui devraient sortir du royaume ou être livrés aux tribunaux.

C'était honteux!

Il faudrait dire un peu ce qui advint de toutes ces rigueurs. Parmi ces victimes, il en est dont nous ne retrouvons pas l'histoire : un Forbin-Janson fut nommé évêque, un autre directeur des musées; fut-ce par arrêt du conseil de guerre?

Soult, coupable d'avoir passé au service de l'empereur en 1815, après avoir accepté le service des Bourbons en 1814, était de retour à Paris après deux ans d'absence.

Grouchy n'eut qu'un sujet de plainte : on ne voulait pas lui reconnaître son grade de maréchal, reçu de l'empereur au début des Cent-jours : l'empereur lui-même l'eût-il maintenu ?

Clausel était député sous Charles X.

Cambronne fut absous à l'unanimité.

Boulay de la Meurthe, Lepelletier rentrèrent en France dès 1819. Bory de Saint-Vincent ne tarda pas à être chargé de missions scientifiques.

La vérité est que bien rarement on vit le calme se rétablir avec moins de représailles et moins de rancunes après tant de troubles.

Mais ne nous attardons pas à démontrer l'évidence. Voici le mot de la fin, la conclusion du rapport. M. Monteil, si plein de pitié pour les victimes de Louis XVIII, le roi tortionnaire, pense que la Terreur, la vraie, la bonne, la Terreur rouge, n'a point assez duré, et qu'il serait temps de revenir un peu à ses énergiques et expéditifs procédés. Laissons-lui la parole.

Ah! messieurs, nous sommes à une époque où bien peu d'hommes connaissent leur histoire et où un trop grand nombre de ceux qui la connaissent ne s'en souviennent pas. Quand on pense à ces gens qui, après avoir porté les armes contre leur pays, après avoir applaudi au manifeste sanglant de Brunswick, rédigé par un émigré français, M. de Limon, après être rentrés en croupe des chevaux des Cosaques, tandis qu'il était de mode, chez leurs femmes, de prendre pour amants ces barbares eux-mêmes! Quand on songe au régime des ordonnances, à la Chambre introuvable, aux cours prévôtales et à la honteuse capitulation de Paris, on se demande comment la France a pu supporter la monarchie et comment le glaive de la Révolution peut être aujourd'hui considéré comme définitivement brisé, puisqu'il y a encore des conspirateurs et des traîtres.

IV

Veut-on connaître, après ce féroce opportuniste, un opportuniste doux et bénin? Il en est quelques exemples.

M. le docteur Frère, membre du Conseil municipal, est un bon

médecin, d'âge très mûr, à lunettes et à favoris blancs, aimable, souriant, paternel, le meilleur homme du monde et qui serait aussi le plus tranquille, s'il ne restait au monde aucun curé. Mais la peur du cléricisme l'empêche, comme bien d'autres, de dormir, et l'a jeté dans la politique avancée. Prenez un bourgeois paisible; bourrez-le de préjugés contre l'Église et jetez-lui un grain d'ambition. Voilà un opportuniste prêt à entendre, à voir, à dire, à commettre toutes les violences. L'embarras, c'est la question sociale, à l'étude de laquelle notre bourgeois est peu préparé. On va voir comme cet embarras se montre et comme le style de l'auteur s'en ressent.

M. le docteur Frère était dernièrement rapporteur d'un projet de vœu présenté par la Chambre syndicale des ouvriers en instruments de chirurgie: ces honnêtes fabricants de scalpels, de trocarts et de bistouris, reconnaissent que les concurrents étrangers commencent à les supplanter et prévoient que, d'ici peu, un chirurgien qui se respecte fera venir sa trousse de Sheffield ou de Birmingham. Ils demandent que leur métier soit enseigné aux frais de la ville, dans une école municipale. Étrange prétention! Aurons-nous des écoles publiques d'horlogerie, de cordonnerie? Pourquoi pas une école de cuisine officielle et de charcuterie municipale.

M. le docteur Frère se livre d'abord à quelques considérations générales: nous copions le rapport imprimé.

Avant d'entrer dans l'examen des motifs sur lesquels se fonde l'auteur ou les auteurs du projet de création de l'école professionnelle qui vous est demandée, ainsi que du projet lui-même, votre rapporteur se fait un devoir de vous dire combien, dans l'entretien qu'il a eu avec M. Constant, secrétaire du conseil syndical, il a été pénétré de respect pour les sentiments honorables qui l'animent, mais aussi qui témoignent combien, dans l'état actuel des choses, il règne encore de confusion et de méconnaissance profonde des éléments primordiaux et irréductibles qui règlent l'économie sociale, industrielle et commerciale dans ses rapports avec la liberté; et combien il importe au Conseil municipal d'en affranchir les citoyens au moyen de cours faits sur ces sujets dans toutes les écoles qu'il a instituées, afin de dissiper les ténèbres qui entretiennent tant de préjugés, qui sont les seuls obstacles s'opposant à une entente si nécessaire entre les éléments constitutifs de la puissance de production et la répartition équitable des produits.

Le mémoire qui précède le projet d'organisation formulé au nom du Conseil syndical exprime un état de souffrance incontestable existant dans l'industrie des instruments de chirurgie, les inquiétudes qu'on peut concevoir sur son avenir, et les préoccupations sur les moyens

que le Conseil syndical s'efforce de rechercher pour mettre fin à une situation qui lui est commune avec un grand nombre d'autres; on est donc appelé à se demander si les réflexions que ce projet suggère ne pourraient pas s'appliquer à l'industrie française prise dans sa généralité.

Telle est la question.

Telle est la question; tant pis pour qui ne l'a pas comprise. Du reste, l'auteur va donner des explications plus précises du marasme de notre industrie. Il pense que l'apprentissage se fait mal :

Il est nécessaire, dit-il, de ne pas perdre de vue combien la multiplicité des moyens de locomotion a facilité l'habitude de la villégiature hebdomadaire, qui, ne profitant pas aux apprentis, leur laisse une liberté dont on ne leur avait enseigné l'usage ni dans la famille ni dans l'atelier, et qui les expose à des fréquentations trop souvent corruptrices auxquelles il leur est difficile d'échapper.

Il déplore la concurrence étrangère, non sans adresser un reproche discret aux producteurs français.

La concurrence étrangère est incontestablement une des causes graves tenant en échec notre industrie et notre commerce; peut-être témoigne-t-elle d'une grande imprévoyance de la part de ceux qui ont été plus préoccupés de cueillir les fruits de l'arbre que de veiller aux conditions de sa conservation?

Enfin, il n'a garde de terminer cette période sans dire nettement son fait à l'empereur.

Ajoutons à ces causes déjà puissantes notre ignorance des langues les plus nécessaires au commerce, ainsi que l'influence désastreuse de l'article 2 du traité de Francfort que l'empire nous a valu par suite de sa guerre néfaste et mensongèrement rendue inévitable dans les conditions que les événements nous ont révélées.

Le style est confus, les idées aussi. Mais enfin si la France avait voulu crier plus tôt : Vive la République! et si elle avait su le crier en anglais, elle serait riche. M. Frère lui en est garant.

Il revient enfin à l'école municipale des petits couteaux.

Le projet de l'école professionnelle spéciale tel qu'il vous est proposé est-il un moyen de nature à faire cesser l'état de décadence de cette industrie des instruments de chirurgie qui nous occupe?

C'est ce qu'il convient d'examiner.

Lorsqu'on considère le plan sur lequel il est conçu, on est frappé tout d'abord par l'absence de toute étude préalable des lois naturelles qui président à l'organisation industrielle, considérées dans leurs rapports avec la liberté et le progrès, ainsi que la confusion qui existe dans l'esprit du rédacteur entre ce qui est du domaine privé et ce qui est du domaine public, État ou commune, à moins qu'on ne doive penser qu'il s'agit tout simplement de constituer le communisme dont la ville de Paris prendrait l'initiative.

Au fond, l'opportuniste a peur des communards; mais, quand il a l'occasion de le dire, on voit qu'il le dit à mots couverts.

Voici le résumé :

Il a paru à votre rapporteur que la demande du Conseil syndical des ouvriers en chirurgie fût étudiée dans une pensée dégagée de toute idée préconçue et que les conditions qu'il vous propose soient appuyées sur des motifs puisés dans la nature des choses, et non de s'attarder dans le domaine du sentimental et de l'imaginatif, sans que pour cela il soit nécessaire de refaire, après tant d'autres, l'histoire des théories communistes, de Platon à Thomas Morus, ni celle des applications tentées et des écroulements qui s'en sont suivis, soit au Paraguay par les Jésuites, ou par Cabet en Icarie; notre rôle étant, non de séduire, mais d'éclairer.

Soyez tranquille, monsieur Frère; vous et vos semblables ne séduisez personne, vous n'éclairez pas davantage; mais du moins vous avez peu de chances pour vous perdre dans le sentimental et l'imaginatif!

On nous fera peut-être ici encore une objection. On nous dira que pour indiquer les caractères de l'école opportuniste, nous n'allons pas chercher les exemples où il faudrait, c'est-à-dire parmi les œuvres des grands hommes que cette école a fournis. Prenons le plus grand, Gambetta; prenons son plus beau discours, celui de Romans; prenons-en le plus éloquent passage, passage suivi, dans l'édition de M. Joseph Reinach des mots : « Longues salves d'applaudissements. Bravos et cris répétés de Vive Gambetta! »

Voici le passage :

J'ai le droit de dénoncer le péril que fait courir, à la société française telle qu'elle est constituée et telle qu'elle veut l'être, l'accroissement de l'esprit non seulement clérical, mais vaticanesque, monastique, congréganiste et syllabiste, qui ne craint pas de livrer l'esprit humain aux combinaisons les plus grossières en les masquant sous les combi-

naisons les plus subtiles et les plus profondes, les combinaisons de l'esprit d'ignorance, cherchant à s'élever sur la servitude générale ¹.

Ne reconnaissez-vous pas le style de M. le docteur Frère? C'est le même langage et la même clarté. Cette manière de faire se retrouve à toutes les pages et dans tous les genres.

Voici un toast ² :

Je lutte contre une émotion bien naturelle et je ne suis pas encore parvenu à dominer l'impression profonde que m'a produite subitement, non pas, il faut bien que je le dise, cette parole loyale et vibrante à laquelle je suis habitué, mais cet élan qui vient de vous emporter vous-mêmes et qui fait que j'ai senti que c'est bien dans ces étreintes qu'on trouve la récompense des efforts qu'on a faits.

Une énigme ³ :

Je m'adresse, non à ce clergé séculier qui..... mais à cette milice multicolore et sans patrie. Si, elle a une patrie, mais elle ne repose que sur la dernière des sept collines de Rome, et encore, dans Rome, le pouvoir qui y siège la déclare ennemie irréconciliable, car il faut bien répondre, dans la résidence même du pontife, aux anathèmes qui viennent de lui.

Une bonne résolution ⁴ :

Il y a dans ce spectacle de quoi nous convier à nous replier sur nous-mêmes et à chercher, dans un nouvel essor, à imprimer à l'intelligence française les véritables moyens réparateurs de notre grandeur morale.

Une déclaration de principes ⁵ :

Je proteste de tout mon pouvoir contre ceux qui, à force d'attaquer les institutions gouvernementales du pays, parce qu'elles sont placées dans les mains d'un homme qui en fait mauvais usage, oublie que le gouvernement, dans une société démocratique, ce serait nous-mêmes.

Ce jour-là on aurait un bon gouvernement, et ceux qui, par vieille habitude, continueraient à le combattre seraient de mauvais citoyens ! Voilà tout l'opportunisme !

¹ *Discours choisis de Léon Gambetta*, publiés par Joseph Reinach, p. 297.

² P. 238.

³ P. 299.

⁴ P. 85.

⁵ P. 59.

S'il est vrai que le style c'est l'homme, le style de l'opportuniste ne peut pas être autre chose que du galimatias. Comment en serait-il autrement? L'opportuniste, dans l'opposition, a réclamé une foule de destructions qu'il appelait nécessaires. Destruction de l'armée permanente, de la magistrature non élue, de l'Église d'État, etc.; puis la réforme sociale, le bouleversement des impôts, et mille autres merveilles; puis des chimères, en temps de république, s'entend, à savoir l'intégrité, l'ordre, l'économie dans les finances.

Arrivé au pouvoir, il oublie ses vieux discours, il envoie tout le monde à l'armée permanente, même les curés, même les instituteurs. Pour la magistrature, il s'y met, ce qui est peut-être le meilleur moyen de la détruire et de tenir cette fois parole. Il se contente d'augmenter tous les impôts, sans en trop changer l'assiette. Aux ouvriers il donne des paroles flatteuses, mais point de travail ni de pain. Et il s'arrange, en fait de finances, pour procurer à la France, au bout de six ans, six cent millions de déficit.

Comment expliquer, comment faire tolérer une telle conduite? comment faillir impunément à toutes ses promesses? comment commettre et masquer toutes les inconséquences? comment oser redire au pays, sans soulever sa colère, la vraie devise de l'opportunisme, hélas! inventée autrefois par Louis XV: « Après nous le déluge? » Avec des mots, des phrases vides de sens, des tirades d'avocats, du galimatias.

Galimatias en fait d'administration militaire; galimatias dans les questions religieuses, où l'on déclare la religion ennemie publique, tout en voulant continuer à nommer les curés et à régenter les évêques; galimatias dans les questions sociales, à l'égard desquelles on veut mêler des doctrines de communistes à des procédés de boursiers, allier Proudhon à Turcaret; galimatias dans les finances et dans tout le reste; et par conséquent dans le langage, dans le français qu'on emploie à défendre une semblable politique. Du haut en bas de l'échelle des orateurs opportunistes, leur galimatias se reconnaît aux mêmes signes. Aux mêmes signes aussi se reconnaît la fureur communarde. La parole des uns sonne comme un couperet de guillotine. Le fatras des autres roule comme un tambour de charlatan.

Mais cette fête à la fois navrante et grotesque touche à sa fin. Pour le salut de l'esprit français, du bon sens français, de l'honneur français, il est grand temps. Un bruit sinistre a retenti et annonce que les représailles sont proches. Il arrive toujours après les bombances trop longtemps prolongées ce moment où les chansons sonnent faux, où les rires finissent en grimaces, où les cheveux

se dressent et où les fronts pâlissent. Au milieu des orgies de Babylone, une main mystérieuse inscrivait au mur du palais des menaces de mort. Pour clore les petites débauches d'aujourd'hui, il doit suffire d'un moindre trouble-fête : un exploit d'huissier, ou la visite du commissaire ; un *Mane thecel phares*, sur papier timbré, un ange exterminateur en tunique de gardien de la paix ; c'est tout ce que méritent des malfaiteurs mesquins.

Oui, la fin de la débauche est proche. Dumas raconte, à propos du retour du roi Ferdinand de Bourbon à Naples, une épouvantable histoire. Le roi est encore à bord du navire qui l'a ramené de Palerme, et déjà, par basse vengeance (c'est Dumas qui le dit), il a fait pendre et jeter à la mer, un boulet aux pieds, l'amiral Caracciolo. C'est le soir, le roi se promène sur le pont ; tout à coup il pousse un cri : tout droit, la moitié du corps hors de l'eau, éclairé par un rayon de lune, lentement balancé par les vagues, l'amiral est apparu, regardant son bourreau en face, et approchant de lui. On accourt, on entoure le roi évanoui, on s'enhardit à aller reconnaître ce spectre effroyable. Le boulet, trop léger, redressait le cadavre rigide, sans l'entraîner au fond de l'eau.

Tout aussi menaçant, tout aussi vengeur, est arrivé du fond des mers de Chine, à la lente et pénible allure d'un grand cuirassé fatigué par la guerre, le cadavre de l'amiral Courbet.

LE SENTIMENT DE LA NATURE

DANS LES ÉCRITS

DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, DE LA FONTAINE,
DE M^{me} DE SÉVIGNÉ, DE FÉNELON, DE BOSSUET

On croit généralement que le sentiment de la nature, si développé de notre temps, ne s'est pas fait jour dans notre littérature avant Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, précurseurs de Chateaubriand et de George Sand, et il est admis que le dix-septième siècle y est resté tout à fait étranger. Ce jugement est beaucoup trop absolu. Au début du dix-septième siècle, saint François de Sales dut une partie de sa vogue à sa tendresse pour les harmonies de l'univers visible, à la fraîcheur printanière de ses images, et si *l'Introduction à la vie dévote* fut dès lors dans toutes les mains, le parfum des champs qui s'en exhale contribua certainement à ce succès. Après saint François de Sales, il est vrai, les idées, chez les écrivains comme chez les gens du monde, prirent une autre direction. Sous Louis XIII et surtout sous Louis XIV, l'attention se détourna de la nature. La vie mondaine ou l'étude de l'homme intérieur absorbèrent toutes les pensées. Poètes et prosateurs furent des moralistes qui ne jetaient qu'à la dérobée un regard sur le monde extérieur. Vivre à la cour, ou tout au moins à la ville, était l'ambition de chacun. Se résignait-on à passer quelque temps à la campagne, c'était pour y admirer des jardins artificiellement arrangés, comme ceux de Chantilly, de Vaux ou de Versailles, avec des charnelles bien taillées, avec des ifs en forme de boule ou de pyramide, ainsi que le dit la Fontaine :

Tous parcs étaient vergers du temps de nos ancêtres ;
Tous vergers sont faits parcs : le savoir de ces maîtres
Change en jardins royaux ceux des simples bourgeois,
Comme en jardins des dieux il change ceux des rois.

Si l'on trouvait quelque agrément aux bois, aux ruisseaux, aux fleurs des prés ou des buissons, aux épis verts ou blonds, on ne

songeait pas à en parler, l'esprit était ailleurs. La poésie de la nature ne resta cependant pas toujours sans interprètes. Elle inspira des aperçus pleins de grâce à la Fontaine et à M^{me} de Sévigné, dicta de véritables descriptions à Fénelon, merveilleusement préparé par la lecture des poètes de l'antiquité, suggéra enfin à Bossuet des pages exquises, tantôt familières, tantôt solennelles, qu'on ne connaît pas assez. Examiner la nature des hommages rendus au monde physique par les écrivains que nous avons nommés, tel est le but que nous nous proposons.

I

Le pays dans lequel a vécu saint François de Sales a dû singulièrement développer le goût inné de l'évêque d'Annecy pour la nature. Il n'a pas été non plus sans influence sur Rousseau, et Sainte-Beuve fait remarquer que Lamartine y a composé les pièces intitulées : *Dieu*, le *Crucifix*, le *Chant d'amour*, la *Consolation*¹. Entre Lamartine et saint François, Sainte-Beuve constate, du reste, quelques affinités d'esprit. Sous la plume de l'un et de l'autre, les images affluent avec une prodigieuse abondance; seulement, chez Lamartine, elles se ressentent du vague qui régnait dans les idées du poète, tandis que chez le bon prélat elles ont une précision qui tenait à la fermeté de ses convictions religieuses, à la rectitude de son jugement. Cette précision est d'ailleurs vivifiée par une ardente sympathie pour tout ce que la nature étalait devant ses regards, en même temps que par le désir d'élever vers l'idéal chrétien l'âme de ses lecteurs. Il regarde les montagnes de la Savoie avec la tendresse que saint François d'Assise portait aux vallées ombriennes. Son imagination aimante voit aussi dans les rochers, dans les eaux courantes, dans les ondes placides des lacs, dans les fleurs, dans les oiseaux ou les insectes, et jusque dans les plus humbles herbes, des créatures de Dieu qui lui parlent, un langage surnaturel. C'est ce langage dont il confie la traduction à ses livres, à ses lettres, à ses sermons.

L'agrément de son style répond à celui de ses comparaisons, de ses allégories. Il y a dans tous ses écrits de la vivacité, de l'imprévu, de la finesse, de l'abandon. On aime à retrouver des locutions bannies depuis par l'usage, et cependant pleines de saveur, une certaine naïveté piquante, une bonhomie qui n'est pas sans esprit. On sent que saint François subissait les influences

¹ *Port-Royal*, t. I, p. 239, note 2.

littéraires de l'époque où vécurent Amyot et Ronsard. Il se plaisait à lire et à citer Montaigne et Desportes. « Comme Montaigne, dit Sainte-Beuve, il a la pointe, mais plus adoucie et plus fleurie ¹. » L'ingénieux critique voit même en lui une « espèce de Montaigne et d'Amyot de la spiritualité ². »

A tant de charmantes qualités se mêlent pourtant des défauts. L'abus de l'image entraîne parfois l'écrivain dans la subtilité; la douceur dégénère en fadeur et en afféterie. Il serait facile de relever des détails de mauvais goût dans des pages d'ailleurs excellentes; mais combien d'autres sont irréprochables! N'insistons donc pas sur les taches, lorsque tant de beautés nous convient à l'admiration.

Lire saint François de Sales, c'est faire une excursion dans les environs d'Annecy, quand les amandiers sont en fleurs, quand les abeilles affairées travaillent à leur miel, quand la brise fait doucement frémir les feuilles. Avec le saint évêque, on marche sur les pentes couvertes de fraises sauvages, sur l'herbe des prés, sur la mousse dans les bois; on se promène sur les eaux si limpides et si bleues du lac, dont il aimait à faire les honneurs aux amis qui venaient le voir. « Lui-même, dit Camus, évêque de Belley, me menait promener en bateau sur ce beau lac qui lave les murailles d'Annecy, ou en des jardins assez beaux qui sont sur ces agréables rivages ³. »

Il n'est pas difficile de concevoir la prédilection de saint François de Sales pour le lac d'Annecy, que dominent des montagnes superposées, dont les dernières se perdent au loin dans l'azur de l'atmosphère. Rien de plus frais, de plus aimable que la végétation des premiers plans. Les vignes et les prairies alternent avec les bois de châtaigniers, et quelques villages apparaissent, avec leurs clochers, au milieu des arbres, tandis que plus haut les sapins groupent leurs sombres massifs à côté du vert clair des pâturages, au-dessous d'âpres rochers. Dans un des replis de ces montagnes s'élève le château de Menthon, où est né le fondateur des hospices du Grand et du Petit Saint-Bernard, en sorte que les précieux souvenirs animent cette nature, à la fois sereine et grandiose. On ne s'expliquerait guère que saint François de Sales n'eût jamais fait allusion à la pure et vaste nappe d'eau qui en est le principal

¹ *Port-Royal*, t. I, p. 222.

² *Ibid*, t. I, p. 229.

³ *Esprit de saint François de Sales*. Cet ouvrage fut publié successivement en six volumes à dater de 1639. Il a été réédité en trois volumes par M. Depéry (1840). Le P. Collot en a fait un abrégé.

ornement. Aussi n'est-on pas étonné de la voir mentionnée par lui. « Vous sçavez, dit-il dans un passage des *Entretiens spirituels*, que quand le lac est bien calme et que le vent n'agite point ses eaux, le ciel, en une nuit bien seraine, y est si bien représenté, avec les estoiles, que, regardant en bas, l'on void aussi bien la beauté du ciel que si l'on regardait en haut : de mesme, quand nostre âme est bien accoisée, et que les vents du soing superflu, inégalité d'esprit et inconstance, ne la troublent et inquiètent point, elle est fort capable de porter en elle l'image de Nostre-Seigneur ¹. »

En nous disant que son ami se plaisait à le conduire, non seulement sur le lac, mais dans les jardins du voisinage, l'évêque de Belley nous révèle la passion de l'évêque d'Annecy pour les fleurs. Cette passion, saint François la trouvait si naturelle et si douce, qu'il la croyait partagée par tout le monde. Il ne s'imaginait pas qu'on pût être insensible à une pareille séduction, car on lit cette phrase dans un de ses ouvrages : « Sachant qu'il y a quelque beau jardin à vingt ou vingt-cinq pas de leur chemin, les voyageurs se détournent aisément de si peu pour l'aller voir ². » Que de réflexions, au surplus, ne lui suggérait pas un jardin ! « Oh ! quand celui de notre âme sera-t-il semé de fleurs et de fruits, dressé, nettoyé, poli ? Quand sera-t-il clos et fermé à tout ce qui déplaît au jardinier céleste, à celui qui apparut sous cette forme à Madeleine ³ ! » De ces jardins, qui provoquaient son esprit aux plus suaves méditations tout en charmant ses yeux, je me figure, à en juger par les conseils que nous donne l'*Introduction à la vie dévote* ⁴, qu'il ne sortait guère les mains vides : « Ceux qui se sont promenez en un beau jardin n'en sortent pas volontiers sans prendre en leurs mains quatre ou cinq fleurs pour les odorier et tenir le long de la journée ; ainsi notre esprit ayant discoursu sur quelque mystère par la méditation, nous devons choisir un, deux ou trois points que nous aurons trouvez plus à nostre goust, et plus propres à nostre advancement, pour nous en ressouvenir le reste de la journée, et les odorier spirituellement. »

C'est peut-être aussi après quelque tournée dans les vallées et les montagnes de ses environs, qu'il écrivait les lignes suivantes, destinées à nous faire entendre avec quels ménagements Dieu nous traite : « Notre-Seigneur fait envers nous tout de mesme comme un bon père ou une bonne mère, laquelle laisse marcher

¹ P. 46, t. XIII des *Œuvres complètes*. Paris, J.-J. Blaise, 1835.

² Préface du *Traité de l'amour de Dieu*.

³ *Esprit de saint François de Sales*.

⁴ Deuxième partie, chap. VII.

son enfant tout seul lorsqu'il est sur une douce prairie où l'herbe est grande, ou bien dessus la mousse, parce que si bien il vient à tomber, il ne se fera pas grand mal; mais aux mauvais et dangereux chemins, elle le porte soigneusement entre ses bras¹. » Ne semble-t-il pas que ces gracieux détails aient été observés sur nature, parmi les paysans? Quel sentiment délicat des spectacles agrestes! Avec quelle complaisance le saint a dû regarder ces hautes herbes des prairies en fleur, ces mousses à l'ombre des bois, ces tout petits enfants surveillés dans leurs ébats par leur mère qui travaillait non loin d'eux!

Il en a vu aussi d'un peu plus grands qui cherchaient à attraper des papillons. C'en est assez pour lui faire trouver un conseil à notre adresse sous une forme d'une simplicité toute champêtre. Si nous avons de la peine à arrêter notre esprit en Dieu, nous devons du moins « l'empêcher de courir après ces mouches et papillons, comme fait une mère à l'endroit de son enfant; elle voit que ce pauvre petit s'affectionne à courir après les papillons, pensant de les attraper; elle le retire et retient incontinent par le bras, lui disant : « Mon enfant, tu te morfondras à courir après ces papillons au soleil, il vaut mieux que tu demeures auprès de moy. » Ce pauvre enfant y demeure jusqu'à tant qu'il en vove un autre, après lequel il serait aussi près de courir, si la mère ne le retenait comme devant². » Il n'y a que saint François de Sales qui ait eu le secret d'une aussi exquise familiarité.

Elle n'apparaît pas avec moins de charme lorsqu'il parle des abeilles, dont il ne se lassait pas d'observer les habitudes, soit dans leurs ruches, soit dans les jardins, soit dans les champs. Les abeilles se prêtent, en effet, sous sa plume, aux comparaisons les plus variées. En voici une prise dans le *Traité de l'amour de Dieu* : « Les avettes picotent dans les lys, les flambes et les roses; mais elles ne font pas moins de butin sur les menues petites fleurs du rosmarin et du thym; ains elles y cueillent non seulement plus de miel, mais encore de meilleur miel; parce que dedans ces petits vases le miel se trouvant plus serré, s'y conserve aussi bien mieux. Certes, ès bas et menus exercices de dévotion, la charité se pratique non seulement plus fréquemment, mais aussi pour l'ordinaire plus humblement, et par conséquent plus utilement et plus saintement³. »

Après les mœurs des abeilles, ce que saint François de Sales

¹ *Entretiens spirituels*, p. 41.

² *Ibid.*, p. 136.

³ *Traité de l'amour de Dieu*, l. XII, c. vi, t. VI, p. 34?

aime surtout à décrire, c'est l'aube avec ses nuances si délicates et si pures, c'est « le vent frais qui se lève à la pointe du jour et qui n'est pas de durée », ce sont les rossignols, les hirondelles, les perdrix et même les poules. Il se plaît à comparer les différents degrés de la perfection religieuse au vol des oiseaux plus ou moins légers, et ce sont aussi les oiseaux qui lui inspirent cette phrase, qu'on pourrait lui appliquer à lui-même tout spécialement : « Comme les oiseaux, où qu'ils volent, rencontrent toujours l'air, ainsi où que nous allons, où que nous soyons, nous trouvons Dieu présent ¹. » Aux yeux de saint François de Sales, en effet, la création entière n'était que le miroir de Dieu.

Il n'y avait rien du reste autour de lui qui ne lui fût une occasion de nous instruire. La glace même conspirait à ses desseins. « Nous devons, dit-il, faire en ce misérable monde ce que font ceux qui cheminent sur la glace, pour nous tenir fermes et solides à l'entreprise que nous ferons de nous sauver ou nous perfectionner ; ils se prennent par la main, ou par-dessous les bras, afin que si quelqu'un d'entre eux glisse, il puisse estre retenu par l'autre, et puis que l'autre puisse estre retenu par luy, quand il sera esbranlé pour tomber à son tour. Nous sommes en ceste vie comme dessus de la glace, trouvant à tous propos des occasions propres pour faire trébucher et tomber ². » Peut-être, en écrivant ces lignes, saint François de Sales pensait-il à ce qu'il avait vu à Chamounix, où il s'était rendu en 1606 par des chemins presque impraticables pour y visiter les pauvres gens qui vivaient au pied du mont Blanc, comme dans un désert. Cette tournée pastorale lui avait probablement laissé un durable souvenir. Il s'était si bien concilié tous les cœurs par son éloquence et sa charité, qu'on avait eu peine à se séparer de lui, et qu'il dut, à une certaine distance du village, s'arrêter au bord de la route et monter sur un fragment de rocher, afin d'adresser encore quelques paroles à ceux qui se pressaient sur ses pas et de les bénir une dernière fois ³.

Les images du genre de celle qui précède, il faut pourtant le reconnaître, sont rares chez saint François de Sales. La nature de son esprit le portait à n'observer dans le monde extérieur que les choses belles et gracieuses, dont la contemplation élève l'âme, éveille en elle la confiance en Dieu et lui parle de sa bonté. Quant aux côtés sinistres ou violents de la création, si saisissants dans les pays de montagnes, il les apercevait à peine. La

¹ *Introduction à la vie dévote.*

² *Entretiens spirituels*, p. 36.

³ Voy. un article de M. Marmier dans le *Correspondant* du 25 novembre 1860.

neige, les ouragans, les avalanches n'ont point de place dans ses écrits. Rarement il nous montre un de ces torrents qui, s'enflant tout à coup, causent de si terribles ravages en Savoie; et quand la mer se présente à son imagination, ce n'est pas d'ordinaire avec des ondulations perfides ou des vagues déchaînées, mais tranquille et unie, comme un lac sans limites. Il semble qu'aux yeux de saint François, la terre n'ait reçu aucune malédiction de Dieu et qu'elle soit presque encore à l'état de paradis. C'est sa propre sérénité que le doux évêque d'Annecy voit partout reflétée. Suivant une expression de Montaigne, « il fait luire jusques au dehors son repos et son aise ». Pour guider les fidèles vers la perfection chrétienne, il juge bon de provoquer l'amour plutôt que la crainte ¹, et il répéterait volontiers ce que Montaigne disait en parlant de la philosophie : « Si peut-on y arriver, qui en sçait l'adresse, par des routes ombrageuses, gazonnées et doux fleurantes, plaisamment et d'une pente facile et polie comme est celle des voultés célestes. » Ces routes séduisantes, telles qu'elles s'offrent à nous dans l'*Introduction à la vie dévote*, dans le *Traité de l'amour de Dieu*, dans les *Entretiens spirituels*, on les croirait faites pour être foulées par les créatures, aux visages angéliques, qui peuplent les tableaux et les fresques de Jean de Fiesole. Entre l'évêque d'Annecy et le moine du couvent de Saint-Marc, n'y a-t-il pas une mystérieuse parenté d'esprit? Chez chacun d'eux, en effet, l'art, malgré tout ce qu'il a déjà d'exquis, n'a pas encore atteint son complet développement, le génie humain n'a pas encore dit son dernier mot; mais, en si aimable compagnie, on attend sans impatience Bossuet, Raphaël et Michel-Ange.

II

La Fontaine n'a pas moins finement senti la poésie de la nature que saint François de Sales, mais il l'a rendue tout autrement. Cette différence tient à plusieurs causes. Au lieu de contempler en chrétien le monde physique, il le regardait en curieux, en rêveur, en épicurien. Si les « trésors des jardins et des vertes campagnes » charmaient autant ses yeux et son esprit, ils ne s'imposaient pas à son cœur avec la même puissance : presque jamais on ne surprend chez lui la moindre effusion lyrique; constater avec précision lui suffit. En outre, le pays peint par lui ne présente rien qui sorte de

¹ Il avait pour maxime qu'il faut agir sur les âmes à la manière des parfums; qui n'ont pas d'autre pouvoir pour attirer à leur suite que leur suavité. « Comment, disait-il, la suavité pourrait-elle tirer, sinon suavement? » (*Traité de l'amour de Dieu*, l. II, ch. XIII, t. VI p. 132.)

l'ordinaire : on n'y voit ni montagnes ni lacs, mais seulement des prairies, des bois, des ruisseaux, un sol fertile et soigneusement cultivé, qui, à les bien considérer, ont certes aussi leur mérite.

Suivant Joubert, « il y a dans la Fontaine une plénitude de poésie qu'on ne trouve nulle part dans les autres auteurs français ». Cet éloge, s'il ne s'appliquait qu'à la poésie du paysage, serait exagéré. Elle ne coule pas à pleins bords, comme un large fleuve, dans les *Fables* de la Fontaine; elle y circule discrètement en minces filets qui brillent çà et là d'un vif éclat. La nature, en effet, y joue un rôle, non point effacé, mais accessoire; c'est aux animaux, c'est aux hommes personnifiés dans les animaux, qu'appartient le rôle principal. Elle ne sert, le plus souvent, qu'à compléter la physionomie morale de tel ou tel oiseau, de tel ou tel quadrupède. Son intervention réservée rehausse néanmoins singulièrement la valeur de ces petits drames ou de ces petites comédies, parce que la Fontaine exprime avec un rare bonheur et avec le goût le plus pur les harmonies champêtres dans toute leur vérité.

S'il s'inspire quelquefois des poètes antiques, notamment de Virgile et de Lucrèce¹, il ne consulte d'ordinaire que ses propres impressions, toujours très vives et très exactes. Étant maître des eaux et forêts à Château-Thierry, il avait mis à profit ses fonctions pour faire une ample provision de souvenirs rustiques. Son humeur, au surplus, comme le reconnaît M. Nisard, « le portait vers les champs² ». On s'aperçoit, en le lisant, qu'il lui est arrivé plus d'une fois de se promener dès l'aurore sous les grands arbres des forêts, qu'il en a aimé « les solitudes profondes et les vastes silences », qu'il a souvent erré à travers les moissons encore vertes ou déjà mûres, au bord des étangs solitaires et des marécages, le long des rivières,

Image d'un sommeil doux, paisible et tranquille,

qu'enfin, sur sa route, il a observé avec intérêt les rudes travaux des laboureurs et jusqu'aux boutons des arbres fruitiers,

Douce et frêle espérance,

Avant-coureurs des biens que promet l'abondance.

¹ Voy. le remarquable ouvrage de M. Taine, intitulé : *La Fontaine et ses fables*, p. 177, 178. Cet ouvrage, si complet, nous dispense d'étudier longuement ici la question du sentiment de la nature dans les écrits de la Fontaine. — Voy. également : *le Sentiment de la nature chez les modernes*, par M. Victor de Laprade, p. 133, ainsi que les *Premiers lundis* de Sainte-Beuve, (t. I, 1829; appendice 1827), et les *Causeries du lundi* de 1853 (t. VII).

² *Histoire de la littérature française*, t. III, 151.

Ce qui fait qu'on aime la nature telle qu'elle apparaît dans les *Fables* de la Fontaine, c'est qu'elle y conserve toute sa simplicité. Il la représente absolument comme elle est, sans songer à l'embellir, se contentant de l'animer par la présence de l'homme et des animaux. Il ne cherche pas du reste à entrer dans le détail des choses. Quelques indications rapides, mais justes, et c'est assez. Suivant son principe habituel, qui le portait à « n'épuiser aucune matière et à n'en prendre que la fleur », il esquisse plutôt qu'il ne décrit, et il laisse à l'imagination du lecteur le soin d'achever ses ébauches de paysage. Avec quel succès n'a-t-il pas appliqué cette méthode ! Regrette-t-on, par exemple, qu'il n'en ait pas suivi une autre quand il parle de cette prairie, dont le souffle tiède du printemps vient de rajeunir les herbes fines :

Ils arrivèrent dans un pré,
 Tout bordé de ruisseaux, de fleurs tout diapré,
 Où maint mouton cherchait sa vie,
 Séjour du frais, véritable patrie,
 Des zéphyr¹.

Et quelle longue description vaudrait ce seul vers sur le crépuscule :

L'ombre et le jour luttaien^t dans les champs azurés².

Après ces simples mots, n'est-on pas tenté de fermer le livre et de regarder dans ses propres souvenirs ? On se rappelle la sérénité de ces moments trop courts où les dernières lueurs du soleil, à la fin d'un beau jour, colorent de teintes rosées le bleu tendre du ciel, tandis que les détails du paysage deviennent de moins en moins distincts, que les oiseaux s'appellent, se réunissent et babillent avant de regagner leurs abris, et que la première étoile commence à scintiller, annonçant à tout ce qui vit la venue de l'heure du recueillement et du repos.

III

A côté du nom de la Fontaine se place tout naturellement celui de M^{me} de Sévigné. Ces deux charmants esprits étaient faits pour se comprendre. Ils avaient l'un et l'autre le goût du style alerte, simple, dégagé, et, en présence de la nature, ils sentaient également leur âme s'épanouir. Aussi quel enthousiasme chez M^{me} de Sévigné pour la Fontaine ! « Faites-vous envoyer promptement

¹ *Tribut envoyé par les animaux à Alexandre*, liv. IV, fable XII.

² *Les Filles de Minée*, liv. XII, fable XXIX.

les *Fables* de la Fontaine, écrit-elle à sa fille, elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes, et à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. » Malheur à quiconque n'en goûte pas les beautés ! La spirituelle marquise déclare que sa porte est fermée à un tel homme et qu'il n'y a qu'à prier Dieu pour lui, car nulle puissance humaine n'est capable de l'éclairer.

Comme la Fontaine, M^{me} de Sévigné ne fait pas de longues descriptions. Quelques lignes, quelques mots lui suffisent pour rendre l'impression que produisent sur elle les champs, les bois, les jardins, le chant des oiseaux, l'aspect du ciel. On ne lui en demande pas davantage, tant il y a de vérité et de vie dans ses courtes phrases, et on lui sait presque gré de ce qu'elle ne dit pas, car plus de développements ne pourraient qu'affaiblir l'effet de ses expressions originales.

Ce qui la distingue de la Fontaine, c'est une imagination plus ardente, c'est un enthousiasme qui ne cherche pas à se contenir, ce sont des saillies toutes gauloises qui étincellent dans ses lettres comme ces lucioles dont s'illuminent au printemps les nuits italiennes.

Du reste, aucune harmonie, aucune beauté agreste ne la laisse, elle non plus, indifférente. Elle trouve dans chaque saison un aliment à son besoin d'admirer. Le mois de mai vient-il de faire son apparition, elle en célèbre le triomphe. « C'est proprement le printemps que j'allais voir arriver dans tous les lieux où j'ai passé ; il est d'une beauté, ce printemps, et d'une jeunesse, et d'une douceur que je vous souhaite à tout moment, au lieu de cette cruelle bise qui vous renverse, et qui me fait mourir quand j'y pense. » Mais ce qui la ravit particulièrement à cette époque de l'année, c'est le ramage des coucous et des fauvettes : « Ah ! s'écrie-t-elle, la jolie chose qu'une feuille qui chante, et la triste demeure qu'un bois où les feuilles ne disent mot ! » Elle ne se lasse pas d'entendre les rossignols, qui, avec le vert naissant, lui redonnent quelque douceur dans l'esprit, et, afin de les mieux écouter, elle se transporte pour écrire au milieu de son jardin : « Les rossignols et les petits oiseaux ont reçu avec un grand plaisir, mais sans beaucoup de respect, ce que je leur ai dit de votre part ; ils sont situés d'une manière qui leur ôte toute sorte d'humilité. » Elle aime tant ces chantres ailés qu'elle déplore en été leur silence : « Hélas ! ils sont tous occupés du soin de leur petit ménage ; il n'est plus question de chanter, ni de faire l'amour ; ils ont des pensées plus solides. Je n'en ai pas entendu un seul ici ; ils sont tous en bas vers ces étangs, vers cette petite rivière. » — Ce n'est pas que M^{me} de Sévigné dédaigne l'été. Elle se plaît alors à considérer les faneurs et explique joyeusement à M^{me} de Grignan ce que c'est que faner. —

Avec l'automne se présentent d'autres spectacles, qui ne sont pas dépourvus de séduction. Comment ne pas jouir de « ces beaux jours de cristal, qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids » ! Les paroles de M^{me} de Sévigné ne sont-elles pas aussi transparentes, aussi limpides que l'atmosphère qu'elles décrivent ? Les arbres d'ailleurs n'ont point perdu toutes leurs feuilles et sont encore fort beaux. « Cette avenue et tout ce qui était désolé des chenilles, et qui a pris la liberté de pousser avec votre permission, est plus vert qu'au printemps dans les plus belles années. Les petites et les grandes palissades sont parées de ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit. Les grands ormes sont un peu dépouillés, et l'on n'a point de regret à ces feuilles picotées : la campagne en gros est encore toute riante. » Ces nuances d'automne, M^{me} de Sévigné les a décrites ailleurs en termes qui sont restés dans toutes les mémoires. « Je suis venue ici ¹ achever les beaux jours, et dire adieu aux feuilles ; elles sont encore toutes aux arbres, elles n'ont fait que changer de couleur : au lieu d'être vertes, elles sont aurore, et de tant de sortes d'aurore, que cela compose un brocart d'or riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne serait que pour changer. » — Enfin, voici l'hiver, et M^{me} de Sévigné, non seulement s'en accommode, mais note avec entrain ce qu'il offre de curieux. « J'ai été à Livry... Il y faisait très beau, quoique très froid ; mais le soleil brillait, tous les arbres étaient parés de perles et de cristaux : cette diversité ne me déplait point. Je me promenai fort. » Il n'est pas jusqu'aux branches dénudées qui ne lui agréent. Elle tient pour les arbres qui n'ont pas toujours le même aspect. « La persévérance de ceux de Provence est triste et ennuyeuse. Il vaut mieux reverdir que d'être toujours vert. » Aussi comme elle se moque agréablement des gens qui la plaignent de passer l'hiver dans son domaine des Rochers ! « Hélas ! ma fille, c'est la plus douce chose du monde ; je ris quelquefois et je dis : C'est donc là ce qu'on appelle passer l'hiver dans des bois ? M^{me} de Coulanges me disait l'autre jour : « Quittez vos humides Rochers. » Je lui répondis : Humide vous-même... Nous sommes sur une hauteur. C'est comme si vous disiez : « Votre humide Montmartre. » Les bois sont présentement tout pénétrés de soleil, quand il en fait ; un terrain sec, où le midi est à plomb, et un bout de grande allée, où le couchant fait des merveilles, et, quand il pleut, une bonne chambre avec un grand feu. » On reconnaît là cette bonne humeur sans intermittence et cet esprit allègrement sensé qui,

¹ A Livry.

saisissant partout et toujours le bon côté des choses, demeurait, malgré tous les contre-temps, en pleine possession de lui-même, et discernait, où qu'il apparût, le moindre rayon de poésie.

L'entrain que nous signalons n'abandonnait pas M^{me} de Sévigné en voyage et contribuait à aiguïser sa clairvoyance. Lorsqu'elle va de Rouen à Pont-Audemer, elle s'extasie devant les sinuosités de la Seine. « Ses bords n'en doivent rien à ceux de la Loire; ils sont gracieux, ils sont ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière : en vérité cela est beau. » La Normandie tout entière lui plaît infiniment. Ce n'est plus un pays comme la Bretagne, avec des bruyères et des ajoncs, avec des roches à fleur de terre, avec de vastes espaces recouverts d'une végétation grave et presque morne. « On ne peut, dit M^{me} de Sévigné, voyager ni dans un plus beau vert, ni plus agréablement, ni plus à la grande, ni plus librement. » Ces quelques mots révèlent le vrai caractère de la contrée. De tous les côtés les yeux se reposent sur une verdure triomphante; la fécondité du sol éclate dans les herbages des vallons, dans les vergers des coteaux, dans les haies qui bordent les chemins creux. Les chaumières, garnies de rosiers, entourées de jardinets et d'arbres à fruit, empruntent de l'aisance de leurs habitants une sorte de gaieté. Ce pays était fait pour séduire M^{me} de Sévigné. Mais son esprit n'avait rien d'exclusif. Dans une autre excursion, elle admire de loin, à Avranches, le mont Saint-Michel, « ce mont, si orgueilleux, dit-elle à sa fille, que vous avez vu si fier... Nous avons été longtemps sur le rivage, et toujours à voir ce mont ». Une autre fois, après un voyage de trois jours, « le plus joli voyage du monde », elle arrive au Port-Louis, et prend un tel plaisir à regarder la pleine mer, qu'elle ne peut en détacher ses regards. Ici, malheureusement, M^{me} de Sévigné est par trop brève. On aimerait à savoir quelles réflexions la vue de l'Océan a éveillées dans un esprit si digne d'en apprécier les majestueuses et changeantes beautés.

Malgré la gaieté de son caractère, en effet, elle ne faisait pas difficulté de s'élever jusque sur les hauteurs de la spéculation philosophique ou religieuse. Elle avait même dans une certaine mesure le goût de la rêverie, comme la Fontaine. Ce n'est pas seulement l'ombre qu'elle allait chercher sous les grands arbres de son parc, c'était la solitude et le silence¹. Dans ce lieu retiré, elle s'abandonnait à ses réflexions tout à son aise ou lisait des livres sérieux². Quelquefois, elle y passait des journées entières,

¹ Lettre du 19 août 1671.

² « Il faut, dit Bossuet, savoir se donner des heures d'une solitude effec-

ne revenant point que la nuit ne fût bien déclarée. Il lui arrivait aussi de s'y réfugier pour échapper aux visites ennuyeuses, et elle se comparait alors à une violette, facile à cacher, « qui ne tient aucune place ni aucun rang sur la terre ». Le jour avait-il disparu, elle ouvrait son âme aux douces impressions des nuits d'été et contemplait avec ravissement les clartés de la lune. « Ah! ma très chère, écrit-elle à sa fille, que je vous souhaiterais des nuits comme on les a ici! Quel air doux et gracieux! Quelle fraîcheur! Quelle tranquillité! Quel silence! Je voudrais pouvoir vous envoyer de tout cela, et que votre bise fût confondue! » Un autre soir, à Livry, chez son oncle l'abbé de Coulanges, elle se « promène délicieusement avec la lune » jusqu'à minuit; et aux Rochers, quand l'air n'est point humide, elle se croit « obligée, à l'exemple des anciens, de donner cette marque de respect à la lune ».

Les rêveries de M^{me} de Sévigné, on le voit, n'avaient rien de très mélancolique et n'altéraient ni sa sérénité ni son enjouement. Elles ne ressemblaient en rien à ces « pernicieuses rêveries de l'oisiveté » dont parle Bossuet dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague; à ces divagations malsaines de l'imagination qui énervent l'âme quand elles ne la corrompent pas. Selon la judicieuse marquise, « il y a des pensées sur lesquelles il faut glisser », et elle n'avait garde de manquer à sa maxime. Elle avait, du reste, contre les égarements de l'esprit, la meilleure des sauvegardes : la morale chrétienne sérieusement pratiquée, une foi raisonnée qui gouvernait sa vie. Pour elle, rêver, comme l'a si bien fait observer Sainte-Beuve, « c'était penser à sa fille absente en Provence, à son fils qui était en Candie ou à l'armée du roi, à ses amis éloignés ou morts ». C'était, en outre, admirer tout ce que la nature lui mettait sous les yeux, donner un tour attendri aux réflexions que lui suggérait la vue des objets les plus familiers. « Je m'en vais, écrit-elle, dans un lieu où je penserai à vous sans cesse, et peut-être trop tendrement. Il est bien difficile que je revoie ce jardin, ces allées, ce petit pont, cette avenue, cette prairie, ce moulin, cette petite vue, cette forêt, sans penser à ma très chère enfant. » Une autre fois, elle dit en parlant de ses bois : « C'est ici une solitude faite exprès pour y bien rêver; vous en feriez bien votre profit, et je n'en use pas mal. » Qu'avaient donc de particulier ces bois si vantés par elle? Pourquoi se prêtaient-ils mieux que d'autres à la rêverie? C'est qu'ils rappelaient à M^{me} de Sévigné un passé lointain et se rattachaient à d'anciens souvenirs; c'est aussi

tive, si l'on veut conserver les forces de l'âme. » (*Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*)

qu'ils flattaient l'amour-propre de celle qui les avait plantés, comme elle l'explique avec une rare délicatesse : « J'ai trouvé ces bois d'une beauté et d'une tristesse extraordinaires ; tous les arbres que vous avez vus petits sont devenus grands et droits, et beaux en perfection ; ils sont élagués et font une ombre agréable ; ils ont quarante ou cinquante pieds de hauteur : il y a un petit air d'amour maternel dans ce détail ; songez que je les ai tous plantés, et que je les ai vus, comme disait M. de Montbazou de ses enfants, *pas plus grands que cela.* »

Cet entrain réglé par la raison, ce sens vif et délicat de la nature, M^{me} de Sévigné les devait, non seulement à ses instincts, mais à sa façon de vivre, à son infatigable activité. La gestion d'un patrimoine que son mari avait obéré, les lectures tour à tour légères et solides, depuis les contes d'autrefois et les romans du jour jusqu'aux écrits de saint Augustin, de Nicole, de Pascal, de Bourdaloue et de Bossuet ¹, enfin la direction des travaux à exécuter dans son jardin ou dans son parc, occupaient le meilleur de son temps. Le matin, elle se met dans la rosée jusqu'à mi-jambes pour prendre des alignements, fait percer des allées nouvelles à travers ses futaies, aide à planter des arbres en les tenant elle-même, pourvu qu'il ne pleuve pas à verse, et en sacrifie quelques-uns, le cas échéant. A l'entendre raconter les détails de l'opération, on la prendrait pour un forestier consommé : « Le tracas que cela fait représente, au naturel, ces tapisseries où l'on peint les ouvrages de l'hiver : des arbres qu'on abat, des gens qui scient, d'autres qui font des bûches, d'autres qui chargent une charrette, et moi au milieu, voilà le tableau », — tableau digne d'un Hobbema ou d'un Ruysdaël. Ce parc, si bien disposé, qui, outre les bois, comprenait des vergers et des champs ensemencés, s'agrandissait de temps en temps, grâce à la sollicitude toujours en éveil de la marquise. « J'ai encore acheté plusieurs terres, à qui j'ai dit, à la manière accoutumée : Je vous fais parc. » Aussi elle espère bien que son fils, s'il aime les bois et les promenades, bénira sa mémoire.

Le jardin qui précède le parc ne lui tient pas moins au cœur. Il est « tout à fait selon le dessin de le Nôtre et d'une beauté surprenante, avec un mur d'appui pour la belle vue ». Saint François de Sales y eût trouvé quelques fleurs de plus pour son bouquet spirituel, et le philosophe de la Fontaine, si épris de jardinage, y eût passé de douces heures. M^{me} de Sévigné, qui déplore « la

¹ On peut voir la nomenclature des livres qui composaient la bibliothèque de M^{me} de Sévigné, aux Rochers, dans l'ouvrage de M. de la Brière, intitulé : *Madame de Sévigné en Bretagne.*

violence dont l'art, à Versailles, opprime la pauvre nature », avait laissé aux arbres et aux plantes la liberté de leurs allures. Fièvre de son jardin, elle en jouissait comme d'une création personnelle. Elle ne peut en parler sans enthousiasme. « Le parterre de vos pères, écrit-elle à M^{me} de Grignan, est devenu si beau, si bien planté, si plein de fleurs..., que vous ne le reconnaîtriez pas... Nous y sommes tout entourés de fleurs d'oranger et de jasmins; et nous en sommes tellement parfumés les soirs, que, par cet endroit, je crois être en Provence. »

Dans son amour pour les grands arbres, M^{me} de Sévigné ne se consolait pas de les voir abattre sans une nécessité absolue. Comme Virgile, comme la Fontaine, elle éprouvait pour eux une sorte de pitié et s'attendrissait sur leur sort. Quand elle aperçut les coupes faites par ordre de son fils dans son domaine de Buron, aux environs de Nantes, elle eût volontiers répété ces vers de son contemporain :

Était-il d'homme sage
De mutiler ainsi ces pauvres habitants?
Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage,
Laissez agir la faux du Temps.
Ils iront assez tôt border le noir rivage¹.

Mais elle n'avait pas besoin d'emprunter le langage de la Fontaine pour traduire ses propres sentiments. « Je pensais, s'écrie-t-elle, pleurer en voyant la dégradation de cette terre, il y avait les plus vieux bois du monde : mon fils, dans son dernier voyage, y a fait donner les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisait une assez grande beauté; tout cela est pitoyable... Ma fille, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains, qui ne savent plus où se retirer; tous ces anciens corbeaux, établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois; ces chouettes, qui, dans cette obscurité, annonçaient, par leurs funestes cris, le malheur de tous les hommes, tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur. Et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où était Clorinde? Ce lieu était un *luogo d'incanto* s'il en fut jamais; je revins donc toute triste. Le souper que me donna le premier président et sa femme ne fut point capable de me réjouir. » Il y a dans ces lignes une émotion réelle, un accent qui a sa source au fond de l'âme. On se prend à regretter avec M^{me} de Sévigné la chute de ces énormes arbres qui avaient si longtemps résisté aux oura-

¹ Voy. aussi *l'Homme et la Couleuvre*, fable II du livre X.

gans et à la foudre, l'anéantissement de la mystérieuse solitude où ils vivaient depuis plusieurs siècles, l'ombre épaisse qu'ils répandaient sur le velours des mousses, l'inextricable enlacement de ces rameaux, la physionomie fantastique de ces troncs tordus et creusés par le temps, retraite des corbeaux et des oiseaux de nuit. Pourquoi faut-il qu'à côté de traits si naturels et si spontanés apparaissent les dryades, les sylvains et Clorinde? La Fontaine, il est vrai, aurait pu aussi nous épargner *la faux du Temps*.

Nous touchons ici à un point qui exige une courte explication. Malgré la pureté ordinaire de son goût, M^{me} de Sévigné se ressentit toujours un peu des habitudes d'esprit qui régnaient autour d'elle, dans sa jeunesse, à l'hôtel de Rambouillet. Quoiqu'elle eût réagi contre l'affectation, quoiqu'elle apprécîât le naturel au plus haut point, elle n'avait pu rompre entièrement avec ses anciens souvenirs. Elle subissait aussi, en lisant certains auteurs italiens, l'influence d'une poésie recherchée, factice, quintessenciée, où abondaient les froides allégories, où s'étalait une mythologie banale. Voilà pourquoi les réminiscences de la fable interviennent si malencontreusement dans des pages empreintes d'ailleurs d'une fraîcheur exquise. Voilà pourquoi, sur les arbres du parc des Rochers, on lisait des sentences comme celles-ci : *La lontananza ogni gran piaga salda*¹, et *Piaga d'amor non si sana mai*². Les taches que je signale sont heureusement fort rares. Les qualités natives l'emportent presque partout sur les fâcheux entraînements de la mémoire. Dans les lettres de M^{me} de Sévigné, les mauvaises herbes n'apparaissent qu'à peine entre les épis vigoureux et sains; loin de monter aussi haut qu'eux, elles ne font que se traîner sur le sol et se trouvent comme étouffées par les tiges chargées de bon grain.

IV

Avec Fénelon, le sentiment de la nature se montre sous un nouvel aspect. On ne retrouve chez l'archevêque de Cambrai ni la grâce et la finesse de saint François de Sales, ni la précision de la Fontaine, ni les saillies d'enthousiasme de M^{me} de Sévigné. Assurément il aime la nature, mais peut-être plus encore avec son esprit qu'avec son cœur. En général, il semble l'avoir regardée à travers les écrits des auteurs anciens, des auteurs grecs surtout, plutôt que directement, et, dans ses paysages, il y a au moins autant d'érudition que

¹ L'éloignement cicatrise les plus grandes blessures.

² Les blessures d'amour ne se guérissent jamais.

de vérité. Souvent aussi on s'aperçoit qu'il ne consulte que son imagination : au lieu de peindre ce qu'il a vu, il invente. On aurait cependant tort de croire que la nature elle-même n'a jamais exercé sur lui sa séduction souveraine : nombre de pages prouvent qu'il en subissait l'ascendant. Du reste, quelque système qu'il suive, à quelque inspiration qu'il obéisse, il charme toujours par cette apparente simplicité qui n'est que le résultat d'un art consommé et par cette pureté de langage qui a fait dire avec raison à M. de Sacy : « L'eau vive n'est pas plus limpide et plus claire que le style de Fénelon. »

Comme saint François de Sales, la Fontaine et M^{me} de Sévigné, il se contente, en mainte occasion, d'une courte image qui se développe d'elle-même dans l'esprit du lecteur. S'il y insiste, c'est avec discrétion, sans trop appuyer. Les objets que ses comparaisons nous présentent, si humbles qu'ils soient, gardent, au surplus, sous sa plume, la fraîcheur et la grâce de la nature. Ici, les princes faibles nous apparaissent « semblables à ces tiges de vignes, qui, n'ayant par elles-mêmes aucun soutien, rampent toujours autour du tronc de quelque grand arbre ». Là, les Dauniens tombent sous les coups de Télémaque, « comme les feuilles, dans les derniers jours de l'automne, tombent des forêts, quand un fier aiglon, ramenant l'hiver, agite toutes les branches ». Deux guerriers luttent-ils avec acharnement, l'énergie de leur étreinte rappelle la ténacité du lierre qui « enserre étroitement le tronc dur et noueux d'un ormeau, et qui entrelace ses rameaux jusqu'aux plus hautes branches de l'arbre ». Ailleurs, Minerve se montre « avec un teint plus uni qu'une fleur tendre et nouvellement éclos au soleil ».

Dans une de ses *Lettres spirituelles*, Fénelon n'a pas craint de se mesurer avec saint François de Sales, et d'exprimer la même idée que lui en appelant les abeilles à son aide. Les deux prélats voulaient consoler une âme pieuse que tourmentaient des scrupules exagérés ou des pensées involontaires contre la foi. Voici comment s'exprime saint François de Sales. « Dernièrement, j'étais auprès des ruches des abeilles, et quelques-unes se mirent sur mon visage ; je voulus y porter la main et les ôter. « Non, me dit « un paysan ; n'avez point de peur et ne les touchez point, et elles « ne vous piqueront nullement. Si vous les touchez, elles vous mor-
« dront. » Je le crus, pas une ne me mordit. Croyez-moi, ne craignez point ces tentations, ne les touchez point, elles ne vous offenseront point. Passez outre et ne vous y amusez point¹. » Écoutons maintenant Fénelon. « Laissez tomber toutes vos pensées de doute

¹ Lettre du 30 août 1605, adressée à M^{me} de Chantal.

et de scrupule ; laissez-les bruire dans votre imagination, comme des mouches dans une ruche : si vous les excitez, elles s'irriteront et vous feront beaucoup de mal ; si vous les laissez sans y mettre la main, vous n'en aurez que le bourdonnement et la peur ¹. » Dans l'avertissement de saint François de Sales, il y a une simplicité rustique qui va droit au cœur. Dans l'exhortation de Fénelon, il y a plus d'art. Sous les dehors de la belle prose française, c'est la poésie de Virgile, de Virgile dont les vers, selon l'expression de Fénelon, « coulent plus doucement que la rosée sur l'herbe tendre ».

Si Fénelon s'arrête avec saint François de Sales dans la compagnie des abeilles, ce n'est qu'en passant. Ce qui le sollicite le plus fréquemment, c'est l'eau, qu'il ne se lasse pas d'admirer dans les sources et les ruisseaux, dans les torrents et les fleuves, dans l'immensité des mers et jusque dans les nuages. Toutes les fois qu'il en parle, son style devient lui-même léger, mobile et limpide comme elle. Que l'on en juge. Pour nous inculquer la bonne volonté, la volonté conforme à celle de Dieu, il nous recommande de devenir semblables à la bonne eau. « Elle n'est d'aucune couleur ; sa pureté la rend transparente et fait que, n'étant jamais colorée, elle paraît de toutes les couleurs des corps solides où vous la mettez. La bonne volonté, qui n'est plus qu'amour de celle de Dieu, n'a plus ni éclat ni couleur par elle-même : elle est seulement en chaque occasion ce qu'il faut qu'elle soit pour ne vouloir que ce que Dieu veut ². » Ailleurs, voulant donner à entendre combien sont fugitives les inspirations de la grâce quand on les néglige, il écrit : « C'est la trace d'un poisson dans l'eau ; elle s'efface aussitôt qu'elle se forme, et il n'en reste rien ; si vous voulez la voir, elle disparaît pour confondre votre curiosité ³. » Avec quelle justesse sont rendus le mouvement de l'eau et son apaisement ! Fénelon ne montre pas moins de dextérité quand il parle de la mer, soit que, cherchant à nous prémunir contre le découragement, il demande à l'Océan de nous avertir, par les bornes assignées au flux et au reflux, des limites que Dieu ne permettra pas à nos souffrances de dépasser ⁴, soit qu'il nous fasse

¹ T. III, p. 158, de l'édition publiée chez Técheiner par M. de Sacy.

² *Lettres spirituelles*, t. II, p. 480.

³ *Lettres spirituelles*, t. II, p. 166. — On peut mettre en regard de ce passage celui où Bossuet compare les grandes puissances de ce monde aux grands poissons qui ne laissent dans la mer qu'une trace fugitive de leur passage. Voyez le *Panegyrique de Saint-André*, édit. de Versailles, t. XVI, p. 538.

⁴ *Lettres spirituelles*, t. II, p. 201.

remarquer Télémaque suivant des yeux un vaisseau « dont on ne voit plus que les voiles qui blanchissent un peu dans l'onde azurée », soit enfin que, pendant une nuit sereine, il attire notre attention sur « la lumière tremblante de la lune répandue sur la face des ondes ¹ ».

Dans son culte pour les poètes de l'antiquité, c'est surtout à Homère et à Virgile que Fénelon fait le plus d'emprunts. Parmi les autres écrivains qu'il a mis à contribution ou qu'il a librement imités, on pourrait citer Longus. On trouve, en effet, dans le *Télémaque* et dans *Daphnis et Chloé*, un passage où les auteurs de ces deux ouvrages introduisent à peu près la même comparaison pour représenter l'état de langueur auquel l'amour avait réduit leur héros. « Daphnis, dit l'écrivain grec, ne prenait plus de nourriture que comme pour en goûter, de boisson seulement que pour mouiller ses lèvres. Il était pensif, muet, lui auparavant plus babilard que les cigales; il restait assis, immobile, lui qui avait accoutumé de sauter plus que ses chevreaux... Son troupeau était oublié, sa flûte par terre abandonnée; il baissait la tête comme une fleur qui se penche sur sa tige; il se consumait, il séchait comme les herbes au temps chaud... » Fénelon dit à son tour : « Télémaque demeurait souvent étendu et immobile sur le rivage de la mer, souvent dans le fond de quelque bois sombre, versant des larmes amères... Il était devenu maigre; ses yeux étaient pleins d'un feu dévorant : à le voir pâle, abattu et défiguré, on aurait cru que ce n'était point Télémaque. Sa beauté, son enjouement, sa noble fierté, s'enfuyaient loin de lui. Il périssait tel qu'une fleur qui, étant épanouie le matin, répandait ses doux parfums dans la campagne, et se flétrit peu à peu vers le soir; ses vives couleurs s'effacent, elle languit, elle se dessèche; et sa belle tête se penche, ne pouvant plus se soutenir. » Fénelon ne l'emporte-t-il pas ici sur Longus? N'y a-t-il pas dans sa peinture plus de vigueur, de naturel et de grâce? L'image qu'il évoque n'a-t-elle pas des nuances plus variées et plus délicates²?

Jusqu'à présent nous n'avons pas vu Fénelon aborder la description proprement dite des paysages. C'était un domaine délaissé

¹ Fénelon s'est souvenu de Virgile :

. *Nec candida cursus*
Luna negat, splendet tremulo sub lumine pontus.

(*Æn.*, VII, 9).

² Deux fois encore, dans le *Télémaque*, Fénelon revient, en lui donnant une forme différente, sur cette image de la fleur des champs si vite fanée :

« La douleur jointe à la vieillesse avait flétri son cœur, comme la pluie

depuis longtemps. Seul, ou presque seul, entre ses contemporains, il ose s'y hasarder¹. Au lieu de se borner aux simples aperçus, il entre dans la multiplicité des détails. Qui ne se rappelle, dans une des fables de Fénelon, dans l'*Anneau de Gygès*, le paysage que Crésus a sous les yeux, et celui qui entoure *Apollon devenu berger*? Il y en a de plus nombreux encore et de plus importants dans le *Télémaque*, où l'Égypte, la côte voisine de Tyr, la Crète, les Champs-Élysées, la Bétique, les environs de Salente, apparaissent successivement. La peinture de Délos et des bords du Xanthe n'est pas non plus ce qu'il y a de moins agréable dans les *Aventures d'Aristonoüs*. Ces tableaux, considérés isolément, ne manquent certes pas de charme. Malheureusement, ce ne sont pas des tableaux d'après nature. Le souvenir des Grecs et des Romains, ainsi que l'imagination de l'auteur, en font à peu près seuls les frais. On n'y sent pas l'émotion personnelle, et l'on y rencontre même, çà et là, des traces de banalité. Ce qu'on peut surtout reprocher à ces descriptions, c'est d'être trop uniformes. Quand on en a lu une, on connaît pour ainsi dire toutes les autres. On retrouve presque partout les mêmes gazons fleuris, les mêmes chants d'oiseaux, la même fécondité de la terre, le même climat. La végétation de l'Égypte n'est pourtant pas celle de l'Espagne; celle de l'Asie Mineure n'est pas identique à celle de l'Italie méridionale. Chaque pays, chaque montagne, chaque vallée a, en quelque sorte, une physionomie à part, produit des arbres et des plantes qui ne croissent point ailleurs. On souhaiterait donc plus de couleur locale. Le précepteur du Dauphin a beau accu-

abat et fait languir, le soir, une fleur qui était, le matin, pendant la naissance de l'aurore, la gloire et l'ornement des vertes campagnes. » C'est une réminiscence de Virgile :

. *Lassove papavera collo*
Demisere caput, pluvia quum forte gravantur.
 (Virg., *Æn.*, IX, 436.)

« Il a été comme une fleur à peine éclose que le tranchant de la charrue coupe et qui tombe avant la fin du jour où on l'avait vue naître. » Virgile avait déjà dit :

Purpureus veluti quum flos succisus aratro
Languescit moriens.
 (*Æn.*, IX, 434.)

¹ D'Urfé, dans son *Astrée*, a introduit des paysages qui, au dire de M. de Laprade, n'ont rien de fictif et de conventionnel, mérite tout à fait exceptionnel à cette époque. L'auteur du *Sentiment de la nature chez les modernes* (p. 149) y reconnaît les sites du pays de Forez, qui est son propre pays, comme il était celui de D'Urfé.

muler de gracieux détails, empruntés aux poètes de l'antiquité ou tirés de son propre fonds, il ne parvient pas à donner à ses tableaux l'apparence et l'attrait de la réalité. On ne rend bien que ce qu'on a vu et senti soi-même. Voilà pourquoi la lecture prolongée des descriptions de Fénelon nous fatigue et nous laisse froids, tandis que nous revenons toujours avec plaisir à celles de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre et de George Sand.

Parmi les descriptions de Fénelon, il y en a deux cependant qui, par leur caractère de vérité, échappent à ce reproche : c'est celle des abords de la caverne donnant accès aux rives de l'Achéron, et celle du naufrage de Télémaque.

Dans la première, où l'on reconnaît la vallée de la Solfatare et le voisinage du lac Averno, il semble que l'on ait devant les yeux les sinistres résultats des phénomènes volcaniques et des émanations meurtrières. Point d'oiseaux, point de culture. A peine quelques ronces et quelques cyprès. « L'herbe même était amère, et les troupeaux qui la paissaient ne sentaient pas la douce joie qui les fait bondir. » Ce trait complète, par un heureux contraste, la sombre physionomie du tableau. Il ne se trouve ni dans Virgile ni dans Pétrone, dont l'auteur du *Télémaque* a suivi les précises indications ¹. Voltaire reproche à Fénelon de nous avoir donné un récit de voyageur. Au point de vue qui nous occupe, ce prétendu défaut est un mérite, car ce que nous demandons à une description, c'est l'exactitude.

Le même mérite se manifeste avec non moins d'éclat dans l'épisode du naufrage. Ici encore, à la vérité, Fénelon prend pour guides les anciens. Il se souvient à la fois d'Ovide ², de Virgile ³ et surtout d'Homère ⁴, qu'il imite librement, en écrivain qui imprime sa propre marque aux idées d'autrui, devenues le fonds commun de l'humanité, et les revêt avec aisance d'une forme toute personnelle. Mais son imagination et son goût le servent merveilleusement aussi, et ce n'est à aucune réminiscence que nous devons le remarquable passage dans lequel il retrace la fin de la tempête au lever du jour. « Enfin les vents commencèrent à s'apaiser, et la mer, mugissant, ressemblait à une personne qui, ayant été longtemps irritée, n'a plus qu'un reste de trouble et d'émotion,

¹ Voy. le *Télémaque* édité par M. Delalain, avec les excellentes notes de M. S. Bernage, p. 347. — M. Bernage a eu soin de reproduire le texte original des auteurs anciens dont Fénelon s'est inspiré, et il en donne à côté la traduction. La page de Longus que nous avons citée a échappé à M. Bernage.

² *Mét.*, XI, 551.

³ *Én.*, I. I.

⁴ *Odyss.*, I. V.

étant lasse de se mettre en fureur; elle grondait sourdement, et ses flots n'étaient presque plus que comme les sillons qu'on trouve dans un champ labouré. Cependant l'Aurore vint ouvrir au Soleil les portes du ciel, et nous annonça un beau jour. L'orient était tout en feu; et les étoiles, qui avaient été si longtemps cachées, reparurent et s'enfuirent à l'arrivée de Phébus. » Voilà une peinture aussi fidèle que séduisante, où l'on trouve en même temps le moraliste habitué à l'analyse des passions humaines et l'observateur pénétrant des grandeurs de la création. La pureté, l'harmonie, la grâce de l'art antique, s'y associent à je ne sais quoi d'intime, de nouveau, qui annonce la poésie moderne.

V

Bossuet n'a pas, comme Fénelon, composé de paysage. La nature de ses écrits ne s'y prêtait pas. Ce qui est de mise dans une fable ou dans un récit imaginaire serait déplacé dans un sermon, dans une lettre, dans une méditation religieuse. Peut-être d'ailleurs le genre descriptif en lui-même n'eût-il pas convenu au génie de Bossuet. Dans Fénelon, à côté du prêtre irréprochable et zélé, il y avait certainement un rêveur, s'abandonnant avec une sorte de volupté aux séductions du monde extérieur. Dans Bossuet, il n'y a qu'un penseur, très sensible sans doute aux beautés de la création, mais n'en constatant le charme que pour les faire servir à quelque grave démonstration. Quand il contemple la nature, quand il en parle, il n'oublie jamais que sa mission est de travailler au règne de Dieu dans les âmes, et il la regarde comme une auxiliaire dont le concours profitera au triomphe du vrai. Elle apparaît dans ses œuvres comme dans les tableaux de la renaissance italienne, où on la voit tantôt par une échappée, à travers l'ouverture d'une fenêtre ou les arcades d'un portique, tantôt à ciel ouvert, quand les personnages représentés se trouvent au milieu des champs, au bord d'une rivière, entre des collines verdoyantes, à l'entrée d'une allée que ferment des montagnes bleues. Ce n'est pas elle qui tient la première place; son rôle se borne à rehausser, à compléter, à rendre plus éclatante la signification du sujet principal. Elle fournit à Bossuet, ici des comparaisons imprévues et saisissantes, pleines de grâce ou de force, là des analyses étendues où l'image matérielle, avec toutes ses richesses, se développe parallèlement à l'idée morale qu'elle commente, l'accompagne, la suit, l'enserme et s'enchevêtre autour d'elle, comme un liseron autour d'une tige de luzerne ou de seigle. Elle n'a donc pas à regretter la modestie du

rang qui lui est attribué. Quoiqu'elle ne règne pas en souveraine, elle reçoit des hommages sincères, attendris même. Bossuet la montre sous tous ses aspects, fraîche, austère, imposante, et il trouve toujours pour la peindre, au plan qu'il lui assigne, les inspirations de la plus noble poésie.

Fénelon, dans l'exécution de ses paysages, a subi au plus haut point, nous l'avons constaté, l'influence de la littérature romaine et surtout de la littérature grecque, dont ses œuvres sont le reflet fidèle. On n'en peut dire autant de Bossuet. Ce n'est pas que son érudition fût moindre. L'antiquité classique lui était aussi familière, et il s'en souvenait à l'occasion ; mais elle ne le dominait point. Pour remonter à la source de ses inspirations, il faudrait plutôt se reporter à l'Écriture sainte et aux Pères de l'Église, qu'il possédait également à fond et qui avaient passé dans la substance de son esprit. Un souffle biblique traverse souvent, en effet, ses pages les plus éloquentes. En lisant tel ou tel passage, celui, par exemple, où, afin de confondre l'orgueil des grands, il leur montre la chute d'un énorme cèdre qui paraissait devoir braver à jamais l'action du temps et les efforts des ouragans¹, on croit entendre la voix même des prophètes, et l'on se prend à penser aux fresques de la chapelle Sixtine, dans lesquelles Michel-Ange, de son côté, a si glorieusement reproduit l'âpre énergie de la poésie hébraïque. Ailleurs, c'est saint Jean Chrysostome, c'est Tertullien, c'est saint Grégoire, c'est saint Augustin, « l'incomparable saint Augustin », qui lui suggèrent des images. Mais, dans tous les cas, il plane au-dessus de ses modèles et, au point de vue littéraire, il les laisse loin derrière lui. Son génie s'assimile et transforme les idées qu'il emprunte. Ce qui n'était que beau devient sublime. Du reste, la plupart du temps, il ne s'inspire que de lui-même. La nature qu'il peint, animée ou inanimée, il l'a observée, admirée dans ses moindres détails comme dans sa physionomie générale. Il la sent profondément et la rend avec une incroyable puissance. C'est à lui qu'il faudrait appliquer la qualification qu'il donnait à saint Augustin : il est incomparable, du moins, dans la sphère où il s'est circonscrit.

Incomparable par l'élévation des pensées que suscite en lui la nature, il ne l'est pas moins par la forme dont il les revêt. Elle varie à l'infini, suivant les objets qu'il examine ; elle a une souveraine originalité. Le style de Bossuet ne saurait être confondu avec celui d'un autre. Il n'a ni la naïveté que gardait encore la langue française au commencement du dix-septième siècle, ni l'irréprochable

¹ *Sermon sur nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie.*

élégance qu'elle acquiert vers la fin de cette admirable époque sous la plume de Racine et de Fénelon. Il ferait plutôt songer à Corneille, à Pascal, à la Fontaine. Il est énergique, vif, hardi, simple, familier, majestueux, ennemi du lieu-commun, plein de sève, quelquefois un peu rude et embarrassé; il se modèle sur tous les sujets, s'abaisse sans vulgarité, s'élève sans effort, coule doucement, bouillonne, s'attarde, se précipite, selon les circonstances, sans tomber jamais dans l'exagération, sans s'écarter de la justesse et de la mesure. Ce qui frappe surtout dans cette façon d'écrire, c'est l'absence de toute prétention d'écrivain. Bossuet a de plus hautes visées, et le bonheur de l'expression n'est que la récompense de l'élévation même et de la rectitude de son esprit.

Puissamment captivé par les beautés de la nature, cet autre « Père de l'Église », comme l'appelle la Bruyère, y a vu une source de pures jouissances ou d'austères enseignements, et il nous convie à nous en approcher aussi, nous en faisant presque un devoir, car « Dieu, dit-il, a introduit l'homme dans ce monde sensible et corporel afin de le contempler et d'en jouir¹ ». Il est lui-même notre guide, un guide ému et passionné. Son admiration va jusqu'à l'enthousiasme et son âme déborde de reconnaissance envers l'auteur de tout ce qu'il regarde avec nous. « O la belle et riche aumône que vous avez faite en créant le monde! Que la terre était pauvre sous les eaux, et qu'elle était vide dans sa sécheresse, avant que vous en eussiez fait germer les plantes, avec tant de fruits et de vertus différentes; avant la naissance des forêts; avant que vous l'eussiez comme tapissée d'herbes et de fleurs... O Dieu! soyez loué à jamais par vos propres œuvres². » Les animaux aussi provoquent chez Bossuet les mêmes effusions. « Louons Dieu, s'écrie-t-il, dans le cheval qui nous porte ou qui nous traîne; dans la brebis qui nous habille et qui nous nourrit; dans le chien qui est notre garde et notre chasseur; dans le bœuf qui fait avec nous notre labourage³. » Ne croirait-on pas que de telles paroles ont été détachées des *Fioretti*? Ne sont-elles pas comme le pendant de l'*Hymne au soleil*, dicté à frère Léonard par saint François d'Assise⁴? Remarquons néanmoins que Bossuet, tout en nous excitant à adorer Dieu dans ses œuvres, ne prétend pas affaiblir par la contemplation les ressorts de notre activité. Il ajoute, en effet : « Si nous louons les animaux dans leur travail, et, pour ainsi dire dans leurs occupations, ne demeurons pas inutiles; travaillons, gagnons notre pain,

¹ *Élévations* (IV^e semaine, IV^e élévation), t. VIII, p. 101.

² *Élévations* (III^e semaine, VI^e élévation), t. VIII, p. 77.

³ *Élévations* (V^e semaine, I^{re} élévation), t. VIII, p. 120.

⁴ Voy. Luigi Palomes, *Storia di S. Francesco d'Assisi*, 1875, tome II, p. 316.

chacun dans son exercice... » Chez Bossuet, l'imagination déploie largement ses ailes, qui la portent vers les plus hautes cimes; mais avant d'atteindre les stériles domaines du vide, elle les replie à la voix de la raison.

En continuant à prendre Bossuet pour guide, nous pouvons assister à un lever de soleil qui ne le cède en rien à celui qu'a décrit Rousseau. Le croissant de la lune brille d'abord en même temps que le soleil, dont la lumière ne l'a pas encore éclipsée; puis il disparaît devant l'éclat de l'astre qui répand à flots sa radieuse clarté sur le monde. A qui de nous n'est-il pas arrivé d'assister à un pareil spectacle, soit dans une campagne aux horizons étendus, soit dans une vallée silencieuse, soit au sommet d'une montagne, soit au bord de la mer? Rappelons nos souvenirs, et nous verrons que Bossuet n'est pas resté au-dessous de la réalité. « Le soleil s'avavançait, et son approche se faisait connaître par une céleste blancheur qui se répandait de tous côtés : les étoiles étaient disparues, et la lune s'était levée avec son croissant, d'un argent si beau et si vif, que les yeux en étaient charmés. Elle semblait vouloir honorer le soleil, en paraissant claire et illuminée par le côté qu'elle tournait vers lui; tout le reste était obscur et ténébreux, et un petit demi-cercle recevait seulement dans cet endroit-là un ravissant éclat, par les rayons du soleil, comme du père de la lumière. Quand il la voit de ce côté, elle reçoit une teinte de lumière : plus il la voit, plus sa lumière s'accroît. Quand il la voit tout entière, elle est dans son plein; et plus elle a de lumière, plus elle fait honneur à celui d'où elle lui vient. Mais voici un nouvel hommage qu'elle rend à son céleste illuminateur. A mesure qu'il approchait, je la voyais disparaître, le faible croissant diminuait peu à peu; et quand le soleil se fut montré tout entier, sa pâle et débile lumière s'évanouissant, se perdit dans celle du grand astre qui paraissait, dans laquelle elle fut comme absorbée. On voyait bien qu'elle ne pouvait avoir perdu sa lumière par l'approche du soleil qui l'éclairait, mais un petit astre cédait au grand, une petite lumière se confondait avec la grande; et la place du croissant ne parut plus dans le ciel, où il tenait auparavant un si beau rang parmi les étoiles ¹. » En lisant ces lignes, on ne songe ni à Homère, ni à Virgile, ni à la Bible. Peut-être penserait-on plutôt aux écrivains modernes, dont le grand évêque se montre en quelque sorte le précurseur. Quel poète de nos jours ne se glorifierait d'une telle page? Seulement, comme nous le disions tout à l'heure, Bossuet, quand il décrit un des aspects de la nature, ne se propose pas

¹ *Traité de la concupiscence*, ch. xxxii.

simplement de mettre devant nos yeux de séduisantes images. Il entend faire plus. Ici, il veut nous faire comprendre, ainsi qu'il l'explique un peu plus loin, que notre âme reçoit de Dieu seulement sa lumière, et que « notre lumière, telle quelle, doit se perdre dans la sienne et s'ànéantir devant lui ».

Après le lever du soleil, signal du réveil de la vie universelle, il n'y a guère rien de plus attachant, dans un autre ordre d'idées, que la mer avec son immensité, avec ses éternelles fluctuations, avec sa sérénité, ses perfidies et ses colères. Saint François de Sales ne nous la montre qu'accidentellement et quand elle est calme. La Fontaine n'en a pour ainsi dire pas parlé. Nous avons vu que M^{me} de Sévigné l'admirait en termes d'une brièveté presque énigmatique, tandis que Fénelon en a fait de véritables descriptions, inspirées en général par celles des poètes grecs et latins. Il était impossible que Bossuet ne lui accordât pas une place dans ses écrits. Elle y figure mainte fois et lui sert à nous représenter, tantôt la douleur « qui s'élève par ondes, qui pousse avec violence ses vagues impétueuses, et qui, lorsqu'on la croit apaisée, s'irrite souvent avec une nouvelle furie ¹ » ; tantôt le calme trompeur des passions ; tantôt enfin le monde, « dont la face est toujours changeante, qui cède à tout vent et qui est toujours agitée de quelque tempête. Écoutez ce grand bruit, ce tumulte, ce trouble éternel ; voyez ce mouvement, cette agitation, ces flots vainement émus qui crèvent tout à coup et ne laissent que de l'écume, ces ondes impétueuses qui se roulent les unes sur les autres, qui s'entre-choquent avec grand éclat et s'effacent mutuellement ² ». Voilà des traits d'une surprenante vérité, que Bossuet n'a empruntés à personne et qu'il doit seulement sans aucun doute à ses propres observations.

Peut-être, au contraire, n'a-t-il consulté que son imagination, guidée d'ailleurs par saint Augustin, quand il décrit les cascades. Mais on pourrait croire qu'il les peint d'après ses souvenirs personnels, tant il met de justesse dans ses remarques, tant, malgré sa concision, il rapporte exactement les particularités de ces majestueux spectacles, dont la chute de notre nature lui suggère l'idée. Comment ne pas admirer « cette eau qui se précipite du sommet d'une haute montagne et fond avec toute son impétuosité sur une roche qu'elle rencontre au milieu de sa course ! Elle la creuse à l'endroit où elle tombe, mais, à son tour, elle est rompue par la dureté du roc. Contrainte à se partager, elle se disperse jusqu'à

¹ *Sermon sur la compassion de la sainte Vierge*, t. XIII, p. 185.

² *Panégryque de saint André*, t. XVI, p. 537.

l'infini et va se perdre au plus profond des abîmes ¹. » Bossuet aurait voulu représenter quelque'une des plus célèbres cascades de la Suisse, qu'il n'aurait pas eu grand'chose à ajouter.

Ce qui est petit ne le touche pas moins que ce qui est grand. Avec quel ravissement il considère « les riches tapis dont la terre commence à se couvrir dans le printemps ² », les fleurs des champs « dont la beauté est sitôt flétrie, et que Dieu pare si superbement durant ce petit moment de leur vie ³ » ! Que de fois il écoute les oiseaux, « chantres infatigables et perpétuels, qui invoquent dès le matin la providence de Dieu par la mélodie de leur chant, et qui flattent nos oreilles par leur aimable musique ⁴ » ! « Heureuses, s'écrie-t-il, ces petites créatures, si elles pouvaient sentir leur bonheur ! Heureuses des soins paternels que Dieu prend d'elles ! Heureuses de tout recevoir de sa main ⁵ ! » Cet enthousiasme de Bossuet ne demeure pas stérile ; il se tourne en leçons à notre adresse. L'auteur du *Panégyrique de sainte Thérèse* entreprend-il de nous exhorter à multiplier nos efforts afin que notre âme devienne plus dégagée du corps et plus libre, il nous propose comme exemple « l'oiseau battant des ailes pour secouer l'humidité qui les rend pesantes, ou pour dissiper le froid qui les engourdit ⁶ ».

On n'a pas moins de plaisir à suivre Bossuet, comme agriculteur spirituel, au milieu des champs, d'où les mauvaises herbes et les épines disparaissent sous la main du laboureur pour faire place aux riches moissons. Mais que de peines coûte au paysan cette transformation ! Que de perplexités avant le jour de la récolte ! Que d'anxiétés mêlées aux plus douces espérances et aux satisfactions procurées par les accroissements insensibles des ouvrages de la nature ! Tout en marchant dans la campagne en compagnie de Bossuet, on remarque avec lui tantôt la terre desséchée, qui semble

¹ *Sermon pour une vêture*, prêché le jour de la Nativité de la sainte Vierge, t. XVII, p. 107. *Traité de la concupiscence*, ch. xv, t. X, p. 389.

² *Traité de la concupiscence*, t. X, p. 374.

³ *Sermon sur nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie*, t. XII, p. 597.

⁴ *Élévations*, t. VIII, p. 120. *Sermon sur nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie*, t. XII, p. 598.

⁵ *Méditations sur l'Évangile*. (Sermon sur la montagne ; XXX^e jour), t. IX, p. 73.

⁶ *Panégyrique de sainte Thérèse*, t. XVI, p. 483. — C'est la même pensée qui a inspiré à saint François de Sales les lignes suivantes : « Notre nature humaine dechoit aysément de ses bonnes affections, à cause de la fragilité et mauvaises inclinations de nostre chair, qui appesantit l'âme et la tire tousiours contre bas, si elle ne s'esleve souvent en haut à vive force de resolution, ainsi que les oyseaux retombent soudain en terre, s'ils ne multiplient les rélancemens et traits d'aisles pour se maintenir au vol. » (*Introd. à la vie dévote*, 5^e partie, ch. 1.)

implorer la pluie, tantôt le nuage qui va bientôt l'arroser; ici l'arbre stérile, là celui qui ne se contentera pas d'avoir produit des fleurs. On ne laisse passer inaperçues ni les branches balancées ou secouées par le vent, ni la diffusion de la lumière sur certaines parties du paysage.

Sous la conduite d'un guide bourguignon, il est tout naturel que la vigne soit l'objet d'une attention spéciale. Aussi Bossuet s'attarde-t-il à l'étudier tout à la fois en vigneron et en directeur des consciences ¹. Il constate, entre autres choses, que « le bon cultivateur, non content d'élaguer le bois sec, n'épargne pas le vert, et va même jusqu'à supprimer, lorsque la vigne commence à pousser, l'excès de la fleur ». Ainsi, ajoute l'écrivain, l'âme chrétienne, si elle veut porter des fruits abondants, doit retrancher, non seulement « cette fécondité de mauvais désirs, cette force qui pousse trop et se perdrait elle-même en se dissipant, mais le trop qui se trouve souvent dans les élans vers le bien, qui épuise l'âme et la rend superbe ². »

Bossuet était un observateur trop profondément attentif pour ne pas remarquer dans l'univers visible, à côté de ce qui réjouit nos yeux et pacifie notre âme, ce qui semble s'associer à nos tristesses ou nous rappeler la fragilité de notre vie ³. Dans cet ordre d'idées, la nature vient encore en aide à celui qui a parlé comme nul autre des coups de la mort et mêle je ne sais quoi de mélancolique et de doux à la sévérité de ses réflexions. « Il n'y a point, dit-il, d'autre fin de nos travaux ni d'autre repos pour nous que le retour à la poussière, qui est le dernier anéantissement de nos corps. Cet objet est toujours présent à nos yeux : la mort se présente de

¹ *Méd. sur l'Év.*, t. XI, p. 126.

² La Fontaine a dit de son côté :

Il est certain tempérament
Que le Maître de la nature
Veut que l'on garde en tout. Le fait-on? Nullement.
Soit en bien, soit en mal, cela n'arrive guère.
Le bled, riche présent de la blonde Cérès,
Trop touffu bien souvent épuise les guérets :
En superfluités s'épandant d'ordinaire,
Et poussant trop abondamment,
Il ôte à son fruit l'aliment.

.
Pour corriger le bled, Dieu permet aux moutons
De retrancher l'excès des prodigues moissons.

(*Rien de trop*, l. IX, fable XI.)

³ Qui ne se rappelle, par exemple, le morceau où le mot « marche, marche », revient à tout instant et retentit comme une sorte de glas funèbre sur le chemin qui aboutit à l'inévitable précipice de la mort?

toutes parts : la terre même que nous cultivons nous la met incessamment devant la vue, et c'est l'esprit de cette parole : l'homme ne cessera de travailler la terre dont il est pris et où il retourne ¹. » Ces lignes ² ne font-elles pas penser à l'admirable composition d'Holbein, gravée dans la *Danse des morts*, que George Sand a décrite au début de la *Mare au diable* ³? « La gravure représente un laboureur conduisant sa charrue au milieu d'un champ. Une vaste campagne s'étend au loin, on y voit de pauvres cabanes; le soleil se couche derrière la colline. C'est la fin d'une rude journée de travail. Le paysan est vieux, trapu, couvert de haillons. L'attelage de quatre chevaux qu'il pousse en avant est maigre, exténué; le soc s'enfonce dans un fonds raboteux et rebelle. Un seul être est allègre et ingambe dans cette scène de *sueur et usage*. C'est un personnage fantastique, un squelette armé d'un fouet, qui court dans le sillon à côté des chevaux effrayés et les frappe, servant ainsi de valet de charrue au vieux laboureur. C'est la Mort. »

Que le monde habité par nous mette presque à chaque moment sous nos yeux des objets qui nous avertissent, tantôt de la rapidité et de l'incertitude de nos jours, tantôt de l'inévitable fin qui nous attend ici-bas, c'est une vérité que Bossuet nous fait pour ainsi dire toucher du doigt en mainte occasion. Pour la rendre plus saisissante, il nous montre combien notre sort ressemble à celui des feuilles qui tombent tour à tour, à celui des modestes cours d'eau qui s'écoulent dans les fleuves, à celui des fleuves eux-mêmes qui se perdent dans la mer. « Comme les fleuves, dit-il, quelque inégalité qu'il y ait dans leur course, sont en cela tous égaux, qu'ils viennent tous d'une source petite, de quelque rocher ou de quelque motte de terre, et qu'ils perdent enfin tous leur nom et leurs eaux dans l'Océan; là, on ne distingue plus ni le Rhin ni le Danube d'avec les plus petites rivières et les plus inconnues : ainsi les hommes commencent de même; et après avoir achevé leur course, après avoir fait, comme des fleuves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils se vont tous enfin perdre et confondre dans ce gouffre infini de la mort ou du néant, où l'on ne trouve plus ni César, ni Alexandre, ni tous ces augustes noms qui nous séparent; mais la corruption et les vers, la cendre et la pourriture qui nous égalent ⁴.

¹ Gen., III, 23.

² *Elévations*, t. VIII, p. 156.

³ La *Danse des morts* a été admirablement reproduite par l'héliogravure dans un charmant volume dû à M. Frédéric Lippmann, le savant conservateur du cabinet des estampes au musée de Berlin.

⁴ *Sermon sur la Nativité de la sainte Vierge*, t. XV, p. 163. On retrouve, un

Après tout ce qui vient d'être dit, personne ne pourra douter, croyons-nous, que Bossuet ait eu la pleine intelligence de la nature et le don de la peindre excellemment sous ses aspects les plus variés¹. S'il n'a pas été seul dans son siècle à s'occuper des harmonies de l'univers, nul n'en a exprimé la poésie douce ou triste avec plus de force et d'originalité. Saint François de Sales les contemple plus assidûment et voit partout des symboles. Il est rare que ses déductions psychologiques n'aboutissent pas à quelque gracieuse image, à quelque comparaison fleurie. Entre la nature et lui, on surprend, pour ainsi dire, un échange continu de tendres communications. Mais le monde extérieur ne se révèle à lui que par ses côtés aimables et consolants; il lui cache ses côtés austères et sombres, qu'il dévoile si ouvertement à Bossuet. Très séduisant par son accent de candeur et de bonté, le contemporain de Desportes, l'ami d'Honoré D'Urfé et de François Camus, n'évite malheureusement pas toujours le mauvais goût. La passion exagérée des allégories l'entraîne à des rapprochements forcés et à des écarts de style poussés jusqu'à la mièvrerie. Rien de pareil dans les écrits de Bossuet. La grâce, chez lui, ne compromet jamais le naturel. C'est aussi par le naturel que la Fontaine a conquis l'admiration universelle, en faisant passer dans ses fables sa prédilection pour les champs, les fleurs, les bois et les bêtes. Mais s'il observe avec exactitude, s'il sent avec vivacité, il ne peint qu'avec une certaine réserve, sans émotion apparente, et ne nous montre que des coins de paysage. Plus de détails eussent entravé la marche de l'action dans ses petits drames. Bossuet, au contraire, ne se pique pas d'autant de laconisme; quand les circonstances s'y prêtent, il se plaît à pénétrer jusqu'au fond des choses et à en tirer toute la substance. On constate même, çà et là, un enthousiasme qui touche au lyrisme. Quant à M^{me} de Sévigné, sans aller aussi

peu modifiée, cette comparaison dans l'*Oraison funèbre d'Henri de Gornay*, t. XVII, p. 605, et dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*, t. XVII, p. 340. — La même idée a inspiré à Töppfer les paroles suivantes : « Les ruisseaux ont le mouvement, ils ont les accidents de la vie; ils passent, ils fuient comme nos jours; à quelque distance, nous les perdons de vue, mais nous les sentons fuir encore, fuir plus loin, fuir toujours, baigner de nouvelles rives tantôt ingrates, tantôt verdoyantes, pour s'aller mêler, sans s'y perdre, au grand réservoir qui appelle à lui toutes les eaux du monde. » (*Le Presbytère*, p. 222, édit. Lecou. Paris, 1852.)

¹ Nous avons dû nous borner ici à un petit nombre de citations. Mais nous avons réuni de nombreux fragments que nous avons l'intention de publier. Nous les ferons précéder d'une moisson analogue, recueillie dans les écrits de saint François de Sales. On verra que nous n'avons pas trop exalté les deux grands évêques comme peintres de la nature.

loin que Bossuet, elle ne marchande pas non plus son admiration et lui lâche volontiers la bride. Elle est peut-être la seule femme du monde, au dix-septième siècle, chez laquelle on rencontre le goût de la solitude et de la rêverie, et qui ait su regarder la vraie nature. Elle la rend avec délicatesse, sans arrière-pensée religieuse ou philosophique, par des traits incisifs, très personnels ; mais elle n'insiste jamais longuement. On ne trouve pas plus dans ses *Lettres* que dans les *Fables* de la Fontaine des descriptions de paysages un peu étendues. C'est un genre qui, à cette époque, n'appartient guère qu'à Fénelon. Dans ce domaine, l'auteur de *Télémaque* montre tout ce que peut l'imitation des auteurs grecs et romains au service d'un esprit d'élite, très pur et très raffiné. Excepté dans quelques rares circonstances, on croit presque entendre un descendant d'Homère ou de Virgile, non seulement lorsque, n'allant pas au-delà des apparences de la nature, « il ne demande rien de plus aux horizons que le plaisir des yeux¹ », mais quand il interroge en chrétien notre planète et qu'il voit « Dieu, Dieu partout, et encore Dieu seul² ». Il n'en est pas ainsi de Bossuet. Soit qu'il imite les écrivains de l'antiquité, soit qu'il s'inspire des livres sacrés, soit qu'il reproduise des impressions ressenties directement en présence du monde physique, il apparaît avec un caractère profondément individuel. C'est, du reste, un moderne dans toute l'acception du mot, non à la façon des poètes et des romanciers de notre temps, mais à la façon de Dante, de Shakespeare et de Michel-Ange. Sans égal pour l'élévation des pensées qu'éveille en lui le spectacle de la nature, il occupe aussi une place à part, grâce à la robuste majesté, à la souplesse et à la variété de son langage. Il est tour à tour aussi naturel et aussi lumineux qu'Homère, aussi tendre que saint François de Sales, aussi limpide que Fénelon, aussi grave et aussi pathétique que les prophètes, avec un fond de raison et de sérénité qui a sa source dans des convictions inébranlables. Son style prend toutes les allures et a toujours une simplicité souveraine, unie à une souveraine originalité. Tel est, selon nous, Bossuet en face de la nature. Il en célèbre admirablement tous les aspects, et en retour de ce bon office, elle le fait aimer davantage de ceux qui, pour le bien connaître et savoir tout ce que réserve son commerce assidu, ne s'en rapportent qu'à eux-mêmes.

Gustave GRUYER.

¹ V. de Laprade, *le Sentiment de la nature chez les modernes*, p. 127.

² *Traité de l'existence de Dieu*, à la fin de la première partie.

LE JEU DES VERTUS

I

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

Les préfets ne sont pas toujours heureux; quand ils le sont quelquefois, c'est assez pour leur gloire. Le préfet de Tours n'eut pas de bonheur en 1878 : il avait fixé l'ouverture de la chasse, comme tous ses collègues de la région, du reste, au premier dimanche du mois de septembre. Précisément, la pluie commença le matin de ce dimanche impatientement attendu, et elle continuait le dimanche suivant; huit jours d'une pluie régulière, tranquille, incessante, obstinée, mais sans violence, ce qui est la plus terrible des obstinations. On eût dit le bavardage d'un orateur sans flamme et sans esprit.

Voilà pourquoi les hôtes, les invités de la marquise de Rillé n'étaient pas d'une gaieté folle dans l'après-midi du second dimanche du mois de septembre 1878.

On était allé, en voiture, à la messe du village voisin, en maugréant un peu contre le petit déluge qui rendait noire et presque laide la jolie église du douzième siècle avec sa flèche et son portail du seizième. On était revenu au château de Rillé par le même beau temps, et cette promenade d'une demi-heure n'avait guère éclairci le front des chasseurs désappointés.

Cependant le déjeuner avait amené une agréable diversion. Les déjeuners après la messe ont, en général, quelque chose de plus vif et de plus animé; d'abord, on rapporte toujours une pensée meilleure de ce que l'on vient de voir et d'entendre, et les bonnes pensées mettent un rayon sur le visage; ensuite, même entre chrétiens respectueux et croyants, la messe fournit matière à la conversation. On ne s'est pas fait faute de remarquer la toilette peu correcte de la femme du maire et de ses filles, on a trouvé que le maître d'école chantait faux et que le *Domine salvam fac rempublicam* écorchait les oreilles; et le prône de M. le curé! Quel thème aux commentaires! N'y avait-il pas des allusions à celui-ci ou à celle-là, des reproches indirects, des leçons adressées à qui de droit? N'est-il pas allé un peu loin, l'excellent curé, en attaquant

le luxe mondain, en anathématisant les robes à grand tapage? Il est un peu sévère décidément, M. le curé, mais c'est un saint.

Pendant le déjeuner finit, on passe au salon, à la salle de billard, et la pluie tombe toujours, la pluie protectrice des lièvres et des perdrix. Il faut donc se résigner; les hommes fument en jouant au billard, les dames se rassemblent autour de la grande table du salon... mais quoi! c'est dimanche, et le travail de tapisserie est défendu, on ne peut pas même tricoter pour les pauvres. La lecture étant permise, quelqu'un lit à haute voix la *Gazette de France*; le feuilleton littéraire réunit tous les suffrages, on ne tarit pas sur la grâce élégante et le talent fin de l'auteur; puis on passe au premier Paris. Ici, joie et approbation universelles... mais quand tout le monde est du même avis la conversation languit bientôt; or les hommes comme les femmes sont royalistes, aucun moyen de se disputer un peu; ah! si l'on avait seulement un tout petit républicain à se mettre sous la dent!

Et la pluie tombait toujours, grise comme la mine des douze ou quinze personnes qui la regardaient tomber. Autour du château c'était un lac; il pleuvait sur les arbres et encore plus sous les arbres, si bien qu'un membre de l'Institut hasarda cette citation de Virgile : *bis phuit in silvis!* Ce latin augmenta la tristesse générale; il était trop de circonstance.

Tout à coup la marquise de Rillé, au milieu du silence, prit la parole :

— Mes chers amis, dit-elle de sa voix douce et claire, avouez que vous vous ennuyez beaucoup.

— Oh! madame! Oh! ma tante! Oh! ma cousine! s'écrièrent tous les assistants.

— Oui, vous vous ennuyez, mes chers enfants, et ce n'est pas votre faute; c'est la mienne, puisque je n'ai pas trouvé le moyen de vous distraire. Toutefois je vais essayer. Attendez-moi un instant.

Et elle sortit de son pied leste, malgré ses soixante ans.

M^{me} de Rillé avait de beaux cheveux blancs, un visage calme et pâle, une taille fine encore et des yeux charmants, à la fois pétillants d'esprit et pleins d'une bonté grave. Elle était veuve, sans enfants, ce qui ne l'empêchait pas d'aimer tendrement, — il n'en est pas toujours ainsi dans ce monde, — une foule de neveux, de nièces, de cousins et de cousines, la petite monnaie de la maternité.

Elle revint au bout d'un instant, tenant dans ses mains une boîte mince et carrée qu'elle plaça sur la table, avec un certain air mystérieux.

— Qu'est-ce donc? qu'est-ce donc? dirent les jeunes femmes.

— Vous allez voir, mes enfants.

Et elle ouvrit la boîte.

Dans cette boîte se trouvait une sorte d'échiquier divisé en un grand nombre de cases.

— Regardez bien, et puis écoutez, dit la marquise. Voilà bientôt trois ans, j'ai vu représenter à Paris un grand drame en vers. L'action se passait du temps de Charlemagne et la pièce commençait par une scène qui me sembla curieuse; les personnages y jouaient au *Jeu des Vertus*. Ce jeu, inconnu de nos contemporains et même de nos contemporaines, est d'ailleurs fort simple. On inscrit sur un échiquier le nom de trente-six vertus; un des joueurs prend un dé, le jette au hasard sur le tableau, et il s'engage à pratiquer, pendant un ou plusieurs jours, la vertu que le sort désigne. On peut même jeter plusieurs dés, et alors il y a plusieurs vertus à pratiquer. L'envie me prit de me procurer un de ces échiquiers, et je fis faire des recherches chez tous les marchands d'antiquités. Mais le *Jeu des Vertus* est tombé en désuétude, et mes recherches furent vaines. Je tenais à mon idée cependant, et avec l'aide de mon ébéniste, j'ai fabriqué un de ces tableaux. Regardez : sur chacune des trente-six cases j'ai inscrit de ma main le nom d'une vertu. Il n'y a que trois vertus théologiques, c'est vrai, mais avec des subdivisions, je suis arrivée facilement à compléter le chiffre des trente-six vertus nécessaires. Voilà ce que c'est que le *Jeu des Vertus*; je vous propose de nous en servir aujourd'hui; ce sera toujours plus amusant que de regarder la pluie tomber.

— Oh! oui, répondirent tous les assistants.

— Eh bien, nous allons commencer. Seulement, pour ne pas compliquer les choses, il n'y aura d'abord que deux joueurs, et je les choisirai moi-même. De plus, ceux d'entre vous qui ne joueront pas devront surveiller, exciter et aider ceux qui joueront dans l'exercice de la vertu désignée. Cela dit, je choisis ma jolie cousine Marie-Poncette Morel, et mon beau neveu Robert Irumberry de Salaberry. Avancez, Poncette; avancez, Robert.

Une jeune femme se détacha du groupe, en même temps qu'un grand jeune homme.

— Poncette, fit la marquise, prenez le carnet dans la table de trictrac, mettez un dé (un seul suffira) et jetez-le en détournant la tête sur le *Jeu des Vertus*.

Poncette Morel obéit en riant, et jeta le dé sur l'échiquier. La marquise emporta l'échiquier vers la fenêtre, comme pour mieux lire, et revint en disant :

— Voici la vertu désignée par le sort : *renoncer à la moquerie!*
La marquise avait-elle bien lu? Avait-elle quelque peu fraudé,

en aidant à la perspicacité du hasard? Nous ne savons. Dans tous les cas, il n'y eut qu'un cri dans l'auditoire et un rire qui signifiait : Le sort est très spirituel!

Poncette Morel rougit un peu, mais elle se remit bientôt et dit en souriant :

— J'aurai de la peine, mais je tâcherai. Pendant combien de jours devrai-je pratiquer cette petite vertu-là?

— Mettons quinze jours, répondit M^{me} de Rillé. Et chaque fois que vous y manquerez, ma chère enfant, vous donnerez 500 francs pour mes pauvres. Vous êtes riche.

— Dans quinze jours, je ne le serai peut-être plus.

— C'est affaire à vous. Maintenant, c'est le tour de mon neveu, le grand et célèbre poète Robert Irumberry de Salaberry! Robert, jetez le dé.

La marquise exécuta le même jeu de scène, et revint de la fenêtre en disant :

— Voici la vertu que le sort impose à mon cher neveu : *réparer le mal qu'on a fait!*

— Cette fois le sort se trompe, s'écria Robert; je n'ai rien à réparer.

— C'est ce que nous verrons plus tard, mon beau neveu. Prenez donc le temps d'y réfléchir, de bien chercher et de vous juger vous-même en toute conscience. Pour le moment, ne nous occupons que de ma chère Poncette; dans quinze jours, quand elle aura subi cette épreuve, assez difficile pour elle, je le crains; nous songerons à vous, Robert. Voilà qui est entendu. Dès cet instant M^{me} Marie-Poncette Morel va s'efforcer, sous l'œil et le jugement de ses amis et de ses parents, de pratiquer la vertu particulière qui consiste à *éviter la moquerie*. Dieu l'assiste!

Voilà comment, au mois de septembre 1878, les invités de M^{me} la marquise de Rillé ouvrirent la chasse aux vertus, ce qui les consola, jusqu'à un certain point, de ne pouvoir pas ouvrir la chasse aux perdrix, aux lièvres et aux chevreuils.

II

HISTOIRE D'UN VEUF ET D'UNE VEUVE

Le hasard, aidé ou corrigé par la fine douairière, avait frappé juste. M^{me} Marie-Poncette Morel n'avait qu'un défaut, mais elle l'avait au grand complet; elle était moqueuse, moqueuse de nature et d'éducation, moqueuse avec plaisir, avec cruauté, avec rage; c'était sa manière d'être gaie. Elle aurait eu cependant plusieurs raisons d'être triste.

M^{me} Morel était veuve d'un banquier de Tours, qui l'avait épousée pour sa jolie figure et surtout pour sa jolie fortune; elle n'avait que dix-sept ans; à dix-huit, elle était la plus malheureuse des jolies femmes... Indignement trompée par son mari, elle en souffrit d'abord, mais elle était fière et cacha sa douleur. Malheureusement, son chagrin voilé se changea vite en amertume; elle prit tous les hommes en une sorte de pitié méprisante, les croyant tous taillés sur le modèle du volage et sémillant M. Morel. Comme elle avait de l'esprit, elle en usa largement pour railler les ridicules, les défauts, les manies, les malheurs même de ce sexe qui, d'après toutes les grammaires, est plus noble que le féminin.

Ce qui la réjouissait surtout, ce qui servait de texte à ses plaisanteries les plus acérées, c'était le spectacle des infortunes de certains maris. Quoique très honnête femme elle-même, elle était pleine d'indulgence pour les écarts des autres femmes, et cela en considération du désagrément que les maris y trouvaient; ne voulant pas se venger sur son mari, elle voulait du moins se venger sur les maris nés sous une mauvaise étoile, et il lui semblait que le sien recevait comme un reflet vague de l'astre fatal. Son honnabilité parfaite et ses sentiments religieux ne lui permirent jamais d'autre revanche. Du reste, M. Morel finit mieux qu'il n'avait vécu : il fut tué pendant la guerre de 1870.

Veuve à vingt ans, sans montrer plus de chagrin qu'elle n'en ressentait, Poncette se promit de ne plus tenter le sort, de rester veuve, et de traduire pour son usage personnel le vers du poète : *suave mari magno.....*

De son mariage il ne lui resta qu'une invincible tendance à se moquer des maris... et, à ses yeux, tous les hommes étaient des maris : ils le furent, disait-elle, le sont ou le seront !

Un de ceux qu'elle maltraitait le plus volontiers, c'était le baron Louis de Nolongue, son cousin à un degré fort éloigné, cousin également de l'aimable douairière dont nous avons esquissé tout à l'heure la physionomie souriante.

L'histoire du baron Louis de Nolongue était pourtant fort douloureuse, et une cousine plus clémentine n'eût pas eu le courage d'en rire. Louis de Nolongue, orphelin dès sa première jeunesse, sans guide dans la vie, débuta par une sottise : à dix-neuf ans, il épousait une Allemande plus âgée que lui de plusieurs années et surtout beaucoup moins naïve. Au bout de quelques mois, elle regretta les moulins des bords de la Sprée, pensant peut-être qu'elle ne rencontrerait pas en France assez de moulins pour y jeter tous ses bonnets. Il y eut scandale, procès, séparation légale, et un beau jour la blonde Gretchen mourut. Elle ne fut pleurée

que de son mari. Car il la pleura ! C'est un des mystères du cœur des hommes que cette sensibilité nerveuse qui le saisit et le secoue devant la mort de la femme coupable, quand cette coupable a été aimée, ne fût-ce qu'un jour. Louis de Nolongue ne sut pas cacher cette larme. Dieu la lui compta, mais le monde en sourit. Quant à Poncette, elle en rit franchement, et ce fut sa première gaieté après la tristesse officielle de son veuvage.

On ne pleure pas longtemps ces Allemandes au vol léger. M. de Nolongue garda seulement la double cicatrice de son mariage et de la mort de l'infidèle. Il y a des fatalités ! Trois ou quatre ans après, Louis de Nolongue, ayant le cœur trop tendre pour qu'il restât vide, se reprit à aimer, et à aimer qui ? Précisément sa railleuse cousine, Poncette Morel. Il lui fit demander sa main par M^{me} de Rillé. Poncette aurait pu refuser tout simplement, puisqu'elle voulait rester veuve. Mais elle ne perdit pas une si belle occasion d'exhaler sa verve ironique ; ce fut un feu d'artifice ; tout ce qu'elle inventa de sous-entendus, de malices surnoisées, d'allusions, de fines épigrammes, est inénarrable. Louis de Nolongue en souffrit cruellement, mais en silence ; il ne confia sa peine qu'à son cousin Robert Irumberry qui le consola de son mieux, mais certaines tristesses ne peuvent être consolées.

Et cependant Poncette n'était point méchante ; si elle s'était rendu un compte exact des tortures qu'elle infligeait à son cousin, elle se fût certainement privée de ce petit plaisir, car, répétons-le, elle n'était point méchante. Arrange cela qui pourra. Aussi elle comprit bien que le hasard, ou la finesse de M^{me} de Rillé, lui avait ménagé une leçon, et les rires de l'auditoire lui firent entendre que la leçon était méritée peut-être ; de plus, elle ne tenait pas à trop enrichir les pauvres de la marquise. Poncette résolut donc de s'observer et de garder pour elle les railleries qui lui viendraient à l'esprit comme d'ordinaire.

Pendant toute la journée, elle fut charmante pour les femmes comme pour les hommes ; elle allait des uns aux autres, disant à chacun quelque mot aimable, du ton le plus gracieux et avec le plus avenant sourire. Il en fut de même pendant le dîner et la soirée tout entière. En vain on lui tendait des pièges, car on finit par trouver qu'elle exagérait cette vertu nouvelle ; en vain on tournait la conversation sur des sujets propres à enflammer sa verve moqueuse ; Poncette résistait aux tentations les plus attrayantes ; elle répondait aux questions les plus insidieuses par des paroles graves, pondérées. Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'elle pensait du séjour prolongé du marquis de X... à Paris, elle répondit avec conviction :

— M. de X... fait imprimer un ouvrage d'économie politique,

auquel il travaille depuis dix ans avec l'aide et les conseils d'un professeur au Collège de France.

Jusqu'à dix heures, moment solennel où l'on devait se séparer, le triomphe de Poncette fut éclatant et admiré comme il le méritait. Alors elle s'avança vers la marquise de Rillé, tenant son porte-monnaie à la main.

— Ma chère cousine, il y a 500 francs là dedans. Et maintenant je vais vous dire le nom du collaborateur de notre ami M. de X... Il s'appelle Eulalie Réséda Finemouche. C'est un secret que Polichinelle m'a raconté.

Et, prenant son bougeoir de marbre vert sur la cheminée du salon, elle s'enfuit en riant, et ce rire sonore se transmet d'échos en échos dans les longs corridors du château de Rillé.

— C'est égal, dit la marquise en accompagnant ses hôtes, le bon grain est semé, mes amis, et la terre n'est pas trop mauvaise.

III

LE DRAME DES SIX PERRUQUES

Quelques jours après, Louis de Nolongue causait, en fumant un cigare, avec son cousin Robert Irumberry.

Tous les deux étaient assis sur la terrasse du joli *cottage* que Louis venait de se faire bâtir à quelques kilomètres de Rillé. C'était son talent et son occupation favorite de construire, ici et là, des maisons de campagne, de petits châteaux, dont il se dégoûtait assez vite d'ailleurs. Celui-ci, qu'il avait appelé *les Chartrettes* en souvenir de Gabrielle d'Estrées, faisait honneur à son goût et à sa science d'architecte. C'était une vraie bonbonnière, un nid de jeunes mariés; il n'y manquait que quelque robe blanche ou rose paraissant ou disparaissant dans les allées du petit parc qui descendait jusqu'aux bords du Lathan, la seule rivière de ce pays un peu sec et aride, convenons-en.

Cette pensée vint sans doute à l'esprit de Louis de Nolongue, car il dit à son cousin :

- Je suis très fier de ma maisonnette, mais on y est bien seul!
- Ce soupir s'adresse à la fringante Poncette, n'est-ce pas?
- Hélas! tu le sais bien.
- Tout le monde le sait, et elle mieux que personne.
- Ah! mon ami, peut-on être à la fois si belle et si cruelle!
- Mais oui, cela rime suffisamment.
- Non seulement elle ne m'aime pas, mais elle se moque de moi avec une férocité qui me déchire le cœur.
- Pas depuis quelques jours du moins.

— C'est à cause du *Jeu des Vertus* où elle tient à ne pas trop perdre; mais le terme expiré, dans une douzaine de jours, elle prendra sa revanche, et je payerai l'arriéré avec usure, j'en suis trop certain.

— Ce sera ta faute alors, mon cher Louis.

— Comment cela?

— Eh! oui, tu te défends mal, tu ne te défends même pas du tout; tu te laisses piétiner par cette railleuse, au lieu de lui répondre sur le même ton. Tu es pourtant loin d'être un sot.

— Lui répondre! moi! à elle! J'aimerais mieux attaquer un sanglier avec un revolver de salon.

— Tu as tort! En visant bien, en visant juste, avec la plus petite balle on trouve le chemin du cœur.

— J'en suis à douter, précisément, si elle a du cœur.

— Une femme en a toujours. C'est à nous de l'émouvoir.

— Cela est facile pour toi, grâce à ta beauté mâle et fière, à ton esprit, à ta renommée, à ton génie...

— Ne parlons pas de mon génie!

— Mais tout le monde en parle.

— Si on en parle dans cent ans, je te dirai si l'on a raison, répondit Irumberry en souriant. Parlons de toi, cela vaut mieux. Je te répète que tu es trop timide avec Poncette la maligne. Je parie que tu ne lui as pas dit que tu l'aimes.

— J'ai fait demander sa main par M^{me} de Rillé.

— Il fallait la lui demander toi-même.

— Un suicide!

— Non, un duel.

— A armes bien inégales!

— On ne sait pas. Une femme qui rit se désarme elle-même quelquefois. Tiens, promets-moi une chose, mon cher Louis; Poncette va venir avec ces dames visiter ta gentilhomnière; si elle t'attaque, promets-moi de te défendre.

— Je tâcherai.

— Du courage donc! du courage!

— Tu as raison, Robert! J'aurai du courage.

— A la bonne heure! Tiens, les voici. Du courage!

— Oui... oui! Je commence à trembler.

Poncette arrivait, en effet, avec M^{me} de Rillé et un groupe de jeunes femmes du voisinage. Louis alla au-devant d'elles avec cette grâce élégante que sa timidité ne parvenait pas à lui ôter. Ces dames étaient venues à pied, à travers les prés, et en suivant la petite rivière qui court limpide sous les grands saules, depuis les bois de Champchevrier.

Rien ne dispose mieux l'âme et l'esprit que ces promenades par un beau soleil, au milieu des joies mystérieuses de la nature qui éveillent d'autres joies mystérieuses dans notre esprit et dans notre âme; une bonté douce semble du ciel tomber en vous; et si au bout du chemin on trouve un ami, le regard de ceux qui arrivent comme de celui qui reçoit devient meilleur et plus tendre. La rencontre de Louis avec ses belles visiteuses fut donc des plus cordiales et des plus animées. Aucune de ces dames ne connaissait encore *les Chartrettes*, Louis ayant mis son amour-propre à ne montrer son œuvre que complètement terminée. Tel un poète se refuse à lire ses œuvres par fragments.

Ce furent donc des exclamations d'enthousiasme à l'aspect du petit château.

— C'est un chalet suisse, dit la marquise.

— Plus grand que ceux d'Interlaken heureusement, ajouta Poncette en battant des mains; entendrons-nous *le ranz des vaches*, mon cousin?

— Hélas! non.

— Je vous le jouerai au piano. Mais y a-t-il un piano?

— Oui, à tout hasard.

M. de Nolongue, suivi de toutes les dames, gravit le perron du château, et ouvrit la porte du vestibule. Ce vestibule avait pour tout ornement des bois de cerf appliqués aux murs, une trentaine au moins.

A l'aspect de tous ces trophées cynégétiques, Poncette s'écria en regardant le maître de la maison :

— Oh! oh! oh!

M. de Nolongue frissonna. Mais Poncette s'en tint à ces trois exclamations. M. de Nolongue respira, et ouvrit la porte de la salle à manger où un *lunch* était servi. Ces dames firent honneur à l'excellent laitage et aux admirables pêches qu'on leur offrait; elles mouillèrent leurs lèvres dans les coupes où écumait un vin de Vouvray, qui est le vin de Champagne de la Touraine et de l'Anjou, et Poncette, levant la coupe, dit gracieusement :

— A notre bon et loyal ami le châtelain des *Chartrettes!*

Le châtelain très flatté remercia non sans émotion.

— Maintenant, reprit Poncette, mon cher et aimable cousin, nous vous demandons de nous montrer en détail le château tout entier. Obéissez au suffrage universel.

Louis ne se le fit pas dire deux fois, il ouvrit toutes les portes, et l'on put admirer l'élégance du salon, le fumoir qui servait aussi de bibliothèque, la salle de billard avec son luxe sévère, et, au premier étage, plusieurs chambres qui semblaient attendre de nombreux amis.

Quand on eut tout admiré, on redescendit; mais Poncette resta en arrière, immobile et comme en arrêt devant une porte que M. de Nolongue n'avait point ouverte.

Poncette se rappela que Louis, en passant devant cette porte, avait détourné la tête et avait mis un empressement inusité à conduire plus loin les visiteuses. Cela intriguait Poncette. Elle se mit à examiner la porte mystérieuse. Point de clef, point de serrure, pas le moindre bouton de cuivre ou d'argent. « Serait-ce tout simplement un placard », se dit-elle; mais non, au bas de la porte une zone de lumière annonçait qu'une fenêtre était placée en face. A force de chercher, Poncette découvrit non pas sur la porte même mais à côté, cachée dans une rainure de la boiserie, une pointe métallique en cuivre. Elle se rappela presque aussitôt avoir remarqué dans la chambre de son cousin, au fond d'une coupe d'onyx, une petite clef du même métal. Poncette était très curieuse d'habitude; cette fois elle fut indiscreète. Sans trop réfléchir elle rentra de son pied leste dans la chambre de Louis et en revint avec la clef en question. « Ce doit être cela », se dit-elle; et rapidement, sans réfléchir plus que tout à l'heure, elle appuya la clef sur le ressort de métal. La porte s'ouvrit toute grande, et Poncette fut comme secouée par un fou rire, car voici ce qu'elle aperçut.

Sur six champignons, ou plutôt six patères, fixés au mur, s'étaient six perruques blondes, parfaitement pareilles, également frisées et bouclées.

— C'est Louis qui porte la septième, s'écria Poncette, une pour chaque jour de la semaine! Et personne ne s'en doutait! Des merveilles, ces perruques, de vraies merveilles!...

Et Poncette fut reprise de son rire nerveux. Tout à coup elle s'arrêta, Louis de Nolongue venait d'entrer. Il ferma la porte derrière lui, et pâle, le visage bouleversé, tremblant, il s'approcha de sa cousine. Les conseils de Robert lui passèrent alors par l'esprit; il comprit que tout était perdu, mais que tout pouvait être sauvé.

— Eh bien, oui, dit-il d'une voix concentrée, riez, ma cousine, riez de moi; c'est vrai, j'ai ce malheur, ce ridicule. Je suis chauve comme César, et je tenais à le cacher. J'étais absurde. Riez donc! Je croyais avoir pris toutes les précautions, et, tenez! vous allez rire encore, je les faisais venir d'Angleterre en grand secret, et je pensais : Personne n'en saura rien! Maintenant, on le saura, car vous le direz, vous ne résisterez pas à ce plaisir et je serai plus ridicule que jamais! Et vous serez heureuse, oui, très heureuse! Vous êtes méchante, au fond, très méchante! Je vous connais, allez! Non, j'ai tort, je vous fais insulte de dire cela, pardon! pardon!

Et Louis fléchit un genou devant Poncette en lui prenant les mains.

— Je vous pardonne, mon cousin, dit Poncette, mais relevez-vous.

— Non, ma cousine, car je ne mérite pas d'être pardonné! J'ai bien un autre reproche à me faire, et vous aurez bien raison de rire cette fois, mais je vous dirai tout. Je vous aime, je vous aime, je vous aime, follement, bêtement, mais je vous aime! Que voulez-vous? J'ai tant souffert que je peux bien souffrir encore! Ah! si vous saviez, vos rires, vos dédains, cela me tuait, mais je vous aimais malgré tout! Je vous aime tendrement. Pourquoi? Peut-être parce que vous avez souffert aussi, et je me disais qu'avec nos deux malheurs nous aurions fait un bonheur peut-être. C'était absurde, oui, mais je faisais ce rêve; et voyez! je pleure, je pleure comme un enfant, à l'idée que ce rêve est à jamais perdu. Tout est fini pour moi; vous me trouviez ridicule, vous me trouverez grotesque maintenant! C'est égal, Poncette, je vous aime du plus profond de mon âme.. Et maintenant, ne vous gênez plus, riez et faites rire les autres à mes dépens. Racontez à tous ce que vous venez de découvrir, ne m'épargnez pas, soyez plus méchante que jamais, trahissez mon secret absurde, n'ayez pas de remords, trahissez-moi!

— Mon cousin, répondit Poncette, je suis une honnête femme et je ne trahirai pas mon mari.

Quinze jours après, M^{me} Marie Poncette Morel épousait le baron Louis de Nolongue.

IV

LA VENGEANCE D'UN AUTEUR DRAMATIQUE

Le lendemain de ce mariage, qui fut célébré en grande pompe, la marquise de Rillé avait réuni, pour un repas de noce, les personnages que nous connaissons déjà. Le dîner finit comme la nuit tombait, la marquise prit la parole.

— Mes chers enfants, dit-elle avec un sourire où perçait un certain orgueil, vous êtes tous convaincus, par un exemple mémorable, de l'efficacité du *Jeu des Vertus*. Est-ce votre avis, madame de Nolongue?

— Certainement, répondit Poncette en rougissant un peu.

— Alors, il faut continuer cette épreuve si utile. C'est le tour de mon neveu Robert Irumberry. Vous savez que le jeu a désigné pour lui cette vertu d'un assez difficile exercice, *réparer le mal qu'on a fait*. Dès ce moment Robert doit entrer dans la pratique sérieuse et dans l'étude très approfondie de ce commandement. Mon cher

neveu, vous allez donc commencer sans retard, nous vous avons donné quinze jours de répit. Vous avez eu le temps de réfléchir et de préparer vos armes pour cette lutte contre vous-même.

— Mais, ma bonne tante, dit Robert, je vous ai déjà répondu, il y a quinze jours, que je n'avais rien à réparer, n'ayant jamais fait de mal à personne.

M^{me} de Rillé garda le silence un instant, puis, regardant en face Robert, elle lui dit lentement :

— Et Stéphane de Fleurigny !

— Oh ! quant à cela, répliqua vivement Robert, vous savez bien que j'étais dans mon droit.

— C'est vous qui l'affirmez, mon neveu, et on est mauvais juge dans sa propre cause. Quoi qu'il en soit, allez faire votre examen de conscience, en fumant un cigare dans le parc. Allez, mon cher poète, allez.

— Avec plaisir, ma tante, mais mon examen de conscience est déjà fait.

— Refaites-le.

— Permettez-moi d'emmener Louis avec moi.

— Comment ! séparer des mariés de la veille ! Non pas. Et puis, la présence de Louis vous distrairait de vos remords, si vous en avez.

— Je n'en aurai pas, ma tante.

— Allez-y voir, mon neveu.

Nous allons suivre Robert Irumberry dans cette promenade solitaire, et nous en profiterons pour faire plus ample connaissance avec l'homme qui doit être le principal personnage de cette histoire.

Voici donc les souvenirs qui, presque malgré lui, remontèrent à la pensée du jeune homme, tandis qu'il marchait sous les grands arbres doucement bercés par la brise du soir.

Un des faits, un des phénomènes si l'on veut, les plus curieux et les plus visibles de notre époque où tant de choses sont curieuses, c'est, à coup sûr, l'importance que l'écrivain y a prise ; s'il est une classe d'hommes qui ait largement profité de l'extension des libertés modernes, c'est la classe des grands lettrés, et quelquefois même des petits. Celui qui s'est servi le premier de ce terme : *Rois de la pensée!* employait une expression ambitieuse peut-être, mais parfaitement juste. Ce sont de vrais rois, en effet. Ils ont une cour d'admirateurs, d'enthousiastes, de thuriféraires, de chambellans, de chroniqueurs, d'historiographes, comme des rois. Comme des rois, ils ont leur budget, car la renommée et la gloire ne vont guère aujourd'hui sans la richesse ; le journal, le roman, le théâtre, enrichissent le génie ou le simple talent, et les droits d'auteur sont devenus une vérité aussi palpable, au moins, que bien des chartes poli-

tiques. Contre cette royauté rien ne peut. Une armée formidable la défend, l'opinion publique. Tant que l'opinion est pour eux, les écrivains illustres n'ont à craindre rien ni personne; les haines, les injustices, les luttes, les calomnies, les procès, les exils, ne font qu'ajouter à leur force, en multipliant les échos qui répètent leur nom à tous les peuples et à tous les mondes.

Cette royauté, comme les autres, ne tombe et ne périt que par ses propres fautes. Quelles sont donc ces fautes?

Nous briserions la plume qui trace ces lignes, plutôt que de diminuer, d'outrager surtout, d'attrister jamais ces maîtres, ces souverains de la pensée humaine. Mais la vérité n'est point un outrage, mesurer n'est pas diminuer, et dans l'ordre littéraire, il est permis de faire ce que faisaient nos pères dans l'ordre politique, et d'écrire en tête d'un livre ces mots respectueux et fiers : *Remontrances au Roi!*

Cela dit, constatons et signalons l'écueil de cette royauté de l'écrivain : c'est l'orgueil. Comment l'orgueil n'entrerait-il pas dans l'âme de ces favoris du public? Il faudrait à un homme une vertu supérieure pour rester modeste au milieu de ce concert d'éloges, d'adulations, d'hyperboles, pour n'être pas grisé par le parfum capiteux de tous les encensoirs qu'on balance devant lui. Tant que cet orgueil est satisfait, il demeure facilement aimable et souriant dans son nimbe d'or et d'azur. Si on le blesse, il devient tout à coup terrible. Ce fut l'histoire de notre héros.

Robert Irumberry de Salaberry semblait né sous les astres bien-faisants. Issu d'une ancienne et noble famille de Navarre, riche, beau, d'une intelligence bouillonnante et d'une volonté calme à la fois, réalisant à merveille le type de l'*artiste au front paisible avec les mains en feu*, selon l'expression d'Auguste Barbier, Robert n'eut qu'à entrer dans le monde pour que le monde lui appartînt. A vingt ans, il débuta par un poème, étrange comme son titre : *Tous les Tombeaux!* C'était un mélange d'épopée, d'élégie, de lyrisme, de philosophie, de roman, de mélancolie et de gaieté soudaine; les fautes de goût y abondaient, les théories audacieuses, les idées en combustion, les sentiments excessifs; mais on sentait partout la force et la puissance, et un critique put écrire ce mot qui jugeait bien : Il y a un lion dans ces broussailles! Le poème était signé d'un seul nom : *Irumberry*. L'auteur avait pensé que ce nom mystérieux et sonore était fait pour la gloire. Il ne se trompait pas. La gloire vint, mais restreinte encore au cercle des lettrés et des connaisseurs. Irumberry voulait mieux : la célébrité, le grand public; il y arriva par le roman et par le théâtre.

Les romans d'Irumberry, pas plus que son premier poème, ne

manquaient certes de défauts, mais c'étaient d'heureux défauts : trop de détails, trop de descriptions, trop de subtilités, trop d'analyse inutile, trop de broussailles comme dans le poème, mais on sentait que là aussi était le lion.

C'est le théâtre surtout qui rendit le nom d'*Irumberry* célèbre ; ce fut l'affaire d'une soirée. Il était né pour le drame et la grande comédie ; il avait la tragédie dans le sang, et dans ses comédies même l'auteur tragique se retrouvait. Le succès de ses pièces fut éclatant, et le poète goûta ces joies enivrantes d'une popularité renouvelée chaque jour. Chose bizarre ! après quelques heures de vertige, *Irumberry* se jugea lui-même et comprit ce qui manquait à son talent. Quand ses flatteurs, plus ou moins sincères, s'écriaient autour de lui : Admirable ! sublime ! splendide ! colossal ! chef-d'œuvre ! Le poète se disait à part lui : Non ! non ! je n'ai pas fait un chef-d'œuvre, mais j'en ferai un, et bientôt !

Il l'aurait fait peut-être, mais un événement inattendu l'en empêcha.

Un petit journal venait de paraître, qui ne mentait pas à son titre, *la Vipère* ; sa mission, qu'il s'était donnée à lui-même, consistait à piquer les gens qui passaient à sa portée. Était-ce par méchanceté pure, par vengeance, par plaisir ? On ne sait pas ; le fait est qu'on était piqué. Quand un homme est de nature saine et forte, ces piqûres sont peu dangereuses ; à la guérir quelques gouttes d'alcali suffisent. Cependant le souvenir en reste, et aussi la crainte d'une nouvelle et plus grave morsure, car, malgré le proverbe, Morte la bête, le venin n'est pas mort.

La *Vipère* piqua un jour notre héros triomphant et indemne jusque-là. Un article anonyme attaqua le talent, et même un peu la personne d'*Irumberry*. Rien d'outrageant d'ailleurs, et il n'y avait pas à en demander compte, la critique y était adroitement mêlée à l'éloge, et l'appréciation des œuvres du célèbre poète se terminait par ces mots : « A ceux qui diront : c'est le genre ennuyeux ; nous répondrons nettement : oui, mais *l'ennui tombe de haut*. »

Irumberry était habitué à des louanges moins acidulées ; il sentit bien que, si cette sentence à deux tranchants se répandait et prenait créance, il serait bientôt classé parmi les pontifes solennels et soporifiques. Pontificat flatteur, mais que l'on n'envie guère. *Irumberry* oublia cependant, ou à peu près, cette flatterie désagréable, jugeant la critique fautive, et elle était injuste en réalité.

Mais l'article de la *Vipère* contenait autre chose ; une phrase perfide faisait allusion à un événement de la vie privée de notre héros : *les poires duchesses ne sont pas les moins tendres !* Il n'y

avait pas à se défendre, il n'y avait pas à répondre : le remède eût été pire que le mal. Mais Irumberry se demanda quel pouvait être l'auteur de l'article ; il ne réussit pas dans ses recherches ; il ne se connaissait pas d'ennemis, et il croyait que le premier mystère de sa vie était ignoré de ses amis les meilleurs. Du reste, le fait auquel cette phrase se rapportait n'était plus que de l'histoire ancienne. Ses recherches pour découvrir l'auteur de cette méchanceté furent donc vaines, d'autant plus qu'elles étaient forcément discrètes.

Pendant l'article de la *Vipère* avait fait son chemin, plus qu'Irumberry ne le pensait. Un soir, au foyer d'un théâtre, il avait apporté une boîte de fruits glacés et il en offrait autour de lui ; en présentant la boîte mignonne à une soubrette célèbre, il lui dit galamment :

— A vous la pomme, comme à la plus belle !

— A vous la poire ! répondit la futée.

Irumberry rougit légèrement ; elle s'en aperçut et ajouta :

— Une discrétion, mon cher... et je vous nomme l'auteur de l'article. Mais bah ! vous le connaissez bien.

— Non, je vous jure.

— Jouez donc à l'innocence ! C'est le secret de l'Europe et de l'Amérique.

— Ce nom, je vous en prie.

— Stéphane de Fleurigny.

— Allons donc, vous êtes folle. C'est mon ami le plus intime.

— Eh bien, alors...

— Ma chère enfant, vous pouvez répondre à l'Europe et à l'Amérique que c'est la plus inepte des calomnies.

— Très généreux, mon grand poète.

Il ne répliqua rien, et il sortit indigné, mais pensif.

Irumberry regardait Stéphane comme son ami le plus fidèle et le plus dévoué ; il le connaissait depuis la première jeunesse, il l'avait vu à Rillé, dans la maison que Stéphane habitait avec sa mère et sa petite sœur Gilberte ; les deux enfants avaient fait leurs études au même collège et les avaient continuées dans la même université d'Angleterre ; en 1870, ils s'étaient engagés dans le même régiment de zouaves. Enfin le même goût pour la poésie et les arts les avait unis davantage encore.

Du reste, leurs natures étaient absolument différentes. Robert était le lion, comme disait le critique dont nous avons parlé, Stéphane était la gazelle.

Stéphane de Fleurigny, avec ses cheveux blonds, ses yeux bleu de mer, son visage tranquille et pâle, sa taille fine, ses mains de

jeune prélat, semblait la vivante image de la poésie délicate, religieuse et comme azurée. Parmi les poètes d'une génération qui en compte de si nobles et de si grands, Stéphane tenait une place à part. Ses odes fermes et droites avaient le balancement du peuplier d'Italie qui frémit si bien sous la brise; il écrivait des élégies suaves que toutes les femmes savaient par cœur comme leur langue maternelle; ses sonnets, merveilleusement ciselés, ressemblaient à ces canéphores qui ne paraissent dresser leurs bras que pour offrir des fleurs dans une urne de marbre ou d'albâtre.

La renommée de Stéphane n'était ni bruyante ni très étendue, mais il avait ses admirateurs dévoués, discrets et fidèles; ce n'était pas l'Océan, ses tempêtes et ses immenses horizons, mais un lac doucement abrité par de vertes collines et sillonné de ces rapides esquifs où chantent les amoureux en regardant trembler les étoiles. Cette gloire calme suffisait à Stéphane, et on l'aimait d'autant plus, dans le monde nerveux où il vivait, qu'il ne recherchait ni les succès tapageurs ni les bénéfices matériels de la vie littéraire.

Irumberry songeait à tout cela en sortant du théâtre où l'accusation élevée contre son ami l'avait frappé comme un coup de poignard.

— C'est impossible, disait-il à voix haute sans souci des passants, c'est impossible! Décidément, le monde est vil et lâche d'écouter et de croire des monstruosité pareilles. Je ne veux plus même y penser.

Arrivé chez lui, Irumberry ouvrit son secrétaire et prit un paquet de lettres. C'étaient des lettres de Stéphane. Il se mit à les relire. Rien de plus affectueux, de plus tendre, de plus fraternel. Stéphane n'y parlait de lui que rarement, de son ami toujours; les conseils les plus sages s'y mêlaient à une estime, à une admiration raisonnée et profonde; à chaque succès d'Irumberry, Stéphane applaudissait de loin comme de près avec une joie presque naïve.

— Ah! le vaillant cœur! se disait Robert tout en lisant. Et c'est lui que l'on accuse! Si je découvre jamais le propagateur de ces propos d'antichambre, je lui allongerai les oreilles pour mieux les lui couper.

La fin d'une de ces lettres attirera un peu plus longtemps l'attention de Robert.

« Mon cher copain, lui écrivait Stéphane, maintenant que je t'ai sérieusement tourmenté à propos de ta prose et de tes vers, laisse-moi te donner un conseil meilleur: sois plus sage que Salomon et que David. Je ne t'en dis pas plus long, et si tu as quelques secrets autres que des secrets poétiques, ne me les confie pas. Je suis très puritain, tu sais!

« Adieu, grand frère, et au revoir. »

Robert regarda de près la date de cette lettre, 17 octobre 1872.

— C'est bizarre! pensa-t-il, la date coïncide avec celle où j'ai fait ma plus grande folie. Pourtant Stéphane l'ignorait..., comme tout le monde, du reste. Mais si! quelqu'un savait cela très évidemment... ce rédacteur de la *Vipère*... Le hasard a bien servi ce drôle, le hasard étant souvent un drôle aussi.

Robert continua et acheva sa lecture avec une émotion de plus en plus vive.

— O terre! s'écria-t-il en terminant, un poète a bien raison de t'appeler *trône de la bêtise*. J'ajoute trône de la calomnie! Stéphane est l'ange de l'amitié!

Robert gagna son lit et s'endormit sur cette bonne pensée.

Il fut réveillé brusquement par une sensation aiguë; il rêvait qu'une vipère le mordait au cœur et une voix lui criait : C'est Stéphane!

Robert ne put retrouver le sommeil, il passa de longues heures à retourner et à disséquer ses pensées. L'habitude de l'analyse qui lui servait si bien quand il écrivait un drame ou un roman, cette habitude le suivait quand il voulait s'étudier lui-même. Il reconnut donc avec désespoir qu'un soupçon se glissait insensiblement dans son âme, il le chassait comme on éloigne du geste le bourdonnement d'une mouche, mais l'insecte implacable revenait toujours.

— Ce que c'est que de nous! s'écria-t-il, j'ai là une pensée de criminel.

Le sourire du jour naissant lui rendit le calme.

— A quoi diable ai-je donc rêvé cette nuit!

Et il s'en alla de bonne heure déjeuner chez Stéphane.

Stéphane le reçut, comme d'habitude, cordialement et gaiement.

— Il pleut depuis huit jours, j'ai besoin de lumière; entre, jeune soleil.

— Stéphane, le soleil est vieux.

— A huit heures du soir, peut-être; mais à huit heures du matin! Il est dix heures. Allume-toi et dore de tes rayons l'omelette aux truffes que mistress Tempête, mon vénérable cordon-bleu, va composer en ton honneur.

— Toujours gourmand, Stéphane?

— Oui, Robert; gourmand comme le chat d'André Doria, et comme lui fidèle.

— Comment sais-tu que le chat d'André Doria était fidèle et gourmand?

— Je l'ai deviné en regardant son portrait et celui de son maître, dans le palais de Gênes. Je médite même, à propos de cette découverte historique, un sonnet que je veux te dédier.

Ils passèrent dans la salle à manger. Stéphane remarqua que Robert était réellement triste, il voulut le distraire et il continua, tout en dégustant l'omelette truffée.

— Comprends ceci, Robert. Quelque chose manque à la poésie moderne. Nous avons eu ou nous avons Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, Auguste Barbier, Coppée, Sully-Prudhomme, Victor de Laprade, Leconte de Lisle, Eugène Manuel, Louis Bouilhet, Soulayr, Irumberry, etc., etc.; mais nous n'avons ni Boileau ni Berchoux; nous n'avons ni les *Satires* ni la *Gastronomie*. Je ne tiendrais pas à être Boileau, je laisse cette gloire à un plus féroce, mais je voudrais être Berchoux.

— La modestie te perdra, Stéphane.

— Comme d'autres l'ambition. Mieux vaut la modestie : elle donne moins de peines.

— Si tu disais cela pour moi, Stéphane, tu aurais trop raison. L'ambition me tourmente.

— Je crois bien : c'est l'infini.

— Je médite un second poème dont la science moderne, les grands travaux, les grandes inventions, seront le sujet.

— Je t'approuve, et très sérieusement, mon cher Robert; c'est là ta vocation, *os magna sonaturum*.

— Eh bien, je te dirai le début de mon poème, après déjeuner.

— Alors... mistress Tempête, le café! vite le café!

Le café pris au fumoir, Stéphane s'installa dans un large fauteuil, se frotta les mains comme un homme qui se prépare à la lutte, et dit de son beau rire :

— Et maintenant, ami Robert, nous allons démolir ce petit poème. Commence et prépare ta modestie, car j'ai le devoir et le projet d'être terrible.

Robert commença. C'était un prologue, un *argument*, un plan tracé à grands traits, deux cents vers environ.

Quand Robert eut terminé sa lecture, Stéphane resta un moment pensif, puis il dit, en hésitant d'abord, pareil à un chasseur qui bat les buissons, mais bientôt d'une voix plus ferme :

— Certes, c'est très beau de mouvement, et il y a là des vers superbes, des trouvailles d'idées et de style, mais il y a un défaut, un défaut grave.

— Lequel? fit Robert un peu étonné.

— Voici. C'est un défaut que donne souvent le théâtre. La foule ne voyant que l'ensemble, tu ne songes qu'à l'ensemble, tu ne fouilles pas les détails, tu les négliges même, le premier mot qui s'offre te suffit, pourvu qu'il soit voyant ou sonore; enfin, tu ne prends pas le pinceau, mon cher, tu peins à la brosse,

c'est le voisinage du décor qui influe sur ton style. Grave danger!

— Ah! *je peins à la brosse!* Le mot est dur, Stéphane.

— Il est exact.

— C'est la première fois qu'on me le dit.

— Et je te le dis pour que ce soit la dernière.

— Oh! oh! docteur!

— Docteur, si tu veux; crois-moi, la doctrine est bonne. Les grands maîtres...

— Ah! si tu parles des grands maîtres...

— Je te ferais outrage si je te parlais des petits.

— Mais, par Hercule! mon bon Stéphane, un poème n'est pas un sonnet, *pignocher* n'a rien d'éblouissant, et Miéris ne vaut peut-être pas Paul Véronèse.

— Retranche le *peut-être*; Miéris ne t'en voudra point. Seulement, souviens-toi que si Véronèse fut téméraire quelquefois, il reste toujours scientifique et n'oublie jamais l'harmonie et le rythme.

— Je les méconnaissais, alors...

— Tu les dédaignes, et je te le reproche. Relisons cela vers par vers, et je te prouverai...

— Ce sera pour un autre jour, mon cher Stéphane, j'ai un rendez-vous au théâtre.

Robert se leva un peu agité; il tendit la main à Stéphane, puis, au moment de partir :

— A propos, Stéphane, sais-tu ce que l'on dit?

— Tout ce que l'on dit? Ce doit être long.

— Tu sais, cet article de la *Vipère* où je suis si maltraité, cet article anonyme...

— Eh bien...

— On dit qu'il est de toi, Stéphane.

Stéphane éclata de son rire le plus franc. Mais Robert ne riait pas, lui.

— Comment! tu ris de cela?

— Mais oui.

— Il n'y a pas de quoi rire, cependant. La chose est grave.

— Grave... pour qui?

— Pour toi et pour moi. Et je te demande...

— Tu me demandes...

Stéphane devint affreusement pâle, il se mordit les lèvres, mais il se contint et reprit d'une voix émue :

— Tu me demandes si je suis l'auteur?...

— Je te demande de me dire non.

Cette fois le sang monta aux joues et au front de Stéphane, tous ses membres frémirent, il prit sur la table un vase de marbre rose

auquel il tenait beaucoup et le broya entre ses mains, puis, regardant son ami en face, et lui montrant la porte du doigt :

— Monsieur Robert Irumberry, allez-vous-en!

— Monsieur Stéphane de Fleurigny, je vous salue!

Et Robert s'éloigna lentement; arrivé près de la porte, il se retourna, son regard rencontra le regard froid de Stéphane, et, soulevant la tapisserie d'un geste brusque, il disparut.

Robert rentra chez lui dans un état de fureur concentrée, qu'il serait difficile de peindre. Ne dissimulons rien. Ce qui souffrait le plus en lui, ce n'était pas l'amitié blessée, c'était l'orgueil.

Dans les amitiés mondaines, dans les amitiés littéraires surtout, il y a presque toujours un dominateur, un maître, un despote souvent; entre deux amis l'égalité n'existe presque jamais; le plus faible, le plus doux, le meilleur, subit la loi de l'autre, volontairement ou à son insu. Un grand homme n'est pas un ami. Dans l'affection qu'il témoigne et même qu'il ressent se cache quelque chose qui ressemble au paiement d'un service; il paye d'un sourire ou d'un mot l'admiration dont il est l'objet, comme un prince accorde des honneurs et des grades au soldat qui s'est bien battu pour lui. Ce qu'il aime au fond, c'est le serviteur de sa gloire.

Quand le serviteur oublie son rôle un instant, l'ami, le maître superbe, l'y rappelle avec douceur d'abord, avec plus de hauteur bientôt. Qu'est-ce donc quand le serviteur se révolte! Mais c'est une trahison, cela, une rébellion, un crime de lèse-majesté! Quoi! il se redresse tout à coup, ce front qui pliait si bien et que l'on croyait accoutumé à l'ombre! Il lui faut sa part de soleil, comme si le soleil n'avait pas mieux à faire!

Robert Irumberry, sans être encore un grand homme, en avait déjà toute la superbe; son orgueil criait comme le lion frappé dans la nuit par le chasseur inattendu.

— Il n'a pas osé nier! s'écriait-il, il ne pouvait pas du reste. Je lui ai porté un coup droit qui l'a déconcerté. Il n'a pas dit non. Ah! le misérable et le perfide! Il a toujours été jaloux au fond, jaloux de moi. J'aurais dû le deviner, mais je suis un naïf. Les conseils qu'il me donnait, les critiques qu'il m'adresse, sous prétexte de veiller à ma gloire, n'étaient que l'exutoire de sa jalousie et de son envie. Il n'y a que lui pour trouver de certains mots : *Tu peins à la brosse!* comme il disait tout à l'heure. Et, j'y songe, il y a un de ces mots-là dans cet article infâme : *L'ennui tombe de haut!* Il n'y a qu'un ami intime pour polir ce genre de diamants, pour frapper au bon coin ces aphorismes qui circulent après dans le monde comme des médailles. Et cette autre perfidie : *Les poires duchesses ne sont pas les moins tendres!* Cela est plus perfide que

tout le reste, et si j'avais le droit... je ne l'ai pas ! C'est égal, il faut que le coupable soit puni ; je n'ai pas le droit de me battre, mais je trouverai autre chose, mieux qu'un coup d'épée. Du reste, ce calembour est ridiculement bête, et il faut être ce poète à l'eau de rose, ce faiseur de sonnets !...

Robert répéta deux fois ces mots : *faiseur de sonnets* ! Tout à coup il se mit à rire d'un rire strident, d'un rire amèrement voluptueux en quelque sorte, et il se mit à méditer au milieu de cette gaieté farouche.

Le soir même, Irumberry allait rendre visite au directeur d'un grand théâtre, Jacques Alençon.

— Gardez-moi votre mois d'octobre, lui dit-il, j'aurai cinq actes pour vous.

Le directeur répondit par son plus aimable sourire.

Le lendemain, Robert partait pour la Suisse. Trois mois après, il lisait ses cinq actes au directeur qui lui donna son avis sous cette forme :

— Bravo, cher maître ! Il y aura du bruit dans Landerneau. Sept mille tous les soirs et cent représentations !

V

ÉTRANGLÉ PICHEGRU !

Les répétitions ne durèrent qu'un mois.

La pièce avait pour titre *la Dent creuse* ; c'était une comédie en prose. Le public n'en savait pas davantage. Les acteurs, le directeur, les employés du théâtre, et l'auteur, bien entendu, avaient gardé le secret le plus profond sur le sujet et les détails de l'œuvre. Mais quelques indiscretions habilement semées excitaient au dehors la curiosité publique, on parlait d'une attaque violente contre un écrivain connu, d'une revanche que voulait prendre l'auteur de *la Dent creuse*. Rien de plus. L'auditoire, avant le lever du rideau, était donc très en éveil, il y avait une odeur de poudre de guerre dans l'air, le soir de la première représentation, et le *Tout Paris* de ces solennités se préparait comme à une fête cruelle.

Stéphane assistait à cette première représentation, pour laquelle un fauteuil d'orchestre lui avait été adressé par le théâtre, suivant l'habitude. Arrivé à Paris la veille, il n'avait pas cru devoir s'absentir, précisément à cause de sa brouille avec Robert Irumberry qu'il n'avait pas vu depuis ces quatre mois.

Le premier acte trompa l'attente maligne du public. Ce n'était qu'une exposition spirituelle et gaie. Toutefois, à la fin de cet acte, un personnage attira l'attention, quoiqu'il eût peu de chose à dire

et à faire; c'était un poète qui écrivait un sonnet sur un album et sortait en silence.

— Tiens! tiens! dirent quelques spectateurs, voilà un monsieur qui ressemble assez à Stéphane de Fleurigny. Nous verrons plus tard.

Pendant l'entr'acte, cette rumeur ne fit que croître, et la toile se leva sur le second acte au milieu d'une attente plus fébrile. Cette attente ne fut pas déçue; dès la première scène, l'auteur démasquait ses batteries. La scène était simple : le poète lisait un sonnet ridicule à une jolie femme.

Pourquoi les auteurs comiques ont-ils pris à tâche de ridiculiser les faiseurs de sonnets? Pourquoi un sonnet, même mauvais, est-il plus ridicule qu'une mauvaise ode ou qu'une mauvaise élégie? C'est un peu la faute de Boileau et de son vers à double tranchant : *Un sonnet sans défaut...* C'est beaucoup la faute de Molière et du *Misanthrope*; le sonnet d'Oronte, sans compter celui de Mascarille, a décrié ce genre difficile où l'on peut mettre également tant de force et tant de grâce. Mais certains genres ont du malheur, comme certains hommes. Le fait est que, malgré les admirables maîtres sonnettistes de la littérature contemporaine, le public est toujours prêt à rire quand on lui annonce un sonnet, et les lèvres murmurent d'elles-mêmes l'hémistiche fatal : sonnet..., c'est un sonnet!

Robert Irumberry le savait bien, et il avait distillé, dans cette scène vieille et toujours jeune, son venin le plus subtil. Ce fut un immense éclat de rire, un cri d'allégresse dans toute la salle. Les femmes prirent parti pour l'auteur de la pièce contre le personnage. Pourquoi? Nous n'oserons jamais penser que les femmes françaises, à certaines heures, semblent descendre de la race implacable des vestales romaines, d'abord parce que les vestales n'ont pas dû laisser de postérité directe; ensuite parce que les Françaises sont meilleures que les Romaines de tous les temps. Toutefois, il déplait à une Française d'entendre adresser, même à une autre femme, un sonnet ridicule; elle se dit peut-être : il pourrait m'en arriver autant! et elle se venge par le rire du mal qu'on ne lui fait pas, mais qu'on pourrait lui faire. Les femmes montrèrent donc toutes les perles de leur beau rire à la lecture du fameux sonnet. Le personnage, c'est-à-dire Stéphane, était condamné, car maintenant tous les spectateurs reconnaissaient Stéphane, même ceux qui ne le connaissaient pas.

Le succès était lancé, il prit aux derniers actes des proportions extraordinaires. Le pauvre Stéphane était déchiré comme un martyr dans le cirque. Le public devenait fou devant cet exploit de toréador. Le nom d'Irumberry fut proclamé parmi les longs braves et les

trépignements, et la toile tomba sur cette œuvre de vengeance.

Stéphane en sortant passa entre deux rangs de spectateurs qui le regardaient avec une curiosité maligne. Son visage était calme et grave. Un de ces amis singuliers, comme on en peut avoir, lui ayant demandé ce qu'il pensait de la pièce nouvelle, Stéphane lui répondit de sa voix un peu triste :

— Je crains qu'Irumberry ne soit entraîné par ce succès dans une route qui n'est pas la sienne : il était fait pour le grand.

Pendant ce temps, Robert recevait, au foyer des acteurs, les félicitations, les serremments de mains, les embrassades, avec une froideur qui l'étonna lui-même. Il était triomphant, il ne se sentait pas heureux. L'orgueil satisfait, la vengeance est le plus mélancolique des bonheurs. Robert avait la tête haute, mais dans son regard vague, sur son front nuageux, un observateur aurait pu lire un seul sentiment, une tristesse de belluaire.

L'illustre comédienne qui avait joué le principal rôle de sa pièce, M^{me} Maria Orfano, était une femme d'une beauté rare et d'une perspicacité profonde. Elle remarqua ce nuage de plomb sur le front du poète, et elle l'amena un peu à l'écart.

— Mon cher, lui dit-elle, voici pourquoi vous êtes triste. Je le suis moi-même, quoique j'aie fait mon devoir d'artiste en jouant votre ouvrage, mais je ne suis pas sans remords. Méditez bien ceci. Vous êtes triste, parce que vous avez oublié cette maxime de Caton l'Ancien, que j'ai lue ce matin dans un livre de classe de mon fils : *Il faut découdre et non déchirer l'amitié!*

Nous retrouverons cette noble actrice dans la suite de ce récit.

Robert ne répondit rien et quitta le théâtre sans vouloir être accompagné.

Vers une heure du matin, deux passants remarquèrent, sous les arcades de la rue de Rivoli, un homme qui marchait avec agitation et qui murmurait entre ses dents, d'une voix amère et en cinglant l'air de sa canne, ces deux mots énigmatiques :

— Etranglé Pichegru!

Les deux passants se dirent en riant :

— Voilà un professeur d'histoire qui répète la leçon pour demain. Ce ne doit pas être un bonapartiste, puisqu'il décide contre Bonaparte une question aussi obscure!

Le réveil du triomphateur fut moins mélancolique que la fin de cette soirée. Les journaux du matin lui apportèrent le bulletin de sa victoire, victoire plus éclatante encore qu'il ne l'avait cru la veille. Il remarqua dans un compte rendu les lignes suivantes :

« Personne n'ignore le nom réel du *sommettiste*, livré à un im-

mortel ridicule par notre nouveau Molière : c'est M. Stéphane de Fleurigny, naguère son ami intime. Nous ne nous étendrons pas sur les causes qui ont amené la rupture de cette amitié. »

Et l'auteur de l'article les énumérait pendant cent cinquante lignes.

— Voilà qui est fâcheux, se dit Robert; on va trop loin. Stéphane a été coupable envers moi; j'ai voulu le rappeler à l'ordre, et cela suffisait. Il est inutile d'en faire un Trissotin maintenant. Ces journaux vont toujours trop loin.

Il prit un autre journal. Celui-là défendait Stéphane.

« Nous regrettons, disait le critique, qu'un homme de talent et de cœur se soit permis cette attaque injuste et passionnée contre son ami de la veille, qui est lui-même un poète de haut mérite. Cela fait tache dans l'œuvre que l'on vient d'applaudir. »

— En voilà une naïveté! s'écria Robert, mais c'est l'œuvre même! Et ce monsieur me trouve injuste! Je le rattraperai un jour ou l'autre, celui-là. Ah! ça, mais, est-ce que Stéphane aurait des partisans par hasard? Alors, je ne l'ai pas assez maltraité. Je n'ai fait que me défendre après tout, car c'était bien lui l'auteur de cet article, et il a dû l'avouer. Je n'ai fait que mon devoir, qui est de châtier la trahison. Il avait donné le mauvais exemple, et on l'aurait imité. On ne se frotera plus à moi, maintenant; les rieurs sont pour moi. De quoi le plaint-on, d'ailleurs, M. Stéphane? Le voilà ridicule, c'est vrai, mais célèbre. C'est à moi qu'il le doit. Enfin, le proverbe a raison : Le ridicule ne tue pas. Je sais des gens qui n'ont que cela pour vivre.

Robert se trompait. Il ignorait, rendons-lui cette justice, toute l'étendue, toute la profondeur du mal qu'il venait de commettre. S'il avait pu deviner et prévoir ce qui allait arriver, certainement sa vengeance lui eût semblé trop odieuse, et il y eût renoncé.

Stéphane de Fleurigny aimait, depuis plusieurs années, une jeune fille, M^{me} Isabelle d'Acérac, dont le père fut un des glorieux vaincus de la guerre franco-allemande. Le général eût mieux aimé pour gendre un soldat qu'un poète, mais Isabelle n'était point de cet avis. La réputation parisienne de Stéphane, son talent délicat, ses vers baignés de tendresse, la grâce de son amour timide, avaient conquis le cœur de la jeune fille. De plus, et sans se l'avouer, elle se plaisait à l'idée de porter un nom qu'une gloire charmante entourait déjà et qui pouvait grandir encore; elle rêvait d'avance de se former un salon où se presseraient les écrivains illustres de notre temps, de voir naître autour d'elle les chefs-d'œuvre et les renommées, et peut-être de donner le ton, de faire la mode en littérature. Ambition très légitime, très pardonnable

selon nous, et qui du moins ne dénotait pas un esprit vulgaire.

Isabelle d'Acérac déclara donc à son père qu'elle n'aurait d'autre mari que Stéphane. Le général, veuf avec un fils et cette seule fille, ne savait pas lui résister. L'alliance était, du reste, honorable de tout point, et le mariage fut résolu en principe, sans que la nouvelle en fût encore officielle. Ce projet resta donc un secret entre Stéphane, le général et sa fille.

Stéphane aimait Isabelle d'un amour rare et profond. Le noble poète avait toutes les fiertés, et surtout celle de placer haut son cœur; dédaigneux des sentiments et des attaches banales, il s'était promis, s'il aimait, de n'aimer qu'une fois; ce rêveur, ce mystique, avait des pudeurs de femme, et il admirait ces veuves au cœur mystérieux qui regarderaient les secondes noces comme un abaissement de leur nature. Un jour, il rencontra le regard d'Isabelle à ce moment où les yeux d'une jeune fille laissent jaillir leur premier éclair, et, dans le fond de son âme, il se fit à jamais le fiancé de ce regard.

Quelques jours après la représentation de *la Dent creuse*, le général d'Acérac se fit annoncer chez Stéphane.

— Mon cher, dit le général avec une brusquerie militaire, c'est moi qui serai votre témoin.

— Mon témoin, répondit Stéphane, mon témoin... et contre qui?

— Contre Robert Irumberry, parfaitement!

— Mais, général, je n'ai nullement l'intention de me battre contre Robert.

— Il le faut cependant.

— Pourquoi donc?

— Parce qu'il vous a gravement insulté, parce qu'il vous a couvert de ridicule.

— C'est vrai.

— Donc, un bon coup d'épée...

— Pardon, mon cher général, daignez suivre mon raisonnement, en admettant que je veuille ménager mon adversaire, on ne sait jamais où va la pointe d'une épée, n'est-ce pas?

— Très juste!

— Je pourrais donc tuer Robert. Eh bien, je ne veux pas m'exposer. D'abord, parce que mes sentiments religieux et philosophiques m'interdisent le duel; ensuite, parce que je ne connais pas de loi qui condamne un homme à mort pour avoir fait une comédie méchante.

— En voilà un raisonnement!

— Il est très juste, je vous assure.

— Mais on dira que vous avez peur!

— J'ai fait mes preuves pendant la guerre; et l'opinion publique, le *qu'en dira-t-on*, les commérages, les médisances de toute taille et de toute provenance, ne me touchent pas plus que des propos d'antichambre.

— Mais j'en tiens bien compte, je ne veux pas que l'homme dont ma fille portera le nom soit bafoué par les gazettes. Si vous ne vous battez pas, c'est moi qui me battraï, je vous l'annonce, et M. Robert Trumberry trouvera du moins quelqu'un à qui parler dans la famille. Si je suis tué, ce ne sera pas drôle pour vous, mon garçon, et l'on dira : Voilà un monsieur qui est le contraire du Cid, il laisse son beau-père se faire tuer pour lui!

— C'est pour cela, général, que je vous supplie de n'en rien faire.

— Eh bien, je vous donne trois jours de réflexion.

— Je n'ai pas besoin de réflexion.

— Mais vous avez besoin d'aller à la salle d'armes.

— J'en ai encore moins besoin.

— Oui, je sais... vous êtes d'une jolie force: aussi, je ne vous comprends pas; et ma fille ne comprendra pas non plus, je vous en avertis,

— Vous croyez?

— J'en suis sûr. Si vous en doutez, vous n'avez qu'à causer un peu avec elle à ce sujet, et puisqu'elle aime les poètes, elle vous répondra :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix!

Méditez bien cela, mon cher Stéphane, et croyez que ce que je fais, je dois le faire. Sur ce, bonsoir!

Le général d'Acérac quitta Stéphane en chantonnant : *Veillons au salut de l'Empire!*

Le dimanche suivant, le général donna une soirée, un bal de jeunes filles. Stéphane ne manqua pas de s'y rendre. A la fin d'un quadrille, le jeune poète se rapprocha d'Isabelle, la conduisit un peu à l'écart et lui dit à voix basse :

— Vous savez, mademoiselle, ce que votre père exige de moi : un duel avec Robert?

— Oui, je sais cela.

— Et qu'en pensez-vous, mademoiselle?

— Ce que j'en pense...?

Isabelle hésita quelques instants; puis elle reprit :

— Ce que j'en pense... vous voulez le savoir?

— Absolument.

— Eh bien, vous le saurez. Suivez-moi.

Ils entrèrent dans la serre qui faisait suite au salon. A l'extrémité de cette serre se trouvait un massif de plantes et d'arbustes rares qui formait au milieu une sorte de quinconce où des sièges élégants étaient disposés. Au fond, derrière les arbustes, des tapisseries orientales retombaient.

— Placez-vous de l'autre côté de ces rideaux, monsieur Stéphane, et attendez.

Stéphane obéit. Isabelle revint bientôt, suivie de plusieurs autres jeunes filles qu'elle fit asseoir dans le quinconce.

— Mesdemoiselles, commença-t-elle d'un ton grave, j'ai une consultation très sérieuse à vous demander.

— Oh! oh! fit Pauline de Meillan, quelle solennité!

— Vous savez, reprit Isabelle, qu'il existait, en France, du douzième au quatorzième siècle, une sorte de tribunaux singuliers, appelés *Cours d'amour*. Des dames, des damoiselles de haute naissance, se réunissaient pour juger certaines questions difficiles dont le nom de ces tribunaux explique assez l'importance. Leur jugement était toujours respecté par les seigneurs de cette époque plus chevaleresque que la nôtre. Laure de Noves, immortalisée par Pétrarque, sa tante Phanette, la comtesse de Champagne, la comtesse de Flandre, la reine Éléonore de Guyenne, firent partie de ces tribunaux qui, malheureusement, n'existent plus.

— Ils auraient trop à faire, murmura Pauline.

— Je vous demande, mes chères et spirituelles amies, de rétablir, pour un soir, cette noble institution.

— Avec enthousiasme! répondirent toutes les belles assistantes, dont la curiosité s'éveillait.

— Voici donc la question, le problème, que je vous prie de résoudre : Une jeune fille peut-elle honorablement épouser un homme qui, insulté, refuse de se battre avec l'insulteur? Examinez, pesez, jugez.

— Un moment! reprit Pauline, laisse-moi bien réfléchir en achevant mon sorbet... Voilà qui est fait. J'ai réfléchi.

— Déjà! dit miss Judith, une Anglaise blonde et rose qui levait au ciel, de temps à autre, des yeux de diamant.

— Ma chère Isabelle, répliqua Pauline, Judith se trompe, si elle croit que de longues réflexions sont ici nécessaires. Mais il y a les détails, les circonstances qu'il faut connaître avant de nous prononcer. Par exemple, de quelle nature est l'insulte?

— L'insulte est publique.

— Par actions?

— Non.

— Par écrit ou paroles?

— Écrit et paroles.

— Alors, selon moi, l'insulté doit demander réparation par les armes. Et tenez, mes chères amies, un exemple. On raconte partout que Stéphane de Fleurigny va se battre avec Robert Irumberry. Et il fera bien, car jamais insulte ne fut plus éclatante.

— *Oh! yes, s'écria miss Judith, great attraction!* Moi porte intérêt beaucoup à lui, et désire fort que victorieux il soit.

— Cependant si l'insulté dont je vous parle n'agissait point comme agira sans doute M. Stéphane de Fleurigny?

— En ce cas, il manquerait à l'honneur.

— Je pose donc de nouveau la question : une jeune fille peut-elle honorablement épouser un homme qui, outragé, refuse de se battre? Allons aux voix, et répondez successivement par oui ou par non. Que réponds-tu, Pauline?

— Non.

— Et toi, Judith?

— Moi abstenir, pour sacerdotaux motifs.

— Et toi, Thérèse?

— Non.

— Et toi, Marianne?

— Non.

— Toi, Elisabeth?

— Non.

— Toi, Clarisse?

— Non.

— Mais toi-même, Isabelle?

Isabelle, après un silence, répondit lentement :

— Non!

— Une abstention et cinq non, dit Pauline. La question est résolue. Et maintenant, allons danser.

Les jeunes filles s'éloignèrent. Au bout d'un moment, Stéphane sortit de la serre et de la maison, sans être remarqué.

Le lendemain, Stéphane entra de bonne heure à l'école d'escrime française de la rue Saint-Marc. Il y rencontra Fernan d'Orviedo, un des premiers tireurs de Paris, et lui proposa de faire assaut. Stéphane était un *pareur* de première force, Fernan ne parvint pas à l'atteindre; impatienté, il essaya d'un double dégagement en marchant, mais Stéphane, se fendant à fond cette fois, l'arrêta d'un coup droit qui porta en pleine poitrine.

— Touché! s'écria Fernan, vous êtes en verve. Irumberry n'a qu'à se bien tenir. Stéphane lui serra la main, mais il ne répondit pas et sortit de la salle d'armes. Avant de rentrer chez lui, il passa devant l'église Saint-Roch, hésita quelques secondes, puis gravit

les degrés de l'église, la tête penchée; il hésita encore avant d'ouvrir la porte, mais enfin il entra.

Le soir même, le général d'Acérac recevait la lettre que voici :

« Général,

« Je renonce à un projet d'alliance qui m'était cher. J'y renonce le cœur brisé, mais résolu. Avant les hommes, il y a Dieu.

« Agréez, général, avec l'expression de ma douleur, l'hommage de mon respectueux attachement,

« Stéphane DE FLEURIGNY. »

Le mois suivant, Stéphane partait pour l'Italie avec sa mère et sa sœur Gilberte. Peu de temps après, Isabelle d'Acérac épousait le lieutenant Paul de Meillan, frère de Pauline, un des officiers d'ordonnance de son père.

La Dent creuse en était à sa soixantième représentation, et atteignit bientôt la centième. Puis ce succès s'épuisa, comme tous les succès. Irumberry avait une trop haute et en même temps trop fine intelligence pour ne pas comprendre qu'après tout ce tapage, il devait au public autre chose qu'une œuvre d'allusions et de satire; il sentait bien que ce n'était point là l'œuvre géniale qui avait été le rêve de sa jeunesse et la noble ambition de sa pensée. Il se mit donc à chercher un sujet digne de ce génie qu'il sentait bouillonner en lui.

Il chercha longtemps, si longtemps, que cette recherche, cette poursuite d'un magnifique idéal durait encore au moment où commence cette histoire, c'est-à-dire trois ans après la représentation et le triomphe de *la Dent creuse*.

Vaines tentatives! Ce poète si jeune encore, d'une si puissante organisation, semblait tout à coup devenu stérile. C'est que la moquerie, la raillerie, est à l'esprit ce que la débauche est au cœur. Le *premier clou* une fois planté, comme dit Alfred de Musset, on ne l'arrache, si on y parvient, qu'après de longs et terribles efforts; l'habitude de l'ironie est mortelle aux grandes pensées; quand on s'est trop moqué des autres, on devient timide pour soi-même, et on craint ce *juste retour des choses d'ici-bas*, cette revanche de la justice qui frappe tôt ou tard un homme avec les armes qu'il a forgées.

Robert, en fumant son cigare dans le parc de M^{me} de Rillé, se rappelait tous ces souvenirs, et, sans être triste précisément, il était pensif et préoccupé.

Vicomte HENRI DE BORNIER.

La suite prochainement.

LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE

CONTEMPORAINE

UN POÈTE PHILOSOPHE ¹

De tous les poètes lyriques qui ont illustré le règne d'Isabelle II, le plus habile à conquérir et à conserver sa réputation fut don Ramon de Campoamor. Il ne perdit point de temps pour se faire connaître, mais il ne s'empressa pas de porter toutes ses fleurs et d'épuiser sa sève. Il ne fut pas trop tôt placé aux premiers rangs; il monta par degrés, et s'étendant à mesure qu'il s'élevait, il acquit des titres divers à l'attention de ses contemporains. Il s'intéressa aux souvenirs et aux images des siècles passés; mais les observations morales et les grands problèmes métaphysiques, qui furent de tous les temps et qui sont encore du nôtre, lui parurent bien plus dignes d'inspirer un poète. Lors même qu'il semblait s'attacher à cultiver certains genres un peu vieillissés, il y mêlait des préoccupations modernes. Enfin il eut le bon sens et le bonheur de se créer ou d'adopter un genre qui est plus à lui et qui vit d'émotions, d'idées universelles, constamment renouvelées par le changement des mœurs et la succession des systèmes. Il est arrivé ainsi à ne point passer de mode et à ne point laisser le public indifférent à tout ce qu'il lui plaira, aujourd'hui encore, de tenter. Que les éditeurs de Madrid ou de Séville annoncent des *doloras* de Campoamor, ou l'un de ces *petits poèmes* dont il a le secret, et les lecteurs rechercheront avidement l'œuvre naissante, avec l'espoir

¹ *Obras poeticas de Campoamor*; 1 vol. Paris, Baudry 1872. — *Pequeños poemas*; 1 vol. Madrid, 1879. — *Doloras y cantares*, seizième édition. 1 vol. Madrid, 1882.

d'y trouver le charme d'autrefois, et quelque chose peut-être de meilleur ou de nouveau.

Il y a cependant plus de quarante-six années que Campoamor est connu dans sa patrie, et ses ouvrages en vers forment deux classes assez distinctes. Les premiers se lisent avec intérêt, mais ne se relisent guère; ils ont eu leur succès, mais d'estime plus que d'enthousiasme : les seconds procurent un plaisir vif et multiple; on y revient, on les goûte, on se les rappelle, on les cite en mainte occasion. Peut-être le public français a-t-il trop tardé à feuilleter les uns et les autres et à s'expliquer la grande renommée dont l'auteur jouit parmi ceux qui parlent sa langue. Tâchons de réparer cet oubli avant qu'il ne devienne une injustice.

I

Né le 24 septembre 1817 dans la ville de Navia (province d'Oviedo), don Ramon de Campoamor fit ses études à Santiago, puis à Madrid, suivit avec ardeur des cours de médecine, et se jeta avec plus de passion encore dans la lecture des grands poètes espagnols. Calderon et Lope, Garcilaso et Luis de Leon l'enchantèrent; le divin Herrera lui parut trop déclamateur et ses odes trop *pavées* d'expressions bibliques. Lui-même, il publia dès 1842 un recueil de poésies intitulé *Tendresses et Fleurs* (*Ternezas y flores*), et auquel succédèrent bientôt les *Soupirs de l'âme* (*Ayes del alma*). Beaucoup d'élégance et d'harmonie; des peintures chatoyantes de ce que la nature et la vie offrent de plus doux, ruisseaux, bocages et fleurs; jeunes filles faites pour l'amour ou parées pour le bal; voilà les caractères presque constants de ces deux premiers volumes. Souvent s'y mêlent certaines obscurités annonçant un désir de creuser plus profondément le sens et la loi secrète des choses visibles; une pointe de philosophie et même de métaphysique perçait déjà dans les vers brillants et faciles de Campoamor; on pouvait pressentir que le jeune poète serait un penseur.

Mais quelle école, quelle secte ou quelle église l'attirerait à elle et le retiendrait? Il paraissait malaisé de le dire. Les catholiques austères le voyaient avec crainte passer d'une description voluptueuse à une prière, s'avouer coupable d'avoir flétri plus d'une fleur, et après en avoir demandé pardon à Dieu, revenir encore aux inconstantes amours. Ce qui les effrayait surtout, c'étaient certaines esquisses de poèmes surnaturels, où les questions de responsabilité morale, de libre arbitre et de Providence étaient agitées avec une audacieuse confusion.

Dans *l'Ame en peine* (*El alma en pena*), Campoamor admettait la double et contradictoire inspiration de Dieu et des mauvais instincts; il blâmait l'homme qui écoute sa passion et ferme l'oreille à la voix divine; et, bien que le dénouement rouvrit le ciel au coupable, ce n'était pas sans de longues expiations. Mais dans *le Jugement dernier* (*El juicio final*), le poète donnait raison contre Dieu au criminel.

Pourquoi, s'écriaient les pécheurs, avez-vous lié nos âmes à des corps aussi ardents? Pourquoi ces battements de notre cœur? Pourquoi ces songes impurs? Pourquoi ces désirs? Pourquoi, chez d'autres, cette mollesse de tempérament qui redoutait la fatigue ou la douleur? Pourquoi cette faiblesse du cerveau, qui ne parvenait pas à saisir les raisons de croire? La matière nous a entraînés ou nous a offusqués sans cesse; les âmes élues ont été plus heureuses que nous; leurs corps ne les sollicitaient pas au mal. — Eh bien! s'écrie Satan, vous toutes âmes réprouvées, hâtez-vous de quitter l'enfer à l'appel du souverain juge; arrivez les premières, emparez-vous des dépouilles mortelles des saints et ne leur laissez que les vôtres; ils verront eux-mêmes ce qu'ils deviendront quand ils auront été forcés de revêtir vos corps.

Ainsi dit, ainsi fait; les élus, ne trouvant plus d'autres enveloppes que celles des damnés, s'en recouvrent, et au même instant se sentent pénétrés de toutes les passions impies. Ils doutent, ils blasphèment, ils ne rêvent que plaisirs sensuels. Dieu, indigné de voir ceux qu'il aime ainsi transformés, anéantit sa première création, et en refait une autre, qui n'est que l'ombre de la création disparue. Désormais, entre Dieu et l'homme plus de lien réel; quoique faite à l'image divine, l'âme aura une prison d'argile et sera périssable avec des désirs d'immortalité. Toute sa science et sa gloire ne seront que doutes et rêves, et pour récompense de ses peines, elle ne trouvera que la mort, la mort implacable et rien au delà.

De pareilles idées ont contre elles l'histoire et la logique. L'histoire : car nous savons qu'un grand nombre de saints ont combattu et dompté leurs sens. La logique : car dès que l'on admet l'existence de Dieu, on le croit juste et bon, et l'on ne peut concevoir ni qu'il punisse à tort ni qu'il se fasse un jeu de tromper. Les hypothèses que nous venons de résumer, ornées d'ailleurs d'une poésie brillante et animées par un sentiment vrai de certaines misères, avaient reçu de l'auteur le nom de *fantaisies*; il ne manqua pas de juges sévères qui les appelèrent *fantaisies blasphématoires* ou même *athées*. D'autres, sans maudire le poète, regretterent ses tendances; Isabelle II lui reprocha doucement de se

laisser aller au doute religieux. Elle savait gré à Campoamor de ses opinions monarchiques, de son dévouement à la reine Christine, mais elle n'aimait pas à voir s'augmenter le nombre des écrivains peu orthodoxes. Désireuse d'appuyer le trône sur l'autel, il lui semblait que toute négation du dogme ébranlait trop le principe d'autorité. Campoamor, dans un charmant sonnet, répondit aux reproches de la reine en les acceptant. Il ne se déclara pas impie, mais inconstant et porté au doute :

Mieux que la lumière de la raison humaine, disait-il, j'aime l'obscurité de mon désir, et à la vérité de tout ce que je vois je préfère l'erreur de mon espérance vaine. Vous avez raison, belle souveraine; je ne sais quand je doute et quand je crois; si aujourd'hui, en comparaison de moi, tout le monde est athée, demain peut-être je douterai de tout. Entre croire et douter mon âme reste indécise; pendant que dure cette vie de misère, qui, malgré sa rapidité, semble ne devoir jamais finir, je confonds tellement le doute et la croyance, que parfois mes pleurs s'achèvent dans le rire et d'autres fois mon rire s'achève dans les pleurs.

A vrai dire, il *rit* peu dans ces deux premiers recueils; il *sourit* seulement aux plaisirs que la vie nous offre, et bien souvent il gémit sur les douleurs dont elle est semée. Le sens de la plaisanterie et du comique semble encore à peine éveillé chez lui, et ses esquisses les plus intéressantes sont sérieuses et tristes. Bientôt il s'égayera davantage, ou du moins il raillera d'une façon plus piquante dans ses *Fables* et dans ses *Cantares épigrammatiques*; mais le fond de ces badinages mêmes sera toujours assez douloureux. Campoamor, à mesure qu'il avance dans la vie, recueille des chagrins, des désillusions; il les résume et les met en relief, la clarté de son style augmente, le tour devient plus net, le ton plus varié, mais l'impression générale n'est guère plus joyeuse; la vanité et l'incertitude de toute chose ressort des traits qu'il lance et des images qu'il nous présente.

Pendant il est sûr que, dans sa conversation, Campoamor a toujours été jovial, « gai comme un tambourin à grelots (*alegre como unas sonajas*) », nous dit le critique Juan Valera, son ami : et s'appuyant sur cette connaissance personnelle du poète, Valera ajoute : Voici les vers les plus sincères que Campoamor ait écrits dans toute sa vie. Il y représente admirablement l'heureuse disposition de son caractère :

Hay almas como la mia.....

Il est, dit Campoamor, des âmes, comme la mienne, qui n'ont pas

de soucis ou, lorsqu'elles les ont, en secouent bien vite le poids. Ames heureuses en tout, qui ne font que ce qui leur plaît et poursuivent autant de plaisirs qu'elles fuient de chagrins. Ames enfin pour lesquelles il n'est pas de peines qu'elles n'adouçissent, pas de mal prochain qu'elles ne forcent à s'éloigner, pas de bien éloigné qu'elles n'aillent chercher; qui toujours voient des séraphins dans l'azur de l'air; à côté de la vérité, des songes; parmi les ténèbres, des lumières; dans les plaines, des fleurs innombrables; sur les sommets, des sources et des rayons; dans les lacs, des sirènes; dans les nuages, des sylphides. Ames fortunées qui ont pour coutume de délirer, et que de belles visions entourent sans cesse avec un tendre empressement. Pénétrant dans le ciel, elles osent lui ravir sa lumière, et aussitôt peignent le monde avec une couleur qui séduit.

J'admets que ce soit là le Campoamor de la vie réelle, l'homme que ses amis voient toujours content et qu'ils se plaisent à entendre, à faire causer; mais toute œuvre de Campoamor est loin de laisser dans l'âme une si riante satisfaction. La plume à la main, il reste quelquefois sérieux trois cents pages de suite, et nous savons déjà que, lorsqu'il raisonne en vers sur la condition humaine, il ne trouve pas tout au mieux dans le meilleur des mondes.

C'est d'ailleurs un esprit très complexe que le sien, et pour l'analyser et le juger tout entier, il faudrait beaucoup de temps et de vastes connaissances. Ecrivain politique, Campoamor a publié une *Histoire critique des Cortès réformatrices*. Auxiliaire au Conseil royal, il attira l'attention des jurisconsultes par un ouvrage sur la philosophie des lois. Préfet de Castellon, gouverneur des provinces d'Alicante et de Valence, sous-secrétaire au ministère des finances, député et même orateur aux Cortès, il fit remarquer ses aptitudes diverses, mais ne put conjurer les continuelles tempêtes qui renversèrent successivement en Espagne tant de combinaisons ministérielles, tant de constitutions et tant d'hommes d'État.

Durant l'année 1854, il gouvernait Valence et occupait ses loisirs à chanter la gloire de Christophe Colomb. Son poème épique sur ce noble sujet naquit dans le palais qu'habitent tour à tour les gouverneurs de la province; dès sa naissance, ce livre fut comme un enfant riche, enveloppé de langes brodés, c'est-à-dire offert en édition de luxe au public, qui l'acheta, mais trouva à peine le temps de le feuilleter; car les luttes sanglantes des généraux espagnols, le combat de Vilcavaro, la convocation des Cortès constituantes survinrent à cette époque et enterrèrent une foule de choses, parmi lesquelles l'épopée de Campoamor. Quatre ans après, elle ressuscitait plus modeste, et elle se faisait lire et même estimer.

Avouons que, pour obtenir ce résultat, l'auteur avait usé de beaucoup d'adresse et déployé des talents très variés. Ainsi chacun des chants du poème (il y en a vingt) était fort court et ne demandait au lecteur que quelques minutes d'attention; chaque strophe ou octave était souple et harmonieuse; le début rapide et précis comme la première note d'un journal de voyage; les détails biographiques sur Colomb sobres, mais attachants; l'histoire d'Espagne, qu'on lit pendant la traversée, très brillante et très chaleureuse; les phénomènes naturels curieusement décrits; l'importance de l'époque (1492) indiquée avec une satisfaction patriotique et un sentiment tout moderne du progrès des sciences.

Dès lors, disait le poète en finissant, l'univers étonné vit le sceptre de Castille se promener tout autour du globe terrestre, qui brille dans l'espace infini comme un grain de sable abandonné. Alors aussi, du rivage de la Baltique, Copernic reconnut avec admiration qu'une puissance retient le soleil immobile et que la terre parcourt son cercle autour du soleil.

Peut-être l'auteur eût-il bien fait de s'en tenir à ces éléments d'intérêt réel, humain et scientifique. En voulant donner à son épopée une teinte merveilleuse, il n'a su que remplacer les vieilles divinités par des allégories plus froides et presque aussi vieilles : la Foi, l'Espérance et la Charité, qui accompagnent Colomb, conquièrent avec lui le nouveau monde et précipitent dans les enfers l'Envie, l'Ignorance et l'Idolâtrie, sont des images bien pâles et bien peu vivantes. Certaine histoire d'amour, toute fictive et mêlée aux faits véritables, vaut beaucoup mieux que les allégories; mais elle a plutôt l'air mystérieux d'une parabole que le mouvement d'un épisode passionné; le poète y est philosophe avant tout, et songe moins à nous faire partager les diverses émotions de l'amour qu'à nous en faire comprendre ou deviner la puissance fatale.

Philosophe, métaphysicien, théologien même, il l'est à sa façon et au gré de son caprice dans le poème qui a pour titre : *le Drame universel (El drama universal)* et qui parut en 1869. Analyser cette œuvre et surtout en lire l'analyse serait une tâche aussi fatigante que stérile. Le livre en main, on suit avec un plaisir particulier chacune de ces quarante-huit scènes; le plus difficile est d'apercevoir où, à travers tous ces labyrinthes pleins de mélodie et d'images, l'auteur veut en venir, et ce qu'il propose à notre croyance ou à nos conjectures. Au fond, la même pensée l'obsède ici encore, que dans son esquisse du *Jugement dernier*. Vaincre les sens et se détacher d'eux est, selon lui, presque impossible à certains hommes qui savent pourtant comprendre les plus hautes aspirations.

Honorius, par exemple, le héros du *Drame universel*, adore les vertus de Soledad, vierge consacrée au Seigneur. Il veut être aimé d'elle, et il y parvient sans peine; elle regarde l'âme d'Honorius avec la plus tendre affection; pour la sauver, elle accepterait tous les tourments, elle s'imposerait tous les sacrifices. Mais cela ne suffit pas à ce malheureux jeune homme; il veut la possession complète et matérielle des charmes terrestres de cette femme. Tous deux meurent, mais, par une grâce extraordinaire qu'un saint protecteur lui a fait obtenir, Honorius n'est pas appelé au jugement de Dieu; il vit encore, changeant seulement de formes et soumis à une métempsychose que sa volonté dirige à demi. Tour à tour marbre funéraire posé sur la tombe de sa bien-aimée, cyprès planté près de sa dernière demeure, aigle volant, homme ressuscité, il s'efforce d'aller jusqu'à elle, jusqu'à son beau corps virginal, et de s'unir à lui.

Pour aider Honorius à vaincre ce désir et à devenir, par vertu et par détachement, un esprit pur, le saint protecteur lui fait parcourir une série de planètes et de mondes où les esclaves des diverses passions sont punis; puis il lui montre le Christ visitant toutes ces âmes, achevant de les purifier, les ramenant au ciel, mais passant à côté de quelques autres, plus malheureuses, pour lesquelles Dieu le Père n'admet point de rédemption.

Rien de plus bizarre et de moins orthodoxe que l'attitude du Christ de Campoamor en présence de ces damnés. Il ne leur dit point, comme le Christ de l'Évangile: « Allez, maudits, au feu éternel »; il ne se contente même pas de pleurer sur leur disgrâce et sur les fautes qui l'ont rendue irrémédiable; il tremble de les regarder, il ose à peine passer devant leur prison; il leur demande humblement pardon de ne pas les racheter.

Cependant, parmi les élus qui n'ont pas eu besoin de traverser le séjour d'expiation, Honorius aperçoit l'âme de Soledad — son *âme* seulement; car elle-même, du haut du ciel, avait foudroyé son propre corps dans le sein de la terre et l'avait consumé pour le dérober aux embrassements insensés d'Honorius. La voyant donc venir, très belle mais sans son corps, il frissonne, il se sent glacé; cette fleur sans parfum, cette ombre impalpable, malgré sa beauté, lui fait horreur: « Ne te désespère point, lui dit alors Satan; j'ai recueilli à l'entrée de l'enfer la foudre qui a frappé son corps et qui reste imprégnée de ses cendres; viens les respirer et sois à moi. » Honorius accepte cette offre, se plonge dans le sein de la terre, et ne veut plus regarder le ciel. Heureusement pour lui, sa mère désolée verse une larme sur son égarement. Soledad reçoit cette larme dans ses mains et la fait tomber sur le front d'Honorius. Il pleure à

son tour et il est guéri ; la nostalgie de la chair et du monde l'abandonne ; il monte au ciel, il entre dans ce paradis très vague et presque panthéistique qui n'est qu'un « chaos de couleurs », d'où jaillit, où se replonge et d'où renaît sans cesse une cité divine aux murailles étincelantes, aux coupoles d'or, aux portes de diamants.

Ainsi s'achève ce poème, étrange et obscur au plus haut point, perpétuelle vision en musique, amas d'images souvent éblouissantes, entrecoupées d'analyses morales hardies et même neuves, malgré toutes les traces d'imitation. Évidemment Campoamor se souvient de Dante, lorsqu'il nous promène d'astre en astre dans le Purgatoire ; mais quand il nous peint, parmi les coupables, cette Leandra de Zuniga, irréprochable épouse et chaste veuve, devenue incestueuse par un égarement de l'amour maternel, il montre bien qu'il est de notre siècle et qu'il se plaît à étudier, à plaindre, à excuser presque ce que nos ancêtres eussent damné sans pitié.

De même, en regardant le tableau qu'il nous trace d'une plaine semée de cadavres et d'ossements, on se rappelle d'abord la vision d'Ézéchiël ; mais voici autre chose qu'Ézéchiël n'avait jamais dit et que Campoamor a imaginé : à peine l'âme d'Honorius s'approche-t-elle d'un cadavre, que celui-ci se relève, la contemple avec effroi, et refuse de la recevoir dans son sein.

Une âme, s'écrie le cadavre, rend trop malheureux le corps qu'elle habite ; une âme est un foyer de passions infinies qui ne laissent au corps ni repos ni trêve ; pour posséder, pour apprendre, pour jouir, elle l'accable de travaux, de veilles, de fatigues ; elle pêche à tout moment et l'accuse sans cesse de ses propres fautes. Éloigne-toi donc de moi ; j'ai assez souffert. Comme toute âme humaine, la passion t'aveugle. Si tu veux exister, cherche un être qui n'ait pas vécu encore ; la poussière qui a déjà vécu refuse de revivre.

L'âme d'Honorius insiste : le cadavre épouvanté gagne le sommet d'une montagne, et de là il fait retentir ce cri d'alarme :

« Voici venir une âme ! » L'épouvante saisit tous les morts ; ils s'élancent de leurs tombes et, entre-choquant leurs crânes et leurs os, parcourent toutes les régions de ce globe fatal dont ils ne veulent plus souffrir les misères. Une nuit entière se passe pour eux à fuir la vie, jusqu'à ce que le jour, rappelant les vivants à leurs labeurs, rende enfin les morts à leur repos.

De telles fictions ne sont ni d'un poète ordinaire ni d'un moraliste sans profondeur : elles sont surtout bien espagnoles et dignes du pinceau de Valdès ou de Goya.

Mais une œuvre de sept mille vers, qui nous tient toujours sus-

pendus dans les espaces surnaturels, ne saurait aujourd'hui captiver beaucoup de lecteurs; il faut plus de vérités palpables et moins d'énigmes; une société affairée ou sceptique n'a pas le loisir ou n'a pas le goût de déchiffrer tant de signes mystérieux, tant de hiéroglyphes. Heureusement Campoamor a su trouver, dans un autre genre, une plus juste et plus agréable combinaison du réel et de l'idéal.

II

Ce sont les *doloras* qui ont valu à Campoamor le plus clair de sa renommée; c'est là qu'il intéresse toujours et ne lasse jamais. Dès 1842, il en composait, et les publiait alors détachées ou à la suite d'autres ouvrages; la huitième édition, qui est de 1864, en rassemble un grand nombre et offre à peu près toutes les variétés du genre; depuis, il n'a guère cessé d'en écrire; la seizième édition, datée de 1882, en renferme beaucoup de nouvelles, et il est à croire et à espérer qu'avant de quitter ce monde il nous en donnera bien d'autres. Les *doloras* seront pour lui l'œuvre d'une vie entière, on les aimera et il les aimera lui-même plus que tous ses poèmes réunis.

Mais d'abord qu'est-ce qu'une *dolora*? que signifie ce terme, accepté maintenant en Espagne et parfaitement inconnu chez les Français? Une *dolora*, telle que la définit Campoamor, est une composition poétique où doivent se trouver unis la légèreté et le sentiment, la concision et l'importance philosophique.

Ce dernier caractère saute aux yeux du lecteur dans certaines *doloras* qui exposent ou discutent un ou plusieurs points de doctrine. Lorsque le poète nous fait entendre Christine de Suède réfutant le mot de Descartes : *Je pense, donc je suis*, sa pièce est comme une page de dialogue philosophique. Ailleurs il nous représente le peuple d'Athènes réuni pour écouter les sages, et fort malheureux, car, après avoir prêté l'oreille à leurs arguments et à leurs clameurs contradictoires, il s'éloigne, ce peuple incertain, « le doute sur le front, l'angoisse dans le cœur, ignorant s'il doit douter ou croire, rire ou pleurer ».

Un autre jour, l'issue d'une dispute analogue nous est offerte un peu différemment. Cette fois les philosophes ne se contredisent pas en tumulte; il règne parmi eux plus d'ordre, sinon plus d'accord; un grand roi les a rassemblés, il les préside, il leur pose des questions et il se réserve le dernier mot. Ainsi il leur a demandé d'abord ce qu'est la beauté. Chacun l'a définie d'une façon rapide et trappante, mais exclusive et par conséquent fautive aux trois quarts, comme le sont, hélas! presque toutes les défini-

tions de cette nature. Aussi le roi, les ayant tous entendus, soupire quelque temps en silence; et puis, pour conclure : « La beauté, dit-il, n'est que dans les yeux de celui qui regarde. » Sur la question de la gloire, même désaccord : « La gloire! murmure alors le roi, c'est peu de chose, c'est bien peu! » Puis vient l'idée de droit ou de justice que l'on éclaircit aussi mal; et le monarque, entraîné insensiblement vers le doute universel, dit tout bas : « S'il en est ainsi, tout spectacle n'est donc que dans l'œil du spectateur... »

Pourtant il lui en coûte, à ce prince bien intentionné, de laisser s'effeuiller de la sorte toutes ses croyances. Il fait une nouvelle tentative; il demande ce qu'est la vertu. Un riche épicurien s'écrie : « Vertu, vertu!... question de tempérament. » A ce blasphème, le roi presque indigné se hâte de répondre : « Cela n'est point; la vertu est immortelle; si le monde est un bournier, cherchez-la toujours sur les hauteurs. »

Enfin, quand on aborde le problème de la religion, le désaccord étant le même, et plus grand peut-être, le roi effrayé crie :

« Silence! croire seulement à ce qui nous plaît, c'est tout ce que l'on veut, et ce qui est *tout* n'est *rien*. Inutilement perfide, l'impiété te lance ses dards, religion que le monde adore, sœur de notre espérance, de cette vertu qui ne pleure pas. Jamais l'âme raisonnable n'admettra que tu sois un rêve, ô toi, baume de tout mal, lumière à travers laquelle le monde entier semble petit. » — Il se tut, ajoute le poète; puis, debout, il fit un salut au peuple; et toute la réunion, ce jour-là, continuant à croire ce qu'elle croyait, par où elle était venue s'en alla.

Conclusion à peu près aussi affligeante que celle de l'assemblée anarchique des philosophes. On ne s'entend pas plus; on crie presque aussi fort, et malgré l'éloquence des protestations du roi, rien n'est démontré; chacun se retire avec les mêmes passions dans le cœur, les mêmes vérités ou les mêmes erreurs dans l'esprit.

Assurément, ces deux morceaux philosophiques laissent quelque tristesse au lecteur, et l'on conçoit qu'ils portent le nom de *Doloras*. Pourtant Campoamor n'a jamais voulu avouer que ce titre fût significatif.

On me demande, dit-il dans la préface de la première édition où il rassemble ce genre de pièces, on me demande pourquoi le mot *dolora* désigne une poésie courte et philosophique. Réponse : Parce que je le veux (*Por que yo quiero*). Il y a, ajoute-t-il, un argument sans réplique, et je vais vous le présenter parce qu'il m'est favorable. Ou la

dolora est un nouveau genre de poésie, ou elle ne l'est pas. Si elle l'est, le mot qui la désigne doit être entièrement nouveau, et peu importe qu'on l'ait emprunté au règne animal, végétal ou minéral. Si elle ne l'est pas, il n'y a pas de mal non plus, car tout le monde a droit de donner aux *doloras* un second baptême, en leur appliquant le nom du genre de poésie connu auquel on croira qu'elles appartiennent.

Ces raisons ingénieuses, ce dilemme si vif, ne contentaient ni les adversaires ni même les amis de Campoamor. Le mot *dolora* est trop voisin de *dolor* pour qu'on le regarde comme un terme indifférent et pouvant convenir à tout. Ovide aurait-il appelé *Tristia* les vers où, avant son exil, il chantait sans remords, sans *tristesse*, ses amours heureuses et ses plaisirs? Comme le *Tristia* du poète latin, le mot *dolora* du poète espagnol devait vouloir dire quelque chose, et quelque chose d'affligeant, de *douloureux*. « Ces compositions de Campoamor, si légères qu'elles soient, écrivait un critique d'alors, produisent au fond de l'âme, en vertu même de leur tendance philosophique, une certaine espèce de *douleur*, et voilà pourquoi, probablement, il les a nommées *doloras*. » A cela le poète répondit : « Je vous dirai, avec la franchise d'un montagnard, d'un homme qui a respiré dès son enfance l'air pur et honnête des Asturies, que cette raison ne me paraît pas trop concluante ; mais si elle vous plaît, je serai bien aise qu'elle satisfasse en partie vos scrupules littéraires. »

On ne saurait s'échapper par la tangente avec une plus preste habileté ; mais, quelle que fût, en créant ce terme nouveau, la vraie intention du poète, ceux qui trouvaient tristes ses premières *doloras* n'avaient assurément pas tort. Prouver aux hommes ou leur affirmer du moins que le bien est le rêve d'un rêve, et le mal immortel ; qu'on doit se juger également malheureux de naître et de mourir ; que la moitié de la vie se passe en erreurs, l'autre moitié en désillusions ; dire tout cela, ce n'est pas le moyen de réjouir nos âmes. Or les premières *doloras* n'ont guère d'autre refrain, beaucoup expriment cette idée ouvertement, quelques-unes laissent entrevoir sous un sourire ; toutes surprennent par le tour, ravissent par la mélodie, mais répètent sans cesse que tout n'est rien.

Écrivant en vers à une jeune fille, Campoamor disait : « Tu me demandes donc une bonne *dolora*, toi, Juana, si pleine de candeur ! Ton innocence ignore sans doute que si elle est la meilleure, elle sera la pire. » Et en effet, les strophes de cette pièce chantent harmonieusement « que tout bonheur devient la source d'une misère, que la vie est odieuse, et que le poète la détesterait encore plus s'il la méprisait moins ». *Meilleure elle sera, pire elle va*

être, n'est-ce pas avouer que la *dolora* est, par excellence, faite de tristesse, d'expérience amère, de remords? Ici ¹, c'est une Juana réelle (Juana Barrera de Campos) qui reçoit cette confiance; ailleurs ², une Octavie, peut-être imaginaire, était supposée s'entretenir avec le poète et risquer contre ses décourageantes négations quelques objections bien timides :

Je ne chante ni l'amour ni la beauté, disait Campoamor, parce que celle-ci n'est qu'un vain ornement et que l'autre est une ombre obscure.

OCTAVIE. — La tendresse n'est rien de plus qu'une ombre?

— Rien de plus. Ces fleurs avec lesquelles ton front orgueilleux se pare et se divinise, tu verras demain quelle cendre elles sont.

OCTAVIE. — Rien que de la cendre?

— Rien de plus. Et en ce moment où tu es si contente, que crois-tu qu'est un contentement?

OCTAVIE. — Rien qu'un peu de vent peut-être?

— Rien de plus, jeune fille... que du vent. Dans l'âge des passions et au bout de mille ennuis, tu trouveras de l'air, des ombres, des illusions. Rien de plus, lumière de mes yeux, rien de plus.

Pour affirmer ainsi que la tendresse n'est qu'une ombre et pour répéter avec insistance ces cruelles paroles : *rien de plus (nada mas)*, il faut avoir une triste opinion du cœur humain. Et, en effet, dans certaines *doloras*, l'homme est jugé bien sévèrement par Campoamor. Si l'on en croit surtout la dix-huitième, l'homme n'a reçu de Dieu tout ce qui peut l'ennoblir, le sentiment, la conscience, l'honneur, la vertu, l'amour, la foi et la gloire, que pour tout profaner, tout perdre, tout détruire; il n'est plus sensible qu'à la chaleur, à la faim, à l'intérêt, à l'amour honteux ou éphémère et au froid. Hors de là, il n'éprouve rien; ce sont là, sauf très peu d'exceptions, ses uniques mobiles; qui touche ces cordes-là est maître de l'homme; du moins, tant qu'il sait les toucher; car la vilenie humaine, très constante au fond, est en ses formes infiniment variable. Ainsi pense Campoamor, ainsi s'exprime-t-il dans un nombre considérable de ses *doloras*; faut-il s'étonner si tant de critiques disaient : *Dolora* est un mot forgé par le poète, mais un mot qui vient de *douleur*?

Et cependant toutes les *doloras* ne sont pas tristes; il en est de gaies, et même de gaillardes, celles, par exemple, où un don Juan émérite, après avoir séduit toutes les grisettes que l'Espagne lui a offertes, annonce au monde sa fin prochaine... non... son mariage.

¹ *Dolora* 76^e.

² *Ibid.* 11^e.

Que voulez-vous? cette fois la beauté triomphe de lui, cette fois la beauté l'enchaîne; depuis trente jours (un siècle!) il n'aime que la même femme, et il commence à en être jaloux et à redouter la vengeance du ciel ¹.

Grand Dieu! dit-il, si celle-là me trompait, si elle me rendait, à moi, ce que j'ai fait à d'autres; si elle me punissait de tous mes crimes! Mais enfin je demande pardon et je pardonne à toutes et à tous depuis Lisbonne jusqu'à Pampelune, depuis Séville jusqu'à Gijon. Et aujourd'hui mon bonheur commence... mon malheur peut-être! De toute façon je me marie; victoire à la beauté!

L'inconstance en amour, les mensonges et les infidélités réciproques forment le sujet fréquent des pièces de Campoamor, et avec quelle variété de tons et de couleurs! Tantôt il semble rire et s'amuser de ce penchant naturel au changement; tantôt il s'en attriste, tantôt il l'excuse sans le justifier; à chaque instant il passe de la honte à l'impudence, de l'aveu hardi au remords; rien de plus divers et de plus ondoyant que ses sentiments à cet égard. Des critiques l'ont trouvé libertin, d'autres sévère, et les deux jugements peuvent se soutenir par des exemples. Dans ce poète dont l'esprit est tout plein de doutes, dans cet homme du dix-neuvième siècle, vivant à une époque où le positivisme et l'esprit purement scientifique se font entendre très haut mais n'ont pas encore exclu (surtout en Espagne) les aspirations vers l'immatériel et vers l'infini, il ne faut pas chercher l'unité de métaphysique, et moins encore l'unité de morale et d'impression.

Campoamor admire le patriotisme et l'austère philanthropie de son prédécesseur lyrique Manuel Quintana; mais il ne comprend pas comment celui-ci a pu ne jamais parler des femmes ni de Dieu; lui, il y pense toujours, et Dieu, aussi bien que les femmes, est pour lui un mystère qui l'émeut de mille façons. Dans l'espace de quelques instants il raille et il adore l'amour; il remercie Dieu et il juge son œuvre bien cruelle; rien ne fixe sa foi et rien ne rassasie son cœur ni ses sens. A peine a-t-il retrouvé Dieu qu'il le perd; et quand il prodigue à une femme les plus caressantes expressions, quand il l'appelle « chère créature, âme de ma vie, lumière de mes yeux », c'est pour lui apprendre que déjà il en aime une autre et que bientôt elle va en faire autant. Ici, il jure de ne pardonner jamais à l'amante qui le trahit; ailleurs il déclare que ces tromperies-la sont fort innocentes; car celui qui promet d'aimer toujours

¹ *Dolora* 13^e.

la même personne n'est pas un menteur ; c'est le plus souvent un aveugle qui a commencé par se tromper lui-même.

L'ironie, la grâce, l'émotion, combinées ensemble avec une finesse extrême, forment le tissu de ces petites pièces. Et puisque nous parlons de l'inconstance en amour, qu'on nous permette de signaler ici deux *doloras*, dont l'une est un conseil et l'autre un récit, également inspirés par cette disposition, je devrais dire par cette infirmité de l'âme humaine.

Un jour Campoamor voit une petite fille de six ans se livrer à de rapides ébats, essayer tous les jeux, goûter en passant toutes les impressions dont cet âge si tendre est susceptible. Il lui adresse aussitôt sa trente-huitième *dolora*, qui a pour titre : *Aimer au vol* (*Amar al vuelo*).

Au nom de mes nombreuses désillusions, lui dit-il, je t'en supplie, chère Asuncion, aime tant que tu vivras comme tu aimes à six ans, absolument ainsi, ni plus ni moins : aime sans t'attacher, n'aime rien, c'est-à-dire aime tout ; passe du rire au deuil, du deuil au rire ; à la hâte, toujours à la hâte, au vol, toujours au vol ! Sois constante dans l'inconstance, comme les habiles et non pas comme les insensés ; si ta lèvres donne un baiser, qu'il ne soit pas fou, mais folâtre ; jamais sur la bouche, toujours sur la joue ; souviens-toi que l'abeille en voulant creuser la blessure, trouve la mort (pauvre insecte !) et laisse la vie. Tu es aujourd'hui la belle entre les belles ; si tu veux être heureuse entre les heureuses, voici quelle doit être ta devise : Aimer très peu et vite comme font les papillons ; bien qu'il n'y ait pas réellement de danger à ce que tu aimes infiniment, pourvu que tu aimes une infinité de choses. Mes conseils sont prudents, et en les appliquant à ma vieillesse, j'espère encore, ma fille, guérir mes blessures ; blessures du cœur que je n'aurais point reçues, hélas ! si j'avais fait autrefois ce que je te conseille de faire.

Tourne, belle enfant, ton visage aussi serein, aussi pur que ce ciel ; tourne-le vers le firmament, puis vers la campagne, et tu verras bientôt que ce qu'il y a de plus riche ou de plus rare, c'est ce qui vole ou ce qui surnage, l'écume sur les mers, les météores brillants dans les espaces, l'encens sur les autels, les fleurs sur les arbres, les nuages d'or sur les ailes du vent, les sons dans l'air, la vie dans nos sens, et dans notre vie la pensée. Suis le plan que je te trace, en aimant au vol ; songe que le voyage est long, très long, et le temps très court ; sois légère et non perfide ; souffle le feu qui n'embrase pas, aime comme celui qui n'aime point ; que toujours comme maintenant, tes pleurs soient un nuage qui passe, ton rive une lumière qui ne meurt pas ; aime beaucoup, mais de façon que tu sois toujours éprise d'un certain tout qui

n'est rien et d'un certain rien qui est tout. Si tu ris, oublie la douleur ; si tu pleures, passe vite au rire. Comme cela : à la hâte, à la hâte ; au vol, toujours au vol !

Est-ce là un conseil facile à pratiquer ? Selon les caractères. Est-ce un conseil sûr ? Selon les circonstances ; mais il est certain que l'heureuse légèreté de l'enfance fait souvent envie, et que bien des personnes, enfants jusqu'à la fin, qui effleurent tout et que tout effleure, paraissent échapper ainsi aux chagrins profonds.

Il y a un romancier de la décadence romaine qui s'est bien moqué des grands deuils d'amour ; c'est Pétrone, à qui la Fontaine a fait un jour l'honneur de l'imiter. Pétrone et la Fontaine racontent qu'une matrone d'Éphèse jura de se laisser mourir de faim sur le tombeau de son époux ; mais bientôt un jeune soldat, chargé de garder non loin de là le corps d'un pendu, vit la belle, la consola, s'en fit aimer, en obtint tout ce qu'il voulut ; et même afin qu'on ne le punit pas d'avoir laissé voler le corps du criminel, la veuve lui livra le cadavre de son mari, qui fut pendu au gibet à la place de l'autre. Voilà le récit primitif, caricature cynique et odieuse de l'inconstance. La cinquante-cinquième *dolora* de Campoamor dit au fond la même chose, mais sous une tout autre forme ; plus rien de cynique ni d'odieux, un peu de faiblesse seulement qui fait sourire.

Luisa, raconte Campoamor, a perdu Juan qu'elle adorait, et Luis a perdu sa Juana. Veuf et veuve s'en vont au cimetière, bien tristes, bien pensifs et si absorbés par leurs souvenirs que le monde disait : « Voilà Luisa, folle de Juan qui n'est plus, et voilà Luis, fou de Juana la morte. » Les deux tombes étant toutes voisines, la *folle* voyait chaque jour le *fou* pleurer et prier. Quel importun ! se disait l'une tout bas. Quelle ennuyeuse ! murmurait l'autre ; et impatientés, ils se fuyaient et sortaient en hâte du cimetière. Une fois cependant ils entendirent leurs prières, et même les regrets et les louanges adressés par chacun à son cher défunt. Luisa fut touchée de cette douleur semblable à la sienne ; Luis le fut aussi ; ils se regardèrent, s'approchèrent l'un de l'autre, se dirent quelques mots ; le lendemain nouvelles prières et nouveau dialogue, mais prières plus courtes pour les morts, dialogue plus long entre les deux vivants. Le surlendemain chacun d'eux se dit à lui-même : « Il est beau garçon ; il ressemble à Juan. — Elle est jolie femme, on dirait Juana. » Et, sous ce prétexte, on se rapproche encore ; on prie ensemble pour le défunt et pour la défunte. On finit par se dire tout haut avec transport : « Combien je t'aime ! et je t'aime à cause de lui ! — Ah ! je t'aime comme elle et pour elle ! » Et voilà qu'au bout d'une semaine, on se

sourit, on se console l'un l'autre sur la terre, persuadé que Juan et Juana se consolent pareillement au ciel.

Et maintenant Luis et Luisa seront-ils heureux? Le poète se garde bien de nous le dire expressément; mais nous pouvons craindre... Luis et Luisa, ainsi qu'il nous l'apprend dans le préambule, ayant perdu les êtres qu'ils avaient aimés, les déisiaient; ils passaient de l'amour à l'adoration; ils étaient naguère heureux quoique tristes. Les voilà retombés dans le réel; ils y perdront; car le réel ne vaut pas l'idéal, et le plus sûr est de mettre son bonheur dans les visions. « Mille fois heureux, s'écrie Campoamor, celui qui transfigure ses actions en pensées! »

Cette maxime paraîtra raffinée à certains lecteurs. — Sans doute; mais est-elle fausse? et après tant de siècles d'études sur les passions, quiconque veut les scruter encore saura-t-il toujours échapper au raffinement?

Du reste, subtile ou non, une *dolora* peut éclore de tous les incidents de la vie humaine; et peu importe que la circonstance soit frivole; le philosophe sent que tout se tient ici bas, et, comme le disait Sénèque, « du plus petit coin l'esprit s'élance jusqu'au ciel ».

Voyez, par exemple, ces joyeux convives de Campoamor, qu'enivrent le festin, les lumières, la beauté; l'un d'eux s'écrie : « Du vin! plus de vin encore! » Le poète, habitué à la réflexion, ne permet pas que ce mot passe inaperçu; il le médite et il s'en échauffe tout ensemble; *Mas* (plus encore), c'est pour lui le mot de la passion, de la curiosité insatiable; c'est le mot de Dieu même, créant *plus* de mondes que nul être fini ne peut en imaginer; et voilà naître une quarante-deuxième *dolora* qui a pour titre *Mas*, et qui est aussi vraie qu'exaltée.

Une autre fois, trois amis sont en train de causer chez l'Espagnol don Facundo Goñi; un régiment passe; ils ouvrent la fenêtre, et l'un des trois, le plus jeune sans doute, s'écrie avec transport :

De la musique! quel courage ils inspirent, quels espoirs sans fin ils nous donnent ces retentissements du clairon et ces rataplans du tambour! Déjà les sons se rapprochent; que le tambour et le clairon redoublent! comme ils nourrissent l'espoir, comme ils embrasent le cœur! Ah! ces musiques qui passent, qu'elles sont gaies, quand elles viennent!... Musique! Tantôt c'est le tambour qui défile, tantôt c'est le clairon qui s'avance; la sonnerie donne du courage; le rataplan entretient l'espoir... Ils s'éloignent, et déjà, dans ce lointain qui s'agrandit, leurs échos ne réjouissent plus, ils attristent... Non, il n'y a pas en ce monde de bien assuré... qu'elles sont lugubres, Facundo,

ces musiques qui s'en vont! — Hélas! reprend un autre (peut-être le poète lui-même), ni au commencement ni à la fin le roulement du tambour, la sonnerie du clairon n'inspirent plus d'ardeur à quelques-uns de nous! Ta mélancolie, Facundo, et la mienne sont joliment faites pour la musique! Nos vieilles douleurs se soucient bien peu des fanfares, soit quand elles arrivent joyeuses, soit lorsque, tristes, elles s'éloignent.

Ici encore le début est vif, éclatant, la fin ironique et douloureuse. L'harmonie des vers espagnols ajoute à l'effet du morceau; et combien l'esprit du lecteur en agrandit aisément la portée, en donnant, à ces mots « *musiques qui passent* », mille sens à la fois vagues et vrais!

Quelles sont, pour chacun de nous, ces *musiques* qui viennent ou s'éloignent?... Interrogeons là-dessus notre conscience et nos souvenirs... si la cinquantième *dolora* de Campoamor, qui a précisément pour sujet *la conscience*, ne nous en décourage pas.

Dans le cristal d'un miroir, nous raconte le poète, je me vis à l'âge de quarante ans, et me trouvant laid et vieux, de rage je brisai le verre. Dans la transparence de l'âme, je regardai alors mon visage, et je me vis tel en ma conscience que je me déchirai le cœur. C'est que le mortel, après avoir perdu la foi, la jeunesse, l'amour, se regarde au miroir : malheur! il se voit dans l'âme : pis encore!

Se mira al espejo, y mal!

Se ve en el alma, y peor!

Vers énergiques, coups de fouet secs et sanglants dont chacun de nous peut se flageller en silence. — La même pensée vint une autre fois à l'esprit de Campoamor, et il eut raison de ne pas la repousser, car le cadre était différent, et en poésie toute variété de forme suffit presque à renouveler le fond.

Avec une tendre mélancolie, nous dit-il ailleurs⁴, on va enterrer une jeune fille, et le père, qui la voit passer, s'écrie en pleurant : Ma fille! je la perds quand elle vivait encore avec la foi de l'illusion... Mais son affliction s'adoucit lorsqu'il regarda le cortège et vit tant de gens qui, vivant sans foi, portent le cœur mort dans la poitrine.

Que d'émotions diverses excitent toujours en nous ces funérailles de jeune fille, tant de fois décrites par des poètes ou des romanciers! Mais en est-il beaucoup qui aient su aussi brièvement et par

⁴ *Dolora* 58e.

des contrastes aussi forts résumer et varier l'impression d'un tel spectacle?

Ma pauvre Caroline, écrit Campoamor après les obsèques d'une jeune parente¹, jamais je ne pourrai l'oublier. Et voyez ce que disait le monde en regardant passer son cercueil. UN PRÊTRE : Commencez le chant. LE DOCTEUR : Elle a cessé de souffrir. LE PÈRE : Les pleurs m'étouffent! LA MÈRE : Je veux mourir. UN PETIT GARÇON : Comme elle est parée! UN JEUNE HOMME : Elle était bien belle! UNE JEUNE FILLE : Infortunée! UNE VIEILLE : Elle est bien heureuse, elle! Dors en paix, disent les bons; adieu, disent les autres. UN PHILOSOPHE : Encore un de moins! UN POÈTE : Un ange de plus!

Tous ces exemples que nous venons de citer prouvent combien peuvent être divers la forme, le ton, le sujet des *doloras*. Gaïeté ou tristesse, discussion ou sentiment, ironie ou affirmation directe, franchise ou malice, rythmes légers ou majestueux, ont également droit d'y être admis; qu'une pièce ait vingt strophes ou quatre vers, le nom de *dolora* peut lui convenir; l'essentiel, pour le mériter, est de renfermer une pensée générale ou de la suggérer à l'esprit; et de plus, cette pensée doit se rattacher à une image, à un fait, à une chose concrète et sensible. Supposez un dialogue, une scène à grand spectacle, un monologue, une lettre, une comparaison, un récit, peu importe; mais que le lecteur puisse toujours résumer la pièce en deux termes : l'un particulier, l'autre général.

Le *Lac* de Lamartine est une *dolora*, parce que les deux termes s'y trouvent : un couple amoureux sur une barque (voilà le *fait*); brièveté des moments de bonheur (voilà l'*idée*). *L'Épître à Byron*, prise dans son ensemble, ne saurait s'appeler une *dolora*; la lumière y est trop diffuse; elle n'a pas de foyer unique dont elle émane ou qui la concentre. Mais la comparaison entre Adam chassé de l'Éden et l'homme malheureux dans sa condition terrestre formerait, développée seule, une *dolora* magnifique. *Le Papillon et la Rose*, de Victor Hugo, en est une charmante; la petite chanson de Béranger, où la raison, toujours prête à nous gronder, est assimilée à une mouche bourdonnant autour du festin, pourrait passer pour une *dolora* très spirituelle.

Aux critiques qui lui disent : « Votre genre n'est pas nouveau », Campoamor répond : « Je le sais très bien »; et il en cite des exemples espagnols, de beaucoup antérieurs à lui. Mais son attention s'est portée sur le charme que l'image et le fait prêtent à la pensée générale; cette union de l'abstrait et du concret, de la loi

¹ *Dolora* 36°.

et du phénomène l'a ravi ; il y a vu comme une imitation de l'œuvre divine, à la fois particulière et universelle, formée de matière et d'idée. Il a voulu, dans des cadres précis et limités, se montrer poète et philosophe, peintre et penseur. Il y a réussi, comme nous l'avons vu, et chacune de ses *doloras*, même la plus légère en apparence, excite des émotions multiples qui toutes se lient à un même fait ; chaque pièce pourrait porter deux titres très concis, l'un rappelant une chose, et l'autre une idée. Et quand je parle de *chose* et de *fait*, je donne à ces mots tout leur sens. Un événement que personne n'a vu et ne verra jamais ici-bas peut être aussi concret, aussi net, aussi visible à l'esprit du lecteur qu'un trait historique mille fois attesté ou une donnée de vulgaire expérience. Campoamor a donc fondé quelques *doloras* sur des faits merveilleux accomplis dans le monde surnaturel. Tel est le récit qui a pour titre : *Les deux âmes*¹. L'une descendant du séjour divin pour aller animer un enfant qui va naître, l'autre y remontant après avoir vécu parmi nous, elles se rencontrent entre le ciel et la terre ; elles se parlent, elles s'attristent réciproquement ; l'âme du nouveau-né craint la vie et regrette les anges, ses frères ; l'âme du mort se sent délivrée, et pourtant elle pleure ; car elle a quitté sur la terre des hommes qui sont ses frères aussi... Puis toutes deux se séparent, pensives et troublées ; et leur rencontre nous laisse un souvenir ineffaçable ; je ne sais quelle mélancolie allemande enveloppe cette *dolora* espagnole ; les deux génies du Nord et du Midi devaient s'unir ainsi au dix-neuvième siècle.

III

Revenons maintenant à l'histoire des *Doloras* et de leur auteur. Après une lutte très vive, après mille contestations sur le nom, la forme, l'esprit de ces pièces, le recueil prit triomphalement place en Espagne parmi les œuvres les plus goûtées de l'école moderne. On les récitait en tous lieux, on leur prédisait un succès durable ; on en publiait (au mois de juin 1864) une édition commentée par une plume à la fois enthousiaste et assez indépendante. Personne ne niait plus le beau talent du poète, mais on se demandait s'il avait une doctrine, ou si, de tant de systèmes, caressés en passant, il s'en trouvait un qu'il préférât. En 1868, pour répondre à cette perpétuelle question, il écrivit son livre de l'*Absolu* (*lo Absoluto*). Là, après avoir cherché, comme tant d'autres, à expliquer de quelle manière Dieu a créé le monde, il déclarait, à plusieurs reprises,

¹ *Dolora* 5^e.

hair et mépriser les cartésiens et les spinosistes, le personnalisme et le panthéisme : puis, sortant de la métaphysique, il se posait en défenseur du pouvoir temporel des papes et en adversaire de la liberté religieuse « qui n'est, disait-il alors, que la liberté de n'avoir aucune religion ». Ces expressions haineuses, cette foi intolérante et colère, étonnèrent un peu chez un homme qui, dans ses vers, avait pris plus d'une licence avec le dogme. Évidemment les querelles politiques, envisagées au point de vue espagnol, influèrent beaucoup sur le ton de cette prose, qui ne manquait ni de chaleur ni d'éclat.

Aujourd'hui Campoamor parle bien autrement de la question dogmatique et religieuse.

Quand donc, s'écrie-t-il dans le prologue de ses *Petits poèmes*, en finirons-nous avec ces comédies de morale casuistique? Le système du christianisme se réduit aux paroles suivantes : Je crois en un Dieu personnel, infini en son essence et en ses attributs, qui librement tira la création du néant, et qui, après la mort, juge notre âme immortelle, récompensant les bons, punissant les méchants. Voilà l'essentiel ; tout le reste, pour un artiste, est facultatif. En respectant ces vérités fondamentales, l'écrivain qui se consacre à *l'art pour l'idée* sera chrétien, lors même qu'il donnerait à tous les autres problèmes la direction qui convient le mieux à son objet... Depuis l'opinion de Leibnitz, qui croyait tout au mieux dans le meilleur des mondes possibles, jusqu'à la question de Renan : qui sait si ce monde n'est pas le cauchemar d'une divinité malade? L'artiste peut parcourir cette échelle infinie de systèmes philosophiques, réduisant ses pensées en images, sans être optimiste comme Leibnitz ou pessimiste comme Renan.

Je sais, ajoute Campoamor, quelque chose en philosophie ; mais je n'ai rencontré qu'un moyen de goûter un peu de bonheur, c'est de me consacrer à l'esthétique, science qui enseigne à convertir le beau idéal en beau sensible... Laissez-moi m'enivrer tranquillement avec l'opium des lettres ; autrement, je crois que, pour supporter les longues fatigues de la vie, je serais forcé d'en appeler au véritable suc des pavots.

Ainsi, c'est chose convenue : Campoamor, à mesure qu'il avance en âge, n'aspire plus qu'à être un artiste ; sa foi en un système quelconque a diminué ; son ardeur militante, celle qu'il ressentit du moins à certains moments, est éteinte, et jusqu'à quel point il reste chrétien, gardant cet *essentiel* dont il nous parlait tout à l'heure, il serait bien difficile de le préciser.

Nous le voyons, dans une de ses *doloras* les plus récentes, rejeter avec horreur un livre de Byron qui trouble sa foi ; mais, d'autre part, dans deux de ses *petits poèmes*, il nous montre le prêtre ennuyé de

son état, croyant à peine en Dieu, et plaisantant sur les misères et les péchés des hommes. Pourquoi ces calomnies? Pourquoi ce caractère odieux que, depuis quelque temps, Campoamor prête au curé de village et plus encore à l'aumônier de régiment? Est-ce pour se venger des justes reproches que lui adresse l'orthodoxie catholique? est-ce pour faire une concession au besoin de crudité naturaliste que certains Espagnols, à notre exemple, prétendent éprouver? Si cette dernière raison est la vraie ou la seule, on peut prédire que Campoamor ne recommencera plus à imaginer et à peindre ces figures ignobles; car il aime le beau, et il est convaincu que la poésie doit nous en donner la jouissance.

Le beau seul peut vivre, nous dit-il, le beau seul vivra. Les faits sont oubliés dès qu'un artiste ne les raconte pas; les choses utiles, on s'en sert avec mépris ou indifférence dès que la beauté n'y est pas jointe.

C'est pour goûter ce plaisir et pour nous le faire partager qu'il a composé et compose encore ses *Petits poèmes* (*Pequeños poemas*), où il cherche à revêtir le vrai d'images qui charment et qui en même temps fassent penser.

D'ordinaire il y réussit, mais parfois (et c'est là l'écueil où son tour d'esprit doit le ramener) il s'amuse à incarner l'idéal dans un sujet trop mince ou dans un fait trop peu émouvant. Parfois aussi cette préoccupation visible d'élever un événement à la hauteur d'un type ou d'un symbole empêche le récit de produire tout son effet; ici, comme dans son imparfaite épopée de *Colomb*, un nuage doré, mais froid, s'interpose entre nous et les êtres vivants qu'il veut nous faire plaindre ou aimer.

De ces petits poèmes, deux surtout sont des chefs-d'œuvre. L'un s'appelle *Douces chaînes* (*Cadenas dulces*); c'est l'histoire courte, mais vraiment touchante, d'un pauvre petit oiseau que sa jeune maîtresse, ravie d'épouser l'homme qu'elle aime et voulant faire un autre heureux, laisse en liberté. L'oiseau s'envole; mais vers la fin du jour éclate un orage; n'ayant point d'abri et ne sachant ni en trouver ni en construire un, il retourne vers la demeure où il fut tant choyé, où il espère reprendre ses *douces chaînes*, sa sécurité si complète. Mais, hélas! il voit tout fermé; vainement il appelle, vainement il frappe du bec aux fenêtres de la chambre nuptiale; enivrée d'un amour sans remords, la jeune épousée n'entend rien; et le lendemain, en ouvrant son balcon, elle voit morte de faim et de froid la frêle créature qu'elle avait cru rendre à jamais heureuse.

Tout cela est conté par le poète avec une grâce exquise et attendrie.

L'autre poème, plus long et très pessimiste, a pour titre : *les Bons et les habiles* (*los Buenos y los sabios*); il prouve, ce qui est trop vrai, qu'un homme bon et généreux est souvent la victime, la pâture des égoïstes; et il se termine par ce vœu « que le Dieu créateur, qui se tient si constamment éloigné de son œuvre, anéantisse le monde, fasse cesser cette peste qu'on appelle la vie, et hâte le jugement dernier où tout sera réparé sans doute ».

Laissons les moralistes discuter entre eux si la vie est aussi radicalement mauvaise; l'essentiel pour le poète est de nous intéresser à ces hommes vraiment bons, affectueux et braves qui, faute d'un peu de finesse, disons mieux, de clairvoyance, dont la nature ne les a point doués, supportent, à la place des habiles, toutes les misères. Or cet intérêt, il l'excite, et plus nous avançons dans ce récit amer, mais vraisemblable, plus l'ironie dont il est semé nous gagne, et plus le souhait final nous paraît naturel.

Mais, grâce à leur variété, à leurs rythmes, à leur composition ingénieuse, précise et sobre, les *Doloras* demeurent le grand titre poétique de Campoamor, et c'est toujours à elles qu'il en faut revenir quand on parle de lui.

Il s'y montre, comme il prétend l'être, artiste pour l'idée, mais non pour la démonstration, ni pour la vérité absolue et définitive. Entendons-nous bien à cet égard. Lorsqu'un système philosophique nous est offert, le monde, vu à travers ce prisme, revêt un aspect particulier. Que fait l'artiste, que fait Campoamor? Il nous représente cet aspect, et si vivement, qu'il semble adopter le système. Plus souvent encore, un fait de notre vie, une disposition de notre âme nous entraîne vers des conceptions générales, inventées par nous ou par d'autres. Victime ou témoin d'un malheur ou d'une injustice, fier d'une bonne action qu'on a faite ou confus d'une faiblesse à laquelle on a cédé, en proie à la douleur ou entraîné par le plaisir, on devient, pour un temps plus ou moins long, pessimiste comme la Rochefoucauld, stoïcien comme Épictète, fataliste comme le Coran, ou sensuel comme Epicure. On sent; et l'on raisonne d'après le sentiment, d'après le fait et la manière dont il nous émeut. Le système qui nous plaît alors, ou qui nous semble le mieux expliquer les choses de ce monde, peut être contestable, incomplet et même faux; mais ce qui se passe en nous est toujours vrai et offre l'intérêt de la vie.

Peindre ces impressions qui transforment nos idées, et ces idées qui modifient nos impressions, leur donner un relief saisissant ou un coloris agréable, en écartant tout ce qui est vulgaire, grossier ou insignifiant, c'est l'œuvre de l'artiste, non du docteur ni de l'apôtre. Cette œuvre, Campoamor l'a souvent bien accomplie; s'il

n'adopte sur les grands problèmes aucune conclusion arrêtée, il montre d'une manière ingénieuse, variée, vivante, le plaisir et la peine qu'on éprouve à en chercher une; il exprime par de fortes ou de gracieuses images tout ce que l'homme, séduit ou détrompé, se voit amené à penser de son destin. En faut-il plus pour être un poète très éminent? Et dans ce beau concert lyrique du dix-neuvième siècle, où l'âme humaine inquiète prouve sa grandeur et sa misère, en retrouvant tour à tour et en regrettant la foi des vieux âges, une voix aussi harmonieuse, aussi flexible, souvent aussi vibrante que celle de Campoamor, ne mérite-t-elle pas d'être entendue?

Elle le mérite d'autant mieux, que le poète nous fait sentir fréquemment combien il est naturel de chercher, au dehors et au-dessus de ce monde, une explication suprême, un dernier mot. Oui, les meilleures pièces de Campoamor peuvent réveiller chez nous ce sens et ce désir, que les positivistes s'efforcent de tuer; mais les croyants veulent davantage, et ils ont raison. Ils disent à Campoamor, comme à Lamartine, qu'il faut, pour sauver les âmes et relever les peuples, une foi plus précise et plus ferme, une foi dont on ne se contente pas d'approcher de temps à autre, quand le cœur vous en dit, mais qu'on embrasse et dont on ne se sépare jamais.

A. DE TRÉVERRET.

DE LA CONDITION PRIMITIVE
DU GENRE HUMAIN

D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE ¹

V

ORIGINE DE L'ÉTAT SAUVAGE

Si l'on doit considérer les peuples sauvages comme des rameaux détachés de races supérieures, comment ont-ils pu oublier leur éducation première, rompre avec les habitudes et les traditions de la mère patrie, échanger enfin un bien-être relatif contre l'état d'ignorance et de misère où nous les voyons réduits? Nous parlions plus haut des invasions successives auxquelles l'Europe a dû ses progrès. Les peuples envahisseurs apportaient des éléments de civilisation inconnus avant eux, des connaissances nouvelles, une industrie plus avancée. Aucun de ces trésors ne s'est perdu. La conquête fut un bienfait pour les vaincus eux-mêmes, dont le plus grand nombre, il est permis de le croire, survécut à l'invasion. Mais les vaincus, à leur tour, descendaient d'ancêtres plus civilisés; telle est du moins la thèse que nous défendons. Puisqu'ils avaient connu autrefois des jours meilleurs, pourquoi la trace s'en est-elle effacée? Les conquérants aryens ne sont pas venus les mains vides; ce qu'ils ont apporté, ils l'ont non seulement gardé, mais agrandi et développé. Les premiers habitants de l'Europe, eux aussi, ont dû emporter avec eux, dans leurs migrations lointaines, les souvenirs, les arts plus ou moins perfectionnés de leur pays d'origine. Le foyer allumé dès le commencement au centre de l'Asie, la mère des nations, a dû projeter au loin ses rayons et ne pas laisser plonger dans les ténèbres ceux-là mêmes qui s'en éloignaient le plus pour aller planter leur tente aux extrémités de l'univers. Comment donc concilier l'état sauvage avec l'existence d'une civilisation antérieure?

L'argument qu'on vient de lire a le tort, et ce n'est pas le seul.

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 août 1885.

de prouver trop; car il prouverait pour chaque peuple la nécessité d'un progrès continu ou, tout au moins, l'impossibilité d'un retour en arrière dans la voie de la civilisation. Nous n'avons pas à discuter ici la loi du progrès dans son application à l'ensemble de l'humanité. Ce qui est certain, ce que les faits proclament assez haut, c'est que la grandeur des nations, comme celle des familles et des individus, est chose fragile et passagère, c'est que l'apogée de la gloire, de la puissance et de la richesse, est le prélude ordinaire des siècles de décadence. D'antiques civilisations ont disparu, de vastes empires se sont écroulés. Que de cités jadis florissantes dont il ne reste plus que des ruines, et d'autres dont on ne connaît même plus l'emplacement! Que de contrées peuplées et fertiles, changées en déserts où végètent des peuplades appauvries et clair-semées! Il y a pour les peuples, comme pour les individus, des causes intérieures d'affaiblissement; une société où l'esprit de sacrifice, l'amour du devoir, le respect de l'autorité, ont fait place à la recherche exclusive du bien-être matériel, glisse sur la pente de la barbarie, et retourne à l'état sauvage. A ces principes internes de décadence sociale viennent s'ajouter les agents extérieurs, la guerre étrangère, les bouleversements du sol, les changements climatiques, etc. Il peut arriver que de nouveaux éléments de vitalité, infusés au corps social, arrêtent ce travail de décomposition, que des ruines d'une société vieillie sorte une société nouvelle plus vigoureuse que l'ancienne. C'est ainsi que du monde romain, rajeuni par le sang barbare, est né un monde nouveau, sous l'influence de l'Église chrétienne. Mais là où manque ce principe de résurrection et de vie, la décadence suivra son cours, et qui pourrait lui assigner des limites?

Cette décadence dut être plus rapide chez les tribus que des migrations lointaines avaient séparées de bonne heure du reste de la famille humaine. Si le progrès, pour prendre son essor, a besoin du milieu social, l'isolement, par l'ignorance et la misère qu'il engendre, est le principe le plus actif de la barbarie. Aussi est-ce à l'extrémité des continents et dans les îles les plus écartées que se rencontrent les populations les plus déshéritées : les Patagons, à la pointe de l'Amérique; les Hottentots, à celle de l'Afrique; les Tasmaniens, au-dessous de l'Australie; les sauvages de la Terre de feu, des îles d'Adaman, ou d'autres îles perdues dans la solitude de l'Océan.

« La tâche réservée dans l'avenir à l'histoire, dit Schelling ¹, sera de montrer par quelles catastrophes les peuples réduits au-

¹ *Leçons sur les études académiques.*

jourd'hui à l'état sauvage ont été violemment séparés du monde, et comment, par suite de la dispersion et de l'isolement, ils sont déchus petit à petit de la civilisation primitive pour tomber dans leur état actuel. Je tiens pour certain que la civilisation a été le premier état de l'humanité. Les États, les sciences, la religion et les arts, naquirent le même jour ou, pour mieux dire, ils ne forment qu'un seul tout et s'impliquent mutuellement entre eux. Dans l'origine, ces choses n'étaient ni séparables ni séparées. Et il en sera de même le jour où elles seront parvenues à l'apogée de leur développement. »

Ce que nous avons dit plus haut de nations isolées sera bien plus vrai encore de familles nomades, de groupes peu nombreux disséminés sur une vaste étendue de territoire. Une émigration en masse, partie d'un point civilisé, a, toutes choses égales d'ailleurs, plus de chances d'échapper à la barbarie. Qu'une société, déjà cultivée, mais resserrée dans des limites trop étroites, déverse le trop-plein de sa population à la recherche d'un sol plus fertile, d'un champ plus vaste ouvert à son activité, à son industrie, les émigrants iront planter sous d'autres climats la civilisation, les arts, les croyances de leur pays d'origine. Ils y apporteront leurs armes, leur outillage, leurs procédés de culture, de fabrication et de construction. Le temps modifiera, mais sans les effacer entièrement, les traits qui permettent encore de reconnaître la mère patrie dans les colonies sorties de son sein.

Mais à la place d'un peuple quittant ses foyers, mettez une famille, un groupe restreint, jeté par la tempête sur une plage inconnue et déserte, ou refoulé par la guerre et l'invasion sur un sol inhabité, la scène change d'aspect, la situation s'aggrave, les conditions d'existence se présentent sous un jour bien autrement défavorable. C'est alors que la vie nomade, la dispersion et l'isolement, produisent leurs effets les plus désastreux. Un sol inculte, des forêts peuplées d'animaux féroces, un climat rigoureux, que peuvent des efforts individuels mal servis par un outillage imparfait contre tant et de si formidables obstacles? Point d'agriculture, point d'industrie; les fruits sauvages pour se nourrir, les cavernes pour s'abriter, des armes de pierre ou de bois pour se défendre contre les attaques des bêtes fauves, telle sera, pour des siècles peut-être, la condition de ces tribus, ou plutôt de ces familles errantes, livrées à leurs seules ressources, entourées d'ennemis, absorbées par la préoccupation exclusive des besoins matériels.

Telle paraît avoir été aussi la condition des premiers habitants de l'Europe à l'époque quaternaire : une population clair-semée, des familles isolées, indépendantes les unes des autres, ou faiblement agglomérées, le plus souvent nomades, sans organisation

sociale, sans lien politique. Comment, par quelle voie ces émigrants, venus d'Asie, arrivèrent-ils dans nos contrées? On ne peut répondre que par des conjectures. Tout porte à croire que l'immigration eut lieu successivement, par petits groupes, à des intervalles plus ou moins éloignés. Nous n'essayerons pas d'assigner une date précise, ni même approximative, à ce premier établissement; les calculs de certains anthropologistes appartiennent au domaine de la fantaisie. Si les colons ont pu, pendant les siècles paléolithiques, perfectionner jusqu'à un certain point leurs armes et leurs instruments, utiliser la chasse et la pêche pour leur vêtement et leur alimentation et même, comme on l'a vu, faire preuve d'un talent artistique remarquablement développé, ils ne surent point s'élever d'eux-mêmes à la vie pastorale et agricole. L'Europe, du moins l'Europe occidentale, fut redevable de ce progrès à la race nouvelle dont l'invasion signala le commencement de l'époque néolithique.

VI

LA RACE PRIMITIVE D'APRÈS LES FOSSILES HUMAINS

Un des arguments les plus en vogue parmi les partisans de la sauvagerie originelle est, comme on l'a dit plus haut, celui qui se tire, non plus des produits de l'industrie, mais des restes fossiles de l'homme lui-même. La structure des crânes préhistoriques, par les caractères d'infériorité qu'ils présentent, abaisse les races primitives au niveau et même au-dessous de nos sauvages les plus dégradés. C'étaient des hommes, sans doute, mais qui se ressentaient encore de leur origine simienne, et, dans tous les cas, très inférieurs à l'homme actuel. Telle est l'objection dont nous avons maintenant à discuter la valeur scientifique.

M. de Quatrefages distingue quatre races datant de l'époque quaternaire : celle de Canstadt, celle de Furfooz, celle de Solutré et celle de Cro-Magnon. M. de Mortillet adopte pour la division des âges secondaires un principe de classification basée sur les divers modes de fabrication des instruments à l'usage de l'homme pendant la période paléolithique. Il y distingue quatre types, désignés d'après les localités où ils se rencontrent le plus fréquemment : celui de Chelles et de Saint-Acheul, celui de Moustier, celui de Solutré, celui de la Magdeleine. De là quatre périodes de l'humanité quaternaire qui se succèdent dans l'ordre suivant : la Chelléenne ou Acheuléenne (race humaine de Néanderthal et de la Naulette), — la Moustérienne (race d'Engis et de l'Olmo), — la Solutréenne, — la Magdaléenne, signalée par les essais de gravure et de sculpture dont nous avons parlé précédemment.

Si M. de Mortillet se bornait à classer, comme on vient de voir, les divers âges de l'époque paléolithique, nous n'aurions aucune discussion à ce sujet, bien que, sur ce point même, il ait rencontré de sérieux contradicteurs. Mais, sans parler de la durée fabuleuse qu'il assigne à chacune de ces périodes secondaires, il y rattache autant de races distinctes qui auraient successivement foulé le sol de nos contrées avant les populations néolithiques. Ces races, d'après le même savant, présentent les caractères physiques d'infériorité propres aux nations sauvages, de telle sorte néanmoins que les traits s'accroissent à mesure qu'on remonte au début des temps quaternaires, et que les plus anciennes races sont en même temps les plus dégradées. Ainsi M. de Mortillet croit retrouver le type chelléen, le premier en date, dans le crâne de Néanderthal, l'un des plus défectueux, et dans la mâchoire de la Naulette, dont l'examen le conduit à cette conclusion que l'homme chelléen ne parlait pas : car la mâchoire de la Naulette est, dit-il, privée de l'apophyse géni, qui représente, chez l'homme, le langage articulé.

Ces préliminaires posés, plusieurs questions se présentent. On peut demander si les spécimens observés représentent des races proprement dites, si ces races appartiennent aux temps quaternaires, si toutes sans exception présentent les caractères propres aux races inférieures, si les types les plus imparfaits sont aussi les plus anciens et constituent la race primitive.

La question d'authenticité offre ici une importance capitale. N'oublions pas qu'il s'agit de l'homme quaternaire. Les quelques spécimens qui ont servi de base à la classification des types proviennent-ils de l'époque à laquelle on les rapporte, c'est-à-dire de l'âge paléolithique? Voilà le point décisif à éclaircir. Or, à cet égard, désaccord complet parmi les savants. Il faut rabattre singulièrement de la haute antiquité attribuée à certains fossiles humains supposés d'abord de l'âge quaternaire. L'opinion qui tend de plus en plus à prévaloir est que ces débris, sauf de rares exceptions, appartiennent à la période néolithique. Telles seraient, d'après M. Carthaillac, les sépultures de Solutré¹. On a élevé des doutes sérieux sur la provenance du crâne de Néanderthal. Il gisait à 2 mètres seulement de profondeur, dans un terrain qui renfermait à quelque distance, à côté d'ossements de mammifères quaternaires, des objets en pierre polie d'une époque comparativement moderne. Aucun indice ne fait connaître à quelle date il faut le rattacher. Le professeur Fuhlcratt ne lui donne pas moins de trois cent mille ans d'ancienneté, tandis que, selon le docteur Virchow,

¹ Voy. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*. 1818, 5^e livraison, 2^e série, t. XII, p. 223.

ce fameux crâne serait celui d'un Cosaque tué en 1814. La mâchoire de la Naulette paraît remonter à l'époque quaternaire, mais cela est également vrai de l'homme de Cro-Magnon, d'une conformation bien supérieure. Cela ne nous apprend rien de leur antériorité relative. La caverne où l'on a découvert le crâne d'Engis contenait les ossements d'espèces éteintes, mammouth, hyène des cavernes, mais il s'y mêlait des espèces plus récentes, le cheval, le loup, le renard, le castor. Sans doute l'enfouissement de ces derniers date d'un temps postérieur, mais pourquoi n'en serait-il pas de même du crâne humain dont on fait sans preuve le contemporain de la faune quaternaire?

Le crâne de Canstadt a été découvert en 1701 dans le petit village de ce nom, près de Stuttgart. On conçoit les doutes émis sur son antiquité par MM. du Hølder et Virchow¹. Comment, à près de deux siècles d'intervalle, vérifier les circonstances d'une découverte dont personne ne soupçonnait l'importance? Le savant dont nous venons de citer le nom conteste également l'extrême ancienneté du crâne trouvé à Brux, en Bohême, en 1873, et il s'appuie sur la présence d'une hache en pierre polie auprès du squelette. Le crâne d'Eguisheim gisait à 2^m,50 de profondeur dans le lehm alpin, mais non loin de là on découvrait plusieurs vases en argile noire. Or la poterie était inconnue, au moins dans nos contrées, à l'époque quaternaire; le dépôt argileux d'Eguisheim n'a donc pas, d'après les données actuelles de la science, la haute antiquité qu'on lui suppose.

Les deux squelettes trouvés à Støngeness (Suède) gisaient à 89 centimètres de profondeur dans un banc coquillier d'origine marine. Il eût fallu avant tout assigner la date à laquelle cette couche s'est formée, puis, ce premier point résolu, trouver une autre date, celle de l'enfouissement des squelettes. La couche elle-même paraît de formation récente. Selon Ch. Lyell, les côtes de Suède s'élèvent d'un mètre par siècle; le banc coquillier domine d'environ 30 mètres le niveau de la mer, ce qui lui donnerait trois mille ans d'antiquité. Et encore faudrait-il supposer que l'élévation a suivi une marche uniforme, qu'il n'y a pas eu de soulèvements brusques, supposition peu vraisemblable. Ce n'est pas tout; rien ne prouve que l'enfouissement des squelettes remonte à l'émersion du lit coquillier; le doute à cet égard est d'autant plus permis que la profondeur à laquelle on les a découverts est presque insignifiante.

Nous ne voulons pas nier l'origine quaternaire de tous les crânes où l'on a remarqué des indices d'infériorité physique, mais le nombre en est bien restreint autant que la provenance en est

¹ Virchow, *les Peuples primitifs de l'Europe*. (Revue scientifique, t. XIV, p. 12.)

difficile à établir. Il faut se défier grandement de la tendance de certains anthropologistes à généraliser les cas particuliers, à ériger en loi ce qui n'était peut-être qu'une exception individuelle, ou un cas pathologique, résultat d'une circonstance particulière de développement, étrangère à l'hérédité. Quelques échantillons, qui parfois se réduisent à des fragments isolés, peuvent-ils servir de base à une classification scientifique? Les crânes de Néanderthal et de Brux se font remarquer par une dolichocéphalie¹ exagérée; or, selon MM. Virchow et Luschau, cette singularité serait l'effet d'une synostose de la suture sagittale. Se contenter de quelques exemplaires plus ou moins conservés, parfois d'un seul échantillon, pour affirmer l'existence d'une race distincte, c'est aller un peu vite et faire trop bon marché des règles de l'induction.

« La conformation crânienne, dit avec raison un écrivain très compétent, M. l'abbé Hamard, varie trop chez chacun des peuples contemporains pour qu'on puisse attacher à ce caractère une grande importance dans le classement des divers groupes qui constituent la famille humaine; et ce qui prouve qu'il en fut de même à toutes les époques, c'est l'extrême variété que l'on constate à ce point de vue chez les crânes préhistoriques, c'est l'embarras même qu'éprouve M. de Quatrefages à les classer d'une façon naturelle et méthodique. Ces divergences si nombreuses qu'ils présentent l'ont déjà conduit à constituer six races; encore y a-t-il passage insensible de l'une à l'autre, si bien que logiquement il devrait, ce me semble, admettre à peu près autant de races qu'il a entre les mains d'échantillons fossiles. Mieux vaudrait reconnaître que le caractère sur lequel il s'appuie, savoir la conformation du crâne, n'a point la permanence suffisante pour servir, à lui seul, de base à une classification naturelle de la famille humaine... Des observations multipliées ont prouvé que toutes les formes coexistent dans un même peuple, dans une même cité et souvent dans une même famille. L'une peut prédominer, mais toutes se rencontrent. Ce serait donc s'exposer à de graves erreurs que juger de l'ensemble par quelques individus isolés. Pour obtenir une croyance qui puisse inspirer quelque confiance, il faut un nombre d'observations que les races disparues ne peuvent nous fournir². »

Une race suppose un ensemble de caractères uniformes chez les individus qu'on y rattache, et c'est précisément cette uniformité

¹ Les anthropologistes appellent dolichocéphalie (tête longue) la forme allongée du crâne d'avant en arrière, par opposition à la brachycéphalie (tête courte) constituée par un crâne dont le diamètre transversal est presque égal au diamètre antéro-postérieur.

² *L'Archéologie préhistorique, voy. la Controverse, Revue des objections et des réponses en matière de religion.* 1^{er} février 1881, p. 261-262.

que l'on conteste aux crânes de la prétendue race dite de Canstadt. Citons quelques exemples, en commençant par la mâchoire de la Naulette. Pour le remarquer en passant, c'est fragment de mâchoire qu'il faudrait dire, car il n'en reste que la partie antérieure. Ce faible indice parut suffisant pour affirmer que l'homme à qui avait appartenu ce fragment se distinguait à peine du singe. Mais voici qu'un des maîtres de la science anthropologique, M. Pruner-Bey, exprime une opinion totalement opposée. « Cette pièce intéressante à tant d'égards, dit-il, n'offre rien qui nous autorise à rabaisser l'être humain dont elle faisait partie au-dessous de l' Australien, du Boschiman, etc. C'est tout à fait le contraire, comme l'a si catégoriquement démontré M. du Housset par les calques pris sur le maxillaire des différentes races¹. »

Passons au crâne d'Engis, où certains apologistes ont cru remarquer les traits d'une race inférieure. D'autres savants non suspects portent un jugement contraire. « Le crâne d'Engis, dit M. Lubbock, pourrait être celui d'un Européen moderne². » Tandis que Carl Vogt le rapproche de celui de Néanderthal, « il en diffère si profondément, dit Huxley³, qu'on pourrait l'attribuer à une race distincte... Ses dimensions correspondent à celles de quelques crânes européens, et il n'y a aucun signe de dégradation dans aucune des parties de sa structure. C'est, en somme, un beau type moyen, qui peut tout aussi bien avoir été celui d'un philosophe qu'avoir servi de réceptacle à la pensée inculte de quelque sauvage ». De son côté, Ch. Lyell va jusqu'à l'assimiler au type le plus élevé, au type caucasique⁴. Aussi M. de Quatrefages ne croit-il pas pouvoir attribuer le crâne d'Engis à la race de Canstadt; il le rapprocherait plutôt de l'homme dit de Cro-Magnon.

Les mêmes contradictions se produisent au sujet de la plupart des crânes présentés comme spécimens de la race prétendue primitive. Le moins que l'on puisse exiger, c'est la réunion en chacun d'eux des caractères principaux qui distinguent les races inférieures : étroitesse du crâne, voûte crânienne basse, dolichocéphalie prononcée, prognathisme des mâchoires, arcades sourcilières accentuées, épaisseur des os, etc. Or ces traits ne se trouvent jamais ou presque jamais réunis.

Un des deux crânes trouvés à Støngeness est, à la vérité, remarquable par sa dolichocéphalie et sa dépression, mais ne possède aucun des autres caractères énumérés. Quant à sa capacité crâ-

¹ Congrès international d'anthropologie.

² *L'Homme préhistorique*, trad. fr., p. 307.

³ Cité par Pozzi, *op. cit.*, 377.

⁴ *Antiquité de l'homme*, p. 99.

nienne, « elle est, dit M. Hamy, sensiblement supérieure à celle des crânes actuels; et ce fait, qui n'est pas isolé, constitue l'une des objections les plus sérieuses que l'on puisse opposer aux doctrines transformistes ¹ ». Mêmes contradictions au sujet du crâne de l'Olmo, très dolichocéphale selon M. Hamy, très brachycéphale selon MM. Cocchi et Vogt. Parfois à côté de certains caractères d'infériorité, on en remarque d'autres propres aux races supérieures, par exemple, à côté d'une dolichocéphalie prononcée et de mâchoires saillantes, une capacité crânienne au-dessus de la moyenne, un front large, un angle facial très ouvert, une taille élevée, etc; tel est en particulier l'un des squelettes trouvés à Grenelle.

Ces faits, dont il serait aisé d'allonger la liste, suffisent à montrer combien est fragile un principe de classement dont la vérification donne lieu à de pareilles divergences. Mais admettant comme indices plus ou moins probables d'une race distincte les rares exemplaires où apparaissent certains signes d'infériorité, revient la question déjà posée : cette race est-elle primitive? Les fouilles ont mis au jour d'autres échantillons dont la ressemblance avec les Européens de nos jours est la plus complète, et qui peuvent avec autant et plus d'apparence que les premiers être attribués aux temps paléolithiques. Est-il possible d'établir entre les uns et les autres un ordre de succession chronologique? C'est dans la nature des terrains qui renferment les restes humains fossiles, et dans les débris animaux ou végétaux auxquels on les trouve associés qu'il faut chercher la preuve de l'antériorité relative de telle ou telle race. On a cherché en effet; mais ces recherches, loin de confirmer la théorie, l'ont singulièrement ébranlée. Ch. Lyell laisse échapper à ce sujet un aveu significatif. « Rappelons-nous, dit-il, que jusqu'à présent aucune preuve géologique ne nous autorise à croire que l'apparition de ce que nous appelons les races inférieures de l'espèce humaine ait toujours précédé chronologiquement celle des races plus élevées ². »

Un autre aveu d'un transformiste bien connu, R. Wallaïc résume en peu de mots les résultats de la science contemporaine sur la prétendue sauvagerie originelle de notre espèce. « Nous n'avons pas fait, dit-il ³, un seul pas appréciable vers la découverte d'une phase primitive dans le développement de l'homme... Les crânes les plus anciens que l'on connaisse, ceux des grottes d'Engis et de Cro-Magnon n'offrent rien qui indique des êtres dégradés. »

¹ *Précis de paléontologie humaine*, p. 130.

² *L'Ancienneté de l'homme*.

³ *La Civilisation préhistorique*. Discours prononcé au congrès de Glasgow en 1876. (*Revue scientifique*, 2 décembre 1876.)

Parlant ensuite des produits industriels et artistiques de cette époque : « Ce sont là, continue-t-il, des preuves d'un degré de civilisation bien supérieur à celui qu'on observe de nos jours chez les peuplades sauvages les moins avancées ; car il correspond à un degré élevé de progrès intellectuel, et nous porte à croire que les crânes d'Engis et de Cro-Magnon ne sont pas une exception, mais qu'ils donnent une idée assez juste des caractères de la race. Si nous rappelons, en outre, que ces peuples vivaient en Europe dans les conditions déplorablement d'un climat hyperboréen, nous serons enclins à convenir qu'il eût été bien plus facile de fournir des preuves de décadence plutôt que de progrès, en établissant un parallèle entre les contemporains du mammoth et les dernières races préhistoriques de l'Europe ou les nations sauvages des temps modernes. »

VII

OBJECTIONS PHILOLOGIQUES

Nous avons dit sommairement en quoi elles consistent. On oppose à la perfection originelle de l'homme l'imperfection primitive du langage humain. Le développement de l'intelligence et celui du langage sont choses corrélatives. La parole est le corps, le reflet de la pensée, l'organe dont celle-ci a besoin, non seulement pour se produire au dehors, mais pour se manifester à elle-même. Notre esprit n'arrive à la possession de l'idée que dans la mesure où l'idée a reçu ou s'est créé l'expression sensible qui la fixe sous le regard de la conscience. Si donc l'homme est sorti des mains de Dieu à l'état parfait dans son âme et dans son corps, il a dû recevoir, en même temps que la pensée, l'instrument nécessaire à l'exercice de la pensée, c'est-à-dire le langage. Et le langage révélé de Dieu devait être à la hauteur de la pensée dont il était l'expression, par conséquent parfait dans son genre. Une langue rudimentaire, à peine suffisante pour exprimer les sensations grossières d'un peuple sauvage, ne répondait ni à la dignité du premier homme ni à la majesté de Dieu révélateur.

Mais, dit-on, la science philologique contredit l'hypothèse d'une langue parfaite à l'origine. Comparés entre eux, les idiomes connus, tant anciens que modernes, révèlent la marche progressive qu'ils ont suivie, les degrés qu'ils ont franchis pour arriver à leur forme actuelle. Le monosyllabisme, l'agglutination ou le polysynthétisme et la flexion, telles sont les trois phases de l'évolution du langage humain, les trois grandes catégories dans lesquelles viennent se ranger toutes les langues parlées sur le globe. La flexion précède

de l'agglutination et la suppose; celle-ci, à son tour, a pour antécédent nécessaire le monosyllabisme dont elle combine les éléments sans les détruire, à la différence de la flexion qui les amalgame en un tout homogène.

Mais la parole ramenée à ses éléments monosyllabiques est moins un langage dans l'acception propre du mot qu'un cri analogue à celui des animaux; c'est du moins la forme la plus imparfaite que puisse revêtir l'expression de la pensée. Mais la pensée, à son tour, mal servie par un instrument à peine ébauché, ne peut franchir les étroites limites où elle est retenue captive ni atteindre à la hauteur où l'on prétend que la révélation divine a élevé l'esprit de l'homme. La connaissance de la vérité religieuse et morale déparée à nos premiers ancêtres ne saurait se concevoir sans la possession d'une langue adéquate à son objet. Il faut donc ou nier la perfection originelle de l'homme, ou renoncer aux conclusions les mieux établies de la science sur la formation et le développement du langage.

Sommes-nous réellement acculés à cette fâcheuse alternative? La discussion qui va suivre nous l'apprendra. L'intelligence de la question réclame certaines notions préalables sur les divers procédés d'analyse et de comparaison appliqués au langage.

Ces procédés peuvent se ramener aux deux suivants : le premier décompose les mots dans leurs éléments primitifs ou racines; le second examine la manière dont ces éléments se combinent pour former les mots. Parlons d'abord du procédé analytique. Il consiste à dépouiller les mots des éléments qui servent à déterminer le nombre, le temps, le cas, la personne; ce sont les suffixes et les affixes, les terminaisons et les désinences. Cette sorte d'analyse chimique met au jour l'élément fondamental, constitutif et invariable, la racine. Nous disons invariable, car la racine subsiste identique à travers les modifications du langage, passe de la langue mère à ses dérivés, et se retrouve toujours la même dans les dialectes issus de la même famille. C'est la base, le pivot du langage, l'atome irréductible autour duquel viennent se grouper, suivant des lois très diverses, les éléments secondaires qui en déterminent la signification.

Il y a deux sortes de racines; celles qui expriment l'action, la substance, la manière d'être, ce sont les racines attributives, et celles qui s'unissent à la racine fondamentale pour en modifier le sens abstrait, suivant le nombre, le temps, la personne, le genre, la situation dans l'espace, ce sont les racines démonstratives. La première catégorie, de beaucoup la plus nombreuse, contient cinq à six cents racines pour la famille indo-européenne, à peu près autant pour le groupe sémitique, peut-être un peu plus pour les

langues touraniennes. La seconde comprend les éléments grammaticaux proprement dits, ceux qui fournissent au philologue le criterium le plus sûr pour découvrir les affinités mutuelles et la dérivation des langues, et par ce moyen établir leur classification généalogique.

Nous venons d'indiquer tout à l'heure les trois grandes familles dans lesquelles la comparaison des racines et des formes grammaticales a permis de classer toutes les langues connues : — la famille indo-européenne embrassant le sanscrit, le persan, les langues slaves et germaniques, le grec, le latin et leurs dérivés modernes, italien, français, espagnol, portugais; — la famille sémitique à laquelle se rattachent l'hébreu, l'ancien assyrien, le syriaque, l'arabe; — la famille touranienne qui, à son tour, comprend deux grandes divisions; au nord, l'ouralo-altaïque, finnois, mongol, turc, samoyède; au sud, la langue tamoul renfermant les dialectes de l'Inde anglaise, du Thibet, de Siam, de la Malaisie, de la Polynésie, etc.

Il y a pour chaque groupe d'idiomes congénères une source commune à laquelle chaque famille a puisé ses éléments constitutifs. Nous voici donc en présence de trois langues mères qu'on ne retrouve plus, il est vrai, sous leur forme première, mais dont on peut reconstituer les racines et même la grammaire, quant à ses lois essentielles, par l'analyse et la comparaison de leurs dérivés. Les lignes principales de ces familles linguistiques paraissent arrêtées avant leur séparation en dialectes. Maintenant la question qui se pose est celle-ci : la comparaison de ces langues mères a-t-elle fait découvrir entre elles des liens assez étroits, des rapports de similitude assez prononcés pour qu'on puisse les ramener à une source identique? Justifie-t-elle, du moins, des conclusions plus ou moins probables sur la structure et la composition du langage avant la séparation des trois grandes races humaines? Ici, il faut bien le reconnaître, le fil conducteur qui avait jusqu'à présent dirigé les investigations des philologues se brise entre leurs mains. La lumière se fera sans doute un jour, grâce aux progrès ultérieurs de la linguistique; mais, dans l'état actuel de la science, le problème demeure sans solution certaine par les seules données de la philologie.

Il existe entre les langues les plus éloignées, appartenant à des groupes distincts, des affinités qu'on ne peut expliquer que par leur dérivation d'une source commune. Il ne s'agit pas, en effet, de similitudes accidentelles, ni d'emprunts réciproques entre des langues déjà formées; ces sortes d'infiltrations ne suffisent pas à établir un lien de parenté entre les idiomes où elles se rencontrent. Il en est autrement des mots qu'on peut regarder comme primitifs, essentiels, des mots de première nécessité, les noms de nombre,

par exemple, les pronoms, les termes servant à désigner le père, la mère, le frère ou la sœur, etc. Or ces expressions se retrouvent, à peu près identiques dans tous ou presque tous les idiomes appartenant aux diverses familles. Que conclure de ces affinités verbales, sinon que tous les peuples sortis du même point ont emporté avec eux quelques fragments d'une langue primitive commune?

« Quelque isolées que certaines langues puissent d'abord paraître, dit le savant Alexandre de Humboldt ¹, quelque singuliers que soient leurs caprices et leurs dialectes, toutes ont une analogie entre elles, et leurs nombreux rapports s'apercevront mieux à mesure que l'histoire philosophique des nations et l'étude des langues approcheront de la perfection. » Klaproth va plus loin ², à ses yeux, « l'affinité universelle des langues est environnée d'une lumière si éclatante que tout le monde doit la regarder comme complètement démontrée. Ceci ne paraît explicable que dans l'hypothèse qui admet que des fragments d'une langue primitive existent dans toutes langues de l'ancien et du nouveau monde ».

A côté de ces incontestables analogies, l'étude comparée des langues révèle des différences non moins profondes et philologiquement inexplicables, dans la composition des racines et la structure grammaticale. Ces différences remontent à l'origine des divers groupes; elles sont contemporaines de la séparation des races. Comment et sous l'influence de quelles causes s'est produite cette étonnante division? Comment la langue primitive s'est-elle brisée en une pluralité d'idiomes irréductibles? Tout semble indiquer une dislocation subite et violente qui aurait à la fois soudainement dispersé les races et fractionné leur langage. C'est ainsi que la philologie apporte une confirmation inattendue à l'enseignement révélé sur l'unité primitive du langage et la brusque confusion des langues au pied de la tour de Babel. Les savants que le récit de la Genèse fait sourire ont-ils trouvé mieux?

Quoi qu'il en soit, l'état du langage, après la formation des groupes aujourd'hui connus, demeure jusqu'à présent enveloppé d'un mystère impénétrable. A part les exceptions signalées plus haut, nous n'en connaissons ni les racines ni la grammaire. Même ignorance et plus profonde encore, s'il est possible, au sujet de la langue primitive, source de toutes les autres. Quand donc nos adversaires nous opposent, en preuve de la sauvagerie initiale, le langage informe de nos premiers ancêtres, ils s'appuient sur une hypothèse dont la vérification est impossible. La langue dont ils parlent est perdue sans retour.

¹ Voy. Klaproth, *Asia polyglotta*, p. 6.

² *Ibid.*, préface 9.

L'hypothèse n'est pas seulement dénuée de preuves positives; elle a contre elle l'analogie tirée de l'histoire du langage depuis les temps historiques. Nous l'avons dit, les langues les plus anciennes non seulement possèdent au début toutes les conditions nécessaires à l'exercice de la pensée, mais apparaissent, dès l'origine, avec le caractère propre qu'elles garderont toujours. Le cours des âges ne leur a ni apporté ni enlevé aucun élément essentiel. Et quand elles ont passé à l'état des langues mortes, c'est à la condition de transmettre leurs principes constitutifs aux langues nouvelles nées de leurs cendres. L'histoire ne nous fournit aucun exemple d'une langue informe et rudimentaire donnant naissance à des idiomes plus parfaits. Les choses n'ont pas dû se passer autrement à l'origine. Ainsi l'analogie nous autorise à repousser une hypothèse d'après laquelle le langage humain, parti d'une ébauche grossière, se serait acheminé progressivement jusqu'à la forme sous laquelle il se montre à nous dès l'aurore des temps historiques.

VIII

LE MONOSYLLABISME ET LA LANGUE PRIMITIVE

La langue primitive, antérieure à la séparation des grandes familles linguistiques, n'a point survécu à la formation des dialectes dont elle a été la souche commune. Les traces qu'elle a laissées, suffisantes pour démontrer l'unité originelle du langage, ne permettent d'en reconstituer ni les éléments ni les lois grammaticales. Mais, à défaut d'informations directes qu'une langue éteinte ne peut fournir, ne serait-il pas possible d'y suppléer par la voie du raisonnement et de l'induction basés sur l'étude et la comparaison des langues existantes? Ainsi l'ont pensé des philologues distingués, à la tête desquels se place M. Max Müller. Ils étudient le procédé suivant lequel les éléments constitutifs du langage se groupent et se combinent pour former les mots. De là un nouveau mode de classification des langues, la classification morphologique substituée à la classification généalogique dont il a été question au chapitre précédent; de là, comme on l'a vu, la division des langues en trois groupes, celui des langues à flexion (langues sémitiques et indo-européennes), celui des langues agglutinantes (idiomes touraniens), celui des langues monosyllabiques, aujourd'hui représenté par le chinois, de là enfin cette conclusion que le langage a débuté par le monosyllabisme, et traversé la période agglutinative pour aboutir à la flexion.

Telle est la théorie: ce n'est pas à l'histoire qu'il faut en

demander la confirmation. Nulle part l'histoire ne nous montre une langue franchissant l'intervalle du monosyllabisme à l'agglutination, ou de l'agglutination à la flexion. Ces changements, s'ils ont eu lieu, remontent à une époque qui a précédé la première apparition des langues connues. Plus de deux mille ans avant notre ère, les idiomes aryens et sémitiques avaient atteint la période de la flexion, or aucun document ne nous permet de les suivre à travers les phases antérieures qu'ils ont dû parcourir. Quant aux idiomes monosyllabiques ou agglutinatifs, ils sont demeurés stationnaires : tels on les voit au début de l'histoire, tels on les retrouve aujourd'hui, en dépit de la loi d'évolution. Le chinois est resté monosyllabique ; les dialectes touraniens se sont immobilisés dans la phase intermédiaire de l'agglutination. Des langues nouvelles sont nées de débris de langues plus anciennes ; la manière dont s'est accompli ce travail de formation n'offre absolument rien de commun avec la marche progressive à laquelle la théorie soumet le développement du langage.

Il est vrai, répondent les partisans de la classification morphologique, que nous ne pouvons saisir sur le fait le passage d'une période à une autre, du monosyllabisme à l'agglutination, ni de l'agglutination à la flexion ; mais il existe un témoignage dont l'autorité ne le cède en rien à celle de l'histoire, celui de la langue elle-même. Chaque langue, en effet, garde la trace de ses métamorphoses antérieures, et permet de remonter jusqu'à son point de départ, à travers les différentes étapes de son évolution. Les désinences, par exemple, qui servent à désigner le nombre, le cas, le temps ou le mode ne sont pas tellement fondues avec le mot, qu'elles ne laissent apercevoir la racine primitivement distincte et indépendante d'où elles sont dérivées. Ce travail de décomposition devient plus facile encore appliqué aux langues agglutinatives où la suture des éléments est restée visible. Et ne voyons-nous pas ces formes successives représentées par des idiomes encore existants, par des langues vivantes dont l'évolution n'a pas atteint son terme final ? C'est ainsi que, pour connaître l'histoire d'un végétal, d'un chêne, par exemple, il n'est pas nécessaire de suivre ses progrès, année par année ; il suffit d'examiner ses congénères au degré d'accroissement où chacun d'eux est parvenu.

Nous laissons aux philologues de profession à décider si, comme on le prétend, la classification morphologique des langues justifie la thèse du monosyllabisme primitif. La question particulière qui nous occupe n'est nullement intéressée dans ce débat. Il ne s'agit pas tant pour nous de la constitution originelle du langage en lui-même que de ses rapports avec la condition intellectuelle et morale

de nos premiers ancêtres. Que le langage ait débuté par la forme monosyllabique, nous n'y contredirons pas. Ce que nous repoussons, c'est l'hypothèse qui ramènerait le monosyllabisme primitif à une suite de sons ou de cris plus ou moins articulés, sans lien grammatical. Le monosyllabisme ainsi compris n'est pas une langue dans la vraie acception du mot. Un langage est un organisme vivant, un tout indivisible, avec ses racines, sa structure, ses lois fondamentales. Ces conditions essentielles peuvent s'adapter à la forme monosyllabique tout aussi bien qu'à la forme agglutinative ou flexionnelle. Déduire le langage d'un certain nombre d'interjections diversement combinées, c'est ressusciter la théorie surannée du matérialisme sur l'invention graduelle et progressive de la parole.

Ce que nous admettons moins encore est la connexion que l'on voudrait établir entre le monosyllabisme et la sauvagerie intellectuelle. Voilà des milliers d'années que le peuple chinois parle une langue monosyllabique, et il était parvenu à une civilisation avancée quand d'autres peuples, nos ancêtres aryas, par exemple, dotés d'une langue à flexion, végétaient encore au sein de la barbarie. Une langue analogue au chinois suffisait à la connaissance de la vérité religieuse qui formait le contenu de la révélation primitive. L'expression de la pensée et du sentiment religieux n'est le monopole d'aucune forme du langage humain. Les louanges de Dieu ont été et sont encore chantées dans tous les idiomes parlés sur le globe. Le monosyllabisme s'y prête aussi aisément que l'agglutination ou la flexion. Il se prête non moins facilement aux besoins de la civilisation. Ne voyons-nous pas les langues modernes issues du latin se rapprocher de l'agglutination, et quelques autres, l'anglais, par exemple, manifester une tendance prononcée au monosyllabisme?

Les langues néo-latines comparées à la langue mère d'où elles sont sorties en diffèrent beaucoup moins par les mots que par l'adoption d'un nouveau système grammatical. Or le caractère le plus remarquable de ce changement est l'emploi des particules et des auxiliaires, au lieu des désinences flexionnelles, pour exprimer les rapports des idées. Prenons, par exemple, l'italien : le matériel est resté le même ; les noms, les verbes, ont à peine subi quelques altérations ; mais nous y trouvons des articles empruntés aux pronoms, la perte totale des cas et, par suite, des déclinaisons, les verbes conjugués presque entièrement par des auxiliaires dans la voix active, et totalement privés d'un passif proprement dit. La même observation s'applique aux autres dialectes nés du latin ; la grammaire a changé, mais à l'inverse de l'évolution flexionnelle.

Les langues modernes auraient-elles donc rétrogradé et avec elles la civilisation ?

Nous ne prétendons pas soulever le voile qui recouvre l'origine première du langage, ni montrer comment la langue primitive s'est fractionnée en dialectes irréductibles. Il y a là, nous le répétons, un mystère dont la philologie cherche encore l'explication. D'où vient le langage ? La foi nous apprend qu'il est un don de Dieu fait au premier homme ; le rationalisme nie l'intervention divine ; il veut tout expliquer, le langage comme tout le reste, par l'action spontanée ou réfléchie des facultés humaines. Mais comment l'homme a-t-il pu inventer la parole ? Ici gît la difficulté. Les uns parlent d'une invention lente et progressive qui aurait amené par degrés les langues à leur complète formation. Cette hypothèse, démentie par l'expérience et contraire au génie du langage, est repoussée par les maîtres de la linguistique. « Les langues, dit très bien le cardinal Wiseman ¹, ne croissent pas d'une semence ni d'un rejeton ; elles sont, par un procédé mystérieux de la nature, jetées dans un moule vivant d'où elles sortent avec toutes leurs belles proportions : ce moule est l'esprit de l'homme diversement modifié par les circonstances de ses relations extérieures. »

Oui, si l'on veut parler de langues nées de la corruption de langues antérieures. Il ne s'agit plus ici d'une création proprement dite ; le passé a fourni les matériaux dont le génie de chaque peuple s'est emparé pour les jeter dans un nouveau moule et en faire sortir une langue vivante. Même dans le nouveau système grammatical, on peut reconnaître l'influence de langue mère, et signaler des formes empruntées à d'autres idiomes de la même famille.

Il en est tout autrement de la langue primitive ; là tout était à créer, le vocabulaire et la grammaire. Ce n'est pas le travail de la réflexion qui a enfanté ce chef-d'œuvre qu'on appelle le langage. Faut-il en rapporter la source à je ne sais quelle puissance mystérieuse, cachée dans les profondeurs de l'esprit humain. « Je suis pénétré, dit M. G. de Humboldt ², de la conviction qu'il ne faut pas méconnaître cette force vraiment divine que recèlent les facultés humaines, ce génie créateur des nations, surtout dans l'état primitif où toutes les idées et même les facultés de l'âme empruntent une force plus vive de la nouveauté des impressions, où l'homme peut pressentir des combinaisons auxquelles il ne serait jamais arrivé par la marche lente et progressive de l'expé-

¹ *Discours sur les rapports entre la science et la religion*, discours 1.

² *Lettre à M. Abel Rémusat, sur la nature des formes grammaticales*. Paris, 1827, p. 51.

rience. Ce génie créateur peut franchir les limites qui semblent prescrites au reste des mortels, et s'il est impossible de retracer sa marche, sa présence vivifiante n'en est pas moins manifeste. Plutôt que de renoncer, dans l'explication de l'origine des langues, à l'influence de cette cause puissante et première, et de leur assigner à toutes une marche uniforme qui les traînerait pas à pas depuis le commencement le plus grossier jusqu'à leur perfectionnement, j'embrasserais l'opinion de ceux qui rapportent l'origine des langues à une révélation immédiate de la divinité. Ils reconnaissent au moins l'étincelle divine qui luit à travers tous les idiomes, même les plus imparfaits et les moins cultivés. »

On reproche aux partisans de la révélation de chercher l'ombre du mystère pour se dérober à la nécessité d'une explication scientifique. Nous demandons, à notre tour, si l'explication qu'on vient de lire, cette force divine, ce génie créateur, cette force latente, d'où le langage est sorti un jour formé de toutes pièces, comme Minerve du cerveau de Jupiter, si cette explication, disons-nous, offre à l'esprit une conception plus nette, plus satisfaisante que la raison divine allumant, dans la raison humaine, le flambeau de la vie intellectuelle par le don de la parole. Qu'est-ce que cette force divine à laquelle on attribue la première éclosion du langage, sinon Dieu lui-même agissant dans l'homme pour y féconder les germes de vie déposés dans sa nature par l'acte créateur? Le langage est l'œuvre de Dieu; il est aussi l'œuvre de l'esprit humain. L'intervention de la cause première n'exclut pas, elle suppose au contraire le concours actif de la cause seconde. Dieu n'aurait pu rendre l'homme parlant si l'homme n'avait possédé, au moins virtuellement, la faculté dont le langage est la manifestation. Qu'on appelle cette faculté du nom qu'on voudra, puissance, énergie, virtualité, étincelle; c'est Dieu qui a mis en jeu l'énergie latente, actualisé la puissance, fait jaillir l'étincelle. Telle est encore, à notre avis, la solution la plus rationnelle du problème.

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur cette question déjà traitée, avec les développements qu'elle mérite, dans le cours de cet ouvrage. Qu'il nous suffise de constater que la philologie, comme l'histoire, loin de fournir un argument sérieux en faveur de la sauvagerie originelle de notre espèce, vient au contraire à l'appui de l'enseignement révélé sur la condition primitive de l'humanité.

L'abbé THOMAS,

Vicaire général de Verdun.

MARIE-ANTOINETTE

AU PETIT-TRIANON

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

(*Le Petit-Trianon, histoire et description*, par G. Desjardins,
ancien archiviste de Seine-et-Oise ¹).

On s'imagine souvent qu'il peut se produire un état social où telle ou telle catégorie de personnes jouisse de privilèges, accapare la fortune, les plaisirs, les honneurs, les respects de ses semblables sans payer en retour une dette équivalente de labeur et de responsabilités. Autant dire que dans le corps humain on pourrait impunément admettre l'immobilité de tel organe pendant que les autres continuent leur mission. Dans le corps social, dans le corps humain, il y a un équilibre de peine et de repos, d'obligation et de jouissance, qui ne se rompt jamais sans qu'il en résulte une perturbation profonde.

M. Desjardins, ancien archiviste de Seine-et-Oise, vient de consacrer à la mémoire du Petit-Trianon un livre où cette morale ressort à chaque pas, et d'une manière vraiment bien éclatante. M. Desjardins est un savant, un bénédictin : il remonte à toutes les sources originales, les innombrables dossiers ne l'effrayent pas. Son livre a donc une teinte sérieuse : il nous conduit, avec la courtoisie du dix-huitième siècle, dans les allées de Trianon : gravement, il nous promène au milieu de toutes ces pures frivolités ; on va, imperturbablement, du Temple de l'Amour à la Laiterie, du soi-disant Presbytère (qui, par parenthèse, était tout simplement le poulailler) à la salle de bal. Nous apprenons, — avec une rigueur

¹ Grand in-8°, orné de nombreuses planches. Versailles, Bernard, 1885.

scientifique, — que l'on avait peuplé l'étang de Trianon de 2349 carpes et de 26 brochets. Croirait-on que la volière contenait 3 coqs dont 1 du Mans, 68 poules dont 9 du Mans, 13 du pays de Caux, 2 à pattes et bec jaunes, 3 pondeuses et 2 mères-poules avec 13 poulets? Cette volière coûtait par an 900 livres et quelques décimes d'entretien : il est vrai qu'on devait vendre une partie des produits et en retirer sans doute l'équivalent, car une basse-cour bien dirigée doit toujours donner un revenu. Je n'en dirai pas autant de la ferme : comme beaucoup de propriétaires, Marie-Antoinette n'était pas heureuse en agriculture : en six ans, elle tira de sa ferme 30 170 livres, et elle y dépensa 36 523 livres 14 sous 6 deniers. Mais aussi pourquoi le personnel coûtait-il, à lui seul, 12 045 livres 10 sous? C'est toujours le personnel qui ruine les exploitations.

Voilà, dira-t-on, de bien graves affaires d'État! eh, mon Dieu, oui, très graves. Richelieu avait entrepris en France une grande œuvre, l'érection de la royauté absolue sur les ruines politiques de l'aristocratie. Son œuvre ne s'accomplit pas jusqu'au bout : de là viennent les poulaillers de Trianon.

Car, enfin, autour du trône se maintenait à l'état parasite une grande noblesse, soutenue par le privilège, mais dépouillée de tout devoir bien sérieux : c'était comme un brillant état-major sans armée : elle occupait les avenues du trône, avec l'unique mission de plaire au souverain et d'arriver à tout. Aussi quelle parfaite efflorescence de la vie de salon! Quel milieu restreint, mais raffiné, brillant, exquis! Quel vide sous l'écorce et quelle profonde démoralisation, mais, à la surface, quelle politesse! Ce bon ton, cette distinction naturelle, un mépris facile pour les questions d'argent, une complète absence de toute grave préoccupation, l'habileté la plus raffinée dans la science de rendre la vie gaie, spirituelle, agréable, une société, désormais fermée, où il n'y avait plus de porte pour entrer ni pour sortir et qui cependant était encore *le monde*, car elle représentait l'élite du pays, elle classait le talent et le génie, elle empruntait aux hommes d'intelligence leur esprit, leur mouvement d'idées pour les revêtir d'une forme agréable et les répandre, accueillant même ses plus vifs adversaires pourvu qu'ils eussent l'esprit de Beaumarchais ou de Voltaire, et les fêtant avec une folie charmante, tout cela ne produit-il pas au plus haut degré la *douceur de vivre*? Une sorte de réseau doré entourait le souverain et le séparait du pays. Le monde, ainsi compris, ne constituait plus qu'une anomalie politique : mais il représentait encore une *crème sociale*, pétrie de l'esprit et de la grâce de la France, toute de salon, toute frivole; enthousiasmée de philosophie sociale

et surtout de paradoxe, car le paradoxe de boudoir fait la joie des blasés; raffolant de vie champêtre, de chaumières, de bergeries, à condition que chaumières et bergeries tinsent dans l'épaisseur d'un décor ou tout au moins dans l'intérieur d'un parc...

Que de jugements divers n'a-t-on pas portés sur Marie-Antoinette? Le mot de l'énigme ressort pourtant bien clairement de l'étude minutieuse du Petit-Trianon, car c'est là qu'il faut la voir. Trianon lui tient au cœur, elle y est chez elle, elle y agit sans contrainte, à sa guise. Trianon, c'est la meilleure pierre de touche de ses goûts et de son caractère : mais encore, même dans ce sens, ne faut-il pas aller trop loin, et rien n'est plus facile que l'exagération en parlant de Marie-Antoinette, du moins on pourrait le croire d'après les innombrables erreurs qui se donnent carrière sur ses idées et sur sa vie. Ainsi l'on dit et l'on écrit, sans se lasser, qu'une partie de l'existence de la reine se passait à Trianon. Au contraire, Marie-Antoinette ne s'y rendit jamais que par échappées et à travers mille difficultés; en 1779, elle put y passer quinze jours et, sous prétexte de rougeole, y coucher. Elle n'osa y revenir qu'un an et demi après. Chaque séjour de la reine se trouve marqué avec une grande précision dans le compte des *gardes de nuit* d'où M. Desjardins a eu l'adresse de l'extraire. Ses séjours à Trianon constituaient des *vacances*. Il y a donc là une réserve importante qu'il faut faire avant tout.

Or Marie-Antoinette ne fut pas autre chose qu'une femme de son temps, dans le meilleur sens du mot; une grande dame. Bonne, sympathique, gaie, d'un esprit médiocre, possédée du sentiment de la *douceur de vivre*, séduisante et aimant à plaire, amie extrême de la simplicité (mais ne sachant pas compter et se donnant souvent, par caprice, sans y penser, des simplicités fort dispendieuses), religieuse, mais nullement prude ni dévote, jouissant, comme ses contemporains, de rire, de s'amuser, d'aimer, adorant la petite historiette finement racontée, ayant horreur des choses sérieuses et surtout des gens ennuyeux.

La froideur de sa mère glaça son enfance : femme très passionnée, Marie-Thérèse, depuis son veuvage, avait dû se consacrer à un rôle politique où se déployèrent ses admirables facultés au détriment de son rôle maternel. Marie-Antoinette prit donc, tout naturellement, le contrepied des habitudes austères dont elle n'avait ressenti que les inconvénients. Elle n'aima point la politique, la majesté, l'étiquette; elle jura de se rendre heureuse par l'amitié et le charme des relations. Un époux assez intelligent pour la comprendre et assez homme pour l'aimer devait en faire une reine accomplie et adorable... Elle arrive en France, dans un pays de

royauté absolue et de droit salique où les reines ne comptaient plus; elle trouve une étiquette méticuleuse, propre à faire ressortir la simplicité patriarcale de la cour de Vienne. Louis XVI, bon, excellent, l'accueille en ami respectueux et pendant bien des années se contente de ce rôle. Louis XV, dont on reconnaît, depuis de récents travaux, l'esprit politique, lui choisit une maison rigide, conforme à la plus pure tradition. Marie-Antoinette reste la jeune fille de Vienne.

Quand la mort du vieux roi lui mit enfin la couronne sur la tête, elle ne se rendit pas compte un seul instant du poids écrasant de cette couronne, elle entrevit la liberté, la possibilité de remanier sa maison et d'y introduire un élément plus jeune, en éliminant les femmes sévères qui, à tout instant, l'entouraient des barrières traditionnelles, la possibilité surtout de s'appartenir un peu et de vivre pour elle-même. De là Trianon.

Nous ne connaissons guère l'état du Petit-Trianon au moment où Louis XVI s'empressa de l'offrir à sa femme. On croit généralement que Louis XV l'avait fait construire pour abriter des orgies loin de la cour, et c'est ainsi que l'on a pu attribuer à Louis XVI un compliment bien peu séant : « Madame, aurait-il dit à la reine, ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites des rois; conséquemment, ils doivent être le vôtre. » Le mot provient, il est vrai, de mémoires contemporains, mais les mémoires de cette époque renferment bien d'autres inexactitudes. Louis XV, très délicat dans ses goûts, avait fait construire au Petit-Trianon un petit château champêtre pour lequel il avait imaginé une décoration charmante qui demeura inachevée, mais dont M. Desjardins a retrouvé le détail. Partout des fleurs et des fruits; des fruits dans la salle à manger, sur le plafond, sur la cheminée; dans le salon, des fleurs, les fleurs à la mode, le lis, la reine-marguerite, la rose, qui se détachaient sur la boiserie de la manière la plus exquise. Et, en passant, faisons ici une remarque fort importante. Tout le monde attribue les lambris de Trianon à Mique, l'architecte de Marie-Antoinette. Il n'en est rien. Les comptes démontrent qu'on *placa les sonnettes* en 1768, c'est-à-dire six ans avant l'arrivée de Mique. De ce simple fait naît une déduction fort nouvelle : c'est que l'architecte Gabriel est l'auteur des lambris du Petit-Trianon et que, par conséquent, ce qu'on appelle « le style Louis XVI » est, en réalité, le style Louis XV.

Au château, Louis XV ajouta une chapelle où il fit peindre une légende peu connue; saint Thibault, moine des Vaux-de-Cernay, offrant à saint Louis un lis à onze tiges, symbole d'une inépuisable postérité.

Mais ce qui donnait au Petit-Trianon un caractère tout particulier, c'est le jardin dont Louis XV l'entoura, pour le consacrer à l'étude de l'histoire naturelle. Le roi projetait d'organiser à Trianon une sorte de ménagerie, pensée dont les animaux qui ornent le salon rond forment le seul vestige et qui ne reçut pas d'exécution, mais il y poussa très loin l'étude des plantes. Sous ses fenêtres s'étendait un vaste potager, confié aux soins du jardinier Claude Richard, et un jardin botanique. Correspondant assidu de Linné, qui l'appelait le plus grand botaniste de l'époque, Richard réussit à merveille dans la culture des plantes exotiques et dans ses expériences; nous lui devons la terre de bruyère et de nombreuses variétés de fraisiers. Quant au jardin botanique, placé plus près du château, il servait aux expériences de Jussieu. C'est là que Jussieu trouva et appliqua sa méthode de classification des plantes. Son neveu, en publiant son œuvre, y a joint le catalogue des plantes réunies à Trianon. Ce foyer de plaisir était donc l'asile des fraises; et quand on pense aux habitudes de Louis XV, on ne peut s'empêcher de sourire en voyant un botaniste du temps, qui a consacré sa vie à écrire un livre sur les fraisiers, le savant Duchesne, nous dépeindre le roi assistant tranquillement aux travaux de reproduction tentés par son illustre jardinier.

On devine que Marie-Antoinette apportait à Trianon d'autres goûts : botanique et potager disparaissent aussitôt; les plantes, soigneusement emballées, partent pour Paris et trouvent un refuge au Jardin des Plantes, jusque-là consacré seulement aux études médicales.

Le Petit-Trianon devient le château d'une jolie femme. La reine en est seule propriétaire. Tout y porte sa livrée : innovation extraordinaire ! Jamais en France on n'avait connu autre chose que la livrée du roi. Point d'étiquette, point de préséance, aucune fonction n'y donne accès, autre innovation des plus graves ! La reine y invite ses amis, sa *société*, on y mène la vie de château. On traite Marie-Antoinette, non comme une reine, mais comme une maîtresse de maison : elle circule familièrement au bras de l'un, de l'autre; entre-t-elle au salon, les parties engagées continuent sans que personne se lève; on ne lui rendait que les hommages dus à une femme. Ce que ce système produisit à la cour de vanités froissées, de jalousies furieuses, de sourdes hostilités, ce qu'il en résulta de rumeurs fomentées par la corruption des courtisans restés à Versailles et non démenties par la corruption des membres du petit cénacle, on le devine aisément. La reine ne s'en doutait point; elle allait toujours, sans rien soupçonner des infamies du dehors, imprudente, inconséquente comme une femme jeune

et séduisante qui aime les hommages et qui se sent au-dessus d'eux.

Quand même les détracteurs de Marie-Antoinette croiraient avoir trouvé des preuves qui leur manquent absolument, il nous semble que les imprudences même de la jeune reine doivent la défendre. Ou Marie-Antoinette manquait à un point rare de la pudeur élémentaire de la femme, ce que personne ne soutient, ou bien elle apporte dans sa conduite une témérité qui témoigne de sa candeur. Nous soumettons ce dilemme au lecteur.

Pendant qu'on se divertissait au Petit-Trianon, Louis XVI chassait, travaillait, s'occupait d'arts mécaniques : souvent la reine l'invitait à son souper ou à une comédie; il y venait alors fort aimablement, puis s'en retournait à Versailles; il n'a jamais passé une seule nuit à Trianon.

Marie-Antoinette aimait la comédie avec passion, au point de se faire donner une représentation dans sa chambre pendant un de ses accouchements. Elle avait institué un théâtre dans la grande orangerie de Louis XIV et installé neuf petits théâtres ambulants qui se démontaient et dont elle se faisait suivre. On devine la place tenue à Trianon par la comédie. Bientôt la reine y voulut prendre une part active. Elle se distribua des rôles. La singularité de la chose faisait rigoureusement exclure de la salle tout spectateur de la cour : le roi seul et la famille royale avaient leur entrée dans une loge d'avant-scène; tout le reste du théâtre était occupé par la basse domesticité du château. On s'imagine difficilement une situation plus étrange que celle de cette jeune reine venant donner la réplique au comte d'Artois, au comte de Vaudreuil, jouer un rôle de soubrette devant un public composé de ses valets! N'est-ce pas M^{me} du Deffand qui ne faisait aucune difficulté de vaquer aux détails de sa toilette devant ses gens, un valet n'étant pas un homme? La reine, évidemment, ne redoutait pas son parterre de domesticité : mais on peut supposer que celui-ci, au dehors, prenait sa revanche.

L'acteur Dazincourt donnait des leçons de déclamation à Marie-Antoinette : quant au comte d'Artois, âme de toutes ces fêtes, il visait plus haut; à la suite d'une brillante représentation du danseur de corde Nicolet, on remarquait fort son absence tous les matins, on cherchait le secret de cette retraite : « c'est qu'il prenait depuis longtemps, en silence, et dans le plus grand secret, les leçons du sieur Placide et du Petit-Diable », les héros de la corde. « Enfin, quand il s'est vu en état de briller, il a développé, en petit comité, ses talents aux yeux de la reine et l'on est convenu qu'il possédait supérieurement le nouveau talent qu'il avait désiré

d'acquérir. On ne dit pas encore si le roi l'a vu voltiger... »

On a beaucoup reproché à Marie-Antoinette ses lectures.

Il y a quelques années, un savant bibliophile a publié le catalogue de la Bibliothèque du boudoir, et cette publication a fait scandale; les uns contestant l'authenticité du catalogue, les autres en tirant des conséquences excessives; à en croire ceux-ci, le boudoir recélait une collection de monstruosité... Les livres ont existé, cela est certain, puisqu'ils existent encore : mais ces livres, c'est tout simplement la bibliothèque d'une jeune femme qui reçoit les romans nouveaux et qui, peut-être, les feuillette quelquefois. Beaucoup de ces romans, d'ailleurs, provenaient sans doute d'une offrande spontanée de leurs auteurs. Du boudoir, ils passèrent aux Tuileries où la collection continua. C'est ainsi que l'ouvrage de Restif de la Bretonne entra dans la bibliothèque des Tuileries après 1789. Bien certainement la réunion de ces romans ne forme pas un code complet de morale. Que dire? ce sont les romans du dix-huitième siècle! Évidemment, ils ne sont pas du dix-neuvième.

Il n'y a point là matière à crime, d'autant plus que Marie-Antoinette n'était pas grande liseuse.

Mais ce que je me permets de trouver plus bizarre, c'est, par exemple, cette plaisante idée de la reine qui, atteinte de la rougeole, et séparée du roi par raison d'État, installe dans sa chambre à poste fixe quatre de ses amis, deux vieux beaux de la cour, bien conservés et galants, et deux encore assez jeunes, tous quatre spirituels, aimables. Ces quatre *externes*, comme on les appelait, la suivirent à Trianon et ne quittèrent sa chambre que lorsqu'elle-même la quitta. Le représentant de Marie-Thérèse, le sage Mercy, dut intervenir pour qu'ils ne passassent pas la nuit. Assurément la présence simultanée de quatre personnes, dans une chambre toujours pleine d'allants et venants, n'avait rien de particulièrement compromettant; cependant l'Europe entière en parla. Marie-Thérèse gémissait sur des allures si contraires à ses vues et elle en prophétisait les funestes résultats : « Ma fille court à sa perte. » Quelle brèche que ces habitudes nouvelles dans l'idée, si j'ose ainsi dire, *monolithe* de la royauté de Louis XIV! Se figure-t-on Louis XIV assistant à la garde des quatre externes ou voyant le comte d'Artois danser sur la corde à Trianon?

Mais ce n'était pas tout. Heureuse de se trouver maîtresse quelque part et d'exécuter sa fantaisie, Marie-Antoinette aimait à remanier sans cesse son domaine, à bâtir, à détruire, à planter, à arracher, à suivre la mode. La fantaisie des jardins chinois nous arrivait d'Angleterre sous l'étiquette de *jardins anglais* : elle

cadrait trop bien avec le goût dominant pour ne pas détrôner du premier coup l'ordonnance monotone et savante de l'antique jardin français : à tout prix, il fallait échapper au solennel ennui du vaste canal de Louis XIV, aux grandes terrasses, aux lignes droites, aux statues mélancoliques des divinités. L'homme sensible aimait les chaumières; pour faire parler la nature, il voulait des montagnes et des vallées, une rivière se perdant en méandres et en cascades, mêlant le murmure de ses eaux au bruit d'un moulin rustique; il voulait des allées mystérieuses, de sombres bois, des prairies pour les troupeaux, un étang pour jeter son filet et laver un fromage. La nature, aux flancs si généreux lorsque ses fils vont à elle, est fort avare lorsqu'on veut qu'elle vienne; il n'est pas difficile, surtout maintenant, d'aller en Suisse, mais il n'est pas encore aisé de faire venir la vraie Suisse à Versailles ou dans les environs de Paris. Ce n'est pas que la reine aimât à dépenser pour dépenser. Pleine de magnificence au début du règne, elle devenait de plus en plus simple. Son bonheur était de se promener, en robe blanche, ses enfants à la main, au milieu d'un village. On a dit qu'elle se costumait en meunière, non; cependant, dans une fête champêtre, elle se déguisa une fois en cafetière et tint une petite boutique. Dans l'ordinaire de la vie de Trianon, rien ne la distinguait que la fierté et la grâce suprême de sa démarche : *Incessu patuit dea*.

Malheureusement, il fallait payer toute cette nature d'emprunt, nécessité accessoire aux yeux de Marie-Antoinette comme aux yeux de tant de femmes du monde, et qui pourtant fit évanouir plus d'un rêve. Le Petit-Trianon ne s'éleva donc pas tout d'un coup; il représente une suite de fantaisies et d'années; une année, c'est le jardin anglais, une autre, le hameau, qui, commencé en 1783, ne s'acheva qu'en 1787.

Ce hameau, dont on a récemment décoré les divers bâtiments d'étiquettes fort étrangères à leur objet, formait une véritable exploitation rurale. La reine y vivait au milieu de paysans, de vrais paysans représentés par un vrai vacher suisse. Il n'y avait point pour Trianon de budget particulier : les complaisances de l'abbé Terray aidèrent d'abord à trouver quelque argent, mais Turgot fit la sourde oreille et renvoya l'affaire à M. d'Angevilliers. La situation s'embarrassa ainsi, Mique se heurta à mille obstacles, si bien que, malgré les instances de la reine, les travaux cessèrent pendant deux ans. Qui peut dire de quel poids pesa cette circonstance dans la disgrâce de Turgot?... Après la chute du ministre, d'Angevilliers s'exécuta et se borna à payer de son mieux les dépenses sans les contrôler ni les prévoir. Des notes formidables lui parvenaient ainsi en cours d'exercice; il ne pouvait y faire face

et prêchait la patience aux fournisseurs. Il en résulta un arriéré considérable qui s'élevait encore à près de 500 000 livres en 1791, époque où l'on vit quelques fournisseurs assigner le roi devant le juge de paix pour obtenir leur règlement. Ces arriérés, dont le bruit se répandait précisément dans une période très critique, firent croire à des dépenses colossales. On appelait Marie-Antoinette *Madame Déficit* : on se livrait et on se livre encore à toute sorte d'hypothèses. En réalité, Louis XV dépensa 1 400 000 livres à Trianon, et Marie-Antoinette près de 2 millions, c'est-à-dire un peu moins de 200 000 livres par an, pendant dix années de travaux. Certes, c'étaient des dépenses de pure fantaisie, et plus d'une fois consacrées à faire et défaire les mêmes choses : mais enfin le chiffre juge la question ; une dépense de 200 000 livres par an pour sa résidence personnelle n'excédait nullement les possibilités d'une souveraine. J'admets parfaitement qu'en y regardant de près on trouve dans le détail l'or répandu parfois avec largeur, qu'on note certaines fêtes un peu chères, qu'on censure un certain jeu de *bage* chinois, fort singulier, découvert par M. Desjardins, et dont l'établissement coûta les yeux de la tête : j'admets que les soins méticuleux apportés dans l'exécution des travaux en augmentaient le prix : chaque projet, soit de jardin, soit de construction, donnait lieu d'abord à l'établissement d'un petit modèle en relief, exécuté avec la plus extrême perfection. L'architecte exposait ce modèle et le soumettait au jugement de la cour : suivant les appréciations, on le remaniait et on ne l'arrêtait définitivement qu'après vérification de toutes les critiques. Il n'est pas un rocher de Trianon qui n'ait passé à ce crible ; ainsi s'explique le fini de l'œuvre. Il est évident que tous ces petits modèles, vrais objets d'art, dont la reine fit un musée dans une de ses chaumières, ajoutaient eux-mêmes un surcroît sensible de dépenses et entrent pour un certain prorata dans le chiffre que j'ai indiqué. Or l'esprit public, mis en éveil par mille accusations malveillantes, s'attachait aux moindres nouvelles qui transpiraient à la cour et qui de là passaient à la ville. Il les commentait avec passion, sans grande justesse. Croirait-on que des courtisans, personnellement insatiables, ayant répandu que, dans une grande fête donnée au Petit-Trianon, on avait imaginé d'illuminer le jardin *a giorno* et que, pour arriver à ce résultat, on avait entassé derrière le Temple de l'Amour et brûlé 1500 fagots, cela excita une rumeur générale ? 1500 fagots pour une illumination, on se voilait la face ! Or le public se trompait : la fête en coûtait 3000, et je suppose qu'un fagot valait bien 3 sous. Que de si sages idées ne se sont-elles perpétuées !

Et ici je touche une des blessures les plus profondes de la vie de

Marie-Antoinette, un des points les plus douloureux d'une société si brillante en apparence.

Bien que le budget de la cour fût énorme, monstrueux, relativement au budget du royaume, les personnes mêmes du roi et de la reine n'y jouaient qu'un rôle bien effacé. Cette remarque ne devrait pas échapper aux observateurs impartiaux. Évidemment, la cour avait des traditions de grand luxe : mais ces traditions correspondaient à la grande situation de la France en Europe et servaient puissamment la cause du pays. La France n'était-elle pas alors non seulement en possession d'une grande puissance politique, mais aussi et surtout l'arbitre du goût, de l'esprit, des arts, des lettres, et par ce côté souveraine maîtresse du monde entier? M. Desjardins, et ce n'est pas une des pages les moins curieuses et les moins neuves de son livre, nous donne les détails les plus circonstanciés sur la cuisine de Trianon qu'il compare à un véritable ministère. De ce laboratoire sortirent des merveilles, notamment un fantastique souper offert au comte de Haga, envoyé de Suède, dont le menu occupe vingt-deux pages du grand volume dont nous parlons. La cour, dans la circonstance, déploya un faste vraiment inouï : on ne servit pas moins de 180 plats, et la dépense s'éleva au chiffre de 18 150 livres. Mais, parmi tout ce luxe, voici de quoi se compose le souper servi sur les tables du roi et de la reine : deux potages, quatre entrées, un rôti, un relevé et quatre entremets ; le tout représentant une dépense de 95 livres. Et si les 18 055 livres dépensées pour le reste servirent à démontrer aux estomacs suédois la grandeur de la France, s'ils nous valurent des alliés et la paix, cette dépense a tout l'air d'une économie.

Quant à la reine, nous avons déjà dit combien sa tenue annonçait une extrême simplicité. Elle n'aimait pas son personnel d'honneur. Elle n'aimait pas les grands salons de Versailles, et cette antipathie fut même cause d'une dépense très singulière. Le duc de Lévis raconte quelque part que M^{me} de Polignac possédait sur l'Orangerie de Versailles une maison de bois où l'on entrait par les fenêtres. M. Desjardins a découvert et montré que ces maisons de bois étaient d'un usage général. Pour échapper à la contrainte de la cour et voir ses amis *chez eux*, la reine avait fait construire pour leur usage un grand nombre de maisons de bois qui se démontaient et qui la suivaient. Arrivait-elle quelque part, un groupe de salons s'élevait aussitôt comme par enchantement. En 1788, on en dressa ainsi vingt-six dans le parc de Saint-Cloud. Là-dessus, scandale du public, qui allait visiter ces maisons par curiosité, et qui, en même temps, murmurait de la simplicité personnelle de la reine ; en cela, le public avait doublement raison. La reine, d'un

côté, ne comprenait pas assez les nécessités du trône, et, d'autre part, l'idéal qu'elle s'était tracé d'une vie embellie par l'amitié la perdait, soit que l'amitié ne rentre pas dans la catégorie des jouissances permises aux souverains, soit que Marie-Antoinette n'ait pas su ou n'ait pas pu bien diriger ses choix. Avec sa bonté et son expansion naturelles, elle se jeta un peu légèrement dans les bras de personnes que l'étiquette aurait dû tenir éloignées d'elle. Elle crut trouver des affections, et elle ne se rendit pas compte des sommes formidables que ses amitiés coûtaient à la France; c'est par centaines de mille livres qu'il faut chiffrer, à chaque page de sa vie, les faveurs savamment obtenues par le désintéressement de ses amis. Et lorsque vinrent les jours mauvais ou simplement nébuleux, quand l'économie des finances obligea à restreindre les allocations et à supprimer les énormes sinécures, que vit la reine? Sa *société* subsister sans elle et contre elle; les salons de la comtesse de Polignac se remplir de visages dont la présence constituait une insulte : devenue l'esclave d'un cercle qu'elle avait rendu puissant, la malheureuse princesse n'osait même plus rompre avec lui, de peur de se créer de nouvelles inimitiés; timidement, elle essaya de faire savoir à M^{me} de Polignac son discret désir de ne plus rencontrer certaines personnes, la comtesse répondit que la reine était maîtresse de ne pas venir. Ainsi, avant de monter à l'échafaud, Marie-Antoinette assistait à l'effondrement de ses illusions. Quelques années plus tard, il ne lui restait plus qu'une amie fidèle, Madame Élisabeth; tandis que tant de gentilshommes campagnards, que la cour ne connaissait pas, inondaient de leur sang le bas Poitou, M^{me} de Polignac, tranquillement réfugiée à Vienne, affectait la plus parfaite indifférence.

Ces cruels déboires empoisonnèrent les dernières années de Marie-Antoinette. Elle ne vint plus à Trianon, et, à partir de 1789, on n'y vit plus que les députés des états généraux. Les députés cherchaient partout les traces du mal dont souffrait la France. On avait fait de Trianon de tels récits dans les provinces, qu'ils s'imaginaient saisir là les débordements du luxe. Rien n'égalait leur surprise en parcourant les bosquets, les chaumières, le petit château; ils insistaient toujours pour voir *le reste*, persuadés qu'on leur cachait les trésors. Les mieux renseignés demandaient à voir le « cabinet de diamants ». M^{me} Campan, dans ses *Mémoires*, cite en effet un *cabinet de diamants*. Ce cabinet était célèbre dans le public : on en disait des merveilles. Or M. Desjardins l'a retrouvé : c'était tout simplement un décor de pièce, en strass et en peinture, mais fort bien réussi; il devait sans doute sa célébrité au parterre de valets qui formait le public de la reine.

Les habitudes de Marie-Antoinette avaient également bien changé.

La fameuse affaire du collier lui ouvrit brusquement les yeux, mais trop tard, sur l'abîme qui l'entourait. Nous n'avons plus à démontrer l'absurdité des allégations de la femme Lamotte : M. Desjardins la prend, une fois de plus, en flagrant délit de mensonge; elle prétendait avoir ses entrées secrètes à Trianon et voir la reine à chaque heure du jour et de la nuit : or elle décrit l'intérieur de Trianon en termes qui démontrent qu'elle ne l'avait même pas visité. Comment donc, en présence d'une imposture aussi grossière, d'une femme misérable et d'un personnage aussi publiquement décrié que le cardinal de Rohan, le parlement de Paris put-il repousser les poursuites de la reine et déshonorer la couronne de France? C'est qu'il obéissait à mille rancunes. Marie-Antoinette respectait Marie-Thérèse et aimait Joseph II, comme une femme tendre aime les membres de sa famille; et, malheureusement, la faiblesse de Louis XVI subit plus d'une fois, en matière politique, l'écho de sentiments qu'il aurait dû contenir. Or le cardinal de Rohan, chassé de son ambassade de Vienne et exclu de la cour de France, attribuait naturellement cette défaveur, moins aux scandales de sa vie qu'à sa trop grande pénétration des desseins de Marie-Thérèse. Dans l'affaire du collier, il ne jouait qu'un rôle de dupe et d'imbécile. Mais la reine avait supprimé l'étiquette et admis dans son intimité des femmes que la renommée publique ne considérait pas comme irréprochables; la reine passait pour dépensière; on lui connaissait de grosses dettes contractées sans compter. Quelques années plus tôt, elle avait fait acheter au joaillier Boehmer, à crédit, par l'intermédiaire d'une femme de chambre, une parure que le roi ensuite avait bien voulu payer. Dès lors le cardinal et le même Boehmer n'étaient-ils pas excusables de s'être laissé prendre aux récits de la femme Lamotte, et le Parlement ne devait-il pas, strictement, reconnaître cette excusabilité?

On le voit : femme charmante, Marie-Antoinette n'a pas été suffisamment reine : engagée dans le courant d'une époque facile et légère, prise aux séductions d'une société raffinée où l'on ne connaissait d'autre devoir que celui d'orner l'existence, elle abdiqua, sans s'en rendre compte, les graves obligations du pouvoir pour se laisser doucement bercer par une vie frivole. Elle ne sut pas s'ennuyer, voilà son crime. Elle fut femme. On peut ne pas l'admirer, mais que celui qui ne l'aurait pas aimée à Trianon lui jette la première pierre; plus tard, la majesté de la mort l'a sacrée : sur l'échafaud, elle monta en reine.

J'ai essayé d'indiquer les points de vue bien nouveaux que révèle le livre de M. Desjardins; il faut dire aussi un mot de l'ouvrage lui-même : ouvrage aimable et gracieux, qui, aux soins

physiques du dix-huitième siècle, joint la solidité de l'érudition moderne. Son bon goût, le ton agréable qui règne d'un bout à l'autre, le recommanderont assez à l'affection du lecteur. Mais M. Desjardins possède surtout un mérite dont on ne saurait trop le louer : la probité de l'historien. Il semble que, pour une époque si rapprochée de la nôtre et sur laquelle abondent les mémoires, il n'avait qu'à puiser à pleines mains dans ces mémoires pour en tirer des descriptions brillantes et animées de Trianon. Il a suivi un procédé tout différent : il a appliqué à son sujet la méthode critique, basée sur l'examen des sources originales et l'exactitude minutieuse des détails, qui réussit si bien pour les études purement scientifiques. De cette exactitude naît l'impartialité, et ce sont là deux qualités maîtresses pour ce qui touche à Marie-Antoinette. Il aurait pu se donner le facile plaisir de relever, une à une, d'innombrables erreurs accueillies non seulement dans des histoires trop purement littéraires de Marie-Antoinette, où l'on ne se soucie pas assez de la vérité des dates, mais même dans les mémoires eux-mêmes et dans les témoignages contemporains qui en résultent. La Révolution semble avoir creusé, dans la vie de ceux qui l'ont traversée, un abîme qui obscurcit le souvenir précis des événements antérieurs : les mémoires s'en ressentent, même quand la passion ne s'en mêle pas. Au contraire, on ne peut rien répondre aux données rigides qui ressortent d'un compte, d'une pièce authentique. Là, plus de roman possible. M. Desjardins ne se montre impitoyable que pour les faux autographes de Marie-Antoinette; on sent qu'il défend les matériaux de l'histoire, qu'en cette matière il est chez lui, dans son domaine, dans son sanctuaire.

R. DE MAULDE.

LE DEUXIÈME CENTENAIRE DE BACH

LA PASSION AUX FÊTES MUSICALES DE BALE

Les jouissances artistiques se sont popularisées à un tel point, depuis ces trente dernières années, qu'elles ne sont plus, comme autrefois, l'apanage d'un nombre restreint d'esprits cultivés.

Les expositions annuelles du palais des Champs-Élysées, les expositions particulières et spéciales, convient un public de plus en plus nombreux à s'intéresser aux progrès ou aux tendances de la peinture et de la sculpture contemporaines. Dans le domaine de la musique, le changement est au moins aussi sensible, et les grandes œuvres de Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Schumann et Wagner, sont offertes chaque dimanche d'hiver à l'appréciation d'une foule qui s'augmente, après chaque concert, de fervents néophytes. Il y avait en 1840 deux mille personnes visitant le « Salon », c'est par centaines de mille qu'il faut compter aujourd'hui le nombre des visiteurs annuels du palais de l'Industrie. La différence serait la même si l'on comparait le nombre des habitués qui remplissent chaque dimanche les salles du Châtelet, du Château-d'Eau et du Cirque d'hiver, aux mille amateurs privilégiés qui se transmettaient pieusement, il y a quarante ans, les abonnements aux concerts du Conservatoire.

Cette progression se relie au mouvement démocratique qui étend son influence sur toutes les institutions de notre pays; mais sans nous aventurer à apprécier cette tendance dans un sens ni dans l'autre, essayons seulement d'en constater les effets dans le monde artistique et spécialement dans le domaine musical.

Depuis un demi-siècle, la création de nombreux orphéons, de fanfares locales, a certainement rattaché à la musique une notable portion de villageois, d'ouvriers, de petits employés qui ignoraient jusque-là, les mystères de la clef de *sol* et de la noire pointée. Mais, il faut le confesser, tant à cause de l'ignorance des exécutants que de la disette de compositions de quelque valeur, écrites pour ces masses populaires, les orphéons et les fanfares ne se rattachent que de bien loin à l'art

véritable. Un progrès se prépare cependant, et nous devons le saluer d'un regard reconnaissant : l'étude du solfège va être rendue obligatoire dans les classes primaires. Cette mesure, désirée et réclamée depuis longtemps par tous ceux qui sont jaloux des résultats merveilleux qu'elle a produits en Allemagne, où le plus pauvre paysan apprend ses notes en même temps que les lettres de l'alphabet, nous permet d'espérer pour l'avenir une grande amélioration dans la musique populaire.

Mais nous allons plus loin dans nos ambitions, et nous pensons que c'est surtout par la création de sociétés d'amateurs, appartenant à des classes plus cultivées, que la musique est appelée à se répandre, à se faire connaître et à se faire aimer. C'est grâce à l'existence de groupes de ce genre, unis par le seul amour de l'art, que l'on peut, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, entendre tour à tour le *Messie* ou la *Rédemption*, la *Passion* ou les *Fêtes d'Alexandre*.

Ces sociétés ont fait leurs preuves, et quoiqu'elles se composent de membres appartenant aux degrés les plus variés de l'échelle sociale, elles renferment, en général, plus de culture artistique, et, en tous cas, plus de convictions, plus de ferveur et d'enthousiasme qu'il n'en peut rester à des choristes de profession, « vivant le matin de l'autel, et le soir du théâtre », et qui chantent d'une voix aussi fatiguée qu'indifférente, les lamentations de Sion ou les airs bachiques d'un opéra à la mode.

Paris compte quelques associations artistiques de ce genre ; ce sont, outre les petits groupes fondés par MM. Fauré, Maton, principalement la *Société chorale d'amateurs*, créée par M. Guillot de Sainbris, qui a déjà rendu de si grands services à la musique ; enfin la *Concordia*, qui, cette année même, a fêté avec éclat le deuxième centenaire de Bach, en exécutant, avec orchestre, deux des plus belles cantates du maître d'Eisenach.

Mais ces sociétés pourraient, devraient être plus nombreuses ; d'autres groupes, en voie de formation, devraient s'organiser d'une façon sérieuse et durable : enfin toutes ces voix dispersées devraient, à certains moments, se réunir, se fondre, sous la direction supérieure et incontestée d'un de nos maîtres, et exécuter une des œuvres monumentales qui sont la gloire du passé et l'enseignement du présent. Il est vrai que, pour que cette légion sacrée pût réaliser ce beau rêve, il serait nécessaire qu'un nouvel Amphion vint d'abord assembler pierres et moellons pour construire à la musique un temple digne d'elle ; car, vérité cruelle à avouer, la plus délicate et la plus éthérée des muses doit se contenter, pour faire entendre les purs accents de sa voix, d'un cirque ou d'un théâtre.

Paris est moins bien partagé à cet égard que Vienne, Bruxelles,

Genève, ou même Birmingham et Benfeld, villes qui ont toutes leurs salles de concert, spacieuses, aérées et munies d'un grand orgue, agent presque toujours indispensable des ouvrages de Haendel et de Bach.

A Bâle, où l'on vient de célébrer le deuxième centenaire du maître, une immense estrade encadre l'orgue, terminé par deux élégantes tourelles, venant s'adosser à un vitrail dont les rayons du soleil couchant embrasent les nuances irisées; deux anges de marbre blanc, penchés sur l'immense masse des choristes et de l'orchestre, semblent se préparer à reprendre leur essor, pour porter au ciel les divins accords qu'ils vont ouïr.

En bas, une foule nombreuse, recueillie, prend place sur des bancs à dossier gothique; presque tous les auditeurs sont munis de la partition de « la Passion », et c'est au milieu d'un religieux silence que l'habile chef d'orchestre Volkland, installé sur une haute chaire masquée par un massif de verdure, élève son bâton : le drame commence... drame est bien le mot qui peut s'appliquer à cette œuvre toute pétrie de douleur et de consolation, de désespoir et d'extase.

Après un prélude en *mi* mineur, dans lequel l'humanité semble avoir versé toutes ses tristesses, les filles de Sion commencent une plaintive lamentation sur le sort de l'Agneau, de l'Élu, livré à la mort; à leurs cris de détresse se mêlent bientôt les puissantes interjections d'un autre chant, celui de tous les peuples, de tous les païens, de tous les ignorants du sublime sacrifice du Sauveur, il s'écrie : Où? Quand? Est-il possible? Et, plus pressée, plus désolée, la plainte des filles de Jérusalem s'élève vers le ciel, et le ciel répond à cet appel désespéré : les anges entonnent un chant consolateur, l'affirmation du salut et de la grâce, qui plane sur ce sublime dialogue avec toute l'autorité d'une parole divine, certaine, absolue, immuable.

Après ce prologue, qui est une des productions les plus grandioses du génie humain, nous entrons à Jérusalem, et le sujet sacré se déroule avec ses émouvantes péripéties. Nous voyons Magdeleine brisant, aux pieds du Seigneur, son vase d'albâtre et essuyant de ses cheveux d'or les gouttes du précieux parfum; puis la Pâque et la trahison de Judas; Gethsémani, où seul, oublié de tous, l'Homme-Dieu, livré aux affres de l'agonie, repousse d'une main défaillante le calice d'amertume qui se dresse à ses yeux obscurcis par des larmes de sang; le reniement de saint Pierre, dont le récit est une des merveilles de la partition; la scène du prétoire et du Golgotha.

Par une conception vraiment géniale, Bach, comme nous l'avons dit en parlant du premier chœur, a divisé son œuvre en deux parties parallèles. C'est comme un immense diptyque dans lequel nous voyons le drame sanglant et sombre de la Passion se dérouler d'un côté, pendant

que de l'autre nous entendons des sanglots, des accents de ferveur tels qu'en durent pousser les disciples de tous les temps, depuis saint Jean, au pied de la croix, jusqu'à saint François et sainte Thérèse, dans leur cellule solitaire. Appels désespérés de l'âme humaine, remords des crimes accomplis, soit inextinguible de justice et de paix, adoration mouillée de larmes devant l'Agneau livré aux griffes des tigres; et au-dessus de ces deux groupes, les anges donnant par le choral une réponse sublime à tous ces sentiments d'angoisse. Leurs voix disent à la pauvre âme humaine, affolée, éperdue : Tu es sauvée, tu es rachetée, le ciel est ouvert, ton Sauveur t'appelle. Ce chant céleste donne une impression ineffable de paix et de repos, c'est une lumineuse paraphrase de cette vision apocalyptique : « Et j'entendis la voix des anges, et leur nombre était de plusieurs millions. Ils disaient à haute voix : l'Agneau qui a été immolé est digne de recevoir puissance, richesse, honneur, gloire et louange. Et toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre et dans la mer disaient : A l'Agneau soient louange, gloire et force aux siècles des siècles ! »

Il faudrait, dans la *Passion* de J. S. Bach, tout citer, si l'on voulait noter ce qui est beau.

Cet ouvrage extraordinaire rappelle, par certains côtés, la piété enfantine des « mystères » du moyen âge, donnant l'impression d'un tableau qui unirait la naïveté d'un Masaccio ou d'un Fra Angelico à la puissance et à la perfection absolue d'un Michel-Ange ou d'un Raphaël.

L'exécution de la *Passion* a été excellente, et l'honneur en revient en première ligne à M. Volkland, le vaillant chef d'orchestre du *Gesangverein*. Ce musicien remarquable a recueilli pieusement les traditions que se sont transmises les *Kantors* en Allemagne, depuis l'époque du grand Bach. Aussi ne peut-on pas assez louer sa sûreté dans les mouvements, sa vigueur dans les attaques, et sa souplesse à suivre les intentions les plus délicates des récitants ou des solistes. On sent qu'il a vécu dans l'intimité des grands chefs-d'œuvre; en le voyant dominer la foule des exécutants et leur communiquer l'enthousiasme qui brille dans ses yeux, on applique à M. Volkland ce joli mot de Hans de Bulow, « qu'un bon chef d'orchestre a la partition dans la tête et non la tête dans la partition ».

Les solistes ont été remarquables : citons d'abord Stockhausen, qui a tenu magistralement la partie de Jésus. Il est à remarquer que les paroles que Jésus prononce sont accompagnées d'une façon spéciale par tous les instruments à cordes, à notes soutenues, ce qui leur donne une majesté incomparable.

Faure, notre grand chanteur français, a aussi apporté au rôle de Jésus, dans la *Rédemption*, le même sentiment de grandeur et de sim-

plicité; de plus, il était servi par une meilleure voix. Mais il ne faut pas oublier que Stockhausen, cet artiste si justement apprécié en Allemagne, a chanté la partie du Sauveur, à Bâle, il y a trente et un ans déjà; c'était son début dans une carrière où il devait trouver le succès personnel et l'estime due au professeur désintéressé. A côté de lui, un de ses élèves, M. Kauffmann, un tout jeune ténor, était chargé de la tâche écrasante du récitant. Il a chanté avec une prononciation très nette et une grande intelligence plusieurs airs avec chœurs et des récitatifs souvent très difficiles. Sa voix expressive atteint avec une facilité surprenante les notes les plus élevées.

M^{lle} Spiez est un contralto à l'organe chaud et sympathique; elle a admirablement rendu les morceaux dont elle était chargée : enfin M^{me} Müller, soprano brillant et agile, et M. Stange ont tenu dignement leur place à côté de ces solistes de premier ordre.

Les chœurs divisés en deux groupes égaux, celui des fidèles, celui des païens, ont été superbes d'ensemble et de conviction. Ils font face à l'auditoire, et sont installés sur une immense estrade en gradins. Ce qui leur permet de chanter debout. Cette disposition est très favorable à la voix, et devrait être imitée en France. Derrière eux sont massés les deux orchestres qui arrivent jusqu'au grand orgue. Le chef d'orchestre est entouré de son état-major, c'est-à-dire de ses solistes, et de quelques instruments d'orchestre destinés à exécuter le *continuo*, seul accompagnement des récitants, et qui n'est indiqué dans Bach que par la basse chiffrée. Afin de dominer toute cette armée d'exécutants (ils sont quatre cent cinquante environ), M. Volkland se place sur une sorte de haute chaire dissimulée aux spectateurs par un ornement quelconque, drapeaux, faisceaux de verdure, etc., etc. Cette disposition, que nous avons déjà remarquée en Belgique, permet au chef d'orchestre de tenir en main tous les exécutants, quel que soit leur nombre, car chacun d'eux peut aisément suivre le bâton conducteur.

Le festival de *Bach* a été suivi du festival de *Haendel*. La société du *Gesang-verein* ayant voulu célébrer en même temps le deuxième centenaire des deux illustres maîtres, nés dans cette riche année 1685.

Nous ne nous étendrons pas sur la seconde partie de ces fêtes musicales. Elle se composait de quelques airs détachés, d'un superbe concerto en *fa*, joué par M. Glaus, et de l'intéressante exécution de la *Fête d'Alexandre*. Outre que ce dernier ouvrage est connu des Parisiens, qui ont pu l'entendre parfaitement rendu il y a une dizaine d'années, sous l'habile direction de M. Bourgault-Ducoudray, le fervent apôtre de la musique chorale, il faut reconnaître que tout pâlit à côté de l'œuvre grandiose et inspirée qui s'appelle *la Passion selon saint Matthieu*.

REVUE CRITIQUE

- I. *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, par M. Fustel de Coulanges. — II. *Les Catholiques libéraux. L'Église et le libéralisme*, par M. Anatole Leroy-Beaulieu. — III. *M^{me} de Maintenon institutrice*, par M. Emile Faguet. — IV. *La Démocratie aux États-Unis. Le Général André Jackson*, par M. Albert Gigot. — V. *Quatre ans au Conseil municipal de Paris*, par M. Denys Cochin.

I

« Plusieurs personnes m'ont demandé, écrit M. Fustel de Coulanges, en tête du volume des *Problèmes historiques* qu'il vient de mettre au jour ¹, pourquoi je n'avais pas encore publié un livre sur le régime féodal. » La question peut sembler indiscrète, mais elle est assez naturelle. Quiconque s'occupe d'histoire sait, en effet, que le savant auteur de la *Cité antique*, après avoir tracé la magistrale exposition des principes constitutifs de la société dans les temps anciens, a entrepris un travail du même genre sur la société moderne, et que le régime féodal, qui est la forme générale sous laquelle elle s'est constituée d'abord, est depuis longtemps l'objet de ses études. Qui ne voit l'intérêt qu'offrirait un pareil livre, aujourd'hui que la féodalité se transforme ou disparaît de tous côtés? Or ce livre n'est point encore fait, bien que l'auteur n'ait cessé de s'en occuper depuis tantôt vingt ans. C'est que, dit M. Fustel de Coulanges, « le travail est plus long pour le régime féodal qu'il n'était pour les anciennes cités. Celles-ci étaient des organismes relativement simples, où tous les éléments, à une certaine époque, avaient concordé... Quand j'eus étudié séparément une trentaine d'institutions, il arriva que ces trente études d'analyse, mises bout à bout, avaient un lien visible; je n'eus qu'à réduire chacune d'elles à la forme la plus brève, et le livre se trouva fait. Il n'en serait déjà plus de même pour l'empire romain, qui fut, sous une apparence d'unité qui a fait illusion à quelques historiens, l'une des sociétés les plus diverses qui aient existé. Pour ce qui est de l'invasion germanique, je crois avoir démontré que ce n'est qu'en la décomposant qu'on peut la comprendre. Le moyen âge féodal est plus difficile encore à bien saisir.

¹ *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, par M. Fustel de Coulanges, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris. 4 vol. grand in-8°. Librairie Hachette.

C'est un corps infiniment vaste, à organes multiples, à faces changeantes, à vie complexe. La simplicité d'exposition, qui pouvait être l'exactitude pour les vieilles sociétés, serait ici la plus grossière des erreurs. Les origines de ce régime sont, à elles seules, un grand problème. Une école germaniste et une école romaniste ont prétendu la rendre facile en faisant découler la féodalité d'une seule source. Mais la féodalité n'est ni germanique ni romaine. Elle s'est formée lentement; elle a été la résultante d'une longue série de faits, d'habitudes, de règles insensiblement établies. Aussi l'historien qui veut essayer de la comprendre est-il tenu à des recherches infinies sur une période de huit siècles. »

C'est à quelques-unes de ces recherches auxquelles il lui a fallu se livrer, et qu'il poursuit encore, que M. Fustel de Coulanges nous initie dans le volume qu'il vient de publier, afin d'expliquer le retard du livre qu'on attend de lui. Ce retard a pour cause le nombre et la difficulté des problèmes que le sujet présente à qui veut l'étudier scientifiquement, c'est-à-dire, en procédant par l'analyse à la synthèse. L'auteur ici s'associe, en quelque sorte, son lecteur et le met de moitié dans son travail. Mais cette collaboration n'est pas offerte à tout le monde, elle n'est proposée qu'à des chercheurs décidés. « Le lecteur à qui j'adresse ce volume, dit M. Fustel de Coulanges, est surtout celui qui a une prédilection pour les questions difficiles de l'histoire et qui de cette science aime surtout les parties ardues. Je lui mettrai les documents sous les yeux, je le ferai passer par mes investigations, mes hésitations, mes doutes. Je le conduirai par la même route que j'ai suivie moi-même, je lui signalerai aussi les opinions adverses et je lui dirai pourquoi je ne m'y range pas. Je lui montrerai enfin mon travail, tel qu'il s'est fait jour par jour, et je lui fournirai en même temps les moyens de discuter mon sentiment. »

Nous désirons que l'invitation faite ici par l'auteur à pénétrer en quelque sorte dans son cabinet et à assister à son travail soit entendu par beaucoup de ceux auxquels elle s'adresse, c'est-à-dire, aux hommes aujourd'hui très nombreux qui se sentent portés vers l'étude de l'histoire. On la gêne un peu, cette étude précieuse, faute de méthode. Le procédé que suit M. Fustel de Coulanges dans ses investigations est un peu rigide peut-être, mais c'est, à notre avis, le meilleur à employer pour l'élucidation et la solution des problèmes auxquels on se heurte encore à chaque pas, dans l'exploration du passé. Aussi est-ce moins pour leur valeur de fond, que nous n'entendons pas contester pourtant, qu'à titre de modèles d'enquêtes et de discussions historiques que se recommandent, selon nous, les *Recherches* que publie aujourd'hui l'auteur de la *Cité antique*. Elles ont pour objet la solution de plusieurs problèmes qui se présentent à l'entrée de l'histoire

des temps modernes et commandent le passage de l'époque romaine à la nôtre.

La première de ces études a trait à l'institution des *serfs de la glèbe*, qu'elle vise mais n'aborde pas, s'arrêtant à celle du *colonat* romain, qui en fut l'origine. L'intérêt de cette question du *colonat* vient, pour nous, du jour qu'elle projette sur celle du servage de la glèbe, si mal comprise et si mal dénommée; car, pas plus chez nous au moyen âge qu'à Rome sous la république et l'empire, les familles attachées à perpétuité à la culture de certains domaines n'appartenaient à la classe des esclaves. On s'est trompé quand on a dit, à l'honneur de l'Église, nous le reconnaissons, mais à tort néanmoins, que le servage de la glèbe était une forme adoucie de l'antique servitude, une mitigation chrétienne de l'esclavage païen. C'est du moins ce qui paraît résulter de la grande et savante dissertation de M. Fustel sur l'histoire du *colonat*, du premier au dixième siècle de l'ère chrétienne. Il ne nous conviendrait pas de contester là-dessus, quand même il y aurait lieu : l'Église a assez de titres à la reconnaissance du monde, pour ne pas s'obstiner à revendiquer celui-là.

Un point d'histoire qui touche de moins près à nos anciennes institutions, mais qui n'en a pas moins fourni matière à une maîtresse dissertation, est celui de la propriété territoriale chez les Germains. Ces peuples, dans l'origine, furent-ils nomades ou agriculteurs, et connurent-ils ou non la propriété foncière? Les renseignements, peu nombreux du reste, que nous avons à cet égard paraissent au premier aspect se contredire. Tacite dit oui, et César dit non. Mais est-il bien sûr que leur assertion, à chacun, ait le caractère de généralité qu'on a voulu y voir jusqu'ici? C'est ce que l'auteur conteste d'abord. Puis, à côté des textes, il y a des faits dont il convient de tenir compte. D'autre part, il y a les idées préconçues dont il faut se défier, cet axiome, par exemple, que partout la communauté agraire a dû précéder la propriété privée. Tout cela bien pesé conduit l'auteur à conclure qu'on a tort d'affirmer que les anciens Germains ignorèrent la propriété foncière. Ici, comme pour la question du *colonat*, l'auteur s'est attaché à poser les problèmes et à en signaler les difficultés plutôt qu'à en présenter la solution. Ses conclusions sont plus affirmatives à l'endroit des institutions judiciaires sous les rois franks, qui lui ont fourni la matière d'un chapitre curieux et neuf à bien des égards.

Toutefois ce volume n'est pas encore, même en manière de préliminaires et de communication anticipée, la suite si attendue de la *Cité antique*. Le présent volume n'est à autre fin, ce nous semble, que d'en renouveler la promesse et d'en faire pressentir le grave caractère.

II

Les dissentiments entre catholiques qui ont troublé pendant un certain temps, chez nous, la paix de l'Église et qu'hier encore d'imprudentes provocations menaçaient de ranimer, vont définitivement s'apaiser aujourd'hui, nous l'espérons, devant le désir exprimé par le Souverain Pontife, et, avant peu peut-être, — tant les choses passent vite de nos jours, — il sera possible d'en écrire en toute sécurité l'histoire. Ce sera, parmi les combats d'idées et les luttes d'opinions de ce siècle, qui en a vu tant de sortes, un des épisodes les plus dignes d'intérêt et les plus riches en grands enseignements. Mais l'heure présente ne saurait permettre d'aborder avec le calme nécessaire un sujet si brûlant encore et sur lequel, fût-on sûr d'avoir pour soi la vérité tout entière, il serait trop difficile de la faire entendre. Ce n'est donc pas tout à fait à ce titre d'histoire des divisions intestines dont nous venons de parler, que nous signalons l'ouvrage que vient de publier M. Anatole Leroy-Beaulieu : *les Catholiques libéraux* ¹. L'auteur est généralement bien renseigné sur les hommes et les faits; il a une haute intelligence des questions et de la portée des opinions qu'elles soulèvent, et il se montre animé d'un grand esprit d'équité dans ses jugements. Mais d'abord il n'est pas théologien et ne se donne pas comme tel. Or la théologie est pour moitié dans les débats qui font le sujet de son étude. Puis on pourra trouver peut-être que, sur les transformations sociales qui sont en train de s'accomplir et sur l'avenir qui leur est réservé, il a des opinions contestables et un parti-pris bien absolu. D'ailleurs M. Leroy-Beaulieu ne se montre-t-il pas trop l'avocat de la cause dont il s'occupe, pour en être accepté comme l'historien? Il voudrait convaincre tous les catholiques français que la liberté leur offre, dans leurs rapports avec l'État, plus de ressources que la monarchie absolue, vers laquelle beaucoup sont volontiers enclins et dont, en général, ils attendent davantage. Du reste, fait-il observer, les chances de retour pour ce régime sont de moins en moins grandes; la démocratie est partout en marche et la liberté politique est une aspiration universelle. La religion doit-elle s'en effrayer? Le catholicisme, notamment, est-il incompatible avec les institutions libérales? L'Église peut-elle s'adapter aux institutions et aux mœurs qui en découlent et en réclamer les bénéfices? Tel est le problème qui s'est posé chez nous vers 1830, et qui reste encore tout entier après cinquante ans de débats.

« Ce problème, les catholiques libéraux ont eu au moins un mérite,

¹ *Les Catholiques libéraux. — L'Église et le libéralisme de 1830 à nos jours*, par Anatole Leroy-Beaulieu, 1 vol. in-12. Librairie Plon.

dit M. Leroy-Beaulieu, celui de n'avoir pas craint de l'aborder de front. Ils l'ont fait d'ordinaire, il est vrai, ajoute-t-il, plutôt en croyants qu'en citoyens, l'envisageant du côté religieux plus que du côté politique; mais cela donne à leur tentative plus d'intérêt et plus d'autorité pour nous. Ils ont pris les faits tels qu'ils se présentaient à eux : l'Église et le catholicisme d'une part, la société civile et les libertés modernes de l'autre. Au lieu de supprimer l'un des deux termes, ce qui n'est en réalité au pouvoir de personne, ils se sont ingénies à les concilier... L'entreprise peut paraître chimérique; elle n'en méritait pas moins d'être tentée, car ce serait la solution la plus simple, pour ne pas dire l'unique solution pratique d'une question autrement insoluble. »

C'est l'histoire de cette tentative brillante, courageuse, on peut dire même héroïque, mais compromise dès le début et trahie par de bruyantes défections, que M. Leroy-Beaulieu a retracée d'une plume sympathique et d'un style vivement coloré dans le volume qu'il vient de publier, avec un à-propos que l'on ne saurait méconnaître. Ce n'est pas ici le lieu de l'y suivre. Sans rechercher si cette initiative a été ou non une illusion généreuse et si elle est ou non condamnée à jamais, disons avec lui que ses auteurs « sont d'autant plus dignes de sympathie pour leurs efforts et leurs souffrances, que, chez la plupart d'entre eux, la grandeur de l'entreprise a été constamment relevée par la générosité du caractère et la dignité de la vie ».

III

Qui aurait cru qu'au moment où la république ouvre partout des lycées de filles, les hommes appelés à diriger ces établissements ou à y enseigner s'empresseraient de demander des conseils à M^{me} de Maintenon, et remettraient eux-mêmes en lumière les instructions qu'elle rédigea pour l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr? C'est pourtant ce qui arrive. Le *Correspondant* a parlé, il y a un mois, d'un choix de ces *instructions*, publié avec introduction et commentaires par M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, fonctionnaire peu suspect de cléricisme, comme on sait, et voici qu'un professeur de littérature du lycée Charlemagne, M. Émile Faguet, ancien élève de l'École normale, en fait aujourd'hui autant de son côté. Son livre, qui porte à peu près le même titre ¹ que celui de son supérieur hiérarchique, est meilleur, à certains égards; il se compose d'un choix de morceaux à peu près semblables, mais il est précédé, sur la fon-

¹ M^{me} de Maintenon institutrice, extraits de ses écrits sur l'éducation, 1 vol. in-12 avec portrait. Librairie Oudin.

datrice de Saint-Cyr, d'une notice qui accuse plus d'intelligence historique. M. Gréard a gardé des préventions de plus d'une sorte contre la personne de M^{me} de Maintenon; M. Faguet nous semble l'avoir mieux comprise. Il la défend, d'abord, contre cette accusation de sécheresse que tant d'écrivains ont répétée après Saint-Simon. « Ces qualités du cœur dont elle aurait manqué, comme on l'a dit trop souvent, elle les a montrées là où elle a pu librement le faire, observe avec raison M. Faguet, et même elle a créé un petit monde pour leur donner une matière et peut-être même un théâtre. N'étant point mère, elle était devenue institutrice sans y être obligée : ce qui prouve précisément que l'instinct maternel était en elle, et cela de très bonne heure, à vingt-cinq ans, après la mort de son mari, chez ses amis, sans prévoir les suites hors de toute prévision... Elle ne tarit pas sur le plaisir qu'elle avait de voir des enfants autour d'elle, de sentir proches cette joie, ce pétilllement des enfants, qui fait qu'ils ne peuvent demeurer en place. « J'ai toujours aimé les enfants, disait-elle aux petites filles de Saint-Cyr, et je crois que Dieu m'a donné ce goût pour vous autres. » Elle n'a d'expression vive et qui sent la passion qu'à ce sujet, remarque encore l'auteur de ces *Extraits*. Du reproche de s'être trop immiscée dans les affaires du gouvernement, M. Faguet ne dit qu'un mot, mais très juste, selon nous, en soutenant que, tout compte fait, l'épouse anonyme de Louis XIV s'est beaucoup plus occupée du roi et de la famille royale que du royaume. Quant à l'abandon du roi sur son lit de mort, lorsque les médecins eurent déclaré que tous remèdes et tous soins étaient désormais inutiles, il n'y a pas à s'en scandaliser, comme on l'a fait, dit encore M. Faguet, sans bien voir sa situation, chose dont M^{me} de Maintenon eut toujours le sens si ferme et si juste, et qu'elle comprit comme il le fallait en ce moment. « Rester jusqu'au dernier souffle, c'était sembler vouloir rester après, et après, ne plus savoir comment sortir. Situation fausse. Une reine devait rester, l'épouse devait disparaître. Elle disparut avec une certaine hâte de discrétion et une alarme un peu ombrageuse de dignité. »

Si, dans ses jugements sur la personne même de la fondatrice de Saint-Cyr, M. Faguet s'est montré plus exempt de préventions et plus pénétrant que M. Gréard, en revanche, il a été moins loyal que lui, dans l'exposé de sa méthode d'éducation, du moins sur ce qui en fait la base, nous voulons dire la religion; il est même vrai de dire qu'il n'en parle point. Sans être bien explicite à cet égard, le vice-recteur de l'Académie de Paris n'avait pas cru pouvoir se dispenser de reconnaître que M^{me} de Maintenon « avait fait de la religion le fondement de Saint-Cyr », tout en cherchant, il est vrai, à faire entendre que la religion qu'elle recommandait n'était pas celle des couvents et en forçant sur ce point le sens et la portée de ses paroles. M. Faguet n'en

a pas même fait autant. Pas plus dans les chapitres de son introduction, intitulés : *M^{me} de Maintenon institutrice, Esprit et méthode d'éducation*, que dans les extraits qu'il donne des *Instructions et avis*, adressés par M^{me} de Maintenon aux dames de Saint-Cyr, il n'est fait mention de la religion, comme point de départ, ni même comme accessoire de l'œuvre qu'elle leur avait confiée. C'en est seulement le côté rationnel et pédagogique qu'on y trouve mis en saillie. Ce travail est donc, comme celui de M. Gréard, une adaptation opportuniste de l'enseignement de Saint-Cyr à nos lycées de filles. Si le professeur du lycée Charlemagne a été plus juste que le vice-recteur de l'Académie de Paris envers la personne de M^{me} de Maintenon, il a plus que lui défiguré l'esprit de son institution. Leur ridicule, à tous deux, est d'avoir voulu la mettre de leur parti, la « laïciser » après coup.

IV

Il y a juste quarante ans, mourait, aux États-Unis, un homme qui y a joué un grand et funeste rôle, un de ces hommes qui sont le danger permanent des républiques, non pas tant parce que, abusant d'une popularité parfois légitime, ils en violent les lois, mais parce qu'ils en dépravent souvent à jamais le caractère. L'homme dont nous voulons parler est le général Jackson. Or ce sixième successeur de Washington au gouvernement de la république américaine est celui qui en a le plus profondément altéré la Constitution et le plus gravement peut-être compromis l'avenir. L'inquiétant spectacle qu'offre aujourd'hui l'œuvre du grand libérateur est le résultat de ses huit ans de dictature. « Ce qui lui a survécu en effet et demeure attaché à sa mémoire, c'est l'abaissement du niveau du gouvernement et des mœurs publiques; c'est la dépossession des classes éclairées au profit des foules ignorantes embrigadées sous la conduite d'une tourbe d'aventuriers; c'est la politique transformée en un métier malfamé; c'est cette organisation qu'il a créée de toute pièce pour l'exploitation permanente du suffrage populaire; c'est ce honteux système qui, en faisant des emplois publics le salaire des services électoraux, a introduit dans l'administration et le gouvernement la corruption et le désordre contre lequel s'élèvent vainement aujourd'hui les honnêtes gens de tous les partis. »

Telle est du moins l'idée que M. Albert Gigot nous en donne dans la curieuse étude qu'il vient de publier sur lui ¹.

A des recherches déjà anciennes sur le gouvernement de la grande république américaine s'est jointe, pour l'auteur de cet ouvrage,

¹ *La Démocratie autoritaire aux États-Unis. — Le Général André Jackson*, par Albert Gigot, ancien préfet de police. 1 vol. in-12. Librairie Calmann Lévy.

l'intelligence que donne la pratique des choses administratives, surtout dans l'ordre des fonctions qu'il a remplies. M. Albert Gigot a dû comprendre mieux qu'un autre, par ce qu'il a vu poindre déjà chez nous, la révolution qui s'est faite dans le fonctionnement de la vie politique aux États-Unis et notamment l'action qu'y exerce ce monde des *politiciens* qui a pris naissance, ou du moins s'est organisé sous la double présidence de Jackson.

C'est, au surplus, par tempérament et d'instinct, plutôt qu'en vertu d'une théorie préconçue et raisonnée, que Jackson a introduit dans le régime politique des États-Unis les redoutables changements que M. Albert Gigot signale dans les pages que nous venons de citer. Jackson appartenait à la plus basse classe des émigrants anglais et descendait d'une race croisée d'Écossais et d'Irlandais sortis de l'Ulster, et plus grossière que pas une autre. Son père, qu'il ne connut point, était mort presque en débarquant en Amérique, de la fièvre des bois. Orphelin avant de naître, le futur président des États-Unis passa, dit son historien, les premières années de son enfance dans un rustique *settlement*, chez un oncle qui l'avait recueilli. Sa mère, fille d'un pauvre cultivateur, aspirant à faire de lui un ministre presbytérien, l'envoya à l'école voisine. La somme de connaissances qu'il y acquit fut assez médiocre : il y apprit tout juste à lire, à écrire et à compter, et son orthographe resta toujours d'une remarquable incorrection. Il excellait dans les exercices du corps, mais il passait pour un écolier sauvage, turbulent, d'une humeur emportée et d'un caractère intraitable.

Sa fortune changea prodigieusement et de bonne heure, mais ce terrible caractère ne se modifia jamais; au contraire, et malgré les raisons qui auraient dû y mettre un frein, sa violence naturelle s'accrut au fur et à mesure de son élévation au pouvoir et, devant les obstacles légaux, devint souvent de la férocité. Que de fois n'a-t-il pas impudemment violé la Constitution! Magistrat, député, général d'armée ou président d'un grand État, Jackson fut toujours un demi-sauvage. Mais comment l'indocile enfant du pauvre émigrant de Carrickfurgues, le lévite presbytérien à peu près illettré, devint-il tout cela? C'est ce qu'il faut voir dans le livre de M. Albert Gigot, travail tout à fait historique, puisé aux meilleures sources, mais qui ménage au lecteur plus d'inattendu que bien des romans. Il y avait évidemment d'admirables puissances dans cet homme : de la pénétration, de l'éloquence, de l'audace — beaucoup d'audace —, mais pas l'ombre d'élévation ni de moralité, au sens politique du mot. Il se faisait gloire de n'être gêné par aucun scrupule de légalité. Les tribunaux acquittaient-ils les individus qu'il faisait poursuivre et contre lesquels il n'hésitait pas, au besoin, à employer les calomnies

les plus indignes, il les faisait exécuter quand même. Sa popularité n'en souffrait pas, loin de là; les masses grossières se reconnaissaient en lui et s'applaudissaient elles-mêmes en le saluant de leurs acclamations frénétiques. Sa double élévation à la présidence, la dernière surtout, fut le résultat des plus indignes manœuvres, des plus odieuses violences, de la corruption la plus cynique qu'on eût encore vues. La foule ne lui fit pas moins, à cette occasion, une ovation formidable, où, dans le délire de son enthousiasme, elle envahit la *Maison blanche*, s'y enivra, y brisa tout et faillit même étouffer son idole. « C'était, dit M. Albert Gigot, la prise de possession du pouvoir par les nouvelles couches sociales qui fêtaient leur avènement. » Jackson gouverna pour elles et par elles; le désir de les satisfaire et de reconnaître leurs services est le secret de bien des choses qui autrement seraient incompréhensibles, dans sa conduite. Voilà ce qui explique en particulier la popularité qu'a gardée son nom et l'espèce de légende qui lui a été faite. Il existe en effet, paraît-il, des chants où on l'appelle *le vieux bois de fer*, où on le loue de « n'avoir jamais su voir qu'un seul côté des choses », et où l'on dit « qu'au jour du danger, il eût brisé les tables de la loi pour en charger ses canons ».

Les sociétés démocratiques, s'écrie M. Albert Gigot, ne sont que trop portées à s'éprendre des hommes qui, au jour du danger, brisent les tables de la loi. « Mais il est du moins permis, ajoute-t-il, de demander aux adorateurs de la force et de l'audace heureuse si cette audace, cette activité, cette volonté qui brisait tous les obstacles, ont légué au pays des œuvres fécondes et durables ».

Nous aurions aimé voir l'auteur le rechercher avec plus de détails. Une telle enquête serait une utile leçon chez nous, où l'œuvre de Jackson a eu des devanciers et pourrait bien encore avoir des imitateurs.

V

Si les séances du Conseil municipal de Paris étaient publiques, comme le sont partout ailleurs les assemblées du même genre, elles seraient bien intéressantes et bien instructives. On peut en juger par ce que nous en apprend aujourd'hui M. Denys Cochin, le plus jeune, et déjà l'un des plus considérés de ses membres, dans le curieux volume qu'il vient de publier sous ce titre : *Paris, quatre années au Conseil municipal*¹. Ce volume, qui contient un certain nombre d'études et de rapports d'affaires d'administration municipale, est précédé d'une introduction pleine de révélations piquantes sur l'esprit général qui règne dans ce parlement au petit pied, sur les partis

¹ 1 vol. in-12, Calmann-Lévy, édit.

entre lesquels il se divise, les tendances qui y prévalent et les procédés qui y sont en usage.

Ces procédés, remarquons-le tout de suite à la décharge de cette assemblée, sont, en somme, plus parlementaires que sa composition et l'esprit général dont elle est animée ne le feraient supposer. « Toutes les fois qu'une question politique ou religieuse se présente, dit M. Cochin, le parti-pris du Conseil est nettement arrêté. En religion, sa devise pourrait être une phrase qu'on prêtait à l'un de ses anciens collègues : *J'aime tant la liberté de conscience, que je voudrais l'imposer par la force.* En politique, les affections et les inimitiés du Conseil sont aussi intraitables. M. Ferry et M. Waldeck-Rousseau lui sont, quoi qu'ils en aient, aussi antipathiques que des archevêques; le préfet de police est considéré comme un grand inquisiteur; le préfet de la Seine, exilé de son domicile comme un simple supérieur des Frères ignorantins, a voulu désaffecter — c'est l'expression consacrée — la chapelle de l'Assomption et la sacristie de Saint-Nicolas : il n'a réussi qu'à voir désaffecter ses appartements de l'Hôtel de Ville. Mais quand les discussions politiques ou religieuses font relâche, et quand le Conseil reprend l'intéressante et laborieuse tâche de ses attributions municipales, la minorité conservatrice aurait mauvaise grâce, ajoute M. Denys Cochin, à ne pas reconnaître qu'on ne lui a jamais marchandé sa part de l'œuvre commune : dans une telle œuvre, il y a place pour tous les dévouements; et, dans le désir unanime de servir et d'embellir Paris, il y a un lien qui rapproche tous les partis. »

C'est ainsi que M. Denys Cochin, qui appartient à la minorité conservatrice et catholique, s'est vu gracieusement chargé d'étudier plusieurs questions d'ordre municipal soumises aux discussions du Conseil, et que, à plusieurs reprises, appel a été fait à sa connaissance déjà grande des affaires administratives, au zèle traditionnel dans sa famille pour les intérêts de Paris, à son ardeur connue pour le travail. Telle a été l'origine des recherches qu'il livre au public, parce que, dit-il, les questions qu'elles concernent sont de nature importante et encore en délibération. Ces mémoires, rédigés avec clarté, en bon style et qu'une pointe d'esprit relève çà et là, ne visent pas tous exclusivement Paris; il en est plus d'un dont les administrations de province peuvent faire leur profit. De ce nombre est, par exemple, celui qui a pour objet la taxe du pain; c'est là un problème économique qui se pose aujourd'hui partout. L'auteur y a réuni beaucoup de renseignements historiques et d'informations techniques empruntées aux pratiques les plus modernes du commerce et de l'industrie. Il en conclut carrément à la liberté de la boulangerie. « Les précédents gouvernements n'ont rien gagné, dit M. Cochin, au régime de la taxe, sous quelque forme qu'ils l'aient imposée. La troisième république fera donc assurément mieux

de procurer du travail au peuple, et un peu de prospérité à l'industrie, que d'empiéter sur les libertés commerciales si lentement conquises. Il est vrai que le problème peut lui paraître ainsi plus embarrassant et la prendre au dépourvu. »

Le mémoire sur la consommation et le prix du gaz à Paris n'est pas non plus d'un intérêt spécialement parisien. Il n'y a pas de ville aujourd'hui qui ne fasse un usage plus ou moins grand de ce genre d'éclairage, et qui n'ait à revenir peut-être, comme la capitale, sur les engagements pris avec les usines qui le fournissent. Ce travail est suivi, comme appendice, d'un morceau très neuf et très curieux sur ce qu'on appelle les *sous-produits du gaz*, c'est-à-dire les substances que donne la houille après la production du gaz, et qui sont, depuis quelques années, d'un si fréquent et quelquefois si dangereux emploi dans le commerce.

Une enquête d'une importance plus générale encore et bien digne de la sollicitude publique, c'est celle qui a pour objet la falsification des substances alimentaires. Ce n'est pas seulement Paris que menace l'art avec lequel on est arrivé à sophistiquer les choses les plus indispensables à la vie. De combien de côtés la santé publique n'est-elle pas menacée, non seulement dans la satisfaction impérieuse des besoins du corps, mais dans les soins accessoires de l'hygiène et même dans les médicaments! La ville de Paris, par l'institution du Laboratoire municipal, a beaucoup fait pour la santé de ses habitants. Son exemple mérite d'être suivi partout. C'est un témoignage entre autres du zèle que déploie le Conseil municipal, lorsque rien ne réveille ses préventions et ses antipathies aveugles. Ce zèle, M. Denys Cochin le constate loyalement dès le début de son livre, et il se plaît à le reconnaître en plus d'un endroit. « Cette assemblée, dit-il encore quelque part, n'est pas révolutionnaire en autant de choses qu'on le croirait; elle s'est fait une réputation de violence surtout par son intolérance religieuse et son athéisme vraiment fanatique. Mais lorsque ni l'Église ni la mairie de Paris ne sont en cause, le Conseil est prudent, laborieux, quelquefois timide. » A ces dispositions, rassurantes à certains égards, se joignent aujourd'hui quelques bons symptômes. Depuis la défaite des opportunistes qui signalèrent surtout leur règne au Conseil par la proscription des Frères des écoles chrétiennes et des Sœurs de charité, il s'est formé, dans le parti autonomiste maintenant au pouvoir, un groupe d'hommes pratiques, actifs, jeunes, débarrassés des préjugés, des chimères et des déclamations de la vieille démocratie, voués aux affaires, et que les questions religieuses paraissent moins préoccuper. Est-ce à dire qu'il soit mieux disposé envers les gens qui s'obstinent à instruire les enfants et à soigner les malades pour l'amour de Dieu? Hélas! non, s'écrie M. Cochin; mais ils paraissent s'en moins

tourmenter. C'est un progrès. Être oubliés n'est-ce pas ce que les catholiques ont de mieux à demander, en ce moment, aux républicains?

Honorez-nous, Seigneur, de votre indifférence.

P. DOUHAIRE.

SOUVENIRS D'UN VIEUX CRITIQUE

PAR A. DE PONTMARTIN ¹.

Pareil à ces arbres sains et vigoureux qui donnent tous les ans une récolte de fruits, M. de Pontmartin nous donne chaque année un volume de causeries littéraires. Il lui est même arrivé quelquefois de nous en donner deux en un an. Le premier a paru, en effet, en 1854, il y a trente et un ans, et le volume dont j'ai aujourd'hui à rendre compte est le trente-cinquième. Cela sans doute autorise l'auteur à se dire un *vieux critique*; mais la vieillesse ici n'est que sur la couverture du livre; vous n'en trouverez pas trace à l'intérieur, dans ces pages si piquantes, si variées, si fraîches et si jeunes. Depuis quelques années, nos lecteurs le savent, le spirituel écrivain aime à rattacher ses souvenirs personnels à ses appréciations littéraires, à écrire en marge de ses jugements une page de ses Mémoires. Et voilà qu'en le lisant la contagion m'a gagné, et qu'il me prend envie de suivre son exemple, de raconter, à mon tour, un souvenir qui date de bien loin.

J'ai dit tout à l'heure que le premier volume des *Causeries littéraires* avait été publié en 1854. Je faisais alors mon droit, et j'avais les meilleures raisons du monde de ne me point destiner aux lettres. J'écrivis pourtant un article sur le volume nouveau, et je le déposai dans la boîte du journal *l'Assemblée nationale*, au numéro 20 de la rue Bergère. Je l'avais signé bravement, non pour voir mon nom imprimé en belles lettres moulées, car j'espérais bien que l'article ne paraîtrait pas, mais afin que, mon nom et mon adresse passant sous les yeux de M. de Pontmartin, qui était alors l'un des principaux rédacteurs de *l'Assemblée nationale*, ce me fût une occasion d'entrer en rapports avec lui, et, qui sait? de devenir peut-être son ami. A un ou deux jours de là, comme je rentrais chez moi, — je revenais peut-être de l'École de droit, mais ce n'est pas bien sûr, — on me dit qu'un grand monsieur était venu me demander et avait laissé pour moi sa carte avec un petit mot. M. de Pontmartin m'annonçait sa visite pour le lendemain, ajoutant qu'il était tous les jours aux bureaux du journal, de deux à quatre heures. On pense bien que je ne manquai pas de m'y rendre. Le *grand monsieur* me tendit la main, et, dès que nous

¹ *Sixième série*, un volume in-18, Calmann Lévy, éditeur, rue Auber, 3. — 1885.

fûmes seuls : « Savez vous bien, me dit-il, avec un bon sourire, que je trouve votre article charmant? M. Mallac, notre rédacteur en chef, entend qu'il paraisse, et je n'ai point de raisons opposantes; seulement comme je ne peux pas laisser dire de moi, dans mon journal, tout le bien que vous en avez écrit, nous allons, si vous le voulez bien, rogner de ci de là quelques éloges. » Et prenant la plume, il biffa sans pitié quelques-unes de mes plus belles phrases, éteignit quelques-uns de mes adjectifs et sabra plusieurs de mes épithètes. Je défendis d'ailleurs mon texte assez mollement. Mon but était atteint, puisque aussi bien adjectifs et épithètes n'étaient point, dans ma pensée, destinés au public et qu'ils étaient arrivés à leur adresse. Notre travail de révision une fois terminé, M. de Pontmartin me conduisit dans le cabinet du rédacteur en chef. « M. Mallac, me dit-il, a une petite proposition à vous faire. Quand vous aurez causé avec lui, revenez me prendre et nous sortirons ensemble. » Ancien secrétaire de M. Duchâtel, M. Mallac, le beau Mallac, était un homme d'infiniment d'esprit, un peu fantaisiste peut-être, comme on va le voir. « J'ai lu votre article, me dit-il; nous en avons causé tous les deux, Pontmartin et moi; si cela vous va, vous êtes attaché, à partir d'aujourd'hui, à la rédaction de l'*Assemblée nationale*; nous ne sommes pas riches, et nous ne pouvons pas payer bien cher; mais vous êtes jeune, à ce que je vois, très jeune, et, dans quelque temps, je l'espère, nous pourrions faire mieux. » Si la proposition était pour me surprendre, elle n'était point pour me déplaire. Je remerciai donc sincèrement M. Mallac, mais je dus lui faire connaître que je n'étais point venu à Paris pour être journaliste, que ma mère serait au désespoir de ne point me voir revenir auprès d'elle, en Vendée; que toute mon ambition était de lui faire plaisir et de vivre en province, comme mon père, en faisant un peu de bien autour de moi et en laissant, comme lui, la réputation d'un honnête homme. « Ma foi, me dit M. Mallac, vous êtes un brave garçon et je crois bien que vous choisissez la meilleure part. » Ce petit épisode se dénoua, en effet, de la façon la plus heureuse : mon article parut dans un journal qui en valait quatre, puisqu'il avait été *averti* deux fois et *qu'un bien averti en vaut deux*; — je ne devins point journaliste — et je devins l'ami de M. de Pontmartin.

Je m'aperçois, — un peu tard, — que je n'ai point qualité comme lui pour raconter mes souvenirs et que la place va me manquer pour rendre compte de son livre. J'aurais aimé pourtant à mettre en regard de ce volume de 1885 le volume de 1854, à montrer le *Vieux critique*, après ce long temps traversé par tant de révolutions, resté fidèle à lui-même, à ses idées, à ses sentiments, aux lettres, à la religion et à la monarchie, — *qualis ab incepto*. Il m'eût été facile

de faire voir que les arrêts, favorables ou contraires, rendus il y a trente ans par l'auteur des *Causeries littéraires*, n'ont rien perdu de leur justesse, et que les écrivains qu'il jugeait alors ont confirmé par leurs œuvres nouvelles ses éloges ou ses critiques. N'y aurait-il pas, en particulier, un véritable intérêt à rapprocher le chapitre sur l'œuvre de début du prince Albert de Broglie. — *Études morales et littéraires*¹, — des belles pages qui ouvrent aujourd'hui la sixième série des *Souvenirs d'un vieux critique* et qui sont consacrées à l'ouvrage du duc de Broglie sur *Frédéric II et Louis XV*? Avec quelle sûreté de goût M. de Pontmartin signalait dans le premier livre de l'illustre historien le germe et déjà le gage des rares et nobles qualités arrivées aujourd'hui à leur plein épanouissement! Avec quelle sagacité il annonçait qu'ici, suivant le mot du poète, *les fruits passeraient la promesse des fleurs!* Mais c'est surtout des *Souvenirs d'un vieux critique* que je dois parler, et voilà que je n'ai plus que quelques lignes. Elles me suffiront de reste, puisqu'aussi bien tous les lecteurs du *Correspondant* connaissent de longue date l'auteur des *Samedis*. Je me bornerai donc à leur dire que son dernier volume est au moins égal à ceux qui l'ont précédé, si même il ne leur est pas supérieur. J'estime, pour ma part, qu'il n'a rien écrit de plus remarquable que certains chapitres de cette sixième série des *Souvenirs d'un vieux critique*, entre autres ceux sur *M. Guizot* et sur *M. le duc de Broglie*, sur *Lamartine* et sur *Victor Hugo*.

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à reprendre, rien à critiquer dans ce beau volume? Certains reprocheront sans doute à l'auteur d'avoir cédé un peu trop aisément à son goût pour les calembours. J'en ai compté jusqu'à douze; mais dix au moins sont excellents, et puis, quand l'heure présente est si triste, faut-il tenir rigueur aux hommes d'esprit qui savent encore nous faire rire honnêtement?

Ces trente-cinq volumes de *Causeries* et de *Souvenirs* tiendront leur place, dans la postérité, à côté de l'œuvre de Sainte-Beuve. Sur plus d'un point, sans doute, la supériorité de l'auteur des *Lundis* est réelle; mais sur plus d'un point aussi, l'auteur des *Samedis* garde ses avantages. N'a-t-il pas eu d'ailleurs celui-ci, qui n'est point à dédaigner : il a vécu plus longtemps. Il a pu ainsi, pendant près d'un demi-siècle, sans qu'il soit possible de signaler, dans un seul de ses volumes, le moindre symptôme de lassitude et d'épuisement, — nous le retrouvons hier encore, dans la *Gazette de France*, jeune et vaillant comme il y a trente ans, à l'*Assemblée nationale*, — il a pu étendre son œuvre, y ajouter sans cesse et lui donner des développements qui en feront un monument unique dans notre littérature.

Edmond BIRÉ.

¹ *Causeries littéraires*, t. I, p. 172-185.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 août 1885.

Nos élections législatives se feront le 4 octobre. Dûment ou non, la nation en a été avertie par certains journaux ministériels : genre de notification qui doit lui suffire, paraît-il, sous le gouvernement de la République. Cette date du 4 octobre, indiquée par des scribes si bien accrédités que chacun de leurs mots est comme un oracle, on ne peut supposer qu'elle se change en telle ou telle autre, officiellement. Toutefois, M. Brisson s'est réservé le droit de s'en choisir une plus propice, selon la tournure des événements et les besoins de sa politique. A la vérité, il ne peut guère espérer des événements un hasard favorable : il y a dans les grandes fautes commises par la République une logique qui domine et règle pour un temps la fortune elle-même. Quant à la sagacité de M. Brisson, elle est plus que médiocre, s'il s'imagine qu'il reste à sa politique le pouvoir soit de modifier les dispositions des électeurs en modifiant la date des élections, soit de surprendre aucun parti. L'opinion de la France ne variera plus, dans cette période électorale; son jugement est formé : elle souffre et elle connaît ses maux ; si, dans la masse de ses électeurs, ce n'est pas encore la désillusion totale, c'est du moins une désillusion profonde et rien n'en corrigera le sentiment, quelque magie que M. Brisson emploie à leur présenter sous un jour meilleur l'état de la République. De leur côté, les partis ont presque achevé leurs préparatifs électoraux. Peut-être même sont-ce les amis de M. Brisson et ses alliés qui ont le moins avancé leur besogne, parmi tous les graves embarras où ils se débattent. Laissons donc à M. Brisson le souci de savoir si une autre date vaut mieux que celle du 4 octobre pour son gouvernement. Nous, hâtons nos derniers soins ; les présages qui s'offrent à nous ne peuvent que nous donner du cœur...

Dire qu'on a les présages pour soi, ce n'est aujourd'hui ni un mot téméraire, ni une parole banale comme en dicte cette rhétorique familière au suffrage universel et qu'on lui croit nécessaire. Si difficile qu'il puisse être d'observer les signes d'une élection, on ne s'y trompe plus ou du moins on s'y trompe peu, vers l'heure d'une crise. Or la crise a commencé. Plus ou moins douloureusement, tout le monde la constate pour la France ou pour soi-même. La nation est mécontente et inquiète de son gouvernement. Il est visible que le présent ne la satisfait plus : ou bien on veut un autre genre de république, ou bien on ne veut plus de république ; le nombre de ceux qui ne sont pas pour l'une de ces deux sentences diminue de jour en jour. Ici, les radicaux sont plus audacieux ; là, les conservateurs plus hardis. Ceux-là prétendent refaire la République ; ceux-ci aspirent à la défaire. Tous se plaignent de la république régnante, et la plainte éclate dans le pays, non plus seulement de haut en bas, mais aussi de bas en haut. Elle retentit comme une menace contre les députés dont la majorité misérable vient de régir quatre ans cette république. Il faudrait être sourd pour ne pas l'entendre, ce cri de réprobation. Dieu nous garde des prophéties complaisantes et vaines ! Nous n'annonçons pas que ces élections seront pour la République une condamnation définitive ou immédiate. Mais nous affirmons qu'elles seront contre elle et un témoignage de défiance et un acte d'accusation ; nous affirmons qu'elles marqueront sa déchéance morale ; nous affirmons qu'elles mettront en question, sinon son titre, du moins sa raison d'être ; nous affirmons qu'elles laisseront dans un doute terrible sa destinée. Car, évidemment, tel aura bien été le sens de ces élections, si la supériorité numérique, comme on le présume, appartient dans la future Chambre aux radicaux et aux conservateurs réunis.

Pour nous, conservateurs, nous nous disposons à ces élections avec une confiance que nous n'avions plus depuis bien des années, presque autant d'années que Tacite en comptait dans le long intervalle où il avait eu à gémir du spectacle de tant d'excès, de tant de folies. Nous savons que, si les élections du 4 octobre ne sont pas une consultation plébiscitaire sur la forme du gouvernement, elles n'en sont pas moins une préparation de l'esprit public au changement qui rétablira la Monarchie. Tout ce que nous gagnerons au profit de la cause conservatrice, dans ces élections, nous l'aurons gagné au profit de la cause monarchique. D'une part, la loi historique le veut : quand la lutte se resserre entre les radicaux et les conservateurs, la France effrayée se range bientôt derrière les conservateurs ; et telles sont désormais les conditions

de la lutte, que, si elle peut avoir une horreur exceptionnellement tragique, elle sera du moins plus courte qu'aux tristes époques qu'on se rappelle. D'autre part, entre l'Empire qui n'est plus faisable et la République qui devient impossible, c'est la Monarchie que la France prendra pour la sauvegarde de son existence, le jour où sa volonté, d'accord avec la nôtre, se décidera enfin ; et, cette volonté de la France, elle aura pour s'orienter, au lendemain des élections, la majorité monarchique qui siègera parmi la minorité conservatrice. Que ces pensées mènent ou non la foule des électeurs qui nous suivront au scrutin ; qu'ils soient plus animés par leurs griefs que dirigés par telle ou telle prévision ; qu'ils se laissent conduire, sans calcul, par un vague instinct de conservation sociale et nationale : ce n'est pas le moment de philosopher, de subtiliser, en cette matière. Agissons et félicitons-nous de l'ardeur, de l'entrain avec lesquels le parti conservateur se jette dans la mêlée électorale. Nous pouvons dire, nous aussi : « *Nunc demum redit animus.* » Partout, dans ces départements mêmes où la République se vantait d'être à jamais maîtresse du suffrage universel et où le parti conservateur n'osait presque plus lever son drapeau, partout il va combattre énergiquement : là où il avait désappris à résister, il est maintenant sûr de sauver l'honneur ; là où il était déjà sûr de l'honneur, il compte maintenant sur la victoire. Il n'est pas jusqu'à toutes nos compétitions de personnes et de groupes qui ne soient un signe très appréciable de cette confiance. A considérer les choses dans leur ensemble et à les voir avec tous leurs mobiles, selon toute leur portée, ces rivalités attestent qu'on a repris courage. On n'a plus l'habitude, en France, de se disputer pour des ombres. Aurait-on cette activité, si la foi manquait ? S'imposerait-on tant de peines et de sacrifices si, derrière le fond de l'ambition individuelle, il n'y avait celui de l'espérance générale?...

Le parti républicain nous aide indirectement, non sans efficacité. Car sa politique électorale a bien les traits distinctifs de son gouvernement même : l'anarchie, la violence. Rien de plus instructif pour la France, si elle veut juger le parti républicain dans toute la plénitude de ses vertus sectaires, que cette diversité des principes et des devises, cette exagération monstrueuse des programmes ; rien de plus édifiant que ces haines intestines du parti républicain, avec ses dénonciations, ses imprécations, ses proscriptions. M. Clémenceau et M. Jules Ferry ne sont pas les seuls à se censurer, de Bordeaux à Lyon ; derrière eux, M. Achard et M. Raynal s'invectivent, imités par cent autres dans tous les clubs

électoraux du parti. Quels reproches pour se déposséder tour à tour de l'estime de la France! Quel réquisitoire à enregistrer, avec leurs discours, dans l'histoire de la République! Ce n'est pas tout. Dans le conseil général de Seine-et-Oise, les opportunistes essaient d'expulser M. Léon Say de son fauteuil présidentiel. Double ingratitude! Ils ne se souviennent déjà plus du crédit que son républicanisme a prêté non seulement à leur parti, mais à leur gouvernement, dans les temps difficiles. Ils oublient même qu'actuellement M. Ribot, le précoce Nestor du groupe dont M. Léon Say est l'Ulysse, se présente devant les électeurs du Pas-de-Calais en compagnie de M. Marmottan, la main dans la main. Partout, ce ne sont que radicaux rayant sur les listes électorales les noms des opportunistes et qu'opportunistes rayant les noms des modérés. Il est vrai qu'on voit peu d'opportunistes rayant les noms des radicaux et peu de modérés rayant ceux des opportunistes : c'est la logique républicaine; c'en est l'ordre naturel et fatal. Encore si, leurs âmes ombrageuses ne pouvant fraterniser, nos républicains conciliaient leurs doctrines! Mais non; autant de groupes, autant de conceptions de la République idéale. Leurs promesses et leurs formules diffèrent les unes des autres. Ils en débitent même de plus nombreuses et de plus contradictoires en 1885 qu'en 1881. On sait comme ils ont été impuissants à les assortir dans le manifeste que M. Spuller s'ingéniait à rédiger pour leur usage commun; il a fallu laisser là, noirci de ratures, ce manifeste où pourtant M. Spuller avait déployé toute sa sophistication. Aujourd'hui, M. Antonin Dubost crie librement : « La République sera opportuniste, ou ne sera pas. » Mais, de son côté, M. Madier de Montjau s'écrie non moins librement : « La République sera radicale, ou ne sera pas. » Il n'y a que le mot fameux de M. Thiers que l'écho ne répète plus. A peine si, de loin en loin, quelques fidèles le soupirent encore, dans l'intimité. Ah! « République conservatrice! » la fausse promesse! la formule surannée!.....

Voyez les programmes des radicaux de Lyon et de Paris. On pourrait les confondre; ils sont presque identiques. C'est là que la République prendra demain le texte de ses lois. Jamais les radicaux n'avaient plus cyniquement étalé devant les yeux de l'électeur, rural ou urbain, la nomenclature de leurs revendications. Ils ont un tel sentiment de leur force, ils se fient si bien au travail préparatoire qui s'est fait dans l'État lui-même en faveur de leurs réformes, ils savent si bien tout ce qui leur est devenu possible ou facile par les soins des opportunistes, qu'ils ne craignent plus d'être imprudents : ils énumèrent totalement les destructions qu'ils

méditent d'opérer dans la société non moins que dans l'État. Ne vous rassurez pas en vous alléguant qu'il y a là, dans des programmes quasi fabuleux, mainte et mainte chimère dont on ne peut s'effrayer sans puérilité, tant le législateur qui tenterait de réaliser ces sottes ou criminelles utopies troublerait la vie même de l'État et de la société, tant aussi la France serait prompte à se révolter et à briser les tables de ces lois radicales ! Il faut se rappeler que bien des gens, en 1881, s'étaient rassurés sous l'empire de ce raisonnement-là, après avoir lu alors les programmes des radicaux. Eh bien ! comptez combien de leurs violences nous avons subies, depuis 1881, sous le titre auguste de la légalité, parmi celles qui ne nous avaient paru chimériques qu'en nous paraissant excessives... Et puis, songez à l'assistance, cette fois plus docile et plus empressée, que les radicaux recevront des opportunistes eux-mêmes dans la nouvelle Chambre. Déjà intimidés, déconcertés, les candidats opportunistes se convertissent en candidats radicaux, partout où ils le peuvent sans trop de vergogne. Nous nous trompons : aucune pudeur ne les gêne dans ce travestissement. M. Jules Ferry est allé à Lyon ; on l'a sifflé, hué, jusque sur le seuil de l'hôtel où il avait son refuge. « A bas le Tonkinois ! » Cette clameur vengeresse retentissait dans la rue, pendant le banquet où il présentait à ses amis l'apologie de sa politique intérieure. Mais qu'est-ce donc que M. Jules Ferry disait dans sa harangue, pour se réhabiliter ? Tout en se lamentant sur l'instabilité des choses républicaines, il se vantait d'être, lui aussi et à sa manière, un radical. Il se glorifiait d'avoir été un réformateur à l'envi des républicains les plus radicaux de sa génération. Il inventait même un mot, celui de « radicalisme de gouvernement », pour définir son système, son art, sa pratique. Or, nous le demandons. Pourquoi M. Jules Ferry, reniant par son discours de Lyon son discours du Havre, s'est-il évertué à s'attribuer cette qualité de radical, presque à l'égal de M. Clémenceau ? Est-ce une habileté purement et simplement électorale ? Ou n'est-ce pas qu'il pressent et prévoit que le radicalisme va vraiment détrôner « l'opportunisme » dans la Chambre nouvelle ?

Tandis que se prépare cette autre phase de la République, la France, détournant des élections du 4 octobre et de leurs mystères sa curiosité fiévreuse, a pu retremper un instant son cœur dans le souvenir salutaire d'un soldat héroïque. On érigeait, au Mans, la statue du général Chanzy, quelques jours après que M. Jules Ferry, « la grande victime », avait été conspué à Lyon. C'est une belle légende ou plutôt une noble histoire que celle des exploits de Chanzy. On a bien fait d'élever un monument à ce vaincu qui

montra si glorieusement tout ce que peut encore la France, même dans ses pires désastres, quand elle trouve, pour la défense de son honneur, un homme vaillant et opiniâtre. Grâce à lui, avec lui, elle fut un instant comme un lion blessé qui se relève, qui tient tête à l'ennemi et qui lui inspire le respect. Non, nous ne pouvons pas ne pas saluer la statue de Chanzy, nous ne pouvons pas ne pas l'admirer et le regretter. Mais de quel droit nos républicains, ceux-là surtout qui furent à Tours et à Bordeaux les camarades et les valets de M. Gambetta, accaparent-ils pour leur propre illustration et pour celle de la République la mémoire de Chanzy? Est-ce de la République ou de la France qu'il était le serviteur, l'épée à la main, devant Beaugency, Vendôme ou le Mans? Faut-il leur citer les pages où, malgré sa discrétion, il a raconté lui-même comment leur dictature militaire a été funeste à la deuxième armée de la Loire; comment M. de Freycinet, s'ingérant dans l'action par un ordre télégraphique, lui retira à son insu, pendant une de ses batailles les plus sanglantes, l'aide de la division Camô et livra le passage aux Allemands, entre Beaugency et la Loire; comment M. Gambetta, pour mieux lui imposer sa stratégie, le priva, violemment et perfidement, de ses moyens de correspondre avec le général Trochu? Et, s'il faut les épargner en taisant ces patriotiques griefs de Chanzy, échapperont-ils du moins à la question que, du haut de son piédestal, il semble adresser, lui enfant de la Lorraine, lui qui mourut en veillant sur la frontière, aux politiciens dont la folie a conduit au Tonkin trente-cinq mille hommes qui manqueront demain peut-être à la France, dans une journée suprême, derrière la trouée des Vosges?.....

Le cercueil de Courbet passe en ce moment à l'horizon. Le *Bayard*, qui le porte, chemine lentement. Il va de Bône à Hyères. On l'attendait à Toulon. Un catafalque y était déjà dressé; le cérémonial était réglé; les hommages étaient prêts. Mais quoi! tant de solennité devait déplaire à « la grande victime »! Tous ces regrets l'incriminent! Et puisque, ce cercueil de Courbet, on ne peut le dérober à la pitié publique, du moins on atténuera plus ou moins l'éclat de ses funérailles! On supprimera la première étape marquée sur la voie funèbre; on supprimera le premier autel où la gloire de Courbet eût été célébrée en France! On a une raison spécieuse: le choléra qui sévit à Marseille et qui pourrait sévir à Toulon... Soit donc: on recevra le cercueil de Courbet à Hyères, non à Toulon. Mais ces manœuvres, qui ne ressemblent que trop aux stratagèmes employés par M. Jules Ferry dans les affaires du Tonkin, n'empêcheront pas, à Paris, à Abbeville, la démonstration populaire

dont nos gouvernants ont si peur. Courbet! son nom est consacré par la reconnaissance nationale. Le Tonkin! ce mot est de jour en jour maudit davantage. Tout ce que d'avares télégrammes apprennent à la France l'alarme ou l'indigne de plus en plus, en lui prouvant qu'on l'a trompée au Tonkin et que même on la trompe encore. « Nous ne vous apportons que des expéditions terminées », disait, il y a quelque semaines, M. Jules Ferry, en justifiant sa politique coloniale. Or l'insurrection continue dans le Cambodge; le roi Norodom a rejoint les rebelles. On massacre les chrétiens et nos missionnaires dans l'Annam et jusque dans le Tonkin. Les Pavillons-Noirs nous bravent tout autour du Delta; les réguliers chinois qui ont déserté renforcent les pirates : ils attaquent ensemble nos postes; ils pillent et dépeuplent tout le pays, entre le Delta et Langson. Nos troupes sont trop faibles pour occuper le territoire évacué par les Chinois. Nous avons soit à conquérir, soit à reconquérir la moitié du Tonkin. Et voilà quels avantages nous avons obtenus par le traité de Tien-Tsin, après cette fausse guerre où nous avons usé une flotte, dépensé cinq cents millions et sacrifié la vie de six mille soldats! Comme si ce n'était pas assez, le choléra est venu accroître nos pertes : le cinquième de l'armée est dans les hôpitaux. A peine le général de Courcy a-t-il, hors des places fortes, 8000 hommes disponibles. Combien lui en faudra-t-il envoyer, après les élections? Combien de millions faudra-t-il que le gouvernement demande aux nouveaux députés, pour l'achèvement de cette expédition sans terme et sans fin? Les électeurs ont le droit de le savoir.

Il semblerait que ce fût en Europe une saison d'apaisement. On ajourne les questions dangereuses; on prend des délais pour les solutions difficiles. On négocie. Les souverains se font des visites. Récemment, l'empereur Guillaume avait une entrevue avec l'empereur François-Joseph. Mardi, le tzar et François-Joseph se rencontreront à Kremsier, solennellement et en mêlant des fêtes à leurs pourparlers. L'empire austro-hongrois acceptera-t-il l'Union douanière qui lui est proposée par M. de Bismarck? Est-ce pour préparer à leurs prétentions, dans la région des Balkans, un arrangement plus ou moins provisoire que la Russie et l'Austro-Hongrie abouchent leurs diplomates, au château de Kremsier? On n'en sait rien encore. Mais tout autorise à croire que la paix de l'Europe est garantie pour quelque temps. Ce ne sont pas ces entretiens des trois empereurs qui seront belliqueux. Les ministres eux-mêmes se donnent des loisirs. Le comte Taaffe célèbre, à Vienne, la septième année de son ministère, pendant que les statisticiens de la

République nous énumèrent les sept ministères qu'elle a eus, en quatre ans, sous le règne de la dernière législature. M. Depretis est à Contrexéville. Lord Salisbury, heureux d'avoir gagné assez de temps pour présider aux élections et pour pouvoir régler avec plus de liberté les affaires d'Égypte et d'Afghanistan, boucle ses malles : il viendra se reposer dans sa villa, près de Dieppe; c'est là que sir Drummond Wolff, qui arrivait avant-hier à Constantinople, lui annoncera s'il a pu s'entendre avec le Sultan, selon le conseil même de M. de Bismarck. Seul, M. de Bismarck travaille et s'agite, à Varzin, comme un homme qui ne veut pas respirer. Il a témoigné à la France sa mauvaise humeur, en ordonnant d'expulser de l'Alsace M. Rothan, coupable d'avoir été nommé, à son propre insu et malgré lui, vice-président de la Ligue des patriotes. Pourquoi M. de Bismarck est-il si irritable envers la France? Est-ce par dépit de ne plus avoir au gouvernail de la République M. Jules Ferry, dont il prisait tant la politique extérieure et surtout la politique coloniale? Il paraît que, la politique coloniale, M. de Bismarck commence à en avoir lui-même le goût. Plût à Dieu qu'il y eût quelque part un autre Tonkin où il voulût bien porter son ambition! Angra-Pequena et les Camerons ne contentent plus sa convoitise en Afrique. Il a protégé de ses canons contre le sultan de Zanzibar la Société allemande de l'Afrique orientale, laquelle société avait traité avec le roi Mandara pour la cession du territoire de Kilima-Njaro. Le sultan de Zanzibar, qui avait contesté au roi Mandara, son vassal, le droit de céder à un étranger ce territoire, a capitulé, à la vue des vaisseaux allemands embossés devant son palais. On ne capitulera pas si aisément à Madrid. L'Espagne, indignée que M. de Bismarck usurpe sur elle le protectorat de l'archipel des Carolines, a énergiquement protesté. Elle est fière; elle veut garder tout ce qui lui reste de son vieux patrimoine, déjà tant réduit. M. de Bismarck jugera-t-il bon de ménager ce juste orgueil de l'Espagne? Aura-t-on recours à un arbitrage? Ou bien n'y a-t-il dans cette querelle d'Allemand qu'un calcul astucieux? Et M. de Bismarck ne se hâtera-t-il pas de transiger avec M. Elduayen, à nos dépens, pour peu que l'Espagne lui abandonne un îlot quelconque, parmi les Chafarines, sur la côte du Maroc?... Nous n'aimons pas les colloques qu'il plaît à M. de Bismarck d'avoir à Madrid. L'expérience nous a rendus soupçonneux...

En clôturant la session de la Chambre des communes, le 14 août, la Reine prononçait ces belles et mélancoliques paroles : « Je demande à Dieu que sa bénédiction soit accordée aux nouvelles franchises électorales et que les masses qui sont appelées à exercer

des pouvoirs nouveaux pour elles s'en servent avec la discrétion et le discernement qui, pendant une si longue période, ont marqué l'histoire de la nation. » Cet espoir, tous les amis de l'ordre et de la liberté s'y associeront, en Europe. On ne peut nier que, dans une certaine mesure, l'ère de la démocratie n'ait commencé pour l'Angleterre. Puisse du moins l'exemple de la démocratie en France et en Amérique l'avertir à temps ! Elle a vu régner aux États-Unis, sous le nom trompeur de république, la démocratie autoritaire, représentée dans toute sa violence par le général André Jackson¹. Il y a quelques années, c'était le règne de la démocratie corrompue et corruptrice, que personnifiait le général Grant. Et le mal qu'en souffre cette république américaine, si faussement offerte comme un modèle à toutes les nations de l'Europe, n'est qu'un mal trop réel : le deuil qu'elle a pris pompeusement pour mener les funérailles de Grant ne l'aura nullement dissimulé. Grant avait glorieusement porté le drapeau étoilé ; il avait sauvé l'Union par ses victoires ; la République lui devait d'avoir pu garder sa grandeur avec son unité. Voilà pourquoi elle lui a tant pardonné sur son cercueil. Mais on se souvient assez des reproches que tout ce qu'il y a encore d'honnêtes gens dans les États-Unis adressait naguère à ce soudard aussi peu probe que peu sobre. On n'a pas oublié même que ces reproches se tournaient grossièrement en outrages, dans les journaux si facilement licencieux de New-York et de toute la République. Grant ! c'était alors « l'ivrogne incurable » ; c'était « l'être cupide » et « le voleur du Trésor public » ! Il est vrai que le 8 août, pendant que le char funèbre de Grant traversait les rues de New-York, escorté de cinquante mille soldats ou miliciens, les mêmes journaux l'appelaient « le plus grand, le plus pur des citoyens des temps modernes », « le type du désintéressement », « l'homme pour qui la patrie était tout. » On connaît le langage déclamatoire des journaux américains, dans la louange comme dans l'invective. Il ne faudrait pas, néanmoins, trop se scandaliser de tous ces éloges emphatiquement proférés après toutes ces injures. Certes, rien n'est variable comme les jugements de la foule dont ils sont si démocratiquement les interprètes, et nous aurons toujours un douloureux étonnement à la voir couvrir de fleurs

¹ Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le livre que M. Albert Gigot, ancien préfet de police, vient de publier sous ce titre : *La démocratie autoritaire aux États-Unis ; le général André Jackson*. Dans ce livre écrit d'une plume nette, élégante et ferme, M. Albert Gigot a jugé avec beaucoup de bon sens et une grande élévation d'esprit la despotique administration d'André Jackson et il en a parfaitement retracé les tristes suites.

la tombe de ceux que, vivants, elle couvrait de boue. Toutefois, si cette popularité tardive qui se manifeste devant un cercueil ressemble tant soit peu à l'équité de l'histoire, comment nous en plaindre? Vaudrait-il mieux que le cœur de la foule fût fidèle à la calomnie, à l'insulte? Et puis, au fond de ces changements que l'âme inconstante de la foule subit vers l'heure où ceux qu'elle honnissait disparaissent dans le silence éternel, il y a un sentiment humain et un sentiment national qui ont très justement sur elle un égal empire. La mort épure la réputation : elle ne laisse plus voir, pendant un moment, que la partie divine de l'être, celle qui se compose de ses vertus et de ses mérites. Quant à l'admiration, elle devient alors pour un peuple comme son bien propre, celui de son orgueil; l'immortalité qu'il proclame dans le grand homme qu'il pleure, il se l'attribue à soi-même devant les autres peuples. Heureuses, au surplus, heureuses les nations qui aiment mieux exalter leurs héros sur leur tombe que les y dénigrer sans pitié! Celles-là ne sont pas encore au temps de la décadence...

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Notre république, il faut en convenir, n'a rien de commun avec ces honnêtes femmes qui se contentent d'être vertueuses et ne parlent jamais de leur vertu. Tout lui sert d'occasion pour vanter la sienne, pour faire parade des mérites qu'elle prétend avoir et surtout de ceux qu'elle n'a pas. Si l'on inaugure un chemin de fer, si on ouvre un palais scolaire, si on enterre un prétendu grand homme, si on érige à un autre, mort hier ou depuis longtemps, une de ces statues dont notre siècle abuse, ministres, sous-secrétaires d'État, sénateurs, députés, profitent à l'envi de la circonstance pour se mettre en voyage, pour se faire voir à leurs électeurs, pour monter sur l'estrade et y discourir. Tel est leur aplomb que la rougeur ne monte au visage d'aucun d'entre eux lorsqu'il lui arrive de proclamer que, fidèle aux « immortels principes », notre aimable gouvernement a, mieux que tous ses devanciers, réussi à faire régner partout la liberté, l'égalité, la fraternité et, avec cela, la prospérité financière et la sincérité électorale. Après tant d'attentats commis contre les personnes, après tant de violations de domicile, après tant d'expulsions arbitraires, après l'irréparable atteinte portée à l'inamovibilité de la magistrature, après de scandaleuses invalidations d'élections, après les gaspillages de toutes sortes qui ne pourront être réparés que par des accroissements d'impôts, — ce langage du monde officiel serait absolument comique s'il n'était surtout impudent.

Le mensonge effronté réussit quelquefois. Que de personnages, morts ou tombés, y ont eu recours et en ont momentanément tiré profit ! Ce qui console, c'est que ce moyen de succès n'a qu'un temps : toujours il est éphémère. Lorsque l'outrecuidance malhonnête apparaît, lorsque l'édifice péniblement élevé est percé à jour, tout croule : au lieu et place de la popularité malsaine qu'on s'était acquise, on ne recueille plus que des critiques, des invectives et des sifflets, souvent accompagnés d'ingratitude et d'injustice. Ceux qui s'étaient montrés les plus plats dans l'adulation sont d'ordinaire les plus prompts à l'attaque et aussi les plus violents ; quant au sort réservé aux victimes, il est d'inspirer un sentiment qui n'a rien de commun avec la considération, pas même avec la pitié. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, il y a des ruines, pleines de grandeur, que l'on contemple avec respect : il y en a d'autres à côté desquelles on passe sans même songer à détourner

la tête pour les voir et à gratter du pied la terre qui les recouvre.

Parmi les personnages de notre temps, combien en est-il qui puissent se flatter de laisser un nom dans l'histoire? Pygmées mal-faisants qui, aux jours de leur puissance, se sont pris pour des géants, ils ne laisseront après eux que le souvenir du mal qu'ils ont fait; la plupart recueilleront l'oubli, quelques-uns les malédictions; aucun ne récoltera la gloire. Personne n'a, de son vivant, fait dans la république opportuniste autant de bruit que M. Gambetta. Son nom était dans toutes les bouches, son portrait se voyait partout; il n'est, en France, si grande ou petite ville dont le conseil municipal n'ait tenu à honneur de lui dédier une de ses places ou de ses principales rues; on lui a même élevé des statues. A l'heure de ses funérailles, Paris et la province ont pris le deuil en mettant des crêpes aux drapeaux. Tout cela date de deux ou trois ans. Qui parle aujourd'hui de Gambetta sinon pour le trouver surfait et pour accuser son activité brouillonne? C'est à peine s'il a gardé quelques rares clients parmi ces commis-voyageurs dont il fut l'idole et qui, à la manière dont les affaires marchent, en sont venus eux-mêmes à reconnaître qu'on a poussé trop loin l'enthousiasme républicain. Paix aux morts!

Vivant, l'opportuniste se flatte de l'être; il prétend même qu'il se porte à ravir. A droite comme à gauche, on lui répond qu'on le verra bien aux élections prochaines. Chaque parti se promet d'avance la victoire. C'est de bonne guerre: la confiance attire la confiance; elle entraîne les masses, et quelquefois il arrive que le bon moyen d'assurer le succès, c'est de l'affirmer résolument. Cependant, bien que les audacieux qui menacent la France de guerre civile dans le cas où les conservateurs auraient le dessus témoignent ainsi des craintes que les progrès de la « réaction » leur inspirent, nous n'irons pas jusqu'à soutenir que la prochaine chambre sera en majorité ce que nous souhaiterions qu'elle fût. Sans prédire ce qui arrivera, voyons seulement ce qui arrive, et, à la veille des élections générales, envisageons froidement la situation telle qu'elle est.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est le désarroi complet de la ligue qui a existé sous le nom trompeur d' « Union des gauches »; c'est l'impossibilité absolue où sont désormais de s'entendre ceux qui ont cru que, pour garder longtemps le pouvoir, il leur suffirait de recourir à l'emploi des mêmes moyens qu'ils ont pris pour s'en emparer. Se proclamer républicains et, comme tels, essayer de collaborer entre gens que séparent d'ailleurs des abîmes était bon tant qu'il s'est agi seulement de faire échec aux conservateurs et de les chasser de tous les postes par toutes les portes. Pour gouverner, il faut autre chose qu'un trompe-l'œil, qu'une étiquette mensongère:

il faut un programme et on n'en a point, et tout démontre qu'on n'en aura point, par la raison qu'on en a trois ou quatre et que chacun veut garder le sien. Unis comme les doigts de la main, tant qu'ils n'ont fait que pétrir la pâte, les alliés en sont venus à se séparer en s'injuriant quand on a voulu partager le gâteau, dont l'intransigeance trouve que l'opportunisme s'est réservé trop large part. On avait compté que, sous la république, il y aurait des places à revendre et que le premier venu pourrait en acheter sans déboursier d'autre monnaie que celle qui consiste à se dire partout bon républicain. Pour un temps, cela a réussi. Des nominations, scandaleuses les unes, d'autres simplement ridicules, encourageaient les postulants. Nul, à ses propres yeux, n'était incapable d'occuper les premiers postes, et le gouvernement ne trouvait point d'indignes; chacun visait haut et se flattait de pouvoir, comme tant d'autres, décrocher quelque timbale. Sur le tard seulement, on s'est aperçu qu'il n'y a pas de timbales pour tout le monde. Ce jour-là, la guerre a commencé; elle n'est pas finie. Ce qui se passe n'est qu'un début; nous en verrons bien d'autres d'ici aux élections et après.

Tenir le pouvoir est ordinairement une force lorsque le scrutin va s'ouvrir; quelquefois c'est une faiblesse, particulièrement lorsqu'un gouvernement, décrié comme est le nôtre, se voit abandonné et conspué par ses propres amis, par une partie de ceux qui, après l'avoir fondé, ont contribué à le soutenir. On reconnaît alors que les moyens auxquels on a eu recours pour enlever la position sont insuffisants pour la garder. Dans l'opposition, on se coalise, quelquefois trop; dans le gouvernement, jamais. Il est de règle qu'entre vainqueurs on se dispute lorsque le patriotisme est absent, lorsque le désintéressement fait défaut; et les compétitions qui, de nos jours, éclatent entre les différentes gauches sont une nouvelle preuve de cette vérité. A part le mot de république, — et encore y aurait-il bien des réserves à faire si l'on allait au fond des cœurs, — les anciens alliés ne sont plus d'accord sur rien; leur chapelet s'égrène de lui-même dès qu'ils veulent entreprendre de le réciter ensemble. « Ça se décolle », disait déjà de son vivant le tribun dont la fougueuse et trompeuse éloquence avait puissamment contribué à l'union de toutes les gauches. S'il reparaisait maintenant sur la scène, il trouverait que son ouvrage est absolument détraqué. L'extrême gauche et la gauche ont repris leurs opinions distinctes; le centre gauche, qui croit avoir gardé la sienne, essaye, sans réussir, d'y amener les récalcitrants. Tandis que, d'un côté, on accentue la note, de l'autre, on s'efforce de mettre des sourdines; d'où il suit que, les exécutants ne parvenant pas à s'entendre, le public ne comprend plus rien et refuse de prêter l'oreille à cette musique discor-

dante. On nous promettait l'harmonie ; au lieu de cela, on nous fait assister à un véritable charivari, quand ce n'est pas à un pugilat, comme il est arrivé l'autre jour en pleine chambre des députés. Ceci a fait dire tristement à M. le président du Conseil, qu'il faisait appel à la concorde, au « nom de ce qui reste de conciliation possible entre les républicains ». Le mot est amer ; il est significatif. D'autres mots sont, les uns plaisants, les autres absolument grossiers. Tandis que le *National*, scandalisé des avances que l'opportunisme fait maintenant aux radicaux, avertit les « éternels pactisants » de la *République française* que, s'ils continuent à s'humilier et à tout céder, ils s'exposent, comme leurs pères, à dégénérer bientôt en « crapauds de marais », un autre journal, celui-ci d'extrême gauche, saluant le départ de la Chambre et de l'ancienne majorité, intitule son article : « La fin d'une prostituée. »

De telles aménités, on en conviendra, ne sont pas faites pour amener la paix, que les habiles voudraient cependant essayer de maintenir encore. En vue de cela, les programmes abondent ; chacun propose le sien que chacun s'empresse de corriger à la première observation du voisin : ici, un peu plus de douceur, afin d'attirer les doux ; là, un peu plus de violence, pour essayer de satisfaire les violents. La cuisine ainsi préparée, on laisse à chacun le droit de choisir ses mets préférés, non sans faire remarquer à tout le monde, aux opportunistes comme aux intransigeants, que s'ils acceptent le même menu et s'ils consentent à s'asseoir à la même table, ceux-ci et ceux-là s'en trouveront bien, électoralement parlant : quand même la cordialité manquerait un peu, ce sera, dit-on, d'un bon effet. Par malheur, on ne raisonne pas avec les goûts. Les uns persistent à vouloir des épices et les autres de la guimauve ; ils en veulent même en doses différentes, qui plus, qui moins. Il résulte de là, qu'au moment de fraterniser et de bien montrer qu'on fraternise en goûtant au même brouet républicain, on recule, on se sépare, on se tourne le dos en rendant la plume aux rédacteurs de manifestes électoraux. « Signez, messieurs ! » A ce mot, chacun prend son chapeau et s'enfuit, les vifs à la suite de M. Clémenceau, les doux derrière M. Ribot. Ces derniers sont en petit nombre. Tissée à grand'peine, la toile de Pénélope se défait au moment où l'on essaye de serrer la trame ; sénateurs, députés, futurs candidats, avocats et docteurs consultés sur ce qu'il y a de mieux à faire, tout cela passe dans les mailles et le fretin suit. Voilà où en est l'opportunisme. Considérant le terrain perdu, il cherche à se consoler en disant : Si nous ne pouvons rédiger ensemble un grand manifeste, donnons du moins un grand exemple ; républicains de toute provenance et de toute nuance, quelles que soient d'ailleurs nos vues

différentes et nos revendications particulières, allons tous au scrutin « cœur contre cœur, et la main dans la main ».

Cela est touchant et bientôt dit. Quand on parle ainsi, on oublie seulement deux choses : la première, c'est que les républicains ont souvent fait voir qu'ils ont, comme d'autres, — ambition ou rancunes, — leurs petites passions à satisfaire; la seconde, c'est qu'il faut compter avec les irréguliers et les récalcitrants, avec ceux qui s'inquiètent aussi peu de la discipline que du qu'en dira-t-on. Il y a partout des Pavillons-Noirs : en France, particulièrement, on les voit surgir et inquiéter les gouvernements lorsque ceux-ci parviennent à l'âge adulte. Tel est le destin de tous, même de ceux qui se sont montrés honnêtes et sages, à plus forte raison des autres.

« Cœur contre cœur, et la main dans la main », n'est autre chose qu'un mot d'ordre ou, si l'on veut, qu'un *desideratum*. Ce n'est pas un programme électoral, et il en faut un pour grouper les électeurs. A supposer, comme on le prétend, que le mot de république ait gardé, près des masses, un prestige suffisant pour amener ce résultat, il n'en a plus assez pour faire croire, même aux simples, que la république du *Journal des Débats* soit la même que celle de l'*Intransigeant*, et que, pour avoir enfin un gouvernement de consistance, de conciliation et de paix, il va suffire de voter à la fois pour M. Léon Say et pour M. Rochefort. On sait, au contraire, à n'en pouvoir douter, que M. Léon Say ne sera pas content si les électeurs nomment en majorité des députés suivant le cœur de M. Rochefort; on sait aussi que M. Rochefort n'imposera silence à aucune de ses colères si on ne chasse les monarchistes de la future Chambre que pour peupler celle-ci des paisibles amis de M. Léon Say. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est la guerre se perpétuant entre républicains. Ceux-ci avaient mis, au début, la même cocarde à leur chapeau. Les uns veulent la garder tricolore; les autres voudraient maintenant y ajouter du rouge, cette couleur universellement proscrite après les saturnales de la Commune, ayant repris faveur depuis que la police l'a laissée librement s'afficher aux funérailles de Jules Vallès. Chacun se disputant sur les réformes dont le rouge et le tricolore ne sont que les emblèmes ou séditieux ou innocents, on s'aperçoit qu'il ne suffit pas d'un drapeau, à plus forte raison d'une étiquette, pour rester longtemps unis. Répétons que, pour cela, il faut un programme; et, puisqu'on n'arrive pas à le faire, c'est la preuve que l'accord n'existe plus.

Un programme, nous dira-t-on; mais, de grâce, quel est le vôtre? Vous prétendez que les républicains ne s'entendent pas; est-ce que ceux qui se donnent pour conservateurs s'entendent? Est-ce qu'ils sont capables, eux, de trouver une formule commune à faire accepter par leurs candidats?

La question, ainsi posée, ne nous embarrasse guère; la formule qu'on nous demande est fort simple; elle est toute faite et la voici. En prévision du 4 octobre, nous disons aux conservateurs de toute provenance et de toute nuance : votez et votez ensemble pour des candidats qui, n'ayant contribué ni par leurs paroles, ni par leurs écrits, ni surtout par leurs votes, à la décadence matérielle et morale de notre pays, s'engageront à faire non seulement autre chose, mais le contraire de ce qu'a fait la majorité de la dernière Chambre. Voilà le programme : ce n'est pas plus difficile que cela ¹. Et, là dedans, tout est compris : restauration de nos finances, abandon des entreprises téméraires, des expéditions folles et ruineuses, des chemins de fer électoraux, respect de la liberté de conscience, protection du domicile des citoyens, désaveu des atteintes portées à la dignité de l'armée et à l'indépendance de la magistrature. Allez plus loin, nous dira-t-on, et, pendant que vous êtes en veine de revendications téméraires, ajoutez donc : renversement de la république et rétablissement immédiat de la monarchie.

Eh bien ! non, nous n'ajouterons pas cela. Ce n'est pas que la proposition nous effarouche et qu'elle nous semble absolument inacceptable : nous nous attendons même à la voir acceptée par un certain nombre de candidats conservateurs, et nous ne désavouons, cela va sans dire, aucun de ceux auxquels il arrivera, dans une réunion publique, dans une profession de foi ou ailleurs, de déclarer qu'il serait temps d'en finir avec un gouvernement qui n'en est pas un. Suit-il de là qu'il faille imposer à tous l'obligation de s'expliquer catégoriquement sur ce point que, à raison de son importance, nous n'appellerons pas secondaire, mais qui est particulier ? Nous ne le pensons pas, et la raison que nous avons de ne le point penser est aussi avouable qu'elle est simple : il nous plaît de la dire ici sans dissimulation ni réticence. Expliquons-nous.

Nous savons qu'aux élections prochaines, nos candidats peuvent compter sur les voix : 1° de ceux qui, s'appelant eux-mêmes « les monarchistes » ou « les royalistes », ne s'offensent pas quand on les nomme ainsi; 2° de tous ces républicains de passage, maintenant désabusés, qui, à la suite de M. Thiers et plus que lui peut-être, avaient cru à la république conservatrice; 3° de tous ces conservateurs qui, en refusant intelligemment et obstinément d'engager, comme on l'exigeait d'eux et avant que l'épreuve ne fût faite, leur amour et leur foi au gouvernement actuel, avaient cepen-

¹ S'il y a des électeurs qui trouvent notre formule insuffisante, nous leur recommandons, comme preuve que les conservateurs peuvent avoir une profession de foi commune, l'excellente circulaire émanée du Comité électoral que préside, à Paris, M. Ferdinand Duval, ancien préfet de la Seine.

dant, de bonne foi, accepté « l'essai loyal », et s'y sont prêtés jusqu'au jour où, en se conduisant comme elle l'a fait, « la vraie république » leur a prouvé qu'il fallait rompre avec elle sous peine d'être trop longtemps dupes et victimes. Ces trois catégories de citoyens forment déjà, rien qu'à elles seules, un assez joli contingent. Mais là ne se bornent pas nos prétentions électorales. Nous avons et nous affichons celle d'avoir aussi avec nous, quand le scrutin s'ouvrira, bon nombre de ces hommes non suffisamment éclairés sans doute, mais bien intentionnés et honnêtes, qui, sans se faire de la république une idole, restent encore attachés au mot, parce qu'ils croient, et croient à tort, qu'on ne peut sans révolution changer la forme du gouvernement. Ceux-là aussi sont conservateurs, bien que, en persistant à se croire ou à se dire républicains, ils se réduisent à n'être actuellement conservateurs que d'intention.

Convaincus de vieille date ou convertis d'hier, désabusés les uns, les autres simplement ébranlés ou flottants, tous ceux que nous venons d'indiquer sont des nôtres, et leurs voix nous appartiennent. Nous les revendiquons à plus juste titre que ne le font les opportunistes quand ils essayent de mettre la main sur les radicaux, et réciproquement. Puisque, pour triompher, les républicains s'adressent à tout ce qui se dit républicain, nous ne voyons pas de quel droit ils nous défendraient d'entreprendre de grouper et de faire voter ensemble tout ce qui est réellement conservateur. La remarque a été faite souvent, — et elle est juste, — que de certains républicains à certains monarchistes, il y a moins loin que de tel républicain à tel autre. C'est donc chez les républicains, non chez les conservateurs, que la coalition existe quand il y a coalition malsaine, inavouable, contre nature. Notre coalition à nous, comme le dit très bien la circulaire du comité conservateur de la Seine, est celle « des droits méconnus, des libertés violées et des intérêts compromis ». La république, telle que nous la présentent et que voudraient nous l'imposer les républicains les plus divergents, n'est qu'un mot vide de sens puisqu'il a des sens différents suivant l'opinion particulière de chacun de ceux qui l'articulent. Pour les uns, c'est la guerre systématique, implacable, publiquement déclarée contre tout ce qui croit en Dieu; c'est l'oppression violente de la conscience humaine; c'est le gaspillage financier; c'est le Tonkin avec toutes ses suites; c'est le suffrage universel encore étendu et appliqué à tout, même à la nomination des magistrats; c'est le changement perpétuel; c'est la liquidation sociale. Pour d'autres, c'est le maintien provisoire du Concordat; c'est la poule qu'on plume mais sans la faire crier; c'est l'article 7 remplaçant les crochétages qui ont fait trop de bruit; c'est la magistrature qu'on

décime tout en disant qu'on la respecte; c'est le moyen cherché, mais non trouvé, de faire des économies et de poursuivre sans qu'il nous en coûte des expéditions aventureuses; c'est le déficit, mais présenté sous couleur de prospérité financière; c'est la guerre se perpétuant au dedans, mais la guerre qu'on fait comme on la faisait en Chine, sans la déclarer et en affirmant la paix; pour tout dire en deux mots, c'est l'oppression sous le nom de liberté, c'est toujours la violence, mais la violence doublée d'hypocrisie. Voilà le bilan des républicains divergents, ou convergents comme on voudra.

Du côté des conservateurs, au contraire, en dépit de toutes les dénégations, on peut affirmer que l'accord existe, au moins sur les points essentiels. S'ils n'ont pas tous dans le passé les mêmes regrets, dans l'avenir les mêmes espérances, s'il y a parmi eux certaines dissidences en ce qui regarde la forme du gouvernement, il n'y en a point ou il n'y en a guère pour ce qui concerne le fond. Ils veulent tous un gouvernement qui gouverne, tout en respectant la liberté des citoyens, c'est-à-dire un gouvernement qui fasse précisément le contraire de ce que fait le nôtre. Tandis que, interprété comme il l'est par les républicains en sens différents et contradictoires, le mot de république en arrive à ne plus rien dire du tout, la conservation sociale, au contraire, signifie ce qu'elle a toujours signifié: c'est une chose sérieuse et tangible, avec laquelle comptent et doivent compter tous ceux qui, républicains ou monarchistes, ont d'abord souci d'empêcher la société de sombrer et la France d'aller aux abîmes. Cela suffit pour que, ayant mêmes vues sur les choses du gouvernement et particulièrement sur les réparations nécessaires, on puisse, en certains cas, s'entendre quand même on aurait des préférences ou des répugnances en ce qui regarde le nom du gouvernement. D'accord sur l'essentiel, il s'agit, pour le 4 octobre, de mettre tout le monde à l'aise sur ce qui est contingent et d'abord de ne tromper personne. Or, nous ne trompons personne puisque nous disons hautement aux électeurs ce que nous pensons de la république et de son avenir, puisque nous ne cessons d'avertir le pays que l'espoir d'une république conservatrice venant se greffer sur celle-ci est une chimère. Et nous mettons tout le monde à l'aise en permettant à ceux qui gardent encore cette illusion de la garder jusqu'à demain. Pour les conservateurs, le devoir de l'heure présente est de combattre partout les candidats qui ne partagent en rien leurs idées et leurs sentiments, et de faire triompher ceux qui, le mot de république mis à part, sont de leur avis sur la manière dont il faut gouverner.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, d'ailleurs, que nous pensons et disons qu'une chose est plus pressante que celle de savoir com-

ment le gouvernement s'appellera; c'est de savoir comment il gouvernera. Le nom n'est point indifférent à coup sûr; le passé et le présent le prouvent, et l'avenir le démontrera mieux encore. Mais ce qui importe d'abord à tout ce qui est conservateur, c'est que le gouvernement soit conservateur aussi et qu'il se conduise en conséquence. Cette thèse chez nous n'est pas nouvelle; nous ne l'inventons pas pour la circonstance et en vue seulement de nous faciliter la confection d'un programme électoral commun : sous la seconde république comme sous la troisième, comme sous l'Empire, cette thèse a été de tout temps la nôtre; nous restons fidèles à notre passé en l'invoquant. Tels se donnaient, il y a quinze et vingt ans, pour conservateurs libéraux d'abord, qui ont déserté le drapeau en déclarant que, pour eux, la république passe désormais avant tout, même avant la liberté. Beaucoup en reviennent; d'autres, instruits par l'expérience, en reviendront. En attendant, n'allons pas jusqu'à exiger que chacun s'engage à n'accorder ni merci ni trêve à ceux qui, encore hésitants, n'hésiteront plus longtemps à trouver eux-mêmes que l'expérience de la république est faite et qu'elle nous a coûté trop cher.

Avec cela, ne perdons aucune occasion de bien montrer que si nous engageons les Français à retourner à la monarchie, à cette monarchie dont M. Thiers lui-même disait qu'il en serait le partisan si on pouvait la faire « unie », et que les Allemands nous déconseillent parce qu'elle nous rendrait des alliés en Europe, ce n'est pas simplement à cause du nom qu'elle porte et des avantages personnels qu'elle pourrait procurer à tel ou tel de nos amis; c'est à cause des bienfaits qu'après tant de ruines elle assurerait à toute la nation. Surtout, ne donnons jamais ni au suffrage universel ni à la société moderne prétexte de dire que, par routine, entêtement, fol amour, point d'honneur, interprétation fautive de ce qu'on appelle encore quelquefois le droit divin, nous faisons ce que font les républicains, ce que nous leur reprochons de faire; que nous sacrifions les choses aux mots, la France à nos préférences et le devoir à notre intérêt. Depuis qu'ils sont devenus nos maîtres, les républicains ont prouvé que notre pays n'a rien de bon à attendre de leur république et de leurs services. Mais s'il reste encore autour de nous quelques rares conservateurs pour lesquels la démonstration de cette vérité ne soit pas suffisamment faite, nous laissons volontiers au temps le soin d'achever de la faire, et de la faire à bref délai. Ne négligeons donc rien pour éclairer la France sur les dangers que lui font courir la sottise et la voracité malhonnête du parti qui s'est emparé d'elle; ne cessons pas de lui montrer le port, mais, ayant foi dans le pilote, comptons un peu

sur lui pour nous aider à y entrer le jour où, le navire craquant et faisant eau de toutes parts, les passagers se jetteront dans ses bras en le suppliant de les bien guider. D'ici là, sachant qu'il veille, qu'il agira au moment voulu, qu'il n'abandonnera pas le poste où Dieu l'a mis, exprimons nos craintes, ne cachons rien de nos dégoûts affirmons hautement nos espérances, mais n'obligeons pas ceux qui doutent encore ou qui hésitent à s'exprimer aussi nettement que nous le faisons nous-mêmes sur la forme d'un gouvernement dont le passé montre assez quel sera son avenir; exigeons seulement de nos candidats qu'aucun d'entre eux ne s'avise de dire que la république sauvera la France, puisqu'il nous est démontré qu'elle la perd.

C'est une question oiseuse que celle qui consiste à se demander maintenant si la république eût été possible en se conduisant autrement qu'elle ne l'a fait. Deux choses sont absolument certaines : la première, c'est qu'elle ne pouvait vivre qu'en se passant des services, sinon de tous les républicains, du moins de ceux qui l'ont rendue ce qu'elle est; la seconde c'est qu'elle s'est usée, déconsidérée et perdue, non en forlignant, mais en restant fidèle à son ancêtre jacobine, à celle dont M. Taine a dit qu'ayant trouvé la société française non pas seulement en révolution, mais en dissolution, elle l'a laissée, après des jours sanglants, dans une « caserne philosophique où nous vivons depuis quatre-vingts ans ». On peut ajouter que, de cette caserne, la république actuelle a fait un bouge où l'on respire d'autres parfums que ceux de la philosophie; elle en a fait une prison où l'on se surveille, où l'on se suspecte, où l'on se déteste entre Français; et demain, si l'on n'y met ordre, elle en fera une arène où l'on se battra entre républicains.

De toutes les cartes que les circonstances ont mises dans le jeu des conservateurs, la dispute des républicains entre eux est assurément la meilleure, mais cette carte n'est pas la seule. Sous l'empire d'événements douloureux, d'incontestables rapprochements ont eu lieu entre partisans de l'hérédité monarchique, autrefois divisés à tort, maintenant unis sur la question de personne comme sur celle de principe. De ce double mouvement, de cet accord entre les uns s'opérant au moment même où la division s'est mise entre les autres, et aussi de la lumière qui, dans un grand nombre d'esprits, s'est faite sur les dangers sociaux auxquels nous expose notre désorganisation politique, il résulte que les conservateurs peuvent envisager sans effroi l'approche des élections générales. Ils peuvent, à bon droit, se demander si, au jour du prochain scrutin, ils n'ont pas chance de regagner, au moins en partie, le terrain que leur a fait perdre, il y a quatre ans, la popularité bruyante et puissante alors de M. Gambetta. Ce fut lui qui, en proclamant d'a-

vance la réélection obligatoire et nécessaire des 363, en prédisant que leur nombre serait accru, en exerçant par affolement sur le corps électoral une dictature renouvelée de celle qu'il s'était, en 1870, attribué à Tours sur les fonctionnaires de tout ordre, ce fut lui qui prit le rôle de directeur suprême des élections en 1881. Qui dirigera celles de 1885? Assurément, ce n'est pas M. Grévy. Président à l'Élysée, il relâche des criminels; chasseur à Mont-sous-Vaudrey, il immole des innocents; en cela consiste sa politique et à cela se réduisent ses fonctions. Ce n'est donc point à lui qu'on s'avisera de faire remonter la responsabilité et l'injure des candidatures officielles, quand même son gendre, M. Wilson, devrait en partie sa réélection à son titre de dauphin par alliance. Qui donc prendra cette fois le commandement? Qui tiendra le gouvernail? Qui entraînera par son exemple et son autorité les masses flottantes et capricieuses du suffrage universel? M. Clémenceau s'y emploie avec ardeur, comme c'est son droit. M. Jules Ferry a essayé, mais sans succès jusqu'à présent, d'en faire autant de son côté; d'autres les imitent ou les imiteront. Ce qu'on remarque, c'est que chacun travaille en sens inverse; on se donne même, dans la mêlée, moins d'accolades que de coups de poing. Entre les deux camps, M. Brisson qui, étant président du Conseil, se prend sans doute pour quelque chose, ne sait pas montrer qu'il est quelqu'un; entre intransigeants et opportunistes il se faufille et se défile, se bornant jusqu'à présent à déclarer que les élections seront libres et que la lutte sera loyale. Prenons note de cette bonne parole, retenons ce « bon billet »; allons même jusqu'à rendre hommage au texte de la circulaire par laquelle M. le garde des sceaux prescrit aux magistrats de rester magistrats et de ne point se jeter dans les luttes électorales¹. Ceci est d'une correction parfaite. Mais, à supposer même que, d'ici au 4 octobre, cha-

¹ Si partisan que l'on soit de la neutralité gouvernementale en matière d'élections, on ne saurait aller jusqu'à trouver bon que la gendarmerie, dont le premier devoir est de se porter partout où il y a tumulte public, reçoive et observe l'ordre de rester chez elle quand on attaque, dans la rue, des citoyens à coups de pierre ou de bâton.

Les conservateurs résolus qui, dans le département des Vosges, donnent en ce moment un exemple qui devrait être suivi ailleurs se sont vus, deux fois en huit jours, au sortir de réunions parfaitement légales et régulières, assaillis de la sorte, sur la voie publique, par une bande de malfaiteurs, accompagnés d'enfants. S'ils n'ont pas trouvé, de la part des autorités locales, la protection à laquelle tout citoyen a droit, en revanche, ils ont reçu et reçoivent partout, dans les Vosges, l'accueil le plus sympathique de la part des électeurs qui, chaque dimanche, viennent en foule aux chefs-lieux de cantons ou d'arrondissements pour y entendre leurs protestations énergiques contre la manière dont l'opportunisme a conduit les affaires de la France.

cun des collègues de M. Brisson suive son exemple, souvenons-nous qu'il a souvent suffi d'une conversation à huis clos dans le cabinet d'un ministre ou d'un fonctionnaire haut placé pour détruire tout le bel effet des déclarations publiques et des circulaires officielles. Nous connaissons d'ailleurs le moyen fort simple à l'aide duquel les ministres se débarrassent, en les plaçant, de rivaux qui, au jour du scrutin, pourraient être gênants pour les candidats agréables. Nous nous souvenons aussi qu'avant d'expirer et en vue de plaire à de nombreux clients, la dernière Chambre a voté plusieurs centaines de kilomètres de chemins de fer, les uns « définitifs », les autres « éventuels », et sous réserve d'une déclaration ultérieure d'utilité publique. Il est de règle que la déclaration doit toujours précéder le vote; cette fois, on a commencé par voter d'entrain les lignes qui, si elles ne sont pas plus tard reconnues d'utilité publique, ne peuvent manquer, en attendant, d'être d'utilité particulière pour les députés désireux de se faire réélire.

Quoi qu'il en soit, nous croyons que la neutralité dont le gouvernement se vante ne sera ni complète ni absolument volontaire. Nous croyons cependant qu'elle sera partielle, qu'elle résultera de la nécessité et, en particulier, de cette circonstance que, si l'on voit, sous tous les régimes, des gens empressés à faire du zèle, il y a aussi des préfets avisés et prudents qui, lorsqu'un gouvernement branle dans le manche, se réservent pour pouvoir en servir un autre. Le nombre augmente tous les jours de ces personnages désireux de rester à la mode, fallût-il pour cela retourner son habit. Ceux-là se tiendront tranquilles; ils ne se compromettront pas au service des soleils couchants. Le gouvernement fera bien aussi de ne pas trop compter sur le concours de cette masse de petits fonctionnaires, d'employés de toutes les administrations, qui, aux jours où l'opportunisme tout-puissant faisait trembler tout le monde et ne pourchassait pas seulement les moines et les crucifix, se sont vus surveillés, dénoncés, déplacés, quelquefois révoqués, sous prétexte d'hostilité ou d'indifférence politique, en réalité parce qu'un député influent demandait leur place pour un ami. Percepteurs, instituteurs, employés des contributions indirectes ou des douanes, facteurs ruraux, agents voyers, simples cantonniers, combien ayant journallement à faire avec les propriétaires de la commune ou du canton, ont été mandés à la préfecture et semoncés pour avoir entretenu quelques bons rapports avec un maire indépendant, avec un curé suspect, ou pour avoir, dans leur tournée, accepté l'hospitalité de quelque château mal noté? Tous ceux-là se souviennent et se souviendront. On peut compter que, sans faire de bruit, ils mettront discrètement dans l'urne d'autres noms

que ceux des amis d'un régime qui leur a causé trop d'ennuis.

Le compte a été fait des voix données, lors des élections dernières, aux candidats conservateurs; le total a été mis en regard de la majorité obtenue par les républicains. Il serait intéressant d'avoir cette comparaison, département par département. Ce renseignement nous manque. Mais nous ne tromperons personne en affirmant que si, pour l'ensemble de la France, l'écart a été relativement considérable, cet écart a été faible dans un grand nombre de départements. Il suffirait, dans ceux-ci, d'un déplacement insignifiant de suffrages pour déplacer aussi la victoire. Croit-on que, dans les départements dont nous parlons, celle-ci restera partout acquise aux républicains, étroitement unis au mois d'août 1881, profondément divisés au mois d'octobre 1885? Le croit-on surtout en présence des succès nombreux que les conservateurs ont obtenus dans les élections partielles de députés, de conseillers généraux, de conseillers d'arrondissement, qui se sont succédé depuis plus d'un an? Il résulte du relevé des chiffres que la proportion est d'au moins 75 pour 100 au profit des conservateurs. Avec cela, la façon dont le Finistère a tout récemment répondu aux dénonciations calomnieuses et aux pressions administratives en réalisant d'emblée les quatre sénateurs qu'une majorité complaisante avait scandaleusement invalidés, dit assez que, désormais, l'opportuniste ne conduira pas partout comme il l'entendra le suffrage universel, ce honteux échec venant de lui être infligé par les délégués sénatoriaux eux-mêmes, c'est-à-dire par un suffrage restreint qu'il avait, de sa propre main, fabriqué à son image en se flattant de le manier toujours à sa guise.

D'accord avec la fable qui nous avertit de ne pas vendre la peau d'un ours vivant, la sagesse nous enseigne qu'il ne faut jamais triompher avant l'heure. Nous ne triomphons donc pas, et même nous ne prédisons rien. Nous disons seulement que les symptômes que nous venons de signaler sont de nature à donner une certaine confiance aux conservateurs. Décimés comme ils l'ont été aux dernières élections générales, ils ont plus à gagner qu'à perdre à affronter les chances d'un nouveau scrutin. Les vents et les flots sont changeants, et les urnes sont pleines d'imprévu. Ne négligeons rien pour nous rendre les uns et les autres favorables; mais, quelle que soit la future Chambre, gardons-nous de croire que, au lendemain des élections générales, la tâche des conservateurs sera terminée et d'envisager le 4 octobre prochain comme la date après laquelle chacun d'eux pourra rentrer chez lui et se reposer. On a raison lorsqu'on engage l'armée conservatrice à bien fourbir ses armes en vue de ce jour solennel et à donner alors résolument et

comme un seul homme. Gagner un siège partout où la chose sera possible et, en vue de cela, ne pas perdre une voix, telle n'est pas seulement la consigne, tel est le devoir. Mais ceux-là se trompent du tout au tout qui se figurent que la journée des élections va, à elle seule, décider de notre sort, le fixer pour toujours, et que, vainqueurs ou vaincus, les conservateurs n'auront, le lendemain d'un Waterloo ou d'un Austerlitz électoral, rien autre chose à faire qu'à se résigner tristement ou à triompher bruyamment. Sans doute la bataille du 4 octobre sera de première importance, et c'est pourquoi il faut vaillamment s'y préparer. Mais le tort de plusieurs est de croire, celui de quelques-uns est de dire que, ce jour-là, tout sera gagné ou perdu. Ceux qui parlent ainsi oublient qu'en politique rien n'est jamais absolument perdu ni absolument gagné : quand on croit que c'est fini, ça recommence.

Ce qu'on peut dès à présent prévoir, ce que tout le monde prévoit, — d'où il résulte que, si nous nous trompons, nous nous trompons avec tout le monde, — c'est que le résultat des prochaines élections sera double. D'une part, elles permettront de constater que le nombre des voix républicaines a fortement baissé dans le pays. D'autre part, on peut s'attendre à ce que ces élections introduiront à la fois dans la future Chambre plus de conservateurs et plus de radicaux qu'il n'y en avait dans la dernière. Ce n'est pas nous qui donnerons aux députés de droite le conseil de se jeter étourdiment dans les bras de leurs collègues d'extrême gauche : la morale réproouve ces alliances, et l'histoire est là pour nous apprendre que, de la part des conservateurs, le jeu n'est pas toujours prudent. Mais encore est-il permis de prévoir que, sur certaines questions spéciales et qui ne manquent pas d'importance, — lorsqu'il s'agira par exemple de finances ou bien d'expéditions lointaines, de politique étrangère aussi, — la droite et la gauche, renforcées toutes deux, seront quelquefois amenées à voter ensemble, non par connivence coupable, mais parce qu'elles auront là-dessus des vues identiques et des opinions communes. Le gouvernement, quels que soient les ministres d'alors, peut compter qu'il en résultera pour lui de nombreux et de sérieux embarras.

La Chambre aura aussi les siens. A peine sera-t-elle réunie, que, pour don de joyeux avènement, il faudra bien qu'elle apporte à la France ces impôts nouveaux dont l'opportuniste, en un jour de franchise ou de maladresse, nous a menacés. Alors, mais seulement alors, les électeurs s'apercevront que, longtemps masqué par des emprunts, par des virements, par les expédients financiers sous lesquels on le dissimule, le gouffre du déficit est réel, qu'il n'existait pas seulement dans l'imagination de ces sénateurs et de ces

députés de droite, qui, pour éclairer leurs collègues, se sont dépensés en efforts aussi vains que courageux. Là-dessus comme sur le reste, bien des gens commencent à voir clair; mais la pleine lumière ne se fera que le jour où la cote du percepteur apprendra à chacun que chacun doit payer, et qu'emprunter au nom de l'État ne suffit plus pour couvrir les dépenses folles où la république nous a entraînés avec ses chemins de fer sans voyageurs, avec ses palais scolaires sans écoliers, avec ses colonies sans colons. On peut compter que, ce jour-là, on verra subitement et démesurément s'accroître le nombre des citoyens mécontents, bien résolus à en finir avec un régime qui les ruine.

Nous avons donc raison de dire que, malgré l'importance qu'on y attache et qu'on a raison d'y attacher, les prochaines élections ne seront vraisemblablement qu'un acheminement vers la délivrance, vers une solution qu'elles hâteront sans doute, mais qu'elles hâteront surtout si les conservateurs profitent de la circonstance pour se rapprocher encore, pour s'unir indissolublement, pour prendre ensemble la ferme résolution de continuer à travailler le lendemain du vote comme ils auront travaillé la veille.

Ce qui leur manque par-dessus tout, c'est une organisation permanente qui les établisse en relations fréquentes, habituelles, journalières en quelque sorte, les uns avec les autres¹. Absente et cependant nécessaire déjà au temps du scrutin d'arrondissement, cette organisation devient indispensable avec le scrutin de liste. Il n'y a plus chez nous de classes dirigeantes, c'est convenu; mais, toute question de naissance et même de fortune mise à part, il reste, dans un grand nombre de nos arrondissements, des hommes que des services rendus, qu'une industrie bien administrée, une exploitation agricole bien conduite, avec cela une intelligence incontestée et une honorabilité de caractère universellement reconnue, mettent hors de pair et désignent naturellement au choix de leurs concitoyens le jour où il y a lieu de faire appel à leur dévouement pour s'occuper de la chose publique. Combien, parmi les hommes dont nous parlons, peuvent se flatter d'être assez connus pour être unanimement acclamés d'une extrémité à l'autre d'un département, long quelquefois de 25 ou 30 lieues, et dont les arrondissements sont souvent étrangers ou même hostiles les uns aux autres par

¹ Une chose digne de remarque et que les prochaines élections mettront en lumière, c'est que, partout où les conservateurs se sont donné la peine de pourvoir entre eux à un commencement d'organisation, ils ont regagné du terrain, et cela particulièrement dans plusieurs départements où opportunistes et radicaux, alors unis, régnaient en maîtres et qu'ils se flattaient d'avoir acquis pour toujours.

suite d'intérêts différents? L'occasion d'étendre leurs relations de bon voisinage manque, la plupart du temps, aux candidats qui, par ambition légitime et sans autre désir que celui de servir leur pays, aspireraient à jouer un rôle sur la scène politique. C'est trop tard s'y prendre que d'attendre l'ouverture de la période électorale pour se faire connaître : ni les tournées qu'on entreprend alors, ni les professions de foi qu'on lance, ni les discours que l'on prononce, fût-on éloquent et eût-on avec cela le secret et la rare fortune de savoir parler aux masses, ne peuvent tenir lieu d'une influence dès longtemps acquise. Point d'influence sans relations anciennes, hormis pour les charlatans qui sont toujours prêts à monter sur des tréteaux et à tromper par des mots sonores, par de fallacieuses promesses, les badauds qui viennent les écouter.

Les conservateurs ont souvent fait voir qu'ils savent, comme d'autres, donner un coup de collier et agir quand les circonstances y prêtent, quand la situation commande; mais l'effort continu leur pèse. Tel qui, à la veille d'une élection, se montre plein de feu, nous fait voir, le lendemain, que c'était un feu de paille : chacun rentre chez soi et se tient dans l'inaction dès que le terrain électoral manque; or ce terrain manque habituellement, malgré la fréquence des scrutins. Ce n'est pas ainsi qu'on se défend et qu'on avance; nos adversaires le savent bien. Ils profitent, eux, de toute occasion qui s'offre, — et quand elle ne s'offre pas, ils la font naître, — pour se rencontrer, pour se connaître, pour s'unir, et particulièrement pour mettre en évidence les hommes dont ils n'auront, au jour voulu, qu'à prononcer le nom pour qu'on les acclame comme candidats à n'importe quelle fonction élective. Des divisions pourront surgir, et ce qui se passe actuellement prouve qu'aucun parti, quand il a triomphé, n'est à l'abri de ce danger. Mais voyez quelle ardeur les républicains ont mise et quel mal ils se sont donné dans le cours des années dernières, quelques-uns peut-être pour propager leurs idées, beaucoup pour qu'on s'occupe d'eux et surtout pour faire partout connaître ceux de leurs amis qu'ils voulaient pousser. Laissons de côté les comices agricoles, car la prospérité de notre agriculture n'est pas telle que les hommes du jour puissent trouver là un théâtre où ils fassent fortune. Mais la franc-maçonnerie d'abord, dont les dignitaires, une fois parvenus, n'ont pas oublié leurs bons Frères dans la distribution des faveurs officielles; mais les sports nautiques et autres; mais les orphéons et les fanfares; mais le sou des écoles avec ses troncs et ses collecteurs; mais la ligue de l'enseignement avec ses conférenciers; mais les bataillons scolaires, qui seraient seulement un joujou ridicule s'ils n'étaient, pour ceux qui les ont inventés, une combinaison

politique, — rien de tout cela, comme moyens d'influence, n'a été négligé par les républicains.

Blâmerons-nous ceux-ci de faire ce qu'ils font? Non certes. Nous engageons seulement les conservateurs à suivre l'exemple qui leur est donné, c'est-à-dire à profiter de tout pour s'efforcer de redevenir quelque chose; nous leur disons : copiez l'ennemi. A ce conseil, nous ne mettons qu'une réserve : c'est que les moyens qu'on emploiera seront toujours avouables, étant honorables. Sans entrer ici dans le détail de tout ce que nos amis ont à faire, nous leur rappellerons en passant que, de tous les moyens d'action permanente, mis à leur disposition comme à celle d'autrui, la presse est, de nos jours, le plus puissant. Tandis que, pour soutenir leurs journaux, pour les propager, pour les faire lire dans les lieux publics, nos adversaires se donnent du mal et s'imposent certains sacrifices, faisons-nous de même? Le faisons-nous au degré voulu? Outre nos revues et nos grands journaux destinés à l'état-major, avons-nous partout notre petit journal à un sou, le seul qui pénètre dans les masses profondes du suffrage universel? Pour le répandre tant à la ville qu'à la campagne, nous sommes-nous donné la peine, dans chacun de nos cantons, d'organiser un service de col-porteurs avec sacoches, cornets à bouquin, casquettes galonnées et aussi épaules suffisantes non pour se passer la fantaisie de donner des coups, mais pour pouvoir en rendre, s'il arrive par hasard qu'on en reçoive dans quelque cabaret mal hanté?

Les conservateurs, c'est-à-dire les hommes qui, sans parler de leurs principes, ont quelque chose à conserver, ont-ils bien compris qu'il y va de la liquidation sociale et qu'au train dont sont menées les finances de la France, c'est à la banqueroute qu'on nous conduit? Un écrivain de valeur, qui est avec cela un financier d'expérience, rappelait dernièrement, ici même, qu'à la fin du siècle dernier la Révolution a fait cinq fois banqueroute en quatre ans¹. Une sixième ne saurait lui coûter, et celle-ci serait la plus grave de toutes, sans en excepter le tiers consolidé. Que les conservateurs y songent, qu'ils ne se contentent pas d'agir, qu'ils sachent s'imposer à eux-mêmes une contribution de guerre; qu'ils payent, à beaux deniers comptants et sans y regarder de trop près, tout ce qui sera nécessaire pour prévenir une catastrophe qui, cette fois, atteindrait tout le monde, petits et grands, riches et pauvres, industriels et agriculteurs, commerçants et rentiers, et républicains aussi bien que royalistes.

¹ Voy. dans le *Correspondant* du 25 juin, l'article intitulé : *les Cinq banqueroutes de la Révolution*, par M. Forneron, à propos du livre de M. Stourm, ancien inspecteur des finances, sur les finances de l'ancien régime et de la révolution.

Parmi les principales causes qui ont amené chez nous les échecs successifs du parti conservateur, parmi les plaies dont nous souffrons au point de vue moral et social comme au point de vue économique, il faut signaler la dépopulation de nos campagnes¹ et l'absentéisme qui, en éloignant les propriétaires de leur résidence naturelle, de leur centre habituel d'action, laisse le campagnard livré à la propagande du mensonge et à des excitations malsaines, parmi lesquelles dominant celles du cabaret. De nos jours plus que jamais, la ville attire l'homme des champs; Paris attire l'homme des villes. C'est au village qu'il faudrait retourner, pour y rétablir, avec de bons et fraternels rapports, de légitimes influences dont on peut constater que, partout où elles subsistent encore par exception, les petits se trouvent pour le moins aussi bien que les grands. Mais nous ne nous berçons pas d'illusions : il y a, nous le savons, des courants trop forts pour qu'on entreprenne de les remonter. Ce n'est point par des considérations tirées de l'ordre moral ou économique, c'est seulement par l'accroissement de la misère universelle, par l'impossibilité où seront les classes ouvrières de vivre à la ville en y trouvant un salaire régulier, que l'émigration s'arrêtera et que les populations se verront un jour ramenées aux champs qui autrefois les nourrissaient. Bien que la solution du problème politique et social dépende en partie de là, sachant que nous ne serions pas écouté, nous n'essayerons pas de persuader aux conservateurs qu'ils devraient se donner le mot pour abandonner, au moins pendant une partie de l'année, celles de nos grandes villes où l'influence leur fera toujours défaut. Nous ne dirons donc pas aux propriétaires ruraux : retournez au village. Nous nous contenterons de leur dire : allez en Belgique et voyez ce qui s'y passe; ce voyage facile ne saurait vous déplaire. L'an dernier encore, le parti qui, pour mieux opprimer, usurpe le nom de « parti libéral », avait mis la main sur tout, il avait tout confisqué à son profit, y compris le gouvernement. Qu'ont fait les conservateurs belges? Ils se sont défen-

¹ Dès l'année 1863, dans un petit volume publié à Metz, sous le titre de *Francs propos*, en même temps que paraissaient, à Nancy, les *Varia*, un économiste, jeune alors mais déjà compétent, indiquait avec inquiétude et tristesse la progression dans laquelle, chez nous, les centres secondaires se dégarnissaient au profit des grands; il signalait dès lors la dépopulation de nos campagnes comme ayant tous « les caractères d'un mal à la fois physique et moral pour les individus et d'un mal économique et social pour notre pays tout entier ». On était alors aux beaux jours de l'Empire, à une époque où l'on se flattait de pouvoir rester longtemps en prospérité financière et autre; aussi traitait-on volontiers d'esprits chagrins ceux qui osaient parler ainsi, et on ne tenait nul compte de leurs appréhensions. Aujourd'hui que le mal s'est accru, qu'il a pris des proportions effrayantes, tout le monde le voit et s'en inquiète.

du, et, pour cela, ils se sont d'abord organisés. Ont-ils compté sur quelqu'un et en particulier sur le roi? Non certes, et l'événement a prouvé qu'ils ont eu raison. Ils n'ont compté que sur eux-mêmes. N'ayant rien négligé, s'y étant pris de loin, y ayant apporté savoir-faire et persévérance, ayant payé à la fois de leur bourse et de leurs personnes, ils ont rompu le filet dans les mailles duquel l'ennemi les tenait captifs, ils ont réussi à se délivrer. Allons donc, s'il le faut, prendre à Bruxelles quelques leçons : là, nous verrons à quel degré d'organisation à la fois simple, savante et puissante, le parti conservateur est arrivé; nous verrons quels sacrifices il s'impose, quelle activité il déploie, à quels moyens il a recours pour défendre pied à pied son terrain, comment il met en interdit quiconque menace ses libertés et entreprend de porter atteinte à ses droits.

Ce que les Belges ont fait, les Français peuvent le faire. Pour les conservateurs, l'écrasement chez nous n'est pas plus complet qu'il ne l'était hier chez nos voisins du Nord. Constatons même que les conditions dans lesquelles nous allons livrer bataille sont plus avantageuses pour nous qu'elles ne l'étaient hier pour eux. A la veille des élections générales, ceux qui en Belgique se disent faussement « les libéraux » étaient plus unis qu'ils ne le sont maintenant chez nous : chez nous, les voilà non seulement divisés, mais avouant qu'ils ne sont plus d'accord et allant même jusqu'à s'injurier publiquement entre eux. Tandis que les uns persistent à trouver que, pour combattre ses adversaires, la république n'en a pas fait assez, d'autres, plus prudents, plus modérés, plus honnêtes peut-être, en tout cas mieux avisés au moment où le scrutin va s'ouvrir, reconnaissent qu'on est allé trop loin en fait de persécution et d'arbitraire; ils disent qu'une fois les élections faites, tout ira bien, tout se calmera; que la république se rangera, qu'elle deviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : libérale, conservatrice, aimable, sage, économe, réparatrice. Après n'avoir, pendant quatre ans, fait et voulu faire, à la Chambre et ailleurs, que de la politique, et de la politique détestable, les mêmes hommes demandent qu'à l'avenir on laisse de côté la politique pour s'occuper surtout d'affaires; ils regrettent, disent-ils, le temps perdu, les discussions oiseuses, les fautes commises, et, oubliant qu'ils se sont associés à tout cela, les uns par leurs conseils, les autres par leurs votes, ils se voilent la face, mettent un crêpe, jettent les bras au ciel et font amende honorable, non pour eux-mêmes, mais pour leurs complices. Il ne leur manque en vérité que d'avoir un cierge à la main; mais le cierge n'est pas encore entré dans les usages de la république opportuniste, non plus que dans ceux de la radicale.

Ne comptons pas trop sur ces repentirs posthumes; croyons que

la contrition n'est qu'imparfaite chez des pénitents qui ne s'aperçoivent pas que la confession qu'ils font pour leurs anciens camarades, c'est la leur. Mais retenons soigneusement leurs aveux, et, en signalant les profondes divisions de nos adversaires, constatons surtout l'irréparable rupture du faisceau qu'ils avaient formé et qu'ils croyaient indissoluble. Ils ont tout fait pour le maintenir, et il n'a pas dépendu d'eux que la coalition dont ils ont vécu ne se prolongeât longtemps encore, avec recours, de leur part à tous ou à presque tous, aux mêmes moyens dont ils se sont servis, aux jours de leur puissance, pour opprimer la France, pour la ruiner, pour la déshonorer aux yeux des nations. Espérant toujours qu'un événement heureux tirerait l'opportunisme de peine, on a retardé tant qu'on a pu la date des élections générales : l'échéance est venue, il faut maintenant régler le compte. Tout a tourné au rebours des prévisions : la taxe sur les céréales étrangères n'a pas sauvé notre agriculture ; la crise industrielle sévit avec une intensité de plus en plus grande ; le commerce languit partout ; le déficit financier ne fait que croître ; si les relations diplomatiques sont rétablies avec la Chine, le Tonkin n'est pas pacifié ; de nouveaux envois de troupes sont incessamment nécessaires, et une grande voix d'outre-tombe, la voix d'un amiral mort martyr de son devoir et de l'incapacité malhonnête de nos gouvernants, est venue de l'extrême Orient apprendre à ceux qui en doutaient encore que notre pays est tombé aux mains des aventuriers, elle a dit « des polichinelles ».

Rien de tout cela n'est fait pour donner confiance à ceux qui, étant hier députés, se flattent de le redevenir demain, à ceux non plus qui espèrent que la prochaine Chambre sera composée des mêmes éléments que l'ancienne. Tout autorise, au contraire, à croire qu'il y aura, dans de nombreux départements, des déplacements de suffrages, qui, avec le scrutin de liste, peuvent mener plus loin qu'on ne pense, et sinon détruire la majorité, du moins l'affaiblir considérablement. Il n'est pas jusqu'à M. Jules Ferry lui-même qui ne se préoccupe de ce danger. Il l'a avoué dans son discours de Lyon, où, à travers les applaudissements de la salle et les sifflets du dehors, il a signalé, comme étant « le péril de l'heure présente », celui qui, pour la république, résulterait des élections prochaines, s'il ne sortait de celles-ci qu'une « majorité précaire, mal assise, trop étroite pour porter un gouvernement ». Le remède de M. Ferry est de faire appel aux « radicaux », pour essayer de constituer, avec les opportunistes, un parti de gouvernement.

Ce remède n'est pas le nôtre, et nous croyons qu'il n'est pas non plus celui auquel la France se propose de recourir. En dépit des efforts, trop souvent couronnés de succès, qu'on a faits pour

la dévoyer, pour l'affoler, il reste chez elle, et particulièrement dans nos campagnes, assez de bon sens pour s'apercevoir qu'on ne construit pas en démolissant, et que le moyen de se redresser quand on penche déjà trop à gauche, n'est pas d'incliner encore plus de ce côté. Pour combattre le radicalisme qui nous envahit, qui nous déborde, qui menace la république elle-même, ce n'est pas apparemment dans les bras des radicaux qu'il convient de se jeter. Eux-mêmes, d'ailleurs, dédaignent et repoussent l'alliance qu'on leur offre; ils l'ont particulièrement fait voir dans ces réunions orageuses, où, trois mois durant, on s'est épuisé en vains efforts pour opérer la fameuse « concentration » républicaine. C'est à la rue de Babylone que s'assemblaient les groupes de gauche; c'est à la tour de Babel qu'ils ont tous abouti, portant avec eux la confusion des langues et la division des esprits. Rien de tout cela n'annonce, pour le 4 octobre, le retour à cette union qui faisait hier la force de nos adversaires et qui demain fera la nôtre.

On s'est quelquefois demandé si le péril était à droite ou bien à gauche, et il est arrivé que, même chez les républicains, la question a été résolue dans des sens différents. On peut la trancher en disant que, pour la future majorité, le péril ne sera pas seulement à droite, pas seulement à gauche; il sera à la fois à droite et à gauche, il sera aussi chez elle, et par conséquent il sera partout. Qu'elle persiste à s'appeler l'opportunisme ou que, mettant de côté ce nom décrié, cette majorité en adopte un autre, elle doit s'attendre à être diminuée et amoindrie. Déconsidérée avec cela, elle sera flottante et insuffisante; elle aura, pour se maintenir et pour permettre aux ministres de gouverner, de bien autres difficultés que celles auxquelles M. Gambetta, réputé alors tout-puissant, a vu se briser son grand ministère, et où, depuis lors comme auparavant, il s'en est brisé de plus petits.

Viennent demain, sans parler d'autres complications que notre patriotisme nous défend de souhaiter, mais qu'il n'interdit pas de prévoir, viennent les impôts nouveaux dont on nous menace et auxquels on ne peut plus se soustraire, et on verra si c'est pour longtemps que, sous la béate présidence de M. Grévy ou sous la verge d'un successeur moins indolent, la Chambre qu'on va nommer fonctionne et fait figure.

Quant à l'autre, quant à celle qui est morte, qu'on l'enterre! Ce qui peut lui arriver de plus heureux, c'est qu'à l'avenir on ne parle jamais d'elle, car si l'on en parle, et cela chez les républicains eux-mêmes, ce sera seulement pour la tourner en ridicule, à moins que ce ne soit pour la maudire.

FUBLANT.

VILLARS

ET L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE MAX-EMMANUEL

Une singulière destinée a rapproché ces deux personnages, l'officier français et le prince allemand. Tour à tour amis et ennemis, alliés ou adversaires, associés dans le commandement des grandes armées ou brouillés avec éclat, ils se sont pendant vingt ans comme fatalement trouvés en contact, par la diplomatie ou la guerre, échangeant politesses et coups de canon, témoignages d'affection et récriminations passionnées, suivant le hasard des négociations, des campagnes, des accommodements ou des ruptures. Le récit de ces relations accidentées nous a paru intéressant à écrire, d'après les documents inédits ¹ que des circonstances favorables nous ont mis, en grand nombre, entre les mains. Aussi bien cette histoire se confond-elle avec celle de la France pendant une des périodes les plus décisives du règne de Louis XIV. La Bavière tenait une place importante dans les préoccupations respectives des deux maisons rivales de France et d'Autriche : par sa situation et l'étendue de ses possessions territoriales, elle semblait appelée à jouer un rôle prépondérant dans leurs querelles ; et de fait, la maison de Bavière, placée dans des conditions assez semblables à celles de la maison de Savoie, aurait pu avoir des destinées analogues. Il ne lui a manqué, pour arriver au même terme, ni les circonstances favorables, ni la valeur militaire, ni l'appui extérieur, ni, quoique dans une mesure moindre, l'inconstance dans les alliances : mais elle n'a pas su avoir, autant que la maison de Savoie, la vue claire de ses véritables intérêts, la persévérance et la suite, même dans l'ingratitude, le sens juste de l'opportunité. Le plus malavisé de ses princes a été Max-Emmanuel. Brave jusqu'à la témérité, ayant la passion de la guerre et du commandement des armées, sans l'application nécessaire à la direction des grandes

¹ Mémoires manuscrits et correspondances de Villars. — Archives des Affaires étrangères et du Dépôt de la guerre. — Archives de la cour d'Autriche, à Vienne, et de la cour de Bavière, à Munich. — Archives du comte Törring, à Munich. — Ces derniers dépôts m'ont été ouverts avec une libéralité à laquelle je me plais à rendre un hommage reconnaissant. Quant aux *Mémoires manuscrits*, j'en ai entrepris la publication pour la « Société de l'histoire de France ». Le premier volume a paru chez Renouard.

opérations, compromettant les plus heureuses qualités par la mobilité de son esprit et la légèreté de sa conduite, il ne sut profiter ni des dons de la Providence ni des occasions exceptionnelles qui lui furent offertes. Louis XIV avait sur lui des vues considérables : il voulait l'opposer à l'Autriche et par lui arriver à interrompre l'hérédité impériale qu'elle était parvenue à s'assurer; et certes, de toutes les maisons allemandes qui pouvaient aspirer à l'honneur de ceindre la couronne du saint-empire romain, nulle n'en était plus digne que la fière et vieille maison de Wittelsbach; elle tenait au passé héroïque et légendaire de la race germanique par des racines plus profondes que les Habsbourg; établie au centre de l'Empire, libre de toute attache extérieure, elle aurait pu grouper les populations catholiques de l'Allemagne avec moins de danger pour la France et moins de péril pour l'indépendance de l'Europe. Max-Emmanuel ne sut pas répondre aux intentions de Louis XIV : non qu'il ait trouvé indigne de lui le rôle que le grand roi lui destinait, mais il ne sut ni l'accepter ni le refuser franchement et en temps utile : il crut plus habile de marchander ses services, tantôt à la France, tantôt à l'Autriche, et tout en cherchant ainsi à exploiter à son profit leur rivalité, il ne réussit qu'à s'associer successivement à la mauvaise fortune de l'une et de l'autre.

L'histoire de ces variations et de ces défaillances se trouvera dans le récit des relations de l'électeur Max-Emmanuel et de Villars.

La première fois qu'ils se rencontrèrent, ce fut à Vienne en l'année 1687. Comment Villars se trouvait-il dans la capitale de l'Autriche? C'est ce qu'il nous faut expliquer en quelques mots. Depuis huit ans que la paix avait régné presque continuellement dans l'Europe occidentale, Villars avait vécu dans un repos qui pesait à son activité; attentif aux moindres bruits de rupture, il désespérait de voir la grande guerre se rallumer. Le traité de Nimègue, la trêve de Ratisbonne, semblaient l'avoir ajournée pour longtemps; le programme de Louis XIV paraissait accompli dans ses parties essentielles; l'acquisition de la Franche-Comté et de l'Alsace, la réunion de Strasbourg, avaient donné à la France sa frontière nécessaire; l'annexion de la Lorraine, seule enclave qui demeurât dans le territoire normal de la France, n'était plus qu'une question de temps et de diplomatie; elle pouvait se faire sans effusion de sang. Le grand roi pouvait se contenter des résultats acquis et des lauriers récoltés; d'ailleurs, il vieillissait; la modération lui venait avec l'âge et la satiété des succès. De son côté, l'Empire semblait se résigner aux faits accomplis; l'Autriche, occupée ailleurs, laissait sommeiller ses inimitiés séculaires; la paix paraissait donc assurée pour longtemps, au grand déplaisir des nombreux

officiers dont la guerre avait commencé la fortune et qu'elle seule pouvait achever. Villars était du nombre et souffrait plus qu'un autre de l'inaction : la guerre avait révélé en lui, dès sa première campagne, des qualités exceptionnelles, il l'aimait avec passion et s'y donnait tout entier : « Il semble, avait dit de lui le roi, au siège de Maestricht (1693), dès que l'on tire en quelque endroit, que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver. » — « Ce jeune homme-là voit clair », avait dit Condé, le matin de Sénéf. — « Si Dieu te prête vie, avait dit le maréchal de Créqui, tu auras ma place plus tôt que personne. » Malgré ces présages flatteurs, son avancement avait été lent : colonel de cavalerie à vingt et un ans, il l'était encore à trente-quatre. Louvois ne l'aimait pas, certaines aventures galantes l'avaient éloigné de la cour ; la guerre seule pouvait le remettre en selle ; il en attendait, non seulement l'illustration de son nom, mais l'établissement de sa famille. Villars n'avait que la cape et l'épée ; son père ne pouvait rien pour lui : lui-même n'avait reçu des siens en héritage que quelques maigres garrigues sur les bords du Rhône et une bonne mine qui lui avait valu un surnom de roman et des succès de cour, mais n'avait pas rempli son escarcelle ; ses ambassades en Espagne, en Danemark, à Turin, ne l'avaient pas mieux pourvu ; la diplomatie n'a jamais enrichi ceux qui veulent utilement et dignement représenter leur pays ; avec cela cinq filles à marier et trois fils à pousser dans le monde ; ceux-ci ne devaient compter que sur eux-mêmes. La carrière des armes que les deux aînés avait embrassée, ruineuse dans les grades subalternes, n'offrait de chances favorables qu'au sommet de la hiérarchie militaire ; il fallait donc parvenir aux grades et aux commandements qui attiraient les grâces du roi et donnaient ces occasions de profits que les usages militaires légitimaient. Combien peu y arrivaient ! Villars comptait être du petit nombre des élus, autant par désir de gloire que par nécessité de vivre. Il s'était jeté au plus fort du péril, confiant en sa bonne étoile, risquant chaque jour le présent pour mieux assurer le lendemain : la notoriété lui était déjà venue, mais voilà qu'au moment décisif de sa carrière la paix en avait arrêté l'essor ; en l'an de grâce 1687, il attendait vainement depuis huit ans la campagne qui devait couronner ses efforts et réaliser ses espérances.

La paix, nous l'avons déjà dit, semblait assurée pour longtemps : il y avait pourtant, au loin, sur les frontières orientales de l'Europe, un point où l'on se battait, la Hongrie. Le duel engagé entre l'Autriche et la Turquie se poursuivait avec acharnement sous les yeux de l'Europe attentive. La jeune noblesse française y avait couru ; des volontaires du meilleur monde y jouaient gaiement leur

vie pour acquérir quelque gloire : les jeunes princes de Conti, le comte de Turenne, le duc de la Rocheguyon, MM. de Liancourt, de Brionne, de Blanchefort, d'autres, moins connus, s'étaient fort distingués aux sièges de Gran et de Neuhäusel. Villars avait voulu les suivre à son tour, mais le roi, qui préférait ne pas affaiblir inutilement les forces du pays, avait interdit le départ des volontaires. Villars avait usé d'un détour ; une petite mission s'était présentée pour Vienne : l'impératrice mère, la sœur de la reine Anne d'Autriche était morte, il fallait un officier pour porter à son fils les compliments de condoléance du roi. Villars s'était offert et avait été choisi, sans doute par l'influence de M^{me} de Maintenon, l'amie de sa famille. Villars était donc venu à Vienne, porteur d'un message royal pour Léopold, espérant bien trouver l'occasion de guerroyer contre le Turc et décidé à la saisir. Ce fut l'électeur de Bavière qui lui fournit l'occasion désirée.

Max-Emmanuel, on le sait, avait une sœur qui avait épousé le Dauphin, fils de Louis XIV. Cette princesse avait profité du voyage de Villars pour faire parvenir à son frère une lettre confidentielle : ce message n'était pas seulement un souvenir de tendresse fraternelle, il avait une portée politique ; il avait été inspiré par Louis XIV, qui cherchait à renouer avec la Bavière, en faisant indirectement des avances à son jeune souverain. Villars avait ordre de remettre en personne à l'électeur la lettre de la Dauphine. Le hasard, ou plutôt le goût des plaisirs, amena Max-Emmanuel à Vienne, au moment où l'envoyé du roi allait quitter la capitale de l'Autriche. Nous avons raconté ailleurs comment Villars, par son savoir-faire, sut tirer de cette rencontre un parti si favorable à ses propres désirs et aux intentions de Louis XIV : non seulement il sut se faire inviter à la campagne de Hongrie, mais il entra si avant dans la faveur de Max-Emmanuel, qu'il resta deux ans attaché à sa personne. Nous ne reviendrons pas sur les phases de cette intimité ni sur les déceptions qui la terminèrent : un instant Villars crut avoir décidé l'électeur à devenir l'allié de la France dans la guerre qui se préparait, et Louis XIV partagea cette illusion. Mais les négociations que Max-Emmanuel avait affecté de suivre avec lui n'avaient servi qu'à couvrir ses négociations beaucoup plus sérieuses avec l'Autriche. La présence de Villars à Munich n'avait eu d'autre effet que de lui faire obtenir de meilleures conditions : lorsqu'elle lui fut devenue inutile, il congédia brusquement l'envoyé officieux du roi, le 5 janvier 1689, à la suite d'une scène dont nous n'avons pas à retracer ici les piquants détails.

Ce fut le 1^{er} août 1701 que Villars retrouva l'électeur de Bavière, à Munich, dans ce même palais où ils s'étaient, douze ans aupa-

ravant, si cavalièrement quittés. Pendant cette longue période de séparation, ils avaient l'un et l'autre mené une vie fort agitée; celle de Max-Emmanuel n'avait pas été la moins accidentée; les deux rêves de sa jeunesse s'étaient réalisés. Il avait commandé de grandes armées et gouverné les Pays-Bas. Mais le succès n'avait guère répondu à son attente. Sur le Rhin, il avait été arrêté par le Dauphin et Lorges; en Italie, il avait été repoussé par Catinat; en Flandre, il avait été cruellement battu par Luxembourg, malgré des prodiges de valeur personnelle; à Nerwinde, il avait quitté le dernier le champ de bataille, mais l'héroïsme du soldat n'avait pas racheté les fautes du général, qui sortait de cette longue épreuve diminué sinon désabusé. Le gouverneur des Pays-Bas avait-il été plus heureux? Il est permis d'en douter. Administrer une province sur laquelle on avait voulu régner, c'était déjà descendre; pour un prince souverain, électeur du saint-empire, le contraste était encore plus sensible: il n'avait pu être subi sans de secrètes blessures d'amour-propre, ni accepté sans une certaine inquiétude pour l'avenir: le gouvernement des Pays-Bas était moins un avancement d'hoirie que le gage de l'exécution des promesses douteuses de l'Autriche et de l'Angleterre: en le prenant, Max-Emmanuel avait voulu s'assurer une souveraineté dans l'avenir et, dans le présent, s'en donner les illusions. Il s'était entouré à Bruxelles d'une véritable cour, y jetant l'argent par les fenêtres, négligeant de réclamer les subsides qui lui étaient dus, et ruinant ses États héréditaires pour subvenir aux dépenses de son gouvernement. Malgré la légèreté de son esprit, Max-Emmanuel ne pouvait pas ne pas avoir réfléchi à la situation qu'il s'était créée, ni avoir pesé à leur véritable valeur les résultats obtenus par quinze années de sacrifices faits aux intérêts de la maison d'Autriche. Aussi la paix de Ryswick l'avait-elle trouvé disposé à déposer les armes et déjà ébranlé dans ses anciennes affections. La question de la succession espagnole était alors venue lui ouvrir de nouvelles perspectives et lui apporter de nouvelles déceptions. Un jour il avait eu le mirage d'une véritable couronne venant échoir à sa maison. Son fils, l'enfant chétif et longtemps attendu que lui avait donné en mourant l'archiduchesse Maria-Antonia, avait été désigné comme l'héritier légitime du trône de toutes les Espagnes: le débile Charles II, pour échapper aux compétitions de la France et de l'Autriche, ainsi qu'aux humiliations du partage, avait fait un testament en sa faveur. Max-Emmanuel avait eu un instant de vertige: il avait fait solennellement venir son fils à Bruxelles, l'avait entouré d'une sorte de cour, avait fait peindre par Vivien son portrait, en armure royale, au bord de l'Océan, une mappemonde à ses pieds, étendant la main vers

un horizon lumineux derrière lequel on devine le vaste empire des Indes ; il avait commandé à Amsterdam une flotte de vingt-quatre voiles pour porter à Cadix, avec l'appareil digne de son rang, celui qu'il appelait déjà le prince des Asturies. Le rêve n'avait duré que trois mois : il avait été brusquement interrompu par la mort du jeune prince, enlevé en quelques heures, le 6 février 1699. La douleur du père avait été immense, folle. Dans son égarement, il avait cherché des causes mystérieuses à ce malheur trop naturel, accusant les prétendants au trône d'Espagne, l'Autriche surtout, d'un crime intéressé : ses rapports avec la cour de Vienne, déjà assez refroidis, s'étaient ressentis de ces suspicions. Le lien de famille était rompu : les intérêts politiques allaient devenir opposés. La force des choses allait faire de Louis XIV l'arbitre de la question espagnole : c'est de son côté que Max-Emmanuel s'était insensiblement tourné. Aussi quand le roi eut accepté la couronne d'Espagne pour son petit-fils, l'électeur de Bavière avait-il été l'un des premiers à reconnaître Philippe V. Il avait envoyé en France son fidèle Monastérol pour poser les bases d'une entente plus complète : lui-même était venu secrètement à Versailles offrir son alliance et celle de son frère, l'électeur de Cologne. Un traité avait été signé le 9 mars 1701 entre Torcy et Monastérol ; Philippe V y avait adhéré le 21 mars. Une alliance défensive et offensive était conclue entre le roi et les deux électeurs ; leurs territoires devaient être interdits aux troupes autrichiennes, des subsides étaient stipulés en cas de guerre. En même temps des garnisons françaises occupaient toutes les places fortes des Pays-Bas.

Max-Emmanuel avait aussitôt rassemblé ses régiments, sa cour, ses équipages et avait repris le chemin de la Bavière, laissant à Bruxelles, pour le représenter, le baron de Malknecht, mais remettant le gouvernement effectif de la province au marquis de Bedmar, un Espagnol de vieille roche, dévoué aux seuls intérêts de son souverain, et que Louis XIV lui-même avait désigné à son choix. Le 7 avril 1701, il rentrait dans sa bonne ville de Munich, accompagné de sa seconde femme et de ses enfants, escorté de ses troupes, aux acclamations de la population, privée depuis neuf ans de la présence de ses souverains. Il y était rejoint quelques jours après par M. de Ricous, jeune capitaine du régiment d'Enghien, dont Louis XIV avait fait un diplomate, et qu'il avait nommé son ministre auprès de la cour électorale. L'envoyé du roi avait été chargé de développer les conséquences du traité d'alliance, mais en même temps il avait recommandé à l'électeur d'en tenir les dispositions secrètes et d'user envers l'Autriche de ménagements et de prudence. Ces recommandations s'accordaient trop avec les

dispositions du prince pour ne pas être fidèlement observées : Max-Emmanuel avait repris à Munich ses habitudes de dissipation, tout entier à ses plaisirs et à ses bâtisses.

Quant à Villars, les douze années pendant lesquelles nous l'avons perdu de vue avaient été activement remplies. Il avait d'abord guerroyé en Flandre, en Allemagne, en Italie, tantôt en face de l'électeur, tantôt en face du prince de Bade, ou du duc de Waldeck, s'efforçant de tenir la promesse qu'il avait faite au roi et à lui-même de faire repentir ses ennemis de leurs procédés envers lui. Une fois il avait espéré vider directement sa querelle avec l'électeur : c'était en 1693, dans la Flandre. Boufflers assiégeait Furnes; l'électeur était sorti de Bruxelles avec l'intention apparente de débloquer la place. Villars, envoyé à sa rencontre à la tête d'un corps détaché, s'était avancé jusqu'à Courtray, croyant en venir aux mains avec lui; son espoir avait été déçu : l'électeur, renonçant à sauver Furnes, avait pris une autre direction. Dans toutes ces occasions, Villars avait fait preuve de réelles qualités de commandement; il s'était montré actif, avisé, audacieux, sachant manier avec décision et à propos de grandes masses de cavalerie. Sa situation militaire avait grandi; à la paix, il était lieutenant général, désigné par l'opinion pour les grands commandements de l'avenir. En attendant, le roi l'avait envoyé à Vienne avec une mission diplomatique : il avait été chargé de faire accepter à l'Empereur le traité de partage de la monarchie espagnole et n'avait pu y réussir, mais cet échec ne lui avait fait aucun tort. Il était prévu par le roi, qui savait Léopold décidé à refuser tout arrangement et n'avait agi que pour l'acquiescer de sa conscience. Villars avait au moins réussi à retarder les hostilités; lorsqu'elles avaient éclaté, dans le Milanais, en juillet 1701, entre les Impériaux et les Espagnols, il avait été rappelé par le roi, qui lui destinait le commandement de la cavalerie à l'armée d'Italie. Parti de Vienne le 27 ou le 28 juillet, il s'était arrêté à Munich; et c'est ainsi qu'après douze ans de rupture, il s'était retrouvé avec l'électeur de Bavière.

L'accueil que Max-Emmanuel lui fit fut des plus empressés : le passé semblait oublié; il ne fut question que de l'avenir et de la guerre prochaine. Tout en promenant son hôte à Schleissheim et en lui montrant les plans de Zuccali pour la reconstruction du palais, l'électeur lui développa ses idées guerrières, lui confia son désir de faire campagne avec la France, lui avoua « qu'il y rêvait tous les jours, et qu'il avait déjà des projets écrits de l'épaisseur de deux doigts ». Pendant trois jours ce ne furent que fêtes entremêlées de conversations militaires. Villars repartit convaincu qu'il avait regagné les bonnes grâces de l'électeur et qu'il était destiné

à commander ses armées. Il reçut, en chemin, du roi, l'ordre de se rendre directement à l'armée de Villeroi et la retrouva sur l'Oglio. Il y fut accueilli avec de grandes démonstrations de joie : « C'est notre général que Dieu nous envoie », dirent les cavaliers en le saluant de leurs acclamations enthousiastes.

Quant à Max-Emmanuel, tout entier à ses « rêves », il attendait avec impatience la rupture de l'Empire et de la France. Les chances lui paraissaient toutes en faveur de Louis XIV ; seul, le roi avait vaincu l'Europe coalisée, que ne pourrait-il avec l'aide de l'Espagne et de la maison de Bavière ? L'intervention de l'Angleterre et de la Hollande semblait d'ailleurs fort douteuse ; les peuples ne partageaient pas la passion de Guillaume III et de Heinsius ; ils avaient obligé leurs gouvernements à reconnaître Philippe V. En agissant avec prudence et fermeté, Louis XIV pouvait isoler l'Autriche, et Max-Emmanuel pourrait la dépouiller. Malheureusement pour les ambitions bavaroises, le grand roi ne sut ni désintéresser ni contenir les puissances maritimes ; il menaça la sécurité des Hollandais et inquiéta leurs intérêts commerciaux sans profiter de sa supériorité incontestée pour les réduire à l'impuissance ; il froissa le parlement anglais en reconnaissant le fils de Jacques II et laissa à Guillaume III le temps de le décider à la guerre en écoutant ses négociations dilatoires. Enfin, après une série de fautes et d'hésitations dont nous n'avons pas à refaire l'histoire connue, il se trouva, à la fin de 1701, en présence d'une coalition formidable, ayant perdu toute une année en ménagements inutiles, et gagné, en Europe, un seul allié, l'électeur de Bavière.

L'hiver de 1702 se passa en préparatifs militaires ; la guerre générale était inévitable au printemps. Chacun commentait ses forces et prenait ses positions. Il y eut pourtant un instant où le maintien de la paix parut encore possible : d'après un bruit qui courut les chancelleries, l'Empereur se serait montré disposé à reconnaître le roi Philippe V, moyennant la cession de la Bavière ; l'électeur aurait échangé ses États contre les royaumes de Naples et de Sicile. Torcy ne prenait pas au sérieux une rumeur dont il attribuait la paternité à Guillaume III. Le roi d'Angleterre, disait-il, voulait mettre « la puce à l'oreille » au duc de Savoie, dont les visées sur Naples n'étaient un mystère pour personne. A Rome, on fut plus crédule : le pape, qui redoutait, par un instinct prophétique, l'esprit remuant et ambitieux de la maison de Savoie, accueillait avec faveur une combinaison qui lui donnait pour voisin un prince catholique et accommodant. Monastérol, averti par le nonce, s'empressa d'en écrire à Max-Emmanuel. L'électeur embrassa cette idée avec sa mobilité habituelle ; l'affaire du « troc », comme il

l'appelait, vint faire concurrence, dans son imagination inquiète, à la couronne des Pays-Bas. Le projet n'avait aucune base et bientôt on n'en parla plus; il ne resta de tout ce bruit qu'une chimère nouvelle logée dans le cerveau de l'électeur, cause pour lui de plus d'une fausse démarche.

Pendant des négociations plus sérieuses ne tardaient pas à réclamer toute son attention. Le roi le pressait de régler avec lui les conditions de l'action commune; le traité conclu l'année précédente était conçu en termes généraux, il s'agissait de le compléter par des dispositions additionnelles et de préciser les opérations militaires. Ricous multiplait ses instances, mais à mesure que le moment d'agir approchait, Max-Emmanuel devenait plus hésitant. Mayr était revenu d'un voyage à Londres, très frappé de l'activité de Guillaume III, des moyens qu'il mettait en œuvre, des forces considérables qu'il était parvenu à soudoyer en Allemagne. L'électeur commençait à trouver que les avantages stipulés n'étaient plus en rapport avec les dangers auxquels il exposait ses États. Enfin, quand, le 26 mars, pressé par le roi, il se décida à envoyer Malknecht à Paris, avec des pouvoirs pour traiter, il lui donna pour instruction de demander le titre de roi, la souveraineté des territoires qu'il pourrait conquérir en Allemagne, la cession des Pays-Bas dans le cas où il perdrait ses États héréditaires, et enfin il demanda d'être autorisé à espérer qu'il pourrait un jour effectuer le *troc* de la Bavière contre Naples et la Sicile. Dans un billet autographe écrit à Monastérol pour accompagner l'envoi de ces instructions, il ajoutait qu'il ne voulait pas de généraux français pour commander ses armées, il désigne surtout Villars, « dont il ne veut absolument point ».

Torcy reçut avec surprise ces communications inattendues, mais il dissimula autant qu'il le put ses impressions. L'alliance de la Bavière était indispensable à la France, il fallait la conserver à tout prix; c'était la seule sur laquelle on pût compter; les autres espérances s'évanouissaient une à une. Les cercles de Souabe et de Franconie, dont on avait escompté la neutralité, accédaient à la grande alliance; l'électeur de Brandebourg mettait ses régiments à la solde de la Hollande. Torcy était décidé à faire à la Bavière toutes les concessions nécessaires. Il rejeta pourtant très loin et très péremptoirement la chimère du « troc » de Naples, mais se dit prêt à négocier sur toutes les autres conditions.

La négociation fut laborieuse et dura près de cinq mois. Il fallut d'abord trois mois pour tomber d'accord sur les termes du traité : ils stipulaient pour l'électeur, outre les subsides déjà convenus, — le gouvernement héréditaire des Pays-Bas, — la souveraineté des conquêtes qu'il pourrait faire en Allemagne, avec le titre de roi,

— la cession des Pays-Bas en cas de perte de ses États héréditaires ; enfin deux mois lui étaient donnés pour prendre l'offensive et on lui abandonnait la moitié des contributions qui seraient levées en territoire ennemi par les armées combinées de France et de Bavière. Au moment de signer ces arrangements léonins, un incident vint tout remettre en question et offrir un nouvel aliment aux indécisions intéressées et suspectes de l'électeur.

Le roi avait désigné le duc de Bourgogne pour le commandement de l'armée de Flandre : il avait, à cet effet, et pour éviter les compétitions des généraux, demandé à Philippe V d'adresser à son petit-fils un brevet de généralissime des armées espagnoles. La cour de Madrid, renchérissant sur les désirs du roi, avait fait rédiger et expédier à Paris, au nom du duc de Bourgogne, une patente de vicaire général du roi d'Espagne dans les Pays-Bas. Indirectement prévenu de cette nomination, qui lui donnait un supérieur dans le gouvernement de la province, Max-Emmanuel entra dans une grande colère : il écrivit, le 4 juin, à Monastérol une lettre très vive, se plaignant de l'offense faite à sa dignité d'électeur, de l'atteinte portée à sa considération dans tout l'Empire, et offrant sa démission si la mesure n'était pas rapportée.

Torcy, fidèle à ses instructions conciliantes, s'empressa de donner toutes les explications et toutes les satisfactions demandées par l'électeur : la patente n'était pas encore enregistrée à Bruxelles, elle ne le serait pas, le duc de Bourgogne n'aurait que des pouvoirs militaires et aucun pouvoir civil, il ne se servirait du titre qui lui avait été délivré à l'insu de la cour de France, ni sur ses sauvegardes, ni sur ses passeports, ni dans aucune circonstance officielle ; une déclaration formelle, écrite dans ce sens, fut donnée par le prince. Torcy fut si conciliant, si affirmatif, il alla au-devant de toutes les réclamations avec un empressement si loyal, que Monastérol, à bout d'objections, mis au pied du mur, ne put faire autrement que de signer le traité le 23 juin, tout en réservant la ratification de l'électeur. Il la sollicita immédiatement et fut un peu surpris de l'étrange réponse qu'il reçut. Nous croyons devoir la citer textuellement :

Cher comte de Monastérol... Je connais votre fidélité et suis en sûreté quand je vous mets le plus grand secret entre les mains. Sachez donc qu'en même temps que j'ai reçu la nouvelle de l'affaire du vicariat, le comte de Schlick me faisait entrevoir les grands avantages que l'Empereur serait porté à me faire. Sans l'affront reçu par ledit vicariat, je n'aurais seulement pas écouté le comte de Schlick, mais ayant par là juste raison de renoncer au gouvernement des Pays-Bas et de

sortir de tout engagement sans blesser la bonne foi, puisque le tort est du côté des deux couronnes, j'ai dit, par manière de discours, au comte de Schlick, que je n'écouterai rien de la part de l'Empereur, à moins que l'on ne me parle sur un autre pied que du passé, et je vois à présent qu'on est disposé à me donner des avantages beaucoup au-dessus de ceux que je pourrais jamais espérer des deux couronnes. J'en serai pleinement éclairci en peu de jours : mais je ne puis différer jusqu'à ce temps-là de faire réponse au Roi Très Chrétien, sur tout ce que vous m'avez envoyé, ainsi qu'au sieur de Ricousse... A ce dernier, je dirai en termes généraux que je remerciais fort Sa Majesté Très Chrétienne de ce qu'elle contribuait tant à adoucir le désagrément que j'ai reçu du côté du roi d'Espagne et que j'étais même obligé au duc de Bourgogne des honnêtetés qu'il me faisait là-dessus, mais puisque cela ne changeait pas l'intention du roi d'Espagne, ni l'atteinte que cette affaire a faite à ma dignité,... Sa Majesté Très Chrétienne ne trouverait pas mauvais que je ne ratifie pas les derniers articles sans que je sache la réparation et satisfaction que je dois avoir du côté de Sa Majesté Catholique et que je me remettais, pour le surplus, aux ordres que je vous donnerais. Mon intention est de demander par vous une satisfaction du Roi Très Chrétien au nom du roi d'Espagne, qu'il ne puisse pas m'accorder et que je reçoive de lui un refus tout plat sur ma demande. En attendant que votre réponse arrive, je saurai la décision du côté de l'Empereur : si je trouve ma conveniencce et la sûreté que je demande de ce côté-là, je prendrai l'occasion de ce refus... et ferai démission du gouvernement. Si je ne trouve pas ma conveniencce et avantage avec l'Empereur, j'accepterai la satisfaction que les deux couronnes m'offriront...

La satisfaction que je crois que vous pourriez demander de ma part est que l'on révoque la patente qu'on a donnée au duc de Bourgogne, et qu'on le déclare généralissime des armées de Sa Majesté Catholique : à quoi vous ajouterez que, puisque l'on a fait voir qu'il y a un titre supérieur au mien dans les Pays-Bas, je suis d'une chère à n'en pouvoir plus porter un moindre... et qu'ainsi je demandais le titre et la patente de vicaire général. Je suppose qu'on vous refusera cette demande et qu'on vous proposera quelque chose de moins, sur quoi vous direz d'avoir ordre de ne pas accepter d'autre satisfaction et de m'en donner part par un courrier, qui est le but que j'ai, comme je vous ai dit plus haut. Mais si, contre toute attente on me prenait au mot en accordant la satisfaction que je demande, je serais réduit à un fâcheux embarras... Pour savoir s'il n'y a pas du danger d'être pris au mot, vous pourriez chercher de parler au marquis de Torcy et feindre comme si vous aviez reçu quelques lettres d'ici, par lesquelles on vous marquait que la satisfaction que je demanderais serait dans les termes

que je viens de dire... Vous verrez facilement, par le discours du marquis de Torcy, si l'on me donnera le refus que je souhaite. Si vous n'êtes pas sûr de cela, il faudra parler en termes généraux... quoique cela me gagnera le temps dont j'ai besoin, il ne me seroit pourtant pas si agréable, puisque je ne puis avoir une plus belle occasion de rompre...

La vérité est que Max-Emmanuel, tout en négociant avec Louis XIV, n'avait pas cessé d'être en contact avec la cour de Vienne, et de prêter l'oreille aux propositions plus ou moins sincères dont elle leurrait sa crédule avidité. Divers agents l'avaient abordé en secret; il ne les avait pas découragés; le comte Schlick était enfin venu à Munich, porteur de bonnes paroles. Il avait affirmé que l'Empereur était prêt à souscrire à toutes les demandes de son « cher » gendre. Alléché par cet appât, l'imagination hantée par sa marotte du « troc », Max-Emmanuel avait parlé de Naples. Schlick n'avait pas dit non, l'électeur avait alors offert son alliance aux quatre conditions suivantes : 150 000 florins par mois pour un contingent de vingt mille hommes, — la cession du marquisat de Burgau et de trois seigneuries en Tyrol, — l'échange de la Bavière contre le Milanais ou contre le royaume de Naples et de Sicile, — enfin la promesse de la main d'une fille du roi des Romains pour son fils.

Schlick était reparti pour Vienne, laissant Max-Emmanuel convaincu que ses conditions seraient acceptées; il devait rapporter la réponse de l'Empereur dans le plus bref délai possible. En attendant, Max-Emmanuel avait suspendu les négociations de Monastérol, lui enjoignant d'exiger de la cour de France des satisfactions inacceptables, afin de la rendre responsable de la rupture qu'il désirait. Toute sa crainte alors était que Torcy, qui avait déjà tant cédé à ses caprices, ne cédât encore une fois. Cette crainte était justifiée. Louis XIV, nous l'avons déjà dit, était décidé à conserver l'alliance de la Bavière. Aussi, Monastérol se trouva-t-il bientôt dans le plus cruel des embarras; Torcy, tout en lui laissant voir qu'il n'ignorait pas la véritable cause des hésitations de l'électeur, montrait une patience et une condescendance sans limites; il accordait tout, le retrait de la patente, des subsides nouveaux, l'envoi d'une armée française en Bavière. Monastérol ne savait plus comment expliquer les retards de son maître, il expédiait courrier sur courrier, écrivant à Malknecht, à Reichardt, à l'électeur lui-même, des lettres pressantes et indignées.

Max-Emmanuel ne se trouvait pas moins embarrassé que son ministre à la cour de France : les jours, les semaines passaient, et la réponse promise de Vienne n'arrivait pas; il ne savait comment concilier ce silence avec les assurances du comte Schlick, et hésitait

entre ses inquiétudes et ses convoitises. Le fait est qu'à Vienne ses demandes avaient été trouvées exorbitantes et rencontraient une vive opposition : l'Empereur cérait volontiers sur les questions financières, ne refusait pas l'archiduchesse, mais se montrait intraitable sur les cessions de territoires. Kaunitz, qui n'était pas sûr de conquérir Naples, l'aurait promis sans scrupule, mais le roi des Romains, soutenu par des émigrés napolitains compromis par l'Autriche, s'y opposait avec violence. Après deux mois de tiraillements, on se décida à renvoyer secrètement Schlick à Munich, avec la mission d'obtenir de l'électeur qu'il se contentât de 100 à 120 000 florins par mois, de la garantie du remboursement de ses anciennes créances sur l'Espagne et de la main d'une archiduchesse pour son fils. Si Max-Emmanuel insistait pour l'échange de la Bavière contre des territoires italiens, Schlick accepterait la conversation, se ferait expliquer par Max-Emmanuel comment il comprenait le règlement des nombreux détails résultant de cet échange, chercherait à savoir si l'électeur désirait être mis en possession de l'un des royaumes italiens avant que l'Autriche n'eût reconquis l'Alsace et les Pays-Bas, puis reviendrait à Vienne recevoir de nouvelles instructions. En dernier ressort, il pourrait offrir à Max-Emmanuel des territoires à conquérir en Espagne et aux Indes.

Schlick a laissé un long récit de son mystérieux voyage, c'est une scène de haute comédie, dont le lecteur nous saura peut-être gré de reproduire les traits essentiels.

Parti secrètement de Vienne le 12 août, l'envoyé impérial passe par Passau, Landshut, et arrive le 16 à Freisingen, où l'attendait l'intendant de Schleissheim, qui le prend dans sa voiture et l'amène à onze heures du soir au château. Il passe la nuit dans les appartements d'hiver de l'électeur, qui sont entièrement vides. Max-Emmanuel a un pied-à-terre dans les nouvelles constructions qu'il fait élever au bout du parterre; il vient chaque jour visiter ses travaux : rien n'est plus simple que de se voir sans éveiller l'attention. Le lendemain matin, à huit heures, l'intendant vient le chercher, lui fait traverser le jardin et l'introduit par une fenêtre du rez-de-chaussée dans la pièce où l'attend l'électeur; on ferme les portes à clef. Après des compliments aussi affectueux que peu sincères, on s'assoit des deux côtés d'une petite table, l'électeur dans un fauteuil, Schlick sur un tabouret.

C'est Max-Emmanuel qui aborde la négociation; il se plaint des lenteurs de la cour de Vienne et les oppose à l'empressement de la cour de France : depuis le mois de mars le roi Louis XIV lui offre un traité aux conditions les plus avantageuses; il a toujours ajourné son acceptation, répondant aux concessions de la France

par des difficultés renaissantes, il s'étonne de la patience des Français et de la confiance qu'ils lui témoignent, il lève avec leur argent des troupes qui serviront sans doute à les combattre, car son but, en faisant ainsi traîner les choses en longueur, a été de servir les intérêts de l'Empereur. Il a voulu se mettre en situation d'être utile à l'Empereur et à la patrie (*in einem Standt zu setzen S. K. M. und dem Vaterland desto nützlicher seyn*) et de pouvoir les assister dans le besoin. La seule difficulté était de rompre avec des gens aussi accommodants. Le ciel heureusement est venu à son secours, en suscitant cette affaire du vicariat général des Pays-Bas, qui lui donne le meilleur des prétextes : il peut rompre sans manquer à sa parole et « de la plus belle manière ». Il ne l'a pas fait encore, mais le moment est venu de prendre un parti définitif.

C'est au tour de Schlick de faire connaître les avantages que la rupture procurera à Max-Emmanuel du côté de l'Autriche ; il les énumère peu à peu, sans livrer son dernier mot, mesurant ses offres à l'impatience de son interlocuteur, marchandant chaque détail, et mettant deux heures à atteindre la limite que ses instructions lui assignaient. Max-Emmanuel discute chaque terme, ne cachant pas son désappointement, réclamant les territoires annoncés. Schlick élude la question, se refuse à « vendre la peau de l'ours », et enfin, pressé par l'électeur, finit par lui laisser espérer l'échange de Milan contre la Bavière et à offrir les territoires que les flottes de Hollande et d'Angleterre ne manqueront pas de conquérir en Espagne et aux Indes. Il insiste sur les trésors du Pérou, sur les ressources de l'Espagne, « à laquelle il n'a manqué jusqu'à présent qu'une bonne direction » ; quelle figure ne fera-t-elle pas dans le monde, lorsqu'elle aura été réorganisée par la haute intelligence de l'électeur !

Max-Emmanuel l'interrompt et, changeant de ton, reproche assez vivement à Schlick les procédés dont il est l'organe. Voilà donc la réponse qu'on lui a fait attendre neuf semaines ! Que reste-t-il de la promesse écrite, que Schlick lui a donnée au nom de l'Empereur, de traiter sur les bases qu'il avait indiquées ? On lui offre aujourd'hui moins que ce qu'il a déjà refusé ; est-ce pour arriver à ce résultat qu'il a dépensé 23 millions de florins et sacrifié 42 000 de ses sujets au service de l'Autriche, sans vouloir parler de son intervention personnelle ? Il n'a même pas été remboursé de ses avances ; on lui offre des subsides qui n'ont aucune valeur, s'ils ne sont garantis par l'Angleterre ou la Hollande ; on lui offre des territoires qu'il faut conquérir par de grandes victoires, des pays que les Espagnols ne se laisseront pas arracher, et que la maison de Bourbon ou la maison d'Autriche seules sont assez fortes pour

pouvoir garder. L'électeur raconte alors toute l'affaire du vicariat général des Pays-Bas, avoue cyniquement que les satisfactions qui lui ont été offertes étaient très suffisantes, qu'il les a refusées, et a posé des conditions « qu'il n'aurait jamais cru devoir être acceptées ». Tout a été accordé; Torcy a dit à Monastérol, et Ricous lui a textuellement répété : « Pour désarmer Votre Altesse encore de ce côté, et vous faire voir l'estime que le roi a pour vous, Sa Majesté veut bien passer par-dessus toutes les considérations dues à son petit-fils, héritier de la couronne. » Dans une pareille situation, Monastérol n'a pu faire autrement que de signer le traité; l'électeur a réservé sa satisfaction, mais jusqu'au 22 août seulement : on est au 17; il faut quatre jours à un courrier pour se rendre à Paris à franc-étrier; c'est donc le lendemain que la réponse définitive doit être expédiée; l'électeur ne peut la retarder sans s'exposer à « s'asseoir entre deux chaises ». Si Schlick n'est pas en mesure de conclure séance tenante, ils n'ont plus qu'à se séparer.

L'entretien est interrompu par le grand chambellan, qui vient frapper à la porte et avertir l'électeur qu'il est près de midi et qu'on l'attend pour la messe. Schlick supplie Max-Emmanuel de l'entendre encore une fois. Une seconde entrevue a lieu à trois heures, avec le même mystère. Schlick entame la série des questions qu'il est chargé de poser en vue d'un échange éventuel du royaume de Naples contre la Bavière. Max-Emmanuel, voyant qu'il ne s'agit toujours que d'un entretien sans conclusion immédiate, l'interrompt. Schlick prie, supplie, ne demande que huit jours pour avoir une réponse de Vienne, offre de passer ce temps caché et ignoré dans le logement qui lui a été assigné : « Il est trop tard », dit Max-Emmanuel en le congédiant définitivement.

Le soir, l'intendant apportait à l'envoyé impérial un billet autographe de l'électeur, conçu en termes très affectueux et annonçant l'envoi d'un présent. Schlick crut devoir le refuser, et le lendemain 18 août, à cinq heures du matin, il repartait pour Vienne par un autre chemin.

Le même jour, Ricous était informé que l'électeur avait ratifié le traité conclu avec Louis XIV et, le lendemain, un courrier portait à Monastérol la lettre suivante, curieux mélange de cynisme et de naïveté :

Schleissheim, 19 août 1702.

Cher comte de Monastérol, depuis ma dernière j'ai su plus précisément les intentions de l'Empereur, mais comme elles ne sont pas décisives et que je vois qu'on ne cherche qu'à traîner et de me laisser dans l'ambiguïté, pendant que de la part de Sa Majesté Très Chrétienne on m'offre une satisfaction complète touchant le vicariat général, et

que rien ne paraît plus sincère que la manière dont on agit avec moi de ce côté-là, je croirais de blesser en quelque façon la bonne foi si je n'agissais pas de même et, puisque je vois partout que les affaires tournent entièrement à l'avantage des deux couronnes, je ne peux pas plus longtemps rester dans l'incertitude et perdre une occasion si favorable qui peut-être ne reviendra plus tout le reste de ma vie. C'est pourquoi je me suis déterminé enfin de ratifier le traité et de commencer l'offensive le plus tôt que je pourrai, ce qui sera, à ce que j'espère, vers la fin de ce mois. Vous recevrez le traité ratifié par un courrier que je vous dépêcherai tout aussitôt qu'on l'aura achevé d'écrire. En attendant, j'ai trouvé nécessaire de vous envoyer celui-ci afin de vous informer de ma résolution et que, sans perte de temps, vous en donniez part au roi. Je me suis expliqué de même de cette manière à l'envoyé de France. Quant à l'affaire du vicariat... j'ai dit audit envoyé... que la trouvant en un état à pouvoir être redressée en me donnant ce titre à moi, j'espérais que Sa Majesté Très Chrétienne ne me le refusera pas, croyant pouvoir demander avec justice le caractère le plus élevé qu'on pouvait donner aux Pays-Bas : à quoi le sieur de Ricousse n'a trouvé aucune difficulté : même lui ayant dit que je ne voudrais pas qu'on donnât ensuite le titre de gouverneur des Pays-Bas au marquis de Bedmar, il m'a répliqué qu'il ne le fallait pas, et que je porterais celui de *vicaire, gouverneur et capitaine général*, dont il m'a assuré plusieurs fois...

Avant que de commencer l'offensive, j'ai demandé d'être précisément instruit de quelle force sera l'armée du maréchal de Catinat, quel mouvement cette armée fera en conséquence de l'entreprise sur la ville d'Ulm, tant pour la favoriser que pour se joindre, s'il était nécessaire; quel détachement l'on destine pour se joindre à moi, par qui il sera commandé et où il sera dans le temps de ladite entreprise...

Le roi, comme toujours, souscrivit aux demandes de Max-Emmanuel; non seulement il lui accorda la patente de vicaire général des Pays-Bas et toutes les satisfactions d'amour-propre qu'il exigeait, mais il approuva ses projets militaires. Il trouvait pourtant la saison bien avancée et le siège de Landau bien compromis pour qu'il fût prudent de commencer une grande opération sur la rive droite du Rhin. Mais, avant tout, il voulait contenter son allié et l'engager définitivement avec lui; les considérations stratégiques s'effaçaient devant l'intérêt politique. Louis XIV ordonna donc à Catinat de mettre à la disposition de l'électeur les troupes qu'il lui demanderait jusqu'à concurrence de 40 bataillons et de 50 escadrons. Sur deux points seulement, il maintint son opinion, à savoir : le lieu de la jonction et le choix de l'officier chargé de la faire réussir. Max-

Emmanuel ne voulait pas « trop s'éloigner de ses États » ; le roi insista, au contraire, pour qu'il envoyât un détachement de son armée sur le Rhin, pensant avec raison que le passage du fleuve serait très difficile s'il n'était secondé par une vigoureuse diversion sur la rive allemande. Enfin Max-Emmanuel ne voulait pas de Villars, et ce fut lui que le roi désigna pour le commandement de l'armée destinée à opérer en Bavière. Sur ce point encore Louis XIV voyait juste. De tous les lieutenants généraux présents à l'armée d'Allemagne, Villars était le plus propre à conduire avec vigueur et célérité une opération aussi difficile. Monastérol, en confirmant à l'électeur, par lettre du 31 août, toutes les concessions du roi, l'engageait à céder de son côté et à faire avancer, jusqu'en face d'Huningue, le détachement sans la coopération duquel il ne croyait pas la jonction possible. Quant à Villars, « il a, écrivait-il, une réputation de hardiesse et de valeur accompagnée d'un peu d'ostentation et de forfanterie, mais, tout ensemble, il passe pour un homme de guerre ».

Pendant que la destinée de Villars se décidait ainsi à son insu, que faisait-il? Revenons à lui.

Nous l'avons laissé à l'armée d'Italie, sous les ordres du maréchal de Villeroi. Il y était mécontent; il trouvait les opérations conduites sans vigueur, l'attitude du duc de Savoie suspecte, son propre rôle insignifiant. Il la quitta le 15 décembre et revint à Paris passer l'hiver. L'accueil qu'il reçut de Louis XIV ne dissipa pas sa mauvaise humeur; le roi fut bienveillant, affectueux même, mais ne lui donna aucune marque publique de sa satisfaction; Villars en fut très mortifié. Harcourt et Tallard, ses deux camarades de promotion, ses deux collègues en diplomatie, avaient reçu des grâces importantes, l'un avait été fait duc, l'autre avait eu le cordon bleu et un bon gouvernement, et pourtant leurs négociations n'avaient conduit qu'à un traité inexécutable et à la guerre générale; ses services ne valaient-ils pas les leurs? Ce n'était pas l'avis du roi qui ne croyait plus aux aptitudes diplomatiques de Villars, mais estimait beaucoup sa valeur militaire; il lui réservait un commandement à l'armée d'Allemagne et voulait lui donner l'occasion de gagner, sur les champs de bataille, des grâces mieux méritées. En attendant, il l'autorisa à rester à Paris et lui fit demander plusieurs mémoires sur la conduite de la future campagne. Ce fut pendant les loisirs de cet hiver de 1702 que Villars épousa la belle Angélique Roque de Varangeville, qui avait trente ans de moins que lui, des parents fort riches et d'utiles alliances. Quoique fort épris, au point de faire sourire ses amis, il ne perdait pas de vue les opérations qui se préparaient en Allemagne. Quand le prince de Bade eut envahi l'Alsace, il s'offrit pour passer le Rhin avec un corps détaché, se faisant fort de mettre

le pays de Bade à contribution et de faire une telle diversion, que le siège de Landau en devint impossible. Quand il fut question de la coopération de l'électeur de Bavière, il rappela à Chamillart ses anciennes relations avec Max-Emmanuel, les témoignages de confiance qu'il en avait reçus, la connaissance particulière qu'il avait des officiers bavarois, et se proposa pour commander l'armée électorale. Torcy crut convenable d'en causer avec Monastérol, qui, à son tour, en référa à l'électeur. Max-Emmanuel tenait à commander lui-même ses troupes; il s'empessa de faire répondre par Ricous, le 23 mai, qu'il ne voulait pas de Villars, « d'un homme qui se donne tout ce qu'il y a de bien fait ».

L'attitude de l'électeur, nous l'avons vu, était à ce moment fort équivoque; sa coopération devenait douteuse. Villars ne pouvait pas attendre l'issue de négociations fort incertaines; il alla rejoindre Catinat en Alsace et reçut le commandement d'un petit corps détaché sur la Sarre. Il resta six semaines à piétiner entre Metz, Thionville, Sarrebourg, sollicitant inutilement des ordres, soit pour essayer de débloquer Landau, soit pour préparer la défense de l'Alsace, si Landau, abandonnée à elle-même, venait à être prise. Catinat vieilli, se sentant mal soutenu à la cour, n'osait prendre aucune initiative. Chamillart n'apportait pas dans la direction supérieure les vues claires et l'autorité de Louvois. Le roi, tout en approuvant les idées que Villars lui soumettait, hésitait à les imposer. Pendant ce temps, les munitions et les vivres de Landau s'épuisaient, le roi des Romains s'établissait fortement sur la Lauter, poussant des partis vers Haguenau. Villars se rapprocha de Saverne, et, lorsqu'à la fin d'août Catinat se décida enfin à tenter un effort dans la direction de Landau, il marcha avec lui et prit la droite de l'armée.

Le 2 ou le 3 septembre, il était campé à Drusenheim, lorsqu'il reçut de Catinat communication d'une lettre du roi qui l'appelait au commandement des troupes destinées à secourir l'électeur de Bavière. Le lendemain, un billet de Chamillart confirmait la bonne nouvelle. La « joie » de Villars, comme il l'écrivit lui-même, fut « au-dessus de toute expression ». Il touchait enfin au but; il allait avoir sous ses ordres une véritable armée, diriger des opérations importantes, glorieuses peut-être. Le roi autorisait Catinat à lui confier, si l'électeur l'exigeait, 40 bataillons et 50 escadrons, avec l'artillerie convenable; avec ce corps, il devait passer le Rhin, soit à Rheinau, soit à Huningue, attirer à lui l'électeur et, avec les armées combinées, porter la guerre au cœur même de l'Allemagne. Ce plan souriait à l'ardeur de Villars, mais il était trop homme de guerre et il connaissait trop le caractère de l'électeur pour ne pas en mesurer les difficultés. Que n'avait-il été décidé six semaines plus tôt, alors que

les défenses de Landau étaient intactes et les forces impériales moins concentrées ! Il était temps encore de l'exécuter, mais il n'y avait pas à « s'amuser » ; il fallait agir avec « fermeté et habileté ». « Je dis habileté et fermeté, écrit Villars à Chamillart le 5 septembre, ces deux qualités devant être indispensablement employées pour bien prendre son temps et ne pas s'alarmer des périls qui se présenteront d'abord à un prince qui ose attaquer l'Empereur. » Puis, dans une série de dépêches remarquables, il esquisse en traits vifs et rapides la campagne qu'il croit possible. Forcer le passage du Rhin à Huningue pendant que l'électeur prendra à revers les retranchements de Friedlingen, se porter rapidement en Bavière, s'établir solidement sur la rive droite du Danube, assurer ses derrières en donnant, à travers le Tyrol, la main à M. de Vendôme, maître de la vallée de l'Adige ; puis, par les ponts fortement occupés d'Ulm, de Donauwerth, d'Ingolstadt, pousser des contributions sur la rive gauche du Danube, en Autriche, en Bohême, dans les Cercles, attendre ainsi, dans de bonnes positions et en vivant aux dépens de l'ennemi, le moment où l'armée d'Alsace serait en état de reprendre l'offensive.

Ce plan ne différait pas de celui que l'électeur avait indiqué, il avait le grand inconvénient d'être tardif, de paralyser momentanément Catinat et d'exposer Landau. Mais, exécuté sans délai, il pouvait encore réussir. La garnison de Landau résistait énergiquement ; Mélac, qui la commandait, était un officier vigoureux et sûr ; il tiendrait peut-être assez longtemps pour rendre possible le coup de main hardi qui le sauverait. Catinat arrêta donc son mouvement en avant, et envoya un courrier à Ricous, pour l'avertir des dispositions qu'il prenait et lui demander de hâter celles de l'électeur.

Max-Emmanuel était alors dans le premier feu de sa récente détermination, tout entier à l'offensive. Informé, le 4 septembre, de l'adhésion du roi à ses projets, il organisait avec activité la surprise d'Ulm et l'envoi vers Huningue d'un corps commandé par le comte d'Arco. Le 7 septembre au soir, quelques soldats déguisés entraient dans la ville d'Ulm pour reconnaître la place ; le lendemain au petit jour, le lieutenant-colonel Pechmann et une trentaine d'hommes déterminés, déguisés en paysans et paysannes, se mêlaient aux villageois qui venaient au marché, entraient dans la ville, retrouvaient leurs affidés, se jetaient avec eux sur la garde d'une des portes, et la désarmaient. Une brigade de dragons, qui s'était approchée à la faveur de la nuit, arrivait au galop et, favorisée par un épais brouillard, occupait les principaux postes avant que la garnison, remise de sa surprise, eût eu le temps de se mettre en défense. Dix-huit compagnies de milice bourgeoise, réunies à la hâte, engageaient pourtant un combat de rues ; mais l'infanterie ba-

varoise, arrivée à son tour, étouffait la résistance : la place se rendait.

Max-Emmanuel vint le 14 septembre y faire son entrée solennelle, au bruit du canon ; il s'était fait précéder d'un manifeste, dans lequel il déclarait que l'Empire n'était pas obligé de soutenir les intérêts dynastiques de la maison d'Autriche, revendiquait sa neutralité, et affirmait n'avoir pris les armes que pour la défendre contre l'attitude menaçante des Cercles.

Cet acte eut un grand retentissement en Allemagne ; mais le bruit qu'il fit fut bientôt couvert par la nouvelle de la prise de Landau. Le 11 septembre, Mélac, à bout de ressources, avait capitulé, après quatre-vingt-quatre jours de tranchée ouverte, une brèche au corps de place et plusieurs assauts repoussés ; il était sorti avec les honneurs de la guerre, ses armes et ses drapeaux. Le prince de Bade retrouvait la liberté de ses mouvements et la disposition de toutes ses forces. En apprenant ce malheur, dont ses lenteurs équivoques étaient la principale cause, l'électeur fut atterré : il donna l'ordre à Arco de suspendre sa marche, parla de se replier avec toutes ses forces vers les montagnes, montra à Ricous une inquiétude extrême. Pour comble d'infortune, l'officier qu'il avait dépêché à Catinat pour l'instruire de ses mouvements, le comte Locatelli, se laissa ou se fit prendre par les hussards impériaux. Conduit devant le gouverneur de Rheinfeld, menacé de la question, il avait dévoilé tout le plan de campagne. Le prince de Bade, aussitôt averti des mouvements qui se préparaient, prenait ses dispositions pour les contrecarrer.

Pendant ce temps, Villars, immobile à Strasbourg, attendait de jour en jour des nouvelles qui n'arrivaient pas. Sept ou huit courriers, disait-on, avaient été interceptés par l'ennemi ; leurs dépêches, qu'on avait négligé de chiffrer, avaient été lues. Ces accidents ou ces maladresses invraisemblables commençaient à éveiller les soupçons de Villars, ce long silence le jetait dans de grandes perplexités ; enfin, le 20 et le 21 septembre, arrivèrent deux officiers bavarois, le chevalier Santini et le comte de Lutzens ; ce dernier était l'aide de camp général de l'électeur, investi de sa confiance. Il n'apportait aucun document écrit, mais déclara à Catinat que le comte d'Arco s'était arrêté à Pfullendorf, à 37 lieues de la frontière, qu'il s'avancerait encore d'une quinzaine de lieues, jusqu'à Stuhlingen, et que là, il attendrait l'armée française : celle-ci, aux termes du traité, était obligée de venir le rejoindre : si elle manquait à ce devoir, l'électeur se considérerait comme abandonné par la France et chercherait à pourvoir autrement à sa sûreté. Cette sommation parut assez suspecte à Catinat, qui, dépourvu de tout renseignement officiel et de tout moyen de contrôle, s'efforça de prouver au comte de Lutzens,

par des raisons toutes militaires, que l'intérêt du comte d'Arco était de pousser jusqu'au Rhin. Sur ces entrefaites, il reçut une dépêche du roi lui donnant l'ordre formel de marcher. Si l'électeur équivoquait sur les engagements qu'il avait pris, Louis XIV entendait tenir les siens sans réserve; il avait promis de secourir l'électeur, il tiendrait sa parole de roi, dût-il dégarnir ses propres frontières et compromettre leur sécurité. Catinat avait donc l'ordre de former immédiatement un détachement de ses meilleures troupes et de le faire partir avec Villars; si ce premier corps était insuffisant, il l'augmenterait par de nouveaux renforts. M. de Lutten, auquel ces ordres furent communiqués, fut frappé de la loyauté et de la décision du roi, il promit de faire tous ses efforts pour engager le comte d'Arco à marcher en avant : il repartit le 22 au soir pour annoncer à son chef que Villars serait le 2 octobre à Huningue, prêt à forcer le passage du Rhin, et comptant sur une diversion de sa part.

Villars ne perdit pas un seul instant pour exécuter les ordres du roi, en deux jours il eut acheminé vers le sud les 30 bataillons, les 40 escadrons et les 30 pièces de canon que le roi lui confiait pour la première fois. C'étaient des troupes de premier ordre, des meilleurs parmi les incomparables régiments qui depuis trente ans avaient porté si haut la réputation de l'armée française; il y avait là le régiment de Champagne, l'un des six *vieux*, élite de l'infanterie; le régiment de la reine; des bataillons de Nivernois, Crussol et Vermandois; le régiment de Condé cavalerie, digne du grand nom qu'il portait; le régiment de Mérinville, qui, au combat de Leuze, sous les ordres de Villars, avait perdu la moitié de son effectif et 26 officiers sur 32; des escadrons de Fourquevaux, de la Ferronays, qui, eux aussi, avaient déjà combattu sous Villars en Allemagne, en Italie, et qui avaient en lui une confiance illimitée. Toutes ces troupes, qui avaient au plus haut degré le sentiment de leur valeur et l'orgueil de leur noble métier, sortaient avec joie d'une inaction qui, depuis six mois, les étonnait et les humiliait. Elles marchaient au combat avec ardeur sous un chef qu'elles aimaient, qui avait partagé leur impatience et, comme elles, ne doutait pas du succès. Qu'on lise ces quelques lignes par lesquelles Villars, huit jours auparavant, terminait sa dernière lettre à Chamillart :

En vérité, monsieur, je vous plains avec tous les sentiments que peut avoir un bon serviteur du Roi et le vôtre, car les armées du Roi sont belles, nombreuses, remplies d'ardeur, payées tous les cinq jours, elles se consomment sans utilité : j'aimerais mieux qu'elles fussent exposées à être battues, ce que je tiens impossible par la bonne opinion et la justice que l'on doit à des troupes depuis trente ans toujours

victorieuses. J'ai pris la liberté de le dire à Sa Majesté, pourvu que l'on ne mène pas ses armées à des murailles sèches ou à des rivières qu'il faut passer à la nage, je ne crois rien d'impossible à ses troupes. Combien de fois ai-je eu l'honneur de vous dire, cet hiver, qu'il fallait avoir pour premier objet de combattre.

L'événement allait bientôt justifier cette confiance.

Après avoir présidé au départ de ses colonnes et les avoir accompagnées jusqu'à Erstein, Villars les laissa marcher par brigades sous la conduite de ses maréchaux de camp, Magnac, Saint-Maurice, Chamarande et Biron, et partit en poste avec ses lieutenants généraux, MM. Des Bordes et Dubourg; arrivé à Huningue le 28 au soir, il s'empressa de reconnaître le terrain sur lequel il allait avoir à combattre.

Huningue était une petite place créée par Vauban, sentinelle avancée jetée à l'extrême limite du royaume. Plutôt forteresse que ville, elle avait la régularité mathématique d'une construction élevée tout d'un jet dans une plaine rase. Le Rhin baignait d'un côté le pied des remparts; une grande île couvrait ce front et partageait en deux le cours du fleuve; le grand bras, de 150 mètres environ de large, profond et rapide, était du côté de la ville; le petit bras, de 30 mètres à peine, guéable à la cavalerie, était du côté allemand. Dans l'île étaient les ruines d'un ouvrage à cornes, rasé à la paix de Ryswick.

Quand on avait franchi le fleuve, on trouvait d'abord une plaine basse et plate, de 7 à 800 mètres de large, puis un brusque ressaut, et une seconde plaine non moins plate que la première, de 12 à 1500 mètres de largeur, et qui s'étendait jusqu'au pied des montagnes. Ce ressaut, ou rideau, ancienne berge du Rhin quaternaire, n'avait guère plus de 15 mètres d'élévation, mais il était très escarpé et offrait à la cavalerie un obstacle infranchissable, si ce n'est sur deux points, l'un en face d'Huningue, l'autre à un faible kilomètre sur la droite, près de la frontière suisse. Le premier passage était défendu par le château de Friedlingen, vieux donjon doublé d'une redoute récemment construite; le second était libre, mais l'ennemi s'occupait activement à en empêcher l'accès, en creusant une ligne de tranchées du rideau à la frontière suisse.

Une ligne de hauteurs, d'une centaine de mètres d'élévation, ferme la plaine à l'orient; leurs pentes sont rapides, mais accessibles; leur sommet forme un plateau allongé dont le centre, alors comme aujourd'hui, était occupé par un bois. L'extrémité sud du plateau, arrondie en croupe, était plantée de vignes et couronnée par le village de Tülingen.

Toutes les positions que nous venons de décrire étaient, à l'arrivée de Villars, occupées par l'ennemi : des postes garnissaient le petit bras du Rhin, un camp de cavalerie était établi près de Friedlingen, et des travailleurs nombreux élevaient des redoutes dans la petite plaine qui bordait immédiatement le fleuve. Le prince de Bade, informé des projets de l'électeur, s'était hâté de diriger des troupes sur le lieu présumé de la jonction. Lui-même, laissant six mille hommes dans Landau et de forts détachements sur la Moder, s'avancait avec le gros de son armée, parallèlement à l'armée de Villars, prêt à lui disputer le passage.

Villars eut rapidement pris ses dispositions : dès le 29, il jetait du monde dans l'île et faisait travailler activement au rétablissement de l'ouvrage à cornes. En même temps, on construisait un pont de bateaux sur le grand bras; malgré les efforts de l'ennemi, ce travail protégé par le canon de la place fut achevé en trois jours. Le 1^{er} octobre à midi, les dernières poutrelles du pont étaient placées et l'artillerie, arrivée de la veille au soir, passait dans l'île avec quinze cents hommes d'infanterie : le soir même on jetait sur la rive allemande une compagnie de grenadiers qui s'y retranchait rapidement et protégeait la construction d'un pont sur le petit bras. L'ennemi fit dans la nuit un vigoureux effort pour le déloger, mais il dut se retirer devant le tir à cartouches des batteries de l'île; le lendemain, le petit pont était achevé, et une tête de pont, établie malgré le feu de l'ennemi, le mettait désormais à l'abri de toute attaque.

Cette importante opération à peine achevée, Villars vit venir à lui MM. de Lutten et Santini, arrivant de Bâle. Il fut convaincu qu'ils revenaient avec la réponse de l'électeur et les reçut avec des transports de joie. Quel ne fut pas son désappointement en apprenant qu'ils n'avaient pas dépassé Schaffhouse. Ils affirmèrent que, reconnus par des agents impériaux, épiés par eux, ils auraient été infailliblement pris s'ils avaient mis le pied en Allemagne. M. de Puyseulx lui-même leur avait conseillé de prendre un autre chemin. Cette explication parut justement suspecte à Villars, qui ne put s'empêcher de marquer à M. de Lutten, « avec beaucoup d'honnêteté, sa surprise de ce qu'étant chargé du projet de marche et jonction, il n'eût pas hasardé d'être pris pour joindre son maître et son général ». Les soupçons de Villars, ainsi que nous le verrons plus tard, n'étaient que trop fondés. Non seulement le comte d'Arco n'était pas à Stühlingen, comme il l'avait annoncé, mais il n'était même plus à Pfullendorf; il s'était porté en arrière, par ordre de l'électeur et, au lieu de marcher sur le Rhin, il allait s'emparer de la ville impériale de Memmingen.

L'impatience reprit Villars, il se plaignit au roi, à Catinat, il

envoya à Ricous, par des voies différentes, des lettres assez vives. Sa mauvaise humeur et ses perplexités augmentèrent encore le 7 octobre par l'arrivée du comte de Mercy, colonel bavarois, accompagné du sieur Duclos, valet de chambre de l'électeur. Mercy était envoyé en Italie par Max-Emmanuel pour proposer à Philippe V et à Vendôme une jonction par le Trentin. Duclos se rendait à Paris pour communiquer à Monastérol ce nouveau projet. Ricous encourageait cette évolution : il croyait bien faire en détournant l'électeur du premier plan, qui avait, à ses yeux, le grave défaut de dégarnir l'Alsace et de découvrir la frontière de France. Villars était exaspéré de ces tiraillements et de ces fausses démarches : heureusement, il reçut presque en même temps une lettre du roi, qui, ferme dans ses premières intentions, l'engageait à préparer vigoureusement l'offensive et lui annonçait un renfort de dix bataillons et de vingt escadrons. Villars tâcha d'oublier l'électeur et s'appliqua tout entier à l'exécution de la difficile opération qui lui était confiée.

Le passage du Rhin était assuré par la construction des ponts : il s'agissait maintenant de pouvoir déboucher en plaine et déloger l'ennemi des fortes positions qu'il occupait. L'armée allemande était au complet, et le duc de Bade en personne la commandait : à peu près égale en infanterie à l'armée de Villars, elle comptait deux mille chevaux de plus et surtout avait sur elle l'avantage du terrain. L'infanterie occupait les hauteurs boisées de Tülingen, la cavalerie était massée dans la plaine haute, autour du château de Friedlingen ; tout le front de l'armée était couvert par le long escarpement du rideau et les redoutes qui en défendaient les seuls points abordables. Le duc de Bade avait encore ajouté à ces défenses : sur sa droite, il avait poussé une ligne de retranchements depuis le rideau jusqu'au Rhin ; sur la gauche il avait construit une redoute contre la frontière suisse. Il était même entré en négociations avec les autorités de la ville de Bâle, pour obtenir d'elles qu'elles creussent un fossé tout du long de leur frontière, afin d'obliger Villars à respecter leur neutralité. Si cette négociation aboutissait, Villars, enfermé dans un cercle continu, ne pouvait en sortir sans de grandes difficultés. Il n'y avait donc pas un instant à perdre : la petite plaine basse qui séparait les deux armées, balayée par l'artillerie, était intenable : on ne pouvait y avancer que la pelle à la main. Villars poussa des tranchées sur ses deux flancs, élargissant ses places d'armes, faisant des rampes pour la cavalerie, construisant sur sa droite une redoute qui avait des vues sur les retranchements de la gauche ennemie, repoussant les attaques dirigées par le duc de Bade sur ses travailleurs. Quand

il eut ainsi préparé, sur la rive allemande du fleuve et dans l'île, des abris suffisants pour loger ses colonnes d'attaque et les conduire tout près des lignes ennemies, il se mit à manœuvrer tant pour donner le change à son adversaire que pour mettre, selon son langage, « deux cordes à son arc ».

Le 11 au soir, une colonne de deux mille hommes d'infanterie, avec deux régiments de dragons, commandée par M. de Laubanie, assisté du marquis de Biron, maréchal de camp, et de M. Damigny, brigadier, était envoyée pour surprendre Neuenburg, petite place située sur la rive allemande du Rhin, à 7 lieues au-dessous d'Huningue. L'expédition, conduite avec rapidité et vigueur, réussit à souhait : dans la nuit du 12 au 13, la petite colonne passa le Rhin en bateau ; les grenadiers de Crussol, conduits par le capitaine de la Petite, escaladèrent la muraille et furent bientôt suivis par le régiment de Béarn, sous les ordres du brave lieutenant-colonel Jorreau ; la garnison de quatre cents Suisses fut tuée ou prise. Immédiatement prévenu de ce succès, Villars fit descendre d'Huningue tous les bateaux disponibles et donna l'ordre à M. de Guiscard, qui lui amenait de Strasbourg dix bataillons de renfort, de se jeter dans Neuenburg et d'y établir un pont.

Ce fut pendant cette opération que Villars reçut de l'électeur la première lettre qu'il lui eût écrite depuis le commencement des hostilités : elle était datée de Memmingen du 7 octobre ; elle annonçait une marche vers le Rhin, mais en termes dont la courtoisie dissimulait mal l'embarras. Une lettre de Ricous, qui accompagnait le message princier, en donnait le véritable sens : « Enfin l'on marche », écrivait-il, « mais ne vous flattez pas que l'on perce jusqu'à Huningue ». La petite place de Rothenhausen, située sur le Rhin, à 8 lieues au-dessus de Bâle, était indiquée comme point de jonction. « On ne m'a cependant jamais voulu promettre d'aller jusque-là, écrivait Ricous ; on ne dit pas aussi que non : tout dépend des conjonctures et des mouvements des Impériaux. »

Quoique peu encourageantes, ces nouvelles n'étaient pas de nature à faire abandonner à Villars les opérations commencées, il s'appliqua avec ardeur à les achever.

La diversion sur Neuenburg avait produit l'effet désiré. Le duc de Bade, apprenant dans la journée du 13 la prise de cette place, voyant des hauteurs de Tülingen des bateaux descendre le Rhin et des mouvements de troupes se préparer dans le camp ennemi, ne douta pas que Villars renonçait à forcer les retranchements de Friedlingen et cherchait un autre passage. Le soir même, il donna à sa cavalerie l'ordre de se mettre en marche vers le nord, et le 14 au matin, il fit quitter à son infanterie une partie de ses positions.

C'est le moment qu'attendait Villars avec toutes ses forces massées pendant la nuit, l'infanterie dans l'île et dans les tranchées, la cavalerie dans le lit presque à sec du petit bras du Rhin.

Par ses ordres, seize compagnies de grenadiers se jetèrent sur les retranchements dégarnis de la gauche ennemie, les occupèrent et s'établirent solidement à leur point de jonction avec le rideau : en même temps la cavalerie, tournant la redoute par la frontière suisse, se portait à fond de train sur la seconde plaine et s'y formait en bataille sur deux lignes, la gauche au point occupé par les grenadiers, la droite au pied des montagnes. Derrière ces deux lignes et sous leur protection, l'infanterie, formée en colonnes serrées, traversait la plaine, courait aux montagnes, abordait la croupe du plateau de Tulingen et, montant à travers les vignes, couronnait les hauteurs. Ce mouvement, d'une grande hardiesse, n'avait pu réussir que par l'extrême rapidité avec laquelle il avait été conduit devant le front d'un ennemi indécis. Mais, quelle qu'ait été la vitesse avec laquelle il avait été exécuté, il avait duré assez longtemps pour permettre au duc de Bade de se reconnaître et de prendre ses dispositions de combat. Sa cavalerie, ramenée en avant, se formait en bataille, face à la cavalerie française, sa droite appuyée au fort de Friedlingen, sa gauche aux montagnes, avec son canon, comme le nôtre dans l'intervalle des escadrons : son infanterie avait repris ses positions sur le plateau, dans le bois qui en occupait le centre.

Villars avait donné à M. de Magnac, qui commandait la cavalerie, l'ordre d'attendre celle des ennemis, afin de l'obliger à s'éloigner du fort de Friedlingen, puis il avait marché aux hauteurs avec l'infanterie. Ce fut elle qui engagea le combat ; après un court feu de mousqueterie, elle aborda l'ennemi à la baïonnette. L'engagement fut vif et meurtrier ; l'infanterie allemande, protégée par le bois, faisait une vigoureuse résistance. Elle dut néanmoins céder à l'élan de l'attaque et bientôt, refoulée hors du bois, elle commença à descendre en désordre le revers du plateau.

Pendant ce temps, la plaine était le théâtre d'un engagement non moins brillant : les deux cavaleries étaient en présence, sur deux lignes parallèles, s'observant avec l'émotion contenue de deux adversaires en champ clos. La cavalerie allemande s'ébranla la première ; le duc de Bade conduisait lui-même à l'attaque la masse imposante de ses cinquante-six escadrons. M. de Magnac, suivant les ordres qu'il avait reçus, le laissa approcher, maintenant sa troupe immobile et silencieuse ; c'était un officier d'expérience et de vigueur qui comptait déjà quarante ans de services excellents et mal récompensés. Il avait défendu à ses hommes de tirer : quand l'ennemi fut à deux cents pas, il mit l'épée à la main, et, d'un seul

mouvement, lança ses quatre mille chevaux en avant, dans une charge furieuse et ordonnée; le choc fut terrible; les escadrons impériaux, renversés les uns sur les autres, tourbillonnèrent et furent ramenés l'épée dans les reins, jusqu'à l'entrée de la vallée de la Kander; M. de Magnac ne crut pas devoir les suivre plus loin et, arrêtant ses escadrons, il revint au pas les reformer dans la plaine. Villars, qui, du haut du plateau, découvrait tout le pays, s'aperçut que la cavalerie allemande, dispersée, cherchait à se rallier pour reprendre l'offensive, il s'empressa de courir à M. de Magnac pour le prévenir : le ravin par lequel il descendait au galop était encore occupé par un détachement d'infanterie ennemie qui, éloigné du combat, n'avait pas suivi le mouvement général de recul de l'armée impériale. Villars échappa par le plus grand des hasards à cette troupe isolée, laissant entre ses mains son aide de camp, M. d'Auteval, qui fut pris. Il avait à peine donné ses ordres à M. de Magnac et remis la cavalerie en mouvement, qu'un grave désordre se produisit sur le point qu'il venait de quitter. Il était survenu un de ces incidents dont notre histoire militaire offre plus d'un exemple et qui s'explique par le tempérament spécial du soldat français : le combat du bois avait confondu les rangs de l'infanterie; les deux lieutenants généraux qui la commandaient, MM. des Bordes et de Chamarande, étaient hors de combat; Chavannes, brigadier, et beaucoup d'officiers avaient été tués : lorsque les têtes de colonnes arrivèrent à la lisière du bois, un grand nombre de soldats débouchèrent sans direction dans la plaine, poursuivant en désordre l'ennemi qui se retirait. Celui-ci ayant marqué un retour offensif, les soldats dispersés regagnèrent très vivement le bois : leur retour précipité produisit une panique parmi les troupes restées sous les arbres, et bientôt une masse d'hommes débandés se mit à redescendre en courant et sans être attaquée les pentes que, quelques instants auparavant, elle avait héroïquement emportées sous le feu de l'ennemi. Villars se jeta au milieu de ces hommes égarés, un drapeau à la main, les entraînant de sa voix et de son exemple; il parvint à les ramener dans le bois, mais l'infanterie ennemie avait profité de ce temps d'arrêt pour se retirer sans être inquiétée.

La cavalerie, poussée de nouveau par M. de Magnac, avait également disparu par la vallée de la Kander. La bataille était gagnée et bien gagnée; l'ennemi laissait sur le champ de bataille 4000 hommes, 11 canons, 60 drapeaux ou étendards, 3 paires de timbales. Les soldats étaient dans l'enthousiasme, ils firent une ovation à Villars et le saluèrent maréchal de leurs acclamations prolongées. Villars se jeta dans les bras de Magnac et l'embrassa

devant tous les officiers, attribuant à son énergie une grande part du succès. Certes les brillantes charges de la cavalerie avaient largement contribué à la victoire, mais elle était due surtout à l'impulsion du général en chef, à ses dispositions bien prises, à ses manœuvres bien conçues et vigoureusement commandées, la gloire lui en revient et, malgré les malveillantes insinuations de Saint-Simon, elle ne lui sera pas enlevée.

La bataille de Friedlingen eut un grand retentissement. C'était la première victoire incontestable de l'année, c'était le réveil après un long assoupissement ; l'armée française montrait qu'il ne lui avait manqué qu'un chef pour être digne d'elle-même, ce chef se révélait, prêt à prendre la succession des grands capitaines morts ou vieilliss.

L'opinion inquiète, depuis un an, de l'inaction des armées accueillit avec une grande satisfaction la nouvelle du succès et avec grande faveur le nom du vainqueur. « J'ai été embrassé de toute la cour, écrivait Monastérol, le 17 octobre, de Fontainebleau ; il n'y a jamais eu tant de joie, et le roi est ce qui s'appelle vraiment transporté... Voilà M. de Villars au-dessus de tous les généraux de France, ayant eu affaire à un capitaine de réputation qu'il a battu *en écolier*... Le roi lui donne le bâton de maréchal de France, avec un applaudissement universel, ce qui est assez rare, mais son action est trop belle et trop importante pour ne pas mériter une récompense distinguée. »

Louis XIV ne séparait pas la cause de l'électeur de la sienne et tint à l'affirmer publiquement. Apercevant Monastérol qui s'approchait de lui au milieu de la foule joyeuse qui se pressait dans la galerie de Fontainebleau, il fit deux pas à sa rencontre et lui dit : « Voici de bonnes nouvelles, monsieur, pour M. l'électeur et pour moi ; j'en ai d'autant plus de joie que ce succès le met en état d'agir avec avantage et lui prouve la droiture de mes intentions et l'envie que j'ai de le seconder dans les projets de son agrandissement ; j'espère qu'il en sera à présent bien persuadé et que nous aurons dorénavant de fréquentes occasions de nous donner des preuves mutuelles d'amitié et de bonne volonté. » Pendant tout le dîner qui suivit, le roi ne cessa d'entretenir Monastérol et de lui donner des marques publiques d'empressement. L'envoyé de Bavière comprit la leçon courtoise qui se cachait sous ces attentions et s'empressa de la transmettre à son souverain : « Depuis la défaite de M. le prince Louis de Bade, lui écrivait-il le 21 octobre, la situation de V. A. E. a tellement changé de face, que je me persuade qu'elle trouvera pour le moment nécessaire de s'attacher au projet de la jonction de ses troupes avec celles du

roi du côté du Rhin, dont M. le marquis de Villars vient de lui ouvrir les chemins par une action encore plus utile pour le service de Sa Majesté et le bien des affaires de V. A. E., qu'elle n'est brillante et glorieuse pour lui-même. » Monastérol insistait ensuite pour que Max-Emmanuel, abandonnant toute incertitude et toute équivoque, mit franchement sa main dans la main qui lui était si loyalement tendue.

Villars, de son côté, ne négligeait rien pour la réussite d'une jonction qu'il savait être, en ce moment, la principale préoccupation du roi. Le soir même de la bataille de Friedlingen, il dépêchait à l'électeur un billet de sa main pour lui annoncer que le passage était libre. Le lendemain, une fois solidement établi sur la rive droite du Rhin et bien assuré que le prince de Bade se repliait sous Fribourg, il envoya le marquis de Biron avec un fort détachement reconnaître la route que l'électeur avait tracée. Biron remonta la vallée de la Wiese jusqu'à Schopfheim, et de là poussa des partis dans diverses directions : l'un d'eux s'avança jusqu'à Seckingen, en vue de ce fort de Rothenhausen que l'électeur, dans sa dépêche du 7 octobre, avait assigné comme point de jonction. Non seulement il n'y trouva pas l'électeur, mais il ne put recueillir aucun renseignement sur son compte. M. de Legall, envoyé quelques jours après en reconnaissance avec deux mille chevaux, ne fut pas plus heureux ; il était évident que les troupes bavares n'avaient fait aucun mouvement dans la direction du Rhin. Ce fut le 31 octobre que Villars reçut des nouvelles de Max-Emmanuel. M. de Lutten arriva avec des lettres du 25. Non seulement l'électeur ne s'était pas rapproché du Rhin, mais il s'en était éloigné ; il se trouvait sur le Danube à Ehingen, non loin d'Ulm. Il proposait d'envoyer trois cents dragons jusqu'à Rothenhausen, concourir avec un détachement français à la prise de ce fort. Une fois le passage ainsi assuré, Villars en informerait l'électeur, et on se concerterait pour les opérations ultérieures. Cette proposition n'était pas sérieuse, M. de Lutten, pressé par Villars, fut obligé de le reconnaître. L'électeur ne voulait pas la jonction, le fait n'était que trop patent. Les soupçons de Villars se confirmaient. Le nouveau maréchal, sans manquer à ses devoirs, ne pouvait s'attarder à la poursuite d'un but qui fuyait devant lui, il n'avait que trop perdu de temps. Le prince de Bade, remis de l'émotion de Friedlingen, avait activement employé les quinze jours de répit que Villars lui avait laissés bien à regret ; il avait appelé à lui les détachements demeurés en Alsace, avait reçu des renforts et concentré sous Fribourg une force imposante qu'il pouvait soit jeter sur le flanc de Villars, soit porter rapidement

dans l'Alsace dégarnie. Villars n'avait qu'un parti à prendre, il repassa le Rhin après avoir mis à l'abri de toute insulte les deux passages d'Huningue et de Neuenbourg, et cantonna ses troupes autour de Strasbourg, prêt à défendre le territoire national contre toute nouvelle entreprise de l'ennemi.

Villars n'était pas le seul à soupçonner la fidélité de Max-Emmanuel. Ricous, qui le voyait de près, était convaincu qu'il ne voulait pas sincèrement rompre avec l'Autriche et écrivait à Torcy dans ce sens. Monastérol, qui le connaissait bien, craignait une évolution nouvelle et confiait à Malknecht ses inquiétudes. Le public lui-même était en éveil : le bruit courait en Suisse que des négociations secrètes étaient engagées entre l'électeur et l'Empire. Toutes ces suppositions étaient fondées, mais la preuve matérielle de la déloyauté de Max-Emmanuel manqua toujours aux contemporains, nous l'avons retrouvée depuis dans la poussière des archives : pour la justification de Villars et pour l'honneur de la vérité historique, nous croyons devoir la produire.

On se rappelle l'impression produite sur l'esprit mobile de l'électeur par la prise de Landau, l'émotion montrée à Ricous, l'ordre envoyé à Arco de suspendre sa marche sur Huningue. Son imagination troublée voyait déjà les Français retenus en Alsace, le secours promis impossible, la Bavière envahie et ruinée. Ses inquiétudes augmentèrent encore lorsqu'il apprit que la diète de Ratisbonne avait, à l'unanimité des trois collèges, pris contre lui des conclusions tendant à ce que Ulm, Memmingen et les territoires d'Empire qu'il avait occupés lui fussent repris par la force. Il ne manquait à cet acte, pour être exécutoire, que la ratification de l'Empereur. La peur le prit, et il résolut de tenter un rapprochement. Il envoya secrètement à Ratisbonne son secrétaire particulier, Reichardt, avec la mission de s'aboucher avec le cardinal Lamberg, principal commissaire de l'Empereur à la diète et de le prier d'être l'intermédiaire d'une réconciliation. Lamberg accepta ce rôle, et une correspondance s'établit entre lui, l'électeur et l'Empereur; elle dura cinq semaines, du 30 septembre au 9 novembre. Encouragé par l'accueil fait à ses ouvertures, Max-Emmanuel proposa, le 8 octobre, qu'on remarque la date, de s'engager par traité à envoyer vingt mille hommes en Italie renforcer le prince Eugène et à commencer lui-même les hostilités contre la France en Allemagne. Les conditions qu'il mettait à cette coopération n'étaient pas indiquées, il se réservait de les faire connaître lorsque l'Empereur aurait accepté le principe de l'arrangement : en attendant, « il promettait de ne faire aucun mouvement et de ne pas chercher à opérer sa *conjonction* avec Villars », il demandait en même temps que le prince de

Bade fût invité à ne faire contre lui aucun acte hostile et « à empêcher la *conjonction* que Villars essayait avec lui, jusqu'à ce qu'il ait eu le temps de recevoir communication des dernières résolutions de l'Empereur ».

Léopold accueillit avec réserve ces propositions, qui pouvaient n'être qu'un « amusement » destiné à arrêter le mouvement de ses armées; il fit répondre qu'il attendait pour se décider que Max-Emmanuel fit connaître ses conditions et donnât une preuve de sa sincérité en évacuant Ulm, Memmingen et les territoires qu'il occupait indûment dans le cercle de Souabe.

Max-Emmanuel, remis de sa première émotion, rassuré par les succès de Villars, posa ses conditions. L'investiture du Milanais pour lui et sa descendance masculine, 300 000 thalers hypothéqués sur les marquisats de Neuburg et de Burgau, 100 000 thalers par mois garantis par l'Angleterre et la Hollande, enfin le commandement d'une armée soit en Italie, soit en Allemagne. En transmettant ces demandes à l'Empereur, Lamberg ajoute, dans le langage bigarré du temps, qu'il était nécessaire de faire savoir que *Electore quovis modo ein commando seiner und E. K. Majestät vëlcker en chef zu führen desiderirt*.

Léopold fut très irrité par ces prétentions impéricuses; il les déclara inacceptables et essaya, dans un langage digne et sévère, de ramener l'électeur à l'observation de ses devoirs envers l'Empire. Max-Emmanuel maintint ses exigences avec d'autant plus d'insistance que la victoire de Friedlingen lui donnait plus de sécurité; il répondit le 26 octobre, d'Ehingen, — qu'on remarque encore la date, — qu'il suspendait sa marche vers le Rhin et ne s'éloignerait pas de la région où il se trouvait tant qu'il croirait encore pouvoir recevoir de l'Empereur la réponse qu'il persistait à espérer favorable. En remettant ce message à Lamberg, l'envoyé bavarois, baron de Zinth, énuméra de nouveau les conditions posées par son maître et ajouta que « sa jonction avec Villars ne dépendait que de sa volonté (*allein von dessen velle aut nolle dependire*) », « que personne ne pouvait l'empêcher », qu'il ne l'avait point faite pour donner une preuve de sa sincérité, et la suspendrait encore pour donner à l'Empereur le temps d'envoyer sa réponse.

La réponse de l'Empereur fut aussi nette que digne; il se refusait à continuer ces négociations secrètes et s'en remettait à ses armées du soin de punir, avec l'aide de Dieu, tant de noirceur et d'infidélité.

Ainsi le 8 octobre, le jour même où l'électeur proposait à Villars, par l'intermédiaire de Ricous, de faire la jonction à Rothenhausen, il offrait à l'Empereur de tourner ses armes contre la France; ou sa proposition n'était pas sérieuse ou elle couvrait un indigne guet-

apens; ainsi, le 26 octobre, c'est-à-dire le lendemain du jour où il affirmait à Villars n'avoir pu effectuer la jonction et offrait de nouveau de la faire à Rothenhausen, il reconnaissait que la jonction ne dépendait que de lui et se faisait, auprès de l'Empereur, un mérite de l'avoir ajournée. Nous n'insistons pas, laissant aux faits eux-mêmes à donner la mesure des caractères.

Ce fut le 2 novembre que l'Empereur repoussa définitivement les avances de Max-Emmanuel, et signifia à Lamberg de cesser toute correspondance avec lui. Le cardinal n'écrivit que le 9 novembre sa dernière lettre à l'électeur, mais il est probable que, dès la réception des instructions impériales, il en fit connaître la teneur à Zinth qui les transmit à Max-Emmanuel, car, dès le 8, nous voyons celui-ci changer de langage avec Villars; il lui écrit alors une longue dépêche où il cherche à se justifier de ses délais et à rejeter sur d'autres la responsabilité de la jonction manquée; il repousse avec une feinte indignation et une sincérité affectée les accusations qui ont été colportées contre lui. Après les révélations que nous venons de produire, on ne lira pas sans surprise et sans tristesse des phrases comme celles-ci : « Il n'est point temps de dissimuler; je parle à un ami que j'estime et en qui je me confie; c'est pourquoi je vous dirai avec une entière sincérité que je ne suis point étonné que vous soyez fâché contre tout ce qui a empêché la jonction, je le suis bien davantage que vous; mais je ne saurais vous passer à mon égard la méfiance que je remarque par votre lettre... attaquer ma bonne foi et par conséquent ma gloire! Je vous avoue que j'en suis touché au vif... l'on me soupçonne! Je ne vois rien de plus outrageant que cela. » Suit alors une longue apologie de sa conduite, sans intérêt pour nous qui connaissons la vérité, et enfin un appel chaleureux à la coopération de Villars. Cette fois Max-Emmanuel était sincère; exposé à l'attaque des troupes impériales, menacé de plusieurs côtés, il avait grand besoin du secours de la France et grande hâte de le recevoir. Il demande donc que la jonction se fasse à Villingen, il envoie tout un plan pour l'exécution de cette opération. Si Villars ne peut venir avec toute son armée, qu'il détache au moins dix mille hommes qui, joints aux troupes électorales, suffiront à couvrir la Bavière pendant l'hiver en attendant les opérations du printemps.

Il était trop tard. Quand Villars reçut ce message, il était avec toutes ses forces, cantonné autour de Strasbourg, dans des positions bien choisies. La saison était trop avancée pour tenter une opération en Allemagne; il avait neigé dans les montagnes Noires, les chemins étaient impraticables. Villars d'ailleurs, avec juste raison, n'avait aucune confiance dans la sincérité de l'électeur, et

trouvait très imprudent de risquer une marche aussi aventureuse sur des assurances aussi suspectes. Il insista pour que l'expédition fût ajournée à la campagne suivante. Le roi, bien qu'abandonnant à regret le projet de jonction immédiate, dut se rendre aux raisons du maréchal. Villars, autorisé à rester sur la rive gauche du Rhin, employa les deux derniers mois de l'année à opérer dans la basse Alsace et sur la Sarre, et à interdire de ce côté à l'ennemi l'approche des frontières.

L'électeur, irrité et inquiet, mécontent de lui et des autres, se plaignit très vivement d'une inaction qu'il considérait comme un abandon. Il fatigua Ricous, Monastérol, Villars, de ses récriminations, de sa feinte indignation, du récit des dangers auxquels il était exposé. Il alla jusqu'à menacer de négocier avec la diète sa neutralité. Villars le laissait dire, mais Louis XIV, qui connaissait moins bien le personnage, était ému de son insistance; fidèle au système de patience et de concessions qu'il avait toujours suivi à son égard, il chercha à le calmer par de nouvelles assurances, et à le retenir par de nouvelles promesses. Il fit venir Monastérol et lui confia que son intention était de tenter une campagne d'hiver et de faire donner par l'Espagne à Max-Emmanuel les Pays-Bas, sauf le Luxembourg, en faisant de ce nouvel État soit un cercle de l'Empire, soit un apanage de la maison de Bavière. Monastérol fut invité à aller exposer verbalement à son souverain les projets du roi et les avantages dont il comptait récompenser sa fidélité. Il partit immédiatement. Il s'arrêta le 19 novembre à Saverne, où se trouvait alors Villars, et essaya de le décider à une marche en avant; il fut assez mal reçu. Villars ne voulait pas compromettre son armée dans un pareil pays, dans une pareille saison, avec un pareil allié; il avait parfaitement raison; mais la forme qu'il donna à ses arguments blessa Monastérol, et de ce jour commença le dissentiment qui devait plus tard dégénérer en conflit aigu :

« L'éloignement que m'a fait remarquer M. de Villars, écrivit-il à Torcy, pour le passage des montagnes pendant l'hiver, ne m'a point plu, je vous l'avoue... je n'ai jamais trouvé qu'un froid rebutant, chaque fois que j'ai entamé cette matière... maintenant qu'il a le bâton de maréchal de France, il ne paraît pas se soucier de risquer une opération périlleuse pour aller commander en second. »

Tout en donnant à la sage réserve de Villars cette malveillante signification, il ne pouvait se dissimuler les fautes de l'électeur et écrivait le même jour à Malknecht : « Je ne suis pas en particulier content de ce que je vois du côté de Son Altesse Électorale... je désire seulement de pouvoir passer, peut-être les choses

iraient-elles moins mal; j'ai écrit à Son Altesse Électorale pour avoir une escorte du côté de Schaffhouse, j'attends une réponse avec toute l'impatience que vous pouvez vous imaginer. »

Au lieu d'attendre à Saverne une réponse qu'il n'était pas sûr de recevoir, Monastérol eût mieux fait de se rendre immédiatement à Schaffhouse; lorsqu'il y arriva, l'escorte envoyée de Bavière n'y était plus : l'officier qui la commandait avait vainement attendu toute une journée, risquant de se faire enlever par les hussards autrichiens, et était parti. Monastérol passa un mois à errer sur la frontière de Suisse, allant de Schaffhouse à Saint-Gallen, sans trouver le moyen de passer.

L'électeur était dévoré d'impatience et lui écrivait lettre sur lettre : il lui tardait de savoir quel était ce mystérieux message du roi. Était-ce un nouveau plan de campagne? A ses yeux il n'y en avait que deux possibles. La jonction ne pouvait se faire que par le Tyrol ou par les montagnes Noires, le premier système avait ses préférences; pour l'exécuter, il s'exposerait volontiers à ce que l'ennemi fit, pendant son absence, une excursion en Bavière. Si pourtant le roi choisissait le second, il était prêt à l'exécuter; que Villars passe le Rhin et s'avance jusqu'à la plaine, « lorsqu'il verra son armée à portée, il promet d'attaquer sans balancer et de marcher droit pour joindre ». Mais il déclare en même temps que si l'on n'exécute pas l'un de ces deux projets, il se trouvera dans un tel péril que, « se voyant sur le point d'être accablé, sans aucun secours du côté de la France, il tâchera d'obtenir au moins sa neutralité ». En même temps il proteste de sa sincérité : « Ne pensez pas qu'il y ait la moindre intelligence ou négociation entre l'Empereur et moi, bien au contraire. » Sa sincérité était bien forcée, l'Empereur ne voulait plus rien entendre de lui, poursuivait activement à Ratisbonne sa mise au ban de l'Empire, et pressait l'organisation des armées qui devaient attaquer la Bavière de trois côtés. Max-Emmanuel n'avait plus de ressources que dans une franche et décisive action avec la France. Monastérol comprenait la situation de même; il jugea que sa présence était plus utile à Paris qu'en Bavière, il écrivit donc, en chiffres, à Max-Emmanuel un résumé des offres bienveillantes du roi, y joignit un chaleureux appel à la loyauté et repartit pour Paris, porter au roi les bonnes assurances qu'il avait reçues de l'électeur.

Louis XIV, pendant ce temps, n'était pas resté inactif; bien que ses troupes fussent dans leurs quartiers d'hiver, il prenait toutes les mesures pour que la campagne pût se rouvrir le plus tôt possible. Villars aurait bien voulu revenir à Paris; un fils lui était né le 4 décembre, il avait hâte de le voir et de retrouver sa jeune

femme ; mais les ordres du roi étaient formels, il dut rester à Metz pour presser l'organisation de son corps d'armée et préparer sa marche en avant : « Oubliez monsieur votre fils pour un mois ou six semaines, lui écrivit Chamillart, il faut espérer qu'il se trouvera quelque intervalle dans lequel vous pourrez venir faire un tour à Versailles. » — « Je souhaite passionnément d'être au moins deux heures à Versailles, répondit Villars... mais ce que je dois au roi et ce que je me dois à moi-même sont des sentiments si vifs, que les autres ne font pas la moindre diversion. »

Il s'échappa pourtant le 28 décembre et vint passer quinze jours à la cour. Il y fut reçu avec beaucoup de distinction et, pour la première fois, ne se plaignit pas de l'accueil qu'il y trouva. Il y aurait volontiers prolongé son séjour, au milieu des joies de la famille et des attentions du public ; mais le roi était impatient, il fallut se remettre en route le 13 janvier 1703. Avant de quitter Paris, Villars voulut que l'électeur fût informé du sacrifice qu'il faisait à ses intérêts, et de l'importance du secours qu'il se préparait à lui apporter ; il écrivit à Monastérol :

Vous verrez, monsieur, par mon prompt retour sur la frontière, que le peu de jours que j'en ai été éloigné ne pouvait être d'aucun préjudice aux intérêts de M. l'Électeur. Je retourne à Strasbourg avec toute la diligence possible, plus d'ardeur que jamais de ne rien oublier de tout ce qui sera humainement possible pour son service. J'en ai des ordres du Roi si positifs, que vous pouvez compter, monsieur, que si vous êtes avec nous, vous jugerez vous-même qu'il ne tiendra pas à nous que M. l'Électeur ne soit en état de régenter dans l'Empire. Le Roi, qui a cela à cœur plus qu'aucun autre point, me donne des forces si considérables que, pour peu que Son Altesse Électorale veuille l'aider, nous embarrasserons assurément nos ennemis. Comme vous avez les chiffres avec Elle, ayez la bonté de lui faire savoir ce que je vous mande et faites-moi l'honneur de me donner de vos nouvelles à Strasbourg, où je serai dans le même temps que vous recevrez cette lettre.

Quelques jours après, Monastérol arrivait à Paris, apportant les assurances formelles de la sincérité de l'électeur et de sa volonté d'agir avec énergie. De part et d'autre, on se prépara avec une activité fébrile à la reprise vigoureuse des opérations combinées.

Vogüé.

La fin prochainement.

LE DIFFÉREND ANGLO-RUSSE

DANS L'ASIE CENTRALE ¹

Bien que le différend anglo-russe se creuse de jour en jour davantage, bien que les propositions d'entente s'évanouissent presque avant d'avoir été énoncées, on aurait tort d'induire, de l'acuité de la situation diplomatique, que le conflit armé, tant et depuis si longtemps redouté, soit sur le point d'éclater entre les deux grandes nations qui se disputent l'Asie. La Russie sait pertinemment que, cette fois encore, ses volontés triompheront, et que l'opposition de l'Angleterre ne sortira pas de la voie des pour-parlers. L'on commence à s'apercevoir, d'ailleurs, que, pour cette nation, la hauteur du ton et la raideur de l'attitude ne sont plus qu'une rouerie de chancellerie. Mieux que nul autre, ce procédé d'intimidation doit faire sourire le gouvernement russe. Tant d'engagements formels ont été pris que les faits ont déjà mis à néant, tant d'injonctions impératives ont été formulées que les événements ont transgressées, qu'il est en droit de douter, cette fois encore, qu'il soit passé des paroles aux actes.

Que de fois l'Angleterre n'avait-elle pas déclaré que toucher à Merv, c'était porter la main sur Hérat et menacer la sécurité même de l'empire des Indes? La Russie a passé outre et s'est installée à Merv. Nous avons bien des sujets de croire qu'il en ira de même pour Hérat. La prise de l'une, chacun le sent, amène fatalement la conquête de l'autre. La petite oasis perdue dans le steppe n'eût pas excité à la fois tant de convoitise et tant de susceptibilité, si sa position géographique n'en eût fait la dernière étape de cette marche progressive commencée en 1840, tendant à Hérat d'abord, et plus loin ensuite. L'heure de l'annexion pour Hérat serait-elle sur le point de sonner? On dirait que l'Angleterre le pressent. Toutefois, lorsqu'ils ont jeté le cri d'alarme, l'erreur serait grande

¹ *Géographie militaire*, par le lieutenant-colonel Niox; *l'Afghanistan, les Russes aux portes de l'Inde*, par Charles Simond; *Étude militaire et géographique sur l'Afghanistan*, par André Mariotti; *Travels into Bokhara*, par Burnes; *Campagnes des Anglais dans l'Afghanistan*, par G. Le Marchand; *Afghanistan, its political and military history*, by S. R. Fownshend Mayer. Carte de Kiepert : *Iran et Touran*.

de croire que ses gouvernants aient été aussi violemment surpris de la marche des événements qu'ils ont affecté de le paraître; on se tromperait surtout en inférant de la décision qu'ils ont déployée dans les préparatifs de la lutte qu'ils eussent le dessein arrêté d'en venir résolument aux mains. L'Angleterre n'est pas prête à se départir de la *masterly inactivity* qu'elle a érigée en principe, et la Russie en est trop convaincue pour gêner ses aspirations ou ralentir son élan. C'est pourquoi les pourparlers accrochés si malencontreusement à ce défilé de Zulfikar ne peuvent plus faire grande illusion, ils se traînent péniblement pour la forme, sans délimiter autre chose que le manque de franchise des prétentions russes, mis en regard du peu d'espoir des réclamations anglaises.

La question porte plus haut, tel est le sentiment universel; elle appartient encore, il est vrai, tout entière à l'avenir, mais n'est-il pas intéressant d'essayer d'en soulever le voile, et, mettant à profit l'histoire des dernières années aussi bien que la connaissance de plus en plus parfaite de la région qui sépare les têtes de colonnes russes des postes d'observation de l'armée anglaise, de rechercher la zone où se prendra le contact et d'esquisser les conditions futures d'un choc inéluctable?

Aujourd'hui, les Russes resteront-ils en deçà ou au-delà de la passe de Zulfikar, iront-ils jusqu'à Hérat, ou attendront-ils encore quelque temps, en gens qui ont entre les mains les clefs de la maison et qui sont sûrs d'y entrer à leur heure? L'orgueil de l'Angleterre s'inclinera-t-il cette fois encore devant le fait accompli, ou sa fierté révoltée fera-t-elle taire sa prudence bien connue? Dans son intention, l'Afghanistan devait jouer le rôle de tampon entre elle et la Russie. Permettra-t-elle que la borne russe entre comme un coin dans cet État, renverse tous ses calculs et insulte à son prestige? Le pays afghan sera-t-il le champ clos où s'aborderont ces deux grands ennemis, ou bien la rencontre n'aura-t-elle lieu qu'aux portes de l'Inde, et l'Angleterre compte-t-elle que, repliée sur ses propres possessions et acculée à la nécessité de défendre son sol, elle tirera une vengeance plus éclatante de l'insolence de la Russie?

Telles sont les nombreuses interrogations qui s'accablent comme autant de points noirs, et obscurcissent toujours davantage l'horizon politique, déjà si chargé du côté de l'Orient.

I

Il y a quatre-vingts ans, 4500 kilomètres séparaient la Russie des Indes; aujourd'hui, entre les deux empires, il n'y a plus que

600 kilomètres. Ce fait s'impose tout d'abord à notre attention. Comment s'explique-t-il? Est-il le résultat d'une politique réfléchie, doit-on en faire honneur à l'esprit audacieux et à l'aventureuse initiative de quelques brillants chefs de partisans, toujours en haleine pour porter plus haut et plus loin le renom du peuple russe? Comment cet empire slave, d'une étendue déjà si effrayante, est-il encore possédé de cette fièvre d'extension territoriale, de cette folie d'expansion, qui lui fait tout englober, steppes glacées, contrées déshéritées, sables brûlants, marais et rochers, pays perdus et barbares, pêle-mêle avec quelques oasis fertiles, quelques vallées riantes, quelques points stratégiques ou commerciaux; qui le pousse à s'assimiler toutes les races, à cueillir au passage Kurdes et Tekkés, Kirghiz et Dzoungares, prenant tout indistinctement, sans souci même de la valeur de ce qu'il prend, marchant droit et sans relâche dans le rayonnement de son inflexible conquête?

La Russie subit la loi de la migration vers le sud : les pays du soleil sont attirants, pour ceux surtout que ressaisit chaque année la nuit des hivers hyperboréens; l'Orient, c'est l'irrésistible tentation, la région du rêve, le sol sacré des origines de l'humanité, le berceau des religions, la source lumineuse de l'histoire du monde comme de sa poésie. Elle brûle aussi de poser enfin le pied sur le rivage, d'où elle prendra son essor maritime. La mer Noire, s'ouvrant seulement sous le canon de Constantinople, la Baltique, avec ses glaces et ses bas-fonds et placée sous la clef du Danemark, ne sont, à proprement parler, que des lacs, elles ne sont pas la mer, la vraie mer, avec son vaste horizon commercial, et ses grandes lignes de navigation touchant à tous les points du globe. La Russie ne possède encore sur l'océan Pacifique que quelques ports emprisonnés par les glaces, durant une partie de l'année. Aussi, par l'Europe comme par l'Asie, elle tend de toutes ses aspirations à atteindre enfin la mer libre. Constantinople, Gallipoli, Salonique, Enos, excitent sa convoitise en Europe; Alexandrette et Antioche, que la navigation de l'Euphrate rapproche encore de ses possessions asiatiques, sont ses objectifs en Asie Mineure. Les Anglais ne s'y sont pas mépris, et s'ils ont mis la main sur l'île de Chypre, c'est pour avoir un observatoire commode, d'où ils pussent surveiller cette inquiétante route de l'Euphrate.

Cette privation de la mer est une des causes qui ont jeté la Russie vers l'extrême Orient. Immense empire, sans limites déterminables, passionnée pour l'action, soumise à une volonté unique, la Russie, privée des moyens maritimes, devait demander aux voies continentales les débouchés nécessaires à la force expansive de

toute grande nation moderne. Or la marche de la caravane ne va pas sans une certaine prise de possession. L'inquiétude du retour, l'obligation d'en jalonner la route par des postes et des magasins, la lutte de chaque jour, la conquête du puits, du campement de la nuit, deviennent toujours davantage un pas nouveau fait vers la conquête définitive. Entourée de peuplades barbares, qu'elle dominait de toute la hauteur de sa civilisation, la Russie devait fatalement les absorber, la sécurité de ses frontières, celle de son commerce, lui en faisaient une loi. C'est ce que le prince Gortchakoff exposait, en 1864, dans une circulaire restée célèbre :

La position de la Russie dans l'Asie centrale est celle de tous les États civilisés qui se trouvent en contact avec des peuplades à demi sauvages, errantes, sans organisation sociale fixe. Il arrive toujours, en pareil cas, que l'intérêt de la sécurité des frontières et celui des relations de commerce exigent que l'État le plus civilisé exerce un certain ascendant sur des voisins que leurs mœurs nomades et turbulentes rendent fort incommodes. On a d'abord des incursions et des pillages à réprimer. Pour y mettre un terme, on est forcé de réduire à une soumission plus ou moins directe les peuplades limitrophes. Une fois ce résultat atteint, celles-ci prennent des habitudes plus tranquilles, mais elles se trouvent à leur tour exposées aux agressions des tribus plus éloignées. L'État est obligé de les défendre contre ces déprédations et de châtier ceux qui les commettent; de là la nécessité d'expéditions lointaines, coûteuses, périodiques. Si l'on se borne à châtier les pillards et que l'on se retire, la leçon est bientôt perdue; la retraite, surtout dans l'esprit des peuples de l'Asie, est mise sur le compte de la faiblesse; il faut donc poser les bases d'un système sur des conditions géographiques et politiques, fixes et permanentes. Le tracé de nos frontières devait par conséquent englober les tribus nomades et s'arrêter à la limite des populations agricoles.

Les faits ont prouvé que ce tracé n'avait jamais reconnu une limite de cette nature, ou plutôt qu'il n'en avait connu aucune. Mais il fallait bien servir quelques raisons plausibles à l'Europe, qui s'en contentait avec une placidité remarquable. Du reste, sauf l'Angleterre, personne ne portait grand intérêt à cette région inexplorée de l'Asie centrale; les étapes enlevées si rapidement dans la direction de Tashkend ne sonnaient pas comme une menace, c'était si loin, ce n'était qu'un désert! Tout naturellement, nous penchons à croire qu'une contrée revêt un aspect d'autant plus sauvage que nous l'ignorons plus complètement; l'inconnu à nos yeux double la distance et, de complicité avec notre amour-propre, confond tout dans un mirage lointain avec les sables de la

Libye ou les rocs calcinés de l'Arabie. Les Russes avaient donc carte blanche et ils en profitaient, ils avançaient par les armes, par la ruse, ils allaient à pas de géant et silencieusement, en gens qui ont conscience d'une grande œuvre à accomplir : l'ombre de Pierre le Grand planait sur cette œuvre, qui était sienne, et dont il avait marqué le double terme avant de mourir : Constantinople et les Indes. Le mot d'ordre s'est bien conservé, pas un souverain de la Russie qui ne l'ait transmis religieusement à son successeur, pas un qui n'ait apporté sa pierre à l'immense édifice. Il va toujours s'élevant aux yeux des nations étonnées; les fondations ont été longues à jeter, aussi comme elles sont solides et bien faites pour porter un monde; aujourd'hui, quelle que soit sa hauteur, l'heure de son couronnement n'est pas encore venue, mais lorsqu'on verra le drapeau russe flotter à la fois sur Bénarès et sur Stamboul, alors chacun pourra se dire : Les tsars de Russie peuvent se reposer.

La conquête russe dans l'Asie centrale n'a pas le caractère grandiose d'une irruption à la Tamerlan, elle chemine silencieusement au contraire, elle se fait modeste, elle n'a pas la fière allure d'un franc déploiement militaire, elle ressemble plutôt à une intrigue de gendarmerie. Tente-t-elle un coup, fait-elle une prise, le procès-verbal est là tout prêt qui va prouver à l'Europe, et l'impérieuse nécessité de l'annexion et la longanimité déployée avant d'y consentir.

Aux coups d'audace des Tcherniaïeff et des Kaufmann correspond immédiatement l'envoi d'une note destinée à plaider les circonstances atténuantes près des cabinets européens, c'est le contre-coup obligé de toute expédition. Il a même fallu un certain sang-froid aux hommes d'État russes pour colorer quand même d'une apparence de raison les prétextes dont ils couvraient les événements, lorsque ceux-ci, marchant plus vite que leurs calculs, venaient couvrir de ridicule leurs protestations de désintéressement. Qu'importe d'ailleurs, l'accomplissement des grandes destinées ne se justifie pas d'après les données humaines ! Celle de l'Asie centrale est de ce nombre, et nous la trouvons résumée dans cette phrase d'un écrivain russe : « Il n'y a qu'un seul héritier de l'Asie centrale, c'est l'empereur de Russie, et aucune puissance au monde ne peut l'empêcher d'entrer en possession de son héritage. »

Catherine II ouvrit la route vers le sud. Elle fit main basse sur la Crimée, s'empara du Kouban et imposa son protectorat à la Géorgie. Bientôt la ligne de l'Irtysch se jalonne et se construit : ce sera la rude lance qui s'enfoncera au cœur de l'Asie. Dès 1834, les Kirghiz du nord étaient atteints, domptés et assujettis, et les Kirghiz de la grande horde, trop faibles pour disputer victorieuse-

ment leur indépendance, appelaient à leur aide le khan de Khiwa. Ce fut l'occasion de la première expédition de Khiwa. Partie d'Orembourg, tentée avec cinq mille hommes et dix mille chameaux, sous les ordres du général Perowsky, retardée jusqu'au mois de novembre par crainte du manque d'eau, elle eut à supporter les rigueurs d'un froid excessif et aboutit à un désastre. Cet échec rappelait à la prudence : la base d'opérations était encore trop éloignée. Le jalonnement de la route du sud reprit donc méthodique comme auparavant. Dès 1848, les forts de Karabatalsk et d'Ouralsk étaient achevés, on commençait celui d'Aralsk. En 1852, le fort de Kosz-Aral raccordait définitivement l'ancienne frontière sibérienne avec la ligne du Syr-Daria. Cette nouvelle voie d'invasion se soudait maintenant à celle de l'Irtysch, pour la prolonger. Aussi, lorsque le général Perowsky ordonna la construction d'une série d'ouvrages en terre sur le Syr-Daria, le Khokand, directement menacé, ne se méprit pas sur la portée de cet acte, et y vit l'équivalent d'une violation de territoire. Cette campagne donna aux Russes Ak-Mesdsched, à 100 kilomètres de l'embouchure du Syr-Daria; ils baptisèrent immédiatement leur conquête, ce fut le fort Perowsky.

La guerre de Crimée éclata sur ces entrefaites, elle suspendit naturellement les opérations dans le Turkestan. Cependant celles-ci ne pouvaient tarder à être reprises. Le fort Perowsky était décidément trop en pointe, une rectification de frontière y mit bon ordre en englobant tout le lac Balkach. Tandis que du lac Balkach, on descendait sur l'Ili, que Tokmak était enlevé au Ferghana et Wiernoje aux Kirghiz de la grande horde, sur le Syr-Daria on n'était pas inactif; Yeni-Kourgan était déjà aux Russes. Leurs affaires ne laissaient pas du reste que d'être en bonnes mains. Se piquant d'émulation, les généraux Verevkin et Tchernaiëff, le premier du gouvernement d'Orembourg, le second de Sibérie, ne tendaient qu'à se surpasser l'un l'autre par le retentissement de leurs audacieuses entreprises. A Verevkin, qui prenait la ville sainte de Harret et en faisait la capitale du Turkestan, Tchernaiëff répondait en absorbant Tchemkend. Les deux généraux, après ce bond en avant, pouvaient se donner la main, et la frontière avait atteint l'idéal de la perfection. Qu'à Saint-Pétersbourg on eût préféré s'en tenir là pour quelque temps, la chose ne fait pas doute, mais comment arrêter l'armée du Turkestan emportée par le succès, comment diriger sans mécompte, à pareille distance, la politique d'agents plus enclins à l'initiative qu'à l'obéissance? Pour ces officiers pleins d'ardeur, enflammés par la victoire, avides de gloire et d'avancement, désireux parfois d'effacer une faute de jeunesse, la patience ne pouvait pas être une vertu facile. A ces imaginations russes si

impressionnables, comment les riantes images des grandes villes de l'Asie centrale, Taschkend, Samarkand, Bokkhara, évoquées sous la tente au fond du steppe, auraient-elles pu parler longtemps, sans enfanter un désir passionné de sortir du rêve pour saisir enfin la réalité? Or la réalité, elle était là tout près, au bout des sabres russes. Que fallait-il pour les faire jaillir du fourreau? Un de ces vagues prétextes, comme avec des voisins de l'humeur des Turcomans il en naît chaque semaine.

Tandis que le prince Gortchakoff, s'employant à calmer les susceptibilités de l'Europe, lançait en 1864 sa fameuse circulaire, dont nous avons cité précédemment un passage, Tchernaiëff, sous prétexte d'opérer une reconnaissance, s'avancait jusqu'à Taschkend, ville de 80 000 habitants, située à 112 kilomètres de Tchemkend. Il lui donne l'assaut, manque son coup, se retire, est désavoué, mais en même temps nommé gouverneur de la région et reçoit des renforts. Aussi quelques mois après s'y reprenait-il, et cette fois avec succès. Quoique Taschkend fût défendu par trente mille hommes, il l'enlevait avec deux mille Cosaques.

Les rapports avec l'émir de Bokkhara étaient déjà fort tendus, la prise de Taschkend ne pouvait que provoquer une rupture. L'émir n'y faillit pas, occupa Khodjend et adressa une sommation injurieuse au général russe.

Celui-ci y répondit en jetant en prison tous les Bokkhariens qui se trouvaient dans son gouvernement, tandis que l'émir, afin de n'être pas en reste, faisait arrêter des marchands russes de passage à Bokkhara. Pour en finir, Tchernaiëff passa le Syr-Daria, marcha sur Samarkand, mais il n'atteignit que Djisak. Manquant de fourrage, harcelé par les cavaliers de l'émir, il dut se résigner à une retraite rapide. Cette fois on ne lui pardonna pas son échec, et le général Romanowsky lui succéda dans son commandement. Les opérations furent reprises aussitôt et vivement menées; l'émir, complètement battu à Irdjar, ne put s'opposer au siège de Khodjend, qui tomba malgré l'énergique résistance des Khokandiens. C'était aux mains des Russes la seconde ville du khanat de Khokand, le point central de tout le commerce du Turkestan avec l'Inde, la Chine et la Perse et une position militaire remarquable. Avec une pareille extension de territoire vers le sud, la capitale du Turkestan russe n'était plus à sa place. En 1868, le nouveau gouverneur, général Kaufmann, transporta le siège du gouvernement à Taschkend, et il résolut d'inaugurer sa nouvelle résidence en frappant un coup d'éclat.

Samarkand, aux yeux des indigènes, passait pour la première ville de l'Asie, ville sacrée presque à l'égal de Constantinople,

riche, bien située, la légende de son passé lui constituait surtout une auréole incomparable. Le général Kaufmann l'occupa.

Tout l'Orient en frémit; le prestige de la puissance du tsar blanc y trouva une nouvelle consécration, et le fatalisme oriental y lut l'inexorable destin de l'Asie centrale. Cependant la conquête de Khiwa obsédait toujours les Russes, le moment était propice, l'Europe semblait inattentive, une expédition fut décidée, et ses préparatifs furent poussés avec autant d'activité que peu de bruit.

Certes, depuis 1840, la situation avait changé, Khiwa restait maintenant isolé et pour ainsi dire cerné à grande distance; la mer d'Aral possédait une flottille qui pouvait remonter l'Amou-Daria; deux nouvelles stations navales, Krasnovodsk et Tchikislar, venaient d'être créées sur la Caspienne.

Cinq colonnes avaient été formées, deux sur la Caspienne, à Krasnovodsk et à Magischlak, une à Orembourg, deux sur le Syr-Daria, à Petrowsky et à Taschkend. Placée sous les ordres directs du général Kaufmann, cette dernière était la plus considérable; ce fut elle qui eut le plus à souffrir. Elle perdit tous ses animaux et fut recueillie en route par la colonne voisine. Malgré bien des mécomptes, malgré des difficultés sans nombre, les ordres de marche avaient été si bien conçus, que ces colonnes, sans lien entre elles, sans communication possible autrement que par Pétersbourg, purent, à l'exception d'une seule que le désert arrêta, donner simultanément l'assaut à la citadelle de Khiwa.

Depuis la prise de Khiwa, la Russie se trouvait face à face avec les Tourkmènes. Populations farouches, pillardes, vivant d'incursions chez les voisins, trafiquant de leurs prises humaines aussi bien que du bétail volé, elles occupaient le vaste steppe que borne à l'ouest la mer Caspienne, au nord et à l'est les khanats de Khiwa et de Bokkhara, et au sud la Perse et l'Afghanistan. La concorde ne régnait pas précisément entre les tribus tourkmènes : Tekkès, Yomouds et Sarikhs étaient sans cesse en guerre. Les Russes ne songèrent, bien entendu, qu'à profiter de ces dissensions intestines, que leur voisinage immédiat n'avait fait qu'accuser davantage. Les Tourkmènes, en effet, s'étaient séparés en deux camps bien tranchés; d'une part, ceux qui, désireux de nouer des relations amicales avec les conquérants de Khiwa, tendaient à accepter comme une nécessité le protectorat du tsar; d'autre part, les partisans de la lutte à outrance, qui continuaient plus que jamais leurs déprédations, pour mieux affirmer leur indépendance.

Tout à coup l'on apprend à Géok-Tépé, centre de l'oasis, que le général Lomakine s'est emparé du fort de Kizil-Arvat. Cet acte d'hostilité, sans motifs plausibles, grossit le parti de la guerre,

Nour-Verdi-Khan, un chef éminent, se met à sa tête, chasse les Russes de Kizil-Arvat, après une série d'engagements chaudement disputés, et enferme Lomakine dans Krasnovodsk, où il l'assiège pendant sept semaines.

Le général Lomakine essaye en vain de reprendre l'offensive en 1878; il est battu deux fois. En 1879, Lazareff le remplace et meurt en pleine expédition; Lomakine, que son ancienneté investit de nouveau du commandement, vient présenter la bataille aux environs de Dengli-Tépé. Elle est terrible, les pertes sont considérables, des deux côtés on reconnaît l'impossibilité de rester en position, et on se replie sur ses postes de soutien respectifs.

C'était un nouvel et grave échec pour le drapeau russe, son prestige en recevait une atteinte funeste. La destinée de l'Asie centrale était alors suspendue à celle des Tourkmènes, il soufflait de Géok-Tépé un vent de révolte qui passait sur tous les vaincus d'hier, les fronts courbés sous la domination du tsar se relevaient frémissants, c'en était fait de la conquête russe, si un coup de tonnerre ne venait la raffermir. A l'honneur de le frapper, il n'y avait qu'une voix en Russie pour désigner Skobelev, le héros de Plewna. Son passé déjà légendaire l'avait précédé en Orient. Aussi, dans le steppe, quelle attente fiévreuse, quelle émotion indescriptible! Qu'allait-il résulter du choc d'hommes de guerre de cette taille: Nour-Verdi et Skobelev? Quoique placés dans une sphère d'action différente, tous deux possédaient au suprême degré le culte de la patrie et l'expérience de la victoire, le rayonnement du génie et la fougue du tempérament, tous deux savaient exalter le soldat jusqu'à la témérité et lui inspirer ce fanatisme aveugle, qui commande à la fortune et se joue des difficultés.

Malheureusement la mort allait passer entre eux avant qu'ils en vinsent aux mains; elle enlevait Nour-Verdi au commencement de 1880, et terrifiait en même temps les imaginations orientales, portées à associer le destin de l'indépendance tourkmène à celui de son héroïque champion. Néanmoins Géok-Tépé se couvrait d'ouvrages et quarante mille Tekkés s'y enfermaient. Ce fut un véritable siège, il fallut une mine pour faire une brèche au rempart, et l'assaut victorieux des Russes fut suivi d'une tuerie, qui dura trois jours. Après un pareil effort, il était difficile de pousser plus loin et l'on dut s'arrêter cette fois encore sur le chemin de Merv, mais, de ce jour, l'absorption des dernières peuplades du steppe fut chose résolue à brève échéance.

L'intrigue allait finir ce que la force avait commencé. Trois ans furent employés à diviser ce qui restait de Tourkmènes indépendants. Pendant que les troupes russes étaient renforcées et

leurs avant-postes avancés vers le sud, le major Alikhanoff, déguisé en marchand, entra dans Merv, dont il levait le plan et reconnaissait les abords, et, à force d'adresse et de persuasion, trouvait le moyen de gagner à la cause de la conquête russe un des khans sur qui reposait principalement l'honneur et le soin de défendre l'oasis. La pièce était montée, il n'y avait plus qu'à la jouer. Le général Komaroff s'en acquitta à merveille : il partit pour Merv avec une escorte d'honneur, laquelle équivalait à une armée, y entra sans coup férir, et y installa comme gouverneur le major Alikhanoff. La prise de Merv passa inaperçue, les regards de l'Europe étaient ailleurs, on ne sembla pas se douter que la fortune de l'Angleterre, qui fléchissait au Soudan, venait d'être encore plus gravement atteinte en Asie.

La chute de Merv date d'hier, et cependant les Russes ont fait un tel chemin vers Hérat, qu'ils n'ont qu'à étendre la main pour s'en saisir. Remontant le Murghab et l'Heri-Rud, ils ont conduit vers cette place deux cheminements parallèles. Ils ont, il faut l'avouer, très bien sauvé les apparences, leur langage diplomatique a eu tous les euphémismes, et leurs dernières annexions ont fini par se confondre avec les péripéties d'un simple voyage d'exploration. Par exemple, en s'attribuant Sarakhs, situé sur le futur chemin de fer transcasprien, ils ont pris soin d'expliquer qu'il s'agissait seulement du vieux Sarakhs, un monceau de ruines absolument abandonnées. Cette explication parut concluante aux Anglais. Et cependant, le fait seul d'avoir existé ne démontrait-il pas que la situation du vieux fort de Sarakhs n'était point à dédaigner au point de vue militaire; pour ruiné qu'il fût, était-il donc impossible de le relever, n'aurait-il pas alors raison du nouveau Sarakhs, pourvu de mauvais ouvrages en terre et gardé par quelques centaines de soldats persans; où donc était enfin le besoin de se gêner avec la Perse, qui s'inclinait déjà respectueusement devant la suzeraineté de Pétersbourg?

Quelques généraux anglais signalèrent le danger, on n'en tint pas compte. Ce fut en vain que sir Marvin écrivit : « Si l'Angleterre attend que la Russie ait porté ses Cosaques sur le Paropamisus, nous devons accepter la délimitation des deux empires telle que la dicteront les Russes, et nous serons obligés de céder les points qui menacent l'Inde. » D'autre part, sir Marvin répétait : « L'annexion de Merv sera inévitablement accompagnée de l'incorporation des Turcomans Sarikhs, et la Russie étendra son autorité jusqu'à Penjdeh, c'est-à-dire à 440 milles de Hérat. » La prédiction s'est réalisée, les avant-postes russes sont à Penjdeh sur le Murghab, les Cosaques poussent leurs reconnaissances en vue du

fort de Murghab-Bala, seul obstacle militaire jusqu'à Hérat. Sur l'Heri-Rud, Sarakhs a été dépassé ; ces marcheurs infatigables ont occupé Pul-i-Khatun, puis, gagnant encore 45 kilomètres, se sont établis à l'entrée de la passe de Zulfikar. Y seront-ils longtemps, y sont-ils encore ? Nous nous prenons à en douter. A Zulfikar comme à Penjdeh, les Russes tiennent les avenues de Hérat, tout doit les porter à s'y engager. Entre Yalk-Katun et Penjdeh, il y a 95 kilomètres de désert. Le premier point appartient à l'oasis de Merv, le second fait partie du riche territoire de Hérat. Les Russes n'auraient-ils donc franchi cette bande de sables, que pour s'arrêter aux portes de la terre promise ? La chose est inadmissible, et si le passé répond de l'avenir, la chute de Hérat n'est plus qu'une affaire de semaines. Dans cette invasion pied à pied de l'Asie centrale, toutes les fois qu'on a dû s'attaquer à un morceau d'importance, le procédé russe n'a pas varié. Choisir une double base d'opérations, perpendiculaire autant que possible, y amener des troupes, y accumuler subsistances et moyens de transport, faire reconnaître minutieusement l'objectif et la route qui y mène par des agents hardis et intelligents, observer le plus rigoureux secret, et tout à coup lancer ses ordres de mouvement sans bruit, sans agitation, comme s'il s'agissait d'une simple promenade militaire. Ainsi fut fait pour Khiwa, ainsi pour Harret : tout ne semble-t-il pas prophétiser qu'il en sera ainsi pour Hérat ?

II

Trois grandes voies de communication relient Hérat aux possessions russes : la première, venant de l'ouest, part de la Caspienne en traversant la Perse ; la seconde, du nord directement, est la route de Merv ; la dernière enfin a son origine à Taschkend et rayonne dans tout l'est. Celle-ci est de beaucoup la plus longue. Après avoir traversé le Syr-Daria à Tchinzaz, puis le Zerafschan, touché à Djisak, elle atteint Samarkand. Alors vient Karschi, nœud de routes important, le passage de l'Amou-Daria à Karki, Andkoï, situé en pays afghan, à 30 milles environ de la frontière. Andkoï peut avoir deux mille maisons, c'est un triste séjour. D'après Vambéry, l'eau y est saumâtre, les sables brûlants, les mouches venimeuses, les scorpions y abondent. A Andkoï, la route se bifurque sur Balsch, Kunduz et Caboul, d'une part, sur Maïmana et Hérat, par ailleurs. Maïmana possède une enceinte, sa citadelle se dresse sur un monticule escarpé, elle a supporté bravement plusieurs sièges, mais les hauteurs très accessibles, qui l'avoisi-

ment à bonne portée, la mettraient vite à la merci d'une troupe européenne. A Maïmana, la route se double et atteint Hérat, soit par Murghab-Bala, en se soudant à la route de Merv à Kousch, soit, après avoir remonté la vallée du Murghab, par la passe de Durband et en touchant à Kalai-Nau.

Cette route, vu la longueur de son parcours, n'a aucune chance de devenir pour l'armée russe une ligne d'opérations contre Hérat. Il n'en est pas de même des deux autres.

La route de Mesched à Hérat est le débouché de tout l'Ouest; de Sarakhs on la rejoint facilement, en descendant l'Heri-Rud. Elle relie à la fois la Perse à Samarkand ou à Bokkhara, à l'Inde par Candahar et Quetta ou par le Gomul, au Kaschmir par Candahar et Caboul. De Mesched elle descend vers le sud-est, traverse l'Heri-Rud à la frontière persane, entre Kusan et Kafir-Kala, et en suit la vallée en courant vers l'est, jusqu'à Hérat.

La route de Merv à Hérat va droit au sud, côtoie le Murghab jusqu'au confluent de la Kuschk, contourne le pied du fort de Karatapa, franchit les hauteurs de Kaïtu à Robot, et entre à Hérat après avoir laissé Parwan.

Au centre d'une plaine merveilleuse, baignée de l'est à l'ouest par l'Heri-Rud, fertile en céréales de toute sorte, riche en vins remarquables, luxuriante de végétation, parsemée de gras pâturages où bondissent des chevaux renommés, s'élève Hérat, qu'on a surnommée la cité des roses, Surgultzar, tant cette fleur y pousse abondante et y acquiert des proportions, un coloris et un parfum véritablement enchanteurs. C'est le marché central des produits de l'Inde, de la Chine, de la Tartarie et de la Perse. Son territoire privilégié s'étend sur 300 kilomètres du nord au sud et 100 kilomètres de l'est à l'ouest. Mais ce n'est pas seulement cette prospérité qui la rend enviable entre toutes les villes de l'Asie; Hérat est en outre une position stratégique de premier ordre, et, à quelque source qu'on puise, chacun proclame le rôle considérable qui lui échoit dans les destinées de l'Asie centrale. Le général Skobelev s'exprime ainsi :

Un corps de troupes européennes, s'il s'établissait à Hérat pour faire front au sud-est, attirerait sur lui les regards de toutes les populations de l'Inde : telle est, au vrai, la portée d'une occupation militaire de Hérat, et ce n'est pas sans raison qu'en Angleterre beaucoup d'hommes expérimentés, connaissant bien l'Inde, ont exprimé la croyance que si un ennemi venait à occuper Hérat avec des forces considérables, l'armée anglaise pouvait, sans avoir tiré un seul coup de fusil, se considérer comme à moitié battue.

Le colonel Wachs, dans le *Militærisches Wochenblatt*, n'est pas moins explicite :

Quand les portes de Hérat sont fermées, dit-il, le commerce s'en ressent sur l'Indus aussi bien qu'à Bokkhara et à Téhéran. La Russie a beau régner à Taschkend et dominer à Khiwa, elle ne saurait poursuivre ses progrès sur l'Oxus sans s'être assurée auparavant de la possession de Hérat. Mais, d'autre part, si Hérat tombe entre ses mains, il n'y aura pas un bazar de l'Hindoustan où la prépondérance de la Russie ne soit proclamée en même temps que l'abaissement de la puissance anglaise. Si Hérat est la clef de l'Inde, Merv est la clef de Hérat. L'oasis de Merv ouvre une route assez facile sur Hérat, et de là sur Candahar. Ces deux dernières villes forment avec Caboul une sorte de triangle stratégique, faute duquel on ne peut se flatter de tenir l'Afghanistan.

Rappelant ensuite qu'au sud-est de la mer Caspienne, se trouve un point de débarquement, Ashour-Ada, qui forme comme la tête de ligne de plusieurs routes ouvertes sur Hérat par la vallée de l'Atrek, l'écrivain militaire allemand continue :

Quelle force n'aurait pas une double expédition conduite à la fois de la Caspienne et de l'Amou-Daria vers la citadelle occidentale de l'Afghanistan? Et qu'aurait-elle à craindre? Ce ne serait certes pas la débile armée persane, tenue en respect par le moindre corps d'observation, ou mieux, neutralisée d'avance par le cabinet de Saint-Pétersbourg. Ce ne seraient pas davantage les tribus nomades qui campent le long des cours d'eau dans le steppe immense compris entre la Caspienne, l'Atrek et l'Oxus. Incapables d'opposer une résistance sérieuse à des troupes européennes, ces peuplades belliqueuses, type de cavalerie irrégulière, n'attendent, au contraire, que le contact d'une armée véritable et l'entraînement d'un bon commandement pour devenir le plus utile des auxiliaires entre les mains de ceux qui sauront s'attacher ces espèces de centaures, et les Russes, dans ces pratiques, sont, on le sait, passés maîtres.

Que Hérat tentât les Russes depuis longtemps, ce n'était un mystère pour personne; que cette ville soit la clef de l'Inde, c'est presque passé en axiome, mais que ses instants soient comptés, cela semble invraisemblable, et chacun cherche à échapper à l'obligation d'en convenir. Et cependant, d'après les points où il est permis aujourd'hui de supposer ses têtes de colonne, l'armée russe peut franchir aisément la distance qui la sépare de Hérat, car, à part l'armée afghane, dont l'attitude devant les troupes du général Komaroff nous a suffisamment édifiés sur le manque de cohésion et de solidité, la route est libre; d'obstacles naturels, il n'y en a

pas. Ce dernier détail est connu d'hier seulement. L'exploration d'un jeune ingénieur russe, M. Lessar, envoyé pour étudier les conditions de tracé du chemin de fer transcasprien, a révélé que le Paropamisus, cette chaîne infranchissable qui, d'après toutes les cartes, même celle de Kiepert, barrerait au nord les avenues de Hérat et dont les passes seraient aux mains des Afghans, n'était qu'un fantôme géographique. De ce mirage il ne reste rien, sinon une série d'ondulations sablonneuses, une suite de monticules inoffensifs, traversés par de nombreuses routes,

Mais enfin si la route est ouverte, si l'armée afghane en rase campagne est une quantité négligeable, si depuis les avant-postes russes jusqu'au but convoité la distance n'a plus rien d'exagéré, si l'on peut tenter le mouvement par deux directions à la fois, excellente condition de succès, encore faut-il que les Russes aient les moyens nécessaires pour transporter une force suffisante et suffisamment outillée, soit à Mery, soit au sud de la Caspienne. Le coup de Hérat ne se joue pas au hasard, comme s'il s'agissait du vieux Sarakhs; l'Europe connaît cette fois la valeur de l'enjeu, ses regards sont fixés sur l'Asie centrale. Dans l'éventualité présente, les Russes, pour faire bien, doivent faire vite. Telle est aussi, qu'on n'en doute pas, leur opinion bien arrêtée, et nous serions bien étonnés si la lenteur décourageante de leurs négociations ne cachait pas l'activité de leurs préparatifs militaires. De ceux-ci, il est difficile de savoir ou même de deviner grand'chose. Une bonne habitude, qu'ils ont et que nous devrions bien leur emprunter, est de n'en pas parler du tout, on ne les connaît qu'après le dénouement. Suivant certains journaux, ils auraient concentré sur la frontière afghane vingt-quatre mille fantassins et seize mille cavaliers. Une pareille proportion de cavalerie, même en Asie, nous laisse rêveur et nous fait un peu douter de l'authenticité du renseignement. Nous ne pouvons indiquer que l'effectif normal et les emplacements des troupes stationnées, à la date du 1^{er} janvier 1885, dans le Turkestan et la province transcaspienne. Ils sont absolument exacts, comme tout ce qui est tiré de la *Revue militaire de l'étranger*, mais ils n'impliquent en rien la force de l'armée d'opérations.

Infanterie :

Brigade de chasseurs du Turkestan (4 bataillons). — Taschkend.

Brigade de chasseurs de la Transcaspienne (6 bataillons). — 3 à Askabad; les 3 autres répartis entre Krasnovodsk, Géok-Tépé et Tchikishlar.

1^{re} brigade-frontière (3 bataillons). — Taschkend.

2^e brigade-frontière (6 bataillons). — 5 à Samarkand; 1 à Katti-Kougan.

3^e brigade-frontière (4 bataillons). — Oche; Namanghan; Andidjan; Khokand.

4^e brigade-frontière (7 bataillons). — 4 à Marghelan; 2 à Petro-Alexandrowsk; 1 à Merv.

Artillerie et génie. — Taschkend.

1^{er} bataillon de chemins de fer de réserve. — Kizil-Arvat.

Cavalerie :

1^{er} régiment du Caucase. — Merv.

1^{er} régiment de Taman. — Askabad.

6^e régiment de Cosaques d'Orembourg. — Marghelan.

4^e régiment de Cosaques d'Orembourg. — Petro-Alexandrowsk.

5^e régiment de Cosaques d'Orembourg. — Taschkend.

2^e régiment de Cosaques de l'Oural. — Samarkand.

Ces troupes donnent les effectifs suivants :

Infanterie.	30 750	hommes.
Cavalerie.	4 500	—
Artillerie.	2 200	—
Génie.	1 360	—

Total pour le corps d'occupation.. .	38 810	hommes.
---	--------	---------

Toutefois, si nous ignorons les centres et l'importance des rassemblements russes, nous savons que tout a été fait pour les rendre possibles. Aujourd'hui le trajet par fer s'effectue de Tiflis à Bakou en un jour, et la flotte de la Caspienne, accrue de cinquante bâtiments, peut transporter une armée à Krasnovodsk; une voie ferrée toute récente fonctionne en outre entre la Caspienne et Askabad, et il ne serait pas surprenant que, vu l'urgence des circonstances, avec des moyens de fortune, on pût la pousser beaucoup plus loin dans la direction de Sarakhs. Le ravitaillement du corps expéditionnaire paraît donc assuré, c'était là le point délicat. Pour toutes ces expéditions lointaines, sortes de raids à envergure géante, qui sont devenues si fréquentes depuis vingt-cinq ans, c'est encore dans la guerre de la Sécession qu'il faut chercher ses modèles. En Amérique, tout général était ordinairement doublé d'un ingénieur, il était habitué à compter avec les obstacles de la nature; par goût, par habitude professionnelle, il se plaisait à se mesurer avec eux et il savait appeler à son aide, pour en triompher, les progrès les plus récents de la science moderne. C'est ainsi que d'immenses étendues

absolument sauvages ont été en quelques mois sillonnées par un chemin de fer ; c'est ainsi que des fleuves ont été dérivés ; c'est ainsi que Morgan, à la tête de cinq cents cavaliers, put jeter la consternation dans trois États à la fois, et faire prendre les armes à une armée, par sa prodigieuse connaissance du télégraphe et l'adresse avec laquelle il sut en jouer ; c'est ainsi que le procédé scientifique est entré dans la stratégie moderne. Il coûte cher, il exige du temps et des efforts, un plan conçu à l'avance et une préparation laborieuse, mais il est un auxiliaire puissant dans tous les cas, et en particulier un gage de victoire pour le peuple civilisé sur celui qui ne l'est pas. En Turkestan surtout, il devenait un appoint indispensable au point de vue des transports. Car, plus le pays à traverser est dépourvu de ressources et plus la ligne d'opérations s'allonge, plus le railway s'impose comme mode de transport obligé. Sans lui, sans son secours, augmenter la quantité des approvisionnements en vue d'une marche plus longue, c'est accroître le nombre des animaux de bât, et, comme ceux-ci ne trouvent rien à consommer dans cette contrée aride, c'est se condamner à emporter leur avoine, si bien qu'on n'élève pas seulement l'effectif des bêtes de somme du nombre de celles destinées à répondre à une extension de besoins, mais encore de celui des autres animaux porteurs de leur subsistance, et ainsi de suite : c'est un problème insoluble. L'échec de Dengli-Tépé avait aussi cruellement rappelé les Russes à l'observation de cette vérité militaire, que la base d'opérations perd de sa valeur à mesure qu'on s'en éloigne davantage, et qu'il arrive fatalement un moment où le trop grand éloignement l'annule. Seule, une voie ferrée permet à une ligne d'opérations de s'étendre sans danger, parce que, malgré la distance, la communication reste toujours suffisamment rapide.

Cette nécessité d'une voie ferrée reliant leurs nouveaux établissements du Turkestan à la Caspienne, les Russes la sentaient depuis longtemps. Une longue expérience leur avait appris que l'annexion du pays conquis n'est rien, que son exploitation est la grosse affaire, et qu'elle réside surtout dans le grand nombre et le bon entretien des communications. Malgré tout, l'idée du chemin de fer transcasprien restait stationnaire. Chez eux, comme chez nous, les bureaux sont de terribles fossoyeurs. Projets et plans se seraient donc indéfiniment accumulés à Saint-Pétersbourg, sous la garde jalouse des cerbères de l'administration, si un homme d'action n'eût fini par leur arracher leur proie. Skobelev, au début de son expédition de Géok-Tépé, avait fait venir de Bender 100 milles de rails, qui y avaient été emmagasinés en prévision d'un

échec au congrès de Berlin. Son dessein était de les utiliser pour l'expédition qu'il projetait. D'après ses ordres, ces rails, débarqués à Michailowsk, furent posés dans la direction de Géok-Tépé. La création de cette petite ligne provisoire fut le pas décisif qui fit entrer la question dans la pratique. On termina la ligne de Batoum à Bakou. Des ingénieurs levèrent le terrain entre Kizil-Arvat et Askabad, puis jusqu'à Sarakhs, et enfin presque jusqu'à Hérat : ils déclarèrent que rien ne s'opposait dans cette direction au développement du chemin de fer transcaspien. Aujourd'hui les travaux doivent atteindre Sarakhs à 300 kilomètres de Hérat.

Dès qu'ils seront suffisamment avancés, les Russes n'auront plus qu'à choisir le moment propice pour leur concentration, et, par le Murghab, en partant de Merv, par l'Heri-Rud, en descendant de Sarakhs, ils arriveront aux portes de Hérat, dont ils pourront commencer le siège. Tout porte à croire, vu le peu de valeur tactique de cette position, et malgré les récents travaux entrepris autour de la place sous la direction d'officiers anglais, qu'il aboutira promptement. Entourée de hauteurs qui la dominent à un mille de distance, cette ville de 30 000 habitants n'a eu jusqu'ici qu'un mur d'enceinte, doublé d'un fossé peu profond. Pour remédier à sa situation topographique, des officiers européens chercheront nécessairement à créer des ouvrages détachés sur les mamelons avoisinants; mais quand seront-ils terminés, comment armés, et quelles troupes les défendront?

Pour prévenir la chute de Hérat, en dehors de sa résistance diplomatique, de ses conseils à l'émir de Caboul, et de l'envoi de quelques officiers instruits et intelligents, l'Angleterre ne peut rien, absolument rien. Pour la venger pourra-t-elle et voudra-t-elle quelque chose? L'étude des moyens d'action dont elle dispose nous porte à répondre : Non. Examinons-les rapidement.

Au début d'une guerre maritime, d'après un relevé tout récent, publié par la *Revue militaire de l'étranger*, la marine anglaise pourrait mettre en ligne :

Escadres : 36 cuirassés; 36 croiseurs dont moitié à batterie, moitié à barbette; 18 sloops; 6 avisos; 76 canonniers, dont 18 de 1^{re} classe; 1 bâtiment porte-torpilleurs; 4 divers (hospitaux); — 100 croiseurs, 4 avisos, 7 bâtiments porte-torpilleurs, empruntés à la marine marchande.

Défense des côtes : 6 cuirassés; 40 canonniers; 20 torpilleurs; 4 petits bâtiments gardes-côtes.

Service des transports : 9 troop-ships; 6 store ships et navires de commerce.

Pour une appréciation aussi complexe que celle de la puissance d'une marine, le chiffre des bâtiments n'est qu'une donnée; le tonnage, l'armement, la nouveauté des types, sont d'autres éléments de la question non moins importants et qui entrent pour une bonne part dans la valeur totale du matériel naval. Ici, pour ne pas nous noyer dans les détails, il nous faut procéder par comparaison, avec la marine française, par exemple.

	ANGLETERRE	FRANCE
Cuirassés de 1 ^{er} rang.	10	3
— de 2 ^e rang.	13	41
— de 3 ^e rang.	14	42
— gardes-côtes	14	41
	51	87

L'armement moyen des bâtiments français est de 5 pièces de 19 tonnes, celui des Anglais de 4, 8 pièces de 16 tonnes. Les canons français se chargent tous par la culasse, les canons anglais se chargent encore par la bouche. L'épaisseur moyenne de la cuirasse est de 21 centimètres chez les Français, de 20 chez les Anglais. Enfin les types français sont d'un an et demi moins anciens que les anglais.

Dans deux ans, la flotte française comptera 7 nouveaux cuirassés, dont 2 de premier rang et 5 de deuxième; la flotte anglaise en aura 8 de plus, dont 5 de premier rang et 3 de deuxième : l'augmentation n'est plus proportionnelle.

L'Angleterre n'a qu'un torpilleur par 197 milles de côte, la France un par 33 milles, l'Allemagne un par 22 milles.

Ces derniers chiffres, empruntés à un article violent de la *Pall Mall Gazette*, article qui poussait le cri d'alarme sur la décadence de la marine anglaise, ne doivent en rien modifier le sentiment universellement accepté, que cette marine est la première du monde, que les marines réunies de deux autres grandes nations européennes ne parviendraient pas à l'égaliser comme nombre, et qu'elle trouverait dans sa flotte de commerce des ressources auxiliaires incalculables. Que fera maintenant la flotte anglaise? Pour elle nous comprenons deux rôles. L'un, qui est purement défensif, et qui consistera à protéger dans toutes les mers les nombreux navires de commerce naviguant sous pavillon anglais, rôle ingrat celui-là, car il lui sera impossible d'être à la fois partout, et par contre il sera facile à un croiseur ennemi, doué de vitesse et d'audace, de causer bien des dégâts, avant qu'une de ses escadres en soit seulement avisée. L'autre, offensif, plus attrayant peut-être, mais non moins malaisé à remplir à coup sûr, car cette

offensive ne saura où s'exercer. Sera-ce dans la Baltique? Les passes en sont aux mains du Danemark, et le roi de Danemark, trop allié à toutes les maisons régnantes d'Europe, ne peut que rester spectateur absolument impartial dans un conflit, où deux de ses gendres sont intéressés en sens contraire. Sera-ce dans la mer Noire? Il faudrait en demander la clef au sultan : est-on sûr qu'il la donnera? Les régions septentrionales de l'empire russe ne sont pas de celles qui appellent les coups d'un adversaire; inutile par conséquent d'en parler.

Et puis l'efficacité de cette fameuse action des flottes contre la terre ferme est-elle donc tant prouvée que cela? Le bombardement d'Alexandrie, les destructions de Fou-Tchéou ont-ils laissé comme une trace de feu sur le sol auquel ils se sont attaqués? Les récits de témoins oculaires le contestent formellement, et nous croyons, pour notre part, qu'à Fou-Tchéou en particulier, un bataillon du génie, débarqué à propos, avec douze heures de loisir, eût mis par terre l'arsenal de la Chine d'une façon autrement sérieuse que les canons de nos bâtiments, tout maniés qu'ils fussent par des pointeurs incomparables. Reste la flotte russe dans la mer Noire, si l'on peut y entrer. D'abord elle a sa valeur cette flotte, et ne se laissera pas couler sans branle-bas, et puis dans cette mer étroite, toujours très dure, où l'on est souvent obligé de chercher l'abri des côtes, que les cuirassés anglais prennent garde aux torpilleurs russes, nous pourrions peut-être encore revoir le combat de David contre Goliath.

Entre les deux adversaires, la guerre maritime semble donc ne devoir amener que des résultats fort médiocres, et c'est pour l'Angleterre une grande cause de supériorité qui disparaît. Quoi qu'elle puisse faire, elle n'est qu'une puissance maritime, et si parfois il lui prenait des vellétés d'imposer sa loi, sur terre, à une grande puissance continentale, le simple chiffre de son armée régulière lui viendrait éloquemment en aide pour la désabuser.

Les effectifs de toutes les troupes régulières et auxiliaires de l'Angleterre sont ainsi arrêtés pour 1885 :

ARMÉE RÉGULIÈRE

Etats-majors.	2 129		
Etablissements m ^{rcs}	874		
Corps de troupes.	191 705		
	<u>194 708</u>	194 708	
Réserve de 1 ^{re} classe.	39 500		} 241 958
Réserve de 2 ^a classe.	7 250		
	<u>47 250</u>	47 250	

Soit un total de 241 958 hommes, dont il faut déduire :

24 637	hommes en service aux colonies ;
7 359	— en Égypte ;
61 591	— aux Indes ;
<hr/>	
93 587	hommes.

Nous ne citons les forces auxiliaires que pour mémoire, puis qu'elles ne sont pas disponibles dans le cas qui nous occupe.

FORCES AUXILIAIRES

Milice et réserve de la milice.	141 982
Yeomanry.	14 404
Volontaires.	249 412
	<hr/>
	405 798

En conséquence, le maximum de l'effort que pourrait produire l'Angleterre serait de prélever un corps expéditionnaire de cinquante mille hommes sur les forces disponibles de l'armée régulière stationnées dans le Royaume-Uni. Ce prélèvement ne se ferait pas sans porter atteinte à l'organisation militaire du pays, ainsi que cela a déjà eu lieu, dans une certaine mesure, lorsqu'il s'est agi de compléter le corps du Soudan. Il est de règle, en effet, qu'en temps ordinaire, chaque régiment n'envoie qu'un bataillon aux Indes ou aux colonies; le dépôt ainsi que l'autre bataillon restent en Angleterre, et c'est dans ce dernier que le bataillon détaché puise des renforts. Or, par suite des événements survenus au Soudan, cette règle a été violée, et quelques régiments ont leurs deux bataillons employés au loin.

L'Angleterre, on le voit, n'est pas capable de supporter, à elle seule, le poids d'une guerre continentale. Il importe que, cette fois encore, elle ait recours à sa tactique habituelle, et qu'elle fasse faire par des alliés la besogne qu'elle est impuissante à accomplir elle-même. L'Europe ne lui en fournira pas, d'abord parce que la politique britannique en a beaucoup consommé depuis quelque temps, et qu'elle a gardé de sa longue pratique des colonies une façon cavalière de les traiter, qui peut ne pas offusquer les sujets du roi Makoko, mais a énormément de chances d'indisposer des Européens, et ensuite parce que la querelle de l'Asie centrale ne passionne au fond, parmi les puissances européennes, que les deux nations intéressées.

D'autre part, on a parlé avec insistance d'une alliance probable avec la Turquie. Nous y croyons peu : les Turcs sont revenus de

ces alliances-là. Avec la Chine? Nous estimons qu'il y a certainement de ce côté des indices plus sérieux. Il ne faut pas une grande habitude des choses de l'extrême Orient pour savoir que la main de l'Angleterre se retrouve toujours, depuis quelques années, dans la politique étrangère de l'Empire du Milieu. Elle apparaissait au plus fort de nos embarras en Indo-Chine, elle est surtout visible dans la conclusion, en dépit de l'incident de Lang-Son, du traité de Tien-Tsin, et dans son exécution rapide et intégrale, fait si peu en harmonie avec les habitudes des Célestes. La cessation brusque des hostilités sur les frontières du Quang-Si et du Yunnan expliquerait très bien l'intervention possible de la Chine dans le conflit anglo-russe, mais la présomption des points où elle exercerait son action en Kachgarie ou en Tartarie laisse toute carrière au doute sur son efficacité.

En résumé, nous sommes amenés à conclure que, tout vastes qu'ils soient, les deux empires russes et anglais ne peuvent s'étreindre nulle part; la différence de leurs moyens d'action les rend insaisissables l'un pour l'autre. Ils ne se décideront à se rencontrer que sur le lieu même du litige, encore faudra-t-il pour rendre la rencontre inévitable que, de part et d'autre, il y ait égalité de parcours. Tant que l'équilibre sera rompu, comme il l'est cette fois-ci, sous le rapport des éloignements réciproques, le choc ne saurait se produire.

Dès maintenant l'on peut prédire que le siège de Hérat n'est pas lourd de conséquences, comme le sera, dans un avenir plus éloigné, celui de Candahar.

III

Puisque nous avons laissé entendre d'une part qu'entre la Russie et l'Angleterre un conflit était inévitable, et d'autre part que le moment où il éclaterait ne nous semblait pas arrivé, que la chute de Hérat n'en serait pas la cause déterminante, il nous reste à montrer, autant qu'il est possible de jalonner l'avenir d'après le calcul des probabilités, comment la barrière qui les sépare encore, l'Afghanistan, s'amincira jusqu'à ce qu'elle disparaisse, et comment alors, par la force des circonstances, les deux nations rivales se trouveront jetées l'une contre l'autre.

Pour cela, l'étude du théâtre d'opérations s'impose tout d'abord à notre attention, et, comme cette étude réside en totalité dans la connaissance des grandes voies stratégiques du pays afghan, c'est leur description qui nous retiendra quelque temps et nous fournira, en grande partie, sur la grave question qui nous occupe, les élé-

ments d'une appréciation militaire que nous voudrions justifier. La plupart de nos renseignements sont empruntés à un très intéressant travail, que M. André Mariotti a publié en 1878 sur l'Afghanistan, travail qui a eu le mérite de venir un des premiers chez nous faire la lumière sur cette région ignorée, et dont la remarquable exactitude a été mise très en relief par les explorations plus récentes.

Au point de vue politique, commercial et stratégique, tout l'Afghanistan tient dans le quadrilatère Hérat-Balkh-Caboul-Candahar. Par les routes qui relient ces villes, ont passé toutes les invasions et chemineront encore les armées à venir; la nature désolée de cet âpre pays de montagnes le veut ainsi, la vie n'existe que sur quelques rares directions, partout ailleurs c'est le désert, c'est la mort. Nous avons déjà décrit les voies de communication qui sillonnent le pays afghan au nord de Hérat, examinons les autres.

Une route très fréquentée relie Hérat à Candahar et à l'Inde. Au sortir de Hérat, après avoir traversé l'Heri-Rud, elle passe à Ruzebagh et s'élève de 800 mètres. Elle n'abandonne un instant la région montagneuse que pour traverser la rivière Adraskan, après quoi elle rentre dans la montagne et atteint le défilé de Khwaja-Uria. Deux voies s'offrent là pour gagner Girischk. La première, de 350 kilomètres, traverse un pays pauvre, passe à Jambaran, Asiobab, Daulatabad, Tschakab et Zirek. La seconde, de 425 kilomètres, se jette plus à l'ouest au milieu d'une contrée plus fertile; après Sebzwâr, elle traverse le Harut à Jaja, rencontre la petite ville de Farah sur la rivière de ce nom, puis le fort Kilai-Faisulla, Bakwâ, passe le Kasch-Rud et touche à Schorab. C'est en face de Girischk que se trouve le point de passage obligé de l'Helmand, qui n'est guéable nulle part ailleurs. De Girischk à Candahar, on compte 138 kilomètres. La route, qui offre des ressources de tout genre sur la plus grande partie de son parcours, est rendue pénible par le grand nombre de cours d'eau et de torrents profondément encaissés dont elle est coupée. Située entre le Tarnak et l'Argand-Ab, et pas très loin de leur confluent, Candahar, centre d'un pays très fertile et très pittoresque, est une des villes les plus industrieuses et commerçantes de l'Asie. Elle possède 50 000 habitants. C'est une place forte assez solide, avec remparts en terre et fossés profonds; malheureusement il est aisé de la priver d'eau, et les hauteurs voisines la dominant à courte distance. Les Anglais l'ont occupée de 1839 à 1842, ils y sont revenus en 1878; elle a pour eux une importance stratégique exceptionnelle, car elle commande l'entrée de toutes les routes pénétrant dans le Pendjab

et le Sindh. Elle serait la base d'opérations obligée des Anglais contre Hérat et elle est appelée à jouer un rôle considérable si les Russes essayent de se rapprocher de l'Inde. Si, renonçant à Hérat, pour laquelle ils ne peuvent plus grand'chose, les Anglais veulent assurer à la défense de l'Inde les avantages précieux d'un pays aussi bien créé pour la défensive que l'Afghanistan, il faut qu'ils avisent sans tarder. La défense de l'Afghanistan est sur la ligne Candahar-Ghazni-Caboul. La position militaire s'appuie, à l'ouest, à l'Argand-Ab; elle est jalonnée par la rivière le Tarnak sur tout son cours, les montagnes de Kara-bâgh et la chaîne de Shutur-Gardan jusqu'à la rivière de Caboul, qui devient le point d'appui à l'est.

Orienté du nord-est au sud-ouest, le système orographique du pays afghan se prête merveilleusement à cette combinaison; ses chaînes parallèles à la ligne de défense sont autant de barrières contre l'invasion, et les vallées, autant de communications pour la défense. Le grand avantage défensif de ces montagnes tourmentées, inhospitalières, privées d'arbres, d'eau et de verdure, brûlées pendant l'été par un soleil inconnu en Europe, balayées pendant l'hiver par des rafales de neige, et exposées aux atteintes glacées des vents de Sibérie, c'est surtout le nombre de passages extrêmement restreint qu'elles offrent aux routes du nord. Celles-ci les coupent perpendiculairement en certains points connus, passes resserrées, défilés dominés et faciles à fermer, qui tous ont déjà leur histoire militaire, et qu'il suffit de garder pour être sûr de tout garder.

Grâce à cette inclinaison uniforme des soulèvements dans le pays afghan, la route du centre, de Candahar à Caboul, par Ghazni, est peut-être, de toutes les routes de l'Afghanistan, celle qui présente le moins d'obstacles et qui offre le plus de ressources sur tout son parcours. Pendant près de 300 kilomètres, elle remonte la fertile vallée du Tarnak, où elle rencontre de nombreux villages et la petite ville fortifiée de Kalai-Ghilzaï. A Pandjak, la route s'est élevée de 1000 mètres depuis Candahar. Avant de parvenir à Ghazni, elle touche à Kariaï-Obo et à Nani, perché à 2260 mètres d'altitude, et point de jonction de la route du Gomul.

Située à 360 kilomètres de Candahar et à 150 de Caboul, Ghazni est le centre de la ligne de défense que nous indiquons tout à l'heure. C'est la plus forte place de l'Afghanistan; elle protège Caboul, en maîtrisant toutes les attaques venant par la vallée du Gomul ou celle de Tarnak, elle commande toutes les communications entre le nord et le sud du pays. En 1839, les Anglais n'eurent raison de sa résistance qu'après un siège long et pénible. En 1842, ils l'assiégèrent de nouveau et n'y laissèrent qu'un monceau de ruines, après avoir passé la garnison par les armes. Dost-Moham-

med et Shere-Ali relevèrent ses remparts, l'entourèrent d'ouvrages détachés, et, avec l'aide d'officiers européens, grâce à sa merveilleuse position, en firent une place très redoutable. A Ghazni, on quitte le versant des eaux de l'Helmand et on descend dans celui des tributaires de l'Indus. La route, au sortir de la ville, traverse la passe de Schridana, obstruée par les neiges pendant une partie de l'année, et descend sans obstacle dans la vallée du Logar et du Caboul-Daria, jusqu'à Caboul. La capitale afghane, élevée à plus de 1900 mètres au-dessus du niveau de la mer, occupe l'extrémité occidentale d'une plaine fertile et bien cultivée. C'est une ville de 6000 âmes. Elle s'adosse à l'angle formé par le croisement de deux chaînes venant, l'une du nord, l'autre de l'est; et, par l'étroite vallée que laissent entre elles ces deux lignes de hauteurs coule le Caboul-Daria, longé par la grande route de Ghazni. Malgré sa grande altitude, Caboul n'est qu'un cul-de-sac entouré de montagnes énormes et dominé de partout. Les remparts n'existent plus qu'à l'état de vestiges; seule, sa citadelle, le Bala-Hissar, est encore respectable. Ceinte d'un mur bastionné, elle forme comme une ville à part, contenant le palais du souverain, un fort intérieur, un millier de maisons avec un bazar; elle fut le théâtre du guet-apens, dans lequel le malheureux Cavagnari et ses compagnons trouvèrent la mort. La ville ouverte se signale par une disposition défensive qui suffirait à prouver combien précaire et peu sûre est l'organisation sociale des peuplades afghanes. Elle est divisée en quartiers, subdivisés eux-mêmes en sections, dans un but beaucoup plus militaire qu'administratif, car chacune de celles-ci est entourée d'un mur de clôture percé de petites portes, et entièrement habitée par des individus de la même profession. En cas de guerre ou de tumulte, les portes d'entrée sont murées et la ville se trouve partagée en autant de petites places fortifiées qu'elle contient de sections.

Caboul est placée à 515 kilomètres de Candahar, 800 de Hérat et 565 de Balkh.

La route de Balkh traverse la formidable chaîne de l'Indu-Kush, et garde la direction nord-ouest jusqu'à Bâmian; elle rencontre quelques localités comme Argandi, Jakal, escalade les passes d'Is-péchak, d'Ungi et d'Hadchihaks, situées à plus de 3500 mètres d'altitude, se perd dans une série de gorges et de défilés, dont les plus célèbres sont ceux de Kalu, de Gulgatoi, et tombe dans la vallée de Bâmian, la plus sauvage de l'Afghanistan, tourmentée, bouleversée, coupée de précipices, encombrée de rochers et encerclée de montagnes abruptes.

De Bâmian, baignée par le Surk-Ab, affluent de l'Ak-Seraï, la route franchit les gorges de Dendanschitan, descend dans la vallée

de l'Ak-Seraï, entre dans le massif de Kohi-Baba, gravit le défilé de Kara-Kotal, à 3000 mètres de hauteur; elle suit enfin la rivière de Khulm jusqu'à la ville de ce nom, à travers une contrée riche et peuplée. Cette route, bien qu'en maints passages elle ne soit plus qu'un rude chemin de montagne, est accessible à l'artillerie sur tout son parcours. De Khulm, ville commerciale et prospère, nœud stratégique important, rayonnent plusieurs bonnes routes, à l'ouest vers Balkh, au nord vers la Bokkharie, à l'est vers Kunduz et toute la vallée supérieure de l'Amou-Daria.

Nous venons de décrire les deux grandes voies d'invasion dont les Russes disposent pour atteindre Candahar et Caboul, ces deux bastions de la ligne centrale de défense du pays afghan. Cette ligne, il est à supposer que l'armée anglaise s'y choisira, sans tarder, de concert ou non avec l'émir, quelques points d'appui solides, dès que la prise de Hérat lui sera connue. Le discours prononcé par le marquis de Salisbury, le 4 août, devant la Chambre des lords, semble fortifier cette hypothèse, la seule logique au point de vue militaire. Dans ce cas, les communications reliant la ligne Candahar-Ghazni-Caboul à la frontière de l'Inde prendraient une importance capitale. Elles seront toujours, quoi qu'il advienne, vouées à de grandes destinées militaires, car, si les colonnes de ravitaillement des troupes anglaises ne les utilisaient pas, les têtes de colonne russes y trouveraient des débouchés précieux, dans un avenir impossible à préciser, quoique absolument certain. Il importe donc de les étudier avec soin, en se rappelant que, sur un théâtre de guerre comme celui de l'Asie centrale, la distance est le plus terrible de tous les ennemis et, par conséquent, le principal facteur à introduire dans les calculs, surtout lorsqu'à des longueurs de parcours inusitées viennent s'ajouter des obstacles de terrain et des intempéries de climat qui en doublent encore la durée.

Dans le sud de l'Afghanistan, la grande voie d'invasion pour une armée venant du nord, en même temps que la ligne de transit la plus considérable de l'Asie centrale, est la route de Candahar à Shikarpur.

De Candahar, la route coupe les riches vallées très habitées du Tarnak et de l'Argasan, rencontre le grand village de Delhi-Hadji, bâti au milieu de cultures de toute beauté, traverse la rivière de Dori pour entrer dans une région montagneuse, d'une défense facile, qu'elle n'abandonne un instant que pour s'engager dans la jolie vallée de Melamanda. Après avoir couru entre de hautes montagnes escarpées pendant près de 18 kilomètres, elle débouche dans une plaine ondulée, aride, dénuée de ressources, à Dandigolaï, traverse les monts Amram par la passe de Khodjak, encombrée de neige

durant tout l'hiver, touche à la petite ville d'Aramba, d'où naît un autre chemin vers Candahar, par le défilé de Ghwaja, chemin plus pénible encore que celui qui nous occupe. Laissant le fort Abdullah, faible protection d'Aramba, la route entre dans la vallée de Pischeen-Lora toute verdoyante et tapissée de fleurs, touche à Haïkalzai, ville avec une enceinte, franchit le Surk-Ab, d'où elle se prolonge, par une contrée bien arrosée et très fertile, jusqu'à Quetta, forteresse du Balouchistan, et aujourd'hui, à la suite d'une convention avec les Balouches, poste avancé de l'armée anglaise. A une quarantaine de kilomètres de Quetta, l'aspect du pays se modifie, c'est la montée du Bolan qui commence. Au milieu d'un chaos de blocs énormes, d'un enchevêtrement de roches abruptes, serpentent quelques sentiers encombrés de pierres roulantes, et dont le voyageur effrayé redoute sans cesse d'entrevoir la fin dans l'horreur de gorges qui semblent se fermer à chaque pas. Le point culminant du défilé de Bolan est le village de Sir-i-Bolan, à 1800 mètres d'altitude.

Si, dans la passe, toutes les difficultés de passage sont accumulées, tout y manque en outre, eau, bois de chauffage, vivres et fourrages. De Quetta à Dadar, le chemin est formé presque partout par le lit de la rivière, qui est à sec pendant les deux tiers de l'année. De chaque côté se dressent des montagnes peu élevées, mais inaccessibles, couvertes de pierres roulantes et semblables à d'immenses monceaux de cailloux gigantesques. Le lit de la rivière lui-même est jonché de galets mouvants, entre lesquels les chevaux enfoncent leurs pieds jusqu'au boulet; de nombreux squelettes de chameaux, de bœufs ou de chevaux témoignent de la fatigue et de l'épuisement que cause la circulation par un semblable chemin. De loin en loin croissent quelques bouquets d'ajoncs, poussant dans les rares endroits, où les flots de la saison des pluies n'ont pas enlevé toute trace de terre végétale. Quelquefois le chemin abandonne le lit de la rivière, et grimpe le long de ses berges, mais cela arrive rarement, par suite de la rapidité des pentes de la montagne.

De Dadar, la route pénètre dans le massif montagneux, qui sépare le bassin de l'Indus de celui de l'Helmand, touche à Bagh située dans l'oasis fertile de Katch-Gandava et arrive à Jacobabad, sur la frontière de l'Inde, à 50 kilomètres de Shikarpur et à 80 kilomètres de Bakar, bâtie sur l'Indus et station du chemin de fer de Lahore.

L'on compte environ 40 marches de Bakar à Candahar, par le Bolan et Quetta. Le parcours se prête à toutes les armes. Les troupes de sir John Keane, en 1839, mirent vingt-trois jours

pour franchir la distance entre Quetta et Candahar. Cette route, traversant l'Afghanistan du nord au sud, est la communication directe de Hérat avec l'Inde, et serait certainement la ligne d'opérations préférée par l'armée russe, surtout si le projet du chemin de fer du Centre-Asie recevait un commencement d'exécution.

En dehors d'elle, trois grandes voies pénètrent par l'est dans le pays afghan et relient Caboul à l'Indus. Les campagnes des Anglais les ont rendues célèbres, et il est peu de points de leur parcours, qui n'ait été le théâtre d'un combat acharné, d'un sanglant désastre, ou parfois aussi d'un tragique guet-apens.

De ces trois routes, la plus au nord, la plus importante et la plus connue est celle de la passe de Khyber. Praticable aux voitures, elle offre sur presque tout son parcours les ressources indispensables à une armée. On a surnommé la fameuse passe qui la garde, la Porte de fer, et, bien qu'elle ne soit pas à plus de 15 milles de Peschawar, elle a été pendant bien des années réellement fermée aux Anglais. Aujourd'hui même, personne n'entreprendrait de la traverser, même avec une forte escorte, sans avoir gagné par de nombreux présents les chefs des tribus qui l'occupent, et qui, dissimulées dans leurs rochers, fondent comme des oiseaux de proie sur tout voyageur, que sa mauvaise étoile livre à leur rapacité. Arrosée par la rivière de Caboul, quatre de ses affluents, et un nombre considérable de ruisseaux descendant de la Khyber-pass, la vallée de Peschawar, tant par sa fertilité et ses beautés naturelles que par son délicieux climat, a mérité le nom de paradis de la frontière anglo-afghane. Militairement parlant, c'est le vestibule de l'Inde, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a reconnu à cette position l'importance qu'elle mérite. Fortifiée dès l'origine, Peschawar est devenue, depuis qu'elle appartient aux Anglais, une station militaire de premier ordre. Sa garnison se compose d'un détachement d'artillerie, d'un régiment anglais d'infanterie, de deux régiments d'infanterie native et d'un régiment de cavalerie native.

De Peschawar, la route de Caboul atteint Jamrood où s'ouvrent les deux entrées du Khyber, le Shadi-Bajawaru et le Julogi. Les deux chemins se rejoignent tous deux, au milieu de la passe, sous les canon du fort Ali-Mesdjid. Par le Julogi il y a 24 kilomètres, tandis que par le Shadi-Bajawaru il n'y en a que 16, on préfère néanmoins la première route. Sa largeur varie de 100 à 10 mètres ; de toutes parts l'enserrent des roches d'ardoises, semblables à des amoncellements de lave, sans aucune végétation, accumulées les unes sur les autres, en masses pesantes, soudées ensemble, et présentant l'apparence d'une muraille effrayante de blocs titaniques. Assis au centre de la vallée sur une éminence rocailleuse et plate,

le fort d'Ali-Mesdjid tient d'autant mieux les deux routes, qu'il croise son feu avec celui d'un fortin perché sur une hauteur voisine. La route serpente le long du rocher que couronne le fort, en laissant celui-ci au sud, et s'élève pendant plus de 5 kilomètres par des escaliers en spirale, qu'on dirait taillés de main d'homme. Puis la passe perd son caractère sauvage et s'élargit, c'est la vallée de Lala-Beg, longue d'une dizaine de kilomètres et large de 2500 mètres. A l'extrémité ouest de cette vallée, la passe se resserre de nouveau à tel point, que deux chameaux peuvent à peine y circuler de front. Là le passage est difficile pour l'artillerie, et nécessite que les canonniers s'attellent aux pièces, jusqu'à ce qu'on atteigne Lan-di-Khana. La descente s'opère alors sans difficulté, le long d'une assez bonne route, jusqu'à Daka, point de sortie de la Khyber-pass. La longueur du défilé est de 35 kilomètres d'Ali-Mesdjid à Daka. Quelque formidable que soit cette célèbre passe, elle a été forcée par bien des conquérants, depuis Alexandre jusqu'à Nadir-Schah. En 1842, le général Pollock, après un premier insuccès, l'attaqua par les hauteurs, et dut attendre, avant d'y engager son artillerie ainsi que son train de combat, que deux colonnes d'infanterie, formées chacune de douze compagnies, après avoir repoussé l'ennemi de sommet en sommet, eussent pris leur dispositif de flanc-gardes. En 1878, la division Browne partit de Jamrood le 21 novembre, canonna Ali-Mesdjid, que sa garnison abandonna, et entra le 25 à Daka. A des troupes aguerries, le Khyber est donc loin de présenter un obstacle insurmontable, la grande difficulté consiste principalement, lorsqu'il est conquis, à maintenir sans interruption ses relations avec la base d'opérations. Les Khyberis, les pillards les plus éhontés de l'Afghanistan, presque incapables, avec leur instinct de rapine effrénée de respecter les bagages d'une armée amie, deviendraient redoutables à celle qui encourrait leur hostilité. Ces hardis montagnards, excellents tireurs, insaisissables dans leurs retraites ignorées, sachant se dérober par des sentiers connus d'eux seuls, peuvent être un sérieux embarras pour qui ne forcerait pas ou n'achèterait pas leur neutralité. La route se continue, par la vallée du Caboul-Daria jusqu'à Djellalabad, à 64 kilomètres de Daka, et célèbre par l'héroïque défense de 1842. Là, abandonnant le voisinage du fleuve, elle tourne à l'ouest, franchit en plaine une cinquantaine de kilomètres avant de rentrer dans les montagnes, à Gandamak. L'altitude s'est beaucoup élevée, le régime des productions n'est plus le même, c'est le Nord avec ses forêts de sapin. Après avoir traversé le Surk-Ab sur un pont, on pénètre dans la passe de Jugdulluk, où furent détruits les derniers débris de la colonne Elphinstone; puis, au milieu d'une région

dévastée, par une route creusée dans des rocs géants, on atteint le défilé des Sept-Passes, qui précède de peu celui du Kurd-Caboul. Les squelettes des soldats anglais massacrés en 1842 tracent la route. Le Kurd-Caboul est une gorge effroyable de 8 kilomètres de long, et si étroite qu'il y a à peine place pour un mauvais chemin entre le flanc escarpé de la gorge et le torrent qui coule au fond. Les montagnes semblent se rejoindre au-dessus, et le soleil ne pénètre pour ainsi dire pas dans ces tristes profondeurs. Le torrent court en bondissant le long de la route, qui le coupe bien des fois, et, lorsque ses eaux sont gonflées par les pluies, il la submerge de façon à interrompre la circulation.

A Butkak, le Kurd-Caboul s'ouvre tout à coup sur la vallée de Caboul, à 17 kilomètres est de cette ville. Le passage subit de ces montagnes sombres, sauvages et désolées, dans cette vallée gaie et verdoyante, pleine de vignes et de vergers, de fleurs et de fruits, est un des contrastes les plus brusques et les plus saisissants que le voyageur puisse rencontrer dans ce pays, où, au dire d'un historien, le sultan Baber déclarait qu'il est possible, en moins de deux heures, d'aller d'un point que la neige n'a jamais visité à un autre où elle est éternelle.

La distance de Caboul à Peschawar, par le Jugoli, est estimée à 275 kilomètres, celle de Caboul à Djellalabad à 150.

Dans la région du Khyber, d'autres chemins pourraient aussi être utilisés par des colonnes légères. Cinq ou six partent de la frontière anglo-indienne dans la direction du fort d'Ali-Mesdjid, la route Tartare, celle d'Abazaï, celle qui coupe la vallée de Bara, celle qui suit les vallées d'Attok et de Lala-Beg, celle venant de Michni, petit fort situé au nord de Jamrood, et débouchant à Lal-pura, après avoir tourné complètement Ali-Mesdjid. De Daka à Gandamak, il existe aussi une autre route par Sudor et Adar, mais, comme dans les chemins que nous venons d'énumérer, les voitures ne peuvent pas s'y aventurer.

La vallée du Caboul-Daria est séparée de celle du Kurum par la chaîne du Safid-Kuh, dont les cimes atteignent près de 5000 mètres. Cette seconde vallée ouvre une communication non moins importante que la première, du Pendjab au centre de l'Afghanistan. Meilleure sous certains rapports que celle du Khyber, elle possède cet avantage stratégique de déboucher dans la vallée du Logar, en séparant Ghazni de Caboul. Elle part de Kohat, jolie ville anglo-indienne, longe la frontière pendant une centaine de kilomètres jusqu'à Thall, où elle entre en Afghanistan et où s'embranchent une autre route venant de Bannu, ville anglaise située sur le Kurum, à quelques kilomètres des confins afghans.

De Thall, point de concentration obligé de toute expédition anglaise opérant par le Kurum, et qui a servi de base d'opérations à sir Chamberlain en 1855, 1859, ainsi qu'au général Robert en 1878, en suivant le fond de la vallée pendant 80 kilomètres, on arrive au pied du fort Kurum. Bâti entre deux affluents du Kurum, à cheval sur le passage, c'est un ouvrage bien fortifié et capable d'une résistance sérieuse. Laisant la rivière au sud, la route remonte alors vers le nord-est, se dirige par Habibi-Kila vers la passe de Peïwar. Le pays devient accidenté, très boisé, il revêt l'aspect d'une région alpestre. Le défilé de Peïwar est le seul passage par lequel une armée puisse franchir le plateau de Peïwar, gigantesque barrière de plus de 25 kilomètres que le lit du fleuve sépare seulement du massif du Sikaram. Cette passe est la clef de la route du Kurum; celles de Rokian et de Schuturgardan, qui succèdent avant d'arriver au Logar, quoique présentant de grandes facilités de défense, n'ont pas sa valeur militaire. La route, en sortant de Schuturgardan, descend péniblement, par un affluent du Logar, jusqu'à Kutschi. Là elle se bifurque, une branche gagnant directement Caboul par la vallée du Logar, l'autre remontant au nord, afin de s'amorcer, au village de Sayadabad, sur la grande route de Ghazni-Caboul.

Il y a de Thall à Caboul, par le Logar, environ 300 kilomètres. En 1878, la colonne du général Roberts, forte de six mille hommes, a brillamment opéré sur cette direction. Partie le 21 novembre de Thall, elle enlevait, sans coup férir, le fort Kurum, et, tournant par le Spin-Gori-Rud la position de Peïwar occupée par l'armée afghane, bousculait l'ennemi et lui prenait dix-huit canons. Le 9 décembre, les éclaireurs reconnaissaient la passe Schuturgardan, et la colonne retournait prendre ses quartiers d'hiver au fort Kurum.

Un autre grand couloir permet d'atteindre encore au cœur du pays afghan. Profitant de la coupure que laissent entre eux les massifs du Kunde et du Takti-Suleïman, il force la grande chaîne des monts Suleïman, puis il s'empare de la vallée du Gomul qui le conduit jusqu'à une série de hauts plateaux rocheux et désolés. Là l'hiver est long et rigoureux, l'eau est rare, les abris manquent, les ressources aussi, l'homme a fui cette région inhospitalière, ou s'il vient à y apparaître, c'est animé de desseins pervers et guidé vers la caravane par des instincts d'oiseau de proie. L'armée qui s'y aventurerait ne se heurterait pas à de formidables défenses, comme celles du Khyber ou de Peïwar, mais elle devrait absolument renoncer à l'espoir de subsister sur le pays.

La route du Gomul a pour origine l'importante station militaire et commerciale de Dera-Ismaïl-Khan, franchit la frontière 75 kilo-

mètres plus loin, à Mandjigarh, et, à partir de Zemarikah, premier village afghan, commence à escalader la chaîne du Suleïman. Elle s'engage dans les défilés de Maskhani et de Ghuleri, formés, au nord, par le massif de Kunde-Ghor, au sud, par celui du Takti-Suleïman, ou trône de Salomon, sur lequel la légende fait arrêter l'arche après le déluge. Le passage des défilés se prolonge pendant près de 30 kilomètres. A Kirkani, la route rejoint le Gomul, le suit, par la rive droite, jusqu'à Kotghaï, où elle passe sur la rive gauche, après avoir reçu l'amorce d'un détestable chemin muletier allant vers Candahar. Après Karoti, défilé défendu par un poste fortifié, Langar, petite place forte, le chemin visite de nombreux et importants villages dans les montagnes du Karabagh, remonte la rivière de Ghazni jusqu'à cette ville, en se confondant, à partir de Nani, avec la route de Candahar. De Mandjigarh à Ghazni, on estime une distance de 368 kilomètres.

Après avoir étudié les grandes artères militaires de l'Afghanistan, il est naturel de se poser cette question : *Une invasion russe dans l'Inde est-elle possible?* Tel est aussi le titre d'une brochure anglaise qui fit du bruit il y a quelques années. L'auteur concluait bien entendu pour la négative, et son raisonnement, dans l'hypothèse qu'il avait choisie, favorisé par les points de départ qu'il distribuait à l'armée russe, était absolument sans réplique.

Si nous supposons en effet, avec lui, que le général commandant l'armée d'invasion soit établi à Hérat, et qu'il ait décidé que sa ligne d'opérations principale, passant par le Khyber, aura pour objectif Firozpur, sur le Satledj, les distances seront les suivantes :

Hérat, viâ Girischk à Caboul.	687 milles	56 marches.
Caboul à Firozpur.	513 milles	52 marches.
Total.	1200 milles	108 marches.

En ajoutant les haltes nécessaires, c'est un trajet de quatre mois et demi.

Le Pendjab étant coupé par cinq larges rivières, il faudra calculer la saison la plus favorable pour les aborder, soit le moment des basses eaux. Pour cela, il est nécessaire d'arriver au Khyber avant la fin de l'année, et de quitter Hérat au commencement d'octobre. De plus, il est bien entendu que l'envahisseur a mis de son côté les tribus afghanes, par des négociations préliminaires, ce qui ne l'empêchera pas de jalonner sa ligne de communication, en installant de fortes garnisons dans les places qu'il laissera derrière lui. Il est fort possible, du reste, que les Afghans soient disposés à pactiser avec l'invasion européenne, déjà maîtresse de Hérat, et

que, dominés par le sentiment de force qu'inspire autour d'elle une grande armée bien disciplinée, ils se mettent à sa suite dans l'espoir d'avoir part au pillage de l'Inde. Toutefois, quel que soit leur bon vouloir, comme ils sont capables de changer de camp au moindre revers, la prudence exigera toujours qu'avec de semblables alliés, on se saisisse des points stratégiques importants, qu'on les fortifie et qu'on y laisse de gros détachements. C'est ainsi affaiblie par la protection de 885 milles de communication, que l'armée russe se présenterait devant la Khyber-pass, qu'il lui faudrait arracher de force à des troupes européennes, et il lui resterait encore cinq grandes batailles à livrer avant d'avoir arraché le Pendjab aux défenseurs de l'Inde. Supposons au contraire que l'armée russe choisisse la passe du Bolan, le trajet comporte :

Hérat, par Girischk à Candahar.	300 milles	28 marches.
Candahar, par le Bolan à Sukkur.	393 milles	34 marches.
Sukkur à Firozpur.	457 milles	36 marches.
Total.	1150 milles	98 marches.

Soit, avec un jour de repos sur sept, quatre mois moins une semaine.

Ici, à l'obligation de prendre et de fortifier Candahar, s'ajouterait celle d'enlever la passe de Bolan et de s'établir à Sukkur, et ce n'est qu'après qu'il serait permis de s'occuper de l'objectif principal, en se lançant vers Firozpur.

Pour rendre le tableau plus saisissant, l'auteur s'empare de cette idée, que Hérat et Taschkend n'étant que des bases fictives, puisque toutes les ressources seront tirées de Russie, et Orembourg se trouvant le terminus des chemins de fer sibériens, les renforts et les ravitaillements auront à parcourir, par étapes, d'effroyables distances pour rallier Taschkend ou Hérat, avant même qu'on puisse songer à leur faire rejoindre l'armée. Et enfin, dans l'intention évidente de tout pousser au noir, il rappelle que lord Wellesley a déclaré que l'Afghanistan était seulement une lande couverte de rochers, de sables, de déserts, de neige et de glace, où une petite force d'invasion serait certainement battue et une force plus grande également vaincue. Par des chemins montagneux, dont l'altitude varie de 8000 à 20 000 pieds au-dessus du niveau de la mer, là où de rares explorateurs, équipés admirablement pour la montagne, sont parfois eux-mêmes découragés par les difficultés physiques qu'ils rencontrent à ces hauteurs, quel général, doué du plus vulgaire bon sens, oserait risquer une armée, suivie de ses impedimenta?

Nous ne sommes pas pour contredire ces assertions, même quel-

que peu exagérées, nous admettons avec lord Wellesley que les montagnes afghanes sont nues, rongées par le soleil et les frimas, et que leur traversée est une épreuve pour une armée, seulement nous croyons avoir montré, pour chacune des routes précédemment étudiées, qu'à la chaîne de hauteurs stériles succède presque toujours la vallée fertile, que les mauvais jours des sombres défilés et des montées pierreuses sont compensés par des bivacs agréables et des périodes d'abondance, et que, sur toute grande direction, le désert alterne avec l'oasis. Peut-on nier d'ailleurs que le pays soit praticable, quand les caravanes le sillonnent dans tous les sens, quand des corps d'armée européens en ont déjà surmonté les principaux obstacles et reconnu la plupart des grandes communications? L'éloignement toujours croissant de la base d'opérations est un motif d'impuissance bien autrement sérieux : dire d'une ligne d'opérations qu'elle mesurerait 885 milles suffit à démontrer l'absurdité de la conception qui l'emprunterait. Nous nous sommes précisément basés sur la distance excessive qui séparerait encore les deux adversaires, si les Russes entraient demain à Hérat, pour expliquer que leur rencontre dans l'Asie centrale devait être fatalement ajournée.

Aussi n'est-ce pas de Hérat comme principale base d'opérations, mais bien de Candahar qu'il nous paraîtrait intéressant de reprendre le problème. L'on nous accordera bien déjà que les moyens offensifs dont dispose la Russie en Asie, ont pris un singulier développement dans ces dernières années, et que sa puissance d'invasion, telle qu'elle est exposée par la brochure anglaise, n'est plus au point. La Caspienne n'est plus cette solitude morne et sauvage d'autrefois, elle est devenue vivante; sa flotte, ses ports, ses arsenaux en font aujourd'hui une base d'opérations sans égale. Ce ne serait pas davantage à Orembourg, cet ancien terminus des chemins de fer sibériens, que serait la tête d'étapes de guerre de l'armée russe, elle pourrait être portée jusqu'à Askabad, en attendant qu'elle puisse l'être à Sarakhs, et ensuite à Hérat. La construction de la ligne ferrée jusqu'à Hérat est la condition *sine qua non*, qui fera de cette ville une base stratégique pour les Russes. Elle est absolument nécessaire à leurs projets, et des données certaines permettent d'affirmer aujourd'hui qu'aucun obstacle naturel ne s'opposera à son exécution. Tant qu'elle n'existera pas, au contraire, les Russes seront toujours un peu en l'air à Hérat, comme ils l'ont été à Taschkend autrefois. Cela n'aura pas lieu de sitôt, et de longtemps ils devront se borner à prendre pied dans leur nouvelle conquête sans s'embarrasser d'en ambitionner d'autres. Mais que la gare de Hérat soit construite, le flot de leurs aspirations conqué-

rantes, dont le grondement s'entend même durant les accalmies que la prudence impose à leur ardeur, ne montera-t-il pas derechef, prêt à submerger l'Afghanistan? Qui peut répondre qu'ils ne s'aventureront pas vers Balkh, pour se mettre en relations avec Samarkand et Tashkend, et réunir d'un coup leurs possessions du Syrdaria à celles de l'Amou-Daria? Et alors la marche simultanée de deux armées russes vers Candahar et Caboul, même occupées par des forces anglaises, est-elle une supposition chimérique, une fantaisie militaire à faire sourire de l'autre côté du détroit? D'un côté comme de l'autre le parcours est équivalent, 600 kilomètres vers Candahar, 500 seulement vers Caboul, mais sur la direction de Candahar un point d'appui très heureux, Girischk, à 130 kilomètres de cette ville. Quelle que puisse être la lenteur de la marche, deux mois, séjours compris, auront, en tous les cas, raison de ces distances; mais avec des soldats de la trempe du fantassin russe, avec une exploration entraînante comme le sera celle confiée aux Cosaques doublés par les cavaliers tourkmènes, l'on peut s'attendre à des tours de force. Or, sur un théâtre de guerre semblable à celui qui est en cause, les tours de force accomplis avec les jambes des soldats sont un merveilleux gage de victoire.

La prise simultanée de Candahar et de Caboul, ou même d'un seul de ces points, fait tomber la ligne Candahar-Ghazni-Caboul, et oblige les Anglais, à supposer qu'ils l'aient occupée, à reporter la défense en deçà de leurs propres frontières, derrière l'Indus, la barrière des monts Suleïman n'ayant qu'un caractère défensif provisoire. A partir de ce moment le contact est pris. Les Anglais dans l'Inde sont à la merci d'une révolte de cipayes, l'Inde elle-même, loin d'être une force pour eux, est une source de faiblesse, et le Madhi ou son successeur prendrait trois fois le Caire qu'ils ne pourraient la dégarnir d'un seul régiment.

Fortifiés sur la ligne Candahar-Ghazni-Caboul, les Russes, eux, peuvent attendre beaucoup du temps, lequel amènera la dislocation de l'immense empire colonial de l'Angleterre, beaucoup aussi de leur colonisation qui s'assimile et s'inféode les vaincus, au lieu de les tenir opprimés et de les exploiter à outrance.

Les idées que nous venons d'émettre se placent sous la haute autorité de l'illustre et regretté général Skobeïeff. Voici le résumé d'un plan qu'il envoyait dès 1876 au général Kaufmann ¹ :

Tous les hommes compétents qui se sont occupés de la position

¹ Le résumé est de M. Charles Marvin; la traduction française que nous en donnons est empruntée à une récente brochure de M. Hue : *les Russes et les Anglais dans l'Afghanistan*.

de l'Angleterre dans l'Inde s'accordent à reconnaître qu'elle a un caractère absolu d'instabilité; les Anglais ne se maintiennent que par la force des armes. Les troupes européennes sont à peine suffisantes à assurer l'État; quant aux troupes indigènes, elles n'inspirent pas la moindre confiance. Tous les hommes qui ont envisagé la possibilité d'une invasion de l'Inde par la Russie déclarent qu'il serait seulement nécessaire de pénétrer sur un seul point du territoire indien, pour provoquer un soulèvement général; une seule défaite des Anglais sur la frontière de leurs possessions pourrait amener une révolution jusque dans la métropole. Dans ces vingt dernières années, une série de circonstances a resserré les liens qui unissent l'Angleterre à ses possessions des Indes. En un mot, la chute du pouvoir britannique dans l'Inde serait le commencement de la chute de l'Angleterre. Dans le cas d'un insuccès complet de notre part, c'est-à-dire dans le cas où nous n'arriverions pas à susciter une révolte aux Indes, et où nous ne serions pas en mesure d'envahir le territoire, nous forcerions cependant l'armée indienne à ne pas quitter l'Hindoustan, et nous empêcherions l'Angleterre de renforcer ses troupes d'Europe; bien plus, nous pourrions l'obliger à envoyer aux Indes une partie des soldats de la métropole. En un mot, nous pourrions paralyser considérablement les forces de l'Angleterre en Europe et l'empêcher de porter le théâtre des hostilités du golfe Persique à Tabris, et de là à Tiflis, objectif de tous les généraux anglais depuis la guerre de Crimée.

Aussitôt la déclaration de guerre, il faudrait envoyer une ambassade à Caboul et concentrer immédiatement un corps d'armée à Samarkand. Le but de la mission diplomatique serait de tenter une alliance avec l'émir afghan, et de se mettre en rapport avec l'élément séditieux de l'Inde. Afin de rendre les négociations plus efficaces, il serait indispensable, après avoir formé un détachement, de marcher immédiatement sur Caboul, par Bamian. Si, malgré tout, l'émir voulait rester l'allié de l'Angleterre, il faudrait allumer la guerre civile dans le pays; en sous main, on pourrait engager la Perse à faire valoir ses droits sur Hérat.

La campagne devrait se diviser en deux phases : la première comprendrait une marche rapide sur Caboul, menée conjointement avec les négociations diplomatiques; la seconde, après l'occupation de Caboul, serait une période d'attente, pendant laquelle nous devrions entrer en relation avec les mécontents de l'Inde et les gagner à notre parti. La principale cause de l'insuccès de la révolte de 1857 tient à ce que les insurgés manquaient de chef et d'organisation. Enfin *notre principal devoir serait d'organiser des régiments de cavalerie asiatique enrégimentés sous la bannière du sang et de la rapine, et de les lancer sur l'Inde comme notre avant-garde, pour rappeler les temps de Tamerlan.*

Personne ne conteste à l'Angleterre une force de résistance merveilleuse, et ne dénie à l'illustre race anglo-saxonne un ressort étonnant à l'heure des grandes crises. Le léopard ne lâche pas sa proie sans bataille. L'on pense seulement que ce pays a trop disséminé son action sur le globe pour être à même de la concentrer utilement, à un moment voulu, sur un point donné. Opérant sur l'univers entier, il est tenu de prévoir les événements de plus loin qu'un autre, afin de les prévenir là où ils éclateront, sans s'exposer ailleurs. Son échiquier politique étant le plus chargé de tous, la tâche de ses hommes d'État est plus ardue, plus étendue que chez aucun autre peuple. Les hommes d'État, son sol certes n'en a jamais été avare, et il est fécondé pour longtemps ce sol qui a produit Pitt, Fox, Palmerston, Disraéli; il en sortira toujours de grands penseurs et d'ardents patriotes. Mais que l'Angleterre prie Dieu de les bien inspirer, l'heure est grave, et l'avenir peut dépendre de la décision avec laquelle ceux qui la dirigent, quittant le champ des négociations où ils ont si souvent louvoyé, imprimeront résolument le coup de barre qui lancera la politique anglaise dans le domaine de l'action.

Il n'y a pour l'Angleterre pas d'autre manière de répondre à l'agression des Russes contre Hérat, que de mettre garnison à Candahar d'abord. A Caboul cela viendra ensuite, lorsque l'émir aura fini par accepter l'idée d'être gardé par des troupes anglaises, et peut-être les empiètements des Russes l'amèneront-ils à ce point d'irritation de le demander lui-même. Entre les mains des Anglais, et avec le temps, la ligne Candahar-Ghazni-Caboul deviendra une de ces barrières défensives contre lesquelles se brise une invasion. Les routes du Khyber, du Kurum, du Gomul et du Bolan seront améliorées pour les facilités de la défense; peut-être une voie ferrée reliera-t-elle le chemin de fer de Lahore à Candahar. L'on dit même que ce projet est déjà en voie d'exécution, et que les travaux sont poussés activement dans la direction de Quetta. La route ferrée de l'Inde serait donc à la veille d'être tracée; il ne resterait plus qu'à raccorder le tronçon russe et le tronçon anglais, pourtant tout indique que ce raccordement ne se fera pas sous l'action bienfaisante d'un double rayonnement civilisateur, mais bien dans l'entraînement d'une course conquérante.

La frontière naturelle de l'Inde, à l'est, est une des plus fortes qu'on puisse rêver. La ligne principale de défense, appuyée d'une part aux plus hautes montagnes du monde, de l'autre à la mer, est figurée par l'Indus; ses avancées vont jusqu'aux passes du Suleïman, qui se dresse comme un mur parallèlement au fleuve. Entre ces deux grands obstacles naturels une chaîne de postes

fortifiés, construits à des intervalles de 5 à 16 kilomètres et situés principalement aux débouchés des montagnes, s'appuie sur le camp retranché de Peschawar et les places d'Attok, de Dera-Ismaïl-Khan, Dera-Ghazi-Khan et Jacobabad.

Au point de vue des dispositions naturelles, cette base défensive de l'Indus est si complètement forte, si inviolable dans toutes ses parties, elle se présente si bien pourvue de tous les moyens modernes, lignes ferrées et télégraphiques, en face d'une contrée qui en est absolument dénuée, qu'on ne pourrait qu'approuver les Anglais de vouloir s'en contenter, si la composition des troupes qui y seront réparties, grâce à la grande disproportion de l'élément anglais comparé à l'élément indigène, n'avait quelque chose d'inquiétant, en ce sens que la race conquérante serait réduite à attendre son salut de la race dépossédée. Au loin, le danger n'est plus le même : il existe une large zone entre la guerre étrangère et les tentatives de rébellion à l'intérieur, elle tempère le contre-coup des événements du dehors et l'explosion au dedans des mécontentements latents ; l'éloignement devient le gage de la fidélité des troupes indigènes, et, tout entières à leur devoir militaire, elles oublient que l'histoire de leurs pères leur a légué des rancunes politiques. Nous le répétons donc : la défense de l'Inde contre une invasion russe n'est pas sur la frontière de l'Inde, elle est au delà, au centre de l'Afghanistan, et nous estimerions que la domination anglaise dans l'Hindoustan aurait vécu, le jour où aux portes des citadelles de Caboul et de Candahar veilleraient les actionnaires russes.

Dans le discours que prononçait, le 4 août, devant la Chambre des lords, le marquis de Salisbury, et malgré la note pacifique des déclarations qui y sont contenues, il est fait allusion à la nécessité de fortifier la frontière de l'Inde. Le noble lord ajoute qu'il n'est aucunement dans l'intention du gouvernement de la reine de faire occuper les positions stratégiques du pays afghan. Une pareille affirmation indique au moins qu'on s'en est préoccupé. Voici, au surplus, les paroles du marquis de Salisbury :

Quant à la vallée de Pishin, elle n'est pas en la possession de l'émir : elle appartient à l'Angleterre, elle est déjà occupée *et le sera probablement plus tard par des forces plus considérables.*

Il existe une nécessité impérieuse de fortifier la frontière de l'Inde ; nous agissons dans ce but avec autant de rapidité et de vigueur que possible, et aucun changement dans la situation diplomatique ne saurait nous détourner du but poursuivi, cette politique ne dépendant pas des conditions transitoires de nos relations avec l'une ou l'autre

des puissances, mais étant absolument nécessaire pour la sécurité de l'empire indien. Nous n'avons nulle intention de faire occuper, en automne, par un corps d'observation, des positions stratégiques sur le territoire de l'émir. L'émir étant un souverain indépendant, nous ne pourrions le faire sans son consentement, mais nous n'en avons nul désir pour le moment.

Il est impossible de dire ce que peuvent amener les éventualités futures ; mais actuellement aucun projet de ce genre n'existe.

IV

Ce qui assure à la conquête russe cette force d'expansion, ce rayonnement irrésistible, ce sont par-dessus tout son caractère humain et ses procédés d'assimilation généreuse. Là où la politique coloniale anglaise, politique tout de bénéfique et d'intérêt, ne voit que des populations à dominer pour leur faire rendre tout ce qu'elles peuvent donner, le concept russe élargit les attributions tant du vaincu que du vainqueur. Au vainqueur, il commande le respect absolu du vaincu, car la dignité humaine est un bien sacré, y porter atteinte est un crime ; il lui demande ces rapports faciles, ces manières affables, cette humeur communicative, qui rapprochent les distances, font oublier cette supériorité du champ de bataille, à laquelle on ne doit plus penser, et cette suprématie de race dont il ne peut plus être question, puisque tous sont aujourd'hui confondus sous la glorieuse domination du tsar. Au vaincu, il montre toutes ses coutumes, ses intérêts, ses droits sauvegardés, son émancipation intellectuelle résultant du bienfait d'une civilisation qu'il ignorait, d'une civilisation qui, sans couper brutalement les ailes à ses aspirations invétérées de liberté, ne les limitera que là où leur dérèglement coupable en ferait un danger pour les autres. Envisagée de la sorte, la colonisation réconcilie vite les uns avec les autres ; des mécontents, il n'y en a pas, ou, s'il en existe, ils restent isolés, la population ne les suivra jamais, elle a résolument associé sa cause à celle des conquérants. Quant à ceux-ci, cet apaisement est le plus beau titre de gloire dont ils puissent s'enorgueillir, c'est à proprement parler le triomphe du génie russe. Bon enfant, facile à vivre, compatissant, aimable, le caractère russe exerce une séduction d'autant plus franche qu'elle est moins préparée, c'est la nature qui l'a fait comme cela, sa sympathie s'impose, c'est un charmeur. Il est le grand agent de la conquête, agent si actif, si puissant, que la domination du tsar s'affermir du jour au lendemain, là où elle prend racine, et qu'on n'a jamais

entendu parler, dans ces immenses contrées, d'une velléité de révolte contre son autorité. C'est un don du ciel ; il est absolument spécial au peuple russe. S'imagine-t-on, par exemple, un habitant des bords de la Tamise dépouillant sa morgue, se départissant pour un instant de cette raideur de convention, de cette dignité gourmée qui lui composent une attitude, et cherchant à apprivoiser l'indigène à force de simplicité, d'affectueuse obligeance et de sans-façon ? Il grimacerait son rôle, il y serait grotesque.

Pour cheminer dans le steppe, la Russie possédait un auxiliaire admirable qu'elle avait conquis sur la barbarie, et qui devait être à son tour le pionnier de la civilisation dans l'Asie centrale : c'est le Cosaque. « Voisin encore par ses habitudes, ses mœurs, ses traditions, dit le lieutenant-colonel Niox, des peuplades demi-barbares, demi-sauvages au milieu desquelles la volonté du tsar le transplante, le Cosaque s'établit avec sa famille, sans se plaindre et sans d'ailleurs trop en souffrir, dans les postes qui jalonnent les routes militaires. Il s'y fortifie d'abord, garde les magasins où viendront se ravitailler les colonnes en marche et les relais qui pourvoiront au service des courriers et des voyageurs. Peu à peu il défriche le champ qui doit servir à sa subsistance ; un village est ainsi fondé ; si la position stratégique est importante, la garnison du poste sera augmentée, les officiers et les fonctionnaires y seront envoyés en plus grand nombre ; des marchands s'y installeront ; les indigènes y seront attirés par l'appât des échanges ; c'est une ville européenne qui se développe en pleine Asie, et dès lors la civilisation occidentale a définitivement franchi une nouvelle étape. »

Depuis que nous connaissons mieux les Russes, depuis que les travaux si remarquables de M. de Vogüé nous ont fait vivre par la pensée sur cette terre russe, si inconnue, si délaissée jusque-là, et qui tout à coup s'est faite d'autant plus attirante qu'elle s'offrait à nous dans tout le charme de sa virginité ; depuis que les principales œuvres de maîtres comme Tolstoï et Dostoïewsky ont été mises à notre portée, il s'est produit à nos yeux comme une révélation, comme la découverte d'un nouveau monde. C'est qu'en effet c'était un champ immense et tout à fait inexploré qui s'ouvrait à notre investigation, et nous y découvrons à chaque pas de telles réelles beautés, une telle fraîcheur de sentiments, des aperçus si nouveaux, qu'à notre joie de les goûter se mêlait comme un regret d'être restés trop longtemps sans les soupçonner. Nous sommes peu voyageurs nous autres Français, sous prétexte que la France est le plus beau pays du monde nous y vivons terrés, sans grand souci du mouvement, des desseins, de la vie des

autres peuples, et sans établir entre eux et nous cette inces-
sante et salutaire comparaison qui stimule l'énergie d'une nation
par les progrès des autres. Sur le compte de la société russe,
il y a longtemps que notre siège était fait. Au haut de l'échelle,
une aristocratie enfiévrée de plaisirs, ayant pris à l'Europe
sa corruption et gardé de l'Asie l'ardeur et la sauvagerie des
passions; au bas, les moujiks, des brutes; sur tous une inqui-
sition féroce, grâce à une administration vexatoire et à un système
policier exorbitant, et sur ce fumier social grandissant peu à peu,
comme la résultante de son infamie, ce champignon vénéneux,
cette monstrueuse aberration de la pensée humaine, le nihilisme!
Certes un pareil tableau nous avait mal préparés à admirer l'incom-
parable grandeur du vieux Koutouzow, et ce type de noblesse et
d'honneur, son aide de camp, le prince André Bolkonsky; notre
stupéfaction n'était que trop réelle devant ces créations idéales
de jeunes filles, Natacha, Kitty, d'une suavité telle, qu'elles
émeuvent délicieusement jusque dans leurs légères inconsé-
quences; nous croyions sortir d'un rêve lorsqu'on nous présentait,
avec les Rostow, les Cherbatzky, un intérieur patriarcal,
tout imprégné des pures joies de la famille, où chacun s'aimait, et où
le dévouement touchant des serviteurs récompensait la paternité
des maîtres. Comment concevoir de tels êtres, bons, nobles,
aimants, charmants, si l'écrivain n'en eût pris l'idée autour de lui,
dans la vie réelle? Comment, d'autre part, concilier ces conceptions
élevées avec nos anciennes préventions?

Nous sommes en train d'en revenir, et plus l'initiation se fera
complète, plus nous nous éprendrons de cette terre russe et des
sentiments qui y germent.

Dans ce siècle d'inconsistance et de scepticisme, ils nous éton-
neront d'abord par leur profondeur et le besoin de prosélytisme
qui en est la conséquence, mais, en y réfléchissant, il nous paraîtra
consolant que vers les hautes et pures régions de la justice et de
la vérité, que nous délaissions depuis trop longtemps, il est encore
des âmes qui s'essayaient à monter. C'est qu'elle sait vivre repliée
sur elle-même cette âme russe, s'interroger passionnément, s'ana-
lyser minutieusement, et par ce travail de tout instant se grandir
vite jusqu'à l'excès de la vertu comme aussi de la dépravation.
Dans tous les livres russes, cette préoccupation constante d'aller
jusqu'au bout d'une idée, d'un sentiment, de les retourner sous
toutes les faces, de les reprendre à rebours par leurs conséquences
probables, de pousser celle-ci à l'excès, et d'un point de départ
simple en apparence d'arriver progressivement, par l'enchaînement
logique des déductions, à une conclusion imprévue par sa généra-

lité, ses menaces ou ses promesses, voilà ce qui frappe tout d'abord et finit par captiver irrésistiblement. Ce procédé d'étude, cette psychologie à outrance, nous les retrouvons partout, aussi bien dans la description de cette sinistre consultation que l'étudiant Raskolnikoff tient avec lui-même avant d'aller commettre son crime, que dans celle de la légèreté insigne et de la coupable ignorance étalées dans cet étrange conseil de guerre qui précéda la bataille d'Austerlitz, où allaient se jouer les destinées de deux grands empires. Grâce à cette science de l'âme humaine, nul n'a mieux su que le comte Tolstoï, dans son inimitable chef-d'œuvre, *la Guerre et la Paix*, faire vivre le sentiment militaire, ce sentiment entre tous le plus pur, le plus élevé, le plus inaccessible aux profanes, parce qu'il confine toujours à l'abnégation et souvent à la mort, jusqu'au jour où il vous jette entre ses bras, après avoir dompté l'émotion poignante de son approche, dans l'enivrement du devoir glorieusement accompli.

L'âme humaine, ou comme disait le maréchal de Saxe, *le cœur humain*, mais c'est là qu'il faut regarder tout d'abord, lorsqu'on veut apprécier la vitalité d'un peuple, sa force guerrière et ses chances d'avenir. Or l'âme du peuple russe est pleine de sève, jeune d'illusions généreuses, elle a la sainte ardeur du bien, et partout où s'exercera son influence bienfaisante, ce sera au profit de la civilisation, dans la grande et belle acception de ce mot. Qu'elle l'étende donc encore cette influence, qu'elle en recule les limites dans l'Asie centrale, nos vœux la suivent. Pour nous, Français, entre notre ancienne ennemie et notre ancienne alliée de 1855, le choix ne peut être douteux. Notre sympathie va droit au peuple qui ne s'est pas retiré de nous dans notre malheur, qui souhaite notre relèvement militaire, qui, dans toutes les occasions, n'a cessé de nous prouver par ses prévenances qu'il était de cœur avec nous, et qui, il y a quelques jours à peine, s'associait, avec une touchante et délicate attention, à l'hommage ému que nous rendions au glorieux chef de l'armée de la Loire : notre sympathie va à lui et elle lui restera.

Commandant de VILLEBOIS-MAREUIL.

LE JEU DES VERTUS ¹

V

L'OEIL ÉTAIT DANS LA TOMBE...

— Voyons, mon cher neveu, avez-vous fait votre examen de conscience?

— Oui, ma chère tante, et ma conscience est tranquille.

— C'est qu'elle se tranquillise facilement.

— Non, je vous jure. Je n'ai rien à me reprocher.

— Comment! Robert, vous n'avez pas vilipendé, traîné sur la claie, peint sous les traits les plus grotesques ce pauvre Stéphane?

— J'étais dans le cas de légitime défense.

— C'est donc la colombe qui avait attaqué l'épervier?

— Oui, ma tante.

— Vous le dites, et vous le croyez, j'espère, mais vous devez vous tromper.

— Non, j'ai la preuve, l'aveu du coupable.

— Qu'est-ce que cela prouve? Qu'il n'a pas daigné se défendre contre une accusation pareille.

— Ce serait une insulte de plus.

— Et sa mère et sa sœur que vous avez frappées du même coup?

— La justice frappe sans regarder à côté.

— Ce n'est pas ce qu'elle fait de mieux. Tant il y a que les deux pauvres femmes se sont exilées avec votre victime. Voilà trois ans qu'elles sont à Rome avec Stéphane, et je n'ai plus personne pour faire mon whist.

— Je le ferai, votre whist.

— Vous n'y entendez rien, tandis que M^{me} de Fleurigny et Gilberte le jouaient à merveille.

— Elles reviendront.

— Si vous êtes là, ce sera curieux, et je voudrais voir quelle contenance vous aurez.

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 août 1885.

— La contenance d'un homme qui a fait son devoir.

— Et le *jeu des vertus*? Et l'engagement qu'il vous impose : *réparer le mal qu'on a fait!* Car, enfin, en admettant votre bonne foi, vous n'en avez pas moins agi par colère et rancune.

— Non, j'ai fait justice.

— Comme un paladin, n'est-ce pas? Comme le chevalier Roland ou le Cid?

— Exactement, ma chère tante.

La porte du salon s'ouvrit et une domestique annonça :

— Madame et mademoiselle de Fleurigny.

— Tableau! dit Poncette.

— Comment! s'écria la marquise, c'est vous, madame de Fleurigny! C'est toi, ma chère Gilberte! Vous tombez donc du ciel?

— Mais oui, de Rome, répondit la mère.

— Et Stéphane?

— Il est resté là-bas.

— Maintenant, reprit la marquise, vous allez faire mon whist. Mais d'abord, les présentations... Non, c'est inutile, vous connaissez tout le monde ici. Robert, mon beau neveu, ayez l'obligeance de préparer la table de jeu; cela rentre dans vos attributions d'auteur dramatique, les accessoires, comme vous dites. Avant tout, venez saluer ces dames, et tâchez de ressembler à Bressant.

Robert, sans trop d'embarras, s'inclina profondément. M^{me} de Fleurigny lui rendit son salut avec froideur, Gilberte avec indifférence. Et le jeune homme disposa toute chose pour la partie de whist.

— Poncette et M^{me} de Fleurigny vont jouer contre Gilberte et moi. Vous, Robert, placez-vous derrière ma chaise, et tâchez de comprendre et de profiter, car une mazette c'est vous qui l'êtes jusqu'ici.

La partie commença. Robert, assis derrière la marquise, avait Gilberte en face de lui, elle éclairée par la flamme des abat-jour verts, lui un peu dans l'ombre. Il était impossible à Robert de ne pas la voir, et une remarque lui vint tout de suite à l'esprit :

— C'est étonnant comme elle ressemble à Stéphane!

Robert n'avait pas revu Gilberte depuis plus de trois ans, depuis ce qu'il appelait avec son ironie amère la fuite en Égypte de Stéphane. Gilberte n'avait que seize ans au moment de ce départ pour Rome. C'était presque encore une enfant, et Robert l'avait toujours regardée comme telle; il lui parlait comme un frère à une sœur plus jeune que lui, la trouvant même assez laide avec son long visage et ses épaules maigres.

La Gilberte d'aujourd'hui ne rappelait presque en rien cette Gilberte d'autrefois. Elle avait vingt ans maintenant, elle était

grande et svelte ; l'ovale toujours un peu allongé de son visage s'harmonisait avec son front haut, large et pur, couronné d'un superbe diadème de cheveux blonds. Mais ce qui frappait en elle, c'était le regard. Ses yeux d'un bleu sombre, sous ses longs cils, semblaient immobiles, concentrés et comme arrêtés sur quelque chose d'invisible pour tous, de visible pour elle seule. Robert se rappela que le regard de Stéphane avait aussi cette fixité mystérieuse. Du reste, regard et visage, la ressemblance était complète, et Robert pouvait s'imaginer facilement qu'il avait devant lui l'image de son ennemi vaincu. A un certain moment, Gilberte, laissant les cartes sur la table, leva la tête, ouvrit plus larges ses paupières, et, sans qu'elle vît Robert, le jeune poète sentit que ce regard toujours immobile était sur lui. Il se sentit rougir et pâlir tour à tour ; il se leva, pour échapper à cette obsession, mais M^{me} de Rillé le rappela bientôt, et il se sentait à présent frissonner en retrouvant ce même regard impassible et calme.

Robert était poète, et, comme tous les poètes, il avait dans la mémoire certains vers préférés qu'il se répétait souvent tout bas, à son insu en quelque sorte, marquant ainsi le pas de sa pensée, comme un soldat en marche marque le pas militaire en fredonnant un refrain connu.

Devant le regard étrange de Gilberte, un de ces vers qu'il aimait le plus, passa rapidement dans sa mémoire, le vers terrible de la *Légende des Siècles* :

L'œil était dans la tombe et regardait Caïn !

Robert n'en avait jamais mieux compris la profondeur.

Heureusement pour lui, car il se sentait mal à l'aise, la partie de whist finit bientôt, et les amis de M^{me} de Rillé se retirèrent.

Robert voulut accompagner M. et M^{me} de Nolongue, qui retournaient à pied jusqu'à leur cottage des *Chartrettes*.

— Qu'as-tu donc, mon cher cousin ? lui dit Louis de Nolongue, en marchant, tu as l'air vraiment triste et troublé !

— Je crois bien, ajouta M^{me} de Nolongue, il a vu pis que le diable, il a vu l'ange !

— Que voulez-vous dire, ma belle cousine ?

— Je veux dire que Stéphane ressemble trop à sa sœur pour qu'il ait jamais pu commettre l'action dont vous l'accusez et dont vous vous êtes vengé si cruellement.

— Il l'a commise pourtant.

— Je n'en crois rien, et tenez, mon cher cousin, j'espère vous en convaincre. Le *jeu des vertus*, remis en honneur par la

marquise, m'a trop bien réussi à moi, pour ne pas vous réussir à vous. *Réparer le mal qu'on a fait...* ce sera votre histoire, et je vous aiderai dans ce travail si difficile. Nous partons demain pour Paris, Louis et moi. Envoyez-nous une lettre d'introduction pour votre grande comédienne, Maria Orfano.

— Pourquoi cette lettre ?

— Vous le saurez.

— Vous méditez quelque mauvais tour contre moi ?

— Voilà de vos soupçons, monsieur le justicier ! Envoyez-nous cette lettre, et vous n'aurez pas à vous en repentir.

— J'obéirai, ma cousine.

— Très bien, et en attendant que vous ayez de nos nouvelles, méditez et travaillez le *jeu des vertus*.

Robert rentra au château, aperçut de loin Gilberte et sa mère qui regagnaient la route du village, remonta dans sa chambre ; avant de s'endormir, il prit au hasard un recueil poétique de plusieurs écrivains ; il l'ouvrit, et son regard rencontra juste le vers fameux :

L'œil était dans la tombe...

Robert mit le livre de côté, avec une sorte d'impatience, et ne put s'endormir que bien avant dans la nuit.

VI

LES LANDRINS

Robert Irumberry n'avait pas revu Gilberte depuis cette soirée. Il passait presque toutes ses journées à la chasse, et M^{me} de Fleurigny et sa fille ne rendaient visite à M^{me} de Rillé que pendant ces absences de son neveu.

Une de ces chasses fut plus dramatique que Robert ne s'y attendait.

Il existe sur le territoire de la commune de Rillé une vaste étendue de landes entrecoupées de quelques rares sapinières et fort éloignées de toute habitation ; c'est le pays le plus sauvage qui se puisse voir en Touraine. Il n'est habité que par une tribu, dont on ignore l'origine, les *Landrins*. D'où viennent ces *Landrins* ?

On ne sait pas. D'Espagne ? d'Italie ? de Hongrie ? d'Espagne probablement, mais rien de certain. Ils vivaient là, une centaine d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants, sans souci des gendarmes et des gardes-champêtres qui ne se hasardaient guère dans ces terrains vagues dédaignés par les employés du cadastre.

De quoi vivaient les Landrins? De chasse, de pêche, de braconnage, sinon de vol, il n'y avait là rien ni personne à voler.

Robert allait souvent chasser dans ces parages, où le gibier abonde et dont la solitude presque complète lui plaisait.

Un jour, en traversant un bois, un lièvre noir, un *charbonnier*, comme on les appelle dans le pays, partit presque à ses pieds, mais le taillis était touffu, et Robert dut tirer au *jugé*. L'animal fut blessé cependant, le chasseur s'en aperçut aux allures et à la voix de son chien. Le lièvre eut la force de sortir de la sapinière, et Robert l'aperçut de loin qui courait par un dernier effort dans la lande; mais la pauvre bête n'alla pas loin, et le chien de Robert se jeta sur elle.

Plusieurs hommes se levèrent tout à coup du milieu des bruyères; un d'entre eux se saisit du lièvre, et, suivi de ses compagnons, se dirigea vers les sapins qui, de l'autre côté, bordaient la lande. Le chien de Robert voulut reprendre sa proie, mais un des hommes, un des Landrins, lui asséna un tel coup de bâton, que le chien revint en hurlant vers son maître.

Robert furieux se mit à courir et atteignit ces pirates de terre à quelques pas dans la sapinière où un étroit chemin était tracé. Il se trouva dans une clairière entourée de quelques méchantes huttes en bois; une vingtaine d'hommes et de femmes étaient là, dont l'aspect n'avait rien de rassurant, hommes et femmes dégoulinés, noirs, hideux, farouches. Robert était brave.

— Rends-moi mon lièvre, dit-il d'une voix ferme au chef de la bande.

— Il est à moi, je l'ai trouvé.

— Il est à moi, je l'ai tué. Rends-le, et vite!

Robert marcha droit à son adversaire, mais à l'instant une vingtaine de bâtons, de faux, de serpes, de marteaux, se levèrent sur sa tête; il s'adossa rapidement à un tronc d'arbre et tint d'abord ces gueux à distance, grâce à un rapide moulinet exécuté avec son fusil déchargé.

— *Gastar el cristiano!* hurla toute la bande.

— *Muerte! muerte!* cria une femme qui s'était glissée derrière le jeune homme et bondit sur lui avec fureur.

Robert était perdu.

— Arrête, Catalina! Arrête, Gualterio!

Les bandits s'arrêtèrent à cette voix.

C'était Gilberte suivie de sa mère. Les bandits l'avaient reconnue.

— Ah! oui, la bonne demoiselle! celle qui a guéri Pélagia!

— Si j'ai sauvé ta fille, Catalina, rends-moi ce que j'ai fait pour toi : défends ce jeune homme.

Catalina fit un signe, et le chemin s'ouvrit devant Robert.

— Reprends ton gibier, dit Gualterio.

— Je te le donne, répondit Robert.

En passant devant Gilberte, il s'inclina comme dans un salon.

— Merci, mademoiselle.

— Partez, monsieur, la querelle pourrait recommencer. Toi, Catalina, mène-moi où est ta fille; elle a besoin de soins encore.

Gilberte se dirigea vers une de ces misérables cabanes, mais elle se retourna au moment d'y entrer, et Robert, qui s'était retourné aussi tout en s'éloignant, sentit, une fois de plus, ce regard immobile fixé sur lui.

Robert, dès son retour au château, se hâta de raconter son aventure tragique à la marquise de Rillé; elle se mit à rire.

— C'est fait pour vous, mon beau neveu; seulement, c'est le monde renversé, cela. L'Arioste n'y comprend plus rien; voilà maintenant Angélique qui délivre Roger; le paladin doit être humilié.

— Un peu, ma tante.

— Oui, mais cela ne doit pas l'empêcher d'être reconnaissant. Nous irons ensemble demain remercier Angélique.

— Je crains d'être mal reçu.

— N'ayez peur. Une héroïne ne reçoit jamais mal ses protégés. Vous lui offrirez une médaille de sauvetage, et tout ira bien. N'importe, vous deviez être assez penaud, et elle devait être superbe en dominant du geste et de la voix ces espèces de sauvages.

— Elle était simple et tranquille, voilà tout.

— Je vais vous expliquer la chose, mon vaillant neveu. Vous ne veniez pas souvent autrefois dans ce pays; sinon, vous sauriez qu'avant leur départ pour l'Italie, voilà trois ans, M^{me} de Fleurigny, son fils Stéphane et sa fille Gilberte, avaient inventé, pour ces pauvres Landrins qui ont voulu vous occire, la médecine gratuite et presque obligatoire; dès qu'elles apprenaient qu'un de ces sacrifiants s'était cassé un bras ou une jambe, nos deux infirmières se mettaient en route, avec Stéphane qui est un peu *rebouteur*, ce que vous devriez bien être aussi, Robert, car vous aimez à casser les jambes, littérairement parlant, et il serait mieux de les remettre en bon état. Gilberte avait une spécialité, c'est de guérir les fièvres, ce qui est la maladie habituelle de ces Landrins, de leurs femmes et de leurs enfants; son triomphe à Gilberte, c'est l'emploi de la quinine, et je vous la recommande quand vous aurez la fièvre, si vous ne l'avez pas déjà. Je vois que ces dames, depuis leur retour, ont repris leur métier d'ambulancières, heureusement pour vous. Voilà l'explication de votre aventure.

— Évidemment, je lui dois la vie, à Gilberte.

— La vie... peut-être!... Dans tous les cas vous n'en auriez pas été quitte à moins de quelque blessure grave ou ridicule; je me trompe, vous ne sauriez jamais avoir rien de ridicule, et vous auriez poétisé cela; un poète a le droit d'être borgne, ce qui en fait la moitié d'un Milton, ou manchot, ce qui le rapproche de Michel Cervantes.

— Vous vous moquez de moi, ma chère tante.

— C'est que je suis heureuse de vous voir avec vos deux bras et vos deux yeux. Sérieusement, mon ami, nous ferons demain notre visite à M^{me} de Fleurigny.

La démarche était réellement gênante pour Robert, il s'y résigna toutefois en homme de cœur, mais en se demandant s'il pourrait s'en tirer en homme d'esprit.

Rien de plus riant que la maison de M^{me} de Fleurigny, à Rillé. Bâtie en briques d'un rouge pâle encadrées de pierre grise, sous son toit de tuiles vertes, elle semblait rire et dire la bienvenue; un grand jardin, traversé par la petite rivière où une escadre de canards naviguait en bon ordre; de hauts acacias peuplés de pigeons qui causaient gravement de leurs affaires; et l'ombre du clocher de l'église sur l'émeraude de la pelouse.

M^{me} de Fleurigny était occupée à confectionner une layette pour un électeur de l'avenir, quand on annonça M^{me} la marquise de Rillé et son neveu M. Robert Irumberry. Elle se leva vivement, contrairement à ses habitudes de gravité, courut vers la marquise et lui prit les deux mains.

— Ah! ma chère amie, vous arrivez comme Mac-Mahon à Magenta! Je m'étais embrouillée dans tous ces chiffons, vous allez me tirer d'affaire. Bonjour, monsieur Robert; vous me donnerez aussi des conseils. Asseyons-nous.

— Madame, dit Robert en s'avançant, je tiens à vous dire...

— Qu'il n'est pas facile de faire une layette! Je le sais mieux que vous.

— Non, madame, mais je ne sais comment vous expliquer...

— Que ce bonnet est trop grand et cette robe trop étroite? Je suis de cet avis, n'exprimez donc rien. Ma chère marquise, vous allez comprendre. Rétrécir un bonnet trop large, on peut y arriver, mais élargir une robe étroite, voilà le problème.

— Nous tâcherons de le résoudre.

— Merci, mais je vois que votre neveu ne s'intéresse guère à la solution. Monsieur Robert, allez faire un tour au jardin, et si vous rencontrez Gilberte, prévenez-la de l'arrivée de M^{me} votre tante.

Robert sortit sans avoir pu achever sa phrase.

Il ne rencontra pas Gilberte dans le jardin, mais, en cherchant mieux, il l'aperçut dans une petite salle de verdure. La jeune fille était assise devant une table de bois rustique, elle tenait un livre et paraissait très absorbée dans sa lecture; de temps à autre, elle écrivait rapidement sur les marges du livre avec un crayon d'or qui brillait entre ses doigts blancs.

Au bruit des pas de Robert, sur le sable, elle se retourna, tressaillit légèrement, ferma rapidement son livre et tendit la main au visiteur d'un geste prompt et franc. Son regard avait toujours la même immobilité mystérieuse, mais un léger sourire courait doucement sur ses lèvres.

Robert, plus embarrassé encore devant la fille que devant la mère, essaya cependant de placer la phrase longtemps préparée :

— Mademoiselle, je tiens à vous dire...

— Monsieur, moi aussi, j'ai quelque chose à vous dire.

— Mademoiselle, je ne sais comment vous expliquer...

— Précisément, monsieur, j'ai aussi une explication à vous donner. Nous allons commencer par la mienne, si vous le permettez.

Robert s'inclina, plus embarrassé que jamais et très étonné.

— Monsieur Robert, j'ai un grave reproche à vous faire.

Robert tressaillit.

— Oui, vous êtes réellement violent et imprudent plus que je ne pouvais l'imaginer. Hier, pour un malheureux lièvre, vous avez maltraité de pauvres diables qui ne vous voulaient aucun mal.

— Comment, aucun mal? Mais, sans vous, mademoiselle, ils m'auraient tué.

— Pas le moins du monde, monsieur, pas le moins du monde. Et voici l'explication que je tenais à vous donner. Ces braves Landrins voulaient voir si vous auriez peur. C'est leur manie d'effrayer un peu les gens. Ils n'y ont pas réussi avec vous, et le chef me disait, après votre départ, dans sa langue pittoresque : il n'a pas froid aux yeux, votre ami, mais il a les oreilles chaudes. Le chef des Landrins avait raison. Hier, vous ne couriez aucun danger, mais une autre fois votre violence pourrait vous coûter plus cher.

— Vous êtes généreuse, mademoiselle, et je comprends bien quel sentiment de délicatesse...

— Délicatesse, générosité! C'est moi qui ne comprends pas. Maintenant parlons d'autre chose, voulez-vous?

Robert ferma les yeux pour retenir une larme qui perlait entre ses cils.

— Allons, monsieur, allons, parlons d'autre chose, je vous en prie.

— Mademoiselle, dit Robert dominant son émotion, mademoiselle

Gilberte... je vous ai troublée dans votre lecture qui semblait vous intéresser beaucoup...

— Oui, monsieur Robert, beaucoup.

— Si j'osais, mademoiselle, si vous ne deviez pas me trouver indiscret, je vous demanderais quel est ce livre.

Gilberte rougit et ne répondit pas.

— Je vois que j'ai été réellement indiscret, mademoiselle, et un ami seul peut se permettre et se faire pardonner cette curiosité trop familière, j'en conviens.

Gilberte réfléchit quelques instants, puis tout à coup :

— Monsieur, je n'ai rien à cacher de ce que je pense, de ce que je fais, de ce que je lis. Vous m'avez demandé quel était ce volume, me le demandez-vous encore ?

— Oui, mademoiselle.

— C'est bien vous qui l'aurez voulu alors ?

— C'est bien moi.

— En ce cas, prenez et lisez.

Et elle lui tendit le volume relié dans son étui de chagrin. Robert ouvrit le livre et lut sur le plat de la reliure :

LA DENT CREUSE

COMÉDIE EN CINQ ACTES

par

ROBERT IRUMBERRY

— Ah ! dit-il d'une voix sourde, le hasard est cruel.

Il sentait le volume trembler dans sa main, et il baissa les yeux devant le regard profond de Gilberte. Son embarras augmentait à chaque seconde, et, pour le dissimuler, il se mit à feuilleter le livre.

— Vous regardez les notes qui sont là ? dit Gilberte.

— Je n'oserais pas me le permettre, mademoiselle.

— Pourquoi donc ? Vous en avez grande envie, je le devine.

— C'est vrai, mademoiselle.

— Eh bien...

Elle hésita un moment.

— Eh bien, monsieur... prenez ce livre. Je vous le donne. Et à présent allons retrouver ma mère.

La visite de M^{me} de Rillé touchait à sa fin, et elle prenait congé de son amie, quand Robert et Gilberte les rejoignirent. Au moment de sortir, Robert aperçut un portrait placé dans un angle du salon, sur un chevalet. C'est un des chefs-d'œuvre de G. Saintpierre. Robert ne distinguait pas bien le tableau presque perdu dans

l'ombre; il se rapprocha pour mieux voir, mais Gilberte, qui l'observait, vint se mettre entre lui et le portrait.

— Non, dit-elle à voix basse, non : c'est Stéphane!

Robert recula sans répondre. Il tremblait. Cette fois, le regard de Gilberte n'était plus froid et immobile, un éclair sombre s'y était allumé. Robert recula encore jusqu'à la porte, et il sortit poursuivi et traversé par cet éclair.

VII

La dent creuse, COMMENTÉE PAR UNE JEUNE FILLE

Dès qu'il fut seul dans sa chambre, Robert se hâta d'ouvrir le volume que lui avait donné Gilberte. Il était plus ému que le soir de la première représentation de sa pièce. Ce n'étaient plus les murmures de l'orchestre ou les sifflets du parterre qu'il avait à redouter, mais le jugement naïf d'une enfant.

— Sans doute, se disait-il, elle ne pouvait être impartiale, elle devait défendre son frère avec colère et avec rancune contre l'œuvre satirique; quoi de plus naturel! Elle doit me regarder comme un monstre et me le dire sans ménagement; cela promet d'être curieux : une jeune fille critique de théâtre! la colombe prenant le rôle de l'épervier! le roucoulement féroce! Une nouveauté, une étude à faire. Livrons-nous sans crainte à ces petites griffes, afin de rire un peu.

Il avait beau rire d'avance, il n'était pas rassuré en ouvrant le volume. Voici ce qu'il trouva sur la première page, sur la *garde* :

« Il faut que je relise attentivement cette comédie, cette *Dent creuse*, cette chose abominable contre notre pauvre Stéphane. Ma mère pleure dès qu'elle en parle, et Stéphane n'en parle jamais. Mais je sais bien que s'il est triste, oh! si triste! cela vient de cette affreuse comédie.

« Est-ce possible, est-ce vrai que Robert ait eu cette intention mauvaise? Non, non, je ne peux le croire. Il aimait tant Stéphane, qui le lui rendait bien, et il était si bon pour moi quand j'étais toute petite, et même après!

« Oh! si je pouvais prouver que Robert n'est pas coupable, que l'on s'est trompé, ma mère et Stéphane et tous les autres! Si je pouvais les réconcilier, comme je serais heureuse! »

— La pauvre enfant! elle a du cœur! Pourquoi son frère... Continuons.

Après la première scène, Gilberte avait écrit en marge :

« Comme il est difficile de juger ! Je vois bien que tout cela est très fin, très joli ; mais il me semble que c'est trop fin et trop joli. Je suis une sotte, puisque tout le monde en a jugé autrement. L'essentiel, c'est qu'il n'y a rien là contre Stéphane, absolument rien. »

— Gare la suite ! pensa Robert, et il reprit la lecture de ces notes ; il trouva celle-ci en marge de la cinquième scène :

« Ah ! ah ! voici le poète... voyons cela de près ! Ce n'est rien... il écrit des vers sur un album... ce n'est pas un crime, c'est un ennui... D'ailleurs, ce poète ne ressemble pas à Stéphane qui a cet ennui-là en horreur, je me souviens même d'une strophe de lui :

Sur cet instrument de supplice
Qu'on décore du nom d'album...

« Ce n'est pas Stéphane... jusqu'ici du moins. »

— Elle y met de la bonne volonté, mais au second acte ! au second acte !

En marge de la fameuse scène du sonnet, l'écriture de Gilberte était devenue plus nerveuse, et le style plus agité :

« Oui... oui... cette fois, c'est Stéphane !... Il y a des mots qui le désignent, et tout ! et tout ! Ce sonnet... une parodie des sonnets de Stéphane... évidemment... évidemment... voyons... voyons... il faut raisonner... il ne faut pas condamner trop vite... il faut voir s'il n'y a pas des excuses, des circonstances atténuantes. Robert peut-il en invoquer ? Certes, il a eu tort, oui, grand tort... et il le sent bien, car un des personnages, pour disculper l'auteur, fait allusion au sonnet d'Oronte... Je veux relire le *Misanthrope*, pour comparer... »

Ici Gilberte s'était arrêtée, mais elle reprenait à la page suivante :

« J'ai donc relu le *Misanthrope*... je n'ose pas écrire ce que je pense... tout cela est trop fort pour une jeune fille... Si j'osais, j'avouerais que ce n'est pas Oronte qui est ridicule... c'est Alceste qui me fait rire avec sa fâcheuse humeur... Quant au sonnet, j'avoue aussi que je ne le trouve pas déjà si ridicule... c'est sans doute la manière dont on le dit au théâtre... Je vois bien que Molière a voulu aussi se moquer d'Oronte... Décidément je m'y perds... »

Plus loin, Gilberte avait écrit en plus grosses lettres :

« Voici la vérité, si je ne me trompe : les auteurs comiques cherchent partout leur proie ; ils ne vivent que de ce qu'ils tuent, et ils tuent en riant. Décidément, la comédie, de sa nature, est inhumaine. C'est l'excuse de Robert, si c'en est une... il a suivi le mauvais exemple... même aux dépens d'un ami... Cependant jus-

qu'ici, je ne vois là rien d'abominable, comme dit ma mère... c'est une légèreté de l'esprit... mais non une dureté du cœur... Je comprends que l'amitié s'en plaigne, mais non qu'elle en meure... Je l'écrirai à Stéphane. »

— Décidément, pensa de nouveau Robert, elle est l'ange de l'indulgence.

Il paraît que l'indulgence, même celle des anges, a des bornes ; car, à la dernière page de l'acte suivant, le crayon de Gilberte n'avait tracé que ces mots :

« Ma mère avait raison, je ne veux plus lire. »

La jeune fille ne s'était pas tenu parole, puisqu'à la fin de la pièce, Robert trouva toute une page, écrite sans doute beaucoup plus tard que les autres :

« J'ai pleuré. Cela m'a remise un peu. Il y a trois ans, quand la pièce parut, je n'en avais pas saisi toute la portée, senti tout le venin... Non ! oh non ! Je comprends maintenant ce que Stéphane a dû souffrir... Et l'autre, le coupable, je suis sûre qu'il doit souffrir aussi... comme tous les êtres inhumains... j'avais bien raison, ils sont inhumains, tous ces satiriques ! Mais j'espère qu'ils en souffrent. Dieu est juste. Ah ! ce Robert, qui l'aurait cru ! Lentement, froidement, patiemment, jour par jour, il a écrit ces choses-là ; il se réveillait et il s'endormait avec ces pensées... C'est horrible d'y songer ! ma mère et Stéphane sont trop indulgents. Moi, je le hais. »

Robert laissa retomber le livre.

— Elle ne sait donc pas que le premier coupable, ce fut Stéphane ! Je veux qu'elle le sache... Non ; elle ne me croirait pas ; et puis, pourquoi lui causer cette autre douleur ? Elle m'a sauvé la vie, et moi j'irais encore attrister la sienne ! Jamais ! jamais !

Laissons Robert au milieu de ses réflexions assez sombres, et partons pour Paris.

VII

LA PLUS SPIRITUELLE DES ACTRICES DE PARIS

Il est au moins une douzaine de comédiennes à qui l'on donne et qui méritent ce bel éloge. Celle qui le méritait le plus était M^{me} Maria Orfano, et ce compliment pouvait passer pour un minimum, car, nous l'avons déjà dit, elle était de plus aussi bonne qu'intelligente. Bonne au fond, ce qui n'empêchait pas à la surface une malice enjouée et presque toujours en éveil.

M. et M^{me} Louis de Nolongue lui apportèrent un matin la lettre

de Robert, et elle les reçut avec empressement ; tout en lisant la lettre, elle regardait du coin de l'œil le visiteur et la visiteuse ; l'examen leur fut sans doute favorable, car elle prit son plus gracieux sourire.

— Monsieur et madame, je suis à vos ordres ; il n'était pas même besoin de demander cet autographe à M. Irumberry. Que désirez-vous de moi ?

— Mon Dieu, madame, répondit Louis, la matière est assez délicate...

— *Et sur le bel esprit nous aimons qu'on nous flatte.* M'apporteriez-vous un sonnet, monsieur ?

— Heureusement non, madame, quoiqu'il s'agisse de sonnet, le fameux sonnet de la *Dent creuse* !

— Ah ! ah ! expliquez-vous. Allons-y.

Cet *allons-y* intimida M. de Nolongue, et il trouva commode de rejeter le fardeau sur sa femme.

— Ma chère Poncette, expliquez la chose vous-même à M^{me} Maria Orfano.

— Je le veux bien, répondit Poncette.

— Vous vous appelez Poncette, madame ?

— Ce n'est pas ma faute, madame, c'est un prénom que portent depuis plusieurs générations toutes les femmes dans ma famille.

— Les parents ont des idées... Allons-y !

— Voici ce qui nous amène vers vous. Vous connaissez mieux que personne, madame, la *Dent creuse*, puisque la comédie de notre cousin vous doit...

— La plus grande part de son succès. C'est convenu. Continuez.

— Vous savez que cette malheureuse pièce (malheureuse en ce sens seulement !) est dirigée contre un charmant poète...

— Stéphane de Fleurigny. Hélas ! il n'est que trop vrai, et je me suis permis de le reprocher à l'auteur, ce qui prouve que j'ai du courage.

— Et beaucoup de cœur.

— Si vous le voulez.

— Alors, madame, mon mari et moi, nous espérons vous avoir pour alliée dans notre projet.

— Quel projet ?

— Nous sommes persuadés que Robert, en voulant se venger si cruellement de Stéphane, a commis une erreur en même temps qu'une faute ; nous pensons que cet article de la *Vipère*, qui a causé la rupture, n'était point de Stéphane, et qu'il s'est laissé accuser pour des raisons à nous inconnues.

— C'est aussi mon opinion, dit la comédienne d'un ton sérieux.

— Mais, madame, notre conviction ne suffit pas, reprit M^{me} de Nolongue. Le seul moyen de démontrer à Irumbery son erreur, c'est de découvrir le véritable auteur de l'article, et nous sommes venus à Paris pour cela.

— Eh bien, madame, on a eu tort de vous nommer Poncette, car vous ne descendez pas de ce Ponce-Pilate qui se lavait les mains du sang de l'innocence. Et comment vous y prendrez-vous pour découvrir cet auteur anonyme?

— Nous n'en savons rien; aussi, nous comptons sur vous pour nous y aider.

— Sur moi?

— Oui, sur votre bonté... sur votre esprit.

M^{me} Orfano réfléchit un instant, puis, avec son beau rire et de sa voix pleine, chaude et moelleuse à la fois, elle s'écria :

— Mais *c'est la scène à faire!* comme dit l'éminent...

— Vous la ferez si bien.

— Je ne sais pas trop, mais j'essayerai, pour vous être agréable, car vous êtes de braves gens. Voyons... d'abord... avez-vous là cet article de la *Vipère*?

— Non, mais je vous l'enverrai.

— Ce soir; n'oubliez pas.

La belle comédienne réfléchit de nouveau, et reprit :

— Faites-moi l'honneur, monsieur le baron, de venir dîner chez moi dimanche prochain. Je n'invite pas M^{me} la baronne, vous comprenez.

— Avec grande joie, madame, j'accepte.

— J'inviterai le même jour toute la rédaction de la *Vipère*, avec quelques autres journalistes de mes amis, et... et on verra! A dimanche donc.

Au moment où M. et M^{me} de Nolongue allaient prendre congé d'elle, la comédienne se rapprocha du mari.

— Monsieur le baron, venez donc un plus près de la fenêtre.

Le baron de Nolongue obéit, et Maria Orfano le regarda un instant à la lumière plus vive.

— Je m'en doutais, s'écria-t-elle en désignant du doigt les cheveux bouclés de Louis, je m'en doutais. Cela vient de la maison de Londres, William Thomson.

M. de Nolongue rougit prodigieusement.

— Je vous le disais bien, Louis, dit vivement Poncette, cela se voit.

— Madame la baronne a raison, monsieur; aussi, parce que vous me plaisez, je vais vous donner un bon conseil : jetez-moi cette machine-là au feu! Vous êtes ingrat envers la destinée. Com-

ment ! la nature a fait pour vous ce qu'elle fait pour trop peu de gens : elle vous a donné le moyen de paraître grave, sérieux, réfléchi, profond sans effort, et vous contrariez la nature ! Mais vous ignorez donc combien de gens ont dû leur fortune à l'absence de ce vain ornement qui a causé la mort d'Absalon ! Je vous le répète, vous êtes un ingrat.

— Ah ! madame, hasarda Louis rassuré par le rire affectueux de l'actrice, ah ! madame, ma femme est de votre avis et je vous obéirais à toutes les deux : mais ce n'est pas possible.

— Comment ?

— Eh ! non, j'avais mis ma coquetterie à cacher cette... faveur de la nature ; et si tout à coup je faisais des aveux publics, je me donnerais un ridicule rétrospectif ; car, enfin, tout le monde le sait, on ne devient pas chauve du matin au soir.

— Non, murmura l'actrice entre ses dents, mais quelquefois du soir au matin !

— Que dites-vous tout bas, madame ?

— Je dis que j'ai trouvé un moyen de sauver la situation, et cela vous donnera confiance en mon habileté pour l'affaire de la *Vipère*.

— Et quel est ce moyen, madame ?

— Je veux que vous en ayez la surprise. Demain de très bonne heure, lisez les journaux du matin, et agissez en conséquence. Adieu, n'oubliez pas mon dîner pour dimanche. Vous êtes de braves gens. Les journaux du matin !

M. et M^{me} de Nolongue sortirent assez intrigués.

Les journaux du lendemain contenaient la note suivante, évidemment communiquée à tous par la préfecture de police :

« L'incendie d'hier au faubourg Saint-Antoine a donné lieu à un incident des plus dramatiques : Un enfant de dix ans s'était réfugié sur un toit que le feu allait atteindre, lorsqu'un courageux citoyen, le baron Louis de Nolongue, saisissant une échelle, est allé au secours de l'enfant qu'il a emporté au milieu des flammes. L'enfant n'a eu aucune blessure, mais le vaillant sauveteur a été atteint à la tête par un jet d'air brûlant ; ses blessures ne sont pas graves, mais son opulente chevelure a été consumée. Le savant docteur X... a déclaré que M. le baron Louis de Nolongue serait chauve jusqu'à la fin de ses jours. Le souvenir de sa belle conduite lui sera la meilleure des consolations. »

Louis de Nolongue et sa femme comprirent, le mari ne résista plus. Cela lui porta bonheur du reste, et anticipant sur les événements, nous pouvons dire ce qui résulta de cette aventure. Le dévouement de M. le baron de Nolongue fit du bruit. Un érudit rappela, dans un grand journal, le poème latin écrit par un moine

en faveur de Charles le Chauve, poème dont tous les mots commençaient par un C.

Carmina, clarisonæ, calvis cantate, camenæ;

L'héroïsme du jeune baron le rendit populaire et il fut, quelques mois plus tard, nommé député de son arrondissement. Le baron Louis de Nolongue est aujourd'hui le plus beau chauve de la Chambre.

VIII

LA SCÈNE A FAIRE

En attendant ses invités, Maria Orfano, assise dans son élégant et vaste salon de la rue de la Paix, lisait attentivement le fameux article de la *Vipère*, que M. de Nolongue lui avait envoyé. Elle semblait l'apprendre par cœur, tant son attention était profonde.

— Décidément, se dit-elle, je suis piquée au jeu. La chose m'amuse, et il est charmant de faire une bonne action en punissant l'auteur d'une mauvaise. Mais ce ne sera pas facile : celui qui a écrit cet article doit se défier des gendarmes, et les braconniers n'aiment pas à se laisser prendre. Bah ! le hasard vient en aide aux bons gendarmes.

Les invités de l'illustre comédienne ne se firent pas attendre. Comme ils se connaissaient tous, Maria Orfano n'eut à présenter que M. le baron Louis de Nolongue. Le nom de Louis était très connu depuis le communiqué sur l'incendie du faubourg Saint-Antoine, et l'héroïque calvitie du nouveau sauveteur fut admirée par cette quinzaine de journalistes, sur la foi des journaux. Voilà comment se font les renommées.

On passa dans la salle à manger. Ne dissimulons rien. Ces quinze journalistes, auteurs dramatiques, romanciers, poètes, chroniqueurs, ressemblaient à une réunion de notaires, d'agents de change, de députés, de millionnaires ou d'ingénieurs. Le directeur de la *Vipère*, placé en face de la maîtresse du logis, présidait avec une gravité que le président du Sénat lui eût envié, et le rédacteur de la partie judiciaire était plus solennel que le procureur général de la Cour de cassation. C'est la faute des cravates blanches ; l'habit fait le moine.

Cette solennité n'entraîne pas sans doute dans le plan de la comédienne. Après le potage et les hors-d'œuvre, voyant que son excellent madère ne parvenait pas à dérider ses convives, elle prit la parole :

— Messieurs et illustres représentants des nouvelles couches littéraires, vous vous croyez, ou du moins vous vous dites répu-

blicains, mais en réalité vous êtes le personnel de la future monarchie ; j'ai connu sous l'Empire des chambellans moins majestueux que vous. C'est trop devancer l'avenir. Profitez de la république que vous avez, pour être triomphants et hilares. Êtes-vous républicains, oui ou non ?

— Oui, répondirent quelques voix.

— Alors, pourquoi êtes-vous tristes ? Pourquoi ces regards prudents, ces mots discrets, ces réponses compassées ? Êtes-vous, par hasard, candidats à l'Académie française ?

— Non, non ! s'écrièrent tous les assistants.

— Merci, messieurs, je vois que j'ai touché la corde sensible. Mon cher président, donnez la parole à un orateur quelconque.

— J'obéis, ma chère Célimène. J'impose la parole au brillant chroniqueur de la *Vipère*. Pierre Robès, monte à la tribune, mon bonhomme.

— Patron, donne-moi un sujet ; je ne parle et je n'écris que sur commande.

— Très bien. Tu viens de terminer une comédie, ton début au théâtre. Raconte-nous-la.

— Pas de ça, Lisette ! Les idées de pièce, ça s'évapore et ça fait éternuer le voisin.

— Sans métaphore, tu crains les voleurs. Tu te flattes, mais je te comprends. Passons à un autre exercice. Pourquoi t'appelles-tu Pierre Robès ? Ce n'est pas un nom naturel.

— C'est un pseudonyme, en effet.

— Et pourquoi as-tu choisi celui-là ?

— Parce que j'ai été refusé au baccalauréat ès lettres.

— Racontez-nous la chose, dit Maria très gracieusement.

— C'est un souvenir mélancolique, chère madame ; mais je vous obéirai dans quelques instants. Cette truite saumonée me donnera des forces.

L'actrice se mit à examiner le chroniqueur.

Pierre Robès était un garçon d'une trentaine d'années, chétif, pâle, bilieux, le front dégarni aux tempes, les yeux petits, mais pleins de feu, les narines avides et un pli d'amertume au coin des lèvres.

Quand il eut achevé sa truite, il reprit la parole.

— Voici l'histoire, madame. J'avais dix-sept ans, et mon père voulut faire de moi un bachelier. Je me présentai donc à la Faculté de Paris. J'avais déjà des dispositions pour la littérature, mais j'étais ignorant comme cette truite avant sa mort. Cependant, je ne me tirai pas trop mal du latin et du grec, mais je me noyai dans l'histoire de France, je pataugeai au milieu des Valois d'une façon honteuse. Le professeur impatienté me dit : « Voyons si vous serez

plus heureux avec la révolution française. Savez-vous le nom de l'homme qui a fait guillotiner Danton? » Je ne le savais pas du tout, mais les condisciples assis derrière moi me soufflèrent : Robespierre ! Je ne voulus pas répéter le nom tel qu'il m'était soufflé, pour ne pas avoir l'air trop ignorant, et je répondis au professeur : « Pierre Robès ! » Ce fut un fou rire dans toute la salle, et je fus retoqué.

— Et c'est ce qui vous donna l'idée de prendre...

— Pas si vite ! Je quittai la France, et j'allai chercher fortune un peu partout sous mon vrai nom. Je courus des bordées en Amérique, en Russie, en Italie. Mais la mer est dure. Je revins en France, il y a cinq ans, et je me lançai dans le journalisme. Mon père me défendit de signer mes articles de notre nom.

— Et pourquoi ?

— Préjugé de province. Il craignait que le nom de ma famille ne fût compromis par mes articles.

— Et quel est ce nom ?

— Lebon.

— Comme l'huissier de *Tartufe*.

— Vous ne pensiez pas si bien dire il est huissier, mon père !

— Alors, dit Maria Orfano, en riant, vous descendez peut-être de l'huissier de *Tartufe* ?

— On ne sait jamais ! Bref, je me rappelai ma culbute du baccalauréat, et je ne sais comment je pris ce pseudonyme. Cela m'amusa. Mon nom à présent, c'est donc Pierre Robès. Ceux qui trouveraient que je ne lui fais pas honneur feront bien de ne pas le dire.

— Personne ne le dira, cher monsieur, personne. D'autant plus que la comédie dont on parlait tout à l'heure lui donnera sans doute un lustre nouveau.

— On ne sait jamais, madame.

L'actrice avait toujours ses grands yeux brillants fixés sur le chroniqueur. Elle ne voulait pas laisser tomber la conversation, et elle recommença le dialogue :

— A propos de comédie, monsieur Pierre Robès, je vous donne une primeur : Irumberry nous en promet une pour l'hiver prochain.

— Ah ! diable !

— Cela vous contrarie ?

— Non, mais cela m'inquiète pour lui.

— Je ne comprends pas.

— Mais si ! Après l'immense succès de la *Dent creuse*, le public sera sévère. A la place d'Irumberry, je ne ferais plus que des poèmes ou des drames en vers, des tragédies, sauf votre respect.

— Vous avez peut-être raison. Ah ! ça, vous les aimez donc beaucoup les poèmes et les drames d'Irumberry ?

— Je n'en ai pas peur ! Je les regarde d'en bas, mais je n'y monte pas, pas plus que je ne monte sur l'obélisque.

— Si l'obélisque tombait, en auriez-vous une vive peine ?

— Je le mesurerais plus commodément. Voilà tout.

Maria Orfano pensa que l'interrogatoire de Pierre Robès avait assez longtemps duré, car elle adressa la parole aux autres convives successivement ; la conversation devint ainsi très animée. Au dessert, la comédienne se retourna vers le chroniqueur.

— Vous ne prenez pas un fruit, monsieur Pierre Robès ? Vous avez tort... *les poires duchesses ne sont pas les moins tendres !*

Et elle souligna la phrase de son plus fin sourire.

— Où donc ai-je lu cette phrase-là ? répondit le journaliste ; ah ! oui... je me rappelle... dans un article de la *Vipère*... il y a quatre ans... il a fait assez de bruit, cet article-là.

— Oui, certes, et je n'ai jamais pu en découvrir l'auteur, dit le directeur de la *Vipère*. Le prote, à court de copie, le prit au hasard dans la boîte du journal, et l'imprima pour remplir un vide. Non, je me trompe, il l'avait trouvé tout imprimé sur le marbre. Mais qui l'avait donné à l'ouvrier ? On n'a jamais pu le savoir. Et même... je me souviens maintenant... je chargeai Pierre Robès, qui venait d'entrer au journal, de faire une enquête à ce sujet. T'en souviens-tu, Robès ?

— Parfaitement, mais toutes mes recherches furent inutiles.

— Vous êtes pourtant très fin, cher monsieur, dit la comédienne en se levant.

On prenait le café au salon. Maria Orfano fit un signe à M. Louis de Nolongue, le mena un peu à l'écart, et lui montrant des yeux Pierre Robès :

— Voilà l'auteur de l'article.

— Vraiment ? Et comment avez-vous fait...

— Rien de plus simple ; je l'ai fait beaucoup causer, comme vous avez pu voir. Je venais d'apprendre par cœur, ou à peu près, ce fameux article, parce que j'ai de l'expérience, voyez-vous... J'ai beaucoup fréquenté les écrivains et les journalistes... j'ai remarqué depuis longtemps que la parole parlée ressemble à la parole écrite... le geste de la phrase est le même... la source des idées, des opinions, des sentiments, est la même. Dès le premier mot de Robès, mes soupçons étaient éveillés, et sa phrase sur l'obélisque m'a convaincue. Sans compter autre chose. Maintenant, laissez-moi. La suite au prochain numéro.

Maria Orfano se rapprocha de Pierre Robès.

— Vous m'avez vivement intéressée, avec votre histoire, cher monsieur, et je voudrais vous être utile.

- Madame... fit en s'inclinant le journaliste tout radieux.
- A quel théâtre destinez-vous votre comédie?
- Je voulais l'offrir à Jacques Alençon...
- Mon directeur?
- Oui, mais je ne le connais pas, et vous savez...
- Je vais vous donner une lettre. Vous la lui enverrez demain avec votre manuscrit, et vous irez le voir après-demain, à midi. N'oubliez pas.
- Je n'aurais garde!
- Y a-t-il un rôle pour moi dans votre pièce?
- Oh! oui.
- Cela pourra vous servir à décider Jacques. Seulement, je vous en avertis, ce n'est point un homme facile à conduire; tout ce qu'il vous demandera, il faudra le faire, si toutefois vous tenez beaucoup à être joué.
- Si j'y tiens! comme à la vie.
- Bon! Vous n'avez pas de goût pour le suicide; tant mieux! A présent, laissez-moi. Je me comprometts.
- En le regardant s'éloigner, l'excellente femme se dit avec son meilleur sourire et sa joie intérieure :
- Je ne sais pas si la scène était à faire, mais elle est faite!

IX

RUSE D'UN DIRECTEUR DE THÉÂTRE

A midi moins cinq minutes, Maria Orfano se leva pour prendre congé de Jacques Alençon qui l'avait reçue dans son cabinet directorial.

- Ainsi, vous me promettez de faire tout cela, mon cher directeur?
- Oui, ma belle pensionnaire. J'aime à servir les honnêtes gens.
- *En étant moi-même un*, pourriez-vous ajouter comme dans le *Roi s'amuse*. Avez-vous bien compris, au moins?
- La question est gracieuse!
- Je veux dire : avez-vous tout retenu?
- Mais oui, mais oui! Stéphane... Irumberry... la mère, la sœur... le mari aux perruques... la *Vipère*... le journaliste. Un beau titre de fable, ça : *la Vipère et le Journaliste!*
- Ne plaisantez pas, et faisons nos affaires. Vous me promettez encore...
- Vous défiez-vous de moi?
- Toujours!
- Aujourd'hui, vous auriez tort.
- Voilà midi. Je me sauve par la porte de gauche, notre homme

entrera par la porte de droite. Vous, restez debout, au milieu, devant la cheminée. Bonne mise en scène. Au revoir.

Et elle disparut, comme elle l'avait dit.

Jacques Alençon était un homme de soixante ans à peu près, élégant, fin, distingué, charmant comme homme du monde, farouche comme directeur. Farouche quand il le voulait, quand il le fallait, car sa férocité n'était qu'un masque, et il savait en prendre un second, qui était l'amabilité; il en avait même un troisième, l'impassibilité.

C'est ce troisième masque qu'il choisit pour recevoir Pierre Robès.

— Asseyez-vous, monsieur, et causons sérieusement. Qu'est-ce que vous pensez de votre pièce?

— Ce que je pense de ma pièce? Mais il me semble que c'est vous qui...

— Vous vous trompez, monsieur. Je tiens beaucoup à connaître l'opinion d'un auteur sur son ouvrage, quand je peux croire *a priori* que ce n'est pas un écrivain sans valeur.

— Pardieu! monsieur le directeur, je pense que si vous la trouviez mauvaise, vous me l'auriez déjà dit.

— Je ne décide pas les choses si vite, non, monsieur! Une pièce peut n'être pas mauvaise, sans pour cela être bonne. C'est même le cas le plus embarrassant aux yeux d'un directeur.

— Est-ce le cas de ma comédie?

— J'affirme qu'elle n'est pas mauvaise, et je suis au moment de penser qu'elle est peut-être bonne.

— Alors vous la jouerez?

— Comme vous y allez! C'est une grosse affaire, votre pièce, une grosse affaire.

— Oh! trois petits actes!

— Il n'y a pas de petits actes... et la preuve c'est que vos trois actes sont trop longs de moitié.

— Il n'est pas mauvais de tailler en plein drap.

— Quand le drap est solide.

— Le mien l'est-il?

— On verra la chose à l'user.

— Enfin, monsieur le directeur, avez-vous l'intention de jouer ma pièce

— Je l'ai, et je ne l'ai pas! On peut la jouer et on peut ne pas la jouer.

— Quel sphinx vous êtes!

— C'est mon métier.

— En somme, que décidons-nous?

— Que vous allez réduire votre œuvre de moitié. Cela fait, vous me l'apporterez.

— C'est entendu, et je vous remercie, car vous avez l'air de vous intéresser à moi.

— Aurais-je tort ?

— Non. Je suis assez bon diable, allez !

— Alors on pourrait faire de vous un ange ?

— Difficilement. Je suis un drôle de corps.

— Un drôle de corps... qui a plusieurs cadavres ?

— Ils sont bien enterrés, cela suffit, répliqua Pierre Robès en riant.

Et il se leva pour sortir. Jacques Alençon le reconduisit jusqu'à la porte, et le regardant de plus près de son œil profond, et d'un ton très sérieux cette fois :

— A propos, monsieur Robès, j'ai un service à vous demander.

— Parlez, mon prince ; Votre Altesse...

— Mon Altesse, pour des raisons toutes particulières, désire connaître l'auteur d'un article non signé.

— On peut y parvenir. L'article a paru... quel jour ?

— Il y a quatre ans.

— Diable ! et dans quel journal ?

— Dans la *Vipère*.

— Nous brûlons ! Et le sujet de cet article ?

— Une appréciation peu aimable des œuvres de Robert Irumberry.

— Ah ! oui, je connais l'article.

— Et moi, c'est le nom de l'auteur que je veux connaître.

— Pourquoi faire ?

— Pour le dire à Irumberry et lui prouver ainsi qu'il s'est trompé en attaquant ce bon et loyal Stéphane.

Pierre Robès resta silencieux un moment, puis il reprit :

— J'aimerais mieux le dire moi-même à Irumberry, si toutefois je découvre le nom que vous cherchez.

— Qu'à cela ne tienne. Vous le découvrirez, et vous l'écrirez à Irumberry.

— Et après ?

— Après... vous m'apporterez la réponse de Robert Irumberry, en même temps que votre comédie remaniée.

— Et vous la trouverez bonne, alors, ma comédie ?

— Probablement.

— Au revoir donc ; je vais commencer les fouilles.

— Ne trouvez pas trop de cadavres ! Un seul me suffira, jeune homme, à bientôt.

Pierre Robès se retira pensif, assez perplexe et murmurant à part lui :

— Un coup d'épée... chose désagréable, mais cela pose! Une grande pièce jouée... chose agréable! Les bons petits camarades feront une tête!... Ce Jacques Alençon... en voilà un roublard! Quel ministre des affaires étrangères ça ferait!... Je creuserai cette idée... Et Maria Orfano... quelle futée! C'est égal... un coup d'épée en perspective... bah!

Robès gagna son modeste appartement, tailla sa plus fine plume, et, de sa plus ferme écriture, écrivit la lettre suivante à Robert Irumberry.

« Monsieur et illustre maître,

« Je viens vous rendre un service, à mes risques et périls.

« Pour des raisons toutes personnelles, j'avais à cœur de découvrir l'auteur d'un article qui parut, voilà plusieurs années, dans le journal *la Vipère*, et où votre talent et votre caractère n'étaient pas appréciés avec la déférence qu'ils méritent. J'ai réussi dans cette enquête.

« L'auteur en question est un de mes amis les plus particuliers. A quel motif, à quel entraînement cédaient mon ami en commettant cette injustice? Le voici.

« Vous ne sauriez avoir oublié, monsieur, le voyage et le séjour que vous fîtes à Florence, il y a cinq ans environ. Le duc et la duchesse de X... vous y accueillirent de la façon la plus flatteuse. Précisément, mon ami avait à se plaindre du duc et surtout de la duchesse. Permettez-moi de ne pas insister sur ce point.

« Mon ami, que vous ne connaissiez pas et qui, du reste, a depuis lors changé de nom, conçut contre vous un sentiment de rancune que je ne cherche pas à justifier. Il voulut se venger. De là ce déplorable article, dont il rougit maintenant, de là cette phrase sur les *poires duchesses*, phrase à double entente, qui a dû vous blesser en blessant une autre personne.

« Ce ne fut pas le seul tort de mon ami; la rumeur publique accusa M. Stéphane de Fleurigny d'avoir écrit cet article deux fois coupable. Mon ami ne fit rien pour combattre cette fausse accusation, peut-être même aida-t-il à la propager.

« Mon ami, en avouant aujourd'hui sa double faute si longtemps secrète, comprend qu'il devrait en subir toutes les conséquences.

« Malheureusement, l'état de santé de mon ami ne lui permet pas de se battre. Mais j'ai résolu de prendre sa place, et je me tiens à votre disposition.

« Supposez donc que l'offenseur n'est autre que Pierre Robès.

« Agrérez, monsieur et illustre maître...

Pierre ROBÈS,

« rédacteur à *la Vipère*. »

Deux jours plus tard, Pierre Robès reçut la réponse que voici :

« Monsieur, le service que vous m'avez rendu en me montrant la vérité, me fait oublier le reste. Je ne me battraï pas. Si votre ami finit mieux qu'il n'à commencé, il reviendra de loin.

« Croyez, monsieur, aux sentiments très divers que vous m'inspirez.

« Robert IRUMBERRY. »

Pierre Robès montra cette lettre à Jacques Alençon. Le directeur et la comédienne tinrent leur promesse. La pièce du chroniqueur fut représentée; elle eut même un certain succès. Le succès littéraire est quelquefois aveugle, comme la victoire et la gloire des armes.

X

LA VRAIE VICTIME

Il serait difficile de peindre le désespoir et l'accablement de Robert Irumberry. Chaque mot de la lettre de Pierre Robès lui était entré au cœur comme une lame de couteau.

Ne faisons pas notre héros meilleur qu'il n'était; ce qui souffrit tout d'abord en lui, ce fut l'orgueil.

— Ainsi, je me suis trompé, on m'a trompé. J'ai vu le coupable où il n'était pas, je ne l'ai pas vu où il était; j'ai frappé à faux, ma logique s'est fourvoyée, ma justice n'a pas suivi le bon chemin, le justicier a eu tort! Stéphane ne s'est pas défendu quand je l'accusais. Pourquoi? Je l'ignore; mais j'aurais dû le deviner. J'ai cru punir la trahison, et j'ai commis l'iniquité, moi! Il y a deux hommes au monde qui le savent : Stéphane peut me mépriser, Pierre Robès doit rire! Je lui ai servi de jouet à cet homme; c'est lui, le criminel, qui m'a lancé à l'assaut contre l'innocent; Hercule est parti en guerre pour le Myrmidon, la massue a été stupide! Dieu ne devrait pas permettre ces erreurs-là, il devrait donner la lumière quand il donne la force, l'infaillibilité en même temps que le pouvoir! Que faire maintenant? Que faire? Eh! pardieu, ma tante avait raison plus qu'elle ne le pensait avec son *jeu des vertus* : réparer le mal qu'on a fait. On croirait qu'elle a la prescience, ma tante! C'est bizarre. Ma tante, M. et M^{me} de Nolongue, à Paris, Maria Orfano, tout le monde enfin, ont vu plus juste que moi... C'est humiliant. A quoi servent donc le talent, l'étude du cœur humain, la renommée, la gloire? Oh! cette comédie, cette *Dent creuse*... le vilain titre! Et j'y tenais et je le trouvais bon! Quelle misère tout cela!

Et Robert, rencontrant sous sa main un exemplaire de sa pièce, le froissa violemment et le jeta loin de lui.

— Je ne peux rester avec ces pensées-là, il faut agir. D'abord, allons trouver ma tante, elle est de bon conseil.

Robert descendit rapidement de la chambre qu'il occupait dans une des tourelles du château, mais on lui dit que M^{me} de Rillé venait de sortir; elle était allée rendre visite à M^{me} et à M^{uo} de Fleurigny.

— Chez la mère et la sœur de Stéphane... Eh! morbleu, c'est moi qui devrais y être, et depuis longtemps!

— Qu'avez-vous donc, mon illustre neveu? s'écria la marquise en voyant entrer Robert dans le salon de M^{me} de Fleurigny, qu'avez-vous donc? Venez-vous encore de vous battre avec les Landrins? Vous êtes d'une pâleur...

— Mademoiselle, dit Robert en avançant, ayez la bonté de lire à ces dames la lettre que voici. Je n'aurais pas la force de le faire moi-même.

Gilberte lut la lettre de Pierre Robès, lentement, d'une voix émue où la joie se mêlait à la surprise.

A cette lecture succéda un long silence; personne n'osait dire un mot, Robert, les yeux baissés, attendait. Enfin, la marquise de Rillé prit la parole.

— Mon neveu, je demande pardon pour vous à M^{me} de Fleurigny, à sa fille Gilberte et à son fils Stéphane, qui est absent. Quant à vous, soyez votre propre juge.

— Je me suis déjà jugé, je me suis déjà condamné, ma tante.

— Cela ne peut suffire; il faut maintenant réparer le mal commis.

— Je suis prêt à tout.

— Que comptez-vous donc faire?

— D'abord, j'écrirai aux journaux; j'avouerais publiquement que je me suis trompé, que j'ai attaqué le meilleur et le plus digne des amis.

— Pardon, monsieur, interrompit Gilberte, mais ce serait public que le personnage ridicule et odieux mis par vous sur la scène était en réalité Stéphane... ce serait donc constater l'injure et l'aggraver.

— Il est vrai, mademoiselle; que puis-je faire alors?

— Rien, monsieur.

— Tu te trompes, ma fille; on peut du moins envoyer cette lettre à Stéphane. Y consentez-vous, monsieur?

— J'allais vous prier de le faire, madame; permettez-moi seulement d'ajouter une ligne à cette lettre.

Et Robert, prenant une plume sur la table, écrivit au bas de la dernière page :

« Stéphane, me pardonneriez-vous jamais ? »

— Bien, monsieur ; je vais écrire à mon fils.

— Pendant que vous écrivez, ma mère, permettez-moi de causer en particulier avec M. Robert.

— Fais ce que tu voudras, ma fille ; ce sera toujours bien.

Gilberte conduisit Robert dans le jardin, dans cette salle de verdure qu'elle affectionnait.

— Il faut que vous sachiez tout, monsieur. Je n'avais pas le droit d'apprendre à votre tante un secret qui n'est connu que de ma mère, de Stéphane et de moi.

La jeune fille s'arrêta un instant ; ses yeux, au lieu de leur fixité habituelle, s'allumèrent d'une flamme subite, et elle reprit d'une voix vibrante :

— Vous croyez sans doute, monsieur, n'avoir frappé Stéphane que dans son amour-propre et sa renommée de poète ; ce ne serait rien ; après tout, ces choses-là se réparent et s'oublient. Ce qui est irréparable, le voici, monsieur. Mon frère aimait une jeune fille qu'il devait épouser, Isabelle d'Acérac, la fille du général. Le général, quand votre pièce eut été jouée, vint trouver Stéphane et lui imposa l'obligation de se battre contre vous. Stéphane refusa, et vous savez s'il est brave pourtant ! Mais, vous le savez aussi, sur certains points il n'a pas les idées du monde, c'est un saint ! Le mariage fut rompu, Isabelle en épousa un autre.

— Ah ! juste ciel ! s'écria Robert, si j'avais su !

Et un flot de larmes jaillit des yeux du jeune homme.

— Vous pleurez, monsieur, cela m'étonne. Je vous croyais le cœur plus dur ; oui, plus encore ! Mais lui, mon cher et noble frère, c'est lui que j'ai vu pleurer, et avant vous ! Devant ma mère, il ne pleurait point pour ne pas l'attrister davantage. A moi, il disait tout, sa tendresse, ses angoisses, son désespoir ; et ses sanglots me brisaient le cœur. Ah ! monsieur, puissiez-vous souffrir ainsi un jour, car vous le méritez ! Et pendant qu'il pleurait lui, vous, monsieur, vous jouissiez de votre triomphe horrible, vous entendiez les rires du public, ses ricanements, et le noble nom de votre ami vilipendé courait de bouche en bouche et les méchants se disaient : « Ce pauvre Stéphane ! » C'était votre joie et vous en aviez même une plus basse. Oui, vous battiez monnaie avec votre œuvre venimeuse et perfide ; oui, le soir vous comptiez l'argent, l'or et les billets de banque que le caissier du théâtre vous apportait, et vous disiez : « C'est bien, les amis sont d'un bon rapport ! »

— Ah ! mademoiselle, s'écria Robert, qui devint blême.

— Cela vous blesse, ce que je vous dis là; tant mieux! Je ne suis pas douce et facile au pardon, comme mon frère. Non, allez! A sa place, j'aurais fait ce que voulait le général, je me serais battu, je vous aurais tué, j'aurais éteint sur vos lèvres le dédain et l'ironie! Et tenez, l'autre jour, dans ces bois où ces hommes allaient vous broyer avec leurs pierres, leurs marteaux et leurs haches, j'ai été au moment de les laisser faire; je vous ai sauvé, je vous ai dit non, mais c'est vrai, je vous ai sauvé. Pourquoi? Je n'en sais rien, il m'a semblé que Stéphane était là, et qu'il me criait : Sauve-le! sauve-le! Mais je ne peux pas être toujours généreuse comme lui; j'avais tout cela sur le cœur, et je vous le jette au visage. Maintenant, allez-vous-en; devant le monde je serai, comme il faut être, une jeune fille bien élevée devant un homme supérieur; mais vous saurez ce que je pense au fond de l'âme. Adieu, monsieur, allez-vous-en! allez-vous-en!

— Adieu, mademoiselle, vous êtes plus cruelle que je ne l'ai été!

Robert sortit, et le soir même, Gilberte reçut sous enveloppe une feuille au timbre de l'Assistance publique.

« Reçu de M. Robert Irumberry la somme de 440 000 francs, montant de ses droits pour la comédie *la Dent creuse*. Selon les intentions du donataire, cette somme sera distribuée aux pauvres de Paris.

« LE DIRECTEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

« Paris, 8 décembre 1875. »

La date de ce reçu coïncidait avec la dernière représentation de la *Dent creuse*. Il y avait trois ans.

— Ah! pensa Gilberte, j'ai été dure et injuste, moi aussi; mais en cela seulement!

Cette injustice, cette dureté, dont s'accusait Gilberte, fut favorable à l'état d'âme de Robert. Ce qui l'avait bouleversé surtout, ce qui lui avait fait bondir le cœur, c'est ce reproche terrible : l'argent gagné, la fortune acquise, sa caisse remplie avec les bénéfices de son iniquité, de son erreur et de sa faute! Rien ne nous aide à comprendre nos torts envers les autres comme les torts pareils des autres envers nous. Ce choc en retour nous instruit en nous blessant.

— Je comprends ce que Stéphane a dû souffrir quand je l'ai accusé en face si injustement et si cruellement, je comprends qu'il ne se soit pas défendu. Moi-même, tout à l'heure, je n'ai rien trouvé à répondre aux sanglants reproches de Gilberte, et si je n'avais trouvé cette preuve de mon innocence sur ce point, elle croirait encore que j'ai dans ma poche les 30 deniers de Judas. Ces reproches, je

ne les ai pas moins reçus en plein visage et en plein cœur! Cela déchire!... Ah! pauvre Stéphane! mon pauvre Stéphane!... Et cette jeune fille qu'il aimait, et que ma faute, mon crime, car c'est un crime devant Dieu, a séparée de lui! Quelle torture il a dû subir! Il me semble le voir et l'entendre, quand il contemplait, dans un désespoir morne, la disparition de son bonheur et de son rêve! Ah! comme je donnerais et ma gloire et ma fortune et ma vie pour racheter une de ces larmes! Je me rappelle maintenant toute notre amitié, le soin qu'il avait de ma jeune réputation, ses conseils affectueux dans leur gravité..., et son cri, à Mars-la-Tour, en se jetant entre moi et le sabre d'un uhlan : « Il vaut mieux que ce soit moi! Toi, tu as du génie!... » Ce qui ne l'empêcha pas de casser la tête du uhlan avec une balle de son revolver!... Et j'ai oublié tout cela, et j'ai cédé à un vil soupçon, à des commérages de journal et de salon, et j'ai fait pleurer comme un enfant ce héros et cet ami! Oh! que c'est vil et que c'est bête, l'orgueil! On y voit rouge! Pauvre Stéphane!... Que va-t-il dire en recevant cette lettre? Sa blessure va se rouvrir, si elle était fermée; et il va me maudire encore, ce sera justice!

La réponse de Stéphane ne se fit point attendre.

« Rome, 25 octobre 1879.

« Mon cher Robert,

« Il y a longtemps que je t'ai pardonné. Pour mieux dire, je n'ai jamais accusé que moi de ton erreur. Par un sentiment de dignité excessive, je n'ai pas voulu me défendre contre ton accusation. J'ai eu tort. De là est venu tout le mal.

« Ne te reproche donc plus rien. Je te dirai un jour, bientôt, j'espère, comment tu as été l'ouvrier de mon bonheur à venir.

« J'ai reçu, avec la tienne, une lettre de ma chère Gilberte. Il paraît qu'elle t'a fait une scène un peu trop théâtrale pour une jeune fille. Je vais la gronder à ce sujet.

« De ton côté, il ne faut pas trop lui en vouloir. J'ai toujours redouté pour elle et pour toi cette rencontre. Tu n'as pas de sœur, et tu ne sais pas ce qu'il y a de tendresse dans ces petites âmes pour le grand frère! J'en connais une, du monde le plus élevé, qui avait fait vœu d'entrer au couvent si son frère aîné revenait de la guerre. Elle est carmélite aujourd'hui.

« Gilberte ne se fera pas carmélite, mais elle ne manque pas d'énergie, tu viens d'en avoir la preuve. Console-toi en te disant : j'ai vu la *colère de l'Agneau!* comme parle l'Écriture ¹.

¹ Abscondite nos a facie sedentis super thronum, et ab ira Agni.

(Apocalypse, VI, 16.)

« Je ne veux pas finir ma lettre sans t'adresser un reproche, et des plus sérieux : tu ne fais plus rien ! tu ne travailles plus ! Pourquoi ?

« Pourquoi ? Je le devine, mon cher Robert, ou plutôt j'en suis sûr. Tu ne fais plus rien, parce que ta dernière œuvre t'a détourné de ta voie véritable et de ta pente naturelle. Tu n'étais pas né pour cette besogne de satirique et de gouaillieur. Ta punition, c'est d'y avoir réussi. Tu étais le lion ; tu t'en es allé dans la montagne aux singes, et, au retour, le *Seigneur à la grosse tête* a fait des grimaces aux passants. Mauvaise habitude et difficile à perdre ! C'est dommage, il était si beau, si fier et si grand ! Voilà pourquoi je cherche querelle au lion.

« Tu redeviendras ce lion que j'aimais et que j'aime toujours, mon cher Robert. C'est ton devoir. Je t'ai connu des ambitions plus hautes : donner à la France des œuvres qui relèvent les esprits et les âmes ! Elle en a besoin. Tu as travaillé pour réjouir les loustics ; travaille pour être applaudi des puissants et des forts, et pour en créer. Oui, ami, travaille pour la France ; donne-lui sa pâture de sublime ; si elle la dédaigne, ce ne sera pas ta faute, et elle y reviendra tôt ou tard.

« Je t'impose donc pour pénitence de réveiller ton génie, et je te dis, comme le Maître à Pierre : *Duc in altum !*

« J'ai fini mon petit sermon, cher Robert ; remercie-moi de ne l'avoir pas mis en sonnets, ce qui t'aurait prêté à rire !

« Pardonne-moi cette légère malice qui te montre mon amitié dans un sourire.

« Je t'aime et je t'embrasse,

« Stéphane DE FLEURIGNY. »

Robert ne put s'empêcher de presser sur ses lèvres la lettre de Stéphane.

— Oui, je t'obéirai ! Tu le veux, et je le veux ; je serai ce que je devais être. Et je le serai grâce à lui. Ah ! quel cœur vaillant et généreux ! Comme il sait consoler et oublier ! Mais moi, je n'oublierai pas, je n'oublierai jamais ; j'aurai toujours devant les yeux ma faute irréparable, et dans l'âme le remords qui torture, qui s'acharne et dont on ne peut mourir. Hélas ! ma vraie victime, c'est moi.

V^o Henri DE BORNIER.

La fin prochainement.

LES REVUES EN ANGLETERRE

DEPUIS LEUR ORIGINE

Une ère littéraire toute nouvelle s'est ouverte en Angleterre, comme ailleurs, au dix-huitième siècle. Il faut se représenter ce qu'était alors cette réunion de beaux esprits, hommes et femmes, qui avaient orné la cour de la reine Anne et des trois George, pour comprendre l'influence qu'elle a exercée sur les mœurs et la littérature de son temps. Les salons de l'époque étaient une puissance. C'est dans ces milieux intelligents que s'agitaient toutes les questions de philosophie, de morale et de théologie, les critiques de l'art et des lettres. Leur action rénovatrice s'étendait bien au-delà du cercle où se débattaient ces intérêts divers. Mais les côtés brillants de la discussion, le mouvement des idées, se fussent évaporés comme un feu follet, s'ils n'eussent été conservés dans leur éclat et dans leur vivacité par des moyens bien connus aujourd'hui, mais qui étaient alors une innovation heureuse. C'est la littérature périodique, en effet, qui nous a transmis, comme un écho lointain, l'expression des idées qui avaient cours, il y a plus d'un siècle, dans ces cercles intellectuels. Toutefois, le mode de publicité dont nous venons de parler et dont nous allons décrire les différentes phases, tout en nous initiant aux habitudes d'une société d'élite, ne saurait complètement satisfaire la curiosité qui est un des caractères de notre époque.

Le monde des salons, pour être justement apprécié, réclame surtout cette connaissance intime des caractères et des physionomies. Les traits fugitifs s'effacent trop rapidement s'ils n'ont été reproduits par les contemporains dans les écrits qu'ils ont involontairement, ou à dessein, laissés à la postérité. C'est par la correspondance d'Horace Walpole avec ses amis, que nous nous trouvons au courant de ce qui se disait à Strawberry Hill, vers 1760,

alors que cet amateur délicat des lettres et des arts y réunissait autour de lui tant de gens d'esprit. A la même époque, deux autres salons plus modestes ont été également sauvés de l'oubli par des correspondances dont la publication assez récente nous signale un fait qui a eu de notables conséquences. C'est, en effet, de ce centre peu connu de nous qu'est sortie la première revue, c'est là qu'elle a trouvé ses premiers lecteurs.

Les esprits éminents qui régnaient sur le monde des lettres, entre 1670 et 1740, se groupaient autour de mistress Montagu. Une foule d'hommes, appartenant à des coteries très différentes, vivaient en parfaite harmonie auprès de cette femme distinguée et sérieuse, dont le salon était regardé comme un terrain neutre où pouvaient se débattre toutes les opinions. Là, des causeries charmantes s'échangeaient entre le critique Samuel Johnson et le romancier Goldsmith, les historiens Burke et Hume, le peintre Reynolds, Garrick, l'acteur, les lords Bath et Littleton, et une foule d'autres encore. Un des habitués, Benjamin Stillingfleet, se permettait de venir dans cette réunion avec des bas d'un gris bleu qui prêtaient à rire. C'est ce qui a valu le surnom de *Société des bas bleus* à ce salon, et plus tard aux femmes auteurs en général. La plupart de ces beaux esprits se retrouvaient également chez lady Mary Wortley Montagu. Celle-ci, plus spirituelle que sa cousine, mais assurément de réputation moins pure, donnait la première place, chez elle, à Pope, déjà célèbre par son *Essai sur l'homme* et ses poésies. Steele y mêlait le mordant de sa satire à la morale aimable d'Addison. Ces salons élégants n'étaient peut-être plus le cadre qui convenait, tout à fait, à ces natures imbuées d'idées nouvelles, car l'on raconte que les littérateurs d'alors venaient parfois chercher un stimulant à leur verve autour d'une table, plus ou moins bien servie, dans quelque cabaret en renom. La bière aidant, les convives se laissaient aller à une conversation où des bons mots et des traits plaisants, plus ou moins délicats, se succédaient sans trêve. La gaieté, il faut le croire, exerçait une influence communicative, et nombre de comédies à succès, dues le plus souvent à la plume de Steele, sont nées d'une histoire racontée au dessert. Mais c'était bien de l'esprit dépensé en pure perte; le public avait lieu de se plaindre qu'on ne l'en fit pas profiter. C'est, du moins, ce que pensèrent Steele et Addison, ces amis de toute la vie, qui mirent toujours leur talent en commun. La vanité n'était pas le seul mobile qui les animât, il y avait, au fond de leur pensée, le désir de corriger les travers de la société; ils étaient de véritables moralistes par vocation, et ils imaginèrent, pour atteindre leur but, de fonder une feuille périodique qui peut passer, avec raison, pour la première tentative de revue en Angleterre.

Steele se trouvait alors entre les deux phases si différentes de son existence. Quinze ans auparavant, il s'était cru irrésistiblement appelé à embrasser la carrière militaire et, trop âgé pour acheter un grade, il s'était engagé comme simple soldat dans un régiment. Sa gaieté, son esprit vif et brillant, avaient fait de lui, malgré une existence dissolue, le favori de ses camarades et de ses officiers. C'est seulement en 1703 qu'il commença, en collaboration avec Addison, la publication de son premier opuscule qui n'eut, du reste, aucune durée. Ce n'était encore qu'un ballon d'essai qui a seulement préparé le public à goûter ce genre d'écrits. D'ailleurs, le talent de l'auteur n'avait pas atteint sa maturité. Quelques années plus tard, il fonda, à l'insu d'Addison, cette fois, une nouvelle feuille périodique dédiée aux dames. Il l'intitula : *the Tattler (le Babillard)* et il le signa du pseudonyme d'*Isaac Bickerslaaf*, que Swift avait déjà rendu célèbre en le donnant à un personnage d'une de ses satires. Là encore il échoua en grande partie, sans doute parce qu'il ne s'était pas assuré du concours des femmes littéraires qui lui voulaient du bien. Il reconnut, par la suite, qu'il avait fait fausse route et, en renouvelant sa tentative, il eut soin, cette fois, de les mettre dans sa confiance. En 1711, il remplaça *the Tattler* par *the Spectator (le Spectateur)*. Addison voulut bien s'associer à son ami dans cette nouvelle entreprise. Steele, rentré dans la vie privée, n'en continuait pas moins, cependant, à mener le genre d'existence dont il n'avait pu se corriger au régiment et, moins d'un an après l'apparition du *Spectateur*, il dut en interrompre la publication pour fuir ses créanciers loin de Londres. Six ans après, il était devenu un homme politique sérieux, secrétaire d'un ministre, et membre de la Chambre des communes. Le succès obtenu par sa petite revue, où un esprit si varié servait, chaque mois, des vérités de toute sorte aux lecteurs, a puissamment contribué à lui attirer la faveur de quelques grands seigneurs influents dans le gouvernement. Le *Spectateur* fut repris en 1714 et n'eut encore qu'une durée d'un an. A cette date, Steele faisait déjà partie du Parlement, où il votait avec les whigs.

Nous voyons que si la vie du *Spectateur* fut courte, il ne serait pas juste de l'attribuer à l'insuccès. Il est évident que le public qui lisait sentait le besoin d'une publication de ce genre. La société des salons que les auteurs fréquentaient, complice, cette fois, de l'entreprise, attendait avidement, chaque mois, ces pages spirituelles. Elles étaient commentées et propagées de groupes en groupes. Il est vrai qu'elles étaient comme l'écho des idées et des satires qui avaient cours au milieu d'elle. Mais le succès ne fut pas, comme on pourrait le croire, simple affaire de coterie, et ces écrits tout nou-

veaux ont été comme une révélation pour le monde des lettres. L'idée une fois lancée, d'autres s'en emparèrent et marchèrent sur les brisées des deux amis. Toutefois, cette mince brochure a traversé les âges, tandis que ses rivales sont toutes tombées dans l'oubli.

Le *Spectateur* faisait son apparition à une époque où les journaux étaient en petit nombre. La presse, on le sait, n'apportait pas continuellement, ainsi qu'elle le fait aujourd'hui, les nouvelles politiques aux oreilles du peuple. Il ne faudrait pas croire, toutefois, que les deux auteurs se regardassent comme tenus de raconter les événements publics à leurs lecteurs. Ils s'en servaient simplement pour donner un plus vif intérêt à leurs dissertations; mais, sous cette forme même, ils ouvraient des aperçus nouveaux aux intelligences, alors avides de renseignements. L'un des collaborateurs a pris soin d'expliquer, dans un des premiers chapitres, ou *discours*, comme il les appelait, son procédé de rédaction. Une seule citation suffira à montrer que la fantaisie présidait surtout à la composition de cette feuille :

Lorsque j'ai besoin de matériaux pour ces discours, je bats la campagne et m'en vais en quête de gibier. Si je trouve quelque chose qui me convienne, je me sers de la première occasion pour en écrire un mot sur un morceau de papier. D'ailleurs, j'examine les lettres de mes correspondants et s'il s'y trouve un sujet quelconque me donnant matière à dissertar, je ne manque pas de l'enregistrer dans mon petit recueil. De cette manière j'ai presque toujours sur moi un feuillet plein de pensées détachées que tout autre que moi prendrait pour du galimatias. En effet, on n'y voit qu'obscurités et confusion, que rêveries et incohérences. En un mot, ce sont mes discours dans leur principe seulement, et l'on n'y découvre, comme dans l'ancien chaos, ni lumière ni ordre. Tout y est sens dessus dessous.

Jamais Steele ou Addison n'ont signé leurs articles; ils changeaient même parfois de pseudonyme, afin de laisser croire à de nombreux collaborateurs. Tous les sujets étaient abordés dans le *Spectateur* : la morale, la politique, la religion et les petites nouvelles. On le voit, dans le discours XII, censurer les modes du temps. L'auteur passe de ce sujet à celui des partis qui apportent la division dans le Parlement. En voici un passage qui donnera l'idée du tour d'esprit des rédacteurs et du genre particulier du recueil.

J'ai reçu une lettre où l'on me prie de ne pas épargner la nouvelle mode des petits manchons; un autre souhaite que je critique une

paire de jarretières d'argent qui se bouclent sous le genou et qu'on a vu porter, en dernier lieu, par un jeune homme, au café de l'Arc-en-Ciel; un troisième veut que je déchaîne ma satire contre les gants à franges. En un mot, il n'y a, pour ainsi dire, pas un seul ajustement qui n'ait essuyé les invectives de quelqu'un de mes correspondants et qui n'ait été recommandé aux traits de ma plume. Je me crois donc obligé d'avertir le public, une fois pour toutes, que mon dessein n'est pas de m'abaisser jusqu'à réfléchir sur les talons rouges et les fontanges, mais bien plutôt d'examiner les passions des hommes et de corriger les fausses idées qui donnent naissance à toutes les petites extravagances de leurs habillements ou de leurs manières. Quoique les ornements bizarres soient une marque du vice qui règne dans l'esprit et dans le cœur des gens, ils ne sont pas cependant criminels en eux-mêmes. Chassez la vanité de l'esprit et vous retrancherez tout naturellement des habits et des équipages les petites superfluités... J'ai d'autres correspondants qui remplissent leurs lettres de récits scandaleux flétrissant certaines personnes et certaines familles. Le monde est si méchant que je reçois des libelles d'individus qui ne savent même pas mettre l'orthographe et des satires composées sans style aucun... Mais il faut que mes correspondants sachent bien que mon intention n'est pas de publier des intrigues... Si j'attaque jamais les vicieux, je ne les chargerai qu'en corps.

Enfin j'ai des correspondants de l'un et de l'autre des deux partis politiques qui déchirent aujourd'hui nos entrailles et qui me tourmentent sans cesse pour m'engager à relever leurs fautes réciproques. Ils ne se lassent pas de me demander s'il est bien possible que je puisse voir avec indifférence les friponneries qui se commettent par ceux du parti opposé à celui qui m'écrit. Il y a même deux ou trois jours qu'on me cita une loi de l'ancienne Grèce qui défendait à tout homme d'observer la neutralité, ou d'être simple spectateur au milieu des divisions qui menaçaient sa patrie. Quoi qu'il en soit, convaincu que mes discours perdraient toute leur force si je les chargeais des invectives de quelque parti, j'aurai soin de m'abstenir de tout ce qui en pourrait avoir la moindre apparence. D'ailleurs si je puis, d'une manière quelconque, calmer les agitations des particuliers et les passions du public, il n'est rien que je ne mette en œuvre pour en venir à bout, mais je ne souffrirai jamais que ma conscience me reproche d'avoir rien fait pour augmenter ces querelles et ces animosités qui tendent à éteindre la religion, à ruiner le gouvernement et à nous rendre tous misérables.

Il est aisé de comprendre que, par ce dernier paragraphe, le *Spectateur* vise les partis des *whigs* et des *tories*. On voit que, si

la mode des habillements a changé depuis cette époque, la politique et ses représentants sont restés à peu près les mêmes, et ce qui s'écrivait en 1711 pourrait s'écrire encore à présent avec tout autant d'à-propos.

Le *Spectateur* a été traduit en français quelques années après son apparition à Londres, et a été publié alors en une édition qui forme une dizaine de petits volumes. Ces *discours* restent, pour la plupart, fort modernes, tant il est vrai que ceux qui moralisent sur les passions humaines sont sûrs d'être de toutes les époques. Dans plusieurs chapitres, on retrouve comme une sorte de pastiche des *Caractères* de la Bruyère. Il est permis de supposer que Steele et Addison avaient fort goûté leur devancier et qu'ils se sont inspirés de ses œuvres tout en gardant le tour d'esprit qui leur était particulier. Certains portraits de coquettes ou d'orgueilleuses, d'avares ou d'ambitieux, rappellent de loin les satires de notre compatriote. Mais les deux moralistes anglais n'ont pas, pour cela, été de serviles copistes, et chacun de leurs personnages leur appartient bien en propre. Ils se plaisent parfois à les entourer des accessoires particuliers à l'époque, et ils composent ainsi, par leurs descriptions, de véritables petits tableaux rappelant certains *Charadin* et certains *Pater* de nos galeries.

Au début, le public avait fort goûté ces feuilles détachées qui lui donnaient par petites doses l'esprit de ses deux littérateurs favoris, mais le journalisme ayant fait de rapides progrès depuis 1703, ces *discours*, malgré leur originalité et leur bon sens si fin, ne suffisaient plus aux lecteurs qui réclamaient à grands cris quelque chose de plus complet et de plus actuel. Ce fut *Cave*, l'imprimeur bien connu des bibliophiles anglais, qui se risqua à entreprendre une publication plus étendue. En 1731, il fonda le *Gentleman's Magazine*, auquel il pensait depuis plusieurs années déjà. Il n'avait pu mettre son projet à exécution, faute de trouver un libraire qui voulût bien entrer dans une partie de la dépense. Enfin, prévoyant que d'autres seraient plus hardis que lui, il s'empressa de prendre les devants et l'édita à ses propres frais. Pour tâter le terrain, il lança d'abord une brochure de quarante-cinq pages in-octavo, qu'il donna au prix modique de 6 *pences* (60 centimes). Le sous-titre : *Nouvelliste mensuel du commerçant*, impliquait qu'il y serait traité des intérêts des classes marchandes en même temps que des classes aristocratiques. En cela, M. Cave se montra très en avance sur ses confrères de l'époque.

La partie la plus saillante de la revue consistait en extraits des meilleurs articles des journaux politiques et littéraires. En relisant ces vieux feuillets, on voit dans le sommaire du premier numéro les

noms des auteurs, c'est-à-dire les pseudonymes à la mode en ce temps-là. Ce sont MM. *Conondrum*, *Quidnunc*, *Orthodoxe*, *Quibus* et d'autres encore du même genre. A la seconde page se trouvent les titres des articles : *Un coup d'œil impartial sur les nombreux articles hebdomadaires, controversistes, politiques, religieux et romanesques*. Puis la division intitulée : *Monthly intelligence (Nouvelles mensuelles)*, contenant quelques événements locaux et étrangers, les annonces des naissances, des mariages et des morts. Ensuite viennent des conseils pour les jardiniers et une liste des publications nouvelles.

Ce sommaire était bien fait pour allécher plusieurs classes de lecteurs et laissait voir que, sous un petit format, vendu à un prix très modique, chacun pouvait y trouver de quoi l'intéresser à des points de vue très différents. L'éditeur prenait le nom de *Sylvanus Urban, d'Aldermanbury, gentleman*, et l'adresse de l'imprimerie était, *Porte Saint-John, Clerkenwell*. Mieux avisé que beaucoup de ses successeurs et imitateurs, M. Cave ne s'était pas trompé sur les besoins littéraires du public d'alors. Par le fait, sa revue satisfait à une nécessité qui n'avait pas été comprise jusque-là. Elle eut un succès immédiat et en même temps très durable. Une seconde édition du premier numéro parut avec le troisième et une réimpression des cinq premiers numéros avec le huitième. La vente prenait de telles proportions que l'on dut, par la suite, augmenter considérablement le tirage. Sur la couverture de la huitième livraison fut gravée, pour la première fois, une vue de la porte Saint-John. Elle sert encore, à présent, aux collectionneurs pour identifier leur date. Le *Gentleman's Magazine*, qui s'édite aujourd'hui, a voulu, par une couverture semblable, indiquer son lien de parenté avec son ancêtre de curieuse mémoire.

Cette publication se poursuivit sans interruption de 1731 à 1783, une période de cinquante-deux ans, dont vingt-neuf après la mort de M. Cave. Elle fut reprise en 1783, après un mois d'intervalle, par d'autres littérateurs, mais cessa au bout de l'année. On la ressuscita plus tard, en modifiant quelque peu la forme primitive selon le goût du temps et les idées des éditeurs successifs. Le *Gentleman's Magazine* est encore regardé aujourd'hui, en Angleterre, comme une des meilleures revues.

Pour obtenir, dès le début, un succès aussi éclatant, il fallait que le fondateur eût trouvé comme auxiliaires des auteurs appréciés du public. C'est, en effet, Johnson, *le bourru bienfaisant*, qui avait sauvé Goldsmith de la misère en le décidant à publier le *Vicaire de Wakefield*, qui fut un des premiers et des plus zélés collaborateurs. Cave avait, par une lettre insérée dans un des premiers numéros,

offert 50 livres (1250 francs) à celui dont il recevrait le meilleur poème composé sur un sujet religieux. Johnson concourut et lorsqu'il envoya son manuscrit, il écrivit à l'éditeur une lettre où, sous le ton sérieux, se cache la plaisanterie. « Je ne doute pas, disait-il, qu'après avoir examiné mon poème, si vous le trouvez selon vos idées, vous ne le payiez autrement que ne font ces éditeurs qui comptent les lignes et ne voient les choses littéraires qu'au point de vue purement mercantile. » Cette forme absolue, adoptée par un tout jeune homme au début de sa carrière, indique déjà chez Johnson ce caractère despotique qui le fit redouter, plus tard, de tous ses amis. Le poème fut accepté et eut, sans doute, l'approbation des lecteurs, car Johnson devint, à partir de ce moment, très influent dans l'officine du *Gentleman's Magazine*. Durant plusieurs années, les articles qu'il y écrivit lui fournirent ses seuls moyens d'existence, et M. Cave trouva en lui un précieux conseiller; on peut même ajouter que le *Gentleman's Magazine* lui dut, en grande partie, sa prospérité. Il y introduisit, par la suite, quelques changements. Des articles d'actualité remplacèrent les extraits, tant soit peu fastidieux, empruntés aux journaux. Un compte rendu des débats du Parlement sous le titre de : *Sénat de Lilliput*, ajoutait un intérêt nouveau à ce recueil. Johnson y publia la vie de Savage, pour laquelle il reçut 2 guinées la feuille, ce qui, comparé à ce que l'on donne aujourd'hui pour des articles de revues sortis des bonnes plumes, semble un bien médiocre prix. Cette biographie peut passer pour un des meilleurs écrits de Johnson. Le tirage atteignit en quelques années le chiffre de dix mille numéros par mois, ce qui, étant donnée la difficulté que l'on rencontrait alors à faire circuler, soit en ville, soit dans les provinces, les livres et même les lettres, peut passer pour très considérable.

Commencé sous la forme de nos journaux mensuels, le *Gentleman's Magazine* devint, un peu plus tard, par la direction d'un homme pratique comme Cave et d'un homme d'esprit comme Johnson, une revue qui a servi de type à toutes celles qui, depuis, ont surgi. En voyant le succès couronner les efforts de Cave, plus d'un éditeur ou même d'un homme de lettres voulut avoir aussi sa revue. *The European Magazine* et *the Litterary Magazine* rivalisèrent de leur mieux sans arriver à mériter de semblables éloges. Le compétiteur le plus ardent de Cave fonda le *London Magazine*. Le *Monthly Review or British register* (la Revue mensuelle) vint presque en même temps.

Le *London Magazine* ne le cédait pas de beaucoup en intérêt au *Gentleman's Magazine*, parfois même il donnait avec plus de promptitude et une exactitude plus grande, à ses lecteurs, les

nouvelles parlementaires qui offraient alors un si vif intérêt. C'est bien à Johnson cependant que l'idée première en revient ; personne jusqu'à lui n'avait songé à rendre compte régulièrement des débats des deux Chambres. La *Revue mensuelle* (*the Monthly Review*), commencée dix-huit ans après le *Gentleman's Magazine*, existait encore en 1845, sans que l'on pût signaler une interruption marquée dans le cours de sa publication. En 1825 seulement, elle changea de forme. Fondée par Richard Phillips en 1796, cette revue représentait ce mouvement d'idées libérales si fort en faveur au dix-huitième siècle, écho des idées humanitaires qui s'étaient agitées en France quelques années plus tôt. Il est d'autant plus singulier de voir, à cette époque, les Anglais lancer une publication libérale que leurs hommes politiques s'attachaient, avant tout, à préserver la nation de l'influence révolutionnaire dont ils venaient à peine de constater chez nous les douloureux excès.

La hardiesse des idées émises par la *Revue mensuelle* fit sensation au début. Soit par curiosité, soit par goût, le public s'empressa de lire ses premiers numéros. Les éditeurs luttèrent contre les autres revues en donnant des nouvelles locales, d'une très grande exactitude, qu'ils trouvaient moyen souvent de rendre amusantes. Des correspondants de l'étranger envoyaient des articles curieux ; le chapitre intitulé : *Commentaire du rédacteur*, quoique court, était généralement très actuel et traitait des questions importantes du jour. Cette revue combattit avec acharnement ce qu'elles nommaient l'*oppression*, l'*intolérance* et la *fraude*. Le côté politique peut donner lieu au blâme, mais on ne saurait nier que toute la portion littéraire ne fût supérieurement rédigée ; elle a plus tard inspiré les fondateurs du journal hebdomadaire : *the Athenæum*, qui publie aujourd'hui, en Angleterre, la critique abrégée, mais sérieusement conçue de la littérature européenne.

Le sommaire donnait l'idée de la variété des matières traitées dans le numéro ; on y voyait annoncés des lettres de personnages éminents, des biographies de gens célèbres, des extraits de brochures ou d'ouvrages rares, des commentaires sur les auteurs classiques, des traités d'histoire naturelle, des relations de voyages, des mémoires sur les sciences pratiques et économiques, enfin, à peu de chose près, les auteurs touchaient à tous les sujets. A la fin de la livraison, quelques pages étaient consacrées aux comptes rendus des différentes sociétés savantes, puis venaient les nominations importantes dans l'État et autres documents officiels, et un bulletin sanitaire et agricole ; parfois des gravures étaient ajoutées au texte. Cette collection, déjà ancienne, est curieuse à étudier aujourd'hui. En la relisant, on sent combien éphémère est la gloire

de la plupart des auteurs. Bien peu des livres dont il y est parlé sont parvenus jusqu'à nous, malgré le bruit qu'ils firent en leur temps.

Les revues anglaises d'alors, comme la plupart de celles d'à présent, étaient imprimées en deux colonnes, système défectueux qui n'est appuyé par aucune bonne raison.

Il n'est pas aisé de découvrir, après cette période de près d'un siècle, les noms des rédacteurs du *Monthly Magazine*, car presque tous signaient leurs articles de pseudonymes tels que *Common sense*, *Plain dealer* (franc parleur). Il est probable qu'ils étaient, pour la plupart, des hommes instruits, mais de réputation assez obscure, auxquels la revue aurait donné de la notoriété s'ils y avaient mis leur véritable nom. On sait, toutefois, qu'un des collaborateurs les plus réguliers était un certain *Capel Lofft*, contre qui Charles Lamb nourrissait une forte rancune pour s'être vu attribuer, plus d'une fois, des poésies assez médiocres, signées C. L.

Les poésies du *Monthly* nous paraîtraient à présent d'une déplorable insipidité, et les vers adressés à *une belle recluse* ou bien à *Clarisse* nous font l'effet de vieilles gravures de mode dont les toilettes ne reviendront jamais en faveur; mais, du temps de sir Richard Philipps, elles étaient aussi goûtées que la prose. En 1814, le *Monthly Magazine* se tirait à huit mille exemplaires. Cette même année, deux nouvelles publications vinrent grossir le nombre des revues importantes qui s'imprimaient à Londres.

Colburn fonda *the New Monthly Magazine* (*la Nouvelle Revue mensuelle*); et *Blackwood Magazine*, si apprécié, même à présent, vit le jour en même temps. Ces deux revues, à leur apparition, ne différaient guère du *Monthly Magazine* en ce qui touchait aux questions littéraires; mais, sur le chapitre de la politique, *Blackwood* et le *New Monthly* surtout se déclarèrent adversaires acharnés des whigs. Plus tard, laissant de côté son acrimonie politique, le *New Monthly* changea son sous-titre de *Recueil universel* pour prendre celui de *Journal littéraire*, et commença une carrière absolument nouvelle qui ne fit que s'accroître à mesure qu'elle se rapprochait de nous. Ses rédacteurs furent successivement *Thomas Campbell*, *Theodore Hood* et *William Harrison Ainsworth*.

Le prix de la livraison fut, peu à peu, élevé à 3 fr. 60, somme qui, étant donnée la quantité de matières élaborées dans chaque numéro, ne paraît pas exorbitante.

À côté des revues importantes, une foule de publications du même genre paraissaient et disparaissaient presque aussitôt. Leur multiplicité n'était cependant rien, comparée à celle des journaux dont l'accroissement incessant devait faire tort aux revues qui ne

pouvaient donner les nouvelles qu'assez arriérées. Déjà, à cette époque, la presse offrait à ses lecteurs le compte rendu quotidien et détaillé des débats parlementaires en même temps que tous les actes officiels. Il était donc à propos, pour les revues, de changer, en partie, leur forme primitive. Les unes devaient laisser la politique de côté pour se renfermer dans un cadre plus restreint, qui comprendrait seulement les sciences et l'histoire, les autres traiter les sujets de critique littéraire, et donner des biographies et des récits de voyages à l'exclusion de tout autres matières. L'ère des romans n'était pas encore arrivée, mais elle ne devait pas tarder, et, de ce côté, l'on n'a rien perdu pour attendre.

Le *London Magazine* entra un des premiers dans cette nouvelle voie et y marcha d'un pas rapide et sûr. Des essais spirituels et gais donnèrent du piquant aux premiers numéros. Aussitôt la société des salons mit cette revue à la mode et lui conserva son suffrage tant que *Lamb* y collabora. Le célèbre humoriste réunissait, dans ces fantaisies littéraires, toutes les contradictions de son caractère et dut, en grande partie, sa réputation à cette publication. John Hamilton Reynolds y écrivait en même temps que Hazlitt, Cary, le traducteur de Dante, Quincey, l'auteur des *Confessions d'un mangeur d'opium anglais*, et de quelques autres écrivains connus alors du public de Londres. Mais une trop nombreuse concurrence devait rendre douteux les avantages pécuniaires rêvés par les éditeurs Taylor et Hessey. Peu à peu, ils se virent contraints d'augmenter le prix des livraisons et de chercher des collaborateurs plus obscurs. Le déclin arriva bientôt et la revue perdit insensiblement la faveur des lecteurs sérieux. A côté d'elle s'éleva modestement, en février 1830, *Fraser's Magazine*, qui prit le nom de son éditeur. Cinq ans plus tard, cette revue était montée au second rang, le *Blackwood* occupant, à cette époque, le premier rang. Il est vrai que tous ses collaborateurs étaient des écrivains déjà connus et appréciés dans toute l'Angleterre, plusieurs même ont acquis une réputation européenne. C'était Barry Cornwall, Southey, Coleridge, Ainsworth, Jordan, Lockhart, Gleig, Allan Cuninghame, David Brewster, Thackeray, Thomas Carlyle, l'historien de la révolution française, J. Chapman, à la fois savant et poète; des femmes du monde, comme lady Bulwer et lady Mary Shepherd, et de plus la revue était patronnée par Walter Scott.

Voici ce qu'un des éditeurs écrivait dans la préface.

Du grave au doux, du plaisant au sévère, de la science à la fantaisie, de la poésie à la prose, de la métaphysique à la plaisanterie, du sérieux à la gaieté, nous abordons tous les sujets, et notre état-

major y contribue de son mieux. Dans ses élucubrations les plus sérieuses, il s'efforce de n'être pas ennuyeux, dans ses moments les plus gais, il ne manque jamais au sentiment de l'honneur ni au respect dû à la religion.

A ces premiers collaborateurs vinrent plus tard s'en adjoindre d'autres, dont l'empreinte est restée marquée sur la littérature moderne. Charles Kingsley publia, dans ses colonnes, deux de ses premiers ouvrages, *Gast* et *Hypatia*. John Stuart Mill donna l'essai bien connu sur l'*Utilitarisme*, et enfin, l'un des plus considérables, parmi les écrivains modernes, Antony Froude, composa pour le *Fraser* plusieurs études historiques.

Avec le temps, le *Fraser* prit une couleur tant soit peu monotone, qui laissait bien loin derrière elle les premiers jours de sa gloire, puis son niveau baissa graduellement, et elle termina en 1882 une carrière qui n'avait pas duré moins de cinquante-deux ans. La revue à 60 centimes le numéro, de MM. Longman, qui paraît aujourd'hui sous le même titre, ne semble pas avoir hérité de tout le mérite de sa devancière.

Rivalisant avec le *Fraser*, *Bentley's Miscellany*, publié pour la première fois en 1837 et incorporé au *Temple Bar* en 1859, pourrait offrir encore à présent un véritable intérêt comme ouvrage de bibliothèque.

Le passage des revues sérieuses dans l'ère romanesque date de l'apparition du *Bentley's Miscellany*. Cette revue avait des romanciers à la tête de sa rédaction, il était donc à prévoir qu'elle subirait l'influence de ceux qui la dirigeaient. En effet, dès le début, la partie romanesque prima toutes les autres. Dickens, sous le pseudonyme de *Boz*, en fut un des premiers rédacteurs, et il commença par quelques *sketches* où son talent original et son esprit observateur se faisaient déjà remarquer. Il ne tarda pas cependant à écrire une œuvre de longue haleine et entreprit la publication de son célèbre roman *Oliver Twist*. C'est à cette époque qu'il convient de placer le grand événement de sa vie, c'est-à-dire le jour où de l'obscurité il passa presque sans transition à une renommée durable.

Avant d'écrire des *sketches* pour le *Bentley's Miscellany*, il s'était déjà essayé en ce genre et en avait fait paraître un certain nombre dans *the Old Monthly Magazine*, puis, sans rétribution aucune, il écrivit dans le journal *the Morning Chronicle*. C'est en 1836 que le coup de fortune, auquel nous avons fait allusion, lui acquit en quelques mois la réputation littéraire la plus brillante. A ce moment paraissaient une série de dessins humoristiques d'un

artiste appelé *Seymour*. Sous son crayon revenait sans cesse un certain personnage bourgeois du nom de *Pickwick*, répondant, en quelque sorte, à notre M. *Prudhomme*. Seymour eut l'heureuse idée de le mettre en scène, accompagné d'un texte dû à l'auteur des *sketches*. Chaque livraison paraissait au commencement du mois, et l'auteur recevait 50 guinées par feuille. La brochure de trente-deux pages, contenant quatre illustrations, ne se vendait que 1 shilling. C'était la première fois qu'une publication ayant cette forme était offerte au public. Dickens, âgé seulement de vingt-trois ans, avait accepté avec joie la proposition qui venait de lui être faite, et il s'était mis à l'œuvre immédiatement. Les *Pickwick Papers*, comme étaient intitulées ces feuilles, n'eurent d'abord aucun succès, et les éditeurs se désespéraient déjà d'avoir fait fausse route, lorsque le sixième numéro, dans lequel débutait une histoire nouvelle, fit tout à coup fureur dans le public; ils se virent même obligés de quadrupler en quelques jours le tirage des livraisons. Il est impossible de ne pas admirer la conscience dont ils firent preuve lorsqu'ils envoyèrent à Dickens une somme de 12 500 francs. Le traité passé entre eux portait que la série se composerait de vingt-quatre numéros; avant d'être arrivé au quinzième, ils tiraient à quarante mille exemplaires par mois. Dickens, en plusieurs fois, reçut 75 000 francs, et les éditeurs réalisèrent un bénéfice de 500 000 francs.

Oliver Twist parut dans *Bentley's Miscellany* immédiatement après ce grand succès et fit d'autant plus de bruit que, transformé en une pièce de théâtre, il fut défendu par la censure. *Nicolas Nickleby*, qui passa ensuite par les mêmes phases, obtint les mêmes honneurs. Le gouvernement n'admettait pas que ce jeune auteur saisît toutes les occasions qui s'offraient à lui de dénoncer certains actes de l'administration, de signaler les abus dans la direction des prisons et l'organisation défectueuse de plus d'une institution charitable.

Le public avait, dans toute cette affaire, montré qu'il appréciait vivement les romans. C'était donc une mine bonne à exploiter pour les éditeurs des revues peu en vogue. Ils s'en emparèrent sans tarder, prenant toujours pour modèle le *Bentley's Miscellany*, dont le succès ne faiblissait pas. Après Dickens, le capitaine Marryatt, dont les romans maritimes ont un cachet si personnel, obtenait également la faveur des lecteurs. Hamilton, Reynolds, et Sheridan Knowles les secondaient de leur mieux. Mais tous ces auteurs, avec un juste sentiment de leur propre valeur, tiraient chacun un peu de son côté. Dickens, qui représentait le genre humoristique, aurait voulu que chaque numéro contiât, dans ses premières pages, soit une comédie, soit une petite fantaisie ou *sketches*, dont la gaieté aurait mis

le lecteur en belle humeur. Ce tour d'imagination, devenu maintenant à la mode des deux côtés du détroit, au temps où Dickens voulait l'introduire dans la revue, commençait à être moins apprécié : la raison en était qu'un genre assez nouveau venait de surgir. Alex. Dumas, Eugène Sue, accaparaient l'attention chez nous et remplissaient la presse de leur nom. Nos voisins voulurent les connaître et ensuite les imiter. Les Anglais se mirent à rechercher avant tout les romans qu'ils appelaient *à sensation*. Il y eut donc comme un temps d'arrêt dans le succès de Dickens. Comme chef d'école cependant, il conservait bon nombre de partisans, mais il dut, malgré tout, laisser à Ainsworth la direction supérieure du *Bentley*. Dix ans plus tard seulement les deux courants, comme l'Arve et le Rhône à Genève, suivirent la même route sans se confondre. Il avait fallu tout l'esprit caustique de Dickens et de Thackeray et tout le talent dramatique d'Harrison Ainsworth pour en arriver à plaire en même temps par des moyens si opposés.

Ainsworth comprit, lorsque lui fut laissée la direction du *Bentley*, le parti qu'il pourrait tirer du don précieux d'imagination inné chez lui. Il écrivit pour cette revue *Jack Sheppard*, le roman qui fut transformé chez nous quinze ans plus tard en un mélodrame intitulé : *les Chevaliers du Brouillard*. C'est l'histoire d'un voleur fameux dont les vieux Londonniens conservent sans doute la mémoire. Des scènes pathétiques, mêlées à des récits d'évasions des plus romanesques, plurent à tel point que la revue se mit à rapporter 20 000 francs par mois, le double de ce qu'elle produisait jusque-là.

Thackeray, devenu célèbre par son roman de *Vanity Fair*, voulut être maître chez lui et prit le parti de se séparer des rédacteurs du *Bentley's Miscellany*, pour fonder en 1858 le *Cornhill Magazine*, une revue purement littéraire. Sa première série d'articles parut sous le titre de *Round about papers* (*Feuilles d'alentour*). On juge du succès qu'obtinrent les articles fantaisistes, en voyant cette revue atteindre le chiffre sans précédent de cent mille numéros dans le cours de l'année. Après la mort de Thackeray, le tirage diminua graduellement. Le *Temple Bar*, le *Saint James*, le *Belgravia*, ainsi que plusieurs autres *Magazine* qui vinrent ensuite, n'ont jamais dépassé un tirage de quinze mille livraisons par an.

Depuis 1850 jusqu'à nos jours, les recueils périodiques se sont renfermés dans leurs véritables attributions et nous tiennent simplement au courant des œuvres soit littéraires, soit scientifiques, soit historiques ayant une valeur quelconque. Sans parler de celles qui nous donnent les romans dans leur fleur, les revues importantes ont pris en général l'épaisseur d'un volume. L'*Edinburg*

Review, la plus volumineuse de toutes, contient 600 pages. La politique et les sciences économiques sont, aujourd'hui, en partie, séparées de ce qui ressemble exclusivement à la littérature légitime; l'*Edinburg Review*, le *Quarterly Review*, le *Contemporary Review* et quelques autres ne sont encore appréciées que de ceux qu'intéresse la critique littéraire conçue d'une façon très sérieuse. Leurs articles politiques, scientifiques ou historiques sortent, le plus souvent, de la plume d'un homme d'État anglais ou d'un auteur du premier mérite; d'où il suit que les revues purement littéraires visent, avant tout, à être amusantes et à plaire au public par des côtés tout différents.

Le nombre des petites revues, sans grande valeur, qui surgissent chaque jour en Angleterre est tel, que les éditeurs sont obligés à de grands efforts d'imagination pour trouver un titre qui n'ait pas déjà été donné. Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ont été mises en réquisition; il y a la Revue rose, la Revue bleue, la Revue lilas, la Revue orange, et beaucoup d'autres encore. L'abondance des revues vient surtout de l'abondance des romans qui paraissent, durant l'année, chez nos voisins. Trouver pour eux un débouché n'est pas toujours chose facile. Les éditeurs de revues sont assez accessibles aux jeunes talents, tandis que les grands éditeurs préfèrent, en général, une réputation toute faite. Il est rare aujourd'hui qu'un romancier célèbre, ou en voie de le devenir, ne publie pas ses œuvres dans une des premières revues de son pays avant de les donner en volume au public. Quelques romancières connues éditent elles-mêmes la revue dans laquelle leurs romans paraissent, assurées qu'elles sont du succès de l'entreprise en raison du succès obtenu par leurs œuvres antérieures. Il est rare que les revues, comme le *Temple Bar*, par exemple, pour choisir une des meilleures, n'aient pas au moins dans chaque livraison, trois romans en cours de publication.

Les changements apportés par le temps dans le paiement des auteurs ont été aussi complets qu'il était possible de l'imaginer. Johnson, comme nous l'avons dit, semblait satisfait en recevant 2 guinées par feuille d'impression, ce qui représente un peu plus de 3 fr. 10 par page. Sir Richard Philipps n'acceptait, pour sa revue, que de très courts articles qu'il payait 1 guinée environ. Un peu avant 1831, on nous raconte que Lamb plaisantait Coleridge sur son refus d'écrire dans une revue et sur le peu de désir qu'il montrait de gagner 20 guinées pour une feuille. En 1837, les articles des auteurs en renom devinrent l'objet d'un arrangement spécial avec les éditeurs, mais le commun des collaborateurs recevait déjà de 20 à 30 francs par page. Cette combinaison prévaut encore à pré-

sent. Les éditeurs ont deux taux de paiements, 13 francs par page est le prix minimum pour un auteur qui n'a pas sa place à part, et 26 francs est le maximum. Lorsqu'un écrivain anglais a une réputation toute faite et un nom qui plaît au public, il est en droit de demander pour ses articles des sommes qui nous paraîtraient exorbitantes. Dans ce cas, 100 guinées ne semblent pas un prix exagéré au directeur d'une revue. D'après ce calcul, on peut juger, ce que peut rapporter un roman de longue haleine. Il y a loin de toute façon, entre nos habitudes présentes et celles qui prévalaient, en 1711, lors de l'apparition du *Spectateur*. Le chemin parcouru depuis est facile à suivre, comme on le voit, à la condition de ne pas laisser échapper le fil conducteur. On se rend compte de la façon dont le caractère des publications périodiques s'est modifié selon les événements et l'esprit autrement façonné de la société anglaise. L'instruction plus répandue dans le peuple augmente, chez lui, le besoin de lecture et le désir de s'intéresser à plus de choses; car, parmi les revues, il s'en trouve un certain nombre uniquement destinées aux basses classes. L'ouvrier des campagnes, lui-même, lit des brochures traitant des questions agricoles et qui, tout en l'intéressant, développent son intelligence.

Lorsqu'en France nous entrons dans les intérieurs respectables de notre bourgeoisie de province, nous voyons rarement traîner un livre quelconque sur une table et encore moins voyons-nous une revue entre les mains des femmes. Les aimables *mistress* ne sont pas moins bonnes ménagères que nos jeunes filles, et, cependant, il en est peu, dans les *comtés*, qui ne soient capables de parler, avec connaissance de cause, de la littérature courante de leur pays. N'avons-nous pas vu plusieurs des plus beaux romans que l'Angleterre ait produits sortir de la plume de pauvres filles de pasteurs qui avaient passé la plus grande portion de leur existence dans de petits villages éloignés de tout centre intellectuel?

La grande extension des *Circulating library*, sorte de cabinets de lecture montés sur une vaste échelle, est une preuve positive du goût que les Anglais montrent à présent pour la lecture. Il faut le dire à leur louange, ils font preuve d'une singulière patience en suivant avec un intérêt soutenu les aventures romanesques qui se déroulent lentement dans les courts articles paraissant seulement une fois par mois. Ils sont gens à savoir reconnaître tout ce qu'il y a de fin et de juste dans les analyses psychologiques de leurs compatriotes. C'est avec plaisir qu'ils retrouvent le tableau vrai de cette vie d'intérieur qui leur est si chère. Les descriptions prises sur le vif leur semblent attrayantes, et ils jouissent de l'atmosphère saine qui s'exhale de ces œuvres simples et charmantes.

Quelle influence cette nouvelle phase de la littérature a-t-elle exercée sur le caractère de l'Anglais? Jusqu'à un certain point, elle l'a modifié. Cette sobriété, facile à constater et qui ne ressemble en rien aux libations d'autrefois, ne peut-elle être attribuée à l'honnête distraction que l'Anglais trouve aujourd'hui dans la lecture des revues et des journaux? Les jolis romans qu'il rencontre sous sa main viennent charmer ses loisirs et mettre une sorte de communication intellectuelle entre le mari et la femme. Que ces romans soient doux, originaux ou dramatiques, ils donnent, assurément, un autre cours aux pensées de ces hommes attachés à des devoirs austères et prosaïques durant la meilleure partie de la journée. Rentrés dans leur *home* encore tout imprégnés de la poussière du charbon des villes manufacturières ou de celle des rues de Londres, ils ne demandent pas une bouteille de whisky ou un pot d'ale, comme au temps passé, mais ils prennent le *Magazine* du mois et ils se rafraîchissent l'imagination en lisant l'histoire d'une impétueuse enfant née sous le ciel bleu de la Sicile, telle que l'a peinte mistress Forthergill, ou bien ils se promènent dans la verte campagne des environs de Spa avec Emma, l'héroïne de mistress Edwardes, ou bien encore ils se contentent de suivre tout simplement un frais sentier de leur pays, bordé de haies bien taillées sous lesquelles le printemps fait éclore les primevères. Les femmes aussi trouvent, malgré leurs nombreuses occupations maternelles, un instant à donner, chaque jour, à la lecture de quelque fiction romanesque. Elles ont, par là, appris, par degrés insensibles, à mettre un peu d'idéal dans les actions les plus ordinaires de leur vie, apportant, inconsciemment, comme un rayon de soleil à leur foyer domestique, si modeste qu'il soit.

Louis RÉGIS.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Paris aux champs et aux bois, par monts et par vaux. Concours, distributions de prix et vacances. Les concours du Conservatoire et leur public : tragédie et comédie, chant, piano. Les prix de Rome : peinture et sculpture. Distributions de prix des lycées et collèges. Grand concours et inauguration des nouveaux bâtiments. Discours du vice-recteur, du grand maître de l'Université et du président du conseil municipal. L'ancienne et la nouvelle Sorbonne. — Le débordement des crimes et leur répression. Marchandon et la Société d'anthropologie. La science et le choléra. Le dîner celtique de Quimper et M. Renan. Joueurs de biniou et joueur de flûte. Variations sur le thème électoral. — M. Egger. Le sculpteur Schœnewerk. Marguerite Thuillier. Pascal Duprat. Les funérailles de l'amiral Courbet. La nouvelle statue de Chanzy. — Réouverture des théâtres. Reprises sur toute la ligne. Le *Venceslas* de Rotrou et le *Don Juan d'Autriche* de Casimir Delavigne.

I

Toute chronique écrite comme celle-ci à la fin du mois d'août pourrait se résumer en trois mots : concours, distributions des prix, vacances. Paris n'est plus dans Paris : il est à Dieppe, à Deauville, à Cabourg, à Vichy, à Evian, au Mont-Dore; il se partage entre les Alpes et les Pyrénées; il court la Hongrie, avec M. de Lesseps et les écrivains dont les récits enthousiastes, échauffés par les *Eljen* des Magyars, nous arrivent des bords du Danube; il cherche les prétextes les plus divers pour fuir l'asphalte embrasée des boulevards, et tout lui est bon, même ce qu'il n'irait pas voir si on le lui offrait aux Champs-Élysées : le tir fédéral de Berne ou le tir international d'Innsbruck, le cortège du cinquantenaire des chemins de fer à Bruxelles, l'exposition d'Anvers, voire celle de Nuremberg.

Pendant, quoique *tout Paris* coure les bois, les champs et les plages, il reste encore un certain nombre de Parisiens, casaniers par nécessité ou par goût. On ne les rencontre pas aux *premières*,

car il n'y a plus de *premières*, sauf la *Louise Pascal* de la comtesse Lionel de Chabillant, jadis Céleste Mogador, jouée dans une salle d'occasion par une troupe de hasard, pour le plus grand profit des concierges du quartier, comblés de billets de faveur; mais on les rencontre encore au bois de Boulogne, galopant le matin dans l'allée des Poteaux, ou le soir au Jardin de Paris, et dans le jour à l'Exposition du travail.

Jadis les concours du Conservatoire se passaient, pour ainsi dire, à huis clos, comme il convenait pour un examen d'élèves. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et le petit théâtre de la rue Bergère a ses critiques en titre, son public plus empressé et surtout plus bruyant que n'importe quel théâtre des boulevards. Ce public se compose de deux éléments bien distincts : il y a celui des parents, des amis, des familiers de tel ou tel concurrent, qui rappelle un peu, avec les passions personnelles et les cabales domestiques en plus, l'auditoire du *Roman chez la portière*; il y a celui qui suit la mode et qui va maintenant aux concours du Conservatoire, malgré l'incommodité de la salle et une chaleur asphyxiante, comme il va au grand prix, dans l'enceinte du pesage, ou au vernissage du Salon. L'épreuve se trouve ainsi dénaturée, l'école est métamorphosée en théâtre tumultueux, où des applaudissements sans règle, sans mesure, parfois sans intelligence, d'enthousiastes et impérieuses ovations cherchent à peser sur le jury, à lui dicter ses choix, à protester contre ses décisions; où toutes les vanités, toutes les indisciplines, toutes les présomptions naturelles à la jeunesse en général et au comédien en particulier, se trouvent surexcitées dans l'élève, poussé irrésistiblement à s'exagérer ses succès, à se dissimuler ses fautes, à parler de cabale dès que sa claque de famille n'a point réussi à le sauver d'un échec.

Le 29 juillet, jour du concours de tragédie et de comédie, les grilles du Conservatoire étaient assiégées dès quatre heures du matin par une foule houleuse qu'il fallut disperser. Elle s'était reformée plus compacte et plus agitée, au moment de l'ouverture des portes, et la salle prit aussitôt l'aspect d'un meeting populaire, résolu à imposer sa volonté souveraine, à dicter aux juges son mandat impératif. « Devant que les chandelles fussent allumées », son opinion était faite, son jugement irrévocable : elle avait arrêté ses choix et distribué ses couronnes; elle entendait faire passer sa liste à force d'acclamations et de trépignements. Le jury a répondu avec une certaine bravoure à ces sommations en ne décernant ni premier ni second prix de tragédie aux hommes, mais de simples accessits. La tragédie n'est plus en faveur. Cependant les femmes ont été plus heureuses, et l'on ne s'est pas tenu quitte envers elles

à moins de deux premiers prix. Dans la comédie, la victoire a été remportée par un petit-neveu d'Arago, le fils de l'astronome Laugier, qui fut membre de l'Institut.

Les concours de chant se sont signalés par l'abondance exceptionnelle des ténors. L'un de ceux qui ont obtenu le premier prix d'opéra, M. Duc, a déjà débuté sur la scène de l'Académie nationale de musique, où sa voix, d'une grande étendue et d'un timbre éclatant, lui a valu un incontestable succès dans l'Arnold de *Guillaume Tell*.

Ceux qui aiment le piano, en dépit des sarcasmes où les victimes de ce tyran domestique exhalent contre lui leur fureur impuissante, peuvent aussi se rassurer : le culte de ce redoutable instrument n'est pas près de périr. Le flot des concurrentes monte chaque année; après les éliminations de l'examen préparatoire, elles restaient trente-huit encore. Trente-huit fois le même morceau à entendre, — quoiqu'il eût été composé expressément pour la circonstance par M. Guiraud, — quel supplice par 28 degrés de chaleur! Sans compter le morceau des concurrents masculins, heureusement un peu moins nombreux. Je n'ai pas ouï dire pourtant qu'aucun des membres du jury ait été emporté sur une civière. Le jour du concours de tragédie et de comédie, M. Got s'est trouvé mal, et le bruit avait même couru qu'il était frappé d'une congestion. Mais les jurés musicaux se sont montrés plus résistants. Le premier prix de piano dans le concours des hommes a été remporté par un vainqueur de treize ans. Tout en dédaignant de banales épigrammes, avouons que cela fait frémir. Un premier prix de piano au Conservatoire à treize ans! Pauvre enfant! Comme je ne sais plus quel personnage de *la Fiammina*, il faut qu'on l'ait pris tout petit, quand il ne pouvait se défendre! Il est vrai que Mozart, à six ans, émerveillait la ville et la cour de Vienne par son talent sur le clavecin, et qu'il eût été capable de remporter le premier prix avant d'avoir atteint l'âge de raison, ce qui prouve que les enfants prodiges n'avortent pas tous. Souhaitons donc à celui-ci de devenir un Mozart!

Vers la même date, les concours pour les prix de Rome ont eu lieu à l'École des beaux-arts. Le naturalisme a beau faire des progrès chaque jour plus sensibles, l'Académie ne s'est pas encore décidée à donner pour programme : *un Chantier à Suresne* ou la *Fête de Neuilly et la baraque de Marseille jeune*. Au contraire, on dirait qu'elle met un entêtement déplorable à s'enfoncer plus profondément encore dans les voies classiques à mesure qu'elles sont délaissées par l'école de l'avenir. On assure que le conseil supérieur des beaux-arts vient de réclamer le rétablissement du concours de paysage historique, et les jeunes gens qui se disputaient

le prix de Rome en peinture et en sculpture ont eu à traiter des thèmes que le conseil municipal n'adoptera jamais pour la décoration des mairies, et qui ont excité l'indignation ou le dédain railleur, suivant leur tempérament, des admirateurs de M. Manet ou de M. Roll : *Apollon chez Admète* et le *Corps d'un soldat spartiate rapporté à sa mère par ses compagnons*.

Le suffrage du public semblait désigner pour vainqueur, dans le concours de peinture, M. Thomas, dont la composition, claire et bien comprise, séduisait de prime abord par la finesse de l'exécution et l'agrément du coloris. Néanmoins M. Thomas n'a obtenu que le second rang, devancé par M. Axilette, dont le tableau, moins aimable et moins lumineux, offrait de plus vigoureuses qualités. Agenouillé devant l'autel du foyer, avec le fils d'Admète entre les bras, Thémistocle demande asile au roi des Molosses. La figure du vainqueur de Salamine n'est pas celle d'un héros, mais d'un suppliant et, à défaut de distinction, la femme d'Admète se recommande par l'intensité de son expression attentive et le caractère typique de sa physionomie. Dans son ensemble comme dans ses détails, le groupe présente plus de vérité que de noblesse. M. Axilette a laissé entrer un léger souffle de naturalisme dans un sujet antique et classique : même à l'École des beaux-arts, il est bien difficile de tenir toujours sa fenêtre hermétiquement close.

Le premier prix de sculpture a été remporté par un tout jeune homme, M. Gardet, qui a fait preuve dans son bas-relief d'un talent de conception, d'une justesse et d'une sobriété de sentiments rares à son âge. La mère garde dans sa douleur, expressive sans violence, la dignité d'une Lacédémonienne qui met la patrie au-dessus de tout ; mais, par une idée ingénieuse et simple à la fois, le jeune artiste a corrigé la froideur relative de l'expression maternelle par deux figures d'enfant et de jeune fille dont la grâce charmante tempère de la façon la plus heureuse et la plus légitime la sévérité du groupe principal.

Il se fait, en France, pendant les premiers jours d'août, une prodigieuse consommation de lauriers. C'est le moment où, dans quatre-vingts lycées et trois cents collèges à la fois, quatre cents professeurs s'évertuent à enguirlander des plus belles fleurs de rhétorique et à masquer, sous les euphémismes les plus élégants, la phrase célèbre de la comédie : « Il n'y a pas de moments plus doux pour le cœur d'un père que celui où il se débarrasse de son enfant chéri. » Cette cérémonie s'accomplit selon des rites consacrés qui n'ont guère varié depuis des générations ; nous avons tous passé par là, et pour savoir ce qui s'est dit et fait alors, il nous suffit de nous souvenir. Nous n'aurions absolument rien à y

signaler si le directeur du petit séminaire de Versailles, reprenant une tradition de Mgr Dupanloup, n'avait fait jouer, par les élèves de troisième, le *Philoctète* de Sophocle dans le texte original. Le grec, qui perd chaque jour du terrain dans l'enseignement universitaire, n'a jamais cessé d'être en honneur dans les écoles ecclésiastiques : pour peu que les choses continuent du même train, il ne sera bientôt plus enseigné que là, et les *humanités* se réfugieront, comme en leur dernier asile, dans ces maisons qui ont eu l'heureuse chance de pouvoir se dérober aux réformes et aux progrès officiels de l'enseignement secondaire.

La distribution des prix du grand concours présentait cette année un intérêt tout particulier : elle avait lieu dans le nouvel amphithéâtre, et elle se doublait d'une autre solennité, — la pose, ou plutôt le scellement, de la première pierre de la nouvelle Sorbonne. L'empire avait déjà procédé à cette cérémonie, mais sans y donner suite; la république elle-même avait posé depuis plus d'un an en réalité la première pierre de la Sorbonne agrandie. La nouvelle Sorbonne aura eu beaucoup de premières pierres ; mais tout est convention en ce monde. Encore un coin du vieux Paris qui va devenir méconnaissable ! Que de souvenirs de notre jeunesse on se prépare à jeter au tombereau ! Elle était bien noire et bien étroite, la vieille Sorbonne ; bien peu digne, par sa physionomie et ses proportions mesquines, d'une ville comme Paris ! Un étudiant de n'importe quelle université étrangère la prenait en pitié, et la comparaison de la vieille Sorbonne avec le nouvel Opéra fournissait une ample matière aux réflexions édifiantes des professeurs et des docteurs d'outre-Rhin, sur l'incurable frivolité de la nation française. Pourtant c'est dans ces salles obscures et encrassées que les Cousin, les Guizot, les Villemain, les Ozanam, les Saint-Marc Girardin, pour ne parler que des morts, ont groupé autour d'eux des auditeurs d'élite ; c'est là qu'ont retenti tant de paroles éloquentes et généreuses où, sauf en des écarts bien autrement rares que ceux du Collège de France, l'enseignement moral ne se séparait pas de l'enseignement littéraire, et où le respect des grands principes s'alliait au culte des bonnes lettres. La nouvelle Sorbonne est le symbole et sera faite à l'image de la jeune Université, plus mondaine, plus brillante, écrivant dans les journaux, initiée à tous les mouvements contemporains, se piquant si bien de n'être plus pédante qu'elle s'efforce souvent de paraître frivole. Puisse-t-elle produire et nous faire entendre beaucoup de professeurs comparables à ceux que nous venons de nommer !

Sur l'estrade, on avait fait place à une escouade de maçons, dont les blouses blanches perçaient démocratiquement à travers

les robes rouges, jaunes et violettes des Facultés. Ces braves gens assistaient pour la première fois de leur vie sans doute à une cérémonie de ce genre, et ils ont écouté, en dissimulant leur ennui avec une gravité parfaite, des discours auxquels ils ne devaient pas entendre grand'chose. Le scellement de la première pierre a valu aux jeunes lauréats du grand concours et à leurs parents, outre les harangues ordinaires, des discours de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, et de M. Michelin, président du conseil municipal, que je rapproche d'ailleurs sans les comparer. Avec sa haute compétence et la distinction ordinaire de sa parole, M. Gréard a tracé à grands traits l'histoire et l'éloge de la Sorbonne, et, en parlant de l'esprit nouveau qui anime aujourd'hui l'enseignement national, il a exprimé l'espoir, qui était dans sa bouche la forme polie du conseil et du vœu, que ces procédés de critique, ces efforts d'analyse, ces méthodes rigoureusement scientifiques, empruntées à l'Allemagne et transportées jusque dans l'étude des lettres, ne nuiraient pas aux qualités caractéristiques du génie français.

M. Goblet, lui, n'éprouve aucune des craintes, aucun des regrets exprimés ou sous-entendus dans le discours de M. Gréard. Tout est pour le mieux dans la meilleure des républiques. Il a tancé doucement le vice-recteur de l'Académie pour son éloge de la vieille Sorbonne. Il veut bien qu'on garde ce nom gothique, car « les vieux noms ne font pas obstacle à l'esprit nouveau », mais il nous avertit qu'il ne faut pas « amnistier » trop facilement le passé, pour ne point être ingrats envers le présent. Il vaut mieux amnistier la Commune que cette antique institution ecclésiastique, « restée à travers le temps fidèle à ses origines, vouée à la théologie et à la scolastique », qui a bien eu, il est vrai, le double mérite de fonder l'imprimerie en France et de combattre les jésuites, mais qui a été en même temps l'ennemie, — admirez l'étonnante association des personnes et des choses dont M. Goblet lui reproche amèrement d'avoir été l'ennemie! — « de Jeanne d'Arc, de la Réforme, de Descartes, d'Arnauld, des jansénistes, des philosophes du dix-huitième siècle. » Pour complaire au sémillant M. René Goblet, il eût fallu que la Sorbonne, tout en faisant les yeux doux à la Réforme, au nom de la liberté de penser, et quoi qu'en pût dire la théologie, favorisât en même temps les jansénistes et les encyclopédistes, bien qu'il fût difficile d'être pour les uns sans être contre les autres. Mais M. Goblet, nature ouverte et compréhensive, concilie tout cela : Jeanne d'Arc avec la Réforme, le grand Arnauld avec Diderot, le jansénisme avec la libre pensée et même avec le positivisme. Dans son désir de montrer la largeur de son intelligence, il ne rejette rien. Cependant, comme c'est un esprit généreux autant que large,

il n'est pas dépourvu d'une certaine *anxiété*, en se demandant ce que deviendront les générations élevées sous l'influence des nouvelles doctrines, et ce sentiment part d'un bon naturel. En jetant, du haut de son trône intellectuel, un regard condescendant sur les besoins des classes illettrées, le grand maître de l'Université — au risque de se faire traiter lui-même de sorbonniste encroûté par les disciples d'Auguste Comte, — a confessé que, si les hautes spéculations de l'étude, de celle qui exclut scientifiquement tout surnaturel, peuvent suffire aux génies supérieurs, « on n'éliminera pas facilement de l'humanité l'élément sentimental. »

Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises!

Vous vous rappelez ces deux personnages de Gavarni, si je ne me trompe, qui causent chez le marchand de vin : « Vois-tu, la religion, ce n'est ni pour toi ni pour moi ; c'est pour le peuple. » De même (*si parva licet componere magnis*) M. le ministre de l'instruction publique, en un langage élégant et plein de grâces décentes, a dit implicitement à son auditoire : « Nous autres, intelligences cultivées et privilégiées, nous pouvons nous passer de l'élément *sentimental* ; mais il faut une foi au peuple. » Et même, en y réfléchissant, il faut que tout le monde ait une foi, car on n'agit qu'en vertu d'un principe qui inspire et dirige la volonté, et sans une foi, la société serait en proie à cette maladie mortelle du découragement, de l'inertie, de la désespérance, à ce pessimisme enfin qu'une école moderne a mis à la mode et prêché dans ses écrits. Il importe donc de dégager ce principe, de formuler cette foi, et de la « faire pénétrer dans les cœurs ». Cela est-il si difficile? M. Goblet ne le pense pas. Cependant il nous fait attendre pendant huit ou dix alinéas encore la promulgation de ce dogme vital, et lorsqu'il y arrive enfin, j'ai dû lire et relire, en y concentrant tout l'effort de mon attention, ce passage essentiel de son discours, avant d'arriver non à comprendre, mais à discerner vaguement la croyance que l'organe de la Sorbonne nouvelle propose de substituer à celui de la vieille Sorbonne : « Vous venez à l'aurore d'un monde qui commence, dont il est difficile sans doute de prévoir tout le développement, mais qui s'ouvre devant vous, librement, sans barrières, sans obstacles. Que vous faut-il, jeunes gens, pour y marcher plus avant d'un pas allègre et ferme? Il vous faut y croire. Voilà, mes amis, la foi que quelques-uns semblent chercher. » Si les jeunes gens ne trouvent point là un élément suffisant pour leurs âmes, c'est qu'ils ne sont pas dignes de recevoir l'enseignement nouveau. Mais était-ce bien la peine de s'en

prendre d'abord aux positivistes pour en venir tout simplement, après un si grand étalage et de si longs détours, à une conclusion qui rappelle de fort près, autant qu'on en peut saisir le sens sous les vagues contours où il se dérobe, leur religion du progrès et leur culte de l'humanité?

Quant à M. Michelin, président du conseil municipal, il s'est borné à une courte allocution, où, après une démolition complète de la vieille Sorbonne en trois ou quatre coups de pioche, il a reproché à la loi de refuser absolument à la ville de Paris la liberté de l'enseignement, qu'elle réserve tout entière pour le clergé, et où il a opposé au moyen âge et à la monarchie, qui bâtissaient des églises, l'écrasante supériorité de la république, qui bâtit des écoles, des lycées et des Facultés ! Il s'est contenté d'une allusion discrète à l'autonomie du conseil et d'une épigramme innocente contre les pouvoirs publics ; on pouvait s'attendre à pis de sa part, et je suis sûr que M. le ministre de l'instruction publique a été agréablement surpris d'en être quitte pour si peu.

On voit que la distribution des prix du grand concours, cérémonie purement laïque, a été laïcisée encore par les orateurs de cette année. Comment se fait-il que pas un n'ait songé à rappeler le souvenir du grand poète mort récemment et à se ménager un triomphe facile en prononçant ce nom glorieux qui n'effraye plus la jeune Université ? Depuis la république, et plus encore depuis son apothéose, Victor Hugo, le réprouvé d'autrefois, objet de tant de sarcasmes et de fureurs de la part de tous les professeurs de style et de tous les maîtres du goût, qui le considéraient comme l'ilote de la poésie, est devenu un classique proposé à l'admiration des jeunes élèves. Ce qu'on n'a pas fait à Paris, on l'a fait à Lyon. Il s'est trouvé un professeur pour prendre comme thème de son discours *Victor Hugo et son œuvre* ; mais je suppose que, dans cette œuvre, il a négligé de mettre en lumière la *Réponse à un acte d'accusation*, ainsi que les autres pièces où il a flagellé de son fouet aux pointes d'airain les cuistres universitaires. Le professeur de Lyon n'a même pas craint, dans le zèle d'une apologie qui n'a plus rien de compromettant, au contraire, d'établir un parallèle entre le poète et le Christ, et, sur un point au moins, de donner l'avantage au poète, car il « ne s'est pas contenté de dire après le Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants » ; il a ouvert ses bras à tous les déshérités et à tous les misérables que la société rejetait de son sein .

II

L'auteur du *Dernier jour d'un condamné* eût-il « ouvert ses bras » à Marchandon et à Gaspard dont la guillotine a tranché le fil le 10 août dernier? Les coquins ont tellement abusé de l'indulgence du philanthrope M. Grévy, qu'il a dû se résoudre, en gémissant, à laisser plus souvent qu'autrefois un libre cours à la justice. Les crimes succèdent aux crimes; la lecture des *faits divers* est terrifiante pour les personnes nerveuses. Ouvrez un journal au hasard, et jetez les yeux sur la troisième page; vous croiriez lire des titres de romans d'Émile Gaboriau ou de Ponson du Terrail : le *Parricide de Passy*, le *Crime de la rue Bergère*, le *Drame de la rue Dauphine*, la *Bande de Pantin*, le *Mystère de Villemomble*. Le mystère de Villemomble, qui a déjà fourni aux reporters la matière de cent volumes au moins de cabinets de lecture, nous promet une nouvelle édition de l'affaire Pel, et M^{lle} Ménétret fait le pendant d'Élisa Bœhmer. Quant au ténébreux horloger de Montreuil, défendu avec acharnement par la presse radicale, que sa haine de la police entraîne souvent à protéger les assassins, il est du moins parvenu à sauver sa tête devant le nouveau jury à qui l'on avait renvoyé sa cause. Marchandon n'a pas sauvé la sienne; mais, à défaut de cette heureuse chance, à laquelle il avait la faiblesse de beaucoup tenir, il lui était réservé une gloire qu'il ne prévoyait pas. La Société d'anthropologie a pesé son cerveau, et elle a trouvé que non seulement il dépassait de beaucoup le poids moyen, mais qu'il excédait de 200 grammes celui du cerveau de Dupuytren. Quand Gambetta mourut, la Société d'anthropologie avait également vidé dans ses balances le crâne du brillant dauphin de la république, occasion précieuse et assez rare, car tous les morts ne se prêtent point à ces expériences, de vérifier la justesse de ses théories sur les rapports de la capacité intellectuelle avec le volume et le poids du cerveau. Jugez de sa stupéfaction douloureuse et de son désarroi, en constatant que ce cerveau puissant n'atteignait que 1160 grammes, c'est-à-dire un poids au-dessous de la moyenne constatée chez les hommes les plus ordinaires, au-dessous du poids habituel des cerveaux féminins. Quel coup pour la *science*, ou pour Gambetta! Quelle cruelle mésaventure! Et aujourd'hui, pour achever la déroute, il se trouve que le cerveau de Marchandon pèse 1435 grammes, c'est-à-dire 275 de plus que celui du grand homme dont MM. Spuller, Arène et Reinach pleurent encore la perte.

Cela n'empêche d'ailleurs ni Gambetta d'être un homme de génie ni la *science* d'être infallible.

Certes, la science a fait en ce siècle d'admirables progrès, et depuis quelques années surtout elle a réalisé des prodiges devant lesquels on songe parfois aux contes de fées. Mais qu'elle est loin encore d'avoir percé les mystères de la pensée et de l'organisme humain ! Dans les innombrables problèmes qui concernent la vie, ses organes et ses fonctions, il lui convient particulièrement d'être modeste. Au moment où le choléra frappe à nos portes pour la dixième fois, après avoir exercé d'épouvantables ravages dans cette malheureuse Espagne, frappée de tant de coups, l'Académie de médecine et les docteurs les plus autorisés disputent avec autant d'acharnement que jamais sur la nature, l'origine, la propagation et les remèdes du fléau. Sur la question de la contagion, on n'est pas plus d'accord que le premier jour. Depuis un demi-siècle, les doctrines les plus contradictoires ont paru, disparu, reparu. On se bat toujours sur la question des quarantaines. Le pour et le contre ont été acclamés tour à tour. Les théories bafouées hier triomphent aujourd'hui et seront honnies demain. Ferran, salué d'abord comme un sauveur, comme un bienfaiteur de l'humanité, dont le nom devait être associé à celui de Jenner, n'est plus pour les uns qu'un charlatan vulgaire, pour les autres qu'un présomptueux ignorant ; on l'avait porté en triomphe, on l'a chassé à coups de pierre. Après avoir été maîtresse incontestée du terrain, la *microbidtrie*, comme on l'appelle en termes méprisants, se voit aujourd'hui battue en brèche et menacée du même sort que l'*insectomanie* de Raspail. Une réaction vigoureuse se dessine de jour en jour contre le bacille-virgule de Koch, accusé par d'illustres médecins, — je parle du bacille, — de n'être qu'un intrigant, simple produit et non cause du mal. Au milieu de ces batailles dont notre vie est l'enjeu et qui rappellent les combats furieux des Grecs et des Troyens autour du cadavre de Patrocle, le choléra seul demeure une vérité acquise et incontestable.

Mais les variations de la science le cèdent encore à celles de M. Renan. Il n'est pas deux de ses écrits ou de ses discours entre lesquels on ne puisse signaler d'étonnantes contradictions, pour employer ce vieux mot un peu lourd qui jure avec les subtiles et légères fantaisies de cet Epicurien de la pensée. A quoi bon les indiquer ? Ce serait une besogne ingrate et stérile, puisque M. Renan se pique précisément de ne point emprisonner son esprit dans d'étroites formules et que pour lui la vérité est un phare aux feux tournants. Mais le phare aux feux tournants serait une comparaison d'un style trop noble pour le discours qu'il a prononcé le 18 août dernier au dîner des celtisants, et qui rappelle plutôt, selon une autre de ses images, « les reflets changeants de la gorge

du pigeon ». Il y a de tout dans ce discours, que nous avons pris d'abord pour une causerie décousue, improvisée au dessert, dénouée et renouée au hasard des interruptions, mais qui, on nous l'a révélé, avait été entièrement écrit d'avance : il y a de la politique, de la morale, de la religion, de la littérature, de l'histoire naturelle, de la géographie, de la science sociale, des souvenirs personnels, le tout mêlé, confondu, ondoyant, comme un de ces jolis lacs dont la nappe bleue flotte et se balance au soleil, qui jette sur ses vagues une pluie dansante de paillettes d'or. Essayez de saisir une de ces paillettes au passage, et rien ne vous restera dans la main. Quel rapport existe entre le point de départ du discours et son point d'arrivée? Par quelles nuances imperceptibles, par quelles transitions d'une subtilité prestigieuse passe-t-il de la démocratie au bateau-torpille, de Saint-Corentin au tueur de taupes et des Bretons du pays de Gaëlo aux petits oiseaux des îles Shetland, bien fin qui pourrait le dire, et pour moi, je ne m'en charge pas.

Le dîner celtique n'est rien autre chose que la réunion mensuelle autour d'une table d'un certain nombre de Bretons, artistes, savants ou écrivains. Paris est plein de ces sociétés littéraires, qui groupent les gens du même pays ou de la même profession pour banqueter ensemble. Celle-là a été fondée en 1879, et M. Renan en est le président à vie, bien qu'il soit assez difficile de deviner ce qu'il y a de celtique en ses écrits. Tous les seconds samedis du mois, elle se donne rendez-vous dans un restaurant près de la gare Montparnasse, — sur la route de la Bretagne, — et une fois chaque année elle transporte son grand banquet solennel dans la Bretagne elle-même, et dans la Bretagne bretonnante, non sans l'espoir sans doute de l'arracher à ses vieilles superstitions, pour l'entraîner dans le mouvement de la libre-pensée : apostolat d'un nouveau genre où M. Renan succède à saint Corentin et à saint Tugdual, qu'il honore d'ailleurs, et qu'il essaye d'imiter, en faisant de son mieux, dit-il, comme ils ont fait en leur temps. L'année dernière, c'est à Tréguier qu'on se rassembla; cette fois, c'est à Quimper. Oh! la réunion était tout à fait celtique : on y a entendu des sonneurs de bombardes et des joueurs de biniou, et le soir, des gars en costume national ont dansé le *jabadao* sur les rives de l'Odet, aux sons de la cornemuse. On a beaucoup cité Brizeux, et outre M. Renan, la vieille Armorique était représentée à la fête par différents *bardes* du pays, par un rédacteur du *Finistère*, par le sonneur de Kerfuentcin et par M. Charles Monselet, qui est de Nantes.

M. Renan nous a appris dans son discours, entre autres choses

d'un très vif intérêt pour les dilettantes, qu'il jouit des économies de pensée faites par la longue et obscure lignée de ses ancêtres paysans et marins, comme un fils prodigue qui hérite des pièces blanches entassées depuis des siècles par des parents avarés dans de vieux bas de laine; qu'il est très religieux, car il n'admet pas que la destinée de l'homme soit sans rapport avec « son idéal », quoiqu'il laisse chacun composer à sa guise « son roman de l'infini »; qu'il a, en sa qualité de Breton, du dévouement et de l'esprit de sacrifice à revendre, qu'il est certain d'avoir fait une bonne action dans sa vie, sans doute en détruisant les quelques bêtes souterraines assez malfaisantes dont il parle lorsqu'il se compare à son parent le taupier; qu'il est modéré, tolérant, sympathique, enfin et surtout gai, très gai, et il n'y a eu qu'un cri parmi ses auditeurs pour convenir de la vérité de cette assertion. Ce qui le rend gai, c'est le contentement de soi, la satisfaction intime de la bonne action qu'il a accomplie. M. Renan est même si gai qu'il en devient jovial, et que nous serions tenté de le surnommer avec Victor Hugo : *l'Homme qui rit*.

Tandis que le maître virtuose Renan allait jouer à Quimper ce nouveau et brillant *solo* de petite flûte, les candidats aux prochaines élections législatives exécutaient de toutes parts leurs bruyantes variations sur un thème connu. La Chambre défunte a rendu le dernier soupir au milieu d'un concert d'oraisons funèbres dont elle n'a guère lieu d'être fière, et ce ne sont pas les conservateurs qui lui ont décoché les plus méprisantes épithètes. Quelques jours après, les électeurs sénatoriaux de la Seine choisissaient M. Songeon pour succéder à Victor Hugo. Il est probable que le grand poète n'avait pas prévu cette antithèse. Cependant M. Songeon n'est point sans quelque rapport avec Victor Hugo. Celui-ci était comte; le citoyen Songeon est baron ou marquis, je ne sais au juste. De plus, il a été exilé comme le poète; il est radical et autonomiste comme lui. A la gloire et au génie près, il le remplacera parfaitement; il votera comme Victor Hugo et sera même plus assidu aux séances.

La candidature de M. Bertron, qui, après une retraite de quelques années, vient de reparaitre sur la scène, a du moins donné quelque intérêt à cette élection pour les amateurs du pittoresque. Le « seul candidat humain », comme il s'intitule, est habitué à l'ingratitude et à l'aveuglement de ses contemporains. Voici plus de trente ans que, de son Palais de l'humanité, à Sceaux, il lance au monde des manifestes recueillis précieusement par les collectionneurs, mais malheureusement méconnus du corps électoral. Et les électeurs ne sont pas les seuls qui l'aient méconnu. En 1856,

il invitait les membres du Congrès de Paris à venir dîner chez lui, ajoutant en post-scriptum : « On parlera de l'Ordre Universel », et malgré ce programme alléchant, les membres du Congrès s'abstenaient, ce qui explique suffisamment pourquoi l'Ordre Universel a été si souvent troublé depuis lors. Le 8 janvier dernier, il invitait la reine Victoria à venir présider, au café Riche, le premier banquet du Genre humain, en l'avertissant par le télégraphe qu'il lui réservait trois couverts, dans l'espoir sans doute que Sa Majesté Britannique amènerait quelques-uns de ses enfants avec elle. Mais je n'ai pas ouï dire que la reine ait répondu à cet appel. Malgré ses quatre-vingt-deux ans et ses innombrables revers, M. Bertron ne se décourage pas, il garde une confiance inébranlable en son succès final. C'est lui, et non M. le marquis de Songeon, qui régénérera le genre humain. Jusqu'à présent, il ne s'est pas encore porté candidat à la députation prochaine; pourtant nous comptons sur lui et sur M^{lle} Barberousse pour égayer un peu les élections parisiennes, qui menacent de tourner au sombre, car nous n'avons pas en nous-même les trésors de gaieté de M. Renan.

III

L'Institut et la Sorbonne viennent de faire une perte sensible en la personne de M. Egger, un des maîtres de l'enseignement supérieur et des plus savants hellénistes de France, l'un de ceux que nous pouvions opposer sans crainte à l'érudition allemande. M. Egger, âgé de plus de soixante-douze ans et frappé de l'infirmité la plus cruelle qui puisse affliger un ami de l'étude, avait rempli sa carrière; cependant ni la vieillesse, ni la fatigue, ni la cécité ne l'avaient astreint au repos. Aidé par une riche bibliothèque et par des notes longuement amassées, par une mémoire exceptionnelle et par les yeux de son secrétaire, il travailla jusqu'à son dernier jour. Le nombre des Mémoires, des essais, des traités publiés en volumes ou dans des recueils savants par M. Egger sur diverses branches de la littérature, de l'histoire, de la grammaire et de la philologie classique est considérable. Parmi tant d'écrits, dont nous ne saurions même songer à dérouler ici l'aride nomenclature, réservons du moins une place d'honneur à ses deux volumes sur *l'Hellénisme en France*, où il a mis en œuvre d'une façon parfois ingénieuse et piquante les résultats de ses immenses recherches sur l'influence exercée chez nous par les exemples et les préceptes, par les idées, par le goût et par la langue de la Grèce. C'était un professeur qui ne fut et ne voulut être autre chose, et dont la

parole facile ne visait point à l'éloquence. En dehors de ses cours substantiels, il dépensait l'activité de son esprit en une foule de conférences pour lesquelles son érudition, pas plus que son obligeance, n'était jamais à court. On peut dire que cet homme de bien, dont la douceur et l'affabilité égalaient le savoir, ne laisse pas un ennemi derrière lui.

En 1884, le peintre Gustave Jundt se jetait par la fenêtre de son atelier de la rue d'Assas. Un an après, et presque jour pour jour, le sculpteur Schœnewerk s'est précipité par la fenêtre de son atelier de la rue Vavin. Jundt était un joyeux et jovial garçon, encore plus gai que M. Renan, mais il paraît que la gaieté n'empêche pas toujours ces tristes conclusions. Schœnewerk, au contraire, était un inquiet, un nerveux, un mélancolique. Depuis plus de quarante ans, il n'avait guère cessé d'exposer d'une façon régulière, et il avait conquis toutes les récompenses du Salon. Ses innombrables ouvrages se recommandent en général par l'élégance et la grâce. Ils se rattachent à la tradition du dix-huitième siècle, et ni la nature de son talent, ni le choix de ses sujets ne laissent sentir une telle fin. Mais la folie récente de sa femme avait porté une rude atteinte à sa raison déjà ébranlée. Avant de rendre le dernier soupir, le pauvre artiste a pu recevoir du moins les consolations suprêmes de la religion.

M^{lle} Marguerite Thuillier était retirée depuis vingt ans du théâtre et vivait loin de Paris, dans une solitude absolue, au fond d'un village de la Nièvre, mais elle n'était pas encore oubliée de ceux qui l'avaient vue jadis prêter aux pièces de Murger, de George Sand et de Louis Bouilhet sa sensibilité nerveuse, son intelligence aiguë et son charme un peu maladif. Elle était fort aimée du public de l'Odéon et, somme toute, ce fut une personnalité. L'extrême délicatesse d'une santé dont l'ébranlement se faisait déjà sentir, au temps de ses triomphes, dans son jeu fiévreux et saccadé, l'avait contrainte de quitter le théâtre à l'âge où beaucoup de ses camarades représentent encore les petites pensionnaires. La récente publication des lettres de George Sand avait ramené l'attention sur Marguerite Thuillier qui, après avoir été son interprète, était restée son amie et sa correspondante. Elle est morte pauvre, presque besoigneuse, défigurée par ses longues souffrances, d'une mort plus douloureuse que celle de Mimi, qu'elle avait si bien incarnée à ses débuts. Hélas! pauvre Mimi! pauvre Murger! pauvre Thuillier! Les voilà tous morts, et tous plus tristement l'un que l'autre, ces gais bohèmes, qui avaient essayé un moment d'idéaliser la vie de café et de bal public, et que tant de jeunes cerveaux à l'envers avaient pris au mot! Fini de chanter! fini de danser! fini de rire!

Il n'y a que la bohème qui soit toujours vivante, mais elle a versé dans la politique et elle ne se borne plus à faire la chasse à la pièce de cent sous, comme au temps de Rodolphe et de Schaunard, elle fait la chasse aux millions.

Vous souvenez-vous de l'âge lointain où M. Pascal Duprat était quelqu'un? Ce fut surtout sous la deuxième république. Ses écrits, ses discours et ses notions firent alors quelque bruit par le monde. Il passait pour l'un des politiciens les plus distingués de la gauche. M. Pascal Duprat a écrit une douzaine de volumes; il avait fondé en France ou à l'étranger une revue : *la Libre recherche*, et trois ou quatre journaux : *l'Économiste*, *le Peuple souverain*, *le Nouveau journal*; il avait été le collaborateur de Lamennais au *Peuple constituant*; il avait activement écrit dans *la Réforme* et *la Revue indépendante*; professeur à l'Académie de Lausanne pendant son exil sous l'empire, il avait fait un peu partout des conférences littéraires et des conférences politiques. Pour le consoler de son échec aux élections législatives de 1881, le gouvernement le nomma ministre de France au Chili. Il revenait, à bord du *Niger*, pour se porter aux élections prochaines dans son département natal. La mort l'a arrêté en chemin. Le 19 août dernier, dans la traversée de Dakar à Lisbonne, le corps de l'auteur des *Révolutions*, un boulet aux pieds, a été lancé dans l'Océan. C'est de cette façon sommaire que M. Pascal Duprat a été enterré aux frais de l'État. Le gouffre s'est refermé sur son cadavre et la grande mer de l'oubli a déjà englouti sa mémoire.

A ce moment-là, les États-Unis faisaient de pompeuses funérailles au général Grant, voulant oublier les taches et les fautes des dernières années, qui avaient compromis sa gloire. Ce taciturne est mort comme il avait vécu, sans parler; mais il laisse, dit-on, des *Mémoires* qu'un éditeur a achetés 1 500 000 francs. Le sphinx s'y révélera peut-être. Qui sait s'il n'économisait point les paroles au profit de la plume? Nous les lirons avec empressement, curieux de juger, d'après ces propres explications, ce grand homme équivoque, héros de guerre civile, dont les talents militaires ont eu tout au moins pour auxiliaires puissants le riche budget et les gros bataillons du Nord.

L'amiral Courbet, dont Paris et la France célébraient hier les funérailles, laisse après lui un renom plus pur et une gloire moins contestable. Après un long voyage, le vaisseau qui rapportait les restes mortels du vainqueur de Son-tay, de Fou-tcheou, de la rivière Min, des Pescadores, a enfin touché la rive de France. L'amiral est mort sur le *Bayard*, et c'est le *Bayard* qui nous l'a ramené. Nous connaissons maintenant, par les récits des témoins,

la fin simple, touchante et chrétienne du vaillant soldat qui, miné depuis longtemps par la maladie, n'avait pas voulu abandonner les *braves enfants* dont il était adoré. Un peintre représentera sans doute cette scène admirable, qu'un poète chrétien a déjà chantée :

Ce qui restera vivant dans la mémoire
De ceux qui t'ont connu, de ceux qui t'ont aimé,
C'est le *Bayard* un jour en temple transformé;
Tes marins à genoux, officiers et pilote,
Tête nue au moment où le vaisseau qui flotte
Semble, en enflant sa voile aux chants religieux,
Faire cortège au mort à son entrée aux cieux ¹.

C'est par le deuil national et l'admiration publique, plus que par la magnificence de la cérémonie, que les funérailles de Courbet ont été grandes. Le gouvernement, qui s'est efforcé d'accroître outre mesure l'importance de certaines obsèques, a fait tout ce qu'il a pu pour rapetisser celles-là. Débarqué dans une rade de quatrième ordre, sur une côte isolée, le cercueil a traversé la France, pour ainsi dire *incognito*, et l'on avait eu soin de limiter strictement la pompe funèbre aux Invalides, comme si l'on eût craint que ce mort ne parlât trop haut. On lui a marchandé les démonstrations, les hommages et les discours. Mais cette mesquinerie relative et cette mauvaise grâce ont été rachetées par la profondeur du sentiment dont témoignait l'attitude de la foule. Les marins du *Bayard*, dont la physionomie disait éloquemment les fatigues et les souffrances de cette rude campagne du Tonkin, ont été chaudement associés par elle au triomphe posthume de leur amiral. Depuis 1870 surtout, où nous l'avons vue à l'œuvre pendant le siège, la marine est justement populaire chez nous, et l'on peut dire que Courbet en était la plus haute, la plus noble personnification, non seulement par son courage et par ses talents, mais par ses vertus morales, par cette foi religieuse que donnent à l'homme de mer le spectacle de l'infini, le sentiment de sa petitesse dans la grandeur de l'Océan et le contact perpétuel avec la mort.

Quelques semaines auparavant, la ville du Mans avait inauguré la statue du général Chanzy. M. Crauk a représenté le général en chef de la deuxième armée de la Loire, debout, en tenue de campagne, vêtu du dolman à brandebourgs, coiffé du képi, chaussé de grandes bottes, la main gauche sur la garde de son épée, le poing droit crispé et le regard soucieux. La statue repose sur un soubassement monumental où M. Croisy a figuré en une série de

¹ Achille de Clésieux, *l'Eperon*.

groupes expressifs, pleins de mouvement et de vie, variés avec art, en donnant à chaque figure sa signification sans nuire à l'effet de l'ensemble, l'*Attaque* et la *Défense*; la *Résistance* et la *Défaite*. Dans le groupe de la *Défense*, l'artiste n'a pas oublié l'un de ces zouaves de Charette, héros de Castelfidardo, de Mentana et de Patay, que le général réunissait, le 28 juillet dernier, à son château de la Basse-Motte, accourus à son appel non seulement de tous les points de la France, mais de la Belgique, de la Hollande et même du Canada, pour remettre un moment en commun leurs souvenirs et leurs espérances.

Chanzy et Courbet! comment n'être pas frappé des analogies qui rapprochent ces deux noms. Tous deux, longtemps inconnus et subitement mis en lumière par les événements, sont morts tous deux aussi avant l'heure, cruellement enlevés à la patrie qui comptait sur eux. Qui jamais avait entendu parler de Chanzy avant l'invasion, et qui, en dehors du ministère de la marine, savait le nom de l'amiral Courbet avant l'expédition du Tonkin? Sa première bataille a été sa première victoire, et il a reçu le baptême de la gloire en même temps que le baptême du feu. Mais il semble qu'une puissance mystérieuse, acharnée contre nous, prenne plaisir à briser successivement toutes nos espérances, comme pour nous démontrer la vanité de nos rêves! Notre époque est celle des morts inattendues et prématurées. Chaque parti a été frappé tour à tour avec une irréprochable impartialité. Rappelez-vous quels coups inopinés, depuis dix à douze ans, sont venus culbuter brusquement dans la tombe tant d'espoirs légitimes et tant d'ambitions qui se croyaient sûres du lendemain : après Napoléon III, le jeune prince tombé sous la zagaie d'un Zoulou; après Thiers, Gambetta; après Chanzy, Courbet. Et il y a quelques semaines, nous célébrions le deuxième anniversaire funèbre du comte de Chambord.

IV

Trois ou quatre théâtres avaient rouvert dans les derniers jours d'août; six ont rouvert depuis le 1^{er} septembre. Tous affichent les plus brillants programmes pour la saison prochaine : à l'Opéra, le *Cid* de M. Massenet; à l'Opéra-Comique, le *Lohengrin* de Wagner; à l'Odéon, les *Contes d'avril* d'après Shakespeare; au Gymnase, la *Sapho* de M. Alphonse Daudet; à l'Ambigu, le *Germinal* de M. Zola, qui a déjà inspiré, en attendant le drame, la mise en scène de la mine installée à l'Exposition du travail, dont elle forme le principal attrait, avec la *benne* où descendent les visiteurs, ses galeries obscures, ses puits d'aérage et de ventilation, ses *herscheuses*, ses

galibots, ses types de mineurs représentés en cire, d'après les dessins du sculpteur Ludovic Durand, dans toutes les phases de leur travail, cherchant la veine, couchés sur le flanc pour l'attaquer, remontant la lampe en main, frappés par une explosion de feu grisou.

Mais, en attendant, les théâtres ne nous ont donné aucune nouveauté : tout s'est borné à des reprises. Croirait-on que le *Maître de forges* n'a pas entièrement épuisé son succès, et que la *Mascotte*, parvenue à sa neuf centième représentation, n'éprouve pas encore le besoin de se reposer?

On voit des pièces s'immobiliser maintenant sur l'affiche pendant des années entières. Le nouveau système suivi par quelques théâtres double la durée de ces interminables succès : ils se passent de l'un à l'autre le drame ou la comédie à la mode, dont la vogue recommence dans un quartier éloigné du premier et avec un public différent. Il y a des acteurs qui jouent ainsi pendant deux ou trois ans de suite le même vaudeville ou la même opérette, et ils ne deviennent pas fous ! Le cantonnier qui passe sa vie à casser, du matin au soir, des pierres sur la grande route, fait un métier plus intelligent peut-être et, à coup sûr, moins rebutant que le leur.

L'Odéon a eu l'heureuse idée de rouvrir par des représentations populaires, à prix réduit, de trois vieilles pièces plus connues des lettrés que du public : *Venceslas*, les *Ménechmes* et l'*École des vieillards*. La première surtout, qui est, avec *Chosroès* et *Saint-Genest*, l'un des trois chefs-d'œuvre tragiques de Rotrou, n'avait pas été représentée depuis vingt ans. Nous étions curieux de voir sur la scène cet ouvrage auquel Rotrou doit le meilleur de sa renommée, et qui, après le succès éclatant qu'il obtint à l'hôtel de Bourgogne, resta au répertoire courant pendant tout le dix-septième et le dix-huitième siècle. Marmontel l'avait rajeuni, en corrigeant le style et refaisant le dénouement. Fréron, qui n'avait point le respect des philosophes, lui conseillait même ironiquement, à ce propos, de consacrer plutôt ses loisirs à corriger ses propres drames, qui en avaient grand besoin. Monvel et Talma aimaient encore à s'y faire applaudir, dans les rôles, si bien appropriés à leurs talents divers, du vieux Venceslas et de l'impétueux Ladislas.

Venceslas est de dix ans postérieur au *Cid*. Comme Corneille, Rotrou a tiré son chef-d'œuvre de l'espagnol, mais il a marqué cette imitation très libre de traits originaux et parfois dignes de celui qui l'appelait naïvement son père. La littérature espagnole était alors le grand réservoir où chacun puisait sans façon. Ces emprunts, dont on ne parlait même pas et qu'on qualifierait au-

jourd'hui de plagiat, étaient considérés comme la chose la plus naturelle du monde, et Rotrou particulièrement en était coutumier. Aucun de ses contemporains ne paraît s'être aperçu ni soucie de cette imitation, qui fut signalée pour la première fois, si je ne me trompe, dans une lettre au *Mercur*e en 1722. Le drame de François de Rojas dont il s'est inspiré : *On ne peut être à la fois père et roi*, résume exactement dans son titre le rôle de Venceslas, mais non la pièce entière, où le personnage et le caractère de Ladislas tiennent une place non moins importante. Rotrou a souvent peint, sous des formes très diverses, les emportements de l'amour et les fureurs de la jalousie. Il ne l'a jamais fait en traits plus vigoureux et plus saisissants que dans ce jeune Ladislas, prince violent, téméraire, injuste, effréné, qui ne laisse pourtant pas que de garder un côté généreux et de demeurer *aimable*, comme en convient son père au milieu des reproches qu'il lui adresse :

Par le secret pouvoir d'un charme que j'ignore,
Quoiqu'on vous mésestime, on vous chérit encore.

Rotrou a mis en scène ce caractère altier, qui ne recule même pas devant le crime dans l'égarément de sa colère et la fougue aveugle de son amour, avec une grandeur sauvage qui, — d'ailleurs sans aucune recherche de couleur locale, — se sent des régions à demi barbares où il a placé l'action de son drame. La Pologne où il nous transporte est une Pologne de fantaisie, et vous chercheriez en vain dans l'histoire le canevas réel de cette pièce toute romanesque. Mais pour cette fois il a su tracer des caractères, lui qui, d'habitude, les sacrifie à l'intrigue. Le père et le fils forment un parfait contraste : le premier est la noblesse et la grandeur même; il ne connaît qu'une chose : le devoir. Le second est la vie dans l'ivresse de sa force, la passion dans son élan désordonné, peinte non avec les nuances délicates et la pénétrante analyse de la tragédie racinienne, mais en traits brusques et parfois éclatants, avec une vigueur un peu brutale.

Voltaire faisait grand cas de *Venceslas*; il l'a prouvé doublement : en écrivant, dans son catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV, que la première scène et une partie du quatrième acte sont des chefs-d'œuvre; en l'imitant dans *Adélaïde Duguesclin*, où Vendôme n'est qu'une épreuve affaiblie de Ladislas. Malgré ses inégalités et ses défaillances, malgré surtout l'infériorité d'un style où se rencontrent bien des impropriétés de termes, des incorrections et des obscurités, *Venceslas*, que l'auteur a intitulée tragédie non parce que le rire s'y mêle aux larmes, mais parce

qu'elle a un dénouement heureux, n'est pas indigne d'être comparée aux tragédies de second ordre de Corneille. Elle a vraiment des traits et des vers cornéliens. Le dénouement n'est pas sans grandeur. Ladislas a tué son frère, croyant tuer le duc de Courlande, qu'il méprise et qu'il hait, parce qu'il le prend pour son rival déloyal auprès de la belle Cassandre. Son vieux père, justicier inflexible, le condamne à payer son crime de sa tête, car il doit ce grand exemple à l'État, ce généreux effort à sa propre vertu et cette expiation suprême à la victime innocente. Ladislas lui-même le reconnaît et ne se défend pas :

Mon âme est toute prête.

VENCESLAS

L'échafaud l'est aussi ; portez-y votre tête.
 Plus condamné que vous, mon cœur vous y suivra ;
 Je mourrai plus que vous du coup qui vous tuera...
 Adieu, sur l'échafaud portez le cœur d'un prince,
 Et faites-y douter à toute la province
 Si, né pour commander et destiné si haut,
 Vous mourez sur un trône ou sur un échafaud.

Assailli par les sollicitations de tous ceux qui l'entourent et par les clameurs mêmes du peuple qui demande grâce et vient de renverser l'instrument du supplice, il fait appeler son fils, qui se jette à ses genoux, et il le relève en lui mettant sa couronne sur la tête :

Le peuple m'enseigne,
 Voulant que vous viviez, qu'il est las que je règne.
 La justice est aux rois la reine des vertus,
 Et me vouloir injuste est ne me vouloir plus...
 Soyez roi, Ladislas, et moi je serai père.

Un débat généreux s'engage entre le père et le fils, que son repentir relève et qui montre alors des sentiments tout royaux, comme pour justifier un dénouement si imprévu et un revirement si extraordinaire :

Abandonnez plutôt un fils qu'un diadème.

VENCESLAS

Je n'y prétends plus rien ; ne me le rendez pas :
 Qui pardonne à son roi punirait Ladislas.

Il est fâcheux que l'effet de ce coup de théâtre soit affaibli, car Rotrou ne sait pas toujours s'arrêter à temps, par la scène où le

nouveau roi demande à Cassandre de partager avec lui la couronne.
Elle résiste :

Puis-je, sans un trop lâche et trop sensible effort,
Épouser le meurtrier, étant veuve du mort?

Mais Venceslas lui-même joint ses instances à celles de son fils ;
le sceptre a effacé son crime :

Qu'avec le nom de prince il perde votre haine ;
Quand je vous donne un roi, donnez-nous une reine.

Cassandre ne dit pas plus *oui* que Chimène, mais elle est ébranlée
et on peut prévoir qu'elle ne résistera pas toujours.

Si je n'obtiens, au moins permettez que j'espère,
réplique Ladislas. Et le vieux monarque qui vient d'abdiquer ajoute
sur un ton paterne :

Le temps, ma fille...

comme don Fernand disait en autre style à Chimène :

Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi.

Le *Don Juan d'Autriche* de Casimir Delavigne n'avait pas été
représenté à la Comédie-Française juste depuis le même nombre
d'années que la tragédie de Rotrou. On l'avait repris, comme elle,
en 1866. Mais cette fois, je ne sais laquelle des deux pièces a paru
avoir le plus de rides.

Don Juan est le premier ouvrage en prose de Casimir Delavigne,
le premier également où il ait rompu en visière aux unités et mêlé
dans de larges proportions la comédie au drame. On pourrait croire
qu'il avait voulu y lutter à la fois contre les hardiesses d'*Hernani*,
en conduisant Philippe II chez la juive dona Florinde, comme Victor
Hugo avait conduit son père, don Carlos, chez dona Sol ; contre le
Henri III d'Alexandre Dumas et le *Bertrand et Raton* de Scribe,
en montrant qu'il était capable, lui aussi, non seulement de faire
monter l'histoire sur la scène, — il l'avait déjà prouvé, — mais
de dérouler une intrigue savamment ourdie à travers des peintures
de caractère et des tableaux historiques.

Et c'est, en effet, la louange qu'il a le mieux méritée et qu'on
peut lui décerner encore aujourd'hui. La pièce est bien construite,
de main d'ouvrier. Les gens du métier peuvent admirer ce scénario
très clair, et pourtant très compliqué,

Où l'on voit qu'un Monsieur fort sage
S'est appliqué.

Casimir Delavigne est, en effet, un « Monsieur fort sage » jusque dans ses folies et ses témérités apparentes. Toutes ses allusions anticléricales, toutes ses épigrammes antimonacales n'étaient pas faites pour le compromettre auprès du public libéral de 1835, et cet homme avisé n'a eu garde d'en oublier une seule, dans un cadre fait à souhait pour ouvrir un large champ à ce genre de malices, qui est à la portée de toutes les intelligences. Le malheur est qu'elles ne donnent pas un grand vernis de courage ni un grand air de distinction à une œuvre et que, lorsque cette œuvre reparait dans des circonstances comme celles où nous sommes, elles prennent une physionomie répugnante et basse, et s'attirent des applaudissements dont tout galant homme, indépendamment de sa croyance, aurait lieu d'être peu flatté.

Ces railleries surannées contre Ignace de Loyola, contre les moines du couvent de Saint-Just, contre l'inquisition, datent une pièce plus sûrement que son acte de naissance. Entre tant d'autres traits, aucun peut-être n'a plus contribué à vieillir *Don Juan d'Autriche*. Je crois franchement que cette reprise est une erreur de la Comédie. Malgré le soin avec lequel on l'a remise en scène, malgré le zèle des comédiens et tout le talent que déploient M. Delaunay en première ligne, plus jeune et plus chaleureux que jamais dans le personnage de don Juan, Thiron, Maubant, M^{lle} Tholer, enfin M. Raphaël Duflos, qui a composé avec art la sombre figure de Philippe II, mais dont la diction, à force d'être saccadée et tendue, manque de naturel et de variété; malgré l'intérêt que le public a pris à plusieurs scènes traitées avec art, on l'a trouvée terriblement longue, démodée et même, çà et là, un peu vulgaire. Il en a été particulièrement ainsi du troisième acte, — l'acte du couvent, — qui passait jadis, je copie un critique du temps; pour « un chef-d'œuvre de style, d'émotion, de comique et d'intérêt », et qui a produit cette fois, dans sa plus grande partie, avec son *moinillon* Pablo, son brusque et pourtant hypocrite frère Pacôme, son doucereux frère Timothée, son faux et servile prieur, l'effet d'une grosse caricature, indigne de la première scène française et trop lourde pour une opérette. L'acte se relève dans les entrevues de don Juan avec son père, caché sous le nom de frère Arsène; mais comment n'être pas choqué des entorses continuelles que l'auteur donne à la vérité historique et comment, pour tout spectateur instruit, ne nuiraient-elles pas à l'effet?

Certes, un auteur dramatique n'est pas un historien. Il peut choisir, au gré de ses besoins, entre des versions diverses, et il faut laisser quelque latitude à sa fantaisie. Mais, s'il a le droit

d'arranger l'histoire, il n'a pas le droit de la fausser. Parmi les conventions et les erreurs qui font de *don Juan d'Autriche* une pièce purement romanesque et qu'on ne peut voir sans une sorte de souffrance, quand on connaît l'histoire, les unes sont imputables à l'auteur, les autres aux légendes qui avaient cours de son temps. Aucun sujet n'a été plus complètement renouvelé par les découvertes de l'érudition contemporaine que le séjour de Charles-Quint au couvent après son abdication. Casimir Delavigne en est resté à l'humble moine de Robertson, occupant ses loisirs à régler les horloges, et courbant la tête devant le prieur. MM. Gachard et Mignet nous ont montré l'empereur encore entouré d'un appareil royal dans son monastère, ne permettant qu'à son confesseur de s'asseoir devant lui, tenant toujours en main les rênes du gouvernement et dictant ses volontés aux ministres de son fils. Le Philippe II de la pièce, qui fait servir l'inquisition à ses projets galants, est aussi loin de la vérité que ce don Quexada qui fut un soldat vaillant, d'un caractère loyal, noble, un peu rude, et non une ganache bernée par son élève et toujours tremblant pour sa sécurité. Quant à don Juan, la moindre des licences de Casimir Delavigne est de lui avoir donné de dix-huit à vingt ans dans le drame, quand il n'en avait que treize à la mort de son père, et c'est une bien autre fantaisie d'avoir fait un libéral à la mode de 1830, un sceptique émancipé, un *voltairien*, de ce prince dont la foi fut toujours vive et qui combattit comme un véritable croisé les Maures et les Turcs. On ne pouvait demander à l'écrivain de prévoir les révélations des archives de Simancas, mais rien ne forçait la Comédie de remonter une pièce aussi arriérée.

Nous ne dirons presque rien du style, car il ne faut pas médire des absents. Casimir Delavigne n'est certainement pas un grand poète, mais il est souvent un versificateur remarquable, qui manie l'alexandrin en bon élève de Boileau, de Racine et de Voltaire. En prose, ce n'est plus qu'un écrivain sans couleur, sans relief, sans aucun accent personnel, qui introduit dans le drame historique la langue du parfait notaire : par le style de *Don Juan d'Autriche*, il ne s'élève pas sensiblement au-dessus de Scribe ; pour l'art ingénieux de l'intrigue, il reste bien au-dessous du *Verre d'eau* et de *Bertrand et Raton*.

Victor FURNEL.

MÉLANGES

LES CHARTES COLONIALES

ET LES CONSTITUTIONS DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Par Alphonse GOURD ¹.

Dans le *journal* qu'il écrivait chaque soir à Khartoum bloqué, pendant les longs mois de son siège, le malheureux Gordon a déposé cette phrase que ne lui empruntera sans doute ni M. Gladstone ni lord Granville : « L'Angleterre a été faite par des aventuriers et non par son gouvernement, et c'est par des aventuriers qu'elle gardera sa place dans le monde. » Ce n'est pas le moment de se demander si le mot est vrai pour la Grande-Bretagne, mais il s'applique incontestablement à ses colonies et particulièrement à celles qui forment aujourd'hui les États-Unis de l'Amérique du Nord. L'histoire de leur fondation et de leurs conquêtes ne l'établirait pas, que celle de leurs institutions politiques et civiles suffirait à justifier cette vérité presque banale. A partir du jour où Christophe Colomb eut découvert l'île de San-Salvador, l'Espagne, la France, la Hollande, la Suède et surtout l'Angleterre détachèrent en foule d'audacieux voyageurs montant, les uns des navires isolés, les autres de véritables flottes, qui explorèrent le nouveau monde, en prirent possession au nom de leur patrie, et y jetèrent des essaims humains qui n'y prospérèrent pas tous, mais qui y demeurèrent tous fixés jusqu'à ce que les plus robustes aient étouffé les plus faibles. Ils y portèrent sans doute leur esprit aventureux et novateur, mais aussi, avec lui, les habitudes, les souvenirs, les coutumes, les lois de la métropole, et là même où les colons se créèrent de toutes pièces des institutions nouvelles, leur œuvre improvisée réfléchit plus ou moins les mœurs ou les usages de la mère patrie. Rien d'étonnant en cela : l'homme le plus osé, le plus original, est un copiste, un plagiaire malgré lui, il ne sort jamais tout armé de l'arsenal de la Providence; il entre dans la carrière, il marche, il

¹ Pichon, rue Soufflot, Paris. 2 vol. in-8°, 1885.

avance, il recule, il change de pied et de voie, il n'est pas aujourd'hui ce qu'il était hier, il se fait successivement et se modifie sans cesse; mais quelque chose ne change pas en lui et persiste à travers les épreuves, les révolutions et les siècles : c'est le caractère, la physiologie, ce sont certaines tendances, certains traits que la nature donne et que la première éducation développe; quoi qu'il fasse, il en gardera l'empreinte indélébile. On peut donc affirmer que, malgré les profondes différences qui séparent les États-Unis actuels de l'Angleterre, dont ils sont issus, il n'est peut-être pas une de leurs lois, comme l'a remarqué Tocqueville, dont le germe ne se retrouve en Europe; la république fédérale d'outre-mer est nouvelle, mais son peuple est ancien; la nation semble toute jeune, et pourtant, si on l'étudie de près, on découvre en elle, avec un passé déjà séculaire, les attributs de la pleine virilité. Dans le journal de Gordon que je viens de citer, la lamentable victime non du Madhi, mais de l'égoïsme britannique, raconte que lorsqu'un déserteur se présentait à Khartoum, son plus grand plaisir était de le pousser devant une glace et de jouir de son ébahissement. L'un d'eux, tout défiguré par une maladie de peau, refusait de se reconnaître et s'écriait d'un ton farouche : « Qui est-ce donc ? » Les Américains de 1885 sont bien loin sans doute des colons anglais du dix-septième siècle, et ils auraient à la fois de l'humiliation et de la peine à s'y retrouver. L'image a grossi et le cadre qui l'entoure s'est démesurément agrandi; elle est cependant presque la même : pour s'en assurer, il ne faut qu'un bon miroir, et, fussent les fiers citoyens de New-York faire la grimace, c'est ce miroir fidèle, coulé chez eux, dans leur propre pays et de leurs propres mains, que nous allons leur présenter.

Le gouvernement central de l'Union, le pacte commun qui en unit les diverses parties, son système de fédération et ses principaux organes sont bien connus en France; mais il n'en est pas de même des constitutions locales de ses États, qui varient de l'un à l'autre et peuvent sans cesse être réformées, il n'en est pas de même de leur droit public et privé, en un mot, des lois et des pouvoirs particuliers que chacun d'eux s'est librement donnés et qu'il lui appartient de modifier à sa guise, dès qu'il en éprouve le désir ou en ressent le besoin. Il faut en dire autant des chartes primitives dont les colonies ont été dotées depuis leur naissance jusqu'à leur émancipation et des transformations successives qu'elles ont subies dans leur organisation politique et sociale depuis l'acte d'indépendance jusqu'à l'heure actuelle. Les Américains eux-mêmes ne les connaissaient guère il y a dix ans. En 1877 seulement, le Sénat des États-Unis eut la pensée de réunir ces chartes éparses ou presque perdues, et d'en faire en quelque sorte le frontispice des procès-verbaux de ses séances, de ses publications officielles. Sur son

ordre, M. Benjamin Perley Poore compila ces curieux documents, et y joignit le texte de toutes les constitutions successives des territoires compris dans l'Union. Cet immense travail, libéralement répandu en Amérique, aurait couru risque d'être longtemps ignoré chez nous, si le comité de législation étrangère du ministère de la justice n'avait eu la bonne pensée, non de le faire traduire en entier, ce qui était difficile, mais de le faire minutieusement analyser dans notre langue par la Société de législation comparée. Celle-ci a confié ce soin à l'un de ses membres, M. Alphonse Gourd, avocat à Lyon, que son origine et ses relations avec les États-Unis désignaient spécialement pour une œuvre de ce genre. Les deux volumes qui viennent de paraître sur les *Chartes coloniales de l'Amérique du Nord*, imprimés par ordre du gouvernement à l'imprimerie nationale, forment la première série de cette vaste publication qui comprendra peut-être six ou huit tomes. Ils ne contiennent pas seulement le texte des principales chartes accordées à l'Acadie, au Maryland, au Rhode-Island, à la Pensylvanie, à la Georgie, mais encore des notices historiques sur ces diverses colonies et un exposé complet des principes du droit public et privé qui y fut appliqué jusqu'en 1776. On y voit naître, grandir et se développer ces vigoureux rameaux de la race anglo-saxonne qui l'emportèrent bientôt sur les établissements européens rivaux, grâce à la liberté civile et religieuse que leur avait concédée ou que tolérait la métropole. On les voit peu à peu relâcher et affaiblir les liens qui les reliaient à elle, préparer leur émancipation dans les coutumes et les mœurs avant qu'elle soit officiellement proclamée, et puiser dans leurs usages primitifs, importés du sol anglais, le modèle de leur nouveau droit constitutionnel, lors même qu'ils en conservaient la lettre originale et en maintenaient le texte en vigueur. La démocratie américaine n'est donc pas un produit indigène, mais exotique : elle a été, pour la plupart de ses institutions, importée d'Europe dans le nouveau monde, et, chose étrange, elle prend sa source principale, soit dans les lettres patentes royales, soit dans les lois composées par le parlement anglais pour le Royaume-Uni ou ses colonies d'outre-mer, soit enfin dans les actes des corporations ou des particuliers auxquels le roi avait accordé, avec la propriété du sol, une puissance de juridiction sur ses habitants. J'y ajoute seulement pour mémoire les lois délibérées par les assemblées locales, car il est évident que celles-ci tiraient leurs pouvoirs d'une concession antérieure émanée de l'autorité souveraine.

Comment ce résultat a-t-il pu se produire? On a vu, dit-on, des républiques se transformer et vivre en monarchie, mais on n'a jamais vu une monarchie d'une certaine grandeur réussir à subsister en république. Toutes celles qui l'ont tenté ont fini par succomber sous les coups de l'étranger ou le sabre de la dictature. Comment donc

L'aristocratique et monarchique Angleterre a-t-elle donné naissance à la démocratie américaine? Le phénomène peut d'abord surprendre, bien qu'il n'ait rien de mystérieux. Quel qu'ait été le plan primitif du gouvernement de ces colonies, quelques prérogatives que se soit réservées la métropole, quelques engagements qu'aient pris les colons eux-mêmes vis-à-vis des pouvoirs publics de cette dernière, il est un fait constant, universel, qui suffit à l'expliquer : les chartes attribuaient expressément la puissance législative, soit aux propriétaires des colonies, soit à ceux-ci et aux colons, soit aux colons seuls. Le roi, les Chambres de la Grande-Bretagne et parfois, dans une certaine mesure, les cours de justice de l'île mère n'étaient qu'associés à l'exercice de cette puissance. Le peuple fut, en conséquence, dès l'origine, appelé à y prendre part, et souvent il n'attendit pas d'avoir une charte pour se donner ses propres lois. A cet égard, l'usage fut plus fort que la constitution : ce que la métropole affectait de regarder comme une pure tolérance devint bientôt un droit primordial et nécessaire aux yeux des habitants; dans les lieux mêmes où le pouvoir de légiférer était réservé aux propriétaires de la colonie, à l'exclusion des « gens libres, planteurs et aventuriers », comme dans la Caroline en 1584, et dans la Virginie en 1609, les colons arrivèrent très vite à revendiquer, avec ou sans textes, contre ces textes, le droit d'édicter les mesures qui leur semblaient utiles ou indispensables. Les propriétaires y participèrent en personne ou par leurs représentants; le roi conserva la faculté qui appartient à l'autorité suprême de réviser ou d'annuler les lois ainsi délibérées; mais les comices populaires comme les assemblées représentatives entendirent s'assimiler à la Chambre des communes anglaises.

Non seulement la chose, mais le mot lui-même, se trouve consacré par les chartes. Le 23 avril 1662, Charles II octroyait à la vallée du Connecticut des lettres patentes propres à développer, disaient-elles, « une pure démocratie ou la règle du peuple ». Jacques II tenta d'y rétablir le gouvernement absolu : les habitants exhumèrent du tronc d'un vieux chêne, où ils l'avaient cachée, la charte de 1662, renversèrent les fonctionnaires royaux, réunirent une assemblée législative, et grâce à la révolution de 1688, qui ne permit pas au roi détrôné de châtier leur insurrection, grâce aux flatteries hyperboliques dont ils accablèrent son successeur, ils parvinrent à restaurer leurs privilèges démocratiques. Le peuple devint la source de tout pouvoir, il fit les lois, les exécuta, rendit la justice par ses mandataires, et défendit ses droits à la barre de la Chambre des lords avec une énergie puritaine qu'un État indépendant n'aurait pas désavouée.

Ici, on s'en tenait obstinément à la lettre d'un contrat. Ailleurs, on s'abritait fièrement derrière la qualité de sujets anglais, et, pourvu

que l'on ne se départît point de la fidélité due à la couronne, on concluait de ce titre, inséparable de nombreux privilèges, à l'application de la loi écrite de l'Angleterre, ou, mieux encore, à celle de la coutume, dont la force y était celle de la loi même. Or la coutume n'a nul besoin d'être promulguée; elle peut résulter d'une simple, mais longue tolérance, et, sauf en matière fiscale, la métropole fermait les yeux volontiers sur les usages de ses colonies lointaines; elle était de bonne composition et se montrait rarement exigeante. Soit de bon gré, soit de force, les propriétaires des nouvelles colonies, qui étaient le plus souvent des sociétés, associèrent les planteurs à leur gouvernement et leur communiquèrent la puissance législative dont ceux-ci ne se laissèrent plus désormais dépouiller. L'Anglo-Saxon est partout tenace de sa nature; mais il semble qu'il l'ait été plus encore dans les colonies: quand les émigrants en Amérique eurent une assemblée représentative, ce qui ne privait pas d'ailleurs le peuple d'exercer lui-même, en certains cas, le pouvoir législatif et d'édicter dans des réunions extraordinaires des lois ou règlements d'intérêt exclusivement local, ils tinrent obstinément à ce droit qui les assimilait aux habitants de la métropole, et ils en vinrent même à contester au parlement d'Angleterre toute puissance sur eux. Cette contestation, M. Gourd le fait observer avec raison, est le nœud de la querelle à laquelle mit fin la guerre de l'Indépendance.

Le caractère démocratique des colonies anglaises de l'Amérique du Nord s'accuse plus particulièrement dans la condition des colons. On serait tenté de croire que la noblesse, si fortement organisée dans la mère patrie, où elle jouissait d'une influence considérable, obtint les mêmes prérogatives et conserva son rang de l'autre côté de l'Océan. Il n'en fut rien. Les distinctions sociales, résultant de l'origine, de la fortune, de l'éducation, n'y demeurèrent pas inconnues, mais nulle part, sauf dans la Caroline, à laquelle Locke donna plusieurs constitutions, il n'y eut une aristocratie héréditaire, fonctionnant comme corps politique. Tout au plus pouvait-on y comparer les *freemen*, dans lesquels on choisissait les fonctionnaires publics, qui étaient électeurs, éligibles, à la condition de prêter le serment d'allégeance et de pratiquer un culte solennel extérieur; mais cette qualité était arbitrairement conférée tantôt par l'Assemblée législative, tantôt par le conseil du gouvernement, tantôt par les cours de comté, ou même par le peuple entier. Ils formaient un ordre important, privilégié, mais nullement héréditaire. Les tenures féodales qui se glissèrent dans plusieurs territoires n'y figurèrent, à vrai dire, que sur le papier. En fait, à l'exception de New-York qui les avait reçues des Hollandais, les colonies les firent presque toutes disparaître pour proclamer l'allodialité, la franchise du sol.

L'Union elle-même ou, si l'on aime mieux, l'action commune des colonies fut favorisée par la métropole. Dirigée d'abord contre les indigènes, puis contre les Français dont on redoutait le voisinage et les empiètements, elle n'était pas pour déplaire au gouvernement de la Grande-Bretagne qui trouvait son profit à ce que les colons défendissent seuls son empire d'outre-mer et ne lui demandassent à cet effet ni hommes ni argent. Quand vint l'heure où, l'ennemi national étant vaincu, ces efforts communs n'eurent plus d'objectif, la résistance se tourna contre la métropole qui se crut désormais libre de diminuer les libertés coloniales et de lever des impôts sans le gré des habitants. Une ligue générale naquit de l'oppression universelle : peut-être le germe en avait-il été jeté par des tentatives antérieures de fédération, comme le pacte de 1643 et le compromis de 1754, auquel collabora Franklin. Ces projets d'union, d'ailleurs avortés, se distinguaient profondément, il est vrai, de l'acte célèbre de 1778, en ce qu'ils affirmaient l'attachement des colonies à la mère patrie, et, loin de rompre le lien qui les rapprochait d'elle, tendaient à assimiler plus complètement, sous l'empire du même droit, les jeunes rameaux à leur vieux tronc. Nul ne songeait alors à se séparer de la Grande-Bretagne; nul ne haïssait ses institutions; nul n'aspirait à faire, sur ce sol vierge, le périlleux essai de théories politiques nouvelles; la foule toujours croissante des colons ne comptait peut-être pas un seul agitateur. Mais la nécessité de se gouverner soi-même en avait fait insensiblement contracter le goût, et le jour où les libertés locales parurent compromises par la résolution de lever un impôt que le peuple n'avait pas consenti, on se souvint aisément du pacte de 1754, qui pourtant faisait encore bien large la part de la couronne, et l'on courut aux armes, moins pour conquérir l'indépendance que pour défendre ses vieilles coutumes et protester contre leur violation.

M. A. Gourd a mis en vive lumière ces conclusions auxquelles il n'y a rien à ajouter. Il a décrit avec précision et clarté le régime public et privé de ces modestes, mais vigoureuses colonies anglaises, qui, sous des formes différentes, avec des modifications justifiées autant par l'état d'un pays neuf que par la condition de ses habitants, obéissaient toutes en réalité aux vieilles traditions et aux usages de la nation dont elles étaient issues. On peut affirmer après lui qu'un bon gouvernement dépend moins de la perfection de sa constitution que de la solidité et du bon sens, de l'esprit pratique de ceux auxquels il est destiné. Les chartes coloniales de l'Amérique du Nord ne nous enseigneront pas à l'aide de quel texte, par quel artifice de plume et quel secret de rédaction un peuple peut s'assurer la liberté; elles nous apprendront, au contraire, qu'il n'y a pas en politique de système absolu, immuable et infaillible; que si, d'après le proverbe,

on peut tirer du même sac plusieurs moutures, il n'est pas impossible de voir la démocratie sortir d'une législation aristocratique; qu'enfin la liberté ne se fonde pas tout d'une pièce, en vertu d'une théorie philosophique, mais par des réformes lentes, successives, partielles, locales; qu'on la tient surtout du temps et des efforts individuels. Les planteurs anglo-saxons, qui sont les ancêtres directs des *Yankee* modernes, ne l'ont pas conquise autrement : ils n'ont pas cru pouvoir l'atteindre, comme ailleurs, en ébranlant les vieilles croyances, en changeant les coutumes, en détruisant les mœurs, en inspirant le mépris des souvenirs, en improvisant sans cesse des lois nouvelles, aussi peu obéies que les anciennes : loin de là, ils se sont toujours étroitement attachés à celles qu'ils avaient importées de leur lointain berceau. Leurs descendants sauront-ils la conserver, cette liberté? La majorité qui devient bientôt fatalement tyrannique et intolérante dans les sociétés fondées sur la souveraineté populaire, qui surexcite les jalousies et les haines au lieu de les apaiser, qui se fait oppressive à mesure qu'elle est plus contestée et qu'elle sent son pouvoir plus menacé, qui travaille souvent contre elle-même, en concédant au parti vainqueur des lois défectueuses auxquelles elle ne peut complètement se soustraire jusqu'à ce qu'elle se soit déplacée, et qu'elle est tenue de défendre sous peine de se contredire, cette majorité sans frein, dont le caprice est l'unique règle, ne conduira-t-elle pas un jour les États-Unis à l'écueil qui effrayait les colons du dix-huitième siècle, c'est-à-dire à l'arbitraire et au despotisme? A cette question, M. Gourd ne répond pas; c'est l'avenir seul qui a charge de la résoudre. Dans un livre qu'on ne saurait trop citer, M. de Tocqueville croit que l'extrême démocratie prévient les dangers de la démocratie et que l'extrême liberté suffit à corriger les abus de la liberté. Sa confiance est grande et son affirmation bien hardie. Si un mal violent en guérit un moindre, c'est à la condition d'en prendre la place et de se substituer à celui-ci : dans ce cas, où est le profit pour le malade?

Henri BEAUNE.

REVUE DES SCIENCES

Villégiature et déplacements. — Le changement d'air et l'hygiène. — Les champs, la mer et la montagne. — Pureté relative de l'air. — Statistique des microbes contenus dans la poussière atmosphérique. — Recensement des microbes dans la rue et dans la maison. — Influence des agglomérations. — L'air d'une chambre à coucher. — Maisons neuves et vieilles maisons. — L'air de Paris, de Berne et de Londres. — L'atmosphère des montagnes. — L'air de la mer. — Différences d'action entre l'air de la mer et l'air de la montagne. — Choix judicieux d'une station aérothérapique. — Chimie pratique. — La question du pain. — Quel est le pain le plus nourrissant? — Le pain autrefois et le pain aujourd'hui. — Le pain de luxe. — Constitution d'un grain de blé. — Mouture par meules, mouture par cylindre. — La boulangerie moderne. — Le pain le plus digestif. — Pain à l'huile d'amande douce. — Conclusion.

Tout le monde sait combien un simple « changement d'air » exerce une influence favorable sur les habitants de la ville. Il suffit quelquefois d'une ou deux semaines, passées à la mer ou à la montagne, pour ranimer les forces des personnes affaiblies et des valétudinaires. A vrai dire, ce n'est donc pas seulement par mode et par plaisir que l'on tend de plus en plus à quitter la ville chaque année pendant quelque temps. La saison de la villégiature, des déplacements, des voyages, joue son rôle en hygiène; il est bon de réparer ses forces pour l'hiver. La monotonie de nos habitudes casanières est rompue; l'œil se repose sur de nouveaux paysages, le système nerveux se calme devant les grands horizons, la distraction délasse l'esprit, le soleil et le grand air font le reste.

L'agglomération de la population dans les villes est très préjudiciable à la santé; l'air est vicié; partout autour de nous s'amassent les exhalaisons de l'homme et des animaux, et où s'entasse la matière organique en décomposition pullulent les microbes. On peut, dans certaines limites, juger des degrés d'infection d'une atmosphère au nombre des microbes qu'elle renferme. Assurément, un air, par cela seul qu'il ne renfermerait pas de microbes, ne pourrait encore être réputé vivifiant; il lui faut des qualités spéciales; non seulement il doit être pur, comme tamisé, mais il lui faut encore de l'ozone, c'est-à-dire de l'oxygène très actif. Or il n'y a pas d'ozone partout où la poussière organique voltige dans l'air. Les qualités essentielles d'un bon air sont donc, avant tout, la présence de l'ozone et l'absence des germes organiques. On ne

trouve ces conditions réunies que loin des villes, en rase campagne et surtout à la mer ou à la montagne.

Les statistiques quotidiennes dressées par M le docteur Miquel, à l'observatoire de Montsouris, mettent bien en relief l'action de l'agglomération sur le nombre des microbes renfermés dans l'air. M. Miquel a même constaté que, aux années de grande mortalité à Paris, correspond un maximum de microbes dans l'air de la ville.

La moyenne actuelle des microbes recueillis à Paris, rue de Rivoli (4^e arrondissement), est de 3480 par mètre cube d'air. Voici des chiffres mois par mois : janvier, 1830; février, 1700; mars, 3300; avril, 4330; mai, 4380; juin, 4145; juillet, 5010; août, 4190; septembre, 4415; octobre, 3910; novembre, 2760; décembre, 1800.

Le vent, l'humidité, la chaleur, exercent naturellement leur influence. Mais bien autrement grande est celle de la situation d'un quartier par rapport à la circonférence de la ville. Ainsi, la moyenne étant de 3480 rue de Rivoli, elle descend à Montsouris, dans le parc, à 480 par mètre cube. L'encombrement trahit son action par une augmentation du nombre de microbes. A la campagne, s'il y a agglomération, il y a microbes. Les villes les mieux situées, au bord de la mer, près des montagnes, n'échappent pas à la règle. Ainsi la ville de Berne, balayée sans cesse par l'air pur des montagnes, est loin d'être exempte d'organismes microscopiques. M. de Frenckenreich, en employant les mêmes méthodes d'examen qu'à Montsouris, a trouvé les chiffres suivants, que nous plaçons en regard de ceux de Paris.

1884	Berne, rue Fédérale.	Paris, rue de Rivoli.	Parc de Montsouris.
Mars.	445	1680	240
Avril.	250	2420	360
Mai.	1180	1980	400
Juin.	485	1810	580
Juillet.	440	2560	490
Août.	665	1650	445
Moyenne.	580	2020	420

L'air de Berne est quatre fois plus pur que celui de Paris, mais il est, rue Fédérale, où l'agglomération est assez grande, plus chargé de germes qu'à Montsouris. Londres, malgré ses quatre millions d'habitants, paraît posséder une atmosphère moins riche en microbes que Paris, ce qui tient sans doute au voisinage de la mer, à la superficie de la ville et au peu de hauteur des maisons.

L'influence de l'agglomération devient encore plus nette quand on examine l'air de nos maisons. M. Miquel a trouvé dans une chambre de la rue Monge une moyenne de 3600 microbes par mètre cube; 45 000 pendant les mois d'hiver où l'on ouvre peu les fenêtres, 26 000

en été. C'est un chiffre dix fois plus considérable que celui de l'air de la rue de Rivoli. L'air confiné atteint une richesse extraordinaire en germes organiques. Dans les maisons neuves, l'air est meilleur. M. Miquel a trouvé une moyenne de 4500 microbes, ce qui est à peu près la moyenne de la rue, mais dans les vieilles maisons, les microbes abondent. Ainsi le micrographe de Montsouris a rencontré, au printemps, dans une maison de la rue des Filles-du-Calvaire, datant de cinquante ans, plus de 25 000 organismes par mètre cube, bien que les fenêtres de l'appartement fussent largement ouvertes. Donc, vieux appartements, vieilles maisons, vieilles rues, ont besoin d'être nettoyées et peintes; donc aussi, il faut prendre garde à l'appartement qu'on loue. Évidemment, les microbes qui pullulent dans l'air des maisons sont peut-être, pour la plupart, inoffensifs, mais plus il y en a, et puis, évidemment, il y a de chance pour qu'il se glisse dans le nombre quelque microbe dangereux.

Des remarques précédentes, on doit conclure qu'il ne suffit pas, quand on cherche le bon air, d'aller dans un pays où l'air est réputé pur, il faut prendre garde à l'habitation. A quoi bon se promettre de respirer l'air de la mer si l'on reste la moitié de la journée dans la maison ou dans la ville. L'air du dehors et l'air de la maison font deux; même quand la maison est bien battue par les vents, l'air d'une ville de bains n'est déjà plus l'air de la plage; l'air de la montagne et l'air de l'hôtel ne se ressemblent nullement. Ce sont là des considérations qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on veut faire une cure d'air.

L'air vraiment pur, ozonisé et actif ne se rencontre que très loin des centres d'agglomération et surtout à la montagne et à la mer. M. de Freudenreich, de Berne, a pu transporter, non sans de très grandes difficultés, au sommet de montagnes élevées, le matériel très fragile dont on se sert pour mesurer le nombre des microbes de l'air. Sur le col du Théodule, près de Zermatt, à plus de 3000 mètres de hauteur, il n'a trouvé qu'un microbe dans 3 mètres cubes. On ne commence à rencontrer des germes que dans le voisinage des habitations et des hôtels. Dans une chambre du petit hôtel qui est situé près du sommet du Niesen, il trouva un bacille dans 7 litres d'air. Au-dessus du lac de Thoun, il ne dosa encore que 30 germes, mais dans une chambre d'un hôtel de Thoun, il constata 600 bactéries. C'est déjà une augmentation notable, mais très éloignée des 4000 bactéries des appartements de Paris.

L'épuration de l'air, comme celle de l'eau, se fait rapidement de bas en haut. Ainsi, au sommet du Panthéon à Paris, l'air est relativement pur; il ne renferme plus que 200 bactéries. A Berne, si l'air accuse dans la ville de 300 à 400 bactéries, au sommet du Gurten dont l'altitude n'est que de 320 mètres, on ne rencontre déjà plus de germes. Quand on veut respirer de l'air vraiment débarrassé de germes, il con-

vient donc d'aller sur les hauts sommets. La théorie confirme très bien l'observation.

Il n'y a guère que deux ans qu'on a pu analyser l'air de la mer au point de vue micrographique. Un officier distingué de la marine française, M. le commandant Moreau, a exécuté, dans cinq voyages différents, le programme tracé par M. Miquel. L'air de la mer est très pur au large, mais les salons du navire renferment encore des microbes en raison de l'agglomération qui se forme naturellement à bord. Ainsi dans un voyage de Marseille à Odessa, on note au départ 600 bactéries par mètre cube dans l'air du salon; ce nombre se réduit à 300 dans la mer Ionienne, et enfin à 60 dans la mer Noire. Sans insister sur ces détails, on peut déduire des recherches de M. Moreau les conclusions suivantes :

L'air de la mer puisé à une grande distance des côtes ou même sur la plage par un vent venant du large est dans un état presque parfait de pureté; à proximité des continents, les vents qui arrivent de terre chassent devant eux une atmosphère toujours impure. A 100 kilomètres des côtes, cette impureté a disparu.

La mer épure rapidement les atmosphères empestées qui lui parviennent des continents; pour cette raison, toute étendue d'eau, de quelque largeur devient un obstacle absolu à la propagation des maladies contagieuses épidémiques.

Les atmosphères marines poussées sur la terre épurent l'air des régions qu'elles traversent. Cette épuration est sensible jusqu'à Paris. A Montsouris, quand on relève 940 bactéries par le vent d'est, on n'en trouve plus que 540 par les vents d'ouest. La mer ensevelit les moisissures et les bactéries.

Ordinairement, l'Océan ne rend pas à l'air les bactéries qu'il lui a prises; toutefois, quand la mer est grosse et houleuse, l'air marin se charge de bactéries, mais en petites proportions.

L'air des salons renferme toujours une quantité de microbes incomparablement plus forte que celle de l'air extérieur; mais la pureté de l'air intérieur va en s'accroissant jusqu'à ce qu'il s'établisse une sorte d'équilibre entre l'épuration par ventilation et l'infection par la vie du bord.

En résumé, on se fera une idée assez nette de la pureté relative des différentes atmosphères en jetant les yeux sur le tableau suivant :

	Bactéries par m. cub.
Air de la mer (océan Atlantique).	0,6
Air des hautes montagnes	1
Air des salons de navire.	60
Air au sommet du Panthéon à Paris.	200
Air du parc de Montsouris (moyenne de 5 ans).	480
Air de la ville de Berne.	580

Air de la rue de Rivoli. Paris.	3480
Air des maisons neuves. Paris.	4500
Air des égouts de Paris	6000
Air du laboratoire de Montsouris.	7420
Air des vieilles maisons de Paris.	36000
Air du nouvel Hôtel-Dieu de Paris.	40000
Air de l'hôpital de la Pitié.	79000

Rappelons encore une fois, avant de quitter ce sujet, aux personnes en quête d'une station aérothérapique, que la rareté des poussières et des germes ne suffit pas pour donner à l'air ses propriétés vivifiantes; la pureté de l'air est un facteur essentiel, mais ce n'est pas le seul. L'air d'une chambre close se purifie à la longue; les poussières tombent et cependant on ne saurait prétendre que cet air débarrassé des germes soit réellement actif; ses propriétés oxydantes ont été épuisées par la combustion lente des matières organiques. Il convient de faire entrer en ligne de compte bien d'autres éléments: la température, l'humidité, la pression, l'ozone, la végétation, l'absence ou le voisinage des bois, l'orientation, la disposition topographique, les vents, etc.; la question est beaucoup plus complexe qu'elle ne le paraît d'abord, et nous ne saurions trop engager les malades à bien choisir leur station.

Ainsi, à égalité de pureté et d'ozonisation, l'air de la mer et l'air de la montagne jouissent de qualités bien distinctes. L'air de la mer est constamment humide et salin; l'humidité entrave la sécrétion cutanée, ralentit les échanges; le sel marin, de son côté, paraît augmenter le nombre des globules sanguins et favoriser l'oxydation; l'atmosphère marine exerce en général une influence excitante sur le système nerveux. L'air de la montagne est, au contraire, le plus souvent assez sec; il active les fonctions de la peau; il calme le système nerveux. A la mer, on est comprimé; on a sur le corps tout le poids de l'atmosphère; à la montagne, on est déprimé puisque le corps supporte en moins le poids de l'air qui est au-dessous de la station; il en résulte des modifications profondes dans le système respiratoire et dans la circulation. Aussi doit-on dire « tel tempérament ou telle affection, tel choix ». Et encore sur la montagne, il faut savoir judicieusement choisir, car certains sommets sont presque constamment dans les nuages, certaines vallées sont humides, certaines autres balayées par un vent sec et aride.

Chaque année, nous voyons envoyer à la mer des enfants chétifs et nerveux, des rhumatisants, des arthritiques, certains asthmatiques; c'est à la montagne, au contraire, qu'il conviendrait de les faire aller. Il nous paraît évident que l'on adopte beaucoup trop à la légère telle ou telle atmosphère, telle ou telle pression, et la santé peut s'en trouver fort mal. C'est pourquoi nous avons insisté sur ces détails, dans

l'espoir qu'on prendra les précautions recommandées par l'hygiène pour fixer désormais son choix sur une station aérothérapique.

Il règne, paraît-il encore, des préjugés sur la valeur alimentaire du pain. Quelques personnes soutiennent que le pain ordinaire est plus nutritif que le pain de luxe. Voici du pain gris sale, du pain de province, voici du pain admirablement blanc, du pain de Paris, quel est le plus nourrissant? Les habitants des départements ne contestent pas que le pain parisien ne soit très beau, très séduisant à l'œil, mais ils n'en voudraient pas, disent-ils, pour leur ordinaire. Les ouvriers parisiens, au contraire, se refusent à manger du pain de deuxième qualité, non pas seulement par cela seul qu'il est réputé inférieur, mais encore parce que, affirment-ils, ce pain les nourrit moins que le beau pain blanc.

On voit que la question a besoin d'être examinée. Le pain est un aliment complet, le premier des aliments du Français, aliment essentiellement réparateur de nos tissus et producteur de force. Il est utile de fixer l'opinion et de savoir réellement à quoi s'en tenir sur la valeur alimentaire de chaque pain. On était loin de s'accorder sur ce point jusqu'à ces derniers temps. Mais la lumière paraît faite depuis les longues et persévérantes recherches de M. Aimé Girard, professeur au Conservatoire des arts et métiers¹. Nous ferons sommairement connaître les résultats de ses travaux.

L'examen de la question implique une étude sommaire du grain de froment. Les blés mûrs depuis un mois sont coupés. Chaque petit grain déposé jadis dans le sillon a subi de mystérieuses métamorphoses; du germe est sortie une première tigelle qui s'est couverte de feuilles; à côté ont poussé à leur tour des tiges semblables, et la semence s'est finalement transformée en une touffe magnifique. On y compte jusqu'à 15 chaumes portant un épi riche de 23 à 30 grains. Le petit grain initial aura rapporté environ 500 grains : 500 pour 100!

La gerbe est abattue à la machine, à la faux, à la faucille, liée, emmeulée et portée au battage. Autour des granges, on entend partout le bruit du fléau, le ronflement des machines. Le blé est séparé de la paille; on l'envoie au moulin qui le change en farine, et la farine nous donne du pain. Chacun de nous mange ainsi chaque jour, en France, à peu près 15 000 grains de blé, soit à peu près 30 épis. Quel que soit le pain, pain de luxe, pain gris, pain de Normandie, pain de Bretagne, pain allemand, pain russe, il est toujours obtenu avec le même blé, aux variétés près. Toute la différence réside un peu dans la préparation de la pâte, mais avant tout dans les farines employées. Ici les

¹ *La valeur alimentaire des diverses parties du grain de froment.*

farines sont pures, là elles renferment, en dehors de l'amande du blé, des résidus, des portions d'enveloppe, etc. Les Parisiens de 1870 se rappelleront encore, en pensant au pain du siège, ce que l'on peut ajouter à la farine.

Dans un grain de froment on trouve six enveloppes distinctes, puis l'amande, puis à la base du grain le germe ou embryon. En poids les différentes portions du grain se répartissent ainsi :

Enveloppes.	14,36
Germe	1,43
Amande.	84,21
	<hr/>
	100,00

L'enveloppe est riche en substance alimentaire, en matière azotée ; plus riche que l'amande, elle renferme presque 19 pour 100 d'azote et près de 5 pour 100 de matière minérale généralement phosphatée. Le germe aussi est très riche en matière alimentaire. Quant à l'amande, elle présente sous le microscope une sorte de ruche formée de cellules creuses allongées, dans chacune desquelles la végétation, au cours de la maturation, a emmagasiné d'une part des myriades de grains d'amidon indépendants les uns des autres, et d'autre part une masse de gluten solide, au milieu duquel tous ces grains sont enchâssés individuellement.

L'amande renferme donc de l'amidon et du gluten, un peu de matières albuminoïdes et sucrées, des matières grasses et minérales, toutes substances réparatrices et productrices, de force et de chaleur.

D'après ce bilan sommaire, il paraît évident que tout le grain de froment est alimentaire depuis l'enveloppe jusqu'aux germes ; il y aurait par suite avantage à faire entrer dans le compost alimentaire enveloppes, germe et amande. On gagnerait ainsi 15 pour 100 sur la dépense en farine, c'est-à-dire de quoi se nourrir pour rien pendant cinquante jours. Le pain gris, le pain fabriqué avec la farine renfermant toutes les portions du grain, apparaît comme le plus nourrissant, et l'on comprend très bien que paysans et bourgeois répètent depuis longtemps que le meilleur des pains est bien le pain qu'ils confectionnent. Le beau pain de Paris ne serait qu'un trompe-l'œil ! Ou tout au moins, ce serait un pain dans lequel on aurait gaspillé inutilement 15 pour 100 de matière alimentaire.

Les apparences sont trompeuses, et ce raisonnement est inexact, d'après les travaux de M. Aimé Girard.

Il ne suffit pas pour nous nourrir d'absorber une substance renfermant des matériaux alimentaires même très riches ; il faut avant tout que cette substance puisse être attaquée par les sucs digestifs et que finalement elle soit assimilée, autrement il est clair que nos organes travaillent et se fatiguent en pure perte. Or tel est le cas

pour les enveloppes et le germe du blé. M. A. Girard s'est assuré par des expériences personnelles que ces matériaux ne sont pas digérés; et à moins que M. Girard ait une manière à lui de digérer, il faut bien en conclure qu'introduire dans la farine ces éléments non assimilables, c'est tout comme si on y ajoutait des matières inertes, par exemple de la poudre de laine ou de cuir également riches à l'analyse, mais nullement digestifs. Du reste, il en est pour le blé comme pour les noix, les amandes; on ne digère pas les enveloppes.

Par conséquent il faut en prendre son parti et renoncer au gain de 15 pour 100 rêvé par les boulangers philanthropes. Au contraire, laisser ces 15 pour 100 dans la farine, à vrai dire, c'est y introduire 15 pour 100 de matière inutile; c'est faire du pain à 15 pour 100 de perte.

En résumé, à poids égal, le pain blanc est réellement le plus nutritif. Et, conformément au sentiment de l'ouvrier parisien, le pain de froment très blanc est bien le meilleur pain, puisqu'il est tout entier assimilable sans perte.

En pratique et strictement, on comprend que tout dépend du prix et du poids de vente. Si l'on vendait le pain de luxe 15 pour 100 plus cher que le pain inférieur, on ne trouverait plus d'autre avantage à l'utiliser que sa plus grande digestibilité. A la campagne, en province, chez tous ceux dont l'estomac est bon, le pain de deuxième qualité peut être toléré; et même chez quelques personnes, comme il est plus rafraîchissant, il peut rendre des services au point de vue thérapeutique.

Non seulement les enveloppes et les germes du grain sont sans valeur alimentaire, mais il sont nuisibles. M. Mège-Mouriès a montré autrefois qu'ils renfermaient un ferment soluble, la *céréaline*. Or le ferment paraît agir sur l'amidon et le gluten; il colore l'amidon en gris sale et solubilise le gluten. Un pain gris est surtout gris parce que la farine renferme de la *céréaline*. En outre de la *céréaline*, le germe contient une huile parfumée qui malheureusement rancit avec rapidité au contact de l'air, quand ont été brisées les cellules qui la retenaient. Et cette huile détermine rapidement l'altération des farines. Pour toutes ces raisons, il y a avantage à débarrasser les farines des enveloppes et du germe.

On l'avait bien compris ainsi depuis des années déjà, puisque les farines étrangères provenant de la mouture par cylindre ont envahi le marché parisien. La vieille mouture par meules tend à être remplacée à l'étranger par le système austro-hongrois. La mouture par cylindre sépare mieux le grain de ses enveloppes et la farine est très blanche! Avec des blés durs la nouvelle méthode est incomparablement supérieure. En France, l'ancienne meunerie n'a cependant pas capitulé devant la mouture par cylindre; on utilise encore la mouture par meule; mais en deux temps: mouture basse, mouture haute. On retire

du blé le plus de farine blanche possible dans la première opération, et on reprend le reste dans la seconde opération. On gagne du temps. La mouture par cylindre exige presque douze opérations successives. On épure ensuite avec des appareils perfectionnés de blutage et de sassage. La mouture par meule espère ainsi rivaliser encore avec la mouture par cylindre. L'avenir nous répondra à cet égard.

Quoi qu'il en soit, la formule qui tend à prévaloir est celle-ci : du pain blanc pour tout le monde. Et en fait, le doute paraît difficile, c'est bien le pain blanc qui est le plus nutritif.

Il est vrai que beaucoup d'amateurs avancent que notre pain de luxe n'a plus cette saveur agréable du pain gris, du bon pain de province. A notre avis, ils n'ont pas tort. Le pain très blanc est insipide, il ne se conserve pas bien. Le défaut de goût du pain de luxe s'explique facilement par l'élimination du germe qui renferme une huile essentielle parfumée. Plus de germe et plus ce parfum spécial qu'aiment à retrouver dans le pain la plupart des consommateurs. C'est là un inconvénient. M. Lucas, directeur du marché des farines huit-marques à Paris, affirme l'avoir tourné par un procédé bien simple. L'élimination du germe dans la farine fait disparaître environ *deux millièmes* en poids de matière grasse. Au moment de la boulange, M. Lucas introduit dans la pâte une quantité correspondante d'huile d'amande douce. L'huile d'amande a été choisie parce qu'elle ne s'altère pas sensiblement au contact de l'air et qu'elle possède un goût agréable. Cette addition, bien facile, a pour conséquence de rendre les pâtes souples, soyeuses, faciles à travailler et les pains aussi bons au goût que les pains fabriqués avec la farine de meule. Après deux ou trois jours de fabrication, ce pain est aussi frais, aussi bien conservé que le pain ordinaire. Si le procédé de M. Lucas est pratique et se généralise, on aura donc du pain très blanc, très nutritif et de bon goût, se conservant bien.

En résumé, on peut conclure de tout ce qui précède que la boulangerie moderne entre aujourd'hui dans une voie nouvelle. Elle peut nous donner un pain admirablement blanc, plus nutritif qu'autrefois, renfermant 15 pour 100 de plus de matière alimentaire à poids égal et aussi savoureux que le pain de farine à la meule. C'est un résultat intéressant sur lequel il nous a paru qu'il était bon d'insister. Et nous sommes en droit de répondre à la question posée : Quel est le pain le plus nourrissant ? C'est bien le pain très blanc !

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 septembre 1885.

Il a bien jugé la République, celui qui disait, l'autre jour, aux électeurs : « La République des opportunistes, qui a été loin d'être ménagère de la fortune du peuple, est le gaspillage et le déficit en permanence. Leur république est un gouvernement de parti qui, au lieu de pratiquer la justice égale pour tous, se ferme avec une sorte de fanatisme persécuteur à quiconque n'abdique pas son droit de jugement et de critique. Leur république, loin de vouloir la stabilité dans les lois fondamentales de l'État, prétend remettre en question tous les jours la Constitution, que les opportunistes veulent modifier sans cesse, et que les radicaux ne cherchent qu'à renverser pour y substituer des rêves qui bouleverseraient la société de fond en comble. La république des opportunistes est, ou la guerre entreprise sans but et sans réflexion, poursuivie sans habileté ni vigueur, ou la paix sans profit et sans gloire. Leur république ne s'est pas appliquée à étudier des réformes vraiment pratiques et utiles à tous : elle n'a été que la compétition des influences, une agitation trop souvent brouillonne, parfois même la satisfaction des intérêts personnels... Électeurs, souvenez-vous des programmes de 1881, pleins de promesses folles ou mensongères ; on vous avait tout promis sans compter, et l'on vous a donné les déficits qu'augmenteront encore les suites de l'expédition désastreuse du Tonkin ; on a ébranlé la Constitution par une révision ridicule ; on ne vous a pas même assuré l'ordre dans la rue, car cette année, pour la première fois, le drapeau rouge a fait impunément son apparition sur la voie publique, constatant du même coup l'audace des révolutionnaires et la faiblesse du pouvoir. » La réprobation est incomplète, mais le blâme n'est certes pas trop sévère. Nous n'aurions pu adresser à la République des reproches plus véhéments et plus vrais, et nous applaudissons d'autant plus que

ces reproches terribles, qu'ont entendus les électeurs de Seine-et-Oise, sont d'un républicain vieilli dans l'amour de la République, M. Barthélemy Saint-Hilaire. Les avait-il médités sur la tombe de M. Thiers, où, la veille, il avait porté, avec quelques rares amis, le fidèle hommage de ses souvenirs?...

Ce n'est pas la seule sentence qu'un républicain prononce contre la République devant le tribunal de la nation, pendant cette période où la nation, plus ou moins instruite, va juger elle-même. Écoutez sur les lèvres de M. Pessard, rédacteur en chef du *National*, cette autre condamnation de la République : « La République doit être l'économie la plus sévère dans l'emploi des budgets ; leur république est le gaspillage éhonté et le déficit en permanence. La République doit être la justice égale pour tous ; leur république est un gouvernement de coterie, fermé à quiconque n'abdique pas son droit de jugement et de critique. La République doit être la large tolérance pour les idées philosophiques et religieuses ; leur république est un gouvernement de sacristie athée, et de la religion elle ne connaît que les excommunications. La République doit être la mise en valeur de toutes les intelligences, de toutes les activités ; elle doit favoriser la sélection des plus dignes, des plus capables, des plus instruits parmi les citoyens, pour leur confier les mandats et les fonctions ; leur république est l'écrasement systématique de ce qu'il y a de meilleur dans la nation et le triomphe de toutes les incapacités bruyantes, de toutes les ambitions impudentes, de toutes les vanités sans scrupule. La République doit être au plus haut degré la sauvegarde de tous les intérêts légitimes ; leur république est une menace incessante aux intérêts même matériels de ceux qui, par leur travail, sont parvenus à échapper, si peu que ce soit, à l'insécurité de la vie quotidienne. La République devrait être la stabilité absolue dans les institutions fondamentales de l'État ; leur république est la mise en question journalière de la Constitution, les uns voulant sans cesse la modifier, les autres entendant la renverser. La République doit être en principe pacifique, mais être prête en tous cas à se défendre si on l'attaque et savoir sauvegarder avec la dernière énergie ses droits menacés ; leur république est ou la guerre entreprise sans but défini, poursuivie sans mesure et sans profit, ou une paix humiliée, oublieuse de l'honneur national, une paix imprégnée des doctrines énerwantes d'un cosmopolisme faussement humanitaire. La République doit être la recherche et la mise en pratique des réformes profitables à tous ; leur république à eux, n'est que la recherche des places où peuvent s'incruster des dévouements fatigués et des sectaires fourbus... » Quel aveu significatif, dans son énergique

brièveté! Quel résumé des tristes annales de cette république! Il mérite qu'on ne l'oublie pas. Quant à nous, si nous le citons, ce n'est pas pour l'incertain et vain plaisir de confondre ceux de ces républicains qui souriaient jadis de nos prophéties et que nos gémissements amusaient. Mais nous croyons qu'aucune de nos paroles ne saurait aujourd'hui valoir celles-là devant la masse des électeurs trompés par la République. Et puis, ce double jugement de M. Barthélemy Saint-Hilaire et de M. Pessard, il faut se hâter de l'enregistrer dans l'histoire. Quand la France estimera qu'elle a fait suffisamment l'essai loyal et légal de la République, il restera encore, sans aucun doute, quelques républicains, des sectaires, pour s'étonner du dégoût de la France : le jugement de M. Barthélemy Saint-Hilaire et de M. Pessard lui servira de témoignage...

Toutefois, la France ne dit pas avec ces deux censeurs de la république régnante : « la république des opportunistes. » Elle dit tout simplement : « la République ». Car la République est bien responsable elle-même des fautes commises par le parti qui la gouverne; on ne peut les séparer. Est-ce que les « opportunistes » ne se considèrent pas comme des républicains d'aussi bonne origine et d'aussi bonne qualité que les autres? Ne s'attribuent-ils pas un républicanisme plus pur que celui des modérés et plus sage que celui des radicaux? Ne s'enorgueillissent-ils pas des leçons et des exemples de l'homme que M. Thiers, en 1877, s'était choisi comme coadjuteur, comme successeur, et qu'on a proclamé, dans une journée d'apothéose, le plus grand homme de la République? Ce qu'on appelle « leur république » n'est-il pas un genre de république reconnu par les historiens comme un gouvernement qui a non seulement sa raison d'être, mais sa nécessité, dans l'ordre des choses républicaines? Au surplus, « leur république » n'a-t-elle pas été accréditée, servie par les modérés, par les doctrinaires et les utopistes de la « République conservatrice »? M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Pessard seraient les dupes d'une erreur grave, s'ils s'imaginaient que la France distingue, avec leur honnête et candide subtilité, entre « la république des opportunistes » et la leur. Assurément, ils ont un idéal de république qui diffère de celui des opportunistes; les radicaux, aussi; les gens de la Commune, également. Qu'est-ce que cette diversité démontre, si ce n'est que, vraiment, la République idéale a des types trop nombreux et qu'elle réduit ses théoriciens à l'anarchie? Mais il y a une seconde erreur qui n'abuserait pas moins M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Pessard : ce serait de croire que, cette république qu'ils censurent, ils peuvent la corriger. En se faisant de conservatrice oppor-

tuniste et d'opportuniste radicale, la République ne subit pas seulement l'action de ses politiciens, elle subit la loi de sa politique naturelle : loi fatale qui la force à se transformer jusqu'à l'extrême, après avoir revêtu tous les états de la démocratie un à un, et qui ne lui permet pas de se ressaisir, dans la série de ses changements, pour reprendre sa première forme ou sa seconde. Opportuniste hier, elle sera radicale demain, elle ne redeviendra pas conservatrice : ainsi le veulent son principe, sa tradition. Et, puisqu'on peut toujours, fût-ce en temps d'élections, philosopher un peu avec un penseur qui a traduit la *Politique* d'Aristote, disons à M. Barthélemy Saint-Hilaire que la Monarchie est un gouvernement plus maître de soi-même, un gouvernement plus souple dans ses mouvements : elle peut avoir des rois et des ministres plus ou moins habiles ; elle peut un jour être plus autoritaire, un jour plus libérale ; mais elle n'est pas condamnée à la progression funeste où la destinée de la République la mène, de phase en phase...

Il semble que, devant les électeurs, nos amis n'aient plus rien à faire qu'à recueillir ces aveux des républicains eux-mêmes. Après M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Pessard, c'est M. Henri Germain qui nous énumère et qui nous décrit les fautes ruineuses de la République. Dans une lettre qui lui a valu les anathèmes des opportunistes, M. Germain constate avec douleur que la République n'a su, par sa politique extérieure, qu'affaiblir la France. Il montre aux électeurs, « en regard du sang versé et des centaines de millions dépensés, notre influence à peine maintenue dans la Méditerranée et dans l'Extrême-Orient, sans compter qu'une partie de nos forces militaires est pour longtemps immobilisée loin de la France ». A l'intérieur, la République a troublé la paix religieuse : « Il est temps de la rétablir. L'humanité a besoin de consolations et d'espérances. Il faut maintenir au budget ce grand service d'assistance morale. Il faut plus encore, cesser d'en marchander chaque année le prix ! » Quant à la richesse de la France, cette république incapable et prodigue la tarit ; et personne n'est plus compétent que M. Germain pour dresser le bilan des folies financières où elle a gaspillé notre argent. Les chiffres qu'il énonce ont une bien effrayante éloquence ! En 1877, les dépenses étaient de 2 milliards 869 millions ; en 1884, de 3 milliards 620 millions : la République les a donc augmentées de 751 millions en sept ans. Depuis 1878, l'année fatidique où les républicains ont pris pleinement le pouvoir, le déficit a été permanent : il est de 336 millions, en 1878 ; de 212, en 1879 ; de 299, en 1880. Puis, leur audace et leurs appétits croissant, le déficit doublera : il est de 579 millions, en 1881 ; de 651, en 1882 ; de 620, en 1883 ; de 670, en 1884. Au total, depuis 1878, il aura été dépensé 3 mil-

liards 456 millions de plus que le budget des recettes n'en fournissait le moyen, et, ces 3 milliards 456 millions, la République les a empruntés, sous un titre ou sous un autre. Comment remettre l'ordre dans ces finances délabrées? Comment pourvoir aux besoins nouveaux du Trésor? Il faut, déclare M. Germain, « ramener les dépenses de 3 milliards 500 millions à 3 milliards et porter les recettes à 3 milliards 200 millions ». En réalité, la République sera obligée de recourir en 1886 à l'impôt ou à l'emprunt. On assure que M. Ribot préférerait l'emprunt; il demanderait un milliard, pour opérer une sorte de liquidation générale. Mais on sait que M. Jules Ferry préfère l'impôt, un impôt qui, selon son système favori de guerroyer sans guerre, frapperait le rentier sans toucher à la rente... Allons! électeurs, choisissez entre les candidats républicains qui vous promettent l'impôt et ceux qui vous promettent l'emprunt : à l'envi, ils vous garantissent le règne de la république austère et simple qui devait être par excellence le gouvernement de l'ordre et de l'économie!

Il nous resterait un aveu à mentionner pour l'histoire de cette république; c'est le cri suprême poussé par M. Jules Ferry, dans la péroraison de son discours de Bordeaux : « Electeurs français, électeurs républicains, faites que la République soit un gouvernement! » On ne peut confesser plus expressément qu'après avoir régné huit années dans toute la plénitude de sa souveraineté, la République n'a pas pu devenir « un gouvernement », c'est-à-dire s'acquérir la force et le respect que l'autorité dûment exercée assure à un gouvernement qui a de soi-même la notion de l'ordre et qui en inspire aux autres le sentiment. M. Jules Ferry le sait par expérience : le pouvoir n'est pour les républicains qu'un instrument anarchique; c'est la faiblesse, c'est la capitulation, c'est l'impuissance. Il y a là comme une vertu d'état. Eh bien! les électeurs, sinon ceux qui sont vraiment républicains, du moins ceux qui sont vraiment français, n'ont qu'à donner à la phrase désespérée de M. Jules Ferry une variante, pour avoir la devise qui convient le mieux à la situation de leur pays; ils diront : « Faisons que la France ait un gouvernement! » Ce mot est dans bien des cœurs et le suffrage universel, vaguement ou non, peut le prononcer. La période électorale a commencé légalement hier matin. On en voit d'avance toutes les péripéties. Malgré les solennelles promesses de M. Brisson, les élections ne seront pas « loyales » : les ministres eux-mêmes portent çà et là dans les départements la corruption, à défaut de l'intimidation. Le parti républicain, de son côté, pratique la violence, partout où il le peut, comme dans les Vosges. Heureusement, il la pratique contre lui-même aussi, plus que jamais

en proie à ses fureurs intestines. De groupe à groupe, on dresse liste contre liste, on échange les invectives et les horions. Il est rare, l'accord des opportunistes et des radicaux, si pathétique qu'ait pu être au banquet de Libourne l'adjuration de M. Jules Ferry les suppliant d'associer contre les monarchistes leurs troupes fratricides. Rare également, l'accord des modérés et des opportunistes : M. Tolaïn, à Asnières, excommunie « les républicains de raison » ; M. Dreyfus, à Mantes, les soufflète. Attendons. Ces disputes se multiplieront et ces haines s'enflammeront encore. Les modérés, sauf quelques pusillanimes ou quelques entêtés, se séparent des opportunistes ; inconsciemment ou non, ils se séparent par là même du parti républicain ; ils brisent le lien qui les attachait à la République. Regardons-les sans impatience, ne leur demandons pas trop d'un coup et n'essayons pas de les attirer trop vite ; ne les pressons d'aucun aiguillon. Nous-mêmes, soyons plus unis que jamais ; ayons confiance les uns dans les autres ; ayons foi en nos chefs ; maintenons en nos rangs la discipline. Le parti conservateur s'anime et semble avoir plus d'ardeur qu'à aucune des grandes dates de ces quinze années. Les manifestes qui lui ont été adressés, soit par les députés de toute la droite, soit par le comité central de la Seine, précisent énergiquement ses griefs et les vœux qu'il peut former, dans les circonstances présentes, pour la réparation du mal dont souffre notre cher pays. A l'heure où nous traçons ces lignes, les délégués des comités monarchistes de toute la France s'assemblent chez M. Lambert de Sainte-Croix et vont établir le programme qu'ils veulent en commun proposer au suffrage universel. Secondons-les. Entrons, avec leur drapeau, dans la mêlée. Battons-nous. Espérons et répandons autour de nous l'espérance...

L'amiral Courbet repose aujourd'hui sous la terre natale, dans le silence de ce cimetière d'Abbeville qu'il remplit de sa mémoire. Jusque dans ses funérailles, il aura senti le mauvais vouloir de cette république dont il n'était ni le courtisan ni le valet. Elle lui a disputé le seul bien dont il fut avide, la gloire, après la prise de Sontay ; elle la lui a disputée encore, sur son cercueil ; elle en a craint le rayonnement. Ses ministres n'ont pas voulu que le sentiment public eût sa liberté devant ce cercueil : il se fût manifesté contre M. Jules Ferry, contre le gouvernement républicain ! Ils n'ont pas davantage voulu que le culte catholique déployât dans la rue la pompe de ses regrets, en accompagnant de ses chants et de ses prières les restes de Courbet. Ah ! si ç'avait été un cortège sans prêtres, un cercueil sans Dieu !... Et, si Courbet avait été l'un des leurs, républicain ou simplement athée, quelle magnificence ils auraient étalée à ses obsèques ! Mais quoi ! Il n'avait rendu de services qu'à la patrie.

Il n'avait gagné de victoires que sur les ennemis de la France. Il s'était contenté de relever notre drapeau, humilié depuis quinze ans. Il n'avait fait que restituer à notre patriotisme un peu de fierté, un peu d'espérance. Par surcroît, il était mort en chrétien. Titres médiocres, titres nuls à leur gratitude civique!... Donc, ils ne lui ont pas même accordé le tiers des honneurs qu'ils avaient prodigués à Victor Hugo. Comme s'ils avaient voulu qu'en Europe, on pût nous comparer à ces peuples condamnés que la perte de leurs chanteurs afflige plus que celle de leurs soldats! Ils ont restreint le cérémonial : il a été tout militaire; il n'a rien eu qui fût vraiment national et populaire. Seule, la religion n'a été avare, pour lui, ni de ses larmes ni de ses louanges. Le vénérable archevêque de Paris a salué, au passage, le cercueil de Courbet, en lui offrant ses vœux là-haut et ses hommages ici-bas, dans une lettre pastorale où il redisait noblement et pieusement quelques-unes des grandes paroles prononcées par Bossuet devant le catafalque de Condé. Puis, à Abbeville, dans l'antique église de Saint-Vulfran, Mgr Freppel a célébré Courbet, ses vertus, ses mérites, par une oraison funèbre aussi éloquente que juste. Eux, les ministres de la République, ils ont mesuré au vainqueur de Sontay, de Foutchéou, des Pescadores, leurs honneurs funéraires avec une parcimonie dont le calcul n'était que trop visible. Ce triomphe posthume de Courbet, ils l'ont diminué autant que la pudeur le leur a permis. Le moins d'éclat et le plus de prestesse qu'il était possible : voilà leur mot d'ordre. A Toulon, rien. Le cercueil part la nuit; il suit un détour; il traversera la France en train rapide. A Aix, on ferme la gare. A Lyon, on tient secrète l'heure où il passe. A Paris, on le reçoit sans appareil, sans discours, et le fourgon s'achemine vers les Invalides presque furtivement. Aux Invalides, on n'admet pas la foule; on l'écarte de l'esplanade même. Puis, des Invalides à la gare, on reconduit le cercueil comme celui d'un inconnu, d'un étranger; il s'en va, encore une fois, à la manière d'un dépôt clandestin. Ni M. Grévy, ni ses principaux ministres n'auront assisté à ces funérailles; ils ont cru devoir ces égards à M. Jules Ferry. Après tout, il est naturel que des gens qui vivent aux dépens de la France ne viennent pas pleurer ceux qui sont morts pour elle. Complimentons-les plutôt de leur prudence : s'ils s'étaient trop approchés de ce cercueil, ils auraient sans doute entendu s'en échapper la malédiction qui doit torturer leur conscience : « Polichinelles ! Misérables ! »

M. Jules Ferry s'en allait prononcer son apologie à Bordeaux et banqueter orgueilleusement à Libourne, pendant que le cercueil de Courbet quittait sans plus d'honneurs les murs de Paris. Qu'on

pardonne à M. Jules Ferry, si l'on veut, les mensonges à l'aide desquels il travestit sa politique! Il est radical à Lyon; il redevient opportuniste à Bordeaux. Il veut, à Lyon, la séparation de l'Église et de l'État; il ne la veut plus, à Épinal. Soit. On sait que tous ces genres de métamorphose lui sont familiers; sa duplicité ne trompe plus que les naïfs. Mais quand il a, devant la France et devant l'Europe, non seulement l'audace de faire un faux récit de l'expédition du Tonkin, mais de nier des pertes connues du monde entier, il ridiculise plus que la république dont il est l'impudent avocat, il ridiculise notre patrie, en laissant croire à l'Europe qu'on peut encore duper la France par une telle imposture historique. Non, monsieur Jules Ferry, la France n'ignore ni combien de sang vous avez tiré de ses veines, avant que la blessure qu'elle avait reçue à la frontière fût bien fermée, ni combien d'argent vous avez pris dans son Trésor pour vos aventures lointaines, avant même que l'espoir de recouvrer la rançon de 1871 lui fût revenu au cœur. Vous avez dit que l'infanterie de marine, « qui a fourni une dizaine de mille hommes, le contingent le plus important du corps expéditionnaire », n'avait à peine eu que « 750 tués ou morts de maladie ». Vous oubliez qu'avec ces 10 000 hommes d'élite, dont vous démunissiez notre défense nationale, vous avez envoyé là-bas 25 000 hommes de plus, sans compter nos marins. Vous omettez, en outre, ceux qui succombèrent dans la campagne de 1883. Vous effacez aussi de votre mémoire, mais non de la nôtre, le chiffre affreux des pauvres soldats et des pauvres matelots qui ont jonché de leurs cadavres le littoral de Formose, l'île funèbre et maudite où votre imagination conquérante s'acharnait. « Oh! cette île de Formose! Qui osera raconter les choses épiques qu'on y a faites, écrire le long martyrologe de ceux qui y sont morts? » Cette lamentation d'un lieutenant de vaisseau vous est restée sans doute étrangère. Le chiffre de tous ces morts, serait-ce donc « une quantité négligeable »? Compulsez avec nous le *Journal officiel*; il ne peut vous causer aucune défiance; il n'a guère inséré que les télégrammes que vous révisiez. Additionnez, de grâce. En 1883, 750 hommes tués ou blessés; en 1884, 740; en 1885, 1836. Au total, 3306. Non compris ceux qui ont péri de la fièvre ou du choléra; et ces deux fléaux furent plus meurtriers pour nos troupes que le feu de l'ennemi. Allez voir les cimetières de Kelung et d'Hanoi. Rappelez-vous seulement qu'il y avait dans les seuls hôpitaux d'Hanoi 2640 malades, le 2 juillet, et que, pendant le mois précédent, on en avait déjà évacué 1600 sur la France. Quant aux millions gaspillés dans cette expédition, vous en parlez avec la même légèreté. Vous prétendez qu'il n'en a été dépensé que 186. Or le Parlement en a alloué, par ses crédits, plus de

331, la plupart épuisés d'avance. On estime à 200 millions la somme qui sera nécessaire pour réparer ou remplacer les navires détériorés dans la mer de Chine. Encore faudra-t-il réapprovisionner les arsenaux que vous avez dégarnis pour les besoins de cette guerre. Et cette guerre est-elle finie? On a beau ne pas communiquer au public les télégrammes du général de Courcy, ou ne lui en distribuer qu'un ou deux en quinze jours, tout le monde sait que le Cambodge est dévasté par les rebelles; que les chrétiens sont massacrés en masse, dans l'Annam; que le général Prudhomme a dû occuper la citadelle de Pin-Thin; que le général de Courcy réclame des renforts et qu'on lui expédiera une quinzaine de mille hommes après la période électorale... Combien de victimes encore aurez-vous à inscrire sur votre trop courte liste, monsieur Jules Ferry!

Plus d'un de nous a pu, pendant deux jours, s'écrier aussi: « Plaise à Dieu que la France elle-même ne soit pas la victime de M. Jules Ferry! » Car, pendant deux jours, il a fallu regarder, le cœur serré d'une certaine angoisse, à la frontière et même au loin, par delà l'horizon de la patrie, en se demandant de nouveau quelle néfaste folie avait pu conduire à quatre mille lieues des Vosges et de notre littoral méditerranéen ces quarante mille soldats et matelots dont nous aurons demain peut-être un si pressant besoin pour la défense du pays... La paix de l'Europe paraissait assurée. Elle s'était plutôt raffermie dans cette entrevue de Kremsier où les empereurs d'Autriche et de Russie s'étaient non-seulement donné des fêtes si somptueuses, mais offert tant de gages d'amitié. On ne connaissait pas bien les projets que sir Drummond Wolf avait apportés à Constantinople, dans sa mission extraordinaire. Mais on pensait que la Turquie n'agréerait, sous n'importe quelle forme, aucune espèce de proposition belliqueuse. Il est bien vrai que la querelle de l'Allemagne et de l'Espagne, au sujet des Carolines, continuait malheureusement. La prétention de M. de Bismarck avait ému jusqu'à la violence le patriotisme aussi irritable que chevaleresque du peuple espagnol. Pourtant on espérait encore que M. de Bismarck n'accomplirait pas sa menace. On se trompait. Le 24 août, pendant que la canonnière *Manila* et l'avisos *San-Quintin*, envoyés par le gouverneur des Philippines, croisaient devant l'île Yap, survient la canonnière allemande *Hyane*. Son capitaine devance sur le rivage les troupes que la *Manila* et le *San-Quintin* s'apprétaient à débarquer. Il plante son drapeau et, au nom de l'empereur d'Allemagne, il prend possession de l'île, malgré la protestation et sous le canon des commandants espagnols. Cette fois, le proverbe castillan n'avait menti qu'à demi: « Socorros de España o tarde o

nunca », (les secours d'Espagne n'arrivent que trop tard ou jamais). Il n'y avait plus seulement une provocation, il y avait une usurpation : M. de Bismarck faisait plus que méconnaître les droits souverains de l'Espagne, il les violait. A peine en est-on informé à Madrid qu'une multitude courroucée se précipite, d'un mouvement irrésistible, vers le palais de l'ambassade allemande; elle en brise les vitres; elle en arrache le drapeau, elle le déchire et le brûle avec l'écusson impérial. Elle est encouragée dans son délire par les révolutionnaires, qui, dans cette crise nationale, conspirent déjà pour la République. « Guerre à l'Allemagne! » s'en va hurlant la foule insensée, qui ne sait pas ou qui ne sait plus, en dépit de notre exemple, combien la rue est un triste théâtre pour le patriotisme le plus héroïque et combien les destinées d'une nation s'y règlent mal. Pendant vingt-quatre heures, on a pu craindre que cette clameur de la foule ne fût trop entendue, à Berlin comme à Madrid. Déjà on calculait, à Paris même, les conséquences d'une telle guerre. Félicitons-nous que la sagesse de l'empereur Guillaume, avec l'aide courageuse et habile de M. Canovas, ait calmé cette fureur et empêché la rupture. L'Allemagne a désavoué le capitaine de la *Hyane*; elle a déclaré que « les actes du commandant allemand, contraires aux instructions qu'il avait reçues, ne pouvaient en aucune façon influencer sur le cours amical des négociations entamées, ni nuire à un bon résultat. » De son côté, M. Canovas, en exprimant ses regrets, a promis de déférer aux tribunaux les auteurs de l'outrage commis le 5 septembre contre l'ambassadeur allemand. Mais comment finiront les « négociations » que cet incident quasi tragique a si profondément troublées? Il faudrait pouvoir deviner le secret dessein de M. de Bismarck, dans cette affaire imprévue. On a prêté à son génie astucieux et brutal bien des conceptions : toutes nous avertissent des erreurs criminelles qui ont isolé la France en Europe et qui la privent aujourd'hui de sa liberté d'action. Quelles que soient les combinaisons de M. de Bismarck, la France ne peut, dans toutes les conjonctures, que rester simple spectatrice des événements. Que la république ait au moins cette prudence! Qu'elle oblige ses ministres, ses tribuns, ses journalistes, à cette réserve! C'est peut-être pour la France une question de salut.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

VILLARS

ET

L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE MAX-EMMANUEL ¹

La campagne de 1703 est de toutes celles qui mirent en rapport Max-Emmanuel et Villars la plus fertile en événements considérables et en incidents intéressants ; elle est marquée par de brillantes opérations et de grosses fautes, par de grands combats et de petites querelles, par le choc des armées et le conflit des caractères. Elle vit éclater, entre le prince et le maréchal, une mésintelligence qui compromit leurs succès militaires et mit fin à leurs relations amicales. Avant d'en aborder le récit, il convient de rappeler brièvement la situation des armées en présence.

Max-Emmanuel avait sous les armes une trentaine de mille hommes, avec lesquels il occupait la rive droite du Danube, entre l'Iller et l'Inn, et gardait ces deux rivières jusqu'aux montagnes du Tyrol. Ses positions formaient ainsi un vaste quadrilatère, dont Munich occupait le centre, et qui était couvert par de larges cours d'eau et de bonnes places ; elles avaient le défaut d'être trop étendues pour l'effectif dont il pouvait disposer. L'Empire se préparait à l'attaquer de trois côtés. Le général Schlick, le même qui avait échoué dans ses secrètes négociations avec lui, concentrait une quinzaine de mille hommes en face de l'Inn. Le général Gronsfield rassemblait du côté de Nordlingen les troupes du cercle de Franconie et huit mille Saxons, pour se porter sur le Danube. Enfin le comte Styrum réunissait en Souabe quelques troupes et milices.

Sur le Rhin, le prince de Bade occupait fortement une ligne qui, partant de Wissembourg sur la rive gauche, suivait le cours de la Lauter jusqu'au fleuve, reprenait à Stollhofen sur la rive droite et

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1885.

gagnait le pied des montagnes à Bühl. Le reste de ses forces était disséminé dans la Forêt-Noire et dans les places, Landau, Brisach, Fribourg et les villes forestières. Rappelons enfin que, en Flandre, Marlborough avait gagné, sur Villeroi et Boufflers, la ligne de la Meuse et se préparait à assiéger Bonn; qu'en Italie, le prince Eugène n'avait pu passer la ligne du Mincio devant le duc de Vendôme, solidement établi dans le Mantouan et le Milanais.

Villars avait pour mission de former à Strasbourg un corps de 40 bataillons et 50 escadrons, et de le mener au secours de l'électeur de Bavière. Tallard devait appuyer son mouvement et garder le Rhin avec un second corps de même force, dont le commandement supérieur était destiné au duc de Bourgogne.

La tâche de Villars était difficile, l'opération qui lui était confiée était une des plus dangereuses qui se puisse tenter à la guerre, et les moyens d'exécution étaient, pour le moment, très incomplets : passer un fleuve devant l'ennemi, traverser en hiver des montagnes hérissées de défenses naturelles et militaires, s'avancer entre trois armées, à la rencontre d'un allié hésitant et douteux, tel était l'objectif; pour le poursuivre sans témérité, il fallait disposer d'un corps nombreux et homogène, pourvu de grands moyens de transport. Or, suivant les usages du temps, les troupes dispersées dans leurs cantonnements d'hiver n'avaient, à cette époque de l'année, ni leurs effectifs ni leurs cadres; les recrues n'étaient pas arrivées, les officiers étaient à la cour ou dans leurs familles, les chevaux manquaient, les habillements et les armes faisaient défaut. L'entreprise n'était pourtant pas au-dessus des forces de Villars, pourvu qu'on lui laissât le choix des moyens et le temps de les préparer. Formé à l'école de Condé et de Turenne, il avait conservé leurs traditions, à une époque où elles tendaient à se perdre pour faire place aux habitudes lentes et inactives de la guerre de sièges et au piétinement sur place. Il avait l'instinct de la stratégie, c'est-à-dire cette intuition particulière qui embrasse l'ensemble d'une situation militaire, discerne le point où doit être frappé le coup décisif, l'atteint par des concentrations rapides et inattendues, par des manœuvres qui surprennent, trompent et déconcertent l'adversaire; il savait attendre pour frapper, puis, tous ses moyens en main, il marchait au but, avec une rare énergie, avec une confiance communicative qui n'avait qu'un tort, celui de se traduire par un langage trop imprégné de hâblerie méridionale. Cette humeur gaillarde et vantarde plaisait d'ailleurs au soldat, qui croyait à l'étoile de son chef et le savait heureux. Villars se l'attachait en outre par des mérites plus solides : il prenait soin de lui, veillait à son bien-être; impitoyable pour la maraude, qui ruine la discipline et tarit la source

des approvisionnements réguliers, il excellait dans l'art de faire vivre son monde et de bien vivre lui-même aux dépens de l'ennemi; il dépassait même beaucoup la mesure en ce qui le concernait; mais le soldat, qui voyait les magasins toujours bien approvisionnés et la caisse toujours bien remplie, lui pardonnait aisément de prélever un peu durement sur l'ennemi la part que des usages heureusement disparus attribuaient au chef dans les contributions de guerre.

Dès le 15 janvier, Villars se mit à l'œuvre, pressant l'organisation des troupes, rappelant les officiers en congé, discutant par correspondance avec le roi et Chamillart les plans de la future campagne. La maréchale était venue le rejoindre à Strasbourg, assez mécontente, paraît-il, d'être obligée de faire un aussi long voyage, en plein hiver. M^{me} de Sévigné la raille de sa mauvaise humeur : « La voilà bien malade d'être la reine de tant de guerriers, elle représentera Armide et les enchantera tous. » La spirituelle marquise comptait sans la jalousie de Villars, qui se serait mal accommodée de ce rôle d'enchanteresse de garnison. Il avait prié une de ses sœurs, M^{me} de Vogüé, de venir avec sa femme; elle lui tenait compagnie pendant les fréquentes absences du chef d'armée, et, s'il faut en croire Saint-Simon, rassurait, par sa présence, la passion inquiète du mari.

Saint-Simon va plus loin, dans la haine aveugle qu'il portait à Villars, il l'accuse d'avoir oublié, aux pieds de sa femme, ses devoirs de général, d'avoir différé ses opérations pour ne pas la quitter, de les avoir interrompues pour la revoir. La correspondance de Villars proteste contre ces insinuations malveillantes et suffit pour les réfuter; elle nous permet de suivre, presque jour par jour, les efforts intelligents de Villars, de prendre sur le fait sa grande activité de corps et d'esprit, de constater que la présence de sa femme à Strasbourg n'a rien enlevé à la hardiesse de ses décisions, ni à la promptitude de ses mouvements; elle fait enfin justice de cette fable absurde, recueillie ou inventée par Saint-Simon, d'après laquelle le dépit d'avoir été empêché de mener sa femme en Bavière aurait été le mobile de toute sa conduite ultérieure. Nous aurons l'occasion de le démontrer bientôt, sans rien dissimuler des fautes ou des ridicules de Villars, mais en lui rendant la justice qui lui est due.

La première opération qu'il conseilla fut la prise de Kehl. Il lui fallait, pour gagner les montagnes Noires, un meilleur passage que celui d'Huningue, et Strasbourg comme base d'opérations. Le roi autorisa ce siège, non sans insister pour qu'il ne fit pas perdre de vue la jonction, « son principal objet ». Il ne comprenait pas que

cette jonction était impossible sans une série d'opérations préliminaires indispensables. Habitué à ne pas être discuté, et peu au courant des détails, il s'étonnait de ne pas être obéi sur l'heure. Il était d'ailleurs pressé par Monastérol, qui, inquiet de l'électeur, craignant une nouvelle évolution de sa part, voulait brusquer les choses pour engager son maître. Il fatiguait le roi, Chamillart, Torcy, de ses démarches quotidiennes.

J'ai parlé aujourd'hui à M. de Chamillart fort longtemps, écrivait-il le 5 février à Malknecht, l'on a épluché la matière du jour à fond... L'armée du roi passera le Rhin et tentera toutes choses; je puis vous dire en confiance que l'on projette de jeter des forces considérables de ce côté-là, sans rien négliger de ce qui se pourra pour l'Italie. Si S. A. E. veut tenir ferme, elle sera l'arbitre de la guerre et de la paix, mais je vous avoue entre nous que je ne pense point bien de ses inquiétudes; les manquements de précaution ne me paraissent point naturels. Il y a depuis six mois un manège que j'expliquerais mal si je voulais démêler le vrai d'avec l'apparence. *La jonction n'a véritablement dépendu que de S. A. E.*, et je n'ai pu savoir ce qui l'en a détournée. Quoi qu'il en puisse être, elle est encore à temps de jouer un beau rôle, si elle veut effectivement ce que je ne saurais m'empêcher de croire qu'elle n'a que bien faiblement voulu jusqu'ici.

L'aveu est précieux à recueillir de la part de ce confident bien informé, peu suspect d'indulgence pour Villars. Le jour même où il l'écrivait, Villars recevait de l'électeur une lettre du 20 janvier, pleine de récriminations injustes; le maréchal répondit de bonne encre :

La fin de la lettre de V. A. E. m'offense cruellement et j'attendais plus de justice d'un grand prince qui a toujours connu mon attachement, mon respect et ma vénération pour sa personne... Ce sont les ennemis du roi et de V. A. E. qui voudraient insinuer des pensées indignes d'elle et, j'ose le dire, de moi.

Tout est en marche depuis six jours... On a fait des efforts au-dessus de l'imagination pour voiturer des avoines, enfin nous en avons. V. A. E. entendra bientôt parler de nous.

Je passe le Rhin le 11, et j'attaquerai tout ce que je trouverai devant moi; je percerai tant que terre me pourra porter et que pain me pourra suivre. V. A. E. en veut-elle davantage, qu'elle fasse le reste. Jusques à présent je ne suis informé d'aucun de ses projets pour la jonction. J'occuperai assurément les ennemis. Plût à Dieu que ses plus fidèles serviteurs eussent autant d'ardeur pour son service que j'en ai dans

cette occasion. La nécessité de mettre en peu de paroles m'empêche de mettre les expressions de respect convenables...

Il avait fallu de grands efforts pour arriver à mettre l'armée en mouvement à la date indiquée par Villars; il avait fallu recourir à des expédients momentanés. Bien des détails manquaient encore : les recrues d'infanterie avaient été armées avec des fusils de rempart; l'artillerie, attelée par des paysans; aucun colonel ni aucun général en congé n'était revenu. Mais l'esprit était bon, l'ardeur du chef animait tout le monde; les dispositions prises par lui témoignaient de vues justes et hardies. Pour tromper l'ennemi sur ses intentions, il avait divisé son armée en trois corps : le premier faisait une fausse démonstration vers Hagueneau; le second remontait à Huningue, y passait le Rhin et marchait vers Rothenhausen, comme pour y chercher l'électeur; mais, après une journée dans cette direction, reprenait, par une contre-marche rapide, le chemin de Neuenburg; le troisième se concentrait à Ottmarsheim, en face de Neuenburg, prêt à passer le Rhin aussitôt que les têtes de colonne du second apparaîtraient, et à se joindre à lui pour marcher sur Kehl. Villars était en personne à Neuenburg le 10 février au soir, selon la parole donnée; il y apprit que l'électeur s'était enfin décidé à l'offensive et avait emporté, dans un brillant assaut, la ville de Neuenburg sur le Danube. Cette nouvelle le transporta de joie et, oubliant toute rancune, il écrivit à Max-Emmanuel, avec sa bonhomie fanfaronne, la curieuse lettre que voici :

Monseigneur, vous venez de prendre Neubourg : deux mille hommes tués ou prisonniers. Je l'apprends par une petite lettre de M. de Montigny que je payerais 40 000 écus. Je reconnais le vainqueur de Belgrade, celui qui a passé la Save devant des armées formidables. Vous en passerez bien d'autres, et de cette affaire-ci, Monseigneur, il faut que vous partagiez l'Empire, et pour moi que je sois connétable. Par ma foi, je suis transporté et Votre Altesse électoral me retrouvera le même que j'étais en Hongrie et à Munich : bonnes batailles, beaux opéras; bien se battre, bien se réjouir. Voici une lettre très extraordinaire, mais j'avoue que je suis transporté du succès de Neubourg. J'ai l'honneur d'écrire à Votre Altesse électoral d'un autre Neubourg en passant le Rhin, et je marche avec 50 bataillons et 80 escadrons. Si j'ai des nouvelles de Votre Altesse électoral, je ferai tout ce qu'elle croit elle-même possible; en attendant je vais chercher les ennemis partout où j'en pourrai trouver entre les montagnes et le Rhin. Si Votre Altesse électoral croit que j'aie quelque chose de meilleur à faire, qu'elle me l'ordonne et qu'elle examine avec les grands talents que Dieu lui a donnés, assurément je ne refuserai rien de possible.

Nos troupes, que ce succès de votre Altesse électorale anime, passent le Rhin avec une ardeur qui vous ferait plaisir.

Conduite avec cet entrain, l'opération eut un succès complet; en six jours, l'armée descendit de Neuenburg à Kehl, enlevant, sans s'arrêter, les postes ennemis épars le long du Rhin et ne rencontrant aucune résistance sérieuse. Les garnisons de Brisach et de Fribourg, les troupes cantonnées dans les petites places, isolées les unes des autres, surprises par cette brusque invasion, n'osèrent sortir de leurs abris; le passage de l'Eltz et celui de la Kintzig furent à peine disputés par Bibra, à la tête de quelques hommes ramassés à la hâte. Kehl investi, deux ponts jetés sur le Rhin amenaient de Strasbourg le matériel de siège et six mille travailleurs; la tranchée était ouverte, contre toutes les règles de l'art, à 40 toises de la palissade, les ouvrages extérieurs négligés ou enlevés d'assaut, et les attaques menées avec une telle vigueur, que la place capitulait au bout de douze jours, avant que le prince de Bade eût pu faire un mouvement pour la débloquer. « Vous êtes bien heureux, écrivait Chamillart à Villars, en apprenant la bonne nouvelle, de n'avoir pas eu pour témoin de votre entreprise M. le maréchal de Vauban; il n'aurait jamais consenti à ce que vous méprisiez la redoute et la demi-lune, comme vous avez fait. »

Au moment même où il signait la capitulation du fort, le 11 mars, on apporta à Villars une lettre de l'électeur de Bavière, datée du 25 février, et qui, pour la première fois, renfermait des propositions raisonnables et raisonnées : « Ce ne sont plus des chimères, écrit-il à Chamillart, et nous avons enfin gagné de lui faire comprendre que, sans des mesures justes et concertées, on ne fait rien de bien. » Max-Emmanuel, acceptant la jonction par Villingen, proposée par Villars, s'engageait à se trouver à Riedlingen, avec des vivres pour toutes les troupes, le jour où l'armée française serait à Villingen. Si Villars préférait la route de Pfortzheim, il s'engageait à aller l'attendre, dans les mêmes conditions, sur le plateau d'Esslingen. Il demandait seulement à être exactement renseigné sur le parti que prendrait le maréchal, et lui fournissait le moyen de correspondance suivant : il envoyait un trompette au prince de Bade, avec une lettre dans laquelle il lui disait qu'attendant, d'un oculiste de Paris, de l'eau pour les yeux de sa fille, il le priait de recevoir et de remettre à son trompette les fioles qui lui seraient adressées par le gouverneur de Strasbourg. Villars était invité à faire parvenir par cette voie des fioles blanches ou bleues, suivant que la jonction aurait lieu en mars ou en avril et en nombre égal au jour du mois choisi. Si la jonction devait se faire par

Pfortzheim, le trompette répondrait que l'eau n'était pas arrivée de Paris, et le jour serait ultérieurement indiqué. En post-scriptum Max-Emmanuel écrivait : « S'il faut aller jusqu'à Villingen, vous pouvez vous assurer que j'irai jusque-là. »

Ce message causa une extrême satisfaction à Villars qui, volontiers, aurait marché sur l'heure au rendez-vous qui lui était assigné, mais il pensa avec raison qu'un départ immédiat eût été de la dernière imprudence; la neige tombait avec violence depuis deux jours, les chemins de montagne étaient impraticables : l'armée souffrait beaucoup, quelques jours de repos lui étaient indispensables après les fatigues d'une marche et d'un siège si rapidement conduits. Les lacunes de son organisation n'avaient d'ailleurs pas pu être remplies; les expédients qui avaient suffi pour la mettre en état de prendre Kehl ne pouvaient être continués sans danger; il fallait de toute nécessité attendre les fusils, les attelages et les officiers. Enfin l'armée du prince de Bade se renforçait chaque jour; il fallait, avant de s'éloigner, ou la combattre ou la disperser, ou attendre que le maréchal de Tallard fût arrivé avec le corps destiné à la tenir en respect. Villars estima que six semaines étaient nécessaires pour que tout fût à point.

Il écrivit donc à l'électeur le 12 mars, aussitôt après avoir vu défiler la garnison de Kehl, qu'il ne serait que le 7 mai à Villingen, où il le suppliait de se porter le même jour avec un détachement de son armée et des vivres pour l'armée du roi. Il remit en même temps au trompette du prince de Bade, arrivé la veille, sept fioles vertes du prétendu collyre. « V. A. E. peut compter, disait-il en finissant, que je lui mènerai une armée excellente... composée d'au moins 40 des meilleurs bataillons et 50 des meilleurs escadrons du royaume... J'ai une impatience d'être auprès de V. A. E. qu'il n'est pas possible d'exprimer. »

Villars écrivit au roi dans le même sens, puis, sans perdre de temps, se remit à son travail de préparation. Après avoir poussé quelques reconnaissances autour de Kehl, détruit les retranchements qui fermaient la vallée de la Kintzig, rasé les murs d'Ortenberg et de Kentzingen, fortement assuré les deux ponts du Rhin, il rentra à Strasbourg. Le 18, toutes ses troupes avaient repris leurs cantonnements autour de cette ville.

Ce temps d'arrêt était justifié par une impérieuse nécessité et aucun homme du métier ne saurait le reprocher à Villars, mais il surprenait l'électeur dans une situation très critique. Le cercle s'était resserré autour de ses États; le comte Styrum, réuni au général Gronsfeld, avait envahi le haut Palatinat, pendant que Schlick s'approchait de l'Inn pour le franchir. Max-Emmanuel,

abandonné à ses propres forces, eut une inspiration de soldat qui le sauva : il résolut d'attaquer séparément ses deux adversaires avant qu'ils n'eussent le temps de l'attaquer simultanément. Il passa l'Inn le 10 mars, près de Scharding, se jeta sur Schlick, le battit deux jours de suite et l'obligea à s'enfermer dans Passau ; puis, se retournant vivement vers son second adversaire, il passa le Danube à Straubing, battit et tua le margrave d'Anspach, près d'Amberg, obligea Styrum à repasser la frontière, et revint rapidement prendre de bonnes positions défensives entre le Danube et l'Inn, non sans avoir, en passant, mis la main sur le pont de Ratisbonne. C'est pendant cette brillante campagne de trois semaines qu'il reçut, par un trompette de Bade, les sept fioles vertes de Villars, accompagnées du petit mot suivant de la main du prince Louis :

Je suis toujours aussi passionné serviteur de Son Altesse Electorale que je l'ai été, je la supplie d'en être persuadée. Villars a pris Kehl et retourne dans ses quartiers, *sic vos non vobis*.

Max-Emmanuel était alors à Straubing, vainqueur de Schlick, mais inquiet de sa marche dans le nord. Ce message le jeta dans une grande perplexité : il se vit de nouveau abandonné par le roi, livré aux coups et aux railleries de ses ennemis ; il écrivit à Villars, pour le supplier de lui envoyer au moins un secours de dix mille hommes, et à Monastérol, pour se plaindre. Son envoyé devait réclamer « des ordres prompts et positifs pour la jonction tant du côté d'Italie que du Rhin », il attendrait leur effet avant de se commettre du côté de Villingen : il avait déjà assez de peine à défendre ses États contre un double envahisseur.

Monastérol n'avait pas attendu cet appel pour agir : le jour même où il avait appris le retour du maréchal à Strasbourg, il avait couru à Versailles, avait vu Chamillart, Torcy, le roi lui-même, les avait poursuivis de ses plaintes et de ses instances. Il avait trouvé le terrain bien préparé : le roi était très mécontent d'un mouvement qu'il n'avait ni permis ni prévu : la lettre par laquelle Villars lui annonçait son retour s'était croisée avec une longue dépêche de lui par laquelle, sans méconnaître le fâcheux état des troupes, il ordonnait la marche en avant, trouvant l'inconvénient militaire d'une attaque prématurée moins grave que l'inconvénient politique de l'ombrage donné à un allié méfiant et nécessaire. Pour comble de malheur, le rapport par lequel Villars lui annonçait une résolution en contradiction flagrante avec ses ordres était accompagné d'une lettre à Chamillart, dans laquelle cet incorrigible solliciteur demandait un brevet de duc pour prix de la prise de Kehl. Le roi

se mit fort en colère et pour la première fois écrivit à Villars en termes sévères; il lui reprocha d'avoir abusé de la liberté qu'il lui laissait, presque de sa confiance, et renouvela l'ordre formel de repasser le Rhin et de marcher à l'électeur de Bavière pour le joindre ou au prince de Bade pour le retenir ou le battre.

Monastérol triomphait : « J'ai vu la lettre que le roi écrit à M. de Villars, écrit-il le 23 à Malknecht, M. de Chamillart, qui l'a écrite de sa main, me l'a lue ce matin d'un bout à l'autre; elle ne saurait être plus forte ni plus positive... Je ne suis point fâché d'avoir été ici... Les insinuations du maréchal de Villars de laisser reposer les troupes jusqu'au mois de mai avaient déjà fait une impression forte sur les esprits, malgré l'opinion du roi qui était toujours à la jonction : mais grâce au ciel, M. de Villars en aura le démenti, et je crois que je n'ai pas peu contribué à faire déterminer cette résolution vigoureuse. Hier au soir, ajoute-t-il le 24 en post-scriptum, le roi m'a fait l'honneur de me parler tout le long de son souper, il m'a témoigné avoir été dans une vraie colère du mouvement de M. de Villars. »

La colère du roi, les démarches de M. de Monastérol, il n'en fallait pas davantage pour donner l'éveil aux propos malveillants. Encouragée par la mauvaise humeur du maître, la malice des courtisans se donna libre carrière : ce fut à Versailles un véritable déchaînement de reproches, de critiques, de railleries sur Villars, ses fautes, ses prétentions, son avarice, sa jalousie. S'il avait refusé de marcher aux montagnes Noires, c'était pour ne pas compromettre son bâton de maréchal et ménager ses équipages; s'il était rentré à Strasbourg, c'était pour revoir sa femme et surveiller son ménage : on peut lire dans Saint-Simon ces méchants propos, dont il s'est fait l'éditeur complaisant et partial.

Villars reçut l'orage inattendu qui fondait sur lui avec plus de tenue et avec autant d'esprit que l'on pouvait s'y attendre. Avec le roi, il fut soumis et ferme : il rappela, avec une précision toute militaire, les raisons péremptoires qui rendaient une marche précipitée aussi dangereuse qu'inutile, mais se déclara prêt à obéir et à ne plus rien faire sans ordres du roi : seulement il sollicita des ordres précis sur les mesures qu'il aurait à prendre lorsqu'il serait arrivé à Villingen, sans vivres, sans moyens de transport, avec la certitude de ne pas y trouver l'électeur alors engagé du côté de Passau. A défaut des fusils dont l'arsenal de Strasbourg manquait : « J'armerai, dit-il, votre infanterie de tout ce que je pourrai trouver de piques, espontons, hallebardes. Il est assez dangereux de donner un combat de poste avec de telles armes, mais l'étoile de Votre Majesté et notre ardeur pour la servir nous feront surmonter des

obstacles que bien des raisons me faisaient désirer d'aplanir. »

Avec Chamillart, il fut plus incisif et plus personnel, insistant sur les détails, faisant honte au ministre des ordres inexécutables qu'il lui envoyait, raillant les généraux de cour qui critiquaient ses mouvements, rappelant avec une certaine hauteur que la présence de la maréchale à Strasbourg ne l'avait pas empêché de faire son devoir devant Kehl, et insinuant naïvement qu'on le mènerait mieux avec la promesse d'un brevet de duc qu'en le « grondant ».

Avec l'électeur de Bavière, il fut politique et couvrit entièrement le roi. « Si, par hasard, il y a eu quelque faute, lui écrit-il, elle vient uniquement de moi ; car le roi a fort désapprouvé que j'aie repassé le Rhin et m'en a blâmé, bien que très certainement il m'eût été impossible de faire autrement. » En même temps il annonça qu'il quitterait Strasbourg le 5 avril, et insista pour que l'électeur s'avancât de son côté au-devant de lui jusqu'à Villingen.

La première émotion passée, le roi fut obligé de reconnaître que, militairement, Villars avait bien fait de suspendre sa marche ; il revint de bonne grâce : « La conjoncture de Bavière est si singulière, écrivit-il au maréchal le 27 mars, que tout ce qu'un général pense de plus sage est détruit par l'impossibilité de pouvoir s'assurer de conserver l'électeur dans mon alliance s'il n'est promptement secouru, et c'est cette nécessité qui vous a attiré des lettres si pressantes. » Ce qu'on reprochait à Villars, ce n'était plus d'avoir repassé le Rhin, c'était de n'avoir pas prévenu la cour de son dessein : hors ce point, on était « content » de lui. Le roi alla plus loin, il tint à effacer le souvenir de ses sévérités en retirant tout ce que ses ordres avaient de restrictif. « Je vous donne une liberté entière, lorsque vous serez de l'autre côté du Rhin, de faire ce que vous jugerez plus convenable au bien de mon service... ma confiance étant telle, que je ne l'ai jamais prise plus grande dans aucun de mes généraux. Je suis bien aise de vous dire que vous avez fortifié ces sentiments que j'avais il y a longtemps, par tout ce que vous avez fait, depuis le mois d'octobre, de grand et d'avantageux pour mon repos. J'ai lieu de croire que vous continuerez avec le même zèle, la même conduite et le même bonheur. » Chamillart ajouta, d'ordre du roi, qu'une fois le Rhin passé, Villars pourrait demeurer immobile sur la rive droite les quelques jours nécessaires au complément de son organisation, puis il lui donna amicalement le conseil de s'abstenir à l'avenir « d'outrer la matière à ce point » et « d'embarrasser le roi en lui demandant des ordres qui devaient rouler sur lui-même ».

Villars se hâta de profiter du délai et de la latitude qui lui étaient accordés pour tirer des places fortes de l'Alsace le maté-

riel qui lui manquait, compléter ses cadres, débarrasser ses rangs des malades et des éclopés, et régler avec le maréchal de Tallard les détails de l'action combinée qu'il méditait. Le 14 avril tout était prêt : ses 54 bataillons et ses 84 escadrons, portant les plus glorieux noms de l'armée française, étaient concentrés autour de Kehl, avec 40 pièces de canon et un convoi de 1200 chevaux prêt à les suivre. Les officiers généraux qui le commandaient avaient été choisis avec le plus grand soin : c'étaient le comte Dubourg, qui fut plus tard maréchal de France; le marquis de Blainville, le fils de Colbert, l'héroïque défenseur de Kaiserswerth, qui devait mourir au champ d'honneur; Magnac, qui avait la goutte, mais soutenait énergiquement le grade gagné à Friedlingen; le chevalier de Tressemanes, remis de la blessure reçue à la même bataille.

La mise en scène chère à Villars n'avait pas été oubliée : le maréchal avait eu soin de monter sa maison de manière « à paraître dans l'Empire avec l'éclat qui convenait à un général des armées du roi » : une compagnie de gardes à ses couleurs, galonnés d'argent, entouraient son quartier général; le couvert était mis tous les soirs à sa table pour soixante officiers; M. de Monastérol était un de ses hôtes : Villars avait insisté pour qu'il suivît les opérations de la jonction et fût le témoin de la sincérité de ses efforts. « Il comprend bien présentement, écrivait le maréchal au roi, qu'il a eu tort de tant presser Votre Majesté. »

Le 16 avril, toute l'armée se mit en mouvement et marcha au prince de Bade; elle le trouva dans des positions formidables : son front était protégé par une ligne continue de retranchements, allant du Rhin à la montagne, entre Stolhofen et Bühl; sa gauche était soutenue par des postes fortifiés, échelonnés sur la montagne; sa droite, couverte par des marais inondés; une vingtaine de mille hommes garnissaient ces défenses. Villars essaya de les tourner par leur gauche; il envoya M. de Blainville tenter avec 25 bataillons de s'emparer des crêtes fortifiées de la montagne : la colonne dut s'arrêter devant des ravins infranchissables. Une attaque de vive force fut décidée pour le 24; mais, écrit Monastérol, « les lieutenants généraux ont fait tant de difficultés et trouvé tant d'obstacles que le maréchal s'est rebuté ». Un conseil de guerre décida que l'attaque était impossible. Monastérol reconnut qu'il y aurait « de la témérité » à l'entreprendre. Villars, encore sous le coup de la leçon qu'il avait reçue du roi, céda à ces conseils de prudence, mais il le regretta toute sa vie : « A la pluralité des voix on ne fait rien qui vaille », disait-il à Chamillart, à cette occasion. Il avait pourtant eu raison de renoncer à l'attaque directe : la prise

des lignes n'eût pas procuré des avantages en rapport avec les sacrifices qu'elle eût coûtés, elle eût fait perdre de vue l'objectif principal qui était de pénétrer en Bavière et de porter la guerre au cœur de l'Empire. Une lettre de l'électeur, datée du 11 de Straubing, vint dissiper les dernières hésitations de Villars. Elle était aussi explicite que possible, elle annonçait l'envoi d'un détachement à sa rencontre avec des vivres pour toute l'armée française. Le convoi serait à 4 lieues de Villingen dans les premiers jours de mai, « plus loin s'il est possible ». Max-Emmanuel, aussitôt fixé sur les mouvements de Schlick, marcherait lui-même à la suite du détachement, il le promettait formellement : « Il faut se joindre pour cette fois à quelque prix que ce soit... ma perte ou mon salut dépend uniquement de la réussite de ce projet, je me repose entièrement sur vous, monsieur, et vous connais trop bien pour douter un moment que ma cause ne soit en très bonnes mains. »

Rassuré sur la question des subsistances, celle qui le préoccupait le plus, Villars prit immédiatement ses dispositions de marche. Après avoir canonné pour la forme le front du prince de Bade, il laissa le maréchal de Tallard en bataille devant ses lignes, pour le retenir et le contenir, puis il s'engagea résolument dans la vallée de la Kintzig, poussant devant lui une forte avant-garde sous les ordres de Blainville.

Pour bien se rendre compte de la hardiesse de ce mouvement et des difficultés qu'il comportait, il faut en suivre sur le terrain les phases successives. Le prince de Bade ne le croyait pas possible; les quelques détachements qu'il avait échelonnés dans la vallée lui paraissaient suffisants pour interdire le passage des défilés. Le prince de Fürstenberg, qui commandait ces corps isolés, comptant sur les obstacles naturels, n'avait pas cru nécessaire d'y ajouter des abattis ou des barricades : il s'était contenté d'occuper les petites places qui gardaient les points principaux. Son premier poste était à Hasslach. Jusqu'à cette ville, la vallée est large et d'un facile accès, la place elle-même est au milieu d'une petite plaine horizontale, et ses défenses n'étaient alors pas très sérieuses. Blainville les enleva de vive force le 28 avril, et fit prisonnière la petite garnison. Après Hasslach la vallée se resserre, mais est encore praticable jusqu'au confluent de la Kintzig et de la Gutach, où se trouve la ville d'Hausach. Cette place avait alors une petite enceinte bastionnée et était dominée par un vieux château. Blainville s'y porta le 29 avec une telle rapidité, que la garnison, surprise, intimidée, évacua les remparts et se retira par les montagnes. Le lendemain Villars rejoignait son avant-garde avec le gros de son armée et la tête de son

convoi. Après Hausach, les véritables difficultés commençaient. La vallée de la Gutach, qu'il fallait suivre, serpente entre des hauteurs boisées à portée de mousquet; la colonne s'allongeait insensiblement, un ennemi résolu l'eût coupée, mais les miliciens qui occupaient les bois se contentèrent d'entretenir de loin une fusillade assez peu meurtrière. Après unè demi-journée de marche pénible, on fut arrêté par Hornberg. La vallée est barrée en cet endroit par un rocher d'une centaine de mètres d'élévation sur lequel un vieux château du moyen âge étage ses défenses superposées. Le château n'est abordable que par une crête qui relie le rocher aux montagnes voisines. Au pied du rocher, une petite ville entourée de murailles occupait tout le passage disponible; quatre mille hommes défendaient ces fortes positions. Il y eut un peu d'hésitation dans la tête de colonne; Villars y courut et, enlevant les premiers grenadiers, commença à gravir avec eux les pentes boisées de la droite : « Faut-il, messieurs, pour vous ébranler, dit-il aux officiers d'avant-garde, qu'un maréchal de France marche le premier? Marchons donc. » Électrisées par cet exemple, les colonnes d'attaque eurent bientôt couronné les hauteurs qui dominaient le château et la ville. Le soir même on était maître du passage. Le lendemain l'armée se reposa. La marche fut reprise le 3 mai au matin, elle offrait les plus grandes difficultés. Après Hornberg, la vallée se rétrécit de plus en plus avec une déclivité croissante. Sur beaucoup de points la route se confond avec le lit du torrent; à l'un des coudes de la rivière, le chemin est percé à travers les rochers qui encombrant le passage, il n'y a place que pour quelques hommes de front : « Il eût suffi de cinquante arbres abattus, écrit Villars, pour arrêter toute l'armée. » Mais les défenseurs de la montagne paraissaient s'être découragés; ils se bornèrent à tirailler à distance; les défilés furent franchis sans perte sérieuse, et vers le soir on abordait les pentes du Sommerau qui ferment la vallée et aboutissent au plateau supérieur. Le lendemain 4 mai toute l'armée était réunie autour de Saint-Georges; elle n'avait plus aucun obstacle matériel à vaincre : le terrain s'étendait devant elle à perte de vue, à peine coupé par de légères ondulations, aux pentes indécises, dont les eaux semblent hésiter entre le Rhin et le Danube. La ville de Villingen apparaissait bientôt, dressant au milieu de la plaine son enceinte pittoresque et ses hautes tours du moyen âge. C'est là, on s'en souvient, que le rendez-vous était donné à l'électeur de Bavière, et que Villars attendait le convoi de vivres dont il ne pouvait se passer. Un parti de cavalerie, envoyé dès le 3 au soir pour reconnaître la place, l'avait trouvée fermée, commandée au nom de l'Empereur par le baron de Wilsdorf, qui était décidé à se défendre. Villars, qui n'avait ni

matériel de siège, ni assez de vivres pour suspendre sa marche, essaya d'intimider la petite garnison. Il l'envoya sommer de se rendre, la menaçant, ainsi que les habitants, des dernières rigueurs si les portes n'étaient pas ouvertes immédiatement; en même temps il venait le 4 au soir, avec toute son armée, camper en vue de la ville. Le baron de Wilsdorf était un homme de cœur. Secondé par une population énergique, il refusa tout accommodement; toute la journée du lendemain, Villars fit canonner la place par douze pièces de campagne, il y fit jeter cinquante boulets rouges, mais sans résultat. L'intimidation n'ayant pas réussi, il n'avait qu'à continuer sa route à la recherche de l'électeur. Il partit le 6 mai au matin avec l'intention de s'arrêter à Donaueschingen, où il espérait trouver des ressources et donner à ses troupes un repos dont elles avaient grand besoin. Il apprit en arrivant à l'étape que le convoi de vivres envoyé par l'électeur était 6 lieues plus loin, à Tuttlingen, et que Max-Emmanuel attendait avec son armée à Riedlingen, 15 lieues au delà. Villars n'hésita pas, il fit faire à ses troupes une étape de plus, et de sa personne il courut avec des relais jusqu'à Riedlingen. Il y arriva le 9 au matin.

L'impatience de M. l'électeur était telle de me voir, écrit-il au roi, que, quoiqu'il ne m'attendît qu'à midi et qu'il fit un temps horrible, il monta à cheval à sept heures du matin, gagnant les hauteurs d'où il pouvait découvrir ma marche, envoyant courriers sur courriers au-devant de moi; et enfin, dès qu'il sut que j'approchais, il vint lui-même au galop et, dès qu'il put m'apercevoir, poussa à toutes jambes. Je parus vouloir descendre de cheval; il courut à moi, m'embrassant avec des larmes de joie et fut près de me jeter à terre et de tomber aussi. Tous ces transports étaient violents et sincères, les expressions pleines de sa reconnaissance, que j'avais sauvé sa personne, son honneur, sa famille, ses États; enfin, Sire, tout ce que peuvent inspirer le changement de la situation terrible où il s'était vu et l'état triomphant où une armée puissante de Votre Majesté l'allait mettre... Tout ce qu'il avait à me dire me permit à peine de lui répondre qu'après les ordres dont Votre Majesté m'avait honoré, de faire plutôt périr son armée que de ne pas secourir S. A. E., rien ne pouvait nous être impossible. Je trouvai l'armée de M. l'électeur en bataille, et je dois dire que les troupes sont belles et que j'ai été surpris de tout l'ordre, de la discipline et du bon état dans lequel je les ai trouvées... Il ordonna qu'elles me saluassent par trois saluts avec son canon, et à chaque fois il cria : *Vive le roi!* jetant son chapeau en l'air et, en vérité, pleurant de joie.

Le reste de la journée se passa en conversations aussi cordiales

qu'animées : l'électeur raconta la campagne qu'il venait de faire, proposa divers projets. Villars écouta sans exposer ses vues : il se réservait de soumettre un plan raisonné à l'électeur après l'avoir étudié avec le maréchal d'Arco. Le dîner fut très gai, mais Villars remarqua que, quoique maréchal de France, il n'avait pas été l'objet d'un « cérémonial » particulier, on ne lui « avait offert ni chaise distinguée, ni pour laver, ni gens pour le servir » ; le germe des conflits futurs était déjà semé : les confidences de Ricous vinrent préparer le terrain dans lequel ce germe devait se développer.

Depuis un an, Ricous n'avait pour ainsi dire pas quitté l'électeur. Il avait assisté, impuissant et méconnu, à ses incertitudes, à ses défaillances, à ses duplicités ; il avait découvert les négociations de Schlick, pénétré le mystère des voyages de Reichardt à Ratisbonne, il savait qu'après Friedlingen, la jonction avait été volontairement évitée par Max-Emmanuel, il connaissait les intimes faiblesses, les secrets mobiles de cet esprit ambitieux et changeant : pour la première fois, depuis un an, il avait l'occasion d'ouvrir son cœur et d'épancher sans contrainte le flot amer qui s'y était silencieusement amassé : il ne la laissa pas échapper : il vint trouver le maréchal dans sa chambre et, pendant plus d'une heure, il déborda. Le portrait qu'il fit de l'électeur dépassait en sévérité tout ce que les souvenirs de Villars avaient pu lui inspirer : il insinua que les projets de campagne étaient dictés par les intérêts particuliers du prince et de son entourage : l'électeur devait, d'argent de jeu, 700 000 livres à Monastérol, 300 000 écus à Arco, autant à Bombarda. « Il n'y avait pas un de ces gens-là qui ne comptât se faire payer ou sur les subsides ou sur les contributions » ; il fallait donc réunir les armées, afin de profiter de la clause du traité qui stipulait le partage des impositions de guerre. La conclusion de Ricous fut que Villars devait imposer sa volonté à l'électeur : « Tant de respect qu'il vous plaira, mais toujours la dernière hauteur. »

Le lendemain, encore tout imprégné de ces conseils, Villars se rendit au lever de Max-Emmanuel avec un projet écrit qui différerait en tout des plans dont l'électeur l'avait entretenu la veille. Il n'eut d'ailleurs pas à l'imposer ; Arco déclara que c'était le seul bon. L'électeur se jeta au cou du maréchal, le remerciant de n'avoir pas adhéré à ses vues, et lui exprimant combien « il se sentait l'esprit libre et bien soulagé ».

Saint-Simon, dans un de ses rares moments de franchise, a dit que les projets de Villars étaient vastes, hardis, presque toujours bons, révélant le capitaine, et que nul autre n'était plus propre à

l'exécution. Le plan qu'il proposait alors méritait cet éloge : c'était une conception grandiose, et s'il eût été libre de l'exécuter, elle eût marqué dans l'histoire militaire. Bien qu'à sa première entrevue avec l'électeur, Villars n'en ait, par prudence, exposé qu'une partie, nous devons, pour l'intelligence du récit, en résumer maintenant toute l'économie et en faire connaître la destinée, telles qu'elles résultent de l'ensemble des correspondances échangées pendant tout le cours de la campagne.

L'idée de Villars était de former deux corps : l'un, composé de l'armée bavaroise et d'une brigade d'infanterie française, sous les ordres de l'électeur, devait descendre le Danube, par la rive droite, en s'aidant de bateaux pour les principaux transports, prendre Passau et occuper Lintz. Avec le second corps formé des troupes françaises et d'une partie de la cavalerie bavaroise, Villars aurait passé le Danube, cherché et battu Styrum, dispersé les corps qui se rassemblaient dans le haut Palatinat, tenu tout le pays avec sa cavalerie, poussé des contributions jusqu'en Bohême, et suivi en le couvrant à distance le mouvement de l'électeur. Les deux corps réunis à Lintz, on aurait marché droit sur Vienne, en se couvrant à gauche par le Danube. Pendant que ces opérations s'exécutaient, Vendôme, laissant sur le Mincio des postes suffisants pour contenir l'armée très réduite des Impériaux, aurait remonté la vallée de l'Adige, pénétré dans le Tyrol, où un corps bavarois lui aurait donné la main et serait venu soutenir le mouvement vers Vienne. De son côté, Tallard surveillerait le prince de Bade; si ce général quittait le Rhin pour porter secours à l'Empire, il le suivrait, le retiendrait ou le combattrait. Ainsi protégé sur ses derrières, Villars, avec toutes ses forces réunies, se portait sur la capitale de l'Autriche, la trouvait dégarnie de troupes, déjà menacée par Rakoczy et les insurgés hongrois, la prenait, disait-il, en huit jours, et dictait la paix à l'Empereur dans son palais : on désintéressait la Hollande, en lui abandonnant quelques places dont l'Espagne n'avait que faire du côté de la Gueldre, et on terminait dans l'année une guerre qui n'avait que trop duré.

Le plan était bien conçu : mais pour qu'il pût réussir, il eût fallu, suivant une expression de Villars, « qu'un seul et même esprit gouvernât toute la guerre », c'est le contraire qui eut lieu; la conduite des opérations fut livrée à toutes les incohérences, à tous les soubresauts, résultant des vues divergentes de chefs indépendants. Les vues de Villars n'étaient pas désintéressées, mais elles étaient conformes à l'intérêt public : il voulait battre l'ennemi et le rançonner, l'amener à la paix par la destruction de ses armées et l'épuisement de ses ressources. Il y trouvait sa part de gloire et de

profits. Max-Emmanuel avait un objectif différent et tout personnel : il voulait défendre ses États héréditaires et les agrandir. Ce qu'il attendait de l'armée française, c'était une protection et des conquêtes. Il visait spécialement le Palatinat, le Tyrol et le Milanais ; grâce à l'article du traité de 1702, qui lui garantissait la possession des territoires qu'il pourrait conquérir, il espérait, avec l'aide de Villars, se tailler dans l'Empire un État qui, s'étendant du Mein au Pô, et tenant les passages des Alpes, lui valût une couronne. La divergence était profonde ; si aux tiraillements qu'elle devait nécessairement produire on ajoute les froissements quotidiens naissant du frottement de deux vanités intraitables, de deux autorités égales par le grade, inégales par le rang, agissant côte à côte dans des limites mal définies, on comprendra que l'unité d'action fut impossible. De leur côté, Vendôme et Tallard, cantonnés dans leur coin spécial, avaient chacun leurs vues particulières, qui ne concordaient pas avec l'ensemble de la grande opération projetée. Pour dominer toutes ces volontés, pour les faire converger vers un but unique, il eût fallu à Versailles une volonté supérieure et une autorité reconnue ; malheureusement Chamillart n'avait ni l'une ni l'autre, son insuffisance éclate dans sa correspondance élégante et verbeuse : incapable de faire plier les vues particulières des chefs d'armée, il ne savait que les concilier dans la forme par des rédactions habiles ; il n'osait même pas faire respecter la hiérarchie militaire. Le projet de Villars avorta, ses combinaisons sombrèrent dans les sourdes compétitions et les fausses manœuvres. Pour en voir la réalisation, il nous faut descendre jusqu'en 1809. Le plan de 1703, repris par le génie puissant de Napoléon que servaient des auxiliaires soumis, Eugène à la place de Vendôme, Davout à la place de Max-Emmanuel, produisit alors les grands effets qu'avait entrevus le génie clairvoyant et mal secondé de Villars.

Dans la note écrite que Villars remit à Max-Emmanuel le 10 mai 1703, il n'avait pas dit toute sa pensée, il craignait de la livrer aux indiscretions d'un esprit léger et d'un état-major peu scrupuleux. Il se contenta de conseiller l'opération combinée sur Passau et Lintz. Nous avons vu qu'elle fut acceptée avec enthousiasme par l'électeur. Les dispositions d'exécution furent immédiatement arrêtées en commun. Il fut convenu que le mois de mai serait consacré au ravitaillement des soldats et aux préparatifs nécessaires. Les troupes seraient acheminées sans bruit et par fractions isolées sur des points différents de la vallée du Danube, de manière à pouvoir être réunies par une subite concentration au commencement de juin ; l'opération serait alors menée avec vigueur. On calculait que l'opération secondaire en Tyrol pourrait être entreprise le 20 juin,

et c'est dans les premiers jours de juillet que Villars pensait frapper le coup décisif.

Tous les détails réglés, Villars retourna à son camp près de Tuttlingen; l'électeur vint lui rendre sa visite le 15; le lendemain il passa la revue des troupes françaises qui l'acclamèrent : il les déclara fort belles, dîna chez le maréchal, confirma les ordres de marche convenus et repartit enchanté. « J'ai été à l'armée du roi très chrétien, d'où je viens aujourd'hui », écrivait-il le soir même à la comtesse d'Arco, « elle est grande, belle et pleine d'envie d'agir, composée des meilleurs généraux, officiers et corps que le roi aie; j'y ai été reçu avec tout l'agrément que j'aurais pu souhaiter et, je l'avoue, au delà que je m'y attendais. Me voilà donc en état d'agir présentement après quelques jours de repos que l'armée doit indispensablement avoir, et pendant ce temps, je ne resterai pas les bras croisés. » Il écrivit en même temps au roi pour lui exprimer sa reconnaissance et lui demander pour Villars un brevet de duc.

Villars n'était ni moins satisfait du présent ni moins confiant dans l'avenir, mais il ne fermait pas les yeux sur les difficultés probables. En adressant au roi le récit de ses succès, et l'exposé de ses espérances, il insistait énergiquement pour que Tallard et Vendôme fussent invités à assurer ses communications : « on doit faire réflexion qu'il est dangereux d'avoir une grosse armée séparée du royaume, sans être même bien assuré d'en recevoir des lettres. »

L'accord si heureusement établi entre l'électeur et le maréchal ne fut pas de longue durée. A peine de retour à Munich, Max-Emmanuel apprit qu'un détachement de ses troupes laissé dans le haut Palatinat, sous les ordres de Mafféi, avait été battu non loin d'Amberg et que le petit château de Rothenberg, situé sur la frontière, était menacé. Cette nouvelle, en réveillant toutes ses inquiétudes pour la sûreté de ses États particuliers, jeta un tel trouble dans son esprit, qu'il renonça brusquement aux projets arrêtés et écrivit à Villars qu'il était résolu à marcher sur Nuremberg avec toute son armée pour prendre cette place et réduire les Cercles. Villars bondit en recevant cette communication : « J'apprends non seulement avec étonnement, mais avec une vive douleur, écrivit-il immédiatement à Max-Emmanuel, que V. A. E. ait changé le bon, grand et solide projet dont elle était convenue! Quoi, Monseigneur, la perte de deux ou trois cents hommes, de trois pièces de canon et d'avoir manqué à secourir Rothenberg fait manquer le dessein d'attaquer l'Autriche, dépourvue de toutes ses forces et donne à l'Empereur le temps de se reconnaître! » Il insista, rappela que l'ordre était déjà donné à Vendôme par le

roi de marcher sur le Tyrol, démontra que la prise de Nuremberg était inutile ou dangereuse, proposa d'envoyer lui-même un détachement secourir Rothenberg sans suspendre la marche générale convenue : en même temps il écrivit à Arco, à Ricous, les suppliant d'intervenir pour empêcher l'électeur d'abandonner le seul bon projet. Enfin, il dépêcha à Munich le comte Dubourg, son meilleur auxiliaire, chargé de commenter ses lettres, d'en appuyer les arguments du poids de son incontestable autorité. Dubourg obtint que la marche absurde sur Nuremberg fût abandonnée, mais il ne put obtenir que celle sur Passau et Lintz fût reprise immédiatement. L'électeur, qui tenait avant tout à la conquête du Tyrol et du Milanais, ne renonça à l'expédition du Palatinat qu'en exigeant l'expédition immédiate du Tyrol. Villars, auquel le roi avait formellement enjoint de ne pas oublier ce qui était dû au rang de l'électeur, se soumit, il poussa même la déférence jusqu'à féliciter Max-Emmanuel de sa décision : mais il ne perdit pas de vue son grand projet ; dans sa pensée, il n'était que différé. Il en exposa de nouveau au roi les avantages et, pour la première fois, en indiqua l'objectif principal, la prise de Vienne :

Je n'ai pas voulu le mander à Votre Majesté, parce que je n'aime pas à donner de grandes espérances prématurées, mais en moi-même je ne trouvais nul obstacle considérable à attaquer Vienne. Je dois connaître cette place par le séjour que j'y ai fait. Sans nulle difficulté, on se loge dès le premier jour sur la contrescarpe ; l'on occupe en arrivant Léopoldstadt, et si nous n'y avions trouvé que ce régiment de la garde que j'ai vu battre par les écoliers, ce n'eût peut-être pas été un siège de huit jours... Je ne sais pas comment les armées du Rhin et d'Italie auraient pu arriver à temps pour secourir Vienne... Quand Votre Majesté m'a vu outre du changement de dessein de M. l'électeur, qu'elle le pardonne à mon zèle. Nous avons regagné d'aller attaquer le Tyrol, lequel dessein paraît le meilleur après celui que je viens d'expliquer... mais l'autre était plus sûr.

Aussi Villars insistait-il pour que l'expédition du Tyrol fût menée le plus rapidement possible. « Il est bon, écrivait-il, que cette entreprise soit bientôt finie. » Il conseillait à Max-Emmanuel de brusquer les choses, d'occuper Kufstein et Inspruck, d'y laisser deux mille hommes pour attendre Vendôme, et de revenir au plus vite se joindre à lui pour exécuter le plan convenu : il prenait ses propres dispositions en conséquence et attendait le retour de l'électeur avec ses troupes concentrées sur la rive gauche du Danube, entre Lavingen et Dillingen.

Les débuts de l'expédition du Tyrol furent très heureux. Parti

de Munich le 14 juin, Max-Emmanuel s'empare de Kufstein le 18, et d'Innsbruck le 26. La nouvelle de ces succès rendit à Villars toute sa verve :

Vous êtes le plus heureux prince que la terre ait porté, écrivit-il à Max-Emmanuel le 22, j'ai l'honneur de vous servir et ne suis pas malheureux aussi : Simeoni me le disait : « Ce qui me donne une très bonne opinion de nos affaires, c'est que S. A. E. est heureuse en tout et que vous êtes heureux aussi... » J'ai eu l'honneur d'écrire au roi, et très fortement, premièrement, qu'il faut que M. de Vendôme envoie au moins vingt mille hommes de ses meilleures troupes... en second lieu, comme Sa Majesté m'avait mandé que si M. le prince de Bade quittait le Rhin, Mgr le duc de Bourgogne le suivrait et marcherait au Necker, que ce dessein-là est bon, mais que si l'on trouve quelques difficultés à emporter les retranchements de Bihel, il ne faut pas balancer à faire le siège de Fribourg et à marcher sur Villingen. Enfin, Monseigneur, si j'en suis cru, avant qu'il soit deux mois, V. A. E. sera à la tête de trois armées qui composeraient plus de quatre-vingt mille hommes. Après cela, ma foi, je vous demande un duché en Bohême... J'ai ouï dire qu'il y a un trésor à Innsbruck; que V. A. E. m'en donne quelque chose, mais de bon : je ne veux point de curiosité, pas de peau de bête extraordinaire, ni de ces épées qui ont coupé cinq cents têtes. Je voudrais quelque gros rubis des anciens ducs d'Autriche, ils en étaient curieux... ou quelque statue d'argent des empereurs... Enfin qu'il me revienne de tout ceci quelque chose de bon. Par ma foi, je suis bien aise.

Max-Emmanuel répondit sur le même ton le 2 juillet :

C'est du palais d'Innsbruck que je voulais vous faire mes remerciements sur les compliments que vous m'avez faits : c'est aujourd'hui que j'y suis venu loger. En vérité, monsieur, vous me dites de trop belles choses pour avoir vaincu des ennemis qui se sont si mal défendus. Que faudra-t-il vous dire à proportion si vous soutenez contre tant de forces et de menaces qu'on vous fait; j'en ai lu quelques-unes qui font dresser les cheveux. Quelle conquête que de prendre des villes avec des toits d'or et des trésors de longtemps amassés ! Mais le mauvais de l'affaire est que les ducats que l'on ferait de cet or seraient de la fausse monnaie, ainsi nous en ferons des chaudrons. Pour le trésor, je l'ai, ma foi, fait galoper par mes dragons; un pont brûlé, qui les a arrêtés, l'a fait sauver en Carinthie. Des rentes il en est presque de même, les finances m'ayant donné un compte où elles m'ont fait voir que les dépenses excèdent le revenu : il faut un bon économiste comme moi qui mette ordre à cela, après cela nous partagerons nos profits.

Vous voyez, monsieur, que votre lettre et l'air d'Insprugg m'ont mis de bonne humeur.

L'occupation du Tyrol se faisait avec une extrême facilité : les commandants d'Ehrenberg et de Scharnitz, deux places extrêmement fortes, se rendaient sans combat : le pays était dégarni de troupes sérieuses : le col du Brenner, passage pour entrer en Italie, était occupé sans coup férir : nul doute que si, à ce même moment, Vendôme eût rapidement remonté la vallée de l'Adige, à peine défendue par M. de Vaubonne, la jonction ne se fût faite, sans difficulté, dans les premiers jours de juillet, et le grand projet de Villars eût pu s'exécuter.

Mais une pareille célérité n'était pas compatible avec le formalisme officiel. Avant de donner à Vendôme l'ordre de marcher vers l'Autriche, Chamillart le consulta. Vendôme, dont le siège était fait, désapprouva le projet : le roi insista ; pour décider le maréchal, il fallut toute une négociation qui dura six semaines. Lorsqu'enfin Vendôme convaincu commença son mouvement, il y avait un mois que Max-Emmanuel était immobile à Inspruck, sept semaines que Villars, immobile sur le Danube, voyait les forces impériales grossir devant lui. L'ennemi, lui, n'était pas resté inactif et avait utilisé le répit qui lui était maladroitement donné ; des troupes régulières avaient été envoyées à la hâte dans la haute vallée de l'Adige ; des retranchements avaient été élevés, et une vaste conspiration avait été ourdie en silence parmi les braves et fidèles populations du Tyrol. Quand Max-Emmanuel, averti du mouvement de Vendôme le 19 juillet, quitta Inspruck pour se porter à sa rencontre, le soulèvement éclata derrière lui : la bourgeoisie citadine chassa les garnisons bavaoises ; les paysans, sous la conduite de Martin Sterzinger, le précurseur de Andréas Hofer, occupèrent les défilés ; les chasseurs de chamois s'embusquèrent derrière les rochers : assailli de tous côtés, coupé de sa ligne de retraite, Max-Emmanuel fut obligé de se replier ; il se fraya un passage à grand'peine et en courant les plus grands dangers ; au pont d'Ozierlé, entre Inspruck et Hall, ce fut le régiment de Noailles qui, par une charge furieuse, lui ouvrit un passage ; le comte Ferdinand d'Arco, pris pour lui à cause des galons de son uniforme, fut tué à ses côtés d'une balle bien ajustée. Le gouverneur d'Ehrenberg, effrayé ou complice, rendit le château à des paysans sans artillerie. Max-Emmanuel ne put s'arrêter qu'à Kufstein, où il fit tête quelque temps, comptant toujours sur la diversion annoncée par Vendôme. Il attendit en vain. Parti le 20 juillet des bords du lac de Garde, avec une vingtaine de mille hommes, Vendôme n'était à Riva que le 5 août et que

le 17 à Arco : il avait mis vingt-sept jours à faire 17 lieues, s'arrêtant à chaque vieux château, « se panadant », dit Saint-Simon; « à chaque bicoque », faisant un siège en règle pour prendre vingt hommes, « amusant le roi tantôt d'un courrier, tantôt d'un officier, pour apporter ces grandes nouvelles ». Il ne put dépasser Trente; quand il arriva devant cette ville après cinquante jours de marche, la situation s'était profondément modifiée; devant lui les obstacles s'étaient multipliés, derrière lui de nouveaux dangers s'étaient créés par la défection du duc de Savoie : il se contenta de jeter quelques boulets dans la ville de Trente, et rentra dans le Milanais après avoir perdu deux mois et quelques centaines d'hommes.

On peut se figurer l'impatience et l'irritation de Villars pendant ces fausses manœuvres. Il s'était solidement retranché sur la rive gauche du Danube, entre Dillingen et Lavingen, couvrant le fleuve d'Ulm à Donauwerth, contre un ennemi chaque jour plus nombreux; poussant des partis de cavalerie en Wurtemberg, en Franconie, se consolant de son inaction forcée, en levant des contributions rigoureuses. Il écrivait lettres sur lettres au roi, à Chamillart, à Tallard, au duc de Bourgogne, pour leur exposer la nécessité d'une communication. Son armée ne pouvait pas rester sans base d'opérations, en l'air au milieu de l'Empire. Si la communication par le Tyrol manquait, il fallait absolument et sans délai en établir une autre par le Rhin. Il suppliait Tallard de se hâter de faire le siège de Fribourg, et sans attendre que la place fût prise, de passer les montagnes, de gagner Villingen et de venir soutenir avec lui la guerre au cœur même de l'Empire. Tallard était sourd à toutes ces instances. Depuis que le duc de Bourgogne était venu prendre le commandement nominal de l'armée dont il avait la direction effective, il ne paraissait avoir d'autre but que de ménager le prince et de lui procurer, sans grand risque, des succès retentissants. Après avoir passé un mois à raser les lignes de la Lauter, abandonnées par l'ennemi, il ne songea qu'à faire des sièges avec la collaboration méthodique et lente de M. de Vauban : encore mit-il trois semaines à se décider sur le choix de la ville à assiéger, et quand, après beaucoup de conseils et de correspondances, le choix fut tombé sur Vieux-Brisach, attendit-il jusqu'au 18 août pour investir cette place. Le roi et Chamillart comprenaient le danger de ces fausses démarches. « La communication avec l'Allemagne, c'est le salut », écrivait Chamillart. Chamlay, qui avait conservé la tradition de Louvois et auquel le roi demandait des consultations écrites, était encore plus formel : discutant, dans un très remarquable rapport au roi, les divers projets de sièges proposés dans la vallée du Rhin, « ces propositions, disait-il, pour-

raient dans une guerre simple et ordinaire produire de passablement bons effet, mais dans une guerre terrible comme celle-ci, à l'extinction de laquelle on ne voit d'autres moyens de parvenir que par la continuation et le maintien de la puissante diversion que l'on fait présentement au milieu de l'Empire, ces propositions sont indifférentes et sujettes à de grands inconvénients ». Il démontrait ensuite que le seul parti à prendre était de passer le Schwarzwald, de marcher au prince de Bade et de se concerter avec Villars pour le battre.

Tallard, auquel tous ces bons avis étaient communiqués sans vigueur, ne voulait rien entendre : il continuait à tracer des parallèles, à creuser des circonvallations, demandant au roi de lui envoyer les troupes inutiles en Italie, se réjouissant d'apprendre que le prince de Bade, « occupé par M. de Villars, ne donnerait pas d'inquiétude à Mgr le duc de Bourgogne ».

Le prince de Bade, en effet, n'avait eu garde d'inquiéter un prince d'aussi haut rang et qui faisait si bien ses affaires. Aussitôt qu'il avait eu constaté qu'il ne risquait pas d'être suivi par lui, il avait couru au plus pressé, c'est-à-dire à Villars. Il avait laissé dans les lignes de Bühl quelques hommes pour les garder sous les ordres du comte Thüngen et, avec toutes ses forces disponibles, il était venu retrouver Styrum entre Ulm et Nördlingen. L'armée des deux généraux se grossit rapidement de renforts amenés par le marquis de Bayreuth, envoyés de Bohême et même de Danemark dès la fin de juillet; supérieure en nombre à celle de Villars, elle venait camper en face de ses lignes, le resserrant de plus en plus, le réduisant à rester sur la défensive en attendant qu'elle passât elle-même à l'offensive.

Le premier essai que fit le duc de Bade ne fut pas heureux pour les armes impériales. Le 31 juillet, il tenta de passer le Danube; une avant-garde de quatre mille chevaux commandée par M. de Latour, un ancien officier bavarois, franchit le fleuve au-dessus d'Ulm, à Munderkingen; Villars, à la vigilance duquel le mouvement n'avait pas échappé, expédia à sa rencontre M. de Legall avec dix-huit escadrons et sept cents fantassins portés en croupe. Latour, attaqué avec une extrême vigueur, fut culbuté, jeté dans le Danube par les charges les plus brillantes. Le prince de Bade n'osa pas recommencer de tout le mois. Pendant ces trente jours, Villars, resserré de plus en plus dans son camp de Dillingen, avait fort affaire pour garder ses ponts : il se dévorait d'inquiétude et de dépit; épanchant sa mauvaise humeur dans une incessante et inutile correspondance, il se plaignit des lenteurs de Vendôme, de l'inaction de Tallard : « du 23 juin au 10 juillet, il était aussi facile

de faire passer un corps de vingt mille hommes à travers le Tyrol que de mener des recrues de Paris à Orléans. » — « Le duc de Bourgogne et M. de Tallard doivent avoir soixante-cinq bataillons. Que diable en font-ils? Dieu me le pardonne! ils trouveront peut-être mes lettres un peu vives assurément, mais je ne saurais me taire sur leur indolence! » Et ailleurs : « Est-il possible que M. de Tallard, qui a su que M. le prince de Bade tirait ses troupes de Bühl où il n'est resté presque personne, n'ait pu rien faire pendant cent dix jours que raser les retranchements de la Lauter, en vérité c'est cruel! » — « La gazette de Hollande s'en moque et elle a raison. »

Le moment de la crise approchait. Vers la fin d'août, les Impériaux avaient concentré tous leurs moyens d'action. Le prince Eugène, qui, de Vienne, donnait aux opérations l'impulsion supérieure, avait insisté pour qu'un effort décisif fût tenté contre la Bavière. Une attaque concentrique était résolue; Reventlau, avec l'ancien corps Schlick, devait forcer l'Inn; Heissler devait descendre du Tyrol; enfin Styrum et Bade, partageant leur armée en deux corps, devaient avec l'un attaquer Villars de front, avec l'autre le tourner en allant passer l'Iller près de Memmingen. Reventlau marcha le premier; il se porta sur Scharding le 20 août. Ce mouvement réveilla Max-Emmanuel et fit tomber les illusions qui le retenaient encore à Kufstein : il s'empessa de revenir à Munich avec toutes ses troupes et d'envoyer Arco sur l'Inn avec un détachement. Reventlau s'arrêta, son attaque n'était pas sérieuse; celle de Heissler ne l'était pas davantage; il n'osa pas s'aventurer hors des montagnes. Le danger véritable était au nord et à l'ouest; Villars en mesurait l'étendue. Aux premiers mouvements du prince de Bade, il avait compris ses intentions, deviné qu'il voulait passer l'Iller et marcher sur Augsbourg; il avait envoyé Dubourg avec 44 escadrons et 20 bataillons pour surveiller ses mouvements et essayer de défendre le passage de l'Iller, mais il sentait l'insuffisance de ce corps; d'autre part, il n'osait dégarnir complètement le camp de Dillingen devant Styrum menaçant. Il écrivit à Max-Emmanuel, dès le 24 août, de venir le rejoindre et lui recommanda d'occuper Augsbourg en passant. La ville impériale avait jusque-là conservé une apparente neutralité; Villars ne doutait pas qu'elle n'ouvrît ses portes à l'armée allemande, aussi insista-t-il très vivement pour que l'électeur s'en emparât et, négligeant les démonstrations insignifiantes de Reventlau, concentra toutes ses forces sur les hauteurs qui la dominent. S'il eût suivi ce conseil, l'armée franco-bavaroise, solidement établie dans le triangle Dillingen, Augsbourg, Donauwerth, couverte par le Danube et le Lech, eût été inattaquable et eût pu détruire, l'une après l'autre, les deux armées séparées de

l'ennemi. Mais Max-Emmanuel, tout en se portant avec le gros de ses forces à la rencontre de Villars, refusa péremptoirement d'occuper Augsbourg. Il y avait à cela « des difficultés insurmontables à présent, écrit-il le 29 août, dont je vous informerai de bouche ».

Malgré de nouvelles instances, de Villars, l'électeur se contenta d'envoyer Arco avec quelques cavaliers parlementer inutilement avec Augsbourg, et se rendit au camp de Dillingen; il y arriva le 1^{er} septembre. Villars l'attendait avec une extrême impatience; il lui tardait de rejoindre Dubourg et de marcher avec lui contre le prince de Bade. Un conseil de guerre eut lieu immédiatement; il fut décidé que M. Dusson resterait dans les positions retranchées de Lavingen et de Dillingen avec 12 000 hommes environ; que l'électeur, avec 8000 hommes environ, marcherait par Burgau dans la direction d'Augsbourg; que Villars irait, par Leipheim, rallier les corps détachés de Legall et de Dubourg et que les chefs d'armée combindraient leurs mouvements pour attaquer le prince de Bade lorsqu'il aurait passé l'Iller. Mais en arrivant à Leipheim, le lendemain 2 septembre, Villars apprit que le prince de Bade, échappant à Dubourg, était allé passer l'Iller près de Memmingen et attaquait cette place; il écrivit immédiatement à Max-Emmanuel d'appeler à lui le corps de Dusson, de laisser momentanément la garde du camp de Lavingen à un millier d'hommes déterminés sous le commandement d'un officier vigoureux et de marcher sans retard sur Augsbourg, afin d'y prévenir le prince de Bade. « Je regarde toujours le dessein de se rendre maître d'Augsbourg comme le plus important pour V. A. E... Il est nécessaire que dans l'instant où ma lettre lui parviendra, elle ait la bonté d'ordonner que tout se prépare à marcher demain... que dès demain matin tout s'ébranle, marche et prenne la route d'Augsbourg; j'attends la réponse de V. A. E. pour mettre en mouvement tout ce qu'il y a de troupes à portée de moi et les faire avancer droit sur Augsbourg... » Il n'y avait pas un instant à perdre; Max-Emmanuel étant à Burgau avait 35 kilomètres à faire pour atteindre Augsbourg; les troupes de Dillingen et de Lavingen n'étaient qu'à 40 kilomètres de cette ville; le prince de Bade, partant de Memmingen, avait 70 kilomètres à franchir pour arriver au même point; Max-Emmanuel avait donc l'avance sur lui. S'il avait suivi les conseils de Villars, il pouvait dès le 3 au soir rallier sous Augsbourg le détachement du comte d'Arco, occuper la ville le lendemain, y attendre les têtes de colonne du prince de Bade, et les arrêter assez longtemps pour laisser à Villars le temps de tomber sur leurs derrières. Pourquoi ce plan si simple ne s'exécuta-t-il point? Que se passa-t-il? Nous n'avons pu le savoir exactement. Max-Emmanuel attendit Villars, Villars atten-

dit l'infanterie de Dubourg qui, fatiguée par une semaine de marches inutiles, avançait lentement; les reconnaissances furent mal faites; toujours est-il que le 6 septembre, les armées alliées étaient encore à Zumarshausen, à 20 kilomètres d'Augsbourg, croyant toujours l'ennemi du côté de Memmingen.

Pendant ce temps, le prince de Bade, mettant à profit les incertitudes de ses adversaires, avait pris son parti avec une hardiesse et une célérité remarquables. Maître de Memmingen le 3, il s'était porté en avant à marches forcées, avait fait 28 lieues en deux jours, facilement dispersé les régiments du comte d'Arco, et s'était présenté le 5 devant Augsbourg, qui s'était empressée de lui ouvrir ses portes. Quand le lendemain soir, Villars et Max-Emmanuel, s'étant avancés avec une faible escorte pour reconnaître les abords de la ville, arrivèrent sur les hauteurs qui la dominent, ils furent fort surpris de trouver l'armée impériale établie sous ses murs; elle était dans des positions si fortes, qu'ils n'osèrent l'attaquer. Ils lui offrirent le combat dans la plaine; mais le prince de Bade se garda bien de répondre à leurs provocations. Les deux alliés furent obligés de se replier sans tirer un coup de fusil; ils vinrent se cantonner autour de Biberbach et de Nordendorf, dans l'angle formé par le Lech et le Danube.

La déception fut cruelle et l'humiliation profonde; les deux chefs se sentaient directement atteints dans ce qu'ils avaient de plus cher: Villars dans sa réputation militaire, Max-Emmanuel dans sa Bavière ouverte aux incursions et aux déprédations de l'ennemi. Ils s'accusèrent mutuellement des fautes commises, chacun rejetant sur l'autre la responsabilité des fausses manœuvres qui avaient permis au prince de Bade de faire, à leur barbe et sans être inquiété, une aussi dangereuse marche de flanc. Nous aurions voulu, dans l'intérêt de l'histoire, pouvoir établir, à l'aide de pièces officielles, la vérité définitive et faire la part de chacun; mais à cette date, la correspondance entre Max-Emmanuel et Villars, qui jusqu'ici nous a servi de guide, fait défaut. Réunis depuis le 3 septembre, les deux chefs n'avaient plus à s'écrire et c'est verbalement qu'ont été échangées les communications et décidés les mouvements. Néanmoins, en contrôlant les unes par les autres les accusations consignées par les deux parties dans leurs rapports, en consultant les lettres écrites par des subordonnés, nous croyons être arrivés à établir deux points, l'un à la charge de Max-Emmanuel, l'autre à celle de l'armée française. Le premier, c'est le refus de l'électeur d'occuper Augsbourg, malgré les invitations pressantes et réitérées de Villars. La lettre originale du 29 août, dans laquelle ce refus est consigné, est entre nos mains. « Je la garde pour ma justification person-

nelle », écrit Villars au roi le 10 septembre, et elle s'est transmise jusqu'à nous. Le second point est la lenteur mise par Dubourg à suivre le prince de Bade et son hésitation à l'attaquer. Avec les 20 bataillons et surtout les 44 escadrons dont il disposait, il pouvait, sans s'engager à fond contre des forces supérieures, embarrasser et retarder leur marche au point de donner à Villars le temps d'arriver; il pouvait tout au moins renseigner exactement son chef sur la marche de l'ennemi.

De ces deux points le premier est de beaucoup le plus important, et la faute de Max-Emmanuel est certainement la plus grave : s'il eût occupé Augsbourg, les hésitations de Dubourg et le retard de Villars perdaient toute gravité; tout pouvait se réparer par une bataille; le prince de Bade, obligé de combattre sans base d'opérations et sans ligne de retraite, était gravement compromis.

Villars, qui voyait ainsi lui échapper la victoire, se plaignit avec une extrême vivacité. Il y eut entre lui et l'électeur des scènes pénibles; le conflit fut encore aggravé par la présence de Ricous et la fâcheuse part qu'il y prit. Ricous, que nous avons vu jusqu'à présent si sévère pour le caractère, les hésitations, les défaillances équivoques de l'électeur, Ricous, dont les rapports avec Max-Emmanuel étaient devenus si difficiles, que celui-ci, dans une lettre autographe du 24 août, que nous possédons, demandait son rappel; Ricous, changeant brusquement d'attitude et de langage, prenait parti pour l'électeur contre le maréchal, soutenait ses résistances de l'autorité de son caractère diplomatique et, ce qui est plus grave, lui donnait raison dans les dépêches qu'il adressait à Versailles. La cause de ce revirement subit était un simple froissement d'amour-propre. Ricous, capitaine d'infanterie dans l'armée française, avait reçu de l'électeur, par courtoisie, un brevet de lieutenant général dans l'armée bavaroise : il avait fait, en cette qualité, l'expédition du Tyrol. Les deux armées s'étant trouvées réunies, le 3 septembre, Ricous avait prétendu faire accepter son grade de fantaisie par les lieutenants généraux français et *rouler* avec eux. Ceux-ci avaient protesté, et Villars les avait soutenus avec sa brusquerie ordinaire. De plus Ricous, prenant son rôle militaire au sérieux, avait discuté les projets du maréchal, proposé les siens, appuyé les objections inintelligentes de l'électeur. Villars l'avait remis durement à sa place et s'en était fait un ennemi acharné. Ces difficultés intérieures s'ajoutant à toutes les difficultés de la situation militaire rebutèrent Villars; après trois mois de fausses démarches et de plaintes stériles, se voyant acculé dans une impasse sans être certain de pouvoir faire accepter à l'électeur les seules résolutions capables de l'en tirer, il pria le roi de le relever d'un commandement qu'il ne pou-

vait plus utilement exercer pour l'avantage de ses armes et pour sa propre gloire. Il écrivit en même temps à Chamillart, à Tallard, au duc de Bourgogne, pour dégager sa responsabilité. Dans une lettre particulière qu'il adressait au ministre, il semblait aller au-devant des ridicules insinuations de Saint-Simon et en faisait justice :

Ce ne sont pas des dignités que je vous demanderai, monsieur, mais une grâce que je préfère à toutes celles que je peux espérer : c'est mon congé. Il peut être que ma liberté déplaît au roi, ce malheur me serait plus cruel que la mort, mais moins que la perte de ma réputation, et je suis outré de douleur de ce qu'elle peut souffrir des fautes que l'on a faites malgré moi. Je suis tranquille pour l'opinion qu'en a l'armée entière, à laquelle ma conduite est connue, mais toute l'Europe en peut juger autrement. Enfin, monsieur, que l'on dise si l'on veut, il veut revoir sa femme, que ma conduite sur la grâce que je vous demande soit désapprouvée, je ne m'en soucie point, pourvu que le monde entier n'ait pas lieu de la blâmer sur la guerre...

Je suis outré de douleur, écrivait-il en même temps au roi, que l'Europe entière puisse me croire capable des fautes puériles que nous faisons depuis huit jours. Ma réputation m'est mille fois plus chère que la vie...

Villars était certainement sincère en tenant ce langage, empreint de sa personnalité débordante : le soin de sa réputation militaire était ce qui le préoccupait le plus ; n'oublions pas que le pays était aussi intéressé que lui à ce qu'elle ne reçût aucune atteinte.

En attendant la décision du roi, il voulut la relever par un coup d'éclat. « Vous comprenez bien que je prétende ne perdre aucune occasion de combattre les ennemis », écrivait-il à Dusson. L'électeur ne paraissait pas aussi empressé, et Villars commençait à soupçonner sa fidélité. Il lui proposa d'abord d'abandonner complètement le haut Danube, de concentrer toutes les troupes bavauroises sur le Lech pour couvrir la Bavière, puis avec toutes les forces françaises de marcher sur Vienne. « C'est le Saint-Esprit qui vous inspire », lui dit Max-Emmanuel en l'embrassant. À la réflexion, on reconnut assez vite que le projet n'était guère réalisable et on chercha mieux. Les tiraillements et les hésitations recommencèrent. L'électeur montrait une sérénité qui confirmait les soupçons de Villars et contrastait avec les cruelles agitations de son esprit. Le 12 au soir, il donna un concert, auquel il fit appeler Villars « par une porte de derrière ». — « Ou il traite secrètement avec l'Empereur, écrivait le maréchal le lendemain à Chamillart, ou il se conduit comme un homme qui a perdu l'esprit. Le mien n'est pas assez libre pour écouter tranquillement sa musique... Il n'y a pas

de malheur comparable à celui de commander une armée sous lui : il est tel, pour un honnête homme, que je préférerais l'exil, la perte de mon bien, à celui de faire une campagne comme les dix jours que je viens de passer. Au nom de Dieu, tirez-moi de cette galère! »

Cependant le prince de Bade se retranchait autour d'Augsbourg, sans faire un pas en avant. Styrum, au contraire, paraissait préparer un mouvement : il concentrait ses troupes dans la plaine d'Hochstædt et y accumulait des équipages de pont ; Villars comprit qu'il se disposait à passer le Danube et à venir le prendre entre son armée et celle du prince de Bade : il résolut de le prévenir et prit rapidement ses dispositions, sans donner à l'électeur le temps de la réflexion. Le 18, il écrivit à M. Dusson, resté dans le camp de Dillingen avec 12 000 hommes environ, de se préparer à suivre le mouvement des ennemis et lui-même se porta à Donauwerth et y passa le Danube avec toute son armée. Dans la nuit du 18 au 19 il dépêcha un courrier à l'électeur pour l'engager à venir camper entre Merfingen et Donauwerth, où il pourrait être à portée, soit de passer le Lech sur le pont de Rain, si le prince de Bade entrait en Bavière, soit de profiter du mouvement de Styrum pour l'attaquer. Quelques heures après, définitivement renseigné sur les positions de Styrum et résolu à le combattre, il écrivit de nouveau à l'électeur pour l'appeler à lui ; il croyait « impossible que l'ennemi pût éviter le combat » et engageait Max-Emmanuel à venir le rejoindre avec toutes ses forces. L'électeur se rendit à cette invitation, sans empressement, assure Villars dans ses mémoires, mais pourtant avec une certaine célébrité : dans la nuit du 19 au 20 septembre toute l'armée était concentrée sous Donauwerth et commençait son mouvement vers Hochstædt ; en même temps Villars prescrivait à M. Dusson de marcher à la pointe du jour et de venir prendre à revers l'armée qu'il comptait attaquer de front : trois coups de canon devaient lui indiquer le moment de l'attaque.

Si ces dispositions avaient été exactement suivies, la destruction de l'armée allemande eût été complète. Elle occupait, entre Gremheim et Schweningen, une ligne perpendiculaire au Danube, sa gauche au fleuve, sa droite aux montagnes ; elle tournait le dos à Donauwerth, croyant n'avoir à craindre d'attaque que du corps campé à Dillingen. Devant elle s'étendait la plaine d'Hochstædt, sans un arbre ni un buisson, coupée, en son milieu, par l'insignifiante dépression d'un ruisseau de 2 mètres de large. Au centre de ce vaste espace, comme un îlot sur la surface d'un lac, s'élevait le village d'Unterglauheim. Hochstædt, gros bourg entouré d'un mur du moyen âge avec donjon à tourelles, était occupé par un détachement français. M. Dusson, parti de

Dillingen avant le jour, avait massé ses troupes sous Hochstædt; informé de son mouvement, Styrum fit tirer trois coups de canon pour faire prendre les armes à son armée. Le général français, croyant entendre le signal de Villars, se déploya dans la plaine et marcha à l'ennemi, la droite au Danube; il put avancer ainsi jusqu'à la hauteur d'Unterglauheim que sa gauche occupa.

Mais à ce moment il trouva devant lui toute l'armée de Styrum, qui marchait en bataille à sa rencontre. La disproportion du nombre était telle, qu'il n'essaya pas de lutter et se replia en bon ordre, sous la protection de seize pièces de canon et d'une cavalerie bien conduite; il rentra dans ses lignes, derrière Hochstædt, sans avoir été entamé. Seuls, le régiment de Bourbonnais infanterie, et la brigade de Vivans cavalerie, qui formaient son extrême gauche, furent coupés et ne purent battre en retraite; ils se jetèrent dans le village d'Unterglauheim, s'y retranchèrent et y résistèrent à toutes les attaques de l'ennemi.

Vers huit heures et demie du matin, les têtes de colonne de l'armée de Villars et de l'électeur apparurent à Tapfheim, sur les derrières de l'armée de Styrum; au lieu de la trouver engagée avec Dusson, elles la trouvèrent délivrée de son attaque, et retournant ses lignes pour résister à ces nouveaux adversaires.

La cavalerie française à droite, la cavalerie bavaroise à gauche, engagèrent immédiatement le combat sur les deux ailes : la plaine nue était éminemment favorable à leurs évolutions : par leurs charges multipliées et brillantes elles débordèrent les lignes ennemies, culbutèrent la cavalerie impériale, déterminèrent un mouvement de retraite vers les montagnes boisées de la droite. L'infanterie franco-bavaroise, fatiguée d'une longue marche, avait peine à suivre leurs progrès, elle fut peu engagée et perdit très peu de monde; vers le soir seulement, l'infanterie allemande s'étant arrêtée à l'entrée des bois et la cavalerie ayant de la peine à l'y suivre, elle joignit l'ennemi et lui fit subir de grandes pertes. Le régiment de Bourbonnais, dégagé par la retraite de ses assaillants, prit une active part à la poursuite, ainsi que la cavalerie de M. Dusson, sortie des lignes d'Hochstædt au bruit de la bataille. Styrum perdit trois mille hommes sur le champ de bataille, quatre mille prisonniers, toute son artillerie de trente-trois pièces, un équipage de pont et tous ses bagages; mais il se retira relativement en bon ordre, ce qui n'eût pas eu lieu, si l'attaque combinée avait été conduite selon les prescriptions de Villars.

La victoire d'Hochstædt, malgré ce contre-temps, fut très glorieuse pour le maréchal qui en avait conduit toutes les opérations, elle rendit à l'armée sa confiance ébranlée, et rétablit momentanément

la paix dans les états-majors. Mais la trêve ne fut pas de longue durée et de nouvelles divergences la rompirent définitivement. Villars, dont une des maximes favorites était que dès que l'on avait « imposé à l'ennemi », il ne fallait plus « lui donner le temps de reprendre cœur », voulait qu'on poursuivît l'avantage gagné sur Styrum, qu'on achevât de l'écraser ; puis, comme la victoire n'était rien à la nécessité qui s'imposait de rétablir la communication avec la France, il voulait qu'après avoir écrasé Styrum en Franconie, on rabattît sur Ulm et de là à Villingen pour y donner la main au détachement qu'il attendait de l'armée de Tallard. Max-Emmanuel, au contraire, qui avait toujours les yeux dirigés du côté de la Bavière, voulait qu'on se retournât contre le prince de Bade et qu'on le battît comme on venait de battre Styrum. Le conflit reprit avec une nouvelle intensité. Après avoir essayé en vain de faire prévaloir ses idées, Villars déféra aux désirs de l'électeur, mais avec des formes blessantes, refusant tout conseil, demandant des ordres avec une soumission affectée et railleuse, les exécutant de mauvaise grâce. La marche sur Augsburg, ainsi conduite, échoua de nouveau ; le prince de Bade refusa de sortir de ses lignes, on ne sut le contraindre au combat.

Ce fut au tour de Villars d'imposer sa volonté. Il avait reçu, le 3 octobre, la réponse du roi, à son courrier du 18 septembre, celui où il décrivait en traits si sombres la situation militaire et demandait un congé. Louis XIV, ému, plus qu'il ne convenait peut-être, des faits qui lui étaient révélés, avait pris un parti extrême ; il engageait l'électeur à traiter avec l'Empereur et autorisait Villars à ramener toutes ses troupes sur le Rhin. Il prescrivait en même temps à Tallard de marcher vers Villingen, toute affaire cessante, pour recueillir l'armée de Villars et lui rendre possible le passage des montagnes Noires. La victoire d'Hochstædt avait si profondément modifié la situation, que Villars prit sur lui de ne pas communiquer à l'électeur les conseils découragés du roi, mais, fort des ordres qu'il avait reçus, il déclara qu'il marcherait vers Ulm pour y recevoir le détachement conduit par Tallard ; il conseillait à l'électeur, en l'attendant, de rentrer en Bavière, de s'y mettre sur la défensive. Max-Emmanuel cria à l'abandon, Ricous déclara que ce serait une honte pour la France que d'abandonner un allié aux vengeances de son ennemi ; Villars tint bon, et Max-Emmanuel, plutôt que de se séparer de l'armée française, se décida à la suivre.

Cette résolution n'était pas du goût de Villars, qui, pour établir la communication avec Tallard, voulait être libre de ses mouvements et ne pas avoir à compter avec la présence odieuse et gênante de l'électeur ; il reçut de très mauvaise grâce l'adhésion de

Max-Emmanuel à ses projets; au lieu d'apaiser le conflit, l'action commune l'aggrava encore. La situation n'était plus tolérable, les deux rivaux sentaient qu'une solution était nécessaire et s'adressèrent chacun de leur côté à la seule autorité capable de l'imposer, au roi. Villars dépêcha à Versailles son major général, M. de Fretville, pour plaider sa cause auprès de Louis XIV; l'électeur envoya Monastérol avec une mission analogue. Puis l'armée combinée commença son mouvement vers l'Iller. Pendant trois semaines, elle fit, entre Ulm et Memmingen, des manœuvres incohérentes et inutiles, au gré des mouvements d'humeur et des caprices contradictoires de ses chefs divisés; à la faveur de ces tiraillements, le prince de Bade, que la défaite de Styrum laissait en l'air sur les bords du Lech, décampa d'Augsbourg et vint, sans être inquiété, passer l'Iller sous le nez des armées alliées. Il alla se cantonner le long du lac de Constance. Son départ dégagait la Bavière et la mettait pour quelque temps à l'abri de toute insulte. C'était le moment d'effectuer rapidement la jonction avec Tallard, de rétablir les communications avec la France et d'assurer les moyens de recevoir d'elle les secours suffisants pour terminer la campagne avec honneur. Mais le roi, rassuré par la nouvelle de la victoire d'Hochstædt, avait changé d'avis, il avait donné contre-ordre à Tallard, et l'avait envoyé assiéger Landau! Cette nouvelle déception mit le comble au mécontentement de Villars, il tomba dans un état d'agitation et d'irritabilité qui ôta toute liberté à son jugement; toute manœuvre sérieuse était devenue impossible; il se borna à rester le plus près possible de la frontière pour y attendre les ordres du roi.

M. de Monastérol était arrivé le premier à Versailles, il y avait été précédé par les dépêches de Ricous, véritable réquisitoire contre Villars : tous les torts étaient attribués au maréchal, aucun à l'électeur : pas un mot des fausses manœuvres de Max-Emmanuel, de ses hésitations, de ses secrètes négociations avec l'ennemi; mais un tableau perfide de la conduite de Villars, dont tous les mouvements étaient attribués au soin de ses intérêts personnels; les réticences y étaient habilement mêlées aux chiffres précis; on y voyait un souverain, allié de la France, traité sans respect pour sa dignité, sans égard pour la protection du roi, abandonné pour des motifs inavouables; l'armée sacrifiée aux malversations de son chef, indignée et humiliée du rôle qu'elle jouait malgré elle. Torcy n'aimait pas Villars, il avait conservé un mauvais souvenir de sa diplomatie militaire et personnelle, il appuya les rapports de son subordonné : « Je ne vois rien de plus affligeant, écrivait-il à Ricous, que le compte que vous rendez de la manière dont les affaires se conduisent, et malheureusement celui dont vous parlez fait lui-même sa

propre condamnation par ses démarches. Le roi n'oublie rien pour réparer le mal. » Monastérol trouvait le terrain tout préparé.

M. de Fretteville, au contraire, trouvait des esprits prévenus. Les « démarches » dont parle Torcy avaient mal disposé la cour, elles avaient traité au brevet de duc, si obstinément et si maladroitement poursuivi par Villars. N'osant plus le solliciter directement, après la rebuffade du mois de janvier, il l'avait fait demander par Simeoni, l'envoyé intérimaire de l'électeur à Versailles, avait écrit à Chamillart, à M^{me} de Maintenon, présentant cette faveur comme un moyen de plaire à l'électeur; le contraste entre ces allégations, datant du mois d'août, et les conflits de l'heure présente, n'était pas fait pour atténuer l'effet de sollicitations fatigantes.

La défense de Villars, apportée par Fretteville et appuyée de son témoignage, était avant tout militaire; elle récapitulait les fautes commises, les opérations manquées du fait de Max-Emmanuel, les succès obtenus malgré lui; elle abordait aussi les questions personnelles, mettant en doute la fidélité de l'électeur, la sincérité de Ricous et de sa subite conversion, le désintéressement des accusateurs. Il est certain que ce qu'on reprochait aux sauvegardes de Villars, ce n'était pas le côté immoral de ce genre de profits, mais le tort qu'elles faisaient aux bénéfiques de l'état-major bavarois. Quant à Villars, il ne les dissimulait pas : « L'électeur me laisse les sauvegardes, écrivait-il, desquelles je vous rendrai compte, car je n'en veux faire aucun que le roi ne sache. » Nous ne dissimulerons pas davantage le sentiment que nous éprouvons; quand on a invoqué les usages militaires du temps, on a expliqué peut-être, on n'a pas excusé cette extension abusive des droits de la guerre. Jugeons sévèrement les défauts de Villars, mais ne nous attardons pas à les analyser et ne perdons pas de vue ses qualités militaires; n'oublions pas les grands services qu'il a rendus à la France, et lorsqu'au jour des grands périls, nous le verrons sauver le pays par l'énergie des grandes résolutions, nous ne lui demanderons pas d'ajouter à ses mérites celui du désintéressement qui fait les saints, mais n'a pas suffi, jusqu'à présent, à faire les grands capitaines. N'est-ce pas lui qui écrivait un jour, comme pour fournir des arguments à ses défenseurs : « Qu'importe au roi que l'on soit méchant! Vous trouverez les qualités du plus grand général du monde dans un homme cruel, avare, impie. Qu'est-ce que tout cela fait? J'aimerais mieux, pour le roi, un bon général qui aurait toutes ces pernicieuses qualités, qu'un fat que l'on trouverait honnête, libéral, chaste et pieux. Il faut des hommes dans les guerres importantes, et je vous assure que ce qui s'appelle des hommes sont très rares. »

Louis XIV était du même avis et prenait les hommes où il les trou-

vait : il lui importait peu que Villars fit bien ses affaires, pourvu qu'il fit aussi bien celles de l'État. Seulement, dans la circonstance présente, les affaires de l'État étaient compromises par une mésintelligence irrémédiable : il sépara les deux rivaux sans prononcer entre eux et en donnant à chacun d'eux de bonnes paroles. A Monastérol, il déclara que l'électeur aurait la satisfaction qu'il désirait, que Villars serait remplacé par le comte de Marsin, lieutenant général directement placé sous ses ordres. A Villars, il écrivit qu'il jugeait « plus convenable de l'employer ailleurs que de le laisser dans une situation à ne pouvoir pas lui rendre tous les services qu'il pourrait, s'il n'avait pas à combattre la mauvaise volonté des uns et le peu d'expérience des autres ». Il lui accordait « la permission qu'il avait demandée de rentrer en France, se réservant, lorsqu'il serait auprès de lui, de lui faire connaître toute sa satisfaction pour les services importants qu'il lui avait rendus ».

Villars quitta l'électeur le 17 novembre à Memmingen : il partit avec une escorte de deux mille chevaux, commandée par M. de Legall. Il arriva le 20 à Schaffhouse sans encombre et y trouva M. de Marsin qui l'attendait avec un convoi portant 12 millions en espèces pour la trésorerie de l'armée. Il prit la poste pour Paris ; l'escorte ramena M. de Marsin et le convoi. L'électeur alla au-devant du nouveau général jusqu'à Ochsenhausen et l'y reçut le 21. L'entrevue fut des plus cordiales. Marsin remit à Max-Emmanuel, de la part du roi, une patente de généralissime des armées françaises : en même temps il ouvrit un paquet cacheté que Louis XIV lui avait confié et y trouva pour lui un brevet de maréchal de France. Il avait le caractère doux et conciliant et s'entendit très bien avec l'électeur, quoique n'approuvant pas toujours ses projets. Les débuts de leur association furent heureux : en quelques jours la ligne de l'Iller fut solidement occupée, et Augsbourg pris ; la Bavière fut ainsi complètement mise à l'abri pour tout l'hiver. L'électeur était enchanté ; il écrivait à Monastérol des lettres enthousiastes où les compliments qu'il prodiguait à Marsin disparaissaient sous les éloges qu'il se décernait à lui-même. L'année suivante on reprit les projets de Villars : Passau fut occupé : Tallard passa les montagnes Noires et vint joindre son armée à celle de l'électeur et de Marsin : mais les circonstances n'étaient plus les mêmes et les hommes étaient bien différents. Les alliés avaient concentré leurs meilleures troupes sur le Danube, sous le commandement de deux grands capitaines, Marlborough et Eugène ; l'armée franco-bavaroise comptait beaucoup de conscrits et était conduite par un chef médiocre assisté d'auxiliaires sans caractère. Les manœuvres de l'électeur, laissé à ses propres inspirations, aboutirent à un

épouvantable désastre, et par une cruelle ironie du sort, c'est ce même nom de Hochstædt, illustré par Villars, qui sert à en conserver dans l'histoire la douloureuse mémoire.

Villars était dans le Languedoc, pacifié par son habile administration, lorsqu'il reçut la fatale nouvelle; il en fut exaspéré et exhala sa douleur dans des lettres fort vives. Les événements ne se chargeaient que trop de le justifier, en mettant en lumière sa propre valeur et la profonde insuffisance de Max-Emmanuel; les années qui suivirent achevèrent la démonstration. Louis XIV, qui ne croyait pas volontiers à l'incapacité d'un souverain légitime, persista à confier des armées à l'électeur; il fallut la catastrophe de Ramillies pour lui ouvrir les yeux. A partir de cette triste journée, Max-Emmanuel n'eut que des commandements insignifiants. Il passa le reste de la guerre à promener son simulacre de souveraineté sur les confins de ses États envahis, transportant de Bruxelles à Mons, à Namur, à Valenciennes, à Compiègne, suivant les hasards de la guerre, sa cour qui s'amoindrissait chaque jour, continuant à s'occuper de ses plaisirs et à négocier secrètement avec l'ennemi, sans réussir à se faire écouter. C'est à l'une des étapes de ce lamentable exode que Villars le retrouva au printemps de 1709. Pendant que la fortune de Max-Emmanuel déclinait, celle de Villars avait singulièrement grandi. Après les brillantes campagnes d'Alsace et de Wurtemberg, l'heureux maréchal, en possession de son brevet de duc, venait de recevoir le commandement suprême des armées de Flandre, avec la mission de sauver la France. Passant près de Mons, il alla offrir ses hommages à l'électeur, qu'il n'avait pas vu depuis la rupture de 1703. Il le trouva qui tournait des tabatières. Max-Emmanuel se jeta à son cou en pleurant, reconnaissant la faute qu'il avait faite en refusant de suivre ses conseils, le comblant de politesses et d'attentions. Il le fit dîner avec ses maîtresses et lui donna, en le quittant, deux tabatières de buis faites de sa main, le seul présent dit Villars dans ses mémoires, qu'il ait jamais voulu recevoir de lui.

Villars eut, à son tour, la bonne fortune de lui faire un présent plus sérieux : il lui rendit ses États. En 1713, le vainqueur de Denain et de Fribourg, chargé de jeter à Rastadt les bases de la paix définitive, stipula, au nom du roi, que Max-Emmanuel rentrerait dans ses États héréditaires. Ce fut peut-être le point le plus discuté de toute la négociation; mais Villars mit une grande énergie à l'obtenir. C'est sur ce service éclatant que prirent fin leurs relations.

Vogüé.

LA RÉPUBLIQUE

ET LES LOIS

EN FAVEUR DES CLASSES POPULAIRES

Les actes du gouvernement qui nous régit, depuis l'avènement à la présidence de M. Grévy, ont été jugés. Son administration, en ce qui regarde les finances, les colonies, les relations étrangères, tous les services publics, a été marquée du caractère de l'impuissance et de l'incapacité. Les fautes ont été à peine niées par ceux-mêmes qui les avaient commises, et le pays sait en quelles mains il a remis ses destinées. Nous ne voulons pas, aujourd'hui, revenir sur ces faits qui sont acquis et sur ce verdict qui est rendu.

Restait une question sur laquelle il paraissait que les démocrates au pouvoir dussent faire porter leur zèle le plus ardent et conquérir, là du moins, un succès : c'était la question sociale, celle de la protection et de l'amélioration du sort des classes laborieuses. L'intérêt de leur popularité, la tendance de leurs idées, les engagements de leur politique, semblaient devoir les inciter à satisfaire des aspirations et des besoins qui, très impérieusement parfois, se réclamaient de leur patronage.

Il ne manquait certes pas de bonnes mesures à prendre, d'utiles réformes à faire; et pour peu que ces réformes et ces mesures n'eussent porté atteinte à aucun des grands principes, bases de tout ordre social, les honnêtes gens de tous les partis, loin de s'opposer aux essais tentés en ce sens, les auraient secondés avec le dévouement le plus patriotique.

Eh bien, là même et, on peut dire, là surtout, les républicains ont donné encore la pleine démonstration de la même incapacité et de la même impuissance. Sans doute, quelques députés, usant de leur droit d'initiative et prenant le pas sur le gouvernement, ont présenté diverses propositions de lois populaires qui se produisaient sous des tendances plus ou moins démagogiques; mais la plupart de ces propositions, faites au point de vue d'une popularité

malsaine ou de systèmes exclusifs, étaient de telle nature et laissaient entrevoir de telles conséquences, qu'elles ont dû être prudemment et habilement écartées par les amis eux-mêmes, et n'ont servi qu'à la vaine satisfaction de leurs auteurs. Dangereuses quand elles n'étaient pas inapplicables, elles ne répondaient qu'à de mauvaises aspirations ou de chimériques espérances, sans pouvoir aboutir à aucune réalité pratique.

Pour faire voir combien sont exactes et fondées les observations sur la nullité de résultat des travaux législatifs dans la question sociale, il est bon d'invoquer ici le témoignage du chef le plus important de la majorité républicaine, de M. Ferry, tel qu'il vient de le donner lui-même dans son discours de Lyon, devenu fameux par les visées qu'il a fait paraître et le retentissement qu'il a obtenu.

Disons d'abord que M. Ferry s'est séparé nettement des utopies collectivistes et des théories communistes des écoles allemandes et françaises. Puis, après avoir passé en revue bien d'autres matières, il en arrive à la question sociale; et, au milieu de toutes les lois faites par les deux Chambres, il ne peut citer à leur avoir que quatre dispositions législatives prises en faveur des classes populaires. Deux de ces dispositions se rapportent à des lois définitives et rendues exécutoires par leur promulgation : l'une est celle sur les *syndicats*, l'autre concerne l'*enseignement manuel technique*. Nous allons successivement dire quelques mots de l'une et de l'autre.

Les *syndicats* sont loin d'être une création républicaine. Ils fonctionnaient déjà depuis plusieurs années. Ils s'étaient fondés sous l'inspiration des besoins de l'industrie moderne. Il existait des syndicats de patrons dont deux entre autres, à Paris, avaient une grande autorité et une grande importance. Il existait des syndicats d'ouvriers, formés dans la plupart des professions et comprenant un grand nombre de membres. Sans doute, ces syndicats n'avaient pas d'existence légale; ils n'étaient que tolérés et ils pouvaient tomber, à chaque instant, sous l'application des lois contre les associations et les réunions non autorisées; par suite, ils dépendaient du bon plaisir administratif. Il était devenu nécessaire de leur conférer un caractère légal et licite; et les Chambres, en votant une loi à leur sujet, n'ont fait que sanctionner une situation antérieure qui s'imposait et exigeait désormais plus qu'une simple tolérance. Il y a donc eu assez peu de mérite à reconnaître et accepter un fait dont l'existence ne pouvait plus guère être contestée ni supprimée. Et, en outre, la discussion qui a précédé le vote a révélé chez le législateur, dans les dispositions qu'il a adoptées, bien des préventions et des incohérences. On a fait plus

de concessions au côté politique qu'au côté économique et vraiment social de l'institution. En accordant des libertés dangereuses, on en a refusé d'utiles. On n'a pas voulu, comme le demandait un membre de la droite, constituer des comités mixtes de patrons et d'ouvriers qui auraient pu établir ou faciliter l'harmonie entre les uns et les autres; et on a reconnu, d'autre part, aux syndicats le droit de se coaliser entre professions et localités différentes, de manière à créer des foyers d'action et d'influences dont le péril pourra ultérieurement apparaître, quand il ne sera plus temps de le détourner et de le combattre.

La seconde loi, citée par M. Ferry, est celle de l'*enseignement manuel technique*. La prétention de mettre cette fondation au compte de la république n'est pas sérieuse: le travail manuel existait, bien avant 1878 et même 1870, dans plusieurs écoles professionnelles, celle d'Orléans entre autres, dans les diverses écoles primaires supérieures, dans les établissements des arts et métiers. Le principe en était posé, l'utilité reconnue. M. Duruy, quand il était ministre de l'instruction publique, lui avait déjà imprimé un développement plus ou moins important; et s'il a dû plus récemment être régleménté, c'est par suite de l'extension naturelle que cette institution avait prise dans les besoins et les habitudes des populations.

M. Ferry signale ensuite, comme une preuve des bienfaits du gouvernement républicain, deux lois de protection pour les ouvriers et d'émancipation pour le travail, l'une sur l'établissement de *conseils de prud'hommes* pour l'*industrie minière*, l'autre qui concerne les *responsabilités des patrons en cas d'accidents*.

La première, en instituant des conseils de prud'hommes pour les mineurs, accorde en même temps aux ouvriers de cette profession des délégués choisis par eux, ayant le droit d'intervention directe et effective dans l'administration même de la mine. Nous ne discuterons pas la question de savoir si cette dernière disposition est appelée à des résultats bien utiles, si un contrôle qui s'exerce par les ouvriers eux-mêmes sur le relevé des travaux faits, sur l'évaluation des salaires, sur les précautions techniques à prendre, n'est pas destiné à produire des conflits fâcheux, si ce n'est pas supposer chez les ouvriers une capacité qui souvent leur manque, un esprit de modération et d'impartialité qui parfois leur fait défaut, si ce n'est pas faire naître ou maintenir un antagonisme dont les avantages sont problématiques et les inconvénients à peu près certains, s'il n'en est pas de cette mesure comme de celle qui, par un procédé analogue, consistait à désarmer les compagnies de chemins de fer de plusieurs de leurs droits sur leurs employés, au grand risque

de relâcher la discipline, d'affaiblir l'autorité du commandement et de la direction et de compromettre ainsi, avec la sécurité même des voyageurs, toutes les garanties de la circulation.

La meilleure réponse à faire à l'ancien premier ministre, c'est que ces lois, fussent-elles aussi excellentes qu'il le déclare, ont toujours le défaut de n'exister encore qu'à l'état de projet, de n'avoir subi la discussion et le vote que d'une Chambre, et d'être renvoyées à la prochaine législature qui aura à statuer de nouveau.

Il en est exactement de même d'une autre loi de protection qui a été l'objet, continue M. Ferry, « des préoccupations ardentes et persévérantes de la Chambre », c'est celle relative à la responsabilité des patrons en cas d'accidents de leurs ouvriers. Comme les deux précédentes, cette loi n'est encore qu'à l'état de proposition; elle n'a passé par l'épreuve d'une sanction dans aucune des deux Chambres, et elle n'est pas assurée, en fin de compte, d'un vote favorable; car elle viole un principe qui domine toute la législation et que consacre le Code civil. Elle présuppose une faute et un délit; elle rend le patron responsable avant tout examen de fait. C'est lui qui est légalement coupable quand un accident s'est produit dans son usine; et cette nouvelle disposition, qui met la preuve à sa charge, blesse un principe de droit, sans assurer toujours à l'ouvrier une meilleure situation et une indemnité plus complète qui dépendra de bien des éventualités difficiles à prévoir et à garantir d'avance.

Voilà donc le bilan exact de la législature républicaine; voilà, suivant M. Ferry lui-même, tout ce que, pendant cinq ans, cette Chambre, composée des éléments démocratiques que l'on connaît, a fait pour les classes populaires. Elle a sanctionné et légalisé deux institutions qui existaient. Elle a préparé deux dispositions très contestables qui auront plus l'apparence que la réalité d'un progrès, et dont les inconvénients pour les ouvriers eux-mêmes, si jamais on les appliquait, pourraient égaler les avantages.

En dehors et à côté des discussions oiseuses ou stériles, il y avait pourtant bien des innovations favorables à introduire, bien de sages et utiles réformes à faire. Mais les intérêts privés, les cupidités personnelles, les ardentes compétitions, les luttes de parti ont tout absorbé. Il y avait surtout à développer et à perfectionner deux lois qui, suivant nous, forment la base de toute amélioration et de tout progrès dans la situation des classes laborieuses : nous voulons dire les *sociétés de secours mutuels* et les *caisses de retraite*.

Eh bien, ces deux institutions qui ont l'importance la plus capitale, la dernière Chambre y a touché; nous allons voir de quelle manière et dans quel sens.

La loi qui régit les *sociétés de secours mutuels* date, on le sait,

du grand mouvement généreux et économique de 1849, alors que l'Assemblée législative, sous l'inspiration d'un philanthrope éminent, de M. de Melun, et des idées si fécondes de la Société d'économie charitable, édictait ces lois populaires qui ont marqué une ère nouvelle dans la législation de la France. Faite dans un esprit sagement libéral, respectant tous les droits, s'harmonisant avec tous les besoins, la loi du 15 juillet 1850 offrait aux ouvriers toutes les facilités nécessaires pour qu'ils s'aidassent dans une mutuelle assistance. Elle produisit immédiatement des résultats considérables; et quoique un instant détournée de son but par le gouvernement de l'Empire, qui voulait en exploiter l'influence à son profit et y introduire la politique par la nomination des présidents qu'il s'attribuait, elle n'en continua pas moins à développer ses effets conformes aux aspirations du plus grand nombre des travailleurs. Après 1870, ayant recouvré leur indépendance d'action, les sociétés de secours mutuels retrouvèrent dans la liberté de nouveaux éléments de prospérité et de succès.

L'expérience n'avait signalé que de légères modifications à introduire dans leur réglementation et dans leurs statuts. Quelques encouragements des pouvoirs publics auraient suffi pour hâter leur développement. Parmi les institutions modernes, c'était une de celles qui étaient entrées le plus vite et le plus profondément dans les mœurs et les habitudes populaires.

Un député de la dernière Chambre, comme s'il eût ignoré tous les faits et eût été l'inventeur de l'idée, a déposé un projet de loi pour édicter une législation entière sur les sociétés de secours mutuels. Le gouvernement, pour ne pas rester en arrière, en a formulé un de son côté; et la Chambre a pris la question comme si elle était absolument nouvelle et que l'institution en fût à sa période de formation. Or il existe actuellement en France environ 6660 sociétés de secours mutuels, tant approuvées qu'autorisées, comprenant 920 000 membres et ayant un capital de 92 millions, sans compter toutes les sociétés absolument libres qui n'ont fait connaître ni le nombre de leurs adhérents, ni le chiffre de leur actif.

Du vote du projet par la Chambre des députés, du rapport préliminaire rédigé par une commission du Sénat, il n'est résulté pour cette loi, qui n'est qu'en préparation, aucune réforme vraiment efficace, aucune innovation sérieusement utile. A travers toutes les discussions auxquelles ils ont donné lieu, les trois projets en présence, celui du gouvernement, celui de la Chambre, celui du Sénat, se résument dans une réglementation plus ou moins minutieuse, dans des formalités multiples et dans une sorte d'autorisation obligatoire qu'on a qualifiée d'homologation : toutes dispositions de

nature à entraver bien plus qu'à accélérer l'essor des sociétés. En voulant les soumettre toutes à des règles uniformes, ils n'ont pas compris qu'il fallait avant tout tenir compte des exigences variées, des combinaisons diverses qui se produisent, dans des localités différentes et des professions multiples, pour des besoins qui, quoique analogues, ne sauraient être identiques. Nous connaissons des sociétés très nombreuses et très prospères auxquelles la réglementation nouvelle, si elle était adoptée, porterait un coup funeste.

Écarter de ces sociétés toute possibilité d'immixtion politique, leur accorder la plus grande liberté d'allure et une latitude suffisante de statuts, leur donner des encouragements combinés pour leurs meilleurs avantages, leur supprimer toutes les formalités coûteuses et gênantes en exigeant d'elles les seules garanties d'une bonne et honnête gestion, c'est le but qu'atteignait presque complètement la loi de 1850 et que la république actuelle n'a su ni reconnaître ni dépasser.

Quant à la seconde institution, non moins nécessaire aux classes laborieuses, les *caisses de retraite*, le gouvernement républicain a fait une chose qu'on peut qualifier d'exorbitante et de déplorable.

Édictée par l'Assemblée législative de 1849 vers le même temps que celle des sociétés de secours mutuels et sous la même inspiration, la loi du 18 juin 1850 sur les caisses de retraite faisait entrer dans ses calculs pour la détermination des pensions deux éléments qui se combinaient : la table de mortalité de Deparcieux et l'intérêt composé à 5 pour 100. Il en résultait un tarif qui fixait le taux des pensions de retraite d'après l'époque où le versement avait été fait et l'âge où le dépositaire voulait entrer en jouissance.

L'Empire avait commencé par respecter cette loi et par maintenir le taux de l'intérêt à 5 pour 100. Ce n'est que le 12 juin 1861 que, par suite de mauvaises combinaisons financières, il l'avait abaissé à 4 1/2. L'Assemblée nationale de 1870 s'était hâtée de le relever et, par une loi du 20 décembre 1872, elle l'a fait remonter à l'ancien taux qui paraissait consacrer désormais le droit définitif des classes ouvrières.

Mais ainsi n'a pas pensé la République, depuis qu'elle a cessé d'être et de se dire conservatrice. Tandis qu'elle gaspille des sommes énormes pour des intérêts de parti, qu'elle crée pour ses séides une multitude de fonctions sans utilité réelle, qu'elle leur prodigue les gros traitements, qu'elle indemnise même les anciens perturbateurs de l'ordre public, qu'elle augmente de plusieurs milliards la dette générale et d'un milliard le budget annuel, elle s'est avisée de s'apercevoir qu'elle perdait 2 à 3 millions par an à maintenir l'ancien taux d'intérêt des caisses de retraite

de la vieillesse; et, sans discussion, clandestinement, dans la loi de finances du 30 décembre 1882 et au milieu de tous les millions votés, elle a pris, dans un article passé incognito, une résolution pour réduire à 4 1/2 l'intérêt des fonds d'une caisse qui n'avait été créée que pour servir la cause populaire. Or voici la différence qui résulte de cette diminution d'un demi pour 100 d'intérêt :

Un ouvrier qui, à l'âge de quinze ans a versé une somme de 100 francs recevait à l'âge de soixante ans une rente de 179 fr. 85, d'après l'ancien tarif à 5 pour 100; il n'en touchera plus, avec le second à 4 1/2, qu'une de 139 fr. 15. S'il a versé la même somme à vingt ans, au lieu de 134 fr. 50, il ne reçoit plus que 106 fr. 92, c'est-à-dire une différence, dans le premier cas, de 40 fr. 70, et, dans le second, de 27 fr. 58. S'il avait versé cette somme de 100 fr., chaque année, de vingt-cinq à cinquante-neuf ans, pour toucher, de même, sa pension à soixante ans, il ne recevrait que 1284 fr. 41 au lieu de 1495 fr. 45, d'où une différence de 211 fr. 04 de moins par chaque année à son préjudice; et ainsi de suite, proportionnellement aux diversités de l'âge des dépositaires et de la quotité des versements. Et ce qu'il y a de plus instructif à faire observer, c'est que cette déplorable mesure est la seule économie que le gouvernement républicain ait réalisée et qu'il a eu le mauvais goût de la faire porter sur la tête des ouvriers et, encore, sur celle des meilleurs, de ceux-là seuls qui se préoccupent d'économie et de prévoyance.

Il y a plus encore, et nous allons nous trouver non seulement en présence d'une nouvelle mesure également fâcheuse, mais en pleine illégalité.

L'article 14 de la loi de finance de 1882 ne statuait que pour les rentes viagères de la vieillesse réglées par les lois des 18 juin 1850 et 20 décembre 1872; et celles-là seules devaient être réduites dans la proportion de l'abaissement de l'intérêt de 5 à 4 1/2.

Mais voici que le Trésor ne peut plus s'arrêter dans l'ardeur d'économie ou plutôt de fiscalité qui l'anime, toujours au détriment des classes populaires; et il étend à une autre loi, à celle du 11 juillet 1868, ce qu'on lui avait permis seulement d'appliquer à la loi de 1850.

Cette loi de 1868, placée également dans le cercle d'action de la caisse des Dépôts et consignations, avait créé pour les ouvriers une nouvelle caisse d'assurances en cas d'accidents. Elle leur offrait des conditions plus favorables pour les déposants qu'aucune société d'assurance particulière. Moyennant un versement annuel de 3, 5 ou 8 francs, elle garantissait à ceux à qui des accidents avaient occasionné une incapacité absolue de travail une rente viagère immé-

diatè, plus ou moins élevée, suivant que la cotisation était de l'un ou de l'autre des trois chiffres indiqués.

Quoique l'article de la loi de finance ne mentionne aucunement cette seconde institution et que le texte même y semble contraire, le Trésor ou plutôt le gouvernement applique également à cette caisse d'assurance la réduction du taux d'intérêt de 5 à 4 1/2. Il diminue ainsi, d'une manière non moins sensible, les sommes allouées aux blessés, sous le vain prétexte d'une analogie que rien ne l'autorisait à établir et dont il demeure responsable. Il en résulte que l'infirmè qui, suivant le taux de son versement annuel, recevait par exemple 313 = 381 = 530, par la loi de l'Empire, n'en peut plus recevoir aujourd'hui que 290 = 361 = 510 par le bon plaisir de la République.

Telle est la sollicitude de ces soi-disant amis du peuple pour les classes qu'ils ont la prétention de représenter plus particulièrement et qu'ils flattent sans les servir. Ces divers procédés du parti qui nous gouverne nous ont paru utiles à faire connaître.

Ce n'est pas que les résultats nous en contristent et nous inspirent de bien vifs regrets. Au point de vue des vrais principes et du sens élevé de l'ordre public, nous préférons que les républicains aient montré par expérience leur incapacité irrémédiable à rien fonder d'utile aux masses qui ont pu mettre, quelque temps, en eux leur espoir. D'une part, ces masses auront appris qu'elles n'ont rien de sincère et de sérieux à attendre de ces politiciens qui n'usent d'elles que comme d'une force et d'un marchepied pour leurs affaires personnelles. Puis, d'autre part, disons-le, l'heure, peut-être, n'est pas aux fondations sages, durables, calculées pour une longue et fructueuse échéance. Les convoitises qu'on a inspirées à un grand nombre de membres des classes ouvrières sont trop ardentes, les cupidités désireuses, non pas d'arriver par le travail et par l'effort, mais de saisir au plus vite une jouissance immédiate, sont trop vives pour permettre au moment actuel de fonder l'édifice stable des institutions populaires.

Toutefois, pour nous, l'étude des questions sociales ne nous étonne ni ne nous inquiète. Nous avons une foi profonde dans le noble but que l'économie chrétienne, la raison, l'humanité, mettent devant nos regards, à savoir l'amélioration matérielle et morale du sort du plus grand nombre.

Un pouvoir ferme, intelligent, éclairé, trouvera, quand l'heure en sera venue, des solutions qui, dans les limites de ce qui est possible en ce monde, rendront justice aux efforts et donneront satisfaction aux espérances légitimes.

Mais, en attendant ce jour, qui peut être plus ou moins prochain,

un travail de préparation, une étude préliminaire des moyens à employer devrait paraître aussi opportune qu'utile.

Déjà aujourd'hui, par le jeu naturel des choses, l'élite des classes travaillantes monte incessamment les divers degrés de la hiérarchie sociale et arrive souvent à de bonnes situations, parfois aux meilleures et aux plus brillantes. Cette ascension légitime due au travail, au courage, à l'intelligence et qui a eu lieu sous tous les régimes et à toutes les époques, est plus fréquente que jamais dans notre société démocratique. Il y a là un progrès acquis, qu'il est bon de constater et qui est d'autant plus heureux qu'il se produit de lui-même, tout spontanément, et sans aucune intervention étrangère à ce progrès lui-même.

Mais, en dehors de ces privilégiés qui ne forment qu'une exception, au milieu du travail journalier et nécessaire auquel est assujéti le plus grand nombre, les deux principaux obstacles au bien-être et à la tranquillité de la vie sont la *maladie* et la *vieillesse*. Nous appelons l'attention et les études de tous les économistes conservateurs et chrétiens sur ces deux points si graves de la question ouvrière; et nous nous permettons nous-mêmes de présenter quelques-unes des idées qu'ils nous ont suggérées.

La maladie, qui suspend la vie active et le gain de l'ouvrier, entraîne après elle les frais de médecin, les dépenses de remèdes, le chômage, parfois la mort du chef à la fois si douloureuse et si dispendieuse pour la famille.

Les sociétés de secours mutuels auxquelles il faut laisser, nous l'avons dit, une grande indépendance d'organisation et d'action pour parer à ces divers besoins, doivent répondre à cette première nécessité d'aide et de soutien.

La vieillesse, qui suit plus ou moins rapidement une vie de fatigue, laisse l'ouvrier, même honnête et laborieux, en présence de ce triste dilemme : de rester à la charge de ses enfants, ou de finir solitairement ses jours à l'hôpital.

La caisse de retraite, au moyen d'une organisation financière de fonds recueillis par une longue et intelligente prévoyance, doit parer à cette seconde nécessité.

Ces deux institutions, quoique tous les ouvriers ne sachent pas en profiter, leur sont donc également indispensables.

Mais, si les sociétés de secours mutuels, comme il est dans l'esprit de leur constitution, sont destinées à pourvoir par leurs seules ressources, aidées, au besoin, du concours de membres honoraires, à leur propre service, où chaque jour, du moins chaque année suffit à sa peine, il n'en est pas de même des caisses de retraite dont on ne tire pas un bénéfice immédiat et qui

exigent des sacrifices à bien plus longue échéance. Le versement à ces caisses ne saurait être mis à la charge exclusive des ouvriers. Il faut là une organisation qui fasse concourir l'État, les municipalités, les patrons avec les intéressés eux-mêmes, et qui, dans une sage conciliation des droits et des obligations de chacun, sans léser aucun principe, assure néanmoins d'une manière stable et générale le sort à venir des hommes vieilliss dans le travail.

C'est le jeu combiné de ces deux institutions qui résoudrait, selon nous, le premier et le plus grave problème de la question sociale. En effet, si tous les ouvriers, au moins jusqu'à un certain âge, étaient tenus, au moyen de combinaisons qu'il n'est pas le lieu de développer ici, à faire partie d'une société de secours mutuels et se trouvaient ainsi garantis contre la maladie et le chômage; si tous, en même temps, à l'aide d'un concours pécuniaire qui grèverait d'une manière peu sensible l'État, les municipalités, les patrons, les compagnies industrielles, ils étaient munis de livrets où des versements réguliers leur constitueraient, à un âge déterminé, une pension suffisante pour assurer l'indépendance et la tranquillité de leurs vieux jours, il y aurait là, dans l'action réciproque de ces deux institutions qui, s'appuyant l'une sur l'autre, sauvegarderaient la vie entière du travailleur, une création appelée sans aucun doute à exercer sur le régime de la classe laborieuse et, par suite, de toute la nation l'influence la plus heureuse.

Ce que nous ne faisons ici qu'indiquer, et que nous croyons très praticable, ne préjudicierait d'ailleurs en rien aux autres moyens de relever la situation des classes populaires.

C'est aux hommes de bien, aux hommes de conscience et de dévouement, que nous en appelons pour préparer dès aujourd'hui et mener ensuite à bien la tâche que dédaignent ou écartent les politiciens de nos jours. Aussi bien, de nombreux essais sont en cours d'exécution ou d'épreuve, les uns ayant un caractère plus général, les autres devant rester dans un cercle d'action plus restreint, tous pouvant rendre à la même cause d'utiles services. Sociétés coopératives, partage des bénéfices, création d'actions et d'obligations dans des conditions spéciales pour les travailleurs, accession à la propriété foncière pour les logements ouvriers, associations de toutes sortes, syndicats même, si, sans les laisser dévier, on les maintient dans leurs applications professionnelles.

Les hommes ne feront pas plus défaut que les œuvres. Jamais notre pays n'a manqué de ces esprits élevés, de ces cœurs généreux qui comprennent les besoins nouveaux, ne se laissent devancer ni par les choses ni par les idées et ne se servent des leçons et des lumières du passé que pour mieux s'éclairer dans la voie présente.

Nous pourrions en nommer un grand nombre. Nous n'en citerons que quelques-uns dont les travaux les plus récents sont dans toutes les mémoires : M. le comte de Paris, qui continue avec tant de compétence ses belles études sur le régime social et, après avoir si bien décrit celui de l'Angleterre, sera appelé sans doute un jour à appliquer en France ses idées généreuses et ses vues éminemment pratiques ; M. le comte d'Haussonville, qui, dans ses curieux articles de la *Revue des Deux Mondes*, vient d'analyser avec tant de vérité et de finesse les causes et les remèdes de la crise ouvrière ; M. George Picot, qui, dans un livre récent et remarqué, a rappelé avec un si juste à-propos aux classes supérieures leur devoir et leur a donné à la fois le modèle et l'exemple pour le remplir ; M. de Courcy, qui a préconisé et appliqué dans une grande société financière le système si utile de pensions de retraites, et tant d'autres qui, dans leurs écrits ou dans leurs actes ou dans les deux réunis, ont largement ouvert la voie au bout de laquelle la société moderne doit trouver, avec son salut, sa constitution définitive.

Ce sont ces idées saines et salutaires, ce sont ces hommes intelligents et dévoués que nous étions désireux d'opposer aux théories inconsistantes et inapplicables aussi bien qu'à l'insuffisance et à la stérilité de nos gouvernants, pour que le pays, enfin éclairé, voie de quel côté sont ses vrais amis, ses réels intérêts, son bien présent et à venir, et que, à la lumière des faits, il se prononce en connaissance de cause.

BAGUENAUT DE PUCHESSE.

LES MÉLANGES

DE

M. DE FALLOUX

Tout livre signé du nom de M. de Falloux est assuré d'éveiller ici une attention particulière. Aussi le *Correspondant* ne pouvait-il laisser passer, sans les signaler, les *Études et Souvenirs* que vient de faire paraître son illustre collaborateur¹. Ils complètent heureusement les *Discours et Mélanges politiques* publiés peu auparavant². La réunion de ces trois volumes permet d'embrasser l'ensemble des travaux qui ont rempli cette existence demeurée si féconde jusque dans la retraite. Il semble que l'auteur a voulu préparer les pièces justificatives des Mémoires qu'il a, dit-on, écrits. Je ne prétends certes pas devancer ces Mémoires, en racontant la vie de M. de Falloux ; je ne prétends pas non plus esquisser de l'homme un portrait ni porter sur lui un jugement complet. Mon dessein est beaucoup plus modeste. Je voudrais seulement feuilletter ces livres, en compagnie des lecteurs du *Correspondant*, sans autre ambition que de leur en faire entrevoir la haute valeur et le rare intérêt, et de leur donner ainsi l'envie de se reporter à l'ouvrage lui-même.

Ils ne sont pas nombreux les hommes politiques qui peuvent, après une longue carrière, reproduire leurs écrits et leurs discours, sans risque de mettre en lumière des erreurs ou des disparates. M. de Falloux était certainement l'un de ceux qui devaient aborder, avec le moins de crainte, cette épreuve redoutable pour tant d'autres. Il n'a servi que les plus nobles causes et il les a servies, de la première heure à la dernière, avec une fidélité, une constance, que n'ont pu ébranler ni la fortune contraire ni, ce qui est plus méritoire, les déceptions intimes. Ce qu'il avait été dès le début, il l'est demeuré jusqu'à la fin. Il a pu changer d'adversaires ; il n'a jamais changé de clients. Cette unité, bien rare en ce siècle mobile et troublé, frappe tout d'abord celui qui lit ces trois volumes :

¹ 1 vol. in-8°, librairie académique de Didier, Emile Perrin, successeur.

² 2 vol. in-8°, E. Plon et C^o.

impression singulièrement honorable pour l'homme qui peut l'éveiller rien qu'en réimprimant, à la suite l'une de l'autre, sans correction ni commentaire, des œuvres si diverses par le sujet, par les circonstances, par la date, et embrassant, de 1842 à 1848, une période de plus de quarante années.

I

Quelles sont les causes dont M. de Falloux se montre le champion si persévérant? C'est d'abord la religion. Dès ses premiers récits, apparaît le souci de la défendre : témoin cette étude historique sur la Saint-Barthélemy, qu'il publiait en 1843 ¹. A peine est-il entré dans la Chambre, à la fin du règne de Louis-Philippe, qu'il est au premier rang des défenseurs de la liberté d'enseignement ². Et surtout, quel chrétien serait assez ingrat pour oublier comment, au lendemain de la révolution de Février, appelé au pouvoir, M. de Falloux en a usé pour faire cette loi de 1850, dont on comprend mieux encore le prix aujourd'hui qu'on en est privé, et pour ramener à Rome le Pape qui en avait été chassé par la révolution. De tous les discours qui ont été alors prononcés, devant les Chambres républicaines pour la défense du Souverain Pontife, il n'en est pas de plus éloquent et de plus courageux, de plus politique à la fois et de plus catholique, que celui de M. de Falloux, dans la séance du 7 août 1849. Relisez-le : il est encore tout vivant. Le début en est demeuré célèbre dans les fastes parlementaires; c'était une riposte à M. Jules Favre qui descendait de la tribune :

L'honorable M. Favre, qui a prodigué avec tant d'insistance les mots d'affront, de honte, d'humiliation, de mépris, de manquement à l'honneur; l'honorable M. Favre, qui a semblé se complaire dans ces effets oratoires, doit savoir que, pour que l'injure porte le coup qu'on veut lui faire porter, il faut qu'elle trouve son autorité dans la carrière, dans les antécédents, dans l'âge de celui qui la prononce. (*Vive approbation à droite et au centre.*)

L'injure... l'honorable M. Favre l'ignore peut-être, et, comme il semble tenir à ce moyen de discussion, il sera bien aise de l'apprendre, l'injure subit la loi même des corps physiques et n'acquiert de gravité qu'en proportion de la hauteur d'où elle tombe. (*Applaudissements prolongés à droite — Murmures à gauche.*)

Vous me permettrez de lui dire, pour achever ma pensée à cet égard, et je n'y reviendrai plus, qu'il a, à cette tribune même, depuis

¹ *Études et Souvenirs*, p. 21.

² *Discours et Mélanges*, p. 43.

dix-huit mois, trop souvent changé de dossier pour que certains reproches... (*Nouveaux applaudissements et rires prolongés.*)

LE CITOYEN JULES FAVRE. — Je demande la parole.

Un membre à gauche. — Et l'article du règlement qui défend d'adresser des injures?

LE CITOYEN PRÉSIDENT. — Il n'y a pas d'injure, il n'y a qu'une défense légitime.

LE CITOYEN MINISTRE. — ... pour que certains reproches (je ne cherche pas à répéter ma phrase, je ne demande qu'à la terminer), pour que certains reproches puissent obtenir dans sa bouche toute la portée qu'il leur destine.

Après cette exécution terrible, l'orateur s'élevait au-dessus des questions personnelles. Il mêlait à ses arguments de politique contemporaine les plus hautes considérations historiques, développant ainsi des idées qui sont, depuis lors, devenues courantes dans la polémique catholique, mais qui étaient alors nouvelles. Citons ce beau passage :

Je dis que Rome a béni sa délivrance, et je me serais étonné prodigieusement qu'il en eût été autrement. Car voulez-vous me permettre de vous signaler la différence qu'il y a entre la situation que vous vouliez lui faire et la situation que nous lui faisons? Vous vouliez en faire la république romaine, isolée au milieu des populations, ou qui ne l'adoptent pas, ou qui la repoussent formellement; vous vouliez placer cette république entre toutes les pressions italiennes, entre la Toscane, le Piémont et Naples; vous vouliez laisser, dans son isolement, en face de l'Autriche elle-même, une république menacée de toutes parts, à peine comparable aux plus faibles États de l'Europe. Voilà le grand rôle que vous destiniez à Rome.

Et quel est le rôle que nous lui donnons, nous, et qu'elle a voulu, qu'elle a voulu de tous temps? Ce n'est pas celui de république romaine, dont elle connaît bien la chimère, le péril, l'inanité (*rumeurs à gauche*); c'est le rôle qu'elle occupe dans le monde, depuis dix-huit siècles, c'est celui de capitale de la république universelle chrétienne. (*Exclamations à gauche. — A droite : Très bien ! très bien !*).....

Nous voulons, disais-je, restituer à Rome le rôle qu'elle a depuis tant de siècles, le nom qu'elle porte avec tant de gloire et de fierté, le nom de Ville éternelle, nom que vous lui donnez encore par distraction, lorsque vous lui enlevez toutes les conditions qui la font telle.

Paris est la capitale de l'intelligence et des arts, nous le disons tous les jours; qui a songé à appeler Paris la Ville éternelle?

Londres est la capitale du plus grand mouvement maritime et com-

mercial du monde; qui songe à appeler Londres la Ville éternelle?

Qu'est-ce qui fait que Rome continue à porter ce titre que vous lui donnez, même lorsque vous lui en contestez les conditions? Ce titre magnifique, ce qui fait qu'elle le porte, que personne ne le lui conteste, c'est qu'effectivement elle est la capitale, la vieille capitale de la république chrétienne, c'est qu'elle est la seconde patrie de tout le monde... (*Applaudissements répétés à droite.*)

Ce que vous voulez faire de la république romaine, c'est la république de quelques millions de républicains chimériques; nous voulons en faire la seconde patrie de tout le monde..., (*très bien! très bien!*) le pays dans lequel, après le sien, tout le monde vit par l'intelligence, par le cœur, par les sympathies; où, depuis dix-huit siècles, tout le monde est venu apporter sa pierre, son respect; où la poussière même est imprégnée de vénération, du sang des saints, des héros, des martyrs. Voilà ce qui fait de Rome la Ville éternelle, voilà ce que c'est que Rome, voilà ce qu'elle veut être, voilà ce qu'elle continuera à être. (*Interruption et bruit à gauche.*)

LE CITOYEN PRÉSIDENT. — Sachez respecter au moins le talent de l'orateur! Écoutez, dans une assemblée délibérante, tout ce qui peut vous faire honneur!

A droite. — Très bien! — Bravo! bravo!

LE CITOYEN MINISTRE. — J'ai été bien étonné d'entendre hier l'honorable M. Arnaud prononcer le mot de *servitude*, en parlant de l'expédition romaine et du régime que nous allions introduire à Rome... Mais est-ce que l'honorable M. Arnaud, qui possède si bien la langue du catholicisme, dans quelques occasions, ne sait pas ce qu'à Rome, dans leur langage toujours éloquent et religieux, les Romains appellent eux-mêmes la servitude, *la captivité de Babylone*? C'est l'époque où Rome a été privée de ses papes... Lorsque le voyageur se promène au milieu de ces grands personnages historiques, de ces personnages pour ainsi dire vivants qu'on appelle les monuments de Rome, — et l'honorable M. de Tocqueville vous disait tout à l'heure à quel point notre armée s'est associée au sentiment de respect qu'ils inspirent, — le voyageur demande souvent : D'où vient que nous ne trouvons pas de monuments du moyen âge, parmi ces magnifiques chefs-d'œuvre du paganisme et ces magnifiques chefs-d'œuvre de la Renaissance? Et le Romain, le vrai Romain, répond avec tristesse : Ah! c'est qu'alors c'était l'époque de notre captivité, c'est qu'alors le pape était à Avignon, c'est qu'alors Rome avait dépéri, c'est que rien ne s'y est construit. Vous ne trouverez pas une page, vous ne trouverez pas un souvenir de grandeur, vous ne trouverez plus ni architecture ni sculpture, pendant que les papes ont été absents; vous ne trouverez que la trace de la ruine et de l'absence. (*Vifs applaudissements à droite.*)

C'est au cours de cette discussion que M. de Falloux, faisant allusion au meurtre de Rossi, jetait en passant cette réflexion profonde et fine : « Un crime en morale, c'est la violation de la loi; mais en politique, c'est l'aveu de l'impuissance, l'aveu de l'impopularité, l'aveu de la minorité. » Les traits de ce genre abondent chez cet orateur.

Plusieurs années se sont écoulées; M. de Falloux n'a plus la responsabilité du pouvoir; il n'a plus même part aux affaires publiques : le coup d'État l'a condamné à la retraite, comme tous les autres amis de la liberté parlementaire. Il ne se désintéresse pas, pour cela, des causes sacrées auxquelles il a voué sa vie. A peine voit-il le pape de nouveau menacé qu'il rentre en lice. La tribune lui est fermée, la presse n'est pas libre; mais il a beau n'avoir pas d'armes sous la main, ou n'en rencontrer que d'émoussées, il trouve cependant le moyen de combattre. En 1859, il est des premiers à dénoncer le danger que beaucoup alors ne devinaient pas. C'est au lendemain même du discours où l'empereur a laissé voir son dessein de faire la guerre à l'Autriche, que M. de Falloux écrit : « Je ne veux demander à la guerre ni son heure ni ses chances; je ne me permettrai de lui demander qu'une chose : son but. J'admets que nous ferons en Italie tout ce que nous voudrons; je demande seulement : Que voudrons-nous? » Après avoir été l'un des premiers à s'inquiéter du péril menaçant, il n'est pas le dernier à s'indigner du mal fait. A la nouvelle de Castelfidardo, il s'écrie : « L'attentat est consommé, la fourberie sacrilège s'est enfin démasquée. » Les années suivantes, il prolonge sa défense, sans s'abaisser jamais devant les faits accomplis. De 1859 à 1867, il ne fait pas paraître moins de sept écrits sur la question romaine¹, et c'est l'honneur du *Correspondant* d'avoir publié ces généreuses, mais souvent périlleuses protestations. Voyez de quel ton on osait y parler aux maîtres du jour :

Nous touchons désormais aux moments suprêmes, et il faut bien que la conscience chrétienne s'épanche tout entière, avant de n'avoir plus qu'à gémir sur des désastres. Quoi! vous avez à peine douze années d'existence, et c'est vous qui déclarez, à un gouvernement comptant douze siècles de durée, qu'il n'est pas viable! Quoi! vous vous plaignez de vos conseils méconnus; mais le plus puissant de tous, le conseil de l'exemple, pourquoi donc ne l'avez-vous pas donné? Est-ce que faire briller la liberté en France ne fut pas toujours le meilleur moyen de la faire rayonner sur toute l'Europe? Quoi! vous abandonnez à ses déplorables obstinations un gouvernement qui ne

¹ *Discours et Mélanges*, t. II, p. 137 à 271.

réalise pas, à votre gré, toutes les améliorations voulues, qui ne les réalise pas dans ces circonstances que je ne puis sans cesse redire, mais qui sont présentes à toutes les âmes et qui planent sur toute cette discussion ! Quoi ! Pie IX, le Pie IX de 1846 et de 1848, le Pie IX qui, vous le dites vous-mêmes, vous tendait la main au moment de la guerre d'Italie, celui-là est un rétrograde, relaps, incorrigible, inexorable, et vous, vous parlez au nom d'un gouvernement qui a pour origine une double sanction populaire, qui commande l'armée la plus vaillante, qui dirige la centralisation la plus précise et la plus rapide, et qui pourtant ne se croit pas encore en mesure de donner à Paris un conseil municipal librement élu, de renoncer à la loi de sûreté générale, de relâcher les liens de la presse, de rendre aux députés le droit d'initiative, de diminuer la pression officielle sur les élections, de retirer au conseil de préfecture, si dépendant du préfet, le jugement des actes préfectoraux, ni d'enlever au conseil d'État, nommé par les ministres, le contrôle presque exclusif des actes ministériels, etc. Peut-être plus d'un édifice, à Rome, manque de son couronnement, mais qui, en Europe, a le droit de déclarer que c'est là un cas de condamnation à mort ? Jetons donc un coup d'œil modeste sur nous-mêmes, et n'allons pas, libéraux sans libertés, protecteurs sans protection, de la même main qui releva le trône de Pie IX, enfoncer la couronne d'épines sur sa tête à cheveux blancs.

Et plus loin :

Ce que les officieux attaquent aujourd'hui à Rome, ce n'est pas sa hiérarchie, beaucoup aimeraient à s'en servir, ce n'est pas son dogme, beaucoup le trouvent conservateur et d'autres y sont indifférents ; dans ces régions-là, la souplesse du pape russe paraît de bien meilleur goût que la rigidité du puritain ; on ne saurait que faire des renégats, les courtisans suffisent. Ce qui importune à Rome, c'est l'indépendance morale à sa plus haute puissance et sous sa forme la plus imposante. Quand cette indépendance sera momentanément abattue, ce n'est pas dans l'Église seulement qu'il se fera un grand trouble, c'est dans le monde tout entier, dans le monde des esprits flottants et des âmes irrésolues. Tous les niveaux baisseront dans l'ordre des résistances généreuses ; un grand exemple manquera à la terre ; un profond affaïssement y sera substitué. A l'amoindrissement du citoyen, on reconnaîtra ce que c'est qu'une société où l'on tend, non à détruire le prêtre, mais à le diminuer et à l'asservir ; on verra jusqu'à quel point les libertés religieuses sont indispensables aux libertés politiques, et de combien peu d'années les unes auront survécu aux autres. Pologne, Irlande, vous n'entendrez plus, retentissant d'un pôle à l'autre, la voix de votre défenseur couronné ! Opprimés de toutes les nations, clients

délaissés par les heureux du siècle, votre avocat d'office ne pourra plus s'asseoir parmi les rois ! Cette épreuve, en ce qui regarde l'Église, sera, comme toutes les autres, passagères. Mais, en ce qui nous touche, nous citoyens, nous qui n'avons ni les promesses éternelles de l'Église, ni, politiquement parlant, la même force d'organisation et de réaction, notre épreuve peut être longue, et elle sera en tous cas bien honteuse.

Puis s'emparant d'un aveu du gouvernement, M. de Falloux ajoutait excellemment : « Le gouvernement déclare que l'événement en décidera ! — L'événement ! c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de plus aveugle et quelquefois de plus inepte ! Je comprends tous les maîtres, excepté celui-là. On doit aimer le joug de la justice ; on peut subir celui de la nécessité et de la force, quand il s'impose avec quelque grandeur ; mais, de soi-même et d'avance, en appeler au hasard et lui confier les destinées d'une nation, je ne sais rien de plus humiliant. »

Plus tard, après une nouvelle révolution, M. de Falloux ne se montre pas moins vigilant à défendre l'enseignement chrétien persécuté par la république, qu'il ne l'a été à combattre pour l'indépendance du pape mise en péril par la politique impériale. En 1880, il publiait ici un article justement remarqué sur cette prétendue « unité nationale » dont on se faisait une arme contre la liberté d'enseignement ¹. En même temps, il prenait la parole dans une réunion provoquée par le comité de la liberté religieuse ², et, dès le début de son éloquent et spirituel discours, il en marquait ainsi le caractère :

Je ne viens pas faire un discours dont je ne serais plus capable, à supposer que je l'eusse jamais été ; je viens seulement accomplir ce que j'ai cru un devoir spécial de mon âge. Je viens, au nom du passé, encourager le présent autant que cela peut dépendre de moi, et, quelque laborieux qu'on nous le rende, saluer l'avenir. (*Bravos.*) Je viens, au nom de nos vaillants et chers morts, — et je sens qu'ils ne me désavouent pas, — je viens, au nom du P. Lacordaire (*Applaudissements*), au nom du P. de Ravignan et de l'évêque d'Orléans (*Applaudissements*), au nom de M. Berryer et de M. de Montalembert (*Applaudissements*), serrer la main du duc de Broglie et de M. Lamy (*Nouveaux applaudissements*), de M. Chesnelong et du comte Albert de Mun (*Applaudissements*), serrer la main aussi à tous leurs courageux amis que votre reconnaissance a nommés sans que j'aie besoin de les désigner tous ni davantage. (*Applaudissements.*)

¹ *Discours et Mélanges*, t. II, p. 399.

² *Études et Souvenirs*, p. 333.

Aux heures plus tranquilles où les catholiques n'étaient pas obligés de défendre l'Église sur la place publique, M. de Falloux n'en cherchait pas moins à la servir, à la glorifier, à la faire aimer. Qu'il racontât la vie d'Augustin Cochin ou celle de M^{me} Swetchine, c'était la religion qui demeurait sa principale préoccupation. En 1857, un livre de M. de Melun lui fournit l'occasion d'une touchante étude sur la sœur Rosalie ; personne n'a mieux parlé de la sœur de charité qu'il ne le fit en cette circonstance :

Comment expliquer ce mystère ? C'est que la sœur de charité provient elle-même précisément de ce que l'on conteste et de ce que l'on repousse chez les catholiques, d'une Église qui exclut le doute, d'un sacerdoce voué à la chasteté, d'une foi ardente en la révélation divine et en la transmission directe de la vérité par Jésus-Christ à Pierre, par Pierre à ses successeurs, divinement assisté jusqu'à la consommation des siècles. Otez un anneau à cet enchaînement, tout est rompu ; troublez la foi, rejetez le dogme, les œuvres disparaissent ; parvenez à convaincre une sœur de charité que Dieu n'est pas mort en croix pour le salut du genre humain, que la sainte Vierge n'a pas baigné cette croix de larmes maternelles, que le sacrifice divin ne se renouvelle pas sur nos autels à toute heure et en tout lieu, le lit du mourant et du pauvre sera promptement délaissé. Persuadez aux enfants de saint Vincent de Paul que le célibat religieux n'est pas un holocauste agréé par la céleste victime, ils briseront leurs liens, ils redemanderont les joies du monde, et, le dernier grain du rosaire une fois foulé aux pieds, dites adieu pour toujours à cette abnégation, à ces ineffables piétés que vous aimez à célébrer. Sans doute, la plus humble sœur est une touchante apologie de l'Église ; mais comment lui fait-elle tant d'honneur, sinon parce qu'elle en est le perpétuel et vivant ouvrage ? Ah ! ne croyez pas que vous réussirez jamais à séparer la foi et la charité. D'autres l'ont tenté. Regardez et jugez... Non ! soyez cruels jusqu'au bout envers la douleur et la souffrance, ou soyez conséquents vis-à-vis de vous-mêmes. Reniez saint Vincent de Paul, repoussez la main du frère de saint Jean-de-Dieu, du fils de saint François, ou vénérez en eux ce qui seul les fait naître et les perpétue. Tout est un et indivisible dans l'Église, tout y est inébranlablement et indissolublement combiné pour l'enseignement et le soulagement des hommes ; le prêtre et la religieuse y procèdent de la même grâce, se nourrissent du même pain, se désaltèrent aux mêmes sources.

Ainsi, nous le voyons, partout et toujours, au pouvoir comme dans l'opposition, dans l'action comme dans la retraite, dans la lutte comme dans la paix, M. de Falloux n'a pas cessé d'être le champion, aussi éloquent qu'infatigable de la cause religieuse.

C'est l'œuvre principale et permanente de sa vie. Par là, il a mérité d'entendre, il y a quelque mois, sortir de la bouche de Léon XIII, cet éloge rare qui le vengeait de plus d'une injustice et d'une ingratitude : « M. de Falloux est un bon, un grand serviteur de l'Église. »

II

Si M. de Falloux, tel qu'il nous apparaît dans le recueil de ses discours et de ses écrits, est surtout un catholique, il n'estimait pas que la foi religieuse le dispensât d'avoir des convictions politiques et d'y demeurer fidèle. Royaliste il était, quand, en 1846, il entra dans les Chambres; royaliste il est toujours demeuré. En 1851, dans la célèbre discussion sur la révision de la constitution, à la veille du coup d'État, ce fut lui qui proposa hautement la Monarchie aux conservateurs désunis ¹. Et s'il le fit sans succès, il le fit du moins dans un noble langage; écoutons-le :

Faire une révision partielle, Messieurs, ce n'est rien faire, ou plutôt, c'est faire pis que rien, c'est produire une illusion funeste.

Mais, dit-on, réviser beaucoup, réviser tout, c'est aller bien loin, c'est un autre inconvénient, c'est une faute, c'est aller à la Monarchie!

— Ah! oui, j'en conviens.

Et l'on ajoute : — Le pays n'est pas mûr pour la Monarchie.

Quoi! le pays n'est pas mûr pour la Monarchie! Cela est possible, je n'en sais rien. Mais, chose bizarre! il y a deux ans à peine, j'entendais, à cette tribune, les républicains les plus compétents nous déclarer que la France n'était pas mûre pour la République.

Est-il donc vrai que notre pays ne soit mûr ni pour la République ni pour la Monarchie? Lui fait-on cette injure de croire et de dire qu'il ne peut supporter qu'un régime bâtard, que des institutions qui se démentent elles-mêmes et qui ne reposent sur aucun principe fixe, fondamental, historique et hautement avoué? Osera-t-on parler ainsi de la France à cette tribune? Je ne le crois pas. (*Mouvement*)...

Ce qu'on veut dire, Messieurs, car enfin ce mot a tellement cours, qu'il faut bien qu'il repose sur quelque chose, ce qu'on veut dire quand on dit que la France n'est pas mûre pour la Monarchie, c'est ceci : on veut dire que les hommes politiques ne sont pas mûrs pour la concorde. Cela est vrai, cela est malheureusement trop vrai; mais si nous attendons que cette maturité soit venue pour procéder au remède, nous attendrons trop longtemps. Il y a là un cercle vicieux dont le pays seul a le droit et le pouvoir de nous faire sortir.

¹ *Discours et Mélanges*, t. I, p. 323.

Ainsi donc, ces objections ne m'ont pas arrêté. Je n'ai voulu écouter ni la peur ni l'irrésolution : l'une et l'autre tiennent un langage auquel je ne crois pas. La peur crie au *spectre rouge* ! elle réclame les douceurs et les splendeurs du Bas-Empire. Eh bien, le spectre rouge, il existe, et je vais vous dire ce que j'en pense. Il existe, il marche ; il marche malgré l'état de siècle, il marche malgré une administration habile et bien intentionnée ; oui, et je m'enquiers souvent de ses progrès ; mais, quand je veux en avoir des nouvelles, ce n'est pas de ce côté (*le côté gauche*) que je regarde, c'est de celui-ci (*le côté droit*). Tant valent nos divisions, tant valent ses chances ; il n'en a pas d'autres.

Voix nombreuses à droite. — C'est vrai ! c'est vrai !

M. DE FALLOUX. — Tant valent les parts que nous faisons à nos vieux ressentiments, à nos récriminations, à nos amertumes personnelles, tant vaut son avenir... (*C'est cela ! c'est cela !*)

Et encore une fois, c'est de ce côté (*le côté droit*) qu'il faut regarder, quand nous voulons savoir ce que nous avons à craindre. Le jour où, sous la pression et avec le mandat du pays, nous arriverons à nous regarder les uns les autres, et à nous demander si nous voulons obéir à nos pensées personnelles ou à notre patriotisme, ce jour-là, ce sera le patriotisme qui l'aura emporté ; quand nos mains et nos cœurs se seront confondus, ce jour-là nous nous retournerons vers le spectre rouge ! Il aura disparu. (*A droite : Très bien ! très bien ! — Mouvement contenu à gauche. — Quelques voix de ce côté : Chut ! chut ! silence !*)

Messieurs, je n'accorde pas davantage au langage de l'irrésolution. Elle s'est emparée d'une parole très célèbre de l'un des plus illustres membres de la majorité ; elle s'en est emparée, et l'a conduite, je crois beaucoup plus loin que l'intention de l'auteur. On dit : « La République est le terrain qui nous divise le moins ; par conséquent, demeurons-y. »

L'honorable M. Thiers sait à quel point je professe pour lui la reconnaissance personnelle. Aucun homme politique ne m'a accueilli, au début de ma carrière, avec une bienveillance plus indulgente que lui, et personne, parmi ceux qu'il a encouragés, dans sa vie, n'en a été et n'en demeurera toujours plus reconnaissant que moi.

J'ai donc besoin, pour ma propre satisfaction, en m'attaquant à cette pensée, de m'attaquer à ceux qui s'en sont fait une arme pour la perpétuité indéfinie de la République, bien plus qu'à lui-même.

Eh bien, cette pensée : « La République est le régime qui nous divise le moins », telle qu'elle a été acceptée et commentée par le public, elle est fautive. La République, ce n'est pas le régime qui nous divise le moins, c'est le régime qui nous permet de demeurer divisés : c'est bien différent (*sourires d'approbation sur un grand nombre de bancs*) ; c'est le régime qui nous permet de rester divisés les uns vis-à-

vis des autres, loyalement, honorablement, commodément... commodément aujourd'hui, demain peut-être non. (*Légère agitation.*)

Messieurs, c'est là un avantage dont nous avons joui trois ans; c'est assez, n'en abusons pas. (*Nouvelle approbation à droite.*)

Ce régime qui nous divise le moins, c'est celui qui ruine la France, c'est celui qui annule toutes ses forces, c'est celui qui condamne le grand parti de l'ordre à encourir la responsabilité d'une radicale et invincible impuissance; c'est celui qui condamne notre pays non seulement à l'immobilité, mais à la léthargie, à cette sorte d'état dans lequel le malade conserve encore assez de perception pour voir que l'on creuse sa fosse et que l'on coud son linceul, mais pas assez pour pousser le cri ou faire le mouvement qui le sauverait.

Voilà l'état que nous devons au régime qui nous divise le moins.

Messieurs, cet état ne peut pas durer pour un peuple, sans devenir mortel : c'est la léthargie. Et, on le sait, pour sortir de la léthargie, il faut le réveil ou la mort. (*Mouvement.*)

L'orateur terminait ce discours, dont l'impression fut considérable, par ce rapprochement historique :

Le général Hoche était à la tête de son armée de Sambre-et-Meuse; il avait vingti-neuf ans; il se sentait mourir, le lendemain d'une victoire, à la veille de victoires qu'il rêvait encore, et il disait à son médecin : « Mon ami, donnez-moi un remède contre la fatigue, mais que ce ne soit pas le repos. »

Eh bien, ce capitaine qui sent encore en lui le génie de l'avenir, le génie des batailles et des conquêtes, ce capitaine qui sent ses forces défaillir, et réclame un remède capable de le ranimer, ce capitaine, Messieurs, c'est la France!... C'est la France qui vous dit, à vous ses médecins et ses amis : « Donnez-moi un remède contre l'anarchie, mais que ce remède ne soit pas le despotisme; donnez-moi un remède, mais que ce ne soit pas la prostration de toutes mes forces, l'anéantissement de mon influence sur le monde! »

Quand la France tient ce langage, Messieurs, elle dit vrai; elle est assez malade pour avoir besoin d'être sauvée, elle est assez forte pour recouvrer toute son énergie. C'est à vous qu'elle s'adresse; c'est à vous, à cette heure suprême, qu'il appartient de la sauver,... et c'est pour cela que je vous dis : Hâtez-vous et unissez-vous!

Vingt ans plus tard, la France se retrouve une fois de plus en quête d'un gouvernement. M. de Falloux, pour notre malheur, n'est plus dans les Chambres; mais il n'en veut pas moins travailler au retour de la Monarchie. En même temps que, parlant au grand public conservateur, il le met en garde contre ce qu'il appelle le

« scepticisme politique ¹ », il adresse, dans une réunion privée, aux députés de la droite, sur la question du drapeau, ce discours si politique, si patriotique, qui est demeuré longtemps secret et a été publié pour la première fois en 1882 ². « Ne voyant, disait-il, de salut que dans la Monarchie, et ne voyant la Monarchie que dans la maison de Bourbon, je cherche uniquement à quelles conditions son retour est possible. » C'est là que rencontrant, au cours de son argumentation, les républicains conservateurs — il y en avait alors encore quelques-uns — il les définissait ainsi, avec une spirituelle et prophétique justesse : « Les républicains modérés ne sont point un parti, ils ne sont qu'une école; ils ne dominent jamais ni les faits ni les idées qu'ils prétendent représenter; ils sont emportés par la violence, chaque fois que la violence est déchaînée. » Et encore : « Les républicains modérés sont des hommes personnellement honorables, mais qui ne représentent en aucune façon le parti au nom duquel ils s'obstinent à parler; ce ne sont que des ouvriers d'écluses, ils n'ont jamais su et ne sauront jamais les fermer. »

A l'époque où le parti monarchique était divisé, et où le fossé creusé en 1830 n'était pas encore comblé, M. de Falloux se rangeait nettement parmi les légitimistes, mais sans rien des amertumes, des ressentiments que beaucoup de ses amis politiques nourrissaient contre ceux qu'on appelait alors les orléanistes. Il eut à s'expliquer sur ce sujet, dans une circonstance particulièrement délicate. Ce fut en 1857, quand il remplaça le comte Molé à l'Académie française. Rencontrant la révolution de Juillet dans la vie de son prédécesseur, il s'exprima ainsi :

Ici, Messieurs, deux convenances également impérieuses, quoiqu'en apparence contraires, me sont imposées : la réserve et la franchise. L'Académie, jalouse de l'honneur de tous ses membres, ne consentirait à me voir oublier ni l'une ni l'autre. Il ne me coûte pas de croire à la sincérité des convictions que je ne puis partager et de respecter le mobile des conduites que je n'aurais pas tenues. Je ne doute pas que le patriotisme n'ait déterminé, à cette époque, la résolution de beaucoup d'hommes éminents; mais vous me permettrez de déplorer qu'en présence de l'abdication de Charles X, de l'abnégation du Dauphin, son fils, et de la fille de Louis XVI; qu'à l'aspect d'un prince de dix ans, que ne pouvait atteindre une animosité ou un reproche, la France n'ait pas eu le prévoyant courage de consacrer, dans ces journées décisives, le principe de l'inviolabilité royale, en même temps que celui de la

¹ *Discours et Mélanges*, t. II, p. 345.

² *Ibid.*, p. 309.

responsabilité ministérielle. On eût dit alors : la royauté est sauvée ; il eût fallu ajouter : la liberté l'est aussi. La liberté se serait affermie par sa modération, autant que par sa victoire. En sacrifiant le droit héréditaire, on crut qu'elle échappait à son dernier danger et triomphait sans retour. Cela était vrai dans les intentions et dans les espérances, mais non pas dans les chances de l'avenir qui s'ouvrait pour notre pays. Les résultats qui, depuis quarante ans, à force de souffrances et de fautes communes, avaient été acceptés, de part et d'autre, comme une pacification irrévocable, furent livrés, encore une fois, aux anciens et aux nouveaux agitateurs ; la violence était rentrée dans cette arène que ne ferment jamais ceux qui l'ont ouverte ; aucune sagesse ne s'est trouvée assez forte pour l'empêcher d'y éclater de nouveau.

Sans jamais abandonner ses convictions légitimistes, M. de Falloux cherchait toujours plus volontiers à effacer qu'à envenimer les anciennes divisions des monarchistes ; aussi nul ne salua, avec une émotion plus sincère et plus satisfaite, les événements qui firent si heureusement disparaître, dans la maison de France, et, par cela même, dans le parti royaliste, toute trace des anciennes séparations.

III

Catholique et royaliste, M. de Falloux avait ce caractère particulier qu'il voulait servir la Religion et la Monarchie par la liberté. Sur ce point non plus il n'a jamais varié, et c'est à toutes les dates, que nous retrouvons, dans nos trois volumes, les témoignages de ce fier et généreux souci de la liberté. Dès 1847, il disait à propos de la liberté d'enseignement :

Pour moi, la carrière de la révolution est close, celle de la liberté commence. Je distingue essentiellement ces deux choses, de même que je ne confonds pas essentiellement l'ordre et la monarchie.

Il y a des hommes qui tiennent, dans le sens monarchique, le même langage que l'honorable M. Thiers dans le sens révolutionnaire. Je ne suis pas plus avec eux qu'avec lui. Lorsque j'entends dire : « L'empereur de Russie est mal engagé en Pologne, la reine d'Angleterre en Irlande, mais que voulez-vous ? c'est la monarchie, je la suivrai, quoiqu'elle fasse ; exagération pour exagération, j'aime mieux celle de mes propres idées que celle des idées d'autrui. » A celui qui parle ainsi, je réponds : Il n'y a rien que je redoute davantage, dans l'intérêt de mes propres idées, que leur exagération, car rien ne les compromet ou ne les déconsidère davantage. Je n'appelle pas le régime actuel de la Pologne ou de l'Irlande : l'ordre et la monarchie ; je l'appelle la

tyrannie et le désordre! Je m'en sépare hautement par amour et par respect pour la royauté.

Et il terminait ainsi :

Non, non, le monde n'est pas, à cette heure, la dupe d'une éphémère illusion. C'est bien la réconciliation de la religion et de la société moderne à laquelle nous avons l'honneur d'assister. Bientôt, je l'espère, il n'y aura que deux cris entre toutes les nations chrétiennes et libres de l'Europe : — Gloire aux premiers venus à ce rendez-vous de l'avenir! — Impuissance et remords à ceux qui l'entravent, qu'on les appelle monarques ou tribuns, qu'on les voie se cramponner aux traditions d'un despotisme qui n'a plus d'excuses ou aux fureurs d'une révolution qui n'a plus d'objet !

Un peu plus tard, en 1848, en face des périls révolutionnaires, il ne se décourage pas. « Est-ce que nous avons fondé la liberté dans ce pays, demande-t-il, pour y vivre sans difficultés? Est-ce qu'à la première que nous rencontrons, nous devons nous arrêter, rétrograder, renier la liberté et condamner nos institutions mêmes²! » Le 20 septembre de la même année, il faisait, à la tribune, cette solennelle déclaration : « Quand je suis entré dans cette enceinte, lorsque j'ai été revêtu du titre si difficile à porter de représentant du peuple, j'ai pensé que j'aurais à résoudre beaucoup de problèmes, et je me suis promis que, à chacun de ces problèmes, je ne chercherais pas d'autre solution que la liberté³. » Il ne veut pas être confondu avec les esprits maussades qui médissent de leur pays et de leur temps. En 1851, à une distribution de prix des écoles chrétiennes d'Angers⁴, il s'exprimait ainsi :

Non! mon pays et mon temps me trouveraient plutôt leur avocat passionné que leur détracteur prévenu; je dis, mon pays et mon temps, car je ne les sépare jamais l'un de l'autre; je ne crois pas qu'il soit possible d'aimer l'un sans l'autre.

Qui n'accepte pas l'époque dans laquelle il vit, ses obligations, ses luttes, ses dangers, n'aime pas suffisamment, n'aime pas complètement sa patrie! N'aimer son pays que dans les temps qui ne sont plus, ou dans les temps qui ne sont pas encore, c'est amoindrir les forces que l'on doit tenir à son service. Le siècle où nous vivons est précisément le cadre dans lequel Dieu renferme nos devoirs, la carrière qu'il ouvre et qu'il impose à nos vertus; étudier son siècle, c'est

¹ *Discours et Mélanges*, t. I, p. 60 à 65.

² *Ibid.*, p. 142.

³ *Ibid.*, p. 154.

⁴ *Ibid.*, p. 376.

rechercher ce que Dieu désire et attend de nous. Interrogeons donc notre époque avec ce sentiment profond de respect et de soumission que nous devons à la volonté divine.

C'est la même idée qu'il reprend, en 1867, au congrès de Malines. « Un fait, disait-il, grave mieux les idées dans la mémoire ; c'est l'aiguille qui fait passer le fil », et il racontait alors l'anecdote suivante :

Un jour, un vaisseau échoua sur les côtes de l'Allemagne près de Dantzig. Deux jeunes Chinois étaient à bord. Ils sont recueillis et conduits au roi de Prusse. Le roi interroge avec bonté ces deux enfants et leur dit : « Qui étiez-vous dans votre pays? — Nous étions les enfants d'un grand mandarin, et nous demandons à être traités comme tels. » Le roi de Prusse les fit placer dans un bel établissement scolaire, situé près de Potsdam, et qu'on montre encore aujourd'hui aux voyageurs. Il leur fit donner des maîtres distingués, qui se mirent à leur inculquer les premiers éléments d'une éducation soignée. Les petits Chinois s'en fatiguèrent très promptement et demandèrent à parler au roi. Arrivés devant lui, ils lui dirent : « Sire, nous avons trompé Votre Majesté, nous ne sommes pas des mandarins; nous sommes simplement de petits jardiniers chinois. Nous sommes soumis à un genre de vie auquel nous ne saurions nous accoutumer. »

Le roi ordonna qu'on les mit dans un jardin et qu'on les y fit travailler. Au bout de quelques jours, ils s'ennuyèrent encore; ils demandèrent de nouveau à voir le roi, et lui dirent : « Sire, vous vous êtes encore trompé; chez nous, jardinier chinois, cela veut dire : qui se promène dans les jardins. » (*Rires.*)

Eh bien, Messieurs, malheureusement trop d'entre nous agissent, sans s'en rendre compte, — et c'est pour cela que je me permets la hardiesse d'une anecdote familière, — comme des jardiniers chinois.

Nous voulons bien nous promener dans les jardins, y contempler des fleurs, y respirer des parfums, nous asseoir sous de frais ombrages; mais ce que nous ne voulons pas, c'est sarcler, bêcher, préparer la terre pour la semence et recueillir les fruits à la sueur de notre front. C'est cependant ce qu'il faut aimer, c'est ce que la liberté nous enseigne, et c'est parce que la liberté est laborieuse qu'elle est vraiment chrétienne. (*Applaudissements.*).....

Je ne veux pas nier ou dissimuler les dangers et les torts de la liberté de la presse et de la liberté de la tribune, les souverains pontifes, eux-mêmes, nous en ont avertis; mais je veux montrer aussi leurs compensations. Voulez-vous savoir quelle liberté est la vraie cause de tous nos maux et de tous nos biens? Je vais vous la nommer : c'est la liberté humaine; mais celle-là, ne la blasphémons pas, car c'est Dieu

qui l'a instituée; celle-là est la source intarissable de nos fautes et de nos mérites, de nos châtimens et de nos récompenses. (*Applaudissemens.*)

Ainsi donc, Messieurs, non-seulement nous devons, à votre exemple, accepter les luttes de notre temps, mais nous devons les aimer, car on ne combat bien qu'avec les instruments que l'on aime, et seulement pour la cause que l'on porte, que l'on chérit intimement du fond du cœur.

J'ai toujours admiré la fable de Pygmalion et de Galatée. La statue de Galatée reste immobile et tient ses yeux de marbre fermés, tant qu'on ne lui rend pas un culte digne d'elle.

Messieurs, toutes les grandes causes sont comme Galatée : pour s'animer et pour revivre, elles demandent qu'on les aime, et ce n'est qu'à cette condition qu'on peut les faire sortir de leur léthargie apparente. (*Applaudissemens.*)

Inspirons-nous donc non seulement du courage qui accepte le danger par honneur, mais encore du courage qui entre dans la lutte pour y vivre, pour y mourir et pour se présenter à Dieu en disant : Voilà ma cause, voilà mon dévouement, et Dieu daignera prendre pour lui ce que nous aurons fait pour elle. (*Applaudissemens prolongés.*)

Trois jours après, il reprit la parole dans le même congrès : ce fut encore pour insister sur l'idée qui lui tenait tant à cœur :

J'ai appris de M. de Montalembert et j'apprendrai ici de plus en plus comment on se sert de ces institutions libres, de ces armes légales et loyales, sans en abuser, sans illusions sur les périls qu'elles entraînent, sans recherche de la popularité et sans mépris pour l'opinion publique.

Sans recherche de la popularité, car il y a là un grave danger pour les âmes et pour les intelligences.

Rechercher la popularité, c'est souvent se rendre complice de bien des faiblesses et de bien des fautes. Déjà Isaïe le disait aux hommes de son temps : « Je ne vous flatterai pas; vous me dites : *Loquimini nobis placentia et vide nobis errores* : dites-nous les choses qui nous plaisent et voyez pour nous ce qui n'est pas. »

Non, non, jamais de popularité à ce prix; jamais de mensonge, jamais de complaisance, ni pour les rois ni pour les peuples, ni pour les grands ni pour les petits, ni pour la foule ni pour l'élite. Quant à moi, c'est le seul éloge que j'oserais m'attribuer, jamais je n'ai prononcé une parole publique qui ne fût l'expression d'une conviction profonde et sincère. Quand je parle, je crois et je veux agir pour une cause. Si je pensais servir une erreur ou une ambition, aucun succès ne me ten-

terait; mon orgueil rougirait devant ma conscience, et vos applaudissements mêmes, ces applaudissements qui me sont si précieux et si chers, pèseraient sur ma vie comme un remords. (*Applaudissements.*)

Non, comme M. de Montalembert, comme M. Deschamps, comme vous tous, je dis : Point de sacrifice à la popularité, mais aussi point de vain mépris pour l'opinion publique, point de bravade contre les sociétés. Respectons-les. Savez-vous qui nous enseigne avant tout ce respect? C'est la charité, c'est l'amour des âmes. Aborder les hommes, leur parler, les conquérir à une cause et à une vérité, mais ce doit être le plus doux et le plus affectueux des ministères!

J'ai vu dans l'Évangile que le Seigneur a dit aux apôtres : « Je vous fais pêcheurs d'hommes »; mais il n'a pas ajouté : « Vous ne pêcherez qu'à la ligne. » Il a dit au contraire : « Prenez de vastes filets, jetez-les dans les profondeurs de la mer; plus ils seront remplis, plus vous serez bénis et récompensés. »

Deux ans plus tard, en 1869, à l'occasion des élections, c'est aux légitimistes que la leçon est adressée¹. Il y a, en France, une reprise de vie publique; M. de Falloux tient à ce que les royalistes ne demeurent pas à l'écart : il leur montre le tort et la vanité d'une abstention chagrine et boudeuse. Rappellant à ce propos l'émigration : « Elle fut une faute, dit-il; on avait voulu faire le vide dans le camp de la Révolution, et l'on avait fait le vide dans le camp de la Monarchie. » Puis il ajoute :

Du reste, a-t-on bien pesé cette expression : faire le vide? Passons en revue, l'histoire à la main, tous les démentis qu'a subis cette présomptueuse métaphore. Assurément, si l'on a pu jamais arrêter la vie et la sève politiques dans une nation telle que la France, c'était en 1790. L'ancienne société se retirait à l'heure où la société nouvelle n'existait pas encore; tous les chefs de l'ordre militaire et de l'ordre civil appartenaient à la classe qui protestait soudainement par son absence. Il fallait donc improviser des généraux et des soldats, des administrateurs et même des commis. La fécondité de la France s'y refusa-t-elle? De toutes parts des noms et des services nouveaux surgirent à côté des noms et des services anciens, et l'œil qui contemple ce spectacle au point de vue de la richesse intellectuelle de notre pays en est ébloui. Sous la Restauration, la même merveille se reproduit en sens inverse. Les royalistes vont être bien embarrassés sans nous, dirent, dans leur première et commune irritation, les révolutionnaires et les bonapartistes; et aujourd'hui, rendre hommage au génie politique, financier, oratoire des hommes qu'on peut appeler

¹ *Discours et Mélanges*, t. II, p. 271 et sq.

exclusivement les hommes de la Restauration, est un simple lieu commun. En 1830, même épreuve, même résultat. Et si les quinze années du second empire n'ont rien ou presque rien produit qui leur appartînt en propre, c'est que le second empire a volontairement tari, par le silence forcé et par l'ostracisme, les principales sources du génie national. Mais à peine a-t-il soulevé le poids qui pesait sur l'intelligence publique, que des symptômes de renaissance et de vitalité reparaissent. Il faut donc le proclamer bien haut, on ne fait pas plus le vide dans une nation, en lui dérobant quelques-uns des services qui lui sont dus, qu'on ne fait le vide dans une prairie en arrachant quelques brins d'herbe, ou dans une forêt en coupant quelques rameaux. La végétation intellectuelle et politique de la France n'est à la discrétion de personne, pas plus à la merci des républicains qu'à la merci des royalistes.

Il aimait ainsi à jeter un regard lointain et profond sur l'histoire, pour redresser les préjugés des partis et surtout pour leur donner des leçons de liberté. C'est ce qu'il fait encore, un peu plus loin, dans le même écrit sur les élections.

Ceux qui se font illusion sur cet inévitable caractère du despotisme au dix-neuvième siècle, paraissent croire aussi qu'avant les malheurs dont nous avons souffert, le monde n'avait connu que de paisibles destinées, et que la société moderne porte, à juste titre, le châtement de désordres ignorés avant elle. On disait un jour à quelqu'un qui témoignait une épouvante exagérée de l'invasion du choléra : — « Ne semblerait-il pas, à vous entendre, que c'est le choléra qui a inventé la mort? »

J'oserai dire à mon tour : — Prenez garde; on croirait, à vous entendre, que ce sont les libertés modernes qui ont inventé les grandes secousses et les grands désastres révolutionnaires. — Hélas! l'histoire n'est qu'un long démenti à cette accusation.

Sans doute, le cri général, en 1851, était : La Jacquerie ! la Jacquerie ! Mais où avait-on pris cette clameur alarmée qui a fait l'Empire ? On l'avait empruntée au quatorzième siècle, à une explosion communiste éclatant en plein règne de la féodalité. Sans doute, les expéditions et les manifestes de Garibaldi sont de vilaines pages de l'histoire contemporaine. Mais le long exil des papes à Avignon, qui ne lassa point la fidélité des Romains, mais l'assaut de Rome en 1527, les libertés modernes en sont-elles responsables ? Les hérésiarques d'aujourd'hui sont de bien petits ouvriers à côté des hérésiarques du quatrième et du neuvième siècle. Et ce profond déchirement de la chrétienté, le protestantisme, est-il né du forum et de la tribune ? La Révolution française elle-même n'est-elle pas l'œuvre d'une génération élevée

presque tout entière par des maîtres monarchiques et religieux? On s'étonne souvent de cet étrange phénomène de paternité. Ah! c'est que rien ne prévaut contre un grand malaise social. Élevez la jeunesse sous la règle la plus austère, puis lancez-la dans un milieu plein d'abus et de conflits; alors les scandales de la société effaceront les leçons et les vertus du collège, et vous aurez encore les contrastes et les catastrophes du dix-huitième siècle. Faites de la bonne dévotion et de la mauvaise politique, vous pouvez être certains que c'est la dévotion qui payera les frais de cette campagne. Les libertés politiques sont nécessaires aux libertés religieuses, les unes et les autres se prêtent un mutuel appui; la religion, ennemie de la liberté, attire sur elle les coups de quiconque croit avoir à se plaindre de l'ordre social; la liberté matérialiste et athée précipite le monde dans un inextricable chaos. Christianisme et liberté sont les seules sauvegardes de l'avenir.

Si parfois ce catholique se trouve en lutte contre des catholiques, si, à certaines heures, ce royaliste combat des royalistes, ce n'est certes pas par animosité contre les personnes, par goût des divisions, c'est par souci de la liberté, par le sentiment très vif, très profond, du besoin que la religion et la monarchie ont de cette liberté, du tort qu'on leur fait en les en séparant. Il ne pouvait se contenir quand il voyait cette noble cause trahie et outragée par ceux qui l'avaient servie autrefois, et il sentait alors le besoin de proclamer, plus haut que jamais, qu'il « voulait encore une fois, avant de mourir à son tour, embrasser ses vieux autels, ceux de Berryer et du P. Lacordaire, de M. de Montalembert et de M. Cochin, les autels de l'honneur, de la justice et de la vérité ¹. »

IV

Ce catholique, ce royaliste, ce libéral mérite un autre titre qui, bien que d'un ordre tout différent, ne lui tient peut-être pas moins à cœur. Il est un agriculteur. Ses premiers écrits, dès 1842 et 1844, furent consacrés à la mémoire d'Olivier de Serres, le grand agriculteur du seizième siècle, et de Parmentier, le vulgarisateur de la pomme de terre. Mais ce fut surtout après 1851, quand l'Empire supprima la vie politique, que M. de Falloux se donna plus effectivement à la vie des champs. Au lieu de dépenser son esprit dans des épigrammes de salon, de se morfondre et de s'aigrir dans de stériles regrets et dans une inaction chagrine, il transporta, sur ce

¹ *Études et Souvenirs*, p. 410. Article sur l'évêque d'Orléans et l'abbé Lagrange, 1884.

théâtre plus paisible, les remarquables qualités d'action, de volonté, de commandement dont il avait fait preuve dans les Chambres et au pouvoir. Ainsi, il servait encore son pays. Ce fut dans le fort du Mont-Valérien, où il avait été jeté, le 2 décembre 1851, avec un certain nombre de ses collègues de l'Assemblée législative, que l'idée lui vint de donner cet emploi à sa vie. Plus tard, en 1863, sous ce titre : *Dix ans d'agriculture*¹, il a raconté, d'une façon charmante, ses essais, ses travaux, ses succès. « Je cède, disait-il, à la tentation de dire à mes amis : je ne me suis pas trompé et je ne vous trompe pas ; la voie que j'ai suivie est bonne et sûre ; vous pouvez vous y engager, à votre tour, et profiter de l'expérience faite à mes risques et périls. Plus j'ai vécu de la vie agricole, plus j'en ai goûté le charme et le bienfait. J'éprouve donc à cette heure-ci beaucoup plus que le plaisir de raconter, j'éprouve le désir de persuader. Je voudrais avoir mieux que des lecteurs, je voudrais avoir des imitateurs, et, si je parvenais à susciter quelque bon agriculteur de plus, je croirais avoir rendu à mon pays un noble et utile service. » En quel beau langage il célébrait — nous allions presque dire : il chantait — les bienfaits moraux de la vie agricole !

L'agriculture ne corrompt point ceux qu'elle enrichit, seul genre de fortune qui mérite ce compliment. Ses délassements comme ses travaux répugnent à dépraver les masses. C'est la carrière où la créature demeure le plus constamment en rapports avec le Créateur. Ses instruments principaux lui viennent directement de Dieu ; le soleil et le nuage, la chaleur et la rosée sont ses premiers ouvriers. Le regard du laboureur est, avec le regard de l'astronome, celui qui se lève le plus habituellement vers le ciel. C'est aussi la carrière qui porte le moins d'atteintes au caractère primordial et patriarcal de la famille. Les générations se groupent derrière leur chef et se réunissent chaque soir autour du même foyer. Le mécanicien et l'artisan, dans la plupart des villes, ont à peine la place d'un ménage. L'apprentissage les décharge trop souvent du souci paternel, aussitôt que l'enfant peut aller chercher subsistance n'importe où et n'importe à quel prix. Pour le travail des champs, l'air et l'espace ne manquent jamais ; la famille y est toujours une richesse, et l'éloignement d'un fils ou d'une fille une calamité autant qu'une affliction. C'est à la campagne que se réalise naturellement le vœu si touchant et si juste de saint Augustin : *Delectatio ordinat animam*, que les plaisirs contribuent au bon ordre de l'âme. La ville change trop souvent les distractions en piège, la camaraderie en danger. Dans une vaste agglomération d'hommes, il est bien diffi-

¹ *Etudes et Souvenirs*, p. 161.

cile que la vivacité de la jeunesse ne dégénère pas en licence. Par une corrélation fatale, à mesure qu'on attire l'ouvrier en plus grand nombre dans les villes, on apporte la même légèreté à multiplier pour lui les faciles dissipations et les occasions de débauche. Procurer à l'homme de labour le repos de ses membres et l'épanouissement de son âme est sacré ; jeter partout sous ses yeux l'appât de l'orgie grossière est impie. Quand on descend dans ces abîmes, quand on contemple de près ces désespoirs navrants et ces consolations hébétées, ces bons instincts comprimés, ces brutalités assouvies, le cœur est saisi d'effroi pour la société et de remords pour la civilisation. Dans la vie des champs, les distractions participent à toute la simplicité de la vie commune et publique. L'œil du maître ou du père ne cesse jamais de les apercevoir, et quand un désordre s'est glissé dans une liaison, il est bien rare qu'un mariage heureux et honnête ne répare pas, sous l'aiguillon de la conscience, une faute d'entraînement.

Et l'homme d'État, devenu laboureur, concluait en ces termes :

Ce langage signifie-t-il que l'agriculture doit être seule régulatrice des combinaisons politiques, et vise-t-il, par enthousiasme pour une carrière de prédilection, à la désertion de tous les emplois, à l'abandon de nos assemblées délibérantes ? Cette prétention serait insensée, et je serais humilié qu'on me la prêtât. L'agriculture doit être puissante dans une grande nation, mais non pas seule puissante. Le char de l'État risquerait de devenir une charrette, et j'en serais aussi désolé que personne. La pensée de ce travail ne s'adresse donc qu'aux propriétaires exilés, volontaires ou involontaires, de la hiérarchie officielle, et qui de là pourraient conclure qu'aucune fonction publique n'existe plus pour eux. A ceux-là, je le crois, on ne saurait trop le répéter : les jouissances de la vie agricole s'appuient sur des devoirs, et ces devoirs y revêtent une forme moins troublée, moins douteuse que sur d'autres théâtres. Bien téméraire serait celui qui attribuerait à une condition quelconque de la vie, une somme plus forte ou plus certaine de ce qu'ici-bas on nomme le bonheur. Notre sérénité tient plus à notre caractère qu'à notre état. Envier le sort d'autrui, c'est juger sur une illusion et poursuivre une chimère. Cependant, si l'on osait former un choix en matière de destinée, c'est probablement la vie des champs qui tromperait le moins d'espérances. Le vrai campagnard est en même temps actif et sédentaire ; sensible à l'honneur, inaccessible à l'ambition, il sert son pays sans quitter son foyer. Son corps est robuste parce que son âme est paisible. Jette-t-il son regard en arrière, il retrouve assurément des soucis ou des peines, mais point de regrets. Quand ses jours sont comblés, il laisse autour de sa tombe un honnête

souvenir de deux ou trois lieues de circonférence et cette devise à ses successeurs : Vivre en travaillant, mourir en priant.

V

Dans ces discours ou ces écrits d'époques si différentes, nous avons retrouvé le même homme, imperturbablement fidèle à ses croyances, à ses opinions, à ses affections du premier jour. Mais si les idées sont toujours demeurées les mêmes, combien le talent s'est développé et a rapidement grandi ! La tribune politique n'a été ouverte à M. de Falloux qu'à peine pendant cinq ans, d'août 1846 à décembre 1851, mais il ne lui a pas fallu longtemps pour devenir l'égal des orateurs les plus éprouvés. Les citations que nous avons faites plus haut, des grands discours sur l'expédition de Rome ou sur la révision de la constitution montrent quelle hauteur d'éloquence il avait fini par atteindre. Les improvisations faites sous le coup des incidents de séance sont peut-être plus frappantes encore. Lisez, par exemple, celle qu'a inspirée à M. de Falloux, le 16 septembre 1848, le projet, subitement révélé, d'envoyer des commissaires dans les départements ¹. Dans cette brève harangue, tous les mots portent. Au ministre de l'intérieur qui a exprimé sa défiance contre les conservateurs, l'orateur répond en rappelant comment, le 23 juin, à la nouvelle de l'insurrection démagogique presque victorieuse, les départements étaient accourus au secours du gouvernement :

L'élite de toutes les opinions, de tous les partis est venue vous apporter... quoi? des soutiens à l'émeute? Non! Des oppositions, des divisions, des récriminations? Non (*Très bien! très bien!*), non, ils vous ont apporté leur sang et celui de leurs enfants. (*Acclamations. — Très bien! très bien!*) Si vous croyiez alors que nous avions au cœur de ces pensées implacables et de ces ressentiments stupides que rien n'apaise, que rien n'éclaire, il fallait le dire ce jour-là. (*Rumeurs à gauche.*) Il fallait dire : La République n'a pas besoin de vous pour se défendre. Remmenez vos enfants, remmenez vos gardes nationales... (*Vives interruptions à gauche.*)... Ce que vous ne nous avez pas dit le 23 juin, au matin de la bataille, vous n'avez pas le droit de venir nous le dire le lendemain. (*Très bien! très bien!*)

Interrompu, au cours de sa démonstration, par le général Cavaignac qui lui dit : « Vous allez bien vite, » il riposte avec présence d'esprit :

¹ *Discours et Mélanges*, t, I, p. 131.

L'honorable général Cavaignac me fait l'honneur de me dire que je vais bien vite. Je lui répondrai qu'en cela encore je suis l'interprète du sentiment public qu'il a plus que personne mission d'étudier. En France, l'esprit public va toujours très vite; il ne faut pas s'en plaindre, et il faut s'y accoutumer. (*Sensation.*)

Ces citations morcelées ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de cette brillante, vive et vigoureuse improvisation : lisez-la toute entière et vous conclurez avec moi que son auteur était dès lors devenu l'un des maîtres de la tribune politique. On en peut dire autant de la réplique faite à M. Ledru-Rollin, le 24 mai 1849, dans les derniers jours si troublés de l'Assemblée constituante. La Montagne interrompait presque à chaque phrase l'orateur, mais, loin de le démonter, elle ne faisait que lui donner une impulsion nouvelle. « Non, s'écriait-il, le peuple ne veut plus des hommes timides, vous avez raison; il ne veut plus des serviteurs usés de tous les anciens régimes, — je n'ai pas à parler pour eux, — le peuple ne veut plus des trembleurs, mais il ne veut pas davantage de ceux qui font trembler, sachez-le bien. (*Vive et longue approbation à droite.*) » Et comme l'un des membres de l'extrême gauche, M. Joly, avait dit en parlant des conservateurs : « Je ne veux plus de ces hommes », M. de Falloux lui répondait :

J'ai ressenti d'abord, je l'avoue, un mouvement d'impatience et d'irritation à entendre ce superbe *Je ne veux plus*, et, au bout du compte, je me suis calmé, en me disant : Personne n'a plus le droit de dire : *Je ne veux plus*. (*Interruption.*)

Ce *Je ne veux plus*, que j'ai sur le cœur, je veux m'en soulager. (*Écoutez ! écoutez !*) Le mot *Je ne veux plus*, il a été dit par de plus puissants et de plus illustres que vous, monsieur Joly; il leur a porté malheur. Ce mot ne va bien dans la bouche de personne. Cependant, lorsque je l'ai entendu venir de vous, je me suis promptement calmé, en me disant : Ce que la France ne veut plus, elle sait parfaitement le dire; ce qu'elle veut, elle sait parfaitement l'imposer. (*Approbation à droite.*)

Le coup portait d'autant mieux que les élections à l'Assemblée législative venaient de donner un grand succès aux conservateurs, et que M. Joly lui-même n'avait pas été réélu. Insistant sur son idée, M. de Falloux ajoutait, avec un grand bonheur et une rare vigueur d'expression :

Vous m'avez poussé à parler de ce que la France veut ou ne veut pas; je le dirai comme je l'entends.

Eh bien, voici comment je traduis sa pensée, que je ne croyais pas sujette à contestation. La France ne veut plus des hommes qui l'ont étonnée par leur inexpérience et leur incapacité. (*Approbation prolongée à droite. — Murmures à gauche.*)

La France accepte, la France veut le concours de toutes les bonnes fois et de toutes les bonnes volontés; la France sait qu'on n'improvise pas l'avenir, que l'avenir se fait avec du passé, et que le progrès se fait avec de l'expérience.

La France ne veut ni des hommes qui ne sont capables de rien, ni des hommes qui sont capables de tout. (*Très bien! très bien! — Applaudissements redoublés. — Sensation prolongée.*)

Nous pourrions multiplier ces citations. Ce qui donnait un caractère particulier à la parole de M. de Falloux, c'est que peu d'hommes politiques ont eu une volonté aussi ferme, et surtout ont su aussi nettement ce qu'ils voulaient. Ajoutez un courage que rien ne peut troubler et qui regarde en face tous les adversaires, une distinction supérieure, un respect de soi qui n'empêche pas le dédain, mais qui fait garder à l'orateur la dignité courtoise de son langage, alors même qu'il laisse deviner son mépris.

Le 2 décembre ferma à M. de Falloux l'accès de la grande tribune politique. Mais, s'il ne pouvait plus parler, il pouvait écrire, et chez lui l'écrivain n'a pas fait de moins merveilleux progrès que l'orateur. Que l'on compare, dans le dernier volume de *Souvenirs*, les études sorties de la plume de M. de Falloux, en 1842, 1843, 1846 et son discours d'entrée à l'Académie française, en 1857. Les premières sans doute, sont pleines de promesses, mais, dans le dernier, M. de Falloux se montre un maître écrivain. Voyez, par exemple, au début, cette esquisse de M. Molé.

Chez M. le comte Molé, qui a réuni tant de distinctions, la première de toutes, c'était lui-même. Son esprit possédait, dans un parfait équilibre, l'étendue, l'élévation et l'activité; toutes ces qualités brillaient, au premier coup d'œil, dans l'harmonie exquise de ses manières et de son langage, dans sa physionomie attrayante et sévère. Il porta avec dignité un nom historique, avec grâce les plus hautes fonctions. M. Molé, qui n'eut pas la tentation d'être jeune, eut à peine le temps d'être enfant...

Plus loin, M. de Falloux écrit, à propos de la démission de M. Molé après la coalition: « M. Molé aimait le pouvoir et, par cela même, il le respectait ». Ou bien, à l'occasion de son rôle après 1848: « Ou l'eût dit encore président du conseil et premier ministre au

département de l'opinion publique. » L'orateur académique terminait par cette page magistrale :

La France aussi porte un vieux nom ; elle a ses portraits de famille ; elle aime à les contempler et à les montrer. Que nul ne la trouble dans ce culte pieux ! Tout pouvoir qui existe est le premier intéressé à une respectueuse gratitude envers les pouvoirs qui ne sont plus. Les grandeurs prospères n'ont jamais meilleure grâce que lorsqu'elles se recueillent ou s'inclinent devant les majestés tombées.

La France a été souvent malheureuse depuis soixante ans, Messieurs ; elle a poursuivi des réformes trop ajournées ; elle a voulu des lois appropriées à de nouveaux besoins et à de nouvelles mœurs. On l'accuse de légèreté et d'inconstance ! et pourtant, depuis ces soixante années, à travers tant d'événements qui tour à tour ont excité et confondu tant de chimères, s'est-elle jamais lassée dans son opiniâtre labeur, a-t-elle jamais cessé de se précipiter à la défense du côté où elle entrevoyait la menace ? Quand elle a changé d'attitude, c'est qu'elle avait changé de péril. A tous ses gouvernements improvisés et brisés à si peu d'intervalle, elle n'a demandé que la même chose ; elle les a vus successivement, avertis, suppliés, s'égarer et s'obstiner loin du but. Toujours aussi elle a vu l'esprit révolutionnaire, serviteur perfide, maître fatal, épiant toutes les faiblesses, poussant à toutes les fautes, usurper la place des idées saines, des progrès sûrs. Cette longue série d'épreuves a mûri son discernement, elle ne croit plus qu'une société lentement décomposée se reconstruise par artifice ou par des utopies ; elle n'ignore plus que les séditions populaires suivent de près les séditions morales ; elle n'aspire qu'à mettre en harmonie l'œuvre du temps et l'œuvre de l'homme et à marcher avec toutes ses forces vers un avenir digne du passé.

Nous ne résistons pas au plaisir de détacher encore, dans un écrit de la même époque, ce morceau sur la peur et la crainte : c'était à propos des mouvements d'opinion et de la réaction religieuse qui s'étaient produits en 1848 ¹.

Il existe, en ce monde, deux sentiments fort distincts et qui semblent, au premier coup d'œil, porter le même nom : la peur et la crainte. L'une est un sentiment irréfléchi et bas ; elle ne donne que des conseils analogues à sa nature. L'autre est un sentiment réfléchi et noble ; elle inspire des pensées et des résolutions que peuvent scruter tous les regards et avouer tous les courages. La peur commence par aveugler ceux dont elle s'empare ; la crainte éclaire et fortifie ceux qu'elle

¹ *Le Parti catholique*, 1856. (*Discours et Mélanges*), t. II, p. 20.

dirige. La peur est coupable d'une grande partie des crimes et des hontes de 1793. Si la France avait pu les prévoir et les craindre, ils n'eussent pas souillé notre histoire. Un homme n'avouera jamais la peur pour lui-même, pour sa fortune, pour sa vie, mais il montera à une tribune et dira fièrement : Oui, je crains vos conseils pour mon pays, je tremble à la vue des maux que vous allez déchaîner sur la patrie...

Oui, trop de découragement aux jours de péril, trop d'oubli aux jours de passagère sécurité : tels sont les deux extrêmes entre lesquels flotte, aux époques de crise, l'imagination des peuples. Mais de ces ébranlements et de ces oscillations mêmes résulte peu à peu une moyenne d'opinion plus sage, plus clairvoyante, plus généreuse.

Chez cet écrivain, les traits abondent, d'autant plus saisissants qu'ils ne sont pas seulement un tour heureux de la phrase, mais que l'idée est profonde, fine et forte. « Vous semblez imaginer, dit-il, qu'il n'existe en ce monde qu'une manière de se tromper : la crédulité. Il en existe au moins deux, et la seconde, c'est la défiance ombrageuse¹. » A l'adresse des ennemis orgueilleux de notre foi : « Les catholiques souffrent quelquefois pour l'Église; ils ne tremblent jamais pour elle². » A l'adresse des chrétiens timides et découragés : « Combattre est rarement la certitude de vaincre; c'en est du moins toujours la première condition³. » En 1867, chargé de représenter l'Académie à l'inauguration de la statue de Rotrou, il caractérise le poète tragique en une phrase qu'eussent enviée nos meilleurs critiques : « On dirait que le génie de la France s'y est pris à deux fois pour produire l'auteur du *Cid* et qu'il s'est essayé sur Rotrou avant de nous donner Corneille⁴. » La même année, prononçant le discours sur les prix de vertu, il répondait finement à ceux qui se plaignaient de voir faire ainsi violence à la modestie des vertus récompensées : « Nos vices sont-ils eux-mêmes assez discrets pour imposer tant de réserve à nos vertus⁵? » Enfin, tout récemment, dans un article publié sur Mgr Dupanloup, il lançait cette réflexion d'une juste ironie : « Que tout ce qui est ridicule soit par cela même inoffensif, voilà ce que je ne puis admettre. En France, le ridicule tue, disait-on autrefois; aujourd'hui, c'est différent; beaucoup de gens en vivent largement et fructueusement⁶. »

Je pourrais cueillir beaucoup de fleurs de ce genre dans les

¹ *Le parti catholique*, 1856. (*Discours et Mélanges*), t. II, p. 89.

² *Discours et Mélanges*, t. II, p. 146.

³ *Ibid.*, p. 171.

⁴ *Études et Souvenirs*, p. 290.

⁵ *Ibid.*, p. 299.

⁶ *Ibid.*, p. 409.

écrits de M. de Falloux. Force est de me borner et de renvoyer aux livres eux-mêmes. Puis-je cependant passer entièrement sous silence le brillant tournoi dans lequel, en 1865, il défendit la musique contre M. de Laprade ¹, montrant ainsi, sur un terrain tout nouveau, la souplesse et la variété de son esprit et de son talent. Qu'on en juge par ce fragment où il répondait à ceux qui ne voyaient dans la musique « qu'un instrument sans conscience de lui-même, un organe inerte et stupide, incapable de prendre parti dans aucun combat de la volonté ».

Si la musique ne rendait à l'homme d'autre service que de le porter à la rêverie, je croirais encore qu'il faut la ranger parmi les agents et les conseillers d'un ordre élevé. Rêver n'accomplit et ne termine rien, mais commence beaucoup de choses; rêver, ce n'est pas encore le bien, mais ce n'est déjà plus le mal dans son action impérieuse et grossière; rêver, c'est le premier acte de l'imagination en conflit avec de vulgaires réalités. C'est l'état intermédiaire entre l'attrait et le dégoût. C'est le déclin de l'orgie et l'aurore de l'amour. Rêve-t-il, celui qui ne connaît encore que les aiguillons de la chair? Rêve-t-il, celui qui se précipite dans toutes les frénésies du jeu et dans toutes les ivresses de la sensualité? Non, et vous soulèveriez son dédain, probablement sa colère, si vous lui parliez de ces horizons indécis qui ne sont plus la terre et qui ne sont pas encore le ciel, de ces pensées incertaines et flottantes qu'on peut nommer lassitude ou regret, mais pas encore remords ou repentir. Combien de temps saint Augustin a-t-il rêvé avant de croire, avant de s'incliner et de prier? Demandez-le aux larmes de sainte Monique! elles seules pourraient vous répondre. Mais si, par malheur, vous enleviez au pauvre cœur humain cette halte passagère entre le mal et le bien, qui s'appelle la rêverie, vous auriez rompu le pont entre les deux mondes invisibles, que presque tout homme doit traverser pour arriver à sa propre valeur et s'établir dans son état définitif. Bénie soit donc la musique, car elle ne peut nous faire rêver, sans nous détacher de nous-mêmes, sans nous entraîner dans cette sphère de l'idéal qui, pour beaucoup d'âmes ou faibles ou délaissées, n'est point encore le sanctuaire, mais en est au moins le parvis.

M. de Falloux terminait ainsi son ingénieux et éloquent plaidoyer :

Assurément, il serait à souhaiter que l'homme pût atteindre d'un seul vol les sommets voisins du ciel et y demeurer. Mais puisqu'il ne s'élève que de degré en degré, pas à pas, avec d'indispensables haltes

¹ *Études et Souvenirs*, p. 211 et suiv.

et de fréquentes chutes, ne lui disputons rien de ce qui l'aide à gravir les hauteurs et à s'y maintenir. Que mon cher contradicteur y réfléchisse encore, il ne lui siérait pas de couper les ailes à des Muses qui peuvent quelquefois devenir des anges gardiens.

Arrivé au terme de cette étude, je m'aperçois qu'elle se compose, pour la meilleure part, d'extraits empruntés aux trois volumes de M. de Falloux. Je n'ai garde de m'en excuser, et le lecteur ne s'en plaindra pas. Après tout, c'était la meilleure manière d'atteindre mon but. De même que M. de Falloux, pour se défendre contre certaines injustices, n'a rien trouvé de mieux que de reproduire, sans commentaire, ce qu'il avait dit et écrit depuis quarante ans, de même, pour montrer l'intérêt de ces trois volumes de *Mélanges*, pour faire comprendre quelles grandes causes y sont servies, pour permettre d'apprécier quel talent y est dépensé, le plus simple et le plus décisif était de procéder par citation, de m'effacer afin de laisser la parole à l'éminent auteur. Il me semble que, grâce à lui, ma preuve est faite et bien faite. Seulement, comment se défendre d'une réflexion mélancolique? M. de Falloux a rempli tout son devoir envers son pays; il lui a donné sans compter son dévouement, il l'a fait largement profiter de tout ce qu'il avait de talent; membre pendant quelques années seulement des assemblées publiques, il s'y est montré l'un de nos grands orateurs; la tribune fermée, il a pris la plume et est devenu l'un de nos premiers écrivains : toujours sur la brèche, non là où il y avait quelque avantage personnel à recueillir, mais là où il y avait à combattre pour les grandes causes auxquelles il a dévoué sa vie. Si M. de Falloux a donné et au-delà à son pays ce que celui-ci avait à attendre de lui, le pays lui a-t-il rendu ce qu'il lui devait, ou, pour nous placer à un point de vue plus intéressé, a-t-il tiré de lui tout le profit qu'il pouvait en tirer? Qui oserait l'affirmer, en voyant le court espace de temps pendant lequel cet homme, qui était avant tout un homme d'État et un homme d'action, a pris part aux affaires publiques? Dans quel autre pays eût-on laissé à l'écart un personnage de cette valeur? Sommes-nous donc si riches en France, que nous puissions impunément laisser le meilleur de notre bien sans emploi? En donnant de tels hommes à une nation, la Providence lui remet en quelque sorte autant de trésors à exploiter. Les nations qui font fortune sont celles qui font valoir ces trésors. Celles qui les gaspillent ou celles qui les enfouissent stérilement, comme le mauvais intendant de l'Évangile, vont à la ruine.

Paul THUREAU-DANGIN.

LE JEU DES VERTUS ¹

XI

LA FAUTE DU CID

Robert ne revit ni Gilberte ni sa mère de plusieurs jours. La fièvre du travail l'avait repris. Il restait constamment enfermé dans sa tourelle, ne descendait qu'aux heures des repas, causait quelques instants avec sa tante et remontait pour se mettre de nouveau à l'ouvrage.

Un jour, après le déjeuner, il dit à la bonne marquise d'un ton assez joyeux :

— J'ai fini mon premier acte, et je vais vous le lire, si vous voulez.

— Quel premier acte?

— Le premier acte de mon drame.

— Quel drame?

— La *Faute du Cid*.

— Qu'est-ce que la *Faute du Cid*?

— Vous verrez.

— Voyons vite alors.

La marquise était très fière de son neveu, quoiqu'elle le querellât souvent, et son amour-propre était flatté quand Robert la prenait pour confidente de ses travaux.

— Allez chercher votre manuscrit, et commençons.

Robert obéit. Au moment où il allait commencer sa lecture, M^{me} et M^{lle} de Fleurigny se firent annoncer.

— Vous arrivez à propos, mes chères amies; Robert va me lire le premier acte de sa nouvelle œuvre. Restez, et à nous trois nous formerons un petit aréopage, enthousiaste s'il y a lieu, sévère s'il le faut.

— Nous sommes trop peu dignes d'un pareil honneur, dit M^{me} de Fleurigny, non sans quelque amertume.

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 août et 10 septembre 1885. — Pour des raisons particulières, nous prévenons le lecteur que le personnage qui, dans le cours de ce roman, portait le nom de Robert Irumberry de Salaberry, s'appellera désormais Robert de Sellenberry.

— Puisque le hasard, madame, semble complice de mon secret désir, interrompit Robert, je vous prie instamment de vouloir bien entendre cette œuvre nouvelle. Je vous assure que l'honneur sera pour moi seul.

— Qu'en penses-tu, Gilberte?

Gilberte tourna vers Robert cet œil de sphinx que nous lui connaissons, et répondit lentement :

— Restons, ma mère.

Robert de Sellenberry commença la lecture. Le sujet du drame était simple : le Cid, dans sa jeunesse, fut choisi pour arbitre dans une querelle entre deux rois. Il avait eu à se plaindre de l'un d'eux, et, malgré sa grande équité, ce souvenir pesa sur son jugement; il condamna celui qu'il croyait dans son tort. Le roi condamné par lui, dépouillé de son royaume, était mort dans l'exil. Cependant le fils de ce prince vaincu constatait et offrait de prouver l'innocence de son père. A la fin de ce premier acte, il venait demander au Cid de casser lui-même l'arrêt injuste. Le Cid, après un mûr examen, avouait sa faute et s'engageait à la réparer.

L'allusion était transparente : le Cid, c'est de Sellenberry lui-même; le roi injustement condamné, c'est Stéphane. Impossible de s'y méprendre. Les trois auditrices de Robert ne s'y trompèrent pas, et leur attention fut vivement excitée dès le premier moment.

Le poète lisait avec une flamme et une puissance extraordinaires; les vers prenaient dans sa bouche la sonorité du clairon. Ils étaient superbes, d'ailleurs, d'une fière allure, pareils à ces héros d'armes qui annonçaient autrefois que la lice venait de s'ouvrir. Des scènes familières, comiques presque, se mêlaient aux scènes dramatiques. Robert avait trouvé le point d'intersection entre la grandeur et la familiarité, ce qui est le rêve, la gloire et souvent le désespoir des maîtres. L'œuvre était donc de forte race, mâle, hardie et poignante. Les plaintes du jeune prince devant le Cid arrachèrent des larmes silencieuses aux trois femmes, et après le monologue du Cid, elles pleuraient encore.

La lecture s'acheva ainsi.

— Enfin ! s'écria la marquise, je reconnais mon brave Robert. Je n'y entends rien, mais je sens que c'est beau; les larmes ne se trompent pas.

— Vous dites vrai, ma chère, ajouta M^{me} de Fleurigny, tout cela m'a fait tressaouter le cœur.

— Et vous, mademoiselle? hasarda Robert.

— Oh! moi, monsieur, je serai peut-être plus sévère. Je vous dirai tout ce que je pense en retournant au village.

— Je me soumets d'avance, mademoiselle.

— Vous auriez tort, monsieur ; je suis sincère, mais non infaillible.

Nos trois personnages se levèrent et prirent la route de Rillé.

La tante et la mère marchaient un peu en avant ; Gilberte les suivait toute pensive, sans avoir l'air de voir Robert à côté d'elle.

— Eh bien, mademoiselle, le coupable attend son arrêt.

Gilberte rougit légèrement, s'arracha non sans effort à sa longue méditation, et commença ainsi :

— Je me suis engagée imprudemment ; je ne suis qu'une jeune fille peu instruite de ces grandes questions de littérature et d'art ; mon opinion n'a de valeur que pour moi, et encore ! Je sens bien qu'il est facile de mal juger. Et puis...

Elle s'interrompit en frappant légèrement une branche d'arbre du bout de son ombrelle...

— Et puis... vous ririez de moi !

— Rire de vous, mademoiselle, moi ! Rire de vous... ah ! vous savez trop qu'il ne se peut !

— Eh bien, reprit vivement Gilberte, malgré mon ignorance, mon insuffisance, si vous aimez mieux... j'ai une passion littéraire : j'adore Corneille.

Et elle ajouta en souriant :

— Comme une princesse de la Fronde, tout bonnement ! Je pensais donc à mon vieil ami Corneille en vous écoutant, et je me disais pendant que vous lisiez ce premier acte : qu'aurait fait Corneille là et là ? C'est très prétentieux, ce que je vous dis, n'est-ce pas ?

— Non, mademoiselle, c'est seulement très flatteur à mon endroit : me donner Corneille pour terme de comparaison !

— Précisément... je comparais les plaintes de ce jeune prince, qui m'ont fait pleurer, je l'avoue, aux plaintes et à la douleur de Chimène ; et je me disais, pardonnez-moi, que votre drame serait plus touchant si, au lieu d'un fils, vous aviez donné une fille à ce roi condamné injustement par le Cid.

— Pourquoi cela, mademoiselle ?

— Parce qu'un fils pourrait se venger, et qu'une fille ne peut que se plaindre.

— J'en conviens... j'en conviens.

— Ensuite... Ce jeune homme, ce soldat, travaillera nécessairement avec le Cid à la réparation de la faute... et je voudrais que le Cid en eût tout le fardeau.

— C'est très juste, mademoiselle, c'est très juste ; vous avez mille fois raison ! Comment n'y ai-je pas songé ? Ce roi aura une fille... c'est décidé ! Cependant... attendez... je lui laisserai un fils tout de même... le frère et la sœur ! La sœur aimera son frère comme...

— Si vous voulez, monsieur, fit Gilberte avec précipitation.

— Je vous en supplie, mademoiselle, si vous avez encore quelques critiques à faire, vous me rendrez vraiment service.

— Vraiment?... Alors, je trouve que le Cid s'est laissé trop facilement tromper.

— Oh! ceci, mademoiselle... je ne crois pas.

— Je n'insiste donc plus : vous avez sans doute vos raisons!

— C'est une petite épigramme, cela?

— Non, c'est mieux!

— Continuez, mademoiselle. Je vois que vous avez encore quelque chose à reprendre.

— Oui, monsieur, mais je n'ose plus.

— Osez, je vous en supplie.

— Eh bien, il me semble que le Cid ne reconnaît pas assez vite son erreur; il se débat contre la lumière, et il y a trop d'orgueil humilié dans son chagrin; s'il ne pleure pas assez amèrement sa faute, il la réparera mal.

— Cette fois, je me rends; je modifierai le monologue. Est-ce tout?

— C'est tout, monsieur.

— Je vous remercie du fond de mon âme, mademoiselle. Mais qui vous a donné cette pénétration, cette raison supérieure, ce jugement rapide et sûr?

— Je n'ai pas tous ces mérites, monsieur; mais si je les avais, je les devrais au poète de mes préférences, je vous l'ai dit, à Corneille; et après Corneille...

Ils entraient en ce moment dans le salon de la petite maison de Rillé; Gilberte conduisit Robert devant le portrait de son frère, et elle termina sa phrase :

— Après Corneille, à Stéphane.

— Je le vois bien, mademoiselle, et j'ai cru l'entendre en vous écoutant.

Gilberte, dont le regard reprit tout à coup son impassibilité mystérieuse, ajouta d'une voix plus basse.

— L'autre jour, quand vous avez voulu vous approcher de ce portrait, je vous en ai empêché, même assez violemment, s'il m'en souvient. Aujourd'hui, je vous le permets. Regardez Stéphane.

Et elle s'éloigna de son pas lent et grave.

Au moment de la quitter, Robert lui dit, presque en joignant les mains.

— Vous m'avez été, mademoiselle, vous m'avez été bonne, généreuse et utile; continuez à l'être. Je vais poursuivre mon travail. Permettez-moi de réclamer pour lui vos conseils, comme vous venez de le faire aujourd'hui. Le voulez-vous?

Gilberte tourna les yeux vers le portrait de Stéphane, puis, les ramenant vers Robert :

— Oui, monsieur.

Robert revint avec sa tante, et depuis le village jusqu'au château, lui qui d'ordinaire causait si volontiers avec elle, ne lui adressa pas une seule fois la parole. La bonne marquise s'en aperçut, mais elle respecta cette rêverie; seulement, au moment d'arriver, elle lui dit avec un sourire :

— Oui, mon neveu, je suis de votre avis!

La *Faute du Cid* ne resta pas en si beau chemin. Robert se remit au travail avec une joie qu'il ne connaissait plus depuis longtemps, et il s'y livrait avec une sorte d'acharnement. Toutes les semaines, il réunissait son petit auditoire et lisait ce qu'il avait écrit. La marquise et M^{me} de Fleurigny se contentaient d'admirer; Gilberte seule continuait son rôle de censeur et de conseiller.

Une femme distinguée apporte dans le jugement des œuvres de l'esprit le même tact que dans les relations du monde; elle tressaille subitement à tout ce qui choque sa délicatesse ou sa droiture, son instinct l'avertit avant sa raison, sa pureté cherche et aime ce qui lui ressemble, et elle se dirige dans les hauteurs sereines de la pensée comme le cygne dans l'azur.

Telle était Gilberte. Dans cette communion d'idées, Robert gagnait beaucoup, mais elle gagnait aussi. Il y gagnait une justesse plus grande, une noblesse plus continue dans les sentiments et leur expression; elle y gagnait l'habitude de toucher aux plus nobles problèmes du cœur humain, l'allégresse de voir naître et palpiter l'œuvre nouvelle, de contempler la poésie toute vibrante à sa descente des régions où le vulgaire ne monte pas.

Gilberte reçut un jour de son frère la lettre dont voici quelques fragments :

« Rome, 28 novembre 1879.

« Chère et tendre sœur,

« Ce que tu me racontes de la *Faute du Cid* m'intéresse vivement. Robert est là sur son terrain, et s'il tombe, ce seront du moins de belles ruines. Quel que soit le succès, son esprit et son âme se seront retrempés aux sources supérieures. Le reste importe peu.

« Tu lui donnes des conseils, ma petite Sévigné, et tu me demandes si je t'approuve? Certainement. Mon redoutable ami cherche à réparer le mal qu'il a fait; aidons-le dans sa tentative, afin de lui épargner quelque peine inattendue, car, vois-tu bien, quand on ne répare pas sa faute, on l'expie.

« C'est la pensée générale de son drame, j'allais dire de *votre* drame, si je l'ai bien comprise. Toutefois, il ne faudrait pas trop

insister sur cette expiation imposée au Cid. C'est une trop haute figure dans l'histoire et dans la légende, et on serait blâmable de la rapetisser.

« Songez à cela. C'est mon inquiétude. Mais j'espère que Robert emportera mes doutes dans la peau du lion.

« Ce que tu ajoutes de ses droits d'auteur pour la *Dent creuse*, donnés aux pauvres, m'a fait plaisir. Tu me demandes si tu dois t'excuser des reproches injustes que tu lui a adressés à ce sujet; je ne le crois pas utile, il aura compris.

« Tu voudrais bien savoir ce que je fais à Rome et pourquoi j'y reste si longtemps. C'est encore un secret, mais avant peu tu sauras tout, et comme ma mère, tu seras très heureuse.

« Adieu et au revoir, ma bonne et vaillante Gilberte. Je vous embrasse, notre mère et toi, de toute mon âme enfin guérie.

« STÉPHANE. »

La *Faute du Cid* fut terminée en deux mois, et Robert partit pour Paris, où les répétitions allaient commencer. M^{me} de Rillé promit de s'y rendre, joyeuse d'assister à la première représentation.

— Si j'osais... dit Robert à Gilberte.

— Peut-être, monsieur : je consulterai Stéphane.

XII

UN DIRECTEUR SUR LES CHARBONS ARDENTS

On trouve toujours des gens pour faire les métiers les plus dangereux et les plus pénibles; pour être sergent de ville, gendarme, médecin, chauffeur de locomotive, ministre des finances; pour monter en ballon, pour se hasarder dans le boudoir de M^{lle} Trois-Étoiles, pour entendre les opéras de Wagner, pour entrer dans la cage aux tigres, — on en trouve même pour entrer dans la fosse aux ours, — ces derniers, les plus héroïques, sont les directeurs de théâtre.

Un directeur de théâtre est un tyran et un esclave; il dévore et il est dévoré; il doit livrer des batailles furieuses aux comédiens, aux comédiennes, aux machinistes, aux décorateurs, aux souffleurs, aux journalistes, aux abonnés, au public, et surtout aux auteurs. Il ne vit pas à ce métier terrible; s'il ne le faisait plus, il en mourrait.

Jacques Alençon était le plus vaillant et le plus infortuné de ces martyrs volontaires. La mise en scène de chaque pièce nouvelle devenait pour lui une torture incessante et compliquée; il

s'y jetait corps et âme, avec un sang-froid apparent qui augmentait le supplice intérieur. Son trouble commençait par la nécessité de juger l'œuvre elle-même; il avait de l'instruction, de l'expérience et du flair; mais ces trois mérites ajoutaient encore à sa perplexité naturelle et acquise; il voyait et sentait tous les défauts, les pesait au juste poids, et faisait la balance avec les qualités. Cruelle et délicate opération! Raffinements du tortionnaire invisible qui s'acharne sur les directeurs de théâtre! L'exposition n'est pas claire, la seconde scène n'est que la répétition de la première; il y a un récit qui peut faire rire; mais la scène finale est d'un grand effet... peut-être! on n'est sûr de rien! Et la lutte avec les acteurs! obtenir d'eux, en ménageant leur amour-propre, tout ce que leur talent peut donner; leur indiquer adroitement ce qu'ils doivent faire, en ayant l'air de leur en laisser le mérite; leur dire, par exemple : il me semble qu'hier vous aviez trouvé une intonation excellente, un mouvement remarquable. Ce qui n'est rien moins que vrai. Enfin, empêcher celui-ci de chercher un effet aux dépens de celui-là, de *tirer la couverture à lui*, selon l'argot du théâtre. Ce ne sont pas de minces difficultés, et un diplomate de profession aurait peine à y toujours réussir.

Jacques Alençon possédait ce grand art, mais il le payait cher. Sa vraie joie était de combiner la mise en scène, de composer les groupes, d'en faire de véritables tableaux, de présider à l'arrangement des costumes et à leur ensemble harmonieux. Il était passé maître dans cette partie, secondaire mais si importante, d'une science toute spéciale.

Après ces luttes, ces longs efforts, ces insomnies, cette fiévreuse activité, on se trouve devant l'inconnu, devant un *alea*. Le succès et l'insuccès tiennent à un rien.

C'est ce que pensait Jacques Alençon le matin de la première représentation. Il estimait profondément, il admirait même, autant qu'un directeur peut avoir l'air d'admirer, la *Faute du Cid*; mais il en aurait joué la réussite à pile ou face. Son anxiété se trahissait malgré lui, et avant le lever du rideau, il marchait sur la scène comme sur des charbons ardents.

Quant à Robert de Sellenberry, malgré une certaine émotion, il était calme et confiant. Assis dans une avant-scène, derrière M^{me} de Rillé, M^{me} de Fleurigny et Gilberte, il entendit frapper les trois coups avec moins de crainte que de curiosité, comme s'il allait voir et juger l'œuvre d'un autre.

Le public semblait fort nerveux. Le soir d'une première représentation, l'auteur compte une douzaine d'amis dévoués et convaincus et douze cents adversaires avoués ou secrets. Après les

bruyants et longs succès, comme celui de la *Dent creuse*, le public se tient sur ses gardes; s'il n'a pas l'intention formelle de briser son idole d'hier, il réfléchit avant de lui dresser un plus haut piédestal. Rien de plus naturel.

La première scène de la *Faute du Cid* produisit un grand effet, on applaudit beaucoup de vers éclatants et sonores; la seconde scène, qui était d'un comique piquant, charma l'auditoire, un rôle de valet poltron et famélique excita de francs éclats de rire; il eut trop de succès : la scène suivante, d'un ordre purement tragique, ne fut pas comprise. Le public avait pris une fausse piste, et il regrettait la gaieté de tout à l'heure. L'entrée du *Cid* manqua son effet, le poète lui avait prêté un langage simple et familier qui dérouta les spectateurs; on crut que ce serait aussi un rôle comique, et quand le vieux Campéador s'exprima dans un langage plus noble, on fut étonné, presque désorienté. Cependant la fin de ce premier acte, pleine de beauté et de flamme, fut vivement applaudie. Le succès était possible.

Robert se dirigea vers les coulisses, où il rencontra le directeur qui battait de sa canne sur le portant d'un décor.

— Êtes-vous content? lui dit le poète.

— Je vous répondrai après le dernier acte.

— Mais, enfin, il me semble...

— Eh! eh! le requin n'a pas trop l'air de mordre à l'hameçon.

— Il y mordra au second acte.

— Pourvu qu'il ne renverse pas la barque!

— Nous avons des bouées de sauvetage.

— Triste ressource! la mer est houleuse.

Au foyer des acteurs, Robert fut entouré d'une foule d'amis, amis de ces trois espèces que le philosophe morose a décrites : ceux qui aiment, ceux qui n'aiment pas, ceux qui détestent. On le félicita, on lui serra les mains, on l'embrassa, mais les amis de la troisième catégorie n'avaient pas l'air triste!

L'un d'eux dit en sortant à un de ses confrères :

— Nous avons bien fait de le féliciter après le premier acte.

— Tu crains donc que les autres...

— Mon cher, quand on est du bâtiment, on sent quand la maison doit couler!

— Tu m'effrayes pour notre pauvre ami...

— Farceur!

— Tu as vu la répétition, comme moi; crois-tu que le second acte soit sifflé?...

— Gourmand!

Il ne fut pas sifflé. Au contraire, une scène magnifique excita

une sorte d'enthousiasme, mais le reste fut froidement écouté. On applaudit tout de même à la chute du rideau.

— Eh bien? dit le confrère de tout à l'heure à son camarade.

— Eh bien... il a éculé son stock de sublime!

L'effet du troisième acte fut morne. Décidément la foule n'entraîna pas dans la pensée du poète; quelques brillantes tirades secouèrent bien cette torpeur, mais la pièce était condamnée.

— Il n'y a plus de danger! dit l'aimable confrère que nous connaissons. Il n'y a plus de danger! On peut applaudir.

Et il levait les mains en applaudissant, afin d'être vu par Robert.

Au foyer du public, on faisait circuler cette épigramme quelconque dont l'auteur est resté inconnu.

L'injustice est partout dans la pièce nouvelle :

Un bon prince est réduit à vendre des crayons,

Sa fille perd le ciel, l'auteur perd la cervelle,

Et la *Faute du Cid*, c'est nous qui la payons!

Les deux derniers actes furent écoutés avec componction. Personne ne sifflait, un grand talent se fait toujours respecter; mais une douce somnolence régnait de l'orchestre aux premières loges; les belles spectatrices montraient leurs trente-deux perles entre leurs lèvres roses... mais ce n'était pas en riant!

Le nom de l'auteur fut proclamé au milieu des applaudissements officiels, on rappela les acteurs et on leur fit une ovation cruelle pour le poète. Ce fut très correct.

— Retirez la pièce de l'affiche, dit de Sellenberry à Jacques Alençon.

— Merci, mon cher! Mais, vous savez... quand vous m'apporterez une autre tragédie, j'appellerai les gendarmes!

Robert accompagna ces dames jusqu'au magnifique hôtel de la rue du Bac, où M^{me} de Rillé avait offert l'hospitalité à M^{me} et à M^{lle} de Fleurigny.

Au moment où il les quittait, Gilberte dit à Robert en lui tendant la main :

— Vous êtes triste, n'est-ce pas, monsieur?

— Non, mademoiselle, je suis presque heureux : Stéphane est vengé!

Robert n'était pas aussi heureux qu'il le disait. Les journaux du lendemain furent plus cruels que le public. La *Faute du Cid* expia le succès de la *Dent creuse*. La plupart des critiques décidèrent que le drame historique et chevaleresque était bien mort cette fois. Deux ou trois juges, plus avisés, protestèrent seuls contre l'arrêt du public, et huit jours après on n'y pensait plus.

Robert de Sellenberry rencontra sur le boulevard un de ses amis, le lendemain de ce désastre.

— Mon cher, lui dit cet ami, le public a eu tort : il y a des choses admirables là dedans ; si vous m'y autorisez, dans dix ans je referai la pièce, et elle aura un succès énorme.

— Comment donc ! mais je vous en prie.

Peu de temps après, Robert obtint une belle revanche : il publia la seconde partie de son grand poème. On lui fit un accueil qui aurait dû consoler le poète, mais rien ne console des insuccès de théâtre.

Toutes ces émotions, joies ou tristesses, ébranlent l'âme la plus forte et le tempérament le mieux trempé. Robert tomba malade, et les médecins lui ordonnèrent le repos et le calme de la vie de famille. Il partit pour Rillé où l'attendait sa tante, et où il retrouva M^{me} de Fleurigny et Gilberte.

XIII

LA LETTRE G ET *le Lac*

Les derniers mois de l'hiver furent tristes pour notre héros triomphant et blessé, blessé moralement surtout. Ces favoris de la gloire en supportent mal les rigueurs soudaines. Robert était saisi par une sorte de tristesse fiévreuse, de mélancolie profonde, de prostration intellectuelle et physique. Le dégoût, l'ennui de vivre, consumaient lentement cette nature puissante. La chute de sa pièce, en le frappant dans son amour-propre, l'avait atteint à un point plus mystérieux et plus noble de son cœur : avant cette chute, il nourrissait l'espoir de présenter son ouvrage comme une rétractation de son offense envers Stéphane ; il aurait voulu lui dédier son drame triomphant, mais on ne fait pas hommage d'une pièce tombée. Son espoir de ce côté fut donc tristement déçu.

De plus, il se croyait diminué aux yeux de Gilberte ; il se comparait à ce lion aveugle qu'il avait vu, dans un village d'Algérie, servir de jouet aux enfants arabes.

Ajoutons que, physiquement même, les luttes du théâtre ont une influence terrible sur le poète ; au moment décisif, à la minute où la bataille peut être perdue ou gagnée, le cœur suspend ses battements et contracte pour l'avenir les germes de l'hypertrophie.

C'est d'une hypertrophie du cœur que souffrait Robert. La maladie fut longue et cruelle, un repos absolu lui était conseillé ; mais l'imagination ne se repose pas comme le corps, et le malheureux poète voyait incessamment passer devant ses yeux les souvenirs de ces derniers mois, de cette fatale représentation surtout, et il croyait voir, il voyait toujours de ses regards éteints ce grand public de glace.

Les soins ne lui manquèrent pas, on le pense bien. M^{me} de Rillé,

M^{me} de Fleurigny et Gilberte l'entouraient des prévenances les plus habiles et les plus ingénieuses. Gilberte, on le sait, était célèbre dans le pays pour ses talents d'infirmière, et ce n'était point le cas d'en refuser l'exercice. La nature aidant, le mal physique fut enfin vaincu, mais le mal moral ne l'était pas. En revenant à la vie, Robert n'en retrouvait que les tristesses et les amertumes, les angoisses et les douloureux souvenirs. Son cœur était guéri, mais vide.

Un jour, seul dans le salon, étendu sur le divan, il cherchait en vain à chasser les idées noires en regardant le beau soleil de mars qui entraît par la porte large ouverte.

— Quel temps splendide ! se disait-il, mais que m'importe ? Valentine de Milan avait raison : *Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien !*

Tout à coup, arrivant du parc, animée encore par la course rapide, avec cette traînée lumineuse de chaud soleil, Gilberte entra. Elle alla droit à lui, la tête haute, avec un sourire, sous cette auréole de rayons.

Robert se leva vivement, voulut marcher à la rencontre de la jeune fille, mais il chancela, et de sa main tremblante dut s'appuyer au mur.

— Qu'avez-vous ? dit-elle.

— Rien, ah ! rien.

— Comme vous êtes pâle ! Souffrez-vous encore ?

— Non, non. Je suis guéri de tout, de tout !

Et il ferma les yeux comme pour voir le ciel dans sa pensée.

C'était presque le ciel : il aimait.

— Je cherchais votre tante et ma mère, où sont-elles ?

— Là-bas, au bord de l'étang.

— Je vais les rejoindre, et je vous les ramène.

— Ne puis-je pas vous accompagner, mademoiselle Gilberte ?

— Non, le soleil de mars est dangereux pour vous encore.

Asseyez-vous là, un peu dans l'ombre, en nous attendant, et soyez sage, monsieur l'invalidé !

Robert la regarda s'éloigner, et toute son âme l'accompagnait.

— Oui, je l'aime ! c'est bien vrai que je l'aime ! O mon Dieu, vous êtes bon ! Depuis quand est-ce que je l'aime ? Je ne sais pas. Depuis un instant ou depuis des années ? Qu'importe ! je l'aime, et je le dirai à sa mère, à ma tante, je le lui dirai à elle, et nous nous marierons ; et d'abord je vais écrire à Stéphane.

Le front du jeune homme se rembrunit tout à coup.

— A Stéphane... son frère que j'ai si indignement outragé. Ah ! misère de ma vie ! lui demander la main de sa sœur... Est-ce qu'il voudrait ? Est-ce qu'elle voudrait ? Je me souviens des choses terribles qu'elle m'a dites un jour... et même, oui, c'est ce jour-là que

je commençai de l'aimer! Comme elle était belle avec tous ces éclairs au front! Mais l'épouser... c'est impossible!

Je suis cause que Stéphane a perdu celle qu'il aimait, et j'irais lui dire : donne-moi ta sœur maintenant! C'est impossible! Cependant...

Un rayon d'espoir passa dans les yeux du poète.

— Oui, c'est impossible pour le moment! Mais plus tard... tout s'arrange; le temps est le complice de ceux qui aiment bien. Je travaillerai, j'ai le cœur tout en flamme maintenant; je travaillerai pour être illustre entre les illustres, j'entasserai les poèmes, les drames, Pélion sur Ossa, j'escaladerai le génie! Et alors j'irai lui dire : c'est pour vous que j'ai fait tout cela; j'ai fait mon nom retentissant, j'en ai rempli le monde pour vous l'offrir! Et je suis sûr que ce jour-là, n'est-ce pas, mon Dieu? je suis sûr qu'elle voudra bien!

Robert, avec l'imagination des poètes, se mit à tracer son plan de conduite.

— C'est entendu, je ne dirai rien ni à elle ni à personne; je lui parlerai comme à toute autre femme, simplement, d'un ton naturel, afin qu'elle ne devine pas. Je l'envelopperai d'une tendresse invisible; je donnerai son nom à une étoile, et je la contemplerai dans une adoration muette, et l'étoile ne le saura pas.

Robert se tint parole. Il se composa le plus délicat des bonheurs. Cet homme de haute trempe aima comme un enfant : enfantillages du cœur, en effet, mystérieuses joies, naïvetés des tendresses tremblantes, petits triomphes de la passion voilée, sublimes efforts pour ramasser dans l'ombre un gant qui tombe.

Notre poète obtint deux de ces triomphes qui lui firent oublier le succès de ses plus belles œuvres.

Un jour, il était assis près de Gilberte, sur un banc du parc, non loin du perron où causaient la mère et la tante. Un désir audacieux vint à l'esprit de Robert : obtenir de la jeune fille qu'elle écrivit son nom à elle, Gilberte, sur le sable, du bout de son ombrelle.

C'est le premier idéal des amoureux. M^{me} Swetchine a dit : *Ecrire au crayon, c'est parler à voix basse*. Écrire son nom sur le sable, c'est parler à voix basse également, c'est signer une lettre de change sur l'avenir, sans connaître le corps du billet. Voilà pourquoi Robert rêvait de voir le nom de Gilberte écrit par elle sur ce sable doré.

Mais comment obtenir une chose si facile ou si difficile selon l'occurrence? Il y a plusieurs manières, mais Robert n'en connaissait aucune, et il dut faire appel à sa seule imagination.

Voici ce que ce grand poète, ce pétrisseur de drames, cet inventeur de scènes grandioses, imagina de mieux.

Après une méditation longue et silencieuse, il dit tout à coup à Gilberte :

— Mademoiselle, je ne voudrais pas m'appeler Gontran !

— Pourquoi donc ? répondit la jeune fille très étonnée.

— Parce que le nom de Gontran commence par un *G*.

— Eh bien, quel malheur en cela ?

— Le malheur, mademoiselle, c'est que la lettre *G* est très difficile à écrire.

— Pourquoi la lettre *G* plus que tout autre ?

— Parce qu'elle est très compliquée, et d'un aspect un peu bizarre ; enfin, je n'ai jamais pu parvenir à l'écrire correctement et agréablement à l'œil.

— Cela m'étonne, monsieur, car rien n'est plus simple.

— J'en voudrais voir la preuve.

— Vous allez voir, monsieur.

Et du bout de son ombrelle blanche, Gilberte traça la lettre *G* sur le sable fin.

— Vous voyez, monsieur !

— Vous avez raison, mademoiselle, vous avez raison. Mais il y a une seconde lettre dans le nom de Gontran que j'ai plus de peine encore à écrire ; c'est la lettre *o* ; mes *o* ressemblent à des *a*. Ce n'est pas aussi facile, par exemple, que d'écrire la lettre *i*.

— Vous vous trompez encore, monsieur, la lettre *i* est très difficile.

— Je ne l'aurais pas cru, mademoiselle.

— Parfaitement. Il y a dans la lettre *i* un jambage qui demande la plus scrupuleuse attention, et c'est tout un travail que de placer le point à la distance réglementaire. Regardez plutôt !

La jeune fille, toujours du bout de son ombrelle, traça un *i* sur le sable.

— En effet, mademoiselle, vous y avez mis de la conscience.

Elle sourit et, sans rien ajouter, acheva d'écrire son nom : *Gilberte* ! Puis elle reprit ce regard immobile et profond que Robert lui connaissait bien, mais qu'elle avait abandonné depuis quelque temps.

— Maintenant, monsieur, pourriez-vous me dire pourquoi vous teniez tant à me faire écrire mon nom sur le sable de cette allée ?

— Moi, mademoiselle ! répondit Robert, rougissant comme un écolier... Moi, mademoiselle ! Vous pensez que je tenais... Pas du tout ! Pas du tout ! C'est le hasard.

— L'explication est très claire, monsieur.

Le second rêve de Robert fut de faire chanter par Gilberte le *Lac* de Lamartine.

En général, les poètes n'aiment guère la musique, mais il leur arrive d'aimer la musicienne.

Les femmes ont eu le tort d'abandonner le luth, la guitare et

surtout la harpe pour le piano. Nous ne voudrions pas nous faire de si charmantes ennemies, mais nous avouons humblement que la plus jolie femme du monde, quand elle joue du piano, ressemble à un compositeur d'imprimerie qui prend des lettres dans les différents cassetins de sa casse. Mais, pour un cœur bien épris, la femme aimée est toujours belle, même en jouant du piano; ce qui ne nous empêche pas de regretter le temps où, debout, à côté de la grande harpe aux cordes d'or, la blonde ou brune musicienne ressemblait à une héroïne d'Ossian.

Gilberte, un soir, pendant que sa mère et M^{me} de Rillé recevaient la visite d'une riche fermière au petit salon, Gilberte était restée dans le grand avec Robert, et, pour le distraire, elle s'était mise au piano. Elle en jouait médiocrement, disons-le à sa gloire, mais elle avait une voix admirable, une de ces voix qui se sont attendries et comme baignées de rosée céleste en passant par l'âme.

Elle venait de chanter le *Vallon*, de Lamartine, que la délicieuse musique de Gounod côtoie comme une douce rivière suit les méandres des prairies humides d'ombre. Entendre le *Vallon* chanté par celle qu'on aime, c'est bien, mais il y a mieux : il y a le *Lac*.

Chaque vers du *Lac* a fait des centaines de mariages, plusieurs en ont dû faire des milliers.

Regarde : je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir.

Où tu la vis s'asseoir a au moins marié deux mille Anglaises.

Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes
Sur ses pieds adorés.

Ces deux vers ont encore fait plus de ravages légitimes.
Quant à la dernière strophe, au dernier vers,

Tout dise : ils ont aimé.

nous n'avons pas besoin d'en parler.

Robert se disait donc : le *Vallon* lui donnera certainement l'idée de passer au *Lac*; mais point! Gilberte passa d'un bond au *Gastilbetza* de Maupou. Robert en a gardé quelque rancune à Victor Hugo.

— Il me faut le *Lac!* pensa-t-il.

Mais Gilberte, après *Gastilbetza*, entama une romance de Massenot.

— Il me faut le *Lac!* et je l'aurai!

Et Robert employa ce moyen d'une diplomatie primitive :

— Mademoiselle, avez-vous lu les commentaires que Lamartine lui-même a écrits sur les *Méditations* ?

— Non, monsieur.

— Eh bien, voici ce que dit Lamartine à propos du *Lac* : « On a essayé mille fois d'ajouter la mélodie plaintive de la musique au gémissement de ces strophes. On a réussi une seule fois. Niedermeyer a fait de cette ode une touchante traduction en notes. J'ai entendu chanter cette romance, et j'ai vu les larmes qu'elle faisait répandre. Néanmoins j'ai toujours pensé que la musique et la poésie se nuisaient en s'associant. » C'est assez dédaigneux, n'est-ce pas, mademoiselle ?

— Un peu, en effet.

— Avez-vous là cette romance de Niedermeyer ?

— Certainement, monsieur.

Et Gilberte se mit à chanter une ancienne romance de Loïsa Puget. Il ne fut plus question du *Lac* ; Robert était désespéré.

Le lendemain, à la même heure, dans le même salon, la marquise dit à Gilberte :

— Ma chère enfant, un peu de musique pour les pauvres prisonniers.

Gilberte alla au piano, regarda Robert d'une certaine façon narquoise qui ne lui était pas habituelle, et entonna de sa voix la plus profondément douce :

Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages...

C'était le *Lac*.

— Elle l'aura étudié depuis hier, elle y mettait de l'amour-propre ! pensa Robert, qui croyait connaître le cœur des jeunes filles.

Pendant plusieurs mois, Robert vécut de ces bonheurs enfantins. Que Dieu en daigne donner de pareils aux plus grands hommes de ce monde, s'ils le méritent.

XIV

LE GÉNÉRAL RENTRE EN CAMPAGNE

Il y a aussi des malheurs. Robert entra dans l'ère des difficultés politiques du sentiment.

Gilberte avait été invitée à un retour de noce dans un château des environs. C'était une solennité des plus importantes. M^{me} de Fleurigny pria M^{me} de Rillé de venir présider à la toilette de Gilberte. Robert accompagna sa tante.

Pendant que ces dames collaboraient à cette œuvre du démon, la toilette d'une jeune fille, Robert resta seul au salon. Il était d'humeur indécise; pluie et soleil. Voir Gilberte en grand appareil de bal et de dîner officiel n'avait rien pour lui déplaire, mais il ne la verrait qu'un instant, et tout le restant du jour, toute la soirée, il ne la verrait plus, et précisément il avait une foule de choses sérieuses à lui dire; il avait bâti un plan fort ingénieux pour obtenir d'elle une seconde audition du *Lac*. Et cette fête venait tout déranger.

— J'ai tort, pensait Robert, j'ai tort; il est bon qu'une jeune fille trouve quelque distraction de temps à autre; elle mène ici une vie claustrale. Il ne faut pas être égoïste et injuste; je suis très content qu'elle aille s'amuser un peu; je suis très content.

Gilberte entra dans le salon. Elle était tout en blanc. Robe blanche, un collier de perles, une rose blanche dans l'or de sa chevelure, un éventail blanc à la main. Robert fut ébloui, mais au fond il se sentait furieux, il avait remarqué que la robe de Gilberte, trop échancrée selon lui, laissait voir la nacre rose de ses épaules délicates, et une foule d'idées tragiques lui traversèrent l'esprit.

— Les modes actuelles sont indécentes et stupides. Est-ce qu'une jeune fille devrait se décolleter ainsi! Et en province encore! C'est bon pour Paris! Mais Paris donne le ton; il n'y aura plus de province bientôt. C'est la faute des journaux qui sont payés par les modistes et les couturiers. C'est la faute de l'empire qui a mis ces idées de luxe dans toutes les cervelles de femmes! Rien ne changera donc? Les gouvernements s'imitent les uns les autres; ce n'est pas la peine d'être en république.

Malgré ces réflexions politiques et sociales, Robert se rasséréna un peu quand il vit Gilberte jeter sur ses épaules une large sortie de bal, qui l'enveloppa tout entière et dont la bordure de cygne entourait comme un écrin la tête pensive de la jeune fille.

Gilberte monta bientôt en voiture avec sa mère, regarda le jeune homme, et Robert, si l'on nous passe l'expression, *emmagasina* ce dernier sourire.

Cela ne l'empêcha point, en revenant au château, de faire à sa tante une foule de questions bizarres, celle-ci entre autres :

— Y aura-t-il des officiers à ce retour de noce?

— C'est probable, mon neveu. Le général d'Acérac, qui commande la division à Tours, est invité avec tout son état-major.

— Vraiment, ma tante! Voilà comment les militaires n'apprennent pas leur métier!

Le soir de ce jour néfaste, les pensées de Robert tournèrent de plus en plus au mélancolique. Nous n'osons pas trop le lui reprocher.

Savoir que la jeune fille qu'on aime est au bal n'a rien de précisément récréatif. On croit assister à la fête où l'on n'est pas, on en suit toutes les phases avec un intérêt anxieux, une jalousie d'autant plus poignante qu'elle s'ignore elle-même.

Pendant le dîner tout va bien encore; un repas de noce a quelque chose de solennel, de forcément grave; les gens sérieux y prennent seuls la parole, et l'on finit par y parler politique. Mais après le dîner, il y a le bal, les quadrilles, la mazurka, la valse et cet infâme cotillon! C'est Gilberte qui va être entourée. Elle ne valse pas, non certainement, mais le quadrille est permis. Pourquoi le quadrille est-il permis? Je vous demande un peu? Quant au cotillon, c'est une invention de l'enfer, c'est le triomphe des officiers d'état-major! Et le cotillon commence toujours très tard, quand l'air de la nuit est plus vif et pénètre par les fenêtres que les imprudents entr'ouvrent; c'est là le vrai danger. Gilberte peut revenir avec une pleurésie et elle souffrira cruellement, et elle en peut mourir!

Voilà quelques-unes des pensées sombres qui roulaient comme des vagues dans l'esprit de Robert. M^{me} de Rillé s'aperçut de sa préoccupation, et vers neuf heures du soir, elle lui dit en souriant :

— Vous êtes un peu *ossianesque*, mon cher neveu; pour vous distraire, je vous ferai de la musique, je vais vous chanter le *Lac*. Voulez-vous?

— Le *Lac*? avec plaisir, ma tante.

M^{me} de Rillé chantait d'une voix fraîche encore, avec beaucoup de goût et de sentiment. Robert l'applaudit et la remercia beaucoup, mais, au fond du cœur, vers et musique le laissèrent froid; le *Lac*, c'était Gilberte.

Il regagna son appartement, et le lendemain, de très bonne heure, il alla prendre des nouvelles de M^{me} et de M^{lle} de Fleurigny.

Gilberte venait déjà de descendre au jardin. Nulle fatigue sur son visage, les yeux souriants, la voix pleine et sonore; la pleurésie n'était pas à craindre.

— Vous venez prendre des nouvelles de ma mère, monsieur Robert? Je vous remercie, elle dort comme une bienheureuse.

— Et vous, mademoiselle?

— Oh! moi, je suis plus forte que je ne le pensais. Vous voyez!

— Et le bal? Ce fameux bal?

— Eh bien, je me suis amusée...

— Vraiment! dit Robert sans aucun air de satisfaction.

— Oui, et puis je me suis ennuyée beaucoup.

— Beaucoup? réellement, mademoiselle?

— Oh! oui, le cotillon a été d'une longueur!

— Il fallait partir avant la fin.

— J'y ai bien songé, mais ce n'était pas possible. Seulement, on ne m'y prendra plus.

— Je suis désolé de l'ennui que vous avez eu, mademoiselle Gilberte.

Il était rayonnant.

Ce fut une des meilleures journées de notre héros : elle s'était ennuyée au bal ! Il s'en alla bien vite raconter l'histoire à M^{me} de Rillé, qui lui répondit froidement :

— Vous croyez cela, mon cher neveu ?

— Certainement, ma tante.

— Alors la jeunesse est bien changée : de mon temps, elle ne s'ennuyait jamais au bal.

— Possible, mais Gilberte est une personne...

— Supérieure, n'est-ce pas ? Merci, pour moi, mon neveu !

— Je voulais dire, et rien de plus, que les plaisirs mondains n'ont aucun attrait pour elle.

— Si cela est, je le regrette presque. Il faut être de son âge. Si une jeune fille est trop sérieuse, elle est exposée, tôt ou tard, à prendre les choses au grand tragique.

— Voilà un paradoxe, ma chère tante.

— Creusez-le, mon neveu, et vous verrez qu'il y a une vérité au fond.

— Je creuserai, ma tante.

Il ne creusa pas du tout, en se contentant de trouver admirable que Gilberte se fût ennuyée à un bal où il n'était pas. Cette conviction suffit à son bonheur pendant quelques jours ; il lui semblait que Gilberte se rapprochait de lui en s'éloignant ainsi des plaisirs du monde, et, oubliant les réalités de la vie, il s'endormait dans ce doux rêve comme les aigles, dit-on, s'endorment en planant dans les rayons du soleil.

Le terrible, quelquefois, c'est le réveil.

Robert reçut la visite, fort inattendue, de M. le général d'Acérac. Le général aborda le jeune poète, comme jadis il montait à l'assaut de la tour Malakoff.

— Monsieur de Sellenberry, vous êtes cause que ma fille Isabelle n'a pas épousé Stéphane de Fleurigny.

— Vous me rappelez là, général, un souvenir très douloureux pour moi.

— Je vous admire!... Et pour lui donc ! Je vous avouerai entre nous qu'à la place de Stéphane, je vous aurais embroché comme un lapin, mais c'est un philosophe. Passons. Je n'ai pas seulement une fille, j'ai aussi un fils. Alexandre a vu, la semaine dernière,

au bal, M^{lle} Gilberte de Fleurigny, et il veut absolument que je la demande en mariage.

— M^{lle} Gilberte! s'écria Robert.

— Parfaitement. Allons au fait. Voici la position de mon fils : vingt-neuf ans, capitaine de cuirassiers, cheveux noirs, front dégarni, la main fine et ferme, 5 pieds 8 pouces (ancienne mesure), une légère balafre à la joue gauche et un bon cœur. Vous allez me demander tout de suite quelle est sa situation de fortune?

— Non, général, je ne vous demande point cela.

— Je vous le dirai tout de même. Après moi, Alexandre aura, de mon chef, le sabre que j'ai brisé dans le ventre d'un officier prussien, à Borny. C'est quelque chose. De plus, il a, d'ores et déjà, du chef de sa pauvre mère, 100 000 francs de rentes. Made-moiselle de Fleurigny n'ayant que peu de fortune, ça va bien.

— Mais, général, balbutia Robert, je ne vois pas en quoi je peux vous servir en ceci.

— Vous pouvez me servir à faire la demande à M^{me} et à M^{lle} de Fleurigny.

— Moi, général?

— Parfaitement! M^{me} de Rillé, votre tante, est, m'a-t-on dit, l'amie intime de M^{me} de Fleurigny; on affirme que vous-même, monsieur, vous avez une grande influence sur l'esprit de M^{lle} Gilberte, depuis votre dernier drame, la *Faute du Cid*, une belle pièce, malgré le public, et qui n'a été comprise que des militaires comme moi.

— Cet honneur me suffit, général.

— Bref, et très sérieusement, monsieur de Sellenberry, nous devons, vous et moi, une réparation à la famille de Fleurigny. J'ai refusé, par votre faute, ma fille à ce bon Stéphane; je ne refuserai pas mon fils à sa fille, si elle l'accepte. C'est mon devoir, et le vôtre est de m'y aider.

— C'est bien, général, répondit Robert d'une voix brisée; je ferai la démarche dont vous me chargez.

— Parfaitement. J'attends votre réponse pour demain.

— Vous l'aurez, général.

— Vous avez tout compris, n'est-ce pas? Le sabre brisé, 100 000 francs de rentes, 5 pieds 8 pouces et un bon cœur. N'oubliez pas son nom : Alexandre.

— Je n'oublierai rien, général.

— Parfaitement.

Et sur cet adverbe, qui lui était familier, le général laissa Robert à ses réflexions.

Robert semblait anéanti. Le sang lui reflua violemment au

cœur, et il crut bien qu'il allait mourir. La foudre était tombée sur son rêve, mais le rêveur n'en mourut pas.

— Ce sera pour plus tard! se dit-il. Aujourd'hui, je n'ai qu'une chose à faire : obéir au général, car il a raison, c'est mon devoir. Du reste, si je ne le faisais pas, le général chercherait quelque autre intermédiaire. Voilà tout. Et que penserait-on de mon refus? De quel droit refuserais-je? C'est bien assez que j'aie perdu la vie du frère, sans que je perde à présent celle de la sœur. Après tout, c'est la fortune, le bonheur, sans doute, qui viennent à elle... Oui, le bonheur avec un autre! Si je voulais, cependant, je pourrais la détourner de ce mariage... je lui expliquerais qu'elle ne peut pas, qu'elle ne doit pas entrer dans une famille d'où son frère a été presque chassé... C'est une raison *contre*, aussi bien qu'une raison *pour*; c'est une réparation, d'un côté, comme le pense le général; mais, de l'autre côté, c'est un nouvel affront pour Stéphane : on veut bien de sa sœur, mais on n'a pas voulu de lui! Je pourrais lui dire cela et cent autres choses : épouser un militaire, c'est chose bien hasardeuse, et les mères prudentes aiment mieux garder leurs filles que de les exposer à un avenir si incertain. M^{me} de Fleurigny privée de sa fille... que deviendrait-elle? J'aurais la mère pour moi! Et puis, la vraie raison, c'est que je l'aime, et je ne veux pas qu'un autre l'épouse!... Cela rend lâche, l'amour! Je ne songe qu'à moi... et son bonheur à elle? Elle l'aimerait peut-être, ce jeune homme, qui est beau, noble, riche, vaillant, qui n'a pu la voir sans l'aimer! Et si elle en épousait un autre, qui la rendrait malheureuse, qui serait indigne d'elle... On ne sait pas, tout arrive! Alors, ce serait ma faute à moi... j'aurais été le bourreau de la sœur comme du frère!.... C'est impossible, cela! Je ferai mon devoir, j'irai la trouver, je lui dirai : voilà ce qui s'offre! elle acceptera, c'est évident, et je le lui conseillerai, au besoin. Je cherchais à réparer le mal que j'ai causé et je ne trouvais pas... Le moyen, le voilà. Dieu me l'envoie. A elle le bonheur, à moi la mort! Oh! oui, la mort, je l'espère, et je sens bien, là, qu'elle ne se fera pas attendre!

Un quart d'heure après, Robert était devant Gilberte. D'une voix calme, mais la pâleur au front, il répéta tout ce que le général venait de lui dire. Gilberte l'écouta en silence, attachée sur lui ce regard fixe et sans flamme dont nous avons parlé souvent, le conduisit devant le portrait de Stéphane et lui dit lentement :

— Au nom de votre ami Stéphane, monsieur Robert de Sellenberry, que me conseillez-vous?

— Au nom de Stéphane, mademoiselle Gilberte, épouscz M. d'Acérac.

Et Robert pâlit affreusement.

— Je n'épouserai ni M. d'Acérac ni aucun autre.

— Pourquoi, mademoiselle?

— Parce que vous m'aimez, Robert, et parce que je vous aime.

— Ah! Gilberte, je mourrai donc de joie!

— Attendez, Robert, je vous aime et je ne vous épouserai jamais. Écoutez-moi, et vous verrez après si j'ai raison! Je vous ai toujours aimé; il me serait impossible de me rappeler le temps où je ne vous aimais pas encore. Pourquoi est-ce que je vous aimais? Je ne sais pas, je n'ai pas cherché à le savoir. J'étais heureuse quand vous étiez là, quand vous nous parliez de poésie et d'art, je vous écoutais, je vous regardais, et j'avais l'âme en fête. Voilà tout. Une fois seulement j'eus peur à cause de vous. Vous étiez monté au haut de cette vieille porte en pierre dont notre village est fier, vous savez, — on la voit d'ici, — tout à coup le vertige vous prit. Il va tomber! cria Stéphane en allant à votre aide. Et, moi, je crus que j'allais mourir. C'est ce jour-là que je me dis : je l'aime! Vous en doutiez-vous, Robert?

— Non, Gilberte, hélas! non.

— C'est vrai : si vous aviez su que je vous aimais ainsi, vous n'auriez pas fait ce que vous avez fait contre Stéphane! Quand je l'appris, quand ma mère, au milieu de ses larmes, me dit cette chose terrible, quand Stéphane, aussi pâle que vous en ce moment, me raconta sa vie désormais brisée, son amour dédaigné à cause de vous, par votre faute, par votre crime, il me sembla que la terre s'entr'ouvrait sous mes pieds et que cet abîme allait me prendre. Je vous ai bien maudit, ce jour-là, j'ai demandé à Dieu de venger mon frère et de vous punir; je le lui ai demandé, à deux genoux, avec des larmes de rage; et je vous aimais toujours! J'en avais honte, et je comprenais avec un horrible désespoir que, dans votre crime, ce que je ressentais le plus c'était ma douleur! Faut-il tout avouer? J'accusais presque Stéphane pour vous défendre! Je me disais qu'il aurait dû être moins fier, vous donner la preuve de son innocence... enfin tout prévoir et tout empêcher! Oui, j'accusais ce doux martyr, mon frère! Voilà votre vrai crime, Robert, votre vrai crime : vous avez fait rougir mon âme. C'est aussi mon crime, à moi, et il faut que je l'expie.

— Vous, Gilberte!

— Oui, Robert! Moi comme vous; vous comme moi. Nous avons été unis dans la faute, soyons unis dans l'expiation. Stéphane a pleuré sur son amour détruit, nous pleurerons sur les ruines du nôtre.

— Moi, Gilberte, ce serait justice, et je courberais le front sous mon malheur mérité; mais vous!

— Ne cherchez plus à me convaincre, Robert, vous n'y parviendriez pas. Ma résolution est prise.

— Eh! qu'oi, Gilberte, rien ne vous touche? Ah! si vous m'aimez vraiment...

— C'est parce que je vous aime que je vais partir.

— Partir, Gilberte!

— Oui, demain, pour Rome, avec ma mère; nous irons rejoindre Stéphane dont la longue absence nous étonne et nous inquiète.

— Et quand reviendrez-vous, Gilberte?

— Je ne sais pas.

— Quand vous ne m'aimerez plus?

— Alors... jamais!

— Jamais?

— Oui, Robert, jamais! Vous voyez bien qu'il faut que je parte. Adieu.

Et Gilberte lui tendit sa main glacée et tremblante.

Ce soir même, le général d'Acérac reçut la réponse qu'il attendait :

« Mon général,

« Je n'ai pas réussi dans la mission que vous m'aviez fait l'honneur de me confier.

« M^{lle} de Fleurigny désire ne pas quitter sa mère.

« Agréez, mon général....

« Marquis Robert DE SELLENBERRY. »

Le général répondit aussitôt :

« Monsieur,

« Je vous remercie d'avoir rempli la mission que je vous avais prié d'accepter, et je ne vous en veux point de son insuccès.

« Toutefois, il me semble qu'un auteur dramatique devrait mieux réussir dans les questions de mariage.

« Alexandre est au désespoir, mais c'est un homme, et il se consolera avant peu, parfaitement.

« Recevez, monsieur....

« Général comte D'ACÉRAC. »

Gilberte et sa mère quittèrent Rillé le lendemain.

XV

LE PETIT LOCAL

Les plus terribles douleurs ne sont pas les douleurs foudroyantes, celles qui renversent et tuent d'un seul coup; ce sont les douleurs

lentes, celles dont on ne sent pas d'abord toute l'acuité, celles qui dissolvent et désagrègent.

Robert n'avait pas compris, au premier instant, toute l'étendue de son malheur. La pensée qui surnageait sur l'agitation de son cœur et de son âme, c'est celle-ci : elle a deviné que je l'aimais, et elle m'aime ! Nous nous aimons, elle le sait ; le reste s'arrangera. L'exaltation de Gilberte ne durera pas sans doute ; en ce moment elle ne voit qu'un seul côté des choses ; plus tard, bientôt, elle verra l'autre. Au fond, c'est une âme de poète, de poète tragique même, elle aime trop Corneille ! Elle a trop lu le *Cid*. Elle ruse, comme Chimène, avec l'amour et avec le devoir ; elle se jette héroïquement dans son rôle de sacrifice ; mais, comme Chimène, elle ne demande qu'un mot du roi qui lui ordonne de pardonner à Rodrigue.

Robert oubliait que nous sommes en république.

Le lendemain, il dirigea sa promenade vers le village, et entra dans la maison de Berthe, dont le jardinier lui ouvrit les portes.

— Ainsi, père Fulcran, ces dames sont parties hier ?

— Oui, monsieur le marquis.

— Et... M^{me} de Fleurigny... quel air avait-elle ?

— Un air de satisfaction, de grande satisfaction, monsieur le marquis, et en montant en voiture, elle disait à M^{lle} Gilberte : nous allons bientôt revoir Stéphane, ma mignonne !

— Et M^{lle} Gilberte, que disait-elle ?

— Rien, monsieur le marquis... Je me trompe, elle causait un peu à l'écart avec Catalina, la femme de ce Landrin... vous savez... un tas de sauvages... et j'ai attrapé au vol un mot qu'elle lui disait : *surtout si M. Robert vient chasser dans la lande...*, je n'ai pas entendu le reste, mais j'ai bien vu que M^{lle} Gilberte mettait plusieurs pièces d'or dans la main de Catalina... ce qui est de l'argent mal placé, sauf votre respect, monsieur le marquis. Enfin, au moment dernier du départ, je me suis permis de dire à M^{lle} Gilberte : à bientôt donc, que j'espère, mademoiselle Gilberte ! — Bientôt ? non, oh ! non ! qu'elle m'a répondu ; et voilà qu'une larme lui a coulé sur la joue ; et j'ai pensé : voilà une brave fille qui aime bien son pays !

— Merci, Fulcran, merci !

Robert resta seul dans cette maison abandonnée.

Qui n'a pas eu cette tristesse de retrouver vide la maison hier pleine encore des regards, de la voix, des pas, de la douce présence de celle qui est partie ? Elle s'asseyait là, près de la fenêtre, sur le grand fauteuil de tapisserie armoriée, et sa robe tombait en plis gracieux jusqu'à l'escabeau de vieux chêne ; on eût dit une châtelaine des chansons de Geste. Elle travaillait à quelque broderie,

la taille droite et la tête un peu penchée; quelquefois elle s'arrêtait pour écouter l'heure que sonnait la vieille horloge de l'église voisine, et elle avait une manière d'écouter l'heure que les autres femmes n'ont pas. Quand elle se levait, ses pieds glissaient sur le pavé de mosaïque avec un bruit qui était gai. Pour ouvrir ou fermer les rideaux de la fenêtre, ses bras se levaient un peu impatients, et son corsage frissonnait de ce rapide effort. Ce sont de ces choses qu'on n'oublie pas.

Elle n'est plus là maintenant, et le petit salon ressemble à un immense désert. Comme il fait froid là où elle n'est plus? Mieux vaut aller au jardin. Mais là c'est bien une autre tristesse! La grotte rustique où elle aimait à lire, regarde avec reproche le promeneur qui ose venir sans elle; c'est elle que le ruisseau pleure; ses tourterelles ne reconnaissent plus son compagnon de la veille, et s'envolent comme elle s'est envolée.

— C'est à cause de moi tout ce qui arrive! pensait Robert; c'est moi qui l'ai chassée de sa maison; elle a préféré l'exil à ma présence, et la voilà exposée à tous les hasards de la route, aux fatigues, aux maladies, aux fièvres, à la mort peut-être!

A cette idée Robert frissonna, il se couvrit le visage de ses deux mains, et il sortit du jardin et de la maison, le cœur plein d'effroi.

Il passa plusieurs jours dans cette anxiété poignante. Heureusement arriva une lettre de Gilberte à M^{me} de Rillé.

« Rome, 17 novembre.

« Madame la marquise,

« Je ne vous écrirai qu'un billet très court aujourd'hui.

« Nous sommes à Rome depuis une heure à peine, et nous venons d'embrasser notre cher Stéphane. Le voyage a fait grand bien à ma mère et à moi. Aucune fatigue. On dit trop de mal des chemins de fer.

« Stéphane nous a reçues avec cette tendresse que vous lui connaissez. Il y a en lui je ne sais quoi de particulièrement heureux qui doit tenir à autre chose encore qu'à la joie de nous revoir. Je flaire un mystère. Nous verrons bien.

« Je vous embrasse respectueusement, madame la marquise, en vous priant de faire toutes nos amitiés à M. Robert.

« Gilberte DE FLEURIGNY. »

« P.-S. — Recommandez à M. Robert d'être très prudent, s'il va chasser du côté des *Landrins*. »

Cette lettre dissipa les inquiétudes de Robert. Gilberte se portait admirablement. De plus, il y avait dans sa lettre une phrase sur

laquelle notre poète ne manqua pas de bâtir un roman. Quel pouvait être ce mystère dont parlait Gilberte à propos de Stéphane? Si c'était un mariage? Si Stéphane, enfin consolé, avait trouvé quelque belle Romaine... Oui, ce doit être cela, c'est cela! Mais alors c'est un espoir pour moi : si Stéphane est heureux, Gilberte n'aura plus de raisons pour persister dans son refus, dans sa résolution terrible. Certainement c'est cela. Et l'imagination de Robert s'élança vers les plus radieux horizons. Hélas! ce fragment de la seconde lettre de Gilberte diminua beaucoup son enthousiasme et ses espérances.

« Oui, madame la marquise, nous avons découvert le secret de Stéphane. Le mystère n'a rien de sentimental. Tous les jours le cardinal Beppo vient chercher Stéphane et le conduit au Vatican, où Sa Sainteté le reçoit en audience privée. J'ai demandé à mon frère ce qui lui valait un honneur si rare, et voici ce qu'il m'a répondu.

« Stéphane a entrepris un grand ouvrage sur les premiers siècles de l'Église. Le pape s'intéresse fort à ce travail, et Stéphane va tous les jours en conférer au Vatican.

« Je vous avoue que j'avais imaginé non pas mieux, mais autre chose. Il faut en revenir. Stéphane n'oubliera jamais ce que vous savez comme nous. Il ne se mariera jamais, *pas plus que sa sœur!* »

Gilberte avait souligné elle-même ces derniers mots.

— Évidemment se dit Robert, c'est pour moi, et non pour ma tante, qu'elle a souligné cette phrase; elle a voulu me rappeler sa résolution inébranlable. Me voilà retombé de mon rêve. *Pas plus que sa sœur!*

Et cependant Robert espérait toujours; il lui semblait impossible que l'absence même, l'éloignement, les conseils de Stéphane dont il connaissait la générosité maintenant, n'eussent pas une influence meilleure sur l'esprit de la jeune fille. Les espérances dans le cœur des amoureux sont, comme les racines du chêne, plus profondes que les branches ne sont hautes. Robert se répétait donc, à la suite de toutes ses rêveries : Rien n'est perdu, la vie est longue.

Un matin, Robert se promenait dans le parc, où il rencontra le facteur qui lui remit le courrier de la marquise. Sur une des lettres, timbrée de Naples, il reconnut l'écriture de M^{me} de Fleurigny. Les amoureux ont des intuitions.

— Gilberte est malade! s'écria Robert.

Et il courut à perdre haleine jusqu'au château.

— Lisez vite, ma tante, Gilberte est malade!

Il ne s'était pas trompé; voici la lettre :

« Naples, 28 novembre.

« Chère et bonne amie,

« Je suis très inquiète. Gilberte a pris à Rome les fièvres paludéennes. Nous l'avons emmenée sans perdre une heure.

« Ici les médecins ne se prononcent pas encore.

« Priez pour ma pauvre enfant.

« Votre amie désespérée,

« Victorine DE FLEURIGNY. »

— Elle va mourir! Gilberte va mourir! Morte déjà peut-être! Ah! ma tante, vous ne savez donc pas que je l'aime et qu'elle m'aime! Si elle meurt, je me tuerai!

— Si! J'avais deviné. Venez prier Dieu, mon enfant!

La marquise conduisit son neveu à la petite église de Rillé.

Robert était religieux de cœur et d'esprit, mais la vie littéraire, la vie de théâtre surtout, en avait fait un chrétien peu fervent. A la campagne, il allait à la messe, pour donner le bon exemple, pour ne pas affliger sa tante; à Paris, il n'allait qu'aux messes de mariage et d'enterrement. « C'est toujours cela perdu pour le diable », disait-il en riant à ses amis.

Cette fois, il ne riait point. Il alla droit à l'autel de la Vierge et joignit les mains en tombant à genoux. Ce fut un cri d'amant et de poète, où les prières de l'enfance revenaient par fragments, mêlées à des formules et à des phrases de littérature et de théâtre; mais tout cela spontané, sincère et naïf.

« Faites que Gilberte ne meure pas, bonne Mère des douleurs! Reine des anges, donnez-moi la vie de l'ange qui est là-bas! Consolatrice des affligés, souvenez-vous de la nuit du Golgotha et de l'arbre aux bras rouges du sang de votre fils! J'aime Gilberte et Gilberte m'aime; ne permettez pas qu'on me la prenne, ou obtenez qu'on me prenne aussi. J'ai été orgueilleux et mauvais, je serai bon et humble maintenant; je ferai tout le bien que je pourrai dans le monde; j'en prends à témoin votre voile blanc, votre auréole sainte et le sourire de l'Enfant-Dieu que vos mains penchent vers ceux qui pleurent. Rendez-moi ma Gilberte, ô ma mère! »

Robert se releva plus calme, et reprit avec sa tante la route du château. Le soir, toutes ses angoisses lui revinrent, des souvenirs de poésie se mêlaient à sa douleur personnelle; Gilberte, mourante au pays de Graziella, lui rappelait la pêcheuse de corail, le vers admirable et poignant de Lamartine sur la tendre fille d'Ischia :

Dans sa première larme elle noya son cœur!

Gilberte aussi avait noyé son cœur dans sa première larme, et c'est lui qui avait fait couler cette larme, et c'était lui que Dieu devrait frapper, et non pas Gilberte !

Robert ne dormit pas de la nuit ; ce sont ces nuits-là qui expient bien des fautes ! Dès le matin, il courut chercher les lettres au bureau même de la poste. Il n'y avait point de lettre, mais un télégramme.

« Gilberte est sauvée. Aucun danger maintenant.

« STÉPHANE.

« Ischia, 1^{er} décembre. »

Robert pleura comme un enfant, et revint comme un fou porter à sa tante la bonne nouvelle.

Ces alternatives de craintes, d'espérances, d'illusions, de déceptions, de souvenirs amers, de rêves, se reproduisirent souvent pour Robert depuis le départ et depuis la maladie de Gilberte. On eût dit qu'une main invisible lui versait à dose presque égale l'espoir et le chagrin. En voici un nouvel exemple.

Vers le mois de mars, Poncette, ou plutôt M^{me} Louis de Nolongue, eut une heureuse idée : celle de donner à son mari un bébé rose et blanc dont Robert fut le parrain.

Ce nouveau citoyen avait de l'esprit au bout de huit jours. Pourquoi si vite ? Parce que son père était député, sans doute, et que le fils d'un député doit, de bonne heure, prouver son patriotisme par son intelligence. Question d'hérédité.

La première et la plus forte marque d'intelligence qu'il donnait, c'était sa façon de demander à boire. Un geste suffisait, mais un geste plein d'autorité, et Poncette, chargée de cette importante fonction, ne résistait pas à ce geste d'une sobre éloquence. Le citoyen se mettait à boire, et il ne se serait pas contenté du verre d'eau sucrée dont on se contente au Palais-Bourbon ; il trouvait mieux, et de lui-même. Il buvait avec un rare talent, talent naturel et déjà perfectionné par l'étude ; il buvait en même temps avec ses lèvres, avec ses doigts, avec son nez, avec toute sa petite personne frissonnante et joyeuse. C'était son triomphe, pendant lequel Poncette l'admirait ; quant au père et au parrain, ils admiraient la mère et l'enfant.

Ne cherchons pas à tromper l'histoire : le fils du député prenait des défauts en vieillissant ; peu à peu, il dépouillait l'ange ! Par exemple, quand il avait bu à souhait, gonflé de plaisir, rouge, les yeux allumés, gris comme un merle, il montrait le poing, l'orateur de l'avenir se révélait. Orateur, pas encore, mais bon interrupteur

déjà. Quand son père, sa mère et son parrain causaient doucement, en le regardant rire dans les bras de sa nourrice, tout à coup, ne comprenant rien à tous ces longs discours, il se mettait à crier et à interrompre comme un énergioume.

C'était intolérable. Un rappel à l'ordre ne suffisait pas, ni même la censure; alors Louis de Nolongue se souvenait des sévérités du règlement de la Chambre.

— Au petit local! criait-il, au petit local!

Le petit local était un berceau de soie et de dentelles, le nid d'un oiseau pour son arrivée du ciel.

La mère y portait l'interrupteur furieux, mais l'influence du petit local est souveraine, les cris cessaient comme par magie, et le coupable s'endormait tout à coup. C'est là qu'il était beau! On le regardait avec extase. Qui l'admirait le plus, du père, de la mère ou du parrain? On ne sait pas. Mais le plus fier, c'était le père. Ce qui rendait Louis de Nolongue particulièrement fier de son ouvrage, c'est que sa femme n'avait pas eu d'enfant de son premier mariage, et quand il songeait par hasard à feu M. Morel, le second propriétaire plus méritant avait au coin des lèvres un sourire plein d'un orgueil dédaigneux. Les seconds maris ont quelquefois de ces revanches.

Louis de Nolongue faisait donc plaisir à voir, et Robert, quoique ravi du bonheur de son cousin, ne put s'empêcher d'en être quelque peu jaloux.

Les poètes adorent les enfants. Un grand poète est fait pour une double paternité, celle de l'homme et celle du penseur; il a une ambition mystérieuse, un orgueil secret, qui est de transmettre à la fois sa vie et son génie.

Robert nourrissait depuis longtemps cet orgueil, et dans son amour pour Gilberte se mêlait doucement le rêve de voir cet orgueil satisfait. Hélas! le rêve était devenu irréalisable, Robert le sentait bien, et chaque jour ajoutait à l'âpreté de sa douleur. Malgré le trouble envieux où ces visites le jetaient, il allait régulièrement voir son filleul dormir dans son joli berceau, dans le *petit local*, et il choisissait les moments où il pouvait rester seul avec le prisonnier.

Le sommeil de l'enfant, ce doux spectacle de la famille, est d'ordinaire un apaisement pour l'homme. Ce n'en était pas un pour Robert; devant ce bel ange vermeil, il se sentait de plus en plus jaloux, triste, désolé, il avait la nostalgie de la paternité! Puis, il songeait à Gilberte qui, comme lui, adorait les enfants, qui savait si bien les caresser, les soigner, les bercer, et qui avait dans les yeux une sorte de virginité maternelle! Par sa faute à lui, Gilberte

ne connaîtrait jamais ces joies augustes de la maternité; il l'avait condamnée à un veuvage sans souvenirs.

Cette idée poursuivait Robert comme un remords; il voulait en vain la chasser, l'aiguillon implacable était dans la chair, et il retournait lui-même le fer dans la blessure avec une sorte de volupté farouche.

— Je suis donc destiné à martyriser tous ceux qui m'aiment! La sœur encore plus que le frère! Je ne touche à rien qui ne croule, je suis funeste, j'ai manqué ma vie et j'ai détruit celle des autres. Si je m'en allais, si je disparaissais, si la mort avait la main heureuse, quelque chose de mauvais disparaîtrait avec moi! Qui sait ce que je peux faire encore? Ma main est pleine de tempêtes, et le sombre forgeron du mal travaille dans ma poitrine! J'ai fait souffrir Gilberte, je la ferais souffrir davantage. Si la balle d'un braconnier me faisait sauter le crâne au coin du chemin, le braconnier rendrait service à moi et aux autres.

Cette idée de la mort, cette soif d'une expiation sanglante, se glissait peu à peu dans l'esprit de Robert et devenait une obsession. L'imagination s'en mêlait. Les poètes, les rêveurs, les malades de la pensée, ont la curiosité fiévreuse de l'inconnu; ils ont le mal du pays où l'âme doit aller un jour; et quand ils contemplant d'un regard avide la nuit remplie d'astres, il y a dans chaque étoile un aimant qui les attire!

Robert avait l'âme trop haute et, disons-le, trop religieuse pour songer au suicide. D'ailleurs il se serait reproché comme un dernier crime de léguer à Gilberte cet horrible souvenir. Non! il rêvait une mort noble et glorieuse, dans les grands combats pour la patrie, sur le pont d'un navire écrasé par les bombes, sur quelque champ de bataille de Lorraine et d'Alsace, où passeraient éperdument les escadrons de fer troués par la mitraille. Mais l'ange noir de la guerre s'était envolé, pour longtemps, sans doute, pour trop longtemps. Ceux qui veulent mourir attendront l'heure de Dieu.

Robert voulait mourir. Il ne voulait pas se donner la mort, mais il pouvait aller au-devant d'elle. L'occasion s'offrit. Une dépêche de Langeais apporta aux habitants de Rillé une affreuse nouvelle. La Loire venait de déborder, les digues étaient rompues au-dessus de Langeais, et tout le pays était sous l'eau. Robert ne prit que le temps de seller son cheval, et il partit au galop.

À Langeais, le spectacle était terrifiant. Le fleuve épouvantable roulait, à perte de vue, ses immenses tourbillons de vagues jaunes où flottaient les débris des villages et des villes ravagés. Au-dessous de Langeais, un hameau était presque submergé par les eaux furieuses, et l'on apercevait, du haut des jardins et des tours du

château, les habitants réfugiés sur les toits des maisons et se torturant les bras de désespoir.

Aller à leur secours ne semblait pas possible, les plus habiles marinières, les plus intrépides sauveteurs jugeaient la tentative folle et inutile. Robert sauta dans une barque, détacha l'amarre et se jeta dans le torrent : « Il est perdu ! » cria la foule. Robert, avec une adresse, une force, un sang-froid extraordinaires, dirigeait la barque vers le village ; il y arriva, emporté par le courant, saisit au vol une corde qui lui fut jetée de la fenêtre d'une maison, en recueillit tous les habitants dans la frêle embarcation et la lança de nouveau dans le fleuve. Le courant par bonheur l'entraînait vers la rive droite, la plus rapprochée ; la barque y fut lancée avec la rapidité d'une flèche et s'arrêta dans le sable. Mais le choc fut terrible, un enfant tomba des bras de sa mère, et une lame le saisit. Robert, sans hésiter, plongea dans le gouffre, en criant : Pour Gilberte ! nagea éperdument vers l'enfant qui allait disparaître, et, après une lutte désespérée, parvint avec son fardeau jusqu'au rivage. Là, il tomba épuisé, brisé, anéanti, mourant, et il ferma les yeux.

Mais la mort ne voulait pas de lui. Robert reprit ses sens après quelques minutes, et il rentra le soir au château de Rillé.

Cet événement, malgré la satisfaction que donne le devoir accompli, ne fit qu'augmenter sa tristesse. La mort, vue de si près, lui avait paru si douce qu'il la regrettait encore plus qu'il ne l'avait désirée. Il entra dans une mélancolie plus noire, passant de longues heures à se rappeler qu'en fermant les yeux, au moment où il avait cru mourir, il avait cru aussi voir Gilberte se pencher vers lui et poser ses lèvres sur son front.

Ce souvenir ne le quittait plus, et, dans sa fièvre incessante, il aspirait à revoir la mort pour revoir Gilberte et sentir de nouveau dans ses cheveux la caresse des lèvres adorées.

L'âme et l'esprit ne résistent pas à cette fixité de pensées, de désirs, de sentiments et de rêves. Les parents et les amis de Robert s'effrayaient du changement de ses habitudes et de la tristesse morne de son visage, et on croyait voir souvent dans son regard fixe l'éclair vague de la folie.

Un jour, il était seul dans son cabinet de travail, tenant machinalement un livre ouvert sur ses genoux, et regardant toujours le même angle du mur où il n'y avait rien que sa pensée. Sa méditation était si absorbante et si profonde, qu'il n'entendit pas la porte s'ouvrir, et qu'il ne retourna la tête qu'en sentant une main se poser sur son épaule.

C'était un jeune prêtre qui lui tendait les bras et lui dit en souriant :

— Allons, Robert, embrasse ton futur curé!

— Stéphane!

Ils s'embrassèrent, et Stéphane reprit d'une voix plus grave :

— Écoute-moi bien, Robert. Je t'ai écrit, tu t'en souviens, que je te devrais peut-être mon bonheur. Je ne me trompais pas. Mon cœur fut brisé un jour; les morceaux en étaient mauvais pour le monde, mais Dieu les a trouvés bons pour lui. Je n'étais point né pour les orages des passions humaines, je me suis réfugié dans les grands calmes de l'âme. Grâce à toi, je suis prêtre. La faute que tu as commise et que tu as assez pleurée maintenant, son auteur ne pouvait que l'expier, sa victime seule pouvait la réparer. Depuis trois ans, j'étudiais mon cœur et je formais mon esprit pour savoir si je serais digne de ma mission nouvelle. Le Souverain Pontife a daigné le croire, et il a bien voulu abrégé pour moi, ce qu'il fait rarement, les épreuves de l'apostolat. Ce qui m'a décidé, ce sont les confidences de Gilberte, qui m'a tout dit, comme à sa mère.

— Gilberte! Ah! Stéphane, tu sais donc...

— Tout ce que vous avez souffert l'un par l'autre. J'ai dû la blâmer pour sa sévérité trop grande, pour sa résolution trop absolue. Si je n'ai pu vaincre encore tous ses scrupules, si je n'ai pas obtenu d'elle la promesse d'être ta femme, si elle n'a pas dit : oui, du moins elle n'a plus dit : non. Laisse donc le temps faire son œuvre et prends courage, frère! Je vois sur ton front l'épouvante des coups d'aile qui l'ont frappé; je te plains et je te relève, je te relève sur mon cœur. Sois guéri de ta souffrance d'hier, et sois béni pour ma souffrance d'autrefois. C'est elle qui m'a donné à Dieu! Embrasse-moi encore.

Stéphane reprit alors son langage affectueux et familial, et le bon rire qui éclairait son noble visage.

— Mon grand et illustre ami, je vais te dénoncer à Gilberte.

— Pourquoi, Stéphane? pourquoi?

— Tu ne m'as pas même demandé où elle était.

— Je n'osais pas, mon bon Stéphane! Eh bien, où est-elle?

— Tu ne devrais donc jamais rien, mon pauvre Robert! Mais elle est ici, en bas, au salon, avec sa mère et ta tante.

— Descendons vite! Mais j'ai peur... tu me défendras, n'est-ce pas, Stéphane?

Robert, en retrouvant Gilberte, sembla se retrouver lui-même; il sentit tout à coup remonter à son cœur, à sa tête, à ses yeux, toute sa raison, tout son génie avec tout son amour.

Quand il eut serré la main de la mère et de la fille, il lui vint une idée, la meilleure qu'il eut eue depuis longtemps.

— Mademoiselle Gilberte, dit-il avec un sourire dont il avait

perdu l'habitude, accordez-moi une grâce. C'est de venir visiter le *petit local* de mon filleul Prosper de Nolongue, aux *Chartrettes*.

— Qu'est-ce que le *petit local* ?

— Vous verrez, mademoiselle.

Tous nos personnages partirent pour les *Chartrettes*. En route, une nouvelle anxiété passa dans l'esprit de Robert.

— Si cela ne réussissait pas ? pensait-il. Si elle ne disait pas oui ?

On arriva aux *Chartrettes*. Précisément, M. Prosper de Nolongue s'étant livré à de trop bruyantes interruptions, on l'avait mis au *petit local* ; Robert expliqua la chose à Gilberte, qui sourit.

Il dormait avec volupté ; sa respiration soulevait doucement sa petite robe, ses mains tenaient un hochet d'ivoire dont les grelots dormaient comme lui ; ses cils naissants faisaient une ombre légère sur la blancheur rosée de ses joues ; il entr'ouvrait la bouche pour respirer, et on voyait ses gencives de pourpre. Ce petit être était un chef-d'œuvre. On l'admirait avec respect, comme il faut admirer les chefs-d'œuvre, on n'osait parler de peur de troubler son sommeil, mais tous les yeux disaient : que c'est beau !

Robert s'approcha de Gilberte, leva sur elle un regard de supplication muette, et il mit toute son âme dans ce silence. Gilberte tourna de nouveau la tête vers l'enfant, le contempla longuement, et enfin, le montrant à Robert qui tremblait :

— Oui ! dit-elle.

XVI

LE DERNIER SONNET

Le mariage devait être célébré à l'église de Rillé même. Stéphane réclama le droit de donner la bénédiction nuptiale à Robert et à Gilberte. On n'avait invité que les parents et les amis les plus intimes. Mais on avait compté sans les journaux parisiens. Pierre Robès, toujours bien renseigné, avait donné l'éveil par un article de la *Vipère*, article très respectueux, d'ailleurs, et où perçait même une pointe d'émotion ; les autres chroniqueurs ne voulurent pas être battus, et il y eut soixante articles pleins de détails curieux et contradictoires. Le chemin de fer d'Orléans organisa un *train de mariage*, et Robert fut stupéfait de trouver dans la petite église de Rillé le *tout Paris* des premières. Il n'en fut pas désespéré au fond du cœur, l'épousée étant bonne à montrer comme à voir.

Stéphane, devant cet auditoire inattendu, se tira d'une situation qui pouvait devenir délicate, par la simplicité de son attitude et de son langage. Il parla aux *jeunes époux* en prêtre et en frère, avec

une gravité douce et tendre, et il fit pleurer les *reporters* qui n'aiment pas d'habitude à *y aller d'une larme*.

Le repas de noce eut lieu au château de Rillé, la bonne marquise l'avait voulu. Au dessert, Stéphane se leva. Il avait compris, depuis son retour, que la meilleure manière d'oublier le passé, c'était de s'en souvenir quelquefois. Il ne se faisait donc pas faute de rappeler à Robert *leur illustre querelle*, comme il disait, et il avait fini par l'en faire rire avec lui; il le taquinait doucement, de temps à autre, à propos de cette célèbre *Dent creuse*, dont l'esprit ne valait pas mieux que le titre, ajoutait-il gaiement; si bien que Robert avait pris goût aux épigrammes affectueuses de sa prétendue victime, et décidément il lui semblait que la victime à présent, c'était lui-même. Gilberte finit par le croire quelque peu.

Stéphane se leva donc, et, en souriant, prononça ce petit speech :

— Mon bon Robert, mon cher beau-frère, tu n'y échapperas pas, *Sonnet, c'est un sonnet*.

J'en ai fait beaucoup, au temps de mes erreurs poétiques. L'histoire raconte que tu ne les aimais pas tous. Celui-ci sera le dernier.

C'est le dernier de mes sonnets.
Bon Robert, pour ma récompense,
Dis-moi ce qu'il faut que j'en pense.
Car mieux que moi tu t'y connais !

Ce matin, parmi les genêts
Où le râle en roulant sa panse
De fruits mûrs fait grande dépense,
J'ai rimé ces vers francs et nets.

Très francs ! Ils n'ont pas d'autre charme ;
N'y va pas chercher une larme
Dont tes bonheurs soient attristés ;

Toi triomphant, elle bénie,
Allez, la grâce et le génie,
Vers les horizons enchantés !

Robert avait dans les yeux une larme qui voulait tomber. Stéphane s'en aperçut.

— Eh bien, Robert, eh bien, qu'est-ce que tu penses de mon dernier sonnet ? Si tu en penses du mal, ne le dis pas au public !

— Stéphane, tu as toujours été méchant, toi ! répondit Robert en riant.

Vers dix heures, la marquise de Rillé prit Robert à part, et d'un air mystérieux :

— Mon neveu, j'ai un présent à vous faire, sans parler de ma fortune.

— Quel présent, ma bonne tante?

— Ce *jeu des Vertus*, vous savez, auquel vous devez votre bonheur pour une certaine part..., ce *jeu des Vertus*, je vous le donne.

— J'accepte, mais je ne le vois pas dans le salon, comme d'habitude. Où est-il donc, ma chère tante? Où l'a-t-on mis?

La marquise sourit de cet air guilleret qu'elle se permettait dans les occasions pareilles à celle-ci.

— Où il est, le *jeu des Vertus*, où on l'a mis? Vous ne devinez pas?

— Non, tante féroce!

— Dadais sublime!... Dans votre chambre.

*
* *

Tous les personnages de cette histoire sont également heureux, quoique à mérite inégal.

Louis de Nolongue continue à tenir en pitié la mémoire de feu M. Morel : Poncette lui a donné deux jumeaux.

Pierre Robès, tout en restant journaliste, se lance de plus en plus au théâtre : il a une pièce sifflée tous les trimestres, ce qui n'empêche pas les directeurs de lui en demander d'autres. Et cela pour une raison toute médicale : les pièces de Robès détournent sur elles seules l'humeur mauvaise du public ; on les joue comme on se fait vacciner et revacciner.

Le directeur de la *Vipère* est sénateur ; il a changé le titre de son journal qui s'appelle aujourd'hui le *Contre-Poison*. Il ne se vend guère.

Maria Orfano, la grande et noble artiste, a renoncé au théâtre. Elle a quitté la France pour épouser un prince russe. Revanche de Sébastopol.

Jacques Alençon est ministre des beaux-arts, ce qui lui permet de tourmenter, avec juste raison et compétence, ses anciens confrères les directeurs de théâtre.

La marquise de Rillé est marraine du premier-né de Gilberte, et elle déclare qu'elle sera marraine des suivants ; il ne faut pas faire de jaloux.

Et l'auteur de ce récit sera le plus heureux de tous, s'il obtient grâce à cause de la bonne intention.

Vicomte Henri DE BORNIER.

UNE FRANÇAISE REINE DE POLOGNE

MARIE DE MANTOUE

Vous avez lu les *Mémoires* de M^{me} de Motteville, peut-être même les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, vous avez vu les gravures de Mellan et de Nanteuil, et, au physique comme au moral, la figure de cette autre Française, reine de Pologne ¹, ne vous est point étrangère. Grande, un peu forte, avec un air royal et suffisamment de grâce pour porter cette taille majestueuse; de beaux cheveux, un teint vermeil, des traits peu réguliers, mais non dépourvus de charme et pleins d'expression; belle personne au demeurant; moins belle assurément que sa sœur, la très fameuse princesse Palatine; moins lettrée aussi; mais de l'esprit, du tempérament et surtout du caractère; un sens droit, une imagination vive et un goût raffiné. Italienne par le sang, Française par la culture et reine par prédestination; princesse de Mantoue et élève de l'hôtel Rambouillet; fiancée, ou à peu près, de Gaston d'Orléans, et complice, ou à peu près encore, de Cinq-Mars; protégée d'Anne d'Autriche et de Mazarin, et épouse de deux rois de Pologne.

Vous savez aussi comment elle est tout cela. Peut-être n'êtes vous pas entièrement au fait des motifs, d'ailleurs passablement obscurs, qui ont amené, dans la seconde moitié du seizième siècle, la séparation de la maison italienne des Gonzague en deux branches, l'une restée au service de l'Autriche, l'autre rattachée à la France; mais vous connaissez l'événement et ses consé-

¹ Voy., dans le *Correspondant* du 25 février 1884, l'étude historique intitulée : *Une Française reine de Pologne. Marie d'Arquien Sobieska.*

quences historiques. La France d'alors est à même de faire un sort digne d'envie à ceux qui épousent ses intérêts. En passant les Alpes, Louis de Gonzague trouve, pour y asseoir sa nouvelle destinée, un magnifique apanage : trois duchés, ceux de Clèves, de Nevers et de Rhétel, qu'Henriette de Nevers lui apporte en dot. Ce n'est pas tout. Les Gonzague autrichiens restent de gros personnages ; ils sont ministres dans les conseils de l'Empereur et généraux dans ses armées ; mais un demi-siècle ne s'écoule pas, et la principauté de Mantoue, qu'ils possèdent depuis 1433, de par la grâce de l'empereur Sigismond, vient à leur échapper pour toujours. Dès 1627, à la mort de Vincent II, dernier prince régnant de la ligne autrichienne, Charles, fils de Louis, de la branche française, occupe à main armée cet héritage usurpé et s'y maintient. Il a contre lui l'Espagne et l'Empereur, mais il a pour lui la France et Richelieu.

Né en France, seize ans avant ce second événement fertile en conséquences pour l'avenir de sa maison, Marie, fille aînée du victorieux usurpateur, n'a jamais vu le nouveau domaine de son père. Ayant perdu sa mère (Catherine de Lorraine) à l'âge de huit ans, elle a grandi et a passé sa première jeunesse sous la tutelle de la duchesse de Longueville, sa tante. Vous savez encore que cette jeunesse n'a pas laissé d'être assez orageuse. Vous avez eu certainement entre les mains le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny. Vous y avez rencontré beaucoup de fictions romanesques, mais aussi quelques réalités historiques. L'illustre écrivain a pris ses coudées franches avec les dates, les hommes et les choses, brouillé le tout avec la plus large désinvolture et brodé par-dessus, au gré de sa poétique fantaisie ; mais le canevas de sa broderie reste vrai. L'amour idéal de Gaston d'Orléans pour sa jeune cousine n'est vraisemblablement qu'une fiction ; mais les intrigues des Condé, des Soissons et de Longueville et les rêves précocement ambitieux de leur protégée peuvent bien avoir failli en faire une réalité. Fiction aussi, selon toute apparence, la passion héroïque de Cinq-Mars ; pourtant les papiers saisis à l'hôtel Longueville semblent n'avoir laissé aucun doute, dans l'esprit de Richelieu, sur la part prise par la fille du nouveau souverain de Mantoue dans les combinaisons aventureuses du Grand Écuyer.

Oui, elle a rêvé, en son seizième printemps, de s'asseoir sur les marches du trône, à côté de ce prince turbulent et inquiet, en qui Louis XIII a trouvé le plus incommode des frères. Et son rêve paraît avoir été si près de prendre corps, qu'il a semblé nécessaire de le mettre sous clef, derrière les épaisses murailles du donjon de Vincennes. Oui encore, échappée à sa prison, après de longs mois

de captivité, installée dans le gouvernement de Nevers, rentrée triomphalement à Paris, elle a songé à prendre une revanche plus éclatante de ses déceptions et de ses malheurs passés, en associant sa destinée à celle d'un hardi conspirateur. Mais, ainsi qu'elle juge à propos, paraît-il, de le répéter à son cousin d'Orléans lui-même, au moment où, prête à partir pour Varsovie, elle reçoit ses adieux pleins de tristesse et ses hommages non dépourvus peut-être d'envie, « cela n'était pas résolu dans le ciel et elle était née pour être reine ».

Et il n'y avait pas eu que les puissances célestes pour en décider ainsi. Ceux de mes lecteurs qui ont le goût du papier moisi ont pu retrouver la trace de cette royale prédestination, dûment enregistrée et parafée dans un contrat en bonne forme, réglant, au profit des héritiers de haut et puissant prince Charles, duc de Mantoue, le partage d'une succession singulièrement compliquée et stipulant une somme de 100 000 écus, payable à haute et puissante dame Marie de Mantoue, « pour le cas où elle épouserait un roi ».

C'était écrit de toutes les manières. Seulement les écritures ont eu le temps de pâlir et les étoiles ont tardé à se tenir parole. Au moment où les ambassadeurs de Ladislas IV, roi de Pologne et de Suède, viennent lui apporter ce diadème si longtemps, peut-être si impatientement attendu, Marie de Mantoue a trente-quatre ans.

Elle a trente-quatre ans, elle laisse derrière elle une moitié de vie et sa jeunesse tout entière, et qu'a-t-elle devant elle? Que lui a réservé cette nouvelle carrière, ouverte dans une nouvelle et lointaine patrie? Jusqu'ici, à travers quelques incertitudes et quelques fausses pistes, il est aisé de suivre sa trace. Mais au-delà? Qu'y a-t-il dans cet au-delà, perdu là-bas, au milieu des immensités brumeuses du vaste empire oriental? Nest-ce que le néant d'une existence royalement pompeuse et vide? Pour elle, comme pour tant d'épouses, ce mariage tardif n'est-il, si brillant qu'il soit, qu'une fin de destinée? Eh bien non, vraiment. Tout au contraire. Si dans son passé, déjà si rempli, il y a à glaner pour le romancier, comme pour l'historien, c'est bien autre chose maintenant. C'est encore du roman, c'est encore du drame, c'est encore, et surtout, de l'histoire, mais dans un cadre singulièrement élargi. Elle devient reine, et, pendant près de vingt ans, elle règne non pas en titre seulement mais en fait. Elle tient entre ses mains le sort de ce royaume de Pologne à un moment, où celui qui s'appellera bientôt le roi-soleil et qui débute déjà par des coups de maître, à l'entrée de sa splendide carrière, se plaît à répéter qu'il n'a pas en Europe d'affaire plus importante que « l'affaire polonaise ». Elle gouverne,

elle manœuvre sur le vaste échiquier européen, elle tient tête à la fortune contraire, à l'invasion, à la trahison, au spectre du démembrement et de la déchéance; elle triomphe, elle meurt sur un trône trois fois reconquis, et, quand elle arrive à ce terme fatal, elle a su, au milieu d'un peuple, le moins indulgent de tous pour la mémoire de ses rois, se préparer un monument d'éloges et de regrets d'une impérissable grandeur.

Ce roman, ce drame et ce chapitre d'histoire, quelqu'un de mes lecteurs l'a-t-il lu déjà? J'en doute. Le seul écrivain français, à ma connaissance, que le sujet ait tenté, jusqu'à présent, et qui se soit promis de le traiter, n'a pas trouvé le loisir ou les moyens de se tenir parole¹. En Pologne même, cette grande figure de femme et de reine en est à attendre un peintre et un historien². Plus encore que dans cette moitié de son existence qu'elle a laissée en France, tout dans celle qu'elle recommence en Pologne reste matière à controverse, à incertitude et à erreur, jusqu'à ce nom de Marie-Louise de Gonzague devenu légendaire, acquis en apparence à l'histoire, et qui n'est pourtant qu'un nom de fantaisie.

J'aurais été tenté d'entreprendre ma tâche par le commencement. Suivre cette aventureuse destinée, depuis le berceau, jusqu'au seuil de ces illustres demeures parisiennes qui ont eu le privilège de la fixer longtemps, et où il appartient à M^{me} de Longueville, à la marquise de Rambouillet, à M^{me} de Sablé, de réunir autour d'elle la plus merveilleuse compagnie qui fut jamais; l'accompagner plus loin, à travers les couloirs du vieux Louvre et les casernes du sombre Vincennes, jusqu'au pied de l'échafaud, où roule la jeune tête de celui qui s'appela « M. le Grand »; rappeler, chemin faisant, Tallemant des Réaux à la pudeur et refaire historiquement l'œuvre poétique d'Alfred de Vigny, — certes, il y avait là de quoi séduire un curieux. Les moyens m'ont manqué pour hasarder ce voyage. J'ai fait ma part. Elle est assez belle. Et, s'il m'arrive encore de ne pas y suffire, le défaut de ressources n'y aura été pour rien³.

Je commencerai par conduire mon héroïne à Varsovie; on s'y

¹ M. Grangier de la Marinière, qui a voyagé en Pologne pour y recueillir les éléments d'une œuvre projetée, annoncée et sans doute mise en préparation, mais dont les voyages et les recherches n'ont abouti qu'à un aperçu très sommaire et très superficiel.

² M. Plebanski, auteur d'une monographie précieuse, mais essentiellement incomplète, ne me contredira certainement pas.

³ A partir du moment où, en occupant enfin la place que le destin lui a promis, elle devient un des facteurs les plus importants de la politique eu-

est appliqué avant moi. Je ne pense pourtant pas qu'on m'en ait suffisamment épargné la peine ou enlevé la primeur¹.

I

Nous voici donc au mois de juin 1644. Marie de Mantoue est sortie du donjon de Vincennes; elle gouverne sa bonne province de Nevers; elle trône à l'hôtel Rambouillet, entre M^{me} de Sévigné et M^{me} de Sablé; mais elle n'a pas épousé Gaston d'Orléans; elle a failli saisir le gouvernail de l'État en compagnie de l'infortuné Grand Écuyer; elle n'a pas pris sa revanche sur le terrible cardinal, et elle a vu arriver sa trente-quatrième année, sans que de ses rêves, des promesses célestes et des stipulations notariées que nous savons, quoi que ce soit ait paru recevoir un commencement de réalisation. Un instant, il est vrai, en 1635, il a été question de lui trouver un époux et un trône en Pologne, mais les brigues autrichiennes ont prévalu. Ladislas s'est laissé marier à une archiduchesse, et la pauvre délaissée a eu le temps de coiffer sainte Catherine. Du moins, elle a eu la tardive consolation d'assister à l'enterrement de son redoutable ennemi et l'avantage de conquérir les bonnes grâces de son successeur. Mazarin est, ou se dit être, entièrement de ses amis et disposé à faire le possible pour lui assurer un meilleur sort.

Or un soir de ce même mois de juin, dans une salle du somptueux palais dont l'orgueilleuse façade s'étend sur la rue Neuve-

ropéenne, la lumière est aisée à faire aujourd'hui, si elle ne l'a pas été hier, autour de cette destinée, élevée désormais au-dessus des bas-fonds, qui l'ont jusqu'à présent retenue prisonnière. Tombées dans le domaine public, les archives du dépôt français des affaires étrangères sont là pour raconter, presque heure par heure, cette vie dont le passé, laissé en France, reste voilé de quelque ombre. En deçà de ce passé obscur, le domaine privé lui-même semble moins jaloux de ses trésors historiques. A moins que les étoiles n'aient été de mon côté pour quelque chose dans la bonne fortune qui m'a permis de posséder, pendant quelques semaines, une douzaine de cartons bien curieusement remplis, héritage précieux de la maison Montmorency-Luxembourg. Quoi qu'il en soit, M. le baron d'Hunolstein me permettra de lui offrir ici, à ce sujet, mon tribut de respectueuse gratitude. J'en dois une part égale à M. Frédéric Masson. Les notes recueillies par lui-même, ou sous ses ordres, pendant son séjour au quai d'Orsay, les renseignements dont il a bien voulu en accompagner la communication, m'ont été d'un grand secours.

¹ Un secrétaire de la maréchale de Guébriant, qui accompagna Marie de Mantoue à Varsovie, Jean le Laboureur, a consigné dans un gros volume d'apparat le récit pompeux et prétentieux de ce voyage. Récemment, M. Vandal, dans une étude publiée par la *Revue des Deux Mondes* (1^{er} février 1883), est revenu à ce sujet, sans l'épuiser, à ce que je crois.

des-Petits-Champs et dont les ailes plongent dans la rue Vivienne et dans la rue Richelieu, deux hommes sont en présence discutant gravement de graves intérêts. Le nom de la France, celui de la Pologne reviennent alternativement sur leurs lèvres. Ce n'est pourtant ni le polonais ni le français qu'ils parlent; ils parlent cette langue qui, presque au même titre que le français moderne, est la langue diplomatique du siècle, leur langue maternelle, du reste, à tous deux. Ni Français ni Polonais, l'un est *il signore Roncalli*, résident, à Paris, de Sa Majesté Ladislas IV, roi de Pologne et de Suède, l'autre est Mazarin. A Italien, Italien et demi. Un habile homme que cet agent du roi Ladislas IV. Menteur et hâbleur, mais sachant mentir à propos. Et voici qu'il vient justement de glisser dans l'oreille attentive de Son Éminence des paroles bien séduisantes. A l'entendre, son maître serait tout disposé à se défaire des liens qui, depuis tantôt dix ans, le maintiennent dans l'orbite de la politique autrichienne. Il a eu, lui, Roncalli, communication des pensées royales les plus secrètes, et voici où elles vont ces pensées audacieuses :

« A procurer la paix par tous les moyens possibles;

« A modérer l'autorité de l'Empereur et à établir solidement la liberté germanique;

« A abolir à tout jamais le nom de roi des Romains, et que celui qui parlera dorénavant de créer un roi des Romains pendant la vie de l'Empereur soit déclaré, dès à présent, ennemi de la patrie et *chelm* (sic) coquin;

« A augmenter le collège électoral jusqu'à neuf sièges, l'autorité impériale devant s'en trouver diminuée. Les deux sièges nouveaux pourraient échoir à Salzbourg et au Palatin du Rhin, dont la compétition avec la Bavière pour l'électorat, se trouverait ainsi mise de côté;

« A enlever à l'Empereur la faculté de prendre les armes pour une guerre offensive « ou à donner quartier des gens de guerre », sans le consentement du collège électoral;

« Une ligue défensive et offensive contractée entre la Pologne et la France aurait pour objet de poursuivre l'exécution de ce vaste programme ¹. »

Un seul obstacle arrête Sa Majesté Polonaise. Roi de Suède en droit et en portant le titre, ses relations avec le pays où Christine règne en fait, demeurent toujours très tendues. Signée le 12 septembre 1635, grâce à l'habile intervention du comte d'Avaux, et

¹ Instruction donnée par MM. d'Avaux et Servien à M. de Brégy s'en allant en Pologne. (5 août 1644). Archives du ministère des affaires étrangères.

encore en vigueur pour dix-sept ans, la trêve de Stumsdorf n'est qu'une suspension d'armes. Elle n'a résolu aucune des questions épineuses qui ont donné naissance à un conflit sanglant entre les deux nations. Et il ne peut être question de paix pour la Pologne tant qu'elle aura devant elle ce problème menaçant. Heureusement une solution nouvelle se présente. Ladislas vient de perdre sa femme, Cécile-Renée d'Autriche (24 mars 1644), et Christine de Suède attend encore un époux. Eh quoi! le monarque polonais songerait-il sérieusement à unir ses quarante-huit hivers aux dix-neuf printemps de la jeune souveraine? Il y songe si sérieusement, que Roncalli a reçu ordre de solliciter, à cet effet, les bons offices de la diplomatie française.

Mazarin a écouté sans sourciller et non pas même sans donner des signes non équivoques d'approbation et de joie. Le roi de Pologne est à coup sûr un bien grand roi! Ses intentions pour la paix générale sont d'une âme vraiment généreuse; ce sont, du reste, aussi celles de Leurs Majestés Très Chrésiennes. Seulement, ces intentions ont, de la part de Leurs Majestés, à compter « avec les principes fondamentaux de leur gouvernement ». Le roi de Pologne qui est certainement un des plus prudents et des plus avisés princes de ce siècle, comprendra cela. Quant aux vues qu'il témoigne avoir sur ses véritables intérêts en Allemagne et sur l'administration de l'autorité impériale, c'est une grande consolation pour Mazarin d'apprendre qu'elles se trouvent si entièrement conformes à celles que son auguste maîtresse se propose elle-même d'adopter. Mais ne serait-ce pas en parler un peu prématurément que d'en parler maintenant, surtout du côté de Sa Majesté Polonaise? La Pologne a certainement besoin de se mettre en sûreté du côté de la Suède, avant de prendre en Allemagne la position qui lui convient. Certainement aussi la combinaison matrimoniale, à laquelle Sa Majesté Polonaise a songé, conduirait le plus directement à ce but, et l'appui diplomatique sollicité par elle pour cet objet ne saurait lui faire défaut. Précisément un gentilhomme est sur le point de partir pour porter à Sa Majesté des compliments de condoléance à raison de son récent veuvage. Il pourra passer par Stockholm. N'est-il pas toutefois très douteux qu'il réussisse dans sa mission? La pensée d'une union entre les deux couronnes semble odieuse à la grande majorité des Suédois; elle devrait également inquiéter la France, par un dérangement sensible de l'équilibre européen; mais la France n'a jamais sacrifié l'intérêt de ses alliés à des vues personnelles. En prévision cependant d'un échec probable du côté de la Suède elle-même, ne pourrait-on songer à un équivalent de la combinaison ainsi avortée? Eu égard aux rapports unissant la Suède à la France, un mariage

contracté par le roi de Pologne avec une princesse française remplirait presque exactement le but envisagé par Sa Majesté. Les princesses, dignes sous tous les rapports, du choix d'un grand monarque, ne manquent pas en France. Il y a M^{lle} de Guise... Il ne faudrait pas parler de Mademoiselle ¹. Non pas, certes, qu'elle puisse prétendre à une plus haute destinée, mais assurément son père ne voudrait pas la laisser aller aussi loin. Il y a encore M^{lle} de Longueville ; il y a surtout M^{me} la princesse Marie de Mantoue. Serait-il téméraire de supposer qu'il est resté dans le cœur de Sa Majesté Polonaise, même après neuf ans révolus, quelque chose du sentiment que cette princesse si accomplie avait su lui inspirer ? On sait assez qu'en 1635 la victoire de l'alliance autrichienne n'a été que le triomphe d'une cabale faisant violence aux inclinations personnelles de Sa Majesté. En tout cas, le gentilhomme, dont on avait décidé le voyage et dont on complètera les instructions, pourra s'en éclaircir sur place.

C'est ainsi que l'affaire se trouve engagée. Le gentilhomme chargé d'en poursuivre la négociation à la cour de Pologne est M. le marquis de Flécelles-Brégy. Choix judicieux quoique singulier en apparence. Agé de trente ans à peine, n'ayant derrière lui que quelques services militaires et plus d'aventures galantes que de services, le fils du président de Flécelles est loin d'être ce qu'on appelle aujourd'hui un diplomate de carrière. Mais c'est aussi vers un roi soldat qu'on l'envoie et qui, en dépit de son âge mûr, ne craint pas, dit-on, la galanterie. Le marquis fera merveille. Esprit aventureux, mais plein de ressources et de séductions, il commencera par séduire tout le monde, depuis le roi jusqu'à son entourage, y compris, si l'on en croit la chronique scandaleuse de l'époque, l'entourage féminin. Il finira par se brouiller avec tout le monde, en commençant par la future reine et en finissant par son futur collègue, le vicomte d'Arpajon. Mais il aura, entre temps, mené à bonne fin sa négociation. Désigné pour l'ambassade de Constantinople, il prendra, on ne sait pourquoi, le chemin de Stockholm pour s'y rendre. A peine arrivé dans cette cour hyperboréenne, il y exercera ses séductions, au point de mettre sens dessus dessous hommes et choses et de provoquer des émeutes. Il dansera des ballets avec la reine et s'attardera tellement dans la chambre de Sa Majesté, que les graves sénateurs préposés à la garde de la jeune souveraine se répéteront tout bas qu'il y passe les nuits et trembleront pour l'avenir de la

¹ M^{lle} de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, appelée communément Mademoiselle ou la grande Demoiselle.

dynastie¹. Il se ruinera en festins et présents, et, sous les yeux sévères de ses mentors barbus, Christine rougira en s'informant d'une voix émue si la hacquenée qu'on lui amène est bien celle que le marquis aime tant². Il enverra sa démission d'ambassadeur, « ayant trouvé de l'emploi en Suède et espérant bientôt avoir une dignité plus élevée encore que celle dont la reine de Suède vient de lui donner le brevet³ ». Il se heurtera cependant du côté des « barbons » suédois à des résistances mal calculées. Peut-être comptera-t-il trop aussi sur la constance de celle dont il avait tant attendu. Il lui enverra des invocations brûlantes et recevra des réponses pleines de déceptions. « Après s'être mis sur la paille pour l'amour de cette reine ingrate », il rentrera en France, reprendra du service dans l'armée et « fera très bien » en Italie comme lieutenant général.

Voilà l'homme. Pour débiter, il n'a garde de se brûler les ailes à une négociation sans espoir, en s'arrêtant à cette cour de Stockholm, qui lui réserve tant de surprises, Il se contente d'une lettre reçue, en route, de M. de la Thuillerie, qui est là-bas, qui ne se soucie pas de l'y voir et qui oppose une fin de non-recevoir catégorique aux prétentions matrimoniales de Sa Majesté Polonaise. Il prend le chemin le plus court pour arriver à Varsovie, et, une fois arrivé, il va droit au but. Il comprend que « les vues » du monarque polonais « sur l'administration de l'autorité impériale » ne sont faites que pour intéresser médiocrement le cabinet français. Il fait de la question matrimoniale qui s'y trouve jointe son affaire principale. Il ne laisse pourtant pas de flatter l'humeur de Sa Majesté, en lui proposant, au nom de la France, la médiation de la paix générale. C'est une « douceur » qu'on a eu le soin, à Paris, de mettre dans son bagage diplomatique. D'autant que la proposition n'engage à rien, puisque, faite par la France, elle a toutes les chances du monde de ne pas être agréée par l'Autriche.

Vers la fin de 1644, le marquis est de retour à Paris, avec l'assurance du succès entier de sa mission. Ladislas IV a insisté encore pour la continuation des pourparlers entamés à Stockholm, mais sans espoir sérieux de réussite et plutôt afin de faire voir à tout le monde, selon son expression », comme il avait recherché toutes les voies raisonnables pour ménager l'union des deux couronnes ». Comme pis aller, il incline à accepter en France « un parti honnête ».

¹ Beaulieu à Brégy; Stockholm, 22 décembre 1649. Affaires étrangères. (Correspondance de Suède.)

² Sézanne à Brégy; Stockholm, 15 décembre 1649. Affaires étrangères. (Correspondance de Suède.)

³ Brégy à Mazarin..... 1650. Affaires étrangères. (Suède.)

De fait, ce pis aller s'impose à lui, et il serait mal à propos d'en faire honneur à l'habileté soit du négociateur français, soit de l'inspireur suprême de cette négociation. Il convient plutôt de se rendre compte de la situation créée par les événements au vaillant héritier des Jagellons et des Waza : situation singulièrement dramatique et périlleuse. C'est-à-dire qu'à cette heure Ladislas en est à jouer sur une carte sa couronne, l'avenir de sa dynastie et les destinées mêmes de son pays d'adoption. Cette carte, c'est la guerre d'Orient, la croisade contre le Turc.

Pourquoi cette guerre? Hélas! c'est l'éternelle histoire des diversions cherchées au dehors comme palliatif aux difficultés du dedans. Là-bas, à l'extrémité méridionale du royaume, s'agite un autre problème plus menaçant que celui de l'alliance suédoise. C'est le problème cosaque. Ramassis de repris de justice à l'origine, colonie militaire ensuite, destinée à arrêter le flot toujours mouvant des incursions turques ou tartares, foyer d'insurrection à présent. Ils ont derrière eux de nobles et glorieux souvenirs; ils ont rendu de grands services; ils sont prêts à en rendre encore, pour peu qu'on leur donne un ennemi à vaincre : mais il ne s'agit plus de cela pour le moment. Il s'agit de coloniser non plus militairement, mais pacifiquement, d'organiser non plus pour la guerre, mais pour un travail productif ce vaste domaine ukrainien définitivement conquis par la civilisation. Ils ne veulent pas comprendre cela. Grandis dans le métier des armes et dans la licence des camps, ils regardent ce métier comme le seul qui leur convienne et cette licence comme leur plus précieux privilège. Plutôt que de renoncer à guerroyer, ils retourneront le fer de leurs lances redoutables contre leur propre patrie. Combien sont-ils? Une poignée aujourd'hui. Un million d'hommes peut-être demain. Ils possèdent une faculté de recrutement pour ainsi dire indéfinie. Ils ont un cri de ralliement tout-puissant. C'est celui-là même, dont l'écho terrifiant retentit aujourd'hui encore de temps en temps, à travers les mêmes vastes plaines de Kief à Moscou : *Ziemia i vola!* Terre et liberté! Privilège de se mettre au-dessus de toute loi et droit au partage de toute propriété. C'est la question sociale greffée sur la question politique. C'est l'appel à toutes les convoitises et à toutes les révoltes. C'est le tocsin des grandes tourmentes populaires, allant de village en village secouer les paisibles clochers et jeter le trouble dans l'âme paisible du paysan penché sur le sillon de sa charrue.

Posé dans ces termes, le problème se complique d'autres éléments encore, artificieusement ajustés, de revendications nationales et religieuses ingénieusement mises en avant. Ce n'est que la broderie du drapeau. Ces prétendus zélateurs de l'orthodoxie

grecque s'allieront tout à l'heure aux fils du Prophète et combattront à l'ombre du croissant. Ces prétendus patriotes iront noyer leur nationalité ruthène dans le vaste océan moscovite; car il appartient aux tzars de Moscou de trouver la solution du problème, celle devant laquelle la mollesse polonaise reculera toujours et que seul le héros de cette époque terrible, Jérôme Wisniowiecki, saura apercevoir, grâce à sa parenté d'origine avec les fils de Rourik, l'unique solution possible : *igne et ferro!*

Du côté de la Pologne, on en est et on en sera jusqu'au bout à chercher des expédients. Et l'expédient suprême entrevu à l'heure qu'il est par Ladislas, c'est cette guerre orientale. Mais pour se tourner du côté de Constantinople, il est besoin de n'avoir pas la Suède derrière son dos. Et pour cela, à défaut d'alliance plus directe, l'alliance française devient la carte forcée. Par bonheur, et ce bonheur est un hasard assez extraordinaire dans l'histoire des relations naturelles entre les deux pays, l'intérêt de la politique française s'accorde fort bien pour le moment avec le projet d'une campagne polonaise dirigée vers les rives du Bosphore. C'est que, par sa situation aux confins de l'Europe actuelle, la Pologne n'est et ne peut être bonne, au point de vue français, qu'à faire diversion accidentellement, sur les derrières de l'Allemagne. Or de ceci quelque'un d'autre, Rakocy, le prince de Transylvanie, aux prises avec son voisin impérial, s'est chargé pour le moment. Et il ne s'agit précisément que d'empêcher le roi de Pologne de se mêler de cette querelle. Le marquis de Brégy recevra ultérieurement ordre de pousser de toutes ses forces à la guerre contre le Turc.

En attendant, il ne songe qu'à faire une reine de Pologne. Il est allé rondement en besogne. D'autant qu'il y avait, paraît-il, péril en la demeure. Le résident de l'Empereur était là, multipliant les offres séduisantes, mettant en avant tantôt « la fille de Florence » (sœur du duc régnant de ce nom), tantôt la comtesse de Tyrol, ou sa mère, l'archiduchesse d'Innsbruck, au choix; allant jusqu'à proposer la vieille impératrice Éléonore et accompagnant toutes ces propositions d'une promesse de 2 000 000 de livres, argent comptant, en même temps qu'il faisait sonder l'envoyé français, pour savoir « s'il n'était pas homme à songer à son profit personnel ». La probité de M. de Brégy a naturellement résisté à cette entreprise éhontée, et bientôt le roi « s'est déclaré » et les sénateurs eux-mêmes « séduits par la flatterie de la médiation », ont donné par écrit leur consentement à ce que leur maître prit femme en France. La déclaration de Sa Majesté Polonaise fait, il est vrai, mention de Mademoiselle; mais ce n'est que pour la forme et « pour donner goût aux sénateurs », qui se contenteront fort bien

des excuses qu'on leur en offrira. Pour le choix à faire entre les autres princesses, le roi de Pologne l'abandonne à la reine de France. Il convient toutefois de l'en laisser maître, en envoyant les portraits des demoiselles de Guise et de Longueville avec celui de M^{me} de Mantoue, et les « conditions » de toutes les trois ¹.

Bien entendu, M. de Brégy n'a pas attendu l'envoi des portraits pour choisir au gré de ses préférences personnelles, et il espère bien que son choix sera ratifié. Ce choix ne pouvait être douteux, et il semble bien que Mazarin y ait souscrit par avance, de son côté, en confiant au jeune marquis, pour son début diplomatique, cette mission délicate. Le marquis est marié, et M^{me} de Brégy est une des plus assidues dans ce cercle de jeunes et spirituelles femmes qui forment à la fois l'ornement des salons de la marquise de Rambouillet et l'entourage habituel de Marie de Mantoue.

Au mois de juin 1645, M. de Brégy est revenu en Pologne. Il va à Nieporent, maison de campagne proche de Varsovie, dont Sa Majesté Polonaise affectionne le séjour, et entre bravement en matière. Dès les premiers mots, le roi « tombe » sur la beauté et la bonne grâce de la princesse Marie et « dit mille galanteries » sur son portrait. Il se trouve que Sa Majesté en possède un, qu'elle tient d'un seigneur polonais récemment revenu de France et qu'elle porte sur elle, sans en être tout à fait satisfaite. Mais on n'a pu jusqu'à présent lui en procurer aucun qui fût tout à fait bien et de la grandeur qu'il faut pour être porté en poche. Justement M. de Brégy a de quoi satisfaire Sa Majesté. Sa Majesté accepte avec beaucoup de contentement et, poussant plus avant dans le sujet, se fait expliquer les utilités et les avantages de l'alliance qu'on lui propose. Elle écoute avec attention, convient que ce qu'on lui dit mérite réflexion et renvoie M. de Brégy à deux de ses plus intimes conseillers, le palatin de Poméranie, comte Denhof, et l'abbé Fantoni.

Ces messieurs se montrent prêts à renchérir sur les propos galants de Sa Majesté en ce qui concerne les charmes de la princesse Marie, mais ils trouvent sa dot un peu maigre. A y regarder de près, ils ne voient de clair que 400 000 ricksdales. Les propositions que la duchesse de Mantoue² fait en même temps pour sa

¹ Mémoire pour les affaires de Pologne, baillé par M. de Brégy, 41 janvier 1645. (Affaires étrangères.)

² Veuve de Charles II, duc de Mantoue (frère de la princesse Marie), mort en 1631. Le père de notre princesse, Charles I^{er}, duc de Mantoue, a laissé cinq enfants : deux fils, Charles et Ferdinand, duc de Mayenne (1631), et trois filles : Marie, reine de Pologne ; Anne, mariée au palatin du Rhin ; et Bénédicte, abbesse d'Avenay.

filles, nièce de la princesse Marie, vont beaucoup plus loin. C'est de 400 000 piastres, payables avant les noces, qu'il s'agit de ce côté, outre que M^{me} de Mantoue, qui est gouvernante de Portugal, s'offre à adopter la jeune princesse de Mantoue pour son héritière, en faveur de ce mariage, et que l'impératrice Éléonore déclare vouloir en faire autant.

M. de Brégy réplique « qu'il appartient à un chacun de faire sa cause bonne » et n'a garde aussi d'y manquer pour son compte. Réduite désormais à une question de gros sous, sa négociation trouve un appui précieux dans les dépêches de Roncalli, resté à Paris. Il est permis de croire que le diplomate italien n'a pas été négligé de son côté par les ayants cause de cette intrigue matrimoniale, car il se montre des plus zélés pour son succès. Et les arguments les plus persuasifs ne lui coûtent rien. Ce n'est pas à moins de 3 millions que monte, d'après son estimation, la fortune de la princesse Marie. Il se laisse même emporter si loin par son zèle et par son imagination, que Mazarin juge prudent d'intervenir pour se mettre en garde contre l'effet d'une trop cruelle déception. Car il est certain qu'en mettant les choses au mieux, 700 000 écus sont tout ce que l'on peut jamais espérer de tirer des diverses prétentions de la princesse ¹. Enfin le 13 juillet, Sa Majesté Polonoise se prononce définitivement et son entourage opine du bonnet. Il n'en a coûté que 4000 écus de pensions payés au palatin de Poméranie, 1000 à Fantoni, 800 à Grotoski, secrétaire de Sa Majesté, et quelques autres gracieusetés de moindre importance. Le maréchal de cour, Kazanowski, a refusé les 4000 écus qui lui étaient destinés et, seul, a persisté dans une attitude ouvertement hostile. C'est que M. de Brégy s'est laissé devancer de ce côté. L'ambassadeur d'Espagne a passé par là avec 5000 ricksdales. Quant aux sénateurs, ils se sont contentés de dresser et de faire signer à l'envoyé français une suite d'articles destinés à servir de base au contrat que le prince de Poméranie sera chargé de signer à Paris. Mais l'acceptation de ces articles, à laquelle le marquis se prête avec une entière facilité, n'a encore pour objet, paraît-il, que « de donner du goût » à ces messieurs du Sénat. A chaque point délicat, en effet, dont il convient, M. de Brégy a soin de tirer à part le grand chancelier, Ossolinski, dont il obtient « une reversale » en règle, destinée à sauvegarder sa responsabilité. M. Ossolinski a reçu, pour sa part, une boîte ornée de diamants avec le portrait de la reine de France, plus quelques cadeaux pour sa femme, sa fille et sa bru.

¹ Mazarin à de Brégy, 19 août 1645. (Affaires étrangères.)

Quelques jours plus tard, le comte Denhof prend la route de Paris, et le 26 septembre, il signe le contrat de mariage. *Louise-Marie de Gonzague de Clèves, princesse de Mantoue et de Montserrat, fille du prince Charles I^{er}, duc de Mantoue et de Montserrat, Vivernois, Mayenne et Rethelois, pair de France, et de Catherine de Lorraine son épouse*, devient reine de Pologne.

La dot est de 700 000 écus payables en différents termes, dont 600 000 livres données par la reine de France et 4 500 000 formant la somme à laquelle, du consentement de la princesse, Sa Majesté a évalué et liquidé les droits à elle appartenant, pour quelque cause et quelque titre que ce soit, en la succession du duc de Mantoue, son père.

Il eût été à souhaiter, au dire de Mazarin, que M. de Brégy eût moins engagé la France, car il en coûtera tôt ou tard à Sa Majesté plus de 12 000 000 livres.

On y a passé pour en finir, et le cardinal s'est engagé, à ses dépens, à faire de l'argent comptant, sans savoir quand il sera remboursé. Outre ces 400 000 écus d'argent comptant, qui ne sont pas un petit effort dans un temps où l'on a tant de dépenses à soutenir, il a fallu travailler à en trouver au moins 50 000 pour fournir à l'équipement de la princesse, en linge, carrosses, habits, lits, meubles et mille choses semblables, car, à parler franchement, elle n'a quoi que ce soit de cela et il faut la pourvoir d'un bout à l'autre. Il est vrai qu'en tous lieux les coutumes veulent que les maris fassent ces sortes de frais, et il semble que le roi de Pologne eût été, pour son honneur, d'autant plus obligé à y satisfaire que la princesse portera une si grande quantité de hardes avec elle, que pour plusieurs années elle sera empêchée de rien dépenser pour ces choses-là. On fera cependant magnifiquement la dépense de son voyage en Pologne, ainsi qu'on a fait pour les filles de France qui ont été mariées en Angleterre, Savoie et Espagne. Et l'on a donné une boîte au comte Denhof et une bague qui ont coûté près de 14 000 francs, et la dépense qu'on a faite pour lui à Paris ou à Saint-Germain, pendant quinze jours, va à 2600 livres par jour. Le comte a bien apporté de son côté quelques présents, de la part de son maître, et Mazarin (qui a eu pour son compte un bassin d'argent ciselé avec un gendarme à cheval) en a beaucoup estimé la démonstration, mais, pour tout dire, il n'a pas paru dans le public que la munificence de Sa Majesté Polonaise fût à la hauteur de l'idée qu'on s'en faisait. M. de Brégy connaît le pays et le naturel des Français, qui n'estiment rien de ce qui ne répond pas à la grandeur qu'ils se sont figurée.

C'est pourquoi Mazarin fait travailler en toute hâte à une croix de diamants de la valeur de 200 000 francs qu'il prêtera à l'un des

ambassadeurs désignés pour venir chercher la nouvelle reine, afin qu'il la lui présente comme venant de la part du roi son mari ¹.

Les ambassadeurs, Christophe Opalinski, palatin de Posnanie et Venceslas Leszczynski, évêque de Varsovie, arrivent, au cours du mois d'octobre. S'il faut en croire un des correspondants les plus assidus du marquis et un des serviteurs les plus zélés du cardinal, « ils paraissent magnifiques, mais point libéraux ». L'évêque donne un cheval à Son Éminence, qui « retourne aussitôt la générosité » en gratifiant l'écuyer chargé d'amener le cheval d'une bourse de 100 écus. Le palatin ne donne rien du tout ². Son Éminence est bien tentée aussi de payer de retour la libéralité de Sa Majesté Polonaise à son égard ; « elle s'en empêche » cependant par cette considération « qu'elle ne pourrait envoyer rien qui ne valût et ne parût davantage que le bassin et l'aiguière présentés par le comte Denhof, de la part de Sa Majesté », et qu'ainsi « il eût pu sembler qu'elle se fusse voulu moquer de son présent ³ ».

Enfin dans les derniers jours de novembre les préparatifs laborieux du voyage se trouvent terminés, la suite de la nouvelle reine constituée, M^{me} la maréchale de Guébriant, femme du conquérant de l'Alsace, et l'évêque d'Orange désignés, sous le titre d'ambassadeur et d'ambassadrice extraordinaire ⁴, pour la reconduire jusqu'à Varsovie, et le cortège royal se met en route. C'est le moment de tenter une esquisse plus détaillée du portrait physique et moral de la jeune souveraine.

II

Pour le physique, rien à ajouter aux quelques traits déjà tracés, si ce n'est la part des retouches inévitables apportées par les

¹ Mazarin à de Brégy ; Saint-Germain, 4 octobre 1645. (Affaires étrangères.) — Brisacier au même ; Paris, 14 septembre 1645. (Archives du baron d'Hunolstein.)

² Brisacier à de Brégy, 26 novembre 1645. (Archives d'Hunolstein.)

³ Mazarin à de Brégy, 3 mars 1646. (Affaires étrangères. Corr. de Suède.)

⁴ Il est assez malaisé de comprendre comment on a pu voir dans cette mission, confiée à la très digne maréchale, une dérogation quelconque aux précédents diplomatiques. (Voy. le récit de M. Vandal : *Marie de Gonzague à Varsovie* », dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} février 1883.) Je ne sache pas qu'il y ait, au contraire, exemple d'une fiancée royale, privée dans des conditions analogues d'une assistance féminine de ce genre, qu'ont réclamées de tout temps les exigences les plus strictes de la décence. La devancière immédiate de Marie de Mantoue, Cécile-Renée d'Autriche, avait été accompagnée à Varsovie par l'archiduchesse d'Inspruck. M. Vandal s'est inutilement mis en frais, ce semble, pour prêter des intentions diplomatiques, assurément singulières, à une simple mesure de convenance.

années. Les gravures de Mellan et de Nanteuil sont charmantes. On peut croire aussi qu'elles disent la vérité. Mais est-ce la vérité de la trente-cinquième année? Elle a été comme cela, comment est-elle? « Plus belle et plus grasse que jamais », à s'en fier au correspondant si peu satisfait de la libéralité des ambassadeurs polonais¹. De plus en plus grasse et de moins en moins belle, à entendre un chroniqueur impertinent, qui va jusqu'à prêter à l'époux désenchanté de la moins belle que grasse princesse un propos singulièrement cavalier. « Eh quoi! se serait écrié Ladislas, en s'adressant à M. de Brégy, c'est là cette beauté dont vous me vantiez tant les charmes². » Je n'ai vu nulle part trace d'une impression de cette nature, produite sur le monarque polonais par la vue de sa fiancée. S'il trouve de quoi se plaindre pendant les premières semaines du séjour de Marie de Mantoue à Varsovie, ce n'est point, on pourra s'en convaincre, d'un défaut de charmes dans la personne de son épouse : au contraire; mais le plus prudent est, à coup sûr, de passer condamnation sur ce sujet. La beauté d'une femme, j'allais dire d'une vieille fille de trente-quatre ans, est bien rarement un sujet intéressant.

Pour le moral, c'est autre chose. En changeant de condition, Marie de Mantoue a dû changer jusqu'au prénom qu'elle portait. Elle s'appellera désormais Louise-Marie. Ainsi le veulent les pieuses susceptibilités de ses nouveaux sujets, qui prétendent ne reconnaître qu'une *reine Marie*, celle dont ils croient parfois apercevoir l'image protectrice planant dans les airs au-dessus de leurs armées³. Ne faut-il pas admettre qu'à l'intérieur aussi la personne intime de la triste prisonnière d'hier, de la souveraine acclamée aujourd'hui, ait subi le contre-coup de ce bouleversement inattendu d'une mélancolique destinée? Je ne puis, hélas! que poser la question. Le trait dominant de mon modèle, tel qu'il se révèle au lendemain de la revanche tardive prise sur les rigueurs du sort, c'est la joie, l'allégresse, l'épanouissement pour ainsi dire de tout l'être moral arraché à une trop longue compression. Certes, ce voyage entrepris à l'entrée d'une saison pleine de rigueurs n'a rien de séduisant. Cette patrie lointaine qui l'attend là-bas, sous son vaste linceul de neige, n'a pas de quoi la tenter. Il s'est trouvé, paraît-il, un mauvais plaisant pour lui faire remarquer sur un portrait insuffisamment flatteur la stature épaisse et le cou apoplectique de son royal époux⁴. Tout à l'heure des accidents de santé, chro-

¹ Brisacier à de Brégy, 8 juillet 1545. (Affaires étrangères.)

² *Mémoires* de M^{me} de Motteville. (Coll. Pétitot.)

³ Brégy à Anne d'Autriche, 13 juillet 1645. (Archives d'Hunolstein.)

⁴ Manuscrit inédit de la bibliothèque royale à Berlin. Diez. C. 4^o, n^o 64.

niques, hélas! désormais, chez cet époux reconquis après dix ans d'attente, reculeront de jour en jour, au désespoir de M^{me} de Guébriant, la consommation d'une union si longtemps reculée déjà. N'importe! elle est toute à la joie. Elle jaillit et s'étale cette joie exubérante au cours d'une correspondance tout intime, commencée dès la première étape du lointain voyage, poursuivie quelque temps encore, après l'arrivée à Varsovie, et suspendue seulement par le fait de l'indifférence que semble témoigner pour cette faveur celui qui en est l'objet. Il a pourtant mauvaise grâce à se refuser aux témoignages de gratitude et aux protestations de dévouement qu'on lui prodigue dès le début :

Mon cousin. Après tout ce que vous avez fait pour moi, vous ne pouvez plus rien faire qui m'oblige davantage que de croire que ma reconnaissance est toute telle qu'elle doit être et que vos intérêts me sont à l'égal des miens propres. Je presserai mon voyage autant qu'il me sera possible pour vous en donner des preuves. Croyez, s'il vous plaît, que je serai toute ma vie votre très affectionnée

LOUISE-MARIE ¹.

Ce n'est qu'une entrée en matière, un billet tracé hâtivement au premier relai. On fera mieux, on le tiendra au courant, l'heureux correspondant, des moindres incidents du voyage. On aura eu quelque ennui aux environs de Bruxelles. Des routes détestables, des essieux rompus... « Et quand on songe que l'on n'est qu'à la cinquième partie du chemin, c'est pour mourir de douleur ². » Mais ce n'est qu'un nuage qui passe. Voici la royale voyageuse aux environs de Stetin. Tout a tourné au beau. Elle a « une fortune merveilleuse, une continuelle gelée qui rend les chemins excellents et trois jours seulement de froid incommode. Hier, elle a pu garder le masque levé du matin au soir. Elle a fait 9 lieues dans un bois de sapins, qui est la plus agréable chose du monde. Le maréchal de Guébriant perdrait certainement la vue, qu'il a si faible, à ne voir que de la neige depuis un mois; mais elle ne craint rien pour la sienne ». Elle a toutes les confiances, tous les courages et toutes les audaces. Elle côtoie des places assiégées sous le feu des canons, dont les volées passent par-dessus sa litière sans lui faire fermer les yeux. Elle est plus persuadée que jamais « que la vaillance gît beaucoup à l'accoutumance », et elle se divertit à voir appliquer les mèches. Elle ne doute de rien. « Elle a peur qu'on ne puisse croire ce qu'elle va dire, qui est qu'elle a écrit aujourd'hui au roi

¹ Louise-Marie à Mazarin, décembre 1645. (Affaires étrangères.)

² La même au même, Bruxelles, 14 décembre 1645. (Affaires étrangères.)

son seigneur deux lettres assez longues, en italien, sans conseil et sans pas une faute, qu'un petite à l'orthographe. » Elle est décidée d'ailleurs à apprendre le polonais, ce qu'aucune de ses devancières allemandes n'a fait. Par ce moyen, « elle pense avant peu apprendre au cardinal ce que c'est que d'eux (des Polonais) depuis le plus petit jusqu'au plus grand et, s'ils ne sont barbares, d'avoir quelque crédit auprès d'eux. Déjà elle est merveilleusement bien avec l'évêque de Varsovie et le palatin de Posnanie. Ils lui promettent de la servir dans les diètes et de lui donner tous les amis nécessaires. » Elle est merveilleusement bien avec tout le monde. M^{me} de Guébriant a bien eu quelques prétentions chimériques. Elle en a encore, celle entre autres de ne pas se contenter de son rang de conductrice, de surintendante et d'ambassadrice extraordinaire, mais de prétendre aux honneurs que recevait l'archiduchesse d'Inspruck, en accompagnant la défunte reine de Pologne, dont elle était parente. Mais cela passera. Quant à l'évêque d'Orange, il est très raisonnable. Il a le tort de trouver « très ordinaires » les sept carrosses envoyés par Sa Majesté Polonaise; mais ce n'est qu'une preuve de mauvais goût. Elle-même trouve que rien n'est plus beau, y compris les chevaux et les fourrures qui accompagnent les carrosses. Tout est beau, jusqu'à la femme d'un prince de la maison de Saxe, qui est venue la saluer à Stetin « le plus joliment habillée du monde, coiffée d'un petit bonnet de velours noir avec des plumes blanches et qui n'est pas laide. »

Car on se fait saluer partout où l'on passe et aussi bas qu'il est dû à la nouvelle majesté dont on est revêtu. Deuxième trait caractéristique. On se drape dans cette majesté d'acquisition récente avec une âpre préoccupation de l'effet décoratif, et l'on s'y prélassé avec une satisfaction ingénue. On s'informe anxieusement, en toute circonstance, des moindres détails du cérémonial royal et on se refuse à toute transaction. A Bruxelles, le duc de Neubourg sollicite par l'entremise d'un marquis Spinola la faveur de recevoir l'auguste voyageuse. Tout en présentant sa requête, le marquis s'enquiert auprès des ambassadeurs du traitement que recevra son maître. La nouvelle reine fait enquête de son côté au sujet des précédents. Il appert que le duc s'est trouvé à Bruxelles pendant le séjour qu'y a fait la reine mère et qu'il n'a point eu l'honneur de la voir, parce qu'elle s'est refusée à lui donner une chaise. Eh bien, il n'aura pas de chaise cette fois non plus. Qu'il se le tienne pour dit! Et s'il est nécessaire de passer par ses États, on laissera plutôt de côté la principale ville. Et ainsi de suite. On ne reçoit pas les gens ou on les reçoit avec l'observation de toutes les règles et avec le déploiement de tout l'appareil que réclame l'art

d'être souverain. On trône, on se fait haranguer et on harangue. On se trompe parfois. Comme, depuis qu'on a quitté les Flandres, on n'a eu affaire qu'à des *burgermeisters* pour les réceptions et à des *fuhrmans* pour la conduite des équipages, il arrive qu'on donne à tort et à travers du *burgermeister* aux cochers interloqués et du *fuhrman* aux bourgmestres interdits. Mais on n'en perd pas contenance ¹.

Et on ne se contente pas du décor de la souveraineté. Avec la même ardeur, le même entrain, le même air de ne douter de rien, on se jette à corps perdu dans les grandes eaux de la politique européenne. Troisième trait non moins caractéristique que les précédents. La passion des affaires, l'amour de l'intrigue, le besoin du remue-ménage diplomatique, se révèlent instantanément. En attendant qu'on puisse politiquer et diplomatiser pour de bon, pour un intérêt réel ou du moins apparent, on politique et on diplomatise pour l'amour de l'art. On patauge, on galvaude, mais on va de l'avant. On débute à Cambrai, où on donne au gouverneur assurance des dispositions pacifiques de la reine de France et où on s'assure soi-même des dispositions hostiles de la population à l'encontre de la domination espagnole. Les Cambrésiens portent impatiemment le joug, et le gouverneur est mal obéi. N'a-t-il pas fallu rompre des portes pour obtenir les logements requis? A Bruxelles, c'est bien autre chose. On y trouve pour causer politique des partenaires d'une autre importance. On trouve d'abord M^{me} de Chevreuse; on ne la voit point, mais un des seigneurs de l'ambassade polonaise, le prince Radziwill va la trouver. Elle se dit prévenue par des lettres reçues de Paris des intentions peu bienveillantes de Sa Majesté Polonaise à son égard. Le prince, ayant sa leçon faite, répond d'un bon style. N'étant point servante de la reine ni amie du cardinal, M^{me} de Chevreuse ne pouvait s'attendre à un meilleur traitement. Là-dessus grand emportement de M^{me} de Chevreuse. Elle demeure convaincue que c'est la reine de France qui, par amour pour le cardinal, a défendu à la reine de Pologne de la voir. Elle est furieuse et elle a de quoi, car cet incident rompt, paraît-il, toutes ses finesses. Elle faisait en effet accroire aux ministres d'Espagne et à tout le monde qu'il ne tenait qu'à elle de revenir à Paris, qu'elle recevait fréquemment des lettres de la reine et qu'elle n'était empêchée que par l'impossibilité de se fier au cardinal. Elle annonçait aussi la prochaine mise en liberté de M. de Beaufort. Voilà tout le monde détrompé. Du moins rien n'a été

¹ Brégy à Mazarin, Stetin, 1^{er} février 1646, et correspondance de Louise-Marie avec le cardinal, *passim*. (Affaires étrangères.)

omis pour cela. Ah! Son Éminence aura en Pologne une amie bien dévouée! Elle ne manque pas à dire hautement tout ce qu'elle sait « du procès de M. de Beaufort, de ses entreprises contre le cardinal, des preuves certaines qu'on en a, de son ingratitude, du bien que Son Éminence était sur le point de procurer à sa maison, de celui que M^{me} de Chevreuse a reçu en argent, enfin, du désintéressement de Son Éminence, dont la preuve est claire par le refus qu'elle fait de tous les établissements et de toutes les alliances ». Elle ne sait si elle fait bien en disant cela, mais elle sait qu'elle dit la vérité, comme aussi en soutenant que Son Éminence veut la paix, car on répète ici le contraire et elle ne saurait le souffrir. Aussi est-elle heureuse de voir un ministre espagnol pour lui dire son fait à cet égard. Elle confère une heure durant avec Castel-Rodrigo, qui commence aussi par lui débiter des contes sur l'obstination belliqueuse du cardinal. Il ajoute que le roi, son maître, désire plus que toutes choses au monde de prendre confiance en Son Éminence et de l'avoir pour arbitre; qu'il lui avait envoyé des gens pour s'aboucher avec elle, mais qu'elle avait refusé de les écouter; qu'à Münster on en est encore à discuter sur le titre d'altesse de M. de Longueville, et qu'en outre on vient de prendre le parti de ne rien faire sans les Hollandais, lesquels disent qu'ils ne sont pas prêts d'y envoyer. Du coup, les ressources diplomatiques de l'amie dévouée se trouvent en défaut. Elle n'est évidemment pas très au courant des négociations dirigées là-bas par MM. d'Avaux et Servien sous le haut patronnage de l'altesse discutée de Henri de Longueville. Elle se dérobe, « répondant de son mieux aux choses qu'elle sait et ne parlant guère aux choses qu'elle ne sait pas ». Elle se rattrape avec M. de Lorraine qui n'est pas homme à la conduire en pays inconnus, bien qu'il passe plus de cinq heures dans sa chambre.

On ne saurait rien rapporter de tout ce qu'il dit, sinon qu'il n'est à personne, qu'il ne veut point la paix, qu'il reçoit tous les jours des lettres de l'Empereur et du roi d'Espagne, qui le prient à leur tour de ne les point abandonner; qu'il ne s'en soucie point; qu'il attend des nouvelles du cardinal, pour passer en Angleterre; qu'il dit tous les jours aux Espagnols qu'il y veut aller, mais sans aucun doute ce serait un troisième parti en Angleterre qui s'en ferait roi (*sic*); qu'il n'a conscience de rien, qu'il ne donne pas un sol à ses troupes; qu'il leur laisse faire toutes les plus grandes méchancetés et voleries du monde et qu'il est fort haï ici.

Voilà le cardinal bien renseigné. Hélas! il se montre souveraine-

ment ingrat. A-t-il seulement répondu aux quatre ou cinq missives qui ont précédé celle en date de Bruxelles? Je n'ai pas trouvé de quoi m'édifier à cet égard dans le recueil de ses minutes, et le doute est d'autant plus permis que sa résolution de ne pas s'imposer de contrainte à cet égard s'affirme par la suite d'une manière énergique. Cette fois-ci, cependant, il prend la plume, et ce qu'il écrit est un pur chef-d'œuvre d'ironie à demi contenue et à demi respectueuse :

Je commencerai à répondre à la dernière que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire, en lui avouant que j'ai eu tort de l'avoir pressée avant son départ pour savoir quel secrétaire elle mènerait avec elle. J'avoue que cette curiosité était inutile, puisque Votre Majesté sait si dignement remplir cette charge par elle-même, et que ce qu'elle a écrit ici de Bruxelles aurait pu employer le travail de quatre secrétaires... Je ne lui dissimulerai point que, quelque grande que fût l'opinion que j'avais de son esprit, je n'ai pas laissé d'être un peu surpris des lumières qu'elle a fait paraître aux entretiens qu'elle a eus avec les ministres d'Espagne, de ses observations si véritables et de ses jugements si solides sur l'état des affaires de ces pays-là, sur l'humeur du duc de Lorraine et sur d'autres choses qu'elle ne savait pas auparavant et qu'elle ne pouvait avoir apprises en deux jours. Il faut conclure que Dieu a soin d'éclairer les âmes qu'il a faites pour être souveraines.

On n'est pas plus agréablement moqueur. On ne met pas de même plus de grâce à renvoyer à ses moutons une reine trop entreprenante :

Il est bien vrai, madame, que tous ceux que Votre Majesté me mande qui lui ont assuré que je ne voulais point la paix, ne se trompent point en un certain sens, car j'avoue que je ne la concéderai jamais aux conditions que les Espagnols ont proposées; mais il est certain aussi que, pour la faire à des conditions raisonnables..., il n'y a rien au monde que je souhaite avec tant de passion..... Nous ne doutons point ici qu'il ne se passera pas six mois que le monde ne reconnaisse que le roi et la république de Pologne ont des sentiments bien particuliers d'amitié pour cette couronne. Surtout, madame, que Votre Majesté n'épargne point son crédit pour faciliter une levée de gens de pied que Mgr l'évêque de Varmie s'est chargé de favoriser en Pologne pour ce royaume. Nous désirerions bien qu'elle pût aller jusqu'à trois mille hommes ¹.

¹ Mazarin à Louise-Marie, 23 décembre 1645. (Affaires étrangères.) — Ni cette lettre ni aucune de celles dont j'aurai occasion de citer le texte dans la suite n'a trouvé place dans l'édition de M. Chéruel.

Voilà les moutons dont Son Eminence souhaiterait que cette souveraine créée par lui voulût bien prendre soin. En travaillant à cette création, en engageant pour elle son influence et son crédit chez MM. Cantarini et Serantoni, marchands-banquiers, il a eu surtout en vue le placement avantageux d'une princesse encombrante et devenue, à raison de ses trente-quatre ans, d'une défaite particulièrement difficile. Toute son attitude est là pour en témoigner. D'une manière accessoire seulement, il a envisagé le déplacement conséquent du centre de gravitation de la politique polonaise et il en a calculé les bénéfices. Cela vaut trois mille hommes que l'Empereur levait jusqu'à présent bon an mal an sur le territoire de la république et qui vont désormais être levés par la France; en plus le petit profit personnel, — on n'est pas ministre et Italien pour s'oublier, — peu de chose, en vérité, un chapeau pour Mgr d'Aix, le frère tendrement aimé. Et c'est tout. Pour cela, le cardinal compte sur le crédit de la nouvelle Majesté; mais il y compte peu. Il s'en fie davantage aux suites naturelles du revirement politique déterminé par la nouvelle alliance ou plutôt sanctionné par elle et aux ressources diplomatiques de M. de Brégy. Aussi met-il une réserve extrême à répondre aux avances si empressees de sa royale créature, et quand une fois il acquiert la conviction du peu de rapport entre ces avances et les effets produits, il arrête net et sans façon les frais de correspondance.

C'est qu'en effet Louise-Marie, reine de Pologne, mettra une hâte singulière à démentir tout ce que promettait Marie de Mantoue. Non pas certes qu'il lui arrive de s'assimiler si vite les intérêts de sa nouvelle patrie, qu'elle en devienne indifférente à ceux de sa patrie d'origine. Et d'abord a-t-elle une patrie d'origine? j'entends une patrie reconnue et *sentie*, et quelle est cette patrie? La France? Je ne crois pas qu'il lui arrive jamais de faire ou de dire quoi que ce soit qui donne l'idée de quelque chose en elle appartenant ou ayant appartenu à cette patrie française. Elle appartient à la reine de France, qui, elle-même, n'est française que par adoption. Dira-t-on que la question d'une distinction à établir entre cette royauté ainsi reconnue et le pays même où elle s'exerce lui demeure étrangère? Je conviendrais volontiers qu'on ne songe que rarement entre gens de l'époque à poser cette question. Mais le malheur veut que, par une exception singulièrement caractéristique, Marie de Mantoue la pose, elle, avec une netteté absolue, et la résolve avec une absolue précision. Il arrive à M. de Brégy, au cours d'une des premières remontrances, qu'il trouve l'occasion d'adresser à Sa Majesté, de se servir malencontreusement du mot *dépendance* appliqué aux liens dont il voudrait maintenir l'inté-

grité entre la nouvelle reine de Pologne et la France. Sa Majesté en prend offense et s'en explique vertement avec Mazarin. Elle entend bien dépendre de la reine, mais de la reine seule, car elle fera toujours différence de la couronne de France à la reine de France; et, en effet, si par quelques bizarreries de la fortune, l'intérêt de la reine se trouvait séparé de celui de la France, elle avoue confidemment qu'elle suivrait l'intérêt royal ¹.

De plus, en attendant, elle s'appliquera surtout à suivre le sien propre, qu'elle comprend d'une manière également précise, mais dépourvue d'élévation. Dès le quatrième mois de son séjour à Varsovie, elle aura compris « la plus importante affaire » qu'elle puisse faire en ce pays : « c'est dans les promotions, afin qu'elles ne se fassent plus que par elle. Elle en recevra beaucoup d'utilité par les grandes sommes de deniers qui lui en arriveront et par les créatures qu'elle se fera ². »

Je ne charge pas à plaisir le portrait. Aussi bien me suis-je appliqué à n'y pas mettre du mien, le laissant se fixer de lui-même et se nuancer par un procédé autobiographique. Il m'appartiendra de le compléter par la suite et de le montrer ennobli et transfiguré, pour ainsi dire, sur les sommets d'un grand rôle historique. Mais ce rôle n'est pas encore commencé pour la fiancée de Ladislas IV; il ne commencera guère avant la mort du vaillant monarque. Ce qui commence maintenant pour elle, c'est l'apprentissage d'un métier, le plus difficile à coup sûr de tous. La Louise-Marie de 1646 n'est pas encore celle qu'un peuple, qui a vu, parmi les épouses de ses rois, une sainte et une héroïne, comme la femme du premier, et une femme de génie, comme la femme de l'avant-dernier Jagellon, qu'un tel peuple a placée parmi ses grandes reines.

K. WALISZEWSKI.

La fin prochainement.

¹ Louise-Marie à Mazarin; Léopol, 16 août 1646. (Aff. étrangères.)

² La même au même; Varsovie, 27 juin 1646. (Affaires étrangères).

LA BITARDE

RÉCIT NIVERNAIS

— Qu'est-ce qu'un nom ?

— C'est un mot qui désigne une personne ou une chose.

— Pour que le nom existe, il faut donc que la chose existe aussi ?

— Assurément ; à moins toutefois qu'il ne s'agisse de noms représentant des idées abstraites.

— Eh bien, on pourrait pourtant citer un nom servant à désigner un objet matériel qui, de l'aveu même de ceux qui en parlent, n'existe pas et n'a jamais existé.

— Un mot français ?

— A peu près. Du moins c'est dans une province de France qu'on l'emploie.

— C'est donc dans un pays de menteurs ou de gens doués d'une bien grande imagination !

— Jugez-en vous-même. Le pays dont il s'agit est le Nivernais. Les habitants de la plaine, du *Bazois*, sont les Normands du Centre. Pour de l'imagination, je puis vous affirmer qu'ils n'en ont pas l'ombre. Ils sont rusés, retors et processifs. Quant aux paysans de la montagne, aux *Morvandiots*, ce serait leur faire injure que de les comparer à ceux d'aucune autre partie de la France. Leur finesse et leur rouerie en matière de chicane excitent l'admiration de leurs confrères de la plaine eux-mêmes. Un Morvandiot naïf ou poète est une rareté que l'on n'a pas encore observée. L'idée de donner un nom à un objet qu'on sait ne pas exister ne peut venir qu'à des gens pour qui la tromperie et le mensonge sont aussi naturels que la vérité.

— Peut-on savoir quel est cet objet ?

— La Bitarde.

— Ah ! bah ! Et qu'est-ce que la Bitarde ? Comment est-ce fait ?

— Tout ce que je peux dire pour vous en donner une idée approximative, c'est que la Bitarde est une bête : mais une bête que personne n'a jamais vue. Aussi est-il loisible à chacun de s'en former l'image qu'il lui plaît.

— Je l'ai vue, moi, dit tout à coup Jacques de Brèges, qui jusque-là était demeuré silencieux, en apparence indifférent à la discussion grammaticale, assez peu intéressante du reste, par laquelle nous charmions la fin d'un déjeuner de chasseurs.

— Vraiment ! Contez-nous cela.

— Ce sera peut-être un peu long, objecta-t-il en souriant dans sa barbe blonde.

— Bah ! tant mieux : nous avons le temps. Remplissons nos verres et écoutons.

I

Il y a longtemps de cela, commença Jacques en bourrant sa pipe et en allongeant dans la direction de la cheminée ses grandes jambes bottées de cuir jaune. J'avais à peine vingt ans quand j'allai pour la première fois, à la fin d'octobre, passer quelques jours en partie de chasse chez nos amis Pierre et Maurice de Champceny. C'étaient alors deux joyeux compagnons d'une trentaine d'années, tous deux récemment mariés, et habitant en commun le vieux château de la Bauge, en plein Nivernais. Vous connaissez la Bauge, un endroit qui n'a pas volé son nom : jamais sanglier, voulant se faire ermite, ne pourrait choisir une retraite mieux perdue au milieu des bois. On y arrivait, à l'époque dont je vous parle, par des chemins qui n'étaient pas praticables toute l'année, sauf pour les voitures à bœufs. D'ailleurs une chasse magnifique dans ce temps-là : elle l'est encore, malgré le tort que les chemins de fer ont fait au gibier.

J'étais un chasseur novice. Frais émoulu du collège, je faisais mon droit à Paris, pour obéir au désir de ma famille, et c'était la première fois que j'allais prendre part, en Nivernais, aux solennités de la Saint-Hubert, qui tombe, comme vous le savez, le 3 novembre.

J'arrivai à la gare à la fin de la journée. Pierre m'attendait avec un tilbury. J'aperçus de loin sa large carrure et sa peau de bique se détachant sur le quai du débarcadère. Il vint à moi et me serra les mains :

— Enfin, nous vous tenons, me dit-il. On a bien de la peine à vous arracher à votre damné Paris ! Aussi nous ne vous lâcherons plus avant de vous avoir fait faire connaissance complète avec les plaisirs de notre pays.

Vous trouverez à la Bauge, ajouta-t-il, quelques amis venus pour fêter avec nous saint Hubert : le général du Barthois, toujours enragé pour la chasse, malgré son âge ; le gros Balthazar de Livrol, Henri Tercin, Jean de Boisvillard, Jules Fresnelay et quelques autres. Vous ferez vite connaissance... Mais dépêchons-nous : les distances sont longues en Nivernais. D'ici à la Bauge on compte 6 bonnes

lieues, 6 lieues de pays qui en font 8 sur la carte. Nous aurons le temps de causer en route.

Nous partîmes au grand trot à travers cette campagne nivernaise, à la fois fertile et pittoresque, où les points de vue changent à chaque pas. On était alors dans toute la splendeur de la fin d'automne, saison charmante, inconnue dans le nord et l'est de la France, mais qui est bien la plus délicieuse de toutes, dans le bassin de la Loire. C'est le commencement de cette série de beaux jours que l'on nomme l'été de la Saint-Martin.

L'air était d'une tranquillité parfaite et d'une transparence admirable; à travers l'atmosphère tiède et calme qui nous enveloppait, s'entendaient au loin les moindres bruits du soir. Tantôt la route s'engageait dans l'un de ces immenses taillis de chêne et de charme qui couvrent la moitié de la surface du département de la Nièvre, et nous roulions pendant des kilomètres entre deux massifs de verdure que l'automne variait de nuances multicolores. Tantôt nous débouchions en plein découvert, et de la route, qui serpentait à flanc de coteau, nous dominions les prés qui occupent le fond de toutes les vallées, encadrés de tous côtés par les bois qui couronnent les hauteurs et tapissent une partie des versants.

— Nous espérons, me dit Pierre, chemin faisant, vous faire assister à quelques chasses bien menées. Montbreuil doit venir de Pazilly avec son vautrait, et nous comptons bien forcer dans les règles, avec son aide, plusieurs sangliers. Demain, en l'attendant, nous nous bornerons à chasser à pied et au fusil, pour nous mettre en haleine : nous tâcherons de tuer un chevreuil. Dans nos chasses à courre, comme vous savez, toute arme à feu est proscrite, le couteau seul est admis. Mais, demain, nous chasserons en braconniers, avec des fusils et une vingtaine de chiens seulement. Nos moyens ce jour-là ne nous permettront que cette chasse modeste. D'ailleurs, il faut approvisionner le garde-manger.

II

Je l'écoutais tout en suivant de l'œil à travers les prés les détours des petites rivières bordées de grands arbres et ramifiant en bras irréguliers leurs eaux dormantes, immobiles comme des miroirs et transparentes de cette transparence sombre que les eaux n'ont qu'en automne.

Leurs méandres serpentaient au milieu des pâturages encore verdoyants, mais déjà teints d'une sorte de reflet roux, et sur lesquels les grands bœufs blancs se détachaient comme autant de points clairs, tandis que, çà et là, les vieux ormes, élagués en

têtards, branchus et difformes, formaient de grosses taches noirâtres.

Au-delà, la vue était bornée par les collines boisées derrière lesquelles le soleil empourpré se couchait dans un brouillard d'or. Devant ce spectacle, je me sentais le cœur envahi par un sentiment de bien-être et de quiétude indéfinissable.

Au sortir d'un bois, nous aperçûmes une grande ferme située sur le bord de la route.

— Voici l'un de mes domaines, me dit Pierre. Il faut nous arrêter... J'ai des ordres à donner pour la vente de quelques bestiaux que l'on doit mener demain à la foire de Fours. Ah! C'est un rude métier que celui de propriétaire campagnard! Vous êtes bien heureux, vous autres Parisiens, de n'en pas connaître tous les soucis.

La voiture tourna dans la grande cour de la ferme, entre un tas de fumier monumental où picoraient des poules et un abreuvoir bourbeux dans lequel se pressaient, en se bousculant, une vingtaine de grands bœufs blancs de race charolaise, amenés là pour prendre leur ration d'eau du soir.

La fermière, M^{me} Canchois, une grosse commère haute en couleur, se précipita au-devant de nous avec force politesses, et engagea aussitôt avec Pierre une controverse aussi technique qu'interminable sur le cours du bétail.

Tandis que je prêtais à leurs discours une attention distraite, une nombreuse troupe d'oies et de dindes, que dirigeait au moyen d'une longue gaule une fillette déguenillée et d'apparence chétive, fit son entrée dans la cour, où elle fut saluée par les cris et les battements d'ailes de toute la volaille et par un redoublement de désordre parmi les animaux de la ferme.

L'aspect sauvage de cette petite fille me frappa. Elle semblait âgée de treize ou quatorze ans, tout au plus. Ses grands yeux noirs et brillants, cerclés de bistre, éclairaient d'une façon singulière une figure délicate et bronzée, qui n'avait rien du type nivernais, et qu'abritait à peine un mauvais chapeau de paille d'où s'échappaient de tous côtés les mèches désordonnées de sa chevelure brune.

Elle nous regarda d'un air farouche, moitié craintif, moitié curieux, tout en cherchant à rallier ses bêtes, besogne ingrate dans laquelle elle était aidée par un grand chien noir, horriblement maigre et crotté, à mine intelligente et féroce.

— C'est une de vos enfants? demandai-je à la fermière.

— Ah! Dieu nous en garde! me répondit celle-ci avec indignation. C'est une petite malheureuse que des *zingueginiers* ont abandonnée sur le bord du chemin en passant par ici, il y a quelque douze ans. Oui, c'était l'année du gros hiver. On l'a trouvée sur la neige, contre une haie où elle s'était blottie. Elle était bien chétive

et bien maigre et pas forte, et tout le monde disait que nous ne l'élèverions pas. Elle est restée longtemps sans grandir; mais la mauvaise herbe pousse toujours et elle a profité quand même...

— Allons, fainéante, dit-elle à l'enfant, rentre tes bêtes au lieu de nous regarder comme cela tout ébahie. Et puis tu viendras souper.

III

Pierre, ayant enfin terminé ses arrangements pour la foire du lendemain, coupa court aux lamentations de la fermière sur la baisse du prix des grains, et nous repartîmes.

— C'est une brave femme que la mère Canchois, me dit-il; elle a bon cœur au fond, et son mari, qui est quelque part à pousser une charrue dans un champ voisin, est aussi un brave homme. Il en est de même de la plupart des fermiers de ce pays-ci. Mais c'est à la condition qu'on ne vise pas à leur bourse, car ils aimeraient mieux tirer eux-mêmes leurs charrues à la place de leurs bœufs, que de déboursier inutilement un centime, ou de faire durer un vêtement un jour de moins qu'il n'est possible. Ils ne regardent pas à leur peine et ils travaillent plus que n'importe lequel de leurs domestiques. Sur leurs vieux jours, ils se retireront et ils achèteront une terre de 400 000 francs sur leurs économies. Ils portent des sabots usés et des vêtements de grosse toile cent fois rapiécés; leurs enfants porteront des redingotes, et leurs petits-enfants, des monocles et des jaquettes trop étroites sur des pantalons trop courts, à moins que la mode n'ait changé d'ici là pour les gommeux de l'avenir.

— Que signifie ce terme de *zingueginier* que j'ai entendu employer par la fermière? demandai-je à Pierre en riant de sa boutade, qui pourtant n'avait rien d'exagéré.

— C'est le nom que l'on donne ici aux bohémiens. Il est même assez curieux de retrouver dans le centre de la France ce mot, qui est évidemment le même que l'italien *zingaro* et que l'allemand *zigeuner*, dont on a fait *tsigane*.

— Cela est d'autant plus étonnant que le patois nivernais, comme tous ceux du Centre, n'est guère original et renferme bien peu de mots typiques ou pittoresques.

— Ne soyez pas trop sévère pour le langage populaire de nos pays du Centre. On est, en général, injuste à son égard. On s'accorde à le trouver plat, banal, sans couleur locale. On lui oppose les expressions si originales et si colorées des pays qui ont la réputation contraire, comme la Provence, les Pyrénées ou les Vosges. C'est une erreur qui tient tout simplement à ce que le langage

populaire du Centre se rapproche plus que les autres du français pur tel qu'on l'écrit. Par conséquent, les lettrés y trouvent moins de formules locales différentes du français classique auquel ils sont habitués. Mais si l'on compte à l'actif des patois méridionaux ou autres telle ou telle expression juste, naïve ou pittoresque, il faut attribuer à ceux du Centre l'origine de la plupart des tournures de phrases si élégantes, si nettes et si parfaites de notre vieux français, qui lui ont valu la réputation d'être la plus claire des langues de l'Europe et probablement du monde entier. Il faut, quand on veut se prononcer avec équité, ne pas oublier que, si le Midi a produit Mistral et d'autres poètes et prosateurs remarquables, le Centre a donné Rabelais, Jean de Meung et Ronsard, qui, pour être plus anciens, n'en ont pas moins de mérite. Si la langue des Félibres et des Cigaliers est riche, il me semble que le français ne l'est pas moins. Nous autres, gens du Centre, qui sommes les Français par excellence, nous avons à l'excès ce travers de notre race, qui consiste à nous enorgueillir de nos défauts et à nous taire sur nos qualités. Ayons donc un peu l'amour-propre de nos talents et de nos gloires, au lieu de passer notre temps à admirer celles des autres.

IV

Tout en devisant ainsi, nous finîmes par arriver à la Bauge. Il faisait nuit close et la cloche du dîner avait déjà été sonnée plusieurs fois, dans l'espoir plus ou moins illusoire de hâter notre arrivée.

Aussi, après les présentations d'usage, on ne tarda guère à passer dans la salle à manger.

Le dîner fut relativement bref. Je dis relativement, car on sait toute l'importance que les Nivernais, comme leurs voisins les Bourguignons, attachent aux choses de la table. Mais ce soir-là il était tard et chacun avait hâte de gagner son lit, afin d'être prêt dès l'aube pour la chasse du lendemain.

Dès que le repas fut terminé, on nous apporta des cigares et un assortiment de pipes tel que le Grand Turc seul doit en avoir un semblable à offrir à ses invités.

Tandis que les dames supportaient avec un héroïsme qui excita mon admiration, en vraies femmes de chasseurs, la fumée compacte de ces nombreux engins, Pierre fit appeler La Curée, le piqueur.

Tous les chasseurs nivernais des trois dernières générations ont connu La Curée. A cette époque, il devait être fort vieux; j'aurais pourtant été bien embarrassé d'indiquer l'âge qui se cachait dans les mille plis de sa figure falote. Son visage ridé, son dos voûté, ses sourcils et sa barbe presque entièrement blancs, sem-

blaient indiquer un âge très avancé, mais la vivacité de ses petits yeux vairons, sa vigueur et son activité infatigables déroutaient les suppositions. Comme la plupart de ses confrères, il portait un nom significatif, se rattachant à l'une de ses attributions, et probablement donné originairement comme sobriquet, soit à lui, soit à l'un de ses ancêtres, piqueur comme lui. Sa jambe droite, brisée dans une chute de cheval, était restée arquée et légèrement plus courte que l'autre, ce qui lui prêtait une allure sautillante, ajoutant encore à l'étrangeté de sa personne. Cela ne l'empêchait pas, quand il le fallait, de faire gaillardement à pied 12 lieues dans sa journée, après avoir passé la nuit précédente au bois pour rembûcher un animal. Ses cheveux grisonnants, épais et coupés en brosse, se dressaient drus et serrés sur son crâne balaféré, tandis que ses moustaches et sa barbe blanche soulignaient un nez suffisamment fleuri, comme il sied à tout piqueur qui se respecte. Tout son visage hâlé et parcheminé était d'ailleurs marbré de nuances heurtées et violentes. Enfin un tic nerveux lui faisait perpétuellement cligner l'œil gauche, et ce tic s'accroissait encore quand il parlait et qu'il voulait donner de la force à son discours.

Pourtant La Curée était sobre, chose rare chez un piqueur ; toutefois il ne poussait pas cette originalité jusqu'à l'excès : il ne se grisait jamais avant la chasse, mais il ne se serait pas mis en route sans avoir dans les fontes de sa selle deux bouteilles de vin qu'il renouvelait dans la journée chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Il entra, tenant à la main sa vieille toque de cuir bouilli entourée d'un galon qui avait dû primitivement être argenté.

— Penses-tu, lui dit Pierre, que nous trouvions demain des chevreuils au bois des Soixante-Arpens ?

La Curée hésita un instant, puis, d'une voix gutturale et sifflante, qu'il paraissait se décider avec peine à laisser sortir de ses lèvres, il répondit d'un air de doute :

— Il se peut bien.

— Et dans les autres bois du même côté ?

— Il est à croire qu'il pourrait y avoir un brocard et une chevrette au bois de la Brûlée, s'ils n'ont point sauté aux Ventes-à-la-Reine.

Je ne pus m'empêcher de dire à voix basse à Maurice de Champceny, assis à côté de moi :

— Votre piqueur me paraît bien réservé dans ses appréciations. Voilà des réponses qui ne le compromettent pas.

— Mon cher ami, me répondit Maurice, La Curée connaît son métier. Il est profondément imbu des grands principes que du Fouilloux, Elzéar Blaze et tous les autres veneurs célèbres ont formulés : que le chasseur doit être sobre de paroles et ne jamais affirmer rien

de hasardé. Dans le doute, il se tait, et dans la certitude, il ne s'exprime jamais qu'à mi-voix, à mots couverts. « Les seules phrases qu'il puisse se permettre, ont dit les grands maîtres, doivent toujours commencer par : il se peut que, il me semble que, et autres formules analogues. » Vous reconnaîtrez plus tard vous-même la profondeur de ces axiomes et leur utilité au point de vue pratique.

Pendant ce temps, La Curée, se décidant à formuler sa pensée, nous disait, toujours de sa voix bizarre :

— La feuille n'est pas encore tombée et tant que les bois ne sont pas dépouillés et que la feuille n'est pas tassée, les voies ne sont jamais sûres.

— C'est bien, reprit Pierre. Dis à Labranche de faire cette nuit le bois de la Brûlée, et tiens-toi prêt à partir avec nous demain matin vers six heures. Le rendez-vous est à sept heures au chêne des Partisans. Les gardes sont prévenus. Veille à ce que les chiens et les chevaux aient tout ce qu'il leur faut.

— Messieurs, nous dit Pierre quand le piqueur se fut retiré, vous savez que pour nous le rendez-vous est demain matin à cinq heures dans la salle à manger. Il faut que nous ayons le temps de déjeuner, de partir, et qu'à sept heures nous soyons en chasse. Je vous quitte pour conduire Jacques à sa chambre.

Mon hôte me guida à travers les grands corridors jusqu'à la chambre qui m'était destinée, puis, après s'être assuré que je ne manquais de rien, il me souhaita le bonsoir et me laissa seul.

V

Peu habitué alors, en ma qualité de Parisien, titre auquel j'avais officiellement droit depuis mon arrivée en Nivernais, à me coucher en sortant de table, j'appelai en vain un sommeil que la perspective de me lever le lendemain à cinq heures ne suffisait pas à évoquer.

Je cherchai des yeux un livre et j'aperçus plusieurs vénérables bouquins rangés sur une tablette entre un massacre de cerf et une panoplie. J'eus recours à leur aide.

Laisant d'abord de côté le *Poème en grec de Jacques le Paulmier, seigneur de Grintiménil, sur la chasse à la bécasse*, volume rarissime imprimé en 1668, je n'accordai qu'une attention médiocre à l'*École de la chasse aux chiens courants, par M. le Verrier de la Conterie, écuyer, seigneur d'Amigny, les Aulnets et autres lieux, précédée de la Bibliothèque historique et pratique des Théreuticographes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1763*, non plus qu'au *Miroir de Phœbus des déducts de la chasse des bestes sauvages et oiseaulx de proye, par Gaston Phœbus de Foix*,

seigneur de Béarn. Mais je m'arrêtai à *la Vénerie*, de Jacques du Fouilloux, gentilhomme poitevin, représentée par un exemplaire qui, pour ne pas être la première édition de 1561, n'en était pas moins un gros livre de respectable apparence, publié à Paris en 1606, chez Pierre Hamont, dit Mercure.

J'avais souvent, comme il convient à tout Nemrod, même novice, entendu parler de cet ouvrage, qui est, on le sait, la bible du chasseur; mais j'avoue à ma honte, que je n'avais encore jamais eu sous les yeux le docte traité de vénerie lui-même.

Je l'ouvris avec respect pour y chercher des conseils pratiques pouvant s'appliquer à ma chasse du lendemain. Tâchons, me dis-je, de nous pénétrer des bons principes, afin de ne pas paraître trop novice à nos compagnons... Voyons... « Chapitre LX. — *De la chasse des renards et tessons*. Après avoir parlé de la chasse des chiens courans, je feray icy un petit traicté de la chasse des chiens de terre et comme on les doit dresser pour prendre tessons et leurs semblables... »

— Le tesson? pensai-je, quel animal cela peut-il bien être? Voyons plus loin. « Chapitre LXI. — *Du naturel et complexion des renards et tessons ou bléreaux...* » Bon, c'est du blaireau qu'il s'agit; ce n'est pas mon affaire pour le moment, passons. « Chapitre LXII. — *Comme il faut bescher et prendre les renards et des instruments qu'il faut avoir pour ce faire*. Tous seigneurs qui voudront exercer la chasse des chiens de terre, il faut qu'ils soyent équippez et garnis des choses qui s'ensuivent. Premièrement, d'une demie douzaine de forts hommes, pour bescher, d'une demie douzaine de bons chiens de terre, pour le moins, qui ayent chacun un collier au col, large de trois doigts et garny de sonnettes... Il doit avoir une demy-douzaine de mantes, pour jeter contre terre, à fin d'escouter l'aboi des bassets, ou bien il pourra porter un lict plein de vent, lequel on pourra faire en ceste manière... » Suit la description détaillée de la fabrication du lict plein de vent.

« Plus, pour revenir au proupos, le seigneur doit avoir sa petite charrette... Les instruments pour bescher doiuent estre... tarières de deux sortes..., piètes..., besches..., racles..., tenailles..., paesles de fer et de bois..., sacs..., vaisseau pour faire boire les petits chiens... » Je n'aurais jamais cru qu'il fallût tant de choses pour chasser le renard.

« Toutes les cheuilles et paux de la charrette doivent être garnies de flacons et bouteilles et doit avoir au bout de la charrette un coffre de bois plein de coqs d'indes, froids jambons, langues de bœuf et austres bons harnois de gueule. Et si c'est en temps d'hyuer, le seigneur pourra faire porter son petit pavillon, etc., où il sera

dedans avec la jeune nymphe, aagée de seize à dix-sept ans, qui lui frotera la teste par les chemins... »

A ce point de ma lecture, soit fatigue du voyage, soit attraction irrésistible exercée sur le dieu Morphée par les charmes mythologiques des fictions galantes du vieux gentilhomme poitevin, je sentis que ma tête s'appesantissait de plus en plus. Aussi, remettant à un autre jour le soin de rechercher, au milieu de ces nombreuses prescriptions, des conseils applicables à mon expédition du lendemain, je fermai le livre, soufflai ma bougie et ne tardai pas à m'endormir d'un profond sommeil.

J'en fus tiré à quatre heures un quart par un coup de cloche, substitué à la fanfare du réveil : attention délicate pour ne pas éveiller les dames, vu l'heure matinale, me dit-on plus tard.

Je passai cinq minutes à lutter contre le retour offensif du sommeil, tout en plaignant du fond du cœur les femmes de chasseurs, et je me demandais s'il ne vaudrait pas mille fois mieux rester à leur tenir compagnie plutôt que d'aller gagner un rhume de cerveau en marchant dans la rosée à cette heure indue, lorsque plusieurs coups vigoureusement frappés sur la porte de ma chambre vinrent corroborer le premier avertissement et couper court à mes tergiversations. Je me levai en toute hâte et je descendis dans la salle à manger.

VI

Tous mes compagnons dûment équipés, bottés ou guêtrés, m'y attendaient déjà. Dans la haute cheminée de pierre sculptée, flam-bait joyeusement un grand feu de cotrets, dont la flamme claire était destinée à combattre la fraîcheur du matin. Sur la table, chargée de viandes froides, figurait notamment un énorme plat de canards rôtis, auxquels faisaient vis-à-vis une douzaine de perdreaux rouges enveloppés dans leur barde de lard, tandis qu'un pâté de lièvre monumental était opposé à un gigot froid de respectable apparence.

Après la soupe à l'oignon traditionnelle, qui fut absorbée en un clin d'œil, arriva la matelotte non moins classique, ou plutôt la *meurette*, comme on l'appelle dans le pays, qui est pour les Nivernais ce que la bouillabaisse est chez les Marseillais. Pour être parfaite, elle exige, comme chacun sait, une carpe, un brochet, une perche, une anguille et accessoirement encore d'autres poissons d'eau douce, qui doivent tous, condition indispensable, être de forte taille, de sorte que le plat qui en résulte n'est pas moins remarquable par son volume que par sa qualité.

Les convives tombèrent sur ce mets avec une vigueur à laquelle je n'essayai même pas d'atteindre. Je les imitai avec modération.

— Vous n'avez peut-être pas l'habitude, vous autres Parisiens, me dit Maurice, de déjeuner copieusement à cinq heures du matin; mais n'oubliez pas qu'une fois parti vous serez obligé d'aller jusqu'au soir, coûte que coûte, sans autre collation qu'une croûte de pain si vous en avez une dans votre poche : ainsi vous êtes prévenu. Les auberges sont rares dans nos bois, et personne ne peut dire où la chasse nous emmènera.

Malgré ces paroles encourageantes, il me fut impossible de rivaliser avec les fourchettes magistrales qui m'entouraient. Après avoir fait disparaître le contenu de plusieurs plats, mes voisins se comportaient encore comme des gens qui n'auraient pas mangé depuis huit jours.

— Prenez donc une cuisse de l'un de ces canards, dit Maurice, en s'adressant au gros Balthazar de Livrol.

— Le canard est un excellent volatile, répondit celui-ci : mais il demande à être mangé tout entier par la même personne. Je suis sur ce point de l'avis du baron Brisse, qui avait, paraît-il, coutume de dire : « A chacun son canard », et qui prêchait d'exemple.

— Vous voulez sans doute plaisanter, monsieur, hasardai-je.

— Sachez, jeune homme, me répliqua péremptoirement le général, placé en face de moi, qu'en Nivernais, il y a deux choses avec lesquelles on ne plaisante jamais : les choses de l'honneur et les choses qui se mangent.

Cette leçon une fois donnée à mon inexpérience, il se replongea dans l'étude anatomique d'un perdreau déjà aux trois quarts dévoré, et baissa de nouveau avec la plus grande attention sa tête vers son assiette, ne me montrant, au-dessous de son crâne légèrement dégarni, que ses pommettes saillantes et l'arête de son nez en bec d'aigle de chaque côté duquel les deux pointes de ses longues moustaches grises s'élevaient et s'abaissaient avec une régularité automatique.

— Mais, qu'à cela ne tienne, dit Maurice en riant, il y a dans ce plat plusieurs sarcelles rôties, et vous pouvez en prendre une tout entière si le cœur vous en dit.

— Merci, dit Balthazar qui venait de se servir une énorme tranche de gigot; je ne veux pas trop me charger l'estomac avant de partir pour la chasse; cela gâte le coup d'œil et empêche de bien tirer. Je reprendrai seulement un peu de ce pâté de lièvre qui est parfait.

Et ce disant, il fit passer dans son assiette une très notable partie du contenu de la terrine.

— Comme vous voudrez. Général, encore un verre de madère.

— Volontiers. Je vous redemanderai aussi un morceau de ce jambon.

Un peu honteux de mon infériorité, j'assistais en simple specta-

teur à ce déjeuner plantureux, tout en reconnaissant à part moi que, depuis l'an de grâce 1606, le *harnois de gueule* n'a rien perdu de son importance pour les chasseurs nivernais.

— Aimez-vous mieux chasser à cheval ou à pied? me dit Pierre. Les gens âgés ou peu marcheurs, les sonneurs de trompe émérites, ou ceux, comme mon frère Maurice, qui tirent à cheval aussi bien qu'à pied, seront montés. Moi j'irai à pied. Si vous ne craignez pas la marche et si vous tenez à tirer la bête, je vous engage à m'imiter. Si cependant vous préférez suivre à cheval, on va vous seller Lisette.

— Je vous remercie, lui dis-je. Je n'ai pas l'habitude de tirer à cheval et je vous avoue que, pour mes débuts, je ne serais pas fâché d'essayer mon fusil sur le chevreuil.

Au fait, pensais-je, pourquoi ne le tuerais-je pas? C'est surtout à la chasse, dit-on, que se vérifie le proverbe : Aux innocents les mains pleines. Quel succès et quel beau début ce serait dans ma carrière de chasseur! Et cette perspective éveillait dans mon imagination les idées les plus riantes, qui me bercèrent jusqu'à la fin du déjeuner.

Pendant, à force de fonctionner, le jeu des mâchoires s'était ralenti.

Une aurore d'automne, un peu blafarde et voilée, commençait à nous regarder par les hautes fenêtres à travers les carreaux maillés de plomb, et à faire pâlir les bougies qui nous éclairaient. Six heures et demie venaient de sonner.

— Allons, dit Maurice en se levant, ne nous attardons pas. Tout le monde est-il suffisamment lesté? En ce cas, achevons notre tasse de café, encore un verre de genièvre, et en route. La Curée, cria-t-il par la fenêtre, lâche les chiens.

Ce fut un tumulte indescriptible. Dans la maison, chacun se précipita à la recherche de son fusil ou de quelque autre objet oublié ou égaré, tous courant de droite et de gauche, tandis que dans la grande cour les cris des gens, les piaffements des chevaux et les claquements de fouet du piqueur formaient un concert discordant, auquel les hurlements de joie de la meute faisaient un accompagnement de basse profonde.

Enfin tout le monde fut prêt et le départ eu lieu en bon ordre.

VII

Notre bande ne tarda pas à se dérouler à travers les prés qui séparent le château de la ceinture de bois dont il est entouré de toutes parts.

— Que pensez-vous du temps d'aujourd'hui au point de vue de notre chasse? demandai-je au vieux piqueur.

Celui-ci, ainsi interrogé, hocha la tête, huma l'air, regarda alternativement le ciel, puis la terre, et finalement poussa pour toute réponse une sorte de gloussement inarticulé.

— C'est vrai, pensais-je, j'avais oublié le premier précepte de du Fouilloux et de ses collègues. Où avais-je la tête ?

Et je me tus, me promettant d'avoir toujours désormais présents à l'esprit les grands principes dont ne doit jamais se départir un chasseur qui se respecte.

Nous suivions un chemin bordé de haies qui allait, en serpentant au milieu des prés, rejoindre la forêt, dont la masse sombre s'estompait vaguement dans le brouillard du matin. Notre cortège formait un ensemble suffisamment imposant et bien fait pour donner à réfléehir au gibier de la contrée, s'il avait pu nous voir.

En avant, la trompe en bandoulière et le fouet dans la botte, marchait La Curée, monté sur sa jument Ragote, une petite bête morvandelle courte et râblée, dont la large croupe bai-cerise, surmontée par la peau de bique du vieux piqueur, se détachait sur la masse noire et blanche formée par le peloton des chiens.

Ceux-ci, une vingtaine de braves griffons nivernais tricolores, couplés par deux ou par quatre, suivaient docilement le piqueur, réglant leur pas sur le sien, et se faufilant dans les jambes de la jument, qui les supportait avec une patience exemplaire, et les écartait doucement quand ils devenaient trop gênants pour sa marche. Leurs yeux intelligents et leurs gros mufles noirs, rugueux comme des truffes, se distinguaient seuls au milieu des poils longs et emmêlés, toujours plus ou moins maculés de boue et de débris de soupe, qui ont valu aux chiens de cette race le nom de *barbouillots*.

De temps en temps ils indiquaient leur antipathie pour les oies et les porcs, à proximité desquels on passait, par de sourds grognements et des vellétés d'attaque aussitôt réprimées par la vue du fouet de La Curée. Seul, le vieux Piquefort, le doyen de la meute, était dispensé de la couple : son attitude grave et correcte justifiait cette marque de confiance.

Puis venaient, à cheval, trois ou quatre chasseurs, vêtus de peaux de bique, la carabine à l'arçon de la selle, qui faisaient rallier les traînants.

Derrière, les piétons, parmi lesquels j'étais, suivaient, divisés par petits groupes et portant leurs fusils à la bretelle ou sous le bras, avec une variété pittoresque.

— Voyez-vous, me dit Pierre, rien ne conserve comme la vie des bois. Regardez le général, ne dirait-on pas un jeune homme ? Depuis qu'il est à la retraite, il rajeunit tous les jours.

En effet, le général du Barthois, sanglé dans sa veste de velours

gris, les épaules effacées et le feutre sur l'oreille, marchait devant nous d'un pas alerte, et ses longues jambes maigres, lacées dans des guêtres de cuir jaune, franchissaient les ornières aussi lestement que s'il avait eu vingt ans.

— Quel joli temps de chasse, nous dit-il en se retournant. Tenez, cela me rappelle une bien bonne partie que nous avons faite en 1838, dans les bois d'Ourouër, avec ce pauvre Saint-Esparvin et Raoul de Thouars, l'ancien garde du corps. Ah! c'était la belle époque pour les veneurs, l'époque des grandes chasses du marquis de Beaucaire et de M. Brière d'Azy, le preneur de loups. Oui, c'était en 1838..., le 23 octobre 1838. Et, au fait, Boisvillard, votre père en était. Il faisait un temps comme celui d'aujourd'hui...

Et le malheureux Boisvillard, appréhendé au corps, dut entendre pour la centième fois le récit détaillé de la manière dont le général tua son quarante-deuxième sanglier, le 23 octobre 1838, à deux heures un quart de l'après-midi.

Pierre et moi, nous profitâmes prudemment de cette prise à partie pour laisser les deux interlocuteurs, c'est-à-dire le narrateur et sa victime, gagner un peu d'avance sur nous.

— Vous avez encore Mascaro, Pierre? dit Tercin qui nous avait rejoints. C'est un chien qui ne vaudra jamais rien.

— Je le crains : pourtant j'hésite à m'en défaire.

— Vous avez tort. S'il était à moi, il y a longtemps qu'il aurait reçu un coup de fusil. Pourquoi, diable! gardez-vous un *bricoleur* pareil? Il n'est bon qu'à déranger la chasse.

— Je sais bien qu'il n'est pas sûr; mais, outre qu'il est superbe, il a un jarret d'enfer et la plus belle gorge du Nivernais. C'est pour cela que je le garde. D'ailleurs, il est jeune et j'espère encore qu'il se formera. Et vous, avez-vous toujours vos briquets d'Artois?

— Non, je m'en suis défait pour me remonter avec des bâtards vendéens : ils sont mieux gorgés que les chiens anglais et presque aussi raides.

— Moi, je n'admets que les chiens français. Si vous introduisez le sang anglais, il n'est plus de véritable vénerie possible. Je sais bien que maintenant la plupart des grands équipages ont adopté la nouvelle mode des chiens anglais ou croisés. C'est un signe de la décadence des temps. La vénerie est un art qui se perd...

La discussion, devenue générale et engagée sur le thème aussi ancien qu'inépuisable des mérites comparés des diverses races de chiens courants, nous conduisit facilement jusqu'au lieu du rendez-vous, situé dans la forêt, à peu de distance de la lisière.

VIII

Au carrefour, près du gros chêne bien connu des chasseurs dont le tronc rugueux et trapu est couronné de branches noueuses et noirâtres qui s'étendent dans toutes les directions, deux ou trois gardes et le valet de limier, chargé de faire le bois, nous attendaient, assis sur le revers d'un fossé.

Les gardes fumaient leur pipe, et le valet de limier, qui avait passé la nuit en forêt, mangeait à la hâte un morceau de fromage et une croûte de pain, tandis que son chien, tenu en laisse et couché auprès de lui, suivait cette opération avec un intérêt visible, justifié par la façon fraternelle dont son maître partageait de temps en temps avec lui les bouchées de ce déjeuner aussi frugal que bien gagné.

A notre arrivée, il se leva et s'approcha silencieusement, la toque à la main.

— Eh bien, Labranche, lui dit Pierre, avance au rapport. As-tu quelque chose?

Le valet de limier, autre adepte de du Fouilloux, parut se décider avec peine à s'exprimer dans un langage articulé. Ce fut d'un air rogue et renfrogné qu'il nous dit :

— J'ai connaissance d'un ragot à son tiers an qui a fait sa nuit dans les bois de Maulaix. Il saute à la Croix-Blanche et il s'en va sur les étangs d'Apponay.

— Ce n'est pas cela qu'il nous faut. Nous le chasserons après-demain. Tu tâcheras de le rembûcher d'ici-là, si tu peux. Tu n'as pas de chevreuil?

Labranche secoua la tête négativement et d'un air désolé.

— Rien? Pas le moindre piquet? Tu as fait les bois des Nolats et ceux de l'Aubespine?

— Oui. Je n'ai rien trouvé.

— Et les Soixante-Arpents?

— Rien non plus.

— Ce n'est pas brillant. Enfin, nous attaquerons *à la billebaude*. C'est-à-dire, ajouta-t-il en se tournant vers moi, qui, peu habitué au langage cynégétique, suivais ces préliminaires sans y comprendre grand'chose, que nous allons battre le bois avec les chiens jusqu'à ce que l'un d'eux tombe par hasard sur une voie, au lieu de les découpler sur un pied trouvé et reconnu à l'avance. Messieurs les tireurs, si vous voulez venir, nous allons nous poster sur le chemin de Maulaix, tandis que les cavaliers iront avec les trompes *barrer* du côté opposé.

IX

Je m'engageai avec Pierre, les gardes et quelques tireurs, dans l'un des chemins qui rayonnaient autour du carrefour. Ce chemin, herbeux et humide, coupé de profondes ornières creusées par le passage des chars à bœufs lors de la dernière coupe, maintenant pleines de joncs, de lentilles d'eau, et habitées par de nombreuses colonies de grenouilles, s'enfonçait en serpentant à travers les taillis.

Il faisait un temps d'automne ravissant. Je humais avec délices l'air de la forêt, si différent de celui des rues de Paris, et je me sentais tout léger et dispos. Par instants, il me semblait que j'avais des ailes et il me prenait de vagues envies de m'envoler dans le ciel bleu. Peut-être l'aurais-je fait si de nombreux faux pas causés par les souches, les trous et les fondrières qui émaillaient la route, ne m'avaient rappelé brutalement à la réalité.

— Placez-vous là, me dit Pierre, en me désignant le pied d'un gros hêtre qui se dressait au bord du chemin, dans un endroit où celui-ci était plus marécageux encore qu'ailleurs et coupé par une petite mare d'aspect inoffensif, mais suffisante pour embourber traitreusement plusieurs voitures avec leurs attelages.

— C'est un bon passage, ajouta-t-il, et il y a neuf chances sur dix pour que vous voyiez l'animal. Mettez-vous le ventre au bois du côté de l'enceinte et ne tirez que dans la ligne. Ne faites feu sous bois que si le chevreuil vient à deux pas de vous et si vous êtes sûr de votre coup. Autrement vous risqueriez de tuer un chien ou un piqueur. Pas de bruit. Ne parlez pas, ne fumez pas, et ouvrez l'œil.

Après ces recommandations classiques, Pierre s'éloigna et rejoignit le groupe des autres tireurs qui continuait à longer l'enceinte. Je restai au pied de mon arbre, me dissimulant de mon mieux. A deux cents pas je devinais derrière un chêne, plutôt que je ne le voyais, le général du Barthois : posté comme moi, il ne se révélait que par le bout du canon de son fusil et par un coin de sa veste de velours. Dans la direction opposée, j'apercevais, au premier tournant du chemin, la blouse bleue d'un garde à demi caché par une cépée encore garnie de ses feuilles rousses.

Une légère buée couvrait la terre, mais, au-dessus des cimes des arbres, le soleil, un doux soleil d'automne, déjà dégagé des vapeurs du matin, s'élevait brillant dans le ciel d'un bleu pâle. Le silence le plus profond régnait autour de moi, et l'on n'aurait pas cru que, dans ce canton de forêt, à quelques pas les uns des autres, se trouvaient toute une bande de chasseurs. Mais, outre que ceux-ci observaient à peu près le mutisme et les précautions prescrites à tous les disciples de saint Hubert avant l'attaque, il faut recon-

naître que l'agitation de quelques hommes, si bruyants qu'ils puissent être, est bien peu de chose au milieu du calme des bois. Nulle part on ne sent mieux que là le peu de place que nous tenons dans le grand concert de l'univers.

Après quelques minutes d'attente, j'entendis, dans la profondeur du taillis, l'aboi d'un chien, un coup de gueule rauque et bref. Il fut suivi par d'autres, plus ou moins espacés. C'était le *rapproché* qui commençait.

Pierre, faisant le tour de l'enceinte pour vérifier si chacun était à son poste, me dit à voix basse :

— Ne bougez pas ; vous êtes bien placé. Les chiens *rapprochent*, c'est-à-dire qu'ils suivent la voie que le chevreuil a faite pendant la nuit. Quand vous les entendrez donner tous ensemble avec force, c'est que l'animal sera lancé. Alors redoublez d'attention ; il ne tardera pas à sauter le chemin où vous êtes. Vous avez le vent, il passera probablement près de vous. Attention !

Et il s'éloigna.

X

Je repris le cours de ma faction qui aurait commencé à me sembler un peu longue si, dans les bois, le temps pouvait jamais paraître long à ceux qui savent seulement écouter et regarder autour d'eux pour en savourer les mille harmonies de couleur et de musique.

Le bois qui m'entourait était un de ces taillis épais et très fourrés, dépassant un peu la hauteur d'homme, et qu'affectionnent particulièrement les chevreuils. Au-dessus s'élevaient les fûts grisâtres et les cimes chevelues des réserves. Leurs branches, dont aucun souffle d'air n'agitait les ramilles, se détachaient avec une netteté surprenante sur le ciel clair, où pas un nuage ne paraissait. Les feuilles, dont la chute commençait à peine, n'avaient pas encore cette belle couleur rousse, si chaude et si harmonieuse, mais un peu uniforme, que leur donnent les gelées d'hiver. Mais pourtant l'effet des premiers froids s'était déjà fait sentir, et parmi les feuilles des chênes, où le vert sombre formait encore la note dominante, se détachaient celles des peupliers, d'un jaune luisant, et celles des merisiers, d'un rouge écarlate.

Dans les clairières et les sentiers, le sol était couvert d'une herbe courte, non pas l'herbe drue, vigoureuse, et d'un vert cru que l'on voit au mois de mai, mais un gazon fin, un peu clair, un peu jauni par places, ou plutôt légèrement teinté de gris argenté. Les feuilles mortes des années précédentes, se mélangeant à l'herbe, en rehaussaient la nuance.

Cà et là quelques rares fleurettes, écloses à l'arrière-saison,

ouvraient timidement, dans les endroits les mieux abrités par les grands arbres et les mieux exposés aux caresses du soleil, leurs corolles pâles et délicates, à peine colorées. Cette parure modeste de l'été de la Saint-Martin était au riche et exubérant épanouissement de la flore printanière ce que le sourire du soleil d'automne, qui l'avait fait naître, est à l'éclat puissant du soleil de juin. Les rayons, glissant à travers les cimes déjà éclairées des vieux arbres, enveloppaient le tout d'une chaleur douce et d'une lumière transparente.

Cependant le *rapproché* continuait. Tantôt les aboiements se succédaient par intervalles; tantôt, au contraire, un assez long silence pouvait faire croire que la voie était perdue : on entendait alors le piqueur excitant ses chiens. Mais bientôt un hurlement grave et profond, celui de Piquefort, ne tardait pas à se faire entendre, et à indiquer aux autres chiens que leur vieux chef de meute avait retrouvé la piste un instant perdue.

Parfois la chasse semblait se rapprocher de moi à tel point, qu'instinctivement je tressaillais et qu'en vrai débutant je mettais le doigt sur la gachette de mon fusil, retenant mon souffle et cherchant à percer du regard l'épaisseur du fourré où je croyais qu'allait apparaître l'animal; parfois, au contraire, la voix des chiens s'éloignait vers l'autre extrémité de l'enceinte.

J'étais là depuis un temps qu'il me serait impossible d'évaluer exactement; la chasse s'éloignant peu à peu, je finis par me laisser aller à une rêverie vague, que favorisaient mon immobilité et le milieu où je me trouvais.

XI

Riehl, un auteur de grand mérite, assez peu connu de notre côté du Rhin, a dit quelque part : « La forêt est d'essence aristocratique; le champ est plébéien. » Cette phrase, qui me revint alors à l'esprit, est tellement vraie qu'elle paraît presque banale.

Le champ est le cadre naturel du travailleur attaché à la glèbe. Les sillons qui le couvrent sont le témoignage visible de son labeur pénible et monotone. Il suffit de traverser la Beauce ou la Brie, ou mieux encore de regarder un tableau de Millet, le peintre qui a si bien su rendre la physionomie intime de ce dernier pays, pour être frappé de l'homologie, — employons un mot à la mode, — qui existe entre le paysan à l'œil morne, aux mouvements puissants, lourds et lents, et l'aspect de la campagne cultivée, avec ses teintes neutres et uniformes, ses horizons monotones, ses longues ondulations effacées, qui ne manquent d'ailleurs ni d'une certaine grandeur,

ni même d'une certaine poésie dans leur simplicité un peu vulgaire.

Au contraire, comme la forêt semble faite pour servir de cadre aux grandes chevauchées héroïques, guerrières ou cynégétiques ! Comme elle s'éveille à la sonnerie des cors et en répercute avec sympathie les impérieuses sonorités ! Le cor seigneurial, aux sons variés et éclatants, trouve un écho dans la forêt, de même que la cloche plébéienne du hameau prête sa voix monotone à la campagne endormie.

Quand, par un beau jour d'automne, on suit une allée ombreuse sous les chênes séculaires, s'étonnerait-on de voir apparaître au bout de l'avenue, dans l'encadrement formé par les branches qui s'entre-croisent, une cavalcade de nobles seigneurs empanachés ou de belles chasseresses laissant flotter leurs longues jupes armoriées sur les flancs de leurs haquenées, et suivies de pages portant des faucons sur le poing ?

L'humble chaumière s'abrite dans un pli de terrain cultivé, et deux haies vives lui font un cadre parfaitement dans son style, de même que les grands arbres se marient tout naturellement aux flèches aiguës des donjons et encadrent harmonieusement de leur ombre les résidences seigneuriales. Et quels grands seigneurs que ces vieux arbres eux-mêmes ! Avec quelle force tranquille ils étendent autour d'eux leurs branches puissantes ! Avec quelle bienveillance hautaine ils protègent les petites fleurettes qui s'épanouissent à leurs pieds, sous leur abri ! Leurs fronts orgueilleux, témoins des siècles passés, se dressent vers le ciel et semblent défier le choc des éléments. Qu'ils sont imposants et comme leur vieillesse a quelque chose de vénérable et de majestueux !

Le champ, lui, est éphémère ; les chaumes qui y poussent n'ont pour ainsi dire pas de personnalité saillante ; ils n'ont aucune préention à la force individuelle. Ils sont humbles : chacun d'eux est frêle et ne se soutient que par l'appui que lui prête la masse de ses voisins, auxquels il contribue pour sa part à rendre le même service : isolé, il ne résisterait pas à la moindre brise. Le caractère plébéen du champ est aussi évident que la nature aristocratique de la forêt.

Si maintenant on quitte le domaine du pittoresque pour se placer au point de vue économique, on arrive à la même conclusion. Remarquons en effet que la forêt ne se prête pas au morcellement. La petite culture ne lui convient pas. Le petit propriétaire besoigneux ne saurait s'accommoder d'un morceau de futaie que l'on ne peut couper que tous les deux cents ans, ni même d'un taillis qui se coupe tous les vingt ans. La propriété forestière n'est avantageuse qu'à la condition de rester en grande masse. Il

faut qu'elle soit assez vaste pour que le propriétaire puisse y faire chaque année au moins une coupe et que cette coupe ait une certaine étendue, sous peine de ne plus être rémunératrice, à cause des frais qu'entraîne toute exploitation de bois. De plus, la forêt ne se défend contre le pillage des maraudeurs ou des passants, et contre le pillage des riverains, que par son étendue même. Tout petit massif de bois isolé est fatalement condamné à disparaître. Aussi qu'arrive-t-il quand un paysan devient acquéreur ou héritier d'une parcelle de forêt? Il s'empresse de la défricher, et, le jour où la grande propriété n'existera plus en France, ce jour-là les forêts auront disparu de notre pays, en dépit de toutes les lois ingénieuses que nos législateurs ont ou auront élaborées sur le reboisement et le défrichement.

Mais ce n'est point seulement ainsi qu'on peut entendre la question. Cette nature aristocratique de la forêt s'affirme encore d'une manière plus essentielle et pour ainsi dire plus technique. La forêt avec ses arbres est une société aussi bien que la nôtre avec ses hommes. Quand les petits semis commencent à s'élever au-dessus de terre, tous sont égaux ou à peu près, et c'est par millions qu'ils se pressent sur un espace de quelques hectares. Mais au fur et à mesure qu'ils s'élèvent et qu'ils se développent, il faut à chacun d'eux plus de place au soleil. Leur nombre doit donc diminuer, une partie d'entre eux doit disparaître pour faire place aux autres, plus robustes ou plus heureux. La main du forestier intervient alors. Ce n'est pas en effet la quantité seule qui est à considérer dans la production du bois : c'est surtout la qualité. Le bois des gros arbres, sains et vigoureux, est infiniment plus précieux, à volume égal, que celui des arbres petits, chétifs ou malingres. Aussi l'art forestier consiste à favoriser le développement des arbres d'élite, et pour cela on supprime peu à peu, dans des opérations que l'on appelle des *éclaircies*, tous les sujets médiocres qui les entourent. Et même lorsque deux beaux arbres, tous deux forts et vigoureux, viennent à être trop voisins, le moins beau, celui qui a le moins d'avenir, est sacrifié à l'autre et impitoyablement abattu. N'est-ce pas là précisément le contraire de l'idée démocratique, qui consiste à sacrifier en toute circonstance l'individu à la masse? Dans une forêt, si ce dernier système était adopté, il aboutirait à une médiocrité universelle, à un étiolement général. On le sait bien. Aussi ne l'applique-t-on pas aux arbres pour lequel on le reconnaît trop défectueux. On se borne à le trouver assez bon pour les hommes, dont le caractère est plus accommodant.

Et qu'on ne dise pas que ce régime social de la forêt est factice, qu'il n'existe pas à l'état naturel. Dans les forêts vierges, l'écrase-

ment du faible par le fort, le sacrifice de la masse à une élite peu nombreuse, sont encore plus marqués. La lutte est plus longue, parce que l'homme n'intervient pas pour l'abréger, mais elle n'en est que plus meurtrière et un petit nombre d'arbres, les plus vigoureux, finit toujours par prendre le dessus. Une fois que les têtes de ceux-ci ont suffisamment dépassé celles de leurs rivaux, ils s'étalent au-dessus d'eux et les étouffent, puis ils étendent à leur aise leurs cimes de manière à occuper tout l'espace et ils règnent en maîtres sur la forêt. Ces grands arbres donnent, il est vrai, l'abri et le couvert aux petits, qui en ont besoin pendant leurs premières années, mais ensuite ils les dominent et les écrasent, et d'une façon bien plus absolue que dans les forêts traitées artificiellement, car la main de l'homme ne vient pas les abattre à leur tour dès qu'ils ont atteint leur maximum de valeur vénale, et ils restent sur pied jusqu'au jour où ils s'écroulent de vieillesse pour faire place à leurs descendants.

La forêt est donc l'antithèse vivante du régime démocratique, et si Toussenel avait songé à lui appliquer sa théorie des analogies passionnelles, il aurait probablement expliqué de cette façon l'antipathie que les démagogues ont presque toujours témoigné pour les forêts. Cette antipathie se traduit de temps en temps dans les Parlements par des propositions de vente en bloc, de défrichement général, de partages et d'autres combinaisons analogues. Heureusement, on a découvert, dans ces dernières années, que le rôle des bois est indispensable au point de vue hydrographique et climatologique. C'est ce qui les sauve dans notre siècle de positivisme, où les arguments tirés de l'esthétique, de la psychologie et même de l'analogie passionnelle seraient sans doute jugés insuffisants par les législateurs. Ainsi, grâce à la météorologie et à la climatologie, les rêveurs amoureux de la forêt pourront continuer en paix à s'égarer sous ses ombrages, et à converser avec les dryades et les nymphes. Ce qui prouve une fois de plus l'utilité des sciences exactes.

Quelle belle thèse à développer à la tribune !

XII

J'en étais là de mes réflexions et de mes élucubrations philosophico-oratoires, quand un pressentiment instinctif, que connaissent bien tous les gens nerveux qui ont pratiqué la chasse, me fit tourner la tête. Je le fis juste à temps pour voir un magnifique chevreuil traverser le chemin d'un seul bond, à vingt pas de moi, et disparaître dans le taillis du côté opposé à l'enceinte. Les chiens faisaient une musique infernale derrière lui.

Absorbé dans ma rêverie, j'avais complètement oublié les excellentes recommandations de Pierre et je n'avais entendu ni le lancé, ni la fanfare qui l'avait suivi, ni le bruit de la chasse arrivant sur moi.

Instinctivement pourtant, comme font toujours les débutants en pareil cas, après avoir mesuré d'un coup d'œil l'étendue de mon malheur, je lâchai précipitamment et sans viser, par acquit de conscience, mon coup de fusil dans la direction du point où j'avais vu disparaître le chevreuil; mais celui-ci était loin.

Le général accourait vers moi, tout essoufflé, criant à tue-tête :

— Sauté, il a sauté!

Puis se redressant :

— Haga! haga! hurla-t-il de toute la force de ses poumons, en agitant son chapeau et en poussant le cri par lequel, en Nivernais, on indique aux chiens qu'on a vu l'animal et qu'ils doivent venir reprendre sa voie au point où on l'a vu passer.

Bientôt les chasseurs arrivèrent de tous côtés.

— Qui a tiré? demanda-t-on.

— C'est M. de Brèges, répondit l'un de nous.

— Et vous l'avez touché?

— Je ne sais pas, dis-je assez penaud. J'ai tiré un peu tard. Je regardais d'un autre côté quand le chevreuil a sauté.

— Parbleu! vous avez tiré une heure après, s'écria le général. Il n'y a pas de temps à perdre pour tirer en travers un chevreuil qui saute une ligne. Ordinairement, il ne s'y arrête pas le temps de faire faire son portrait. Vous avez dû pourtant, à moins d'être sourd, entendre venir celui-là. Que diable! monsieur, on ne s'endort pas ainsi à son poste!

— C'est dommage, un si beau brocard!

— Il est inutile de perdre notre temps à récriminer, dit Pierre; que tout le monde se porte rapidement sur la *sommière* des Bessais pour tâcher de barrer le passage des bois de Fours, s'il en est encore temps. Je vais rester ici pour indiquer la voie aux chiens. Vous connaissez le chemin. D'ailleurs le garde vous conduira.

A ce moment, toute la meute paraissait et, franchissant le chemin à l'endroit précis où avait passé le chevreuil, s'enfonçait sur sa voie dans l'intérieur du massif.

— Vite, vite, dit Pierre, à la ligne des Bessais!

Guidés par Gaspard, le vieux garde, nous nous élançâmes par un *layon* qui croisait le chemin où nous étions, courant autant que nous le permettaient nos corpulences respectives. J'étais leste alors, et le désir de réparer ma maladresse me donnait des ailes. Nous arrivâmes, plus ou moins essoufflés, sur la grande ligne des Bessais,

où nous nous échelonnâmes de manière à en surveiller toute la longueur.

Mais la nouvelle enceinte était grande et le poste loin de valoir celui que nous occupions précédemment. Les chiens, après avoir suivi chaudement la piste du chevreuil, s'étaient tus : il y avait un défaut. On entendait seulement, par intervalles, la voix de La Curée poussant, pour exciter sa meute, des hurlements variés et prolongés qui étaient pour moi, à cette époque, complètement inintelligibles.

— Le défaut se prolonge; l'affaire se gâte, me dit, en mâchant sa moustache, Pierre qui nous avait rejoints.

— Pensez-vous que l'animal soit perdu pour aujourd'hui?

— Je le craindrais si nous n'avions pas le vieux Piquefort; mais avec lui, il y a encore de la ressource; c'est un chien de change de premier ordre... C'est égal, cela ne va pas tout seul. Le chevreuil a embrouillé ses voies.

Les chiens donnaient des signes de fatigue; la journée s'avavançait, et la perspective de revenir bredouille commençait à allonger de plus en plus la figure de la plupart d'entre nous.

Pierre cherchait à ranimer notre espérance.

— Pourvu que la nuit ne nous surprenne pas trop tôt, disait-il, Piquefort le retrouvera, quand le diable y serait!

Malgré toutes ses bonnes paroles, nous commencions à désespérer, lorsqu'un hurlement sourd et prolongé se fit entendre dans l'intérieur du massif, assez loin du carrefour où nous étions postés, Pierre, le garde et moi.

— C'est Piquefort, dit Pierre à voix basse. Il a relevé la voie. Nous sommes sauvés. Il *rencontre*. Quand il donne, on peut être sûr. Il n'y a qu'à le laisser faire.

Mais au même instant, un aboiement éclatant, immédiatement suivi de plusieurs autres, retentit tout près de nous dans le fourré. D'autres coups de voix leur répondirent, poussés par tous les chiens qui se précipitèrent aussitôt dans cette direction, et tout s'éloigna rapidement.

— Qu'est-ce que cela signifie? dis-je. Est-ce que Mascaro aurait relevé le chevreuil?

— Le diable emporte Mascaro! s'écria Pierre furieux. Je parie que c'est un change!

— Cela a pourtant bien l'air d'un *relevé*.

— C'est un change, vous dis-je! Et quand Piquefort commençait à reprendre la voie! Mascaro n'en fait jamais d'autres.. C'est un change: quelque renard ou quelque fouine. Dans tous les cas, ce n'est pas l'animal de chasse : écoutez-le qui s'en va là-bas!

En effet, on entendait la voix du vieux chien qui s'éloignait dans une direction opposée à celle qu'avait prise la meute.

— La Curée! criait Pierre avec désespoir. Rappelle donc tes chiens, animal! sac-à-vin!

A ce moment tous les chiens, Mascaro en tête, passaient à trente pas de nous.

Le vieux Gaspard se dirigea aussitôt vers l'endroit où ils avaient croisé le chemin, examina le sol avec attention, puis se redressa et hochâ la tête silencieusement.

— Eh bien, lui demandâmes-nous haletants.

— Encore une bitarde, grommela-t-il entre ses dents.

— Alors, dis-je, ce n'est pas le chevreuil.

— Mais non, me fut-il répondu à l'unanimité. Si c'était lui, nous l'aurions vu traverser le sentier, son pied y serait resté marqué sur la terre humide, tandis qu'on ne reconnaît que la trace des chiens.

Je ne réfléchis point à ce que cette dernière particularité pouvait avoir d'étrange. Inconsidérément, je m'étais élancé en avant, prenant au hasard un sentier qui m'avait paru se rapprocher de la direction suivie par la chasse. Je n'avais pas compris au juste de quel animal il s'agissait, mais je brûlais du désir de le tirer, pour prendre ma revanche de mon échec du matin. Je courais de toute la vitesse de mes jambes, en me guidant autant que possible sur la voix des chiens.

Maurice de Champceny, penché sur l'encolure de son grand bai brun, et baissant la tête de son mieux pour écarter avec sa toque les branches qui s'étendaient en travers du sentier, passa à fond de train à côté de moi; il cherchait à se porter sur les devants pour barrer la route aux chiens. Sans s'arrêter il me jeta ces mots :

— N'y allez pas, c'est une bitarde.

Je m'arrêtai, hésitant, me demandant quel était cet animal inconnu, et probablement dangereux, qu'il ne fallait pas poursuivre. Quel qu'il fût, sa poursuite me semblait toujours préférable, pour ma gloire, à la honte d'une retraite manquée.

Presque aussitôt, je vis arriver, par le même chemin, le vieux La Curée, braillant de toutes ses forces :

— Au retour! au retour! Écoute à Piquefort, écoute!

La brave petite jument morvandelle galopait dans le sentier inégal, enfonçant parfois jusqu'aux sangles dans la boue, mais ne bronchant pas. Sans jamais interrompre la cadence de son petit galop court et saccadé, elle évitait avec une adresse merveilleuse les trous profonds creusés par les eaux et par le passage des chars à bœufs, ainsi que les grosses souches émergeant, çà et là, du milieu

du boubrier qui m'offrait un échantillon de ce qu'en Nivernais on décore du nom de chemin forestier.

— Qu'est-ce que les chiens chassent? lui dis-je quand il fut près de moi.

— C'est une bitarde! répondit-il en m'éclaboussant des pieds à la tête d'un déluge de boue liquide.

Et il continua de plus belle :

— Au retour! au retour! Miraut, Charbonneau, Marmito, écoute à Piquefort, écoute, écoute!

J'entendis sa voix, entrecoupée d'appels de trompe redoublés, se perdre dans les fonds boisés qui avoisinent l'étang Grainetier.

Aussi peu avancé qu'auparavant, je me demandai si je reviendrais sur mes pas pour rejoindre les autres tireurs ou si je suivrais les chiens que j'entendais s'éloigner grand train dans la direction du Hautmontfourneau, à travers les bois de Montambert. L'entraînement de la chasse l'emporta, et je pris ce dernier parti. Je continuai la poursuite.

XIII

Après vingt minutes d'une course folle, j'avais fait 3 ou 4 kilomètres, dans une direction qu'il m'aurait été impossible de préciser, mais j'avais parfaitement perdu la chasse. Je m'arrêtai pour reprendre haleine, n'entendant plus rien. Je regardai autour de moi, cherchant à m'orienter.

A ma droite, devant et derrière moi, la vue était bornée par de hauts taillis dans lesquels j'étais et que ne dominait aucun point de repère. A ma gauche le terrain, toujours boisé, s'abaissait graduellement et, par une trouée, je voyais la surface mamelonnée et verdoyante formée par les cimes des arbres descendre avec des ondulations diverses jusqu'au fond de la dépression où dormait l'étang Grainetier. La longue nappe de celui-ci, avec ses eaux noires et immobiles, semblait un miroir d'argent bruni, enchassé dans un cadre de velours vert et brun. De tous côtés d'épais fourrés de saules, serrés et impénétrables, s'avancant dans l'eau, formaient des promontoires dont les masses sombres se détachaient avec vigueur, tandis que le feuillage vert de la forêt de chênes faisait à l'étang une seconde ceinture.

Je prêtai l'oreille : le silence le plus complet régnait dans la forêt. On n'entendait plus ni les chiens ni la trompe. La chasse paraissait s'être évanouie ou engloutie sous terre.

Je pris au hasard un chemin qui s'offrit à moi, et, au bout de dix minutes de marche, j'aperçus entre les arbres le toit rouge de

la maison du garde de Montambert. Je me dirigeai de ce côté.

— Avez-vous vu passer la chasse ou les chasseurs? demandai-je au garde qui fumait sa pipe devant sa porte en astiquant sa carabine.

— La chasse, monsieur? Je l'ai entendue passer à travers le Hautmontfourneau, à 50 mètres d'ici. Elle est descendue par la Goutte-à-la-Serre du côté des étangs de Briffault. Elle doit être loin à l'heure qu'il est.

— Vous n'avez pas vu la bête?

— Non, monsieur, j'ai seulement entendu les chiens. Ça donnait joliment.

— Pensez-vous que la chasse revienne par ici?

— Si les chiens ne sont pas appuyés, il finiront probablement par lâcher pied et par revenir, mais ce ne sera sans doute pas de si tôt. Maintenant il se peut que la chasse repasse par ici, mais cela m'étonnerait, car une fois aux bois de Briffault ou de Champlevois... Cela dépend d'ailleurs de l'animal. Est-ce un chevreuil ou un sanglier?

— Je ne sais pas trop. On a dit que c'était une bitarde, je crois.

Le garde retira sa pipe de sa bouche et sourit légèrement dans sa moustache grise en me regardant d'un air étonné. Puis, pensant probablement qu'une observation de sa part serait déplacée, il remit sa pipe à sa bouche et en tira une énorme bouffée.

J'allais lui demander des renseignements sur la bitarde, dont je continuais à ne pas me faire une idée bien nette, quand il se pencha en me faisant signe d'écouter.

— Tenez, me dit-il à mi-voix, voilà la chasse qui revient.

J'entendis en effet la voix des chiens qui se rapprochait. Après une randonnée dans la Goutte-à-la-Serre, la bête revenait sur l'étang Donjon.

Guidé par les indications du garde, je m'élançai de nouveau par la route de Fours, de manière à me trouver sur le passage de la chasse et je la rejoignis à la queue de l'étang, au moment où elle s'engageait dans la vallée du ruisseau qui s'y jette.

À la traversée de la route de Fours, qui coupe la vallée en ce point, je vis les chiens qu'on aurait pu, selon l'expression classique, couvrir d'un seul coup d'épervier, passer en peloton, donnant toujours avec ardeur. Pas un seul ne manquait : la voie devait être chaude.

Je me jetai à leur suite dans une ligne qui suivait à peu près la direction du ruisseau, courant pour me maintenir à leur hauteur et cherchant sans succès, à chaque tranchée transversale, à apercevoir l'animal de chasse.

Nous remontâmes ainsi toute la vallée boisée du Donjon. Nous passâmes successivement au carrefour du Pont-de-Pierre, au Chêne-Couché, à la Croix-Blanche.

L'animal paraissait avoir pris un grand parti. Il filait maintenant tout droit sans chercher à ruser. Le fourré était épais, je ne voyais pas les chiens, mais je les entendais tout près de moi, et il me semblait à leur accent que l'hallali devait être proche. Cette perspective me donnait de nouvelles forces. L'animal était sur ses fins. La chasse allait lentement et les chiens aboyaient avec fureur. Ils devaient chasser à vue.

J'étais sous le coup de cette espèce d'ivresse que connaissent bien tous les chasseurs et surtout les débutants. J'allais, ne sentant ni la fatigue, ni les épines qui me déchiraient les jambes et les mains, ni les branches qui me fouettaient la figure et me meurtrissaient au passage. Je ne m'occupais ni de ce qu'étaient devenus les autres chasseurs, ni de l'itinéraire que j'aurais à suivre pour revenir à travers ces bois immenses qui m'étaient inconnus. Je n'avais qu'une idée, une seule : je voulais, coûte que coûte, arriver à l'hallali, qui ne pouvait tarder beaucoup.

La poursuite pourtant se prolongeait : nous laissâmes derrière nous la Croix-Rouge et nous nous enfonçâmes dans les interminables taillis qui s'étendent entre ce point et la Noce. J'étouffais... J'allais, butant dans les souches, m'embourbant jusqu'au genou dans les fondrières, me heurtant le visage aux branches et suivant toujours la chasse que j'entendais à côté de moi dans le fourré. Cependant, je perdais peu à peu du terrain, le souffle me manquait, mes tempes battaient ; je voyais le moment où j'allais être obligé d'abandonner la poursuite, quand tout à coup les chiens qui donnaient à pleine gorge, à peu de distance devant moi, s'arrêtèrent subitement. Il était temps, un instant de plus et je tombais fourbu. Je fis quelques pas et je me trouvai dans une vente récemment exploitée.

XIV

Le bois coupé l'hiver précédent s'étendait sur une surface de quelques hectares, diversement vallonnée par plusieurs plis de terrain. Les rayons du soleil couchant, qui tombaient obliquement entre les cimes des réserves, illuminaient la coupe d'une clarté dorée, tandis que tous les taillis voisins formaient des masses obscures déjà gagnées par l'ombre du soir. Les vieux chênes se dressaient majestueux, leurs troncs gris et rugueux, éclairés d'un côté, se détachant sur les pentes couvertes de feuilles mortes et déjà

envahies par les jeunes rejets. Quelques piles de bois et de fagots, derniers vestiges de l'exploitation, se voyaient encore çà et là.

A l'autre extrémité de la vente, j'aperçus les silhouettes de plusieurs griffons arrêtés, la tête basse, immobiles et muets. La plupart d'entre eux entouraient un gros arbre situé sur la lisière de la vente et du bois non coupé. En avançant je distinguai confusément, au pied de l'arbre, une sorte de paquet informe. Les chiens se tournèrent vers moi, laissant pendre leurs langues rouges hors de leurs gueules haletantes et me regardant de cet air ahuri et déconfit qu'ont les chiens égarés. A quelque distance, deux ou trois autres se mirent à hurler *au perdu* dans l'épaisseur du bois.

En m'approchant davantage, je vis que ce que j'avais pris pour un paquet de hardes était une enfant. Accroupie au pied du vieux chêne, elle tenait sa figure cachée dans ses mains et parut ne pas prendre garde à mon approche. Elle pleurait, et les sanglots secouaient ses petites épaules bistrées, que laissait à découvert son mauvais corsage de grosse toile, et sur lesquelles ruisselaient en désordre ses cheveux d'un noir de jais. Ses pieds nus étaient couverts d'égratignures récentes et paraissaient témoigner d'une longue course à travers les broussailles. Je reconnus la fillette dont la physionomie singulière m'avait frappé la veille dans la cour de la ferme. Près d'elle, un chien de berger, le grand chien noir dont j'avais remarqué la mauvaise mine, était couché ; le poil hérissé, le museau allongé sur ses pattes, il regardait les autres chiens en grondant sourdement, mais sans oser leur témoigner plus hautement son inimitié, sans doute à cause de leur nombre. Quant aux braves griffons, ils ne paraissaient même pas s'apercevoir de sa présence, et ils lui tournaient le dos superbement, attachant sur moi leurs bons regards honnêtes et presque humains.

— Qu'avez-vous donc, mon enfant ? dis-je. Pourquoi pleurez-vous et comment êtes-vous toute seule au milieu des bois à pareille heure et si loin de la ferme ?

Un redoublement de larmes fut la seule réponse que j'obtins, tandis que le chien reportait sur moi son hostilité et paraissait animé de mauvaises dispositions à l'égard de mes jambes. Cependant, à force de la questionner avec bienveillance, je finis par comprendre, à l'aide des réponses entrecoupées que j'en obtins, non sans peine, que le père Canchois l'avait emmenée le matin avec lui à la foire de Fours, ainsi que le chien Labri, pour l'aider à conduire les bestiaux et les volailles qu'il voulait vendre. Dans la journée il l'avait renvoyée à la ferme, la chargeant de porter à sa femme l'argent produit par la vente des dindes, qui, en Nivernais, revient d'habitude à la fermière comme apanage particulier. Lui, il devait rester

à Fours jusqu'au soir et dîner au cabaret pour achever d'y conclure la vente de ses bœufs, opération longue et délicate qui, comme on sait, se termine mieux à table que partout ailleurs. Il comptait ne rentrer que dans la nuit.

— Je suis partie... je suis partie avec Labri, dit-elle.

En même temps, elle retenait, d'un geste, l'animal ainsi nommé, toujours sur le point de se porter aux plus fâcheuses extrémités envers mes mollets.

— Et puis... sur la route... un peu avant d'arriver... j'ai vu que... que j'avais perdu l'argent... Je l'avais pourtant enveloppé dans un coin de ma robe et je le tenais serré, bien serré dans ma main pour ne pas le perdre... Mais je ne sais pas comment cela s'est fait : il a glissé tout de même, et... et... il est tombé...

Un flot de larmes fut la péroration de ce récit lamentable.

— Voyons, lui dis-je, il ne faut pas vous désoler : cela ne sert à rien. Cet argent n'est peut-être pas perdu.

— Oh si ! j'ai cherché, j'ai bien cherché...

— Et vous ne l'avez pas retrouvé ?

Elle fit un signe de tête désespéré pour dire que non.

— Mais tout cela ne m'explique pas comment vous êtes venue ici ?

— Eh bien, quand j'ai vu que c'était fini, que l'argent était perdu tout à fait, alors je me suis sauvée, et j'ai couru tout droit devant moi, bien loin, plus loin que je n'étais jamais allée, tant que j'ai pu. J'ai couru longtemps dans le bois, Et puis le désespoir m'a prise et je me suis laissée tomber, et puis... et puis, voilà.

— Il faut rentrer à la ferme...

— Non, jamais, jamais ! On me battrait, on dirait que j'ai volé l'argent.

— Vous raconterez comment vous l'avez perdu.

— On ne me croira pas. On dira que j'ai menti. Et pourtant c'est la vérité, bien la vérité. Non, je ne veux pas rentrer.

— Mais c'est absurde ! D'abord vous ne pouvez passer la nuit dans les bois, et ensuite où irez-vous ?

— Je ne sais pas. J'irai loin, bien loin. On me répète toujours que je suis une étrangère, que je ne suis pas du pays. Je marcherai jusqu'à ce que j'arrive dans mon pays.

— Voyons, combien y avait-il d'argent ?

— Oh ! beaucoup d'argent ! 20 francs.

— Il n'y a pas de quoi pleurer autant. Voulez-vous être raisonnable ? Vous allez rentrer à la ferme. Vous raconterez tout simplement ce qui vous est arrivé, et vous direz à M^{me} Canchois que je passerai moi-même, demain ou après-demain, avec M. de Champceny, pour expliquer l'accident.

— On croira tout de même que j'ai gardé l'argent. On dira que je suis une voleuse, et tout le monde me montrera au doigt ; on dit déjà que je suis de la mauvaise graine, que je ne ferai jamais rien de bon. Et pourtant je fais tout ce que je peux, et je me donne bien du mal pour faire l'ouvrage de mon mieux. Personne ne m'a jamais dit un mot d'amitié, personne. Il n'y a que Labri...

Et ses pleurs lui coupèrent de nouveau la parole.

Ce désespoir d'enfant, si profond et si naïf, me toucha.

— Allons, rassurez-vous, lui dis-je. Il est probable que l'argent se retrouvera... Indiquez seulement l'endroit où vous pensez l'avoir perdu.

— Oh ! J'ai refait plus de vingt fois la partie du chemin où il pouvait être tombé, et je n'ai rien vu. Pour sûr quelque passant l'aura pris.

Et elle cacha de nouveau son visage dans ses mains en sanglotant de plus belle. J'eus un bon mouvement, que tout autre, je crois, aurait eu à ma place.

— Mon Dieu, ne pleurez pas, lui dis-je. Cet argent que vous avez perdu, c'est moi qui l'ai ramassé... Le voici.

En même temps je fouillais dans la poche où se trouvait ma bourse de voyage, assez plate du reste, et j'en tirais sournoisement un louis que je lui glissai dans la main.

Elle releva la tête d'un air étonné, moitié ravie, moitié pleurante. Ses grands yeux noirs brillaient au travers de ses dernières larmes, qui, se détachant de ses longs cils, roulaient lentement sur ses joues brunies, tandis qu'un demi-sourire éclairait timidement sa physionomie craintive.

— Eh bien, oui, vous voyez, lui dis-je en riant, le mal n'est pas si grand que vous vous l'imaginiez, puisque cette pièce, je l'ai retrouvée.

Elle resta un instant la tête basse, à tourner et retourner le louis entre ses doigts.

J'étais enchanté du succès de ma ruse, lorsque tout à coup se redressant et me regardant en face.

— Je ne vous crois pas, me dit-elle.

Je fus un peu surpris par cette phrase jetée à brûle-pourpoint.

— Et pourquoi ne me croyez-vous pas ? répondis-je d'un air offensé, aussi sérieux que possible.

— D'abord vous ne venez pas du côté de Fours, et puis les 20 francs que j'ai perdus étaient en 4 écus de 100 sous, et vous me donnez une pièce d'or.

— Ma foi, lui dis-je légèrement déconcerté par cette objection aussi simple qu'imprévue, mais résolu à soutenir mon mensonge

jusqu'au bout, il arrive tous les jours de retrouver sous forme d'or l'argent qu'on a perdu... Rien n'est plus fréquent... dans les contes de fées.

Je ne sais quel embarras bizarre me gagnait, tandis qu'elle plongeait dans mes yeux son regard clair et profond. Tout en parlant je remarquais qu'elle devait être plus âgée que ne me l'avaient fait supposer d'abord sa petite taille et son aspect chétif : elle pouvait avoir une quinzaine d'années; de plus elle était jolie... étrange, mais jolie tout de bon. Je me sentais stupide : je m'accrochais désespérément à ma phrase commencée, appelant à mon aide une idée lumineuse qui ne venait pas, tâchant de mettre dans mon discours incohérent toute la conviction dont j'étais capable. Je ne savais plus du tout ce que je disais. Elle me regardait toujours avec ses grands yeux troublants, tandis que je m'embrouillais de plus en plus.

Brusquement, sans aucun préambule, elle me sauta au cou, et je sentis sur ma joue l'empreinte de ses lèvres à la fois fraîches et brûlantes; puis, cachant sa tête contre mon épaule, elle fondit en larmes. Il n'y avait pas à en douter, c'était bien une jeune fille et non une enfant. Ou plutôt, pour elle-même comme pour moi, il y eut en elle à ce moment une sorte de transformation : sous l'influence d'un sentiment de sympathie nouveau pour elle, l'enfant était devenue femme.

Tâchez de vous figurer un garçon de dix-neuf ans dans cette situation imprévue. Je voyais la ligne de son cou, un peu hâlé, un peu grêle, mais charmant de forme, émerger des boucles de son épaisse chevelure, je sentais sa poitrine, secouée par un reste d'émotion, palpiter sur la mienne et sa taille nerveuse se presser contre moi. J'eus comme un éblouissement : la forêt, les chiens, tout disparut à mes yeux. Cela dura-t-il une seconde ou bien plusieurs minutes?... Il me sembla que ce ne fut qu'un éclair. Ce baiser de reconnaissance, qu'un fat eût appelé peut-être le premier baiser d'un amour inconscient, donné simplement et de tout son cœur par cette petite bohémienne, me fit une impression que je n'ai jamais ressentie depuis. Et, sans savoir où j'en étais, je le lui rendis.

Tout à coup j'entendis derrière moi, à une faible distance, le galop d'un cheval qui s'approchait.

Elle prêta l'oreille, rejeta la tête en arrière avec le mouvement d'une biche effrayée, puis, d'un bond de bête sauvage, elle disparut dans le fourré, suivie de son chien.

XV

En me retournant, j'aperçus La Curée. Il arrivait à travers la coupe au petit galop de sa jument, qui soufflait, grognait et mâchait son mors tout en se dirigeant toujours avec la même adresse parmi les souches et les fondrières. Rien dans la physionomie du vieux piqueur n'indiquait qu'il eût vu quelque chose ; pourtant je remarquai, non sans quelque inquiétude, que le coin de son œil gauche clignotait plus fortement encore que le matin. Mais cela pouvait être l'effet de la course, ou de l'ivresse naturelle à tous les piqueurs, même les plus sobres, à cette heure de la journée. Il ne put se défendre d'un respectueux étonnement. Ses premiers mots furent :

— Comment monsieur a-t-il pu venir jusqu'ici ? Ces messieurs vont être bien inquiets. Nous avons trois bonnes lieues pour aller d'ici à l'accence de Valguyon, où ces messieurs doivent attendre. La route est longue et pas bonne. Mais si monsieur veut prendre Ragote, je reviendrai à pied avec les chiens.

Et comme j'hésitais à le priver de sa monture :

— Monsieur n'a rien à craindre, ajouta-t-il. La jument connaît les bois et les chemins. Il n'y a qu'à la laisser aller. Elle a l'œil bon et le pied sûr.

Puis se retournant et tirant de sa poche une quantité prodigieuse de cordes en crin :

— Ici les chiens ! Charbonneau, Mondor, Ronflaut... cria-t-il.

Et tandis que les chiens l'entouraient, il se mit en devoir de les coupler deux par deux.

Moi, pendant ce temps, je repassais dans ma tête les singulières péripéties de cette rencontre.

— Enfin, lui demandai-je après un silence, m'expliquerez-vous ce que c'est que la Bitarde ?

— Ma foi, monsieur, me dit-il, — et en même temps ses yeux papillotaient avec fureur, — c'est comme qui dirait un gibier qui... que... enfin... qui n'existe pas. Quelquefois, quand la journée a été mauvaise, quand les chiens ont quêté longtemps sans rien trouver et qu'ils ont passé plusieurs heures à rabâcher sur de vieilles voies, il leur vient comme une espèce de vertigo, et ils partent sur la piste de la Bitarde. C'est surtout le soir, et quand la lune est nouvelle, que ça les prend.

— C'est donc une sorte d'hallucination ?

— Comme monsieur voudra. Je ne sais pas comment on appelle ça à Paris. Le fait est que dans ces moments-là les chiens sont collés

à la voie. Il n'y a pas moyen de les rompre. Pour sûr, il n'y a pas de bête qui ait la voie aussi chaude que celle-là. Et pas de danger qu'ils fassent un défaut. Monsieur a vu comme la chasse marchait.

— Et cette bête, personne ne l'a jamais vue?

— Dame, non. Puisqu'elle n'existe pas.

— Mais alors comment se fait-il qu'elle laisse une voie derrière elle?

— Ma foi, je n'en sais rien, mais c'est comme cela.

Je m'enfonçai dans des méditations aussi vaines que profondes sur ces données insuffisantes. J'entendais comme dans un rêve la voix du vieux piqueur qui comptait ses chiens : « Quatorze... quinze... seize... il en manque encore deux... Ah! c'est Corbeau et Turbulente. » Et saisissant sa trompe, il sonna deux ou trois appels qui réveillèrent les échos de la forêt sans réussir à secouer l'espèce de singulière torpeur qui s'était emparée de moi. Je restais toujours immobile, ne pouvant me décider à partir ou plutôt n'y songeant pas. Il fallut que La Curée me dît :

— Tous les chiens sont couplés...

Je me mis en marche, laissant la bride sur le cou de la jument ; le piqueur marchait derrière au milieu de ses chiens.

La nuit était venue tout à fait, et, comme nous étions au moment de la nouvelle lune, l'obscurité était assez profonde. Cependant le ciel plein d'étoiles restait clair, et nous y voyions assez pour nous diriger : je confiai à la jument le soin d'éviter les ornières et les trous du sentier, ce dont elle s'acquitta avec sa sagacité habituelle. Aussi, à part quelques glissades sur les pentes humides et argileuses, la retraite eut lieu sans accident. Elle se fit en silence ; de temps en temps, seulement, la voix de La Curée s'élevait derrière moi pour m'indiquer la direction à prendre quand la route se bifurquait.

XVI

Au bout de deux heures de marche à travers bois, nous arrivions à l'accence de Valguyon. On donne en Nivernais le nom d'*accences* à de petits coins de terre cultivée, ordinairement ornés d'une baraque servant d'habitation, et qui se trouvent enclavés au milieu des bois. Mes yeux, déjà habitués à l'obscurité, distinguèrent entre les arbres la clairière avec son étang encombré de roseaux, et, sur le bord, la petite maison basse et moussue, avec son toit de chaume et ses murs de terre, dont l'unique fenêtre flamboyait du reflet d'un grand feu indiquant la présence des chasseurs. A côté je devinais la silhouette du break attelé de deux vigoureux postiers.

— Ah! vous voilà enfin, lâcheur! s'écria Pierre en paraissant sur le seuil au bruit de nos pas. J'espère qu'il ne vous est rien arrivé de fâcheux?

— Non, rien, absolument rien, balbutiai-je.

— Qu'est-ce que vous avez? Êtes-vous malade? Votre voix est toute changée. Auriez-vous été décousu par un sanglier?

— Mais non; je me sens très bien, je vous assure.

— Vous n'en avez pas l'air. En ce cas, partons vite et rentrons dîner; il en est temps, à moins que vous ne vouliez prendre auparavant, pour vous remettre, un verre de frontignan et un biscuit, comme l'ont fait plusieurs de nos amis en vous attendant. Ils ont fini leurs bouteilles, mais il y en a d'autres dans le coffre de la voiture.

— Merci, je n'ai pas faim.

— Bah? Ce n'est pas naturel. Alors en route!

Tandis que chacun se préparait à partir, je demandai à Pierre :

— Ce que m'a dit La Curée est-il vrai?

— Et que vous a-t-il dit?

— Au fait, vous ne savez pas. Il m'a parlé d'une certaine bête appelée la Bitarde, qui n'a rien à envier à la fameuse jument de Roland, dont le seul défaut était d'être morte, car il paraît que celle-ci se fait chasser et que pourtant elle n'existe pas. J'avoue que je ne comprends pas très bien.

— C'est pourtant parfaitement exact. Lorsque la journée est avancée, que les voies sont hautes et que les chiens sont énervés par une quête longue et inutile, parfois l'un d'eux s'élançe sur une piste imaginaire, les autres rallient sur lui, et ils partent tous comme sur la voie la plus chaude. Il n'est pas facile de les arrêter. On dit alors qu'ils chassent la Bitarde... Mais montons en voiture; il est tard... Voyons, venez-vous, Livrol? On n'attend plus que vous. Quand vous aurez fini de causer avec ce vieux sac-à-vin de La Curée... Vous savez bien qu'à cette heure-ci, surtout les jours de chasse, il est impossible de tirer de lui deux paroles ayant une suite!

XVII

Le break, vigoureusement enlevé par les deux chevaux, se mit en marche sur un chemin frayé par les chars à bœufs et où d'autres que des Nivernais n'auraient pas eu l'idée qu'un chariot chargé de bûches pût passer, à plus forte raison une voiture pleine d'êtres humains. A chaque instant une roue montait sur quelque grosse racine rampante et formant obstacle, ce qui valait à la voiture un brusque soubresaut et nous rejetait les uns sur les autres; ou bien elle plongeait dans une ornière sans en trouver le fond. Les bran-

ches du taillis qui s'entre-croisaient au-dessus du sentier, nous balayaient la figure au risque d'éborgner les gens peu experts dans l'art de voyager à travers un fagot d'épines.

Cette situation critique n'empêcha pas le gros Livrol de me dire entre deux cahots :

— Ah! ah! farceur! Il paraît que vous ne perdiez pas votre temps pendant que nous nous morfondions à vous attendre.

— Comment? De quoi voulez-vous parler? Je ne comprends pas...

— Allons, allons, c'est bon : ne faites donc pas l'innocent. Messieurs, je vous dénonce M. de Brèges comme le plus affreux braconnier du pays. Et un braconnier égoïste : il paraît qu'il a mis la main sur un gibier dont il s'est bien gardé de nous faire part.

— Messieurs... de grâce... je vous assure...

— Ne jurez pas... La Curée a parlé. Seulement il prétend n'avoir pu constater l'identité de l'ombre féminine qu'il a entrevue : au bruit de son arrivée, elle s'est enfuie si vite, que...

Je respirai : les charges contre moi étaient assez vagues. Cependant, je protestai encore, éprouvant je ne sais quelle répugnance à voir mon aventure, que j'aurais voulu garder comme un secret touchant et intime, servir de thème, le jour même, aux plaisanteries banales de mes compagnons. Heureusement, personne n'en connaissait les détails.

— La Curée a pu se tromper, dis-je avec humeur, le brouillard du soir...

— Vous n'avez pas besoin de vous défendre, me dit le général ; il n'y a rien là que de très flatteur. Tenez, moi qui vous parle, en 1826, à Niort — j'étais alors en garnison à Niort...

Un cahot plus fort que les autres, qui nous fit sauter sur nos banquettes et nous permit de croire que tous les solides ressorts de la voiture étaient brisés, coupa bien à propos la parole au général, nous dispensant, pour cette fois, d'entendre le récit de l'une de ses innombrables bonnes fortunes d'antan.

— Voyez-vous ces Parisiens? reprit Livrol. Ils n'ont pas l'air d'y toucher, et pourtant...

— Ne vous fâchez pas, mon cher Jacques, de ces taquineries inoffensives, me dit Maurice; nous ne croyons pas un seul mot de ce que raconte Livrol.

— Comment! comment! s'écria celui-ci, piqué au vif, mais c'est parfaitement sérieux : La Curée a trouvé M. de Brèges, dans la coupe de la Croix-Rouge, en conversation fort tendre avec une ombre très gracieuse qu'il n'a pas pu reconnaître, vu la distance et l'obscurité.

— Messieurs, dis-je, l'in vraisemblance de ce récit se démontre d'elle-même. Qui voulez-vous qui coure les bois à cette heure-ci, du côté de la Croix-Rouge ?

— Quelque charbonnière d'une coupe voisine...

— Vous verrez que c'était la Bitarde qu'il avait attrapée.

A ce moment nous débouchions sur la grande route, et un bon temps de trot, égayé par les lazzis dont « ma conquête » fut le prétexte, nous conduisit jusqu'à la Bauge.

Là, un dîner copieux et largement arrosé nous fit oublier les insuccès de la journée.

Nous prîmes d'ailleurs notre revanche, car le lendemain arrivait l'équipage de Montbreuil, avec lequel nous eûmes la chance, dans les huit jours qui suivirent, de forcer trois sangliers. Le plus gros eut les honneurs de notre dîner de Saint-Hubert.

On me plaisanta longtemps sur mon aventure, et j'en gardai le titre de « Chasseur de Bitardes », que j'ai justifié depuis par un certain penchant à poursuivre les chimères. Bien peu se souviennent aujourd'hui de l'origine de ce surnom.

*
* *

— Mais la Bitarde elle-même?...

— On en parle toujours en Nivernais, nous dit Jacques de Brèges, en secouant les cendres de sa pipe, et elle continue à faire courir les chiens, surtout à la fin de l'après-midi, les jours de nouvelle lune. Les paysans et les gardes la définissent : « Le gibier qui n'existe pas et que personne n'a jamais vu. » Pourtant quelques vieux Morvandiots vous raconteront qu'elle a pris un jour, dit-on, une forme visible, qu'elle s'est montrée à un jeune Parisien qui chassait pour la première fois dans le pays. « Mais, ajouteront-ils en fermant l'œil avec un sourire narquois, ces Parisiens sont si maladroits, que celui-là a bien pu faire un change et prendre quelque autre gibier pour l'animal de chasse. »

— Et le chasseur parisien, qu'en pense-t-il ?

— Le chasseur parisien ne l'a jamais revue. Il n'y a que les sots qui gâtent leurs rêves en essayant de leur donner un corps et leurs souvenirs en cherchant à leur donner une suite.

Edouard BLANC.

REVUE CRITIQUE

I. *Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des Frères Prêcheurs aux XIII^e et XIV^e siècles*, par M. Douais. — II. *Les Huguenots et les Gueux*, études historiques par M. Kervyn de Lettenhove, t. IV et V. — *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par M. le comte de la Ferrière. — III. *La Poésie du moyen âge*, par M. Gaston Paris. — IV. *La Fontaine et la Comédie humaine*, par M. Nicolardot.

I

Un jour, il y a longtemps de cela, — c'était, si nous ne nous trompons, sous la régence de la reine Blanche de Castille, — l'université de Paris, qui avait le monopole de l'enseignement, se mit en grève, c'est-à-dire suspendit ses cours, sous prétexte que les officiers royaux avaient violé ses privilèges. Elle croyait embarrasser la régente et l'amener à composition, par la crainte des désordres que pouvait causer la masse énorme des étudiants inoccupés; mais les doctes grévistes furent trompés dans leur calcul. Voyant l'inquiétude de la régente, un de ses meilleurs conseillers, — le nonce du pape, autant qu'il nous en souviennent, — lui dit : « Les professeurs de l'Université refusent de reprendre leurs leçons; faites-les donner par d'autres. Vous avez à Paris des hommes aussi capables d'enseigner que ces maîtres exigeants, et qui rempliront avec succès, n'en doutez pas, les chaires demeurées vides. » Blanche suivit le conseil, invita les hommes qu'on lui désignait à s'emparer de l'enseignement abandonné, et, grâce au succès qu'ils obtinrent immédiatement, échappa à une crise dangereuse. Ce fut, dans le fait, l'Université qui capitula; car, dans l'arrangement qui suivit, les nouveaux venus gardèrent leurs chaires, où ils continuèrent à avoir grand succès.

Ces nouveaux venus dans la carrière professorale étaient les Frères Prêcheurs, ou *Dominicains*, dont l'institution était récente, mais qui, dès le premier jour, ayant accordé dans leur règle une large place à l'étude, y avaient fait, comme on voit, de remarquables progrès.

Ces prétentions à l'étude, chez des moines mendiants, comme

l'étaient, à l'origine, les Dominicains, ne laissèrent pas de surprendre les contemporains et même de provoquer à leur endroit un peu de raillerie. On a retrouvé et imprimé récemment une satire du temps, en forme de dialogue, où on les accuse de se poser en docteurs, comme saint Paul, et de prendre le travail de l'esprit, comme d'autres le travail de leurs mains, pour part principale de leur vocation.

*Qui conformes fieri volunt Paulo vere,
Cur manuum operi non volunt studere?*

Si l'on ne savait combien les contemporains sont souvent mauvais juges des meilleures choses qu'ils voient se produire, on s'étonnerait, que, étant connue la mission que s'étaient donnée les Dominicains de combattre les hérésies et les erreurs qui menaçaient alors si gravement l'Église et l'État, il se soit trouvé des gens d'esprit pour se scandaliser de voir ces religieux donner leur temps à l'étude plutôt qu'au travail des mains.

L'étude était évidemment une des conditions de succès de la campagne religieuse que venaient d'entreprendre les ordres mendiants, celui des Dominicains en particulier. Aussi est-ce là ce qui les distingue surtout des ordres antérieurement établis. Sans doute, chez ceux-ci, le travail de l'esprit avait été de tout temps en honneur, mais il n'y avait jamais eu ni la même place ni la même destination pratique. Or, c'est par ce dernier côté principalement, nous voulons dire par la direction qui leur fut imprimée et par l'organisation qu'elles reçurent, que les études des Dominicains méritent l'attention. Elles viennent d'être, sous ce rapport, l'objet d'un curieux mémoire publié par M. Douais, chanoine de Montpellier et professeur à l'institut catholique de Toulouse, sous ce titre : *Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des Frères Prêcheurs* ¹. Le savant auteur y montre que, non seulement les fils de saint Dominique se placèrent avec décision, dès le début, à la tête du mouvement, alors nouveau à certains égards, du clergé régulier vers l'étude, mais qu'ils l'étendirent à tout le champ intellectuel exploré à leur époque et l'adaptèrent avec beaucoup d'intelligence aux besoins des esprits. La grammaire, la philosophie rationnelle, la philosophie naturelle, le droit, en furent les premiers objets. L'étude même des langues devint obligatoire, dit M. Douais, pour ceux des novices chez qui l'aptitude en fut reconnue. Sans aucun doute, la théologie l'emporta sur toute autre science, mais aucune ne fut négligée pour autant, car on les regardait toutes comme en étant la préparation. Les fausses sciences seules, comme l'alchimie, par exemple, alors très considérée, furent prosrites.

¹ 1 vol. in-8°. Alphonse Picard, éditeur.

Assurément c'était en vue de la prédication, leur œuvre principale, pour défendre la foi et combattre l'hérésie, que les Dominicains se livraient à l'étude; mais il n'y avait pas que les chaires des églises d'où il fût possible de faire entendre la vérité; « il y avait, dit M. Douais, les chaires des écoles et des universités, autour desquelles se rencontraient les jeunes gens les plus distingués. C'était un honneur prisé que d'avoir mérité les palmes académiques : ceux qui les distribuaient jouissaient d'un crédit immense. Les Frères Prêcheurs prenaient donc le baccalauréat, la licence et le doctorat; bien plus, ils ne reculaient pas devant la tâche estimée, mais laborieuse, du professorat dans les universités; car, par cet enseignement, l'action de l'ordre était plus profonde, générale, irrésistible. Ses historiens se plaisent à célébrer la gloire qui en rejaillissait sur lui. »

L'étude était donc, pour le Frère Prêcheur, un devoir et un devoir d'état. Elle faisait naturellement partie de son noviciat. Mais quel en était le programme et l'économie? Qu'étudiait-on, dans quel ordre, d'après quelle méthode et à l'aide de quels moyens? Voilà ce que s'est demandé M. Douais, et ce à quoi son livre répond dans les plus grands détails. Il intéressera sous ces divers rapports et surprendra même sur bien des points. On y verra, par exemple, à commencer par les choses de l'ordre matériel, que la question des bâtiments scolaires, de leur aménagement, de leur salubrité, que nos républicains se flattent d'avoir soulevée les premiers, était l'une des principales préoccupations des moines dominicains, aux treizième et quatorzième siècles. Une industrieuse prévoyance, dit M. Douais, pourvut au matériel scolaire : salles de cours, bibliothèques conventuelles et provinciales, entretien des étudiants, vêtement et nourriture, rien ne fut négligé. Exception faite de cas de force majeure, comme la disette de 1785, la considération des ressources matérielles n'empêcha jamais un jeune religieux, apte à la science, de parcourir le cercle entier de l'enseignement. Ajoutez qu'on lui en ménageait avec un soin religieux le temps; une fois étudiant, le jeune religieux ne pouvait être distrait des écoles sous aucun prétexte, même pour être appliqué à des œuvres de zèle, ou pour être attaché à des emplois concernant le bien général du couvent. L'exemption de toute charge et de toute commission constituait la principale part des privilèges de l'étudiant. La discipline scolaire était assez rigoureuse; toutefois, dans ce temps de sévérité brutale, elle paraît avoir été relativement modérée chez les Dominicains. Les instruments d'étude, les livres, étaient l'objet d'une sollicitude particulière; on trouvera, dans M. Douais, sur l'empressement à s'en procurer, sur leur conservation, leur emploi, leur usage, des détails très précieux. Une particularité à ce sujet, qui montre quelle place avait la pensée utilitaire chez les disciples de saint Dominique, c'est la défense qui était faite aux co-

pistes et transcritteurs de livres de rien accorder au luxe et à l'ornementation, à cause de la perte de temps que ces décorations, alors en usage, entraînaient et des distractions qu'elles pouvaient causer à la lecture. C'est de ce même esprit que procédait aussi la défense faite de donner aux constructions monastiques, cloîtres et chapelles, aucun des ornements qu'affectionnait l'architecture de l'époque.

La place nous manquerait si nous essayions seulement d'entrer dans l'énumération et la classification des matières d'enseignement et des méthodes suivies; c'est dans l'ouvrage même qu'il faut en voir l'exposé et celui des raisons qui avaient motivé ces choix et cette distribution. Constatons seulement ici et en passant que, bien avant les recommandations qu'on en fait aujourd'hui doctoralement dans toutes les circulaires et instructions universitaires, le travail des écoles dominicaines était surtout oral; élèves et maîtres exerçaient beaucoup plus la parole que la plume, et, donné de cette façon, l'enseignement était plus solide et plus vivant. Ils n'ont donc pas été sans initiative, ces moines du moyen âge! Que de choses de ce genre nous aurions encore à signaler à leur endroit, si nous n'étions condamné, faute de place, à nous en tenir à ce que nous venons de dire du livre de M. Douais.

II

Nous avons rendu compte ici, il y a un an, du grand travail historique dont M. le baron Kervyn de Lettenhove, président de la commission royale d'histoire, de Belgique, s'occupe depuis plus de vingt ans : *les Huguenots et les Gueux*. Les trois volumes alors publiés s'arrêtaient au lendemain de la Saint-Barthélemy, triste épisode passé dès le premier jour à l'état de légende, que M. de Kervyn a ramené à ses justes proportions et rendu à ses véritables causes, en montrant, comme nous l'avons dit, qu'il n'y a eu là qu'une interversion de rôle, par suite duquel un changement d'acteurs où ceux qui avaient cru surprendre furent surpris, et où, des uns comme des autres, il n'y aurait, si on le pouvait, qu'à détourner les yeux. Deux volumes nouveaux de ce savant et curieux ouvrage¹ ont été publiés dans le cours de cette année. Ils vont de 1576 à 1580.

Le travail de M. de Kervyn est, comme nous l'avons dit, l'histoire en partie double des guerres de religion en France et dans les Pays-Bas, pendant la seconde moitié du seizième siècle. Cette histoire n'a jamais été, que nous sachions, écrite au point de vue de l'ensemble; on n'en a donné que des tableaux séparés : ici, les événements qui se

¹ T. IV et V. Bruges, librairie Beyaert.

sont passés en France; là, ceux qui ont eu pour théâtre les provinces espagnoles. Il y avait pourtant une unité réelle en tout cela, surtout dans la période où nous conduisent les deux nouveaux volumes. M. Kervyn de Lettenhove est le premier qui l'ait clairement montré. Peut-être son récit n'a-t-il pas une marche de fond assez serrée; l'auteur y ressemble à un général qui, opérant une reconnaissance avec deux corps d'armée marchant parallèlement, passe alternativement de l'un à l'autre et les fait successivement avancer et se mettre en ligne. Tous ses chapitres portent invariablement en tête cette division : *La France. — Les Pays-Bas*. C'est que, en effet, c'est sur un terrain inégal, insuffisamment connu et fort encombré d'obstacles et de broussailles qu'il est engagé et où il lui importe, avant tout, de bien éclairer et bien asseoir tous ses pas. Les documents innombrables sur lesquels il s'appuie sont, pour la plupart, inédits, de sources très diverses et nécessitant un sévère contrôle. Et puis, il ne faut pas l'oublier, quoiqu'il offre souvent des pages de grande et véritable histoire, l'ouvrage ne s'annonce que comme une *étude historique* et a droit ainsi à plus de liberté dans son allure.

Les événements qu'embrassent ces quatre ans sont moins considérables en France que dans les Pays-Bas. En France, ils s'ouvrent par la « paix de Monsieur » et la formation de la « sainte Ligue », et ils se terminent au traité de Fleix, qui suspend pour un moment les discordes civiles. Ce qui remplit cet intervalle, ou du moins y tient le plus de place, ce sont les entreprises contradictoires où se jette l'ambitieuse incapacité du duc d'Alençon. Gracié et rendu à la liberté après l'exécution de La Mole, il s'était allié aux protestants pour venger ce favori et peut-être se substituer sur le trône à son frère Henri III. En 1576, après avoir été, deux ans auparavant, le chef des huguenots, il se met à la tête des catholiques, qu'il quitte pour aller prendre le commandement des confédérés des Pays-Bas, triste jouet de la passion intermittente d'Élisabeth d'Angleterre et des profonds calculs du prince d'Orange. « Le Taciturne, dit M. de Kervyn, avait trouvé dans le duc d'Alençon l'instrument qui pouvait utilement concourir à sa propre grandeur. Il le savait faible, léger, insouciant : c'est ce qui convenait à ses vues et à sa politique. » Le prince d'Orange était plus habile que ne l'imaginaient ceux qui croyaient le mieux connaître. Quant à la reine d'Angleterre, le cœur n'étant pour rien dans ses entraînements sensuels, elle sut toujours en prévenir les suites dangereuses en leur cherchant des dérivatifs. On devine bien que ces tentatives étourdies du quatrième fils de Catherine de Médicis, sorte de bourdon politique qui se casse la tête à toutes les vitres pour sortir de sa position, ne se firent pas sans mettre en jeu des intrigues de toutes sortes et sans entraîner d'innombrables négociations. C'est à

ces négociations et à ces intrigues que l'auteur des *Huguenots et les Gueux* cherche à nous initier; son livre éclaire les uns et fait suivre pas à pas les autres. Il n'en est pas qui donne mieux l'idée de l'affreuse diplomatie que l'Italie avait importée chez nous, et qui puisse en mieux inspirer l'horreur. C'est l'un des côtés par lequel cet ouvrage sera universellement apprécié.

Avec les manœuvres ambitieuses du duc d'Alençon et les prises d'armes qu'elles entraînent, ce qui se produit de plus important, chez nous, dans la période à laquelle se rapportent les tomes IV et V, dont nous nous occupons ici, c'est la formation de « la Ligue », sur l'origine, l'organisation et l'esprit de laquelle M. Kervyn entre dans des détails nouveaux, et qu'il ne croit pas avoir été animée, au moins à son début, des intentions que lui prêtèrent les protestants dans la prétendue révélation qu'ils firent de ses statuts, dont ils se vantaient d'avoir saisi l'original.

De plus grande importance et de plus grand intérêt sont, avons-nous dit, les événements dont la scène est aux Pays-Bas. On le comprendra quand nous aurons rappelé que c'est le temps des profondes manœuvres du Taciturne et de la reine Élisabeth, et celui où don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, le dernier des chevaliers chrétiens, fut chargé du gouvernement de ces provinces, que ses talents militaires, sa loyauté, sa bonté, avaient presque déjà reconquises et qu'il aurait certainement ramenées à l'Espagne, si l'étré et jaloux absolutisme de Philippe II ne l'avait mis dans l'impossibilité d'achever son œuvre de réconciliation et n'avait, en l'empoisonnant, au moins moralement, brisé prématurément sa carrière. Cette noble figure rayonne sur toute cette partie de l'ouvrage de M. de Kervyn, auquel elle a imprimé, dans plusieurs pages, une véritable élévation. Le récit de sa mort, trop naturellement explicable, hélas! pour laisser soupçonner un crime, est, en particulier, un beau chapitre d'histoire.

D'autres études se font, chez nous, sur la même époque, aussi curieuses mais dans un autre genre, dont nous comptons pouvoir parler en détail un jour, mais que nous tenons à signaler ici à côté de celles de M. Kervyn de Lettenhove, parce qu'elles les accentuent et les complètent à plusieurs égards. Ce sont celles de M. le comte H. de la Ferrière, dont le *Correspondant* a eu un intéressant échantillon dans la livraison du 10 août dernier. Ces études portent exclusivement jusqu'ici sur la vie des femmes du grand monde, dans cette seconde et immorale période du seizième siècle. Il ne faudrait pas s'en faire une idée d'après *Jeanne de Piennes*, dont on a lu ici la touchante histoire. Celles dont son biographe s'est occupé antérieurement lui ressemblent peu.

La première a pour sujet Catherine de Médicis, la grande corruptrice de la cour de France, dont M. de la Ferrière publie, à titre officiel et parmi les documents d'État, la vaste correspondance, à peine explorée jusqu'ici et qui est l'un des documents historiques les plus précieux pour l'intelligence de l'époque des derniers Valois. Deux volumes ont paru à l'Imprimerie nationale, précédés de larges introductions, où M. de la Ferrière montre de quelles vives et profondes lumières ces innombrables lettres de la femme de Henri II et de la mère de François II, de Charles IX et de Henri III éclaire leurs déplorables règnes. Il ne nous a pas été donné encore d'étudier ce considérable travail, mais nous gardons l'espoir de nous en occuper ici un jour.

Une autre princesse du temps, plus habile mais aussi peu recommandable que l'Italienne qui infecta le trône de saint Louis, Élisabeth, la digne fille d'Henri Tudor, a eu une part dans les recherches de M. de la Ferrière. Nous avons parlé ici des piquantes révélations qui nous ont été faites par lui sur ses projets de mariage ¹ et de l'édification qu'inspire aux lecteurs du volume en question le fameux célibat de la « vierge-reine ». Il nous serait plus difficile d'en faire autant, en cet endroit, comme elles le demanderaient pour être appréciées à leur valeur spéciale, pour les trois biographies de femmes de cour que l'auteur des *Projets de mariage d'Élisabeth* a publiées depuis; le titre qu'il a donné au volume qui les renferme expliquera notre gêne. Ce titre : *Trois amoureuses au seizième siècle* ² ne serait pas pour nous effaroucher en lui-même; mais quand nous aurons dit que l'une d'elles est la « reine Margot » et que les autres lui ressemblent d'assez près, on comprendra que, même dans l'intérêt de l'histoire, nous éprouvions quelque embarras à parler de leurs amours.

III

En succédant à son père, au Collège de France, dans la chaire de littérature française au moyen âge, M. Gaston Paris ouvrit, il y a bientôt vingt ans, son cours par des leçons brillantes qui furent très applaudies, mais qui étaient restées jusqu'ici égarées dans les divers recueils où elles furent alors insérées. Il les réunit aujourd'hui et les publie en volume ³ dans la forme un peu oratoire où elles furent données, accompagnées de quelques morceaux du même genre lus dans des séances publiques de l'Institut et reproduits également dans leur tenue

¹ 1 vol. in-12. Calmann Lévy.

² 1 vol. *Ibid.*

³ *La Poésie du moyen âge*, leçons et lectures, par Gaston Paris, membre de l'Institut. 1 vol. in-16. Librairie Hachette.

de circonstance. Le docte érudit s'en excuse avec quelque embarras auprès de ses lecteurs. « Le plus grand plaisir du savant, à coup sûr, est, dit-il, l'investigation en elle-même, et il consent volontiers à laisser à d'autres le soin de mettre en œuvre les matériaux qu'il a, pour tâcher d'extraire, de classer et de contrôler. Mais il ne lui est pas interdit, il lui est même quelquefois imposé, de donner à un public autre que celui de ses pareils une idée de ces matériaux et de l'emploi que l'on peut en faire pour tel ou tel chapitre de l'histoire générale de l'esprit humain. Toutes les études qu'on lira plus loin ont la forme de discours publics; je n'ai pas cru devoir changer cette forme. »

Il n'y avait pas obligation pour l'auteur à le faire, en effet, bien qu'il s'adressât ici à « un public autre que ses pareils ». Quoique un peu trop endimanchées de style, ces « études » ont un grand fond d'intérêt. Sans répondre, il s'en faut, au titre un peu ambitieux du volume : *la Poésie au moyen âge*; sans offrir un tableau d'ensemble de cette branche de la littérature à l'époque dont il s'agit, elles en éclairent certaines parties d'un jour très nouveau, qui fait bien augurer des travaux de recherche et de critique dont M. Gaston Paris s'occupe, nous dit-il, depuis plus de vingt-cinq ans. Il faut citer en premier lieu la leçon sur la *Chanson de Roland*, faite en décembre 1870, à Paris, au moment où le siège prenait un caractère tout à fait menaçant, et qui offrit au courageux professeur, en exposant l'origine, le caractère et l'esprit de cette vieille épopée, l'occasion de relever le cœur de son auditoire anxieux. On a beaucoup écrit depuis sur cette primitive et monumentale production de la poésie française, mais nulle part on n'en a mieux fait ressortir, avec l'originale et grandiose physionomie, l'inspiration profondément nationale. La *Chanson de Roland*, si nous perdions l'espoir en nous-mêmes, suffirait seule à nous le rendre. « Ce n'est pas, en effet, disait M. Gaston Paris à ses auditeurs enfermés dans les lignes allemandes et faisant allusion à la récente unité germanique, ce n'est pas une formation factice, sujette à s'écrouler par surprise, qu'une nation qui, il y a huit siècles, avait assis sur de telles bases son existence morale, pris d'elle-même une conscience si profonde et une idée si haute, et produit, avant toutes les autres, des aspirations aussi élevées. Au-dessus des constructions toutes mécaniques de notre centralisation, l'unité française a une raison d'être durable, qui se manifeste avec énergie dans notre poésie héroïque. Si, par impossible, la nation française perdait ses titres, elle les retrouverait dans la littérature du moyen âge. »

Les origines de cette littérature du moyen âge encore peu connue, quoiqu'on en ait beaucoup parlé, font le sujet d'une des plus remarquables études du volume de M. Gaston Paris. L'auteur les voit à la fois dans la conquête romaine et dans le christianisme : la conquête, qui a donné

à notre littérature la forme de la langue et de la poésie de Rome; le christianisme, dont elle a reçu la vie. La littérature, après l'éclat passager des premiers temps de l'empire, était devenue, à Rome, au temps où s'achevait la soumission de notre pays, un simple passe-temps de beaux esprits sans puissance. Le souffle, l'inspiration, y faisaient totalement défaut, parce que, pour les hommes de ce temps, le ciel était vide et la terre desséchée, et qu'une médiocrité fade constituait toute l'atmosphère morale. « C'est alors, dit M. Gaston Pâris, que bien loin de la Gaule, par-delà les contrées helléniques, à l'extrémité de ce bassin de la Méditerranée autour duquel s'est déroulée toute la civilisation antique, chez un peuple resté jusque-là presque inconnu, se produisit le fait immense qui devait changer la face du globe. Le christianisme arriva à temps pour donner au monde antique un élément nouveau, susceptible de vivre, même après la destruction de toutes les formes existantes : il est la transition qui relie les deux grandes périodes de l'histoire. Nul ne peut dire ce qui serait advenu de la société européenne si l'invasion des barbares n'avait pas trouvé l'empire déjà chrétien. Comment et pourquoi la religion nouvelle réussit, ce n'est pas à moi qu'il appartient de le raconter, ajoute le professeur, mais la littérature du moyen âge est trop profondément chrétienne pour que je passe sous silence l'influence que cette grande révolution morale a exercée sur le développement de notre esprit national. »

L'exposition brillante de ce juste et large aperçu remplit toute cette étude, où, si nous ne nous trompons point, il faudrait voir l'esquisse d'une histoire de notre littérature jusqu'à la fin du quinzième siècle, et dont les curieux morceaux intitulés : la *Chanson du pèlerinage de Charlemagne*, la *Chanson de Roland* et la légende de *l'Ange et de l'Hermite* seraient des chapitres déjà presque achevés. Nul mieux que l'auteur de ce volume ne pourrait nous la donner, cette histoire si importante et dont nous n'avons encore aucun tableau complet. Nous ne savons quels sont les projets de M. Gaston Pâris, à cet égard; mais puisque, comme il nous l'apprend dans sa préface, il a encore en portefeuille « des morceaux analogues à ceux qui composent ce premier volume », nous ne pouvons que l'engager à les mettre au jour, certain que les lecteurs compétents ne leur feront pas moins bon accueil qu'à ceux d'aujourd'hui.

IV

Nous avons cru, en relisant, l'autre jour, les *Fables de la Fontaine* dans la monumentale collection des *Grands écrivains de la France*¹,

¹ Librairie Hachette,

où il en a déjà paru deux volumes, qu'après les riches annotations dont elles sont accompagnées là, il n'y avait plus rien à en dire. Nous nous trompions; il en est de notre fabuliste, comme lui-même l'a dit des anciens : les derniers venus y trouvent toujours à glaner. Le curieux volume de M. Nicolardot : *la Fontaine et la Comédie humaine* ¹, en est la preuve. On n'imagine pas tout ce que, à travers beaucoup de singularités, de bizarreries, de fantaisies que nous laissons pour ce qu'elles peuvent être, il y a là de remarques neuves et piquantes. La philologie, l'érudition, la critique, n'y ont pourtant qu'assez peu de part; ces vieux thèmes à commentaires ont été à peu près laissés de côté; c'est d'un autre point de vue que M. Nicolardot a étudié son la Fontaine, dont les *Fables* sont, à ses yeux, plus qu'« une comédie à cent actes divers », mais la vraie comédie humaine, dans laquelle, pour nous servir d'un terme du moyen âge, le *Jeu* de la vie des hommes est représenté par les animaux. Tout ce qui fait mouvoir la pauvre humanité, ses intérêts, ses passions, ses sentiments, ses faiblesses, s'y trouve; le spectacle est complet. Quelles brillantes pages on eût pu écrire sur une pareille donnée! Mieux inspiré, M. Nicolardot a laissé faire à la Fontaine, c'est-à-dire que, sur chaque situation du drame de la vie, il groupe les fables qui y correspondent, en reproduisent les nuances et en font ressortir la moralité. En voici un exemple : « On ne saurait, dit M. Nicolardot, prendre trop de précaution, car la vie est un combat continuel. Le *lièvre* reste douteux et inquiet, même quand il a été un foudre de guerre pour les *grenouilles*; il n'hésite pas à regarder ses oreilles comme des *cornes*, quand il apprend que les cornes sont prohibées, et il agit comme s'il avait des cornes. Le *renard* s'éloigne de l'ancre du lion, dès qu'il a observé que ceux qui y sont allés n'en reviennent point. Le *faucon* fait sourde oreille à toutes les invitations du *chapon* et refuse de l'approcher parce qu'il prévoit ce qui l'attend au foyer du maître. Les *petits* de l'*alouette* échappent à tous les pièges en suivant les conseils de leur mère; mais les *petits oiseaux* qui se moquent de l'expérience de l'*hirondelle* périssent en partie. Le *chat* eut beau se pendre aux planches pour faire le mort, les jeunes rats furent seuls ses victimes, le *vieux rat* devina le stratagème et se garda bien d'avancer. » Ainsi pour les autres leçons dispersées dans le recueil des fables et ramenées à leurs analogues en s'éclairant l'une l'autre par leur variété. On peut donc dire du travail de M. Nicolardot, sous ce rapport, que c'est une codification de la Fontaine.

C'en est aussi çà et là une appréciation fine, délicate, pleine d'aperçus ingénieux exprimés quelquefois avec un rare bonheur d'expression

¹ *La Fontaine et la Comédie humaine*, 1 vol. in-12. Dentu.

comme ici : « Le fabuliste est grand, et il est bon parce qu'il est grand ; aussi l'a-t-on surnommé le Bon, comme les Anglais ont l'habitude de donner à Shakespeare le titre de Doux, plutôt que celui de Sublime. Comme il est bon, il est toujours gai. Aussi est-il maître de son style. Il n'a pas l'imagination inventive, mais il a l'imagination décorative, qui retient et transfigure le mot exact, le mot qui doit à son complément, non seulement la valeur technique, mais encore le prisme et l'image. »

Sur le choix des acteurs déguisés de cette comédie humaine, sur l'appropriation à leur rôle, sur la place qu'ils occupent en scène, sur leur retour plus ou moins fréquent, M. Nicolardot a des remarques parfois minutieuses, mais dont beaucoup témoignent d'une rare observation.

Le rapprochement de la Fontaine avec Molière ne pouvait échapper à M. Nicolardot : « Le fabuliste a connu et peint les passions avec autant de vérité et de succès que Molière, et ne lui cède en rien, quand il fait un personnage de tout sujet, un caractère de chaque rôle, un trait de chaque mot », dit-il avec raison, bien qu'en forçant un peu par endroits les ressemblances, comme celle de *la Cigogne* et du *Médecin malgré lui*, par exemple.

Trouver Molière dans la Fontaine n'a rien de bien étonnant ; mais y trouver aussi la Bible, c'est plus fort. « Biblique, et le seul biblique de son siècle », le bonhomme qui n'avait découvert Baruch, que dans l'âge mûr, qui le croira ? C'est bien assez d'admettre qu'il a été le Virgile des *Bucoliques* et a prêché la vie rurale sous Louis XIV, comme le poète de Mantoue sous Auguste. Non, décidément, M. Nicolardot a vu trop de choses dans notre fabuliste. Il fait penser à cet autre « homme d'un seul livre », à ce chanoine dont Boileau disait :

Sans doute il aura vu dans son saint Augustin
Que saint Louis autrefois fit placer ce lutrin.

Le petit volume de *la Fontaine et la Comédie humaine* n'en mérite pas moins l'attention. C'est un livre où il y a à prendre et à laisser, nous le reconnaissons. Mais combien y en a-t-il aujourd'hui dont on puisse affirmer la première moitié de ce que nous venons de dire de celui-ci ?

P. DOUHAIRE.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 septembre 1885.

Dans dix jours, la France aura fait ses élections législatives. On peut dire, sans hyperbole et sans banalité, que, depuis quinze ans, elle n'en aura pas eu de plus graves. Le 4 octobre 1885, comme le 8 février 1871, elle vote, après de grands maux, au milieu de ruines commencées et qui menacent de s'achever. C'était alors parmi les débris tout sanglants de la patrie; c'est aujourd'hui parmi ceux de l'État ou de la société : principes violés, lois détruites, institutions mutilées. Le 8 février 1871, elle n'avait pas de gouvernement; elle ignorait, en votant à la hâte et l'épée de son vainqueur sur la gorge, quel gouvernement elle allait créer par ses suffrages; elle aspirait à être délivrée; toutefois, elle ne désignait pas expressément l'instrument de sa délivrance; ce qu'elle voulait passionnément et immédiatement, c'était la fin d'une folie qui ne pouvait plus qu'exténuer et même anéantir les restes de sa vie nationale; elle demandait la paix. Le 4 octobre 1885, elle a un gouvernement et elle votera, dans un sentiment plus ou moins vague, comme si elle en voulait un autre. Car, en 1885 comme en 1871, elle souffre, elle est fatiguée, elle est effrayée; elle ne peut plus supporter la guerre intérieure qui la trouble; elle a un profond désir de la réparation. Seulement, les conditions ont changé : outre qu'elle était mue par un élan presque irrésistible, elle était autrement libre en 1871. Le parti qui l'opprimait n'avait un empire ni si régulier ni si uniforme; il ne la dominait pas alors comme aujourd'hui avec tout l'appareil du pouvoir et tous les moyens qu'un gouvernement possède pour l'exercice d'une souveraineté qui n'a ni foi ni scrupule. C'est là, en 1885, la difficulté de la lutte et c'en est le suprême intérêt.

Quoi qu'il en soit, la lutte ne trompe personne : les élections de 1885 ne se font pas avec les mêmes doutes, dans la même obscurité que celles de 1876, de 1877, de 1881. La France connaît mieux

le régime républicain; elle en a une expérience qui pourrait lui suffire; elle en voit maintenant toutes les déceptions, tandis qu'elle en voyait plutôt les promesses, en ce temps-là. Ses griefs sont nombreux; plusieurs sont implacables. Les craintes que nos avertissements et nos prophéties s'efforçaient alors d'éveiller en elle l'ont saisie l'une après l'autre: elles l'agitent aujourd'hui. Elle ne croit plus à « la République conservatrice »; elle est plus que désillusionnée de « la République opportuniste », elle en est dégoûtée; et elle a une peur instinctive de la « République radicale » dont on lui annonce le règne ou dont on lui propose l'essai. Voilà sa situation morale, la veille de ces élections. Non qu'on puisse certifier qu'elle a énergiquement conscience de la faute qu'elle a commise en se confiant à la République avec tant d'imprévoyance et de crédulité. Peut-être aussi contestera-t-on qu'elle veuille fermement, ardemment, tout ce qu'il faudrait pour s'affranchir sans retard et pour replacer d'un seul coup sa destinée dans une voie meilleure, dans celle où l'appelleraient les souvenirs de sa vieille gloire et de son ancienne prospérité. Il est sûr du moins qu'il n'y avait pas dans les esprits, lors des élections antérieures, un désir si vif et si franc de modifier soit le fond, soit la forme de ce gouvernement. En modifier le fond! Presque tout le monde le souhaite et s'y déclare prêt. En modifier la forme! Si, parmi les candidats, le vœu ne s'en manifeste pas tout haut ou si, parmi les électeurs, quelques-uns seulement osent l'exprimer, la foule paraît n'avoir pas besoin de discours catégoriques, de devises spéciales, pour comprendre: elle n'ignore pas que ces élections peuvent être la condamnation de la République en même temps que celle de nos gouvernants républicains; elle sait bien à sa manière que ce gouvernement électif n'a, constitutionnellement, de forme et de fond que ce qu'il plaît aux élus qui en sont les maîtres passagers; elle devine sans peine que le jour où, dans la Chambre, elle aurait converti la majorité républicaine en majorité monarchiste, la conversion de la République en Monarchie serait virtuellement opérée...

Dans cet état de l'opinion publique, le parti monarchiste, sans se séparer du parti conservateur, devait avoir son programme électoral à lui, pour affirmer sa propre existence, pour montrer sa propre force et pour marquer ses desseins, autant que, depuis 1884, le droit nouveau le lui permet; il fallait que, tout en gardant les alliances qu'il a nouées pour les élections du 4 octobre, il sût se faire sentir à soi-même son union et faire voir à la France son unité. Eh bien! ce programme, le parti monarchiste l'a aujourd'hui. Les délégués de tous ses comités, réunis chez M. Lambert de Sainte-Croix dans la soirée du 8 septembre, l'ont adressé aux électeurs,

après une délibération commune où ils ont pu apprécier l'organisation qui les groupe et la direction qui les conduit. Pour la première fois, appelés de tous les départements par leurs chefs, les représentants du parti monarchiste se rassemblaient régulièrement à Paris pour parler d'une seule et même voix, non plus seulement devant les électeurs d'une région, mais devant ceux de la France entière. Et le manifeste qu'ils ont composé a bien le caractère de l'idée générale qui les a inspirés. Il ne dit que ce qui convient à tous et ce qui est nécessaire dans la circonstance. Il constate les maux que la France a subis sous le gouvernement néfaste qui la régit et il énumère les conditions essentielles du gouvernement réparateur qu'elle aura tôt ou tard à s'assurer. Ce gouvernement réparateur, si le manifeste ne le nomme pas, il le définit aussi clairement que sommairement et il n'est personne qui ne l'ait reconnu : c'est la Monarchie. Mais il ne se contente pas d'en offrir l'espérance au parti conservateur ; il lui précise le moyen légal auquel il doit recourir, le moyen constitutionnel dont il pourra user. Ce moyen, que la nature même du régime républicain obligeait la République à laisser libre et qu'elle n'a pu nous soustraire sans usurper sur la souveraineté nationale dont elle-même a consacré le dogme, ce serait un autre article 8 : un congrès nous l'a retiré, un congrès peut nous le rendre ; et cette restitution est la première conquête que le parti monarchiste, avec tout le parti conservateur, doit chercher dans le cercle plus ou moins étroit des choses électorales. Quant aux moyens qu'en dehors des élections la fortune ménage et la Providence réserve, le manifeste n'avait pas à les énoncer...

Ce manifeste des délégués monarchistes est un acte : il l'est par le témoignage qu'il donne à la France de leur accord et de leur discipline ; il l'est par l'indication suprême qu'il contient, avec une si juste mesure. Les républicains, qu'on révolte désormais en déniaut à leur république son droit divin et en leur redemandant pour la France la liberté de disposer de sa destinée, ont poussé des cris terribles contre les auteurs du manifeste. Peu s'en est fallu qu'on ne les qualifiât de factieux. Quoi ! en réclamant les biens que la République est incapable de garantir à la France, le manifeste a osé invoquer l'exemple des grands États de l'Europe ! Il a fait entendre qu'aucune politique sage ni féconde n'est compatible avec le régime de la République, quelque forme qu'elle prenne dans sa diversité ! Il déclare qu'il faut à la France un pouvoir exécutif qui s'appuie sur une « base immuable », un gouvernement « supérieur aux partis et servant de contrepoids à leur mobilité » ! Et non seulement c'est la Monarchie qu'il spécifie si nettement, bien qu'avec une discrétion qui défie les justiciers les plus subtils

de la République; mais il annonce que les monarchistes essaieront de rétablir dans la Constitution l'article 8, cet instrument parlementaire à l'aide duquel ils pourraient restaurer la Monarchie! Nos docteurs républicains en ont été comme stupéfaits, presque aussi scandalisés que si le manifeste avait parlé d'un coup d'État militaire ou populaire. Rien de plus licite pourtant que de rappeler à ces douze millions d'électeurs, qui sont pour la République comme autant de souverains, que leur puissance électorale est libre de se procurer la faculté d'avoir le gouvernement qu'ils veulent et de former ce gouvernement comme ils le veulent, en associant au droit constitutionnel le droit historique par un contrat de la nation et de la Royauté, soit qu'il se signe dans un Congrès, soit qu'il se rédige dans une Assemblée constituante et que même un plébiscite le ratifie à jamais. Ou bien il faut que la République ôte aux électeurs et à leurs mandataires cette faculté, que le principe républicain implique nécessairement. Ou bien il faut qu'elle cesse d'attribuer à la France ce qu'elle appelle sa souveraineté nationale, et le suffrage n'est plus le maître que la République affecte de saluer comme son fondateur, de consulter comme son arbitre et de respecter comme son dieu : dès lors, entre elle et les partis, il n'y a plus d'autre droit que la force, la force avec le hasard et l'accident...

Cette colère des républicains est étrange. Comment concilient-ils leurs arguments comminatoires avec le mot d'ordre auquel ils obéissent, en provoquant les électeurs à se prononcer, le 4 octobre, pour la République ou pour la Monarchie, comme si la question de gouvernement était posée? Leurs ministres signalent « le péril monarchique »; leurs tribuns prophétisent « la guerre civile », en adjurant la nation de ne pas voter en faveur de la Monarchie, le 4 octobre, si elle veut s'épargner les fléaux de cette guerre; leurs agents vont murmurant à l'oreille du paysan et de l'ouvrier que « le Roi », s'il est nommé le 4 octobre, commencera son règne par ceci, par cela, par toutes les sottises et toutes les atrocités dont leurs pamphlétaires ont dressé l'imaginaire catalogue. Sans doute, les républicains spéculent ainsi sur des préjugés dont ils ont éprouvé déjà l'odieuse vertu, mais dont l'efficacité semble un peu épuisée. Ils ont surtout un calcul, en posant devant les électeurs la question de la République et de la Monarchie : c'est d'alarmer la masse de ces populations que tant de crises ont lassées, qui redoutent l'inconnu, qui ne consentent pas à délibérer sur une révolution, qui veulent plutôt du changement qu'un changement et qui, même en souhaitant dans le secret de leur cœur un autre gouvernement, ne l'acceptent d'avance qu'à la condition de ne pas se faire la violence

de le créer elles-mêmes et d'avoir tout simplement à l'acclamer, une fois proclamé. A la vérité, les républicains peuvent paraître habiles en remuant au fond des populations ce genre de crainte, un sentiment qui, dans son principe, est si conservateur. Mais c'est une habileté de politiciens, non de politiques. Leur est-il donc logique de soumettre au jugement du suffrage universel une question qu'ils prétendent lui soustraire, au nom d'un droit imprescriptible? Veulent-ils ou non un plébiscite? Au surplus, poser cette question, n'est-ce pas, après tant d'affirmations arrogantes, avouer que la République n'est plus sûre de ses titres? N'est-ce pas confesser qu'elle a commis assez de fautes pour pouvoir perdre devant le suffrage universel sa raison d'être? Et, principalement, n'est-ce pas reconnaître que non-seulement les électeurs sont libres de substituer la Monarchie à la République, mais que la Monarchie est possible et que l'espérance du parti monarchiste ne saurait plus être traitée de chimère? Il faut que les républicains y prennent garde : ils ouvrent le débat, avec la présomption de croire qu'ils le fermeront à leur aise le lendemain des élections; ne se pourrait-il pas que la volonté de la France les forçât à le laisser ouvert?

N'anticipons pas et ne regardons que le présent. Quelle mêlée électorale, à gauche! Quelle confusion parmi les républicains! Quelle anarchie! Que de prétentions hostiles! Quelles fureurs! Il n'est pas de magicien qui pût, demain, ni créer avec des groupes si ennemis les uns des autres un parti propre à gouverner pacifiquement la France, ni assortir pour le gouvernement de la République tant de formules diverses, tant de propositions contradictoires. Il y a dans les discours de MM. Brisson, Allain-Targé, Goblet, Jules Ferry, Spuller, Raynal, Tolain, Floquet et Clémenceau, la matière de cinq à six genres de politique républicaine qui sont inconciliables. Les programmes! c'est à qui les fera le plus excessifs. Jamais, depuis 1793, ils n'avaient été si violents; jamais, depuis 1849, si utopiques. Les Barodet, les Roques de Filhol, les Rochefort même en trouvent d'inacceptables, tant la folie radicale y dépasse la mesure connue. Les plus communément agréés du parti, les programmes de M. Tolain et de M. Clémenceau, sont tels que, s'ils devenaient la règle nouvelle de la République, la société française en serait comme bouleversée. Encore ces deux programmes sont-ils si différents que ni l'un ni l'autre ne pourrait être appliqué qu'après une lutte qui agiterait toute la République, tout l'État. Oui, ces programmes et ces discours, qui exagèrent encore le radicalisme forcené dont on a vu les essais ou les œuvres depuis 1881, présagent à la France l'ère d'une république spécialement révolutionnaire. Voilà une certitude qu'il faut que nous ayons,

dès ce moment. Quels que soient les hommes et quel que soit le compte des groupes qui subdiviseront dans la prochaine Chambre le parti républicain, c'est une république radicale qui règnera. Quand même les ministres du jour, M. Brisson, M. Allain-Targé et les autres, qui tendent à s'unir en ce moment avec M. Jules Ferry et les siens, recomposeraient le 4 octobre une majorité opportuniste, cette majorité serait numériquement trop faible, elle aurait trop senti passer sur ses candidats le souffle de la rage radicale, elle aurait trop la prescience de la victoire définitive des radicaux, elle serait trop attirée vers M. Clémenceau par la fortune, pour que le régime opportuniste, si peu qu'il durât, ne fût pas plus d'à demi un régime radical. Déjà, dans tous les départements où le parti opportuniste possède encore un peu la faveur publique, il s'empresse d'admettre parmi ses candidats un ou plusieurs radicaux pour rajeunir et accroître sa popularité. De quoi cette faiblesse du parti opportuniste ne sera-t-elle pas capable, dans la Chambre, quand les radicaux y formeront devant lui un groupe compacte, ardent, fier des avantages électoraux qu'il aura obtenus le 4 octobre et qui s'écriera de sa voix la plus insolente, avec son poète bien-aimé : « L'avenir ! l'avenir est à moi !... »

Il y a, dans les apprêts de ces élections, une effervescence qui n'est pas seulement celle des esprits. Les cœurs sont irrités et l'audace révolutionnaire qui se manifeste dans les discours, dans les programmes, se manifeste également dans les actes. Les républicains ne se contentent pas de se bafouer les uns les autres, autour des tribunes qu'ils se disputent. Ils se sifflent, ils s'interdisent la parole, ils s'arrachent des estrades d'où ils se haranguent, ils s'expulsent des clubs où ils se débitent leurs invectives. Ils couvrent de leurs clameurs, tour à tour, la voix de leurs adversaires : à Bordeaux, les radicaux obligent au silence et forcent à la retraite M. Raynal ; à Lons-le-Saulnier, les opportunistes font subir à M. Clémenceau le même sort. On s'épie, à Nice, dans la rue ; on s'y poignarde : M. Borriglione a sa troupe de condottieri, pour la plus grande gloire de la République. A Paris, la Bourse, qu'un fonctionnaire complaisant a ouverte à une bande de démagogues pour y venir déclamer contre « l'infâme capital » et s'y choisir des législateurs vraiment aptes à bien détruire « la propriété individuelle », devient le théâtre d'une bataille acharnée : socialistes et anarchistes se ruent sur le bureau, pour s'en déposséder successivement ; on s'y assomme ; on se tire même des coups de revolver ; seize blessés jonchent le pavé ; quelques-uns sont foulés aux pieds ; puis on pérore en paix, on hurle sans frapper !... Mais, cette liberté de la discussion que les républicains se refusent fraternellement les

uns aux autres, pensez-vous que, par point d'honneur et sous la hautaine sauvegarde de leur infailibilité, ils l'accordent à nos orateurs, dans les réunions publiques? Non, certes. Il a fallu à nos amis, à M. Calla, à M. Édouard Hervé, à M. Lerolle, à M. Denys Cochin, à M. Ferdinand Duval, les efforts les plus vaillants et les plus énergiques pour triompher, dans le Cirque d'Hiver, d'une cabale de communards dont les cris alternaient avec ceux d'une troupe de ces césariens mâtinés de républicanisme qui sont la garde impériale du prince Napoléon. A Lavour, M. de Bellomayre et M. le baron Reille ne peuvent prononcer deux mots, sans que les républicains apostés dans la salle pour empêcher qu'on ne les entende, ne les interrompent aussitôt par des vociférations. Dimanche, M. André Buffet a l'audace de vouloir répondre à M. Jules Ferry, dans une réunion publique de Mirecourt : on le « hue », raconte joyeusement, pertinemment, un journal opportuniste; M. Jules Ferry a la lâcheté de le permettre; il a celle de ne pas pouvoir supporter une réplique de M. André Buffet... Ah! comme ces républicains sont libéraux! Comme ils sont confiants dans leur cause et sûrs des vérités qu'ils prétendent porter entre leurs mains! Comme les mœurs de leur république sont honnêtes et douces! Comme leurs doctrinaires avaient raison, quand ils affirmaient que le suffrage universel était un pacificateur et que la foule, armée de son bulletin de vote, n'aurait plus la moindre tentation d'être intolérante, le moindre besoin de recourir à la violence!

Ils auront beau faire, les républicains : ces moyens, dont plusieurs ne sont que des signes d'impuissance, les défendront mal devant les électeurs; ou plutôt chacun de ces désordres achèvera de discréditer la République parmi la masse sensée de la nation. Ils auront beau faire, les républicains : leurs criailleries, leurs insultes, leurs procédés oppressifs, leurs menaces n'intimident plus les conservateurs. Maintenant les conservateurs leur tiennent tête. Ils se sont enfin décidés à descendre dans l'arène électorale, sans crainte de s'y heurter avec quelque rudesse à des antagonistes grossiers. Ils vont, de conférence en conférence, à travers les départements. Ils ne convient plus seulement les électeurs à des réunions privées, ils les convoquent à des réunions publiques. Ils parcourent les cantons un à un. Ils se mettent partout en contact avec la foule, et la foule constate que les candidats du parti conservateur ont tous ou presque tous sur leurs compétiteurs la supériorité du talent et du caractère. Jamais, si ce n'est dans la douloureuse période de février 1871, le parti conservateur n'avait osé ou su pratiquer son devoir électoral avec tant d'activité généreuse. Mais, ce qui est surtout indéniable, jamais l'organisation de

ses comités n'avait été si étendue ou si forte qu'aujourd'hui; et il la gardera, il la perfectionnera. Il a emprunté pour cette lutte plus d'une habitude démocratique aux républicains; il a imité leur système de délégation électorale; il a eu, comme eux, ses assemblées plénières. En même temps il a profité des exemples des catholiques belges, pour la distribution de ses brochures, pour l'étude et pour le classement de ses listes électorales. Il persévéra dans ce travail et dans ces soins. La lutte du 4 octobre n'est qu'un incident. Après celle-là, il en surviendra d'autres qui seront non moins graves ou même plus périlleuses et plus décisives. Il faudra y rester prêt. Il faudra se rappeler que la conquête des esprits ne s'opère pas par miracle dans un temps d'élections et que, quand il n'y a pas d'élections, il y a toujours pour un parti la propagande et l'action, ces deux conditions essentielles de sa vitalité comme de sa puissance.

La France a reçu tous les enseignements qui étaient propres à bien éclairer son vote, le 4 octobre. Elle connaît suffisamment déjà, sinon chacun des vices du régime républicain, du moins la plupart des maux qu'elle peut souffrir de cette république. Elle les connaît par la leçon des événements, par les avertissements de nos amis, par nos journaux et jusque par les aveux de ces libéraux sincères et honnêtes que la République avait séduits, mais qu'elle a si gravement désenchantés, indignés et alarmés. Continuera-t-elle cependant de tolérer ces maux, sans se soucier qu'ils peuvent lui devenir mortels? Lui faut-il une autre expérience de ce gouvernement qui pourtant la ruine, l'opprime et la déshonore assez pour qu'elle le sente jusqu'au fond de son âme? Sa confiance se laissera-t-elle encore une fois surprendre par ces indignes démocrates qui se traitent devant elle, ceux-ci de « perturbateurs », ceux-là de « charlatans » et qui tous méritent d'elle un jugement plus sévère encore? Non, nous l'espérons fermement, la France ne recommencera pas en 1885 son erreur de 1881. Les élections du 4 octobre seront une protestation solennelle contre ce gouvernement qui s'est joué si misérablement de tous les intérêts et de tous les droits de la France. Elles seront même plus qu'une protestation : elles seront l'indication et comme la préparation du gouvernement réparateur dont la France a un tel besoin ! Nous voudrions qu'à la veille de cette journée du 4 octobre, tout ce qu'il y a d'électeurs de bonne foi dans notre pays pût lire l'admirable discours où M. le duc de Broglie, au banquet d'Evreux, a décrit, dimanche, avec tant d'ampleur et de force la politique financière, religieuse et coloniale de la République depuis 1878. Quel historique éloquent des folies qu'elle a commises ! Et avec quelle sagacité M. le duc de Broglie démontre que

les fautes des prétendus sages de la République ne sont pas moins funestes à la France que celles des « brouillons » stigmatisés par M. Jules Ferry ! Comme il a mis en lumière, surtout, le tort qu'ont criminellement causé à la patrie leur impéritie et leur imprévoyance ! Qu'ils s'évertuent aujourd'hui à le rendre lui-même responsable de leur désastreuse expédition du Tonkin ; que M. Allain-Targé, M. Spuller, M. Cochery et M. Ranc, croyant abuser les électeurs par un mensonge dont la fausseté va jusqu'au burlesque, l'accusent d'avoir « engagé » cette expédition, rien de plus vain : le témoignage des faits et des dates suffit à confondre leur sottise calomnie, et, ce témoignage, M. le duc de Broglie l'a spirituellement invoqué contre eux. Mais que peuvent-ils lui répondre, quand il prouve à la France, avec une tristesse si patriotique, qu'ils ont compromis par leur politique coloniale tout ce qui lui reste de grandeur et de sécurité ? La supposition de la guerre à la fois asiatique et européenne qui a failli éclater récemment entre l'Angleterre et la Russie n'est-elle pas un exemple bien juste de la situation dangereuse où la politique coloniale de la République a placé la France ? Et, si M. le duc de Broglie compte avec raison les vingt mille hommes qui seraient retenus par cette politique en Tunisie, les trente-cinq mille ou les quarante mille qui le seraient au Tonkin, pour le jour lamentable où la France aurait à défendre, cette année, ses frontières des Vosges et des Alpes, que dire bientôt, après les élections, quand il faudra envoyer, dans l'Annam inondé du sang des chrétiens qu'on y massacre et dans le Tonkin reconquis plus d'aux deux tiers par les Pavillons-Noirs, les renforts que le général de Courcy réduit à l'impuissance et comme désespéré ne cesse plus de réclamer ? Sera-ce même tout ? Quelles fâcheuses nouvelles faut-il attendre de Madagascar, après la dépêche qui nous annonçait, la semaine dernière, un combat si incertain de nos pauvres soldats et des Hovas ?

Regardez l'Europe. Il semblerait que la fatalité, la main savante d'un mauvais génie, multiplie de l'Occident à l'Orient les occasions de faire regretter à la France la liberté d'action que la République lui aliène au Tonkin. La querelle de l'Espagne et de l'Allemagne n'est qu'apaisée, le différend n'est pas réglé. Mais à peine l'Europe se tranquillise-t-elle de ce côté qu'elle s'émeut d'un autre. Voici l'Orient qui se trouble. La Roumélie orientale se détache soudain de la Turquie pour s'unir à la Bulgarie qui aspire à être tôt ou tard « la grande Bulgarie » que le traité de San-Stefano avait dessinée. En vingt-quatre heures, cette union s'accomplit à Philippopoli. Le gouverneur turc se laisse emprisonner, puis expulser ; les milices bulgares s'en vont occuper les Balkans ; le prince Alexandre

accourt de Tirnova, remplace le gouvernement provisoire et se proclame « prince des Bulgares du Nord et du Sud. » Qui l'autorise à violer ainsi le traité de Berlin? Où le complot s'est-il tramé? Quel est le projet des puissances qui encouragent le prince Alexandre, s'il en est toutefois qui en aient la hardiesse dans l'état actuel de l'Europe? Est-ce dans l'entrevue de Kremzier que l'intrigue s'est préparée? Aurait-on décidé, dans cette entrevue, que la Roumélie orientale s'émanciperait, pendant que l'Autriche s'annexerait définitivement la Bosnie et l'Herzégovine? Est-il vrai qu'on ait été surpris à Berlin, qu'on se soit étonné à Saint-Pétersbourg et qu'on ait paru stupéfait et même mécontent à Vienne? Autant de mystères. Mais, pendant que ces doutes travaillent les chancelleries, la Turquie proteste et s'arme; le roi de Serbie mobilise ses troupes et les dirige vers les défilés de la Macédoine; le roi de Grèce revient en toute vitesse de Copenhague à Athènes, où la foule demande, dans la rue, « l'affranchissement du peuple grec soumis aux Turcs »; l'Albanie se soulève; le prince du Monténégro se dispose à entrer en campagne. On peut prévoir que la Turquie, tout en alléguant le droit que l'article 16 du traité de Berlin lui assure, n'osera pas châtier son vassal rebelle avant d'avoir consulté les puissances qui ont garanti ce traité déjà caduc : ce serait un conflit où la Russie s'empresserait d'intervenir. L'Angleterre seule pourrait soutenir la Turquie. Or il semble qu'elle préfère une neutralité qui lui permette de prendre sa part en Egypte, dans le cas où l'empire ottoman se démembrerait plus ou moins. Que si la Turquie abandonnée se jette vaillamment dans les hasards d'une guerre où elle sera cernée par tant d'inimitiés et de convoitises, c'en est peut-être fini d'elle. Que si elle se résigne, sous le faux semblant d'un pacte plus ou moins honorable, à la perte de la Roumélie orientale, elle n'a plus désormais de défense sur les Balkans : la plaine est ouverte à l'invasion slave dans la direction de Constantinople. Il y a plus : la Macédoine et l'Albanie procéderont demain, selon toute vraisemblance, comme la Bulgarie. Mais, si de vastes changements ont lieu dans l'Orient, si les puissances intéressées s'y saisissent chacune de sa compensation et si les autres se cherchent des gages sur tel ou tel point de l'ancien continent, que fera la France? Que pourra-t-elle? Poignante question qui nous serre le cœur et qui nous force à maudire plus que jamais la politique coloniale de la République.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUARANTIÈME

(CENT QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS: Art., article; — C. R., compte rendu.

- Baguenaull de Puchesse (G.). *Les grandes chasses au seizième siècle*, par M. le comte H. de La Ferrière. C. R. 372.
- BAGUENAULT DE PUCHESSÉ** (G.). La République et les lois en faveur des classes populaires. Art. 996.
- Beaune (Henri). *Les chartes coloniales et les constitutions des Etats-Unis de l'Amérique du Nord*, par M. Alphonse Gourd. C. R. 935.
- BERNADILLE**. Marcelle de Sazerac. Art V. 134. — VI. Fin. 287.
- Biré (Edmond). *Souvenirs d'un vieux critique* (6^e série), par M. A. de Pontmartin. C. R. 756.
- BORNIER** (Vicomte Henri de). Le Jeu des Vertus. Art. I. 657. — II. 866. — III. Fin. 1035.
- BOUILLIER** (Francisque) de l'Institut. Comment va le monde. Art. 577.
- BOUCHER** (Auguste). *Chroniques politiques*. — Art. 10 juillet 1885. 183. — 25 juillet. 375. — 10 août. 567. — 25 août. 759. — 10 septembre. 951. — 25 septembre. 1139.
- BOYS** (Albert du). Le Centenaire de Manzoni. Art. 263.
- BLANC** (Edouard). La Bitarde. Scènes de chasses et récits du Nivernais. Art. 1092.
- CHARPENTIER** (Léon). M^{me} de Maintenon institutrice, d'après une publication récente. Art. 309.
- CHEVIGNY** (Vicomte de). Le Congo. Explorations de MM. Henri Stanley, Savorgnan de Brazza et Ballay, dans l'Afrique équatoriale. Art. 236.
- CROUSAZ-CRETET** (Léon de). Les dernières élections et les partis en Autriche. Art. 158.
- Delaire (A). *Un voyage au pays des mille et une nuits*, par M. Denys de Rivoyre. C. R. 556.
- DOUHAIRE** (P.). Revue critique. 25 juillet 1885. C. R. 360. — 25 août. C. R. 745. — 25 septembre. C. R. 1128.
- FERRIÈRE** (Comte H. de la). Jeanne de Piennes. Art. 491.
- FOBLANT** (de). Les élections provinciales. Art. 769.

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1885.
25 SEPTEMBRE 1885. 73

- FOURNIER** (Henri). Le bilan de la République. Art. I. 193. — II. 385.
- FOURNEL** (Victor). Les œuvres et les hommes, *Courrier du théâtre, de la littérature et des arts*. 25 juillet. Art. 337. — 10 septembre. 912.
- GAVARD** (Ch.). Le nouveau cabinet en Angleterre. Art. 326.
- GRUYER** (Gustave). Le sentiment de la nature dans les écrits de saint François de Sales, de la Fontaine, de M^{me} de Sévigné, de Fénelon, de Bossuet. Art. 626.
- D'HUGUES** (G.) M^{me} de Rémusat. Art. 441.
- Iargent (Aug.). *Exposition de la doctrine catholique*, par Mgr Alph. Capecelatro, de l'Oratoire. C. R. 170.
- Lescure (M. de). *L'Europe et la Révolution française*. par M. Albert Sorrel. C. R. 537.
- MAULDE** (R. de). Marie-Antoinette au Petit-Trianon, d'après un livre récent. Art. 727.
- MOUSTIER** (Comte Renaud de). Une étape à Rio de Janeiro. Art. 473.
- OLLIVIER** (Père), des Frères Prêcheurs. La Rome magyare. — Erlau. Art. 115.
- PARVILLE** (H. de). Revue des sciences. 10 juillet. Art. 173. — 10 août. 558. — 10 septembre. 942.
- RÉGIS** (Louis). Les Revues en Angleterre depuis leur origine. Art. 895.
- SAINSON** (L.). L'ambassade marocaine. Notre frontière naturelle du Maroc. Art. 102.
- THOMAS** (L'abbé). De la condition primitive du genre humain, d'après la science moderne. Art. I. 518. — II. Fin. 709.
- THUREAU-DANGIN** (Paul). Un épisode de notre histoire parlementaire. — L'alliance et la rupture de M. Molé et de M. Guizot, d'après des documents inédits (1836-1837). Art. III. Fin. 49.
- M. le comte de Falloux, d'après ses Mélanges, études et souvenirs. Art. 1007.
- TRÉVERRET** (A. de). La littérature espagnole contemporaine. Un poète philosophe. Art. 686.
- VILLAMUS** (André). Le journal de Gordon pendant le siège de Khar-toum. Art. 82.
- VILLEBOIS-MAREUIL** (commandant de). Le différend anglo-russe dans l'Asie centrale. Art. 825.
- VOGÜÉ** (Marquis de). Villars et l'électeur de Bavière Max-Emmanuel. Art. I. 790. — II. 961.
- WALISZEWSKI** (Comte). Une Française reine de Pologne, Marie de Mantoue, d'après des documents inédits. Art. 1069.
- C. M.** L'Abyssinie. Développement d'un empire chrétien en Afrique. Art. 422.
- ***. La majorité du Tonkin. Art. II. Fin. 5.

TABLE

DU TOME CENT QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUARANTIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 JUILLET 1885

La majorité du Tonkin. — II. — Fin, ***.	5
Un épisode de notre histoire parlementaire. — L'alliance et la rupture de M. Molé et de M. Guizot, d'après des documents inédits (1836-1837). — III. — Fin, par M. Paul THUREAU-DANGIN	49
Le journal de Gordon pendant le siège de Khartoum, par M. André VILLAMUS.	82
L'ambassade marocaine. — Notre frontière naturelle du Maroc, par M. L. SAINSON.	102
La Rome magyare. — Erlau, par le P. OLLIVIER, des Frères Prêcheurs.	115
Marcelle de Sazerac. — V. par BERNADILLE	134
Les dernières élections et les partis en Autriche, par M. Léon de CROUSAZ-CRETET.	158
Mélanges. — <i>Exposition de la doctrine catholique</i> , par Mgr Alph. Capelato, de l'Oratoire, par M. Aug. LARGENT	170
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE.	173
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	183

2^e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1885

Le bilan de la République. — I, par M. Henri FOURNIER, ancien sénateur.	193
Le Congo. — Explorations de MM. Henri Stanley, Savorgnan de Brazza et Ballay, dans l'Afrique équatoriale, par M. V. DE CHEVIGNY.	236
Le centenaire de Manzoni, par M. Albert DU BOYS.	263
Marcelle de Sazerac. — VI. — Fin, par BERNADILLE.	287
M ^{me} de Maintenon institutrice, d'après une publication récente, par M. Léon CHARPENTIER.	309
Le nouveau cabinet en Angleterre, par M. Ch. GAVARD.	326
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	337
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE.	360
<i>Les grandes chasses au seizième siècle</i> , par M. le comte H. de La Ferrière, par M. G. BAGUENAUT DE PUCHESSE.	372
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	375

3^e LIVRAISON. — 10 AOUT 1885

Le bilan de la République. — II, par M. Henri FOURNIER, ancien sénateur.	385
L'Abyssinie. — Développement d'un empire chrétien en Afrique, par M. C. M.	422
M ^{me} de Rémusat, par M. G. D'HUGUES.	441
Une étape à Rio-de-Janeiro, par M. le comte RENAUD DE MOUSTIER.	473
Jeanne de Piennes, par M. le comte H. DE LA FERRIÈRE.	491
De la condition primitive du genre humain d'après la science moderne. — I, par M. l'abbé THOMAS	513

Mélanges. — <i>L'Europe et la révolution française</i> , par M. Albert Sorel, par M. DE LESCURE.	537
— <i>Un voyage au pays des mille et une nuits</i> , par M. Denys de Rivoyre, par M. A. DELAIRE.	556
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE.	558
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	567

4^e LIVRAISON. — 25 AOUT 1885

Comment va le monde, par M. Francisque BOULLIER, de l'Institut.	577
L'esprit français et la république, par ***	597
Le sentiment de la nature dans les écrits de saint François de Sales, de la Fontaine, de M ^{me} de Sévigné, de Fénelon, de Bossuet, par M. GUSTAVE GRUYER.	626
Le jeu des Vertus. — I, par M. le vicomte Henri DE BORNIER.	657
La littérature espagnole contemporaine. — Un poète philosophe, par M. A. DE TRÉVERRET.	686
De la condition primitive du genre humain d'après la science moderne. — II. — Fin, par M. l'abbé THOMAS.	709
Marie-Antoinette au Petit-Trianon, d'après un livre récent, par M. R. DE MAULDE.	727
Le deuxième centenaire de Bach. — La Passion aux fêtes musicales de Bâle, par M. F.	740
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE.	745
<i>Souvenirs d'un vieux critique</i> (6 ^e série), par M. A. de Pontmartin, par M. Edmond BIRÉ.	756
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	759

5^e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1885

Les élections prochaines, par M. DE FOBLANT, ancien député.	769
Villars et l'électeur de Bavière Max-Emmanuel. — I, par M. le marquis DE VOGÜÉ, de l'Institut.	790
Le différend anglo-russe dans l'Asie centrale, par M. le commandant DE VILLEBOIS-MAREUIL.	825
Le jeu des Vertus. — II, par M. le vicomte Henri DE BORNIER.	866
Les Revues en Angleterre depuis leur origine, par M. Louis RÉGIS.	895
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	912
Mélanges. — <i>Les chartes coloniales et les constitutions des États-Unis de l'Amérique du Nord</i> , par M. Alphonse Gourd, par M. Henri BEAUNE.	935
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE.	942
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	951

6^e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1885

Villars et l'électeur de Bavière Max-Emmanuel. — II. — Fin, par M. le marquis DE VOGÜÉ, de l'Institut.	961
La République et les lois en faveur des classes populaires, par M. BAGUENAUT DE PUCHESSE.	996
M. le comte de Falloux, d'après ses <i>Mélanges, Etudes et Souvenirs</i> , par M. Paul THUREAU-DANGIN.	1007
Le jeu des Vertus. — III. — Fin, par M. le vicomte Henri DE BORNIER.	1035
Une Française, reine de Pologne, Marie de Mantoue, d'après des documents inédits. — I, par M. le comte WALISZEWSKI.	1069
La Bitarde. Scènes de chasse et récits du Nivernais, par M. Edouard BLANC.	1092
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE.	1128
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	1139

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 7508

